LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

149

TOME CENT QUARANTE-NEUVIEME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT TREIZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1887

MALPLAQUET ET DENAIN[1]

II

L'année 1712, qui vit la fin des longs revers de la France, débuta sous les plus fâcheux auspices. Menacé dans sa capitale, réduit aux expédients financiers, exposé aux humiliantes propositions de l'ennemi, Louis XIV se vit encore frappé dans ses plus chères affections, dans l'espoir de sa race et de sa dynastie. Il semble que la Providence ait voulu l'atteindre dans toutes les grandeurs dont il avait tiré vanité, dans toutes les faveurs dont il avait abusé, et qu'avant de récompenser sa résignation et sa fermeté, elle ait voulu les soumettre à une dernière et cruelle épreuve. On sait avec quelle grandeur d'âme il la supporta. On n'a pas oublié la mémorable scène de ses adieux à Villars. Le vieux roi accablé, non abattu ; le chrétien humiliant son orgueil repentant et courbant sa tête sous le châtiment d'en haut ; le souverain redressant la sienne sous l'insulte faite à sa couronne et raidissant toutes ses énergies dans un suprême et patriotique effort. « Dieu me punit, dit-il à Villars, je l'ai bien mérité, mais suspendons nos douleurs sur les malheurs domestiques et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux de l'État. » Il remet alors à Villars le commandement suprême et les destinées de la France, lui exprime toute sa confiance en sa valeur, mais, éclairé par les dures leçons de l'expérience, il prévoit l'éventualité d'une défaite; il demande à Villars ce qu'il lui conseillerait de faire de sa personne si sa dernière armée était battue, et la route de Paris ouverte à l'ennemi. Le maréchal dominé par l'émotion, par l'embarras, gardait le silence... « En attendant que vous me disiez votre pensée, reprend le roi, je vous apprendrai la mienne... je connais la Somme, elle est difficile à passer; il y a des places : je compterais me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1887.

j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État, car je ne consentirais jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale. » — « Les partis les plus glorieux sont souvent les plus sages, répond Villars, je n'en vois pas de plus noble que celui auquel Votre Majesté est disposée, mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de n'avoir pas à craindre de telles extrémités. » Quelques jours après, encore sous l'émotion de cette scène et des responsabilités qu'elle lui révélait, il se rendait à l'armée. Il en reprit le commandement le 20 avril.

Presque au même moment le prince Eugène revenait de Londres, ayant complètement échoué dans sa tentative pour arrêter le mouvement pacifique qui entraînait la nation anglaise : il se fixait à Bruxelles pour y activer la reprise des hostilités.

La retraite de Marlborough et le revirement de la politique anglaise mettaient Villars directement aux prises avec Eugène. Entre ces deux hommes va se jouer la dernière partie du long conflit qui depuis dix ans ensanglantait l'Europe. Souvent déjà ils s'étaient rencontrés, dans la paix et dans la guerre : ils avaient appris à se connaître, à s'estimer mutuellement à leur juste valeur. Leurs premières relations dataient de 1687, de la campagne de Hongrie : ils avaient combattu le Turc côte à côte, fourni ensemble la brillante charge de Mohacz : Eugène avait alors vingt-quatre ans : mais l'œil compétent de Villars avait deviné en lui le capitaine [1].

Les guerres qui suivirent ne les avaient pas mis en face l'un de l'autre, et lorsqu'ils se retrouvèrent à Vienne en 1698, ils se retrouvèrent avec plaisir : une sorte d'intimité s'établit entre eux, sans doute par l'affinité des contraires : ils n'avaient rien de commun, si ce n'est l'amour de la guerre et les audaces du champ de bataille. Eugène, aux brillantes qualités militaires qu'il tenait de la maison de Savoie, ajoutait une distinction de manières, puisée dans les élégances de l'hôtel de Soissons, une finesse réservée et non sans calcul, qui semblait provenir des origines italiennes de sa famille maternelle. Son regard pénétrant avait discerné les défauts de Villars ; en attendant l'occasion de les mettre à profit, il s'en amusait : il goûtait cette nature vive, personnelle, transparente, cette gaieté communicative, ces saillies originales ; il recherchait volontiers la compagnie du ministre de France, alors que la cour l'évitait, jouait gros jeu avec lui ; Villars, très sensible aux attentions d'un prince d'aussi bonne maison, et qui perdait si galamment son argent, ne

[1] « Il a beaucoup de courage, écrivait-il alors, plus de bon sens que d'esprit, assez d'étude, cherchant fort à se rendre bon officier et très capable de le devenir un jour. Il a de la gloire, de l'ambition et tous les sentiments d'un homme de dévotion. »

douta jamais des sentiments qu'il avait cru lui inspirer : il aimait sincèrement Eugène et se croyait payé de retour : il se plaisait à assimiler leurs deux carrières : « Vos ennemis sont à Vienne, les miens à Versailles, lui dit-il en le quittant en 1701 ; je suis persuadé que vous me souhaitez toutes sortes de bonheurs, comme de mon côté je vous désire toutes les prospérités qui ne seraient pas contraires aux intérêts du roi ». La guerre n'avait pas altéré ces sentiments : elle n'avait pas fait à la vanité du capitaine de ces blessures qui ne guérissent pas : Villars n'était ni à Blindheim, ni à Turin, ni à Ramillies : à Malplaquet, l'honneur avait été également partagé entre les deux adversaires : Villars était resté convaincu que, sans la blessure qui l'avait éloigné du champ de bataille, il aurait fini par remporter la victoire et Eugène avait la bonne grâce de ne pas le contredire. La campagne qui allait s'ouvrir, en renversant les rôles, ne devait pas brouiller les acteurs : et après dix-huit mois d'une lutte où l'un n'eut que des succès, où l'autre n'éprouva pas d'humiliation directe, ils purent se retrouver à la table du même congrès, discuter et signer ensemble l'instrument diplomatique qui rendait la paix à l'Europe, qui réconciliait leurs souverains et scellait leur mutuelle amitié.

Au mois de mai 1712, tous deux, en abordant le terrain, avaient le sentiment du dénouement prochain. Ils comprenaient que le premier choc fixerait l'issue définitive de cette longue guerre. Le moment décisif était arrivé. De part et d'autre il fallait une bataille gagnée : à l'Autriche, pour retenir ses alliés et frapper le coup qui aurait couronné toutes ses victoires : à la France, pour triompher des dernières hésitations de l'Angleterre et faire aboutir les négociations d'Utrecht. Pour l'Autriche, les instants étaient précieux, et Eugène était décidé à brusquer les opérations. Louis XIV, au contraire, qui négociait secrètement la neutralité de l'armée anglaise, avait intérêt à temporiser, et Villars devait éviter le combat jusqu'à nouvel ordre.

Rappelons brièvement la situation des belligérants.

Des trois lignes de forteresses qui défendaient la frontière française, l'ennemi occupait les deux premières, celle de Lille-Tournay-Mons et celle de Aire-Béthune-Douai-Bouchain. Valenciennes, Maubeuge et Namur, il est vrai, avaient encore des garnisons françaises, mais ces garnisons, isolées, relativement faibles, ne pouvaient en rien gêner ses opérations. Le quartier général du prince Eugène était à Tournay.

L'armée française était cantonnée sur la ligne Arras-Cambrai-Landrecies, le gros autour de Cambrai, où se trouvait le quartier général de Villars. Cette ligne était toute artificielle ; aucun cours

d'eau, aucune suite de hauteurs n'en assurait la solidité. Dans toute la région nord-est de la France, on ne le sait que trop, les rivières ont une direction perpendiculaire à la frontière et offrent à l'invasion des routes toutes tracées. Parmi ces chemins naturels, les vallées de l'Escaut et de la Sambre se font remarquer par des facilités particulières : elles aboutissent toutes deux au même plateau, d'où la vallée de l'Oise descend à son tour et conduit directement à Paris une armée victorieuse. Cette route est celle que choisit Eugène et qu'il résolut de s'ouvrir jusqu'à la capitale de la France[1] : mais, suivant la tactique du temps, il ne voulut s'avancer qu'à pas comptés, en déblayant la route des forteresses qui l'obstruaient encore, en assurant par de solides ouvrages ses communications et ses approvisionnements. Il résolut donc d'assiéger le Quesnoy, puis Landrecies. Valenciennes empêchant ses convois de remonter jusqu'à Bouchain le cours de l'Escaut, il tourna et masqua cette place par tout un système de communications fortifiées. Marchiennes sur la Scarpe fut choisi comme dépôt général : des *balandres*, grandes embarcations de mer, parties d'Anvers, y conduisaient sans obstacles les grains, les munitions, les grosses pièces de siège, tout le matériel nécessaire. L'ancien camp que Villars avait fait à Denain fut agrandi, complété, puis relié à Marchiennes par deux lignes d'épaulements entre lesquelles les convois purent circuler sans avoir rien à craindre ni de la garnison de Valenciennes, ni des coureurs français. A Denain, sous la protection du camp retranché, deux ponts traversaient les eaux profondes et les bords marécageux de l'Escaut : sur la rive droite du fleuve, une nouvelle ligne allait rejoindre et suivre la petite rivière de l'Écaillon dont la vallée menait directement au Quesnoy et à Landrecies.

Parallèlement à l'Écaillon une autre petite rivière, la Selle, se jetant dans l'Escaut presqu'en face de Denain, offrait une seconde ligne de protection : ces deux cours d'eau n'ont que quelques mètres de largeur, mais leurs eaux sont profondes, encaissées, et ne peuvent

[1] La pensée d'Eugène ressort bien clairement de sa correspondance, conservée aux archives de Vienne : il insiste pour une action prompte et vigoureuse, de nature à déjouer les projets des Anglais : il se croit sûr de battre Villars : après la prise du Quesnoy et de Landrecies « rien n'empêchera plus de pénétrer au cœur du royaume » (*in das Herz dieses Königreiches einzudringen*, Eugène à Sinzendorf, 2 juillet 1712). Quelques jours après il envoie un projet en français où se lisent les lignes suivantes : « Si on a, comme il n'en faut pas douter, le bonheur de bien battre les Français, on peut, pendant quelque temps, détruire la plus grande partie de la France, marchant jusques à Paris, et hiverner ensuite sans aucun risque derrière la Sambre, entre Maubeuge et Landrecies. » On voit à quel danger la France a échappé par la victoire de Denain.

être traversées que sur des ponts. Leurs vallées, comme celle de l'Escaut, sont d'ailleurs peu profondes et ne creusent dans la grande plaine de Flandre que des dépressions insignifiantes : partout le pays est ouvert, uniforme, les reliefs arrondis, les pentes adoucies ; la vue s'étend au loin ; nul terrain n'est plus propre aux évolutions des armées, mais nul aussi ne se prête moins aux surprises et aux mouvements dissimulés. Vers Landrecies seulement, le terrain se relève, les reliefs s'accentuent un peu, et une grande forêt, la forêt de Mormal, couvre la place en venant du Quesnoy.

Eugène employa le mois de mai à faire tous ces préparatifs.

Villars, de son côté, ne restait pas inactif ; avec sa vivacité ordinaire, il visitait tous les postes, étudiait les positions, tenait tout le monde en éveil ; son activité épistolaire n'était pas moins grande et elle n'était pas sans inconvénients : chaque jour, il écrivait au roi, à Voysin, des dépêches interminables où toutes les éventualités, tous les plans, tous les systèmes étaient prévus, analysés, discutés, avec la minutie d'une discussion géométrique. Dans son désir de ne rien laisser au hasard, de pousser la prévoyance et l'attention à ses dernières limites, il dépassait la mesure, manquant de méthode dans l'exposition, entremêlant ses descriptions techniques de boutades et de saillies, il soumettait à de fatigantes épreuves l'attention et la patience de ses correspondants : la vue claire des choses se perdait un peu dans ce dédale d'arguments contradictoires, et la faculté d'action s'émoussait au contact prolongé des objections accumulées. Voysin, qui avait la direction plus nette et la plume plus vive que Chamillard, laissait quelquefois percer son impatience. Un jour que Villars, prenant trop à la lettre les instructions prudentes du roi, proposait de prendre sur la Sensée, et autour d'Arras, une position défensive, Voysin lui écrivit le 17 mai [1], non sans malice, que dans cette situation excentrique, « la sûreté serait plus grande d'éviter tout combat, n'étant pas possible aux ennemis de venir l'y chercher », et il ajoutait : « Quoique la conjoncture présente ne demande pas qu'on cherche à engager de grandes actions, il ne faut pas néanmoins les éviter au point d'en donner des marques publiques et de laisser faire aux ennemis tout ce qu'ils voudraient... s'ils vous fournissent une belle occasion de prendre vos avantages sur eux, vous savez que le roi vous a laissé toute liberté d'en profiter. »

J'ai cherché ces occasions-là dans l'empire, écrivait Villars de son côté [2], quand j'y ai été ; très aise quand je les ai trouvées, très fâché

[1] Pelet, *Mémoires militaires*, etc., XI, p. 447.
[2] *Ibid.*, p. 445.

quand je les ai manquées, et j'aimerais mieux, pour le service du roi, donner une bataille entre Mons et Bruxelles, qu'entre Bapaume et Péronne. Je vous dirai sur cela, monsieur, qu'il y a des gens dans les armées qui écrivent volontiers qu'il n'y a rien à craindre, que l'on donne des desseins chimériques aux ennemis. Il arrive quelquefois à ces mêmes gens, si libres dans leur taille, quand ils ne répondent de rien, que dès que l'affaire roule sur eux et que l'ennemi paraît, la tête leur tourne et qu'ils disent pour tous ordres à ceux qui sont aux leurs : « Faites, vous autres, comme vous voudrez. » Il y en a d'autres qui, pour tout prévoir, ne diminuent point le mal, veulent être préparés sur tout, au hasard de donner quelqu'inquiétude à leur maître et fatiguent le ministre de plusieurs réflexions importantes : leur vivacité sur ce qui leur manque pourrait porter à croire en eux trop de circonspection, mais l'on a vu toujours ces mêmes gens, fermes et tranquilles dans les plus grandes actions, y donnant les ordres très nettement, rassurant tout le monde par un air gai et serein, former et exécuter heureusement les projets les plus hardis et les plus difficiles... Voilà, monsieur, des portraits assez fidèles.

Ces extraits peuvent donner une idée du caractère de la correspondance qui s'échangeait entre Villars et la cour, et des digressions qui en entravaient la clarté. Pourtant, la lumière se fit peu à peu dans les esprits et l'accord dans les volontés; on finit par reconnaître que, selon toutes les probabilités, Eugène remontait la rive droite de l'Escaut pour marcher à l'Oise : il fut convenu que Villars le suivrait par la rive gauche, prêt à le combattre aussitôt que les circonstances tactiques et politiques le permettraient.

Le 26 mai Eugène passa l'Escaut sur huit ponts, et, laissant, dans le camp de Denain, treize bataillons hollandais et trente escadrons, sous les ordres du comte d'Albermarle [1], vint se mettre en bataille sur la Selle, la droite à Neuville sur l'Escaut, la gauche à Villiers. Il entraînait avec lui l'armée anglaise : le duc d'Ormond qui la commandait, depuis la disgrâce de Marlborough, se trouvait dans un cruel embarras; tenu par Bolingbroke au courant de ses secrètes négociations avec Torcy, il ne voulait ni les dévoiler en refusant de marcher, ni les compromettre en prenant part à une attaque contre l'armée française; honnête homme et plus soldat que diplomate, il dissimulait mal ses scrupules sous des prétextes insuffisants. Eugène eut bientôt deviné le secret de son hésitation : il n'en devint que plus pressant, plus désireux d'engager, malgré lui et par la force d'un fait accompli, son allié suspect. Ormond avait subi l'ascendant

[1] C'était aussi un Hollandais, du nom de Van Keppel, qui avait suivi Guillaume d'Orange en Angleterre et y avait reçu un titre anglais.

de cette volonté supérieure : il avait marché le 26 à son rang dans l'ordre de bataille. Le 27 il participa par quelques escadrons aux reconnaissances de cavalerie; mais le 28, il ne put éviter un éclat. Eugène, continuant son mouvement en avant, se trouvait à la hauteur de Cambrai et de Solesmes. Villars, de son côté, s'était déployé le long de l'Escaut, entre Cambrai et le Catelet; ses positions n'étaient pas naturellement très bonnes, et il n'avait pas cru devoir les fortifier. Eugène jugea l'occasion favorable à une attaque : il vint trouver Ormond avec les députés hollandais et lui proposa de se porter rapidement sur la gauche de Villars et de la tourner en passant entre les sources de l'Escaut et de la Somme; attaqué en flanc et à revers par des forces supérieures, n'ayant pas, croyait-il, le temps de faire un changement de front, Villars serait certainement battu : il fallait marcher sans délai. Mis au pied du mur, Ormond se troubla, laissa échapper une partie de la vérité et pria les chefs alliés de suspendre toute opération offensive jusqu'à ce qu'il eût reçu de Londres des lettres qu'il attendait de jour en jour. A cette demande, Eugène et le député Vegelin ne purent retenir leur indignation : une scène assez vive s'en suivit; Eugène alla jusqu'à accuser Ormond de connivence avec l'ennemi. « Un chef aussi vigilant que Villars », dit-il, n'aurait pas laissé son armée sans protection, dans d'aussi mauvaises positions, s'il n'avait su qu'il ne serait pas attaqué [1]. Ormond ne savait que répondre, il affirma pourtant qu'aucun engagement ne liait son gouvernement au roi de France et, pour preuve à l'appui, il se déclara prêt à soutenir l'armée alliée, si elle était attaquée. Dès le lendemain, il appuya son dire en envoyant au-devant d'une reconnaissance française un détachement qui ramenait quatre-vingts prisonniers.

Ormond ne pouvait pas avouer qu'une correspondance s'était établie entre Villars et lui; elle avait pour prétexte un échange de prisonniers; mais, dans le fond, elle répondait aux négociations pendantes. Dès le 25 mai Villars écrivait [2] : « Je ne pouvais recevoir de plus agréable nouvelle que celle qui m'apprend que nous ne sommes plus ennemis »; et Ormond lui répondait le lendemain, au moment de passer l'Escaut : « Vous n'avez rien à appréhender de notre marche, au moins je puis répondre pour l'armée de la reine que j'ai l'honneur de commander. »

Villars pouvait donc se croire à l'abri d'une attaque et négliger ses précautions habituelles. Mais il n'était pas libre lui-même d'attaquer : les instructions du roi, aussi bien que les avis secrets

[1] *Ormond à Bolingbroke*, 29 mai 1712.
[2] Cette lettre, ainsi que la suivante, se trouve dans les papiers d'Ormond.

d'Ormond lui interdisaient toute offensive [1]. Cette situation bizarre était toute à l'avantage des alliés ; elle les obligeait à renoncer à une bataille dont le résultat, à tout prendre, était fort douteux et leur assurait, pour le siège des places qu'ils convoitaient, une sécurité absolue. Eugène se hâta de profiter de ces circonstances favorables. Abandonnant toute idée de combat, il se porta vers le Quesnoy, qui fut investi sans obstacle le 8 juin. Ormond ne fournit à l'armée d'investissement aucun contingent de troupes à la solde de l'Angleterre [2], mais il s'établit, avec tout son corps, à Cateau-Cambrésis, entre Villars et les assiégeants, couvrant entièrement leurs opérations. Mis ainsi à l'abri de tout danger, Eugène poussa activement ses approches ; en même temps il ne négligea rien pour ruiner les ressources matérielles et morales de son adversaire : des partis de cavalerie menés avec une extrême vigueur, parcoururent la Picardie, la Champagne, brûlant les récoltes, rançonnant les habitants, interceptant les convois, semant la terreur jusqu'aux portes de Paris.

L'inaction de Villars en face de cette activité menaçante était faite pour étonner ceux qui en ignoraient les motifs. A la cour, à l'armée, des propos désobligeants circulèrent : Saint-Simon les recueillait avec un malveillant empressement. Villars commençait à souffrir lui-même de l'attitude qui lui était imposée ; il chercha à en sortir et sonda Ormond sur ses intentions, il lui écrivit le 10 juin qu' « ayant des mesures à prendre pour faire agir l'armée du roi », il le priait de lui faire connaître « ses positions » et de lui « expliquer à quoi il pouvait s'en tenir ». La réponse d'Ormond fut ambiguë. Villars insista :

Je suis très aise d'apprendre, écrivait-il le 11 juin, que vous n'avez pas donné un seul homme des troupes qui sont à la solde de la reine, tous les avis nous confirmant que l'investiture du Quesnoy était composée de troupes également prises sur les deux armées ; mais, monsieur, je dois vous demander encore un éclaircissement : si toutes les troupes qui sont à vos ordres ne s'opposeront pas aux entreprises que l'armée du roi tentera certainement sur celle du prince Eugène, si elle veut continuer le siège du Quesnoy ; je n'attends que la réponse,

[1] St-John écrivait le 28 mai à Torcy : « En cas que le prince Eugène et les députés des Etats, ce qui n'est pas fort vraisemblable, s'opiniâtreraient à vouloir assiéger quelque place, quoique l'armée de la reine n'y concourrait pas, le duc d'Ormond doit alors prier le M. le maréchal de Villars de ne rien entreprendre contre eux, et de ne pas l'obliger par là à entrer en action. »

[2] Il ne put pourtant pas refuser la coopération de sept bataillons et de neuf escadrons qui, quoique placés sous son commandement étaient à la solde de la Hollande. (Ormond à St-John, 8 juin 1712.)

que je vous supplie de vouloir bien me donner positive sur cela, pour me mettre en mouvement. Vous comprendrez aisément, monsieur, que le roi voyant l'armée du prince Eugène entreprendre un siège et sachant que celle qui est à vos ordres ne doit agir directement ni indirectement contre celle que j'ai l'honneur de commander, me saurait très mauvais gré de demeurer dans l'inaction. Je vous supplie, monsieur, que la réponse dont vous voudrez bien m'honorer sur cela, ne me laisse aucun doute.

Ormond répondit le lendemain de manière à dissiper tous les doutes.

... J'ose bien espérer, monsieur, que vous continuerez, dans les mêmes conditions, d'en attendre le résultat (des négociations) et que, nonobstant la mine qu'on fasse de vouloir pousser le siège du Quesnoy, vous éviterez, de votre côté, toute occasion de m'obliger d'user de la force, soit pour me défendre, soit pour assister M. le prince Eugène, *ce que je ne saurais m'empêcher de faire en cas qu'il fût attaqué.*

La réponse était aussi claire que possible et ne permettait pas à Villars d'agir : il renonça à toute attaque, avec l'assentiment de la cour. « Le roi, lui écrivit Voysin le 13, approuve fort que vous preniez le parti de ne point faire marcher son armée, jusqu'à ce qu'on soit mieux éclairé de ce qui s'est fait en Angleterre. »

De ce côté aussi la lumière ne tarda pas à se faire : les négociations menées par Torcy avec une grande activité, avec une remarquable intelligence de l'intérêt présent de la France et de la situation des partis en Angleterre, aboutirent bientôt à une entente. Moyennant la promesse d'une renonciation formelle de Philippe V à la couronne de France, et la remise temporaire de Dunkerque entre les mains des Anglais, une suspension d'armes de deux mois était stipulée. L'armistice devait être employé à négocier la paix générale sur des bases déjà presque convenues, et devait être prolongé au-delà de deux mois, si cela était nécessaire. Cet arrangement[1], signé le 17 juin par Bolingbroke à Whitehall, par Torcy le 22, à Marly, fut adressé le jour même à Villars, afin qu'il en réglât avec Ormond l'exécution immédiate. Ormond se rendit le 25 au matin au quartier général des alliés et s'efforça d'amener Eugène, ainsi que les députés hollandais, à lever le siège du Quesnoy, les menaçant, en cas de refus, de se retirer avec toute l'armée qu'il commandait[2]. Il fut assez mal reçu et assez surpris

[1] Voy. le texte dans Pelet, X, p. 469.
[2] Ormond à Villars, 25 juin 1712.

du peu d'effet de sa menace : il eût l'explication de cet échec lorsque, de retour à Cateau-Cambresis, ayant communiqué à ses chefs de corps auxiliaires les ordres de la reine, il les trouva très peu disposés à lui obéir. Eugène avait agi sur eux, sur leurs gouvernements, il avait parlé à leurs passions, à leurs intérêts, à leur honneur militaire. Ormond comprit qu'il serait abandonné par eux et ne réussirait à détacher de l'armée alliée que le corps anglais proprement dit, c'est-à-dire à peine douze mille hommes : il eut la loyauté d'en prévenir immédiatement Villars, tout en lui demandant de lui remettre Dunkerque[1]. Villars, qui trouvait que douze mille hommes de moins à combattre ne valaient pas l'abandon d'une place aussi importante, éluda habilement la question et s'empressa de prévenir la cour. Voysin approuva fort sa réserve ; il trouvait lui aussi que le marché était tout à l'avantage d'Eugène et s'empressa de retirer l'ordre de livraison de Dunkerque[2]. Tout sembla remis en question. Torcy écrivit à Bolingbroke que Dunkerque avait été cédé comme gage d'une suspension d'armes générale, que le roi, par amour pour la paix, voulait bien restreindre l'armistice à l'armée anglaise, mais qu'il s'attendait à ce que toute l'armée aux ordres du duc d'Ormond se retirât de la lutte. Bolingbroke, qui lui aussi tenait essentiellement à la paix, fit la seule chose qui fût en son pouvoir, il promit de faire auprès des alliés une démarche impérative, et s'ils refusaient, de se séparer publiquement d'eux, de leur supprimer tous les subsides de l'Angleterre et de faire une paix séparée avec la France :

La reine, écrivit-il à Torcy le 30 juin, qui jusques icy a gardé des mesures avec ses alliés, poussée par eux à des extrémités comme celle-ci, se croira justifiée devant Dieu et les hommes en continuant les négociations ou à Utrecht ou ailleurs, sans se soucier s'ils y concourent ou non. Ainsi, monsieur, vous devez compter, et j'ai ordre de vous promettre, au nom de Sa Majesté, que si le roi très chrétien mette la ville, citadelle et forts de Dunkerque entre les mains de la reine, quoique toutes les troupes étrangères ou une partie de ces troupes refusent d'obéir aux ordres du duc d'Ormonde, et de se retirer avec lui, Sa Majesté ne balancera plus à conclure la paix particulière, laissant aux autres puissances un terme dans lequel elles pourront se soumettre aux conditions du plan dont la reine conviendra avec Sa Majesté très chrétienne. Voici, monsieur, la paix entre les mains du roi.

[1] Cette lettre et la réponse de Villars ont été publiées par Pelet, XI, 476.
[2] Voysin à Villars, 27 juin 1712. Pelet, XI, 478.

Louis XIV avait trop de sens politique pour hésiter : à ses yeux la question était plus diplomatique que tactique : rompre la grande alliance, briser cette chaîne de fer qui depuis dix ans étreignait la France, semer la division dans l'armée ennemie et jeter le désarroi dans l'Europe entière, étaient des résultats qu'il ne croyait pas acheter trop cher par le sacrifice momentané d'une place isolée. Torcy adressa le 5 juillet à Londres le consentement absolu du roi; en même temps il invita Villars à remettre Dunkerque à Ormond, contre la déclaration de l'armistice et le retrait des troupes anglaises. Quand cet ordre arriva au camp de Noyelles, le Quesnoy venait de capituler. On s'attendait à une plus longue résistance : M. de Labadie, qui commandait la place, était un officier de mérite que secondait un brigadier de valeur, M. de Damas. Mais pouvait-on lui demander une bien grande persévérance à se défendre, lorsqu'on apportait si peu d'empressement à le soutenir : en voyant l'inaction, inexplicable pour lui, de l'armée de secours, il put croire que la cour était résignée ou indifférente à la chute du Quesnoy : pour le détromper, on le mit à la Bastille.

La déclaration de l'armistice était subordonnée à l'occupation de Dunkerque. Ormond prenant ses instructions à la lettre, refusa de proclamer la suspension d'armes avant que la ville ne fût remise aux autorités anglaises : Villars, de son côté, ne voulait livrer la place qu'à bon escient : pour concilier ces responsabilités, échanger les correspondances et accomplir les formalités nécessaires, il fallut encore une dizaine de jours; dix jours d'une cruelle inaction pour Villars, d'une fébrile activité pour Eugène. Le prince eut le temps de concentrer ses moyens d'action pour le siège de Landrecies, tout en continuant son habile propagande auprès des troupes allemandes auxiliaires et de leurs gouvernements : aux menaces anglaises il répondait par des promesses, s'engageant au nom de l'empereur à payer la solde refusée par l'Angleterre, faisant luire aux yeux de tous l'espérance de succès que la chute rapide du Quesnoy et la mollesse apparente de Villars semblaient promettre faciles. Enfin le 15 juillet au soir il donna l'ordre de marche pour le lendemain, et le fit publier dans tous les campements : le 16, à quatre heures du matin, il était à la droite de l'armée attendant l'effet de ses démarches : il eut la satisfaction de voir toutes les troupes auxiliaires venir se ranger à leur place de bataille : Prussiens, Hanovriens, Saxons, Danois, enlevés par le prince d'Anhalt et le duc de Wurtemberg abandonnèrent successivement Ormond et se mirent sous son commandement; tout s'ébranla dans la direction de Landrecies. Le général anglais ne put retenir auprès de lui, outre ses troupes nationales, qu'un bataillon et quatre escadrons de

Holstein et le petit régiment liégeois de Walef-dragons. Un peu mortifié de cet abandon, il se porta le lendemain à Avesnes-le-Sec, où il publia la suspension d'armes et prit tristement le chemin du Nord : les portes de toutes les villes gardées par les Hollandais se fermèrent devant lui : il ne put s'arrêter qu'à Gand où se trouvait une garnison anglaise. En même temps le général Hill venu directement d'Angleterre avec un petit corps de troupes débarquait à Dunkerque et s'y établissait.

Villars retrouvait enfin sa liberté d'action, le terrain était déblayé devant lui de tous les obstacles que la politique et la diplomatie y avaient accumulés : il n'avait plus à résoudre qu'une question militaire, il n'avait plus qu'un seul objectif, joindre l'ennemi et le combattre. Depuis quinze jours, dans l'inaction forcée des camps, toutes les solutions de ce problème avaient été longuement discutées entre l'armée et la cour : trop longuement même, car l'abondance des avis avait fini par produire la confusion, et la multiplicité des objections, l'hésitation; seul le roi avait conservé une remarquable netteté de vues et montrait une décision qui éclate dans ses dépêches, dans celles de son actif interprète Voysin : il avait deviné les projets d'Eugène sur Landrecies et, dès le lendemain de la chute du Quesnoy, il ordonnait à Villars de défendre à tout prix la dernière place qui séparât encore l'ennemi de la vallée de l'Oise. De tous les systèmes discutés par Villars, il n'en avait retenu qu'un, celui que le maréchal avait d'ailleurs proposé en première ligne, et qui consistait à marcher sur la Selle et à offrir la bataille à l'ennemi : il l'approuvait « comme étant la démarche la plus honorable et la plus hardie ». Mais, écrivait Voysin de sa part, le 6 juillet, « il ne suffit pas de faire une démonstration qui marque l'envie de combattre », il faut combattre et plutôt « risquer l'événement d'un combat que de souffrir que l'ennemi se rende maître de Landrecies ». Villars avait donc l'ordre, au premier mouvement d'Eugène vers Landrecies, de ne pas se contenter de se mettre dans la plaine, derrière la Selle, où il était douteux qu'Eugène vînt le chercher, mais de passer cette rivière près de sa source, et d'aborder résolument l'ennemi pendant sa marche : le terrain serait plus coupé, plus couvert, moins propre aux manœuvres de la cavalerie, mais cela même était un avantage, la cavalerie alliée étant notoirement supérieure à la cavalerie française, tandis que l'infanterie d'Eugène était diminuée de tous les bataillons occupés à garder les longues lignes qui protégeaient ses communications du Quesnoy à Marchiennes.

L'éloignement de Marchiennes était le côté défectueux des combinaisons d'Eugène; la grande distance qui séparait l'armée de siège

de son dépôt était un embarras et un danger; ce point faible n'avait point échappé à la perspicacité de l'état-major français : couper cette ligne, isoler l'ennemi de ses ressources, c'était le moyen le plus sûr d'arrêter sa marche. Voysin aurait voulu qu'on tentât cette opération avec un détachement; dès le 1er juillet, il la recommandait à l'étude de Villars. Mais tant que l'armée alliée était massée entre le Quesnoy et Valenciennes, l'attaque des lignes était absolument impossible : posté sur les hauteurs de Quérénaing, à 5 kilomètres à peine de Denain, en un point d'où il découvrait tout le pays, Eugène pouvait suivre le mouvement de l'armée française et porter dans ses retranchements des forces assez nombreuses pour y défier tous les assauts. L'opération était impraticable. Villars la jugea telle; un conseil de guerre, réuni le 3 juillet, la repoussa à l'unanimité : Voysin se résigna et l'attaque par la haute Selle fut décidée. Sur ce point, les ordres du roi étaient formels : il les confirma le 10 juillet; la suspension d'armes avec les Anglais n'était pas encore officiellement déclarée, mais cette considération n'arrêtait pas le roi. Au premier mouvement d'Eugène sur Landrecies, Villars avait ordre d'inviter Ormond à s'écarter de sa route, si le général anglais refusait de s'éloigner, Villars devait passer outre, et engager le combat, « au hasard que les Anglais y fussent mêlés », plutôt que de laisser échapper une occasion que le roi considérait comme suprême et décisive[1].

Il semble donc que le 16 juillet dans la journée, en apprenant d'Ormond qu'Eugène marchait sur Landrecies et que lui-même s'éloignerait le lendemain, Villars n'eût qu'une seule chose à faire, exécuter les ordres du roi et aborder l'ennemi pendant sa marche de flanc. Il hésita pourtant. Fût-ce irrésolution, effet d'une perplexité, à tout prendre, assez naturelle? Fût-ce intuition soudaine d'un meilleur parti à prendre et qui fut pris quelques jours plus tard. La lumière ne se fera jamais complètement sur les sentiments qui agitèrent l'esprit mobile du maréchal, au moment de jouer sur une dernière carte les destinées de son pays qu'il aimait, et sa réputation de capitaine, à laquelle il tenait démesurément. Saint-Simon a cru à un moment de défaillance et l'a qualifié avec sa sévérité habituelle. Pour nous, qui savons faire la part des faiblesses humaines et qui n'ignorons pas de quel poids, dans les guerres malheureuses, pèse sur les caractères les mieux trempés, la responsabilité du commandement suprême, nous suspendrons notre jugement; nous laisserons parler les faits eux-mêmes, et nous ne croirons pas avoir diminué les droits de Villars à la reconnais-

[1] Le roi à Villars. Marly, 10 juillet 1712. Pelet, XI, 492.

sance de l'histoire, s'il résulte de notre exposé sincère, que, pour sauver la France, il dut, non seulement triompher de difficultés exceptionnelles, battre un ennemi redoutable, mais commencer par se vaincre lui-même.

Le 18 donc, au lieu de se porter résolument en avant, comme le lui commandaient les ordres du roi et la raison stratégique, Villars convoqua un conseil de guerre. Montesquiou, Puységur, Albergotti, Geoffreville et d'autres officiers généraux [1] y assistaient; il essaya de faire approuver par eux son projet de marche sur la basse Selle; il avait l'espoir d'y attirer l'ennemi à un « combat de plaine où », disait-il, « la valeur de la nation peut avoir la première part. » Le conseil fut unanime à repousser ce projet; tous les officiers présents offrirent de signer de leur nom leur opinion. Ils furent également tous d'avis qu'il fallait secourir Landrecies au plus tôt, et pour cela se porter sans tarder sur la Sambre, en tournant la Selle par sa source. C'était aussi, nous le savons, le plan recommandé par le roi : Villars ne pouvait faire autrement que de se soumettre, il le fit de bonne grâce. Il fut convenu qu'on marcherait le lendemain. En rendant compte au ministre de cette séance, Villars disait qu'il avait eu le regret de constater dans l'armée certains symptômes de faiblesse; mais, se hâtait-il d'ajouter, « au premier coup de canon tiré, tout le monde retrouvera son ancienne valeur. »

Le lendemain 19, tout s'ébranla, l'Escaut fut passé entre Crèvecœur et le Catelet; mais on fit très peu de chemin, il semblait que Villars s'avançât avec répugnance dans une direction qu'il n'avait pas choisie. Le 20, l'étape fut plus sérieuse, les troupes marchaient avec entrain, elles sortaient avec joie de leur longue inaction, et l'ardeur renaissait avec le mouvement. Villars s'arrêta à Cateau-Cambrésis et déploya son armée le long de la Selle, avec l'espoir qu'Eugène viendrait l'y attaquer; il l'attendit toute la journée du 21, se contentant d'envoyer dans toutes les directions de nombreux partis de cavalerie; lui-même alla de sa personne reconnaître les positions de l'ennemi. Il constata que son adversaire avait activement employé les inexplicables délais qu'il lui avait laissés. Eugène avait partagé son armée en deux corps : l'un tenait Landrecies investi et s'entourait d'une ligne de circonvallation déjà presque achevée; l'autre, placé sous son commandement immédiat, couvrait les opérations du siège dans des positions très bien choisies; déployée le long de l'Écaillon, elle avait sa droite à Bermerain, sa

[1] Parmi eux se trouvait le marquis de Silly, le correspondant secret de Voysin, qui envoya au ministre un compte-rendu de la séance, lequel se trouve au Dépôt de la guerre, vol. 2380, n° 15.

gauche à la Sambre, la forêt de Mormal derrière. On travaillait activement à un retranchement destiné à fermer le passage entre la source de l'Écaillon et la Sambre. Il était évident qu'Eugène était décidé à attendre l'attaque des Français et à ne pas se laisser distraire de son objectif, la prise de Landrecies. Villars comprit qu'il arrivait trop tard, et qu'il ne pouvait, sans de grandes difficultés, enlever les positions retranchées de l'ennemi; il prévint la cour des obstacles qu'il rencontrait, et demanda de nouveaux ordres.

En attendant le retour de son courrier, il chercha, dit-il [1] « à défaut d'une bataille dans un pays ouvert, une occasion qui fût aussi nuisible aux ennemis qu'une bataille ». Sa pensée fut ainsi ramenée aux lignes de Marchiennes, que son instinct militaire lui désignait comme le véritable point d'attaque. Tant que l'ennemi surveillait ces lignes avec toute son armée, on ne pouvait sérieusement songer à les forcer; mais maintenant qu'en se rapprochant de la Sambre, il s'était éloigné de Denain, n'était-ce pas là qu'il fallait frapper le coup décisif? Villars se le demandait avec une intensité d'attention croissante. La veille même il avait reçu du roi une lettre qui indiquait les mêmes préoccupations : « Ma première pensée, écrivait Louis XIV [2], avait été dans l'éloignement où se trouve Landrecies de toutes les autres places d'où les ennemis peuvent livrer leurs munitions et convois, *d'interrompre leur communication en faisant attaquer les lignes de Marchiennes*, ce qui les mettrait dans l'impossibilité de continuer le siège. Mais comme il m'a paru que vous ne jugiez pas cette entreprise sur les lignes de Marchiennes praticable, je m'en remets à votre sentiment et je ne puis que vous confirmer mes précédents ordres que je vous ai donnés pour empêcher le siège de cette place. » Le même jour Voysin écrivait au comte de Broglie : « S'il était possible dans ce grand éloignement (de Landrecies à Marchiennes), d'attaquer les lignes de Denain pour couper la communication, ce moyen paraîtrait le plus assuré et le moins hasardeux, pour les obliger à lever le siège, et vous feriez bien d'écrire vous-même à M. le maréchal de Villars. » Ainsi la véritable pensée du roi était l'attaque de Denain et, en insistant sur la marche vers Landrecies, il croyait se conformer au sentiment de Villars; celui-ci de son côté n'exécutait que par obéissance une opération qu'il jugeait très dangereuse; curieux exemple des malentendus qui peuvent se produire par l'abus de la correspondance et l'interversion des rôles. Le rôle du ministre est de préparer l'instrument de guerre, non de le manier. Sa fonction

[1] Villars au duc d'Ormond, 25 juillet 1712.
[2] Le roi à Villars. Fontainebleau, 17 juillet. D. G., 2580, nº 5.

est de bien choisir les chefs, non de les diriger; le devoir des chefs est de commander effectivement et de savoir prendre la responsabilité de leurs mouvements. Villars en sollicitant chaque jour des ordres, en affectant, dans sa fatigante correspondance, une excessive défiance de lui-même, avait obligé le ministre à sortir de sa réserve, à dicter les opérations de détail; on en voit les inconvénients. Heureusement, sous la pression de circonstances impérieuses, la lumière se fit dans l'esprit de Villars, son instinct d'homme de guerre se réveilla et lui inspira les habiles manœuvres qui devaient assurer le succès. Le roi d'ailleurs n'entendait pas entraver son initiative; tout en insistant avec énergie pour une action vigoureuse et prompte il lui écrivait [1] : « C'est à vous à déterminer et le temps et le lieu de l'action et à prendre tous les meilleurs arrangements pour y réussir. » Le 21, autorisé par ces paroles et par les regrets mêmes du roi, Villars se décida à faire attaquer Denain par un détachement de son armée, l'opération fut fixée au 22; MM. de Broglie et de Vieuxpont furent chargés de la diriger. Le prince de Tingry, qui commandait dans Valenciennes, eut l'ordre de sortir avec la garnison de la place et d'aborder à revers les lignes ennemies, tandis que les deux généraux les attaqueraient de front.

J'ai été voir, écrivit Villars le 21 au soir, comment nous pourrions attaquer le camp de Denain, à quoi l'on n'a pu songer que dans le temps que nous éloignions l'armée ennemie de l'Escaut, car, lorsqu'elle y avait sa droite, on ne pouvait le tenter avec aucune apparence de succès. Je compte donc faire demain toutes les démarches qui pourront persuader l'ennemi que je veux passer la Sambre, et je tâcherai d'exécuter le projet de Denain, qui serait d'une grande utilité. S'il ne réussit pas, nous irons par la gauche; je suis assez bon serviteur du roi, pour garder la bataille pour le dernier. Elles sont, comme vous le savez, dans la main de Dieu, et de celle-ci dépend le salut ou la perte de l'État; je serais un mauvais Français et un mauvais serviteur, si je ne faisais pas les réflexions convenables.

Cependant l'inaction de Villars avait éveillé l'attention vigilante du prince Eugène; il était informé, en outre, que la garnison de Valenciennes avait pris les armes; il conçut quelque soupçon et pour parer à toutes les éventualités, il fit rapidement reprendre à la droite de son armée, les anciennes positions de Quérénaing. Le 22, au matin, une partie de ces troupes, jointe à des détachements du camp de Denain, se porta sous les murs même de Valenciennes et fit un grand fourrage. Devant ce déploiement de forces,

[1] Le roi à Villars. Fontainebleau, 21 juillet 1712. D. G.

Tingry ne crut pas pouvoir sortir de la place; Broglie, averti à temps, renonça à l'attaque. « Ces deux messieurs ont jugé l'entreprise impossible, écrivit le soir même Villars à Voysin : j'en suis très fâché, mais quand ceux-là refusent, je n'irai pas offrir la commission à d'autres. Cette affaire ne pouvant s'exécuter, j'ai marché à la Sambre. »

On peut aisément se figurer les impressions de la cour en recevant coup sur coup ces dépêches contradictoires : le 20, hésitation à attaquer sur la gauche et demande de nouveaux ordres; le 21, annonce du projet sur Denain; le 22, abandon de ce projet, et reprise des vues sur la Sambre. A la première de ces lettres, le roi répondit par un blâme contenu et attristé. « Les ennemis ne manqueront pas de profiter du temps que vous leur donnez, la chose demande une détermination plus prompte... Vous pourriez prendre votre parti sur mes précédentes lettres, sans demander de nouveaux ordres... Je ne crois pas pouvoir mieux m'expliquer que j'ai fait par mes lettres précédentes. Mon intention n'est pas de vous engager à faire ce qui est impossible; mais tout ce qu'il est possible d'entreprendre pour secourir Landrecies et empêcher que les ennemis se rendent maîtres de cette place, *vous devez le faire* [1] ». La réponse à la seconde dépêche de Villars indique un mécontentement croissant et blâme formellement la reprise du projet sur Denain. C'est Voysin qui fut chargé d'exprimer le sentiment du roi sous une forme confidentielle et amicale [2] : il représenta au maréchal la grave responsabilité qu'il assumait en différant l'attaque et exposant Landrecies à être pris faute de secours. « Je souhaite fort que votre dessein sur le camp de Denain réussisse promptement, mais si cela manquait, vous auriez peut-être grand regret dans la suite... et si après toutes les réflexions que vous faites, Landrecies se trouvait pris, il semble que vous en prenez sur vous l'événement et les suites. » Cette fois, le reproche tombait à faux; quand il arriva à sa destination, Villars était maître de Denain. Sortant enfin d'une attitude qui avait trop duré, il avait su prendre sur lui l'événement, et la victoire avait justifié son initiative.

Comment ce revirement subit s'opéra-t-il, comment ce projet sur Denain, rejeté d'abord par Villars, adopté ensuite et abandonné par lui le même jour, fut-il repris de nouveau et victorieusement exécuté? Les ennemis de Villars, en tête desquels on ne s'étonnera pas de trouver Saint-Simon [3], attribuèrent ce change-

[1] Le roi à Villars. Fontainebleau, 21 juillet 1712. Pelet, XI, 71.

[2] Voy. le texte complet de la lettre dans Pelet, IX, p. 74.

[3] On connaît le procédé invariable de Saint-Simon, qui consiste à dire que toutes les batailles gagnées par Villars auraient été évitées ou perdues

ment à l'intervention du maréchal de Montesquiou, qui aurait triomphé des hésitations de Villars et l'aurait décidé à attaquer les lignes. Le lieutenant général de Vault, le grave et consciencieux auteur du grand travail historique publié par Pelet, incline vers la même opinion; il base surtout son sentiment sur le silence gardé

sans l'intervention d'un de ses subordonnés. A Friedlingen, Magnac; à Hochstædt, Dusson; à Denain, Montesquiou. Ce dernier, voyant les hésitations de Villars, aurait écrit à la cour pour proposer l'attaque de Denain, aurait reçu du roi l'approbation de son projet et l'ordre secret de l'exécuter, même malgré Villars : ainsi aurait-il fait, entraînant son chef inerte, qui suivant la queue de la colonne, ne serait arrivé à Denain que longtemps après la victoire gagnée. Tout ce roman s'évanouit devant les pièces officielles. La correspondance de Montesquiou avec Voysin est au Dépôt de la guerre; on n'y découvre pas trace de la mission qui lui aurait été donnée; bien plus, il résulte des documents analysés ci-dessus que Montesquiou, au conseil du 3 juillet, se prononça contre l'expédition de Denain; à celui du 18, il insista pour la marche sur Landrecies, et que le 21, la cour, loin de donner l'ordre de marcher sur Denain, blâma formellement Villars d'avoir repris un projet qu'elle avait conseillé, il est vrai, mais qu'elle avait positivement abandonné. Il n'y a au Dépôt de la guerre qu'une lettre du roi à Montesquiou du 27 juillet, le félicitant simplement de la part qu'il avait eue « dans le projet et dans l'exécution » et remarquant qu'il ne lui a « rien dit du détail de l'action »; une lettre de Voysin du même jour, félicitant Montesquiou « du concert avec lequel il a agi avec le maréchal de Villars », et enfin une réponse très courte de Montesquiou, du 29, dans laquelle il mentionne la peine qu'il a eue à faire exécuter une marche « qui n'était du goût de personne dans l'armée ». (Voy. ces pièces dans Pelet, XI, 503 et suiv.) Ce n'est que douze ans après, à l'occasion de sa nomination comme chevalier de l'ordre, que Montesquiou rédigea, avec ses souvenirs, une relation de la bataille assez malveillante pour Villars. (Pelet, XI, 539.) Il y reconnaît néanmoins qu'il passa l'Escaut avec lui et l'attendit pour attaquer le retranchement du camp. Il prétend qu'entre le passage de l'Escaut et l'assaut, Villars pensa à se retrancher, idée tellement absurde qu'elle n'est pas admissible : il prétend enfin, que l'armée étant encore près de Cambrai, c'est-à-dire vraisemblablement dans les premiers jours de Juillet, il proposa à Villars d'aller attaquer Denain en passant la Sensée au bac d'Aubencheul par une *marche secrète* et que Villars ne goûta pas cet avis. Si ce projet fut proposé, ce qui est fort douteux (puisque le 3 juillet Montesquiou se prononçait publiquement contre une opération analogue), Villars eut bien raison de le rejeter : il était impraticable; la marche d'une armée entre Bouchain et Douai occupées par l'ennemi ne pouvait pas être *secrète* pour les garnisons de ces villes; elle ne pouvait davantage être dérobée à Eugène, campé entre Valenciennes et le Quesnoy avec toute son armée. Le corps français engagé dans le quadrilatère Bouchain, Douai, Marchiennes, Denain, avec l'ennemi maître des ponts de l'Escaut sur son flanc, était exposé, en cas d'échec, à un désastre irréparable. N'oublions pas enfin que Saint-Simon lui-même a infirmé le témoignage de Montesquiou en nous disant (VII, 110) qu'il avait le goût de l'intrigue, des voies détournées et des instruments subalternes.

par Villars après l'action et l'absence au Dépôt de la guerre de tout rapport adressé par lui sur la bataille du 24 : cet argument s'écroule devant ce fait, que nous avons retrouvé en Angleterre dans les papiers d'Ormond la relation même du maréchal; écrite quelques heures après la victoire, elle a tous les caractères de la sincérité[1] : il en ressort que Villars, n'ayant pas réussi le 18 et le 19 à amener l'ennemi à un combat dans les plaines de la basse Selle, ne se soucia jamais de l'aborder dans ses positions retranchées devant Landrecies et que toutes les démonstrations qu'il fit du côté de cette place n'eurent d'autre but que d'y attirer l'ennemi et de l'amener à dégarnir le point qu'il avait résolu d'attaquer. Nous retrouvons dans cette conception stratégique la manœuvre favorite de Villars, et la marque de son empreinte : c'est la manœuvre de Friedlingen et de Stollhofen, celle qui avait assuré la prise de Kehl et devait assurer celle de Landau : à savoir une série de mouvements trompant l'ennemi, puis, au moment favorable, une contre-marche rapide portant toutes les forces concentrées sur le point secrètement choisi, enfin une attaque si brusquement et si vigoureusement menée, que la position était enlevée avant que l'ennemi, revenu de son erreur, ait eu le temps de la réparer. Le plan est bien de Villars : qu'il ait hésité, mis longtemps à le discerner, à l'adopter, paru faiblir avant de l'exécuter, soit! Tout homme a ses imperfections et nous n'avons jamais dissimulé celles de Villars : que dans ces heures d'angoisse solitaire et d'intimes perplexités, il ait été bien conseillé et utilement soutenu par Montesquiou, nous l'admettons sans peine. Montesquiou avait de réelles qualités militaires; dégagé des responsabilités du commandement en chef, il avait l'esprit plus libre et la décision plus facile. Villars le consultait dans toutes les circonstances importantes, tous ses mouvements étaient concertés avec lui : il reconnut loyalement[2] la part qui lui revenait dans la conception et l'exécution de l'opération sur Denain; mais de même que vaincu il eût seul porté la responsabilité de la défaite, vainqueur, il a droit à la meilleure part de gloire.

Le 22 juillet, nous l'avons déjà dit, Villars était à Cateau-Cambrésis. C'est là que, vers midi, il reçut les rapports de Broglie, lui annonçant qu'il renonçait à attaquer Denain. Il lui fut alors démontré que l'opération sur ce camp, telle qu'elle était comprise dans le cabinet du roi, c'est-à-dire une diversion exécutée par un détachement, était impossible. Pour prendre Denain, il fallait en

[1] Nous l'avons imprimée à la suite du tome III des *Mémoires* de Villars.
[2] Villars au roi, 24 juillet. Villars à Voysin, 29 juillet. (Pelet, XI, 496, 506.)

écarter l'ennemi et y employer toute l'armée. Qu'on donnât suite au projet ainsi modifié, ou que l'on se décidât à essayer de débloquer directement Landrecies, il fallait se porter sur la Sambre. C'est ce que fit Villars; dans l'après-midi il passa la Selle, et laissant sa gauche au Cateau, il s'établit avec sa droite au petit village de Mazinghien, sur la Sambre. Informé de ce mouvement, Eugène, sans quitter son quartier général de Bermerain, rapprocha aussi sa gauche de la Sambre et garnit de troupes et d'artillerie le retranchement à peine achevé qui joignait cette rivière à la source de l'Ecaillon. L'attaquer dans ces positions était fort difficile; le seul moyen d'aborder l'ennemi avec quelques chances de succès était de passer la Sambre, de tâcher d'empêcher Eugène de la passer à son tour, et d'attaquer la circonvallation de la rive droite. Albergotti et Geoffreville, qui avaient été reconnaître le terrain, déclaraient l'opération praticable. Villars l'adopta en apparence. Dès le 23 au matin les colonnes se massèrent sur les bords de la rivière; on commença ostensiblement des ponts au Catillon et près de l'abbaye de Fémy, le bruit se répandit dans le camp que la bataille était proche et y excita tous les esprits. Cependant la pensée de Villars était ailleurs et son parti était pris. Une fois bien décidé, il n'hésite plus : l'homme d'action se réveille, il se retrouve avec ses qualités d'activité, de décision, de prévoyance. Enfermé avec Montesquiou et ses cinq officiers d'état-major [1] Contades, Puységur, Beaujeu, Monteviel et Bongars, il combine avec eux tous les détails de la journée du lendemain. L'opération est des plus délicates qui se puisse tenter. Il faut faire devant l'ennemi, et à son insu, une marche de flanc de huit à neuf lieues, passer une rivière et enlever des retranchements bien défendus, avant que l'ennemi ait eu le temps de venir prendre l'assaillant en queue. La première condition du succès est le secret le plus absolu; pour tromper l'ennemi, il convient d'abord de tromper les siens : « Toutes les ruses petites ou grandes [2] » sont bonnes et ne sont pas négligées. Aucun des chefs de corps n'est prévenu; tous croient à une attaque sur Landrecies et s'y préparent : Albergotti vient même la discuter avec Villars; il la trouve très hasardée, il croit de son devoir d'en signaler à son chef les dangers : « Allez vous reposer quelques heures, M. d'Albergotti, se contente de lui dire Villars, à trois heures du matin vous saurez si les retranchements de l'ennemi sont aussi bons que vous le croyez. »

On travaille bruyamment aux ponts sur la Sambre, des escouades

[1] On les appelait alors *officiers du détail.*
[2] *Mémoires* de Villars, III.

ouvrent des passages pour l'artillerie dans les bois de Fémy, sur la rive droite, d'autres coupent des fascines pour combler le fossé de la circonvallation, tous les travaux s'exécutent avec entrain et ardeur. Poussant la prévoyance plus loin, Villars n'envoie pas de courrier à Versailles; il a mandé la veille au roi qu'il renonçait provisoirement à l'entreprise sur Denain, il le laisse dans l'inquiétude [1] que lui cause cette nouvelle évolution; s'il écrit, ce sont des billets destinés à tromper l'ennemi [2]. Vers midi, il envoie tous ses hussards battre la plaine entre l'Escaut et la Selle jusqu'à la hauteur de Bouchain, afin qu'aucun coureur ennemi ne puisse passer d'une rivière à l'autre et surprendre le mouvement qui se prépare.

Eugène avait été informé des dispositions prises sur la Sambre; tout semblait lui démontrer que l'intention de son adversaire était de débloquer Landrecies; mais la longue inaction de Villars lui faisait douter de son audace : il ne quitta pas son quartier général de Bermerain. Néanmoins il prit, à tout événement, ses dispositions de combat, serrant sa gauche sur la place, rappelant à lui le corps de droite, sauf six bataillons qui furent laissés dans les lignes de Thiant, sur la rive droite de l'Escaut.

Cependant le jour tombait : le moment d'agir était venu; les officiers de détail vont porter les ordres de marche à tous les chefs de corps. Ceux-ci croient à une erreur et protestent, mais les ordres étaient formels, on obéit; les soldats, voyant qu'on leur fait tourner le dos à l'ennemi, croient à une nouvelle défaillance; des murmures se font entendre; Montesquiou, qui préside lui-même à l'exécution des détails, est obligé d'insister. A l'entrée de la nuit, tout s'ébranle selon l'ordre convenu. En tête marche Vieuxpont avec trente bataillons, une brigade d'artillerie et les équipages de pont. Broglie le suit avec sa cavalerie : il a pour mission de surveiller la colonne et d'empêcher qu'aucun homme ne s'en détache. Albergotti vient ensuite avec vingt bataillons et quarante escadrons. Coigny effectue, avec sa cavalerie, une démonstration sur la rive droite de la Sambre, en face de Landrecies; puis, aussitôt la nuit close, il repasse sans bruit la rivière et fait l'arrière-garde de l'armée. On marche toute la nuit sans obstacle, parallèlement à l'Escaut et à la Selle,

[1] Le roi attend votre courrier : ce ne sera pas sans quelque espèce d'inquiétude. Voysin à Villars, 23 juillet. D. G.

[2] De ce nombre est un billet écrit à M. de Saint-Frémont et dont l'original est au Dépôt de la guerre. Saint-Frémont commandait la place de Maubeuge et n'était pas sous les ordres directs de Villars. Villars lui annonce qu'il va passer la Sambre : s'il avait réellement eu cette intention, il eût commis une grave imprudence en la consignant sans motif dans une lettre insignifiante qui avait toutes les chances d'être interceptée par les coureurs ennemis.

dans la plaine qui sépare ces deux cours d'eau. Au point du jour, c'est-à-dire vers quatre heures du matin, les têtes de colonnes atteignent l'Escaut, près du moulin de Neuville : les soldats sont fatigués de cette longue marche dans les ténèbres ; les chevaux qui traînaient les lourds équipages de pont, exténués et de qualité médiocre, n'ont pu suivre : il se produit un temps d'arrêt qui amène un moment d'hésitation : on parle de camper sur place et de se retrancher. Montesquiou combat cette idée absurde ; Villars, accouru dans sa chaise de poste, occupe gaiement le temps en faisant manger aux troupes une bouchée. Cependant les pontons ont rejoint ; on procède fiévreusement à la construction de trois ponts. Il est sept heures du matin : les éclaireurs ennemis commencent à paraître de l'autre côté de l'Escaut. Il n'y a pas un instant à perdre, il y va du salut de l'armée et de la France.

Vers le même moment, Eugène, prévenu du mouvement de Villars, s'est rapidement porté à cheval, avec quelques officiers, sur une hauteur d'où il pût découvrir l'armée française. Parmi les aides de camp qui l'accompagnent se trouve le jeune Maurice de Saxe, le futur vainqueur de Fontenoy, alors âgé de dix-sept ans, volontaire au service de l'empereur ; il nous a laissé un récit de cette chevauchée matinale[1]. Eugène voit des régiments français massés dans le coude de l'Escaut : il ne leur suppose pas l'intention de passer la rivière ni la hardiesse d'attaquer ses retranchements ; Villars n'a plus de ces audaces. « Allons dîner », dit-il à son escorte. S'il avait compris ou mieux jugé son adversaire, il pouvait lui créer les plus sérieuses difficultés ; il avait le temps de ramasser une force suffisante et d'atteindre l'armée française à cheval sur l'Escaut, c'est-à-dire dans la position la plus dangereuse de toutes. « Elle était perdue, » écrit le maréchal de Saxe. La confiance injurieuse d'Eugène la sauva : il devait payer cher ce mouvement de dédain. A peine était-il à table qu'un courrier d'Albermarle vint lui annoncer que les Français avaient passé l'Escaut et faisaient mine de l'attaquer. Il était dix ou onze heures : Eugène saute à cheval et court à bride abattue vers Denain en donnant à ses troupes l'ordre de se former et de le suivre. Mais il était trop tard : l'occasion était perdue.

Villars, aussitôt ses trois ponts achevés, avait fait passer Broglie et sa cavalerie. Celui-ci ramenait sans peine quelques patrouilles ennemies, se portait au galop à Escaudain, à travers la plaine unie, y abordait la double ligne qui menait de Marchiennes à Denain, ce chemin fortifié que l'ennemi, dans sa confiance dédaigneuse, appe-

[1] *Rêveries du maréchal de Saxe*, liv. II, ch. v.

lait déjà « le grand chemin de Paris » ; il franchissait avec ses chevaux l'épaulement dégarni de troupes, trouvait un convoi de pain qui cheminait vers Denain sous la protection de deux bataillons, tombait sur l'escorte, la dispersait, s'emparait des voitures, et, s'établissant solidement en travers de la route, coupait la communication avec Marchiennes. Pendant ce temps, le corps de Vieuxpont a passé l'Escaut à son tour. Villars a défilé en tête de la brigade de Navarre; il est à cheval; il a mis son buffle des jours de bataille, celui « qui lui porte bonheur ». Son entrain se communique aux soldats, qui traversent gaiement, dans la boue jusqu'aux genoux, les marais qui bordent le fleuve. Les colonnes se forment dans la plaine, la traversent sans obstacle, pénètrent à la suite de Broglie, près d'Escandain, entre les lignes fortifiées. Laissant Montesquiou les disposer pour l'attaque à mesure qu'elles arriveront, Villars retourne aux ponts; le défilé des troupes est trop lent à son gré. Il s'attend à voir paraître Eugène par la Selle et tomber sur son arrière-garde; crainte de surprise, il la fait mettre en bataille, appuyée aux lignes que l'ennemi a faites l'année précédente autour de Bouchain. Les troupes attendent ainsi leur tour de passer l'Escaut.

Ces précautions étaient inutiles. Eugène n'a pas pris au sérieux l'opération de Villars et n'a pas fait le mouvement qui aurait pu si gravement la compromettre. Arrivé seul de sa personne à Denain, vers midi, il a vu les têtes de colonnes françaises en marche et compris sa faute. Il s'est hâté de faire sortir du camp la cavalerie, désormais inutile, ainsi que les bagages en danger, et d'y faire entrer les six bataillons qui gardaient les lignes de Thiant; puis, recommandant à Albermarle de tenir jusqu'à la dernière extrémité, il est retourné au galop au-devant de ses troupes presser leur marche.

Tout l'avenir de la journée dépend de la célérité : la victoire sera au premier qui atteindra les ponts qui joignent le camp de Denain à la rive droite de l'Escaut. Bientôt les colonnes autrichiennes apparaissent sur les hauteurs de Quérénaing : il leur faut moins de deux heures pour arriver. Montesquiou les voit; il n'a encore disposé pour l'attaque que trente-trois bataillons; il veut les lancer en avant sans attendre Villars et le reste de l'armée. Contades, le fidèle major général de Villars, le supplie de ne pas faire à son chef l'injure et le chagrin d'attaquer sans lui; Montesquiou attend; Villars, prévenu, accourt avec Albergotti; on décide l'assaut immédiat; Albergotti demande à faire des fascines pour combler le fossé du camp : « Croyez-vous, lui répond Villars en montrant l'armée d'Eugène, que ces messieurs nous en donnent le temps? Les fascines

seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé. » Et il donne l'ordre de marche.

Les trente-trois bataillons sont disposés en onze colonnes; chaque colonne de trois bataillons déployés, précédés des grenadiers et piquets qui forment comme une quatrième ligne; dans l'intervalle des colonnes sont les petites pièces de campagne qui tirent tout en marchant. A la droite des lignes sont les deux maréchaux de France, à la gauche, Albergotti. Les officiers généraux sont distribués dans les colonnes, les colonels marchent en tête de leurs régiments. Ce sont, outre ceux que nous avons déjà nommés, le prince d'Isenghien, le prince Charles de Lorraine, le marquis de Mouchy, le duc de Mortemart, MM. de Dreux, de Nangis, de Tourville, qui fut tué, de Meuse, qui fut blessé, Brendlé, Rosel, La Vallière et tant d'autres, l'élite de l'armée et de la noblesse françaises. Ainsi que l'a prédit Villars, le premier coup de canon a dissipé toutes les hésitations des derniers jours. L'infanterie, vigoureusement menée, voyant clairement le but et sentant la gravité des circonstances, a retrouvé ses incomparables qualités offensives. Elle marche en ordre admirable, comme à la parade, l'arme au bras sans tirer un coup de fusil : son canon seul envoie de temps à autre d'inoffensives volées. L'artillerie du camp répond, au contraire, par de meurtrières décharges; les boulets, puis la mitraille font, dans les rangs, de sanglantes trouées. Arrivées à portée de mousquet, les colonnes sont accueillies par le feu le plus vif; elles continuent, sans broncher, leur marche ferme et silencieuse; à vingt pas, le feu redouble; plus de quinze cents hommes déjà jonchent la terre. Deux bataillons seulement hésitent et « font un coude » ; les trente autres, poussés en avant par l'ivresse communicative de la charge, descendent dans le fossé, toujours l'arme au bras, et escaladent le retranchement palissadé. Les Hollandais, stupéfaits, dominés par l'ascendant moral de cette fière attitude, n'attendent pas le choc; ils reculent. Le torrent humain bondit par-dessus l'épaulement et déborde de toutes parts; fusillés à bout portant, poursuivis la baïonnette dans les reins, les Hollandais tourbillonnent; ils courent à l'Escaut; le pont de Denain s'écroule sous la masse accumulée des premiers fuyards; il n'y a plus d'issue; tout est tué ou pris. Le comte d'Albermarle a essayé en vain de tenir avec un petit groupe d'hommes déterminés dans les cours de l'abbaye : il est cerné et obligé de se rendre; il remet son épée à Villars lui-même, ainsi que le prince d'Holstein, le prince d'Anhalt et plusieurs officiers généraux.

Eugène, arrivé sur la rive droite de l'Escaut avec ses premières colonnes, ne peut qu'assister impuissant au désastre. Le pont de Prouvy n'a pas été coupé : il y court; mais Tingry, sorti de Valen-

ciennes avec sa garnison, l'occupe en force. Eugène engage à travers le fleuve une fusillade sans effet; l'infanterie française à l'abri derrière les retranchements conquis, y répond victorieusement; après avoir inutilement fait tuer sept ou huit cents hommes, Eugène renonce à passer le fleuve, et mordant ses gants de dépit, donne l'ordre de la retraite.

Tel fut le combat de Denain : combat justement célèbre, parce que ses conséquences dépassèrent de beaucoup les résultats immédiats de la journée; un camp retranché enlevé d'assaut, dix-sept bataillons ennemis détruits, beaucoup de canons pris, des trophées militaires, c'étaient certainement des avantages sérieux et glorieusement acquis, mais ils laissaient intacte l'armée d'Eugène, dont la masse principale n'avait été entamée ni dans son organisation ni dans son prestige et restait redoutable. A ne juger que les apparences extérieures des choses, il semblait que le coup ne fût pas décisif et qu'Eugène pût, par un effort énergique, en réparer les effets. Mais on sait le rôle des causes morales dans les péripéties de la guerre; la confiance en soi et dans les instruments dont on dispose, cet élément primordial du succès, a changé de camp : dans l'armée française, si prompte à renaître, elle réveille toutes les qualités de la nation; Villars lui-même, qui a toutes les aptitudes, bonnes ou mauvaises, de la race, retrouve l'activité, la décision, les inspirations qui paraissaient sommeiller; les coups se succèdent, rapides, pressés, frappés au bon endroit; dès le soir même de la bataille, Broglie a couru avec sa cavalerie investir Marchiennes; mais la place est forte, entourée de marais, il faut un siège en règle. Villars, voulant reconnaître la part qui revient à Montesquiou dans le grand succès de la veille, le charge de le conduire; en six jours de tranchée, la place est forcée, sa garnison prisonnière de guerre, cent quarante balandres chargés de vivres et de munitions, soixante pièces de canon, le matériel de siège, toutes les ressources accumulées à grands frais par l'ennemi, sont pris ou noyés dans la Scarpe. Eugène lève le siège de Landrecies et, abandonnant sa grosse artillerie, remonte du côté de Mons. Saint-Amand, Douai, le Quesnoy, Bouchain, sont repris coup sur coup, sous ses yeux, sans qu'il tente aucun mouvement pour sauver ces conquêtes chèrement achetées; c'est à son tour d'hésiter et de regarder faire. Paralysé par les Hollandais découragés, sans argent pour maintenir la fidélité des troupes auxiliaires, il abandonne la campagne. A Utrecht, les plénipotentiaires français ont relevé la tête, la paix se signe avec la Hollande et la Savoie : la France a retrouvé sa frontière du nord. L'Autriche n'accepte pas l'échec, elle n'a pas renoncé à entamer la frontière du Rhin et à garder celle des Pyrénées; elle

veut continuer la guerre, mais l'impulsion partie de Denain se continuera aussi. Villars, l'année suivante, dans une dernière et brillante campagne, prendra Landau et Fribourg, devant Eugène paralysé et impuissant; il assurera à la France ses frontières nécessaires et effacera la trace de neuf années de revers.

Une seule journée a amené ces grands résultats : c'est son titre à l'attention de l'histoire, la juste cause de la notoriété et de la gloire qu'elle a attachées au nom de Villars. Mais ce serait n'envisager les choses que d'un seul côté et manquer à la justice, que de ne pas associer à cette gloire tous les éléments qui ont concouru au succès. Mis à la tête de troupes vaincues et dénuées de tout, en face de deux adversaires redoutables, Villars a su, en trois années d'efforts, luttant contre des difficultés inouïes, triomphant de ses propres défauts, résister d'abord avec honneur, puis vaincre avec gloire; mais cette armée, dont il a su mettre en œuvre les qualités assoupies, qu'elle n'était pas sa valeur! Cette cavalerie qui disputait si brillamment l'effroyable champ de bataille de Malplaquet, cette infanterie qui le quittait en si bon ordre, et qui, trois ans plus tard, enlevait, l'arme au bras, les retranchements de Denain, c'étaient les régiments que le patient génie de Louvois avait créés, où le sentiment militaire, l'esprit de sacrifice, la fierté du métier, la cohésion des soldats et des officiers, étaient poussés à un point qui ne fut jamais dépassé; et, au sommet de cette forte organisation, comme le cœur faisant vibrer tous ces cœurs, inspirant et résumant toutes les énergies de la patrie, Louis XIV. Fort de son pouvoir incontesté, appuyé sur un peuple fidèle, plus grand dans l'adversité que dans la prospérité, espérant contre toute espérance, il soutient les courages, dirige la résistance, veille à tout; quand le chef d'armée devenu modeste, hésite, discute, il presse, réfute les objections, montre l'occasion favorable, désigne le point à frapper, exige le combat et impose la victoire. Si la France envahie, menacée dans son existence, a retrouvé ses frontières et son honneur, sachons le reconnaître, c'est qu'elle avait une armée, un capitaine et un roi.

VOGÜÉ.

NAPOLÉON ET SES DÉTRACTEURS

PAR LE PRINCE NAPOLÉON[1]

Les détracteurs de Napoléon Bonaparte ont fait fausse route dans ces derniers temps. C'est à grands traits, par les grandes lignes, d'après le mal qu'il a fait et qu'il a légué, qu'on doit le juger et, au besoin, le condamner, et non pas par les petits côtés qu'exploitent les commérages de salons, la chronique des frondeurs, les médisances des mécontents et les passions de parti. Le journalisme peut avoir ses *reporters* en un temps où mieux vaut être bien informé que bien inspiré ; l'Histoire n'en a pas. Elle étudie de haut la vie des hommes célèbres, leurs actes publics, ce qui, dans leur physionomie et leur caractère, explique leur influence sur leur pays et leur temps. Elle croirait déchoir, si elle regardait, par le trou de la serrure, leur chambre à coucher ou leur cabinet de toilette. Ceux qui, sous prétexte de rapetisser Bonaparte, s'acharnent à le déchiqueter, ont tort de négliger deux détails de quelque importance; le premier, c'est que sa mémoire est punie par où il a péché, et que le silence imposé, sous l'empire, à tous les organes honorables et avouables de la publicité dut nécessairement multiplier les anecdotes apocryphes, les nouvelles à la main, les gazettes clandestines, et créer à la curiosité ou à la malice des contemporains un soupirail, pour suppléer aux portes et aux fenêtres; le second, c'est que, faudrait-il croire à toutes les calomnies accumulées contre la vie privée de Bonaparte, contre Bonaparte en pantoufles et en famille, il serait encore moins vicieux que César, lequel fait pourtant, à sa date, une assez bonne figure. « César, a dit Chateaubriand, l'homme le plus complet de l'histoire, puisqu'il réunit le triple génie du politique, de l'écrivain et du guerrier. » Ces paroles sont de 1825. A cette époque, on ne s'était pas encore demandé si, par hasard, chez le captif de Sainte-Hélène, l'écrivain ne serait pas presque l'égal du législateur et de l'homme de guerre.

[1] Calmann Lévy.

Quoi qu'il en soit, ces éplucheurs de lauriers, que le prince Napoléon appelle spirituellement les *déboulonneurs de la Colonne*, ont fait beau jeu à l'avocat contre les accusateurs. Si son prodigieux client doit être définitivement condamné, que ce soit devant les grandes assises de l'humanité, avec la conscience publique pour réquisitoire, et non pas en police correctionnelle, entre un étudiant qui aurait insulté un sergent de ville et un ivrogne qui aurait battu sa femme.

Avant d'aborder ce que le plaidoyer a de révoltant pour les royalistes et de contraire à la vérité historique, passons rapidement en revue les écrits auxquels réplique le prince Napoléon. M. Taine d'abord : sa longue et laborieuse étude sur Napoléon est indigne de son talent. On a peine à reconnaître l'éminent auteur des *Origines de la France contemporaine*, dans ces procédés de dissection à l'aide d'instruments de chirurgie qui ne sont pas même de bonne trempe. Si vaste que soit l'amphithéâtre, le cadavre est trop grand pour y tenir. — « M. Taine, dit le prince Napoléon, est un entomologiste. La nature l'avait créé pour classer et décrire des collections épinglées. » Il y a du vrai dans cette appréciation excessive. L'esprit de système, chez M. Taine, cesse d'être une méthode pour devenir un *tic*. Même au point de vue purement littéraire, rien de plus pénible pour le lecteur que ces perpétuels renvois, qui coupent la page en deux parties égales; l'une pour le texte original, l'autre pour les documents à consulter. Maintenant, quels sont, généralement, ces documents, — je ne dis pas ces *autorités*, — qu'invoque M. Taine?

Le plus sérieux de tous, se rencontre dans les *Mémoires du prince de Metternich*. Mais, si le prince de Metternich fut un personnage éminent, n'est-il pas un juge ou un témoin quelque peu suspect? Pour les hommes d'État, qui, pendant les quinze premières années du siècle, dirigèrent la politique des grandes puissances européennes, Bonaparte devait être un effroyable cauchemar. Sans cesse, à coup de victoires, il humiliait leur patriotisme, déchirait leurs programmes, bouleversait leurs plans. Il jetait son arithmétique à travers leurs calculs, l'imprévu à travers leurs prévisions, l'invraisemblable à travers leurs vraisemblances. Ses conquêtes et les annexions qui en résultaient, avaient pour effet, en accroissant démesurément la France, d'amincir en proportion les autres empires et, par conséquent, de diminuer l'importance des ministres comme des souverains. Bonaparte tenait les chancelleries dans ses mains, et se faisait si complaisamment un jeu de les aplatir, qu'on pouvait le soupçonner de rêver la monarchie universelle. Dès lors, quoi d'étonnant si les hommes d'État dont je parle le prirent de

plus en plus en haine, et si cette haine s'exhala plus tard en accusations injustes et en calomnies? Chacun d'eux y apporta son caractère particulier : Pozzo di Borgo, ses rancunes héréditaires et ses animosités de famille; M. de Metternich, le sentiment d'une mission qui flattait son orgueil; il se croyait prédestiné à soutenir le vieux monde, que Bonaparte ne se lassait pas de décrocher. A ses yeux, — et ce n'est pas le livre du prince Napoléon qui lui donnerait un démenti, — son formidable antagoniste personnifiait la révolution; la révolution transformée, assouplie, domptée, servile sous ce nouvel aspect de despotisme, mais vivace et prête à reparaître plus tard avec tous ses éléments de désordre, de rébellion, de destruction et d'anarchie; la révolution d'autant plus intimement liée à son maître, d'autant plus pressée de lui lêcher les mains, que, en la ramassant agonisante dans la boue du Directoire et dans le sang de la Terreur, il l'avait sauvée au moment où, de guerre lasse, elle allait se livrer à la royauté.

Après le prince de Metternich, nous n'avons plus qu'à descendre. Ce qu'on peut faire, dire ou écrire de plus charitable en faveur de l'abbé de Pradt, c'est refuser de le prendre au sérieux. L'*Aumônier du dieu Mars*, ainsi qu'il se qualifiait lui-même, eut à peine mérité d'être aumônier d'un corps de garde de soldats du train. Guêpe du coche impérial, courtisan greffé sur émigré, il y avait en lui du faiseur, de l'intrigant, du hâbleur et du libelliste; souvent il échappait à l'odieux par le ridicule. Il écrivit avec aplomb : « L'empereur a été surpris laissant, du plus profond d'une noire rêverie, échapper ces paroles mémorables : « Un homme de moins, et « j'étais maître du monde. » Quel est donc cet homme qui, participant en quelque sorte du pouvoir de la divinité, a pu dire à ce moment : *Non amplius ibis?* — Cet homme, c'était moi! » L'homme, dirons-nous à notre tour, qui a pu écrire une pareille énormité, est jugé et classé; je m'étonne également que le prince Napoléon ait cru devoir réfuter un pareil témoignage, et que M. Taine ait cru pouvoir l'invoquer. Cette vanité phénoménale, cette habitude de jactance, cette incroyable satisfaction de soi-même, faisaient de l'abbé de Pradt un fort mauvais diplomate; car, lorsqu'on est trop content de soi, on offre à autrui une prise trop facile; l'on n'a que bien peu de chance de réussir à déguiser ou à taire sa pensée, lorsqu'il suffit d'un compliment ou d'une flatterie pour amener à la trahir. La méfiance est une des plus essentielles vertus diplomatiques; et comment pourrait se méfier celui qui a trop de confiance en sa propre sagacité? On le trompe par cela même qu'il lui semble impossible d'être trompé. L'abbé de Pradt, dans son ambassade en Pologne, entassa indiscrétions sur maladresses; il com-

pliqua de mauvais vouloir son incapacité présomptueuse ; il échoua ; son échec le mit en disgrâce, et sa disgrâce en fit un ennemi de l'empereur. Il n'y a rien là que de logique, et le discrédit du personnage achève d'invalider ses diatribes.

J'ai lu, dans le temps, les *Mémoires* de Miot de Mélito ; je crois même en avoir rendu compte. Le prince Napoléon nous fait remarquer que ces *Mémoires* posthumes furent publiés longtemps après la mort de l'auteur, par son beau-fils, M. de Fleischmann, général allemand, très hostile à Bonaparte. S'ils renferment, surtout à propos du meurtre du duc d'Enghien, quelques détails accablants pour le meurtrier, ils ne font ni aimer ni estimer Miot, dont l'impiété grossière déborde à chaque page de son livre. Bourrienne est pire encore. On ne peut que mépriser les palinodies d'un secrétaire intime, qui, comblé des bontés de son maître, initié à quelques-uns de ses secrets d'intérieur, le vole impudemment, est pris la main dans le sac, congédié comme un valet infidèle, et se venge dans des *Mémoires* gorgés de fiel, où quelques vérités s'entremêlent de beaucoup de mensonges. C'est l'éternelle histoire des femmes de chambre, confidentes de leur maîtresse, profitant de ses confidences pour faire tripler leurs gages et se faire donner robes et chapeaux, et, le jour où on les chasse parce qu'elles ont comblé la mesure, s'acharnant à flétrir la réputation de celle dont elles exploitaient la confiance.

Femme de chambre indiscrète ou vindicative ! Ces mots furent prononcés lorsque parurent les *Mémoires* de Mme de Rémusat. La situation de cette femme d'esprit était fort délicate. En 1802, à l'époque de la refonte, M. et Mme de Rémusat étaient fort pauvres. Un coup de baguette du magicien, encore premier consul, bientôt empereur, fit du mari un fonctionnaire quelconque, attaché à la maison consulaire, de la femme une dame pour accompagner, plus tard dame du palais. C'était la fortune et la pleine lumière succédant à la gène et à l'obscurité. Que se passa-t-il dans l'imagination fort éveillée de cette femme de vingt-deux ans, beaucoup plus jeune que son époux, qui ne ressemblait guère à un héros de roman ? Le prince Napoléon aurait mieux fait, selon nous, dans l'intérêt même de sa cause, de s'abstenir de toute allusion à une légende très peu authentique, d'après laquelle Mme de Rémusat, fascinée, éblouie, comme presque toutes ses contemporaines, par la gloire du Premier consul, aurait rêvé d'être sa Montespan. Quand on se plaint des *cancans* d'antichambre, (le mot est de lui), il ne faut pas être *cancanier*. Egérie, oui ; Montespan, non. La note juste se trouve dans ces quelques lignes : « La plupart de mes compagnes étaient plus belles que moi... Il semblait que nous

eussions fait tacitement cette sorte de pacte, qu'elles charmeraient les yeux du Premier consul, quand nous serions en sa présence, et moi je me chargerais de plaire à son esprit. »

Rien de plus difficile que de pénétrer, à l'aide d'inductions et de conjectures, dans la vie intime de Napoléon Bonaparte et ses secrets amoureux. Pour qu'un souverain ait une maîtresse en titre, il faut que sa grandeur l'attache au rivage, et c'est l'effet contraire que produisait la grandeur du héros des campagnes d'Italie et d'Égypte. Sa gloire était trop remuante pour lui permettre de se fixer sur un jeune visage, de faire d'un caprice une passion et d'une passion un lien. La nature même de son génie excluait ces délicatesses de sentiment, ces tendresses de cœur, ces effusions où une âme se livre tout entière; menue monnaie blanche de l'amour qui n'a pas toujours l'occasion de se solder en lingots. Il n'était donc pas tout à fait déraisonnable de se figurer que le jeune conquérant alternerait entre des fantaisies sans conséquence qui le distrairaient de la maturité de Joséphine et seraient uniquement déterminées par les agréments extérieurs, et une affection plus calme où il se reposerait de ses fatigues en s'appliquant à n'avoir que de l'esprit. Mme de Rémusat, spirituelle, sérieuse, presque savante, finement enjouée à ses heures, modèle de la causerie de salon, ambitieuse surtout pour son fils, put, sans invraisemblance, prétendre à ce rôle tempéré, où pas n'était besoin de jouer les grandes coquettes pour être jeune première. Son illusion dura peu. La situation de M. de Rémusat et la sienne à la cour du nouvel empereur s'effacèrent de plus en plus : « Je finis, dit-elle, par souffrir de mes espérances trompées, de mes affections déçues, des erreurs de quelques-uns de mes calculs. » En outre, le voyage à Boulogne, les longues causeries en tête à tête, les commentaires malicieux qui suivirent, alarmèrent la jalousie de la pauvre Joséphine, dont les soupçons pouvaient se comparer à des papillons qui voltigent, ne sachant où se poser. Les liaisons purement spirituelles sont charmantes; mais elles ont cet inconvénient, que, dès que l'innocence en devient suspecte, elles sont plus vite sacrifiées par le principal intéressé; ce qui, entre parenthèses, est bien humiliant pour l'esprit.

On comprend que, dans de semblables conditions et avec de tels antécédents, les *Mémoires* de Mme de Rémusat portent tous les caractères de la plus évidente partialité. Même dans les circonstances ordinaires, les femmes sont rarement impartiales, parce que la *sensibilité* ne l'est pas. Il y a toujours, *à côté*, un détail inaperçu, un motif de préférence, une impression nerveuse, qui trouble le jugement. Qu'est-ce donc, lorsque tout se ressent d'une vive

blessure, l'ambition maternelle, la vanité féminine, les intérêts de fortune, et lorsque, l'idole tombée, chaque page hostile devient une lettre de crédit auprès du nouveau gouvernement? Ce que l'on comprend moins, c'est que, dans une famille où tout le monde a ou avait de l'esprit, on ait exposé Mme de Rémusat, par une publication imprudente, à un parallèle inévitable entre ses *Lettres* et ses *Mémoires;* ses *Lettres*, écrites au jour le jour, pendant la période d'illusion, d'enthousiasme et d'espérance, et ses *Mémoires* rédigés après coup, sous l'influence d'importuns souvenirs, de déceptions et de rancunes; ses *Lettres* où l'on rencontre des pages telles que celle-ci : « Quel empire, mon ami, que cette étendue de pays jusqu'à Anvers! Quel homme que celui qui peut le contenir d'une seule main! Combien l'histoire nous en offre peu de modèles!... Voilà de quoi causer la surprise et l'admiration; voilà de quoi réchauffer des imaginations généreuses, et je sens que je ne suis pas encore vieillie pour cette sorte d'exaltation... Ajoutez à tout cela une suite d'actions nobles et généreuses, des mots toujours bien placés, pleins de grandeur et de bonté, tant que le cœur jouit aussi de cette gloire et qu'il peut la joindre à tout l'orgueil national qu'elle nous inspire... Le cœur se serre quand on mesure la terrible distance où il est de nous en ce moment. Dieu l'accompagne! voilà ma prière ordinaire, — et nous le conserve!... » — et les *Mémoires* où on se heurte à des phrases telles que celles-ci : « Rien n'est si rabaissé que son âme; nulle générosité, point de vraie grandeur; je ne l'ai jamais vu comprendre ni admirer une belle action. Tous les moyens de gouverner les hommes ont été pris par Bonaparte parmi ceux qui tendent à les rabaisser... Il y a, dans Bonaparte, une certaine mauvaise nature innée qui a particulièrement le goût du mal, dans les grandes choses comme dans les petites... Il n'y avait pas une femme qui ne fût charmée de le voir s'éloigner de la place où elle était. » Etc., etc. — N'allons pas plus loin; les aigles n'ont pas affaire avec les pies-grièches.

Le prince Napoléon s'est donné le plaisir de poursuivre et de prolonger ce parallèle. C'était de bonne guerre, et ceci nous amène à faire dans son livre une distinction essentielle. Il a raison contre les textes qu'il réfute; il a tort contre lui-même : Expliquons-nous.

Si le prince Napoléon s'était borné à contredire, à confondre tout ce qui, chez les détracteurs de son oncle, accuse la haine, le ressentiment, la mauvaise foi, sa cause serait presque gagnée, et, tout au plus, pourrions-nous regretter qu'elle fût gagnée par un avocat aussi peu sympathique.

Mais il a commis deux fautes qui renversent tout l'échafaudage de ses raisonnements, de ses réfutations et de ses répliques. Re-

prochant à ses antagonistes d'avoir tout sacrifié à leur passion haineuse, il s'est montré lui-même encore plus haineux à l'égard d'autres adversaires plus recommandables, plus respectables que l'abbé de Pradt, Miot et Bourrienne. Ayant à soutenir la réputation d'homme d'esprit que lui a faite son entourage, et que nous n'avons jamais eu occasion de vérifier, il nous a exhibé un Bonaparte sentimental, pleurnicheur, un Bonaparte en sucre et en pâte tendre, tel qu'auraient pu le représenter, en 1824, un Béranger de pacotille, et, en 1831, un mélodrame de la Porte-Saint-Martin; et, comme si ce n'était pas assez de cet énorme contre-sens, un Bonaparte à la fois héroïque et PACIFIQUE.

Comment un prince si intelligent, que Sainte-Beuve, dans sa correspondance avec la princesse Mathilde, a qualifié, sans rire, d'aigle et de lion (!), ne s'est-il pas dit que, du moment que les haines d'autrui devenaient son principal argument, il devait faire taire les siennes, sous peine de ne plus rencontrer que des incrédules? Or nous lisons dès les premières lignes : « De 1814 à 1830, tout a été mis en œuvre pour salir la mémoire du chef de la Grande Armée, du défenseur de la grande nation. La passion sincère et la passion vénale ont rivalisé de zèle; la littérature officielle s'est jointe à la littérature des pamphlets. » En vérité, il faut croire, en ce cas, que cette mémoire fut bien difficile à salir, ou que nos souvenirs nous servent bien mal. Dès l'année 1817, Béranger pindarisait librement et publiquement en l'honneur du glorieux vaincu de Waterloo, et, parmi ses chansons, ce ne sont pas celles-là qui furent poursuivies. Le *Mémorial de Sainte-Helène* et surtout le recueil intitulé *Victoires et Conquêtes*, circulaient partout, et faisaient les délices des bourgeois comme des guerriers. Casimir Delavigne obtenait des succès de vogue à l'aide de ses *Messéniennes*, où, bien différent du prince Napoléon, il ne reprochait à Bonaparte que d'avoir, étant fils de la liberté, immolé sa mère. Le *Constitutionel*, à peine fondé, recrutait des milliers d'abonnés en amalgamant le jeune libéralisme et le vieux bonapartisme. A la tribune de la Chambre des députés, le général Foy avait toute liberté pour exalter, dans sa phraséologie sonore, Arcole et Marengo, Austerlitz et Iéna. Lamartine et Victor Hugo, alors ardemment royalistes, s'inspiraient, dans des strophes immortelles, de la gloire impériale. L'un, après avoir foudroyé le meurtrier du duc d'Enghien, se ravisait en finissant, et demandait, si, chez les hommes de cette taille, le génie n'était pas une vertu; l'autre se livrait sans réserve, et le futur auteur des *Châtiments* célébrait, dans ses premiers accès de lyrisme, Napoléon, *le soleil dont il était le Memnon*. Un peu plus tard, mais toujours sous la Restauration,

il adressait à la Colonne, — sans perdre un centime de sa pension, — une première bouffée de poétique colère contre l'ambassadeur d'Autriche, qui refusa un moment à nos maréchaux les titres gagnés sur les champs de bataille. Dans les cabinets de lecture, — je puis l'attester *de visu*, — on s'arrachait les *Mémoires*, quelquefois apocryphes, souvent stupides, qui donnaient des détails sur la cour impériale, et sur la vie, la physionomie, les habitudes, les costumes de l'Empereur. Ces *Mémoires*, fort peu littéraires, étaient aussi à la mode que les romans de Walter Scott. En 1823, l'ouvrage de Philippe de Ségur, — *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée*, — produisit une sensation extraordinaire, eut presque autant d'éditions qu'un chef-d'œuvre de M. Zola; mais, comme l'admiration s'y tempérait de quelques critiques, l'auteur se battit en duel avec un autre général, plus spécialement atteint de chauvinisme. En 1826, dans une exposition publique au profit des Grecs, où je rencontrai plusieurs personnages officiels, — le comte Auguste de Forbin, M. de Chabrol, M. Cailleux, le duc Sosthènes de la Rochefoucauld-Doudeauville, — nous comptâmes, nous autres collégiens plus ou moins libéraux, c'est-à-dire plus ou moins bonapartistes, une cinquantaine de tableaux, qui, s'ils ne reproduisaient pas positivement la figure du grand homme, se rapportaient tous à ses victoires, aux épisodes de ses guerres, et surtout aux regrets que l'épopée légendaire devait naturellement laisser aux malheureux Français, condamnés à un jeûne de gloire, médiocrement adouci par la prospérité de l'industrie, de l'agriculture et des finances, par les charmes de la paix, la certitude du lendemain et le triste plaisir de conserver auprès de soi fils, frères et maris, au lieu de les offrir en holocauste au gigantesque consommateur de la chair à canon.

Cette maudite Restauration était si impitoyable que, lorsqu'on apprit aux Tuileries la mort de Napoléon Bonaparte, Louis XVIII, celui de tous nos princes qui avait le plus souffert du fait du Premier consul, dit au général Rapp, qui se détournait pour pleurer : « Rapp, ne cachez pas vos larmes; elles vous honorent, et votre reconnaissance envers celui qui n'est plus m'assure de votre dévouement. » Il est vrai que Louis XVIII était un sceptique au cœur sec, tandis que Napoléon Bonaparte, comme chacun sait, était un prodige de *sensibilité*.

Poursuivons : « En 1814, nous dit le prince Napoléon, *quelques* émigrés, *épave* de nos révolutions et de nos guerres, enfin victorieux après tant de défaites, acclament les envahisseurs qu'ils appelaient depuis vingt-cinq ans. Ils veulent fêter la présence de l'étranger en jetant bas l'image du défenseur de la France. Leur corde infâme se brise. »

Grand Dieu! tant de fiel entre-t-il dans l'écritoire princière d'où sortent tant de récriminations spécieuses contre le fiel de M. Taine et de Mme de Rémusat, de Miot et de Bourrienne, du prince de Metternich et de l'abbé de Pradt!

> Singulier raisonneur! étrange citoyen!
> Quoi! tu veux qu'on t'épargne et tu n'épargnes rien!...

Quelques émigrés! Mais c'était la France entière, depuis Chateaubriand jusqu'à Carnot, depuis les plus humbles paysans de nos campagnes à demi désertes, tout étonnés de n'être pas morts, jusqu'aux généraux, aux maréchaux de l'empire, qui, brisés de fatigue, de plus en plus effrayés de ce vertige de conquête qui avait fini par lasser la fortune et où s'éclipsaient à la fois le génie de Bonaparte et son étoile, préféraient désormais le repos sans gloire à la gloire sans repos. Un cri de délivrance s'échappait de toutes les poitrines. Il semblait à tous que, après un immense étouffement, les poumons dilatés aspiraient une vivifiante gorgée d'air libre et pur. Cette vieille et écœurante fiction des Bourbons ramenés par les baïonnettes étrangères, des Bourbons rentrés dans les fourgons de l'étranger, elle n'existait pas alors. On l'inventa lorsque, grâce aux Bourbons, on ne souffrit plus et on n'eut plus peur. Ils ne furent pas ramenés par les armées ennemies, mais par l'homme fatal dont les folies avaient attiré ces armées jusqu'aux barrières de Paris et au cœur de la France. Ils ne furent pas ramenés par Alexandre, Wellington, Schwarzenberg et Blücher, mais par la nécessité que quelqu'un s'interposât entre nos vainqueurs et notre pays, que ce quelqu'un ne fût ni Blücher, ni Alexandre, ni Schwarzenberg, ni Wellington, et que des mains françaises, héritières, non pas de quinze ans, mais de quinze siècles de gloire, fussent appelées à cicatriser les plaies saignantes de la France. Seuls, les Bourbons pouvaient faire ce qu'ils firent, réparer ce qu'ils réparèrent, pacifier ce qu'ils apaisèrent. Seuls, ils pouvaient avoir le privilège de transfigurer, de nationaliser nos défaites, de façon à permettre aux générations futures de se demander si ces désastres marquaient dans notre histoire une date néfaste ou une date heureuse. Seuls enfin, ils étaient en mesure de nous indemniser de ce que nous perdions, si tant est que ce soit perdre que de payer par le sacrifice d'une ruineuse et sanglante chimère la possession des véritables biens. Il faut croire qu'ils s'y entendaient; car, malgré les complots, les perfidies ou les fureurs de l'opposition, la guerre incessante des journaux, des satires et des quolibets, ils donnèrent à la France quinze années dont le souvenir nous est rendu plus amer par nos humiliations et nos

misères actuelles. Quand ils tombèrent, renversés par une conspiration de journalistes et d'avocats, le budget, déjà bien débonnaire, allait encore être adouci; l'impôt du sang, déjà bien léger, allait encore être allégé. On allait nous restituer cette rive du Rhin à laquelle nous ne pouvons songer aujourd'hui sans frémir de douleur et de rage. L'accroissement continuel de la fortune publique secondé, dans le gouvernement, par une sage économie et une admirable probité, enrichissait à la fois l'État et les particuliers. L'incomparable génie financier de M. de Villèle rassurait les acquéreurs de biens nationaux, coupait court à une situation fausse, accordait aux émigrés une satisfaction légitime, rétablissait l'équilibre dans la propriété foncière et en augmentait la valeur d'un tiers dans l'espace d'une année. Enfin, comme si les Bourbons avaient tenu à nous rendre par surcroît ce qu'on les accusait de nous avoir pris, la conquête d'Alger, si glorieuse, si expéditive, si bien menée, si indifférente aux colères britanniques et aux traîtrises du journalisme français, ouvrait de nouveaux horizons, préparait une pépinière de soldats, d'officiers et de généraux; plus féconde, à elle seule, que les stériles conquêtes du premier Empire et les victoires funestes du second.

A ces quinze ans, ajoutez les dix-huit ans de la monarchie de Juillet qui, à distance, semblent les continuer au lieu de les démentir. C'est à peu près la même durée que celle des deux Empires, y compris le Consulat. Eh bien, dites-nous de quel côté sont les bienfaits, de quel côté les maléfices; dans quelle période du siècle un gouvernement si régulier, si sage, si économe, si paternel, que, même en tombant, il laisse la France intacte, riche, honorée, prête à se reprendre à une vie nouvelle; dans quelle phase un gouvernement si désordonné, si excessif et finalement si fou, que sa chute est accompagnée de calamités épouvantables, que sa ruine se complique de celle du pays et que l'on ne sait pas si, dans cet horrible désastre, il représente la cause ou l'effet. Les deux Empires ont fatalement fini de même, par l'invasion; mais, la première fois, l'immense malheur a été réparable, parce que les Bourbons étaient là; au bout de quelques années, les blessures étaient guéries. La seconde fois, le malheur s'est aggravé de catastrophes plus douloureuses encore qui ont envenimé et enveniment les plaies : c'est que les Bourbons n'y étaient plus. M. de Bonald a eu bien raison de dire : « Quand Dieu veut châtier la France, il éloigne les Bourbons, comme le père de famille, quand il veut châtier ses enfants, éloigne la mère. » Ah! si les peuples sont ingrats, s'ils sont injustes, que ce soit pour nous un motif, un devoir de redoubler de justice et de gratitude!

Le prince Napoléon a le triste courage d'assimiler à l'abominable crime de Gustave Courbet, odieusement grotesque, ivre d'athéisme, de communalisme et d'orgueil, renié énergiquement par les artistes les plus républicains, déboulonnant la Colonne au milieu des ricanements de nos vainqueurs, la très fâcheuse et très coupable tentative de 1814, où une poignée d'énergumènes avaient à leur tête le sieur Maubreuil, aventurier de la pire espèce, célèbre par ses absurdes incartades et le légendaire soufflet appliqué à la joue impassible de M. de Talleyrand; un de ces hommes que tous les partis ont le droit de récuser, parce qu'ils les déshonoreraient tous. Il est vrai que le courage n'a pas manqué, — cette fois, — au prince Napoléon. Nous lisons dans sa courte préface : « De la retraite où j'écris ces lignes, je vois les montagnes de cette Savoie que j'ai contribué à donner à mon pays. » Comment? Est-ce l'épée à la main? Est-ce en se dévouant à faire le bonheur d'une princesse de Savoie? Dans tous les cas, nous ne lui conseillerions pas de s'en vanter. Parler de cette médiocre et problématique adjonction à des gens à qui l'on a fait perdre les admirables provinces de l'Est, c'est exactement comme si on disait à un passant : « Je vous prends votre montre, mais je vous offre un cigare. » Or qui pourrait douter du fatal enchaînement qui relie Solférino à Sadowa, Sadowa à Sedan, Sedan au traité de Francfort?

La haine du prince Napoléon contre les Bourbons de la branche aînée est instinctive, collective et, comme on dit dans les récits d'incendies, *sans accidents de personnes*. C'est le sentiment d'un révolutionnaire à outrance, flatteur de démagogie, passionnément hostile à la religion, à l'Église, à la cour de Rome, détestant, chez les Bourbons, tout ce qui lui manque pour leur ressembler. Sa haine contre les princes d'Orléans est plus personnelle et, par conséquent, plus aiguë. Peut-être, lui, si prudent en d'autres circonstances, a-t-il commis une légère imprudence en nous donnant envie de nous rappeler certain épisode où il justifia assez mal les épithètes léonines décernées par Sainte-Beuve au frère de la princesse Mathilde. — « Le souvenir de Napoléon, nous dit-il, a fait la révolution de Juillet (?); arrivée au trône par une usurpation du Parlement, la branche cadette des Bourbons, après avoir également violé le droit monarchique et le droit populaire, voulut s'abriter derrière les traditions de l'Empire. Incapable de les comprendre, elle sut les exploiter..... »

Autant de mots, autant d'erreurs (soyons poli); la révolution de Juillet, que je n'ai pas envie de glorifier, — au contraire! — fut essentiellement bourgeoise. Or si j'accolais l'épithète de bourgeois au souvenir de Napoléon Bonaparte, son digne neveu se fâcherait.

J'étais à Paris, un peu partout, dans les rues, dans le jardin du Luxembourg, sous les galeries de l'Odéon, sous le balcon du Palais-Royal. Le bonapartisme ne concourut à cette révolution en habit noir que par l'odieux appoint qu'il avait apporté, pendant la comédie de quinze ans, aux passions libérales. S'il y avait été pour tout, les têtes chaudes auraient proclamé le duc de Reichstadt, et personne n'en eut l'idée. Quant à l'exploitation des *souvenirs*, — et non pas des *traditions*, — de l'Empire, alors même que Louis-Philippe et ses ministres auraient voulu l'omettre ou s'y opposer, ils auraient eu la main forcée par l'imagination populaire, par la badauderie parisienne, enchantée de voir sur ses théâtres la redingote grise, le petit chapeau, la prise de tabac à même de la poche du gilet et de contempler, au musée du Luxembourg, la bataille d'Aboukir et la bataille d'Eylau. Aux yeux du roi et des hommes d'État de cette époque, ces exhibitions purement théâtrales et pittoresques ne pouvaient avoir d'autre conséquence que de restituer à la France la jouissance publique, quasi officielle, d'une gloire qui avait coûté bien cher et qui ne pouvait se faire pardonner qu'en renonçant à toute récidive. La nouvelle monarchie employait et ne put pas ne pas employer les serviteurs de l'Empire qui n'étaient pas encore tout à fait sous la remise; mais, parmi eux, vous n'en auriez pas trouvé un seul qui rêvât autre chose que le retour des cendres de Napoléon, se croyant sûr, hélas! que ces cendres héroïques ne recèleraient plus le moindre feu. Tel était le sentiment du maréchal Soult comme du général Gérard, du duc de Trévise comme de M. de Montalivet, de Bugeaud comme de Lobau. Le duc de Reichstadt, confisqué par M. de Metternich, mourait de langueur à Vienne, au printemps de l'année 1832; et plus tard, convenons-en, les deux sottes équipées de Strasbourg et de Boulogne semblaient faites, dans toute l'acception du mot, pour *empailler* la gloire des Aigles de la Grande Armée.

« La constitution de 1848, nous dit plus loin le prince Napoléon, donna au peuple le droit de nommer son chef, et le premier acte du peuple fut de confier le pouvoir à un Napoléon. »

Ce n'est pas ce qu'il eût fait de mieux, répondrai-je, et la suite ne l'a que trop prouvé. Mais est-ce bien sûr? L'élection du 10 décembre 1848 fut à la fois sincère, spontanée, improvisée et excessivement complexe. Comment expliquer que, en avril, le suffrage universel, si cher au prince Napoléon, eût élu une Assemblée mi-partie de républicains et de royalistes, et que, au mois de décembre de la même année, ce suffrage ait nommé, à une majorité énorme, le prince Louis Bonaparte, qui, si ce vote avait été confié à cette même Assemblée, n'y aurait pas obtenu trente voix? Je me

souviens d'un passage bien spirituel de la correspondance de Mme Swetchine. Elle écrivait avec un bon sens prophétique : « Je n'augure rien de bon de ce vote; il me fait songer à un homme atteint de strabisme, qui regarderait à droite et à gauche, ne pouvant regarder droit devant lui. Il est négatif plutôt qu'affirmatif. Il indique ce que la France ne veut pas (la république), et non ce qu'elle veut. Que peut-on espérer d'un vote où se rencontrent, avec les bonapartistes, toutes les nuances du parti monarchique, bon nombre de républicains, et tous les socialistes? » — Rien de plus juste. Le général Cavaignac, candidat de l'Assemblée, avait, aux journées de juin, sauvé Paris et peut-être la France. Mais on ne lui pardonnait pas ses opinions républicaines et sa profession de foi en l'honneur du vote régicide de son père. On pardonnait encore moins au pauvre Lamartine, le cygne émissaire de la république de Février, destiné à voir ses torts dépassés par ses expiations. La chute des princes d'Orléans, quoique bien imméritée, était trop récente pour que l'on pût songer au duc d'Aumale ou au prince de Joinville; d'ailleurs, légalement proscrits, ils se seraient diminués en acceptant la présidence d'une république, qui n'existait que parce que leur père ne régnait plus. Nommerai-je le comte de Chambord? Ce serait manquer de respect à cette auguste mémoire. Pour nous, le duc de Bordeaux ne pouvait plus s'appeler que Henri V.

On le voit, ce fut, pour ainsi dire, de cette quantité d'affluents négatifs que se composa, dans les urnes du 10 décembre, le débordement de 5 ou 6 millions de suffrages. Je retrouve dans mes souvenirs deux détails minuscules, mais significatifs. Je représentais à cette époque, au conseil général du Gard, un chef-lieu de canton, comptant environ 1200 électeurs. Quand je partis le 15 novembre, le prince Louis-Bonaparte n'avait pour lui que deux braves *culottes de peau*. Le 10 décembre, il eut 935 voix, contre 6 à Lamartine, 53 au général Cavaignac et 28 à Ledru-Rollin. Lorsque j'arrivai à Paris, où je collaborais à l'*Opinion publique*, journal d'avant-garde légitimiste, je trouvai mes collaborateurs et amis décidés à tout plutôt qu'à voter pour le prince Louis. Ce mot d'ordre persista jusqu'au 9. Le 10 au matin, le nom du prince brillait en tête de notre première page. Ce fut une traînée de poudre; d'une poudre qui, malheureusement, devait, vingt ans plus tard, servir à charger les fusils prussiens. Quant aux autres *plébicistes*, gros de millions, qui suivirent le coup d'État, — sans excepter celui du 8 mai 1870, deux mois avant la guerre, quatre mois avant la déchéance, — toute leur valeur consista à prouver le zèle des préfets, la docilité des maires et la platitude des populations.

Encore un mot sur la Restauration de 1814, que le prince Napo-

léon traite avec tant de mépris et de sans façon. Quelques émigrés! quelques épaves! quelques revenants, doublés de caricatures! Trois ou quatre bouchées du *Charivari* ou du *Figaro* d'alors! Je viens de lire les 365 numéros du *Journal des Débats* de 1814. Les Bertin étaient royalistes, mais sans fanatisme, ainsi qu'ils le prouvèrent plus tard. D'ailleurs, même en faisant la part de l'exagération, de l'exaltation du sentiment monarchique, surexcité par une longue attente, de cruelles souffrances et une succession de coups de foudre, nous disons hardiment : « On n'invente pas ces choses-là. Ce n'est pas la majorité de la nation qui s'abandonne à des transports enthousiastes ; c'est la nation tout entière. Ce n'est pas sur les figures nobiliaires des marquis et des duchesses du faubourg Saint-Germain que rayonne l'allégresse; c'est sur les visages populaires. Ce n'est pas le groupe des écrivains royalistes, — les Chateaubriand, les Bonald, les Michaud, les Nodier, — qui accapare le privilège d'exprimer le sentiment universel. Carnot envoie une adhésion chaleureuse et signe le comte Carnot, *chevalier de Saint-Louis*. L'*Esprit d'usurpation et de conquête*, de Benjamin Constant, fait écho à la terrible brochure de *Buonaparte et les Bourbons*, de M. de Chateaubriand. Mme de Staël publie un ouvrage parsemé d'allusions transparentes : *Portrait d'Attila*, avec cette épigraphe : « Il n'a vécu que pour tromper ; il n'a trompé que pour régner ; il n'a régné que pour DÉTRUIRE. » — Les théâtres regorgent de spectateurs, qui ne sont pas tous, j'imagine, des éclopés de Coblentz ou des invalides de l'armée de Condé. Chaque théâtre a son *à-propos*, salué par des bravos frénétiques et des acclamations unanimes. Le spectacle devient plus grandiose et plus émouvant lorsque le Théâtre-Français joue *Athalie*, *Héraclius*, *la Partie de chasse de Henri IV*, *le Retour d'Ulysse* (du Lys), et que Louis XVIII occupe la loge royale avec MADAME. duchesse d'Angoulême. Et l'Opéra! *Œdipe à Colone!*.. Écoutez : « Le public avait les yeux fixés sur l'Antigone française, quand Derivis a chanté ces beaux vers :

> Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins;
> Son zèle dans mes maux m'a fait trouver des charmes;
> Elle les partageait, elle essuyait mes larmes..., etc., etc.

« Mais c'était au roi qu'il appartenait de donner à cette juste application toute la solennité qu'elle pouvait recevoir. MADAME était debout : le roi s'est levé devant elle; il a applaudi à plusieurs reprises, en attachant sur l'auguste orpheline un regard tendre et ineffable qui s'est éteint dans quelques douces larmes. Les cris de Vive le roi! vive Madame! retentissaient dans toutes les parties de la salle. Il ne s'apaisaient que pour recommencer avec plus de

force ; on les entendait encore, à demi étouffés par les pleurs d'attendrissement, de reconnaissance et de joie... »

Toute la page est de ce ton. Qui a signé ces lignes ardentes? Martainville? Saint-Victor? le comte O'Mahony? Duvicquet? un des *zelanti* du parti royaliste? Non ; Charles Nodier, un fantaisiste charmant, trop spirituel pour être fanatique.

Si l'on nous reprochait d'abuser ici de l'attendrissement, du *sentimentalisme* monarchique, nous répondrions : A qui la faute? Le prince Napoléon a fait pleurer son oncle, sans s'inquiéter de savoir s'il ne risquait pas de nous faire songer au crocodile, quand nous ne voulions nous souvenir que du lion. Soyons sincère et restons dans la mesure. S'il s'agit de victoires, de conquêtes, de trophées, de tout ce qui ne fait pleurer que les mères, nous nous inclinerons. Mais, sur un autre terrain, sur le terrain arrosé de larmes, est-ce que le *sunt lacrymæ rerum*, traduit en français, ne s'applique pas mieux à la captivité du Temple, au martyre de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth, à cette reine forcée de raccommoder elle-même sa dernière robe noire et traînée au supplice dans le tombereau du crime, au sublime testament de l'auguste victime du 21 janvier, au jeune Louis XVII, livré, pendant sa lente agonie, à tous les raffinements de cruauté de ses bourreaux et de ses geôliers, à l'héroïque orpheline, si simple dans sa grandeur, si résignée dans ses souffrances, partageant sa vie entre la charité et le pardon, priant pour ses persécuteurs, profitant de sa tardive délivrance pour venir retrouver le vieux roi sans asile, presque sans pain, traqué de royaume en royaume, et dont elle devient la consolatrice et l'appui, qu'aux *déchirements* (*sic*) du divorce avec l'impératrice Joséphine, à la grossesse de Marie-Louise, à la naissance et aux premières dents du roi de Rome? Le prince Napoléon est impitoyable pour les objets de notre culte; il écrit avec une invraisemblance qui va jusqu'à l'absurde, quand on songe à ces terribles dates de 1791 et 1792 : « Pas un mot (sous la plume de M. Taine) de l'appel de la royauté à l'intervention étrangère, des *lettres de la reine*, assistant aux conseils pour pouvoir *transmettre aux généraux autrichiens* l'indication des mouvements de nos armées. » (?) — Le prince Napoléon, quoi qu'on en ait dit, n'a peur de rien. Il ne craint ni le péril ni les représailles. Que penserait-il pourtant, si nous opposions à ses calomnies contre notre reine tout ce que la médisance a raconté au sujet de certaines princesses de sa maison? Il a écrit avec un courage digne d'une meilleure cause : « Un des plus vifs souvenirs de ma jeunesse est le récit, fait par mon père, de l'arrivée de notre famille dans une pauvre maison des allées de Meilhan, sans ressources, sans

appui, dans une misère profonde. Ces proscrits, victimes de leur amour pour la France, n'avaient pour guide que leur mère... » Que penserait-il s'il connaissait sur ce point délicat la légende marseillaise, dont je n'ai jamais cru un mot? Mais, que voulez-vous? les sœurs de Napoléon était si pauvres... et si jolies!...

Dans l'entraînement universel dont nous parlions tout à l'heure, les généraux ne restaient pas en arrière. Je n'ai pas besoin de mentionner Oudinot, Victor, Macdonald : cela va sans dire. Le malheureux et coupable Ney fut très sincère en 1814, quand il se rangea passionnément sous le drapeau de la royauté; cœur héroïque, tête faible, il ne prévoyait pas l'étourdissement et la fascination du retour de l'île d'Elbe. Royaliste par raison, il redevint bonapartiste par hallucination. Mais Augereau, le rude soldat républicain, l'homme du 18 fructidor! — « Le 24 avril, à midi, nous dit un historien consciencieux et véridique, on rencontra près de Valence le maréchal Augereau. Napoléon et le maréchal descendirent de voiture et allèrent au-devant l'un de l'autre; ils s'embrassèrent; mais, tandis que le premier ôta son chapeau, le second resta la tête couverte... Il tutoya l'empereur en lui reprochant l'*ambition insatiable* à laquelle il avait sacrifié la France... Augereau, les mains derrière le dos, le laissa partir sans même porter la main à sa casquette de voyage, et quand l'empereur fut monté en voiture, il lui fit pour tout adieu un geste équivoque... » Avouons que, si vraiment, comme l'assure le prince Napoléon, Bonaparte s'était assimilé la révolution et la république, il dut regretter, ce jour-là, que ses chers républicains fussent si mal élevés.

Le prince Napoléon proteste contre cette phrase cruelle de M. Taine : « Napoléon Bonaparte est *lâche* en Provence. Quand il se rend à l'île d'Elbe, il a peur, et ne songe pas à s'en cacher. »

Le prince ajoute : « Je ne crois pas devoir discuter la lâcheté de Napoléon (il y aurait là, en effet, de quoi le mettre hors de lui-même) je me borne à signaler l'autorité sur laquelle M. Taine s'appuie : c'est la *Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, par le comte Waldbürg-Truchsets, commissaire nommé par le roi de Prusse!... Je n'ajoute rien. »

Soit! récusons le commissaire nommé par le roi de Prusse; mais l'historien que j'ai déjà cité ajoute que Napoléon fit appeler le sous-préfet d'Aix. Ce sous-préfet était l'excellent M. du Peloux, ami de ma famille, lié avec les Tascher de la Pagerie, le plus modeste et le moins partial des hommes, plus favorable qu'hostile à la cause bonapartiste. Quarante ans après, en 1854, au début du second Empire, répondant à mes questions, il me raconta en détail ce triste épisode. « Napoléon, me disait-il, était pâle, trem-

blant, presque livide. A un quart de lieue d'Orgon, il crut nécessaire à sa sûreté de prendre un déguisement. Il se revêtit d'une mauvaise redingote bleue, se couvrit la tête d'un chapeau rond avec une cocarde blanche... Puis il eut l'idée de revêtir l'uniforme autrichien du général Kolher, et, pour dérouter les soupçons, il sollicita de ses compagnons de route des marques de familiarité. Il demanda au cocher du général Kolher de fumer et au général de chanter et de siffler dans la voiture... » A quoi bon continuer? Ce que M. du Peloux ne disait pas, c'est que ce fut grâce à son admirable énergie que l'empereur put échapper aux furies vengeresses et implacables d'Orgon, de Lambesc et de Saint-Canat.

Ici nous plaiderions volontiers les circonstances atténuantes. Si, pendant ce navrant itinéraire, le vainqueur d'Arcole, de Marengo et d'Austerlitz, éprouva quelque défaillance, qui pourrait s'en étonner? Sa santé, si nous en croyons le général Philippe de Ségur et d'autres témoins indiscutables, était, depuis 1812, sujette à des crises étranges qui expliqueraient ses alternatives de vigueur et d'abattement. Sa peau cessait de fonctionner, son sang cessait de circuler; une agitation nerveuse s'emparait de tous ses organes. C'était comme une interruption de la vie normale au profit d'une fièvre entremêlée d'évanouissements, de syncopes, de somnolences et de visions. Après avoir retrouvé tout son génie dans la prodigieuse campagne de France, il venait de traverser des épreuves effroyables. Les adieux de Fontainebleau, les sanglots de ses vétérans, l'embrassade du général Petit, toutes ces images d'un passé de gloire à jamais perdu l'avaient disposé à cet état de l'âme où se détendent tous les ressorts de la volonté. L'homme le plus brave est toujours obligé de se forcer un peu pour rester imperturbable, pour opposer cette bravoure aux situations les plus diverses. Napoléon avait affronté sans pâlir de glorieux périls, en harmonie avec son ambition, son orgueil et sa grandeur. Cette fois le danger était ignoble, pire que le poignard de Ravaillac, pire que la machine infernale; il se personnifiait sous les traits de femmes du peuple, affolées, enragées, prêtes à le déchirer sans merci, aussi furieuses et moins poétiques que les Bacchantes qui déchirèrent Orphée. Le prince Napoléon nous dit : « Atteint plus encore dans son patriotisme que dans sa personne, l'empereur fut, il est vrai, douloureusement affecté par le déchaînement de ces odieuses passions. » C'est possible, mais c'est inutile; sur ce chef d'accusation, la cause est entendue.

Il en est d'autres où le plaidoyer du prince Napoléon se brisera contre l'évidence, contre l'histoire, contre le témoignage de tous les contemporains. L'ambition est presque une vertu quand

l'homme qui a conscience de sa force subordonne ou du moins associe cette ambition aux intérêts, à la grandeur, au salut de sa patrie. Est-ce ainsi que l'a comprise et pratiqué Bonaparte? Se sacrifiait-il à la France lorsque, en haine de la monarchie qui lui eût barré le chemin, il envoyait Augereau, *déjà nommé*, accomplir le crime de fructidor pour lui préparer les voies, au risque de replonger son pays dans le gouffre d'une nouvelle Terreur, organisée par les jacobins? Se sacrifiait-il à la France, lorsque, après une paix conclue, il cherchait aussitôt un prétexte pour la rompre, procéder à des levées en masse, et, finalement, verser à flots le plus pur et le plus noble sang de la France en des guerres insensées? Se sacrifiait-il, au milieu des épouvantables désastres de la campagne de Russie, lorsque les orphelines, les veuves et les mères des milliers d'officiers et de soldats morts de froid et de faim, ensevelis sous la neige, destinés à n'avoir d'égaux en souffrance que les victimes de Jules Favre et de Gambetta, purent lire le fameux 29e bulletin, que je n'ai pas sous les yeux, mais qui pouvait se résumer ainsi : « La Grande Armée a péri; mais ce qui doit consoler les Français, c'est que l'empereur n'a jamais joui d'une meilleure santé » ? Préférait-il la France à son égoïsme, à son ambition, à son orgueil, lorsque, la sachant paisible et prête à cicatriser ses blessures sous une monarchie tutélaire, il s'échappait de l'île d'Elbe et débarquait au golfe Jouan, sûr, — même en adoptant la chance la plus favorable, le gain de la première bataille, — que l'Europe, encore sous les armes, n'en démordrait pas, qu'il allait exposer sa patrie à une seconde invasion, plus horrible, plus exigeante, plus destructive que celle de 1814, et que, dans cette lutte dont le dénouement n'était que trop facile à prévoir, la France épuisée, meurtrie, agonisante, aurait encore à tirer de ses veines taries les dernières gouttes de son sang?

J'ai déjà dit un mot, d'après le prince Napoléon, de la *sensibilité* du grand empereur, de sa faculté lacrymatoire. Son neveu nous dit : « Il pleura au chevet de Lannes, son ami mourant. Il pleura en apprenant la capitulation de Baylen; il pleura en se séparant de Joséphine. » Le panégyriste aurait pu ajouter que Gros, dans son admirable tableau de la bataille d'Eylau (presque aussi perdue que gagnée) nous avait montré l'empereur, contemplant, les larmes aux yeux et les yeux levés au ciel, l'effrayant champ de bataille, jonché de cadavres, qui, vingt-quatre heures auparavant, auraient eu le droit de lui dire : « *Cœsar, morituri te salutant!* » Cette sensibilité, purement physique et nerveuse, ne signifie rien, quand elle ne prend pas sa source dans les profondeurs de l'âme, quand elle ne s'explique pas par la délicatesse de l'esprit et du cœur. Chez Napoléon Bonaparte, cette délicatesse brillait par son absence. Il l'abandonnait aux

hommes ordinaires. Ses brutalités involontaires ou voulues, qui faisaient peut-être partie de son programme impératif et de son goût d'intimidation, se combinaient chez lui avec un vice d'éducation première : « Je n'ai jamais pu faire de lui un homme bien élevé », disait froidement le prince de Talleyrand après une scène violente où le maître l'avait traité comme le dernier des valets. Ses colères étaient à la fois olympiennes et grossières. Elles tenaient tout ensemble de Jupiter tonnant et du rustre. Ses caresses laissaient pressentir la griffe sous le velours. Il tirait l'oreille jusqu'au sang, pour ne pas en perdre l'habitude.

Rouvrons les *Mémoires* de Chateaubriand, afin de mettre le génie en présence du génie. Dans ces *Mémoires*, si beaux quand ils ne sont pas offensifs, l'illustre écrivain tient, à propos de Bonaparte, un tout autre langage que dans *Buonaparte et les Bourbons*. Il est atteint de la contagion de sa grandeur. Il entend, le 20 mars 1804, un homme et une femme crier : « Jugement de la commission militaire qui condamne à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon. »

Le nommé!... La haine du cabinet de Berlin, ajoute Chateaubriand, sortit de cette origine. Quelques jours après, le prince Louis de Prusse écrivait à Mme de Staël en commençant son billet par ces mots : « Le nommé Louis de Prusse fait demander à madame de Staël, etc., etc. » Louis de Prusse! Comment écrire ce nom sans un serrement de cœur, sans rappeler quelle fut l'attitude de Napoléon à l'égard de la reine Louise et quelles effroyables représailles elle préparait à l'avenir? C'est surtout vis-à-vis la faiblesse et le malheur que lui manquaient ces délicatesses dont nous parlions tout à l'heure. Que serait-ce si nous rappelions les souffrances et la captivité du pape Pie VII, ce modèle de sainteté, de résignation et de douceur? Le prince Napoléon, qui se devrait à lui-même, à ses amis et à ses anciens convives du Vendredi-Saint, d'être complètement indifférent en matière de religion, vante chaleureusement le Concordat. Il a raison; mais que devenait la pensée conciliante et réparatrice qui avait dicté le Concordat, lorsque l'empereur opprimait le chef de l'Église, lorsqu'il lui faisait subir les plus cruelles tortures, l'emprisonnait à Fontainebleau, créait un schisme et ne trouvait de place dans Rome *que pour le trône d'un enfant?* Si l'empire avait duré quelques années de plus, ce schisme serait devenu la religion de l'État. C'est que ce maître ès despotisme ne pouvait supporter, même dans les consciences et les âmes, une autorité indépendante de la sienne. La tiare lui faisait ombrage, comme les antiques couronnes dont il avait coiffé ses frères, incapables d'ajuster leurs têtes à cette royale coiffure.

Il lui fallait une Église dont il eût été le dieu, un pape qu'il eût gouverné à sa guise, des évêques et des prêtres que rien n'aurait distingués des popes de l'Église russe. Qu'on me permette de céder encore une fois à ma manie et d'évoquer ici un de mes souvenirs de jeunesse. Pendant mes années de droit, — de 1831 à 1834, — j'allais souvent au musée du Luxembourg, où étaient exposés les tableaux de Gros, et d'où l'on n'avait pas encore enlevé le portrait de Pie VII, par David. Louis David avait été régicide et terroriste; mais c'était un grand artiste,et ce portrait m'a toujours paru un des chefs-d'œuvre de la peinture moderne. J'étais saisi par le contraste de ces batailles où le sang rougissait la neige, où les morts et les blessés, aux visages cadavériques ou contractés par la douleur, s'amoncelaient au premier plan, scènes terribles dominées par la figure un peu théâtrale de Bonaparte, avec le pâle visage de Pie VII, où se révélait une ineffable expression de tristesse, tempérée par la sérénité du chrétien, du pontife, qui sait que son royaume n'est pas de ce monde, mais que les divines espérances consolent des angoisses d'ici-bas. Ma jeune imagination trouvait dans ce contraste un symbole. Ce pape infirme, désarmé, isolé dans ce cadre comme dans le monde, n'ayant d'autre défense que son droit, sa foi, sa faiblesse et sa bonté, ce pape, qui n'avait fait de mal à personne, persécuté dans son innocence et son malheur, représentait à mes yeux une puissance invisible, idéale, supérieure, destinée à prendre un jour sa revanche contre l'énorme puissance qui l'opprimait en donnant asile à la famille de son oppresseur, mise au ban de toutes les chancelleries européennes.

Bonaparte ne voulait de la religion que comme moyen de gouvernement. Il ne comprenait pas la vraie piété sur laquelle il marchait comme sa botte aurait marché sur une sensitive. Or la piété est la plus exquise des délicatesses de l'âme, celle qui a Dieu pour objet. C'est pour cela que, même dans les classes les plus inférieures, il est bien rare de rencontrer la grossièreté chez une personne sincèrement pieuse. C'est pour cela que les femmes s'y entendent mieux que nous. Les femmes, ai-je dit? Napoléon a-t-il su se faire aimer d'elles? Je ne le crois pas. On chante dans je ne sais quel opéra-comique : « La pitié n'est pas de l'amour! » L'admiration, non plus, n'est pas de l'amour. — « On assure que la duchesse, votre mère, ne m'aime pas, disait l'empereur au comte Louis de Narbonne. — Sire, elle n'en est encore qu'à l'admiration », répondait le fin courtisan. L'admiration dont il s'agit ici n'est pas, bien entendu, celle d'une vieille duchesse. Bonaparte a pu et dû inspirer l'enthousiasme, une exaltation sur laquelle il était facile de se tromper, mais qui restait toute dans la tête. Il y

avait deux raisons pour qu'il ne fût pas aimé dans la véritable acception du mot. Il apportait dans ses relations avec les femmes un sentiment dominateur, et elles devinaient qu'il les méprisait, ou du moins qu'il les réduisait à l'honneur d'enfanter et d'allaiter les conscrits de l'avenir, ce qui est d'une excellente morale, mais ne suffit pas aux femmes sentimentales. Bonaparte s'est fait une telle part dans l'histoire, qu'il n'en reste plus pour le roman.

Bonaparte sentimental, n'en déplaise au prince Napoléon, est invraisemblable. Bonaparte pacifique l'est encore plus. Le prince Napoléon a toujours passé pour un homme d'esprit, et surtout pour le contraire d'un homme naïf. Son livre, je me hâte de le reconnaître, est écrit d'un bon style, simple, net, correct, élégant, aussi loin de la sécheresse voulue de M. Taine que des surcharges de l'école nouvelle et de l'emphase à laquelle pouvait aisément se laisser entraîner un défenseur de la gloire impériale où la grandeur fut parfois emphatique. Les hommes d'esprit ne doivent pas toujours se figurer qu'ils ont affaire à des imbéciles. Le prince Napoléon écrit avec sang-froid : « Voilà donc cette gigantesque ambition, cette soif de la domination, cette passion sanguinaire ! La paix, il l'offre, *il la demande*, dès qu'il a vaincu. La paix en 1805, la paix en 1807, la paix en 1809, la paix en 1812, la paix en 1813, qui donc la désire, sinon lui ? » Mais d'abord, répondrai-je, plus vous alignerez de traités de paix, plus nous aurons le droit de nous rappeler le nombre effrayant des guerres que ces traités terminaient... provisoirement. Les enfants n'ont jamais plus de plaisir à se rouler dans le ruisseau ou dans la poussière que lorsqu'on vient de leur mettre une jaquette neuve. On dirait vraiment que Napoléon Bonaparte n'a conclu, accepté ou proposé tant de paix que pour avoir le plaisir de les rompre. Voyons ! La guerre d'Espagne ! si maladroite à la fois et si coupable, parsemée de tant de violences, d'iniquités, de pillages, de sacrilèges, si attentatoire au droit des nations, si justement signalée par l'histoire comme réunissant toutes les conditions désirables pour inaugurer le déclin de la fortune impériale. En 1809, Cambacérès, le plus clairvoyant des politiques groupés autour de l'empereur, émettait le vœu qu'il épousât une princesse russe plutôt qu'une archiduchesse d'Autriche, parce que, disait-il, connaissant bien son maître, nous aurons inévitablement la guerre avec le souverain dont nous n'aurons pas épousé la fille ou la sœur, et la guerre avec l'Autriche m'effrayerait moins qu'avec la Russie. » Hélas ! l'événement dépassa ses prévisions sinistres. Arrêtons-nous un moment à cette année 1810, qui, au dehors et officiellement, sembla marquer l'apogée de l'empire, tandis que les termites rongeaient déjà les pieds d'argile

du colosse. L'Angleterre, à bout de ressources, l'Espagne et l'Italie sous le sceptre de rois improvisés et délégués par l'empereur, l'alliance avec l'Autriche, la Prusse ayant encore à cicatriser les blessures d'Iéna, la Russie tenue en respect par le lointain, par le voisinage de la Pologne, par le prestige de Napoléon, auquel Alexandre lui-même n'avait pas échappé... Pour qu'une guerre sortît de cette situation, il fallait que Bonaparte fût la guerre incarnée! « Tomber, nous dit le prince Napoléon, d'un trône comme le sien à la principauté de l'île d'Elbe, quelle chute pour Napoléon! Pourtant il eût accepté le sacrifice; il aurait vécu là, si on l'y eût laissé vivre et si *le cri de la France* n'était pas venu retentir sur son rocher. *A cet appel passionné*, il répond avec sa décision ordinaire. » *Le cri de la France! Appel passionné!...* Ah! c'est trop fort! Et où était-elle, cette France? Était-ce la France des campagnes, forcée d'interrompre le sillon commencé et de compter le peu d'hommes valides qui lui restaient encore, en se disant que bientôt il ne lui en resterait plus! Était-ce la France des grandes villes? Mais Marseille, Bordeaux, Lyon, Toulouse, n'étaient pas encore résignées à subir cet épilogue de l'Empire, quand finirent les Cent-Jours! Le cri passionné de la France? Alors, pourquoi Bonaparte, débarquant sur une plage déserte, eut-il soin d'éviter les lieux habités, de suivre des sentiers de traverse dans les montagnes des Basses et des Hautes-Alpes? Pourquoi ne commença-t-il à respirer et à espérer que lorsqu'il aperçut les premiers uniformes, c'est-à-dire la France militaire se disposant, une dernière fois, à étouffer le vœu, le CRI de la France rurale, industrielle, bourgeoise, travailleuse, populaire? Je ne crains pas de me tromper en affirmant que, à cette date fatale, sur trente millions de Français, il n'y en avait pas cinq cent mille qui désirassent le retour de l'Empereur, et pas deux millions pour qui ce retour ne fût un sujet de douleur, d'angoisse et d'épouvante. Ce fut un complot, une explosion militaire, ou plutôt encore une apparition extraordinaire qui donna le vertige aux survivants de nos grandes guerres, dépaysés dans la paix. Ce fut aussi une ébullition de vanité, chez les maréchales et les duchesses de l'Empire, offusquées des airs de supériorité des grandes dames d'ancien régime et furieuses de se sentir moins bien élevées que les la Rochefoucauld et les Montmorency. Le prince Napoléon ajoute : « Il ne poursuit plus le rétablissement de l'ancien empire. Il sent qu'il faut à la nation des libertés et un régime plus large. Il se plie aux événements; sa bonne foi est entière. Qui appelle-t-il dans ses conseils? Benjamin Constant, à qui il confie la rédaction de l'acte additionnel. » Benjamin Constant, que les plaisantins de l'époque appelèrent Benjamin incons-

tant! L'auteur de l'*Esprit d'usurpation et de conquête*, qui n'avait pas un an de date! Benjamin Constant, déconsidéré déjà, et que cette incroyable palinodie acheva de discréditer! Benjamin Conslant, dont, à ce moment, un sourire de Mme Récamier aurait fait *ad libitum*, un *ultra*, un bonapartiste, un jacobin, un catholique, un protestant, un mahométan ou un juif!

Personne ne prit au sérieux cet acte additionnel et ces velléités de libéralisme. Si Napoléon avait gagné la bataille de Waterloo, il serait infailliblement revenu à ses intincts de despote, de même que Napoléon III, dont l'Empire libéral s'effondrait déjà de toutes parts, serait revenu à la constitution de 1852, si la guerre de 1870 avait bien tourné. Ceci me ramène à la question qui, selon moi, domine ce débat. A quoi bon discuter sur le plus ou moins de sentiments pacifiques de Napoléon Bonaparte? La guerre, une guerre permanente, sans fin et sans frein, était la condition même de sa destinée, de sa puissance, de sa grandeur, de son génie. La guerre foudroya son empire : la paix l'aurait tué, et, si un vieux proverbe a pu dire : « Tout est bien, qui finit bien », — la guerre à perpétuité est condamnée à prouver tôt ou tard que tout est mal, qui finit mal. Napoléon III était arrivé à cinquante ans sans faire la guerre. Il n'en avait ni le tempérament, ni la vocation, ni le talent. Il avait dit, sincèrement peut-être : « L'empire, c'est la paix! » — Et cependant il a suffi qu'il s'appelât Bonaparte, qu'il fût le neveu du grand empereur, qu'il dût sa couronne au prestige de son nom, qu'il recueillît les traditions ou mît en pratique les *Idées napoléoniennes*, pour que la guerre, cause de son avènement, devînt la nécessité de son règne, déterminât sa chute, et qu'il se trouvât un jour dans l'alternative ou de mourir de langueur en donnant à la France les libertés propres à le renverser, ou de périr de mort violente en risquant son dernier enjeu sur une mauvaise carte. Et quelles guerres! La guerre de Crimée, au moins inutile, entreprise au profit des Anglais, où le climat, le choléra et les maladies décimèrent ceux qu'épargna l'artillerie de Tottleben, et où nous nous aliénâmes les sympathies de la Russie, notre meilleure, notre plus sûre alliée; la guerre d'Italie, coupable, impie, plus funeste dans ses stériles victoires que d'autres guerres dans leurs défaites; aboutissant à nous faire tomber dans le piège de l'insidieux Cavour et nous créant, pour les heures d'adversité, d'une part un levain de rancunes, de l'autre un ferment d'ingratitudes; la guerre du Mexique, insensée, ruineuse, tragique, hérissée de sombres présages, noyée dans le sang de Maximilien; la guerre de 1870, qu'il était si facile d'éviter et où se révéla, dans toute son horreur, la prédestination napoléonienne, suite des IDÉES du même nom. S'il plaisait à la

France d'essayer d'une troisième expérience, plus ça changerait, plus ce serait la même chose. Des causes analogues produiraient des effets semblables. Ce troisième empire achèverait notre ruine... Mais que dis-je? je me trompe; grâce à la troisième République, conséquence du second empire, il n'aurait plus rien à ruiner.

En 1848, on nous disait à satiété : « Au moins, ne confondez pas le prince Louis Bonaparte avec son frère, affilié aux sociétés secrètes, mort dans l'insurrection de la Romagne. » Et, onze ans après, Napoléon III déclarait la guerre à l'Autriche, sous la pression du carbonarisme italien!

Le chapitre intitulé *Correspondance de Napoléon Ier* contient un détail assez curieux. Le prince Napoléon, président de la commission, fit éliminer Prosper Mérimée; à titre d'athée? Pas précisément; c'eût été tirer sur les siens. « Mérimée, nous dit-il, était un sceptique (!) et un cynique. Il aimait à se moquer de tout, surtout de Napoléon Ier. » Je ne m'en étais jamais aperçu. Mérimée, rencontrant dans la Correspondance une lettre quelque peu gauloise, voulait absolument qu'on la publiât. La pudeur du prince Napoléon ne pouvait y consentir. Il exigea la démission de l'auteur de *Colomba*. Voyez pourtant ce que c'est qu'un esprit tourné à la malveillance! Je croirais plutôt que le prince, qui détestait l'Impératrice, — laquelle le lui rendait bien, — se sentait mal à l'aise à côté de Mérimée, qu'il savait fort avant dans l'intimité de la belle souveraine, et qui s'intitulait lui-même *le Bouffon de l'Impératrice*. Qui ne connaît le joli mot de celle-ci au jeune prince impérial, qui lui demandait la différence entre un malheur et un accident : « Mon enfant, je vais te l'expliquer : un accident, ce serait, par exemple, si le cousin Napoléon tombait dans un puits; un malheur, c'est si on l'en retirait »?

Il existe un point sur lequel nous sommes parfaitement d'accord avec le défenseur ou le panégyriste de Napoléon Ier. Il ne néglige rien pour nous prouver ou nous rappeler que le trait dominant de son oncle fut le génie révolutionnaire, qui, grâce à lui, se transforma sans abdiquer; que sa principale gloire est d'avoir, avant, pendant et après le Consulat, refoulé la monarchie, qui allait revenir, telle que la voulaient Malouet, Mallet du Pan, Monnier, etc.; que l'homme du 18 Brumaire fut moins le réparateur, le dompteur du jacobinisme, rétablissant le principe d'autorité, assurant l'ordre, relevant les autels, reconstituant les hiérarchies sociales, que la Révolution faite homme. Elle lui permit de l'avilir en la personne des républicains de la Convention et de la Terreur, de la repétrir à sa guise, de remplacer les échafauds par les champs de bataille, d'être, en un mot, un inflexible despote, pourvu qu'il la protégeât

contre le retour de la royauté, que l'on devinât le bonnet rouge sous le diadème, et la carmagnole sous le manteau impérial; pourvu qu'il lui laissât la chance de renaître un jour, non pas, grand Dieu! au profit de la liberté, qu'elle n'aima pas plus que lui, mais au profit de la démocratie, en attendant pire. Oui, nous sommes d'accord; mais alors le mot de Mme de Staël, qui nous avait si fort révoltés — Robespierre à cheval! — ne serait plus aussi monstrueux; il ne s'agirait que de grandir le cheval et d'atténuer Robespierre.

Il y a là de quoi faire réfléchir les hommes qui, dans le parti bonapartiste, représentent la Droite, avec tous ses attributs les plus précieux; dévouement à la religion, rappel des congrégations religieuses, guerre aux ruineuses folies de la laïcisation, revanche de la morale et de la décence publiques odieusement outragées en politique et en littérature, assainissement de la société, menacée de tomber en putréfaction; relations respectueuses et cordiales avec la cour de Rome, etc., etc. En admettant que le prince Victor soit à l'état de rupture complète avec son père, — ce qui, par parenthèses, ne serait bien honorable ni pour l'un ni pour l'autre, — il y aurait toujours la fatalité du nom, la tyrannie des souvenirs, la complicité révolutionnaire, les corrosifs démocratiques; il y aurait toujours ces deux faits accablants : 1° que les idées napoléoniennes, ruminées de 1815 à 1851, et appliquées de 1851 à 1870, nous ont coûté 20 milliards, ont abouti à la troisième invasion, aux incendies et aux massacres de la Commune, aux ignominies de la troisième république, à la mutilation de la France, à l'apothéose de Gambetta, acclamé de son vivant et déifié après sa mort, pour avoir aggravé des trois quarts les pertes de nos armées, les souffrances de nos soldats, les horreurs de l'invasion, les frais de la guerre et les exigences de la Prusse; 2° que, dans le livre du prince Napoléon, tout ce qui est vrai, incontestable, est justement ce qui rétablit la communauté, la responsabilité, l'assimilation, l'identité, entre Bonaparte et la Révolution, tout ce qui le représente comme le sauveur de la Révolution plus encore que de la société. Pour nous, nous n'avons jamais été plus affermis dans nos principes monarchiques et dans nos sentiments royalistes qu'après avoir lu ce volume dont l'auteur prouve avec talent qu'un bonapartiste, quoi qu'il fasse, ne peut être qu'un révolutionnaire.

30 septembre. Armand de Pontmartin.

P. S. — Cet article était écrit au moment où je reçois le premier volume des *Mémoires* de M. de Villèle. J'y trouve, notamment au sujet du retour de l'île d'Elbe, des pages admirables et accablantes pour le crime de l'oncle et le plaidoyer du neveu.

LES INVALIDATIONS

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

I

L'opinion et la presse se sont occupées, plus d'une fois, notamment au début des dernières législatures, de la question de la vérification des pouvoirs des membres du Parlement.

Tous les esprits impartiaux et sensés, étrangers aux intrigues des politiciens, ont été frappés de l'agitation et de la stérilité des séances consacrées aux élections contestées; ils ont été ainsi amenés à se demander s'il était réellement indispensable au régime parlementaire, que les assemblées législatives décidassent de la validité des pouvoirs de leurs membres. Ce droit, légitime sans doute et qui n'est pas sans avantage, tant qu'il reste pratiqué avec sincérité, ne dégénère-t-il pas en abus odieux lorsqu'une majorité tyrannique et sans conscience le transforme en machine de guerre destinée à écraser la minorité?

Ne semble-t-il pas plus conforme à l'équité de confier ce soin à un pouvoir placé en dehors ou, du moins, à côté des agitations politiques et dont le verdict aussi impartial que peuvent l'être les décisions humaines, ne froisserait pas le sentiment de la justice et rehausserait même le prestige d'un mandat soustrait dès lors aux complaisances comme aux rancunes des coteries parlementaires?

Une telle pensée, inspirée par le gros bon sens auquel il répugne de voir le même tribunal juge et partie, ne semble pas sans séduction pour les adeptes, hélas! de plus en plus rares, de la justice et du vrai libéralisme : beaucoup trouveront que c'est parfait en théorie; mais dans la pratique, s'écriera-t-on, n'est-ce pas le renoncement à l'une des prérogatives essentielles des assemblées politiques, la restriction du droit parlementaire?

Nous nous proposons de répondre à cette objection en indiquant comment le Parlement britannique, assurément aussi soucieux de

ses droits, aussi jaloux de ses privilèges qu'aucun autre, est arrivé peu à peu à reconnaître qu'il y avait avantage à abandonner à des juges pris hors de son sein, la vérification des pouvoirs de ses membres. La Chambre des communes a-t-elle été diminuée par le fait de cet abandon? La grandeur de son rôle, son prestige dans le monde entier en ont-ils été affaiblis? N'est-elle plus en état de soutenir la comparaison avec les Parlements des autres pays, avec notre Sénat et notre Chambre des députés par exemple? C'est ce que chacun a le droit d'apprécier.

II

L'Ulster peut être considéré comme le boulevard du protestantisme en Irlande, et la ville de Londonderry ou Derry est à juste titre réputée la place forte du protestantisme dans l'Ulster.

Lorsque Jacques Ier entreprit, au commencement du dix-septième siècle, la *plantation* de l'Ulster, il donna aux douze grandes corporations de Londres, le comté et la ville de Derry qui faisaient partie des terres confisquées sur les comtes de Tyrone, de Tyrconnel et leurs alliés; elles y envoyèrent immédiatement des colons qui prirent possession des meilleures terres et repoussèrent les Irlandais dans les marais, dans les terrains sablonneux et stériles; la ville de Derry fut fortifiée avec soin et repeuplée exclusivement d'Anglais. Les indigènes n'avaient pas le droit d'habiter dans l'enceinte des villes fortifiées; pour mieux affirmer leur domination, les corporations de Londres firent prendre, au comté et à la ville, le nom de Londonderry, qu'ils ont gardé jusqu'à ce jour et qui figure dans le titre d'une grande famille irlandaise : Castlereagh, qui représenta l'Angleterre au congrès de Vienne en 1815, appartenait à cette famille; le marquis de Londonderry est actuellement vice-roi d'Irlande.

Les nationalistes n'ont jamais accepté cette addition d'origine étrangère et disent toujours « Derry ».

En 1641, lors de la grande insurrection dans laquelle la plupart des colons anglais établis dans l'Ulster furent massacrés, Derry, grâce à sa situation sur les bords du lac Fayle, grâce à ses fortifications, put donner asile à un grand nombre de fugitifs et résister à tous les efforts de sir Phelin O'Neil.

Plus tard, en 1688, elle ferma ses portes à la garnison de troupes catholiques que le vice-roi Robert Talbot, comte de Tyrconnel, voulait y faire entrer au nom de Jacques II, et elle proclama Marie et Guillaume III.

Plus de trente mille protestants, craignant le renouvellement des scènes sanglantes de 1641, vinrent se réfugier dans les murs de Derry, qui soutint un siège de cent cinq jours, dirigé d'abord par Hamilton, puis par de Rosen; malgré la présence de Jacques II, qui était venu lui-même presser les opérations, l'armée royale ne put triompher de la résistance des habitants, et dut se retirer lorsque Kirke eut réussi à faire pénétrer dans la ville trois navires chargés de vivres.

Ces souvenirs ont rendu Derry chère aux protestants, aux loyalistes, aux orangistes, qui la considèrent presque comme une ville sainte; ils y célèbrent tous leurs grands anniversaires avec éclat.

Mais, en raison du développement beaucoup plus considérable de la population catholique, il s'est produit ce fait très curieux, déjà signalé par Mgr Perraud, dans ses belles études sur l'Irlande, que Derry, bientôt partagée également entre protestants et catholiques, en est arrivée à compter un nombre beaucoup plus considérable de ces derniers.

Cependant, jusqu'en 1886, les protestants étaient restés maîtres du collège électoral de la ville; la dernière réforme avait sans doute, en élargissant la base du suffrage, diminué leur majorité, mais ils avaient encore réussi en 1885, à faire élire un conservateur, M. Charles E. Lewis, qui avait battu de 29 voix sur 3619 votants, M. Justin Mac-Carthy, l'un des membres les plus distingués du parti du *Home Rule*.

M. Charles E. Lewis représente Derry depuis plusieurs années; il est né à Wokefield (Yorkshire) en 1825, et a exercé la profession de *solicitor*.

Quant à M. Mac-Carthy, c'est une figure assez intéressante pour que nous entrions dans quelques détails à son sujet.

Né à Cork, en 1830, d'une bonne famille, il reçut une instruction solide; à dix-sept ans, il écrivait et traduisait le latin, lisait le grec couramment. Attiré vers le journalisme, il entra, en 1847, au *Cork Examiner* comme reporter; ce fut en cette qualité qu'il eut à rendre compte du procès d'un des chefs de la jeune Irlande, Smith O'Brien. Pendant ses loisirs, il s'occupait de littérature et d'histoire et devint bientôt membre de la société historique de Cork, fondée par des patriotes zélés pour développer l'étude des traditions irlandaises : il y eut comme collègue sir John Pope Hennessy, qui occupait dernièrement les fonctions de gouverneur de l'île Maurice, dont la révocation brutale a fait quelque bruit.

Avec la fougue et l'ardeur de la jeunesse, Mac-Carthy avait embrassé les doctrines de John Mitchell qui, dans son journal, l'*United Irishman*, prêchait alors le recours aux armes et l'insur-

rection; il passa même, un jour, de la théorie à la pratique et attaqua, avec quelques amis, — c'était en 1848, — un poste de police à Coppoquin.

La tentative échoua misérablement; les jeunes conspirateurs eurent la chance de ne pas être arrêtés, et ils ne renouvelèrent pas leur folle équipée.

En 1851, Mac-Carthy vint chercher fortune à Londres, ses démarches restèrent infructueuses, et il fut heureux de retrouver sa place de reporter, à Cork. L'année suivante, il entra, avec le même emploi, au *Northern Times*, le premier journal anglais de province qui ait paru quotidiennement, et qui venait d'être fondé à Liverpool.

Ses études ne se ralentirent pas dans sa nouvelle résidence; il apprit seul le français, l'italien et l'allemand; il fit en public des lectures sur des sujets littéraires et prit place enfin parmi les rédacteurs du *Northern Times;* il collaborait encore à ce journal, lors de sa disparition, en 1860.

Mac-Carthy revint encore à Londres, non plus seul cette fois, car il avait épousé, à Liverpool, en 1855, une femme aimable et dévouée, miss Charlotte Almann; la fortune du jeune ménage, à son arrivée dans la grande ville, ne dépassait pas 10 livres sterling.

Cette fois, le jeune journaliste réussit et il fut engagé, comme reporter parlementaire, par le *Morning Star*, dont M. Bright était l'un des principaux actionnaires. Plusieurs recueils littéraires, entre autres la *Westminster Review*, reçurent en outre sa collaboration. Ses essais attirèrent l'attention de John Stuart Mill qui désira le connaître et le protégea d'une manière chaleureuse et efficace.

En 1865, il devenait le rédacteur en chef du *Morning Star*, dans lequel il défendit avec éclat et persévérance la cause irlandaise; ses premiers romans datent également de cette époque.

Trois ans après, M. Bright, avec lequel il s'était intimement lié, ayant vendu sa part de propriété dans le *Morning Star*, Mac-Carthy donna sa démission de rédacteur en chef; il put alors accepter les offres qu'il avait reçues d'aller faire des lectures en Amérique. Son succès fut très vif, très fructueux, si bien que ce fut seulement en 1871 qu'il rentra définitivement à Londres, où il devint presque aussitôt le principal rédacteur parlementaire du *Daily News*. Il accomplit, avec autant de zèle que de talent, la tâche difficile et fatigante qu'il avait assumée; il n'en trouva pas moins le temps d'écrire une Histoire contemporaine (*History of our owntimes*) dont les deux premiers volumes parurent en 1878 et obtinrent un succès prodigieux en Angleterre et en Amérique.

Aux élections de 1880, Mac-Carthy fut élu membre du Parlement pour le comté de Longford (Irlande); il fut des plus ardents parmi

ceux des *Home-rulers* qui se décidèrent alors à confier à M. Parnell la direction de leur parti dont le chef, depuis la mort d'Isaac Butt, était un banquier protestant, M. Shaw, membre du Parlement pour le comté de Cork.

C'est à cette époque, au moment même où il obtenait enfin la récompense de ses efforts et de ses travaux, qu'il perdit la compagne de ses années de lutte et d'épreuves; elle mourut d'une maladie de langueur, lui laissant deux enfants, un fils et une fille.

Mac-Carthy a pris rapidement une place considérable à la Chambre des communes : instruit et travailleur, il parle avec beaucoup de clarté et de précision, souvent même avec éloquence; sans un débit défectueux, il serait un des meilleurs orateurs du Parlement : il est vice-président du groupe des *Home-rulers*.

Tel est l'adversaire redoutable que l'on avait opposé à M. Lewis et dont il avait eu tant de peine à triompher.

Lorsque M. Gladstone eut prononcé la dissolution du Parlement, après l'échec de ses projets en faveur de l'Irlande, les deux concurrents se trouvèrent de nouveau en présence et, cette fois encore, M. Lewis l'emporta, à trois voix de majorité seulement.

M. Mac-Carthy ne s'avoua pas vaincu, et il adressa à la Chambre des communes, suivant les formes ordinaires, une pétition par laquelle il demandait l'invalidation de M. Lewis pour faits de corruption et manœuvres illégales.

Comment allait être jugée une telle protestation, émanant d'un membre de la petite phalange irlandaise, qui avait successivement combattu et entravé l'administration des cabinets conservateurs ou libéraux et s'était ainsi attiré l'aversion des deux grands partis tour à tour en possession de la majorité dans la Chambre des communes? C'est ce que nous allons examiner.

Voici comment s'effectuaient les vérifications des pouvoirs jusqu'en 1868 : au début de chaque législature, le *speaker* de la Chambre des communes nommait un comité général composé de six membres astreints à la formalité du serment; ce comité dressait la liste des protestations contre les élections et choisissait, dans toute la Chambre, six, huit, dix ou douze membres appelés à présider les commissions chargées de l'examen de ces protestations.

Les autres membres de la Chambre étaient répartis en cinq tableaux portant chacun un numéro tiré au sort; le comité général prenait, pour la formation de chaque commission spéciale, six membres sur le premier tableau, et ces six membres, à leur tour, choisissaient leur président parmi ceux de leurs collègues qui avaient été désignés, comme nous venons de le voir, pour remplir un tel office. La commission, ainsi constituée, prêtait serment à la table

de la Chambre des communes et procédait ensuite à l'examen des pétitions, entendant des témoins sous la foi du serment, ce que n'aurait pu faire constitutionnellement la Chambre elle-même, recevant les explications des parties qui pouvaient prendre et prenaient toujours des avocats, dont un certain nombre avaient la spécialité de ces sortes d'affaires.

La commission statuait ensuite et soumettait sa décision à la Chambre des communes, qui la sanctionnait sans la discuter. Les combinaisons assez singulières et compliquées prescrites pour la formation de la commission avaient pour objet d'assurer l'impartialité du jugement; néanmoins, ce but était loin d'être atteint.

Un avocat anglais d'une grande réputation, le *serjeant* Ballantyne[1], qui avait plaidé devant les comités du Parlement, dit, en effet, dans ses souvenirs[2] : « Beaucoup de gens supposaient que trop souvent les décisions des comités dépendaient moins des faits que de la composition du tribunal, et c'est certainement ce qui est arrivé pendant les dernières années; si un membre, cédant à l'inspiration de sa conscience, votait contre son parti, il était presque considéré comme un traître. »

Depuis longtemps déjà de vives réclamations s'étaient élevées contre ce mode de vérification des pouvoirs; l'opinion publique se prononçait en faveur d'une réforme qui mit le droit et la justice au-dessus des querelles des partis et des agitations parlementaires.

On proposa donc d'enlever à la Chambre des communes le droit de vérifier les pouvoirs de ses membres; on se heurta tout d'abord à une opposition très énergique; les adversaires de cette innovation déclarèrent que c'était un des privilèges les plus précieux de la Chambre, destiné à assurer sa complète indépendance et qu'elle ne devait s'en dessaisir à aucun prix.

Les partisans d'une réforme répondaient que la compétence et l'impartialité du tribunal étaient plus importants qu'un principe constitutionnel dont la valeur se trouvait singulièrement réduite par le changement profond qui s'était opéré au profit des communes dans la balance des pouvoirs publics.

En 1867, un comité fut chargé d'examiner la question, et l'année suivante il déposa un rapport dont les conclusions tendaient à ce que, dans l'avenir, les pétitions en matière d'élection fussent portées devant un juge unique pris parmi les magistrats des cours supérieures de Westminster, qui trancherait à la fois les questions de forme et de fond, déclarerait s'il y avait eu corruption et attribuerait à qui de droit le siège contesté.

[1] Mort récemment.
[2] *Some experiences of a Barristers's life.*

Ce projet fut favorablement accueilli par le public et par la Chambre des communes elle-même : mais il rencontra une opposition très vive d'un côté tout à fait inattendu. Les juges des cours supérieures le condamnèrent à l'unanimité et refusèrent d'accepter une juridiction incompatible, dans leur pensée, avec leurs fonctions judiciaires et qui, en livrant à la suspicion leur impartialité, était de nature à diminuer leur autorité morale. Le lord *chief justice*, sir Alexander Cockburn, écrivit une lettre dans ce sens au lord chancelier, et le gouvernemeut crut devoir abandonner le projet et le remplacer par un autre consistant à créer une cour spéciale.

La Chambre des communes persista à penser qu'elle ne pouvait se dessaisir d'un droit aussi considérable sinon au profit de la première autorité judiciaire du royaume et, après un certain nombre d'incidents qu'il serait trop long de rapporter ici, elle vota une loi portant que les protestations contre les élections seraient soumises à un juge désigné d'après un roulement établi entre les trois cours supérieures de Westminster pour la Grande-Bretagne et celle de Dublin pour l'Irlande.

La loi de 1868 a été appliquée sans changement jusqu'en 1879 et a donné d'excellents résultats. Nous n'oserions pas soutenir que les décisions des juges aient toujours été absolument irréprochables, ce serait reconnaître à ces magistrats une infaillibilité à laquelle ils sont eux-mêmes loin de prétendre : on peut, toutefois assurer d'une façon générale qu'ils ont fait preuve d'une grande impartialité et que leurs arrêts ont le plus souvent donné satisfaction au public exempt de parti pris.

C'est ce que démontra une enquête faite en 1875 sur l'application de la loi; le rapport concluait simplement à ce que les pétitions fussent examinées par deux juges au lieu d'un seul. Cette légère modification fut réalisée par une loi de 1879 (15 août).

L'accord entre les deux juges est indispensable pour que l'élection contestée soit annulée : s'il y a divergence entre eux, la protestation devient caduque par cela seul, et le résultat de l'élection reste tel qu'il a été proclamé par le *returning officer* ou commissaire de l'élection et communiqué par celui-ci au président de la Chambre des communes. Il n'y a pas encore eu, du reste, depuis l'application de la loi de 1879, d'exemple de désaccord entre les deux juges.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la loi de 1868 visait également un autre point, la répression des fraudes et de la corruption en matière électorale; elle avait eu peu d'efficacité sous ce rapport et, en 1883, elle fut complétée par diverses dispositions plus sévères qui furent très vivement combattues, notamment par M. Ch. Lewis, le concurrent heureux de M. Mac-Carthy.

Conformément à la nouvelle législation de 1868 et 1879, la pétition de M. Mac-Carthy fut donc renvoyée, par le *speaker* de la Chambre des communes, à la cour de Dublin, qui désigna pour l'examiner les juges O'Brien et Murphy. Le 20 octobre 1886, ils vinrent siéger à Derry, dans la *crown-court*, accompagnés par le maire de la ville.

M. Mac-Carthy était représenté par un avocat des plus distingués the Mac-Dermot, conseil de la reine, assité par MM. D. B. Sullivan et Healy.

Ce dernier est un des membres les plus distingués du Parlement, où il est entré sous les auspices de M. Parnell : bon orateur, travailleur infatigable, sa compétence dans les questions d'affaires est incontestée. M. Healy en a donné des preuves dans la discussion du *Land act* pour l'Irlande, en faisant adopter notamment une clause qui a pris son nom et en vertu de laquelle aucune augmentation de loyer ne pourrait être exigée en raison des améliorations apportées sur le fond par le tenancier. Cette disposition, dont les fermiers ont tiré un grand profit, le rendit très populaire, si bien qu'en 1883 il réussit à se faire élire à Monoghan, en plein Ulster, ce qui semblait impossible. En 1885, il a été nommé dans la circonscription sud du comté de Derry.

Les avocats de M. Lewis étaient le *serjeant* Peter O'Brien, MM. William Mac Langhlin, conseil de la reine, John Ross et Mac-Corkell.

L'attorney général était M. French. The Mac-Dermot, après quelques incidents de procédure soulevés par les avocats de M. Lewis et résolus contre eux, exposa les faits de la cause en donnant lecture de la pétition de M. Mac-Carthy; il fit remarquer que la majorité obtenue par M. Lewis avait décru à chaque élection et que la question était de savoir si elle n'avait pas complètement disparu au dernier scrutin.

« En effet, disait-il, six mineurs, plusieurs francs-bourgeois (*freemen*) n'ayant pas leur résidence à Derry, ont pris part au scrutin et ont voté pour M. Lewis; en outre, des bulletins ont été annulés à tort, et enfin plusieurs électeurs ont été corrompus par les agents de M. Lewis. »

The Mac-Dermot faisait remarquer qu'il y avait lieu de suspecter à bon droit les résultats constatés par les autorités locales de Derry, attendu qu'elles avaient commencé par attribuer 103 voix de majorité au candidat conservateur et avaient dû reconnaître ensuite qu'elles avaient compté à son profit 50 bulletins portant le nom de M. Mac-Carthy.

Des témoins furent entendus; ils subirent, selon l'usage, un inter-

rogatoire et un contre-interrogatoire; leurs dépositions établirent tout d'abord que cinq mineurs avaient effectivement pris part au scrutin.

En France, suivant une jurisprudence assez singulière de la Chambre des députés, cinq voix auraient été retranchées à chaque candidat, ce qui les aurait laissés exactement dans la même situation qu'auparavant; d'après une autre jurisprudence plus ancienne et plus explicable, on aurait retranché cinq voix à M. Lewis, mais sans que M. Mac-Carthy pût en profiter pour prétendre être élu. Cela tient à ce que le vote est absolument secret en France et qu'il est de toute impossibilité de savoir comment tel ou tel électeur a voté.

En Angleterre, le vote est bien secret également; mais, en cas d'enquête, le secret peut être divulgué et voici comment : les bulletins de vote sont remis aux électeurs le jour même du scrutin par le *returning officer;* ils sont détachés par lui d'un registre à souche, et portent imprimés dans une colonne les noms de tous les candidats avec un espace blanc devant chacun d'eux; au verso figure le numéro de l'électeur sur la liste électorale.

Lorsqu'un électeur se présente pour voter, le *returning officer* timbre son bulletin avant de le lui remettre et inscrit au registre à souche, sur le talon du bulletin, le numéro de l'électeur : celui-ci se rend alors dans l'un des compartiments disposés dans la salle de vote; il y trouve un crayon avec lequel il fait une croix devant le nom du candidat pour lequel il veut voter; puis il plie son billet et vient le déposer dans l'urne.

On s'explique alors que, le registre et les bulletins étant conservés, un simple rapprochement suffise pour qu'il soit facile de constater le candidat pour lequel a voté tel ou tel électeur. Sur l'ordre des juges, la production du registre et des bulletins relatifs à l'élection de Derry fut faite par le bureau de l'Échiquier d'Irlande (*Hanaper office*), qui a la garde de ces documents, et il futr econnu que les cinq mineurs avaient tous voté pour M. Lewis.

Ce premier résultat donnait donc à M. Mac-Carthy une majorité de 2 voix, 1879 contre 1877.

La question des non-résidents qui avaient pris part au scrutin fut tranchée conformément aux conclusions des conseils de M. Lewis, et leur vote fut déclaré valable.

Quant aux 13 bulletins annnulés par le *returning officer*, les juges en réservèrent un pour l'examiner à loisir, ils en attribuèrent un à M. Lewis et maintinrent l'annulation des 11 autres.

M. Mac-Carthy n'avait donc plus qu'une majorité d'une voix.

Le fait de corruption restait à examiner; dans l'audience du ven-

dredi 22 octobre, un certain Robert Neely vint déposer qu'il avait reçu de Mac-Dermot, l'un des agents de M. Lewis, une lettre contenant un mandat de 4 livres sterling, qu'une fois ce mandat en sa possession, il avait fait le voyage de New-Manis en Écosse, où il habitait à l'époque de l'élection, pour venir jusqu'à Derry voter en faveur de M. Lewis.

Ce n'est pas sans difficulté que le témoin avait fini par confesser la vérité, et il avait fallu pour lui arracher ses aveux toute l'insistance et toute l'habileté de M. Healy.

A l'ouverture de l'audience du samedi, le *serjeant* O'Brien vint déclarer en son nom et au nom de ses collègues qu'ils abandonnaient l'affaire, attendu qu'ils regardaient comme prouvé qu'un acte de corruption avait été commis sur un électeur par un agent officiel de M. Lewis.

Tout d'abord, on fut surpris de cette décision : elle était pourtant très compréhensible. M. Lewis ne pouvait plus espérer qu'il lui serait attribué de nouveaux suffrages; il était certain, au contraire, que les juges lui retrancheraient la voix de Robert Neely et celle de Mac Dermot, ce qui assurerait à M. Mac-Carthy une majorité de 3 voix.

En continuant la lutte, il s'exposait à un grand danger; il pouvait, en effet, être lui-même reconnu coupable de corruption et perdre, par suite, ses droits à l'éligibilité pendant sept ans. Or il n'entendait nullement renoncer à entrer à la Chambre des communes, et la preuve, c'est qu'il a été récemment élu dans la circonscription de North Autrin et qu'il a formellement refusé de céder sa place à M. Goschen.

Le juge O'Brien déclara que son collègue et lui avaient besoin de réfléchir avant de rendre leur jugement; il demanda en même temps aux habitants du Derry de ne se livrer à aucune démonstration de nature à troubler la paix publique.

Le jugement fut rendu le lundi suivant : il établissait que, par suite de la vérification opérée, la majorité se trouvait transférée de M. Lewis à M. Justin Mac-Carthy et déclarait, en conséquence, ce dernier valablement élu. Ce jugement fut transmis au *speaker* de la Chambre des communes, qui n'eut qu'à le faire enregistrer dans les archives.

Le résultat du procès fut accueilli avec enthousiasme par les catholiques de Derry; ils illuminèrent leurs maisons dans la soirée du lundi, tirèrent force fusées et suspendirent, dans les rues de leurs quartiers, des lampes avec des verres de couleur; grâce à ces illuminations, leurs danses durèrent jusqu'au jour et, si leur joie fut bruyante, elle n'eut rien d'agressif, et l'ordre ne fut pas troublé.

Quelques jours plus tard, les mêmes avocats, the Mac-Dermot, Sullivan et Healy allaient à Belfast défendre, devant le baron Dowse et le même juge O'Brien, la cause de M. Sexton, nommé dans la circonscription de West-Belfast et dont l'élection était contestée par son concurrent malheureux, M. Haslett; la cour se prononça en faveur de M. Sexton.

N'est-il pas permis de se demander si, en France, soit à la Chambre des députés, soit au Sénat, les choses n'auraient pas tourné différemment?

Une expérience déjà trop longue ne nous autorise-t-elle pas à croire que si des membres appartenant à la minorité de ces assemblées se fussent trouvés dans la situation de MM. Mac-Carthy et Sexton, ils eussent été celui-ci invalidé et celui-là débouté de sa demande?

Examinons d'abord le cas offrant le plus d'analogie avec ce qui se passe chez nos voisins, c'est-à-dire celui où une enquête est ordonnée : comparons, par exemple, l'enquête à laquelle se sont livrés les juges O'Brien et Murphy à celle que cinq sénateurs ont faite, il y a deux ans, dans le Finistère, en laissant au lecteur le soin de décider de quel côté du détroit se trouve la recherche sérieuse, impartiale de la vérité.

Il est bien entendu que nous ne faisons point de personnalités; nous étudions deux méthodes.

En Angleterre, les juges siègent en audience publique; les parties intéressées sont présentes, assistant soit personnellement, soit par représentation, à l'audition des témoins; elles les interrogent, discutent leurs dépositions, font entendre d'autres témoins, si elles le jugent à propos. En un mot, la cause est instruite publiquement et contradictoirement par des juges qui sont supposés n'appartenir à aucun parti politique.

Dans le Finistère, nous avons vu cinq sénateurs, tous républicains, procéder à une enquête secrète sur l'élection de quatre collègues, tous conservateurs, qui n'ont jamais été admis à assister à l'audition des témoins et qui n'ont pas même pu avoir connaissance de leurs dépositions pendant le séjour de la commission d'enquête en Bretagne; et quand, postérieurement, ils ont apporté au Sénat des certificats démontrant la fausseté des allégations dirigées contre eux, « des certificats ne valent pas des témoins », leur a-t-on répondu.

Dans tout cela, où est la justice? où est la garantie pour les élections contestées et soumises à l'enquête? où trouve-t-on l'impartialité et le vrai libéralisme? Est-ce dans notre démocratie républicaine ou dans la monarchique Angleterre?

En France, à direvrai, les en quêtes électorales, dont la première

ne remonte pas au-delà de 1842 [1], ne sont pas ordonnées pour éclairer le Sénat ou la Chambre : sauf de bien rares exceptions, leur but est uniquement politique. Aussi, la plupart du temps, les membres dont l'élection est contestée, préfèrent-ils l'invalidation pure et simple, immédiate, à l'appareil de l'enquête. Ils savent que celle-ci n'a d'autre objet que d'intimider leurs partisans, de préparer de longue main l'élection de leurs concurrents, lorsque les chances de ceux-ci ne paraissent pas suffisantes dans le cas d'une prompte invalidation.

Si quelques esprits naïfs ont pu croire à l'impartialité de l'enquête prescrite dans l'exemple que nous venons de citer, l'aveu dépouillé d'artifice du principal organe républicain du Finistère a dû dissiper leurs honnêtes illusions. « Tous les républicains sérieux du département, dit ce journal [2], ont vu dans l'enquête sénatoriale de *précieux moyens de combat* mis à la disposition de notre parti, non seulement pour cette élection, mais pour *celles qui l'ont suivie ou la suivront.* »

Il s'agissait peu, on le voit, de se faire une opinion impartiale sur l'élection : ce qu'on poursuivait, c'était avec la revanche des candidats battus, l'anéantissement pour l'avenir du parti monarchique, tout en profitant de l'occasion pour infliger une leçon au clergé breton dont la docilité ne paraissait pas suffisante.

Au bout de six à sept mois de comparutions et d'interrogatoires, de manœuvres et d'intimidations, les électeurs sénatoriaux du Finistère, avec une énergie dont on ne saurait trop les louer, ont affirmé de nouveau leur volonté par la réélection des mêmes candidats. Pour cette fois du moins et grâce au caractère persévérant de la race bretonne, les précieux moyens de combat ont fait long feu.

Lorsqu'il n'y a pas enquête, les procédés sont plus expéditifs : on se préoccupe, tout d'abord, dans le bureau chargé de l'examen de l'élection et, plus encore, dans la Chambre elle-même lorsqu'elle statue sur le rapport du bureau, de savoir quelle est l'opinion du député contesté : fait-il partie de la majorité, il ne court aucun risque, sa validation est certaine. S'il appartient à la minorité, une seconde question se pose : Y a-t-il espoir d'empêcher sa réélection? Si cette question est résolue affirmativement, l'invalidation est sûre ; dans le cas contraire, la majorité hésite et généralement se résigne à la validation ; quelquefois cependant la passion l'emporte et lui fait invalider des députés dont la réélection n'est pas douteuse pour peu

[1] Enquête ordonnée le 9 août 1842 sur la proposition de M. Odilon Barrot, sur les élections de MM. Pauwels, Floret et Allier, élus à Langres, Carpentras et Embrun.

[2] *Le Finistère,* numéro du 22 décembre 1886.

surtout que le concurrent battu soit tenté de recommencer la lutte.

Est-il un seul député républicain qui ose soutenir sérieusement que la politique ne joue pas le principal rôle dans le jugement rendu sur les élections contestées?

Lorsqu'à l'Assemblée nationale, la majorité conservatrice invalida des députés républicains, — elle usa pourtant de sa force avec une modération que les Chambres n'ont guère imitée depuis 1876, — les politiques de gauche et leurs journaux ne criaient-ils pas à l'injustice, au scandale?

Devenu majorité, le parti républicain voit en cela, comme sur maints autres points, les choses d'un autre œil; avec sa merveilleuse aptitude à appliquer sa maxime : « Débarrassons-nous de ce qui nous gêne », tout en invoquant les grands principes, il érige la pratique jusqu'alors fort rare [1] des invalidations en système destiné à corriger les *erreurs* du corps électoral.

Qui ne se souvient des interminables discussions de vérifications de pouvoirs des Chambres de 1876, 1877, 1881? Nous ne voulons pas parler de la Chambre actuelle qui n'appartient pas encore à l'histoire.

[1] Sous la monarchie de Juillet, la Chambre des députés de 1839 prononça cinq invalidations; la Chambre de 1846, six invalidations sur 459 membres : tous les députés invalidés par ces deux Chambres, MM. de Luynes, Deshameux, de Girardin, Mexnadier, d'Houdetot, Convers, Drault, Haller-Claparède, Portalis, Sieyès, sauf un seul M. Drouillard, furent réélus.

L'Assemblée constituante de 1848, qui comptait 900 membres, fit sept invalidations et ordonna quatre enquêtes, dont deux précédèrent les invalidations de MM. Laissal et Gent comprises dans le chiffre de celles-ci.

L'Assemblée nationale de 1849, comptant 804 membres, fit sept invalidations, dont six dans le même département de Saône-et-Loire; elle rejeta toutes les demandes d'enquête.

Sous l'Empire, le Corps législatif de 1857 prononça les invalidations de MM. de Cambacérès, Dabeaux, Pissard, Bartholoni et de la Ferrière : les quatre premiers furent réélus.

Le Corps législatif de 1863 invalida MM. Boitelle, de Bulach, Pelletan, Bourcier de Villers, Bravay et Isaac Péreire, après avoir fait une enquête sur les élections des deux derniers dans le Gard et les Pyrénées-Orientales.

Le Corps législatif de 1869 invalida MM. Gourgaud, Marion, Isaac Péreire, Rouxin et de Sainte-Hermine, il ordonna trois enquêtes.

L'Assemblée nationale, composée de 753 membres, prononça, à la constitution de la Chambre, quatre invalidations, celles de MM. Chaix, Marc-Dufraisse, Mestreau et Lamarte. A la suite d'élections partielles six invalidations, celles de MM. Laget, Lambert, Jacques Deregnaucourt, Turigny et de Bourgoing : elle ordonna deux enquêtes, une dans la Nièvre, sur l'élection de ce dernier, et une autre dans Vaucluse, à laquelle il n'a pas été donné suite, les députés de ce département ayant donné leur démission.

La Chambre des députés de 1876 prononça dix-neuf invalidations et quatre enquêtes.

A-t-on calculé le nombre d'heures, la quantité de séances absorbées par les vérifications de pouvoirs des députés élus le 14 octobre 1877? Les 363 se complaisaient à cette triste besogne beaucoup plus longue naturellement avec le scrutin uninominal, puisque l'élection de chaque député donnait lieu à un rapport particulier, à une discussion spéciale : sous l'empire du scrutin de liste, au contraire, un seul et unique rapport comprend la députation entière d'un même département.

Réunie dans les premiers jours de novembre 1877, la Chambre terminait à peine au mois de juin 1878 ses exécutions, qui s'élevèrent à près de cent et qui occupèrent plus de la moitié des séances pendant près de huit mois! Malheur au député élu contre un des 363! Le chiffre de la majorité était-il minime, il suffisait d'un déplacement de quelques voix pour que son concurrent fût élu. Sa majorité était-elle considérable [1], les gardiens intègres et vigilants de la sincérité et de la moralité du suffrage universel y voyaient une preuve manifeste de la pression administrative. Dans l'un et l'autre cas, les députés conservateurs étaient renvoyés à leurs électeurs, car il était assurément malaisé d'échapper à ce dilemme.

Un système semblable pratiqué à outrance ne ressuscite-t-il pas, en vérité, un nouveau genre d'élections à deux degrés? Pour nombre de députés, condamnés à une série d'invalidations, la première épreuve devant le suffrage universel est peu de chose à côté de la comparution devant un juge que la passion politique seule anime.

Aucune atteinte plus rude n'a été portée à la considération du régime parlementaire que l'usage fait par les majorités républicaines des dernières Chambres du droit de vérification des pouvoirs. Les motifs qui, en outre de la passion, ont servi de mobile à leurs décisions ont été souvent si mesquins, parfois si inavouables, que l'autorité même du juge souverain a été profondément entamée. La Chambre des députés examine-t-elle avec conscience la régularité des élections, le public ne croit plus à son impartialité : il y a désormais comme un cas de suspicion légitime.

Les deux Assemblées parlementaires agiraient donc sagement en se déchargeant d'une tâche qu'elles ne peuvent accomplir dans des conditions d'impartialité et d'équité suffisantes, pour suivre l'exemple que leur a donné la Chambre des communes en Angleterre.

« A quoi bon, disait un membre de la Chambre des communes, par la vérification des pouvoirs, recommencer dans la Chambre, l'agitation électorale? A quoi bon échanger, comme premier salut,

[1] Plusieurs conservateurs qui avaient réuni de 4 à 6000 voix de majorité, comme M. Vinay dans la Haute-Loire entre autres, chiffre énorme au scrutin d'arrondissement, ont été invalidés.

entre les membres qui arrivent, des accusations véhémentes et inaugurer des débats d'affaires par des débats de passions? La loi électorale, comme toutes les lois, doit être appliquée par les tribunaux; la grande majorité des élections étant incontestée, cela suffit pour que la Chambre se constitue et se mette au travail sans délai; elle y gagne de la concorde et du temps [1]. »

Il y a, d'ailleurs, un précédent dans notre propre pays; aux termes de la loi de 1871, les conseils généraux vérifiaient eux-mêmes les élections de leurs membres : bien que la politique soit supposée ne pas entrer dans les assemblées départementales, on sait qu'elle n'est pas étrangère à leurs décisions. Aussi, les abus signalés plus haut s'y produisirent et entraînèrent des réclamations si vives, que l'Assemblée nationale fut saisie d'une proposition tendant à transférer au Conseil d'État le jugement sur les élections départementales contestées.

On cita, lors de la discussion de cette proposition, des exemples frappants de partialité et d'injustice, mais ce fut M. Limperani, député de la Corse, aujourd'hui conseiller à la Cour de Paris, qui eut l'honneur de décider l'adoption de la loi.

Et cependant il était monté à la tribune pour la combattre comme absolument inutile : « On peut très bien s'arranger avec la loi actuelle, disait-il; tenez, en Corse, les bonapartistes et les républicains se partagent à peu près par moitié le conseil général, et cependant nous n'avons jamais de querelle au sujet des élections contestées; nous sommes convenus que nous les validerions toutes sans exception et sans même examiner les faits allégués par les protestataires. »

Cette argumentation singulière eut l'effet diamétralement opposé à celui que M. Limperani poursuivait, et la loi fut votée le 31 juillet 1874.

Depuis cette époque, toutes les protestations contre les élections au Conseil général ont été jugées par le Conseil d'État. Ce grand corps est entièrement à la nomination du gouvernement, il est exclusivement composé de fonctionnaires dévoués au pouvoir. Néanmoins, par ce seul fait qu'il est un tribunal, ses décisions sont plus acceptables et plus équitables; aussi, les plaintes contre ses verdicts sont devenues moins nombreuses et moins vives que sous l'ancienne législation.

Le Conseil d'État, il faut lui rendre cette justice, écarte généralement, en cette matière, les raisons politiques et juge surtout d'après les faits. Récemment, il a, en invalidant une élection dans la Nièvre,

[1] *Les usages du Parlement anglais,* par M. Maurel-Dupeyré, chef des secrétaires-rédacteurs, 1870.

enlevé aux républicains la majorité dans le Conseil général de ce département. Croit-on que la majorité républicaine de cette assemblée aurait assez respecté le droit et l'équité pour prononcer une invalidation dans de semblables conditions et se suicider ainsi de ses propres mains? Personne ne le supposera.

Nous savons fort bien que, dans la plupart des pays soumis au régime parlementaire, chaque Chambre législative a le droit exclusif de vérifier les élections de ses membres; l'exemple de l'Angleterre, qui est le pays par excellence du parlementarisme, n'en semble pas moins décisif.

Ce n'est pas le seul pays, d'ailleurs, où les Chambres aient renoncé à ce privilège.

En Suède, le citoyen qui proteste contre l'élection d'un membre de l'une ou l'autre Chambre réclame un extrait du procès-verbal de l'élection et doit, dans le délai maximum d'un mois, s'il s'agit de la première Chambre, dans le délai de huit jours, s'il s'agit de la seconde, remettre au gouvernement provincial un appel adressé au roi. Par un arrêté rendu public, le gouvernement provincial fixe un délai rapproché au cours duquel les intéressés sont invités à lui fournir des explications au sujet de l'appel en question. Le dossier de l'affaire est ensuite adressé au roi, qui le soumet à l'examen de la cour suprême et statue ensuite sur l'élection d'après l'avis de cette cour.

En Hongrie, la loi électorale du 26 novembre 1874 dispose, dans son article 89, que les élections contestées seront jugées par la cour royale.

En Portugal, la loi du 21 mai 1884 décide que, d'une façon générale, la Chambre vérifiera les pouvoirs de ses membres : mais elle ajoute que le jugement d'une élection contestée dans les assemblées primaires ou dans les commissions de dépouillement sera déféré, si quinze députés le réclament, à un tribunal spécial composé du président du tribunal suprême de justice, de trois membres de ce même tribunal, désignés par le sort et de trois juges de la Cour d'appel de Lisbonne également tirés au sort. Les séances de ce tribunal de vérification des pouvoirs sont publiques; il entend des témoins, ordonne des enquêtes, s'il y a lieu : les parties intéressées peuvent assister aux débats et recourir au ministère d'avocats. Les décisions du tribunal sont souveraines.

Au Canada, l'acte du 26 mai 1874, qui ne contient pas moins de 67 articles, règle la procédure en matière d'élections contestées et décide que les protestations seront jugées par la Cour suprême de la province où a eu lieu l'élection.

Enfin, l'État de Pennsylvanie, dans sa nouvelle constitution,

ratifiée par un plébiscite du 24 décembre 1873, a déféré aux tribunaux le jugement de toutes les élections contestées.

Dans les autres pays, il est vrai, le parlement reste souverain juge de la validation des pouvoirs de ses membres; mais l'exercice de ce droit est généralement accompagné de garanties destinées à sauvegarder les minorités.

En Italie, par exemple, une commission spéciale ou junta, composée de neuf membres, est nommée, dès la réunion d'une nouvelle Chambre, à l'effet d'examiner les élections contestées pendant toute la durée de la législature. Les sommités de tous les partis, minorité comme majorité, sont désignées, d'un commun accord, pour faire partie de cette commission dont les décisions empreintes de l'impartialité la plus absolue sont toujours ratifiées par la Chambre.

On voit que le système sur lequel nous appelons l'attention des esprits pénétrés des idées de justice, soucieux de la dignité du Parlement, fait peu à peu son chemin et nous inclinons à croire qu'un jour viendra où il sera adopté dans tous les pays soumis au régime parlementaire.

En ce qui concerne la France, il est évident qu'un pouvoir aussi important, aussi considérable ne pourrait être confié qu'à la Cour de cassation : le tribunal suprême aurait seul l'autorité et l'impartialité nécessaires pour remplir une aussi haute mission. Les élections au Parlement étant avant tout politiques, le Conseil d'État, corps politique, ne semble pas compétent, malgré les précédents tirés des Conseils généraux pour les juger en toute impartialité.

On objectera que cette réforme touche à la Constitution et nécessiterait par suite la réunion du Congrès. D'accord : cet événement devant se produire dans un avenir plus ou moins rapproché, la question pourrait être étudiée préalablement dans chacune des deux Chambres et faire l'objet de propositions qui seraient soumises au Congrès lors de sa prochaine réunion. Le pays, honnête et impartial, plus soucieux de voir le Parlement se consacrer aux discussions d'affaires que perdre son temps en débats stériles et irritants, peu enclin à maintenir les prérogatives ou privilèges de ses membres, qui lui semblent parfois exagérés, applaudirait, sans aucun doute, à une semblable réforme; elle vaut tout au moins la peine d'être sérieusement examinée. Il n'est pas conforme au bon sens et à la logique qu'elle soit écartée péremptoirement sous le prétexte qu'elle touche à la Constitution : l'œuvre de M. Wallon n'est pas parfaite assurément, même pour les partisans de la forme républicaine; qu'elle soit au moins perfectible pour le temps pendant lequel nous devons encore la subir.

Léon Lorois.

MÉMOIRES

DU

COMTE DE VILLÈLE

La famille du comte de Villèle se dispose à publier les *Mémoires* laissés par l'illustre ministre de la Restauration; ils formeront quatre volumes qui paraîtront par intervalles d'ici à deux années, et dont le premier sera mis en vente le mois prochain [1]. Une communication bienveillante nous permet d'en placer dès aujourd'hui les principaux passages sous les yeux de nos lecteurs. C'est le récit de la jeunesse de M. de Villèle, le tableau mouvementé de ses années d'exil à l'île Bourbon et enfin l'esquisse de ses débuts dans la carrière politique à la Chambre de 1815. Partout, dans ces curieuses pages d'histoire, l'homme d'État se retrouve, avec son caractère intègre, ses principes inflexibles, sa haute raison, et, qu'il raconte des anecdotes, trace des portraits ou formule des jugements, il est impossible de n'être pas saisi de l'accent de conviction profonde et de fière sincérité qui anime sa parole.

L'auteur commence par se justifier, dans une courte préface, d'écrire des Mémoires. — Il m'a toujours paru, dit-il, qu'il était très difficile aux historiens éloignés des faits qu'ils racontent d'arriver à une rigoureuse exactitude; aussi « suis-je convaincu que, lorsqu'il existe des *Mémoires* écrits par les contemporains, ou mieux encore par les hommes qui ont été mêlés aux événements, la lecture de ces *Mémoires* est préférable à celle de l'histoire elle-même, surtout quand les documents de ce genre, sur une même époque, nous viennent d'écrivains placés dans des situations différentes et appartenant à des opinions opposées. En un mot, quand je le puis, j'aime mieux faire moi-même l'histoire que de la recevoir toute faite. »

[1] Librairie académique Didier. — Émile Perrin, successeur.

Il ajoute : « Quoi qu'il en soit de mon opinion sur l'utilité des Mémoires, on me permettra du moins de penser avec Montaigne que *c'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire.*

« J'ai été mis par les circonstances en position de faire cet essai; je crois pouvoir être utile en rendant compte de ce que j'ai vu, su ou fait dans le cours de ma vie politique. A défaut d'utilité, je m'estimerai encore heureux de faire plaisir à ceux qui me liront; ils peuvent compter sur ma véracité.

« Quelques motifs plus sérieux encore me portent à entreprendre ce travail. J'ai servi des princes malheureux et qui seront probablement mal jugés dans l'avenir, comme ils l'ont été depuis leur chute. Je suis du nombre de ceux qui les ont vus de près à toute heure et en toute occasion, qui ont connu leurs dispositions constantes, leurs pensées les plus intimes et leurs vues les plus secrètes. Abandonner leur mémoire à la discrétion de leurs ennemis et des nombreux détracteurs du malheur, ce serait manquer aux devoirs que m'imposent la justice et la reconnaissance. J'ai moi-même des enfants pour lesquels la réputation de leur père est un bien précieux; j'ai des amis, d'anciens collègues, intéressés à ce que la marche politique, les actes auxquels ils ont plus ou moins participé, ne soient pas livrés sans défense aux attaques de ceux qui ont suivi des voies divergentes ou opposées. J'ai été invité par plusieurs d'entre eux à écrire ces Mémoires. Maintenant qu'il me reste quelques loisirs après avoir heureusement rempli mes derniers devoirs de père de famille par l'établissement de mes enfants, je vais rechercher, parmi les documents que j'ai conservés, ceux qui pourront m'aider à rassembler mes souvenirs. Je commence donc cette œuvre de longue haleine, ne sachant trop si à mon âge je puis avoir l'espérance de la terminer. »

I

Ma famille est originaire du Lauraguais, qui faisait partie de la province du Languedoc. Dès le douzième siècle, Arnaud de Villèle possédait des terres et fiefs en Lauraguais.

Jean de Villèle acquit la terre de Morvilles, dans le comté de Caraman, le 13 août 1390. Depuis cette époque, elle n'a cessé d'être possédée par ma famille et d'en être la demeure constante et le principal patrimoine; les actes de tout genre qui sont en ma possession le prouvent incontestablement. Après avoir été partagée entre plusieurs branches collatérales, cette terre s'est trouvée

réunie en totalité entre les mains de mon père, comme elle l'est aujourd'hui dans les miennes.

Je suis né le 14 avril 1773 à Toulouse, rue Sainte-Claire, maison Brassaillère, maintenant rue de la Fonderie, n° 26. Le mariage de mes parents n'avait précédé que de quatorze mois ma naissance; mon père, Louis-François-Joseph de Villèle, était âgé de vingt-trois ans, et ma mère, Anne-Louise de Blanc de la Guizardie, dont la famille était originaire du Rouergue, avait à peine atteint sa vingt-deuxième année.

Mes premières études se firent chez mes parents avec un précepteur ecclésiastique. Je suivis ensuite comme externe les cours de sixième et de cinquième au collège royal, et je finis par y entrer comme pensionnaire, ayant obtenu une des bourses fondées en faveur des élèves qui les gagneraient au concours.

Je quittai le collège de Toulouse en mars 1788. Mon père désirait vivement que je suivisse la carrière de la marine militaire, où l'on ne pouvait entrer après l'âge de quatorze ans; il me conduisit à l'École de marine d'Alais, et le 15 mai je fus examiné par le célèbre M. Monge. Le nombre des candidats était disproportionné à celui des places à donner, et il fut recommandé à l'examinateur d'être très sévère; on n'exigeait alors que l'arithmétique, la géométrie et la statique. M. Monge ne manquait jamais de demander la démonstration du carré de l'hypoténuse; je la lui fis de trois ou quatre manières différentes.

Le principal de l'École d'Alais écrivit le lendemain à mon père « qu'il regardait mon admission comme assurée, que M. Monge avait été très satisfait de mon instruction et encore plus de mon intelligence, que si je fusse arrivé plus tôt à Alais, j'aurais certainement eu les succès les plus brillants, et que je n'avais besoin pour être admis ni de protection ni de faveur ».

Le jeune homme fut alors dirigé sur l'École de Brest, où son intelligence et son application lui gagnèrent promptement les sympathies de ses supérieurs.

L'hiver que je passai ainsi sous un climat si différent de celui de notre Midi, était précisément l'hiver de 1788 à 1789, si connu par son excessive rigueur; j'en fus incommodé au point d'être obligé de passer un mois à l'hôpital militaire.

Je passai le 5 mars 1789 un examen que me fit encore subir M. Monge; cet examen roula sur les deux trigonométries et les deux premières sections de la navigation; il ne me manqua plus pour passer à la seconde classe que le temps d'embarquement exigé par l'ordonnance.

Bientôt reçu élève de seconde classe et embarqué sur la frégate l'*Engageante*, que commandait M. de Lajaille, il partit pour Saint-Domingue où le bâtiment conduisait un nouveau gouverneur.

Nous étions partis de France quatre jours après la prise de la Bastille, ce premier succès de la violence contre le droit, des passions aveugles contre la saine raison, des vaines théories contre la sagesse de l'expérience, et de l'orgeuil du moment contre la maturité du temps. Quand nous arrivâmes à Saint-Domingue, cette belle colonie touchait à l'apogée de la prospérité matérielle, mais était en proie à une vague inquiétude, peut-être inséparable d'un si haut degré de bien-être. Comme dans la métropole, le dégoût et la dépréciation des jouissances réelles se joignaient à un besoin fantastique de changement fomenté dès longtemps par les philosophes et les écrivains du siècle qui touchait à son terme.

Rien au monde n'était comparable au spectacle qu'offrait alors à Saint-Domingue le développement de la culture et du commerce, fruit d'une bonne administration. La fécondité du sol était inépuisable, son étendue était immense, comparée à la consommation possible des précieux produits de son exploitation. Moins de la moitié de la colonie était cultivée, et non seulement elle suffisait à l'approvisionnement de la France en sucre, café, coton, indigo, et au débouché des vins, farines et objets manufacturés de la métropole, mais encore elle fournissait à celle-ci des moyens d'échanger avec les populations du centre de l'Europe.

Observateur réfléchi et attentif à s'instruire, le jeune officier cherche à se rendre compte du mécanisme administratif et commercial de la colonie : « Mais, dit-il, n'étant âgé que de seize ans, comment aurais-je porté de sérieuses investigations sur un pareil sujet? » Il ajoute :

Tel était le spectacle qu'offrait alors cette île naguère presque déserte; le Français, malgré sa légèreté naturelle, et peut-être même à cause d'elle, et par elle, s'y montrait éminemment propre à la colonisation; et, bien qu'on lui ait souvent contesté cette qualité, l'histoire de Saint-Domingue ne restera pas moins à jamais une preuve évidente de la fausseté d'une pareille opinion.

En novembre 1790, Villèle quitta Saint-Domingue, où les événements révolutionnaires de France allaient avoir un contre-coup si funeste, et le dernier jour de décembre il débarquait à Brest, où l'effervescence des esprits faisait à l'équipage de la frégate le plus mauvais accueil.

J'écrivais le lendemain à ma famille : « Les officiers de terre et de mer sont obligés de s'habiller en bourgeois, leur uniforme les exposant à de continuelles insultes de la part de la population. »

Je fus navré de cette disposition des esprits et pénétré en même temps du danger dont serait pour mes parents et pour moi-même un séjour oisif soit auprès d'eux, soit même dans un port en France. Je leur demandai donc, bien qu'au lendemain d'une campagne de dix-huit mois, la permission de me rembarquer immédiatement avec M. de Saint-Félix, mon compatriote, ami et allié de ma famille. M. de Saint-Félix commandait, dans l'escadre qui était sur la rade de Brest, le vaisseau le *Tourville*, et il avait reçu du ministre de la marine la promesse d'être bientôt appelé à diriger en chef la division navale qui devait aller stationner dans les mers de l'Inde. L'autorisation que je demandais ne tarda pas à m'arriver; mes parents s'estimaient trop heureux, dans des circonstances si menaçantes, de me voir aller moi même au-devant d'un parti aussi raisonnable. Ils savaient que je n'avais embrassé la carrière de la marine que par pure obéissance, et depuis que je la suivais je n'avais cessé de leur en peindre l'inutilité pour moi. Je n'avais, leur disais-je, aucune ambition et ne faisais aucun cas des avantages, plus imaginaires que réels à mes yeux, de l'avancement, des grades et des distinctions, récompenses auxquelles il me faudrait sacrifier le bonheur de la vie de famille et qui me feraient perdre ainsi mes plus belles années.

Je n'étais encore âgé que de seize ans et quelques mois; mais, sans avoir assez d'expérience ni de connaissances acquises pour pouvoir apprécier à l'avance toutes les conséquences des grands événements qui se préparaient, j'avais cependant assez de rectitude dans l'esprit pour être frappé des avantages du parti que la Providence semblait m'offrir en ce moment. C'est en effet à cette détermination que mes parents ont dû la conservation de leurs biens durant la tourmente révolutionnaire : la production de mon certificat d'embarquement sur un bâtiment de l'État leur a constamment suffi pour échapper à la confiscation. C'est grâce encore à cette détermination que j'ai pu moi-même éviter la cruelle alternative de m'expatrier, comme presque tous les membres du corps dans lequel je servais, ou de me soumettre à des principes et des folies que mon cœur et ma raison ont toujours également réprouvés...

La marine royale comptait alors quatre-vingts vaisseaux de haut bord et un nombre double de frégates et de corvettes; nos arsenaux renfermaient tous les objets nécessaires à leur armement, rangés avec ordre, étiquetés et entretenus de manière à pouvoir être portés à bord du bâtiment auquel ils appartenaient, aussitôt que l'on rece-

vrait l'ordre de le mettre en état de prendre la mer. Cette belle armée navale, réunie à celle que possédait l'Espagne, était égale, sinon supérieure à celle de l'Angleterre...

La France s'était ainsi relevée des désastres éprouvés sur mer pendant les dernières années de Louis XIV, de l'abandon de nos intérêts maritimes, sacrifiés à ceux de l'Angleterre sous la Régence, et de la perte d'une partie de nos colonies sous le règne de Louis XV.

De même qu'il m'a été donné de voir la prospérité et la chute de Saint-Domingue, de même ma destinée m'a fait assister aux derniers moments de notre grandeur maritime, et m'a également rendu témoin des premiers coups portés à ce précieux assemblage de force et de richesse, que des passions aveugles ont si promptement anéanti. Il faut avoir vu ces passions à l'œuvre pour croire qu'une nation puisse se précipiter elle-même d'un si haut degré de splendeur, et persévérer ensuite dans des voies si évidemment contraires à tous ses intérêts matériels et moraux!

II

Nous appareillâmes de la rade de Brest le 26 avril 1791 et mouillâmes à l'île de France le 31 juillet. Ces trois mois passés ainsi entre le ciel et l'eau, sans relations avec la terre que menaçaient des bouleversements inouïs, me semblèrent un temps de calme et de repos bien nécessaire à mon cœur flétri par de si tristes et de si pénibles spectacles...

Deux jours après notre arrivée, il nous fallut assister avec toutes les autorités à un service solennel pour Mirabeau. Je rapporte ces détails insignifiants en eux-mêmes, que je trouve consignés dans ma correspondance avec ma famille, parce qu'ils servent à reporter le lecteur au milieu de l'atmosphère de cette époque. Trois semaines après, arriva dans la colonie la nouvelle de la fuite du malheureux Louis XVI et de son arrestation à Varennes.

Bientôt, là comme à Saint-Domingue, se fait sentir le contre-coup des événements révolutionnaires. L'esprit d'insubordination et de révolte éclate non seulement dans la colonie, mais parmi les équipages eux-mêmes qui refusent d'obéir à leurs officiers; et les Anglais profitent de ces désordres pour humilier notre pavillon et pour détacher de nous les colonies qu'ils convoitaient.

Il semble, dit M. de Villèle, que la Providence, en vue du poste élevé auquel je devais être un jour appelé dans ma patrie, se soit plu à me rendre témoin, dans les diverses parties du globe,

de l'empressement de nos éternels rivaux, les Anglais, à faire tourner au profit de leur puissance l'état de désorganisation, de démence et de faiblesse où nous avait jetés la révolution.

Passé de l'île de France à l'île Bourbon avec son amiral et ami, M. de Saint-Félix, le jeune officier y trouva les mêmes ferments révolutionnaires, qui ne tardèrent pas à amener les plus dramatiques péripéties et à mettre en danger la vie même de ceux qui étaient traités d'aristocrates par une population en délire.

Les dernières nouvelles que j'avais reçues de ma famille remontaient à près de quatre ans; elles étaient du 4 décembre 1793. Les lettres de mon père étaient datées de la prison de la Visitation à Toulouse, où il était détenu comme suspect; ma mère m'écrivait également de Toulouse, où elle était venue s'établir pour prodiguer à mon père les soins que réclamait sa situation et pour se soustraire elle-même aux dangers qu'elle eût courus à la campagne. Ces tristes nouvelles et le silence de trois ans qui les avait suivies, étaient de nature à m'inspirer les plus vives inquiétudes sur le sort de mes parents et à me faire considérer comme un danger de plus pour eux la tentative que je pourrais faire d'aller les rejoindre. Quant à leur fortune, il n'était guère possible d'y compter, un hasard seul pouvait la leur avoir conservée.

Si la position des îles de France et de Bourbon était compromettante pour les fortunes acquises, d'un autre côté, les ventes à vil prix des habitations de ceux qui retournaient en France offraient aux acquéreurs une occasion presque certaine de s'enrichir. On pouvait ainsi, en liant intimement son sort à celui des colonies, acheter des propriétés à des conditions assez avantageuses et avec des termes de paiement assez éloignés pour avoir l'espoir, par un travail intelligent, d'en solder le capital avec les revenus.

Une proposition de ce genre lui fut faite, et, avec l'approbation de M. de Saint-Félix, il l'accepta. La combinaison devait, au bout de six ans, le rendre propriétaire d'une habitation lui rapportant un revenu net de 10 à 12 000 francs.

L'exploitation, dirigée avec intelligence, produisit de tels résultats, qu'avec l'excédant des recettes l'actif propriétaire put ajouter de nouvelles plantations de cafés et de girofliers.

Cependant, les navires montés par de hardis aventuriers que les ports de France expédiaient pour nos îles et qui, par leur marche supérieure, échappaient aux croiseurs anglais, m'apportaient de loin en loin des nouvelles moins arriérées de ma famille et me four-

nissaient quelques occasions de lui écrire. Je savais mon père délivré de sa longue détention et toute ma famille établie à Morvilles, où elle pouvait désormais vivre en paix et avec quelque aisance. Mes parents ne réclamaient pas encore mon retour auprès d'eux, mais ils le regardaient dans l'avenir comme un port de salut et une consolation pour tous, après une si longue et si terrible tourmente. Ils se flattaient déjà de l'espoir que la position dans laquelle ils me savaient me permettrait de revenir en France avec quelque fortune lors de la paix générale; ils songeaieut à employer les fonds que j'aurais pu acquérir à constituer la dot de mes sœurs, ce qui leur permettrait de me substituer à leurs droits sur la terre de Morvilles, qu'ils désiraient ardemment conserver dans la famille.

Sous l'empire de ces idées, le jeune colon se livra avec plus d'ardeur que jamais à une vie laborieuse dont les fatigues ne tardèrent pas à altérer sa santé, et après la récolte de 1798, il éprouva des troubles d'estomac et des oppressions nerveuses qui exigèrent la sérieuse intervention du médecin. Celui-ci ordonna un temps de repos absolu, et pour chasser de son esprit les tendances mélancoliques auxquelles il était enclin par ses souffrances, il lui conseilla d'aller passer un mois au sein d'une famille considérable de l'île, qui désirait vivement le connaître et qui lui faisait offrir gracieusement l'hospitalité, la famille Desbassayns, dont l'habitation était une résidence délicieuse. Après quelques hésitations, il accepta.

Je n'eus qu'à m'en féliciter; il était impossible de trouver dans la colonie une famille plus recommandable sous tous les rapports : bon ton, bonne tenue, capacité remarquable chez les chefs de la famille, union touchante parmi les enfants, opulence solidement assise et sagement maintenue, attentions délicates dans une hospitalité naturelle et facile. Mon estomac se remit, mes oppressions se dissipèrent, mon cœur se dilata; le bien-être et la satisfaction la plus douce remplacèrent chez moi la mélancolie. Quand nous repartîmes, ma guérison était complète.

Mais parmi les membres de la patriarcale famille où il venait de faire un si heureux séjour, une jeune personne, douée des qualités les plus rares, Mlle Desbassayns, avait particulièrement attiré son attention, et, de son côté, il avait su, sans effort, gagner sa sympathie. Elevée en France, elle n'avait aucune répugnance à y retourner ultérieurement et à s'y fixer dans la famille de l'homme qu'elle aurait choisi. M. de Villèle l'épousa le 13 avril 1799, jour où il accomplissait sa vingt-sixième année.

Par suite de mon entrée dans la famille la plus considérable de l'île, je fus nommé député à l'Assemblée coloniale qui gouvernait en réalité le pays. Cette position m'a fait prendre, en effet, durant plusieurs années, une large part dans l'administration de la colonie; elle m'a fait acquérir la connaissance et l'habitude des affaires publiques dans un gouvernement d'assemblées délibérantes; elle a développé en moi des facultés dont j'ai été par la suite appelé à faire usage sur un bien autre théâtre, dans la position la plus élevée et par suite la plus périlleuse...

Bien qu'à mon début dans la carrière oratoire, je pris une large part aux débats coloniaux, et je ne puis me rappeler sans quelque orgueil les éloges flatteurs que le respectable M. de Malartic crut devoir m'adresser après la première séance. Il y joignit un compliment qui me fut moins agréable : Languedocien comme moi, il me reconnut pour un compatriote à mon accent, et j'en fus quelque peu désappointé, m'étant figuré que dix années d'absence avaient dû effacer dans ma prononciation tout ce qui sentait le pays natal.

Vers la fin de janvier 1802, un aviso apporta à l'île Bourbon la nouvelle inattendue de la signature des préliminaires de la paix d'Amiens, avec des décisions du gouvernement consulaire relatives à l'émancipation des esclaves. M. de Villèle se trouvait alors président de l'Assemblée coloniale.

Nous rédigeâmes une adresse à Bonaparte lui-même, que je signai comme président. Après avoir exposé tous les motifs qui nous faisaient juger l'émancipation subite et simultanée de nos esclaves incompatible avec la sûreté de nos propres vies, nous terminâmes l'adresse en déclarant que, si le Premier consul persistait dans la fatale disposition que son ministre nous annonçait, nous nous ensevelirions sous les ruines de la colonie pour repousser ses soldats, plutôt que de mourir en lâches sous les coups de nos esclaves comme les colons de Saint-Domingue. On nous rapporta que, quand l'adresse avait été présentée à Bonaparte, il l'avait déchirée et mise en pièces avec colère.

Peu après, M. de Villèle écrit à son père :

Figurez-vous votre fils introduit par son mariage dans la première classe des habitants du pays et presque aussitôt choisi par eux pour être le défenseur de leurs principes et de leurs intérêts conservateurs, sous une forme de gouvernement aussi contraire à ce but que le sont les institutions purement démocratiques. Représentez-vous-le doué ou affligé d'un cœur de feu, d'une imagination

féconde, d'un esprit prompt à saisir et à juger, d'une assez grande facilité à exprimer fortement ses pensées en public, accompagnant ce qu'il dit d'un accent de probité et de conviction intime qui persuade et qui lui tient lieu d'éloquence, et vous ne serez pas étonné qu'il ait été porté, entraîné comme malgré lui, à jouer un des principaux rôles dans les tristes scènes politiques qui se sont succédé dans ce pays.

« ... Nous avons eu le bonheur de sauver la colonie et de la conserver à la France; mais combien il m'en a coûté de sacrifices! et malgré ces heureux résultats, que la paix vient enfin de consolider, il m'est resté le plus profond dégoût pour ce fatras politique et une antipathie prononcée pour les affaires publiques. Une des premières leçons que je donnerai à mes enfants, c'est de s'en mêler le moins qu'ils le pourront; elles fournissent rarement l'occasion de faire le bien et, avec les meilleures intentions du monde, elles vous entraînent souvent, même à votre insu, à faire le mal; elles conviennent aux esprits inquiets, remuants, ambitieux et aux cœurs durs et impitoyables; elles doivent être antipathiques à l'homme honnête, paisible et dont le cœur est sensible et bon. »

III

Peu de mois après mon mariage, quelle n'avait pas été ma surprise de voir arriver à Bourbon mon frère, que mes parents m'avaient envoyé de Bordeaux pour le soustraire à la conscription et aux dangers du désœuvrement dans des temps si difficiles! Il s'est établi dans la colonie où il a épousé la plus jeune des sœurs de ma femme. Vers la fin de cette année 1799, M. Desbassayns fut frappé d'une attaque d'apoplexie; il vécut une année entière sans recouvrer ses facultés, et ce ne fut que le 15 octobre 1800 que cet excellent père fut enlevé à sa famille.

Le 30 août 1800, ma femme donna le jour à un fils, le seul que nous ayons conservé; il reçut, sur les fonts baptismaux, les noms de Louis-Henri. Des trois filles que la Providence nous a données, l'aînée naquit le 6 juillet 1804, c'est notre fille Louise, aujourd'hui Mme la comtesse de Neuville; les deux plus jeunes, Henriette et Sophie, ne sont nées que depuis notre retour en France. La première a épousé M. de Pons et la seconde M. le vicomte Drouilhet de Sigalas.

... Le 1er avril 1805, j'écrivais à mes parents :

« Nous venons de recevoir par la *Bellone* tous les *Moniteurs* de 1804. J'en ai lu tout ce que j'ai pu en lire, car il y a tant de choses

dégoûtantes par leur platitude, qu'on est forcé de les passer. Malgré ces fréquentes omissions, cette lecture m'a laissé un fonds de tristesse que je ne puis surmonter; je ne puis chasser l'opinion qui m'en est restée que ni la révolution ni la guerre ne sont près de finir; et comme pour vous, pour nous, pour nos enfants qui croissent en âge et dont l'éducation ne peut se faire ici, pour notre fortune qui souffre de toutes ces incertitudes, notre retour en France devient de plus en plus nécessaire; je vais dès cet instant, m'occuper sérieusement d'aller vous rejoindre, sans attendre la cessation de la guerre. »

Ce ne fut que dans les premiers jours de février 1807 que nous fîmes retenir notre passage sur un bâtiment américain allant à New-York, et le 14 mars nous nous embarquâmes. Avec des regrets et des déchirements de cœur infinis, dont le souvenir me sera toujours présent et qui m'ont causé le chagrin le plus long et le plus profond que j'aie jamais ressenti, nous quittâmes tout ce ce que nous connaissions et aimions depuis un si grand nombre d'années.

Nous perdîmes bientôt de vue pour la dernière fois cette île fortunée, où j'avais été si bien accueilli, où j'avais passé les plus belles années de ma vie, joué un rôle honorable, trouvé une famille et des amis incomparables, que je quittais avec l'incertitude de les revoir jamais.

Le 14 juin nous débarquâmes à New-York. Le repos que réclamait la santé de ma femme et de mes enfants après un si long voyage, nous retint dans cette ville pendant un mois environ. Je profitai de ce séjour, à l'exemple de tous les Français qui passaient par New-York, pour aller présenter mes hommages au général Moreau. Cet homme célèbre avait une expression de physionomie qui annonçait une grande douceur de caractère et une haute capacité; ses manières étaient pleines de noblesse et de dignité; il s'exprimait sur toutes choses avec facilité et modération. Quand il sut que j'avais quitté la France depuis dix-neuf ans, il me dit : « Ah! monsieur, que vous la trouverez changée! » Il jouissait dans la ville de New-York d'une considération universelle, et quand il passait dans les rues, tout le monde s'arrêtait pour le voir et lui faire honneur, témoignage d'estime et de déférence dont est fort avare ce peuple républicain.

Enfin M. de Villèle partit pour la France avec sa famille et le 22 août 1807 il débarquait à Bordeaux.

Nous montâmes dans la diligence de Toulouse, et le 31 août au soir j'étais dans les bras de mes parents et au milieu de ma famille

réunie pour nous recevoir. Je ne chercherai pas à rendre tous les sentiments divers que me fit éprouver cet heureux retour après dix-neuf années d'absence. L'aînée de mes sœurs n'avait point quitté mes parents; mes sœurs Mélanie et Emilie avec leurs maris, MM. d'Encausse et de Beauregard, étaient venues partager notre joie. Pour nous soustraire à l'empressement de tous nos amis, nous partîmes dès le lendemain pour Morvilles, afin de jouir plus librement à la campagne du bonheur de cette réunion de famille.

Mes parents m'avaient depuis longtemps fait connaître leur intention de me céder la terre de Morvilles à mon retour en France. Par suite de la révolution, du long emprisonnement de mon père, des séquestres et du pillage de Morvilles par l'armée révolutionnaire en 1798, le bien était grevé de plusieurs rentes; des légitimes étaient en outre dues à mes tantes, et les dots de mes sœurs n'étaient pas encore payées; je ne devais devenir propriétaire qu'à la condition d'acquitter ces différentes charges. Pour régler toutes ces affaires, je me rendis avec mon père à Préserville chez M. Pons de Vier, homme de loi capable et expérimenté, conseil ordinaire de ma famille dans les questions importantes. Après une longue conférence, au moment où nous nous disposions à sortir, M. Pons de Vier tira mon père à l'écart et lui dit : « Monsieur de Villèle, vous n'aurez plus besoin de moi pour vos affaires, vous avez là un fils pour qui il est inutile de les étudier, il les devine. » On m'a tenu souvent des propos semblables pendant ma carrière ministérielle, et je les aurais volontiers pris pour des flatteries à l'adresse de mon habit, si je ne m'étais rappelé le mot de M. Pons de Vier...

Dans le courant de l'année 1812, j'appris qu'un membre de la famille Montmorency était venu dans notre pays et y avait organisé une sorte d'association secrète, dont les membres se vouaient à la pratique des bonnes œuvres et à la propagation des principes religieux et monarchiques; il se disait autorisé par Louis XVIII et par le pape, alors prisonnier à Savone. J'ai toujours pensé, sans en avoir toutefois la certitude, que cette association avait pris naissance dans les prisons de Bonaparte, et que MM. de Polignac, de Rivière et Mathieu de Montmorency en avaient été les promoteurs et les directeurs sous l'inspiration des cardinaux, dont les uns étaient retenus en captivité, les autres en exil dans diverses villes du royaume. Ainsi les précautions prises par le gouvernement impérial pour sa sûreté auraient servi à préparer une des causes les plus efficaces à mes yeux de son renversement définitif; ce fut en effet dans ces affiliations ignorées que les partisans du souverain pontife et du roi légitime puisèrent leurs forces et leur unité d'action. MM. Mathieu de Montmorency et Jules de Polignac m'ont

raconté la part que les membres de l'association prirent en 1812 dans la tentative de Lahorie et du général Malet; ils m'ont assuré qu'en cette occasion les royalistes et les républicains s'étaient entendus pour combiner leurs efforts jusqu'à la convocation des assemblées primaires, qui, une fois Bonaparte renversé, devaient prononcer souverainement entre le rétablissement de la République et la restauration de Louis XVIII. C'est à l'action de cette association que l'on doit attribuer les démonstrations royalistes de Bordeaux, Toulouse, Troyes, Nancy et Paris en 1814, lors de l'occupation de ces villes par les alliés, bien éloignés jusque-là de la pensée de rétablir les Bourbons. C'est par elle encore que l'on peut expliquer l'ensemble remarquable qui exista sous la Restauration dans la marche du parti royaliste, aussi longtemps qu'il fut dans l'opposition, enfin les divisions qui éclatèrent pendant mon ministère et qui préparèrent la catastrophe finale de celui de M. de Polignac.

Telle fut, à mon avis, la seule organisation qui existât réellement dans le sein du parti royaliste; mais, quant à ce qu'on a appelé l'influence de la congrégation, du parti prêtre et des Jésuites sur la marche du gouvernement, je suis convaincu que ce sont autant d'inventions des ennemis de la légitimité pour nuire au pouvoir qu'ils voulaient renverser. Ni l'un ni l'autre de nos deux rois n'ont jamais fourni le moindre prétexte à ces bruits ridicules, et, loin d'avoir de la propension pour les Jésuites, leur entourage avait plutôt hérité des préventions de la cour de Louis XV et de Louis XVI contre cet ordre célèbre.

M. de Villèle, bientôt nommé membre du conseil général, prit une part active aux délibérations de cette assemblée, et, après les revers de 1813, il excita les propriétaires de son entourage à résister, à son exemple, aux réquisitions abusives dont ils devenaient l'objet de la part du pouvoir impérial.

Depuis que les dépouilles de l'Europe n'alimentaient plus les armées de Bonaparte, le gouvernement ne cessait de nous extorquer de l'argent par les moyens les plus honteux et sous les prétextes les plus ridicules. Tantôt c'était des cohortes de garde nationale qu'il fallait équiper, tantôt des cavaliers qu'il fallait monter, tantôt des réquisitions en nature qu'il fallait racheter. Toutes ces impositions diverses étaient exigées en argent, réparties sur des rôles supplémentaires et levées avec les autres contributions par les percepteurs. Jamais on n'avait ainsi isolé les plus imposés de la masse des contribuables pour les taxer spécialement; jamais surtout

on n'avait affiché l'arbitraire et la violence avec autant de cynisme.

L'armée du maréchal Soult ayant été rejetée en deçà des Pyrénées, vers le mois d'aout 1813, les exactions n'eurent plus de bornes. Des résistances commencèrent bientôt à s'organiser dans les classes les plus opprimées, et des bandes de conscrits réfractaires se réunirent sur plusieurs points pour s'opposer de vive force aux poursuites de la gendarmerie.

Ce fut vers cette époque qu'un émigré qui venait d'Angleterre, M. de Perrin, arriva un soir à Morvilles. Il demandait asile pour une nuit, afin d'aller plus loin remplir une mission du roi Louis XVIII. Nous n'eûmes pas l'indiscrétion de lui demander son secret, mais nos principes et nos sentiments lui inspirèrent sans doute une entière sécurité, car il nous fit la confidence de l'objet de son voyage. Il alla même jusqu'à ouvrir devant nous le double fond de sa montre, où était caché un papier contenant deux lignes de la main du roi pour lui donner créance. Je me souviens que nous nous enquîmes avec un vif intérêt de la situation de la famille royale, sur laquelle nous n'avions reçu aucun détail depuis de longues années : nous ignorions même que Mme la duchesse d'Angoulême n'eût pas d'enfants.

Quelques mois encore, et la marche rapide des événements allait ramener le prince exilé sur le trône de ses pères, et préparer un nouvel ordre de choses, qui devait m'arracher à l'heureuse obscurité où j'avais vécu jusqu'alors.

IV

Le 2 février vers midi, la population toulousaine fut avertie que le pape, le vertueux et vénérable Pie VII, allait traverser la ville, venant de Fontainebleau et se dirigeant, ou plutôt étant dirigé vers l'Italie. Les rues voisines de l'hôtel de la poste aux chevaux furent bientôt remplies d'une foule immense, mais le bruit ne tarda pas à s'y répandre que l'autorité ne permettait pas à la voiture de Sa Sainteté d'entrer dans la ville, que le maître de poste venait de recevoir l'ordre d'envoyer ses chevaux relayer à la porte des Minimes. En un instant les rues furent désertes et la population couvrit les promenades publiques, qu'allait nécessairement avoir à traverser la voiture de l'illustre prisonnier. J'y courus avec ma femme qui, comme toutes les mères, se sentait heureuse de pouvoir obtenir la bénédiction papale pour ses enfants qu'elle conduisait avec elle. Ce fut un beau spectacle, même pour ceux qui comprenaient le moins tout ce que renfermait d'important au point de vue

religieux, moral et politique, la délivrance dont nous étions témoins. C'était en effet un spectacle significatif et touchant à la fois que celui de ces immenses avenues, qui, de la porte des Minimes à celle de Saint-Michel, entourent la moitié de la ville, couvertes de cinquante mille individus, hommes, femmes et enfants de toutes les classes, de tous les âges; les infirmes s'y faisaient porter; on y voyait les enfants à la mamelle, que pas une mère, pas une nourrice, n'eût voulu oublier. La foule se jetait à genoux du plus loin qu'elle apercevait la voiture, et se prosternait avec respect devant le Saint-Père, dont la main ne cessait de la bénir. Malgré les précautions prises par l'autorité pour laisser ignorer à la population ce passage si rapide, il ne fut pas sans utilité pour la ville : le temps employé à relayer et le peu de distance du village où le pape passa la nuit, furent mis à profit pour solliciter une foule de dispenses nécessaires à des consciences troublées par les saturnales de la Révolution; peu de demandes furent rejetées, et cette indulgence du Souverain Pontife, si opportune dans un pareil moment, contribua à ramener au bercail un grand nombre de brebis égarées, qui, sans elles, eussent peut-être été perdues sans retour. Le passage du pape fut suivi, dès le 7 février, de celui de plusieurs cardinaux, qui furent moins sévèrement traités et reçurent l'autorisation de s'arrêter dans la ville; on put les visiter, on pu connaître l'état de dénûment dans lequel le gouvernement les laissait; et une quête à domicile, immédiatement organisée, pourvut abondamment à tous leurs besoins.

Six semaines après, un autre événement du même genre fournit aux habitants de Toulouse l'occasion de joindre à cette manifestation de foi religieuse un témoignage de leurs sentiments royalistes. Ce fut le 17 mars que s'arrêtèrent dans la ville le roi Ferdinand VII et ses augustes frères, venant de Valençay et se rendant en Espagne. A peine la population en fut-elle informée, qu'elle envahit l'hôtel de France, où ils étaient descendus, et la place sur laquelle cet hôtel est situé : les plus empressés de la foule pénétrèrent jusque dans les appartements des princes, virent à plusieurs reprises ces intéressantes victimes de la plus odieuse des trahisons, et eurent la satisfaction de pouvoir sans danger laisser échapper de leurs bouches le cri, qui depuis si longtemps n'avait pu se faire entendre, de : Vive le Roi! Vivent les Bourbons!

M. de Villèle raconte ensuite la bataille de Toulouse, qui se passa pour ainsi dire sous ses yeux, et il ajoute :

Le mouvement royaliste devint alors général. Les femmes, qui, depuis plusieurs jours, malgré la présence des autorités impériales,

s'étaient occupées à faire des cocardes blanches, en apportaient sur les places publiques des corbeilles pleines, que l'on vidait aussitôt avec empressement. Bientôt un drapeau blanc fleurdelysé fut arboré sur le Capitole; un autre fut porté à la tête de la garde nationale, qui, suivie du corps municipal, sortit de la ville pour se rendre au quartier général de Wellington... En même temps, on brisa dans les lieux publics les bustes de Bonaparte; le médaillon placé sur le frontispice du Capitole fut arraché et traîné jusqu'à la Garonne, les cocardes blanches devinrent de plus en plus nombreuses et le pavillon blanc flotta sur tous les édifices publics et à presque toutes les fenêtres des particuliers...

M. de Perrin, le même qui était venu l'année précédente à Morvilles comme agent secret du roi, se rendit auprès du maréchal Soult pour remplir une mission que lui avait confiée le duc d'Angoulême. M. de Perrin nous raconta, à son retour, que le maréchal en le voyant lui avait dit sans autre préambule qu'il l'engageait à s'estimer fort heureux de n'être arrivé qu'après les nouvelles officielles, car autrement il se serait vu dans l'obligation de le faire fusiller; que maintenant il était disposé à l'entendre... Ayant reçu communication du projet de constitution voté par le Sénat, le maréchal Soult ajouta : « Je ne demande pas mieux que de servir le roi, mais un roi puissant et non un roi de cire; dites à Monseigneur le duc d'Angoulême que mon armée et moi, nous sommes aux ordres de Sa Majesté pour marcher sur Paris et la débarrasser de tous ces faiseurs-là, en les jetant hors de la galerie du Luxembourg, comme Bonaparte a fait passer ceux des Conseils par les fenêtres de Saint-Cloud. Je ne connais que cela à faire, car je ne suis pas, je le répète, pour un roi de cire. » Là-dessus il le congédia, et cette conversation me fut rapportée peu d'heures après, par celui-là même qui venait de l'entendre...

Le 10 mai, nous apprîmes à Toulouse la promesse faite par le roi de l'octroi d'une constitution. Fortement préoccupé dès ce moment des nouvelles vicissitudes révolutionnaires que cette direction périlleuse semblait préparer pour l'avenir, je me retirai à la campagne, et c'est là que, pressé par une conviction qu'il m'était impossible de renfermer en moi-même et entraîné par mon dévouement au roi et mon amour pour mon pays, je rédigeai les Observations sur le projet de constitution adressées à MM. les députés de la Haute-Garonne, par un habitant de ce département. Je datai cet écrit du 20 mai 1814 et je le signai : J. DE VILLÈLE, membre du conseil général...

Tel fut mon premier acte politique de quelque importance...

Ce ne fut que le 13 juin que je reçus à la campagne la Charte

constitutionnelle, qui me parut, pour me servir des expressions que je retrouve sur mes tablettes, « plus mauvaise encore que je ne l'aurais pensé, et bien dangereuse pour son auguste auteur et pour mon pays ». Je me renfermai, dès lors, dans le plus complet éloignement des affaires publiques, et je ne m'occupai plus que des soins de ma famille et de mon agriculture, dont m'avaient trop longtemps distrait les grands événements qui, depuis le commencement de l'année, avaient changé la face de la France.

V

Nous arrivons à 1814 et à la première Restauration. M. de Villèle se montre extrêmement sévère pour la politique de concession ou plutôt de conciliation que suivit alors Louis XVIII, et pour ceux qui la lui conseillèrent; ses jugements sur ce point sont empreints non seulement d'exagération, mais de réelle injustice. Il n'épargne pas même le roi, dont il reconnaît la haute et inflexible dignité, mais qui lui paraît fléchir déplorablement sur le reste.

Citons cet hommage au caractère et au sentiment royal du prince.

J'ai su d'une manière positive qu'à la suite de la première visite que l'empereur de Russie rendit à Louis XVIII aux Tuileries, il se plaignit amèrement de la dignité que le Roi avait montrée en cette occasion : « Louis XIV, disait Alexandre, ne m'aurait pas autrement reçu à Versailles dans le temps de sa plus grande puissance; on aurait dit que c'était lui qui venait de me replacer sur mon trône. Son accueil a produit sur moi le même effet qu'un seau de glace qu'on m'eût jeté sur la tête. » L'impression qu'avait laissée cette visite dans l'esprit du Czar ne resta pas longtemps ignorée des révolutionnaires; ils l'exploitèrent avec tant d'habileté, qu'à dater de ce jour, Alexandre parut traiter avec une espèce de préférence les membres de la famille Bonaparte revenus à Paris et les hommes les plus importants du régime impérial. Il suffit cependant d'avoir connu le tact et l'excessive délicatesse de Louis XVIII pour être sûr que, tout en conservant dans cette entrevue la dignité qu'il devait à son caractère, à sa couronne et à son pays, le Roi ne négligea rien de ce que la reconnaissance lui imposait d'égards envers celui à qui la France et l'Europe étaient redevables de leur délivrance. Mais il eût fallu être Français pour apprécier cette conduite, et l'empereur Alexandre, malgré l'élévation, la droiture et la magnanimité de son caractère, ne possédait pas ce tact, ce sentiment exquis des conve-

nances qui distingue notre nation et qui était si spécialement le partage de Louis XVIII.

... Il me reste à parler d'un acte des souverains alliés qui devait avoir pour la France de désastreuses conséquences : celui par lequel l'empereur Alexandre déclara, le 4 avril, qu'il laissait à Bonaparte le choix d'un lieu de retraite pour lui et sa famille. L'avenir du pays avait été livré à la Révolution par la déclaration du 31 mars; celle du 4 avril enlevait à la nation toute garantie contre le retour de Bonaparte et contre le rétablissement du régime militaire sur lequel il avait fondé son despotisme... Rien ne peut justifier l'imprévoyance des cabinets étrangers, le peu de connaissance qu'ils montrèrent du cœur humain et l'oubli des moyens gouvernementaux les plus simples et les plus usuels.

Un Français qui s'était établi en Cochinchine et avait été fort bien traité par le souverain de ce pays, à cause des services qu'il lui avait rendus dans une guerre, nous raconta, quelques années après, le fait suivant. S'étant décidé à revenir en France sur les nouvelles du retour du Roi et de la pacification générale, il fit part de son projet au prince cochinchinois; celui-ci voulut se faire raconter en détail les événements qui venaient de se passer en Europe. Ayant appris la chute de Bonaparte, la restauration des Bourbons, le maintien par Louis XVIII de l'armée, des généraux et des fonctionnaires de l'empire, enfin l'établissement de Bonaparte à l'île d'Elbe, le monarque dit à notre compatriote : « Vous vous abusez étrangement; il est impossible qu'à votre arrivée en France, vous n'y retrouviez pas Bonaparte et la guerre. » Le bon sens de ce barbare était bien supérieur aux lumières de tous les hommes d'État de l'Europe...

Louis XVIII, malgré l'esprit, le tact, la délicatesse, la ferme dignité, et même cette hauteur convenable dans le chef de la première maison royale du monde, qu'il a montrés sur le trône, était donc porté par caractère à n'attacher qu'une faible importance aux concessions de la déclaration de Saint-Ouen. Il se trouvait en outre placé sur un terrain désavantageux pour s'y refuser, par la ligne politique qu'il avait suivie avant la révolution. Sa conduite, à cette époque avait été la conséquence des fâcheuses impressions qu'il avait reçues dès l'enfance. Le rang élevé de Louis XVI et les avantages physiques du comte d'Artois, avait rendu ces deux princes, auxquels il se sentait supérieur à tant d'égards, l'objet de sa constante émulation, peut-être même d'un sentiment de jalousie. « Comment voulez-vous que le Roi pardonne à son frère de marcher, » disait un jour, avec autant d'esprit que de malignité, M. de Sémonville, en voyant Louis XVIII roulé dans un fauteuil

par un valet de pied, tandis que le comte d'Artois marchait auprès de lui, leste, dispos et plein de grâce comme un jeune homme de vingt-cinq ans. Ces dispositions peu fraternelles avaient, dès 1788, jeté Louis XVIII dans l'opposition à l'Assemblée des notables, et amené, en 1789, ses liaisons avec les partisans des institutions à l'anglaise et les monarchiens de l'Assemblée constituante. Les révolutionnaires, en 1814, sentirent tout l'avantage que leur donnaient les antécédents du Roi : ils surent en profiter.

Arrive le retour de l'île d'Elbe, que M. de Villèle accuse « les fourbes et les traîtres » de l'entourage royal d'avoir sourdement préparé, en même temps que « les fautes accumulées » par le gouvernement.

Je ne puis me résoudre à mettre sous les yeux de mes lecteurs les tristes détails de cette catastrophe, l'attentat le plus coupable et le plus insensé dont un peuple ait jamais été la victime. Les conséquences en furent aussi honteuses que funestes pour tous. Bonaparte, qui en était le principal auteur, y perdit comme homme de guerre le prestige, dont ses prodigieux succès l'avaient entouré jusque-là. Il reprenait les armes au moment où toutes les forces militaires de l'Europe, auxquelles il n'aurait pu résister dans sa plus grande puissance, étaient encore rassemblées; il arrivait avec une poignée d'hommes, pour chercher les débris dispersés et démoralisés de sa vieille armée, à laquelle il était redevable de tout ce qu'il avait été, et qu'il allait conduire à une entière destruction, après en avoir inutilement compromis l'honneur, la loyauté et la gloire; il plaçait ses maréchaux et ses généraux, en récompense de tant de fidèles services, dans la dure alternative de trahir le Roi ou de l'abandonner lui-même. Il avait protesté, en abdiquant, de son dévouement au peuple français, et, au bout de quelques mois, il venait montrer, par l'acte le plus égoïste, combien le touchaient peu les intérêts les plus précieux de ce peuple. Il basait sa politique extérieure sur une prétendue entente avec l'Autriche, dont quelques jours devaient suffire pour prouver la fausseté; il se trouvait réduit à gouverner à l'intérieur en s'appuyant sur les Fouché et les Carnot et en se soumettant aux caprices des fédérés. Enfin il termina son échauffourée par la honte de survivre à la défaite de Waterloo et de se livrer lui-même, à bord du *Bellérophon*, à ses ennemis les plus constants et les plus acharnés. La fortune sembla ne s'être plu à l'élever si fort au-dessus des destinées ordinaires que pour le précipiter plus bas, et le faire descendre au rôle des plus vulgaires aventuriers.

. . . . . .

J'appris le 9 mars, à Morvilles, le débarquement de Bonaparte

à Cannes, et je partis sur-le-champ pour Toulouse. Les jeunes gens des meilleures familles de la ville s'empressèrent de s'enrôler dans des corps de volontaires royaux, et l'on organisa des souscriptions pour aider le Roi dans la lutte. Je me fis inscrire dans le corps destiné à se rendre à Clermont pour couper la marche de Bonaparte sur Paris, et je souscrivis pour une somme de 20 000 francs.

J'envoyai ma démission de maire de Morvilles, sur une circulaire du nouveau préfet qui exigeait le serment à Bonaparte...

Le 4 mai deux royalistes furent assassinés dans les rues, sous prétexte qu'ils avaient arraché des proclamations affichées sur les murs par ordre du gouvernement. Enfin l'autorité militaire leva un emprunt forcé sur les plus forts contribuables, spécialement sur les royalistes; les uns étaient taxés à 11 000 francs, les plus maltraités à 15 000. Je reçus pour ma part une lettre d'avis; mais je me gardai de l'ouvrir, bien décidé à n'en faire aucun cas.

Ainsi s'écoulèrent les Cent-Jours. Le 25 juin arriva la défaite de Waterloo, et le 13 juillet une estafette apporta une dépêche annonçant l'entrée du Roi dans Paris.

Le 19 juillet, le maréchal Pérignon, resté fidèle au Roi pendant les Cent-Jours, vint reprendre le commandement dans la ville, où les farandoles, les danses et les feux de joie se succédèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit; la population tout entière était au comble du bonheur.

Mgr le duc d'Angoulême, revenant d'Espagne, fit son entrée à Toulouse, le 23 juillet, au milieu des acclamations de tout le peuple, qui s'était porté à sa rencontre et qui l'accompagna jusqu'à la préfecture. Peu d'instants après son arrivée, je reçus de sa part une invitation à dîner adressée à « M. de Villèle, maire de Toulouse », et j'appris que le prince, en vertu des pouvoirs extraordinaires dont le roi l'avait investi, venait d'appeler M. de Limairac à la préfecture de la Haute-Garonne et de me nommer maire de la ville. Je me rendis immédiatement auprès de Monseigneur pour le prier de me dispenser de remplir ces fonctions, auxquelles j'avais d'autant moins de droits que je n'étais pas propriétaire dans la ville; mais il ne voulut point agréer mes excuses.

Le 22 août s'ouvrirent les opérations du collège électoral du département pour le choix de ses députés; elles se terminèrent le 25 par la nomination de M. de Villèle.

Il fallut bientôt me préparer à gagner la capitale, afin d'assister à la session des Chambres convoquées pour le 25 septembre. Je voulus, avant de partir, me démettre de mes fonctions de maire,

qui me semblaient incompatibles avec la députation. Mes concitoyens en jugèrent autrement et me pressèrent tellement de renoncer à donner ma démission, que je finis par me rendre à leurs instances. Le fatal asservissement, dans lequel le système de centralisation plaçait les administrations locales, faisait considérer un protecteur à Paris comme beaucoup plus utile aux intérêts de la ville qu'un maire assidu et s'occupant journellement des affaires courantes de la municipalité.

Je partis le 18 septembre, avec toute ma famille, dans la diligence de Paris, et je n'arrivai dans la capitale que le 25 au soir, tant se prolongeait à cette époque un voyage qui se fait aujourd'hui avec tant de célérité.

VI

La conduite du Roi à l'époque de la seconde Restauration paraît inexplicable pour quiconque n'a pas été en position d'en apprécier les véritables motifs. On se demande comment le prince qui, en rentrant en France, a publié le 25 juin 1815, à Cateau-Cambrésis, une proclamation si pleine de sens et de dignité, a pu, trois jours après, à Cambrai, en signer une si humiliante et si féconde en conséquences révolutionnaires. On se demande comment Louis XVIII, retenu aux portes de sa capitale par le général en chef de l'armée anglaise, avec l'insolente alternative de prendre la cocarde tricolore et Fouché pour ministre, ou de repartir pour Gand, a cédé sur la seconde des conditions qui lui étaient imposées, après s'être prononcé si invinciblement contre la première. Comment a-t-il pu consentir à l'entrée du régicide Fouché dans son ministère, ce Roi si plein de noblesse et de dignité, qui demanda à se faire porter sur la mine que les Prussiens préparaient pour faire sauter le pont d'Iéna, et prévint ainsi la consommation de cet acte de vandalisme et l'humiliation de sa capitale par les étrangers? ce même Roi qui, en allant à Notre-Dame pour remercier Dieu de sa rentrée dans ses États, eut le tact et la délicatesse d'empêcher que l'on ne chantât le *Te Deum*, distinguant ainsi entre le devoir de rendre grâces d'un bienfait et l'inconvenance de se réjouir au milieu des calamités publiques? Si je ne croyais utile à mon pays de connaître les causes de ces tristes événements, je m'abstiendrais d'en donner ici une explication, affligeante comme toutes celles qui tendent à révéler les infirmités de la condition humaine.

Le Roi, comme on le concevra aisément, ne m'a jamais parlé des motifs qui le déterminèrent à se soumettre à prendre Fouché pour ministre et à repousser irrésistiblement le changement de cocarde :

j'en suis donc réduit à de simples conjectures. L'une de ces concessions était passagère, l'autre d'un effet durable, et l'esprit de Louis XVIII avait certainement assez de perspicacité pour saisir à l'instant cette différence; mais son noble caractère avait aussi trop de délicatesse pour ne pas sentir tout ce qu'il y avait d'humiliant, d'odieux et de flétrissant, à subir Fouché. C'est dans l'excès même de cette honte et dans la jalousie dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'existence entre le Roi et son frère, que peut se trouver l'explication que nous cherchons. Les préférences de l'émigration et du faubourg Saint-Germain pour M. le comte d'Artois, et les récriminations qui, à Gand, obligèrent le roi à sacrifier M. de Blacas, venaient de donner un nouvel aliment aux dispositions peu fraternelles du monarque. Fouché, ayant compris dès le commencement des Cent-Jours que la perte de Bonaparte était inévitable, avait su se concilier à un degré inconcevable la faveur du faubourg Saint-Germain, par les ménagements qu'il avait eus pour M. de Vitrolles, alors prisonnier à Vincennes. Il s'était en outre préparé par là un appui auprès de M. le comte d'Artois, et l'on assure que ce prince se trouva même entraîné à faire une démarche auprès du Roi en faveur de l'entrée du régicide au conseil. Il est probable qu'en cédant au vœu publiquement connu du faubourg Saint-Germain et au désir manifesté par son frère, Louis XVIII crut rejeter sur des coteries malveillantes et sur un rival préféré par les royalistes la honte d'une concession que, sans cette considération, il eût peut-être repoussée avec autant de fermeté que le changement de cocarde. Je ne donne pas cette explication comme certaine, mais il est très vraisemblable que ce fut là un des motifs qui influèrent sur la détermination du Roi.

... Je viens d'indiquer une faiblesse de Louis XVIII qui ne fut pas étrangère aux fautes dont je recherche en ce moment les causes. Plein de perspicacité, de facilité et d'esprit, ce prince était, par suite de sa complexion, de ses longs malheurs, et peut-être aussi de quelque imperfection de son caractère, porté à une certaine indifférence, je dirais presque à une certaine répulsion pour les affaires. Quand ses ministres venaient lui en parler, il lui était difficile de leur dissimuler qu'ils l'ennuyaient. Le Roi était donc tout disposé à laisser prendre à ses conseillers les décisions les plus importantes, même les plus contraires à son opinion personnelle, puisqu'après tout c'était à eux qu'en revenait la responsabilité. Il y mettait toutefois une condition : il fallait sauver les apparences, et il fallait que chaque jour le *Moniteur* portât que Sa Majesté avait consacré une heure ou une heure et demie aux affaires de son royaume. En réalité, cette heure se passait d'ordi-

naire en conversations, complètement étrangères aux questions politiques, mais du reste on ne peut plus attachantes ; le roi aimait à raconter, et il excellait en ce genre; ses récits se prolongeaient le plus souvent jusqu'à ce que l'horloge eût marqué le temps pendant lequel il voulait que le public crût qu'il s'était occupé d'affaires sérieuses. J'aurai l'occasion dans la suite de parler de tant d'autres actes qui, sans cette explication, nuiraient à la juste appréciation des qualités supérieures de Louis XVIII, qu'il faut bien dès à présent faire l'aveu de ses faiblesses. Voici du reste ce que je tiens de la propre bouche de ce prince. Dans un des moments d'abandon, du moins apparent, qu'il savait amener avec tant de tact et de mesure, il m'a avoué que, doué naturellement d'une fermeté invincible en face du public, il en était entièrement dépourvu dans le tête-à-tête, et qu'il n'avait jamais su ni pu refuser ce qu'on lui demandait sans témoins.

... Le Roi, pour accréditer les nouvelles formes constitutionnelles et honorer quelques villes principales dont il avait reçu des témoignages de dévouement, avait nommé les trois princes de sa famille pour présider les collèges électoraux de Paris, Bordeaux et Lille. M. le comte d'Artois, en qualité de président du collège électoral de Paris, eut à subir la mortification de proclamer la nomination du régicide Fouché comme député, sur les lieux mêmes témoins de la condamnation et du supplice de son malheureux frère : suite déplorable et expiation providentielle de la faiblesse avec laquelle Monsieur s'était laissé entraîner par de mauvais conseils à seconder l'entrée de Fouché dans le ministère. Il en est en politique comme en morale, les actes amènent inévitablement leurs conséquences, et les fautes sont toujours punies.

M. le duc d'Orléans, loin d'être appelé à présider un collège électoral, restait pendant ce temps à Londres, où il s'était réfugié pendant les Cent-Jours. Ce prince avait hésité à quitter Lille avec le Roi lors de la rentrée de Bonaparte, et il avait tenu publiquement certains propos qui étaient revenus aux oreilles de Louis XVIII. Il avait dit qu'il ne ferait personnellement aucune difficulté de reprendre la cocarde tricolore avec laquelle il avait fait ses premières armes, et il avait exprimé le regret de voir compromettre inconsidérément ses droits d'expectative à la couronne par les fautes des princes de la branche aînée. Le Roi ne pouvait ignorer d'ailleurs que les représentants envoyés à Wellington pour traiter de la capitulation de Paris, avaient proposé de déférer la couronne de France au duc d'Orléans. Le séjour prolongé du prince en Angleterre fut considéré avec raison comme un exil temporaire infligé par Louis XVIII.

Les révolutions commencent d'ordinaire avec le prétexte de soulager les peuples des charges résultant pour eux des abus de leurs anciens gouvernements; mais c'est pour leur faire toujours payer cher, de leur bourse et de leur sang, la confiance accordée à des ambitieux, qui ne cherchent qu'à s'emparer du pouvoir et à s'enrichir aux dépens de la fortune publique. A l'époque qui nous occupe, on trouva au ministère des finances les traces d'une soustraction commise par les agents de la liste civile de Bonaparte, au moyen de traites de bois, et s'élevant à la somme de 12 646 000 francs. Dans le même moment, on saisit à Trieste les bagages de Mme Murat, qui venait de perdre le trône de Naples par suite de la participation de son mari à la tentative des Cent-Jours; on trouva dans ces bagages 1 800 000 ducats en or, douze quintaux de vaisselle d'argent, des diamants pour une valeur de 3 millions et une grande quantité de tableaux et d'antiques. L'or, la vaisselle et les diamants furent laissés à Mme Murat : les souverains alliés auraient cru porter atteinte à leur propre dignité en traitant comme des voleurs d'anciennes têtes couronnées; mais les tableaux et les antiques parurent appartenir d'une façon plus incontestable au pays d'où ils provenaient, et furent rendus à la cour de Naples.

Le mouvement d'opinion royaliste manifesté par les élections amena la retraite du cabinet, que M. de Villèle, dans son intransigeance, appelle tantôt « le ministère anglo-révolutionnaire », tantôt « le ministère régicide ». Les Chambres allaient s'ouvrir.

Les circonstances où se trouvait le pays devaient nécessairement donner aux étrangers une grande influence sur le choix du nouveau cabinet. Maîtres de la capitale et de toutes nos places fortes, ils s'étaient même occupés d'un projet de morcellement du territoire et n'y avaient renoncé que par l'impossibilité de s'entendre sur le partage. Dans de telles conjonctures, M. de Talleyrand, représentant de l'alliance anglaise, ne pouvait être remplacé à la présidence du conseil des ministres que par le représentant de l'influence russe. Il sembla qu'on n'avait fait entrer le duc de Richelieu au ministère de la maison du Roi dans le cabinet précédent, qu'afin de le tenir en réserve, hors de la sphère des affaires, mais assez en évidence pour faciliter son élévation à la présidence du nouveau conseil. Il fut appelé à ce poste important à la satisfaction générale de tous les amis du Roi et de tous les bons Français, émus par la crainte des malheurs dont le pays était menacé. A des manières nobles et distinguées, à des habitudes de grande simplicité, à des sentiments pleins de loyauté et de franchise, le duc de Richelieu joignait la réputation de bon militaire et d'administrateur habile;

cette dernière qualité surtout paraissait à l'abri du plus léger doute, depuis que la Crimée avait acquis une si grande importance sous sa brillante administration. Tout, jusqu'à son nom, semblait promettre à la France un grand ministre, une saine direction politique, enfin l'alliance la plus utile dans les circonstances présentes, et la seule exempte de dangers, celle de la Russie. Par suite de l'approbation que ce choix rencontrait dans le public, le bruit s'était répandu que l'empereur de Russie, voulant surmonter les hésitations du duc à accepter le pesant fardeau du ministère, lui avait donné la promesse formelle de faire renoncer les alliés à toute idée de morcellement de la France; on ajoutait même que le Czar, pour gage de sa parole, avait remis à M. de Richelieu la carte sur laquelle se trouvaient tracées les divisions esquissées en vue de ce funeste partage. La situation était alors si désespérée que l'on crut généralement à l'exactitude de ce récit.

Il n'y eut pas jusqu'à l'élévation de M. Decazes au ministère de la police, qui ne fût envisagée avec plaisir, quoique ce dernier eût été préfet de police sous Fouché. Ce jeune homme, léger, insinuant, actif, possédant un talent spécial pour s'élever par tous les petits moyens de société, de coterie et d'intrigue, avait obtenu, sous l'Empire, une place dans la magistrature par la protection d'une des sœurs de Bonaparte; depuis le retour du Roi, il faisait sonner très haut son refus de serment pendant les Cent-Jours. Enfin il venait de donner une idée de son caractère par le tour qu'il se vantait confidentiellement d'avoir joué au précédent ministère, dont il était l'agent; il prétendait avoir poussé Fouché et ses collègues à offrir leur démission au Roi, sachant bien, quant à lui, que le monarque était décidé à accepter cette offre avec empressement.

Il faut convenir, du reste, que M. Decazes avait joué d'adresse ou de bonheur en se faisant placer à la préfecture de police sous un ministre régicide. Louis XVIII, auquel les relations personnelles avec Fouché étaient naturellement odieuses, devait nécessairement préférer le travail direct avec son préfet de police, ce qui flattait chez celui-ci l'ambition de devenir le favori du prince, dont le faible sous ce rapport n'était que trop connu. On parlait déjà dans le public, sans doute par suite de quelque indiscrétion volontaire de M. Decazes, du commencement de faveur dont il jouissait auprès du Roi, et la haine qu'on porte toujours aux favoris des princes étant encore dirigée contre M. de Blacas, cette prétention fut considérée par les gens de bien comme un moyen propre à les rassurer contre le rappel du favori déchu; elle contribua ainsi à l'accueil favorable que reçut dans le public la nomination du nouveau ministre de la police.

Nous voici à l'entrée en scène de la Chambre introuvable, qui a toute l'admiration de M. de Villèle, et l'auteur des *Mémoires*, avec la rudesse de touche dont quelques portraits viennent de donner l'échantillon, continue d'apprécier aussi sévèrement les hommes et les choses. Il drape un peu tout le monde dans ces pages acrimonieuses, où le Roi et les princes ne sont pas mieux traités que les ministres et les courtisans.

Délivré par l'élection de la Chambre des députés du ministère révolutionnaire et de l'influence anglaise, le Roi, comme je l'ai montré plus haut, ne pouvait manquer de chercher un nouvel appui au dehors dans une alliance directement opposée, celle de la Russie. Le choix du duc de Richelieu répondait admirablement à ce besoin de la situation; mais le changement du ministère devait naturellement amener une autre conséquence, que l'origine et le nom de l'ancien gouverneur de la Crimée semblaient rendre inévitables; c'était pour le gouvernement de rompre à l'intérieur tout pacte avec les principes révolutionnaires, en s'unissant à cette assemblée introuvable que la France venait de donner au Roi, et en se mettant à sa tête pour la diriger. Rien assurément n'était plus facile; il suffit pour le comprendre de se faire une idée exacte des dispositions de la Chambre.

Il faut se figurer ce que pouvait être une classe entière de la société, qui pendant vingt-cinq ans avait été, sinon bannie de son pays, du moins exclue de toutes fonctions publiques de quelque importance, une classe qui, par ses principes, par ses sentiments, j'oserais ajouter, par la droiture de son caractère, se trouvait complètement étrangère au mécanisme démocratique introduit en France, à l'imitation de l'Angleterre, par la Charte de 1814. Il faut se représenter trois cent cinquante royalistes, arrivant du fond de leurs provinces, sans s'être jamais, pour la plupart, occupés d'affaires publiques, et se trouvant revêtus par la confiance de leurs concitoyens, de la plus difficile mission dont puissent être investis les mandataires d'une nation accablée de malheurs sans exemple. A leur tête étaient naturellement placés les hommes qu'une éclatante persécution sous l'empire avait mis en évidence, comme MM. de Polignac, de Puivert et Hyde de Neuville, ou qui avaient précédemment figuré à l'Assemblée constituante comme MM. de Bouville et de Grosbois, ou enfin qui portaient un nom historique, comme les princes de la Trémouille et de Montmorency. Malheureusement aucune de ces notabilités ne se trouva douée du caractère et des talents nécessaires pour exercer une influence dirigeante sur cette foule de députés, non moins empressés d'accorder leur con-

fiance que désireux de la bien placer. A peine fallut-il délibérer, que la Chambre s'aperçut avec étonnement que l'uniformité dans les sentiments n'amenait pas une égale uniformité dans les votes; elle sentit la nécessité d'agir avec plus d'ensemble, et pour obtenir ce résultat, nous fûmes tous convoqués un soir chez M. de Puivert, l'un de nos questeurs. Une fois réunis, un orateur que je ne connaissais pas encore assez pour en avoir retenu le nom, nous déclara qu'il était impossible de marcher plus longtemps avec une pareille incohérence et que, pour remplir convenablement nos devoirs, il était indispensable que la majorité se nommât des chefs. On procéda à un appel nominal, et chacun à son tour alla au bureau écrire son bulletin. Je ne me souviens plus des noms qui obtinrent la majorité, mais je me rappelle encore une réflexion que je communiquai à mon voisin : « Il me semble, lui dis-je, que nous prenons là un soin bien inutile. Des chefs au scrutin! Ils ne se font pas ainsi : c'est la tribune qui nous en donnera. »

Voilà la Chambre qu'on a représentée comme venue avec un parti pris de faire la loi au gouvernement et de renverser tout devant elle! Je puis certifier qu'elle n'avait d'autre désir que d'aider le Roi à préserver la France de nouvelles convulsions; qu'elle n'avait aucune tendance et, je dirai même, aucune capacité pour l'opposition; qu'un ministère éclairé et bien intentionné en eût obtenu tout ce qu'il lui eût demandé de juste et de raisonnable; enfin que c'est à d'autres causes qu'à l'exaltation, aux prétentions et surtout aux vues de domination et d'intérêt personnel des membres de la majorité, qu'il faut attribuer les dissidences fatales qui ont éclaté entre elle et le gouvernement du Roi.

Le malheur voulut que le duc de Richelieu, partageant les fausses idées de l'empereur Alexandre, se persuada que l'ordre et la paix ne pouvaient être rétablis en France que par des concessions aux principes révolutionnaires, et que le plus sûr moyen pour le Roi de conserver sa couronne était d'accorder sa confiance aux hommes de la Révolution. Pour quiconque a connu personnellement le duc de Richelieu, il est impossible de mettre en doute sa loyauté et ses bonnes intentions. Ses principes étaient essentiellement monarchiques; il avait même conservé de son long séjour en Russie, plus de propension pour l'autorité absolue que pour le libéralisme, et ce fut avec quelque apparence de vérité que des caricatures, postérieures à cette époque, le représentèrent tenant la Charte dans une main et le knout dans l'autre. Il existait donc une certaine affinité entre les dispositions du nouveau président du conseil et celles des hommes de second ordre de l'Empire, auxquels il se trouvait accolé dans le ministère, de ceux qui occupaient les postes les plus importants de

l'administration et qui composaient la majorité de la Chambre des pairs et la minorité de celle des députés. Le duc de Richelieu ne pouvait d'ailleurs manquer d'être imbu des préventions que M. de Talleyrand avait inspirées à l'empereur Alexandre contre les royalistes. Même la répulsion que la dignité du Roi avait fait éprouver au Czar, dès la première entrevue des deux souverains, s'était jusqu'à un certain point communiquée au duc. Je l'ai entendu plusieurs fois se servir, à l'égard de nos princes, d'expressions vraiment inconcevables dans la bouche d'un ministre du Roi : « Ils oublient donc, disait-il, qu'ils ne sont venus en France que dans les bagages des armées étrangères. » J'ai dû rapporter ces paroles, parce qne je ne saurais rien trouver qui fasse mieux connaître les dispositions d'un homme appelé à exercer une si grande influence sur les affaires du pays. De tout ce qui précède, on peut inférer combien l'influence de la Russie, que le gouvernement royal allait subir, devait être hostile à la majorité toute française, toute monarchique de la nouvelle Chambre des députés; combien elle favorisait les vues des élèves de l'école impériale, intéressés à s'emparer du pouvoir au nom du Roi et de son premier ministre.

M. Lainé était un des hommes pour lesquels le duc de Richelieu avait le plus de penchant. Ces deux âmes, si pleines de loyauté, devaient se convenir, mais il fallait une tête plus forte que la leur pour dominer la situation. Celle de M. Lainé surtout était trop impressionnable, trop susceptible d'erreur et d'exaltation, pour ne pas nuire beaucoup à la direction des affaires. Toute sa conduite politique ne l'a prouvé que trop bien, et ses qualités, autant et peut-être plus que ses défauts, ont été funestes à la Chambre de 1815. On l'a assez bien peint, dès cette époque, en disant que, bourbonien par le cœur, il était républicain par instinct et par caractère.

Un troisième personnage, plus redoutable, non par la capacité ni par la consistance, car il n'avait ni de l'une ni de l'autre, mais par sa position auprès du Roi, dont il devenait chaque jour de plus en plus le favori, c'était M. Decazes. Plus que tout autre, il compromit le sort de la Restauration et l'avenir de la France par l'empire presque absolu qu'il prit sur l'esprit du Roi, et par l'influence qu'il exerça en conséquence sur la marche du gouvernement depuis cette époque jusqu'à la fin tragique du duc de Berry. Par une fatalité qu'on ne saurait trop déplorer, la faiblesse inexplicable de quelques princes, connue sous le nom de favoritisme, était poussée, chez Louis XVIII, au point le plus extrême dont probablement on ait jamais vu d'exemple, et, ce qui paraît le plus étonnant, elle se conciliait dans sa personne avec un esprit éclairé, un sens droit, un tact exquis et un caractère plein de dignité. On peut lire

l'ouvrage, écrit par le Roi lui-même, sur sa sortie de France avec M. d'Avaray, son premier favori : le lecteur attentif trouvera dans cette publication les traces de la faiblesse dont nous parlons, dont sept années du règne absolu de M. Decazes, et plus tard trois ou quatre d'une autre influence, agissant moins directement sur les affaires du pays et plus loyalement à l'égard de la famille royale, ne nous fourniront que trop de preuves. J'ai beaucoup réfléchi sur le favoritisme, afin de chercher à m'expliquer cette inconcevable aberration de l'esprit humain, et précisément les situations diverses où je me suis trouvé dans le cours de ma vie m'ont fourni quelques données sur ce singulier phénomène; des faits, dont j'ai été témoin dans les colonies, m'ont aidé à me rendre compte de ce que j'ai observé sur le premier trône de l'Europe; je vais donc dire, sur les causes du favoritisme ce que je soupçonne plus peut-être que je ne l'aperçois clairement.

Cette faiblesse des princes est certainement de la même nature que celle qui, chez les particuliers, a reçu le nom d'engouement; elles affectent l'une et l'autre des personnes saturées de bien-être et placées en réalité, ou à leurs propres yeux, dans une condition supérieure à ceux qui les entourent. Quand on est sûr d'obtenir tout ce que l'on désire, on en arrive bientôt à la satiété; quand on peut tout ce que l'on veut, on n'a plus envie de rien; quand on n'éprouve aucun obstacle, on cesse de jouir. Le dégoût de tout est donc le fléau des hommes qui ont le sentiment de leur toute-puissance; une seule chose peut ramener chez eux le désir et la jouissance, c'est la contrariété; c'est d'elle qu'est né le favoritisme. Remarquez que c'est par l'exigence poussée jusqu'à l'asservissement, que le favori fonde et consolide son pouvoir; c'est une sensation nouvelle qu'il fait éprouver à l'heureux qui se dessèche faute de rien sentir; c'est une occupation qu'il procure au désœuvré mourant d'ennui; c'est la faim retrouvée par un estomac rassasié, la vie rendue à un corps sans âme. L'homme blasé sur tout ne peut jouir que de ce qui lui résiste; l'obstacle, la contrariété, l'assujettissement, sont choses nouvelles pour lui : elles lui plaisent et le séduisent par leur étrangeté. Voyez aussi jusqu'à quel point les favoris abusent de leur empire, et n'allez pas croire que ce soit l'excès de leurs exigences qui mette un terme à leur domination; ce n'est que lorsque les stimulants qu'ils emploient sont émoussés par l'habitude, qu'ils sont supplantés par des rivaux, dont les caprices offrent l'attrait de la nouveauté.

J'ai eu l'occasion, dans les colonies, d'observer quelques exemples du même phénomène. Habitants d'un climat d'une douceur admirable, entourés, dès leur enfance, d'esclaves entièrement à leurs

ordres et uniquement occupés à prévenir leurs moindres volontés, les créoles peuvent, sous le rapport de la supériorité, du bien-être et de l'absence de toute contrariété, être comparés aux princes et aux rois les plus absolus. Comme eux, ils sont sujets à l'engouement; comme eux, ils sont exposés à s'asservir de la façon la plus humiliante aux fantaisies et aux caprices d'un inférieur, et, chose remarquable! ce sont les individus les moins méritants, les moins obséquieux et les plus exigeants qui, d'ordinaire, parviennent à leur imposer ce joug, dont le despotisme surpasse tout ce que l'on saurait imaginer. Le rapprochement de ces deux faits m'a mis sur la voie, pour m'expliquer la déplorable infirmité à laquelle était sujet Louis XVIII. Nous ne tarderons pas à voir quels maux furent la conséquence de cette faiblesse d'un roi, si supérieur sous tant d'autres rapports.

Au nombre des hommes que nous retrouverons sans cesse à la tête de l'opposition contre la majorité de la Chambre introuvable, il faut encore compter M. Pasquier. Dès l'ouverture de la session, on le vit dans les bureaux, à la tribune et même comme commissaire du Roi pour la défense des projets de loi, se glisser de nouveau dans les affaires dont il aurait dû, par pudeur, se tenir quelque temps à l'écart, après le rôle qu'il avait joué dans le ministère Fouché. L'activité, la souplesse, le talent d'intrigue de M. Pasquier et son mauvais vouloir contre M. le comte d'Artois ont été des plus funestes à la Restauration.

M. Royer-Collard, esprit fort d'idéologie, type de la morgue de la bourgeoisie jalouse de l'ancienne noblesse, fit, par ses talents et son influence sur les doctrinaires, dont il était le chef, un mal d'autant plus irréparable qu'il agissait sur les institutions. Il avait été, durant la Révolution, l'un des agents de Louis XVIII et se montrait profondément blessé de ce qu'il appelait l'ingratitude du Roi, qui n'avait payé ses services inappréciables, du moins à ses propres yeux, que de la présidence du conseil de l'Instruction publique.

Tels étaient les principaux adversaires qu'allait rencontrer la Chambre de 1815; le nom du duc de Richelieu, la faveur naissante de M. Decazes et l'appui de la foule des ambitieux et des aspirants aux places devaient leur servir à entraîner la seconde Restauration sur une pente fatale.

Le duc d'Orléans fut rappelé d'Angleterre pour assister à la séance royale; il y figura comme prince du sang et y prêta avec emphase le serment de fidélité à la Charte. Il siégea ensuite avec les autres princes dans la Chambre des pairs, mais, sur le soupçon de quelques menées qui s'y tramaient en sa faveur, il reçut un

nouvel ordre d'exil et repartit pour Londres dans le courant d'octobre.

La Chambre est ouverte le 9 septembre 1815, et M. de Villèle transmet ses impressions à son père dans une série de lettres où éclatent la même aigreur et le même mécontentement.

« Une conduite ferme ferait tout marcher ; il est impossible de l'obtenir du Roi ni du ministère. Tout va rouler sur notre Assemblée? Elle est bien composée, mais peut-on tirer le salut d'un État, d'une Assemblée? C'est ce qui me paraît fort difficile...

« On nous traite en tout fort lestement ; on suit à notre égard le principe constant du gouvernement royal, oubli total de ses partisans, ménagements excessifs pour ses ennemis...

« Le malheur veut que le roi et son ministère sont toujours prêts à donner des garanties aux révolutionnaires et ne veulent jamais en exiger d'eux. Nous avons la majorité dans notre Chambre, mais les dispositions du Roi et du ministère rendent notre position bien pénible. Je ne sais en vérité si, avec de telles données, il nous sera possible de faire le bien.

« Croiriez-vous que je n'ai pas encore pu voir le ministre de l'intérieur? Ces Messieurs n'aiment pas les royalistes de notre espèce, et l'on se trompe fort en province en comptant beaucoup sur nos recommandations. »

Du reste, M. de Villèle travaille beaucoup et s'acquitte consciencieusement de son mandat. Il écrit à son père :

« A peine ai-je déjeuné qu'il faut aller travailler dans les bureaux, de là on passe à l'Assemblée ; on n'en sort qu'à cinq heures, et après dîner il faut, les trois qnarts du temps, que je retourne le soir au faubourg Saint-Germain ou à une autre extrémité de la ville, pour me réunir à quelques collègues de choix et m'entendre avec eux sur les diverses questions qui nous sont soumises. Voilà mon genre de vie, je ne sais si je pourrai le continuer longtemps. Heureux si ces peines pouvaient tourner au salut de mon pays ; mais il est malade et une assemblée est si peu propre à le sauver, que je ne vois pas l'avenir fort en beau.

Dans une autre lettre du 18 octobre :

« Nos affaires publiques ne vont pas aussi bien que nos santés, et elles absorbent tout mon temps. Presque tous les soirs, il me faut rester jusqu'à onze heures, et quelquefois minuit, dans des réunions

de députés, où l'on prépare les matières qui doivent être soumises à la Chambre. Cette partie de nos occupations est la plus curieuse. Il existe peut-être déjà dix ou douze réunions de ce genre, sans compter celle de M. Voyer d'Argenson, où se rendent exclusivement les anciens représentants de la Chambre de Bonaparte et les autres députés qui ont des opinions analogues; vous sentez que je ne vais pas dans cette réunion-là, mais je suis invité constamment aux autres, qui sont toutes dans le sens royaliste. Dans l'une, on drape les ministres et l'on veut se débarrasser des plus mauvais d'entre eux; dans une autre, on ne voit que conspirations prêtes à éclater, et l'on croit la France réduite pour tout moyen de salut et de régénération à une guerre civile; dans une troisième, on soutient que le ministère et le Roi font tout ce qu'ils peuvent et qu'il faut les seconder; partout les meilleures intentions du monde, mais la Tour de Babel, la confusion, non des langues mais des points de vue sous lesquels on envisage notre situation et les moyens de l'améliorer. On tirerait le meilleur parti de cette Assemblée, je le disais hier soir à M. Lainé, qui venait de chez le Roi et avouait que Sa Majesté et lui ne savaient comment la prendre, on en tirerait le plus grand parti, disais-je, en voulant être royaliste et vigoureux comme elle, mais c'est ce que ni le Roi, ni le ministère, ni M. Lainé, ne veulent entendre. Ils se sont malheureusement fourré dans la tête que les quatre cinquièmes de la France sont révolutionnaires et ennemis des Bourbons, et là-dessus ils bâtissent un système de ménagements et de faiblesse qui nous perdra de nouveau, si on ne les oblige à l'abandonner.

« La Cour des pairs annonce de fâcheuses dispositions, les bons ne savent pas y avoir la majorité, et le duc d'Orléaus se montre à découvert à la tête des mauvais. Il n'y a que notre Chambre des députés qui voie juste et veuille marcher droit, mais comment faire donner une direction par une assemblée de quatre cents personnes, qui ne connaissent même parmi eux aucun chef autour duquel ils se rallient, et qui votent à tout hasard suivant les petites manières de voir individuelles de chaque membre.

« Nous sommes bien malheureux de ne pouvoir sortir de l'ornière où le gouvernement ne cesse de se traîner. »

Une autre lettre à son père se termine par ce joli mot :

« Les Parisiens aiment la Charte, les uns par ignorance et sans la comprendre, les autres par hostilité contre le gouvernement et comme un élément de faiblesse entre les mains du Roi. Et pourtant, comme disait un député breton qui était hier auprès de moi, « il nous

« faut enfourcher cette haridelle et la faire marcher jusqu'à ce « qu'elle crève ou qu'elle nous sauve. »

VII

M. de Villèle fit sa première apparition à la tribune en novembre 1815, au sujet de la loi sur la création de compagnies départementales qui, en dehors de la gendarmerie, devaient fournir la garde des hôtels de préfecture, des archives, des maisons de détention, des dépôts de mendicité et des prisons.

Voici comment M. de Villèle rend compte à son père de ses débuts oratoires; on y retrouve l'homme tout entier, l'homme droit mais morose qui fait songer à Alceste :

J'ai attaqué la loi et les ministres de front, je l'ai fait peut-être un peu trop vertement, c'est du moins ce qu'on m'a reproché; mais il m'est impossible de me corriger à cet égard. Moi qui suis d'un naturel si doux dans le commerce habituel et dans la défense de mes intérêts privés, je m'indigne contre les abus que je vois dans les affaires du pays avec une telle exaltation, que je sens moi-même que cela nuit à ma cause et m'empêche de bien exprimer ce que je sens. Quoi qu'il en soit, j'ai attaqué les organes du ministère et de la commission qui avaient parlé en faveur de la loi, puis j'ai attaqué les ministres eux-mêmes sur le système administratif qu'ils suivaient; j'ai plaidé la cause de nos communes, de nos villes, de nos départements, de nos administrations d'hospices, etc. Mes raisons, ma véhémence même, ont été assez goûtées pour qu'on ait, quand je suis descendu de la tribune, demandé l'impression de mon discours, ce que l'Assemblée n'avait encore fait pour personne, et ce à quoi je me suis opposé moi-même en vertu de nos règlements.

Arrive la loi d'amnistie, M. de Villèle se range du côté des intraitables; il veut qu'on excepte de la mesure tous les régicides, tous les anciens ministres et fonctionnaires de Bonaparte pendant les Cent-Jours; et il continue à ce propos ses récriminations contre les personnes, en témoignant de quelque découragement :

« N'étant soutenus, ni par le Roi, ni par le ministère, ni par une unité de direction, difficile dans une assemblée de quatre cents personnes, il me semble peu probable que nous réussissions à faire quelque chose de bon. Je vous avouerai que, sous ce rapport, je ne suis pas sans regretter d'être venu ici, aux dépens de ma tranquillité et de ma fortune, qui en souffrent.

... Ce fut le 5 décembre que se termina le procès du maréchal Ney, si malheureusement imposé à la Restauration par je ne sais quelle fatalité; l'exécution suivit de deux jours la condamnation. Si la réparation pénale du dommage causé a jamais pu justifier la mort d'un homme illustré par d'aussi brillants services militaires, la fin du maréchal Ney n'est assurément susceptible d'aucune récrimination; mais je crois qu'il est permis de regretter que le gouvernement n'ait peut-être pas assez senti combien la sortie du royaume de ce grand proscrit était pour tous du plus haut intérêt; ce reproche peut être adressé aussi au maréchal lui-même. De l'instruction de ce procès ressortit une déposition qui mérite quelque attention : M. Capelle déclara que le maréchal avait donné à M. de Bourmont l'assurance que les conjurés avaient d'abord pensé à élever au trône le duc d'Orléans, mais que les intrigues de la reine Hortense avaient fait adopter le rappel de Bonaparte.

Que voulait, en somme, M. de Villèle et quel était son programme personnel? Il le résume ainsi :

On sera toujours étonné qu'à cette époque féconde en grandes leçons et en funestes expériences, il ne se soit pas rencontré, en Europe, un souverain, un homme d'État qui ait reconnu la vérité cachée sous tant de déceptions et aperçu le seul remède préservateur pour l'avenir. Il fallait s'emparer de l'animosité que la tyrannie de Bonaparte avait soulevée contre lui, tant en France qu'à l'étranger, et profiter de sa tentative et de sa chute pour porter un coup mortel aux idées de la Révolution, dont il était le représentant; il fallait ensevelir dans la même défaite de Waterloo le turbulent génie de la guerre perpétuelle et les décevantes théories révolutionnaires. Il était alors si facile de démasquer et de perdre sans retour les apôtres discrédités des principes désorganisateurs, en faisant restaurer par les souverains légitimes les antiques libertés, dont presque tous les peuples avaient joui autrefois et auxquelles ils seraient revenus, avec la satisfaction de retrouver la réalité, au lieu de vaines apparences et de trompeuses promesses. Donner des libertés publiques, larges et réelles, en évitant tout ce qui pouvait entraver la marche des gouvernements et compromettre leur existence, telle était la ligne de conduite tracée par une sage politique. De nouvelles institutions, renfermées dans ces limites, partout où les anciennes n'auraient pu satisfaire aux besoins de la situation, auraient assuré, pour de longues années, le repos et le bonheur des peuples, et l'humanité tout entière eût payé un juste tribut de reconnaissance aux souverains, dont la magnanimité lui eût procuré cet inappréciable bienfait.

Pour le malheur des princes et des peuples, on se borna à renverser Bonaparte et à se prémunir contre son retour; on flatta les principes qui l'avaient porté et soutenu au pouvoir, et on livra le gouvernement de la France aux Talleyrand et aux Fouché, à la coterie des idéologues connus sous le nom de doctrinaires et aux jeunes conseillers d'État, administrateurs et magistrats de l'école impériale. La nomination de la Chambre introuvable ne tarda pas à montrer combien on avait été induit en erreur sur la prétendue nécessité des concessions révolutionnaires. Il était peut-être encore temps de rentrer dans la voie que j'ai signalée plus haut, mais nous étions destinés à subir une longue série d'épreuves : l'aveuglement des rois, la perfidie et l'intérêt personnel de quelques ambitieux, parvinrent à neutraliser les heureuses et clairvoyantes dispositions des peuples et finirent par faire dévier le mouvement royaliste de 1815.

Il trouvait cependant autour de lui des exemples et des exhortations capables de l'incliner davantage aux mesures de conciliation et d'apaisement. Il écrit à son père le 17 décembre :

« Avant-hier je dînais chez le duc de Richelieu; il y avait peu de monde. M. de Talara, pair de France, le duc de Richelieu et moi, nous restâmes bientôt seuls, et il s'établit entre nous une explication dans toutes les règles sur la situation générale du pays, sur le système le plus convenable à suivre pour le gouvernement, enfin et plus particulièrement, sur le projet de loi d'amnistie. Sur les deux premiers points, le duc de Richelieu nous dit qu'absent de France depuis vingt ans, il ne pouvait concevoir et encore moins partager l'exaspération et l'animosité que montraient en toute occasion, les uns contre les autrês, les divers partis qui divisaient le pays; qu'il nous avouait que, la plupart du temps, il pensait à part lui que nous étions fous; que, ruiné lui-même par la République, revenu en France après un exil des plus longs, n'ayant pu rien recouvrer des immenses possessions de sa famille, passant comme les autres devant son château démoli et son hôtel vendu, n'ayant pu même obtenir de rentrer en possession des tableaux et des bibliothèques, qu'il avait reconnus pour lui appartenir dans les musées et les autres lieux publics, il n'en concevait pas davantage comment le sentiment de douleur si naturel que devaient éprouver les victimes de pareilles infortunes, pouvait entraîner dans un désir de vengeance, dans une exaspération, dans une exaltation plus propre à ramener de nouveaux malheurs qu'à réparer ceux qu'on avait soufferts...

Mais le royaliste intransigeant ne veut rien entendre, et quand

arrive, peu de jours après, l'évasion de Lavalette, il écrit à son père :

« Cette évasion de Lavalette et l'impudence de Cambronne ne sont pas, dans mon opinion, des choses insignifiantes; elles se rattachent sans doute à quelque nouvelle trame révolutionnaire, que la faiblesse insurmontable du Roi, l'aveuglement inconcevable ou la connivence des ministres, ne nous laissent qu'un bien faible espoir de déjouer. Une fatalité nous poursuit : il est dur de se perdre avec tant d'éléments de salut. »

Même note dans une autre lettre du 31 janvier 1816 :

« Le malheur nous poursuit. Le duc de Richelieu est très bien intentionné, mais il ne connaît ni la France ni les Français. M. Corvetto n'est pas du tout un financier, il n'est qu'un avocat. M. de Vaublanc n'a pas non plus la capacité nécessaire pour être ministre de l'intérieur. Tout cela entrave la marche du gouvernement, dans un moment où il faudrait que tous les efforts se réunisseut pour l'assurer.

« Le peu d'étendue des vues de ce ministère et son peu de capacité sont une chose bien fatale pour la France.

« Et quand je pense qu'à mon arrivée à Toulouse, il me faudra, pour me reposer, endosser la mairie, je vous avoue que je préfèrerais à tant d'honneurs la petite administration de la terre de Morvilles. »

Il donne pourtant un bon point à Royer-Collard à propos de la loi sur les élections, en citant des paroles du célèbre doctrinaire particulièrement curieuses à rappeler aujourd'hui. Il s'agissait de savoir si la Chambre serait renouvelée intégralement tous les cinq ans ou bien seulement par cinquième chaque année :

Après avoir vivement insisté sur les dangers que pourrait présenter le renouvellement intégral de la Chambre dans certains moments de crise, M. Royer-Collard répondit à l'objection que le renouvellement partiel ne laisserait au gouvernement ni repos ni tranquillité, en l'obligeant à travailler chaque année à se conserver la majorité dans la Chambre. Il conclut, d'une comparaison plus ou moins exacte entre la Charte et la Constitution anglaise, qu'il ne s'ensuivait pas, de ce que le gouvernement anglais ne pouvait se passer de la majorité dans les Chambres, que le ministère, en France, se trouvât dans des conditions semblables; il alla même jusqu'à proférer ces paroles prophétiques, qu'il devait être appelé, quatorze ans plus tard, à vérifier si fatalement lui-même en portant

au Roi l'adresse des 221 : « Le jour où le gouvernement n'existera que par la majorité de la Chambre, le jour où il sera établi en fait que la Chambre peut repousser les ministres du Roi et lui en imposer d'autres, qui seront ses propres ministres et non les ministres du Roi, ce jour-là c'en est fait non pas seulement de la Charte, mais de notre royauté, de cette royauté indépendante qui a protégé nos pères et de laquelle seule la France a reçu tout ce qu'elle a jamais eu de liberté et de bonheur : ce jour-là nous sommes en république! »

M. de Villèle était rapporteur de la loi des élections; on voulut en outre le nommer rapporteur du budget; il refusa, parce qu'il succombait à la besogne, et aussi sans doute parce qu'on n'entrait pas assez dans ses vues. Il écrit à son père :

« Nous avons été obligés de faire refaire par le ministre des finances, de moitié avec les députés des villes de commerce, tout le travail sur les douanes, de même pour l'enregistrement; il avait traité le budget à la mode de Bonaparte. Il a été obligé de le reprendre en sous-œuvre, parce qu'il était impossible que tant d'imperfections pussent résister au raisonnement. M. de Richelieu nous appelle les *raisonneurs;* il paraît qu'en Crimée le knout rend un peu plus souple. »

Et dans une dernière lettre du 8 mars 1816, il ajoute :

« Il suffit de connaître le caractère du Roi, l'impéritie des ministres et la corruption des hommes de l'école de Bonaparte, pour voir que, sans la crainte de la Chambre des députés, tout marcherait promptement vers une désorganisation générale...

« Le Roi ne s'occupe pas de ce qui le regarde, ce qui fait que nous sommes obligés de nous en mêler. »

C'est sur cette note un peu amère que finit le volume, en laissant l'impression d'une haute honnêteté, d'une capacité puissante, mais d'une raideur d'idées et d'une âpreté de caractère qui s'accommodaient mal avec les besoins de transaction du temps. Du reste, M. de Villèle devait apprécier plus tard la valeur des passions qu'il partagea avant d'en être la victime.

Mais nous n'avons nullement la pensée de juger ici M. de Villèle; nous nous bornons aujourd'hui à le faire connaître en le laissant parler lui-même. C'est seulement après la publication totale de ses *Mémoires* que nous essayerons de porter un jugement d'ensemble sur l'homme et sur son œuvre.

H. Delorme.

PERDU

RÉCIT DE LA VIE DE PROVINCE

DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Depuis nombre d'années le bruit courait à Longfield que miss Horatia Dane avait eu jadis un amoureux qui s'était perdu en mer. Peu à peu, d'une façon ou d'une autre, ses connaissances avaient découvert ou deviné tout le roman. La vie de miss Dane s'était écoulée dans une sorte de veuvage. Elle avait bien l'air, disait-on, d'une personne qui a une histoire... Comme si chacun de nous n'avait pas une histoire! Mais le silence même qui enveloppait celle-ci lui donnait plus de prestige.

Les habitants de Longfield témoignaient beaucoup de déférence à miss Horatia. Sa famille avait été, de génération en génération, aimée autant que respectée; elle était la dernière du nom et habitait seule la vieille maison aux pierres de laquelle son cœur semblait presque dévotement attaché. C'était un grand bâtiment carré, très haut, avec une rangée de fenêtres pointues pratiquées dans le toit et un porche imposant flanqué de massifs de lilas. Une longue procession de peupliers la précédait comme deux lignes de sentinelles montant la garde de chaque côté du chemin. Le père de miss Horatia était mort vingt années auparavant; depuis, sa complète solitude ne semblait pas peser à l'orpheline, quoiqu'elle fut toujours grave et sérieuse avec une certaine majesté lente et une réserve excessive dans toutes ses manières. Des parents fort âgés venaient quelquefois de loin lui rendre visite; ils n'apportaient pas grande gaieté. Un jour cependant, la plus jeune de ses cousines s'invita gentiment à l'improviste. Fille d'un ingénieur civil, chargé de la construction de chemins de fer dans le Far-West, elle avait fait de grands voyages avant que l'idée lui prît de renouer avec la vieille cousine, qu'elle n'avait pas vue depuis son enfance.

Lorsqu'elle parla de ce projet comme d'une escapade, son père se mit à rire en l'avertissant de l'austérité qui régnait dans cet intérieur, où l'on ne s'amusait guère; mais l'intrépide ne se laissa point décourager, et, en somme, le temps qu'il lui fut donné de passer à Longfield fut un temps heureux, heureux — surtout pour miss Horatia. Un rayon de soleil était entré chez elle avec le frais visage et les vingt ans de Nelly. Elle lui demanda timidement d'abord, puis avec instance de demeurer auprès d'elle tout l'été, même l'automne, au lieu d'une quinzaine.

Quand les gens du village virent miss Dane regarder affectueusement, à l'église et dans leurs promenades, cette jeunesse qui portait son nom, ils se dirent que Nelly aurait tout l'argent de la bonne demoiselle si elle jouait bien son jeu. Mais Nelly n'avait aucun sentiment mercenaire; elle restait volontiers auprès de sa cousine parce qu'elle s'était mise à l'aimer. Peut-être même idéalisait-elle un peu ses qualités. La froideur, qui donnait tant de prix aux moindres paroles d'approbation sorties de cette bouche peu prodigue en compliments, lui semblait cent fois préférable à l'amabilité banale des personnes qu'elle avait le plus souvent rencontrées; celles-là passaient en cinq minutes de l'indifférence à l'intimité, puis vous oubliaient également vite. C'est souvent le cas dans le monde.

Nelly, en outre, aimait à plaire, et jamais elle n'avait eu autant de succès qu'auprès de miss Dane et de sa vieille servante Mélisse. Les deux femmes écoutaient son babil joyeux sans se lasser jamais; elles la trouvaient adroite comme une fée, l'aiguille à la main; elles s'émerveillaient de ses toilettes. Nelly était élégante à peu de frais, raisonnable avec cela, économe et toujours occupée. Miss Horatia ne cessait de lui rendre cette justice; Mélisse approuvait sans résistance, quoiqu'elle fut rarement de l'avis d'autrui, et le vieux domestique, André, un entêté à qui sa maîtresse même ne demandait rien sans mille précautions préalables, se serait mis dans le feu pour miss Nelly. Sans doute miss Nelly n'aurait pu souffrir la pensée de vivre sa vie entière au milieu de ces vénérables antiques, mais, en passant, c'était fort doux. Elle évitait avec soin tout ce qui aurait pu choquer les opinions surannées de miss Dane et ne montrait que le meilleur d'elle-même. Bientôt les gens du village furent tous de ses amis : une jeune fille fait de rapides conquêtes à la campagne, quand elle est jolie, avenante et versée dans les modes de la ville. On subissait d'ailleurs involontairement l'effet de ce tact qui ne s'acquiert que dans le monde, par un commerce habituel avec des personnalités différentes.

Nelly ne passa pas beaucoup de semaines à Longfield avant

d'entendre parler des fameuses fiançailles de miss Horatia. Une de ses nouvelles amies lui dit d'un ton de confidence :

— Est-ce que votre cousine n'a jamais causé avec vous du jeune homme qu'elle devait épouser?

— Non, répondit Nelly, dont la curiosité s'éveilla très vite.

Dès cet instant, elle ouvrit les yeux et les oreilles pour saisir au vol les moindres indices qui pouvaient se rapporter au roman qu'on lui avait fait entrevoir.

Mélisse devait connaître mieux que personne les affaires de la famille. Elle chercha donc l'occasion de l'interroger.

Un matin que miss Horatia, ayant pris son ombrelle n° 2, — l'ombrelle à franges, — était descendue majestueusement au village pour faire quelques acquisitions qu'elle n'eût confiées à personne, Mélisse commença d'écosser des petits pois sur le seuil de la cuisine. Aussitôt Nelly vint par le jardin, d'un air d'innocente flânerie, s'asseoir auprès d'elle en proposant de l'aider.

— Vous vous verdirez les doigts, dit la vieille. N'en prenez pas la peine. Je n'ai rien à faire que cela.

— Je n'ai rien à faire non plus, répondit Nelly, se mettant à son aise sur les marches bien balayées. Si mes doigts sont verts, ils peuvent se laver. Poussez donc le panier de mon côté ou bien j'éparpillerai partout les cosses et puis vous me gronderez.

Tout en aidant Mélisse de son mieux, elle cherchait un moyen de la mettre sur la pente de l'histoire qui l'intriguait si fort.

— Bon! s'écria tout à coup la servante, j'ai oublié de dire à miss Ratia d'apporter des citrons pour mon gâteau. Et nous n'avons presque plus de moutarde et elle ne peut pas manger son rôti sans moutarde... tout juste comme autrefois le colonel... Je n'ai jamais vu de famille avoir le goût de la moutarde autant que celle-là. Chaque famille, du reste, a ses habitudes. Je m'étais pourtant endormie hier soir en répétant : citron, moutarde, moutarde, citron, et ce matin j'ai attaché un fil à mon petit doigt pour ne pas oublier. C'est à croire que je perds toutes mes facultés.

Il était rare que Mélisse se montrât aussi communicative, Nelly résolut d'en profiter. Attaquant la question avec courage après deux minutes de silence :

— Mélisse, dit-elle, quel était donc ce jeune homme que ma cousine a dû épouser dans le temps? Il est curieux que je n'en sache rien et que mon père ne m'en ait jamais parlé.

— Je n'en sais pas plus long que vous peut-être, répliqua Mélisse en épluchant ses pois beaucoup plus vite. Jamais je n'ai entendu miss Ratia prononcer seulement son nom. Et pourtant elle a deviné que je voyais clair..., nous nous entendons. Des bavards,

comme il y en a, m'ont dit qu'elle l'avait rencontré pendant une visite à sa grand'tante de Salem. Il s'appelait Carrick et devait se marier, paraît-il, à son retour du voyage dans lequel il s'est perdu. Il serait devenu alors patron d'un navire... Oh! leur amitié n'a pas duré longtemps... Les gens n'ont rien su qu'après.

— Vous dites qu'il s'est noyé? demanda Nelly.

— Personne n'a plus entendu parler du navire, qui aura péri tout entier quelque part dans les mers du Sud; voilà ce qu'on suppose. Pendant des mois, des années, miss Ratia et toute la famille ont espéré quand même..., mais aucune nouvelle n'est jamais venue. Dame! le coup a été rude quoiqu'elle n'en ait rien montré. Ils sont comme cela, tous les Dane, ils gardent pour eux ce qu'ils ont sur le cœur. Vous êtes la première Dane que j'aie vu avoir une langue bien pendue... Sans doute vous tenez cela du côté de votre défunte mère. Je sais seulement que cette dent de baleine avec un vaisseau dessiné dessus, qui est sur la cheminée de sa chambre, vient de ce jeune Carrick; s'il lui a donné d'autres souvenirs, je ne les connais pas.

Un silence se fit. Nelly avait le cœur serré en songeant à cette longue attente du navire perdu et à la vie solitaire de sa pauvre cousine. N'était-il pas curieux que miss Horatia, si peu capable d'audaces d'aucune sorte, se fût attachée à un marin, elle aussi? Nelly avait quelques raisons particulières pour s'intéresser à la marine.

— Ma foi! reprit Mélisse, ça vaut peut-être mieux... On dit qu'il n'était pas déjà si excellent sujet, et quand une femme possède une bonne maison, comme celle-ci, avec de quoi vivre, elle a raison d'y rester bien tranquille. Ce n'est pas moi qui donnerais le certain pour l'incertain, ajouta Mélisse d'un air de décision hautaine, comme si elle eût été assiégée par une armée de soupirants.

Nelly ne put s'empêcher de sourire. Il eût été difficile, en effet, de venir à bout d'une pareille citadelle.

Les pois verts étaient écossés cependant. Mélisse dit d'un air mécontent qu'elle serait forcée de flâner jusqu'à l'heure où le dîner pourrait être mis en train. Pour que Mélisse crût faire son devoir, il fallait que chaque partie de son ouvrage s'emboîtât exactement à l'autre, sans aucune interruption. Elle eût volontiers reproché à Nelly d'avoir abrégé sa besogne.

La jeune fille, tout en l'écoutant se gourmander elle-même, trempait ses mains blanches dans un bassin de cuivre auprès du puits. Il était encore de bonne heure, le soleil ne devait pas atteindre de longtemps ce côté de la maison; les volubilis roses et bleus étaient dans toute leur fraîcheur; ils couraient sur des fils tendus régulière-

ment au-dessus de la fenêtre. Tout était en ordre dans cette cour, sauf les grandes joubarbes, qui s'échappaient de leur caisse, empiétant çà et là, quoi que pût faire et dire Mélisse.

— Ça se fourre partout, répétait cette dernière, et ça ne sert à rien, mais la mère de Mademoiselle les a rapportées avec elle quand elle est venue d'Angleterre en Amérique, après son mariage : voilà pourquoi on les garde.

Tout était souvenir dans la demeure de miss Horatia ; pour cette raison surtout, Nelly s'y plaisait, elle qui avait été accoutumée aux cités neuves de l'Ouest. Sa vie errante et active lui faisait trouver du charme à cet ensemble de choses immuables qui s'étaient perpétuées d'année en année, échappant au changement. Lorsqu'elle ouvrit la barrière du jardin, qui grinçait comme de fatigue, elle remarqua combien le bois était lisse et poli à la place où tant de mains l'avaient usé. Le jardin lui-même où elle se promenait maintenant l'enchantait, bien qu'elle eût vu des jardins plus magnifiques. Il était à l'ancienne mode avec des plates-bandes d'herbes potagères, des rangées irrégulières de groseillers, des buissons de roses d'où jaillissait la hampe élevée des lis, un chèvrefeuille beaucoup plus vieux qu'elle et des allées droites qui invitaient à la méditation.

Nelly cueillit un petit bouquet de roses tardives et le déposa sur la table du salon. La large porte du vestibule était ouverte, mais les volets verts restaient fermés, laissant cette pièce dans les demi-ténèbres fraîches et un peu tristes qu'aimait miss Horatia, ennemie déclarée du grand soleil et surtout des mouches. A peine Nelly, aveuglée par la lumière éclatante du dehors, voyait-elle assez pour se diriger à travers les chambres. Cependant elle trouva un verre à champagne, le remplit d'eau et y plaça ses fleurs. Puis, s'habituant à l'obscurité, elle regarda deux silhouettes posées sur la cheminée. C'étaient les portraits d'un oncle de miss Dane et de sa femme. Nelly se rappelait que sa cousine lui avait dit la veille qu'elle ressemblait à ce vieux monsieur. Vraiment, il lui était impossible de discerner la ressemblance, mais ces portraits lui suggérèrent soudain d'autres pensées; elle se détourna brusquement et courut droit à la chambre de miss Horatia où il y avait d'autres silhouettes attachées au mur, des hommes parmi elles, de jeunes hommes avec le nom au-dessous. Elle les examina très attentivement. Hélas! ce n'étaient que les frères de miss Horatia. Peut-être y avait-il quelque part cependant, peinte sur ivoire et enfermée dans son étui de maroquin, une miniature du fiancé disparu; elle espérait bien la découvrir un jour. Cette histoire du pauvre marin, enlevé si jeune au bonheur, hantait son imagination; sa cousine devenait, pour elle, beaucoup plus intéressante qu'elle

ne l'avait été jusque-là. Combien de larmes elle avait dû verser avant d'arriver à cette résignation placide!

Miss Horatia la surprit plongée dans des réflexions attendries, mais elle-même ne semblait pas être dans une veine romanesque.

— Il va faire, dit-elle, terriblement chaud, et je me suis tracassée depuis ce matin, parce que j'avais oublié en sortant de dire à André de cueillir ces groseilles blanches pour la femme du ministre. J'avais promis qu'elle les aurait de bonne heure. Voudriez-vous appeler Mélisse, ma chérie?

Mélisse, qui préparait une tarte, ne se dérangea point sans grogner.

— Comme si le ministre ne pouvait pas attendre... S'agiter ainsi pour des groseilles blanches! André avait à faire ferrer les chevaux; il n'était pas près de revenir! Enfin, puisqu'elle n'avait pas de citron pour son *pound-cake*, elle pouvait, à la rigueur, aller les cueillir elle-même... Il le fallait apparemment.

Nelly laissa miss Dane dans le salon obscur où elle écrivait une lettre et courut rejoindre Mélisse au soleil, derrière les groseillers. Son énorme capeline de guingan l'avertit de l'endroit où elle était à genoux, une corbeille devant elle, se parlant à elle-même, dans un vague courroux contre la vie et les ennuis qu'elle apporte.

— Ce que votre cousine veut, elle le veut bien et elle le veut tout de suite, dit-elle à Nelly, qui procédait à dépouiller l'autre côté du groseiller; autant essayer de faire changer de place à la lune que de lui faire, à elle, changer d'avis! Elle se sacrifierait, ma parole, pour ces gens du presbytère qui croient que le monde est créé pour eux. Ils en reviendront, ils en reviendront! Moi, je ne me mettrais pas en quatre comme ça au service de M. le ministre. Nous ne nous entendons guère sur son compte, miss Ratia et moi. Ce n'est pas qu'il prêche mal... non, et il est venu me voir quand j'ai été malade, au moment où il s'installait ici, et il m'a fait le bien qu'il a pu, mais croirez-vous qu'en priant le bon Dieu pour moi, au pied de mon lit, il a répété plus d'une douzaine de fois : « Cette vieille servante!... » Cette vieille servante! répéta Mélisse avec indignation, je ne me trouve pas si vieille aujourd'hui encore et il y a dix ans de cela! Non pas que j'aie la prétention d'être jeune..., mais on dirait vraiment que je ne me tiens plus sur mes jambes, que j'aurai bientôt un siècle, quoi!

Nelly se mit à rire, et la figure de Mélisse n'en devint que plus renfrognée, tandis qu'elle s'attaquait au groseiller suivant.

— Voilà donc pourquoi vous n'aimez pas le ministre?

— J'espère bien, mademoiselle, qu'il ne suffira jamais de pareilles vétilles pour me tourner contre un prêtre, lui fut-il vertement répondu.

— Je me demande, reprit Nelly, si peu encouragée qu'elle fût à poursuivre la conversation, je me demande si ma cousine ne possède pas un portrait de ce capitaine Carrick?

— Il n'était point capitaine, répliqua Mélisse; j'ai entendu dire qu'il devait avoir un commandement à son prochain voyage, voilà tout.

— Et vous ne l'avez jamais vu? Il n'est jamais venu chez elle?

— Ma foi, non. Ils se sont rencontrés à Salem, où elle passait cet hiver-là, et puis il s'est embarqué. Tout ce que je sais, c'est qu'on a offert à miss Ratia plus d'un bon parti; elle a toujours refusé. Je suppose que son cœur était resté enseveli au fond de la mer avec lui.

Cette phrase sentimentale dans la bouche de Mélisse parut si drôle à Nelly, qu'elle se baissa pour cueillir des grappes tout près de terre, et que, pendant quelques minutes, il lui fut impossible de poser de nouvelles questions.

— Mais bien des fois j'ai vu, j'ai senti, qu'elle pensait à lui, reprit Mélisse d'un ton ému qui, cette fois, toucha profondément la jeune rieuse. Elle se trouvait bien seule, allez! Elle et son père, le colonel, ne causaient pas librement ensemble; elle gardait tout pour elle. La seule fois qu'elle m'ait dit un mot de sa peine, il y aura sept ans à la fin de décembre... On avait dressé un bel arbre de Noël dans la sacristie de l'église, et elle y alla; j'y allai aussi. Tout ce qui, dans la paroisse, pouvait marcher, ou seulement se traîner, était là; ces diables d'enfants faisaient un train!... De mon temps, on leur aurait tiré les oreilles jusqu'à les arracher, mais aujourd'hui, on souffre tout à la marmaille. Ils nous cassaient donc la tête. Voilà que tout à coup je cherche des yeux miss Ratia, et je ne l'aperçois plus; on me dit qu'elle était partie. Je rentre bien vite à la maison... Pas de lumière; la peur me prend, l'idée qu'elle est malade... Mais c'est elle-même qui m'ouvre la porte, et, la lampe allumée, je vois qu'elle a pleuré. Je lui demande : — « Est-ce que vous avez reçu quelque mauvaise nouvelle? » Mais elle me répond : « — Non, non... » Et se remet à pleurer si fort, que cela faisait pitié. « — Mélisse, me dit-elle, je ne me suis jamais sentie si seule que ce soir au milieu de ces petits. C'est une chose affreuse que d'être seule au monde. » Naturellement je ne pouvais rien répondre. Je lui ai préparé une bonne tasse de thé, qui a paru lui faire du bien; mais elle ne s'est couchée tout de même qu'à trois heures du matin, cette nuit-là; et moi je n'ai pu fermer l'œil que lorsque je l'ai entendue remonter. Dame! elle est tout pour moi, miss Ratia. Je n'ai pas de famille, moi non plus. C'est la mère de mademoiselle qui m'a prise, orpheline, à l'hospice. Je me rappelle que, quand je

suis venue ici, j'étais si petite, qu'il me fallait un tabouret pour monter dessus quand j'aidais à laver la vaisselle. On m'a toujours donné tout ce qu'il me fallait, et je fais tout ce que bon me semble; si je voulais j'aurais une aide tous les jours. Cela n'empêche pas que je me sois aussi quelquefois sentie seule, et je parie que miss Ratia s'en est bien aperçue!

Nelly s'attendrit sincèrement sur l'humble histoire de Mélisse; elle n'aurait pas cru ce vieux cœur susceptible de loger tant d'affection. Les gens s'étonneront toujours qu'une châtaigne ne soit pas épineuse au dedans comme elle l'est au dehors. Quand la digne servante fut retournée dans sa cuisine, elle rentra, elle aussi, mais pour prendre son chapeau et descendre la longue rue bordée d'ormes chenus, à la recherche des citrons oubliés. Ces citrons furent déposés discrètement sur la table de la cuisine, et personne ne lui en dit rien; seulement il y avait, à l'heure du thé, deux délicieux *pound-cakes*, l'un rond et l'autre en forme de cœur, sur une assiette de Chine bleue, auprès de sa tasse.

Après avoir pris leur thé, les deux cousines s'assirent dehors, la plus âgée sur un fauteuil à dossier droit, la plus jeune sur le pas de la porte. Les rainettes et les grillons chantaient à l'envi; les étoiles se laissaient entrevoir parmi les branches, les ormes se détachaient lourds et noirs sur le ciel, et une petite brise soufflait le parfum des lis jusque dans la maison.

Miss Horatia frappait les bouts de ses doigts les uns contre les autres. Sans doute, elle ne pensait à rien de particulier. Elle avait passé une journée paisible, sauf l'épisode des groseilles; et ces malheureux fruits étaient en somme arrivés à temps au presbytère. Miss Horatia avait reçu la lettre d'affaires qu'elle attendait. Il n'y avait donc rien à regretter dans le présent, rien à craindre pour le lendemain.

— Ma cousine, demanda Nelly, êtes-vous bien sûre d'être contente de m'avoir ici? Est-ce que vraiment je ne vous dérange pas?

— Certes, non, répondit miss Horatia, sans aucune manifestation de sensibilité. La présence de jeunes hôtes m'est infiniment agréable, quoique j'aie pris l'habitude de la solitude et que j'en souffre moins que vous n'en souffririez, je suppose.

— J'en souffrirais beaucoup, dit doucement la jeune fille.

— Vous en prendriez l'habitude comme moi, répliqua miss Dane. Oui, chère, je suis heureuse de plus en plus de votre séjour ici, et je ne puis me faire à l'idée d'un prochain départ.

Elle passa la main sur les cheveux de Nelly comme pour s'excuser d'avoir parlé froidement d'abord, et cette caresse rare produisit son effet.

— Mon père ne me manque pas trop, poursuivit franchement Nelly, parce que je suis si accoutumée à le voir aller et venir, mais il y a d'autres personnes dont l'absence laisse chez moi un grand vide. Vous ai-je parlé jamais de George Forest?

— Je crois me rappeler ce nom, en effet.

— Eh bien, il est dans la marine, lieutenant; il est parti pour un long voyage et... il me manque beaucoup... beaucoup... Heureusement je ne tarderai pas à recevoir de ses nouvelles.

— Votre père approuve-t-il ce choix? demanda miss Dane avec quelque raideur. Vous êtes bien jeune encore, et je déplorerais une imprudence, une légèreté de votre part. N'exposez pas votre bonheur à l'étourdie, mon enfant.

— Oh! mon père le connaît bien et fait grand cas de lui... Il ne s'opposera pas... Seulement, George est parti pour si longtemps! Trois années, je suppose. Il va en Chine et au Japon.

— J'ai connu de plus longs voyages, dit miss Dane d'une voix altérée.

Se levant brusquement, elle s'éloigna, mais Nelly la vit revenir au bout de quelques minutes. Elle lui fit mille questions anxieuses et bienveillantes, bref en apprit plus long sur la vie et sur les sentiments de sa jeune amie en cette seule soirée que dans tous les jours précédents. Le sujet n'était pas épuisé quand Mélisse apporta les bougeoirs à dix heures, l'heure immuable du coucher de sa maîtresse. Cette nuit-là d'ailleurs, miss Dane ne se coucha pas; elle resta assise près de la fenêtre de sa chambre à réfléchir.

La lune se leva tard, et après un peu de temps, miss Horatia éteignit les bougies, qui avaient brûlé jusqu'au bout. Chacune des années qui s'étaient écoulées depuis le dernier et lamentable voyage de Joe Carrick avait augmenté l'affection qu'elle lui gardait, Horatia étant de ces femmes qui s'attachent de plus en plus aux souvenirs du passé à mesure qu'ils s'éloignent davantage. C'est assez naturel en somme. Les grands chagrins de notre jeunesse deviennent quelquefois l'enchantement de notre âge mûr; nous ne pouvons nous les rappeler sans sourire. Nous découvrons que la vie a été meilleure que nous ne l'avions cru, quand nous regardons en arrière. Miss Dane en était venue à aimer son fiancé mort beaucoup plus peut-être qu'elle ne l'eût aimé vivant; à force d'y penser, elle avait fait d'un fugitif épisode tout le roman de son existence; elle ne se demandait plus, comme autrefois, s'il eût été bien raisonnable d'épouser Joe, elle se souciait de moins en moins que ses amis et voisins, la sachant obstinément fidèle à un souvenir, fissent là-dessus toute sorte de réflexions. Pauvre Joe Carrick! Si gai, si beau, si tendre! Comme il l'avait regardée ce jour où il sortit du

port de Salem sur *le Chevalier!* Si elle avait pu se douter seulement qu'elle ne le reverrait plus jamais... Cependant ses pensées changèrent de cours à la fin. Dieu, après cette épreuve, lui avait épargné bien des peines et accordé de nombreuses bénédictions.

— Que la volonté de Dieu soit faite! se dit-elle en rabattant un volet entre elle et le clair de lune.

Tandis qu'elle rallumait sa bougie, elle se sentait presque coupable :

— Quelle réprimande j'adresserais à Nelly, si elle passait la moitié de la nuit à contempler la lune! Je suis vieille... Ces sortes de choses sont ridicules... Mais la nuit était si belle!... J'aurais voulu voir la lune briller derrière la cime des arbres.

Nelly cependant dormait du sommeil du juste dans la chambre voisine.

Le lendemain, à déjeuner, sa cousine était aussi calme, aussi réservée que jamais, et lui proposa de faire quelques visites dans l'après-dînée.

Aussitôt Nelly pensa naturellement à la robe qu'elle devait mettre. Celle qui fut choisie avait besoin de certaines réparations; de sorte que le déjeûner terminé, elle s'établit avec sa boîte à ouvrage dans la salle à manger, une jolie pièce où miss Dane passait volontiers la matinée, sous prétexte de surveiller de là sa cuisine, qui n'avait nul besoin d'être surveillée; en réalité c'était sans doute pour entendre une voix humaine, ne fût-ce que la voix peu mélodieuse de Mélisse, qui, ce matin-là, par parenthèse, chantonnait des psaumes tout en vaquant à sa besogne.

Nelly cependant fredonnait, l'aiguille à la main, une petite chanson :

> Que feras-tu, ma mie, quand je serai loin,
> Ma voile blanche ouverte au vent, la mer entre nous?

Et miss Horatia allait et venait, montait l'escalier, redescendait, occupée de mille rangements.

Il se trouva que la robe avait besoin de plus de retouches que Nelly ne l'avait pensé d'abord. Les heures s'écoulèrent; tout était silence dans la maison et dans le jardin, quand soudain un pas lourd cria sur le sable; puis on frappa très fort à la porte de la cuisine.

Cette porte s'ouvrit, une voix d'homme demanda si on ne pourrait pas lui donner quelque chose à manger.

— Je crois bien que oui, répondit Mélisse. Entrez.

Les mendiants étaient peu nombreux à Longfield, et miss Dane ne souffrait pas que l'on sortît affamé de sa maison. Mélisse chercha

donc dans le garde-manger; Nelly l'entendit placer plusieurs assiettes sur la table de la cuisine.

— Ne prenez pas tant de peine, dit l'homme en approchant sa chaise. On n'est pas difficile! J'ai couché dans une vieille grange abandonnée, à trois ou quatre milles d'ici, et le souper n'y valait rien.

— Vous allez loin? demanda Mélisse.

— A Boston. Je suis décidément trop vieux pour voyager à pied. Si l'on y allait en bateau seulement! L'eau et moi nous sommes de vieilles connaissances. Voilà, ma foi, un royal morceau de bœuf. Vous ne pourriez pas me donner à présent un pichet de cidre?...

Ceci fut insinué très humblement, toutefois Mélisse ne se laissa pas attendrir.

— Non, pas de cela, répondit-elle résolument, — et la conversation devint languissante.

Miss Dane descendait de sa chambre au moment même.

— Voudriez-vous rester dans la cuisine? lui dit tout bas la vieille bonne. Il y a là une espèce de mendiant qui a l'air étranger. Je lui trouve mauvaise mine, et je n'aimerais pas le laisser tout seul. Le temps de mettre le couvert... Il aura vite fini son repas du train dont il dévore.

Miss Dane la suivit sans répondre et, en la voyant, le vagabond se leva à demi.

— Bonjour, madame! dit-il avec une politesse qui n'est pas toujours celle des gens de cette sorte.

Aussitôt que Mélisse fut loin, il reprit : « Je suppose que vous n'avez pas de cidre? » mais sans plus de succès que la première fois, miss Dane ayant remarqué qu'il paraissait avoir déjà beaucoup trop bu.

— Est-ce loin d'ici Boston? poursuivit-il sans insister.

— Quatre-vingts milles.

— C'est que je voyage lentement. Les marins ne font pas de bons marcheurs.

— Vraiment, dit miss Dane, vous avez été marin?

— Je n'ai jamais été que cela, répondit l'homme qui semblait disposé à bavarder.

Il avait mangé comme un chien vorace; on eût dit qu'il mourait de faim, et maintenant il se reposait. C'était un vieillard pauvrement et malproprement vêtu, la face rouge, les épaules voûtées; en le regardant bien, on pouvait cependant discerner encore que ses traits avaient dû être beaux avant la misère, avant l'ignominie.

— Je n'ai jamais été que cela, répéta-t-il. Gamin, je me suis sauvé de chez mes parents pour prendre la mer et j'y suis resté

jusqu'à ce qu'on m'ait trouvé trop vieux pour servir même de cuisinier.

Le fait d'être bien reçu chez une dame telle que miss Dane éleva peut-être ses pensées, pour un instant, au-dessus de leur niveau ordinaire, qui était des plus bas :

— C'est la boisson qui m'a perdu, ajouta-t-il. J'aurais dû être autre chose. Personne ne me méprisait quand j'étais jeune... au contraire. J'ai été second, tel que vous me voyez, sur un navire de premier ordre, et je ne devais pas tarder à passer capitaine... Mais voilà... le bateau se perdit justement dans cette traversée... il se perdit corps et biens... Il n'y eut que trois hommes de sauvés; on nous recueillit sur une jonque chinoise. Elle avait la peste à bord; mes camarades moururent; je fus malade, mais j'en réchappai. Nous étions dans un enfer là-dessus, comprenez-vous? Quand je débarquai seul, je montai sur une vieille coquille de noix qui prétendait vouloir doubler le Cap et qui se trouva être un nid de pirates. Bref, je m'en allai au diable avec eux, et depuis j'ai toujours dégringolé.

— Il n'est jamais trop tard pour se corriger, dit sentencieusement Mélisse, qui traversait la cuisine au moment même.

— Cela vous est facile à dire, répondit le vagabond. Moi je suis trop vieux, le pli est pris. Quoi que je fasse, je m'en vais en dérive... On finit par n'être plus le maître chez soi. Bah!...

Il se mit à rire avec une insouciance qui serra le cœur de miss Dane.

— Ne parlez pas ainsi, dit-elle.

— Voyons, madame, franchement, qu'est-ce que vous voulez que fasse une vieille épave comme moi pour gagner sa vie? Qui donc m'y aiderait, si j'étais tenté d'essayer? Ce ne serait pas vous, n'est-ce pas? Et encore je ne crois pas que l'on m'ait nulle part si bien traité. Je suis un homme fini.

Mais son accent n'était plus sincère; il était retombé à son rang de mendiant.

— Ne pourriez-vous entrer dans quelque refuge?... Il y en a de spéciaux pour les marins. C'est chose si triste de voir sans foyer, errant par les chemins, un homme de votre âge! N'avez-vous donc pas d'amis, personne qui s'intéresse à vous?...

En parlant miss Dane le regardait avec une fixité singulière; tout à coup elle changea de couleur, ses traits se décomposèrent. Quelque chose l'avait frappée qui l'épouvantait. On pourrait pâlir ainsi devant l'apparition de quelque spectre effroyable.

— Non, dit l'homme; ma famille était, — vous ne le croiriez pas, — une des meilleures de Salem. Je ne me suis plus montré dans

la ville où notre nom a été honorablement porté autrefois. Mes parents sont morts quand j'étais petit, c'est ma grand'mère qui m'a élevé. Près de quarante ans se sont passés, voyez-vous, avant que je rentre dans mon pays. J'ai rencontré quelquefois dans les ports des gens que je connaissais, mais je les ai toujours évités. La plus grande partie de ma vie s'est passée à l'étranger. En ai-je vu du pays!.. Tenez, j'avais une bonne femme en Australie... Je ne sais plus où j'ai traîné mes vieux os. Partout, il me semble. J'ai dépensé une couple de fortunes, le diable sait comment... Et me voilà!... nom de...

Il termina par un affreux juron.

Nelly cousait toujours dans la salle à manger, mais elle n'entendait plus. Quelques minutes auparavant la porte ouverte jusque-là était retombée avec lenteur en gémissant. La pierre ronde que Mélisse mettait toujours pour la retenir avait été déplacée. Nelly en éprouva de l'ennui, car elle était curieuse; il n'arrivait plus jusqu'à elle qu'un murmure confus de voix. N'était-il pas étrange que sa cousine restât si longtemps à causer avec ce vagabond? De telles familiarités n'étaient point dans ses habitudes. Sans doute il demandait de l'argent... Allait-elle lui en donner pour encourager sa fainéantise et son ivrognerie?

Quelque temps se passa encore puis le vieux sortît, en trébuchant, de la cuisine.

— Je vous suis bien obligé, dit-il, prêt à s'éloigner. C'est peut-être la dernière fois qu'on me traite comme si j'étais un gentleman. Y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour votre service?

Il parlait en hésitant, avec le secret désir que son offre ne fût pas acceptée.

— Non, rien, répondit miss Dane. Non, merci. Adieu.

Et il s'en alla.

Nous avons dit que ce misérable avait été, l'espace de quelques minutes, élevé par une bienfaisante influence un peu au-dessus de lui-même; à peine avait-il gagné la porte qu'il redevint ce qu'il était d'ordinaire :

— Du diable si elle ne m'a pas donné un billet de 10 dollars! Elle aura cru qu'il était d'un dollar, pour sûr! Je vais me sauver le plus vite que je pourrai, avant qu'elle ne s'en soit aperçue et qu'elle n'envoie quelqu'un après moi!

Des visions de rasades sans nombre et d'autres choses dans lesquelles le vieux matelot était encore capable de trouver du plaisir traversèrent son cerveau hébété.

— Comme elle me regardait, la vieille dame!... Est-ce que je

l'aurais connue dans le temps, par hasard? Mais non, je ne suis jamais venu de ce côté-ci.

Et il poussa le long de la route poudreuse.

Ce soir-là, il se soûla très fort, et le lendemain il continua sa route, Dieu sait où.

Cependant Nelly et Mélisse avaient entendu un bruit singulier dans la cuisine, comme celui que fait un corps en tombant. Elles s'élancèrent pour trouver miss Horatia évanouie, ce qui ne lui était jamais arrivé. La chaleur, expliqua-t-elle, et puis toute la matinée elle avait eu un peu mal à la tête. Cette faiblese était venue brusquement...

Elles l'aidèrent à regagner le salon, Mélisse lui apporta un cordial, Nelly se mit à l'éventer pendant qu'elle gisait sur le canapé. Un instant elle appuya tendrement sa joue ronde et fraîche contre la main amaigrie de miss Horatia. Jamais elle n'a su le bien qu'elle avait fait ce jour-là.

Tout le monde oublia le vieux vagabond au milieu de l'émoi qui suivit sa visite, tout le monde, sauf miss Dane qui se rappelait avec un frisson d'horreur l'instant précis où elle avait découvert, dans son regard, dans sa voix, quelque chose qui lui était familier.

Presque aussitôt elle l'avait reconnu, lui, son premier, son unique amour... Les années l'avaient terriblement changé... Il s'était bien nommé une épave, une épave sans valeur, informe, irréparablement dégradée, qui, morceau par morceau, s'engloutissait dans l'abîme.

Et elle l'avait aimé! Depuis elle y pensa souvent. Et elle l'avait regretté pendant des années! Et elle avait pu se croire aimée encore plus qu'elle n'aimait, n'ayant jamais douté que le navire perdu ne se fût englouti en même temps qu'un cœur fidèle...

Peu à peu elle s'habitua au fardeau de ce nouveau secret; elle frémit en se représentant la vie qu'elle eût menée avec lui, elle remercia Dieu de lui avoir épargné tant de honte et de désespoir. La distance entre eux était devenue immense. Cette femme si généralement estimée, dont l'existence tout entière avait été irréprochable et bien gardée, comprenait à peine ce que c'est que l'infamie, avant d'avoir vu échouer, à sa porte, l'homme qui avait été Joe Carrick. Lui qu'elle avait toujours vu jeune et d'une charmante élégance, avec les yeux du souvenir, être réduit à cet état de décrépitude, de malpropreté sordide! Dieu merci encore, il ne l'avait pas reconnue, elle... La position eût été trop pénible pour tous les deux! Et cependant elle songeait avec une surprise attristée qu'elle ne se serait pas crue changée aussi complètement.

Combien leurs deux routes dans la vie avaient été différentes!

Elle le plaignait, elle pleura sur lui plus d'une fois; elle eût donné beaucoup pour apprendre qu'il était mort. Déchu à ce degré!... Pourtant, il aurait pu être, avec cette volonté si énergique et ce courage, un brave et honnête homme. Mais toute sa force avait été tournée contre le bien.

— Que Dieu lui pardonne! répétait à chaque instant miss Horatia.

Une sorte de remords la poursuivait; peut-être n'aurait-elle pas dû le laisser partir, peut-être n'aurait-elle pas dû le perdre de vue ainsi pour toujours.

Hélas! il lui eût été impossible de faire autrement. La pitié qu'elle ressentait pour lui ressemblait à celle que Dieu peut avoir pour le pécheur. Elle avait pitié des entraînements auxquels il avait cédé, elle avait pitié même de ses vices volontaires, elle souffrait. C'en était fait de son roman. Néanmoins, les gens du village en parlèrent encore tout bas aux étrangers. Ni Nelly ni Mélisse ne surent de quelle façon navrante elle avait perdu, pour la seconde fois, celui qui l'avait aimée. Personne ne s'aperçut du moindre changement; la fidèle Mélisse remarqua seulement que la dent de baleine avait disparu de sa place dans la chambre de miss Dane, qui vieillissait à vue d'œil, au dire de ses amis.

Maintenant, elle est tout de bon une vieille femme. Mais, bien qu'elle reconnaisse que quelque chose manque à sa vie, elle se montre aussi tranquillement satisfaite que jamais du sort que lui a fait la Providence. C'est le contentement de l'hiver plutôt que celui de l'été; les fleurs sont depuis longtemps fanées, ensevelies sous la neige.

Sarah O. Jewett.

Traduction de Th. Bentzon.

NOS ÉCOLES MILITAIRES

SAINT-CYR

PREMIÈRE PARTIE (*fin*)

Saint-Cyr après la guerre de 1870. — L'organisation de 1873. — L'élévation des programmes et M. Jules Simon. — L'organisation actuelle et le décret de 1882. — L'enseignement à Saint-Cyr en 1887.

On cite avec raison, comme un exemple de ce que peuvent la virilité et la volonté chez un peuple décidé à tout pour reprendre le rang dont une guerre malheureuse l'a dépossédé, la conduite de la Prusse après 1806.

Le désastre d'Iéna, la défaite d'Auerstædt et la débâcle qui suivirent ces deux journées avaient amené l'anéantissement à peu près complet de la monarchie de Frédéric II. Ses armées détruites, son trésor perdu, ses places occupées, que demeurait-il à la Prusse au commencement de 1807? Et cependant des hommes comme Scharnhorst, comme Kleist, comme Blücher ne désespérèrent pas de la patrie. Grâce à leurs efforts, grâce à des combinaisons judicieuses et prévoyantes, la nation, secouée dans sa torpeur, s'apprêta généreusement pour de nouvelles luttes, et dès 1813, à la mort de Scharnhorst, elle était assez forte pour entrer à nouveau dans une coalition dirigée contre la France. Sans doute, à cette époque, la Prusse souffrait encore de blessures récentes; sans doute aussi elle ne put apporter à ses alliés que d'assez faibles moyens, il n'en est pas moins vrai que cet appoint fut tel, que Napoléon dut en tenir compte; et qui sait s'il ne fut pas la goutte d'eau qui fit déborder le vase?

Un peu plus tard, en 1815, quand tout le monde en Europe ne parla plus que de paix, ne songea plus qu'au repos, nous voyons la Prusse entamer l'œuvre lente de réorganisation qui la mènera, cinquante ans plus tard, à Sadowa et à 1870.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1887.

L'histoire, racontant un jour comment la France, au lendemain de 1870, essaya de se relever d'un désastre inouï dans son histoire, ne nous trouvera pas sans doute inférieurs à la Prusse. Elle ne dira pas sans étonnement l'élan avec lequel notre pays, en proie à un système politique aussi démoralisateur que la république, put payer en trois années cinq milliards de francs à son vainqueur, et organiser du jour au lendemain une armée refaite de toutes pièces, munie à nouveau de tous les accessoires, de tout le matériel, des rouages multiples sans lesquels ne marche plus une armée moderne.

Dans cette reconstitution générale de l'élément militaire, nos écoles spéciales devaient être tout naturellement l'objet d'une attention particulière. Cependant, comme l'organisation de 1870 était bonne, on jugea convenable de n'y toucher qu'avec prudence, et les remaniements effectués à Saint-Cyr au lendemain de la guerre portèrent de préférence sur les matières que devait comprendre l'enseignement.

Les modifications organiques se bornèrent à mettre à la tête de chaque compagnie un capitaine, alors qu'avant la guerre il n'y en avait qu'un par division; à créer, en outre des professeurs titulaires de chaque cours, quatre professeurs adjoints.

En ce qui concernait la cavalerie, un décret du président de la République en date du 8 mai 1873 décida que dorénavant tous les élèves de première année serviraient pendant un an dans l'infanterie et que, seulement à la fin de la première année, il serait établi une liste d'aptitude à la cavalerie par une commission composée

Du général commandant l'École,

Du commandant en second,

De l'officier supérieur chargé des exercices de la cavalerie,

Et d'un des officiers instructeurs.

Les élèves inscrits sur cette liste devaient exercer, d'après leur rang de passage en première division (deuxième année), leur droit d'option pour la cavalerie, et la liste définitive était formée en prenant sur cette liste, d'après leur rang, le nombre d'élèves nécessaire pour le recrutement en officiers des armes à cheval.

Quant aux remaniements qu'on fit subir aux méthodes d'enseignement, ils furent plus importants.

Tout d'abord, les anciens cours de mathématiques, d'histoire générale, de physique et de chimie — les seules chaires occupées par des professeurs civils — furent définitivement supprimés. La vérité est qu'ils demeuraient d'une inutilité réelle, s'adressant à des jeunes gens qui avaient poussé leurs études, au collège, bien au delà des matières enseignées dans ces cours. Quant aux autres branches de l'enseignement, — branches purement militaires, —

comme l'artillerie, la fortification, l'art militaire, elles durent se plier aux méthodes pratiques et, disons le mot, *terre à terre*, dont on était un peu trop sorti à la fin de l'empire.

En artillerie, on parla un peu moins de l'histoire des armes chez les anciens et l'on donna aux élèves quelques détails de plus sur la construction des canons Lahitolle ou de Bange. En fortification, l'épure traditionnelle du *front de Vauban* dut faire place à la fortification polygonale et à l'étude des types modernes construits en Allemagne, en Autriche, à Anvers, d'après les idées de notre grand Montalembert.

En art militaire, on ne consacra plus que quelques heures à l'étude des formations grecques et romaines, et, sans abandonner complètement l'étude de la stratégie, on enseigna aux élèves les opérations pratiques du service en campagne. Quant à l'histoire militaire, elle négligea Arbelles, Leuctres et Mantinées pour étudier en grand détail Sadowa, Custozza et les diverses batailles de 1870.

L'étude de la géologie entra, avec quelque exagération peut-être, dans le cours de géographie, et il n'y eut pas jusqu'à l'administration et la législation qui ne fussent enseignées d'une façon plus pratique.

Quant aux programmes d'entrée, ils avaient encore été renforcés. D'après l'instruction pour l'admission à l'École en 1873, ces programmes comprenaient à l'examen écrit :

Une composition de littérature française,
Une composition d'histoire,
Un croquis de géographie,
Une version latine,
Une composition mathématique portant sur une ou plusieurs questions mathématiques,
Un calcul logarithmique,
Le tracé d'une épure de géométrie descriptive,
Un thème allemand,
Un dessin d'imitation,
Un lavis à l'encre de Chine.

Jamais les examens n'avaient été aussi chargés, et les hommes les plus compétents signalèrent l'inconvénient qu'il y avait à grossir outre mesure la somme des matières exigées d'un candidat de seize ans.

« Si vous comparez le concours d'admission en 1810 à ceux de 1830 ou de 1873, écrivait à cette époque M. Jules Simon, vous vous convaincrez qu'on lui a fait faire un terrible chemin.

« C'est d'abord un programme tout uni qu'un élève ordinaire peut préparer en un an sans trop de fatigue. Peu à peu les

exigences augmentent, et aujourd'hui elles sont telles, qu'il faut se fatiguer et s'épuiser pour passer un examen passable. Ce n'est pas que l'École elle-même ait absolument besoin qu'on sache tout cela; mais c'est l'examinateur qui, ne sachant plus comment choisir, augmente la part du hasard pour diminuer d'autant la sienne. S'il n'y a que vingt questions, tout le monde les étudiera; s'il y en a deux cents, le meilleur élève en possédera au plus cent cinquante. Assurément, c'est un malheur pour ce dernier de tomber sur ce qu'il ne sait pas; mais la conscience du juge est à couvert. Cela est dans la logique du système; il est impossible qu'on n'arrive pas à ce résultat. Il est aussi dans la logique du système qu'aux difficultés qui naissent du programme, l'examinateur ajoute celles qui naissent d'une certaine façon de poser les questions et d'argumenter contre l'élève. On en vient à chercher les questions les plus captieuses, qui sont loin d'être les plus importantes. Il n'y a pas de concours, en quelque genre que ce soit, qui n'aboutisse, à la longue, à cette conséquence; et pourtant, quand on en est là, on va directement contre le but qu'on se propose, et l'art de subir un examen se substitue à l'étude sérieuse et réellement efficace. »

Que pourrions-nous ajouter à ces paroles si profondément vraies?

Quoi qu'il en fût des objections qu'avait soulevées l'élévation des programmes d'entrée à Saint-Cyr en 1873, on laissa les choses en l'état jusqu'en 1882, époque à laquelle furent effectués à Saint-Cyr d'importants remaniements.

Non seulement les programmes d'admission furent légèrement simplifiés, — comme on le verra un peu plus loin, — mais encore, le système d'enseignement fut largement remanié et mis en entière concordance avec les principes tactiques contemporains.

Comme Saint-Cyr est placé aujourd'hui encore sous le régime inauguré en 1882, nous nous arrêterons avec quelque insistance sur le décret d'organisation de cette dernière année, tant en ce qui concerne la constitution intérieure de l'École qu'au point de vue du régime des examens d'entrée.

L'état-major de l'École comprend aujourd'hui :

1 général de brigade, commandant,
1 colonel commandant en second,
1 chef de bataillon d'infanterie commandant le bataillon,
1 major,
1 capitaine trésorier,
1 lieutenant adjoint au trésorier,
1 aumônier.

Le bataillon, scindé en deux demi-bataillons et huit compagnies compte comme cadres :

8 capitaines,
8 lieutenants,
1 lieutenant, directeur des exercices d'escrime et de gymnastique,
8 adjudants d'infanterie,
1 clairon major,
1 caporal clairon,
16 clairons.

D'après le règlement de 1882, l'option des élèves pour la cavalerie n'a plus lieu à la fin de la première année comme cela avait été fixé en 1873, mais bien aux examens de Pâques, c'est-à-dire environ au bout de six mois de séjour à l'École. Les élèves compris sur cette liste — établie généralement de façon à compter un nombre de cavaliers supérieur d'un quart aux besoins présumés de la cavalerie — reçoivent des leçons spéciales d'équitation jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le cadre de la section de cavalerie comprend :
1 chef d'escadron, commandant,
2 capitaines instructeurs,
6 lieutenants instructeurs,
1 vétérinaire,
3 adjudants sous-instructeurs,
6 maréchaux des logis, sous-instructeurs adjoints.

Viennent ensuite les cavaliers de manège et ce qu'on appelle le « petit état-major », c'est-à-dire le personnel nécessaire pour soigner les chevaux de l'École, un personnel d'artillerie et du génie pour le tir du canon ou les travaux de fortification, 12 sergents prévôts d'escrime, 6 sergents moniteurs de gymnase, 1 vaguemestre, etc.

Le personnel attaché à l'enseignement est composé de
1 lieutenant-colonel, directeur des études,
2 capitaines sous-directeurs,
4 adjudants, surveillants.

Plus d'un certain nombre de professeurs du grade de chef de bataillon, assistés chacun de quatre professeurs-adjoints du grade de capitaine.

Comme nous le disions plus haut, les cours de Saint-Cyr ont été établis de façon qu'un élève puisse, à la rigueur et dans des circonstances spéciales, être nommé sous-lieutenant au bout de sa première année d'études. Ce principe, qui était admis déjà avant 1870, a été, depuis la guerre, appliqué d'une manière plus judicieuse. C'est ainsi, — comme nous l'avons dit également, — que toutes les chaires civiles ont été supprimées, sauf celle de littérature, et que l'enseignement est devenu purement militaire.

La constitution organique de Saint-Cyr, telle que nous venons de la donner, est l'œuvre de M. le général Campenon, et il faut considérer également comme l'œuvre de cet officier général les règles pour l'admission à l'École, telles que son successeur au ministère, M. le général Billot, les fit approuver par le président de la république, le 9 février 1882.

D'après l'instruction qui porte cette dernière date, certaines modifications furent apportées à ce qui se passait depuis 1873.

Depuis 1882, nul ne peut être admis aux compositions s'il ne justifie de la possession du diplôme de bachelier ès sciences ou du certificat de première épreuve du baccalauréat ès lettres. Un avantage de vingt points est accordé aux candidats pourvus, soit du diplôme de bachelier ès lettres complet, soit du diplôme de bachelier ès sciences et du certificat de première épreuve du baccalauréat ès lettres. La production des deux diplômes complets entraîne un bénéfice de cinquante points.

Les compositions écrites se font généralement à la fin de juin dans les villes suivantes : Alger. — Besançon. — Bordeaux. — Brest. — Caen. — Clermont-Ferrand. — Dijon. — Douai. — Grenoble. — La Flèche. — Lorient. — Lyon. — Marseille. — Montpellier. — Moulins. — Nancy. — Paris. — Poitiers. — Rennes. — Rouen. — Toulouse. — Tours. — Versailles.

Elles comprennent :

1° Une composition française de la classe de mathématiques élémentaires (2e année) [1].

2° Un thème allemand. Les caractères allemands doivent être employés pour l'écriture de ce thème [2].

3° Une composition mathématique comprenant une ou plusieurs questions, et un calcul logarithmique avec les tables de Callet à sept décimales.

4° Le tracé d'une épure de géométrie descriptive d'après des données numériques, dont le sujet est pris tantôt dans la géométrie descriptive et tantôt dans les plans cotés.

5° Une épreuve de dessin d'imitation comprenant : 1° la réduction au trait d'une académie dans une proportion donnée; 2° la copie ombrée d'un paysage (genre Calame) [3].

[1] Cette composition, appréciée autrefois au point de vue du style et de l'orthographe, ne l'est plus qu'au point de vue du style. Toutefois le correcteur donne à l'orthographe une note fictive et si cette note n'est pas 10 au moins, le candidat est exclu.

[2] A partir de 1888, le thème allemand devra être fait sans dictionnaire.

[3] A partir de 1888, la réduction de l'académie sera remplacée par un dessin d'après la bosse.

6° Un lavis à teintes plates et à teintes fondues, exécuté à l'encre de Chine.

Comme on le remarque, la version latine a été exclue de ces épreuves, et il faut voir là une concession à cette tendance moderne d'après lesquelles les humanités seraient rayées des programmes universitaires.

C'est un fait qui nous paraît regrettable, car jusqu'ici les lettres avaient été en faveur dans l'armée, où elles demeuraient un passe-temps dans la période d'activité, une consolation quand l'heure du repos avait sonné. Les mains qui tiennent l'épée ont souvent manié la plume avec une grâce dont on ne les aurait pas cru capables, témoins ces cent et quelques traductions d'Horace dues à des officiers, à des militaires de tous grades, dont un nombre respectable de vieux colonels.

Les examens oraux sont passés par les élèves reconnus admissibles, — c'est-à-dire ayant fait avec succès les compositions écrites, — devant une commission qui, après avoir commencé ses opérations à Paris, se transporte ensuite à La Flèche, Rennes, Poitiers, Toulouse, Nîmes, Lyon, Besançon et Nancy.

Les matières exigées pour les examens oraux sont, très sommairement résumées :

L'*arithmétique*, depuis la numération décimale jusqu'aux racines, en passant par les fractions, les proportions, les nombres décimaux et le système métrique.

L'*algèbre*. Calcul algébrique, fractions. Équations du premier et du deuxième degré. Maxima et minima. Logarithmes. Extraction des racines cubiques.

La *géométrie*. De la ligne droite et du plan à la mesure des surfaces. Polyèdres, cônes et cylindres. Sphère. Section plane. Courbes usuelles : Ellipse, parabole, hyperbole, hélice. Sections planes du cône droit à base circulaire.

Géométrie descriptive. De la représentation du point, de la droite et du plan, avec surface de révolution. Projections stéréographiques et de Mercator. Intersection d'un plan et d'un cône de révolution.

Géométrie cotée. Projections cotées, notions sur les surfaces topographiques.

Trigonométrie rectiligne. Arcs positifs et arcs négatifs. Révolution des triangles.

Mécanique. Cinématique. Dynamique.

Cosmographie. Sphère céleste. De la terre. Du soleil. Mesure du temps. Système de Copernic. Loi de Képler.

Physique. Pesanteur. Chaleur. Magnétisme. Électricité. Lumière.

Chimie. Corps composés et corps simples. Acides, bases, corps neutres. Métaux.

Géographie. Les continents. L'Europe. La France. Constitution géologique, hydrographie et orographie. Chemins de fer, routes, canaux.

Histoire. De Henri IV à 1870.

Langue allemande. Thème au tableau. Lecture et explication d'un texte et d'un manuscrit. Conversation.

Les coefficients attribués à chaque composition, c'est-à-dire le chiffre par lequel on multiplie la note attribuée à chaque composition ou chaque examen oral sont les suivantes :

Composition française	16
Composition mathématique et calcul logarithmique .	10
Épure.	6
Dessin d'imitation	3
Lavis à l'encre de Chine	2
Thème allemand	5
Total. . . .	42

Les compositions étant cotées de 0 à 20, suivant leur force, supposons qu'un candidat ait obtenu, pour sa composition française, 12. On multiplie 12 par le coefficient 16, ce qui lui donne 192 points. Un autre qui aura eu 14 obtiendra 224 points. Au point de vue de l'examen d'entrée, il convient donc que les élèves soient forts surtout dans les matières dont le coefficient est élevé, puisque la liste d'admission est établie d'après le total des points. Prenons, par exemple, deux élèves, l'un très fort en littérature, l'autre très fort en mathématiques, et supposons qu'ils aient obtenu les notes suivantes pour les diverses compositions écrites :

Premier élève		Nombre de points	Deuxième élève		Nombre de points
Composition française.	20 × 16 =	320	Composition française.	5 × 16 =	80
Composition mathématique. . . .	5 × 10 =	50	Composition mathématique. . . .	20 × 10 =	200
Épure.	4 × 6 =	24	Épure.	15 × 6 =	90
Dessin.	10 × 3 =	30	Dessin.	15 × 3 =	45
Lavis.	6 × 2 =	12	Lavis.	20 × 2 =	40
Allemand. . . .	16 × 5 =	80	Allemand. . . .	10 × 5 =	50
		516			505

On voit que le premier, bien que n'ayant qu'une seule note 20, un seul 16, et tout le reste égal ou inférieur à 10, obtiendra cepen-

dant, à l'écrit, un nombre de points supérieur au second élève qui a obtenu deux 20, deux 15, un 10 et un 5[1].

Cette supériorité attribuée à la composition française est une juste compensation pour la suppression de la version latine, et il faut espérer que, grâce à elle, le niveau littéraire de notre grande École militaire ne décroîtra pas sensiblement.

Le calcul que nous venons de faire pour les examens écrits est à répéter pour les examens oraux dont les coefficients sont :

SCIENCES MATHÉMATIQUES		SCIENCES PHYSIQUES	
Arithmétique	10	Physique	10
Algèbre et trigonométrie	10	Chimie	5
Géométrie	10	LETTRES	
Géométrie descriptive	7	Histoire	14
Géométrie cotée	3	Géographie	14
Mécanique	10	Allemand	10
Cosmographie	10	Anglais (facultatif)	2

En ce qui concerne l'aptitude physique qui donne lieu à trois examens d'équitation, de gymnastique et d'escrime, le coefficient est de 2 pour chaque note.

Aussitôt que le chiffre des candidats à recevoir a été déterminé par le ministre, la liste des admis est arrêtée, puis publiée par le *Journal officiel* quelques jours avant la rentrée. Cette rentrée a lieu généralement dans les derniers jours d'octobre.

Dans l'École même, les cours suivis par les Saint-Cyriens sont, ainsi que nous l'avons dit déjà, purement militaires, à l'exception du cours de littérature, pour lequel on a conservé un professeur de l'Université.

Les matières embrassées par ces cours sont l'artillerie, la fortification, la topographie, l'art et l'histoire militaires, la géographie et la statistique, la législation et l'administration militaires, la littérature française, l'allemand et le dessin.

Enseignées d'après les méthodes les plus récentes et suivant cet esprit pratique que nous avons signalé déjà un peu plus haut, les diverses branches des sciences militaires étudiées à Saint-Cyr constituent un faisceau bien amalgamé qui, comme niveau intellectuel, surpasse sans doute tout ce qui a été obtenu jusqu'ici.

[1] Il y a lieu de tenir compte ici que les notes au-dessous de 10 sont portées pour *mémoire seulement* et n'augmentent pas le nombre de points du candidat. Malgré cette restriction, le premier élève dont nous parlions plus haut aurait encore l'avantage sur le second. En déduisant les trois notes inférieures à 10 du numéro 1, on obtient 430 points; en défalquant l'*unique* note au-dessous de 10 du numéro 2, on arrive seulement à 425 points.

Au surplus, ce n'est point seulement au point de vue de l'enseignement que l'École a gagné sur ce qu'elle était jadis. Sous le rapport du bien-être individuel, de l'hygiène, des soins donnés aux élèves, de grands progrès ont été effectués, et de nouveaux le seront encore.

Il faut dire d'ailleurs que les douceurs apportées dans la vie des élèves n'empêchent pas que le régime général ne soit rude et que l'ensemble de l'existence menée par ces jeunes gens ne constitue un véritable entraînement. On s'en rendra compte dans la deuxième partie de ce travail.

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE A L'ÉCOLE

I. Le régime des compagnies de cadets sous l'ancienne monarchie. La brimade sous le premier Empire. — II. La brimade, de la Restauration à aujourd'hui. — III. La vie à Saint-Cyr. Les cours. Les triomphes. La garde. La salle de police. L'infirmerie. — IV. La vie en 1887. Une journée d'hiver. L'École à l'extérieur. L'École à Châlons.

Dans les pages qui précèdent, nous avons donné l'organisation officielle de l'*Ecole militaire* en prenant cette institution à ses premières années et la conduisant jusqu'à nos jours; cependant l'étude que nous avons entreprise serait incomplète si, après avoir dit ce qu'est Saint-Cyr d'après les règlements, nous n'examinions sa vie propre, sa physionomie intime, son originalité particulière, si nous ne disions enfin, ce qu'est la vie saint-cyrienne.

Comme nous l'avons fait pour la première partie, nous remonterons aux origines, et, en étudiant ce que fut, il y a deux cents ans, la vie dans les compagnies de cadets, ce qu'elle devint à l'Ecole de Pâris-Duverney, un peu plus tard à Fontainebleau, nous trouverons que, à peu de choses près, les mœurs ont été les mêmes à toutes les époques, que les traditions ont survécu aux réorganisations officielles et même aux révolutions politiques.

I

Au temps de Louvois, les compagnies de cadets souffrirent de deux plaies qu'il fut impossible au ministre de guérir complètement : la manie des duels et les brimades. On se battait entre cadets, malgré les édits, malgré les lois sévères qui réprimaient alors les combats individuels, on se battait avec fureur et, dès 1685,

on dut fusiller, ni plus ni moins, deux cadets de la compagnie de Charlemont, convaincus d'avoir pris part à un duel qui avait toutes les apparences d'un meurtre.

Quant aux brimades, elles florissaient dans la pleine ardeur de leur jeunesse; mais, remarque particulière, elles avaient pour victimes non pas les cadets les plus imberbes, comme cela a lieu aujourd'hui, mais les habitants inoffensifs des villes qui avaient le bonheur d'abriter ces hôtes turbulents.

Le dix-huitième siècle vit continuer ces abus.

On était loin cependant des mœurs militaires de Philippe VI, de Charles VII, et l'on n'en avait qu'un vague souvenir de cette ordonnance d'Henri II défendant aux gens de guerre de « breusler les poultres et ais des maisons violentement, à seule fin de cuire les aliments et chauffer les cuisines, comme aussi violenter les femmes et filles et torturer le paulvre hoste[1] ». Pourtant, messieurs les militaires avaient encore certaines privautés que nos jeunes cadets eussent aimé à voir ne point se perdre et, ce qui se passa à Effiat, l'année de la création des treize écoles préparatoires dont nous avons parlé plus haut, est un exemple du dévergondage auquel se livraient alors les ancêtres de nos Saint-Cyriens actuels.

Dans la nuit de Noël 1777, vers onze heures et demie, une quinzaine de cadets de l'École préparatoire dirigée par les religieux Oblats du Saint-Esprit, escaladent les murs et se répandent un à un dans la ville. C'est l'heure où la messe de minuit, suivie à cette époque avec une ponctualité qui n'est guère de mode aujourd'hui, a fait sortir de chez eux la plupart des habitants : il fait un froid intense, cinq ou six degrés au-dessous de zéro. Enveloppés dans leur manteau, garantis d'ailleurs par l'obscurité, les jeunes gens se glissent silencieusement dans les rues. Ils se sont partagés les quartiers, et chacun dans chaque rue se livre au manège suivant. Un cadet s'arrête à la première porte qu'il rencontre, tire de sa poche une longue cheville de bois, l'enfonce vigoureusement dans la serrure avec un petit maillet, puis va à la maison suivante et agit de même.

Pendant ce temps-là, les bons Oblats chantaient Matines sans se douter de la singulière occupation à laquelle se livraient leurs élèves.

Ce qui se passa une heure plus tard est difficile à raconter. La moitié de la population dut renoncer à rentrer sous son toit, et force fut aux voisins qu'un hasard heureux avait épargnés, d'ouvrir leurs portes aux pauvres victimes de cette singulière plaisanterie.

[1] Dépôt de la guerre. Vieilles archives. Recueil des ordonnances concernant les gens de guerre.

Avec une préméditation horrible, les jeunes farceurs avaient eu soin de cheviller tout spécialement les maisons des divers serruriers de la ville, de façon à être bien assurés qu'aucun crochet importun ne serait disponible pour défaire leur œuvre.

Il y eut naturellement grand bruit autour de cette affaire, et le lieutenant de police, qui avait eu personnellement à souffrir de la brimade que nous venons de dire, fit un rapport au ministre pour signaler à sa colère la conduite des coupables. Il y avait eu enquête, et l'on attendait la décision du comte de Saint-Germain, quand, avant que rien ne fût arrivé encore, la vengeance prématurée des perturbateurs se fit sentir d'une façon imprévue.

Dans une des dernières nuits de janvier, M. le lieutenant de police dormait d'un sommeil profond dans l'hôtel qu'il occupait rue Chartronne, quand de discrets coups de marteau retentissent sur le volet de sa fenêtre située au premier étage. Inquiet, il s'éveille, saute à bas de son lit et se demande ce que ce peut être. Il hésite tout d'abord à ouvrir. Les coups redoublent, timides, à peine sensibles, mais répétés cependant comme venant de gens qui insistent. Il se décide enfin, ouvre la fenêtre, pousse le volet et met le nez au vent. En cet instant un énorme pinceau humide vient s'abattre sur ses deux joues, l'aveuglant et l'enduisant d'une matière noirâtre qu'il reconnaît bientôt pour du goudron.

Il n'avait pas eu le temps d'apercevoir les deux mauvais plaisants, qui leur coup fait s'étaient enfuis à toutes jambes, emportant avec eux le maillet et le pinceau, l'un et l'autre emmanchés à l'extrémité de longues perches, avec lesquels avait été perpétré l'attentat.

Le malheureux lieutenant de police ne pouvait douter de la main qui avait porté ce coup : il fit de cette nouvelle avanie l'objet d'un rapport fulminant qui s'en fut à Paris rejoindre l'autre, et bien qu'aucune preuve ne soit demeurée de la sévérité du ministre, il est permis de penser que les coupables furent vertement punis.

Quelques mois après, l'École militaire était rétablie dans l'établissement de Pâris-Duverney.

La vie, dans cette école, n'était guère plus gaie qu'aujourd'hui, et en ce qui concerne l'éducation, on en avait établi le régime de façon à policer le plus possible les mœurs des jeunes gentilshommes qu'on avait entrepris d'y dresser. Mais, soit que les maîtres fussent impuissants à faire observer le règlement, soit que ces règlements demeurassent par eux-mêmes insuffisants pour le but qu'ils se proposaient d'atteindre, la discipline de la première école militaire fut généralement relâchée, à l'instar de la vie privée et même de la vie publique du dix-huitième siècle.

C'est de cette époque que date l'origine des brimades d'ancien à jeune, brimades dont une des plus redoutées était le cheval fondu, une distraction qui ne pouvait avoir lieu heureusement que l'hiver. On faisait un tas de neige, auquel un sculpteur plus ou moins habile donnait grossièrement la forme d'un cheval, on invitait ensuite un cadet de première année à monter, dans une tenue des plus légères, sur ce bucéphale improvisé, et la victime devait rester en selle jusqu'à ce que la chaleur de son corps eût fait fondre sa monture. On s'imagine aisément les bronchites et les pleurésies qui devaient succéder à de semblables exercices d'équitation.

Les officiers voyaient et laissaient faire : cependant, nous dit l'intendant Pâris de Meyzieu, « c'étoient tous des militaires aussi distingués par leurs mœurs que par leurs services »; mais sans doute ils jugeaient que c'étaient là d'inoffensives plaisanteries.

Les cadets avaient chacun leur chambre, et bientôt la mode vint des brimades de nuit qui pouvaient s'exercer avec une plus grande liberté encore que celles de la journée. Les choses en vinrent au point qu'on dut installer des factionnaires et commander des rondes pour empêcher les abus qui ne pouvaient manquer de se produire. « A l'heure du coucher, nous dit encore ici Pâris, l'on pose des sentinelles d'invalides dans les salles où sont distribuées les chambres une à une, et toute la nuit il se fait des rondes comme dans les places de guerre. On peut juger par cette attention du soin que l'on a de prévenir tout ce qui pourroit donner occasion au moindre reproche. C'est dans la même vue qu'un des premiers et des principaux articles des règlements porte une défense expresse aux élèves d'entrer jamais, sous quelque prétexte que ce soit, dans les chambres les uns des autres, ni même dans celle des officiers et des professeurs, sous peine de la prison la plus sévère. »

A la suppression de l'École militaire, les traditions se perdirent, et l'École de Mars ne vécut pas assez longtemps pour en créer de nouvelles. Aussi quand l'installation d'une nouvelle École à Fontainebleau vint à nouveau réunir sous un même toit un certain nombre de jeunes gens destinés à vivre de la même vie, les mœurs furent nouvelles et empruntèrent aux éléments révolutionnaires le cachet particulier qui distingua cette rude époque.

La véritable brimade prit alors naissance, et elle se développa rapidement avec des raffinements de cruauté incroyable chez des jeunes gens que la solidarité militaire eût dû réunir au lieu de diviser. Les malheureux nouveaux étaient soumis à des traitements véritablement barbares. En plein hiver, on les attachait avec une corde qui les serrait au-dessous des bras, et on les pendait à moitié nus par une fenêtre, exposés au froid, à la neige et à la

pluie. La *presse*, qui consistait à pousser un recrue [1] dans le coin d'une chambre et à lui faire supporter le poids de cinquante ou soixante élèves jusqu'à ce qu'il eût une ou deux côtes enfoncées, était une distraction très goûtée.

Cette manie de tourmenter les conscrits se convertit en une véritable rage, quand le chiffre des numéros matricules qu'on donnait à chaque élève à son entrée — et qui naturellement avait commencé par l'unité — approcha du chiffre mille. Le malheureux qui entra avec le numéro 2000 fut jeté par les fenêtres. Pourquoi? parce qu'il était trop conscrit. Cette belle raison avait tant de poids parmi les élèves, que, à l'arrivée du numéro 3000, on n'eut qu'un moyen de lui éviter le sort réservé à ses trois zéros, ce fut de le faire accompagner pendant huit jours par un caporal et quatre hommes chargés de veiller sur sa vie.

Le régime officiel de l'École était d'ailleurs pour tous d'une sévérité et d'une rigueur excessives.

« Nous passâmes l'hiver de 1805 sans feu et sans capotes, a écrit dans ses *Souvenirs* le général baron Girod (de l'Ain); nous nous levions tous les jours à cinq heures du matin; notre temps était entièrement rempli (sauf les heures de récréation et celles des repas) par les études, les exercices militaires, jusqu'à neuf heures du soir, heure à laquelle nous devions être couchés. Chacun de nous avait sa couchette garnie d'un matelas de soldat, d'un traversin et de draps pas trop grossiers, qu'on changeait tous les quinze jours. Nous faisions nous-mêmes nos lits et balayions à tour de rôle ou par corvée les chambres, corridors, escaliers et jusqu'aux latrines. Enfin nous étions soumis au même régime que les soldats casernés, mangeant, comme eux, à la gamelle, mais avec cette différence que nous ne faisions pas nous-mêmes notre soupe, allant seulement la chercher toute faite à l'économat, d'où nous apportions le pain dans des sacs, le vin dans des brocs, la viande et les légumes dans de grandes gamelles de fer-blanc. »

Les pommes de terre, les lentilles et les haricots composaient, avec de la viande de médiocre qualité, le fonds de l'ordinaire; quant à la boisson « jamais, dit encore ici le baron Girod, la Brie n'a fourni d'aussi mauvais vin que celui que nous buvions ».

Il était absolument défendu, à cette époque, comme aujourd'hui, de faire venir aucun comestible des restaurants du dehors et, comme aujourd'hui encore, les élèves de Fontainebleau étaient obligés d'imaginer les stratagèmes les plus abracadabrants pour arriver à forcer la consigne.

[1] Nous rappelons que dans tout le cours de ce travail nous écrirons *recrue* au masculin. (Orthographe saint-cyrienne.)

A cette date, le système des promotions n'était pas observé régulièrement comme on l'a fait depuis, et les élèves arrivaient individuellement à l'École à toutes les époques de l'année. Il était d'usage que chaque entrant, l'un des premiers jours de son arrivée, régalât ses camarades de chambrée (on était huit par chambre), et toute la sévérité du général Bellavène ne put jamais détruire cette coutume au maintien de laquelle les anciens tenaient énergiquement. On gagnait à prix d'argent les domestiques ou les ouvriers attachés à l'École, et ce n'était qu'avec des peines infinies et au poids de l'or que l'on se procurait de quoi fournir à ces repas clandestins. Au milieu de la nuit, on se relevait en silence; on venait, à moitié nus, se ranger autour de la table ronde scellée au milieu de la chambrée, et dans l'obscurité la plus complète, on se partageait religieusement ces mets d'autant plus délicieux qu'on avait couru les plus grands dangers pour se les procurer.

En 1805, les élèves avaient surtout à se défendre d'un certain portier qui joignait à ses fonctions de cerbère inflexible celle d'adroit surveillant. Le général Bellavène avait trouvé un moyen ingénieux d'exciter le zèle de ce pauvre diable, père d'une nombreuse famille, c'était de lui attribuer toutes les victuailles de contrebande sur lesquelles il pourrait mettre la main. Il paraît que ce corsaire d'un nouveau genre faisait journellement de forts jolies prises.

« Les élèves nouveaux étaient ordinairement l'objet de quelques mauvais tours, — le baron Girod est indulgent, — que les anciens se plaisaient à leur jouer, pour éprouver leur caractère : ces sortes d'épreuves tombaient le plus souvent sur ceux dont les manières ou la tournure offraient quelque ridicule, ou pour me servir du terme usité, quelque chose de *godiche.* » Les duels étaient fréquents, et comme plusieurs avaient eu une issue funeste, on retira aux élèves la baïonnette dont, faute d'épée, ils se servaient pour aller sur le terrain. La difficulté fut tournée par l'emploi de fleurets démouchetés, mêmes de bâtons au bout desquels on emmanchait des pointes de compas et nous laissons à deviner si des blessures faites avec de telles armes étaient dangereuses.

Après le transfert de l'École de Fontainebleau à Saint-Cyr, ces mœurs ne changèrent point, et, s'il en faut croire un autre témoin oculaire, le régime officiel de l'École fut loin de s'adoucir. « Nous menions, écrit l'auteur anonyme auquel nous faisons allusion, la vie la plus propre à nous rendre malades ou insensibles à toutes les intempéries : car, pendant le rigoureux hiver de 1812, nous n'eûmes jamais pour nous vêtir d'autre vêtement que le frac et la culotte que nous portions en été. Dès huit heures du matin, au mois

de décembre, quand le jour luisait à peine, on nous conduisait trois fois par semaine à l'exercice soit du fusil, soit du canon, et là sous des flocons de neige ou mordus par la bise, nous rivalisions pendant deux heures avec nos frères aînés de Moscou. N'étant pas encore dignes de geler en Russie, on nous essayait à Saint-Cyr. Le détail d'une seule de nos journées donnera l'idée de toutes les autres, car elles se succédaient toujours les mêmes dans leur triste monotonie.

« En hiver comme en été, à quatre heures et demie du matin, l'inexorable tambour faisait retentir les voûtes de l'École. Au moment du plus doux sommeil, quand, par l'heureux privilège de la jeunesse, nous retrouvions dans nos songes les illusions du foyer domestique, le fatal instrument venait bruyamment les mettre en fuite. Il fallait, sans hésiter, quitter la chaude atmosphère du lit, se jeter sur les carreaux glacés de nos dortoirs et se laisser pénétrer par un humide et froid brouillard, hôte assidu de ces vastes salles où jamais le feu ne fut admis. Heureux encore quand on pouvait se rendre paisiblement dans les combles, pour y étudier à la lueur de quelques lampes. Plus d'une fois je me suis vu contraint de prendre le fusil et d'aller passer mes deux heures d'études au *peloton.* »

Le peloton de punition, — qui dure encore aujourd'hui, — se tenait déjà à cette époque sous un hangar de la cour Wagram, qu'on a de nos jours, baptisé *zinco* (de la couverture de zinc qui a remplacé la tuile du premier Empire). Là, depuis cinq heures du matin jusqu'à sept et sous la garde d'impitoyables sergents dont la cruauté était proverbiale, les condamnés devaient demeurer immobiles, au port d'arme.

Quelques intervalles de repos, plus ou moins courts, plus ou moins rares, suivant l'humeur du jeune bourreau chargé de commander le peloton, interrompaient seuls le supplice auquel il présidait. Parfois, un nouveau venu, incapable de supporter plus longtemps sa torture, se laissait tomber de faiblesse et de désespoir, — ce que les anciens appelaient alors *faire la carpe frite*, — mais s'il n'était qu'à moitié évanoui, on lui faisait boire un grand verre d'eau claire et on le remettait sur pieds.

A sept heures, rentrée dans la chambre pour l'*astique* et à huit heures l'inspection. C'était là surtout que s'acquérait le *droit* d'aller au peloton. Il serait trop long d'indiquer toutes les minutieuses vétilles qui pouvaient amener cette redoutable condamnation, nous ne parlerons que de la manière de faire son lit.

Il fallait qu'il présentât l'aspect d'un parallélipipède à angles droits parfaitement régulier, et que le traversin, roulé sous la couverture, formât un cylindre, sans pli, accompagné de deux oreilles irréprochables. Ce n'est pas tout : cette couverture devait

offrir un dessin agréable et varié, laissé du reste à la libre recherche des élèves. Aussi voyait-on chaque recrue, armé tous les matins d'un peigne et d'une brosse, travailler sa malheureuse couverture, relevant les brins de laine d'un côté, les courbant de l'autre, pour arriver à représenter un vase de fleurs, des arabesques, un tombeau, quelque chose enfin qui pût satisfaire le sergent instructeur. Après quoi, debout, la tête fixe, immobile, le petit doigt à la couture de la culotte, tous attendaient leur sort. Alors le terrible sergent passait d'un air sombre, jetait un regard sur l'*homme* et sur le lit et, si un pli le choquait, si un dessin lui déplaisait, s'il avait quelque chose contre l'élève, ou si seulement il était de mauvaise humeur, sans dire un mot, il arrachait la couverture, jetait le lit à terre, et tout était à recommencer. Plus, bien entendu, le *peloton* pour le lendemain, sans explication ni réclamation possible.

A la Restauration, quand, après un intervalle de deux ans pendant lequel l'École militaire fut simplement préparatoire, Saint-Cyr redevint un établissement spécial au recrutement direct des officiers, les brimades firent leur réapparition à l'École, mais avec quelques adoucissements.

La détente générale qui s'était emparée de tous les esprits devait également se produire à Saint-Cyr, et effectivement, les violences qui avaient eu leurs plus beaux jours à Fontainebleau, — les défenestrations par exemple, — disparurent complètement. Ce serait cependant une erreur de croire que la brimade fut alors supprimée. Tous les témoins oculaires, — dont beaucoup vivent encore, — sont unanimes à déclarer le contraire, et nous avons toutes raisons d'ajouter foi à leurs témoignages [1].

Les gradés exerçaient à cette époque une autorité réelle, même sur leurs camarades de promotion, leurs *cocons*, comme on disait alors (co-conscrits), et comme cette hiérarchie était difficilement admise par les *galettes* [2], il s'en suivait généralement à la sortie

[1] « Après deux années de mathématiques, j'arrivai à Saint-Cyr, le 16 novembre 1826, avec le numéro 9, sur environ deux cents élèves admis. J'y dus subir d'abord les vexations traditionnelles d'anciens à conscrits. Le sort de ceux-ci était fort dur à cette époque. » (Général comte de Martimprey, *Souvenirs d'un officier d'état-major*. Paris, Quantin. 1886. Introduction, p. vi.)

[2] Elève portant les *galettes* ou épaulettes sans franges des compagnies du centre : *galettes* est synonyme à Saint-Cyr, actuellement encore, d'élève affectant de négliger toutes les études ne concernant pas uniquement le métier militaire, et par conséquent n'obtenant aux examens qu'un classement inférieur. Les *galettes* ont toujours affiché un certain dédain pour les gradés, qu'ils accusent d'obtenir leurs galons grâce à des études en dehors du métier militaire, et par conséquent peu dignes d'intérêt.

de l'École, même entre élèves de la même promotion, de fréquents duels [1].

Nous avons dit déjà que la monarchie de Juillet avait été pour Saint-Cyr une période orageuse. Au point de vue des mœurs intérieures, ce fut un retour vers les coutumes du premier Empire, et la brimade revêtit à nouveau une violence qu'elle avait un moment abandonnée. On en jugera par ce que nous allons dire au chapitre suivant.

II

L'entrée à Saint-Cyr de chaque promotion de *nouveaux* avait lieu, à cette époque, pendant une période qui a varié, suivant les temps, de huit à quinze jours. Au contraire de la promotion des anciens, qui rentraient le même jour, à heure fixe, réunis, à l'entrée du village ou à la descente de la gare, en un seul bataillon, les recrues arrivaient à l'École individuellement escortés la plupart du temps du père, de la maman, de la sœur, et quelquefois de deux ou trois amis, Saint-Cyriens en herbe.

Le conscrit rentrait avant les anciens ou après eux.

Quand il arrivait à l'École avant les élèves de première division, les choses se passaient mieux : il avait un, deux, trois jours pour se faire à sa vie nouvelle, prendre un air un peu moins *godiche;* mais quand il y arrivait après la rentrée des anciens, les débuts dans la cour Wagram demeuraient généralement pénibles.

En 1841 les choses se passaient de la manière suivante. La première visite était pour le général. Un tambour de service conduisait ensuite le nouveau venu chez le perruquier, dont les ciseaux avaient bientôt fait de faire disparaître cheveux, barbe et *moustaches :* les premiers (barbe et longs cheveux) étaient proscrits par la sainte ordonnance du 2 mai 1833; quant aux moustaches, on eût pu à la rigueur les conserver, mais on savait que les anciens s'y opposaient, et il fallait en passer par où voulaient ces messieurs.

On allait ensuite au magasin d'habillement où un sergent plus ou moins grincheux vous faisait endosser l'uniforme dont l'État

[1] « Cet honneur (celui d'être gradé) imposait des devoirs, car alors les gradés à Saint-Cyr exerçaient une autorité permanente sur leurs camarades dans les salles d'études, les mouvements en ordre et les dortoirs. En outre, mon numéro de classement m'appelait à être chef d'études de la première division. J'eus le commandement de la deuxième compagnie, et comme il me fallait choisir entre la faiblesse, qui m'eût déconsidéré, et une sévérité extrême, qui serait l'occasion de nombreuses inimitiés, je pris la sévérité pour règle. Elle eut comme conséquences plusieurs rencontres à ma sortie de l'École.

vous faisait cadeau moyennant la modique somme de 750 francs, déposés au préalable chez le trésorier; on vous mettait sur la tête un immense shako cylindrique d'une hauteur démesurée, on plaçait sur vos épaules les deux *galettes* [1], auquel vous donnait droit votre qualité de jeune conscrit, puis, ainsi ficelé, on vous envoyait à la salle des visites [2] dire un dernier adieu à la famille appelée à juger de votre métamorphose.

L'effet était généralement spontané : la mère et les sœurs s'écriaient d'une voix : Dieu ! qu'il est laid ! Quant au père, surtout si c'était un ancien militaire, il ne manquait pas de trouver son fils superbe.

Les adieux terminés, votre guide, toujours le tambour, vous conduisait au cabinet de service :

« En chemin, écrit M. Raoul de la Barre, vous aviez déjà, dans les corridors, rencontré deux ou trois anciens qui le bonnet de police sur le côté, la main dans leur *fausse-manche* [3], vous avaient regardé d'un œil farouche et s'étaient ensuite éclipsés pour aller dans la cour répandre la nouvelle de votre arrivée...

« On vous attend avec impatience. A peine avez-vous paru, qu'une vedette vous signale en criant : *Un recrue!* Ce mot produit un effet magique : aussitôt le cercle des promeneurs est rompu, soixante anciens se précipitent sur vous. La terrible brimade commence, il faut boire le calice jusqu'à la lie. « Votre nom, monsieur! « votre nom! » s'écrient, en vous bousculant et d'un air de furie, vingt anciens à moustaches, dont la tête est couverte d'un bonnet de police cassé, crasseux, culotté comme une vieille pipe et posé d'une manière tellement oblique, qu'il masque tout le sourcil et une partie de l'œil droit. « Votre nom, volaille! votre nom, vilain recrue! » vous disent-ils en vous mettant le poing sous la gorge. « Votre nom, Monsieur! » cent fois, deux cents fois, jusqu'au commandement de *roulement* [4]. » Allons, monsieur, tâchez de vous « dépêcher, l'*officier* [5] s'impatiente. » Et le recrue, dans son effroi, répète son nom avec volubilité jusqu'à ce que sa langue desséchée ne puisse plus articuler de son. « Oh! quel nom monsieur! vous « auriez bien fait de le laisser au magasin et d'en prendre un autre. « A l'envers, maintenant, peut-être sera-t-il moins laid »... Les

[1] Epaulettes sans franges.

[2] Parloir.

[3] Sorte de tablier couvrant le haut du corps, et destiné à préserver la tunique pendant les travaux à l'étude.

[4] *Roulement,* synonyme de : cessez, assez.

[5] Les Saints-Cyriens de deuxième année et même les recrues entre eux ne se désignent jamais autrement : « Cet officier a fait ceci, cet officier est allé là », pour dire : J'ai fait ceci, je suis allé là.

premiers anciens, fatigués, laissent la place à d'autres. — « Qu'êtes-« vous venu faire ici au *bahut spécial* [1]? » Et le recrue, dans son ingénuité, de répondre : « Je suis venu dans l'espoir d'être officier. » A ce mot, la fureur des anciens est à son comble; eux seuls se réservent ce titre. « Officier! vous, monsieur! jamais! vous ne serez « que caporal-tambour, au bout de trente ans de service, et avec « notre protection encore. »

Une batterie de tambour venait mettre fin au supplice du malheureux recrue, et cette première brimade ne se renouvelait généralement plus. Il est vrai qu'il y en avait d'autres tout aussi désagréables et plus pénibles même, mais elles ne produisaient plus l'impression de triste surprise du premier jour.

La récréation, la table et le dortoir étaient les trois endroits où s'exerçaient le plus facilement les brimades. On a vu en partie ce qu'elles étaient en récréation; à table, le recrue devait généralement s'attendre à manger plus souvent avec son *épinglette* [2] qu'avec sa fourchette, à donner à son ancien une partie de son vin, voire même de sa portion de viande, à faire la salade, à découper d'un bout de l'année à l'autre. Le souper terminé, l'on se rendait dans les salles de jeux ou de récréation, le demi-bataillon de droite comprenant les *chameaux* (les anciens) dans l'une, les *graines* (les recrues) dans l'autre. Au milieu de ces salles se trouvait un *rond*, un cercle, semblable à la corbeille des agents de change à la Bourse de Paris, dans lequel se tenaient les gradés. Le *rond* était accessible aux seuls anciens, en franchir le seuil eût été pour un recrue un signe d'audace qu'il eût payé par la plus dure expiation, et de nombreux duels n'ont pas eu d'autre cause que la violation de cet impénétrable sanctuaire.

Au dortoir, une fois la ronde des adjudants terminée, les anciens, qui vivaient à cette époque à part des recrues, rendaient de fréquentes visites à leurs conscrits. Au milieu d'un sommeil profond on se sentait violemment enlevé par les quatre coins de son drap et l'on retombait le nez sur la planche, avec un matelas et une paillasse sur le dos. Une autre fois il fallait faire l'exercice, nu comme un ver, avec le shako sur la tête et la giberne en bandoulière. Le lendemain on était invité à monter sur la petite armoire ou *bahut* que chaque élève possède à la tête de son lit, et, dans cette singulière tenue d'exercice qu'affectionnaient particulièrement les anciens, — pour leurs recrues, — on devait prendre pendant un

[1] Le bahut, c'est Saint-Cyr, le *bazar*, c'est le lycée ou le collège.

[2] Longue épingle qui servait à débourrer la cheminée dans le fusil modèle de 1842.

quart d'heure la position du génie sur la colonne de la Bastille ou celle du *petit saint Cyr* dans la chapelle de l'École.

Tout cela, en somme, était assez inoffensif, et généralement les recrues qui s'y soumettaient de bonne humeur voyaient au bout d'un mois terminer leur peine. Les récalcitrants étaient plus malheureux, mais les anciens se tenaient tellement entre eux et avaient à leur disposition de tels moyens de répression, qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'exemple de recrues, à cette époque surtout, qui n'aient dû, comme on dit vulgairement, « mettre les pouces ».

Généralement la saint Sylvestre était une époque d'apaisement et il y avait peu d'anciens qui ne l'acceptât pour telle. Quant au 113, c'est-à-dire au *cent treizième* jour avant la fin de l'année scolaire, il marquait d'ordinaire le terme général des brimades pour toute une promotion. *Accorder son* 113 était de la part d'un élève de deuxième année, déclarer qu'il renonçait à brimer ses conscrits.

Généralement, à part les *brimeurs* de profession qui ne désarmaient jamais, les anciens accordaient toujours le 113 avant la date véritable; quant à cette dernière, elle était toujours solennisée avec une pompe particulière. Les recrues s'y préparaient par le jeûne et l'abstinence. A table on leur faisait réciter de plaisantes prières et de burlesques litanies composées pour la circonstance. Dans les dortoirs, les anciens ordonnaient des promenades nocturnes, dans la tenue obligatoire que nous avons dite, et qui prenaient le titre de *Rogations*.

Enfin, au jour dit, avait lieu dans la cour Wagram un défilé général de tous les recrues, devant un petit quinconce au milieu duquel apparaissaient clouées à un arbre, depuis un temps immémorial, deux *galettes*, symboles de l'uniforme saint-cyrien. On passait en s'inclinant avec respect, puis il fallait sauter une dernière barrière, formée de chaînes d'épinglettes; après quoi le *recrue*, régénéré, était proclamé digne non pas d'être ancien, mais d'aspirer, dans un temps très éloigné à le devenir. A partir de ce jour, les élèves de première année avaient le droit de *bahuter*, c'est-à-dire de recoudre à leur bonnet de police le gland qu'on les avait contraint d'enlever, de porter leur coiffure sur l'oreille, de salir leur fausse manche, etc.

Il y avait, à Saint-Cyr, sous la monarchie de Juillet et même un peu plus tard, des types d'élèves que nos générations n'ont pas connus et qui n'étaient pas sans avoir un cachet pittoresque.

En premier lieu venait le *bahuteur*. Le bahuteur avait une idée fixe, c'était d'être le plus sale dans sa tenue, le plus culotté, le plus débraillé possible. Il pensait imiter ainsi le type du *grognard* de l'Empire, qui demeurait son idéal. Il aimait le tabac et l'eau-de-vie,

il payait 10 francs une pipe d'un sou bien culottée, il se faisait scier une dent pour encastrer cette pipe, qui ne le quittait que le plus rarement possible. Avec cela, un profond mépris pour tout ce qui était études générales, c'est-à-dire ce qui n'était pas école du peloton. Très bon soldat d'ailleurs, adroit tireur, très beau sous les armes, il se faisait gloire de rester *fine galette* et eût rougi de porter le moindre galon sur son bras. Le bahuteur[1] était un brimeur à mort.

L'opposé du *bahuteur* était le *potasse*[2] ou *travailleur*, nommé aussi *mauvais soldat*, parce que, s'occupant uniquement des sciences professées dans les cours généraux, il affectait un certain mépris pour le port d'armes, les exercices et le terre à terre du métier. L'ambition du *potasse* était de devenir gradé, *peau de lapin* suivant l'expression du *bahuteur*, et généralement, ses désirs étaient satisfaits, le nombre des *bahuteurs* l'ayant toujours emporté à Saint-Cyr sur celui des *travailleurs*.

Enfin, entre le *bahuteur* et le *mauvais soldat* venait un troisième type participant de l'un et de l'autre, le *fanatique*, qui avait pris pour devise la sage maxime d'après laquelle la vertu est également éloignée des deux extrêmes.

L'époque dont nous venons de parler, — période qu'on peut circonscrire entre 1830 et 1850, — fut la période prospère du café Hollandais. Cet établissement, dont la plupart des Saints-Cyriens actuels ignorent jusqu'à l'existence, était situé au Palais-Royal, dans la galerie Montpensier et servait de point de réunion aux élèves de l'École au jour exceptionnel où il leur était permis de venir à Paris.

Les sorties, il y a cinquante ans, étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui, et d'ailleurs un petit nombre d'élèves était appelé à en profiter. Il fallait, pour jouir de cette faveur, avoir obtenu dans les divers cours une certaine moyenne, pour laquelle les bahuteurs affectaient un profond mépris. Ces derniers ne quittaient guère l'École qu'aux *sorties galettes*, ainsi nommées par ce que tous les élèves, en particulier les porteurs d'épaulettes sans franges dites galettes — c'est-à-dire les moins appliqués — en jouissaient indistinctement, quelles qu'eussent été leurs moyennes de cours. Ce jour-là « ces officiers bahutaient comme des tigres », au café Hollandais et sur les boulevards : lisez qu'ils promenaient leur uniforme dans Paris, le nez au vent, l'œil assassin, persuadés qu'ils « épataient profondément le pékin ». L'estaminet de la galerie Montpensier était, dans de pareilles occasions, obligé de fermer hermétiquement

[1] Sous le deuxième Empire le *bahuteur* devint le *vieux bahut* : « Un tel est très vieux bahut, » lisez : « Il n'est pas possible d'avoir une tenue plus négligée. »

[2] On dit aujourd'hui *potasseur*.

ses portes à l'élément civil qui se fut trouvé exposé à de graves avanies : c'étaient de véritables saturnales, qui d'ailleurs rapportaient gros au propriétaire de cet établissement. On cassait nombre de pots, mais on payait royalement, et « ces officiers » ne connaissaient pas d'autres moyens de faire aller le commerce.

La rentrée du soir, en chemin de fer, — une nouveauté à cette époque, — donnait lieu à des scènes de tumulte inénarrable. Le Saint-Cyrien d'alors n'était pas aussi facile à conduire qu'aujourd'hui, l'esprit n'était pas le même, les violences étaient à la mode, et les employés de la gare, peu soucieux de recevoir quelque horion, avaient pris le parti sage de laisser « ces officiers » agir en maîtres. Là encore, et comme au café Hollandais, on payait sans marchander, et les dégâts matériels causés dans chacun de ces voyages, wagons éventrés, vitres brisées, coussins lacérés, étaient toujours soldés sans la moindre discussion.

Le voyage n'était pas moins accidenté. A chaque station de la ligne de Paris à Saint-Cyr, à chaque arrêt, c'étaient des cris et des vociférations qui eussent fait penser à une invasion de barbares. A Bellevue, entre autres, on interpellait avec insistance et dans un style peu académique une certaine « madame Dubois » dont la légende est aujourd'hui perdue. Heureusement les habitants des diverses localités placées sur la voie ferrée, Clamart, Bellevue, Meudon, etc., étaient au fait des habitudes saint-cyriennes, et laissaient passer le torrent sans s'émouvoir.

En 1843, quand fut supprimée dans l'armée l'épaulette sans franges, qui demeurait légendaire à Saint-Cyr sous le nom de *galette*, la promotion d'Isly décida de faire à ce vieux souvenir des funérailles solennelles, et elle s'en fut en grande pompe en enterrer un spécimen dans le quinconce, petit bosquet de la cour Wagram, dont nous avons parlé déjà.

On prononça sur cette tombe des discours émus, puis toute la promotion entonna une ronde échevelée, en chantant la chanson composée pour la circonstance et qui est demeurée célèbre à Saint-Cyr sous le nom de *Galette*.

Je doute que Béranger ou Victor Hugo eussent consenti à signer ces couplets, car les rimes n'y sont pas toujours riches et quelques chevilles la déparent; néanmoins la *Galette* est demeurée encore aujourd'hui la chanson favorite du Saint-Cyrien, et une histoire de l'École militaire serait véritablement incomplète sans elle.

La voici donc, avec ses incorrections :

Noble Galette que ton nom
Soit immortel dans notre histoire,

Qu'il soit ennobli par la gloire
D'une vaillante promotion.
Et si dans l'avenir,
Ton nom doit reparaître,
On y joindra peut-être
Notre grand souvenir.
On dira qu'à Saint-Cyr,
Où tu parus si belle,
La promotion modèle
Vint pour t'ensevelir!

Toi qui toujours dans nos malheurs
Fut notre compagne assidue,
Toi qu'hélas! nous avons perdue,
Reçois le tribut de nos pleurs.
Nous ferons un cercueil
Où sera déposée
Ta dépouille sacrée.
Nous porterons ton deuil,
Et si quelqu'un de nou(s)
Vient à t'offrir en gage,
L'*officier*, comme hommage,
Fléchira le genou.

Amis, il faut nous réunir
Autour de la Galette sainte,
Et qu'à jamais dans cette enceinte
Vive son glorieux souvenir.
Que son nom tout-puissant,
S'il vient un jour d'alarmes,
Aux six cents frères d'armes
Serve de ralliement,
Qu'au jour de la tempête
A défaut d'étendards
Nous ayons la Galette
Pour fixer nos regards.

Soit que le souffle du malheur
Sur notre avenir se déchaîne;
Soit que sur la plage africaine
Nous allions périr pour l'honneur,
Soit enfin qu'un ciel pur
Reluise sur nos têtes
Et que loin des tempêtes
Nos jours soient tous d'azur,
Oui, tu seras encor,
O Galette sacrée,
La mère vénérée
De l'épaulette d'or.

Au commencement de l'Empire, les scènes de désordre qui s'étaient passées en 1848 firent sentir la nécessité d'établir à Saint-Cyr une discipline un peu moins rigoureuse que celle sous laquelle l'École avait vécu jusque-là. En même temps les généraux commandants s'efforcèrent de rendre à la brimade le caractère plus bénin qu'elle avait eu généralement sous la Restauration. Ils y arrivèrent en partie. Depuis 1850, grâce à une surveillance plus minutieuse, grâce à des conseils donnés à propos, grâce aussi à des adoucissements dans le régime intérieur de l'École, adoucissements parmi lesquels il faut compter l'augmentation des jours de sortie, c'est-à-dire la facilité pour le jeune Saint-Cyrien d'aller reprendre sa place au foyer paternel, de s'y retremper dans la vie de famille, la brimade perdit tout caractère de violence et de grossièreté. Certes, on brimait encore, même en 1870, mais en réalité, ces taquineries étaient la plupart du temps anodines, et ces vexations avaient le bon côté de former des caractères parfois mal assouplis, mal préparés à la vie commune du régiment.

Les lits retournés, les *omelettes* de compas, de bottes ou de pièces d'armes, certaines factions montées dans la cour, au sommet des colonnes qui soutiennent le *zinco*, les promenades nocturnes dans le costume d'Adam constituaient le fond du sac des bahuteurs-brimeurs, des vieux-bahuts du second empire.

Cette dernière période, qui va de 1850 à 1870, pourrait être appelée à Saint-Cyr l'âge d'or de l'*omelette*. L'omelette! il faut que nous expliquions ce mot.

On appelait et l'on appelle encore ainsi à l'École un mélange, rendu le plus inextricable possible, d'objets généralement de même sorte appartenant à divers individus, de façon que chacun ne puisse rentrer dans son bien qu'après de longues et minutieuses recherches.

Il y avait des omelettes de compas, des omelettes de pièces d'armes, des omelettes de bottes, des omelettes d'effets, tout un vocabulaire enfin généralement introuvable dans le meilleur livre de cuisine.

L'omelette de compas ne se faisait généralement qu'une fois, mais d'une façon telle, qu'il eût été impossible de la recommencer une seconde.

Le lendemain de leur rentrée à Saint-Cyr, chaque élève nouveau recevait par les soins de la direction des études une boîte de compas, des règles, des équerres, des pinceaux pour le lavis et différents autres ustensiles de bureau. La plupart du temps, dès le second jour, les anciens profitaient d'un moment où les recrues étaient à l'exercice ou à une manœuvre quelconque pour pénétrer

dans leurs salles d'études, dévisser tous les compas, les épointer, les tordre, puis amonceler en un énorme tas les pièces disjointes de tous ces instruments. Quand les conscrits rentraient, ils essayaient tout d'abord de remettre de l'ordre dans ce salmigondis d'un nouveau genre, mais bientôt on reculait devant la tâche, et finalement on lançait dans la cour les débris, la plupart mutilés de cette ferraille désormais hors de service.

L'omelette de pièces d'armes était plus délicate et plus redoutée. Les brimeurs qui voulaient se livrer à ce genre d'exercices profitaient généralement d'une récréation, montaient dans les dortoirs, dévissaient toutes les pièces de vingt à trente fusils, puis les jetaient en un tas dans un coin. Il fallait se reconnaître absolument dans ce dédale, car le chien d'un fusil n'allait pas à un autre et d'ailleurs toutes les parties de l'arme portant gravé un numéro spécial et unique, l'adaptation de la capucine ou du ressort de gâchette n° 4524 sur le fusil 4525 eût valu huit jours de salle de police à l'auteur de ce subterfuge.

Mais l'omelette la plus curieuse était certainement l'omelette de bottes.

Elle se pratiquait généralement dans la cour, à la fin d'une récréation, dans un coin voisin du manège appelé le 240 [1].

Dix minutes avant de monter aux études ou aux dortoirs, les anciens facétieux qui avaient décidé de faire une omelette de bottes, conduisaient ou envoyaient au 240 une cinquantaine, parfois une centaine de recrues. Là, ils ordonnaient à leurs victimes de se déchausser, et bientôt cent ou deux cents chaussures s'étageaient dans l'angle des deux murs en une immense pyramide.

Au premier coup de tambour annonçant la fin de la récréation, les brimeurs disparaissaient au galop, et comme le moindre retard à arriver sur les rangs eût occasionné au retardataire une punition de consigne, les malheureux recrues enfilaient les deux premières bottes venues, puis couraient ainsi chaussés prendre leur place. Inutile de dire que celui-ci avait deux bottes du pied droit, celui-là deux bottes du pied gauche, qu'un petit pied nageait dans une immense empeigne, qu'un pied trop grand avait peine à s'enfoncer dans une tige trop étroite. C'était tellement comique, que les victimes elles-mêmes finissaient par rire. Quant aux officiers, qui affectaient de ne rien savoir, ils ne dédaignaient pas de prendre part à la plaisanterie par quelques observations placées à propos : « Monsieur un tel, qu'avez-vous donc? Allons, au pas, on dirait que vous marchez sur des œufs. »

[1] Les murs de la cour Wagram étaient numérotés de 10 en 10 mètres. Le numéro 240 se trouvait près du manège, dans le coin nord-ouest.

A l'époque dont nous parlons, le quinconce avait été enlevé de la cour Wagram et l'aspect monotone de ce vaste rectangle n'était plus coupé que par quelques rares arbres dans lesquels, de temps en temps un recrue récalcitrant était invité à *grimper* pour y passer sa récréation. Il y avait quelquefois huit ou dix conscrits ainsi perchés dans les branches, et certains anciens poussaient la constance jusqu'à passer eux-mêmes leur récréation au pied de l'arbre, pour être bien certain que leur victime ne s'échapperait pas.

Dans cette même cour Wagram, une des brimades les plus humiliantes, ou tout au moins réputée telle, était celle qui consistait à parquer les recrues dans un cercle, ou entre quatre points indiqués d'une façon quelconque sur le sol, et à les obliger à n'en pas sortir. Quatre anciens se promenant en chiens de berger autour des limites fixées, suffisaient pour faire respecter la consigne.

Or, un beau jour de 1866, une brimade de ce genre faillit avoir des suites fâcheuses.

Les recrues avaient été agglomérés, comme nous venons de le dire, et tout d'abord, cédant à la force de l'habitude, ils s'étaient laissés parquer sans résistance. Cinq ou six anciens espacés de loin en loin surveillaient « ces hommes [1] ». Mais voilà que tout à coup, des cris se font entendre : « A bas les brimeurs, à bas la brimade », et les conscrits franchissant l'enceinte factice dont on leur a interdit de sortir, envahissent la cour. Les cinq ou six anciens sont impuissants à rétablir l'ordre, bien qu'à leurs cris toute la promotion de deuxième année, même les plus indifférents soient accourus, décidés à faire respecter ce qu'ils appellent naïvement leur droit. Injonction, prière, tout est inutile : à la suprême indignation des anciens « ces hommes retoquaient en masse ».

Peu s'en fallut qu'une bataille générale ne s'en suivît, vingt provocations furent, sur-le-champ, lancées et relevées, et au point d'exaltation où en vinrent subitement les esprits; on pouvait tout craindre, quand le général, s'étant mis adroitement de la partie, réussit à sauver la situation par une manœuvre pleine d'habileté. Flattant l'amour-propre des anciens, les amadouant, leur adressant quelques-unes de ces bonnes paroles qui ont tant d'action sur des jeunes têtes de vingt ans, il leur persuada qu'ils avaient là une occasion unique de prendre dans l'histoire de Saint-Cyr une position privilégiée. Cette révolte avait été malencontreuse, maladroite, le général le reconnaissait, mais les anciens n'avaient-ils pas là l'occasion de se montrer généreux; généreux pour leurs conscrits, généreux pour les promotions à venir, n'était-ce pas le moment de

[1] Par opposition à « ces officiers ». — En style de caserne « un homme » est un soldat.

déclarer que, de leur pleine volonté, la promotion de Puebla[1] avait aboli la brimade.

Les anciens n'acceptèrent pas la proposition du général : toutefois, une transaction eut lieu et, moyennant de légères concessions, les élèves de seconde année consentirent à laisser en paix leurs recrues. Quant à ces derniers, conséquents avec eux-mêmes, ils jurèrent ce jour-là que, n'ayant pas consentis à être brimés, ils renonçaient, pour l'avenir, à brimer leurs futurs conscrits : vote célèbre qui fut inscrit, en lettres d'or, sur une plaque de marbre, scellée, l'année même, sur le mur du réfectoire. (Salle d'escrime actuelle).

Le général de Gondrecourt se flattait d'avoir remporté là un brillant succès, et c'en eût été un, en effet, s'il avait pu obtenir que la promotion du Sultan tînt réellement sa promesse. Malheureusement, il n'en fut rien! Comme il fallait s'y attendre, ces mêmes jeunes gens qui s'étaient montrés récalcitrants aux vexations traditionnelles de l'École n'eurent rien de plus pressé, une fois passés anciens, que de les ressusciter au plus vite.

Moins pointilleux que leurs aînés, les recrues de 1868 et de 1869 courbèrent la tête devant la coutume et, sauf, dans cette dernière promotion, un élève qui refusa la brimade et préféra, plutôt que de l'accepter, se faire renvoyer dans un régiment[2], le régime habituel reprit son cours normal, avec les atténuations que nous avons dites.

Après la guerre de 1870, les brimades essayèrent de relever la tête, mais la tradition était perdue, et la présence à la tête de l'École d'un homme comme le général Hanrion, ennemi particulier de ce genre de plaisanteries, devait contribuer à la faire disparaître entièrement. La séparation absolue des anciens d'avec les recrues, les peines les plus graves infligées pour la moindre taquinerie, une surveillance incessante, amenèrent promptement l'extinction d'une coutume qui d'ailleurs n'avait plus, à l'École même, de chauds partisans.

Aujourd'hui, la brimade ne vit plus à Saint-Cyr qu'à l'état de légende et ne consiste plus qu'en des appellations plaisantes ou des taquineries de collège.

Où sont les bahuteurs d'antan!

A. de Ganniers.

La suite prochainement.

[1] Il est d'usage à Saint-Cyr que chaque promotion adopte un nom.

[2] Il s'appelait de Bourville. Caractère généreux et fier, de Bourville accepta son renvoi dans un régiment sans murmurer. On lui tint compte de sa situation spéciale et il fut nommé sous-lieutenant en même temps que ses camarades, le 14 août 1870 : il fut tué à Sedan.

LES CURÉS DE CAMPAGNE

AU XVIIIE SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

V

Maintenant que nous connaissons le presbytère et ses hôtes, son mobilier et ses revenus, disons comment on y vivait. Chacun, à cette époque, faisait son pain chez soi. Il en était ainsi chez les curés. Nous trouvons en effet, chez celui de Pontenx, en 1774, « deux tamis à passer la farine, un demi-boisseau de froment dans un sac, une mait et deux pelles de four de boids ». La même année, à Bouricos [2], le curé n'a pas de four, mais le seigneur du lieu, affermant une maison, réserve, au profit du curé, le droit « de faire cuire son pain au four [3] ».

La culture de la vigne était, à cette époque, assez commune dans ces parages, ce que nous prouvent nombre d'actes où les parties sont qualifiées de « vignerons ». Nous avons vu certains curés dîmer sur le vin. Mais on sait que, dans certains pays, la dîme se percevait au pied de la vigne. Le curé devait donc alors faire faire lui-même son vin. Il semble en avoir été ainsi notamment à Pontenx, où, en outre de « une barrique de vin blanc de Langon et de deux barrils de vin rouge... contenant ensemble quarante pots » qui figurent dans le chai du curé, on trouve, dans une maison spéciale lui appartenant, tous les instruments nécessaires à la fabrication du vin et des fûts ; « un pressoir aveq sa trape, anguile, vis, anneau de fer, un douil, deux membreuses de chenne, deux tins, une comporte, un entonoir de fer-blanc, un autre de boids, une pelle de

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1887.

[2] Bouricos, aujourd'hui quartier de Pontenx. Autrefois paroisse du diocèse de Dax.

[3] Arch. notariales. (Acte du 11 septembre 1774.)

boids, un gimbelet pour percer les barriques ». Et près de ces instruments : « douze barriques de vin blanc, trois barriques de vin rouge et une demi-barrique de blanc servant douillage, et six vieilles barriques vuides ». Évidemment le curé ne consommait pas tant de vin. Il en vendait. En 1738, un laboureur de Mimizan doit 30 livres au curé d'Aureilhan, « prix d'une barrique de vin qu'il lui a liurée[1] ». En 1771, un vigneron d'Aureilhan reconnaît devoir aux héritiers du curé « 200 livres pour du vin que ce dernier lui a vendu[2] ». En 1774, une débitante de Mimizan a en cave du vin que lui a pareillement fourni le curé[3].

Concurremment avec le pain, le vin et les légumes qu'on récoltait au jardin, la volaille et le cochon étaient la base de l'alimentation du curé à cette époque. On se rappelle ce curé de Mimizan qui, en 1778, regrettait son jardin et son pré envahis par les sables et qui lui servaient à « faire élever de la volaille et un cochon, objets », ajoute-t-il « sans lesquels il est impossible de vivre dans ce pays ». Et, continuant : « La privation de ces deux objets, a réduit le suppliant à la plus grande misère. » Chez le curé de Pontenx, on trouve « un charnier avecq la moitié d'un cochon salé et un pot de cochon confy ». Chez le curé de Mimizan en 1739, on trouve « un jambon et une épaule de cochon... dans une auge sous la cendre[4] ».

Cependant, comme les curés recueillaient, par la dîme, des chevreaux et des agneaux; comme, par ailleurs, ils possédaient souvent des troupeaux de vaches et de brebis, il est bien certain que la viande de ces divers animaux figurait assez souvent sur leur table. En 1770, le curé d'Aureilhan achète « trois quartiers de mouton, à 30 sols le quartier, probablement pour célébrer cette fette qu'il devait donner chez luy le jour de Saint-Moumolin (*sic*, — : Mommolin)[5] ». — Le curé de Pontenx a « un crochet de fer pour suspendre la viande » et « un garde-manger garni de caneva ». Pour les jours maigres, il y avait le poisson de mer ou d'eau douce qui, en raison du voisinage de l'Océan et des étangs, ne devait pas faire défaut. En 1722, nous trouvons le curé de Mimizan achetant du poisson à un pêcheur du lieu[6], et le curé de Pontenx laisse, en 1774, dans sa « dépense, trois morues seiches ». — Enfin, il y avait le gibier, et principalement le gibier d'eau, si

[1] Arch. notariales. (Acte du 8 avril 1738.)
[2] *Ibid.* (Acte du 6 février 1771.)
[3] *Ibid.* (Acte du 6 mai 1774.)
[4] *Ibid.* (Acte du 10 novembre 1739.)
[5] *Ibid.* (Acte du 17 juillet 1770.)
[6] *Ibid.* (Acte du 10 avril 1722.)

abondant autrefois dans les Landes. — En 1773, le prieur de Mimizan exige d'un de ses fermiers, par an, « six paires de béccasses, quatre brochets et dix paires de chapons gras[1]. » — Il y aura aussi « deux livres de burre salé dans un petit barril et une bouteille d'huyle fine ». D'ailleurs, nous avons vu que le curé de Pontenx avait « deux buretes de cristal aveq porte huilier ». Le vinaigre figurait donc parmi les condiments en même temps que le sel, le poivre et l'ail, et si M. le curé possédait un « moutardié », c'était apparemment pour y mettre de la moutarde. Le matin, M. le curé fait un premier déjeuner. Il a « deux livres de chocolak » à cet effet. Après le repas, il prend du café. Il a « douze livres de caffé des Iles » dans un sac. La gouvernante le grillait elle-même dans la « pouele à caffé », qui figure, à côté du « moulin à caffé », parmi la batterie de cuisine. Il a d'ailleurs « trois pains de sucre ». On ne dit pas qu'il ait eu des liqueurs, quoiqu'on trouve, dans son mobilier « le dessus d'un cabaret en bois de mûrier »; et l'eau-de-vie que vendaient les débitants était parfois de qualité tellement inférieure qu'elle « n'était bonne que pour les douleurs des animaux[2] ». — Mais, l'après-midi, s'il y a quelque visiteur, on se mettra au « triq-traq » que nous voyons dans un coin de la salle à manger « aveq ses dames de boids et cornets de cuir », et l'on prendra le thé à la mode anglaise qui, à cette époque, s'implantait en France, car M. le curé a « un quart de livre de thé dans une boete de fer blanc ». Puis, le soir, s'il fait froid, la gouvernante, avant qu'il ne se couche, passera le « chauffe-lit » dans les draps. La sobriété dans le boire et dans le manger est, pour un homme d'Église, une vertu capitale, et nous sommes convaincu que nos curés la possédaient. Toutefois, quoique sobre, on peut être soudainement malade au milieu de la nuit, et les « chirurgiens » demeurent loin. Aussi, M. le curé, qui est homme de précaution, a-t-il sous la main « un opital de cuivre rouge, une seringue d'étain aveq son assortiment dans son étuy », et enfin, dans un coin de la chambre « une chese dholande de comodité peinte. » La campagne est tranquille, et l'on y dort à l'abri des voleurs, aussi le « fusil » qui, du reste, est à la cuisine, est-il pour le curé, nous en sommes certain, beaucoup plus un instrument de plaisir, dans ce pays de franchises et de libertés, qu'une arme défensive. Au reste, s'il entend quelque bruit insolite, M. le curé, pour peu qu'il ne soit pas peureux, pourra sortir et faire le tour de son jardin ou de sa cour, flanqué de la gouvernante, qui tiendra « la lanterne de fer

[1] Arch. notariales. (Acte du 4 juin 1773.)
[2] *Ibid.* (Acte du 6 mai 1774.)

blanc » ou « le phalot ». Le lendemain, M. le curé se lèvera et reprendra sa vie de chaque jour parfois remplie, souvent inoccupée, sans doute, à une époque où nous nous figurons, nous, gens d'un autre âge et quasi d'une autre civilisation, qu'on n'avait pas, comme maintenant, tant d'occasions de tuer le temps.

Et à ce propos, les curés de campagne, à cette époque, étaient-ils instruits et travaillaient-ils? Il ne faudrait pas poser de règle générale et répondre affirmativement. Mais il est incontestable que certains, non autrement que de nos jours, étaient instruits et travaillaient. Quelques-uns, après des études universitaires plus ou moins longues, n'avaient passé au grand séminaire qu'un temps très court. Celui-ci un an, celui-là « dix-huit mois, selon la coutume »; cet autre, quatorze mois; ce dernier, *trois mois seulement*. — Et il ajoute : « fu monseigneur de Besons et monseigneur de Flurian n'en exigèrent pas davantage. » Il s'en trouve qui « n'ont jamais pris », comme ils disaient, « leurs degrés ». Mais bon nombre sont docteurs en théologie, et on trouve un curé de Mimizan, qui fait sonner assez haut son titre de « maître ès arts [1] ». L'habitude du latin, qu'on cultivait à cette époque plus que maintenant, pouvait rendre les vieux auteurs familiers à ceux qui ne dédaignaient pas les lettres profanes, aussi ne devons-nous pas nous étonner si le curé de Mimizan, procédant à une enquête à Bias, à propos d'une difficulté entre le curé et les habitants, et ayant à signaler la divergence d'opinions des témoins, s'écrie sans coup férir :

Scinditur incertum studia in contraria vulgus [2].

Le curé d'Aureilhan, en 1776, scelle son testament mystique de son « cachet ordinaire ». Ce cachet représente Vénus et Cupidon, la mère remettant à son fils l'arc et la flèche classiques. Les deux personnages sont nus ou drapés si légèrement, que toutes les formes transparaissent. L'usage habituel d'un tel cachet dénote chez un prêtre une certaine liberté d'esprit, en même temps qu'un goût éclairé pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité [3].

Les « conférences » n'avaient généralement pas lieu, mais la plupart des curés possédaient une bibliothèque qui, pour ne point approcher des sept cents volumes laissés par la servante janséniste de la famille de Royer-Collard [4], n'en suffisait pas moins à leur travail

[1] Arch. notariales. (Acte du 28 octobre 1772.)
[2] Virgile, *Énéide*, liv. II, vers 39.
[3] Arch. notariales. (Acte du 24 janvier 1776.)
[4] Babeau, *Artisans et Domestiques*, p. 277.

et à leur récréation intellectuels de chaque jour. Ils déclarent posséder tantôt « le rituel, les ordonnances, le catéchisme du diocèse, le processional, etc. », tantôt « les livres convenables à leur état ». Mais, en 1731, le curé de Pontenx aura « l'*Histoire de l'Eglise*, par Fleury, Bourdaloue, — la *Somme* de saint Thomas, Cornelius à Lapide, l'*Ecriture sainte* ». — La même année, à Mimizan, le curé Bouty qui, ayant voyagé, a beaucoup vu, beaucoup appris et sans doute beaucoup retenu, déclarera posséder « pour plus de 600 francs (*sic*) de bons livres de *différentes langues* »; et en 1774, un autre curé de Pontenx laissera la plus belle bibliothèque, peut-être, qui se soit vue au dix-huitième siècle chez un curé de campagne. Il est curieux et important d'en donner le détail : — « Le *Bréviaire romain*, en deux volumes, l'un d'été, l'autre d'hiver; un autre en quatre volumes, impression de 1750; le diurnal romain; un volume de la *Bible* en latin, in-8°; le *Dictionnaire* de Joubert; un volume de l'*Ordonnance sinodalle du diocèse de Bordeaux;* un volume de la *Guide des pécheurs;* sept volumes manuscrits en latin; le *Traité des sacrements;* le *Dictionnaire* de Danet; l'*Instruction des prêtres;* un volume des *Lettres de M. Arnauld d'Andilly; Longbardi Sententiæ*, en un volume; un volume des *Sermons de lavant*, par Lopes; *Avis au peuple;* un volume intitulé : *Proprium sanctorum;* le *Traité du vrai mérite;* l'*Histoire ecclésiastique*, en trente-huit volumes, y compris quatre intitulez table generalle des matieres; *Discourts sinodeaux*, en trois volumes; huit volumes des *Sermons* du père Massillon; un volume des *Psaumes*, du même auteur; *Retraite ecclésiastique*, en un volume; *Méditation chrétienne; Méditation ecclésiastique*, en cinq volumes; deux volumes du *Concile de Trente;* deux volumes du catéchisme dudit concile; vingt volumes des *Œuvres* de Bossuet; quatre volumes des *Pronnes*, de Joly; quatre volumes du *Petit pronne;* un volume intitulé : *Regia Parnassi;* un volume sur toute sorte de sujets; *Confessions* de saint Augustin, en un volume; le *Nouveau Testament*, en un volume; *Instructions sur l'Evangile*, en un volume; un volume du *Traité du Sacrement de pénitence;* un volume du *Discours de l'histoire ecclésiastique; Histoire des Juifs*, en cinq volumes; six volumes du livre *Résolutions de plusieurs cas de conscience;* trois volumes du *Missionnaire paroissial;* deux volumes de l'*Histoire universelle;* deux volumes du livre *l'Oracle des nouveaux philosophes;* deux volumes des *Lettres persanes;* sept volumes du livre *Theologia dogmatica;* un volume intitulé : *Prælectiones theologicæ de gratia;* trois volumes intitulés : *Prælectiones theologicæ de septem;* quatre volumes intitulés : *Theologia Scoty;* un volume intitulé : *Theologia redacta;* deux volumes *Institutiones theologicæ;* trois

volumes de théologie; trois volumes des *Pseaumes paraphrazés;* quatre volumes des *Vies des saints Pères;* deux volumes de la *Vie des clerqs;* un livre intitulé : le *Provincial;* un livre *Catechismos ordinandos; Catéchisme de Montpelier*, en deux volumes; *Histoire de la Bible*, in-4°; et vingt et un volumes de différents livres détachés [1]. »

Que le curé puisse trouver dans le voisinage un bourgeois riche et oisif, il fera « venir en société les gazettes de loys », ce qui lui coûtera, pour sa part, 6 livres par an [2], ou toute autre feuille périodique. Il aura aussi une correspondance suivie avec sa famille ou quelque ami. Le curé de Pontenx, en 1774, laisse « une liasse de trente-sept papiers, lettres missives », que le notaire inventorie. Il aura un « livre de raison » contenant « quatre-vingt-dix-huit feuillets foliotés, commencé le 15 décembre 1758 », et qu'il ne tiendra peut-être pas très régulièrement, car il est « majeure partie en blanc ». Cependant, il y fera une place aux domestiques, suivant l'usage du temps [3], et il écrira cette note, la dernière avant sa mort : « L'an mil sept cens soixante-quatorze et le vingt-trois octobre, est entré à mon service en qualité de valet, Jean Dufort, etc. [4] » Mais si l'on veut avoir une idée des vicissitudes d'une existence de curé à cette époque, il faut lire cette page pleine d'humour, que nous a laissée le curé Bouty, déjà avantageusement nommé : « Baptisé à Dax (où il est né) le 13 octobre 1672, il a fait ses basses classes soubs les Barnabites (dudit lieu), et soubs les Jésuites, à Agen. Il a fait sa philosophie à Toulouse, soubs le père Garaurague, jésuite, et quatre ans de théologie soubs le père Palaci, jésuite, dictant le matin, et soubs le père Dumance, dictant le soir, et à l'Université, soubs M. de Casamajou, dictant le matin, et soubs M. de Rolye, vicaire général, dictant le soir. Il a pris son baccalauréat soubs M. de Casamajou, il a fait quatorze mois de séminaire à Auch, soubs le père Dega; de là il a été vicaire pendant quelques mois à la Boheire, diocèse d'Ax (l. Dax), d'où il sortit pour aller en Espagne avec M. le maréchal de Berwik. Il y a resté onze ans d'un côté, et de l'autre trois ans, à l'occasion d'un de ses oncles, pendant lesquelles trois années il a étudié en théologie encore soubs le père Sainte-Rose, jacobin, à Valladolid et à Salamanque, toujours nanti des exeats des prélats. De là il est venu en France, il a resté trois ans à Poy et Buglose, en qualité de vicaire

[1] Ces détails, comme la plupart de ceux concernant la nourriture, sont extraits de l'acte du 31 décembre 1774. (Arch. notariales.)

[2] Arch. notariales. (Acte du 7 juillet 1770.)

[3] *Le Livre de famille*, par Ch. de Ribbe, p. 159.

[4] Arch. notariales. (Acte du 31 décembre 1774.)

de MM. de Saint-Lazare, d'où il a été fait prieur de Sindères, par Mgr l'évêque d'Ax, lequel prieuré il a permuté, etc., et est venu à Mimizan; il n'a point d'autre domestique que deux valets. Il est nanti du rituel, ordonnances synodales et du catéchisme du diocèse. Il est tellement assidu aux conférences [1], qu'il a plu à Mgr l'Archevêque de Bordeaux d'aujourd'hui, de témoin synodal qu'il fut fait par Mgr d'Argenson (quoiqu'il en soit indigne), le faire vicaire forain de la première congrégation de Buch et Born. *Deo gratias* [2]. »

Il serait à souhaiter que tous les curés eussent eu une vie pareillement aventureuse, si c'eût été pour eux une raison de posséder cet entrain et cette bonne humeur.

Quelles étaient les occupations des curés? Ceux-ci n'étaient pas, comme de nos jours, confinés dans le seul domaine ecclésiastique. Non seulement ils avaient à exercer les fonctions curiales, mais ils agissaient encore à de certains jours : 1° comme officiers de l'État civil; 2° comme officiers ministériels. Nous allons nous arrêter un instant sur chacune de ces trois sortes d'attributions.

Leur premier devoir naturellement était de dire la messe. Pourtant ils semblent ne l'avoir pas dite rigoureusement tous les matins.

« On dit messe basse », avoue un curé de Bias en 1731, « tous les jours, *autant qu'il est possible;* les dimanches, la messe paroissiale, le prône, le catéchisme; les grandes fêtes (seulement), une grande messe, la procession, le catéchisme et les vêpres. » Nous avons vu plus haut qu'on chantait vêpres « quand on pouvait retirer les gens du cabaret ». Il faut croire que les jours de fêtes les paroissiens se faisaient un devoir de quitter le cabaret pour l'église. « Quand on ne fait pas le prône, on explique l'évangile du jour. » Quant au catéchisme, l'heure où il a lieu varie suivant les pays. A Bias, « on le fait à deux heures ». A Pontenx, « on le fait exactement pendant la messe ». Au Vignacq, « après la messe ». En tout cas, il a lieu toujours le dimanche. « Autrement », explique le curé du Vignacq, « je ne pourrais obliger personne à venir les jours ouvriers à cause de l'éloignement des maisons ». Cependant, durant le carême, M. le Curé,

[1] Sous la responsabilité d'un curé de Pontenx, lequel affirme, en 1731, qu' « il n'y a pas de conférences dans le détroit », nous avons pu dire plus haut que ces réunions ne se tenaient généralement pas. Il ressort toutefois de la déclaration du curé Bouty, ainsi que d'autres documents auxquels nous renvoyons le lecteur, qu'elles avaient lieu de temps en temps. (Voy. les procès-verbaux de visite d'église déjà cités. Arch. de l'Archev. de Bordeaux.)

[2] Procès-verbal de l'église de visite de Mimizan, 1731. (Même source.)

redoublant de zèle, essaye de le faire tous les jours. Mais il avoue que « les enfans n'y viennent guaire disant qu'ils sont trop loing ». L'instruction religieuse variait nécessairement suivant l'intelligence et l'exactitude des enfants, comme aussi avec les soins que lui donnait le curé. En 1731, Mgr de Maniban, archevêque de Bordeaux, visitant l'église de Gastes et interrogeant les enfants, ne les trouve « qu'à demi instruits ». Quelques jours plus tard, au Vignacq, il les trouve « bien instruits ». Pour les offices, on ne saurait non plus établir de règle générale. A Mimizan, la même année, « on a la grand'messe les dimanches et fêtes, la plupart du temps messe chantée, *suivant la bonne disposition du curé* ». A Pontenx, « on fait l'instruction et l'explication de l'évangile tous les quinze jours et en carême tous les dimanches et fêtes ». Malgré les habitudes de débauche signalées maintes fois par les curés, on peut dire que la population était religieuse. A Pontenx, « on ne chante pas aux offices », mais généralement on vient à la messe. « Un tiers n'y assiste que de quinze en quinze jours, parce qu'il faut garder (la maison) chacun à son tour », dit le curé de Pontenx; mais cet usage est tellement passé dans les habitudes, que les curés ne le trouvent pas mauvais. A Mimizan, « il ne se pratique pas d'indécences aux processions, par la vigilance du curé. Tout le monde s'y tient en dévotion ». Les sermons semblent avoir eu moins de succès. « J'en appelle à témoins », dit le curé de Mimizan en 1731, « tous ceux qui y ont presché », et les cinq ou six personnes qui y assistent, consistent « en coiffes et chappeaux ». Presque tous les paroissiens d'ailleurs font leurs pâques. Les curés ont encore l'habitude de compter les habitants par le nombre des communiants. On sait que ce nombre est en général le cinquième de la population. A Pontenx, en 1731, sur une population de trois cents communiants, « certains manquent ». A Mimizan, la même année, « tous ont rempli leur devoir pascal ». Et le curé ajoute : « *sive digne, sive indigne, Deus scit.* » Il faut pourtant citer le Vignacq où, à la même époque, sur une population de plus de cinq cent vingt communiants, « beaucoup n'ont pas fait leurs pâques ». Il faut aussi remarquer la sollicitude du curé qui dit : « Huit ou neuf ne se sont pas présentés du tout quoy qu'on les ayt auertis. » Ce mot, joint aux autres explications données ailleurs, nous montre chez les curés un grand esprit d'indulgence et de conciliation que nous retrouverons encore quand nous parlerons de leurs rapports avec la population. Ainsi ils avertissent les retardataires, ils tolèrent qu'un tiers des paroissiens manque la messe tous les quinze jours; le vendredi saint, ils envoient le sacristain « dans toutes les maisons pour faire adorer la crois à tous ceux qui

n'ont pas pu assister à l'office[1] ». Ces attentions et ces complaisances prouvent entre paroissiens et curés une union et une communauté de sentiments qu'on chercherait vainement de nos jours, même dans les pays les plus religieux.

La tenue à l'église était bonne, sauf exception. On n'y avait pas toujours les sujets de distraction qu'on signale à Bias en 1645, où le curé Agasse se plaint de ce qu'il « estoit souentes fois troublé pendant le diuin seruice par le son et tintamarre des clochettes appendues aux colz des beufz qui paissoint dans le simetière, joignant une vitre fort basse vis-à-vis du grand autel ». C'est dans la même église et la même année que le curé, à cause de l'obscurité, « en alant et reuenant de la procession et baillant leau beniste au peuple, bronchoit souuent avec grand danger de donner du nais (*sic*) à terre, ce qui luy auroit esté a grand scandale et tourné en risée ». Les choses s'y passaient au reste tout à fait en famille. Comme il n'y avait pas de sacristie et « leglize et le presbitère estans plains de puple (les jours de fêtes), les prêtres estoint constrainctz se reconcilier là (à l'église) a la ueue et ouye d'un chascun et auec une très grande incommodité ». — « Le peuple a prins ceste mauuaise habitude de se donner le bon jour tout haut dans leglize lors qu'ilz y arriuent, s'entredemendant lestat de leur santé et affaires[2] », ce qui prouve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ces habitudes de « caquet et babil » à l'église sont de tous les temps.

En dehors des cérémonies du culte, le curé avait les baptêmes, mariages et enterrements, qui, dans les paroisses populeuses, se présentent fréquemment. Il portait aussi les sacrements aux malades. En 1783, les habitants de Bias se plaisent à reconnaître que depuis l'arrivée du curé, « il n'est mort aucun habitant sans en être muni ». A cette époque de fortes croyances, on ne trouvait pas ridicule que le prêtre sortît, vêtu de ses habits sacerdotaux. A Pontenx, « on porte le saint Sacrement aux malades en surplis avec étole blanche; le clerc marche devant avec une lanterne et une clochette ». La sainte hostie est placée dans un « *porte-Dieu* de vermeil ou d'argent renfermé dans une bourse de soie blanche » que le prêtre se suspend au cou « avec un ruban ou un cordon ». Il ajoute : « Nous montons à cheval quand il faut aller loin. » Cette dernière explication qui semblerait étrange en tout autre pays est naturelle dans les Landes, où il n'est pas rare de trouver des maisons distantes de l'église de une heure et demie à deux heures de marche à travers sables et bois.

[1] Brouillon d'un procès-verbal de visite de l'église de Bias, 1731. (Arch. citées.)

[2] Interdit pour le curé de Bias. (Même source.)

Comme officier de l'état civil, le curé avait à rédiger les actes de naissances, mariages et décès. On sait que le concile de Trente prescrivit la tenue de ces registres, dans sa session vingt-quatrième. Le *Rituale romanum* donne tout au long la forme dans laquelle les actes devaient être rédigés. En France, cependant, cette prescription paraît avoir été devancée, au moins quant à la tenue du registre des naissances, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, rendue par François Ier en août 1539. Mais ni le concile ni le roi ne pouvaient faire que ces registres fussent rigoureusement tenus à une époque où il n'y avait pas de contrôle et surtout pas de sanction sérieux. Aussi présentent-ils partout des lacunes regrettables. Il faut certes faire la part du temps et des événements. Un grand nombre durent disparaître à diverses époques dans les incendies, les guerres, ou par suite de la négligence des curés. De nos jours, où tout se fait avec ordre et méthode, on pourrait citer maintes communes où les registres du commencement du siècle sont déjà en très piteux état. On ne doit donc pas s'étonner de trouver, sur des cahiers du dix-huitième siècle, des déclarations dans le genre de celle-ci : « Je soubsigné, curé de Saint-Michel de Bias, déclare avoir ramassé avec tous les soins qu'il m'a été possible tous les *fragments* des registres des bâtemmes, mariages et sépultures que MM. les Curés, mes prédécesseurs, ont laissé *en feuilles volantes.* » Il est bien vrai qu'alors un double devait être adressé chaque année au greffe de la sénéchaussée comme maintenant au greffe du tribunal, mais cela ne se faisait pas. « Etant même inutille », continue le curé de Bias, « de demander aucun exemplaire au greffe... le greffier m'ayant déclaré qu'il n'en avoit jamais reçu [1] ». Ailleurs, on trouve les actes « en partie tous à lambeaux ». A Pontenx, en 1731, on trouve « des registres de près de cent ans », mais ceux de près de « vingt ans sont perdus; les curés qui étoint de ce temps-là sont morts, ou ils ne les ont pas écrits, ou on les a volés ». Quand ils sont tenus, ils contiennent des irrégularités nombreuses. Les interversions de dates sont très fréquentes, ce qui prouve que les curés ne rédigeaient pas les actes au jour le jour. Quelquefois même le quantième manque. On trouve des actes inachevés, d'autres où le nom de famille n'est pas indiqué. Quand l'acte est rédigé par un curé voisin en l'absence du titulaire, il y a de grandes chances pour qu'il figure dans deux paroisses : au domicile des parties et au domicile du curé. De ces irrégularités naissait un fait assez curieux, c'est que personne ne connaissait exactement son âge. On trouve même un curé qui déclare avoir quarante-

[1] Cahiers de l'état civil de Bias, 1740.

quatre ans *environ*. Par contre, ces actes contiennent souvent des renseignements qu'on néglige maintenant, exemple : l'indication des morts subites, sans sacrements, etc. Au registre des mariages, les curés indiquent les fiançailles. On y trouve surtout ces notes parfois précieuses touchant les événements marquants survenus dans la paroisse, que Bonaventure Despériers, au seizième siècle, recommandait aux curés de ne point omettre [1]. Ainsi, disait cet homme vraiment inspiré par le génie de l'histoire, « il n'y aura pays, ville, village, bourg, église, château, maison, famille, montagne, colline, terrier, fontaine, soit chaude ou froide, douce ou salée, prés, bois, vignes, etc., qui n'aie chacun son livre ou, pour le moins, son chapitre en plus grand livre, *laquelle chose donnera un singulier plaisir à ceux qui viendront après nous* ». Nous ne saurions trop regretter que tous les curés n'aient pas suivi d'aussi sages conseils.

Ils fournissaient naturellement, du reste, quand cela était possible, les extraits qui leur étaient demandés. Nous avons trouvé quelques-uns de ces extraits et un entre autres où la signature du curé était légalisée par l'évêque ; le secrétaire contresignait comme d'habitude [2].

Comme officier ministériel, les fonctions des curés étaient restreintes. Ils avaient droit de recevoir les testaments. Mais ils ne semblent avoir été chargés de ce soin que rarement. Nos recherches dans les minutes notariales ont embrassé une période de près de soixante ans et, comme nous l'avons dit plus haut, elles ont porté sur plus de deux milliers d'actes. Sur ce nombre, on compte cinq testaments seulement reçus par les curés, le premier en 1719, le dernier en 1730. Ce nombre tout à fait dérisoire permet de conclure que cette coutume qui, au moyen âge, avait contribué à la fortune du clergé, ainsi que le dit M. Babeau, tombait en complète désuétude au dix-huitième siècle. La forme de ces testaments rédigés par les curés était restée très ancienne, témoin celui qui, passé en 1727, commence ainsi : « Au nom de Dieu soit *Amen*. Sçachent tous presens et a uenir que, etc. [3]. » La formule religieuse par laquelle débutaient tous les testaments à cette époque se retrouve dans tout le cours du siècle. Seulement, elle se simplifie de plus en plus. Une fois le testament reçu, le curé en faisait le dépôt entre les mains du notaire.

[1] *Discours non plus mélancoliques que divers de choses mêmement qui appartiennent à notre France*, ch. xv.

[2] Arch. notariales. (Acte du 8 mai 1772.)

[3] Arch. notariales. (Acte du 8 octobre 1727.)

VI

Par ces différentes fonctions, les curés étaient en rapports journaliers avec les populations. Quel était donc le caractère de ces relations? La matière est ample et les renseignements ne font pas défaut. Cependant, ici comme dans tout ce qui précède, nous devons nous borner à ne montrer que les faits les plus intéressants et les plus concluants. A tout seigneur, tout honneur. Les relations des curés avec les nobles n'étaient point toujours, contrairement à ce que peuvent penser les gens que la passion politique rend sourds et aveugles, d'une cordialité à toute épreuve. Et d'abord, quand le seigneur était « huguenaut », comme s'en plaint le curé de Pontenx en 1729, on comprend que les relations aient été plus que froides. De même, quand le curé était tenancier du seigneur, ainsi que nous en avons vu quelques exemples, cet état de dépendance devait nuire à la cordialité des relations. Les curés, en général, ont plus ou moins à se plaindre du seigneur, et *vice versa*. A Mimizan, en 1731, il y a contestation entre eux, à propos d'un chemin dans le cimetière. Le seigneur « intente procès au curé », — dit celui-ci, — « pour des vétilles ». Le curé fait allusion en ces lignes à un acte que le seigneur lui avait fait signifier l'année précédente et par lequel celui-ci le sommait de lui rendre « les droits honorifiques » qui étaient dus, dans les églises, aux seigneurs hauts-justiciers. Un droit qui créait assez souvent des inimitiés entre seigneurs et curés était celui, que les premiers avaient, de faire peindre à l'extérieur et à l'intérieur des églises, en cas de deuil, une « ceinture funèbre » appelée « litre », sur laquelle, de distance en distance, on plaçait les armoiries. Ce droit de « litre » est assez singulier et mérite d'arrêter un instant notre attention. On le trouve d'ailleurs un peu partout. Du Cange en cite des exemples aux quinzième et seizième siècles; la Bruyère en parle en son chapitre IX des *Caractères*. En 1732, MM. de Lorbehaye, seigneurs de Montataire, le possédaient [1]. On en trouve des exemples en Ponthieu [2], et, dans le midi, à Saint-Martin de Camiac, à Saucats, à Rieufret, à Sadirac, à Espiet, à Lugasson, à Saint-Émilion, etc. [3]. On pourrait multiplier les citations. Revenons au pays de Born. A Sainte-Eulalie, au dix-huitième siècle, le curé parle d'une ceinture funèbre avec les armoiries du seigneur [4]. A Mimizan, en 1731, le

[1] *Hist. d'un vieux château de France*, par le baron de Condé, p. 456 et 457.
[2] *Nos pères*, par le marquis de Belleval, p. 46.
[3] *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, par L. Augier, t. VIII.
[4] Procès-verbal de visite de l'église de Sainte-Eulalie. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)

seigneur attend qu'on fasse blanchir l'église pour la faire « litrer ». Et défense au curé de faire blanchir sans l'en aviser. Lors des visites des évêques, on constatait la présence ou l'absence de ces ceintures funèbres, et les curés s'expliquaient sur ce point dans les réponses qu'ils adressaient périodiquement aux questions posées par l'archevêché sur l'état de l'église et la situation du curé. Mais déjà au dix-septième siècle, le clergé combattait ce droit au nom du respect dû aux choses saintes et de l'humilité chrétienne. On trouve dans le *pédagogue chrétien*, imprimé en 1671, une formule curieuse que les missionnaires proposaient à la signature des seigneurs et patrons des églises. On s'y élève avec violence contre ceux qui « arborent scandaleusement dans l'église les trophées de l'orgueil du monde avec tout son appareil, c'est-à-dire des écussons garnis de tigres, de lyons, de léopards, de dragons, de satyres et jusqu'à des sales nudités et autres spectacles horribles plus convenables aux temples des idolâtres qu'à l'habitation des fidèles et au palais de l'oraison ». Et on voulait qu'ils jurassent solennellement « de faire biffer, corrompre et supprimer toutes les peintures vulgairement appelées litre et autres ceintures indécentes dont eux ou leurs prédécesseurs avaient souillé, noircy et diffamé le dedans et le dehors des églises ». Nous ne savons si les missionnaires recueillirent beaucoup de signatures et d'engagements de ce genre, mais il est permis d'en douter.

Cependant on peut citer des exemples de bonne intelligence entre seigneurs et curés. Vers 1663, on trouve, au Vignacq, un curé qui confond si bien ses intérêts avec ceux de la dame « seigneuresse Isabelle de Sainte-Maure comptesse dusaa [1] et du Vignacq », qu'on peut dire de lui « qu'il est homme de sa maison [2] ». Nous avons vu, en 1774, un seigneur de Bouricos réservant, dans le bail d'une maison, le droit, pour le curé, de faire cuire son pain au four. En 1770, le seigneur de Pontenx écrit au curé à propos de la publication des bans de sa fille une lettre très courtoise et qu'il termine par cette formule : « Mille pardons, monsieur, de la penne que je vous donne. J'ay l'honneur dettre avec la plus parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur [3]. » Mais peut-être sont-ce là des exceptions.

Nous avons vu déjà en différents endroits ce que les curés pensaient des habitants et ce que ceux-ci pensaient des curés. Nous avons constaté le degré de dévotion des populations et décrit

[1] Uza (Landes), canton de Castets.

[2] Requête pour Pierre de Neurisse, juge de la baronnie de Magesc. (Archives citées.)

[3] Lettre missive. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)

les attributions des curés en tant que ministres du culte, officiers d'état civil et ministériels, on peut donc, d'ores et déjà, se faire idée du caractère des relations qui existaient entre eux. Les habitants avaient besoin de leur curé, pour ainsi dire journellement, et il est permis de croire que, sauf de très rares exceptions, ils trouvaient près de lui une assistance et un dévouement de chaque instant. C'est ce que nous prouvent, en dehors des faits déjà cités et auxquels nous renvoyons le lecteur, une quantité d'actes de toute nature, passés au presbytère, ou auxquels le curé assiste tantôt comme témoin, tantôt comme conciliateur, tantôt simplement pour faire honneur aux parties. Comme exemples de ce dernier cas, on pourrait citer une foule de contrats de mariage qu'on signe à la maison « curialle » et où le curé intervient comme conseil et ami des futurs. En 1764 à Mimizan, on trouve un menuisier qui, par acte de dernière volonté, institue le curé son exécuteur testamentaire, « le priant de vouloir bien ce charger et luy rendre ce dernier seruice[1] ». En 1769, c'est une femme qui, originaire du Médoc, nomme le curé son procureur fondé à l'effet de « faire faire inventaire et liquider les successions de ses auteurs[2] ». Le curé faisait plus : il prêtait de l'argent et des vivres à ceux qui venaient lui en demander. En 1704 et 1705, le curé de Bias écrit cette note sur le cahier des naissances : « Le 15 décembre j'ai prêté deux boisseaux seigle à N. Meule. » — « Le 26 décembre j'ay prêté un boisseau panis à Pierre Clavier, il me payera comme ie vendray l'autre. » En 1770, le curé de Sainte-Eulalie prête pour 216 livres d'argent et de grain que le débiteur doit rendre dans un an. En garantie celui-ci hypothèque tous ses biens, meubles et immeubles[3]. La même année, à Mimizan, le curé prête 700 livres, mais il faut croire qu'il a ensuite des difficultés pour rentrer dans son avance, car il fait faire un « commandement au débiteur et lui lance une assignation, en vertu de *lettres de committimus* émanées du procureur au parlement de Bordeaux[4] ».

Mais comme il n'y a cependant pas de règles sans exceptions, il nous reste à citer quelques faits qui établissent que les relations n'étaient pas toujours aussi bonnes entre curés et paysans. Nous en avons d'ailleurs trouvé déjà quelques exemples dans ce qui précède, depuis ce curé de Bias qui taquinait ses paroissiens à propos de réparations à faire au presbytère et se portait même, sur eux, à des voies de fait, jusqu'à ce curé de Mimizan engagé dans un procès avec

[1] Arch. notariales. (Acte du 14 mars.)
[2] *Ibid.* (Acte du 5 mai 1769.)
[3] *Ibid.* (Acte du 16 juin 1770.)
[4] Arch. notariales. (Acte du 13 août 1770.)

deux de ses paroissiens à propos d'un paon lui appartenant. En 1645, c'est un autre curé de Bias qui est condamné à rendre à la fabrique « tous les aigneaux » qu'il lui a pris « ou la valeur d'iceux, comme aussy largent appartenant à la ditte fabrique » et à qui on enjoint de « laisser la liberté à ses paroissiens pour eslire les fabriqueurs[1] ». En 1720, c'est un vicaire de Sainte-Eulalie qui prend trois quintaux de résine appartenant à la fabrique[2]. En 1772, le curé de Mimizan détient « les vazes sacrés, les ornemens et livres » de l'église de Bias qu'il a desservie pendant de longues années. Il a même aussi perçu des revenus. Quelque sommation qu'on lui fasse, on ne peut rien lui faire rendre. Il est vrai que les ornements ont été tellement confondus avec ceux de l'église de Mimizan que le partage est aujourd'hui difficile. C'est ce qu'allègue le curé à qui l'on va faire un procès[3]. En 1774, le curé de Saint-Paul s'empare d'un jardin appartenant à la fabrique et dont jouit habituellement le sacristain. On charge « le sindiq titulaire de la fabrique d'agir près du curé pour obtenir la restitution du jardin, mais le syndic ne fait rien, si bien que les habitants, « ennuyés de sa négligeance et de son morne silence », le somment d'avoir à assigner le curé « sous trois jours[4] ». En 1775, le même curé « fait élever de son autorité privée, une palissade qui intercepte un chemin peubliq ». La communauté est obligée de nommer un « sindiq spécial pour introduire contre le curé une action en réintégrande[5] ». Lorsque quelque sujet de brouille était survenu entre le curé et ses paroissiens, ces petites vexations devaient être nombreuses. Et comme la communauté avait, à cette époque, des droits et une initiative qu'elle a perdus depuis, des procès s'engageaient qui ne faisaient qu'augmenter la discorde. Si le curé voulait la guerre, les habitants la lui rendaient. D'ailleurs on trouve des exemples d'antipathie se manifestant par des procédés beaucoup plus violents. De tout temps il a existé une race de gens nourrissant contre le prêtre une haine sourde. En 1722, le curé de Mimizan se rend chez un pêcheur pour acheter du poisson. On ne veut pas lui en donner. Le curé répond qu'il ira en prendre lui-même. Le pêcheur « luy dit qu'il n'auoit qu'à y aller, mais que, pour luy, il nozeroit, attandeu quil auoit esté grondé le jour auparauant par ses consorts parce qu'il luy en auoit baillé ». Le curé se rend au courant ou à l'étang, prend du poisson

[1] Ordonnance contre certaines entreprises du curé de Bias. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)
[2] Arch. notariales. (Acte du 10 septembre 1720.)
[3] *Ibid.* (Acte du 4 avril 1772.)
[4] *Ibid.* (Acte du 29 novembre 1774.)
[5] *Ibid.* (Acte du 23 mars 1775.)

et le paye, probablement parce que le droit de pêche appartenait à quelques pêcheurs par bail ou autrement. Les « consorts » intentent au curé un procès dont la raison ne doit évidemment être cherchée que dans une inimitié déjà existante [1]. En 1686, une foule de meurtriers assassinent à Saint-Paul le frère du curé, racontent les actes de l'état civil du lieu. Le curé, ayant entendu tirer deux coups de pistolet, sort du presbytère pour porter secours à la victime, mais la panique est si grande, qu'il ne peut décider une trentaine de paroissiens qui se trouvaient alors sur la place publique à l'accompagner sur le théâtre du crime. La victime prie son frère de le confesser. Le curé obéit et, sur sa demande, le mourant pardonne à ses assassins. Il expire quelques instants après « dans les plus vifs sentiments d'amour de Dieu et de douleur de ses fautes ». Et, en marge du registre, on lit cette note significative : « Les dits assassins ont été de tout temps, ou leurs prédécesseurs, ennemis mortels de MM. les curés et de tous les prestres. » Au Vignacq, vers la même époque, le curé est en butte aux mauvais procédés d'un individu. Tous deux se rencontrent un jour et l'homme dit au prêtre : « C'est à toi, coquin, que je vais couper les oreilhes ». — « Et il se rue et lui baille plusieurs coups à la teste, aux bras, d'où grande effusion de sang. » Le curé se réfugie chez un hôtelier. Un autre jour, nouvelle rencontre et nouvelles insultes. Le curé est assis « tremblotant, près du feu ». Survient un « aduocat en la cour et enquesteur en Guienne » qui demande à l'homme : « Que fais-tu là? » « Lequel luy auroit repondu qu'il auroit fait venir du vin pour boire et il lui plaisoit de faire collation, et esmeu de colère, reniant et blasphémant le saint nom de Dieu, il auroit dit au prêtre : « Tu es icy, coquin, ivrogne et bougre, c'est à toi « que je cerche et te vais couper les oreilles. » — « Et se seroit rhué sur le plaignant... et l'auroit acoleté et prosterné par terre sans l'assistance des personnes présentes. » Et le « lambaut » d'information, auquel nous empruntons ces détails, ajoute : « Voyant ledit empeschement », l'homme « auroit dit auoir batu d'autres prêtres que led. plaignant et qu'il estoit coustumier de ce faire [2] ».

VII

Cependant, au milieu de tant de travaux et de peines, les curés voyaient un jour venir à eux, « la mort, toujours à moitié chemin

[1] Arch. notariales. (Acte du 10 avril 1722.)

[2] Lambaut d'information au sujet de quelques excès. (Arch. de l'Archev. de Bordeaux.)

de quelque chose », a dit Lamartine [1]. Alors ils mettaient, en hâte, ordre à leurs affaires temporelles. Quelquefois ils prennent eux-mêmes la plume et écrivent ou font écrire, « par une main affidée, leur testament mystique et secret ». Et pour que ce qu'il contient ne soit révélé qu'après leur mort, ils le cousent ou le bouclent avec du ruban noir et le scellent, à cire ardente, de leur « cachet ordinaire ». Nous avons été assez heureux pour mettre la main sur trois de ces testaments qui n'ont jamais été ouverts, les exécuteurs testamentaires à la réquisition de qui l'ouverture en devait être faite n'en ayant sans doute pas eu connaissance ou étant morts peut-être avant les testateurs. Ces trois testaments reposent, concurremment avec un quatrième émané d'un riche bourgeois du pays, parmi les minutes que nous avons analysées. Ils se transmettent de notaire à notaire depuis un siècle et plus, toujours entourés de soins et de respects qui font le plus grand honneur aux dépositaires. Les héritiers ont, depuis longtemps, disparu, les familles se sont éteintes, n'importe. Les notaires qui se succèdent luttent de discrétion, et les quatre testaments mystiques de Mimizan demeurent intacts sous leurs rubans vieillis. On vient les voir, on les retourne, on lit l'acte de suscription, on examine les cachets; ils ont l'attrait du mystère : puissent-ils le garder longtemps encore !

L'un date de 1776. Il vient d'un curé d'Aureilhan et est bouclé en sept endroits différents par des bouts de ruban noir de 22 millimètres de large. Sur les quatorze cachets de cire noire, on voit l'empreinte à laquelle nous faisions allusion plus haut : Vénus remettant ses armes à Cupidon. Un autre est de 1773 et émane d'un curé de Parentis. Il est cousu par un ruban noir large de 27 millimètres, scellé aux deux bouts par un cachet de cire rouge. Dans le cartouche surmonté d'une couronne de comte, on distingue trois lettres entrelacées. Enfin un troisième remonte à 1767 et est dû à un curé de Pontenx. Il est bouclé par neuf bouts de ruban noir de 22 millimètres. Sur les dix-huit cachets de cire rouge qui l'entourent se trouvent des armoiries dont voici la description : Écu ovale écartelé, aux premier et quatrième, à deux léopards, un et un, aux deuxième et troisième à la face frettée ; en abîme, sur le tout, un écu au léopard. Timbre : couronne de duc, croix archiépiscopale, chapeau d'évêque et dix houppes.

Mais, d'autres fois, ils ont recours au tabellion pour rédiger leur acte de dernière volonté, et alors nous sommes initiés à ce qui se passait en pareil cas. Leur première disposition est naturel-

[1] Discours aux jardiniers.

lement une fondation de messes. Quelques curés pourtant s'en dispensent. On peut citer, comme exemples, le curé de Mimizan en 1743[1] et celui de Bias en 1739[2]. Mais en 1688, un curé de Mézos[3], veut « trois cents messes basses dans l'année de son décès[4] ». En 1732, un curé de Bias lègue aux capucins de Dax « 400 livres pour huit cents messes[5] ». Et en 1771, le curé de Bouricos veut « quatre cents messes basses de *Requiem* », à payer « au fur et à mesure[6] ». M. le curé n'a pas plus confiance qu'un simple paysan. Ce n'est pas pour rien qu'il est de Tanabelle, au diocèse de Saint-Flour!

Pour les « honneurs funèbres », ils sont requis comme par tous les testateurs, « suivant l'état et condition », ou encore : « avecq toute la descence chrétienne dhue à son état ». — Le curé de Mimizan en 1743 s'en remet, sur ce point, à la discrétion de sa servante. Quelques-uns font des legs à la fabrique. Le curé de Mézos laisse, en 1688, « trois ruches à miel, les chevreaux agneaux de dîme et 40 livres ». — Le curé de Bias, en 1739, lègue aux « frairies (*sic*, lisez confrairies) de Saint-Michel, de Bias, de Saint-Nicolas et du Saint-Sacrement, de Mimizan, 5 mesures de millet chacune ».

Une fois ces arrangements religieux pris, ils font des legs à diverses personnes. Certains curés semblent avoir tenu peu de cas de leur famille à l'heure suprême de la mort. Cela vient probablement de ce qu'ils s'en trouvaient éloignés et qu'ils n'entretenaient pas de relations avec elle. Ainsi le curé de Bias, en 1739, évalue son hérédité 200 livres, et pourtant il ne laisse à ses frères et sœurs, ainsi qu'aux autres ayants droit à sa succession, que 5 sols à chacun. Le curé de Mimizan, en 1743, ne parle pas même de ses parents. Son hérédité vaut 300 livres. On trouve cependant un curé de Bouricos qui lègue à son frère, « marchan qu incailleur », 300 livres, et à son neveu, « marchan *du cotté de Paris* », 120 livres. Mais ces libéralités n'en étaient réellement plus, puisque l'argent légué avait déjà été prêté auparavant par le curé à son frère et à son neveu. Il n'y avait donc qu'une simple remise de dette. Et de plus, le curé avait près de lui une nièce qui, vraisemblablement, avait entretenu au presbytère l'esprit de famille. « Pour ses bons et agréables services », son oncle lui lègue

[1] Arch. notariales. (Acte du 5 février 1743.)
[2] *Ibid.* (Acte du 10 novembre 1739.)
[3] Mézos (Landes), canton de Mimizan.
[4] Note de M. le curé de Mimizan.
[5] *Ibid.*
[6] Arch. notariales. (Acte du 17 mai 1771.)

la jouissance d'une chambre « ainsi que tous les effets qu'il lui a achetés depuis qu'elle est près de lui ». Quant aux autres héritiers, ils auront 5 sols, *suivant la coutume*. C'était l'habitude au temps ancien de léguer 5 sols ou quelque autre somme insignifiante aux héritiers qu'on voulait exhéréder. Le commentateur de la coutume de Bordeaux, Pierre Dupin, en 1728, faisait remonter cet usage aux Romains, chez lesquels on en trouve des exemples. Entre autres celui de cette dame dont parle Cicéron dans son *pro Cecina*, qui léguait à l'un de ses héritiers la soixante-douzième partie de sa fortune. On prétendait bien que cet usage était ridicule et qu'une institution d'héritier pour une somme aussi minime était proprement une exhérédation. Martial l'avait dit en son temps :

Idem te moriens heredem ex asse reliquit :
Exheredavit te, Philomuse, pater.

Cette coutume n'en existait pas moins dans toute la France, et l'on cite un arrêt du parlement de Toulouse du 28 mars 1600, qui a reconnu cette institution comme bonne[1]. En tout cas, dans le pays de Born, on poussait la dérision plus loin encore et souvent, avec les 5 sols, le testateur léguait « la bourse pour les tenir[2] », ou encore : « un verre d'eau, le tout payable pendant l'an du décès[3]. »

Les plus favorisés parmi les légataires sont les domestiques. Un curé de Bias, après avoir donné au curé de Mimizan, chez lequel il meurt, « demi-barrique de vin, un petit coffre qui est dans sa chambre couuert de pau de cheure a clef, tous ses liures, une épaule et un jambon de cochon », legs évalué 60 livres, laisse « à son valet six de ses chemises de toille de lin presque neuves, son chapeau, un vieux surtout de drap couleur de muscq, une faux avecq son marteau, avecq 6 liures d'argent, ce pour luy tenir lieu de ses gages et pour récompense de ses services ». Il donne encore « à la servante du curé de Mimizan quatre aunes et demi de cadis noir, quatre aunes de sargette noire, deux aunes de saumière », et à la fille de cette femme « huit aunes d'estamine marron et huit aunes de sargette marron auecq les fournitures nécessaires, plus un habit ou justaucorps d'un drap pagnon noir, ce pour les bons et agréables services qu'elles luy ont rendu pandant sa ma-

[1] *Commentaire sur les coutumes générales de la ville de Bordeaux et pays bourdelois*, par B. Automne, revu et augmenté par Dupin, 1728, p. 308 et 309.
[2] Voy. notamment acte du 28 septembre 1759.
[3] Voy. notamment : Acte du 1er février 1776. (Arch. notariales.)

ladie. » Et le curé de Mimizan, en 1743, institue sa servante, la même qui avait déjà profité de ce legs du curé de Bias, « son héritière générale et universelle et son exécutrice testamenteresse ». Son hérédité ne se montait qu'à 300 livres, et il ne payait pas sa servante. Il ajoute en effet, comme nous avons vu plus haut que l'a fait le curé de Bias : « Et ce pour luy tenir lieu de ses gages et en récompense de ses bons et agréables services, etc... »

Quelquefois le curé, affaibli par l'âge, résigne sa cure au profit d'un autre prêtre plus jeune. C'est ce que fait, en 1736, le curé d'Aureilhan, après trente-sept ans d'exercice dans la paroisse. Et il avait réellement senti sa fin prochaine, car il meurt quatre mois après la date de la résignation. Son successeur est agréé et prend possession quelques jours après [1]. D'autres fois la mort arrive « comme un voleur », suivant l'expression de l'Écriture. En 1704, le curé de Saint-Paul meurt « nayant pu recevoir les sacremens de pénitance, ny de très sainte Eucharistie, mais bien l'absolution après auoir donné des signes réitérans et aiant reçu le sacrement de l'extrême-onction [2] ». En 1747, un autre curé de Saint-Paul, l'abbé Mac-Enery (un Irlandais), « tombe du haut du lambris de l'église, et expire deux jours après sans avoir repris connaissance [3] ». En 1780, à Bias, le curé meurt « comme subitement, sans avoir reçu aucun sacrement [4] ». Quoi qu'il en fût, les inhumations se faisaient avec une certaine solennité. En 1688, le curé de Mézos veut « huit messes le jour de son enterrement », ce qui suppose que huit prêtres durent y assister. Le droit de biner, en effet, était peu commun à cette époque, de même qu'au dix-huitième siècle. En 1770, c'est par exception que M. de Rolye nous apprend que le curé de Bouricos avait le « bisendié » (*sic*, lisez *bis in die*) [5]. Mais le curé fait preuve d'une curieuse prévoyance. Il ne veut pas que ses confrères se dérangent pour rien, et il alloue « 30 sols à chacun de ceux qui en voudront prendre ». De plus, il veut que « réfection corporelle » leur soit « honorablement » donnée. Au bout d'an, il y aura pareillement huit prêtres et réfection corporelle et 15 sols pour chacun. Et ce n'est point là un fait isolé; le curé dit agir « selon la coutume ». A l'inhumation d'un curé de Saint-Paul, en 1703, assistent trois prêtres qui disent « grand'messe avec diacre et sous-diacre *pro defunctis corpore presente* ». En 1739, le curé de Bias exige que les fabriqueurs des

[1] Arch. notariales. (Actes des 30 avril et 13 août 1736.)
[2] Actes de l'état civil de Saint-Paul, à Bias, année 1704.
[3] Registre de la fabrique de Saint-Paul, année 1747.
[4] Actes de l'état civil de Bias.
[5] Lettre missive de M. de Rolye. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)

confrairies, auxquelles il a fait des legs, « portent le jour de son enterrement, le luminère de la frairie ».

Il était de règle que les curés fussent inhumés dans l'église et principalement dans le chœur. On sait que cet usage était très ancien. Mais il n'y avait pas que les curés et les seigneurs, ou autres personnages ayant droit de banc et de sépulture qui fussent admis à cette faveur. Chacun pouvait l'obtenir moyennant une légère rétribution à la fabrique. On a longuement parlé des inconvénients que présentaient ces sépultures. Et de fait, elles étaient une source d'abus et de désordres, indépendamment des dangers qu'elles pouvaient offrir pour la santé publique. On connaît le dessin de Bernard Picart, qui vivait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, représentant une inhumation dans une église. Ce dessin, tiré des *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* et reproduit par Paul Lacroix, permet de se faire une idée très exacte de la manière dont se passaient les choses en ces occasions. On y voit défiler les assistants qui se passent, de la main à la main, le goupillon. La scène, apparemment, se passe à Paris. Dans les Landes, un usage très ancien remplace, de nos jours encore, la cérémonie de l'eau bénite jetée par les membres de la famille et les amis sur le cercueil. C'est la poignée ou pellée de terre que, dans l'ancienne Gaule, les Aquitains-Tarbelles jetaient déjà, chacun à son tour, sur les restes de leur compagnon mort[1]. Il est curieux de rapprocher cet usage ancien de la Gaule de celui absolument semblable qui existe chez les Juifs[2].

Or, il arrivait que, par la négligence des curés ou des fabriqueurs, l'église conservait longtemps la trace de ces sépultures. En 1626, on signale à Gastes « deux sépultures despauées »; à Pontenx, à Sanguinet[3], à Salles[4], à Biscarrosse[5], pour la même raison, l'église est « descarlée en quelques lieux ». Parfois même, les tombes s'élèvent au-dessus du niveau du pavé de l'église. On trouve à Belliet[6] « une sépulture esleuée de terre de demy pied, qu'il faudroit réduire au niueau du paué »; à La Teste[7], « une sépulture à lentrée (de l'église), esleuée de terre d'ung grand pied,

[1] *Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs,* par A. Dompnier de Sauviac., p. 25.

[2] *Scènes de la vie juive,* dessinées d'après nature, par Bernard Picart, publiées en 1884, par Durlacher, in-fo, scène XVI.

[3] Sanguinet (Landes), canton de Parentis-en-Born.

[4] Salles (Gironde).

[5] Biscarrosse (Landes), canton de Parentis.

[6] Belliet (Gironde).

[7] La Teste (Gironde).

incommode le passage »; à Biscarrosse, « une sépulture dans le cœur (*sic*), esleuée de terre de trois pieds et proche du grand autel de six ou environ, qu'il faudroit réduire[1]... » Il nous est aisé de placer, au point où nous en sommes, dans une de ces tombes « descarlées », quelqu'un des curés que nous avons « pris par la main », en même temps que le notaire, à leur arrivée dans la paroisse et que nous avons suivis jusque-là. En reconnaissance des documents qu'ils nous ont laissés et qui nous ont servi à reconstituer leur vie de chaque jour, nous jetterons sur leur cercueil la traditionnelle poignée de terre et nous leur souhaiterons, avec le poète, qu'elle leur soit légère à jamais.

Et maintenant, dirons-nous avec M. Babeau, « nous sommes loin de croire que nous avons rassemblé tous les témoignages qui se rapportent au sujet. La matière est abondante : nous n'avons fait que l'effleurer même pour le coin de terre dont nous nous sommes plus spécialement occupé. Certains points toutefois demeurent acquis d'ores et déjà, notamment en ce qui concerne la situation financière des curés. Nous avons vu que la plupart étaient à la portion congrue et que cette portion congrue ne s'est pas élevée successivement à 300, 500 et 700 livres de plein droit, comme on avait pu le croire jusqu'ici ». Quant aux charges, M. Paul Lacroix, entre autres, n'avait-il pas dit, dans un ouvrage d'ailleurs si justement estimé, que « le clergé séculier et régulier n'avait rien à débattre avec les agents du fisc et qu'il se déclarait virtuellement exempt de toute espèce de taille ou redevance fiscale[2] »? Nous avons prouvé cependant que les curés, dès le dix-septième siècle et en plein dix-huitième, payaient les « décimes au roi et les quartières à monseigneur », et que les agents du fisc ne les épargnaient pas, au besoin, plus que les simples paysans. Il suffit donc de se mettre à l'œuvre, de ne rien dédaigner, de ne pas craindre de se baisser pour ramasser les plus petites glanes : la persévérance aidant, c'est ainsi que se forment les plus belles gerbes. Et pour finir enfin cet article sur les curés par une parole d'Église, nous dirons aux travailleurs, aux travailleurs surtout qui, relégués au fond des provinces, se plaignent de n'avoir pas de documents sous la main : « Cherchez et vous trouverez. »

Georges Beaurain.

[1] Visite en l'archiprêtré de Buch et Born, 1626. (Arch. de l'Arch. de Bordeaux.)
[2] Ouv. cité, p. 143.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions : Un nouveau générateur d'électricité. — Moteur et générateur pyro-magnétique d'Edison. — Transformation directe de l'énergie du charbon en énergie électrique. — Piles thermo-électriques. Leur faible rendement. — Variation de l'aimentation sous l'action de la chaleur. — Les premiers essais de Menlo-Park. — Premiers générateurs thermo-électriques à bon rendement. — Avenir de l'invention. — Voitures à vapeur. — Tricycles de promenade. — Chaudière et foyer à pétrole. — 18 kilom. à l'heure sur route. — Traction des bateaux en rivière. — La locomotive à eau. — Agronomie : exploitation du sol. — Les rendements intensifs. — 50 quintaux de blé à l'hectare. — Influence des assolements. — Rotation quinquennale et rotation de Norfolk. — La production du blé en 1887 dans les différents États d'Europe. — Médecine : Un nouveau traitement de la phtisie. — Les inhalations à l'acide fluorhydrique. — Ethnographie : Les Achantis à Paris.

M. Edison est toujours l'inventeur original que l'on sait. M. le professeur Barker a lu à la dernière réunion de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, une note de M. Edison sur un nouveau générateur d'électricité. On ne saurait, en réalité, rien avancer d'exact sur l'avenir de ce nouveau producteur d'électricité, mais on ne peut qu'admirer la souplesse et la fertilité de conception du célèbre inventeur américain. Les machines dynamos dont on se sert en ce moment pour engendrer l'électricité ont un bon rendement d'environ 90 pour 100; on ne saurait exiger beaucoup plus; mais, en réalité, elles exigent, pour fonctionner une chaudière, un moteur à vapeur ou à gaz, si bien, qu'en définitive le rendement définitif est grevé de toutes les pertes qui résultent de la transformation du charbon en travail mécanique et de celui-ci en travail électrique. Il est clair que si l'on pouvait supprimer les intermédiaires et obtenir l'électricité directement par la combustion du charbon, on abaisserait considérablement le prix de l'éclairage électrique ou de la force motrice. Beaucoup de physiciens y ont consacré leurs efforts et jusqu'ici y ont perdu leur temps. Les piles thermo-électriques, qui avaient fait concevoir beaucoup d'espérances, n'ont rien donné en pratique. On se rappelle le principe des piles de Seebech, de Melloni, de Becquerel, Clamond, Noé, etc. Quand on chauffe deux métaux réunis par une soudure, on produit une différence de potentiel entre les régions chaudes et les régions froides, et un courant électrique. On

a ainsi réalisé de petits calorifères qui, en chauffant, engendraient de l'électricité. En fait, on n'est jamais parvenu ainsi à transformer même 1 *pour* 100 de l'énergie du charbon en énergie électrique. Selon lord Ragleigh, qui a discuté la loi du rendement de la pile thermo-électrique, un couple fer-cuivre travaillant aux limites de température les plus élevées possibles pour ces deux métaux ne pourrait transformer que 1/300e de l'énergie du charbon en énergie électrique.

En étudiant ce sujet, un ordre de recherches tout différent s'est présenté à l'esprit de M. Edison. On sait qu'il suffit de faire varier l'intensité d'un aimant à portée d'un conducteur métallique pour engendrer dans ce fil un courant électrique; c'est là le principe des machines dynamos. Par rotation, des bobines de fils s'approchent et s'éloignent d'aimants fixes ou d'électro-aimants; il en résulte une variation de l'intensité du champ magnétique et la génération de courants électriques. M. Edison a songé à produire cette variation du champ magnétique non plus par rotation, c'est-à-dire par action mécanique nécessitant un moteur, mais directement par la chaleur, par la combustion du charbon. Et, en principe, l'idée est toute simple. L'aimantation des métaux magnétiques et en particulier du fer, du nickel et du cobalt, est considérablement diminuée par l'élévation de température. D'après Becquerel, le nickel perd tout son pouvoir magnétique à 400 degrés, le fer au rouge cerise et le cobalt au blanc. Par conséquent, on était en droit de penser qu'en chauffant un de ces métaux et en le refroidissant brusquement, en le soumettant rapidement à des variations de température dans le voisinage d'une bobine de fils conducteurs, on déterminerait la production de courants électriques dans cette bobine. Tel est le principe du nouveau générateur pyro-magnétique Edison.

Pour bien juger dans quelles limites il était applicable, M. Edison construisit d'abord un moteur thermique d'une forme très simple, qu'il a appelé *moteur pyromagnétique*. Imaginez un puissant aimant en fer à cheval disposé horizontalement. Entre les deux pôles, placez par la pensée un faisceau de petits tubes de fer groupés verticalement de façon à pouvoir tourner autour d'un axe vertical. A l'aide d'une soufflière, on injecte de l'air chaud à travers ces tubes de façon à les porter au rouge, et à l'aide d'écrans en terre réfractaire, placés de part et d'autre des tubes, on empêche l'air chaud de traverser un certain nombre de ces tubes. Il est clair qu'une portion du faisceau sera rendue insensible au magnétisme et ne sera pas attirée par l'aimant; l'autre le sera, et le système tournera.

Le premier moteur réalisé a été chauffé par deux becs à gaz Bunsen et engendrait 1 kilogrammètre 5 par seconde. On en construit un second en ce moment qui pèsera 700 kilogr. et devra développer environ 3 chevaux-vapeur.

La machine génératrice des courants n'est qu'un groupement de plusieurs machines analogues à la précédente. Il est clair que, si autour du faisceau de tubes de fer dont l'aimantation est sans cesse modifiée par la chaleur et le froid, on enroulait des fils conducteurs, on créerait dans ces fils un courant électrique. M. Edison groupe ensemble huit éléments, huit électro-aimants et huit faisceaux de tubes sur un plateau circulaire; tout l'ensemble tourne autour d'un axe vertical. Comme précédemment, de l'air chaud est injecté dans tous les tubes; mais une plaque de garde tournante en terre réfractaire masque l'introduction de la chaleur dans quatre faisceaux à la fois, en sorte que quatre d'entre eux son échauffés et quatre sont refroidis. Des bobines entourent les faisceaux et sont traversées par les courants engendrés, qui vont se redresser et qu'on recueille ensuite. Tout le système tourne à 120 tours par minute; il y a 120 échauffements et 120 refroidissements. L'aimantation maxima du fer à la température ordinaire est représentée par 1600; elle est encore de 1360 à 220°; il n'y a aucun avantage pratique à refroidir au-delà de cette température; on pourra donc augmenter encore la vitesse de rotation.

Voici les conclusions mêmes que M. Edison tire du fonctionnement de cette première machine : « L'économie de production de l'énergie électrique à l'aide de la chaleur par le générateur pyromagnétique, sera au moins égale et probablement plus grande que celle réalisée par aucune des méthodes actuellement employées. Mais, à poids égal, la puissance du nouvel appareil sera moindre. Pour fournir 30 lampes de 16 bougies dans une maison d'habitation, il faudra probablement un générateur pyromagnétique pesant 2 à 3 tonnes. Mais, comme le nouvel appareil n'empêche pas d'utiliser l'excès de charbon pour chauffer la maison elle-même, qu'il ne faudra aucune surveillance pour l'entretenir en bon fonctionnement, ce générateur a devant lui un vaste champ d'application. »

La nouvelle invention de M. Edison présente, en effet, un haut intérêt; c'est la première fois qu'on arrive dans cette voie à un résultat sérieux. Il est très probable que, au moins pour les petits éclairages de 10 à 20 bougies, le générateur pyromagnétique sera susceptible de rendre des services. L'appareil, tel que nous le connaissons, a besoin encore d'être expérimenté longuement. Comment se comporteront les faisceaux sans cesse chauffés et refroidis; que prendra de force l'injection d'air chaud, etc.? Ce sont là toutes inconnues qui nous obligent à faire des réserves. Mais l'inventeur américain nous a habitués à vaincre tant de difficultés réputées insurmontables, qu'on peut espérer que le nouveau générateur électrique ne restera pas seulement un très intéressant appareil de physique.

Il y a longtemps qu'on cherche à établir des petites voitures à vapeur pour la campagne et même pour la ville. Depuis les grandes voitures de M. Bollée, la question a progressé, et l'on est bien près d'atteindre le but. C'est le tricycle qui aura hâté la solution. Le tricycle ou véhicule à trois roues est d'une extrême légèreté. Il devait venir à l'idée de le faire marcher mécaniquement. On a essayé de l'électricité, et l'on fait effectivement des tricyles électriques; mais l'électricité fournie par des accumulateurs coûte cher; le poids est considérable et l'on ne trouve pas partout le moyen de charger les accumulateurs. On devait fatalement en revenir à la vapeur. Les foyers au pétrole ont fait faire un nouveau pas à la question. On a construit depuis quelques années différents tricycles à vapeur avec chaudière et foyer alimenté au pétrole; il n'est pas absolument rare de rencontrer à Paris et dans la banlieue de petites voitures légères conduites mécaniquement. MM. Roger de Montais et l'Héritier viennent, à leur tour, de réaliser un type très simple et qui mérite au moins une courte description.

La voiture ressemble à un grand tricyle avec une directrice à l'avant; les deux grandes roues ont $1^m,20$ de diamètre; la roue d'avant $0^m,68$. Le voyageur a devant lui une petite chaudière sans tuyau, ne dégageant aucune fumée ni aucune odeur et revêtue de façon que sa chaleur est interceptée. Dans le siège et au-dessous du voyageur est placé le réservoir de pétrole renfermant 10 litres, ce qui permet une marche de dix heures consécutives. Un peu en arrière se trouve une bâche d'eau de 34 litres de capacité. Il y a en a pour deux heures et demie de marche. Ce réservoir est en deux parties, l'une renferme de l'eau froide, l'autre de l'eau constamment échauffée par l'échappement de la vapeur. Le réservoir d'eau chaude sert à alimenter la chaudière; celui de l'eau froide, sert à condenser la vapeur quand on veut traverser un village ou quand on est en présence d'un cheval effrayé. Enfin, tout à fait en arrière, se trouve le moteur qui ne pèse que 40 kilogr. Il est vertical, à deux cylindres de 6 centimètres de diamètre et 10 de course. Il est placé à l'arrière pour équilibrer le mieux possible le poids de la chaudière. Les réservoirs d'eau et le voyageur sont placés directement au-dessus de l'essieu. La commande des roues est obtenue par une chaîne de Gall.

Le voyageur a différents robinets à sa portée pour purger les cylindres, alimenter, condenser, changer de vitesse, etc. A gauche, il a sous la main un frein supplémentaire dans le cas ou le frein ordinaire, mû par le pied, deviendrait insuffisant. Enfin à portée de la main droite est installée la poignée de direction. On introduit le pétrole dans le foyer et l'eau dans la chaudière pendant la marche. La chaudière construite par M. L. Mors est en cuivre rouge; elle a 40 centimètres de diamètre et 57 centimètres de hauteur; elle vaporise 16 litres d'eau à l'heure. La

surface de chauffe est obtenue par 18 bouilleurs verticaux dont les parois sont chauffées par rayonnement au moyen de brûleurs à pétrole. Le réchaud placé sous la chaudière a 10 centimètres de hauteur et 35 environ de largeur : il porte 18 brûleurs correspondant aux bouilleurs. Le réchaud allumé, en 15 minutes la voiture est prête à partir. Avec une seule personne, on peut faire avec la voiture de MM. de Montais et l'Héritier 18 kilomètres à l'heure, et avec deux personnes, environ 15 kilomètres. Ce dispositif est bien étudié; nous n'oserions prétendre que ce soit là encore une voiture vraiment pratique, parce qu'il faut conduire une machine, graisser, etc. Mais assurément un petit véhicule, réduit à son expression la plus simple, faisant facilement ses trois lieues à l'heure, constitue déjà un véritable progrès. Nous approchons de l'heure psychologique où la voiture à vapeur passera dans la pratique courante.

Un ingénieur allemand, M. Wernigh, vient de réaliser un système de remorquage ingénieux dans les rivières dont le courant atteint une certaine vitesse. Au lieu d'opérer le touage, comme chez nous, avec un bateau à vapeur qui relève une chaîne pendante au fond de l'eau, il utilise le courant pour faire marcher le toueur. Sur un cadre sont installées deux grandes roues flotteuses à palettes. Le courant fait tourner les roues, et celles-ci entraînent des poulies au nombre de trois disposées longitudinalement entre elles. Les poulies, en tournant, hâlent le câble; tout le système progresse en prenant son point d'appui sur le câble qui se relève à l'avant et plonge de nouveau à l'arrière. Ce toueur ou *locomotive à eau*, selon l'expression de l'inventeur, porte un gouvernail et remorque un ou plusieurs bateaux. Quand on a un train à remorquer, on accole ensemble deux et trois locomotives à eau. L'auteur dit que, dans son système, on utilise 35 pour 100 de la force empruntée au courant. Les roues de moulin ont un rendement égal à 30 pour 100; il est vraisemblable que la locomotive à eau n'utilise guère que 25 pour 100. Mais, encore dans ces limites de rendement, il est possible que, dans certaines circonstances, la locomotive à eau puisse rendre des services à la navigation. Ajoutons au point de vue historique que l'invention n'est certainement pas allemande, car au commencement de 1870 M. Picard a expérimenté sur la Seine, à Paris, un système de remorquage à peu près identique. A chacun son bien.

Par ces temps de crise agricole, on ne saurait trop s'occuper des méthodes qui sont susceptibles d'augmenter le rendement de la terre. Nous avons dernièrement montré quelle influence remarquable exerçait sur la culture du blé le choix judicieux des variétés et des engrais. M. P.-P. Dehérain, dans une note à l'Académie des sciences, vient

d'insister aussi sur le rôle des assolements. La rotation généralement adoptée dans le nord de la France dure cinq ans; elle s'ouvre par une plante sarclée, betteraves ou pommes de terre auxquelles succède un premier blé qui occupe le sol la deuxième année; au printemps, on y sème du trèfle; on en tire deux coupes la troisième année; rompu à l'automne, il fait place au second blé après lequel arrive une avoine pendant la cinquième et dernière année. Or, dans cette rotation, selon M. Dehérain, deux récoltes sont mal placées. Le premier blé succède mal aux betteraves; l'avoine au second blé. En effet, M. Dehérain, à Grignon, a opéré en faisant succéder le blé non plus aux betteraves ou à l'avoine, mais au trèfle ou au maïs. Or, dans ces conditions, il a obtenu en quintaux métriques par hectare.

Blé de Bordeaux.	après betteraves	26
—	après trèfle	35
Blé d'Ecosse.	après betteraves	30
—	après maïs	40
Blé à épi carré Scholey. . .	après betteraves	29,5
— . . .	après maïs	40,5

Enfin, cette année en 1887, MM. Dehérain et Porion ont obtenu, à Wardrecques, avec du blé à épi carré Porion, après betteraves 46; après trèfles 53,8. Cette récolte sur 70 ares est la plus forte qu'on ait encore obtenue.

Les différences relevées sont considérables. Les nitrates sont produits dans le sol par un ferment aërobie qui ne fonctionne que dans une terre bien aérée; or l'émiettement du sol ne peut être obtenu que par un travail soigné, impossible à exécuter quand le blé succède à la betterave. Si l'automne est humide, l'arrachage des racines est pénible et laisse le sol piétiné par les chevaux, écrasé par les charrues; on laboure hâtivement pour semer de même. La récolte est mauvaise. La désastreuse récolte de 1879, qui n'a donné que 79 millions d'hectolitres de blé, a suivi l'automne pluvieux de 1878.

Dans l'assolement quinquennal, l'avoine arrive, après le second blé, la cinquième année, sur une terre fatiguée, et sa place paraît bien choisie, car l'avoine est peu exigeante. Mais, si l'avoine ne réclame que peu d'engrais, elle ne donne de bonnes récoltes que dans un sol bien dépouillé de plantes adventices contre lesquelles elle se défend mal. Et, en effet, d'après les expériences de Grignon, l'avoine de Brie a donné seulement 14 q. m. en 1881, sur un sol envahi par les mauvaises graines et 11 q. m. en 1882, et il a suffi, en 1883, de la changer de place pour que la récolte remontât à 29 q. m. L'avoine trouve un sol facilement envahi quand elle survit au blé. Lorsqu'on pratique l'assolement de quatre ans, en usage en Angleterre et désigné sous

le nom de *rotation de Norfolk*, tous ces inconvénients disparaissent, ainsi qu'il résulte des essais de Grignon. Aux betteraves succède l'avoine semée seulement au printemps sur une terre bien préparée et dépouillée, à l'automne, des plantes adventices par les sarclages qu'exige la betterave. Le blé succède au trèfle qui occupe le sol la troisième année, mais le laisse libre dès le commencement de l'automne. Après les betteraves, l'avoine donne de bonnes récoltes, sans qu'il soit nécessaire de lui distribuer aucune fumure. Ces données ont été bien vérifiées par M. Dehérain, et il serait à souhaiter qu'on les vérifiât. Les rendements de blé dépassent rarement 20 à 25 quintaux. Il serait bien beau d'arriver à 30 ou 40 quintaux pour le blé et à 35 ou 40 quintaux pour l'avoine géante. C'est possible, puisque MM. Dehérain et Porion obtiennent des rendements encore supérieurs. C'est aux agronomes et aux agriculteurs à entrer résolument dans cette voie qui aurait des résultats si féconds pour la richesse de notre pays.

D'après les documents de la direction de l'agriculture, la récolte de blé serait, en 1887, de 110 millions d'hectolitres, soit, au moins, de 2 millions et demi supérieure à celle de 1886. Il y a progrès. Nous ne tenons pas la tête dans la liste de production des États de l'Europe, mais nous occupons un bon rang. Voici, en effet, d'après les résultats signalés au Congrès international du commerce des grains et farines qui se tient chaque année à Vienne (Autriche), le relevé des évaluations pour la récolte de froment en 1887. Si l'on représente par 100 la récolte moyenne pour chaque pays, la dernière récolte serait représentée par les coefficients suivants : France, 105; Angleterre, 120; Hollande, 100; Danemark, 100; Russie septentrionale, 95; Russie centrale, 118; Prusse, 102; Suisse, 110; Autriche, 117; Hongrie, 126; Italie, 90; Moldavie, 90.

On ne saurait trop encourager les recherches des expérimentateurs qui essaient de trouver un remède contre la phtisie; nous ne connaissons encore aucun traitement qu'on puisse qualifier d'efficace, mais ce n'est pas une raison pour ne pas indiquer ceux qu'on propose à mesure qu'on les met à l'étude. En voici encore un que nous mentionnerons sous réserves. M. Garcin, mettant à profit des remarques antérieures, faites à la cristallerie de Baccarat par M. Michaux, et à celle de Saint-Louis par M. Seiler, sur l'heureuse influence de l'acide fluorhydrique dans la tuberculose pulmonaire, a institué une série d'expériences pour contrôler l'action de ce gaz. Dans l'espace d'une année, sur cent tuberculeux à différents degrés, il aurait constaté trente-cinq cas de guérison, quarante et un cas d'amélioration et seulement dix

décès. Le procédé employé par M. Garcin consiste à faire séjourner pendant une heure, tous les jours, les malades dans une cabane mesurant 6 mètres cubes d'air saturé d'acide fluorhydrique. Cette saturation s'obtient en faisant passer un courant d'air, à l'aide d'une pompe, dans un bocal en gutta-percha, contenant 300 grammes d'eau distillée et 100 grammes d'acide fluorhydrique. La dose d'acide doit, d'ailleurs, varier avec les malades; ceux qui sont légèrement atteints acceptent facilement 20 litres par mètre cube, tandis que ceux qui sont gravement malades ne peuvent guère supporter que 10 litres et après passage dans un second flacon laveur. Au bout de quinze minutes, il est bon de renouveler la saturation, car elle disparaît très rapidement. Sous l'influence de cette médication, assure M. Garcin, les quintes de toux deviennent plus rares, l'expectoration se modifie, les sueurs nocturnes disparaissent. Quant aux bacilles, on constate qu'ils deviennent, chaque jour, plus rares et qu'ils finissent par faire défaut dans les sécrétions. Ces résultats seraient bien remarquables, mais on a déjà dit avoir obtenu des effets analogues par d'autres inhalations, et jusqu'ici la liste des vraiment guéris nous paraît bien courte.

Pendant le cours de leurs guerres africaines, les Anglais ont rencontré les plus vives résistances de la part d'un peuple énergique de l'Afrique occidentale, les Achantis. Ce sont les représentants de ces populations que l'on a pu voir depuis deux mois au jardin d'Acclimatation de Paris, où se sont succédé depuis quelques années les Nubiens, les Esquimaux, les Galibis, les Kalmoucks, les Fuégiens, les Gauchos, les Lapons, les Araucaniens, les Peaux-Rouges et les Cinghalais. La caravane de cette année comprend vingt Achantis, douze hommes et huit femmes ou jeunes filles. Les Achantis sont grands, bien taillés et vigoureux. Leur corps couleur bronze est sans cesse assoupli par des frictions huileuses; ils ont la taille simplement entourée d'une ceinture en peau de bête, des colliers au cou, des bracelets au bras et aux jambes. La chevelure est noire et crépue. Le guerrier porte une couronne de peau sur la tête avec deux grandes cornes fixées sur le côté du front; les autres Achantis ont sur la tête une touffe de plumes assujettie au moyen d'une monture de coquillages. Les femmes sont moins bien faites que les hommes. L'Achantis est monogame; il peut vendre sa femme au besoin. Seuls les nobles peuvent avoir plusieurs femmes. Le roi entretient trois mille trois cent trente-trois femmes, et ce nombre prescrit par l'étiquette est toujours au grand complet. Les Achantis sont très sanguinaires. La mort d'un noble a de terribles conséquences pour ses esclaves, car la coutume veut qu'un certain nombre de ses serviteurs soient im-

molés. C'est alors une fuite générale dans les champs et dans les forêts, mais les esclaves fugitifs sont presque toujours pris; ils sont décapités, et leur corps accompagne le défunt jusqu'à la tombe. Les sacrifices humains ont d'ailleurs lieu régulièrement chaque année à des dates fixées par les prêtres ou mollas. Ces prêtres jouissent d'une très grande influence sur les Achantis qui, comme tous les noirs, sont très superstitieux. Leur religion est une sorte de fétichisme mêlé de quelques pratiques de l'islamisme. Le roi est investi d'un pouvoir absolu. Il habite la capitale Coumassie. Non seulement il confisque à sa guise les biens des grands, mais il peut encore leur enjoindre l'ordre de se suicider. Il envoie à celui qu'il veut faire disparaître du poison ou un glaive, et si le sujet refuse d'obéir, il est noyé en compagnie d'un chien. Coumassie est une ville de 100 000 âmes; en 1873, la défense contre les Anglais y fut héroïque. On trouve çà et là, dans la ville, des pyramides de crânes humains régulièrement disposés.

Le royaume des Achantis est décrit par les voyageurs qui l'ont parcouru comme un des plus beaux que l'on puisse citer par ses richesses et par la magnificence de sa nature. On y trouve en abondance la canne à sucre, le dattier, l'oranger, l'ananas, le cocotier, le bananier, le maïs, le millet, le manioc, l'igname, le riz, le coton, le caféier, le palmier, l'arbre à beurre, l'arbre à lait, etc. Mais la véritable richesse du pays, c'est l'or. La côte voisine des Achantis s'appelle du nom significatif de *côte de l'or* (Guinée). On soumet l'or des pépites à la fusion, on transforme le métal fondu en grenaille en le jetant dans l'eau, et cette grenaille sert de monnaie. Les animaux domestiques sont les bœufs zébus de petite taille, de grands moutons à longues jambes, des chevaux presque nains, des poules et des chiens. Dans les grandes forêts vit toute la faune équatoriale : lions, panthères, buffles, rhinocéros, hippopotames, singes, etc. Les éléphants sont nombreux, on les chasse activement; l'ivoire est avec l'or la principale richesse du pays. Les Achantis ont très bien supporté leur séjour à Paris; malheureusement l'inclémence de la température va les chasser du jardin d'Acclimatation ces jours-ci. Il n'était pas inutile de résumer ici brièvement ce que les voyageurs nous ont appris sur cette guerrière peuplade de l'Afrique occidentale.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1887.

La nouvelle frontière de la France, à l'Est, a été arrosée de sang français. Non dans un combat, Dieu merci! Ce n'était qu'un assassinat, mais un assassinat commis par un soldat allemand. Cinq chasseurs suivent un sentier, le long de la limite qui sépare les deux nations; ils sont sur le territoire de Vexincourt. Ils reviennent au logis, leur fusil désarmé. Soudain ils entendent trois coups de feu qui éclatent, d'au-delà la frontière, et deux hommes tombent, l'un tué, l'autre blessé grièvement. Le meurtrier, caché derrière un arbre, s'était placé là en sentinelle, pour surveiller, paraît-il, les braconniers du pays. Il a tiré sur ces chasseurs qui passaient paisiblement comme il eût tiré sur des chevreuils ou des loups. Il sera traduit devant un tribunal militaire, qui se souviendra, nous l'espérons, du temps où il y avait « des juges à Berlin ». Quant au pauvre traqueur qui est mort, atteint le premier par l'une des balles de ce soldat sauvage, sa veuve reçoit du gouvernement allemand une indemnité de 50 000 marks. M. de Bismarck s'est empressé d'en décider ainsi; et, par là, il a lui-même reconnu, diplomatiquement, tout l'odieux du fait et de la cause. En offrant à la France cette réparation, M. de Bismarck a voulu que l'acte tragique de Vexincourt ne se changeât pas, de peuple à peuple, en une querelle nationale : il le devait à la France offensée; il le devait également à l'Europe indignée; il l'a dû à l'Allemagne étonnée. Mais, s'il souhaite sincèrement la paix, M. de Bismarck peut-il ne pas s'accuser d'avoir, depuis huit mois, tant irrité les cœurs, aiguisé les craintes, excité les griefs, amassé les menaces et comme préparé la brutalité des événements, sur cette frontière où le vainqueur et le vaincu de la veille se regardent face à face, attendant tous deux que l'histoire y recommence et y achève son œuvre?

La France a su, en cette circonstance, rester aussi calme qu'elle l'avait été après l'incident de Pagny-sur-Moselle. L'attentat s'est aggravé pourtant. Il n'y avait eu à Pagny-sur-Moselle qu'une arrestation, dans un guet-apens. A Vexincourt, il y a une embuscade et un meurtre. On appréhendait au corps M. Schnœbelé, sur le territoire allemand. On blesse M. de Wangen, on tue M. Brignon, sur le territoire français. La sagesse de la France a donc été bien méritoire. Par quelle preuve, elle, le peuple le plus ardent et le plus prompt jadis à venger ses injures, pouvait-elle mieux attester à l'Europe qu'elle ne veut pas la guerre? Il est vrai, malheureusement,

que la sagesse avec laquelle la France veille, à la frontière, sur sa destinée, lui manque, dans sa vie intérieure. La Chambre va rouvrir ses portes. Le ministère y retrouvera la même majorité incertaine, faible, incapable d'assurer au gouvernement un lendemain ; les radicaux, aussi impatients, aussi furibonds que jamais ; les conservateurs décidés, certainement, à s'abstenir de toute hostilité systématique, mais défiants et prêts à demander à M. Rouvier comment il accorde avec ses discours, avec ses promesses et ses serments oratoires, la politique qu'il pratique ou laisse pratiquer par ses agents dans les provinces où ils viennent de vivre. Cet état des choses ministérielles inquiète les ministres, ce semble, tout autant que M. Jules Ferry, qui ne prononce plus une harangue sans faire leur apologie en les plaignant, sur le ton du protecteur arrogant et hargneux que, par tempérament, il excelle à figurer. Il se murmure, autour de l'Elysée, que M. Rouvier congédierait volontiers deux ou trois ministres impotents, incapables; qu'il les remplacerait par des républicains plus radicaux; qu'il abdiquerait la présidence du conseil, pour prendre modestement le portefeuille dont il est le plus amoureux, celui des finances, et que M. de Freycinet, reconquérant la faveur de M. Grévy, reparaîtrait dans toute sa gloire, sinon dans toute sa force. Nous ignorons si ce sont là des desseins qui peuvent plaire à M. Jules Ferry. Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir déclaré assez indiscrètement qu'une dissolution de la Chambre serait nécessaire le jour où M. Rouvier perdrait le pouvoir, M. Jules Ferry s'est écrié, devant le cercle ouvrier de Saint-Dié : « Nous voilà menacés d'une nouvelle crise pour la rentrée. Elle aura plus de gravité qu'aucune autre. » Avec quelle aisance M. Jules Ferry prophétise la tempête! On dirait que cet aigle abattu a besoin d'un grand vent pour rouvrir ses ailes et se relever au ciel de la République...

M. Jules Ferry a beaucoup parlé, pendant ses loisirs parlementaires, dans cette ville de Saint-Dié, où il a son peuple, un bon peuple, pour l'entendre. Depuis le jugement sarcastique dont il a frappé le général Boulanger, son orgueil lui fait croire, apparemment, qu'il est le justicier suprême de la République et qu'un mot de sa bouche suffit à la condamnation d'une doctrine, d'un régime, d'un homme. Cette puissance vengeresse de sa sommaire éloquence, il a voulu l'exercer contre Monsieur le comte de Paris aussi, en censurant son programme constitutionnel. Que M. Jules Ferry mêle, dans cette diatribe, l'insolence à la mauvaise foi, l'insolence est une qualité de trop. Dénaturer, falsifier le programme de Monsieur le comte de Paris, M. Jules Ferry le pouvait : il restait fidèle à une habitude d'avocasserie perfide dont il a donné, du haut de la tribune, à la Chambre et au Sénat, plus d'un mémorable

exemple. Mais, même dans l'insulte, l'effort de son imagination le trompe; il ne sait que reprendre à M. Thiers deux devises outrageantes qui, tournées contre Monsieur le comte de Paris, n'ont pas de sens. Il y a plus de nouveauté, il n'y a pas plus de justesse à dire que, pour Monsieur le comte de Paris, « la Monarchie, c'est n'importe quoi. » La formule, quelque ingénieuse qu'elle ait pu paraître à M. Jules Ferry, ne caractérise pas, en vérité, le programme si explicite et si net de Monsieur le comte de Paris. Rien de moins vague que ce programme. S'il est un reproche qu'on puisse adresser au prince qui l'a tracé, ce n'est pas d'avoir dissimulé sa pensée, caché ses intentions, ni même omis ses raisons. Les honnêtes gens de tous les partis ont loué sa franchise et sa loyauté. Mais il faut que M. Jules Ferry se rassure. La Monarchie pourra être « n'importe quoi »: encore sera-t-elle, sous les auspices de Monsieur le comte de Paris, quelque chose de plus, pour l'honneur et la prospérité de la France, que la République ne l'a été sous les auspices de M. Jules Ferry. « N'importe quoi! » soit. Ce qu'elle ne sera pas du moins, c'est un gouvernement qui subordonne la politique nationale à la politique coloniale; qui gaspille la fortune et disperse les forces de la France dans des aventures où ne le conduisent que les conseils de M. de Bismarck souriant, ricanant; qui porte au Tonkin le drapeau attendu sur les Vosges; qui compense Sedan par Langson; qui insulte aux soldats tombés; qui fait la guerre, sans autorisation ni déclaration; qui trompe le Parlement et qui ment à la France, pour lui tirer son argent et son sang; qui, despotique avec hypocrisie, supprime la liberté de conscience dans l'école et la justice ordinaire dans les tribunaux; qui, plus lâche encore que sectaire, trouble, par un vain besoin de basse popularité, la paix religieuse du pays; qui opprime le pauvre jusque dans l'hôpital, sur son lit de mort; qui dépense un milliard dans des expéditions lointaines, closes seulement par des traités sans gloire et sans profit; qui laisse au Trésor un déficit annuel de 500 millions; qui n'a pas plus de constance que de prévoyance dans sa diplomatie et qui isole la France, sur toutes ses frontières. Voilà un gouvernement que la Monarchie de Monsieur le comte de Paris, fût-elle un « n'importe quoi », n'imitera pas de la République de M. Jules Ferry...

Nul doute que M. Jules Ferry, avec toute sa vaillance et toute sa faconde, n'assiste M. Rouvier, au Palais-Bourbon, dans la lutte si dangereuse qu'il prévoit. C'est un secours dont M. Rouvier aura besoin, aussi bien pendant le débat du budget que pendant les interpellations dont il va être assailli. Car, malgré sa prestigieuse dextérité, M. Rouvier n'a pas préparé le budget parfait qu'il s'était vanté de nous présenter après les vacances : il avait promis de l'équilibrer en

n'opérant que des économies, et c'est en opérant par un moyen plus ou moins direct un emprunt qu'il assure cet instable équilibre! La France est la nation la plus endettée du monde : sa dette s'élève au chiffre effrayant de 31 milliards. Ce chiffre, la République veut-elle donc l'accroître encore? En 1879, sous le règne du dernier ministère formé par les conservateurs, les recettes ont été de 2 965 551 890 francs; les dépenses, de 2 869 344 705. Il y avait un excédent de 96 207 185. Pas de budget extraordinaire alors; l'impôt fournissait seul à l'État ses ressources. Cette année, le 28 mars, M. Dauphin proposait pour l'an 1888 un budget dans lequel les recettes devaient être de 3 253 583 183 francs, les dépenses de 3 253 104 738, l'excédent de 478 445. Ainsi, en neuf ans, la République, celle que gouvernent les « vrais » républicains, avait augmenté de 384 millions les dépenses et de 66 les recettes; c'était un déficit de 318 millions. Comment M. Dauphin comblait-il ce déficit? Par un emprunt de 182 millions et par des impôts nouveaux qui lui auraient rapporté 136 autres millions. M. Rouvier ne veut pas d'impôts nouveaux. Il prétend économiser 120 millions sur le budget ordinaire et réduire à une somme de 122 millions, ou même de 100 millions, le budget extraordinaire, lequel ne s'alimente que par l'emprunt. Mais ce n'est pas assez de courage encore. Il reste toujours un déficit et voilà pourquoi on annonce, autour de M. Rouvier, tantôt un emprunt de 800 millions, tantôt la conversion de l'ancien 4 1/2. Avec 800 millions, la République liquiderait tout, à entendre les partisans de l'emprunt. En convertissant la rente, elle ne gagnerait, selon leurs calculs, que 170 millions, et c'est une somme insuffisante pour équilibrer le budget. Le dilemme ne doit-il pas sembler douloureux à M. Rouvier? Ajouter aux 800 millions 31 milliards déjà dus par la France ou bien continuer à élargir le déficit? Et si, demain, la guerre surprenait la République dans ce désarroi de ses finances, serait-ce la banqueroute? La banqueroute, non seulement pour les créanciers de l'État, mais pour la patrie, pour ses armées, pour son drapeau?

Le mal ne se manifeste pas moins dans le régime financier de la République, dans sa procédure budgétaire, que dans cet emploi effréné de son argent et ce ruineux exercice de son crédit. Qui gouverne nos finances? Le ministre, avec le contrôle du Parlement? Non. C'est une commission de 33 députés, qui s'est arrogé une sorte de pouvoir absolu pour ordonner elle-même les recettes et les dépenses. Elle a pris au ministre tous ses droits, son initiative, sa liberté; il n'est plus que son auxiliaire, un simple commis qui élabore un projet éventuel et qui, principalement, rassemble les pièces, indique les chiffres. Elle ne lui laisse que la responsabilité. Mais, cette omnipotence irresponsable des Trente-

trois, M. Rouvier pourrait-il s'en plaindre? C'est lui qui l'a le premier revendiquée, dans la Chambre. « La commission du budget, disait-il en 1884, a la mission d'établir le budget de l'État, d'en régler l'équilibre. » Qu'elle connaisse tout son mandat, sa prérogative, sa puissance, elle le lui prouve aujourd'hui comme il le prouva lui-même à M. Tirard et à M. Sadi-Carnot. Elle s'ingère dans l'administration, chez tous les ministres. Pas un détail où elle ne porte son examen et ne mette la main. Pas de service ministériel qu'elle ne prétende réorganiser et qu'à la barbe du ministre, elle ne désorganise. Écoutez cette lamentation d'une gazette républicaine : « Chaque jour voit tomber sous la hache une direction, une inspection, un bureau, une subvention. » Et quelle autorité spéciale la commission a-t-elle? Avec quelle conscience s'acquitte-t-elle de sa tâche? Sur les trente-trois potentats républicains qui forment, pour le plus grand bien du budget, ce petit Comité de Salut public, onze sont des journalistes et plus de vingt, par une étrange insouciance de leur terrorisme financier, ne siègent jamais. Ils ont été neuf pour décider qu'on expulserait des lycées les aumôniers; neuf aussi, pour supprimer le budget extraordinaire des travaux publics : encore, parmi les neuf, en est-il un qui, majestueusement, n'a pas voté. Trois fois, au printemps de cette année, leur variable majorité a changé d'avis et changé son rapporteur, dans une même délibération. Bientôt, dans la Chambre, une autre majorité changera telle ou telle décision des commissaires, soit des Neuf, soit des Trente-trois, et voilà comment, outre le désordre qui règne dans les finances de la République, le budget se bâcle, de retard en retard, à la dernière heure. Déjà il est certain qu'il faudra, en 1887 comme en 1886, recourir aux douzièmes provisoires. Et maintenant, Monsieur Ferry, nierez-vous que la réforme que Monsieur le comte de Paris médite de faire dans un système financier si vicieux ne soit justifiée par l'expérience? Combien de temps vous faudra-t-il pour compléter l'anarchie financière de la République, concurremment avec son « anarchie parlementaire »?

La République s'était proclamée doctrinalement le gouvernement le plus économique du monde. Elle ne se targuait pas moins d'être, par une sorte de privilège constitutionnel, le régime de la vertu. On sait déjà, par certains témoignages péremptoires, combien cette honnête prétention était excessive ou même fictive. S'il fallait dresser, avec l'histoire de notre troisième république, la liste de tous les démocrates corrompus ou corrupteurs, qui, après avoir pipé le suffrage universel, ont volé l'État, le dénombrement serait long. Hier encore, on estimait que la fraude, avec la connivence des fonctionnaires républicains qui la favorisent ou qui la tolèrent,

a coûté, en une seule année, plus de 60 millions au Trésor. Hier aussi, on chassait de l'hôtel de ville de Marseille toute une bande de fripons qui exploitaient, dans les bureaux de la municipalité, la bonne foi du public ou qui pillaient la caisse. Hier encore, à l'Hôtel de Ville de Paris, les radicaux se renvoyaient d'un groupe à l'autre le nom de M. Marsoulan, qui trafiquait de son crédit municipal. Et c'était un Crouzet, un docteur Castelnau, qui devenaient, parmi les journalistes, l'opprobre du parti républicain, comme l'avaient été, parmi les sénateurs ou les députés, les Jacotin, les Ordinaire, les Bonnet-Duverdier, les Leconte. On pouvait même entendre, tous les matins, M. Rochefort accusant trois ministres d'être des « tripoteurs » et d'avoir dupé, dans telle ou telle société financière ou industrielle, leurs crédules actionnaires. Que de scandales! Mais, entre tous, le plus douloureux, c'est, assurément, le scandale de ce général Caffarel qui a tenu boutique de décorations, au ministère de la guerre; et ce soldat, choisi par le général Boulanger comme sous-chef de l'état-major général, a participé à tant d'ignominieuses affaires, avec des complices étrangers, qu'on tremble de découvrir parmi ses vilenies un forfait qui serait une trahison. Le ministère de la guerre a cessé d'être un lieu sûr : deux fois déjà, cette année, on a pu impunément y dérober des documents secrets et les livrer, soit à l'ambassade allemande, soit à un journal parisien. Quoi donc? Sous ce régime de la vertu républicaine, tout s'avilit, tout se démoralise, en France? On pourra, sans emphase, redire le triste mot d'Hamlet : « Il y a quelque chose de pourri dans le Danemark? » Et, en quel moment, le doute et le dégoût viennent-ils ainsi troubler les âmes, presque affaiblir les courages? A l'heure même où la duplicité des Hovas essaie de remettre en question le traité qui a terminé la guerre de Madagascar; où la mort du sultan va laisser le Maroc en proie à une guerre civile dans laquelle les rivalités les plus âpres menacent de s'élever, devant la France; où les désordres de l'Orient peuvent provoquer une guerre européenne, et où, jusque sur nos propres frontières, grondent de sinistres avertissements. Or c'est surtout dans les inquiétudes de la patrie qu'il nous faut, à nous autres Français, la confiance qui vient de l'honneur.

Combien l'état de l'Europe est précaire et parmi quels périls vit la France, le voyage de M. Crispi à Friedrichsruhe suffirait pour l'apprendre aux optimistes les plus aveugles. Invité ou plutôt appelé brusquement par M. de Bismarck, qu'est-ce que M. Crispi est venu faire à Friedrichsruhe, après le comte Kalnoky? Et qu'est-ce que M. de Bismarck, en le recevant avec des égards qui flattent si doucereusement l'amour-propre de l'Italie, a voulu faire lui-même, dans cette conférence? Régler le sort de la Bulgarie? Récon-

cilier l'Italie et la Papauté, améliorer du moins leurs rapports et placer la loi des garanties sous la sauvegarde des puissances? Non, vraiment. Ces questions ont pu occuper les deux interlocuteurs; elles n'ont pas été l'objet principal du colloque. Il faut en croire les journaux allemands, dans l'ostentation de leur franchise brutale : M. Crispi n'est allé à Friedrichsruhe que pour conclure étroitement « la triple alliance » de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, alliance que, désespérant de ressaisir l'amitié de la Russie et de reprendre dans ses chaînes la liberté d'action dont elle se montre aujourd'hui si jalouse, M. de Bismarck substitue à celle des trois empires. C'est à peine si M. Crispi lui-même l'a dissimulé aux gazetiers, sur sa route, en revenant de Friedrichsruhe. S'assurer l'assistance de l'Italie contre la France, dans une guerre plus ou moins prochaine; lui marquer son rôle, lui préciser le butin; confirmer le traité déjà signé par M. de Robilant et réviser la convention militaire qui complétait ce traité : voilà l'acte de M. de Bismarck. Lier l'Italie à l'Allemagne dans les mêmes conditions que l'Autriche, pour la même période de temps; obtenir des promesses nouvelles, dans la Méditerranée et en Afrique : voilà l'acte de M. Crispi. En soi, le traité de Friedrichsruhe ne modifie guère celui qui engageait déjà les armes de l'Italie avec celles de l'Allemagne. Il serait naïf de considérer l'un plus que l'autre comme un traité purement défensif : l'armée italienne que les journalistes allemands voient déjà au sommet des Alpes n'y resterait pas immobile; on peut s'en fier aux disciples de M. de Cavour et à l'art avec lequel l'Italie sait spéculer sur la défaite autant que sur la victoire. Seulement, pour la France, ce traité de Friedrichsruhe, qu'on affiche avec tant de fracas devant l'opinion publique, accentue la menace, et le général Ferron a rempli un devoir hélas! bien opportun, en visitant, pendant le retour même de M. Crispi, notre frontière de Nice et de la Savoie.

L'ingratitude de l'Italie désillusionne violemment nos hommes d'État républicains et leur tristesse ne peut nous être indifférente, dans une telle conjoncture : l'intérêt de la France nous associe hélas! à leur déception. Aussi ardemment que Napoléon III, ils ont voulu non seulement affranchir l'Italie, mais l'unifier. Et aujourd'hui, pendant qu'elle négocie avec eux un traité de commerce, elle négocie avec M. de Bismarck un traité de guerre! La France a conquis pour elle, sur les champs de bataille de Magenta et de Solférino, une portion de son territoire et, aujourd'hui, cette Italie qui revendiquait avec tant de passion patriotique la Vénétie, condamne l'Alsace-Lorraine à un esclavage perpétuel! Il y a plus : l'Italie convoite Nice et la Savoie! Dieu décidera si la convoitise de l'Italie sera satisfaite ou non par l'événement. La fortune, cette servante moins infidèle qu'il ne semble

de la volonté providentielle et de la logique humaine, pourrait tôt ou tard étonner M. Crispi et M. de Bismarck lui-même. Quant à M. Crispi, il a trompé la foi démocratique de nos républicains autant que leur foi internationale. Ils s'étaient imaginé qu'il les aiderait à faire de l'Italie une amie dévouée de la France. Ils le croyaient encore, même après s'être aliéné l'Italie à Tunis, par les soins de M. Jules Ferry. Mais quoi! Crispi, l'ancien révolutionnaire, l'ennemi acharné des rois et des prêtres; Crispi, le proscrit qui avait trouvé dans notre pays un asile et l'hospitalité; Crispi s'en va pactiser avec M. de Bismarck et même escompter avec lui le prix d'une victoire qui, de nouveau, mutilerait la France! Ce n'est pas tout, non plus. M. Crispi, non content d'avoir renié, à Rome, son républicanisme d'antan, a contesté devant un journaliste allemand, à Francfort, l'excellence du principe républicain, sa nécessité, son utilité. Il a dit : « Avec et sous la Royauté, nous sommes un peuple libre et démocratique; nous n'avons rien à envier à une république, même à la République française. » Mais il avait dit déjà dans un banquet, le 23 septembre 1877, à Berlin, alors qu'il n'était encore que président de la Chambre des députés : « L'Italie, comme l'Allemagne, doit sa grandeur actuelle à la Monarchie constitutionnelle. Là-bas, comme ici, la nation s'est groupée autour de la dynastie populaire. C'est pourquoi, en Italie comme en Allemagne, un lien solide et durable unit étroitement ensemble le souverain et le peuple. L'Italie demande à être indépendante de tous et de chacun. Cette indépendance, elle est résolue à la défendre de toutes ses forces. Gare à celui qui y toucherait!... L'Allemagne a, de l'autre côté des Alpes, de chauds amis et des frères qui marcheraient à ses côtés, et qui ont considéré l'alliance avec l'Allemagne comme étant pour l'Italie une force et un soutien. » Nos républicains l'avaient donc oublié? Ils ne savaient donc pas que, bigame en politique comme en ménage, M. Crispi est devenu monarchiste, dès qu'il a pu épouser avantageusement la Monarchie? Et puis, de quel droit reprocheraient-ils à cet Italien sa versatilité, sa trahison? Si, à Rome, il y a un Crispi, est-ce qu'il n'y a pas, à Paris, plus d'un Crispin qui, après s'être métamorphosé naguère d'impérialiste en républicain, se métamorphoserait demain de républicain en royaliste?...

M. de Bismarck a célébré le vingt-cinquième anniversaire du jour où il devint le premier ministre du roi de Prusse qui devait devenir, lui, l'empereur d'Allemagne. Vingt-cinq ans! Il est peu de monarchies capables d'assurer une telle durée au pouvoir d'un premier ministre; pas de république qui n'en soit incapable. On a justement fêté cet anniversaire à Berlin; on a justement félicité M. de Bismarck de ce gouvernement de vingt-cinq années, pendant lesquelles

il a pu, avec une fortune croissante, accomplir tant de choses prodigieuses. Peut-être l'histoire en louera-t-elle davantage encore l'Allemagne et l'empereur : l'Allemagne dont M. de Bismarck, même dans ses services les plus glorieux, a plus d'une fois poussé à bout la patience, tandis qu'il n'a jamais lassé celle du prince qui l'avait su choisir et qui l'a su garder. Mais, en louant le prince, on peut aussi admirer l'institution. D'une part, M. de Bismarck a été, entre le roi de Prusse et le peuple allemand, l'homme nécessaire à leurs desseins; il les a tour à tour assistés l'un auprès de l'autre; il a porté vaillamment la responsabilité dont le roi l'avait chargé; il a couvert de son corps la personne du souverain, devant le Parlement. D'autre part, il n'a pas seulement renouvelé dans la confiance de son roi la force, l'autorité, le prestige qu'il usait à toutes ses difficultés, à toutes ses luttes; il a eu besoin, pour modérer son ambition, pour refréner son audace, pour régler son œuvre, pour appliquer au bien unique de l'État son dévouement tout entier, il a eu besoin de sentir au-dessus de sa tête la supériorité d'une puissance immuable, d'un principe et d'une tradition ; et c'est par là que la Royauté donne à la grandeur d'un ministre sa juste mesure. Quelle différence, dans leur pouvoir ministériel, entre M. de Bismarck et les ministres les plus fameux de notre république, M. Gambetta et M. Jules Ferry ! M. de Bismarck a pu, en ses vingt-cinq années de règne, concevoir, exécuter, achever de longues entreprises; il a pu mettre dans sa politique autant de souplesse que de ténacité; il a pu changer, sinon ses plans et ses calculs, au moins ses moyens et ses instruments ; il a pu, selon les leçons de l'expérienee, corriger ses erreurs, réparer ses fautes. M. Gambetta, M. Jules Ferry, qu'ont-ils pu? M. Jules Ferry en est réduit à déplorer, devant son auditoire de Saint-Dié, l'instabilité ministérielle de la République; à raconter qu'il a vu, dans le cours d'une seule année, « les chutes successives de trois ou quatre cabinets, Freycinet après Gambetta, Duclerc après Freycinet » ; à prédire que, « si la République tombe, par la répétition périodique des crises ministérielles, dans l'anémie gouvernementale, dans l'impuissance parlementaire, le découragement s'emparera du suffrage universel » ; à déclarer que « la France ne peut pas supporter longtemps un gouvernement qui ne gouverne pas. » Et M. Jules Ferry a raison, tellement raison que ses paroles, son aveu, sa plainte, sont comme un commentaire du programme de Monsieur le comte de Paris, promettant à la Monarchie nouvelle un gouvernement qui gouverne et des ministres qui ne soient pas des fantômes emportés du Palais-Bourbon, au moindre souffle d'une majorité capricieuse et tyrannique...

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Treizième siècle littéraire et scientifique, par A. Lecoy de la Marche. 1 vol. in-8° avec filets rouges. (Lille, Société de Saint-Augustin.)

Ce livre, où, par un rare mélange, l'érudition la plus sûre se mêle à l'attrait le plus vif, est certainement l'étude la plus lumineuse qui ait été faite sur l'état intellectuel d'une époque aussi importante que peu connue.

Dans son discours au dernier congrès catholique de Paris, M. de Mun cite l'auteur du *Treizième siècle littéraire et scientifique* au premier rang de ceux qui « ont complété, pour la réhabilitation du moyen âge, l'œuvre si magnifiquement entreprise par Montalembert », et dont on peut dire, « comme jadis de Montesquieu, mais avec bien plus de raison, qu'ils ont retrouvé les titres de l'humanité ».

Ces paroles suffiraient à accréditer M. Lecoy de la Marche auprès du public, si l'historien de *Saint Louis*, de *Saint Martin*, du *Roi René*, l'éditeur des *Œuvres de Suger*, des *Anecdotes d'Etienne de Bourbon*, des *Chartes du treizième siècle*, l'auteur de la *Chaire au treizième siècle* et de la *Société au treizième siècle* avait besoin d'être recommandé. Ce cinquième volume, consacré aux hommes et aux choses du treizième siècle, ou plutôt ce nouvel ouvrage — car le livre est complet et sans lien avec ceux qui l'ont précédé — est, comme ses aînés, le fruit d'une longue série d'études spéciales; comme eux aussi, il dissimule sous la forme la plus littéraire l'aridité des recherches et n'offre que de l'agrément au lecteur.

Tout est agréable, en effet, presque tout est inattendu dans ce tableau de l'état intellectuel de la nation française au siècle de saint Louis. Qu'il s'agisse de *théologie* ou de *physiologie*, de *rhétorique* ou de *poésie*, d'*histoire* ou de *géographie*, de *mathématiques* ou de *sciences naturelles*, voire de *médecine* et de *bibliophilie*, l'auteur nous instruit, nous étonne et mérite le compliment qu'il adresse aux savants du treizième siècle, « infatigable chercheur, souvent heureux trouveur ». En voulez-vous la preuve? Il a trouvé que la sphéricité de la terre était enseignée trois cents ans avant Christophe Colomb, que la boussole, les lunettes, la poudre à canon, sont décrites dans des monuments antérieurs de cent ans à la date généralement assignée à ces découvertes; il venge de l'ignorant dédain des humanistes le latin des saintes Ecritures, la poésie des hymnes, en démontrant que l'Evangile a créé une langue toute neuve, d'un tout autre génie que le latin, une langue d'où procède le français, comme notre poésie syllabique et rimée procède des hymnes, où le rythme et l'assonance ont remplacé la poésie métrique.

Ce qu'il a su trouver aussi, c'est l'anecdote, la citation curieuse qu'il prodigue à l'appui de ses dires; et par ces chemins charmants et entrecoupés de surprises, sans parti-pris, sans exclusivisme, sans réaction, tout naturellement, il amène son lecteur à conclure avec lui que le treizième siècle est supérieur aux âges précédents sur beaucoup de points, et inférieur aux âges suivants par quelques points seulement; mais qu'il est avant tout un siècle de progrès; qu'enfin, il marque parmi les grandes époques de l'histoire et particulièrement parmi celles qui ont exercé une influence salutaire sur les destinées humaines.

Etude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne (1602-1671), par H Chérot, S. J. (Alphonse Picard.) 1887. In-8°, avec portrait gravé.

Cette excellente monographie, l'un des meilleurs essais d'histoire litté-

raire publiés en ces derniers temps, fait bien connaître un écrivain jadis célèbre, tombé maintenant dans un injuste oubli, et donne sur la société et sur les idées littéraires du grand siècle maints détails curieux et parfois des aperçus nouveaux. Issu d'une famille noble de Champagne, Pierre Le Moyne entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites, dont il fut l'ornement, pendant plus d'un demi-siècle, par ses talents non moins que par ses vertus. Il n'était certainement pas sans intérêt de remettre en lumière l'œuvre considérable de cet auteur à la fois professeur savant, prédicateur recherché, sage directeur de consciences et qui, malgré les nécessités de la vie religieuse, sut aborder, non sans succès, presque tous les genres littéraires, dans ses nombreux ouvrages en vers et en prose. A part le fameux poème héroïque, *Saint Lowys ou le Héros Christien*, — *la Galerie des Femmes fortes*, qui compta tant d'éditions, — *la Dévotion aisée*, si malmenée par l'auteur des *Provinciales* et que de pieuses personnes se plaisent encore à lire, — toutes ces œuvres si variées sont oubliées et dédaignées; on en ignore même jusqu'aux titres. Que de bonnes et curieuses choses, cependant, le P. Chérot n'a-t-il pas su dire à leur sujet, alors qu'il étudie Pierre Le Moyne, soit comme poète lyrique et religieux (*les Triomphes*, *la France guérie*, *Hymne de la Sagesse divine*, etc.), — soit comme moraliste (*les Peintures morales*, *le Sainct Aumosnier*), — soit encore comme polémiste, politique et historien (*Manifeste apologétique*, *le Ministre sans reproche*, *l'Art de régner*, *Histoire du règne de Louis XIII* (inédite), etc., sans parler d'autres productions qui, par leur diversité et leur nombre, attestent la fécondité et l'incroyable activité d'esprit de leur auteur. Sans se laisser entraîner, comme il arrive trop souvent dans ces sortes d'études, par une sympathie indulgente à l'excès, le P. Chérot a formulé sur le P. Le Moyne et sur son œuvre un jugement plein d'impartialité et de bon sens. Son livre se termine par une bibliographie aussi exacte qu'intéressante.

Origine de la livre d'argent, unité monétaire, par Maurice de Vienne. (Alphonse Picard.) In-8 de 48 pages.

Dans cet intéressant mémoire, M. de Vienne étudie toutes les modifications de poids et de valeur subies par le *sou d'argent* depuis les Mérovingiens jusqu'au roi Philippe Ier, qui, vers la fin du onzième siècle, en fixa le poids officiellement adopté dès lors dans tous les règlements concernant les monnaies. Les nombreuses recherches faites par l'auteur lui ont permis de signaler une curieuse permanence des mesures populaires traversant les contrées et les âges en obéissant seulement à certaines lois fixes de transformation.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique, par Maurice Block. (Guillaumin.)

Il y a quarante-quatre ans que cette utile publication fonctionne, et le volume qui vient de paraître à la fin de 1887, est le vingt-quatrième de la collection. Chaque année, cette encyclopédie devient plus étendue et s'enrichit de matériaux plus variés. *La France*, *la Ville de Paris*, *l'Algérie et les autres colonies françaises*, les pays étrangers forment les grandes divisions de l'ouvrage, qui est complété par des variétés bibliographiques, le résumé analytique des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques et de la Société d'économie politique, et par une Revue financière de l'année.

Cette collection est précieuse pour les hommes d'étude et les publicistes qui ont besoin d'avoir sous la main, et dans un cadre restreint, les documents répandus dans un grand nombre de publications diverses et souvent d'un format incommode.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier [1]

CHAPITRE V

LA CONSPIRATION DE CADOUDAL. — LES GRIEFS DE NAPOLÉON CONTRE MOREAU. — LE DUC D'ENGHIEN. — LE GÉNÉRAL PICHEGRU. — LE PROCÈS DE MOREAU.

Après avoir mis à prix la tête de Frotté, Bonaparte avait mis à prix celle de Cadoudal; il avait fait verser chez le banquier les fonds destinés à acquitter le meurtre. Dès lors, Georges se crut le droit de viser à son tour la tête de Bonaparte. Entre la tête de Georges et celle de Bonaparte, il n'y a point balance : celui qui tuera Georges ne changera rien aux destinées de la France; celui qui sauvera la France de Bonaparte préservera son pays de ruines effroyables. Un seul coup aurait empêché la mort de millions de jeunes hommes et procuré la vie à des millions d'enfants. La France n'aurait dispersé les squelettes de ses soldats ni sur les plateaux brûlés de la Vieille-Castille ni dans les steppes glacés de la Russie; elle n'eût pas éprouvé un temps d'arrêt dans sa fécondité ni puisé, même dans ses victoires, des germes de décadence. Nos pères n'eussent connu, après de stériles triomphes, ni les misères des déroutes ni les hontes des invasions. Mais si l'histoire a le devoir de scruter les lois mystérieuses qui lient un peuple à un fléau de Dieu, un homme n'a pas le droit de substituer son

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août et 10 septembre 1887.

bras à la main de la Providence, un Français n'avait pas le droit de sauver par un crime la France de son fléau.

Georges, du moins, avait la générosité de vouloir combattre à armes égales l'homme qui s'efforçait de le faire assassiner. Son plan était emprunté à un obscur épisode des guerres civiles de l'Angleterre, le complot du Rye-house. En 1683, sous le règne de Charles II, de vieux soldats de Cromwell s'étaient réunis, pour débusquer subitement de la cour du brasseur Rumbold; ils devaient attaquer les gardes à cheval qui escortaient, de Newmarket à Londres, la voiture de Charles II, et tâcher de surprendre et d'immoler le roi dans cette bataille improvisée. C'est bien ainsi que Cadoudal a expliqué son plan : il veut « enlever le Premier consul à force ouverte, au milieu même de sa garde [1] ». Il médite une attaque « à armes égales », qui sera un nouvel épisode de la guerre entre les Bourbons et Bonaparte. Cette fiction, qui donnait à un meurtre les apparences d'un combat régulier, paraît avoir été acceptée par le comte d'Artois : ses confidents, le marquis de Rivière et les deux frères de Polignac, sont franchement dans le coup de main. Quant au gouvernement anglais, il n'est pas bien certain qu'il ait approfondi les intentions des royalistes; depuis longtemps il leur versait des fonds pour leurs conspirations, et il fournit sa subvention pour cette nouvelle tentative sans examiner suffisamment s'il ne s'agissait pas de l'assassinat pur et simple du chef d'un pays avec lequel on était en guerre.

L'idée de Georges n'était pas tout à fait irréalisable; mais il fallait un secret absolu dans les préparatifs, puis, dans l'exécution, une rapidité foudroyante. Or le secret n'était pas dans les habitudes des émigrés.

Armand et Jules de Polignac annoncèrent leur départ, firent des visites d'adieu avant de quitter Londres, et se chargèrent de commissions pour Paris [2]. Les anciens chouans qu'on recrutait se faisaient remarquer par leurs allures étranges dans les cabarets et dans les tables d'hôtes. Ils arrivaient par petits groupes ; ils s'attendaient. D'avance, ils étaient signalés à la police par les agents secrets de Londres, Méhée de la Touche et le capitaine Donnadieu [3]. L'ancien jacobin La Chevardière, devenu l'agent consulaire de Bonaparte à Hambourg, avait aussi dénoncé le coup de main qui se préparait [4]. Les conjurés étaient guettés ; quel-

[1] *Notice sur Georges Cadoudal*, par Joseph Cadoudal, pages 85 et 107.

[2] *Souvenirs* de Mme de Boigne.

[3] Ce capitaine Donnadieu est celui qui devint général et qui fut, sous la Restauration, célèbre par l'emportement de ses opinions royalistes.

[4] La Chevardière, jacobin, ami de Robespierre, vice-président de la

ques-uns furent bientôt découverts et enfermés dans les prisons de Bonaparte.

Ces premiers prisonniers étaient débarqués à la falaise de Biville, près de Dieppe, le 21 août 1803 ; ils furent arrêtés trois mois après [1]. Avec un peu d'activité, Cadoudal et ses chouans auraient pu organiser leur coup de main non seulement durant ces trois mois, mais aussi pendant les deux qui suivirent. Bonaparte et sa police ne savaient encore rien de précis et, malgré les dénonciations envoyées de Londres et de Hambourg, n'avaient que des idées vagues sur le complot qui se tramait.

Fouché avait déplu à Bonaparte. Son ministère, supprimé depuis deux ans [2], avait été rattaché au ministère de la justice, dirigé par Régnier. Tandis que Moncey centralisait les avis de la gendarmerie, que Dubois, le préfet de police, étendait ses attributions afin d'accroître son pouvoir, Fouché préparait son retour, en conservant ses vieux correspondants qui suivaient les menées des partis pour le compte de leur ancien chef. Le Premier consul, le maître de ces débutants dans la science de la police secrète, comprit seul l'importance de ces arrestations d'inconnus; il se sentit menacé dans son pouvoir ou dans sa vie. Cet incident réveilla sa colère, il rumina sa vengeance dans la nuit du 25 janvier. Le matin, Desmarest recevait l'ordre de livrer, à son choix, quatre des prisonniers du Temple [3] et de les tuer, s'ils ne révélaient rien. Puis Bonaparte se ravisa, aux quatre prisonniers il en joignit un cinquième, et on les traduisit devant une commission militaire que présidait le général Duplessis [4]. Comment juger cinq hommes pris au hasard parmi tant de complices? Comment apprécier une conspiration dont le but et les moyens étaient encore inconnus? Les inculpés eux-mêmes savaient bien peu de chose. La commission ne savait rien; elle n'avait entre les mains qu'un informe dossier. Ne sachant rien, elle aurait dû acquitter les cinq accusés, elle calma sa conscience en en acquittant deux, Desol de Grisolles [5] et Pioger dit Sans-Pitié; elle condamna les trois autres à mort, Picot,

commission du département de Paris, qui provoqua l'expulsion des girondins, avait été chargé de missions occultes dans la Vendée. Secrétaire général de la police après le 18 fructidor, il avait été inscrit sur la liste des déportés le 18 brumaire, puis envoyé à Hambourg en 1802.

[1] Quérelle, le 12 octobre; et Desol de Grisolles, le 2 novembre.

[2] Il resta supprimé du 14 septembre 1802 au 16 juillet 1804.

[3] Nougarède de Fayet, I, 44, édition de 1844.

[4] F. 7,6398 et A. Fiv., 116-651. Le rapport était du 10 décembre précédent.

[5] Il avait été le principal lieutenant de Georges en Bretagne. Il était né en 1763 à Guérande et il entra en 1778 dans la marine royale.

Lebourgeois et le chirurgien Quérelle. Ce dernier avait montré dans l'interrogatoire une faiblesse dont fut frappé Bonaparte en examinant le dossier [1]. Le Premier consul avait Réal sous la main : « Allez au Temple, lui dit-il, interrogez ces hommes, faites-les parler, mais pas de sursis, entendez-vous, je n'en veux pas [2]. » Puis, quand Réal rentra, tout pâle, au bout de quelques heures : « C'est fini, n'est-ce pas? — Non pas. Georges et sa bande sont à Paris! » A ces mots, « le Premier consul se tournant à moitié fit un geste tout à fait italien, une sorte de signe de croix [3] ». Quérelle venait d'avouer à Réal que Georges, débarqué avec lui près de Dieppe, recrutait à Paris une bande destinée à enlever le Premier consul.

L'imagination de Bonaparte s'exalta devant cette révélation et lui suggéra un plan gigantesque. En élargissant la conspiration entrevue, il pourrait rendre odieux avec les Bourbons, avec les royalistes, tous ceux qui n'avaient pas su plier devant l'idole, les généraux demeurés l'espoir d'une résistance, les rivaux encore prêts à lui disputer le pouvoir, mieux encore, les ministres de l'Angleterre et l'ancien ambassadeur de Russie; il saurait ainsi, en arrangeant les choses, se poser en victime en face d'adversaires suspectés d'assassinat, profiter de l'horreur soulevée contre ses ennemis et saisir enfin la couronne, objet de ses convoitises. Depuis quelques mois il médite sur les moyens de se faire proclamer empereur. Il sait bien, comme il le dit à Joseph [4], qu'il obtiendra tout « de la docilité d'une population qu'il méprise... » Mais il ne méconnaît pas les obstacles. Eh quoi! ce confident, Joseph, son propre frère, menace de se réunir, contre cette ambition dangereuse, « à Moreau même, s'il le faut! »

Le général Moreau représentait en effet l'esprit d'opposition aux jacobins serviles, aux royalistes renégats, à toutes les créatures de Bonaparte. Il était depuis quelque temps, pour des motifs futiles, brouillé avec le Premier consul. Celui-ci avait déclaré, dans le *Moniteur*, que la solde de l'armée d'Allemagne n'avait jamais été prise sur l'ennemi [5]. Moreau avait facilement établi que les contributions imposées aux Allemands avaient été plus que suffisantes pour payer

[1] Ce dossier est aux Archives. A. F^IV, 116,657.

[2] Voy. les *Mémoires* de Réal, publiés sous le titre : Musnier Desclozeaux, *Indiscrétions*, I, page 58; et ceux de Desmarest sous le titre de : *Témoignages historiques*, p. 90.

[3] *Mémoires* de Réal, I, 58.

[4] Miot de Melito, *Souvenirs*, II, 104. — Conversation de Joseph avec Girardin, Miot et Fréville, à Plombières, en 1803.

[5] *Moniteur*, 12 et 14 germinal, pages 809 et 817.

la solde et l'entretien de son armée; il avait ainsi froissé le Premier consul, surpris en flagrant délit de mensonge. Et puis on se disait à l'oreille que sans Moreau on ne jouirait pas de la paix. Marengo n'était pas tout. C'était beaucoup sans doute d'avoir, dans une journée, écrasé le baron de Mélas et contraint l'Autriche à renoncer à l'Italie. Mais ce qui avait achevé de dompter l'Autriche, c'était Hohenlinden, c'était Vienne menacée, c'était la route ouverte à l'armée d'Allemagne. Aux yeux des opposants, il s'en fallait de peu que Moreau et ses lieutenants, Lecourbe et Richepanse, ne fussent les principaux vainqueurs de la coalition. Macdonald suivait Moreau dans son opposition. Le jeune Ségur, de passage à Augsbourg, avec son régiment, fut invité à un dîner que Moreau offrait à Macdonald, et, pendant le repas, Ségur put s'apercevoir que bien des griefs séparaient du Premier consul ses plus célèbres lieutenants. A ce moment encore, les mécontentements se faisaient jour avec une entière liberté. Les armées de la république avaient le sentiment de l'œuvre qu'elles avaient accomplie. Très fières à l'égard des monarchies européennes, qu'elles avaient humiliées et vaincues, elles se montraient hautaines en face du pouvoir qui s'élevait en France et qui entendait les asservir aux volontés d'un maître. Dès le début du consulat, les soldats de Macdonald et de Moreau avaient épousé la jalousie, les ressentiments de leurs chefs [1]. L'armée de Hohenlinden murmurait sourdement, se croyant sacrifiée à l'armée de Marengo. Ses généraux, comme ses simples soldats, ceux du moins que le Premier consul n'avait pas envoyés mourir de la fièvre à Saint-Domingue, gardaient un culte pour Moreau, le Breton froid et grave qui ne s'exhalait pas en accès de colère comme le Corse emporté. De la sorte, Bonaparte n'était pas le sauveur nécessaire : s'il disparaissait, l'armée se rallierait à Moreau; il peut donc être utile à Bonaparte que Moreau disparaisse, et, pour qu'il disparaisse, il suffira de le comprendre parmi les instigateurs du complot avorté.

Cependant Moreau était monté trop haut pour être atteint par la dénonciation d'un Quérelle; il fallait à Bonaparte d'autres déclarations. Aussi, avec sa décision de chef militaire, il donna immédiatement une série d'ordres qui devaient lui procurer d'abord toutes les arrestations, ensuite tous les aveux nécessaires. Il ferma Paris, comme Danton l'avait fermé pour les journées de Septembre. Pendant plusieurs jours les barrières furent closes. Nul ne pouvait sortir. Des sentinelles postées tous les cinquante pas sur le boulevard extérieur faisaient feu sur ceux qui semblaient vouloir

[1] *Histoire et Mémoires*, par le général comte Philippe de Ségur.

s'échapper de l'enceinte [1]. Chaque chef de famille devait donner les noms des personnes logées chez lui. Peine de mort pour qui n'aurait pas révélé le nom de ses hôtes [2]. A la tombée de la nuit, des sentinelles posées aux carrefours ordonnaient d'exhiber la carte de sûreté; le Palais-Royal, les théâtres étaient cernés presque tous les jours [3], et des perquisitions opérées sur les moindres dénonciations [4]. La police faisait ses enlèvements sans subir de réclamations importunes [5]. En même temps le général Savary était envoyé à la falaise de Biville avec un détachement de gendarmes d'élite pour arrêter tous ceux qui tenteraient de débarquer; il s'y faisait accompagner d'un ancien chouan, Chappedelaine, chargé de reconnaître et de nommer les prisonniers.

Depuis les révélations de Quérelle, Bonaparte n'était plus aussi pressé de faire exécuter les trois chouans condamnés. Il fit retenir en prison et soumettre à de nouveaux interrogatoires tous les suspects qu'il tenait sous sa main, aussi bien Pioger et Desol de Grisolles, qui avaient été acquittés, que les condamnés à mort Picot et Lebourgeois; il ordonna de resserrer les prisonniers d'État; il se souvint du Suisse Christin, secrétaire du comte de Markow, l'ancien ambassadeur de Russie, il le fit enlever à Yverdun, en Suisse, contre le droit des gens et enfermer au Temple [6]; il voulait lui arracher des aveux qui compromissent Markow, et commença par lui donner pour compagnons les condamnés Picot et Lebourgeois. Onze jours s'étaient écoulés depuis qu'on les avait mis ensemble, le gardien paraît à la fin de leur dîner : « Messieurs, leur dit-il, vous allez être fusillés. » Et, en effet, Picot et Lebourgeois sont emmenés et mis à mort. Cette mise en scène est réglée afin d'intimider Christin; celui-ci est prévenu qu'il ne peut éviter le même sort qu'en rédigeant des dénonciations.

Rien n'ébranla Christin, qui refusa de parler. Il fut puni par trois cent quatre-vingt-un jours de mise au secret dans un cachot infect. C'était là le plus innocent des procédés de torture employés par Réal sur les ordres de Bonaparte. « Mon cher collègue, le Premier consul désire que vous ne négligiez *aucun des moyens qui sont en*

[1] Napoléon écrit à Davout, le 18 ventôse : « Les barrières sont investies de sentinelles à cinquante pas de distance. Des brigands s'y sont présentés et ont été pris et fusillés. » (*Correspondance*, IX, 351.)

[2] Savary, II, 39.

[3] Rochechouart.

[4] Lalanne sur Fauriel, p. 19.

[5] Rochechouart.

[6] *Archives Woronzow*, XIV, 289 et 298. — *Archives russes, Correspondance Christin*, préface et pages 13, 495, 784.

votre pouvoir pour déterminer les prisonniers à vous mettre sur la trace des principaux coupables[1]. » Ces *moyens* paraissent avoir été de deux sortes : tantôt on écrasait la main du prisonnier dans une batterie de pistolet, tantôt on l'étranglait, et, alternativement, on lui rendait le souffle, jusqu'à ce qu'il se décidât à parler.

Les deux systèmes furent appliqués par les soins de Bertrand, un des chefs de division de la police, aux suspects qui furent arrêtés du 23 janvier au 9 février 1804, et notamment à Picot dit Lepetit[2], et à Bouvet de Lhozier. Picot, dit Lepetit, était le domestique de Georges Cadoudal, rien n'était donc plus tentant que de lui extorquer des aveux qui permissent d'arrêter son maître. « Le citoyen Bertrand, déclara ce malheureux, a fait apporter un chien de fusil et un tournevis pour me serrer les doigts. Il m'a fait attacher. Il m'a serré les doigts autant qu'il a pu, les officiers de garde peuvent le dire. J'ai été chauffé au feu, les doigts écrasés... Voyez les marques. » Et il tendait aux juges ses deux mains mutilées[3].

Réal avait transmis à Dubois les ordres confidentiels de Bonaparte sur la torture; le juge d'instruction écrivit à son tour à Réal : « Ce que vous avez ordonné par rapport à l'accusé Picot a été exécuté; il a tout supporté avec une résignation criminelle. C'est une âme endurcie dans le crime et fanatisée. Je l'ai laissé aujourd'hui à ses souffrances et à sa solitude. *Je ferai recommencer demain.* Il a le secret de la cachette de Georges, il faut qu'il le livre[4]. Ainsi on rétablissait, au profit de Bonaparte, la torture que Louis XVI avait abolie, et l'avocat de Picot pouvait dire avec l'emphase du temps : « On lui a fait subir des traitements qui ne s'exerçaient à Rome que sur les esclaves[5]. »

Bouvet de Lhozier ne supporta pas *ces traitements* aussi stoïquement que Picot.

Bouvet faisait partie, comme Picot, des suspects arrêtés les 8 et 9 février 1804, à la suite des dénonciations de Quérelle. Mais, tandis que Picot et Quérelle étaient des subalternes qui ignoraient la présence à Paris du général Pichegru, Bouvet de Lhozier, descendant d'un ancien chancelier de Bretagne[6], officier de marine, investi de la confiance du comte d'Artois[7], était le premier conjuré

[1] Lettre de Réal au préfet de police Dubois, 9 février 1804. F. 7,6391.
[2] Ce Picot n'est pas parent de Louis Picot, exécuté avec Lebourgeois.
[3] Procès recueilli par les sténographes, IV, 335.
[4] Lettre citée par Lalanne sur Fauriel, page 16.
[5] Procès recueilli par les sténographes, VII, 216.
[6] En 1364. F. 7,6395. On a pris sur lui et on trouve là le carnet de notes tenu par sa mère l'année de sa naissance.
[7] Fonds Bourbon, 635, f° 42.

d'importance qui tombait entre les mains de la police; ils emblait devoir offrir moins de résistance et fut mis sur la voie de comprendre Moreau dans ses dénonciations. Il paraît s'être à peu près défendu contre les premières tortures, « mais, écrivait Dubois, on est sûr de l'amener à des aveux positifs [1] ». Alors, il fut secrètement, dans la prison du Temple, alternativement étranglé, puis rappelé à la vie, jusqu'à ce qu'il consentît à déclarer qu'il avait essayé de s'étrangler lui-même, et que, ranimé par les gens de police (qui se trouvaient là bien à propos), il se décidât à dénoncer la présence à Paris du général Pichegru, ses relations avec Moreau et le rôle de Moreau dans le complot; et ainsi, haletant, au milieu de la nuit, il écrivit comme étant de lui cette phrase ridicule dictée par ses prétendus sauveurs : « C'est un homme qui sort des portes du tombeau, encore couvert des ombres de la mort, qui demande vengeance. » Ses mains étaient encore enflées des suites des premières tortures [2], mais « cette impudente déclaration prouvait que dans l'enceinte et la nuit des prisons, la torture avait été plus efficace qu'à la préfecture de police. » Cette déclaration dictée, qui exagérait ou qui dénaturait les fautes et les inconséquences de Moreau, était accablante pour le rival de Bonaparte.

En réalité, le 23 janvier 1804, Lajolais avait offert à Moreau, pour le 26, un rendez-vous avec Pichegru. Moreau s'était rendu au boulevard de la Madeleine où devait avoir lieu l'entrevue. En route, Lajolais avait avoué que Pichegru serait accompagné de Georges Cadoudal. En les voyant ensemble, Moreau passa de l'autre côté du boulevard et l'entrevue fut manquée [3]. Moreau pourtant vit deux fois Pichegru, et dans ces deux entretiens il refusa nettement de travailler au rétablissement des Bourbons, d'où Bouvet concluait que Moreau désirait travailler pour lui-même,

[1] Lalanne sur Fauriel.

[2] Fauriel, pages 243 et suivantes. — Louis Ducorps fut aussi torturé. (Fauriel, page 279.) — Un témoin, Denise Lemoine, ouvrière : « J'ai beaucoup souffert. M'avoir mis les fers aux pieds, monsieur, à une fille de quinze ans ! » Tout s'est passé dans l'instruction de ce procès avec la dernière barbarie. Caron : « On m'a fait souffrir tout ce qu'il est possible de souffrir. » (Procès, VI, 218.) — La femme Verdet, enceinte de deux mois, est jetée dans un cachot froid et humide; elle tombe si malade, qu'on ne peut la juger. La fille Bouvet, couturière, simple témoin, est emprisonnée et menacée d'être guillotinée. (Procès, V, 314.) — Le témoin Hyvonnet a été aussi torturé. A peine vient-il d'achever sa déposition que Picot se lève et crie : « Que cet homme montre ses mains ! Oui, qu'il dise ce qu'on lui a fait souffrir avant d'avoir reconnu personne. » (Procès, VI, 112 et Fauriel, p. 406) — Cet incident n'a pas eu de suites. (*Journal de Paris*, 14 prairial an XII, p. 1668.)

[3] Fauriel, p. 187.

ensuite il présentait les choses de manière à faire croire que Moreau avait armé le bras de Georges à son profit. Aussi ce Bouvet aura-t-il beau se rétracter devant les juges, Bonaparte lui saura toujours gré de lui avoir fourni le prétexte qu'il demandait. Alors que les compagnons de Bouvet seront traités avec une impitoyable rigueur, l'empereur, si cruel pour tous les prisonniers, lui rendra plus tard sa détention très douce au château de Bouillon [1].

Dès qu'il tint la déposition de Bouvet, Bonaparte se crut le maître : Moreau était compromis dans un projet d'assassinat avec de misérables chouans. L'armée accueillera-t-elle cette dénonciation d'un complice inconnu? C'est douteux. Bonaparte est fiévreux pendant qu'on arrête par son ordre le vainqueur de Hohenlinden; il se promène à grands pas dans sa chambre [2]; il s'irrite quand Miot, le conseiller d'État, qu'il a chargé d'examiner les papiers de Moreau, déclare n'avoir trouvé pas une preuve, pas un indice, pas un mot de coupable [3]. Il fait recommencer l'examen des papiers par Cuvillier-Fleury, son chef de cabinet [4]. C'est en vain. On n'a rien trouvé chez Moreau, rien chez ses aides de camp, rien chez ses officiers. On n'a que la déclaration soufflée à Bouvet de Lhozier. Mais Bonaparte sait forcer la certitude, lui-même devient dupe de la machination qu'il a tramée, dès lors on est coupable si l'on ne devient pas dupe comme lui. Il assemble son conseil d'État en séance extraordinaire, et là, au milieu de la stupeur générale, il se prononce avec violence contre Moreau [5]: il écrit au brave Soult : « Moreau s'était décidé à faire venir Pichegru à Paris; il l'a vu quatre fois ainsi que Georges [6]. » « Moreau a vu deux fois Pichegru et Georges, » écrit-il le même jour à Davout. Il se soucie peu de ces contradictions, pressé qu'il est de déterminer l'opinion des chefs militaires, et cela pendant que Moreau est placé sous la sauvegarde de la justice. Qu'on laisse au moins la justice suivre l'instruction du procès, dit-on au Tribunat. « Quoi! s'écrie Bonaparte, Moreau est coupable et vous ne le considérez pas même comme accusé [7]! »

Bientôt le grand juge va faire afficher le nom de Moreau sur la

[1] F. 7,6395.
[2] Constant, I, 210.
[3] Miot, II, 135.
[4] F. 7,6402. — L'enquête a lieu plusieurs mois après la première. Il y a sept malles de papiers saisis; au bas de la liste est écrit : « J'ai reçu, d'après les ordres de S. M. l'Empereur, toutes les pièces indiquées dans cette liste. Paris, 22 fructidor an XIII. Signé : L. Cuvillier-Fleury. »
[5] Le 15 février. Miot, II, 127.
[6] *Correspondance*, IX, 315, 328.
[7] Miot, II, 127 et suivantes.

« liste exacte des brigands chargés par le ministère britannique d'attenter aux jours du Premier consul », et au nom de Moreau on ne rougit pas d'accoler la mention, « a envoyé à Londres, même depuis la guerre, pour conférer avec l'ennemi », lâche et sotte calomnie, mais il fallait calomnier Moreau, afin de préparer l'opinion à le voir livré à des juges.

Pendant ces incidents, les vrais conspirateurs, enfermés dans Paris, étaient traqués par la police; leur tête était mise à prix. Tout à coup, avant d'avoir pu découvrir Cadoudal et Pichegru, Bonaparte fut inspiré par une idée étrange. Puisqu'il avait établi à sa façon la complicité de Moreau, pourquoi ne comprendrait-il pas un prince de Bourbon dans le même complot? Et ainsi, avant d'avoir achevé sa première entreprise, il se précipita dans une autre, l'enlèvement du duc d'Enghien.

II

Depuis les dépositions de Quérelle et de Bouvet de Lhozier, le Premier consul soupçonnait que le comte d'Artois en voulait à sa vie. Lui-même avait attenté à celle de Louis XVIII et ne pouvait trouver étrange que d'autres agissent comme lui. L'instinct du bandit corse disposait son âme aux représailles. Dans son île natale, la vengeance passait pour vertu, le pardon pour faiblesse, la justice apparaissait sous la forme du meurtre; et comme il y avait vendetta déclarée entre les Bourbons et Bonaparte, contre la race ennemie tout était légitime; il ne s'agissait plus que d'épier l'occasion.

L'idée que le duc d'Enghien pouvait se servir du pont de Strasbourg comme le comte d'Artois voulait user de la falaise de Biville, se présenta un jour à l'esprit du Premier consul.

A cette époque, le jeune duc, tenu à l'écart de toute combinaison politique, s'adonnait tout entier à sa passion pour la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, et ce sentiment seul motivait sa présence dans le pays de Bade. Le cardinal de Rohan avait reçu le duc d'Enghien au château d'Ettenheim au début de l'émigration, et c'est là que son hôte avait connu Charlotte de Rohan. La princesse avait d'abord suivi le jeune duc jusqu'en Russie, et c'est lui qui revint auprès d'elle après le licenciement de l'armée de Condé. Le duc d'Enghien ignorait les entreprises que méditaient les émigrés de Londres et l'existence de la conspiration de Georges. Mais il faisait parfois des promenades sur le Rhin, parfois aussi le goût de la chasse l'entraînait dans la Forêt-Noire, et il passait plusieurs

jours éloigné d'Ettenheim. Cela suffit pour que les gens de la police de Bonaparte, habitués à imaginer des complots qui faisaient valoir leurs services, prétendissent que le prince se rendait fréquemment à Strasbourg et même qu'il venait clandestinement à Paris. Ému de tous ces bruits, le Premier consul envoya sur les lieux un sous-officier de gendarmerie, le maréchal des logis Lamothe, et le chargea d'espionner l'entourage du prince, de s'enquérir de ce qui se passait dans la petite ville d'Ettenheim et dans le château. Le choix de l'espion fut malheureux; Lamothe se borna à recueillir les bruits qui circulaient à Strasbourg et dans le voisinage sans en apprécier la vraisemblance et sans en contrôler l'exactitude. A Ettenheim, tout le monde lui apprit que le prince s'absentait quelquefois et qu'il passait des journées à la chasse. L'habile homme ne vit là qu'un prétexte; il en conclut que le prince, au lieu de se livrer à des distractions innocentes, se rendait clandestinement en France. Parmi les rares émigrés, présents à Ettenheim, se trouvait un vieil officier dont l'espion mal informé s'exagéra le rôle et l'importance. Ce personnage était le marquis de Thumery. Trompé peut-être par la prononciation allemande, Lamothe s'imagina qu'il s'agissait de Dumouriez et là-dessus il bâtit un roman bien invraisemblable qui fut le thème de son rapport et qu'il étaya de tous les commérages soigneusement recueillis. Le général Moncey, commandant en chef la gendarmerie, porta aussitôt le rapport au Premier consul. Un second émissaire, le maréchal des logis Pfersdorff, envoyé quelques jours après le premier, ne renseigna pas mieux le Premier consul[1].

Celui-ci connaissait par Réal les intrigues qui se nouaient à l'étranger. Réal, chargé, comme on l'a vu, de la police sous les ordres du grand juge Régnier, avait reçu de Méhée de la Touche d'autres rapports sur l'entourage du duc d'Enghien. Le dernier rapport de Méhée de la Touche était du 28 février. Réal l'avait communiqué le 2 mars, et insistait en courtisan sur le danger qu'offrait la présence du prince auprès de la frontière; quelques jours après, le 7 mars, il signalait la présence à Offenbourg, dans le voisinage d'Ettenheim, de deux agents de l'émigration (Marcey et Trident). Le 10 mars, une lettre officielle des Affaires étrangères, adressée à l'électeur de Bade, réclamait leur extradition. A peine

[1] Pour cette mission si bien remplie, Pfersdorff fut avancé; l'espion fut décoré et devint capitaine : la Restauration, il est vrai, le révoqua en 1814. La révocation ne nous semble pas plus méritée que l'avancement. Le subalterne avait exécuté ses ordres avec l'intelligence que la nature lui avait départie. Cependant il était au moins inutile d'accorder à cet homme, comme on le fit après 1830, une pension et une chaire de professeur au collège de Saverne.

venait-il de dicter et d'expédier cette dépêche, que Talleyrand se rendit auprès de Bonaparte; Réal l'y avait devancé. Ils le trouvèrent impressionné par la lecture du rapport de Pfersdorff : « On m'a caché, leur dit-il, que Dumouriez est à Ettenheim auprès du duc d'Enghien. On m'a caché que la baronne de Reich[1] est cousine de Mme de Massias, femme du chargé d'affaires à Carlsruhe[2]. » Puis, s'animant peu à peu et bientôt transporté de colère, il ajouta : « On me cache tout, on me dissimule tout. On me trahit. Vous êtes avec mes assassins. » Ni Réal ni Talleyrand ne furent émus outre mesure, ils étaient habitués à ces emportements. Le nom de Dumouriez avait suffi pour exciter ces transports. Au fond du cœur et en dépit de sa supériorité, Bonaparte avait toujours gardé des sentiments d'envie contre Dumouriez, Hoche et Moreau. Hoche était mort subitement, le délivrant d'un rival dangereux. Il tenait Moreau. Il croyait tenir Dumouriez. Sur-le-champ il convoque aux Tuileries un conseil extraordinaire, composé des trois consuls, de Talleyrand et de Fouché, qui avait reconquis peu à peu l'autorité et presque les fonctions de ministre de la police.

L'idée d'enlever à force ouverte, sur les domaines de l'électeur de Bade, le duc d'Enghien et le général Dumouriez, fut émise, sans embarras, dès le début de la séance. Ce serait assurément une violation du territoire germanique, mais la France n'était-elle pas assez forte pour faire agréer ses excuses? Le consul Lebrun appréhendait l'effet qu'un pareil événement produirait en Europe; il laissa voir sa répulsion et presque son effroi. Cambacérès eut le courage de se prononcer ouvertement contre la proposition de Bonaparte : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons », répliqua Bonaparte au régicide Cambacérès. Au surplus, après avoir écouté l'opinion de Cambacérès, il entendit à peine le reste de la discussion et les avis contradictoires. Son parti était pris. Même avant la séance, il avait mandé aux Tuileries les hommes dont il voulait faire ses instruments, puis consulté ses cartes et combiné son plan. Dès que le conseil se sépare, les ordres sont donnés sans retard. Rien n'est omis, tous les incidents sont prévus. En présence de Berthier, ministre de la guerre, qu'il avait retenu, Bonaparte prescrit au général Ordener de se rendre en poste à Strasbourg sous un autre nom que le sien. Ordener devra partir de Schlestadt avec trois cents dragons, arriver à Rheinau sur les huit heures du soir; alors il sera rejoint par

[1] La baronne de Reich était une émigrée dont Bonaparte redoutait les intrigues.

[2] C'est encore une erreur. La baronne de Reich n'était nullement parente de Mme de Massias. Le rapport de Pftersdorff n'était qu'un tissu d'erreurs.

quinze pontonniers portés sur les chevaux de l'artillerie légère : ceux-ci saisiront les bateaux qui devront, avec le bac, transporter sur l'autre rive du Rhin les trois cents dragons en un seul voyage. On devra se munir de cartouches et prendre du pain pour quatre jours. A la même date, à la même heure, Caulaincourt devra se diriger sur Offenbourg, il enverra des patrouilles sur Ettenheim pour observer le pays et soutenir Ordener. A Kehl, trois cents hommes et quatre pièces d'artillerie; à Vieux-Brisach, cent hommes et deux pièces d'artillerie seront prêts à les appuyer, au besoin à les secourir. 12 000 francs seront distribués aux soldats, afin que ceux-ci puissent acheter des vivres sans fouler et indisposer l'habitant. Secondé par ces trois détachements, Ordener doit cerner Ettenheim, enlever le duc d'Enghien et Dumouriez, les conduire à Strasbourg. Fébrile et passionné, Bonaparte signe lui-même les pièces et dicte tous les ordres.

Dans la nuit du 15 mars, tout se passe, en effet, suivant le programme arrêté. Le Rhin est franchi sur le point désigné; quelques heures après Ettenheim est cerné; dans la petite ville personne n'ose tenter de résistance, ni même pousser un cri. Ordener enlève le duc d'Enghien, le baron de Grünstein, le marquis de Thumery, le secrétaire du prince et quelques subalternes. Le roi de Suède, gendre du grand-duc de Bade, se trouvait depuis quelque temps à Ettenheim, mais il en était sorti pour se rendre à Carlsruhe auprès de son beau-père. Ce voyage le fit échapper aux gendarmes de Bonaparte. Quand il revint à Ettenheim, il fit sonner le tocsin dans la petite ville et dans les villages, mais déjà les prisonniers étaient bien loin. En même temps, Caulaincourt, suivant ses instructions, enlevait à Offenbourg, en plein territoire allemand, le général de Vauborel, l'abbé d'Aymar, le comte de Mellet, MM. de la Saullay, de Roussel et toute une troupe de femmes, la baronne de Reich, Thérèse Leïss, sa servante, Mme de Moyria, etc. De son côté, le préfet Shée emprisonnait à Strasbourg le comte de Toulouse-Lautrec, l'ancien député Chambé, le marquis d'Agrain et ses filles, Mme de Klinglin d'Essert et le général Desnoyers. On saisit les papiers en même temps que les suspects.

Bade et l'Allemagne étaient en paix avec la France. On opérait pourtant comme en pays conquis. On adressa, il est vrai, quelques excuses à l'Électeur. Celui-ci réserva son courroux pour les opprimés qui lui valaient cette injure : « Il est interdit à tout individu, revenant de l'armée de Condé, ainsi qu'à tout émigré français, de séjourner dans le grand-duché [1]. »

[1] Bourrienne, VI, 182. — L'attitude de la cour de Bade s'explique par

Après avoir passé le Rhin, le duc d'Enghien fut enfermé dans la citadelle de Strasbourg. On ne l'y laissa pas longtemps. Deux jours après, sur un ordre impérieux, il était jeté dans une chaise de poste et dirigé en toute hâte vers Paris.

Le Premier consul avait pu déjà constater les illusions de ses agents et les erreurs de ses émissaires. En réalité, peu ou point d'émigrés, pas de rassemblement, pas de Dumouriez, pas de conspiration. Dans les papiers saisis, presque tous antérieurs à l'an VIII, pas une ligne, pas un mot qui laissât soupçonner la participation du prince ou de ses compagnons à l'attentat de Georges ou à d'autres complots. Mais l'idée de terrifier les royalistes, de leur faire connaître que le sang des Bourbons n'avait pas à ses yeux plus de valeur que le sang de toute autre victime, cette idée dominait l'esprit de Bonaparte. Résolu à méconnaître les principes d'égalité, de liberté et de justice que la Révolution avait voulu inaugurer dans le monde, il entendait donner satisfaction aux terribles passions qui l'avaient animée. Le moment lui semblait venu de rallier à son pouvoir ces terroristes avides de traitements et de faveurs, qui ne demandaient qu'à se faire chambellans. Dès son arrivée à Paris, le prince fut enfermé au Temple; quelques instants après, il en était tiré et on le dirigea sur le sombre donjon où allait s'accomplir sa tragique destinée.

Aux termes de la loi, Murat, commandant de la division militaire, devait former la commission destinée à juger le duc d'Enghien, la réunir et ordonner l'exécution de la sentence. Murat n'était qu'un soldat endurci dans les camps, et sur vingt champs de bataille, il aurait sans la moindre hésitation attaqué et sabré le prince, alors que celui-ci chargeait, dans les rues de Zurich, les grenadiers de Masséna; souvent il pérorait contre les émigrés, les nobles et les princes, mais il comprit qu'il s'agissait d'une exécution clandestine et refusa d'assumer la lourde responsabilité qui allait peser sur lui. Il supplia son redoutable beau-frère d'épargner au mari de sa sœur le rôle odieux qui lui semblait réservé. Le Premier consul reprochant à Murat sa faiblesse, la qua-

la crainte qu'inspirait le grand capitaine; mais, à Paris, l'attitude du ministre de Bade ressembla fort à la complicité. Ce ministre était le baron de Dalberg, déjà le confident, bientôt l'allié de Talleyrand. Tout à coup, sans cause apparente, sans mérites patents, on le dote de 4 millions, on le fait duc et sénateur. Quels services secrets doivent payer ces faveurs? — Le baron de Dalberg n'a pas prévenu Bade qu'on s'agite pour arrêter les émigrés du Badois. — Le jeudi 15 mars, le baron de Dalberg a été avisé de l'enlèvement, pourquoi n'a-t-il pas soulevé le corps diplomatique?... (Savary, *Mémoires*, II, 343, 353 et suivantes.)

lifia en termes méprisants et finit par lui dire qu'il couvrirait sa lâcheté en signant de sa main les ordres à donner [1].

C'est bien par lui en effet que furent désignés les membres de la commission militaire dont les noms méritent d'être conservés par l'histoire :

Le général Hullin, président, commandant les grenadiers de la garde des consuls;

Les colonels Guiton, du 1er cuirassiers; Barrois, du 96e de ligne; Ravier, du 18e de ligne; Bazancourt, du 4e d'infanterie légère;

Le commandant Rabbe, du 2e régiment de la garde municipale;

Le capitaine adjudant-major d'Hautancourt, de la gendarmerie d'élite, rapporteur;

Le capitaine Molin du 18e de ligne, greffier.

Dans tous les temps, les despotes ont recruté de ces hommes qu'un vieux poète français nommait « juges d'enfer ». La commission nommée et installée par Bonaparte, à défaut de Murat [2], était absolument incompétente et sans pouvoir, puisqu'elle fonctionnait au lieu et place des juges ordinaires. D'ailleurs, il n'existait aucun motif, on peut dire même aucun prétexte pour condamner l'homme que lui livrait Bonaparte. Le duc d'Enghien était prince du sang, et les lois révolutionnaires qu'on prétendait lui appliquer avaient banni les princes, de sorte que le jeune duc était un banni et non un émigré. Il venait d'être enlevé non pas en pays ennemi, non pas en pays conquis, mais sur un territoire ami et chez un peuple allié. Mais le Premier consul s'était prémuni contre tous les scrupules qui pouvaient naître dans les consciences. Il avait enjoint au général Savary de se rendre à Vincennes, afin d'y régler la mise en scène de la lugubre tragédie. Savary [3] était un de

[1] L'ordre émané de Napoléon existe encore; il a été dans les papiers de M. de Mosbourg.

[2] 13 octobre 1884. — Collection d'autographes d'Étienne Charavey. Autographe du 29 ventôse an XII. — Murat transmet le décret de Bonaparte ordonnant de traduire devant la commission militaire le duc d'Enghien, « prévenu d'avoir porté les armes contre la république ».

[3] Savary était le mameluck, le chaouch de Bonaparte. Le maître dit de donner un coup de yatagan, il le donne. Quoi qu'aient pu dire ceux qui veulent l'excuser, il avait alors l'âge de raison, puisqu'il était né en 1774 : il avait donc trente ans au moment du crime. Sur ce dévouement les récompenses ne tardèrent pas à pleuvoir. Chef d'escadron en Égypte, colonel à vingt-six ans (en 1800), presque aussitôt général de brigade, récompensé de sa coopération au meurtre, le 1er février 1805, par le grade de général de division (trente et un ans), il fut fait, le 7 février 1807, grand aigle de la Légion d'honneur avec une pension de 20 000 francs, et créé duc de Rovigo, en février 1808, avec une dotation de 15 000 francs.

Avec l'éducation que lui avait donnée Bonaparte, ne soyons pas surpris

ces séides qui, fascinés par une admiration enthousiaste pour le génie d'un homme, font consister l'honneur dans une soumission aveugle aux volontés du despote qui les emploie. Il était bien choisi pour la mission qu'il avait à remplir, et il porta aux juges l'injonction de se réunir, d'interroger, de condamner le prisonnier, et si, comme on n'en doutait pas, la peine prononcée était la peine capitale, ordre lui fut donné de faire exécuter le prince sur-le-champ.

Pendant que Bonaparte préparait tout pour le dénouement, le duc d'Enghien, étourdi de son rapide voyage, s'était jeté sur un lit et sommeillait après un léger repas. Depuis cinq jours, ses geôliers successifs lui avaient à peine laissé prendre un peu de nourriture et quelques heures de repos; il était exténué de fatigue. On le réveilla presque aussitôt, le rapporteur d'Hautancourt se présenta pour l'interroger; il était près de minuit lorsque commença cette instruction dérisoire. Le prince réclama un défenseur, on le lui refusa. Les règles de la procédure furent violées pour l'instruction comme pour le jugement. Cette instruction ne consista que dans un interrogatoire. Les juges, déjà réunis, attendaient que cette formalité fût remplie. Ils se regardaient effarés et causaient entre eux à voix basse. L'un d'eux racontait qu'il venait d'être retenu à la porte du château par les gendarmes pendant une demi-heure. Un autre paraissait encore plus ému que ses collègues; il s'était imaginé qu'on l'envoyait à Vincennes pour y être détenu : heureux ce juge, si sa destinée avait été de n'être que détenu! Enfin le rapporteur parut, et la commission entra en séance.

Il était une heure du matin; cette nuit de mars était froide et pluvieuse. Les juges, impressionnés par cette humidité pénétrante, s'étaient rapprochés du foyer en se plaçant autour d'une table ronde, dans une vaste salle qu'éclairaient à peu près les chandelles fixées dans des lanternes d'étain. Le prince, assis dans un fauteuil de cuir, faisait face à ses juges. Derrière eux, Savary écoutait l'interrogatoire; le dos tourné contre la cheminée, il pouvait en se baissant souffler les ordres du maître à l'oreille du président et de ses assesseurs. Les gendarmes qui gardaient le prisonnier formaient tout l'auditoire. C'était Hullin qui présidait la commission; Hullin, le soldat aux gardes-françaises qui, porté par le flot du peuple et pénétrant l'un des premiers dans la Bastille, avait promis la vie aux invalides qui baissaient le pont-levis devant les assaillants; le vain-

de le retrouver aux débuts de notre conquête d'Algérie, le cerveau épaissi et la gorge rongée par un cancer, signer des sauf-conduits réguliers à des chefs musulmans, sur sa parole les attirer à lui et les faire massacrer. (Camille Rousset, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1885.)

queur, enivré de ce succès facile, se laissa porter en triomphe, tandis que la populace égorgeait ceux qui s'étaient fiés à sa parole. Sous la Terreur, Hullin était devenu le protégé de Joseph Lebon. D'un pareil président, le prince ne pouvait guère attendre de délicatesse. Dans l'interrogatoire, Hullin se montra grossier; sa voix était menaçante[1]. Le prince répondit à ses questions avec calme; il nia toute complicité dans le complot de Cadoudal... Au bout de quelques instants, le président déclara que les débats étaient clos. Les notes de police, un rapport de Réal, la présence de Savary, impressionnaient les juges, il n'y eut de délibération que pour la forme. Une fois le jugement rendu, Savary empêcha la commission militaire d'écrire au Premier consul; il sépara, il renvoya les membres en leur faisant remarquer que leur démarche risquait fort de déplaire à son maître. Au surplus, leur dit-il, votre affaire est finie, le reste me regarde[2]. Singulier jugement où l'on ne vit ni pièces, ni témoins, ni défenseur, où les juges, soucieux uniquement d'obéir, laissaient en blanc la date et l'indication des articles de loi qu'ils prétendaient appliquer[3]. De quoi le condamné est-il coupable? Le jugement ne le dit pas. En dépit des prescriptions légales, pas de publicité; tout se passe entre les complices. La signature du greffier manque même sur la pièce originale, qui n'est dès lors qu'un papier sans valeur. Deux jours après seulement, lorsqu'il fallut insérer les documents au *Moniteur*, on refit le jugement et sur la pièce remaniée une partie des irrégularités disparut; toutefois le jugement rectifié se termine encore par un faux manifeste : « Fait, clos et jugé sans désemparer, les jours mois et an dit, *en séance publique.* » On sait que tout s'accomplit à huis clos.

Après l'interrogatoire de Hullin, le prince avait été ramené dans sa chambre. Une demi-heure après, le gouverneur Harel, une torche à la main, reparut devant lui, l'invitant à le suivre. Harel, qui alors commandait à Vincennes, était ce même Harel qui, avec le concours de Barère, avait organisé, puis dénoncé la conspiration Aréna et, sciemment, fait tomber des têtes innocentes. On l'avait payé par le gouvernement de Vincennes. Harel conduisit le pri-

[1] Hullin s'est défendu. (Voy. notice Hullin.) — Sa défense est peu concluante. Il a dit qu'il ignorait ce qu'il venait faire à Vincennes avec les autres juges, qu'il avait voulu un sursis, mais que le général qui se tenait derrière son fauteuil l'avait empêché. Dès que ce fut fini, le général l'a renvoyé. Il discuta, puis s'en alla pour attendre sa voiture. « Nous étions nous-mêmes enfermés, sans que personne pût communiquer au dehors, lorsqu'une explosion se fit entendre.

[2] Nougarède de Fayet, II, 37. — Notice Hulin.

[3] «... lui a appliqué l'article .. de la loi du... ainsi conçue... et en conséquence l'a condamné à mort. »

sonnier à travers les corridors voûtés à la tour du Diable, seule issue pour pénétrer dans les fossés, que le cortège suivit jusqu'au bas du pavillon de la Reine. Une pluie fine et froide continuait à tomber; on n'entendait aucun bruit, si ce n'est par moments le murmure des voix d'un groupe d'officiers qui causaient dans le lointain, sur le pont-levis, en avant de la porte du bois. En face du prince qui s'avançait, des gendarmes d'élite se trouvèrent postés avec des lanternes. A leur faible lueur, on pouvait voir une fosse préparée dès la veille; le jardinier Bontemps, requis pour la creuser, avait utilisé un trou qui se trouvait au pied du pavillon de la Reine. Cette fosse, la présence des gendarmes, les armes apprêtées, ne pouvaient plus laisser de doute au prisonnier. D'ailleurs, l'adjudant Pelé se présenta aussitôt pour lire la pièce informe à laquelle ses juges donnaient le nom de *jugement*. Ni les gendarmes ni les geôliers ne surprirent le moindre signe de faiblesse chez le descendant des Condé; le corps était épuisé, mais l'âme restait haute, et le prince se montra digne de ses aïeux. Il avait réclamé l'assistance d'un prêtre, qui lui fut refusée. Il remit à un officier un petit paquet, contenant, à l'adresse de la princesse Charlotte, une mèche de cheveux, un anneau d'or et une lettre[1], puis il s'avança résolument en face des gendarmes; à trois heures du matin[2], le crime était consommé[3].

Un jurisconsulte célèbre[4] a résumé les faits avec précision : « Surpris par trahison sur un sol étranger, entraîné violemment vers la France, traduit devant de prétendus juges, qui, en aucun cas, ne pouvaient être les siens, accusé de crimes imaginaires, privé du secours d'un défenseur, interrogé et condamné à huis clos, mis à mort de nuit dans les fossés de sa prison... L'instruction est

[1] Savary les a montrés à Joséphine. (*Souvenirs* de Mme de Rémusat, I, 234.) Réal a intercepté ces reliques de la victime, qui furent enfermées dans un carton à la préfecture de police. Jusqu'en 1861, la préfecture de police avait conservé le carton et les dossiers Enghien. Le carton contenait toujours la bague et les cheveux destinés à la princesse Charlotte. A cette époque, Napoléon III a fait demander le carton et les dossiers et les a gardés jusqu'en 1870. (Lalanne sur Fauriel, préface, page XII). Le tout a dû être brûlé sous la Commune pendant l'incendie des Tuileries.

[2] C'est l'heure qu'indique Harel dans sa lettre à Réal.

[3] On a retrouvé, en 1816, le jardinier requis pour creuser la fosse *deux heures après l'arrivée du prince à Vincennes*. Procès-verbal d'exhumation, mars 1816. — « La face était tournée vers la terre, une jambe dans une position presque verticale et les bras contournés vers le dos... une pierre assez volumineuse paraissait avoir été jetée à dessein sur la tête, dont les os avaient été fracassés... » (Chambeland, *Histoire de Louis de Bourbon, Condé*, III, 425.)

[4] Dupin aîné.

secrète, le jugement secret, l'exécution secrète. Les juges disent *sera exécuté de suite* en dépit des lois qui permettent le recours. » Et il conclut : C'est un honteux et lâche assassinat. Tel fut le cri de l'opinion auquel répondit du château d'Ettenheim un cri de désespoir « ..... Seul, sans appui, sans secours, sans défenseur, accablé d'inquiétude, exténué de besoin, et, après cette pénible route, sans lui laisser prendre un instant de repos, ils se sont hâtés de prononcer son jugement pendant lequel le malheureux s'assoupit plusieurs fois. Il a fini, abandonné de la nature entière, sans qu'une main amie ait pu fermer ses yeux[1]. »

Quelques historiens ont cherché à diminuer la responsabilité de Bonaparte[2]. On ne saurait contester que le Premier consul, après avoir ordonné le coup de main d'Ettenheim, s'est retiré toute une semaine à la Malmaison. Aucune raison de sentiment, aucun argument de justice, n'avaient pu triompher de ses sombres desseins. Vainement, dans la journée du 20 mars, Murat avait repoussé l'appel du Premier consul et refusé de participer à sa vengeance, Bonaparte, inflexible, avait tout pris sur lui; il avait lui-même arrêté les détails, dicté et signé tous les ordres. On assure, il est vrai, que, dans la soirée du 20 mars, l'esprit du Premier consul était retombé dans l'indécision. Devant les supplications ardentes de Joséphine, de Caulaincourt et devant le refus de Murat, Bonaparte hésitait. C'est alors que Joseph serait intervenu; lui aussi aurait invoqué la raison d'État, mais en faveur de la clémence et rappelant à son frère « qu'il avait dû jadis aux encouragements du père de la victime son choix de l'artillerie et son refus de la marine où son destin eût avorté », il ne l'aurait quitté que bien assuré de l'avoir ramené à des idées plus douces. C'est alors que le Premier consul, se ravisant, aurait chargé Réal d'aller interroger le malheureux prince[3]. Si Réal s'était acquitté de sa mission, le duc d'Enghien aurait pu être sauvé. Malheureusement, Réal, exténué de fatigue,

[1] Lettre de Charlotte de Rohan à la comtesse d'Ecquevilly-Nauroy. *Les derniers Bourbons*, p. 206.

[2] Lorsque plusieurs complices sont amenés devant une cour d'assises, on voit à l'envi prévenus, défenseurs et ministère public rejeter le poids du crime sur celui qui a les pires antécédents. C'est ainsi que Fouché a souvent subi devant l'histoire la peine méritée par un pire que lui; Talleyrand a été calomnié de même, Savary également. On aurait mauvaise grâce à entreprendre une réhabilitation de ces trois hommes; il est possible cependant d'affirmer que l'âme de Talleyrand était supérieure à celle de Fouché, laquelle était moins basse que celle de Savary. Mais Bonaparte était encore plus dépourvu de sens moral qu'aucun des hommes qui l'ont servi.

[3] *Histoires et Mémoires*, par le général comte Philippe de Ségur.

avait été déjà réveillé deux fois pour des motifs de peu d'importance, alors il s'était enfermé chez lui et avait défendu à ses gens de le déranger sous aucun prétexte; il n'aurait pris connaissance de l'ordre qu'à son réveil. Se levant en toute hâte il aurait couru à Vincennes, et sa voiture croisa celle de Savary; tout était terminé[1].

Que valent ces conjectures? Ce que nous pouvons dire, c'est qu'à cinq heures, presqu'à ce même moment, Joséphine se réveillant, Bonaparte lui dit : « Le duc d'Enghien doit être mort. » Joséphine pleurant, Bonaparte l'embrassa et ajouta : « Tu n'es qu'une enfant. » Et le matin même, à huit heures, Joséphine le conta à Mme de Rémusat[2].

Paris ne se doutait pas encore que le prince fût enfermé au donjon de Vincennes; le bruit du coup de main d'Ettenheim commençait seulement à s'y répandre. Le 21 mars, à neuf heures du matin, Ségur descendait chez Duroc pour y faire le rapport de service, et lui-même ne savait rien, lorsqu'il rencontra d'Hautancourt sur le grand escalier des Tuileries. Cet officier arrivait livide; il avait l'air égaré, les vêtements en désordre. Ségur lui demanda la cause de son trouble; il en reçut des réponses qui le firent frissonner. M. d'Hautancourt parlait en balbutiant de nuit affreuse, de catastrophe, de coup de foudre. Dans son anxiété, Ségur courut à Hullin, dont la haute taille se voyait de loin et qui était là, ne paraissant guère moins agité que d'Hautancourt. Ségur hasarda une question plus précise : « On dit le duc d'Enghien arrêté? — Oui, répondit Hullin, arrêté et déjà mort »; et aussitôt il ajouta : « Il a bien fait, il vaut mieux tuer le diable que le diable nous tue[3]. »

Alors la funèbre nouvelle se répandit partout. Curée, ancien conventionnel et devenu tribun, entra dans la salle du Tribunat, en s'écriant : « Bon, voilà Bonaparte qui se fait conventionnel. » Ce hurlement de mâtin qui flaire le sang ne semble pas avoir déplu. Quelques jours après, Curée était chargé de proposer au Tribunat l'empire héréditaire[4].

Le dimanche suivant, on se réunissait aux Tuileries pour la messe; chacun s'entretenait de l'événement, tous se turent quand parut Bonaparte, mais les regards ne le quittèrent plus. Durant la messe, il resta impassible, puis, rentrant dans la salle, il passa

[1] Miot de Melito, *Souvenirs*, I, 101.

[2] *Souvenirs de Mme de Rémusat.* Le récit de Mme de Rémusat offre tous les caractères de l'authenticité. Si le Premier consul avait réellement confié une mission à M. Réal, il savait qu'elle n'empêcherait pas l'exécution de ses ordres antérieurs.

[3] *Histoire et Mémoires*, par le général comte de Ségur.

[4] *Souvenirs* de Miot, II, 178.

lentement devant la nombreuse assistance, s'arrêtant devant ses familiers pour leur dire quelques mots. Tous s'inclinaient en se taisant. Alors son attitude se raidit, il devint morne et, au milieu du silence universel, il s'assombrit de plus en plus [1]. Deux jours après le meurtre, il disait à Truguet : « Eh bien, voilà un Bourbon de moins! J'ai voulu lui épargner les horreurs de la mort en le faisant fusiller sur-le-champ [2]. » A quelques jours de là (3 germinal), le conseil d'État recueillait avidement ces paroles : « J'ai fait juger et exécuter promptement le duc d'Enghien pour éviter de tenter les émigrés rentrés qui se trouvaient ici. J'ai craint que la longueur d'un procès, la solennité d'un jugement, ne réveillassent dans leur âme des sentiments qu'ils n'auraient pu s'empêcher de manifester, que je ne fusse obligé de les abandonner à la police et d'étendre ainsi le cercle des coupables [3]. » Mais, quelques mois plus tard, laissant de côté ces prétextes, Bonaparte dévoilait sa pensée : « Je ne puis me repentir du parti que j'ai pris à l'égard du duc d'Enghien. Je ne serai tranquille sur le trône que lorsqu'il n'existera plus un seul Bourbon, et celui-ci en est un de moins. Il était jeune, brillant, valeureux; c'était le reste du sang du grand Condé, c'était le sacrifice le plus nécessaire à ma sûreté et à ma grandeur [4]. » Un autre jour Napoléon disait encore : « Il ne me reste qu'à supporter la responsabilité de l'événement. La rejeter sur d'autres serait une lâcheté dont je ne veux pas qu'on me soupçonne [5]. » Et en effet, l'histoire ne refusera pas de faire peser la responsabilité de ce crime sur l'homme qui l'a si hautement revendiquée.

A peine le duc d'Enghien était-il enseveli dans la fosse de Vincennes, qu'on remit en liberté les prisonniers arrêtés en même temps que lui, Grünstein, Schmitt, Vauborel, Toulouse-Lautrec, Quidor, Duperret et tous les autres... en tout vingt-deux; un vingt-troisième, Claude William, fut enfermé à Charenton [6]. Sur chaque prisonnier, il y avait un rapport, et nous avons pu constater que ces rapports ne contiennent aucune charge. La police ne sait rien sur les arrestations, parce que les ordres sont émanés du cabinet de Bonaparte [7]. On a noté, toutefois, que Grünstein a posé la main

[1] *Histoire et Mémoires* du général comte de Ségur.
[2] Miot de Melito, *Souvenirs*.
[3] *Ibid.*, II, 145.
[4] *Ibid.*, 215.
[5] *Histoire et Mémoires* du général comte de Ségur. C'est Joseph qui l'a répété à Ségur.
[6] Nouv. acq. fr., 3572, f° 238.
[7] *Ibid.*, f° 247. Ces dossiers forment une partie des Archives du ministère de la police.

sur la batterie du fusil du duc, afin de l'empêcher de tirer sur les gendarmes qui venaient l'arrêter [1].

Le meurtre du duc d'Enghien n'était pas le premier des crimes de Bonaparte; il avait sacrifié d'autres victimes à ses vengeances. Seulement ce fut le premier des crimes avoués; si le meurtre fut commis par Bonaparte, l'expiation fut subie par la France. Du jour au lendemain, l'Europe se trouva transformée. Hier c'était la paix, aujourd'hui c'est la guerre. La Prusse recherchait notre alliance, elle se rejette vers la Russie. Celle-ci s'exalte à la nouvelle du meurtre; les provocations succèdent aux assurances d'amitié. Le chancelier, prince Czartoryski, annonce l'événement à tous les ambassadeurs de la Russie; dans ses dépêches, il emploie le mot MEURTRE et leur communique les notes remises à Napoléon. La cour prend le deuil avec affectation.

Les impératrices, enveloppées dans leurs voiles, passent silencieuses devant Hédouville [2] consterné. La Russie insulte la Saxe, qui a eu la bassesse de se plaindre du séjour à Dresde du comte d'Antraigues, un émigré. Elle rappelle son envoyé de Rome, afin de punir le pape qui a livré du Vernègues. L'Angleterre rugit. L'Autriche prépare ses armements en silence. Dans toute l'Europe, les ennemis de Napoléon se cherchent et se rapprochent. C'est ainsi que va se nouer la troisième coalition. Les harangues officielles pourront encore saluer le héros du nom de pacificateur; mais, en réalité, le temple de Janus ne sera plus fermé jusqu'à la fin de l'empire.

Pendant que les étrangers manifestaient leur horreur, un Bourbon, le faible roi d'Espagne, ne craignit pas d'envoyer au meurtrier les insignes de la Toison d'Or. Aussitôt Louis XVIII se dépouilla de ces mêmes insignes, en écrivant cette lettre célèbre : « Il ne peut y avoir rien de commun entre moi et le grand criminel que l'audace et la fortune ont placé sur mon trône. La religion peut m'engager à pardonner à un assassin, mais le tyran de mon peuple doit toujours être mon ennemi [3]. »

Napoléon se montra peu ému de la réprobation universelle, mais il portait en lui un juge que ne gagnèrent point les sophismes de son esprit ou les propos de ses flatteurs. Son front s'assombrissait

[1] Le prince visait le gendarme Charlot qui mit la main sur lui. Cet exploit de Charlot fit de lui un colonel. On le retrouve à Hambourg à la fin de l'empire, et, le premier de toute la garnison, il arbore la cocarde blanche.

[2] Le général Hédouville était alors ambassadeur de France en Russie.

[3] Bourrienne, VI, 8. — Cette lettre fut envoyée à l'abbé de Montesquiou, qui en distribua des copies.

toujours lorsque sa pensée se reportait au fossé de Vincennes. A quelque temps du meurtre, voyant Fontanes triste, l'empereur se prit à lui dire : « Vous pensez donc toujours à votre duc d'Enghien? — Sire, et vous aussi, » répondit Fontanes.

III

Cependant Pichegru avait fini par tomber entre les mains de la police; le 6 avril, quelques jours après le meurtre du duc d'Enghien, ses gardiens le trouvèrent étranglé dans sa prison.

On sait qu'à la fin de janvier, Paris avait été fermé, que le gouvernement avait obtenu du pouvoir législatif le vote d'une loi dont l'article 1er était ainsi conçu : « Le recèlement de Georges et de soixante brigands sera jugé et puni comme le crime principal. » Le *Moniteur*, dans ses colonnes, et la police, dans ses placards, comprirent, parmi les soixante brigands, Moreau et Pichegru. Pichegru et Moreau brigands! c'était une de ces déclamations que les dictatures aiment à jeter en pâture à la foule. Celle-ci atteignit son but. Désormais Pichegru fut obligé d'acheter à prix d'or l'hospitalité d'une nuit; le dévouement le plus généreux finissait par reculer devant le danger [1]. Dans ses courses errantes, Pichegru fut reconnu, malgré son déguisement, par un de ses compagnons d'armes, Leblant, un ancien officier devenu agent d'affaires [2]. Cet homme vint à lui. Au nom de la fraternité militaire, il offrit, sous son toit, un asile au proscrit. Pichegru accepta et fut aussitôt installé chez son compagnon d'armes. Alors Leblant se rendit auprès du préfet de police et lui proposa ce marché : il livrerait son hôte, on lui compterait 100 000 francs. Déjà la police était riche; sa caisse était alimentée par les versements des maisons de jeu et d'autres produits semblables. La proposition du traître fut acceptée. Après avoir acheté Leblant, on séduisit la cuisinière; le 8 ventôse, à quatre heures du matin, six gendarmes d'élite furent reçus dans la chambre de cette femme et de là pénétrèrent dans celle de Pichegru. Leur invasion fut si subite, qu'ils le surprirent endormi. Mais, quoique hors d'état de se défendre, le général opposa la plus vive résistance; il reçut en se débattant deux coups de sabre et lutta trois quarts d'heure avant de se laisser maîtriser. On finit par

[1] Le récit de M. Thiers montrant Pichegru trouvant un asile chez Barbé-Marbois, ministre du Premier consul, est une fable que dément une lettre de Barbé-Marbois.

[2] Cet honnête homme demeurait rue Chabannais, n° 39.

l'entortiller dans une couverture, par le lier comme un paquet, on le jeta dans un fiacre et on le conduisit à cette prison du Temple, où déjà il avait été enfermé sur l'ordre du Directoire. Aussitôt Réal, prévenu, se présenta pour interroger le conquérant de la Hollande.

Entre le prisonnier affaibli par la lutte, par ses blessures, par les nuits sans sommeil de sa vie de proscrit, et le conseiller d'État bien doté, bien renté, animé de temps en temps par un petit régal d'actions de canaux, la partie ne semble pas égale. A distance, les pièces en main, c'est Réal qui déplaît comme de près aussi il devait déplaire avec son œil rusé et son museau de fouine. Dès les premiers mots de l'interrogatoire, Pichegru reprend son sang-froid; il se redresse, et peu à peu écrase de son dédain le conseiller d'État, devenu policier. Au grand jour de l'audience, devant la foule impressionnable, Pichegru sera superbe, son attitude transportera l'auditoire.

« — Quelles personnes voyiez-vous habituellement à Londres?

« — Tout le monde.

« — Pourquoi vous cachiez-vous?

« — Parce qu'on m'aurait arrêté.

« — Comment êtes-vous venu d'Angleterre en France?

« — Sur un vaisseau.

« — Où avez-vous logé à Paris?

« — J'ai eu plusieurs logements dont je ne connais ni la situation ni le nom.

« — Connaissiez-vous Moreau?

« — L'univers entier sait que je le connais.

« — Savez-vous que Georges est à Paris?

« — Je l'ai entendu crier dans les rues... »

Puis il traite durement Réal, qui, maladroitement, lui fournit l'occasion de se plaindre de la haine de Bonaparte, de sa conduite criminelle au 13 vendémiaire, du concours qu'il a prêté au 18 fructidor.

Dans tous ses interrogatoires, Pichegru montre la même hauteur. On a beau le confronter avec les prisonniers qui ont fait des aveux, il les accable de son mépris; vis-à-vis d'eux, il reste magnifique, tandis que les délateurs tremblants hésitent et balbutient.

On sent combien la police est irritée de cette assurance et de ce ton hautain[1]. La rage de Réal et de Dubois ne se peut concevoir. « On le tortura[2]. » Réal, qui n'a pu en tirer aucun aveu, finit par

[1] Fauriel, 288.
[2] *Ibid.*, 291.

ne plus affronter son prisonnier. Celui-ci annonce qu'il se réserve pour les débats publics : « Son langage sera conforme aux intérêts de la patrie. » Il montrera les secrets ressorts de la conspiration, comment la police a su l'attirer, comment Réal et Fouché ont précipité les événements[1]...

Pichegru était revenu à Paris pour conspirer, le fait n'est pas douteux. Moreau, simplement mécontent, et qui, d'ailleurs, aimait à temporiser parce que tout délai était agréable à sa paresse, avait réclamé la présence, sinon le concours de Pichegru. De quoi s'agissait-il? De montrer aux Français deux de leurs grands capitaines, de rendre la liberté au pays et de l'inviter à se choisir un autre gouvernement que la dictature. Depuis le consulat à vie, Moreau, devenu opposant, représentait la cause populaire; la foule peut-être aurait suivi son cheval dans les rues de Paris, si Moreau, qui était sur ce cheval un fort grand homme de guerre, n'avait pas été, à côté de son cheval, quelque chose de moins qu'un homme, une bonne femme étourdie et hâbleuse. Moreau n'avait point de parti. Ses amis seuls étaient autour de lui suspendus, comme lui, sur l'abîme creusé par ses irrésolutions homicides. Pichegru rentra en France avec des royalistes et des Vendéens. Mais, jusque-là, Moreau n'était coupable que d'un rêve et Pichegru d'une intention; car le sens profond qui distinguait Pichegru avait en peu de temps pénétré un mystère que Moreau méconnaissait. Si Moreau refusait d'écouter Pichegru, c'est qu'il voulait le pouvoir pour lui-même et attendait qu'on le lui apportât tout fait.

Des révélateurs la police avait tiré des hypothèses rétractées dans les confrontations; elle n'avait rien tiré de l'interrogatoire. On n'avait rien trouvé dans les papiers; c'est Miot qui les a vus et qui l'atteste[2]. On a évité de confronter Moreau avec Pichegru; on redoute de les mettre en présence dans le débat; on sent que les griefs de Pichegru ne pourront que sauver Moreau, que celui-ci devra les invoquer à sa décharge. Les dénégations de Pichegru ne pourront-elles le sauver lui-même, puisque Moreau s'abstenant, le complot restait à l'état de projet vague et non réalisé? Pour obtenir la condamnation de Moreau, il y avait intérêt à faire disparaître Pichegru[3].

C'est ainsi que, le 6 avril, les gardiens, étant entrés dans la prison, s'étonnèrent de ne point l'entendre remuer; ils le touchè-

[1] Bourrienne, VI, 25, 30.
[2] Miot de Melito, *Souvenirs*, I, 134.
[3] Talleyrand dit à Mme de Rémusat, à propos de cette mort : *Elle est arrivée bien à point.* (*Mémoires* de Mme de Rémusat, I, 349.)

rent, s'aperçurent qu'il était mort et donnèrent l'éveil aux magistrats. Dès la veille, assure-t-on, des témoins avaient été convoqués pour constater le décès [1]. Après les magistrats, six médecins arrivent. Ils décident, premièrement, que Pichegru est mort; deuxièmement, qu'il s'est tué. Comment l'ont-ils pu voir? Aucune preuve de suicide, aucun indice ne sont fournis. Le général était étendu sur son lit; il avait le cou étroitement serré par une cravate noire dans laquelle se trouvait passé un bâton d'environ 45 centimètres qui avait servi de tourniquet; le bâton avait été arrêté par la joue gauche sur laquelle il reposait par l'un de ses bouts; il avait fait à la joue une égratignure transversale d'environ 6 centimètres; la face était ecchymosée, les mâchoires serrées et la langue prise entre les dents. La chandelle est à terre, elle a été renversée ET SE TROUVE LOIN DU CADAVRE. On n'a pas songé à la relever, mais on a eu la précaution de placer dans la main du mort un volume de Sénèque, et de l'ouvrir à la page où le stoïcien a parlé de la mort volontaire.

Cependant Joseph assure que le Premier consul fut surpris de cette mort, que, loin de pousser Pichegru au désespoir, et le jugeant lui-même plus infortuné que coupable, il avait fait proposer au général le gouvernement de Cayenne [2].

D'autre part, Réal avoue à Savary avoir procuré le Sénèque. Quant à Savary même, il juge la version officielle du suicide par trop absurde, et, dans ses *Mémoires*, il improvise une autre explication. Pichegru a songé au suicide, mais on ne réussit guère à s'étrangler soi-même, et c'est l'apoplexie, une apoplexie involontaire, qui est venue compléter l'œuvre commencée : « Sa tête était retombée sur son oreiller et avait comprimé le petit morceau de bois, ce qui avait empêché la cravate de se détendre. Dans cette situation, l'apoplexie ne pouvait pas manquer d'arriver [3].

On devait, paraît-il, découvrir le suicide de bonne heure. Savary, qui avait donné ses instructions, a cru qu'elles avaient été suivies et dit effrontément qu'il apprit par hasard, à huit heures du matin, le suicide aux Tuileries. Or ce fut à neuf heures que le porte-clefs pénétra dans la chambre et découvrit le cadavre raidi.

Dans ses *Mémoires*, Savary dit aussi : « Mes gendarmes y étaient, nul n'eût pu commettre le crime qu'ils ne l'eussent aussitôt constaté. » Mais il faudrait savoir d'où venaient ces gendarmes. Parmi eux on comptait d'anciens gendarmes de la république, recrutés

[1] *Histoire générale des prisons*, VI, 85.
[2] Miot, *Souvenirs*, I, 190.
[3] Savary, *Mémoires*, II, 82.

parmi les vainqueurs du 10 août ou les massacreurs de Septembre. Et si ces hommes ont été les auteurs ou les complices du crime? Il est certain qu'à ce moment, certains gendarmes ont rendu des services mystérieux et tellement importants, que Bonaparte leur a fait distribuer une gratification de 33 000 *francs* à titre de rémunération exceptionnelle.

Fauche-Borel n'est sans doute pas un témoin irréprochable, mais il a été dans la police; détenu au Temple, il a longtemps vécu avec les geôliers, il a fait soigneusement son enquête dans le monde des subalternes, et si quelqu'un a su la vérité, c'est lui. Voici sa conclusion : « Pichegru a été assassiné; l'assassinat a été commis par Spon, brigadier de la gendarmerie d'élite, qui est entré dans la prison, accompagné de gendarmes et de deux guichetiers : l'un de ces deux hommes mourut subitement deux mois après le crime; l'autre était un certain Savard, *qui avait travaillé en septembre* 1792. » Spon, qui avait été en Égypte et était l'homme de confiance de Savary, récitait son thème avec aplomb et n'omettait jamais de parler du Sénèque [1]. Au surplus, la veille du jour où Pichegru fut trouvé mort, Fauche-Borel jouait aux cartes avec le gardien-chef du Temple, Fauconnier, dans une pièce voisine de la chambre de Pichegru. Dans la soirée, ils entendirent dans la tour un bruit de lutte et de meubles renversés qui dura quelques minutes et leur fit tomber les cartes des mains. Fauconnier quitta brusquement les prisonniers pour voir ce qui s'était passé. Il revint peu après, mais son visage était tout effaré, et ses compagnons s'aperçurent qu'en leur parlant ses lèvres tremblottaient. Il ne voulut rien dire, mais le souvenir de cette lutte bruyante, gravé dans les mémoires, facilita singulièrement l'enquête de Fauche-Borel [2].

IV

Pendant que Pichegru expirait sous la main d'assassins inconnus, les Bretons de Georges Cadoudal, les gentilshommes du comte d'Artois qui se cachaient avec eux, les femmes qui les logeaient, tombaient tous entre les mains de la police. La populace, entraînée par le succès, les devinait, les dénonçait ou les vendait [3]. En même temps l'instruction se poursuivait contre Moreau.

[1] Fauche-Borel, III, 124.

[2] *Ibid.* Antraigues n'hésite pas à croire au meurtre de Pichegru. (Voy. Papiers de l'émigration. Lettre d'Antraigues à Czartoryski, vol. 635, f° 75.)

[3] Les détails de l'arrestation de Cadoudal sont connus, et nous n'avons pas cru devoir les reproduire.

Un triple message au Sénat, au Corps législatif, au Tribunat, avait annoncé l'arrestation de Moreau, mais le public avait trouvé que le gouvernement tranchait la question de culpabilité avec trop de complaisance. Il se demandait si la déposition emphatique d'un accusé terrorisé devait suffire pour faire réputer criminel le sauveur de l'armée du Danube et le vainqueur de Hohenlinden. Pourtant, ni le Sénat, ni le Corps législatif, ni même le Tribunat n'osèrent protester contre les lois proposant des pénalités odieuses et des mesures arbitraires. Sur les bancs de ce Tribunat que Napoléon accusait d'indépendance, une seule voix s'éleva au milieu du silence universel. C'était celle d'un frère de Moreau qui affirma l'innocence du général et demanda qu'il fût renvoyé non pas devant un tribunal d'exception, mais devant des juges naturels. Ce cri de protestation fut considéré comme un crime : le frère de Moreau fut arrêté. Son autre frère, un lieutenant de vaisseau, fut interné à Morlaix uniquement parce qu'il était son frère [1]. Comme les liens du sang, les liens de l'amitié devinrent suspects. M. Lemerer, ancien député, vint à Paris pour s'offrir à Moreau comme défenseur; pour cette démarche, M. Lemerer fut jeté en prison, puis exilé à Rennes. De proche en proche la persécution s'étendit à tous ceux qui entouraient Moreau. Fresnière, son secrétaire, fut arrêté et obtint à grand'peine l'autorisation de suivre Moreau en Amérique [2]. Le général Richepanse, un lieutenant de Moreau, fut privé de commandement et disgracié. Le général Decaen, un ami de Moreau, fut envoyé à Pondichéry. Réal ordonna d'arrêter Lahorie, ancien chef d'état-major de Moreau, fit séquestrer ses biens, espionner tous ceux qui le voyaient; on persécuta longtemps Lahorie, car, après l'avoir relâché, le 14 janvier 1811 on l'arrêta encore, sans autre motif que ses anciennes relations avec Moreau. Lecourbe, le plus glorieux des lieutenants de Moreau, qui avait commandé l'aile droite à l'armée du Danube, qui avait gagné la bataille d'Hochstædt, qui avait conquis les Grisons, chassé les Russes et les Autrichiens de la Suisse, l'illustre Lecourbe fut rayé des cadres de l'armée, exilé pendant toute la durée de l'empire; Napoléon l'envoya en Auvergne, sous la surveillance de sa police, et, comme il venait de vendre une maison au général Dutreillis, l'empereur fit mettre, pour l'appauvrir, opposition au payement du prix de vente [3]. Macdonald, disgracié comme ami de Moreau, resta privé de commandement jusqu'en 1809. Le général Souham fut arrêté, et non seulement le général, mais sa femme, *prévenue comme son mari de*

[1] *Correspondance de Napoléon,* IX, 342.
[2] Nouv. acq. fr., 3556
[3] Archives de la préfecture de police. Lalanne sur Fauriel, p. 18.

conspiration avec le brigand Georges. On arrêta aussi les généraux Liébert et Ramel; celui-ci, qui revenait malade et blessé de Saint-Domingue, fut laissé trente-six heures au cachot. Le général Dessoles fut obligé de s'exiler près d'Auch et ne rentra au service qu'en 1808. Gaspard Normand, chef d'escadron, fut chassé de l'armée, rayé de la Légion d'honneur et détenu quatre ans[1] : lorsqu'on l'avait arrêté, comme tant d'autres, il avait eu l'imprudence de déclarer que, pour lui, c'était un honneur de partager la proscription de Moreau. Napoléon le poursuivit de sa haine implacable ; « Il ne faut point, écrivait-il, relâcher l'adjudant-commandant Normand, mais le mettre dans une citadelle[2]. »

Moncey fit arrêter, à Besançon, le colonel Deleley, premier aide de camp de Moreau[3]. D'autres aides de camp, Guilleminot, les frères Marchand, furent persécutés, moins malheureux pourtant que ceux qui furent mis au secret. Dans une série de lettres qui ont passé sous mes yeux, Loyer, Rapatel, Badonville, se plaignent amèrement des traitements qu'ils subissent. « L'instruction de la procédure n'a fourni aucune charge contre eux. Cependant on est informé que, pendant leur détention, ils ont témoigné le plus grand attachement à Moreau, et manifesté des dispositions peu convenables pour le chef de l'empire[4]. » Loyer ne sort de prison que pour être interné à Reims; les autres sont exilés à 30 lieues de Paris[5]. C'est, en un mot, le parti de Moreau qui est opprimé par le parti de Bonaparte.

Le récit de ces rigueurs, de ces attentats contre le droit et la liberté individuelle, était colporté dans les salons de Paris, dans les cafés, dans les théâtres et dans les lieux publics. Les royalistes qui regrettaient les Bourbons et les républicains rebelles à la dictature se groupaient dans un même sentiment d'hostilité; ils affectaient de blâmer sévèrement *la conspiration de Bonaparte contre Moreau.*

Le grand juge avait fait subir au prisonnier un long interrogatoire, mais Moreau s'était renfermé dans ses dénégations. Alors le Premier consul fit transmettre au Sénat un rapport rédigé avec une partialité perfide; Moreau avait refusé de conspirer pour les Bourbons, de s'associer à Georges et même de le voir, et les accusateurs s'efforçaient de compromettre son nom en l'accolant toujours à ceux de Georges et de Pichegru. Pressé d'avilir ce rival,

[1] Savary, VI, 73.
[2] Napoléon à Fouché, *Correspondance*. XI, 93.
[3] F. 7,6397, 7 vendémiaire an XII, Fouché à Berthier.
[4] Nouv. acq. fr., 3556, fo 22.
[5] *Ibid.*, fo 389.

en obtenant de lui des aveux déshonorants, Bonaparte prescrivit au grand juge d'interroger de nouveau le général et de lui insinuer qu'il devait se concilier par une entière franchise la clémence du Premier consul. Moreau refusa de se prêter à ce rôle de suppliant, et le légiste Régnier échoua dans sa tentative. Alors on essaya du directeur de la police. Celui-ci, plus liant, plus adroit, voulut à son tour insinuer à Moreau de désarmer le Premier consul par des déclarations sincères, et lui laissa entendre que sa vie et sa gloire étaient intéressées à ce qu'on ne le supposât pas complice d'assassins; mais il ne put obtenir que Moreau sollicitât la clémence de Bonaparte. Tout ce qui résulta de l'entrevue, ce fut une lettre fière écrite par le prisonnier. « L'accusation, disait-il, est absurde. Je suis à concevoir comment une poignée d'hommes épars peut espérer de changer la face de l'État et de remettre sur le trône une famille que les efforts de toute l'Europe et la guerre civile n'ont pu réussir à y placer... »; il terminait en disant qu'il ressentait « l'inquiétude de voir triompher les ennemis qu'attire toujours la célébrité ».

Ne pouvant séduire Moreau, on revint à l'idée de le compromettre. Réal pressa surtout Roland, l'un des accusés, qui avait dénoncé Pichegru, de dénoncer Moreau. « Prenez garde, disait Réal, qu'en continuant de garder le silence vous ne priviez la justice d'aucun des faits qu'il lui importe de connaître, et que vous nous forciez à penser qu'au lieu d'être le confident, vous êtes le complice des hommes que la justice poursuit. » Roland répéta bien les propos de Pichegru, mais de Moreau il ne put citer que cette réponse faite à lui-même : « Je ne puis me mettre à la tête d'aucun mouvement pour les Bourbons. »

Les débats du procès s'ouvrirent après cette instruction (28 mai 1804) et presqu'au lendemain de la proclamation de l'empire. Les accusés étaient traduits devant le tribunal criminel et spécial du département de la Seine, présidé par Hémar. Les douze juges siègeaient en simarre; en face des juges, quarante-sept accusés étaient rangés sur quatre rangs. Un pareil nombre d'accusés ne pouvait se juger à huis clos; on se contenta donc de supprimer le jury. Les débats étant publics, l'affluence fut incroyable; pendant quatorze jours, la bonne compagnie s'y porta avec un intérêt passionné; les femmes à la mode, la belle princesse Dolgorouki, ne quittaient pas la salle des séances [1]. La mort du duc d'Enghien, celle de Pichegru, la suppression du jury, et l'attitude d'un président uniquement occupé de courtiser le pouvoir, redoublait l'intérêt que l'on portait

[1] Nouv. acq. fr., 3556, f° 408. Bourrienne, VI, 113 et suiv.

aux accusés. La foule se les montrait et se pressait pour les voir. Tous les regards se portaient d'abord sur Moreau, que ranimaient les sympathies de Lecourbe, de Macdonald, de Saint-Cyr et de Dessoles, présents dans l'auditoire; ils se fixaient sur cet homme de guerre inférieur à sa renommée dans les incidents de la vie civile, mais retrouvant un front calme à l'approche du danger. Les royalistes et les républicains, qui remplissaient le prétoire, saluaient à tout propos de leurs applaudissements le vainqueur de Hohenlinden. Un jour, au début de la séance, Lecourbe entra et soulevant entre ses bras le jeune enfant de Moreau : « Soldats, s'écria-t-il, voilà le fils de votre général. » Une émotion profonde se répandit dans toute la salle. Les militaires se levaient, les soldats présentaient les armes, les gendarmes qui entouraient l'accusé témoignaient leur respect pour le grand homme persécuté. Quant à Pichegru, sa place était vide, mais le nom du conquérant de la Hollande était invoqué à tout propos par l'accusation comme par la défense. C'est en vain que les geôliers avaient cru ensevelir sa mémoire dans l'oubli, son nom retentissait sans cesse dans l'auditoire, son ombre semblait encore planer sur les débats.

Après s'être fixés sur Moreau, les regards des royalistes se reportaient sur leur champion, sur Georges Cadoudal, humble par la naissance, grand par le caractère, et après lui sur M. de Rivière et sur MM. de Polignac, les fidèles amis du prince qui exposait ses serviteurs à des périls qu'il se gardait de partager. Tous les accusés entrèrent d'un pas ferme; seul, Bouvet de Lhozier se montrait tout décontenancé. On avait assigné comme témoin Marie de Turgot, femme de Saint-Léger, qui avait loué à Chaillot une maison pour Bouvet de Lhozier. Cette amie, qui venait d'exposer pour le proscrit sa liberté et peut-être sa vie, comparut devant le tribunal et dit aux juges en regardant l'accusé : *Bouvet, je ne le reconnais plus.* Alors Bouvet, honteux, revint sur ses déclarations. Il confessa que ses aveux étaient basés sur des suppositions, et que ces suppositions, il les avait ensuite reconnues fausses [1]. Dès lors l'accusation contre Moreau manquait de base.

Régnier avait mandé les défenseurs du général et les avait invités « à ne se laisser pas aller à de coupables indiscrétions [2] » ; il ne réussit pas à les intimider et à les empêcher, notamment, d'aborder la question de compétence [3]. Les avocats avaient beau jeu de plaider l'incompétence; la loi exigeait en effet ou le jury

[1] Fauriel, 179, 341.
[2] Nouv. acq fr., 3556, f° 18.
[3] Audience du 9 prairial an XII.

ou la haute cour, dès lors le tribunal criminel et spécial n'avait rien à voir dans l'affaire. Le rapporteur Thuriot répondit plaisamment : « La haute cour ne peut être constituée que si le Corps législatif en nomme trois membres; ira-t-on suspendre le cours de la justice? N'est-il pas plus naturel et plus juste que la cour criminelle continue le procès qu'elle a déjà commencé? » Cet argument suffit à l'ancien régicide pour faire prévaloir une opinion contraire au texte comme à l'esprit de la loi.

Georges Cadoudal, intrépide sur le banc des accusés comme au milieu des combats, montra dans ses réponses une énergie railleuse. Croyant, comme tous les accusés, au meurtre de Pichegru, il disait à ses juges : « Si l'on me trouve étranglé, ce n'est pas moi qui aurai pris cette peine. » Feignant de se méprendre sur le nom de Thuriot, il l'appelait Tue-Roi. A l'entendre, on n'aurait jamais cru qu'il se savait désigné pour le sacrifice. D'ailleurs, il avouait les faits articulés contre lui, mais il taisait avec opiniâtreté ceux qui auraient pu compromettre ses complices ou les royalistes chez lesquels il avait trouvé un abri.

Moreau avoua ses entrevues avec Pichegru, mais il déclara que son seul motif, en se rapprochant de son ancien frère d'armes, avait été de lui ménager le retour dans sa patrie. Il reconnut que dans ses entrevues il avait été initié à de vagues projets contre le gouvernement, mais ces tentatives lui avaient paru si peu réalisables, qu'il n'avait pas cru de son devoir de les dénoncer. Bref, il persista dans les explications qu'avait déjà données sa lettre au Premier consul. Le président Hémar, dans l'interrogatoire, se mit à reprocher au général républicain les récompenses qu'il avait obtenues et le taxa d'ingratitude; alors Moreau mit en regard de ses émoluments les glorieux souvenirs de Rastadt, de Biberach, d'Engen et de Hohenlinden, et les acclamations de l'auditoire apprirent au magistrat que les réponses de Moreau n'étaient pas moins victorieuses que ses armes. Le récit de ces incidents était chaque soir colporté dans les salons, comme dans les cafés de Paris; on était mal venu à traiter sévèrement Moreau. Montrond se trouvait auprès de Mme Hamelin, lorsque le colonel Colbert vint lui dire : « Moreau pleure. — A sa place, répondit-elle, vous infecteriez de votre terreur tous nos appartements [1]. » Moreau demeura ferme, son langage fut digne : « Juges, dit-il en terminant sa défense, depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis n'ont jamais pu me trouver ni me chercher d'autres crimes que la liberté de mes discours!... Pouvais-je croire que

[1] Nouv. acq. fr., 3556, f° 16.

cette liberté fût un crime?... Ceux qui conspirent, blâment-ils si hautement ce qu'ils n'approuvent pas?... » La cause de Moreau pouvait être perdue devant ses juges, elle était déjà gagnée devant l'opinion.

A mesure que les débats se poursuivaient, des scènes émouvantes venaient impressionner l'auditoire. Tantôt c'étaient des accusés qui montraient au public et aux juges leurs mains meurtries par la torture. Puis un débat touchant s'établit devant le tribunal entre MM. de Polignac. Armand demanda qu'on épargnât son jeune frère et s'offrit en victime. Jules s'écria de son côté : « Celui qu'il faut épargner, c'est mon frère, l'appui des siens, un père de famille. » Le président Hémar, étranger à tous ces nobles mouvements de l'âme, dit enfin après douze jours : « Les débats sont terminés. »

Lorsque les juges se retirèrent, la plus grande incertitude couvrait le sort de Moreau. Les affidés de l'empereur s'agitaient pour obtenir une sentence de mort; ils voulaient que le rival de leur maître fût humilié par une grâce. Napoléon ne craignit pas d'intervenir lui-même; il pressa Corvisart, beau-frère de Desmaisons, de solliciter de ce magistrat, l'un des juges, la condamnation de Moreau : « Allez trouver Bourrienne, lui dit-il, et entendez-vous avec lui pour le ramener à des idées plus raisonnables. » Savary était là, comme il avait été à Vincennes; il se tenait dans l'antichambre, à portée de l'oreille des juges. Pendant la délibération, Hémar et Thuriot ouvraient souvent la porte; on les voyait conférer avec lui. Après un de ces entretiens, le rapporteur Thuriot rentra et insista avec une énergie croissante pour que la peine capitale fût appliquée à Moreau : « C'est, dit-il, une affaire politique; il y a des sacrifices nécessaires à la sûreté de l'État, et, d'ailleurs, si Moreau est condamné, l'empereur fera grâce. — Et à nous, qui nous la fera? » répondit Clavier, l'un des juges. Dès lors sept voix contre cinq se prononcèrent pour épargner Moreau. Le président Hémar, le rapporteur Thuriot, Bourguignon, Selves et Granger votèrent pour la mort. Martineau, Desmaisons, Rigaut, Lecourbe, Laguillaumye, Dameuve, Clavier, votèrent contre la mort. La délibération ayant été suspendue quelques instants, l'opinion d'un des juges vint à changer, et ils se retrouvèrent huit contre quatre pour condamner Moreau à deux ans de prison [1]. L'emprisonnement fut aussi prononcé contre Jules de Polignac,

[1] Une intéressante brochure de Lecourbe, l'un des juges, donne tous les détails de la délibération : *Opinion sur la conspiration de Moreau*, par Lecourbe. Paris, 1814.

Léridan, Roland et Hisay; mais la peine de mort fut infligée à la plupart des accusés.

L'arrêt fut accueilli avec consternation; on était las des sanglantes hécatombes, et l'empereur lui-même comprit qu'il lui serait salutaire de se montrer plus clément que les juges. Il fit grâce aux dénonciateurs et commua la peine de mort prononcée contre Rochelle, Armand de Polignac et M. de Rivière. Mais, au premier moment, lorsqu'il connut les deux années de prison de Moreau, il ne put pas maîtriser sa colère. A la réception qui suivit le jugement, apercevant Lecourbe, l'un des juges, il fondit sur lui avec emportement, l'appela *juge prévaricateur*, le chassa publiquement et le fit destituer.

Quelques jours après, le 14 juin, Bourrienne se trouvait à Saint-Cloud auprès de l'empereur. Celui-ci, parlant des propos dont l'écho arrivait jusqu'à lui : « Qu'on parle tant qu'on voudra, dit-il, mais que je ne l'entende pas. » Il se plaignit aussi de Lacuée : « Il allait clabaudant pour Moreau, lui, mon aide de camp. » Arrivant à Moreau, il s'excusa de son acharnement contre le général sur la pression que Réal lui avait fait subir; puis, appréciant la conduite de son rival, il dit qu'il était mou, indolent, lui reprocha de fumer, d'aimer trop la bonne chère, pas assez la lecture, et d'être beaucoup au-dessous de sa réputation...; passant ensuite à ses propres griefs : « Il a blâmé tous mes actes, dit-il, tourné en ridicule la Légion d'honneur, déprécié mes campagnes et mon gouvernement; je suis sur le trône et le voilà en prison. Bien certainement, je lui aurais fait grâce, mais son nom aurait cessé d'être un drapeau pour ces imbéciles de royalistes[1]. »

L'empereur avait trouvé ses magistrats trop doux; après cette énumération des crimes de Moreau, peut-être pourra-t-on les juger bien sévères.

H. Forneron.

La fin prochainement.

[1] Bourrienne, VI, 113 et suiv.

LE BILAN

DE

LA POLITIQUE COLONIALE

Tant que la politique coloniale était, pour ainsi dire, à l'état aigu, tant que les forces vives de la France étaient engagées à fond dans les expéditions de Tunisie, du Tonkin et de Madagascar, toute discussion était difficile, sinon impossible. Le patriotisme commandait la plus extrême réserve : il s'agissait non de discuter, mais de lutter pour tirer d'un mauvais pas l'honneur et la puissance de la France. Maintenant qu'une accalmie, au moins momentanée, s'est produite, peut-être n'est-il pas inutile de reprendre la question en l'élargissant, de soumettre à un examen d'ensemble les résultats de la politique coloniale française, en plaçant en regard, d'une part, les charges que les colonies imposent à la métropole, d'autre part, les bénéfices qu'elles peuvent lui procurer, et en faisant porter cette comparaison successivement sur l'Algérie, sur le groupe de nos anciennes colonies et sur celui de nos nouvelles possessions. On a dressé le bilan général de la république, il convient de dresser le budget spécial de nos colonies; il importe de rechercher si, dans l'état de détresse financière où nous nous trouvons, le budget de nos possessions d'outre-mer ne nous offre pas les éléments d'une notable partie des économies rendues aussi urgentes qu'indispensables par le gaspillage républicain.

I

Notre empire colonial comprend les pays suivants :

EN ASIE :

La Cochinchine française	avec 60 000^{kmq}	de superficie et	1 689 984	habitants.
L'Inde française (Pondichéry, Mahé, Yanaon, Karikal, Chandernagor, Surate, etc.).	508	—	282 723	—
A reporter. . .	60 508		1 972 707	

Reports. . .	60 508		1 972 707	
Le Tonkin.	avec 90 000^{kmq} de superficie et 9 000 000 habitants.			
L'Annam.	22 000	—	2 000 000	—
Les provinces laotiennes et le pays des Moïs. .	100 000	—	50 000	—
Le Cambodge.	10 000	—	1 000 000	—
EN AFRIQUE :				
L'Algérie.	479 000	—	3 310 000	—
La Tunisie.	116 000	—	2 100 000	—
Madagascar.	480 000	—	4 000 000	—
Sainte-Marie de Madagascar.	165	—	7 100	—
La Réunion.	2 600	—	169 000	—
Nossi-Bé.	293	—	9 500	—
Mayotte et Comores. . .	370	—	9 000	—
Obock et Tadjourah. .	1 200	—	22 000	—
Sénégal et dépendances.	(indéterminée)	—	198 000 [1]	—
Établissement du golfe de Guinée, Gabon, de la Côte-d'Or, Grand-Bassam, Assinie, Porto-Novo.	»	—	»	—
Congo français. . . .	670 000	—	?	—
EN AMÉRIQUE :				
La Guyane.	288 000	—	20 300	—
La Martinique. . . .	988	—	167 000	—
La Guadeloupe et dépendances.	1 380	—	183 000 [2]	—
Saint-Pierre et Miquelon.	235	—	5 700	—
EN OCÉANIE :				
La Nouvelle-Calédonie. .	21 000	—	61 000	—
Tahiti, Moorea, Tuamotu, Marquises, Gambier, Rapa.	3 400	—	25 000	—
Iles Kerguelen. . . .	637	—	Inhabitées	
Total. . . .	2 348 776	—	24 311 307	—

Les pays compris dans cette nomenclature forment des catégories très diverses, suivant qu'on les envisage d'après la date de leur occupation, d'après le lien qui les rattache à la France et le

[1] D'après le rapport de M. Étienne, sur le budget des colonies en 1887 : 189 584, à la date de 1884.
[2] *Ibid.*, 200 321, à la date de 1884.

régime auquel ils sont soumis, enfin d'après la nature diverse des ressources qu'ils peuvent offrir à la colonisation.

Au point de vue de la date de l'occupation, il faut distinguer trois groupes très distincts :

1° Les anciennes colonies, débris du vieil empire colonial de la monarchie (l'Inde, la Réunion, la Guyane, les Antilles, Saint-Pierre et Miquelon; en tout, 827 000 habitants);

2° Les colonies conquises sous le gouvernement de Juillet et sous le second Empire (Algérie, Cochinchine, Sénégal, Nossi-Bé, Mayotte, Obock, Sainte-Marie de Madagascar, établissements du golfe de Guinée et de la Côte-d'Or, Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Marquises, îles Kerguelen; en tout, 5 332 000 habitants);

3° Les colonies ou pays de protectorat occupés depuis 1870 (Tonkin, Annam, Laos, Cambodge, Tunisie, Madagascar, Congo; en tout, 18 170 000 habitants).

Au point de vue de la nature du lien qui les unit à la France, ces mêmes pays forment également trois groupes :

1° L'Algérie, possession directement unie à la France, assimilée à la métropole, relevant des différents départements ministériels, n'ayant point de budget spécial, compose, à elle seule, une classe spéciale;

2° Les colonies proprement dites (Cochinchine, Inde, Réunion, Nossi-Bé, Mayotte, Sainte-Marie de Madagascar, Obock, Sénégal, golfe de Guinée, Côte-d'Or, Congo, Guyane, Antilles, Saint-Pierre et Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Hébrides, îles Kerguelen) relèvent du département de la marine et des colonies : elles sont placées sous la souveraineté de la France, mais soumises à des lois spéciales, à un régime particulier qui varie pour chacune d'elles; ni les lois militaires, ni les lois fiscales, ni les lois douanières de la métropole n'y sont applicables; leur budget est distinct du budget métropolitain;

3° Enfin, les pays placés sous le protectorat de la France (Tonkin, Annam, Laos, Cambodge, Tunisie, Madagascar) composent un dernier groupe tout à fait distinct des deux premiers : ils restent nominalement soustraits à la souveraineté de la France et relèvent du département des affaires étrangères.

Si l'on envisage enfin nos possessions au point de vue des ressources qu'elles peuvent offrir à la colonisation, on reconnaît qu'elles se rapportent aux trois types de colonies définis depuis longtemps par la science géographique et par la science économique : colonies stratégiques, colonies d'exploitation, colonies de peuplement.

Les premières sont celles qui, en raison de leur peu d'étendue,

de leur mauvais climat ou de leur stérilité, ne se prêtent ni à l'immigration, ni même à des échanges commerciaux actifs et n'ont de valeur que comme points de relâche ou de ravitaillement pour la marine nationale, comme positions dominant une mer ou un détroit, comme arsenaux ou places d'armes destinées à faciliter une expédition maritime. Les Antilles, la Réunion, Mayotte, Nossi-Bé, Obock, Saint-Pierre et Miquelon, Tahiti, les Marquises, les îles Kerguelen, rentrent dans cette catégorie.

Les colonies d'exploitation peuvent avoir aussi une utilité au point de vue stratégique; mais leur principal avantage consiste dans les débouchés qu'elles offrent aux exportations métropolitaines ou dans le produit de la culture par les indigènes : ce sont, pour ainsi dire, de vastes fermes ou des comptoirs qu'un petit nombre d'Européens suffisent à diriger et qui deviennent facilement des sources d'abondantes richesses pour la mère patrie; elles ne peuvent presque jamais, en raison de leur climat, être des colonies de peuplement. Le type de ces colonies est pour l'Angleterre, l'Inde; pour les Pays-Bas, Java et Sumatra. Parmi les colonies françaises, la Cochinchine, nos comptoirs de l'Inde, le Tonkin, l'Annam, le Laos, le Cambodge, le Sénégal, les établissements du golfe de la Guinée, ceux de la Côte-d'Or et le Congo ne peuvent être que des colonies d'exploitation.

Les colonies de peuplement sont celles qui, par leur étendue, leur climat et la fertilité de leur sol, permettent aux Européens de s'y établir, d'y cultiver eux-mêmes, de s'y multiplier, parfois même d'éliminer à la longue la race aborigène. Nous avons eu autrefois, en Louisiane et au Canada, les plus belles des colonies de peuplement; l'Angleterre possède actuellement trois des meilleures, en Australie, au Cap et au Canada. Celles dont nous disposons encore aujourd'hui sont : la Nouvelle-Calédonie, Madagascar, la Guyane dans une certaine mesure, mais surtout l'Algérie et la Tunisie, qui sont à la fois des colonies de peuplement, des colonies d'exploitation et des positions stratégiques de premier ordre.

Cette énumération et cette classification ne sont que trop arides; mais elles étaient nécessaires pour fixer les idées et pour préciser les points à examiner. Après avoir ainsi éclairci le terrain, nous allons rechercher ce que nous coûtent nos différentes colonies, en argent et en hommes, et ce qu'elles nous rapportent, au quadruple point de vue des finances, du commerce, de l'émigration et de l'influence. Nous étudierons séparément l'Algérie, les colonies proprement dites et les pays de protectorat.

II

De l'Algérie, on ne peut dire ici qu'un mot. Le sujet est trop vaste pour être abordé en quelque sorte épisodiquement. Il mérite une étude spéciale et approfondie qui a déjà été faite. Il suffira donc, pour ne pas paraître omettre un point si important, de constater sommairement l'état actuel de notre grande possession africaine.

Sous le rapport budgétaire, on ne peut que s'en référer purement et simplement aux tableaux annexés au projet de budget de 1888, qui a été déposé, le 22 mars dernier, par le ministère Goblet. D'après ces tableaux, les dépenses ordinaires des services civils ont oscillé, en dix ans (1874 à 1884), entre 31 et 46 millions de francs, et les dépenses militaires entre 51 et 81 millions. Il faut y ajouter les dépenses extraordinaires des travaux publics, qui ont varié de 10 à 22 millions, soit une dépense totale de 92 millions au *minimum*, de 149 au *maximum*, contre des recettes s'élevant à 33 millions au moins, à 42 millions au plus. D'après le budget en cours (1887), les chiffres sont les suivants :

Dépenses ordinaires civiles.	45 332 491 fr.	123 040 256 fr.
— extraordinaires civiles (garantie d'intérêts).	23 658 797	
— ordinaires militaires.	54 048 968	
Recettes de toute nature.		43 734 303
Excédent des dépenses.		79 305 953

De ce tableau, il résulte que les recettes suffisent à couvrir les dépenses ordinaires des services civils. Quant aux dépenses militaires, il est difficile de déterminer dans quelle proportion exacte elles dérivent pour nous de l'occupation de l'Algérie : le corps d'armée spécial que nous y entretenons et qui vient s'ajouter aux dix-huit de notre territoire européen assure en effet à notre puissance militaire un complément précieux et dont les circonstances ne nous permettraient probablement pas de nous priver, alors même que nous n'aurions pas pied sur la terre d'Afrique. On peut donc admettre que, si notre budget de la guerre se trouve grevé dans une certaine mesure, du fait de l'Algérie, cet accroissement est loin d'équivaloir à la totalité des dépenses militaires qui se font dans cette possession.

Quels sont, d'autre part, les avantages que nous retirons de l'Algérie? Cette possession est placée, sauf de très légères déro-

gations, sous l'empire du même tarif douanier que la métropole et nous y faisons un commerce déjà considérable qui semble devoir prendre une rapide extension. En 1885, nous y avons importé pour 167 660 000 francs de marchandises, dont 104 millions de francs de produits manufacturés, et nous en avons reçu pour 123 555 000 francs de marchandises, soit, en tout, plus de 290 millions de francs, alors que tous les autres pays réunis ne font, avec l'Algérie, que pour 124 millions de francs d'échange (55 millions à l'importation, 69 à l'exportation [1]). L'Algérie, d'autre part, grâce à la douceur du climat, à la fertilité de son sol et à sa proximité de la France, offre des ressources exceptionnelles à la partie déshéritée ou aventureuse de notre population; bien que l'immigration, surtout l'immigration française, n'y ait pas encore pris tout le développement que l'on pourrait souhaiter, il ne faut pas perdre de vue que la population s'y accroît très rapidement (2 400 000 habitants en 1872; 2 870 000 en 1876; 3 310 000 en 1881) et que, dès cette dernière date, 234 000 Français, sur 470 000 Européens [2], y étaient déjà établis. Enfin, au point de vue de notre influence dans la Méditerranée, nul n'ignore combien notre domination en Algérie accroît nos forces, combien nous aurions à redouter la présence de toute autre puissance sur cette vaste étendue de côtes situées en face et à courte distance de notre littoral méridional.

On le voit, les charges que nous impose l'Algérie ne sont pas sans compensation. Il n'en va malheureusement pas de même pour nos anciennes colonies, encore moins pour nos colonies nouvelles, encore bien moins pour les pays de protectorat, sauf une exception unique en ce qui concerne la Tunisie.

III

Parlons d'abord des colonies proprement dites. Elles se divisent, au point de vue législatif, en deux classes : les unes régies, sous le rapport de leur législation organique, par la loi et les décrets rendus en conseil d'État (Martinique, Guadeloupe et Réunion); les autres soumises au régime des décrets simples. En ce qui concerne leur organisation intérieure, elles peuvent également se partager en deux catégories : celles qui sont dotées d'institutions

[1] Voy., dans les *Annales du commerce extérieur* (*France, Faits commerciaux*), l'*Exposé comparatif de la situation économique de la France pour la période* 1869-1886.

[2] Dénombrement de 1881. (*Répertoire de droit administratif*, V°. *Algérie*, n° 51.)

représentatives réglant les questions d'impôt (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, Sénégal, Inde et Cochinchine), et celles où ces questions sont réglées par le gouverneur et le conseil d'administration. Dans les premières, les attributions du pouvoir exécutif sont exercées par le gouverneur, assisté du directeur de l'intérieur, du chef du service judiciaire, du chef du service administratif, du vice-recteur et du chef du service de santé. Le conseil privé, placé à côté du gouverneur pour éclairer ses décisions, tient lieu de conseil d'État. Les conseils généraux, élus par le suffrage universel, ont, outre les pouvoirs des conseils généraux de la métropole, le droit de voter les impôts, de régler le budget colonial, de fixer les tarifs de douane ou d'octroi de mer à l'entrée dans chaque colonie.

Quant au régime financier de nos colonies, il repose sur un principe extrêmement simple et peut se résumer en deux mots. Leurs budgets sont, du moins en théorie, absolument distincts de celui de l'État. Ils comprennent, aux termes de l'article 5 du sénatus-consulte du 4 juillet 1866 : d'une part, « *les recettes de toute nature* autres que celles provenant de la vente ou de la cession d'objets payés sur les fonds généraux du trésor et des retenues sur les traitements inscrits au budget de l'État »; d'autre part, « toutes les dépenses autres que celles relatives au traitement du gouverneur, au personnel de la justice et des cultes, au service du trésorier-payeur et aux services militaires ». D'après l'article 6 du même décret, « des subventions peuvent être accordées aux colonies sur le budget de l'État. En revanche, des contingents peuvent leur être imposés jusqu'à concurrence des dépenses civiles maintenues au compte de l'État par l'article ci-dessus et jusqu'à concurrence des suppléments coloniaux de la gendarmerie et des troupes. La loi annuelle de finances règle la quotité de la subvention accordée à chaque colonie ou du contingent qui lui est imposé ».

Ainsi, de tous les produits des impôts, de toutes les recettes effectuées aux colonies, l'État ne se réserve que le produit de son domaine dans la Nouvelle-Calédonie, les retenues destinées à alimenter la caisse des retraites et le prix de vente ou de cession des objets lui appartenant. Il est vrai que la loi prévoit l'établissement de contingents coloniaux en faveur de la métropole; mais, en fait, nous ne voyons figurer au budget de 1887 qu'une somme de 2 637 396 francs provenant de ces contingents (1 809 346 francs de la Cochinchine, 624 130 francs d'autres colonies et 203 920 fr. représentant le remboursement des frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer coloniaux). Au contraire, l'État assume,

sous la dénomination de *dépenses de souveraineté*, la majeure partie des dépenses des colonies (armée, marine, justice, traitement des gouverneurs), et il contribue largement aux autres dépenses par les subventions que la loi budgétaire accorde chaque année à nos colonies.

Quelle est l'importance de ces sacrifices? Le projet de budget rectifié pour 1888 et le rapport de M. Etienne sur le budget des colonies pour 1887 nous mettent à même de répondre très exactement à cette question.

D'après le projet de budget de 1888, il sera alloué au ministre de la marine, pour le service colonial, des crédits s'élevant à la somme de 40 740 124 francs et ainsi répartis par chapitres :

1.	Personnel de l'administration centrale.	377 700 fr.
2.	Matériel —	20 000
3.	Personnel des services civils aux colonies.	1 489 610
4.	— de la justice —	1 478 417
5.	— des cultes —	618 529
6.	— des services militaires —	6 787 378
7.	Agents des vivres et du matériel.	769 891
8.	Frais de voyages par terre et par mer et dépenses accessoires.	1 376 829
9.	Missions coloniales.	70 000
10.	Vivres.	6 599 567
11.	Hôpitaux.	2 559 714
12.	Matériel (services civils).	161 525
13.	— (— militaires).	1 706 630
14.	Dépenses diverses et d'intérêt général.	838 218
15.	Subvention au service local des colonies.	2 221 153
16.	Chemin de fer et port de la Réunion (garantie d'intérêt).	1 311 500
17.	— de Dakar à Saint-Louis.	1 916 490
18.	Routes et chemins de fer dans le Haut-Sénégal. . . .	193 774
19.	Câble télégraphique sous-marin du Tonkin.	615 000
20.	Transportation (personnel).	5 541 705
21.	— (matériel).	1 484 600
22.	Relégation (personnel).	1 300 894
23.	— (matériel).	1 301 000
	Total. . . .	40 740 124

En défalquant de ce total les dépenses concernant le service pénitentiaire et celui de la relégation, qui ne sont pas, à proprement parler, des dépenses coloniales et qui s'élèvent ensemble à 9 628 199 francs, il reste, pour le service réellement colonial, 31 111 925 francs.

Dans son intéressant rapport pour 1887, M. Etienne avait déterminé, en décomposant cette somme, la part afférente à chacune de nos colonies. Son calcul comprenait, il est vrai, le service pénitentiaire, ainsi que celui de la relégation, et il portait non sur le chiffre de 41 124 049 francs voté par les Chambres, mais sur celui de 41 620 692 francs proposé par la commission du budget. Après avoir effectué, de ce double chef, les rectifications nécessaires, on arrive aux résultats suivants, peu différents de ceux que donnerait le projet de budget pour 1888 :

Martinique.	2 043 774 fr.
Guadeloupe.	2 122 982
Réunion.	3 187 248
Sainte-Marie de Madagascar.	35 000
Guyane (sans le service pénitentiaire). .	1 275 162
Nouvelle-Calédonie — . .	2 716 485
Sénégal.	7 230 182
— haut fleuve.	3 495 077
Cochinchine.	3 238 379
Saint-Pierre et Miquelon.	343 667
Tahiti, Marquises, etc.	812 901
Nossi-Bé.	252 643
Mayotte.	187 630
Comores.	95 000
Inde.	529 020
Gabon.	574 264
Congo.	1 601 798
Câble du Tonkin.	615 000
Obock.	441 831
Service commun (administration centrale et divers, non compris les dépenses de relégation).	1 729 141
Total. . . .	32 527 184 fr.

Cette somme est bien loin de représenter la totalité des charges que nos colonies imposent à la mère patrie. Il convient d'y ajouter, tout d'abord, la solde et les frais de transport des troupes de marine envoyées de France pour tenir garnison dans nos possessions lointaines, ainsi que les frais de voyage d'un certain nombre de fontionnaires coloniaux qui se rendent à leur poste sur des bâtiments de l'État. Ces dépenses métropolitaines sont imputées non sur le service colonial, mais sur le service *marine* du ministère de la marine et des colonies. Englobées dans l'ensemble de ce service, elles sont très difficiles à déterminer d'une manière

précise; mais nous pouvons nous en rapporter à l'évaluation d'un homme dont nul ne saurait contester la compétence ni le zèle colonial, M. Le Myre de Vilers, ancien gouverneur de la Cochinchine et actuellement notre résident général à Madagascar. Il y a quelques mois à peine, dans l'*Atlas colonial* de M. Mager, livre consacré à la glorification de la politique coloniale, M. Le Myre de Vilers fit paraître, sous le titre de *Statistique comparée*, une étude très courte et de la plus haute valeur, sur les conclusions de laquelle nous aurons à revenir. Il cherche notamment, comme nous le faisons nous-mêmes en ce moment, à chiffrer les sacrifices consentis par la France à ses colonies, et, après avoir totalisé les crédits ouverts sous la rubrique de *Service colonial* et qui ne dépassaient pas alors 27 602 408 francs (budget de 1886), il y ajoute, en bloc, la somme de 29 140 926 francs, représentant, d'après lui, la part des dépenses du *Service marine* qui sont faites pour les colonies. « Le budget de la marine ne permettant pas de déterminer par colonies le montant des dépenses militaires, nous avons dû, dit-il, nous contenter de donner la dépense totale, et il nous a fallu remonter à 1880, le dernier exercice où les crédits se trouvent spécialisés. » Admettons, contre toute vraisemblance, que, depuis cette époque, il n'y ait pas eu d'augmentation, nous avons, de ce chef, une nouvelle somme de 29 140 926 francs à porter en dépenses.

Mais ce n'est pas tout. La défense de nos colonies, les transports à effectuer, pour l'Etat, entre elles et la métropole, nous forcent à entretenir, d'une part, des stations locales et, d'autre part, deux divisions navales, celle de l'Atlantique sud, celle des mers de Chine, qui ne seraient pas indispensables sans cela. Les mêmes motifs nous obligent aussi à grossir l'effectif de notre marine militaire dans une proportion qu'il n'est pas possible de préciser, mais qui ne peut manquer d'être considérable. Pense-t-on, d'un autre côté, que la nécessité d'avoir avec nos colonies des relations postales sûres, régulières et rapides, ne soit pas la principale, sinon l'unique raison d'être des subventions accordées, soit à la Compagnie transatlantique, soit à celle des messageries maritimes? Qui pourrait nier que l'intérêt colonial motive presque exclusivement l'insertion au budget de 1888 des subventions de 9 958 000 francs pour les lignes de New-York et des Antilles, de 7 093 171 francs pour les lignes de l'Indo-Chine, de 3 181 504 francs pour celles d'Australie et de la Nouvelle-Calédonie et de 521 280 francs pour celles de la côte orientale d'Afrique? Sur cette dépense totale de plus de 20 millions de francs, il n'est pas exagéré d'en mettre la moitié au compte des charges résultant, pour nous, de la possession de nos colonies.

Résumons-nous :

Comme recettes, 2 443 476 francs de contingents coloniaux.

Comme dépenses :

Service colonial.	31 111 925 fr.
Service marine (dépenses militaires des colonies). . . .	29 140 926
Subventions postales dans l'intérêt des colonies, au moins.	10 000 000
Stations navales dans l'intérêt des colonies, environ. . . .	10 000 000
Total. . . .	80 252 851 fr.

soit, en chiffres ronds, 80 millions de francs au *minimum*, sans compter les crédits extraordinaires ni les crédits supplémentaires : voilà pour les sacrifices d'argent.

Quant aux sacrifices en hommes, ils sont faciles à déterminer. Dans son étude sur les colonies, publiée il y a quelques mois par le *Répertoire de droit administratif*, M. Dislère, conseiller d'État et ancien directeur des colonies, donne l'effectif et la composition des garnisons de nos diverses possessions. Or il relève : Au Sénégal, 3394 hommes; en Cochinchine, 5581; à la Nouvelle-Calédonie, 1896, et pour l'ensemble de nos colonies, 15 036, dont un tiers environ de troupes spéciales (cipayes, tirailleurs annamites et sénégalais) et les deux tiers, soit 10 000 hommes, de troupes françaises, envoyées de la mère patrie et prélevées sur notre armée. Ces 10 000 hommes, que l'éloignement mettrait dans l'impossibilité de venir, en cas de péril national, prendre part à la défense de la France, représentent presque l'effectif d'une division, et une division de plus ou de moins peut, sur un champ de bataille, décider du succès ou de la défaite.

Ces 10 000 hommes, ces 80 millions sont consacrés à la défense de quel territoire et de quelle population? Nos colonies, c'est-à-dire les possessions françaises relevant du département de la marine, ont, comme on l'a vu plus haut, 1 070 611 kilomètres carrés de superficie, et seulement 2 882 807 habitants, pas tout à fait 3 par kilomètre carré. Encore est-il intéressant de savoir comment se décompose cette population si minime. Le travail déjà cité de M. Dislère répond à cette question. D'après les chiffres qu'il a relevés pour 1884, nos dix-sept colonies comptent une population indigène d'environ 2 230 000 habitants, auxquels il faut ajouter 167 000 immigrants (Chinois, Indiens, nègres), 11 000 transportés ou libérés, 20 000 personnes composant le population flottante, et près de 17 000 fonctionnaires ou soldats. La population civile européenne et française ne dépasse donc pas 450 000 habitants, dont près de 410 000 dans les trois îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Nos autres colonies, qui absorbent

certainement les trois quarts des 80 millions de dépenses coloniales, renferment à peine 50 000 Européens, ce qui est loin de signifier 50 000 Français. Dans nos établissements de l'Inde, par exemple, sur une population européenne de près de 3000 âmes, il n'y a que 928 Français; on en compte 1638 sur 2000 Européens en Cochinchine, 3500 sur 4100 dans la Nouvelle-Calédonie. A ne considérer que la population européenne en dehors des Antilles et de la Réunion, on arriverait donc à reconnaître que moins de 50 000 blancs sont gardés et administrés par plus de 10 000 fonctionnaires ou soldats et nous coûtent annuellement environ 60 millions, soit un homme de garnison pour 5 habitants et plus de 1000 francs de dépense par tête de colon. Même en faisant la part belle aux défenseurs de la politique coloniale, en envisageant toutes nos colonies et l'ensemble de leur population, indigène ou européenne, on constate que 2 882 000 habitants soumis à la domination française versent moins de 3 millions au trésor métropolitain et lui coûtent officiellement 62 millions et, en réalité, 82 millions de francs, soit 21 fr. 50 ou 28 fr. 50, suivant la base de calcul adoptée. Si donc notre domaine colonial arrivait, par malheur, à prendre un développement tel que sa population égalât celle de la France et s'il continuait à être administré suivant les mêmes errements, il coûterait, chaque année, au Trésor, de 800 à 1100 millions.

En regard des sacrifices faits par la France pour ses colonies, il est intéressant et instructif de placer ceux que les colonies font pour elles-mêmes. Le compte en est bientôt dressé. Les budgets locaux et communaux de nos dix-sept colonies s'élevaient, en 1884, d'après M. Dislère [1], à 56 463 000 francs, et d'après M. Le Myre de

[1] *Répertoire de droit administratif*, voy. *Colonies*, nos 246 et 247 et tableau D. Suivant les calculs de M. Dislère, chaque habitant paye, en moyenne, la somme d'impôts ci-après, dans nos diverses colonies :

Martinique	38 fr.	80	Mayotte	24 fr.	80
Guadeloupe	29	90	Nossi-Bé	26	40
Saint-Pierre et Miquelon	74	70	Inde	8	40
Guyane	86	30	Cochinchine	14	80
Sénégal	12	90	Nouvelle-Calédonie	56	50
La Réunion	38	60	Océanie	51	20
Sainte-Marie	9	50			

« Nous nous contenterons, ajoute M. Dislère, de faire une observation sur la part bien faible prise par les colonies dans la dépense totale qu'elles entraînent. Alors que, dans la métropole, le contribuable donne à l'État, en moyenne, 34 journées au moins de son travail, les habitants de la Martinique fournissent 22 journées, ceux de la Réunion 19, de la Guadeloupe 15 seulement, c'est-à-dire moins de la moitié. Un relèvement des impôts dans ces colonies paraîtrait donc possible; il permettrait de les faire contribuer aux dépenses d'administration et de protection qu'elles nécessitent. »

Vilers, à 54 994 331 francs. Appliqué à la population de la France, le même régime fiscal ne rapporterait pas plus de 750 ou 800 millions, au lieu des 4 milliards de francs que nous payons annuellement. Une série de notices publiées dans un recueil semi-officiel, la *Revue maritime et coloniale*, donnent, pour l'année 1883, une analyse complète des budgets de chacune de nos colonies. Comme on le verra, la plupart de nos impôts n'y existent pas ou n'y atteignent qu'un taux infiniment modéré. Le produit de ces taxes ne sert à acquitter qu'une partie des dépenses ordinaires des colonies. Quant aux dépenses extraordinaires (travaux publics, chemins de fer, etc.), c'est la métropole qui les paye. Le résultat, le voici : la part contributive de chaque habitant de nos colonies varie, d'après les calculs de M. Dislère, entre 8 fr. 40[1] dans l'Inde, et 86 fr. 80 dans la Guyane, elle oscille généralement entre 15 et 39 francs, alors que chaque citoyen français supporte la charge écrasante de 110 à 120 francs d'impôts généraux, départementaux ou communaux. Tandis que la France plie sous le faix d'une dette de 20 milliards, nos colonies n'en ont pas ; bien plus, elles possèdent toutes des fonds de réserve, dont le chiffre total dépasse 5 800 000 francs et que leur envie certainement notre ministre des finances.

IV

Trouvons-nous, dans l'activité de nos relations commerciales avec nos colonies, une compensation aux sacrifices considérables que nous faisons pour elles? Ici encore, les chiffres, et les chiffres officiels, répondent avec une singulière éloquence. D'après l'*Exposé comparatif de la situation économique de la France pour la période* 1869-1886[1], voici quel était, en 1884, le mouvement du commerce des dix-sept colonies relevant du département de la marine :

Importations de France.	63	millions de francs.
— d'ailleurs	58	—
— totales.	121	—
Exportations en France.	122[2]	—
— ailleurs.	30	—
— totales.	152	—

[1] *Annales du commerce extérieur* (*France, Faits commerciaux*, nº 110).

[2] Les importations de nos colonies ont donné lieu, en 1885, à la perception de droits de douane s'élevant à 36 326 226 fr.; mais ces droits de

Il est, d'ailleurs, à remarquer que les chiffres relevés en 1884, pour les échanges entre nos colonies et les pays étrangers et publiés par le ministère du commerce, sont incomplets, car ils ne comprennent pas le montant des transactions du Sénégal, de la Guyane et de l'Inde. D'après les résultats constatés l'année précédente, il y aurait lieu d'ajouter, de ce chef, 15 400 000 francs à l'importation et 12 200 000 francs à l'exportation, ce qui porterait la première à 73 millions et la seconde à 42 millions de francs. En 1883, ces mêmes chiffres étaient respectivement de 77 et de 48 millions de francs; la moyenne des dix dernières années, depuis 1876, faisait ressortir 66 millions de francs à l'importation et 38 à l'exportation. Pour 1885, on ne connaissait encore que le mouvement commercial des colonies avec la métropole, et ce mouvement accusait un ralentissement sensible des envois de France, qui tombaient à 58 millions de francs, avec un accroissement correspondant des exportations coloniales, qui dépassaient 153 millions de francs. La moyenne décennale, depuis 1875, n'avait pas excédé, du reste, 59 millions à l'entrée et 113 à la sortie. Il convient de noter ce chiffre de 59 millions qui représente la moyenne annuelle de nos exportations à destination de nos colonies : il est notablement inférieur à celui des exportations étrangères; il représente à peine un soixantième de notre exportation totale (3425 millions en moyenne, de 1875 à 1885), un tiers environ de nos envois en Algérie, les deux tiers de nos échanges avec la république argentine et à peu près notre commerce avec le Brésil. Enfin, il n'atteint même pas le

douane sont loin de constituer un gain pour la métropole : ils portent, en effet, pour plus de 30 millions sur les sucres importés de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Or ces sucres auraient rendu davantage au Trésor, s'ils avaient été fabriqués dans la mère patrie ou importés de l'étranger. Voici, d'ailleurs, le chiffre des perceptions effectuées sur les chiffres de chacune de nos colonies :

Tunisie.....	71 600 fr.		*Report*...	36 274 743 fr.	
Algérie.....	152 452		Nouvelle-Calédonie...	3 222	
Réunion....	11 630 963		Autres établissements d'Océanie.	111	
Guyane.....	3 162		St-Pierre et Miquelon.	48 134	
Martinique..	11 056 723		Golfe de Guinée.....	16	
Guadeloupe.	12 222 023		Total...	36 326 226 fr.	
Sénégal.....	3 572		dont.....	34 909 709	aux Antilles.
Mayotte.....	945 088		Pour le reste.	1 416 517 fr.	
Nossi-Bé....	61 534				
Ste-Marie...	6 442				
Indes.....	96 363				
Cochinchine.	24 371				
Tonkin.....	450				
A reporter..	36 274 743 fr.				

(*Tableau général du commerce extérieur de la France en* 1885.)

chiffre total des dépenses inscrites pour nos colonies au budget du ministère de la marine et qui, comme on l'a vu plus haut[1], s'élèvent, indépendamment des subventions postales et de l'entretien des divisions navales, à la somme de 60 millions de francs. Ainsi, à chaque franc de marchandises introduites par notre commerce dans nos colonies, correspond un peu plus d'un franc tiré par l'impôt de la poche du contribuable français.

Y a-t-il, du moins, tendance à l'accroissement dans le mouvement de nos échanges avec nos colonies? Oui, pour l'Algérie, comme nous l'avons déjà indiqué; mais, pour les colonies proprement dites, nous constatons, au lieu d'augmentation, une incontestable décadence. En 1788, avant que la première république nous eût fait perdre Saint-Domingue, notre commerce avec nos colonies se chiffrait par 330 millions de livres; aujourd'hui, en dehors de l'Algérie, nos échanges ne représentent pas plus de 210 millions et de 250 en tenant compte des pays de protectorat. D'après des tableaux graphiques dressés par M. Levasseur, les exportations des colonies en France ont rapidement progressé de 1853 à 1884 : elles ont passé de 73 millions à 122; mais les importations de produits français aux colonies tombaient, pendant la même période, de 66 à 63 millions de francs. Quant aux relations de l'étranger avec les colonies, elles ont augmenté en proportion inverse : de 1875 à 1884, les importations ont passé de 50 à 78 millions de francs, et les exportations de 35 à 48 millions. M. Levasseur fait, d'ailleurs, remarquer avec toute raison que le mouvement commercial de nos colonies a, en réalité, beaucoup perdu de son importance depuis un siècle. « Eu égard, dit-il, à la valeur du numéraire, 330 millions de livres représentaient, à la fin du dix-huitième siècle, plus de richesse que 480 millions de francs aujourd'hui, et, eu égard au total du commerce français, 330 millions formaient presque le tiers d'un total d'un peu plus d'un milliard, tandis que 480 millions ne sont pas la seizième partie d'un commerce de 8 milliards. Le commerce colonial, ainsi considéré, a donc, relativement à l'état économique de la France en général, moins d'importance qu'il n'en avait dans les dernières années de l'ancien régime. »

Si nous recherchons la cause de cette singulière situation, nous reconnaissons que la première et la principale est le régime douanier de nos colonies. Nous sommes loin, en effet, de l'époque à laquelle florissait ce que l'on a appelé le *pacte colonial*, régime de monopole sous lequel les colonies ne devaient acheter et vendre qu'à la métropole. Maintenu presque sans altération jusque sous le second

[1] P. 237.

empire, ce régime dut être modifié lorsque l'émancipation de l'esclavage et le développement de l'industrie sucrière indigène eurent changé, au détriment de nos colonies des Antilles, les conditions du travail et de la production. C'est alors qu'intervint la loi du 3 juillet 1861, qui autorisa l'introduction des marchandises étrangères dans les colonies sous le même régime douanier qu'en France et permit l'exportation des produits coloniaux pour tous pays. Deux ans après, la loi du 16 mai 1863 accorda la franchise de droits dans la métropole à tous les produits coloniaux importés par navires français et autres que les sucres, les mélasses, les confitures, le café et le cacao. Enfin, le sénatus-consulte du 4 juillet 1866 compléta ces mesures, en conférant, par son article 2, aux conseils généraux des colonies le droit de voter les tarifs d'octroi de mer sur les objets de toute provenance, ainsi que les tarifs de douane sur les produits étrangers, naturels ou fabriqués, importés dans la colonie. La mise en vigueur de ces tarifs était simplement subordonnée à leur approbation par décret rendu en conseil d'État. Or voici l'usage que les conseils généraux firent des pouvoirs qui leur étaient ainsi conférés. La suppression des droits de douane à l'importation fut votée, dès le 30 novembre 1866, à la Martinique; le 11 décembre de la même année, à la Guadeloupe, sauf en ce qui concerne les produits coloniaux, et, le 4 juillet 1873, à la Réunion. Partout, les droits de douane supprimés furent remplacés par des *octrois de mer* applicables aux marchandises de toute provenance sans distinction, c'est-à-dire aux importations de la métropole comme à celles de l'étranger, le produit de ces octrois de mer, étant, d'ailleurs, affecté non à l'acquittement des dépenses coloniales, ce qui apporterait, du moins, un certain allègement au budget métropolitain, mais bien à la création de ressources pour les communes de chaque colonie. Cet état de choses, si défavorable aux intérêts de notre commerce, a toujours été accepté sans difficultés par le ministère de la marine; mais il a provoqué, de la part du ministère du commerce, de fréquentes réclamations. Longtemps négligées, ces réclamations ont fini, sous le coup de la crise industrielle et commerciale dont nous souffrons, par recevoir, tout dernièrement, un commencement de satisfaction. A la suite d'une invitation émanant de M. Félix Faure, alors sous-secrétaire d'État des colonies, les conseils généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion ont voté, à la fin de 1884, des tarifs de douane exclusivement applicables aux produits étrangers. Ces tarifs ont été approuvés par décrets des : 16 novembre 1884, pour la Guadeloupe; 19 janvier 1885, pour la Réunion; et 25 avril 1885, pour la Martinique. Celui de la Réunion est à peu près identique à

notre tarif général des douanes; mais il ne porte que sur les produits de l'industrie, non sur ceux de l'agriculture. Quant à ceux de la Martinique et de la Guadeloupe, ils sont limités aux tissus, vêtements, tabletterie, bimbeloterie, bijouterie, orfèvrerie, peaux et papier et leurs applications; les droits sont, d'ailleurs, des plus modérés : ils varient généralement entre 5 et 8 pour 100.

Dans les autres colonies, où les tarifs de douane sont établis par décret, voici, en quelques mots, la situation :

Au Sénégal, droits de douane de 15 pour 100 sur les armes, de 10 pour 100 sur les tabacs, de 5 pour 100 sur les autres marchandises, sans distinction de provenance; sur les toiles dites *guinées*, droit de 2 1/2 c. ou de 6 1/2 c. le mètre, suivant qu'elles sont, ou non, de fabrication française;

A Mayotte, à Nossi-Bé, pas de droits de douane;

Au Gabon, droits d'entrée réduits de 60 pour 100 pour les marchandises françaises;

A la Guyane, droit de douane de 3 pour 100 sur toutes les marchandises étrangères; droit d'octroi de mer de 1 pour 100 sur toutes les importations, sans distinction de provenance;

A Saint-Pierre et Miquelon, taxes de douane très faibles, mais différentielles, suivant qu'il s'agit de marchandises françaises ou de marchandises étrangères;

A Tahiti et aux Marquises, pas de droits de douane, mais un octroi de mer de 12 pour 100;

A la Nouvelle-Calédonie, pas de droits de douane, mais un octroi de mer de 1 pour 100;

En Cochinchine, depuis le 1er juin de cette année, application du tarif général des douanes, de même que dans l'Annam et le Tonkin (art. 47 de la loi de finances du 26 février dernier);

Dans l'Inde française, pas de droits de douane, sauf sur certains spiritueux, sur le tabac et le bétel.

En même temps qu'elles supprimaient les droits de douane à l'entrée et les remplaçaient par des octrois de mer applicables aux provenances françaises comme aux autres, plusieurs de nos colonies, notamment la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Cochinchine établissaient sur quelques-uns de leurs produits les plus importants, en particulier sur le sucre, le riz et le café, des droits de sortie destinés à exonérer les planteurs de l'impôt foncier. Ces droits de sortie ne sont pas fort élevés; toutefois leur rendement a été, en 1883, de 3 à 4 millions de francs [1], dont la majeure partie

[1] A la Martinique, 700 000 fr.; 1 200 000 fr., à la Guadeloupe; près de 800 000 fr., à la Réunion; 351 000 fr., à la Guyane; 15 000 fr., à Nossi-Bé; une somme indéterminée en Cochinchine.

a dû être supportée par le consommateur français, puisque c'est en France que les exportations coloniales, notamment le sucre, trouvent leur principal débouché. Cela ne nous empêche pas d'admettre en franchise la presque totalité des produits coloniaux, à leur entrée en France, et d'accorder aux sucres de cette provenance, à titre de déchet de fabrication, une détaxe de 24 pour 100 par rapport aux sucres des colonies étrangères (loi du 13 juillet 1886).

Ainsi, la situation est des plus simples : nous faisons de notables faveurs aux provenances de nos colonies, mais nos colonies n'en font, pour ainsi dire, pas à nos produits; par contre, elles grèvent de taxes de sortie ceux qu'elles nous envoient. Ajoutez à cela que les impôts sont proportionnellement cinq fois moins élevés aux colonies qu'en France, que nous supportons plus de la moitié de leurs dépenses, que les colons ne sont soumis ni au service militaire ni à l'inscription maritime, et que la milice ne fonctionne même pas sérieusement parmi eux, sauf à la Réunion.

René Lavollée.

La fin prochainement.

NOS ÉCOLES MILITAIRES

SAINT-CYR

DEUXIÈME PARTIE (*fin*)[1].

III

Quel qu'ait été l'effet de la brimade et si regrettables que soient les excès dont elle était demeurée le prétexte, nous sommes de ceux qui la regrettent.

La brimade, une brimade honnête, une brimade mesurée, formait le caractère, amenait la solidarité, le nivellement des classes sociales très diverses représentées à Saint-Cyr, apprenait à devenir philosophe dans un métier où il faut beaucoup de philosophie, demeurait enfin une école excellente avant l'arrivée au régiment.

La brimade avait encore cet avantage qu'elle créait, dans une même promotion, une camaraderie absolument intime : les amitiés qui se nouent dans l'infortune sont les plus durables et, dès leur arrivée, les conscrits sentaient le besoin de se grouper étroitement. Là, plus qu'ailleurs, l'union faisait la force.

Aujourd'hui Saint-Cyr est un collège infiniment mieux tenu qu'il ne l'était il y a vingt et quarante ans. Les jeunes gens y marchent à la baguette avec une ponctualité qu'on n'obtenait pas jadis. Mais nous croyons que cette souplesse excessive, surtout si on exagérait encore le système suivi, aboutirait davantage à former des jeunes filles que des officiers. Actuellement, il n'y a rien de perdu encore, mais forcer la note serait, pensons-nous, une faute. Qui ignore que

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1887.

sur le champ de bataille les meilleurs soldats sont souvent les mauvaises têtes de casernes.

La brimade, telle que nous venons d'en faire sommairement l'historique, était le côté particulier de la vie intérieure à Saint-Cyr et, en somme, tout venait converger là; mais, après avoir consacré un juste souvenir à ce qui n'est plus qu'une légende, il sera intéressant de voir ce qu'était, ce qu'est encore la vie à l'École militaire.

Sous ce rapport, il est singulier de constater que, depuis la Restauration, le *tableau du service journalier*, c'est-à-dire la distribution des heures de repos et de travail de la journée, n'a pas sensiblement changé et nous retrouvons, à très peu de chose près, en 1887, l'organisation arrêtée en 1818 par le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

Le lever avait lieu à cinq heures en été comme en hiver. On avait dix minutes pour sauter hors de ses draps, s'habiller, faire sommairement son lit et descendre à l'étude. Nous laissons à penser s'il fallait de l'activité pour arriver, en dix minutes, à remplir ces trois prescriptions. Sous ce rapport, on devenait, au bout de quelques mois, d'une agilité extraordinaire, et, même, les anciens en arrivaient à *carotter* le lit cinq minutes, ne se levant qu'à cinq heures cinq, ce qui constituait un des nombreux privilèges de « ces officiers. »

De cinq heures dix minutes à sept heures : étude.

Cette séance était appelée *sommeil militaire*, parce que, spécialement affectée à l'étude de la théorie, un doux assoupissement ne tardait pas à rapprocher le nez de l'élève du livre qu'il avait sous les yeux. Dans les salles de recrues, les gradés venaient souvent troubler cette léthargie pleine de charmes; mais, dans les études occupées par les anciens, qui n'étaient surveillés que par eux-mêmes, ce n'était, au bout d'un quart d'heure, qu'un immense ronflement.

Quand, plus tard, après la guerre, on commença à introduire dans le tableau de service des *colles* (interrogations) pendant l'étude du matin, la légende du sommeil militaire fut gravement atteinte, et, aujourd'hui, les Saint-Cyriens n'ont plus qu'une vague idée du charme qu'il atteignait jadis.

A sept heures, on montait pour l'*astique*, qui durait de sept à huit.

L'*astique*, expression que nous avons toujours eu le regret de ne pas voir dans le dictionnaire de l'Académie, était le nom général officiellement donné à la séance dans laquelle il fallait se livrer aux opérations complexes suivantes :

1° Faire son lit avec un soin particulier, les arêtes des couvertures présentant une ligne droite et aiguë, intersection mathématique de deux plans. Le traversin devait être rond ou carré suivant les époques.

2° Procéder à une toilettte complète : lavage, barbe, etc. On descendait pour cela aux lavabos qui se trouvaient au rez-de-chaussée : les anciens s'étaient attribués un côté, aux robinets duquel les recrues n'avaient pas le droit de puiser [1].

3° Nettoyer ses armes : fusil, baïonnette, sabre de cavalerie ou d'infanterie.

4° Astiquer son fourniment : la giberne, le ceinturon, le sac, le porte-sabre, cirer deux paires de bottes y compris la semelle.

5° Brosser tous les vêtements placés dans la *case*, compartiment carré suspendu à la tête du lit et où l'on mettait ses effets.

6° Aller à la visite du docteur, si l'on était malade.

7° Aller à la pharmacie, si l'on avait un traitement à suivre en dehors de l'infirmerie.

8° Aller prendre son café au réfectoire.

Les recrues étaient obligées de faire leur lit consciencieusement et de fond en comble chaque matin, mais les anciens se permettaient d'ordinaire le *rabattement*.

Le rabattement comportait une science. Il consistait, après être sorti du lit au réveil, sans déranger les draps ni la couverture, à rabattre le tout vers le traversin, sans casser les arêtes de la surface. Cela économisait un temps considérable, et tandis que les *recrues fanatisaient*, la brosse et la règle en main, pour tracer les arêtes de leur parallélipède, « ces officiers » — lisez : les anciens — descendaient au réfectoire et prenaient à loisir leur café en faisant *trempette*.

Cette *trempette* enviée et à laquelle les élèves de deuxième année avaient seuls droit — un droit qu'ils s'étaient arrogé bien entendu — consistait à tremper dans son café des tartines de beurre, ce qui constituait un déjeuner très supportable. Quant aux malheureux recrues, c'est à peine s'ils avaient le temps d'absorber, debout et en se brûlant la gorge, leur ration de noir liquide. Celui qui aurait voulu s'asseoir se fût attiré une verte semonce.

A huit heures moins dix, les anciens passaient leur revue, retournaient quelques lits, défaisaient quelques cases, — qu'on avait à rétablir en cinq minutes, — et à huit heures moins cinq avait lieu l'inspection de l'officier. Il fallait que la tenue fût irréprochable,

[1] Aujourd'hui, les lavabos sont dans les dortoirs.

les boutons devaient reluire comme l'or, les bottes briller comme un miroir, et si tout cela n'était pas à souhait, les punitions de consigne ou le peloton de punition étaient largement distribués. En ce qui concernait les lits ou les cases, les officiers distinguaient facilement quand l'un ou l'autre venait d'être retourné, et généralement alors, ils avaient l'air de ne pas remarquer que l'acuité des arêtes laissait à désirer.

L'inspection terminée avec plus ou moins d'avaries, on avait dix minutes de récréation pendant lesquelles il fallait aller chercher à l'étude le carton où l'on enfermait son cahier de notes pour les cours. Ces cours commençaient à huit heures dix, pour finir à neuf heures vingt-cinq : une heure et quart. Ils avaient lieu dans deux amphithéâtres adossés au *zinco* et qui donnaient dans la cour Louis XIV; ce sont actuellement les amphithéâtres des élèves de première année.

Pour les anciens, dont tous les professeurs étaient militaires, les séances ne donnaient lieu à aucun incident sauf à des histoires du genre de la suivante.

En 1862, un vieux maréchal des logis d'artillerie du cadre de l'École fut nommé adjudant sur place, et comme il était d'usage qu'un sous-officier de son grade fût présent aux cours pour surveiller les élèves, P. fut bientôt désigné pour assister précisément à une leçon d'artillerie. Le professeur était, à cette époque, le commandant, depuis colonel Roy.

On était au commencement de l'année, le cours était à sa leçon d'ouverture, et le commandant Roy, qui avait dans son programme l'historique des armes dans l'antiquité, débuta par ces mots : « Messieurs, jadis les anciens se servirent comme artillerie de balistes et de catapultes : leurs armes de main étaient la lance, le javelot, l'arc et la flèche » et il continua.

L'adjudant P. regarda le commandant avec étonnement : on eût dit qu'il allait parler. Il se contint pourtant, mais, à la sortie du cours, il ne put s'empêcher d'aborder un groupe d'élèves et leur dit confidentiellement : « Messieurs, entre nous soit dit, le commandant vous en conte. Il vous a dit ce matin que les *anciens* se servaient jadis de javelots et de flèches, de balistes, de je ne sais quoi, et bien, il y a plus de vingt ans que je suis à l'École et je puis vous garantir que jamais les *anciens* ne se sont servis de ces machines-là. »

Ce fut un rire général, et le brave adjudant qui prenait les anciens du Pirée pour les *anciens* de Fontainebleau devint légendaire à l'École.

Chez les recrues, les cours faits par les professeurs civils donnaient souvent lieu à des séances orageuses, par suite de cet axiome que « ces officiers » — les recrues se donnaient également ce nom entre eux — avaient le droit de tout se permettre avec un vulgaire *pékin*.

On ne croirait pas que des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, généralement policés et bien élevés, pussent se permettre, vis-à-vis d'hommes qu'eussent dû leur rendre respectables l'âge et les connaissances, les gamineries qui signalaient, à cette époque, les cours de MM. Picqué, Soulot, Duhaut, Vallier, Guillemin, Laudren, Guibout, Gœury, Wachsmuth. — Il n'y a pas de collège mal tenu où se passent des scènes plus tapageuses. — La plupart du temps les adjudants de service laissaient faire, et quand le tumulte devenait trop violent, ils avaient une manière originale de prendre le nom des perturbateurs. Les amphithéâtres contenaient environ deux cent cinquante élèves, répartis sur douze ou quinze bancs, s'étageant en gradins de la chaire du professeur au haut et au fond de la salle. Les adjudants surveillants tenaient à la main un grand carton sur lequel étaient inscrits les noms des élèves sur autant de lignes qu'il y avait de gradins. Quand le bruit devenait trop intense et que le professeur s'était vu obligé d'interrompre son cours trois ou quatre fois, le surveillant prévenait qu'il allait *prendre des responsables*. Naturellement « ces officiers » s'indignaient qu'un « bas-off[1] » se permît de les menacer, et un murmure accueillait la communication de l'adjudant. Parfois celui-ci laissait faire; parfois aussi il tirait un trait au crayon d'une extrémité à l'autre de son carton, et, après le cours, les élèves de chaque banc dont les noms s'étaient trouvés sous le crayon étaient conduits à la salle de police.

Avec cette manière de faire, qu'on fût ou non au nombre des tapageurs, on avait les mêmes chances d'être puni, de « tomber sous la ligne »; aussi chacun s'en donnait à cœur joie et, sachant que le hasard seul déciderait de son sort, voulait au moins, s'il était puni, avoir fait du tapage pour son argent.

Les professeurs civils, et en particulier ceux de mathématiques, étaient connus à l'École sous le nom de *Pendus*, et ils étaient exposés à des plaisanteries qui n'étaient pas toujours de bon goût. Leur surnom même faisait allusion à une scène de violence qui avait amené jadis plusieurs expulsions de l'École. Le *pendu* signifiait spécialement le cours de géométrie descriptive : auparavant on avait dit le *Soulot*, du nom du professeur.

[1] Un *bas officier*, un adjudant sous-officier.

Mais revenons au tableau de service.

Après les cours du matin venait un repos d'un quart d'heure, puis une étude d'une heure et demie, qui conduisait jusqu'au moment du déjeuner. Le menu, très peu varié, se composait d'un potage ou d'une soupe, d'un plat de viande rôtie ou bouillie, de légumes et d'un dessert; on avait une bouteille d'*abondance*[1] par tête, et une demi-bouteille de vin pur pour deux. Pendant le déjeuner, surveillé par le capitaine de jour, on causait à volonté, mais généralement les recrues étaient invités à se taire; parfois aussi ils devaient raconter des histoires croustilleuses de nature à divertir « ces officiers ».

Après le déjeuner, la récréation durait jusqu'à une heure, et de une heure à trois avait lieu l'exercice. Après une étude d'une heure, qui suivait, l'administration généreuse vous octroyait un morceau de pain pour le goûter, et de quatre et demi à sept on se rendait à une autre étude pendant laquelle avaient lieu les interrogations, l'équitation pour l'infanterie, les cours d'allemand, de dessin, les séances de lavis. La danse et le chant étaient enseignés pendant la récréation de midi.

A sept heures et demie, on retournait au réfectoire pour le souper, dont le menu comprenait une viande rôtie, un légume et un plat de dessert, avec la même ration d'abondance qu'au repas de midi.

A huit heures et demie, après trois quarts d'heures de récréation, le coucher.

Le dimanche, le tableau de service était naturellement modifié. Après l'*étude militaire*, on se rendait à la messe[2], pour laquelle était commandé un piquet d'honneur. Les élèves qui avaient droit de sortie quittaient ensuite l'École après avoir passé une revue spéciale : quant à ceux qui restaient, ils assistaient l'après-midi à une marche militaire à l'extérieur, qui durait généralement de deux à cinq heures.

La vie que nous venons de dire était coupée de temps en temps par divers incidents qui profitaient soit à tous en même temps, soit à un petit nombre à la fois. Parmi les premiers, le principal était le *triomphe;* dans les seconds, il faut compter le tour de garde au poste de l'École, le séjour à l'infirmerie, le séjour à la salle de police.

Le *triomphe*, emprunté aux coutumes des régiments d'artillerie, était destiné à récompenser l'adresse des élèves qui s'étaient dis-

[1] Mélange d'eau et de vin.
[2] Aujourd'hui la messe est facultative.

tingués au tir du canon. Il existait, — il existe encore à Saint-Cyr, — en dehors de la cour Wagram et des carrières où s'exerce la cavalerie, un polygone au bout duquel était installé la batterie et qu'on utilisait également pour le tir du fusil. Chaque année, l'exercice du canon était terminé par le tir du mortier, dans lequel un tonneau placé au bout d'une perche, sert de but. L'élève qui arrivait à mettre sa bombe dans le tonneau avait droit aux honneurs du triomphe, et cette cérémonie, célébrée, suivant les époques, d'après un rite particulier, l'était toujours avec une grande solennité. Il était d'usage que l'état-major de l'École, le général en tête y prît part, et la tradition voulait que les punitions fussent levées.

Sous le premier empire et jusqu'à l'année 1870, à l'instant même où la bombe tombait dans le tonneau, tous les élèves présents au tir s'écriaient : « Triomphe! triomphe! », et un certain nombre se précipitait vers la cour Wagram pour annoncer l'heureux événement.

Immédiatement et sans ordre le tableau de service était suspendu. Les deux promotions descendaient dans la cour Wagram et, tandis que les anciens se ruaient vers le polygone, les conscrits se rangeaient face à la porte de la grande carrière sous le commandement de la plus *fine galette* (le dernier classé) de la promotion.

La fanfare de l'École, précédée du tambour-major, se rendait également au polygone, où le cortège des anciens s'était déjà formé. Le triomphateur, la tête couronnée de feuillages et orné de divers ornements plus ou moins grotesques, était hissé sur un tonneau porté sur les épaules de quatre de ses camarades. Précédé de la musique jouant la Saint-Cyrienne, il s'avançait à la tête de sa promotion jusqu'à l'entrée de la grande carrière.

Arrivé là, le tambour-major frappait avec sa canne la porte, qu'on avait au préalable fermée, et quand on lui avait demandé : Qui vive! il répondait : Triomphe. On ouvrait alors la porte à deux battants, le triomphateur s'avançait vers le milieu de la cour et au fur et à mesure que la colonne formée derrière lui par les anciens franchissait le seuil de la cour Wagram, les élèves se formaient en ligne à droite et à gauche, dessinant un grand hémicycle. On se joignait ainsi aux conscrits qui se plaçaient derrière les anciens, puis on se dirigeait vers le général, qui attendait habituellement au haut du perron opposé à l'entrée de la carrière.

Le commandant de l'École félicitait le vainqueur, annonçait que les punitions étaient levées et faisait déboucher séance tenante une bouteille de champagne. On rompait alors les rangs, et les danses,

les mascarades, commençaient jusqu'au dîner. Le repas terminé, les divertissements reprenaient jusqu'à dix heures, avec feux, illuminations, flammes de bengale et autres artifices, pour lesquels l'artillerie donnait complaisamment la poudre nécessaire.

Le Triomphe était autrefois une fête essentiellement improvisée. Il était rare qu'il y en eut plus d'un par an, et bien des années n'en voyaient pas, le tonneau au bout d'une perche constituant un but extrêmement difficile à atteindre.

Les Saint-Cyriens d'aujourd'hui, en gens avisés, ont trouvé un moyen fort simple de s'assurer un triomphe par an, et la coutume est, à l'heure actuelle, de déposer, au fond du tonneau-cible, une cartouche de dynamite qu'on fait partir en temps et lieu. La fête perd beaucoup de son imprévu, mais le choix de la date et du moment, mis ainsi à la disposition des élèves, leur permet de donner à la cérémonie une solennité, un luxe de décors qui laissent loin les réjouissances du passé.

Il y a deux ans, le Triomphe revêtit une splendeur particulière, et l'on peut dire que l'École se prépara pendant six semaines à célébrer cette grande journée. Pendant six semaines, elle ne fit même absolument que cela.

Durant près d'un mois et demi, les salles d'études furent transformées en ateliers de tailleurs. Chaque compagnie de *melons*[1] avait adopté un costume à la confection duquel chacun des élèves travaillait avec fureur. Telle compagnie devait être en garde écossaise, une autre en grenadiers Louis XV; les autres avaient adopté des uniformes à l'avenant; quant aux anciens, ils avaient pensé que leur dignité leur interdisait cette mascarade, et ils s'étaient contentés de couper les franges de leur épaulette gauche[2].

Ce fut réellement un spectacle pittoresque quand, au jour du triomphe, cet immense cortège s'en fut au terrain voisin du polygone, — au *Marchfeld*, comme disent les Saints-Cyriens d'aujourd'hui, — pour y chercher le triomphateur.

Grave et recevant comme un général romain les ovations enthousiastes de ses camarades, celui-ci fit son entrée dans la cour Wagram suivant le rite ordinaire, et se dirigea vers le général, qui l'attendait sous le *zinco*, au milieu de ses invités et invitées. Après le discours d'usage, la fête commença, suivant un programme dont nous donnons ici le texte.

[1] Nom actuel des élèves de première année.

[2] On sait que les *sous-lieutenants* portaient autrefois une seule épaulette à franges (l'épaulette droite).

PROMO(tion) DES PAVILLONS-NOIRS

TRIOMPHE

1884

FÊTE DE JOUR

—

Réunion au Marchfeld.

Défilé.

Lecture du discours du Triomphe.

Quadrille général réglé par Cellarius.

—

Avec le gracieux concours
de la fanfare du cirque Corvi.

—

Les Pavillons-Noirs, pas redoublé. . . . . Méry.

Wagram, id. . . . . Ziégler.

Le Huron, id. . . . . Gurtner.

La Camargo, id. . . . Lecocq.

La Mascotte, id. . . . Audran.

FÊTE DE NUIT

—

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Au profit des victimes de la Pompe, donnée
par MM. les Sociétaires comédiens ordinaires du *Zingot*,
autorisée par les circonstances.

Avec le concours désintéressé
de M. O. Méry
et son orchestre de 30 musiciens.

La Petite mariée, valse (ouverture). . . . Lecocq.

L'enclume, polka (entre-acte). . . . . Parlow.

Tout à la joie, polka (clôture). . . . . Fahrbach

—

ANATOLE DE LA SÈCHE

OU

90 ANNÉES D'INTERNAT ET D'ABRUTISSEMENT DE TOUS LES INSTANTS

Folie, vaudeville, bouffe, opéra-comique, dramatique et satirique,

par MM. Nemo, Anonyme et Incognito.

Mme	*Marchfeld,* grande coquette	mère de Mme de la Fine.
Mlle	*Petit Bois,* ingénue	Mme de la Fine, jeune femme intéressante.
Mlle	*Rhumina,* ingénue	Mlle Orange, soutien de famille.
MM.	*Claudius*	Anatole de la Sèche, vieillard âgé.
	Padanphi	Ernest de la Fine.
	Chiboulo	Galetthaurha, officier japonais de la mission.
	Maxi	Voi la Pompe auspessoir.
	Rend-la-main	Bois Carnard.

Officiers, saumâtres, garçons, etc.

ON PLEURERA

NOTA. *On trouvera des mouchoirs au vestiaire.*

Cette année encore (1887) le Triomphe a été célébré à Saint-Cyr avec un luxe de réjouissances que ne connaissaient point les promotions d'il y a vingt ans. La représentation du *cirque Loyal* a été des plus brillantes, des clowns désopilants y ont excité l'enthou-

siasme : quant à la course de taureaux, elle est demeurée la nouveauté à sensation de la journée.

Des invités nombreux assistaient, suivant l'habitude nouvelle, à cette fête du Triomphe qui tend de plus en plus à devenir une fête publique, comme l'était jadis le carrousel.

Les dames en particulier se montrent curieuses de ces représentations, pleines à la vérité de pittoresque, et le général est longtemps à l'avance accablé de sollicitations. Que dirait Napoléon Ier de cette introduction, très exceptionnelle il est vrai, du sexe aimable dans ces cours à l'aspect rébarbatif, où il n'eût jamais voulu voir que de graves têtes de sergents. Le lendemain du jour où il avait inspecté Saint-Cyr, le 28 juin 1809, l'Empereur écrivant au ministre Champagny les impressions que lui avait laissées sa visite se montrait généralement mécontent de tout ce qu'il avait vu. Et dans la lettre curieuse que nous avons sous les yeux, nous notons spécialement cette phrase :

« Autre détail qui a *vivement* choqué l'Empereur. Les croisées des premières cours étaient remplies de femmes soit du directeur, soit des professeurs. »

Heureusement que le vainqueur d'Austerlitz dort aujourd'hui aux Invalides et que le général commandant actuellement l'École est un galant homme : tout le monde s'en trouve bien, et les choses n'en vont pas plus mal.

IV

Comme on vient de le voir, le Triomphe est aujourd'hui une fête d'une longue préparation et dont les échos se répercutent encore bien longtemps après la clôture officielle. Autrefois il durait une après-midi bien juste, et demeurait un éclair de joie dans la vie monotone de l'École. Nous avons dit qu'avec le Triomphe les incidents principaux qui jetaient de temps en temps une note plus gaie dans l'existence absolument terne des Saint-Cyriens étaient le tour de garde au poste de police, le séjour à l'infirmerie ou à la salle de police : voyons ce qu'étaient au juste ces diverses *distractions*.

Le service de garde qui revenait par promotion deux ou trois fois dans l'année, permettait aux élèves de passer une journée fort appréciée. Le poste, installé sous la voûte qui conduit de l'avenue de Maintenon à la cour Rivoli, vis-à-vis la salle des visites (parloir), était loin d'être un séjour agréable, mais on y était tranquille une douzaine d'heures, et la vie inusitée qu'on y menait tranchait sur la monotomie de l'existence journalière. La garde avait été orga-

nisée à Saint-Cyr pour initier pratiquement les élèves au service des places, aux rondes, aux patrouilles, au placement des factionnaires. Le poste détachait deux sentinelles l'une devant les *armes*, l'autre à la porte de l'École, et l'élève mis en faction à ce dernier endroit accomplissait toujours sa tâche avec une conviction irréprochable. Ainsi, la consigne prescrivait que les cochers conduisant toute espèce de véhicule eussent à mettre leurs chevaux au pas en franchissant le portique, et cette consigne était si rigoureusement observée qu'un beau jour le cocher de l'omnibus faisant le service entre l'École et Versailles eut un de ses chevaux éventré d'un coup de baïonnette, pour avoir trotté malgré la défense.

La salle de police — l'*ours*, comme on disait en argot de Saint-Cyr — était encore un endroit où les gens qui aimaient leur tranquillité et la bonne nourriture ne dédaignaient pas de se rendre. Les élèves punis de salle de police n'étaient pas enfermés en commun comme cela a lieu dans les corps de troupes, mais chacun d'eux avait droit à un petit local à part, à une cellule personnelle. On avait là une table pour travailler, un lit et un matelas pour dormir, une couverture et des draps pour s'abriter. D'après la règle, l'élève puni de salle de police ne devait s'allonger sur son lit qu'à partir de neuf heures du soir, c'est-à-dire au même moment où ses camarades se couchaient, dans les dortoirs; or il arrivait que, grâce à un compromis avec le sous-officier chargé de surveiller les locaux disciplinaires, le *sergent d'ours*, comme on l'appelait, cette règle était généralement enfreinte.

Sauf dans les moments où il fallait assister au cours ou à l'exercice, le séjour à la salle de police était une sieste perpétuelle et, comme on pourrait s'étonner de voir des jeunes gens de vingt ans attacher un si grand prix au repos dont on jouissait « à l'ours », nous renverrons le lecteur au « tableau de service » que nous donnerons plus loin, lui laissant la faculté de tirer lui-même sa conclusion.

D'ailleurs, un doux *far niente* ne constituait pas les seuls charmes de la salle de police. Après avoir avalé, pendant quelques mois, les gigots desséchés et les poulets étiques dont l'administration gratifiait deux fois par jour les élèves, ces derniers éprouvaient le besoin d'offrir à leurs estomacs délabrés quelque chose de plus substantiel. Non pas que le menu officiel de « l'ours » fût supérieur à celui du réfectoire : il était, au contraire, très inférieur et réduit à sa plus simple expression, mais le sergent surveillant était un bon diable qui, par un autre procédé que l'ancien portier de Fontainebleau, était arrivé à se faire de jolies rentes.

Moyennant une pièce dont il était convenu qu'il ne rendait pas

la monnaie, le peu farouche cerbère se changeait en un commissionnaire aussi discret que complaisant. Les dindes truffées et les foies gras trouvaient facilement le chemin des cellules : on obtenait même de se réunir à deux, à trois, à quatre pour ces agapes fraternelles, et l'humidité qui sortait de la paille de ces cachots sentait toujours le sauterne ou le champagne.

Les salles de police, vulgairement les *ours*, étaient situées au troisième étage d'un bâtiment donnant d'un côté sur la cour, de l'autre, sous les combles. Il y faisait, en été, une chaleur étouffante, aussi, une fois dans leurs cabanons, les habitués de la saison d'été adoptaient généralement une tenue des plus légères dans laquelle le caleçon de bain lui-même eût paru une superfétation. C'était dans ce costume adamique qu'on se livrait, entre deux exercices, aux douceurs du repos.

Dans les premiers jours du mois de juin 1867, Mme de C., une fort jolie femme, débarque, un beau matin, à Saint-Cyr, au bras de son oncle, le vieux colonel de B., camarade de promotion du général de Gondrecourt, à cette époque commandant de l'École. Elle venait chercher à apitoyer le général à propos d'un neveu à elle, assez mauvais sujet, qui finissait incessamment sa deuxième année et à propos duquel on redoutait la *sécheresse*, c'est-à-dire le renvoi comme simple soldat dans un régiment. Non pas que l'élève-cavalier X. fût une méchante nature, c'était, au contraire, le meilleur garçon du monde, mais le mépris qu'il avait toujours affecté pour la *pompe* (les divers cours), son dédain pour les *bas-off* (adjudants sous-officiers), la résistance invincible qu'il avait opposée à toutes les insinuations des divers *pendus* (professeurs), qui avaient essayé de lui inculquer les lois de la *topo* (topographie) et de la *forti* (fortification); tout cela réuni l'avaient conduit à n'obtenir aux examens de fin d'année qu'un chiffre de points dérisoires. Il avait écrit à sa belle cousine, lui disant ses craintes et ses angoisses, car, arrivé au bout du fossé, la culbute l'effrayait, et il se prenait parfois à regretter de n'avoir pas sacrifié un peu de ses antipathies pour décrocher cette épaulette d'or, objet de ses rêves, et qui allait peut-être lui échapper.

Le colonel de B., sans dire au général de Gondrecourt le véritable motif de la visite intéressée que lui faisait Mme de C., prit un prétexte quelconque pour expliquer sa venue à Saint-Cyr. Il était onze heures, le commandant de l'École invita ses hôtes à déjeuner et Mme de C., qui ne demandait qu'à demeurer pour préparer plus à loisir sa requête se garda de refuser. On se mit à table. Le général, fort aimable, déploya auprès de sa belle visiteuse toutes les subtilités d'un esprit qui n'était pas sans grâce, de telle sorte que

celle-ci crut bientôt le moment venu de glisser le nom de son mauvais sujet de neveu.

— Ah! X., vous le connaissez, madame, fit le général en fronçant un peu le sourcil.

— Mais, oui, général. Je connais surtout sa famille. Il va sortir incessamment n'est-ce pas? J'ai vu sa mère; vous ne vous figurez pas la joie qui s'est emparée de cette excellente femme à la pensée de voir dans quelques jours son fils sous-lieutenant.

— Heu! heu! sous-lieutenant!

— Mais oui ses épaulettes sont achetées déjà.

Le général flaira un piège.

— X. est un bon enfant, dit-il, mais franchement, il a passé des examens pitoyables, et je ne sais si le Conseil d'instruction...

— Qu'est-ce que cela le Conseil d'instruction?

— Madame, c'est un vilain tribunal, dont j'ai le malheur d'être le président, qui décide du sort des élèves au moment où ils sortent de l'École. C'est le Conseil seul qui accorde ou refuse cette épaulette, que Mme X. s'est peut-être un peu pressée d'acheter pour son fils.

— Comment, un peu pressée? Général, vous m'effrayez, est-ce qu'il serait possible que mon neveu?...

— Vraiment, je suis désolée d'avoir à vous faire de la peine, mais je crains bien que X. ait tout à craindre de la décision du Conseil d'instruction.

— Et alors...

— Alors il serait renvoyé comme simple soldat dans un régiment.

— Bah, interrompit le colonel, tu es le président du Conseil, et ta voix est prépondérante. Tu ne vas pas laisser *sécher* ce garçon-là, qui au fond fera un très bon officier. J'ai vu la Gournerie [1], qui m'a dit n'avoir pas au point de vue cheval de meilleur sujet dans son peloton.

— Mon cher, le cheval n'est pas tout; la *pompe* a ses exigences. La Barre Duparcq [2] s'est nettement prononcé pour la rigueur.

— Ah! général, fit Mme de C. en joignant sournoisement les mains.

— Allons, reprit M. de B., ne nous parle pas de la *pompe :* un *bahuteur* comme toi. Tu renies donc ton passé, mon cher.

La conversation continua sur ce ton pendant un bon moment, et il était évident que le général perdait peu à peu du terrain. Mme de C. avait une logique qui le déconcertait : elle avait réponse

[1] C'était un des lieutenants-instructeurs.

[2] Le lieutenant-colonel du génie, directeur des études.

à tout. Quant au colonel, il avait des arguments non moins irrésistibles : il soutenait cette thèse que les *fanatiques de pompe* n'avaient jamais fourni que des officiers inférieurs aux *bahuteurs*, ou *vieux bahuts*, comme on disait à cette époque : témoin *Gondrecourt*, répétait-il avec acharnement.

— Madame, fit enfin le général, nous sommes au commencement de juin, et nos élèves ne s'en vont qu'en août : si vous vouliez morigéner votre neveu, s'il voulait travailler d'arrache-pied d'ici là, peut-être pourrions-nous arranger les choses.

— Morigéner mon neveu, mais je ne demande que cela. Où est-il? Pourrais-je le voir?

Le général tira sa montre.

— Midi et demi, fit-il. Rien ne s'oppose à ce que vous voyiez X., il est en récréation : je vais le faire appeler.

Il frappa sur un timbre; un vieux sergent de planton parut.

— Faites venir l'élève X., dit le général.

Le planton disparut.

La conversation prit un autre tour : Mme de C. préparait son allocution. Quant au général, il n'était pas fâché d'avoir une trêve qui lui permît de réparer ses pertes.

Un quart d'heure se passa après lequel reparut le sergent.

— Mon général, l'élève X. est à la salle de police.

— Pauvre enfant! murmura Mme de C.

— *A l'ours?* fit le colonel.

— Qu'est-ce que je vous disais, madame? continua le général. Vous voyez, mauvais élève, toujours puni. Je n'y puis rien.

— Oh! général, le pauvre garçon, à la salle de police! En prison, Dieu! qu'il doit souffrir là dedans!

— Mais nullement, madame. Je vous assure que nos salles de police ne ressemblent en rien aux geôles de l'Inquisition. J'avais l'intention de faire descendre X., mais s'il ne vous était pas trop désagréable de monter trois étages, nous pourrions aller voir votre neveu *chez lui*, et vous constaterez vous-même que, pour un prisonnier, il est très convenablement logé.

Mme de C. battit des mains avec une joie enfantine.

— Moi, voir la salle de police! C'est cela, j'accepte.

Et elle ajouta en changeant de ton :

— Mon pauvre Roger!

Le déjeuner touchait à sa fin, on quitta la table, et quelques instants après, le général, le colonel B. et Mme de C., précédés d'un sergent, arrivaient devant la porte verrouillée qui barricadait le corridor sur lequel s'ouvraient les cellules.

A l'apparition du général, le *sergent d'ours*, qui n'avait jamais

la conscience bien tranquille, crut tout d'abord à quelque semonce, mais en apercevant Mme de C., il comprit le but de la visite et ouvrant vivement la porte du couloir, il fit entrer les visiteurs.

— Où est la cellule de l'élève X.? demande le général.

— Numéro 7, mon général.

— Ouvrez.

Le sergent saisit l'énorme trousseau qui pendait à un clou au mur et, introduisant la clé dans la serrure, il fit jouer le pène.

Il poussa la porte.

A ce moment il sentit une sueur froide lui perler sur le front et le cri de : *A vos rangs, fixe!* qu'il allait prononcer pour que son prisonnier prît la position militaire devant le général, lui demeura dans la gorge.

Quant à Mme de C., qui avait tout d'abord avancé la tête pour mieux voir, elle s'était vivement repliée en arrière en mettant sa main devant ses yeux.

Le colonel riait de bon cœur et le général en eût fait sans doute autant si sa situation ne lui eût commandé de réprimer toute hilarité [1].

. . . . . .

Le surveillant de la salle de police ne fut jamais plus *sergent d'ours* que ce jour-là, car il attrapa quinze jours de prison pour avoir toléré qu'un élève s'étendît sur son lit pendant la journée. Quant à l'élève X., il eut huit jours de *rabiot* [2], pour s'être couché sur son lit « *dans une tenue non réglementaire* », disait le lendemain, le libellé de la punition.

Ce qui ne l'a pas empêché d'obtenir avec ses camarades son épaulette de sous-lieutenant.

Avec les salles de police, l'endroit de l'École où l'on menait la vie la plus douce était certainement l'infirmerie.

Située un peu en dehors de l'École, séparée d'elle par de grands jardins et de frais ombrages, le séjour des malades était envié de deux catégories d'élèves très différents : les zélés, les fainéants.

Les premiers *grimpaient* [3] à l'infirmerie avec leurs livres, leurs notes, leurs cahiers, pour être à même de préparer, sans déran-

[1] Nous tenons cette histoire absolument authentique du colonel de B, aujourd'hui général en retraite.

[2] De supplément, d'ou le verbe *rabioter*.

[3] L'expression *grimper* était obligatoire pour désigner l'entrée à l'infirmerie ou aux salles de police. La situation élevée de ces deux *établissements*, placé l'un sur un monticule qui dominait la cour Wagram, l'autre dans les combles, explique cette expression.

gement, un cours, une interrogation, un examen. Un bon ordinaire, les soins affectueux de sœurs de la charité, qui faisaient le service des malades, ou soi-disant tels, la facilité de se livrer à l'étude dix heures par jour, étaient les avantages appréciés par les *pompiers* (travailleurs). Les paresseux emportaient comme les studieux leurs livres à l'infirmerie, mais ils les déposaient religieusement dans un coin et les laissaient se couvrir d'une noble poussière.

Ils étaient plus appréciés que les premiers par la sœur *Peaufine*[1], la digne mère supérieure, peut-être par cela même qu'ils étaient plus mauvais sujets. Du reste l'influence de la respectable fille de saint Vincent de Paul sur tous ses malades était merveilleuse, et il n'y a pas d'exemple que sœur Peaufine ne fût arrivée à mener à la baguette les *bahuteurs* les plus endurcis. Ces jeunes gens, qui affectaient dans leur langage le dévergondage de vieux troupiers mal élevés, qui aimaient à entremêler de jurons obscènes leurs moindres paroles, redevenaient devant la sœur Peaufine, ce qu'ils étaient en réalité : des hommes bien élevés. Jamais un mot grossier ni une plaisanterie déplacée. La vieille supérieure eût su certainement les mettre à leur place, car elle avait de l'esprit, de l'autorité et de la repartie, mais elle était surtout adroite, et elle avait un tact particulier pour conduire doucement et sans même froncer le sourcil les plus récalcitrants.

Après vingt ou trente ans de séjour à l'École, la sœur Peaufine était devenue tout à fait saint-cyrienne, et il n'y avait pas jusqu'à l'*argot du bahut* qu'elle ne possédât sur le bout du doigt.

Il y avait, en effet, et il y a encore un argot à Saint-Cyr, une langue spéciale intelligible pour les seuls adeptes et à laquelle nous avons dû forcément déjà emprunter, en les expliquant, quelques termes.

Le *bahut*, c'était Saint-Cyr; le *bazar*, c'était le collège, l'établissement d'instruction, toute école où l'on se préparait au *bahut*. Un *monsieur Bazar*, c'était un collégien et par extension *un recrue*, un Saint-Cyrien de première année. Ce recrue a porté d'ailleurs, suivant les temps, des noms divers.

Sous le premier empire, on disait un *buson*; plus tard, sous la monarchie de Juillet, le buson devint une *graine*[2], aujourd'hui on dit un melon. Quant au collégien qui se prépare à Saint-Cyr, c'est, pendant la période d'éclosion, un *cornichon*. Certaines

[1] *Peaufin, e,* expression consacrée pour désigner un joli garçon, une jolie fille. Inutile de dire que le surnom de la digne supérieure âgée de plus de soixante ans était une antiphrase.

[2] Graine d'ancien.

expressions ne sont que des diminutifs du mot entier. Ainsi *amphi* se dit pour amphithéâtre et, par extension, s'applique à la leçon qui se fait dans l'amphithéâtre.

Les cours de Saint-Cyr sont l'*admini* (stration), la *forti* (fication) l'*art mili* (taire) la *topo* (graphie), la *géo* (graphie), la *légi* (slation), l'*arti* (lleric).

— Qu'est-ce qu'il y a ce matin?

— Nous avons *amphi de topo*.

Nous avons déjà vu ce que voulait dire *bahuteur*. Le verbe *bahuter* signifie finir, polir une chose, lui donner son dernier brillant. *Bahuté*, le participe, a divers sens. *C'est très bahuté*, c'est très réussi. Un *bahuté*, pris substantivement, signifiait jadis une tenue de Saint-Cyr faite à Paris chez Paule, Dusautoy ou ailleurs avec un drap plus fin que celui de l'École, des grenades et des attentes d'épaulettes en or. On s'en faisait faire un généralement pour les vacances.

Un *bas-off* (icier) était le terme peu respectueux qui désignait les adjudants. M. Broutta, ancien professeur de littérature, avait donné son nom à toute espèce de conversation ou de discours : un joli *broutta*, un *broutta* bien senti, d'où était sorti le verbe *broutasser*, parler, pérorer et le substantif broutasseur.

Le képi était un *calot*. Le grand *calot* ou simplement le *calot*, c'était le képi suprême, le képi du général et par extension le général commandant l'École. On appelait *casoar* toute espèce de gent emplumée, et en particulier les poulets étiques qu'on servait fréquemment à table, « probablement à cause de la sécheresse de leur chair et de la longueur de leurs pattes, qui atteignaient des dimensions invraisemblables. Il est certain qu'on ne devait pas rechercher, tout exprès à notre intention, les gallinacés les plus hauts sur pieds : peut-être la maigreur du corps faisait-elle paraître plus développés les organes locomoteurs. Quoi qu'il en soit, le surnom donné à ces volatiles était merveilleusement appliqué, car la famille des autruches pouvait seule offrir, proportions gardées, un point de comparaison suffisamment exact[1]. »

Colle (interrogation), *colleur*, *coller*, appartiennent au langage des lycées; mais l'expression *cornard* est tout à fait saint-cyrienne.

Cornard, à Saint-Cyr, c'est la langue qu'Ésope faisait servir à ses convives, c'est tout ce qu'il y a de meilleur et tout ce qu'il y a de mauvais. — « Je suis descendu dans la cour, il y a un cornard de tous les diables. » — Entendez qu'il a plu et qu'on patauge dans la boue. — « Tu vas à Paris demain, n'oublie pas d'apporter du

[1] Tellier, *Souvenirs de Saint-Cyr*.

cornard », — ici cornard veut dire des friandises, une préparation culinaire quelconque. — Dans une manœuvre, le commandant se trompe, il embrouille les unités dans les unités, les escadrons dans les pelotons : on dira en parlant de ce gâchis : le commandant a fait un cornard de tous les diables.

Les exclamations : un *jus!* un *dard!* un *nœud!* signifiaient : c'est parfait, c'est excellent. Nous avons dit ce que voulait dire *peaufin*, d'où *peaufiner* soigner, synonyme de bahuter. Le *pendu*, jadis cours de descriptive, et appliqué par extension à tous les cours ou professeurs de cours civils, signifie aujourd'hui très irrévérencieusement un cours ou un chargé de cours, qu'il soit civil ou militaire. Le commandant professeur d'art militaire, n'est plus, à Saint-Cyr, que le *pendu d'art-mili.*

C'est d'après ce sens étendu qu'au *triomphe* de cette année, un élève facétieux a pu répondre, devant le général, à un camarade qui lui demandait la différence qui séparait un pendu d'un arrosoir : « L'arrosoir mouille, le pendu sèche. »

Sécher, en argot saint-cyrien, c'est donner des notes tellement mauvaises à un élève en fin d'année, qu'il soit obligé de faire encore un an à l'école ou de servir comme simple soldat dans un régiment. *Sec*, être *sec*, tout court, a le sens que nous venons de dire; sec ou séché de quelque chose signifie : privé de.

Nous allongerions indéfiniment cette nomenclature si nous voulions insérer ici un lexique complet du langage saint-cyrien; mais comme les lecteurs du *Correspondant* ne tiennent certainement pas à approfondir cet idiome, nous arrêterons là nos citations.

Autrefois, le Saint-Cyrien mettait un point d'honneur à se servir, même dans sa correspondance, dans ses conversations avec sa famille ou des étrangers, uniquement du langage de l'École. A force de s'exprimer dans la langue bizarre dont nous avons cité de rares termes, il finissait par s'imaginer que tout le monde l'entendait, et il s'étonnait que sa mère ne comprît pas des dépêches ainsi libellées : « Sommes séchés de la galette promise par calot. Comme ai piqué mini en pendu avec Soulot, sortirai pas. Viens et apporte cornard. Crampton part une heure [1]. »

[1] C'est-à-dire : « Nous sommes privés de la sortie générale promise par le général commandant, et comme j'ai eu une mauvaise note en géométrie descriptive avec M. Soulot, le professeur, je ne sortirai pas. Viens et apporte-moi des gâteaux, du chocolat, de la chartreuse, etc., etc. Le chemin de fer part à une heure. »

V

Les noms donnés, à Saint-Cyr, aux diverses cours et aux bâtiments qui composent l'École ont subi l'influence des événements politiques dont notre pays a été le théâtre depuis un siècle. De même que le village de Saint-Cyr était devenu sous la Terreur la commune de Val-libre, la cour Napoléon s'est appelée successivement cour Royale, cour de la Reine et cour Marengo, la cour d'Austerlitz a été précédemment la cour de Monsieur, puis de Nemours. L'ancienne *cour longue* est devenue l'avenue Maintenon; la cour de l'Église, du *Dehors* ou cour impériale s'appelle aujourd'hui la cour Rivoli.

Comme nous l'avons dit au commencement de ce travail, l'École militaire de Saint-Cyr se compose actuellement encore des bâtiments élevés par Mansart, il y a deux siècles [1]. Mais, dans cet ensemble imposant de constructions, la vie des élèves est concentrée spécialement dans quatre corps de bâtiment se coupant à angle droit, dans lesquels sont les études et la plupart des dortoirs.

Les quatre branches de cette vaste croix se réunissent au premier étage sur un vaste palier, dit *grand carré*, qui jouit à l'École d'une célébrité spéciale. C'est sur le grand carré que donne la chambre de l'officier de garde. C'est au grand carré que sont affichées toutes les communications que le commandement ou la direction des études a à faire aux élèves, c'est par le grand carré qu'arrivent les bonnes ou les mauvaises nouvelles.

Au rez-de-chaussée, les quatre branches de la croix dont le grand carré occupe le centre au premier étage, sont formés : au nord, par la salle d'escrime (le réfectoire avant la guerre de 1870); à l'ouest, par la salle des jeux; à l'est, par des salles d'interrogation, de chant, de danse, cours d'allemand, etc., et par le corridor Baraguey-d'Hilliers; au sud, par deux amphithéâtres qu'on a ouverts depuis la guerre pour les anciens. L'augmentation du chiffre des promotions a rendu nécessaire cette disposition nouvelle.

Au premier étage sont les quatre grandes études qui existent depuis 1808.

Au nord, l'étude Charlemagne, ayant au-dessus d'elle, au deuxième étage, le dortoir de Montebello réservé aux élèves de cavalerie, et au troisième étage le dortoir de Zaatcha.

A l'ouest, l'étude Henri IV avec le dortoir d'Inkermann, au deuxième étage, et au troisième le dortoir d'Isly.

[1] Plus le bâtiment neuf bâti depuis la guerre sur une portion de la cour Wagram et appelé par les élèves *Novi-bazar*.

Au sud, l'étude Louis XIV. Au deuxième étage est le dortoir de Magenta, et au troisième le dortoir de Constantine.

A l'est, l'étude Napoléon, avec les dortoirs de Sébastopol et d'Alger au-dessus.

Dans le bâtiment nouveau qu'on a élevé, parallèlement à l'ancien réfectoire, sur une partie de la cour Wagram et que les élèves ont décoré du nom de Novi-Bazar, se trouvent au rez-de-chaussée un réfectoire, au premier étage la salle Horace-Vernet, salle de dessin; au deuxième étage, le dortoir de Puebla; au troisième, le dortoir de Laghouat.

Les leçons ont lieu dans quatre amphithéâtres à gradins, semblables à ceux que l'Université a fait construire dans ses lycées. Le professeur, assisté d'un ou de plusieurs de ses adjoints, et d'un adjudant chargé de la surveillance fait un cours d'une heure et demie, après lequel a lieu une étude dite *du cours* pendant laquelle les élèves mettent à jour et complètent leurs notes.

Les salles de travail (les *études* dont nous venons de donner les noms) sont spacieuses et bien aérées, prenant la lumière par de hautes fenêtres. Elles sont meublées de longues tables noires, sur lesquelles travaillent dix élèves se faisant face cinq par cinq, assis sur des bancs attenant aux tables.

Au mur sont fixés des casiers de bois noir, dans lesquels sont placés les livres, papiers, compas et effets d'études. Au centre est la chaire de l'officier surveillant. Des tableaux, des cartes murales décorent les parois comme dans toutes les écoles du monde.

Nous disions plus haut que quels que fussent les adoucissements apportés à la vie actuelle de Saint-Cyr, l'existence à l'École constituait encore à l'heure qu'il est un véritable entraînement et qu'on était loin d'y goûter le repos efféminé qui perdit Annibal dans Capoue.

On en jugera par le tableau suivant du service dans une journée d'hiver.

A 5 h. :	Réveil.
A 5 h. 10 :	Descente à l'étude. (Dix minutes pour se lever, s'habiller, faire sommairement son lit, etc.)
De 5 h. 10 à 7 h. 10 :	Étude. (Pendant cette étude ont lieu aussi des interrogations, des leçons d'escrime, de gymnase, de manège.)
De 7 h. 10 à 7 h. 20 :	Récréation pendant laquelle on prend le café (dix minutes).
De 7 h. 20 à 8 h. 20 :	*Astique*. On remonte dans les dortoirs faire son lit à fond, terminer sa toilette, nettoyer et mettre en ordre les effets d'habillement, armes, etc. L'astique est terminée par une inspection des officiers.
De 8 h. 20 à 8 h. 30 :	Récréation (dix minutes).

De 8 h. 30 à 9 h. 50 :	Cours. (Il y en a quatre à la fois dans autant d'amphithéâtres. — Ces cours ont lieu par demi-bataillons et par division d'anciens ou de nouveaux. — Ainsi le demi-bataillon de droite (anciens) a par exemple cours de fortification, pendant que, dans l'amphithéâtre à côté, le même demi-bataillon (nouveaux) a cours d'art militaire). Dans un troisième amphithéâtre le demi-bataillon de gauche (anciens) assiste à un cours de législation, et dans un quatrième, on fait au même demi-bataillon (nouveaux) un cours de géographie.
De 9 h. 50 à 10 h. :	Récréation (dix minutes).
De 10 h. à 11 h. :	Étude.
De 11 h. à midi :	Déjeuner suivi d'une récréation. (C'est pendant cette récréation que sont exercés les élèves punis du peloton de punition).
De midi à 2 h. :	Exercice en armes.
De 2 h. à 2 h. 15 :	Récréation (quinze minutes.)
De 2 h. 15 à 4 h. 15 :	Cours d'allemand, de dessin, de travaux graphiques ou interrogations, études.
De 4 h. 15 à 4 h. 45 :	Récréation et goûter (30 minutes).
De 4 h. 45 à 5 h. 15 :	Conférences et théories par les officiers instructeurs.
De 5 h. 15 à 5 h. 30 :	Récréation (15 minutes).
De 5 h. 30 à 7 h. 40 :	Interrogation (théorie, cours, allemand).
A 7 h. 40 :	Dîner, suivi de récréation.
A 9 h. :	Coucher.

En somme, seize heures sur pied dont quatre seulement pour prendre ses repas et se reposer. En été, les cours, généralement terminés vers Pâques, cèdent la place à des exercices pratiques de fortification, de topographie, exécutés soit à l'intérieur de l'École, soit à l'extérieur. Les manœuvres ont alors lieu le matin et sont remplacées, dans l'après-midi, par des interrogations : on accorde aux élèves une heure et demie pour le déjeuner et la récréation de midi; au contraire, le soir, ils n'ont que trois quarts d'heure pour le dîner et la récréation qui le suit. De cette façon, les heures de travail, échelonnées d'une façon différente, demeurent, comme en hiver, au nombre de douze.

Douze heures par jour, douze heures de travail matériel ou intellectuel, douze heures pendant lesquelles l'esprit ou le corps sont sans cesse en activité, tantôt l'un après l'autre et tantôt l'un avec l'autre. Et ce n'est pas là du *surmenage*, qu'on nous permette l'emploi de ce pompeux barbarisme; en tous cas surmenage ou non, la vie que nous venons de dire a des résultats surprenants relativement à la santé des élèves. On ne croirait pas, si l'on ne l'avait vu, à quel point le régime de Saint-Cyr développe les corps, donne de la force à des êtres chétifs qui semblaient, en entrant, n'avoir que le souffle. En quelques mois d'un tel entraînement on

en arrive à des prodiges d'activité, de *volatilité*, comme on dit à Saint-Cyr. Dix minutes pour se lever, s'habiller, faire son lit et descendre trois étages! Cela paraîtra difficile à bien des gens, et dire qu'au bout de quelques mois, certains Saint-Cyriens trouvent encore le temps, dans ces dix minutes, d'aller fumer une cigarette dans la cour.

Autrefois les exercices en dehors de l'École n'existaient pas ou, du moins, se bornaient à quelques itinéraires, quelques levés topographiques, qui, plutôt que des services de travail véritable, devenaient des occasions de bombance dans les auberges de Trappes, de Buc ou Rocquencourt.

Aujourd'hui les exercices de service en campagne, les manœuvres en terrain varié à l'extérieur, ont pris une large place dans les programmes de l'École, de telle sorte qu'au point de vue pratique, militaire et théorique, l'enseignement est incontestablement supérieur à celui d'autrefois. Une des plus heureuses innovations est l'envoi annuel du bataillon à Fontainebleau pour le tir du canon, le tir du fusil à grandes distances et les manœuvres à feu de divers genres.

Cette année même, pour la première fois, on a dépassé ce qui avait été fait jusqu'ici.

Le 6 août 1887, l'École en entier, sous les ordres du général Tramond, son commandant, assisté du colonel Jollivet, commandant en second, des directeurs de l'infanterie et de la cavalerie, avec tous les cadres des instructeurs, des professeurs d'artillerie et du génie, des médecins et des officiers d'administration quittaient Saint-Cyr en deux trains spéciaux se rendant au camp de Châlons pour y exécuter leurs tirs de guerre.

Les élèves ont été logés dans des baraques entre lesquelles on avait installé des tentes pour leur servir de *lavabos*.

Du 7 au 21 ils ont exécuté le tir du canon, qui se faisait autrefois à Fontainebleau, le tir avec le fusil de 8 millimètres, enfin diverses écoles de fortification et de travaux de campagne.

On ne peut que donner des éloges à la tendance suivant laquelle le Conseil d'instruction de l'École s'efforce d'élever sans cesse le niveau de l'enseignement à Saint-Cyr, non plus comme autrefois en l'entraînant sans cesse plus haut dans le domaine des études spéculatives, mais en le développant, au contraire, sur le terrain de la pratique. Là est certainement la bonne voie, la voie d'un progrès rationnel et intelligent.

A. DE GANNIERS.

La fin prochainement.

MARIANNE

M. Ferdinand de Saar est une des figures les plus originales de la littérature contemporaine autrichienne. Il est né à Vienne en 1833. Pendant dix ans, il a brillamment servi comme officier dans l'armée. Après la paix de 1859, il a quitté la carrière militaire pour se consacrer aux lettres, et il a montré aussitôt un rare talent. Il a publié successivement des poésies lyriques d'une exquise pureté de forme, des pièces de théâtre dont plusieurs ont été représentées avec succès à Vienne, enfin un recueil de Nouvelles, sous le titre de *Nouvelles d'Autriche*. Celle que nous publions est prise de ce recueil et donnera une idée du talent poétique et délicat de l'auteur.

La traduction est l'œuvre d'une noble dame, compatriote du poète, qui, dans la plus haute situation, se distingue par le goût le plus éclairé des lettres et des arts, et par une connaissance approfondie de notre littérature.

Ce 15 avril.

Les fêtes de Pâques sont passées, mon cher Fritz, et les salons de la capitale commencent à se fermer. Ah! combien de fois cet hiver ai-je pensé à toi et à la tranquille université, où, entouré d'un groupe de disciples enthousiastes, tu te voues à la science. Moi, en attendant, j'ai tourbillonné dans un cercle d'invitations et d'obligations sociales, qui m'ont arraché à mes occupations régulières et m'ont privé de tout recueillement d'esprit. J'ai supporté le creux bavardage, la prétentieuse vanité de mes confrères, et l'indifférence écrasante de ces riches, qui m'ouvraient d'un air protecteur leurs pompeux salons. En rentrant maussade et las, à une heure tardive,

dans mon modeste faubourg, je me sentais envahi par le dégoût de mon oisiveté frivole. Plus d'une fois, je me proposai de rompre ces relations, dans lesquelles mes premiers succès m'avaient subitement lancé. Mais, pour réaliser ce désir, il m'eût fallu déployer plus d'énergie que je n'en possède, et ainsi, quoique de mauvaise grâce, j'ai enduré le grand monde jusqu'à la fin. Je me réjouis d'autant plus de m'appartenir dorénavant, et je me renferme comme une taupe dans la petite maison de la bonne Mme Heidrich. Son fils l'ingénieur est absent, occupé à la construction d'un chemin de fer éloigné. L'été dernier, immédiatement après son mariage, il s'est rendu à sa destination avec sa jeune femme, fille d'un négociant de cette ville. Tout mon entourage dans cette maison bien connue me salue d'un air familier : les tableaux aux murs, les bustes jaunis de Schiller et de Gœthe, jusqu'au vieux fidèle encrier sur ma table. Un souffle des jours d'autrefois, où je travaillais avec amour dans une heureuse réclusion, traverse ma chambre. Il est vrai qu'elle a un peu perdu, depuis lors, de son aspect clair et souriant. A la place des superbes noyers qui s'étalaient devant mes fenêtres, une énorme bâtisse aux prétentions seigneuriales, s'élève et me prive d'air et de lumière. Ma grande rue, qui, comme tu sais, avait un aspect tout rustique, est encombrée et assombrie depuis peu par de grands phalanstères avec appartements à louer. Mais notre jardin me dédommage; il a échappé, jusqu'ici, grâce à Dieu, à l'alignement général. Mes meilleures inspirations me sont venues en ce petit coin de terre, que le printemps commence déjà à parer. Les jeunes pousses de gazon verdissent; l'espalier d'abricots se couvre de fleurs blanches, le vieux pommier bourgeonne ; un beau papillon mordoré étalait ses ailes ce matin, sur son large tronc. Je compte de nouveau m'établir dans le pavillon vermoulu, à l'étroit canapé en osier et aux chaises détraquées, que tu connais. Là j'espère rattraper le temps perdu, et prouver à plus d'un sceptique malveillant, que je n'ai point encore donné au public le meilleur et le plus profond de moi-même !

Premiers jours de mai.

Me voici dans mon élément. Les lilas et le chèvrefeuille s'épanouissent autour de moi; aucune voix humaine ne pénètre dans mon jardin, qui se maintient frais et parfumé comme une oasis au milieu du désert des rues poudreuses qui l'entourent. Les cimes de quelques arbres s'élèvent si haut, qu'elles ferment l'horizon d'un côté ; de l'autre, les toits scintillent à travers les verts rameaux et, bien au-delà, l'aiguille de Saint-Étienne nage dans l'azur. Parfois

le sourd roulement d'une voiture, le cri d'un enfant, frappent mon oreille. Puis, des heures entières, je n'entends que le bourdonnement des actives abeilles et le gazouillement peureux des moineaux qui se dérobent à l'insolente poursuite du gros chat ronflant. Que je me trouve bien de cet isolement, de cette paix!

Le souvenir des dissipations et des fêtes s'éteint comme un rêve, et mes journées s'écoulent dans une douce monotonie. L'œuvre difficile qui m'a coûté tant d'efforts, tant d'amers découragements et de doutes, va être terminée; d'anciens plans, rejetés depuis longtemps, ont repris leur attrait, et de nouvelles inventions bouillonnent dans mon cerveau. Que me faut-il de plus, pour être heureux? Toi seul me manque, mon très cher, et je voudrais comme jadis passer les soirées avec toi en intimes causeries, dans la discrète tonnelle de vigne. Seul et rêveur, j'entreprends parfois une promenade après mon travail. Je sors des barrières, du côté où s'étendent les silencieux cimetières et où l'arsenal s'élève dans sa sombre gloire. Je monte jusque vers l'antique gardienne des abords de notre ville, la *Spinnerin am Kreuz*. De là, mes yeux errent sur l'immense cité, ceinte des vertes collines qui bordent le Danube. Je regarde le soleil s'éteindre et de longs trains quitter la gare, pour s'élancer vers le Midi. Une sensation mystérieuse me pénètre, quand je rentre à la nuit tombante, et me retrouve dans les rues populeuses où les enfants jouent devant les portes, quand je passe devant les fontaines vivement entourées, où garçons et filles jasent à l'envi, pendant que les ouvriers quittent leurs fabriques en chantant, tandis qu'un carrosse, rempli de dames et de messieurs parés, vient fendre, de temps à autre, cette foule en gaieté. En ces heures, je me sens intimement uni et lié à tous ces êtres qui vivent et respirent autour de moi, et pourtant si étranger à la terre, planant au-dessus du tumulte et des bruits, des soucis et des espérances, des peines et des joies de ce monde!

Fin de mai.

« L'homme qui recherche la solitude la trouve aussitôt », a dit Gœthe. C'est vrai en un certain sens, mais au fond je me suis toujours convaincu du contraire. Dès que je croyais le moment favorable pour me dérober aux distractions de la vie commune, certaines circonstances survenaient, qui me ramenaient par un brusque retour, ou bien par degrés insensibles, à quelque centre social. Ainsi ma douce existence, si remplie de joies tranquilles, n'est plus aussi solitaire que je l'espérais pour cet été. Le fils de

la maison est revenu avec sa femme, qui vient d'être mère. Le jeune ménage a ramené en outre une petite fille de six ans, l'orpheline abandonnée d'un collègue de Heidrich. Celui-ci a terminé sa construction, et est de nouveau employé dans un bureau. Leur arrivée a fait grand bruit dans le voisinage : on déchargeait nombre de coffres et de caisses; des meubles étaient portés dans la cour, pour y être aérés et nettoyés avec fracas, et la petite fille, accourue dans le jardin, dévastait déjà les derniers lilas fleuris. Je lui cédai la place et me retirai dans ma chambre. Je songeais avec humeur aux suites probables de cet incident imprévu : il me paraissait certain que mes jours de repos étaient comptés, et mon imagination s'exagérait follement mes ennuis futurs. En effet, dès que tout fut installé, la maison reprit son aspect tranquille. On remarque à peine la présence des nouveaux habitants. Tu auras gardé bon souvenir des allures franches et ouvertes de Heidrich, qui s'en va dès le matin à ses affaires. Mme Louise, grande et mince, brune, est complètement absorbée par les soins que réclame son pauvre petit enfant chétif et décoloré. Elle l'apporte parfois au jardin, pour le faire jouir d'une heure d'air et de soleil. La jeune mère, veillant sur le sommeil de la frêle créature, offre un touchant spectacle. La petite Erni, qu'on élève à la maison, ne me gêne pas non plus. J'ai toujours eu du goût pour les enfants. Aussi j'aime à voir cette fillette, avec son air réjoui, rôder autour de moi dans ses heures de récréation, et je la laisse fureter dans mes livres et mes cahiers. Le soir toute la famille se réunit autour de la vieille mère qui, auparavant, ne quittait guère sa chambre, et l'on goûte dans la tonnelle de vigne. J'y viens quelquefois, m'épanouissant à la vue de cet honnête bonheur, que j'envie presque dans mes rêves. Une sœur cadette de Mme Louise vint se joindre à nous dernièrement, jeune et jolie fille à peine sortie de l'adolescence. Un beau jeune homme l'accompagnait; c'est son fiancé, le fils d'un fabricant aisé des environs. Une autre sœur est, à ce que j'entends, mariée en province. Ainsi tu me vois dans l'intimité de braves gens, dont la simplicité a gagné mon cœur. Quelle différence avec la réserve que m'inspirent invariablement les prétentions du beau monde, ou celles de mes confrères en littérature.

Ce 18 juin.

Quel dommage que tu ne puisses voir l'épanouissement actuel de notre jardin, vraiment éblouissant! Les deux vieux rosiers de l'entrée, qui en ces dernières années ne portaient plus de fleurs,

se sont, dans un soudain rajeunissement, tout couverts de boutons à demi éclos, autour desquels bourdonnent des milliers d'insectes dorés, à travers les plates bandes toutes jaunes, bleues ou rouges; les lis ont ouvert leurs blanches corolles. Les nuées de senteurs qui se dégagent de toutes ces fleurs chargent d'encens la chaude atmosphère de midi. Le soleil, avec des effets de lumière merveilleux, répand ses reflets d'or sur le gazon et les vertes cimes touffues. Le cœur s'épanouit à cette joie de vivre qui envahit toute la création. Mais la plus douce merveille de cet ensemble est un être charmant, femme aux grâces virginales, qui vient chaque jour en ce jardin. On dirait la fée, dont l'apparition a amené cette floraison et ce scintillement magiques. Tu souris, mon cher? Ah! continues ce récit et apprends quel rêve délicieux enchante ton ami!

Nous approchions de la Pentecôte, cette fête qui consacre en quelque sorte l'apogée des splendeurs de l'été. La veille, je m'étais attardé dans ma chambre plus qu'à l'ordinaire après dîner. L'avouerai-je? j'avais un peu sommeillé en parcourant l'œuvre d'un nouveau poète. En traversant ensuite la cour, j'entendis au jardin une voix de femme, dont le timbre mélodieux m'était inconnu. Je m'approchai avec précaution de la grille, et regardai à travers les épais branchages qui la cachent. Un tableau ravissant s'offrit à mes regards. Sur la pelouse du milieu, sous le vieux pommier, une femme jeune et svelte berçait dans ses bras l'enfant malade, dont la mère était assise, avec Erni, sur le banc voisin. Un rayon de soleil qui se jouait dans les rameaux posait un nimbe d'or sur ses cheveux d'un blond foncé. Elle inclinait avec une espiègle tendresse son visage rosé vers la petite figure pâle appuyée sur sa poitrine. Puis elle lui prodiguait les plus doux noms, l'embrassait, le serrant contre elle par un geste charmant, tandis que ses deux petits pieds, qui dépassaient le bas de sa robe claire, ébauchaient légèrement le rythme d'une danse. Soudain elle s'arrêta comme enracinée, et une vive rougeur lui monta au visage. Elle avait découvert l'intrus. Aussitôt elle court vers Mme Louise, et dépose le garçonnet sur ses genoux. J'étais saisi également d'un étrange embarras, ne sachant si je devais avancer ou me retirer. Enfin je me décidai à passer rapidement devant les jeunes femmes, en faisant semblant de chercher un livre oublié. Au moment où j'allais m'éloigner, Mme Louise me rappela :

— Etes-vous si pressé? Restez un peu avec nous, dit-elle, en nous présentant l'un à l'autre. M. S., ma sœur Marianne.

Celle-ci, encore rougissante et confuse, s'inclina légèrement sans me regarder. Puis elle se coiffa d'un petit chapeau qui avait été suspendu à une branche et commença à mettre ses gants.

— Comment tu veux déjà partir? demanda Mme Louise étonnée.

— Oui, mon mari m'attend, dit la gracieuse créature en prenant son ombrelle, et elle embrassa sa sœur et les enfants.

— Ainsi à demain, c'est convenu, lui cria encore Mme Louise, pendant qu'elle s'éloignait, en lui faisant un rapide signe d'assentiment.

Je la suivais des yeux, comme en rêve. Mme Louise se retourna vers moi en souriant et dit :

— Comme vous avez effrayé ma sœur! C'est singulier, je ne la savais pas si sauvage. Le serait-elle devenue en province?

— Est-ce là la sœur que vous m'aviez dit être mariée en province? demandai-je, encore tout ému de cette apparition inattendue.

— Oui, c'est elle. Son mari, qui est engagé dans une entreprise industrielle, veut s'établir maintenant ici. Ils sont arrivés hier et sont descendus à l'hôtel; ils cherchent un appartement dans notre voisinage.

— Et depuis quand est-ce que votre sœur est mariée?

— Depuis cinq ans. Mais elle a encore ce même air de jeune fille qu'elle avait le jour où elle parut à l'autel sous son voile de mariée. Qui dirait qu'elle est plus âgée que moi? Il est vrai qu'elle n'a pas d'enfants.

Et Mme Louise regarda tendrement son nouveau-né, endormi sur ses genoux, en rougissant un peu. Je ne répondis pas, et caressai en rêvant les cheveux bouclés d'Erni, qui s'appuyait sur moi.

— Nous nous sommes toutes deux décidées bien jeunes au mariage, continua Mme Louise. Émilie fait de même. Une belle-mère nous rendait la vie dure dans la maison paternelle. Elle faisait surtout souffrir Marianne, qui fascinait trop à son gré tous ceux qui y venaient. Vous n'avez pas idée comme elle est enjouée et séduisante. Je suis heureuse de l'avoir ici, et nous voulons fêter son arrivée demain, en célébrant gaiement en famille le dimanche de Pentecôte. Nous dînerons au jardin et nous nous amuserons ensuite de notre mieux. Emilie et son fiancé viendront; vous nous feriez bien plaisir en étant aussi des nôtres. J'espère que vous trouverez ma sœur, quand vous la reverrez, moins embarrassée et contrainte.

J'étais devenu toujours plus pensif, ressentant une sourde douleur que n'aurais su expliquer. Mais la perspective de revoir la jeune femme le lendemain transforma subitement ma vague tristesse en une joie secrète. J'acceptai l'invitation avec un vif plaisir et passai le reste de la journée dans une attente inquiète. Cette agitation intérieure me poursuivit jusque dans mes rêves, et je ne m'endormis d'un sommeil tranquille que vers le matin. Le soleil était déjà assez haut quand je me réveillai et m'approchai de ma fenêtre. Pentecôte s'annonçait par une splendide matinée. Les toits

se détachaient avec clarté sur la voûte d'azur, les hirondelles affairées voletaient gaiement de ci et de là; un calme solennel régnait dans les rues; des femmes et des filles parées sortaient des maisons, leurs livres de prières à la main. La plus grande partie de la population avait quitté la ville dès l'aube, pour se divertir en pleine campagne, sur les prés verdissants ou dans les forêts ombreuses. Je pris aussi ma canne et mon chapeau et quittai la maison. Les aquarelles et les dessins de Genelli venaient d'être exposés; je voulais leur consacrer la longue matinée. Mais les conceptions puissantes de l'artiste de génie qui a cherché le beau avec un si âpre désir ne parvinrent pas à fixer mon esprit. L'image de Marianne surgissait sans cesse devant mes yeux et se confondait avec l'être fantastique que je me figurais être son mari. J'éprouvais une certaine répugnance à le rencontrer. Je quittai ainsi l'exposition, aussi distrait que j'étais venu, et comme il était encore loin de midi, je me mis à arpenter le Ring. Il y avait longtemps que je n'étais venu dans ce quartier élégant, et il me sembla que ses orgueilleux palais me toisaient d'un air froid et sombre. Je trouvais aux rares passants que je rencontrais le même air d'indifférence glaciale, et j'eus hâte de terminer ma promenade.

En arrivant à la maison, je trouvai la petite société déjà réunie au jardin. Erni courut au-devant de moi, et je m'approchai en saluant la mère de Heidrich, qui était assise sous des acacias en fleur, adossée au mur de la maison voisine. Les deux jeunes femmes s'occupaient près d'elle à mettre la table. Mme Louise m'envoya un petit sourire amical, mais Marianne ne leva pas les yeux. Les amoureux sortirent de la tonnelle en se tenant par la main, et Heidrich s'approcha avec son beau-frère, qu'il me présenta sous le nom de Dorner. C'était un grand homme maigre, d'une trentaine d'années environ, aux traits réguliers, mais durs. J'éprouvai un vague soulagement à sa vue. Nous échangeâmes quelques paroles pendant que mon regard cherchait involontairement sa femme, qui se tenait à part, arrangeant un grand bouquet dont elle orna la table. Elle portait une robe blanche montante, qui moulait délicieusement ses formes d'une délicatesse virginale. Un large ruban vert clair, aux longs bouts flottants, dessinait sa taille fine. Un ruban plus étroit de la même nuance retenait ses cheveux qui descendaient très bas sur son front étroit et encadraient gracieusement sa tête et son cou. On m'avait assigné une place à côté d'elle à table, mais Erni insista pour rester près de tante Marianne. Heidrich s'était déjà placé à sa gauche, et, pour ne pas contrarier l'enfant, je m'assis vis-à-vis auprès de Mme Louise. J'avais Marianne en plein sous mon regard, et je fus tout d'abord frappé de sa grande ressemblance avec

sa sœur Emilie. Mais les traits de la jeune fille étaient trop accentués en comparaison de ceux de Marianne. Celle-ci avait le teint mat, de ce doux velouté qui donne un charme particulier aux têtes de Greuze, et d'une fraîcheur d'enfant. Ses yeux évitaient les miens; elle chargeait l'assiette de sa petite voisine avec un soin affectueux, et mangeait elle-même vite en silence. Son beau-frère lui adressait des propos amusants, qui la faisaient sourire. Peu à peu elle s'anima. Un vin fougueux de Hongrie qu'on servit dans de petits verres, et dont elle goûta à plusieurs reprises, y contribua peut-être. Elle se laissa aller à un doux abandon; je vis ses grands yeux sombres briller de plaisir, et elle répondait par un rire enjoué aux drôleries de Heidrich, dont la gaieté augmentait également. Le repas terminé, celui-ci se leva et proposa des petits jeux. Elle frappa des mains en signe de joyeux assentiment et jeta un regard interrogateur autour d'elle. Les autres, même la vieille mère, s'étaient gaiement levés; Dorner seul, qui avait gardé à table un silence maussade, resta sur sa chaise. « Je n'aime guère de pareils enfantillages, dit-il, fumant son cigare par fortes bouffées; je me bornerai au rôle de spectateur. » On discutait en attendant divers jeux, que cette vive jeunesse rejetait tour à tour. Le colin-maillard fut enfin accepté, à une bruyante unanimité. On apporta un mouchoir; le sort désigna le fiancé d'Émilie; on lui banda les yeux, et aussitôt on se dispersa pour le taquiner à distance. Je me sentais singulièrement ému; d'anciens souvenirs d'une heureuse enfance à demi oubliés, se réveillaient en moi. Sans prendre une part bien active au jeu, j'admirais l'élasticité de tous ces jeunes corps souples, la joie naïve de l'enfant et l'aimable vivacité de la matrone. Marianne était charmante, les joues en feu, sa robe blanche voltigeant parmi les groupes, qu'elle agaçait avec une verve enhardie, jusqu'à ce qu'elle fût devenue elle-même captive. Après qu'on lui eut bandé les yeux, elle s'arrêta un instant les bras étendus et respira profondément. Puis elle se lança avec les ondulations d'un joli lézard. Ses capricieuses évolutions l'amenèrent près de moi; je sentais déjà le contact de sa main, lorsqu'elle rougit comme une pêche mûre sous son bandeau, et se retournant, elle saisit brusquement son beau-frère, qui se mettait un peu intentionnellement sur son chemin. Il jura de se venger en faisant racheter par un gros baiser la liberté de sa prochaine victime. Marianne crut comprendre que ce discours s'adressait à elle, car posant un doigt sur sa bouche elle s'échappa comme une flèche à l'autre bout du jardin. Mais le fripon dont les yeux n'étaient pas bien scrupuleusement bandés, fit semblant d'hésiter quelques instants, puis se précipita vers elle. La jeune femme avait de la peine à l'éviter. Elle réussit pourtant à

lui glisser des mains au moment où il croyait la tenir, et sautant par-dessus quelques plates-bandes et une basse haie de groseilles, parvint à se réfugier parmi nous. Soudain elle pâlit, appuya ses deux mains sur son cœur, et tomba inanimée. Tous l'entourèrent; on dénoua sa ceinture, on baigna ses tempes avec de l'eau. Elle revint à elle aussitôt, passa la main sur son front comme pour se remettre, et fut entraînée pâle et alanguie dans la pavillon, dont la porte se referma sur les femmes et Dorner. Moi, les deux jeunes gens et l'enfant muet de frayeur, étions seuls restés dehors. Heidrich, qui s'accusait d'avoir provoqué cet accident, était fort inquiet et agité. Sa femme sortit bientôt du pavillon, un sourire rassurant aux lèvres : « Elle va bien, dit-elle doucement, et veut dormir. » Les autres nous rejoignirent avec des mines tranquilles; Dorner seul avait l'air furieux. Il marmottait dans sa barbe des paroles inintelligibles; son effroi du premier moment s'était transformé en colère. Une longue heure d'attente s'écoula. Enfin la porte du pavillon s'ouvrit, et Marianne parut sur le seuil. Elle était encore un peu pâle, mais assura être complètement remise et coupa court en plaisantant aux demandes inquiètes et aux excuses de son beau-frère. On servit quelques rafraîchissements, tandis que le crépuscule commençait à se répandre dans le jardin. Mais on ne parvint plus à ressaisir l'ancien ton de gaieté. Dorner regarda sa montre en déclarant qu'il était temps de partir : il se faisait tard, et il leur fallait encore reconduire Emilie à la maison. Marianne se leva sans mot dire, embrassa Louise et prit le bras de son mari; les fiancés nous dirent adieu, et les deux couples s'éloignèrent. Nous restâmes encore un peu à causer; puis les femmes montèrent pour coucher Erni. Heidrich les suivit bientôt, et je restai seul.

Une nuit tiède, sans lune, répandait lentement ses ombres autour de moi. Les blanches fleurs d'acacias scintillaient mystérieusement dans l'obscurité; une chauve-souris rasait dans son vol les arbres immobiles; le chant joyeux des promeneurs qui rentraient retentissait au dehors. Je parcourais lentement tous les sentiers enchevêtrés du jardin. Les impressions de ce jour m'avaient rendu rêveur. Je croyais distinguer dans les blanches vapeurs qui flottaient sur la pelouse la robe blanche de Marianne s'accrochant aux buissons. J'entrai ensuite dans le pavillon, dont la porte était restée entr'ouverte. Un léger parfum y était répandu. Je m'approchai du canapé sur lequel la jeune femme avait dormi. Un objet souple me glissa entre les doigts : c'était le ruban qui avait orné ses cheveux. Une douce langueur détendit mes membres; je m'allongeai sur les coussins, et, perdu dans mes songes, la soie fraîche et parfumée frôlant mon visage, je m'endormis.

Le lendemain matin, j'étais assis à l'ombre de la tonnelle. J'avais un livre à la main, mais je ne lisais pas, me laissant éblouir par le rayonnement de cette matinée. Des papillons blancs se posaient sur les fleurs, le carillon des cloches lointaines vibraient dans l'atmosphère; une mésange, transfuge des charmilles du belvédère, chantait dans les branches. Je crus distinguer, à travers tous ces bruits, des pas légers et le bruissement d'une robe. Je me levai et aperçus Marianne arrêtée devant moi, cachant son embarras sous son ombrelle.

— Pardon, dit-elle d'une voix incertaine, je croyais... je cherchais ma sœur.

— Votre sœur n'est pas descendue aujourd'hui. Mais il me semble, madame Dorner, que je vous ai encore effrayée, continuai-je en la voyant si hésitante.

— Encore? demanda-t-elle en me regardant.

Ce mot m'avait involontairement échappé.

— Je crains du moins de vous avoir désagréablement surpris, avant-hier, quand vous étiez là, sous cet arbre.

Un léger sourire plissa ses lèvres.

— Ah! oui, dit-elle, j'ai été bien sotte de m'enfuir de la sorte. Louise m'avait déjà parlé de vous. Mais hier, c'est moi qui vous ai fait peur.

— Plus que cela; vous ne sauriez croire l'angoisse que j'ai éprouvée. Mais je vois que l'accident n'a pas eu de mauvaises suites.

Et je regardai avec délices son joli visage redevenu frais et rose.

— Aucunes. J'avais eu tort de prendre, contre mon habitude, un peu de ce vin; il m'a trop animée. Ne m'avez-vous pas trouvée très turbulente? ajouta-t-elle un peu timidement.

— Avec toute la grâce d'une enfant folâtre... Si l'on ne vous savait mariée... ajoutai-je avec un sourire.

— L'on ne s'en douterait guère, fit-elle simplement en achevant ma phrase, je me sens parfois si enfant!

Et un léger soupir suivit ces paroles, dites sur un ton de plaisanterie.

— Mais, continua-t-elle sérieusement, je dois chercher ma sœur.

Elle allait s'éloigner en m'adressant un petit salut.

— Attendez un instant, dis-je. Il faut que je vous rende ce que vous avez oublié hier dans le pavillon.

Et je lui tendis le ruban vert que je portais sur moi. Elle rougit en le reconnaissant, me remercia d'un signe de tête et quitta le jardin de sa démarche souple et légère.

Je te l'ai déjà dit, elle vient maintenant presque tous les jours,

d'ordinaire aux heures de l'après-midi. Elle travaille dans la tonnelle ou y joue avec Erni, qui l'adore avec l'élan passionné des enfants. D'autres fois, elle aide sa sœur à soigner son pauvre petit et lui témoigne un dévouement plus chaleureux que sa mère elle-même. C'est un enchantement général quand elle reste à souper; elle a un don de gracieux babil et d'enjouement qui nous met tous en gaieté. Son mari vient assez tard la chercher et, en sa présence, elle devient gênée et se tait. Ce pédant est choqué de sa franchise, qu'il trouve inconvenante; la charmante naïveté de Marianne lui paraît niaiserie pure. Il lui fait brutalement entendre qu'elle manque d'éducation et d'esprit. Ainsi il nous proposa dernièrement un jeu de cartes, le seul amusement qui soit de son goût. Chacun devait déclarer le nombre de points qu'il tenait en main. Marianne n'en venait à bout qu'en les comptant du doigt. Dorner, impatienté, lui arracha brusquement les cartes des mains et les jeta sur la table, lui disant qu'elle devrait au moins savoir compter. Je frémis d'indignation. Marianne se tut, mais, peu à peu, la honte lui monta au front et le couvrit de rougeur. Tous les siens furent péniblement affectés de cette petite scène, qui causa un embarras général. La présence de Dorner nous déprime tous; personne ne hasarde devant lui un propos confidentiel, une plaisanterie. Le chat de la maison lui-même le déteste et le fuit, pour avoir été chassé à coups de canne lorsqu'il venait chercher ses miettes accoutumées sous la table. Quand cet homme sec et dur prend le bras de la gracieuse jeune femme pour l'emmener, et que je crois sentir ses beaux yeux m'envoyer un adieu muet, alors mon cœur se serre et je voudrais qu'il me fût permis d'arracher cette adorable créature à ce maître si peu digne de l'apprécier!

Fin de juin.

Tu penses que je suis en train de m'engager dans une folie en devenant sérieusement amoureux de cette jeune femme. Et si c'était le cas? Si.... mais ne crains rien, mon bon ami! Tu devrais ne pas ignorer que mon cœur sait pratiquer le renoncement; oui, j'ai même appris à en goûter les joies. Cela te paraît étrange? Cela doit être, car autrement... Mais, juges-en toi-même en lisant la suite de nos relations.

Lorsque je descendis, hier après-dîner, comme d'habitude, au jardin, j'y trouvai Marianne seule avec les enfants. Le soleil de juin dardait sur la tonnelle, et elle s'était placée sur le banc, sous les lilas, à l'ombre du petit pavillon. Erni était à ses pieds, contemplant la jolie broderie de la tante; le garçonnet sommeillait

près d'elle, dans son berceau, recouvert d'une moustiquaire. Marianne lisait un petit livre qu'elle cacha sous son mouchoir en me voyant. Mais ma perspicacité d'auteur avait déjà reconnu un petit récit que j'avais écrit depuis des années. Je saluai la jeune femme; elle me dit que ses parents étaient allés faire une visite obligatoire et l'avaient priée de veiller sur les enfants.

— Je le fais volontiers, continua-t-elle, caressant de sa main la tête d'Erni. Erni est une brave fille, et j'aime ce pauvre petit comme s'il était mon propre enfant.

Elle rougit à ces mots et leva avec précaution un bout de la gaze verte.

— Voyez comme il dort paisiblement aujourd'hui, comme il est joli malgré sa pâleur. Mais je crains que Louise ne puisse le conserver.

Et elle laissa le voile qu'elle avait soulevé retomber tristement. Je m'étais assis près d'elle, sur le banc. Nous restâmes quelque temps silencieux. En nous, autour de nous, ce n'était que rayonnement.

— Je lisais, dit-elle enfin, me montrant le petit volume avec un charmant embarras.

Il me fallut bien feindre la surprise.

— Comment, vous lisez mon livre? demandai-je.

— Oh! ce n'est pas pour la première fois; il a tant d'attrait pour moi! Cela vous étonne? Vous ne m'auriez pas crue capable...

— Mais non, mais non, madame Dorner. Je voulais dire... c'est une bien monotone et triste histoire!

— C'est pourquoi elle me plaît. Je ne suis pas toujours aussi gaie que vous me voyez ici. J'ai aussi mes heures tristes où j'aime à rester seule avec mes pensées. Mais, dans le monde, mes instincts de mutinerie s'éveillent.

— C'est alors votre penchant inné qui se fait jour.

— Croyez-vous? dit-elle pensive.

— Certainement. Le monde doit se faire gloire de votre esprit qui, mis en verve par lui, lance d'aussi vives et claires fusées.

Elle secoua légèrement la tête.

— Eh bien, on m'a toujours blâmée de mes expansions. Mes parents et mes maîtres d'abord. Aussi, — elle s'interrompit, — je crois qu'on me trouve sotte et insouciante, ajouta-t-elle à voix basse.

— Oh! qui pourrait, qui oserait vous juger de la sorte? m'écriai-je chaleureusement.

Elle parut ne pas entendre mon exclamation, et, baissant la tête, continua sa confidence.

— Peut-être le suis-je. Mes années d'enfance et de jeunesse se

sont écoulées comme un rêve. La mort même de notre mère, qui nous fut arrachée très tôt il est vrai, ne me causa pas un bien profond chagrin; j'en gardai seulement une vague terreur. Mais ma mémoire a conservé le souvenir de chaque joujou, de chaque robe neuve, des parties de campagne, des fêtes où je dansais. Tout cela m'absorbait, et je ne me souciais guère de ce qui se passait, du reste, dans le monde. Je suis restée ainsi arriérée dans mon développement moral. Quand j'entends d'autres femmes parler de choses qui me sont demeurées complètement étrangères, je sens combien j'ai été négligée, et j'ai honte de mon ignorance.

— Vous avez tort, dis-je, ému par la touchante simplicité de son aveu, vous avez tort, madame Dorner! Vous avez gardé, en revanche, cette charmante naïveté, qui nous plaît plus dans la femme que toute la science de l'univers.

Elle me jeta un regard de doute.

— Comment, vous dites cela, vous, un savant, un poète?

— Pourquoi pas? Ceux qui vouent leur vie aux travaux de l'intelligence sont les plus sensibles au charme de la spontanéité. Croyez-moi, le savoir n'a pas de prix, quand il n'est pas rehaussé par l'éclat d'un esprit original. Une âme tendre, un cœur compatissant peuvent se passer d'éloquents discours; ils nous persuadent, en se donnant tels qu'ils sont. Vous possédez cette âme, ce cœur d'élite, madame Marianne!

Elle ne répondit pas, mais posa lentement sa main sur sa poitrine. Je continuai :

— Vous avez en vous le sentiment et la compréhension des choses, qui nous semblent encore des énigmes. Mais personne ne vous a enseigné la forme révélatrice, pour résoudre ces mystères de la vie. Vous ignorez jusqu'aux richesses que cache votre belle âme.

— C'est vrai, murmura-t-elle, je me sens parfois si oppressée, et je cherche quelque chose que je ne saurais définir.

Ah! mon ami, qu'elle était belle, sa petite main posée sur son cœur, ses yeux baissés. Elle était devenue très pâle, sa poitrine délicate se gonflait. Je me sentais entraîné à lui dire que c'était l'amour qu'elle cherchait — qui seul révèle à la femme l'infini. — Le regard attentif de l'enfant assis à ses pieds m'imposa silence et refoula les transports de mon âme. Un long silence survint; les yeux bruns et intelligents d'Erni nous observaient. Je n'entendais autour de nous que le monotone bourdonnement d'une guêpe. Soudain Marianne jeta un léger cri et porta la main à sa joue. La guêpe, qu'elle n'avait pas senti venir, l'avait piqué sous l'œil droit; une petite enflure, bordée de rouge, se montrait sur la peau.

J'arrachai de la terre d'une plate-bande. Marianne voulut la poser sur sa joue endolorie, mais la motte humide s'émietta sous ses droits tremblants.

— Laissez-moi faire, dis-je, et je posai de la terre fraîche sur son visage.

Elle ferma les yeux, et rejeta pudiquement son gracieux corps en arrière. Un profond soupir de soulagement s'exhala de ses lèvres. Nous tremblions tous deux. En ce moment, le petit remua dans son berceau, et, se réveillant, se mit à pleurer. Marianne courut le prendre dans ses bras. Il se calma aussitôt, et lui sourit. Alors, sans me regarder, elle envoya Erni chercher de l'eau. L'enfant lui obéit. Nous ne parlions plus, nos regards s'évitaient, et dès qu'Erni fut revenue avec l'eau demandée, je me retirai dans le pavillon. J'entendis Marianne baigner sa figure, puis marcher dans le jardin et se rasseoir sous les lilas, en adressant des paroles douces aux enfants. La soirée avançait, les parents rentrèrent; Erni courut au-devant d'eux et leur raconta bien haut le petit incident. J'entendis encore comme on en plaisantait et riait. Quand je sortis de ma retraite, Marianne n'était plus là. On me dit qu'elle était rentrée, l'inflammation de la piqûre la faisant un peu souffrir.

20 juillet.

Fais-moi grâce, mon cher, de tes longues épîtres, remplies de doutes sur la sincérité de mon renoncement et d'avis superflus! Le danger dont tu me crois menacé, ainsi que la jeune femme, va s'évanouir. C'est le sort qui s'est chargé de ton rôle, et plus puissant que nous, pauvres humains, il ne se contente pas de sages conseils, il me dirige d'une main sévère, ou plutôt providentielle. Tu te souviens qu'il y a deux ans, j'ai passé l'été chez mon ami de jeunesse Robert, dans la Bohême méridionale. Depuis, sa poitrine a été déchirée par une balle ennemie dans la dernière campagne, et son corps repose en terre étrangère! Si tu prends la peine de chercher mes lettres de cette époque, tu y trouveras une description de la verte et riante vallée de la Moldau. Elle est dominée par le vieux manoir des Rosemberg, situé sur une majestueuse hauteur. De vastes forêts de sapins et de bouleaux, dont la Bohême s'enorgueillit, s'étendent sous l'abri de ses bastions crénelés. J'y ai connu un savant bibliothécaire du prince S., seigneur actuel de ce château. J'étais venu un jour lui demander l'autorisation de faire, dans les archives et dans la riche bibliothèque des recherches historiques. Je me souviens t'avoir écrit alors combien je lui enviais son existence calme. Mais, en apprenant à le mieux connaître, je

m'aperçus que ce qui causait mon envie était pour lui une source de mécontentement et de chagrin. Il avait occupé auparavant une chaire d'enseignement public; le gouvernement la lui avait ôtée, à cause de ses opinions avancées, et il s'était vu forcé d'accepter cette place, qui ne convenait pas à son esprit vif, accoutumé aux succès oratoires. Elle ne faisait aucunement valoir ses connaissances et ses talents. Il m'avoua franchement qu'il cherchait une autre sphère d'activité; je ne lui cachai pas non plus mon goût pour sa position, et il promit de me recommander au prince si ses efforts pour son compte venaient à réussir. J'avais presque oublié ces projets, quand je reçus ces jours-ci une lettre de lui. Il m'écrit avoir reçu l'offre d'une position distinguée à l'étranger, en me demandant si mes intentions étaient restées les mêmes. Le prince en était déjà prévenu et disposé à donner son consentement; l'affaire ne dépendait plus que de ma prompte décision. Tu peux imaginer que j'ai saisi cette proposition des deux mains. Puisse mon ardent désir se remplir maintenant : ne vivre que pour mon art dans une réclusion complète, sans souci du gagne-pain littéraire. Certaines gens ne manqueront pas de branler la tête en disant : « Comment peut-on s'enterrer, s'aigrir l'humeur dans un vieux château abandonné? Le poète doit chercher ses inspirations dans le monde réel, » et autres banalités pareilles! N'ai-je point assez *vécu!* Les premiers cheveux gris argentent déjà mes tempes, et si j'avais le don d'exprimer dans le langage de l'art tout ce que j'ai rêvé et souffert, j'aurais de quoi devenir immortel! Je suis donc décidé à quitter la capitale. Il ne me reste plus qu'à mettre ordre à mes affaires et à prendre congé des amis sincères, qui ont été bons pour moi. Je puis te l'avouer maintenant : il est temps que je parte. Juges-en toi-même.

Depuis notre entretien mémorable, Marianne cessa de venir aussi souvent au jardin, et ne s'y arrêtait presque plus. Il me semblait même qu'elle évitait de me rencontrer, et pour la satisfaire, je ne la recherchais pas non plus. Je repris l'habitude de mes anciennes promenades hors des barrières. Un jour, cependant, je restai à la maison, ne pouvant résister au désir impérieux de revoir la jeune femme. Mais l'heure du soir ne l'amena pas. Je rejoignis la famille, assez silencieusement réunie sous la tonnelle. Au bout de quelque temps, Heidrich éclata :

— Pourquoi est-ce que Marianne ne vient plus du tout? Voici quatre jours que je ne l'ai vue.

— Tu sais, répliqua sa femme un peu brusquement, que l'entreprise de Dorner est en pleine activité; cela lui donne beaucoup à faire dans son ménage.

— Oui, certes, je le sais. Mais je la trouve singulièrement changée.

— Trouves-tu? dit-elle négligemment, en m'effleurant du regard.

— Oui, et je crois qu'elle n'est pas heureuse.

— Et pourquoi ne serait-elle pas heureuse? demanda Louise avec humeur.

— Ah! laisse-donc tes réticences, dit-il avec sa franchise accoutumée. Je n'ai point de secrets devant notre ami, qui se sera fait lui-même ses idées là-dessus. Je le répète : Dorner n'est pas le mari qu'il eût fallu à Marianne.

— Et pourquoi pas? interrogea sa femme d'un ton irrité. C'est un homme honorable, malgré ses façons un peu rudes. Son sérieux est un contrepoids nécessaire au caractère évaporé de ma sœur.

— Moi je suis persuadé qu'elle ne l'aime pas, s'écria Heidrich.

— Ah bah! fit la vieille mère, de son accent décidé. Vous autres hommes ne rêvez que d'amour. L'amour est un hôte volage. C'est un enfant qu'il leur faut; un parfait mariage ne saurait exister sans enfants.

Je gardais le silence, mais tu devines les émotions que me causait cet entretien de famille.

En ces jours-là, le frêle petit enfant mourut. De violentes convulsions amenèrent sa fin précoce. Elle fut acceptée par les siens, avec une tristesse résignée. On l'avait prévue depuis longtemps, presque désirée, à la vue des souffrances du pauvre petit. Mme Louise, dans l'attente d'une seconde maternité, se tenait pâle, mais sans larmes, debout devant le petit cercueil où reposait son fils, délivré de toute douleur, souriant à la mort. Les sanglots de Marianne n'en semblaient que plus désolés. Elle était venue avec ses parents à ce dernier adieu. Je vis alors son père pour la première fois. C'était un homme âgé, à l'expression soucieuse et timide; sa femme était une belle femme très parée, qui avait encore des prétentions. Les amoureux, dont la noce approchait, s'efforçaient de dissimuler leur bonheur, pour participer au deuil général. Dorner n'était pas venu. Je suivis, avec les autres, le petit cercueil à l'église. Les prières furent dites et on l'emporta. Ses parents montèrent, avec Marianne toute en larmes, dans une voiture qui les attendait. Les autres se dispersèrent. Je revins à la maison, et marchai seul dans le jardin. Une légère pluie était tombée, et le soleil couchant illuminait les grosses gouttes qui scintillaient sur les feuilles. Une plate-bande d'œillets chargeait l'air d'aromes pénétrants; de sombres nuages s'enflammaient de teintes rouges à l'horizon; de temps en temps un coup de vent secouait les arbres. Je me reposais dans le pavillon après avoir passé une heure dans de tristes méditations, quand la voiture,

qui revenait du cimetière, s'arrêta devant la porte. Mes amis affligés, que je pensais voir au jardin, montèrent chez eux. Au bout de quelques minutes, la grille s'ouvrit, et Marianne parut, tenant par la main Erni, qui, pendant l'enterrement, était restée à la maison avec la vieille mère. Elles s'avançaient dans l'allée principale. Marianne ne levait pas les yeux, mais Erni me découvrit immédiatement à la porte du pavillon.

— Tante Marianne, voici M. A., s'écria-t-elle.

Et la jeune femme ne lui ayant prêté aucune attention, elle répéta sa phrase. L'enfant voulait s'arrêter pour m'attendre, mais Marianne l'entraînait toujours. Elle ne se retourna que quand je les eus rejointes, et me dit d'une voix lente :

— Je les ai laissés seuls en haut. Je crois qu'ils ont besoin de pleurer sans témoins.

Elle regarda la petite montre qu'elle portait à la ceinture.

— Il se fait tard, j'attends encore mon mari. Il avait fort à faire aujourd'hui.

— On me dit que vous êtes en ce moment aussi fort occupée dens votre ménage, madame Dorner, dis-je, rien que pour rompre le silence qui nous oppressait.

Elle rougit un peu.

— C'est vrai, mon ménage m'occupe beaucoup. Tant mieux; cela me fait oublier bien des choses.

Je ne répondis pas; les paroles nous manquaient à tous deux. Il faisait déjà sombre sous les grands arbres, et l'air était froid et humide.

— Comme le vent du soir est pénétrant, dit-elle enfin, en serrant son châle sur ses épaules. On sent l'automne déjà venir. — Pauvre enfant! il sera couché cette nuit dans cette terre humide.

— L'enfant que vous avez aimé, madame, jouit de la paix éternelle, dis-je avec émotion. Sa mort a été une délivrance des peines de la vie.

Elle frissonna.

— C'est vrai, dit-elle d'une voix éteinte. Les heureux seuls ont droit de vie.

Erni nous suivait en silence; tout d'un coup elle s'écria :

— Tante, tu aurais dû épouser M. A., alors tu aurais été heureuse.

Je la vis pâlir dans l'ombre. Mais elle s'efforça de sourire, et dit :

— Quelles folies cette petite débite!

La violence de mon émotion m'engourdissait la langue, le cœur; je ne sus répondre. Nous marchions sans parler, serrés l'un contre l'autre dans le sentier étroit. En nous rapprochant de l'entrée, nous vîmes Dorner regarder par la grille, et nous observer d'un air

interdit. Il entra en nous voyant nous diriger vers lui; nous échangeâmes quelques phrases polies, puis il monta avec sa femme et l'enfant. Je restai seul dans la nuit, qui m'enveloppait de toutes parts, seul avec mes pensées, où la douleur et la joie se confondaient étrangement.

Château de K..., en Bohême, mi-septembre.

Tu me demandes la raison de mon long silence? Tu ne sais, si j'habite déjà les rives de la Moldau? Oui, très cher, je suis ici depuis un mois, mais en quel état! Ah! mon ami, qu'en est-il des résolutions humaines! Je voulais fuir la femme aimée que la nature semblait m'avoir prédestinée et voilà!... Mais trêve de plaintes, je veux tout t'écrire, et déposer ces feuilles comme un legs en tes mains.

Le jour fixé pour mon départ approchait. J'avais, sans raison précise, différé jusqu'au dernier moment d'en entretenir mes amis. La vieille dame, qui en ces années m'avait témoigné une bonté et des soins presque maternels, en fut très affectée : elle déclara, en s'essuyant les yeux, ne vouloir plus louer ma chambre, qu'elle ne saurait voir occupée par un étranger. Son fils l'approuva, et serrant mes mains à plusieurs reprises, il m'avoua avoir espéré que je ne les quitterais que pour établir mon propre ménage, après avoir renoncé à mon existence de garçon. Il m'y engageait, m'assurant que je rendrais une femme très heureuse. Mme Louise, qui s'était montrée quelque peu réservée en dernier lieu, me parut soulagée par la nouvelle de mon départ. Elle redevint cordiale et affable, et m'invita même à rester jusqu'à la noce d'Émilie, fixée au 15 août. J'y consentis volontiers, tenant à rencontrer une dernière fois Marianne, que je n'avais point revue depuis la triste soirée de l'enterrement. Le temps avait été constamment couvert et pluvieux, le jardin désert; mes affaires et mes visites d'adieu me retenaient beaucoup hors de la maison. L'image de Marianne ne m'apparaissait plus qu'à travers les ombres du regret, et je me répétais avec une tristesse résignée que son souvenir embellirait le reste de mes jours. Son avenir ne me préoccupait pas. Était-ce l'égoïsme du cœur humain ou un remords secret qui en éloignait ma pensée? Je voulais me livrer une fois encore tout entier à la fascination qu'elle exerçait sur moi, puis la quitter pour toujours.

Le 15 août arriva; ce jour-là le ciel s'éclaircit. Dans les premières heures de l'après-midi, je me rendis à l'église, tandis que la famille était réunie chez la fiancée. Je trouvai l'église assiégée de curieux. Bientôt parut une longue file de voitures ouvertes qui amenaient

les promis et leurs parents. Tout respirait le bonheur et la joie. A l'entrée s'agitait un tourbillon de robes claires et soyeuses, de gazes diaphanes, de bouquets odorants; les habits noirs des hommes eux-mêmes, avec leurs fleurs aux boutonnières, avaient perdu leur lugubre uniformité. C'était une noce bourgeoise, selon les bonnes vieilles traditions, où l'on ne dissimulait pas encore son honnête satisfaction sous un bon ton conventionnel. Mes regards cherchaient Marianne. Elle était très pâle, et frissonnait sous le court mantelet bordé de cygne, qui couvrait ses épaules nues. Elle portait une robe de soie gris perle, était coiffée de roses blanches et tenait un bouquet de roses blanches à la main. Elle passa devant moi pour aller au fond de l'église, me rendant mon salut par un geste imperceptible. Quand le prêtre exalta dans son discours la sainteté et les félicités du mariage, je vis sa poitrine se soulever, et deux grosses larmes, glissant sous ses paupières, rouler lentement sur ses joues. Après la cérémonie, le cortège des voitures se forma de nouveau, attirant la curiosité bienveillante des passants dans les rues peuplées. Nous nous dirigions vers le village de G. situé au pied du Hahlenberg. J'étais avec Heidrich et Dorner en voiture; leurs femmes nous devançaient. Marianne ne tourna pas la tête une seule fois, mais je voyais chatoyer devant mes yeux le reflet de ses cheveux dorés et ses roses blanches. Enfin nous arrivâmes à la grande fabrique, où le festin de noce allait être célébré chez le père du jeune marié. Nous fûmes accueillis par une foule joyeuse d'ouvriers, puis nous entrâmes dans une vaste salle, joliment décorée de festons de fleurs et de feuillage. Un orchestre choisi nous salua de vives fanfares. On se rendit ensuite dans une seconde salle spacieuse, où le couvert était mis pour la nombreuse compagnie. J'étais placé entre deux jeunes personnes qui réclamaient mes attentions, mais mes yeux ne quittaient pas Marianne, perdue dans ses pensées, assise entre la mariée et Dorner. Elle humectait ses lèvres dans la mousse du champagne sans presque toucher aux mets abondants. Lorsqu'on porta la santé des mariés, elle se jeta au cou d'Émilie avec des pleurs convulsifs, et n'entendit pas la voix qui proposa aussitôt après la santé du ménage Dorner. Le choc des verres la rappela à ce qui se passait autour d'elle; je la vis frémir, en trinquant avec son mari. Vers la fin du repas, l'obscurité était survenue. On avait éclairé la grande salle, et l'orchestre entonna les premières mesures de l'invitation à la valse. Ces accords électrisèrent tout le monde; on poussa les chaises, un frôlement de robes se fit entendre et les couples se précipitèrent dans la salle. Dorner étreignit à ma grande surprise la taille souple de sa femme, et l'entraîna aussi, malgré sa résis-

tance. Je les suivis lentement, et m'établis dans l'embrasure d'une fenêtre. Une rêveuse mélancolie s'emparait de moi. Du milieu de la brillante mêlée des danseurs, mes yeux se reportaient dehors, sur le paysage sombre et silencieux. Une foule de souvenirs s'éveillaient en moi, les uns vagues et nébuleux, d'autres luisant comme des météores à travers la nuit de mes pensées. Toute la tristesse du départ débordait de mon cœur. En cet instant d'adieu suprême, il me parut impossible de quitter la ville où j'avais vécu, aimé, lutté, où ma pauvre âme avait connu tant d'angoisse et tant de charme — impossible de me séparer de la petite maison amie et de ses habitants, de son jardin paisible — et de cette jeune femme que je voyais se détacher dans sa grâce accomplie au milieu des groupes des danseurs.

D'autres danses avaient rapidement succédé à la valse. Le vertige enivrant qui fait tant aimer la danse par les femmes avait saisi Marianne. Ses joues étaient en feu, ses cheveux humides ondulaient plus mollement, une flamme sombre brillait dans ses yeux qui paraissaient me chercher. Une pause survint. Quelques groupes erraient à travers la salle, causant et riant. Marianne se jeta sur une chaise, avec un air de profond accablement. Un jeune homme, au bras duquel je l'avais vue danser plusieurs fois, se tenait devant elle et gesticulait vivement, s'efforçant de lui plaire. Elle l'écoutait d'une mine distraite, souriait avec contrainte, sans détacher les yeux de l'embrasure de la fenêtre où je me tenais un peu caché. Le beau causeur se retira enfin quelque peu désappointé, et je saisis cet instant pour m'approcher.

— Je viens vous dire adieu, madame Dorner, dis-je d'une voix étranglée. Je pars demain.

Elle respira avec effort et pencha sa figure sur son bouquet.

— Je le sais; ma sœur me l'a dit. Vous ne reviendrez plus jamais? demanda-t-elle tout bas.

— Non, madame.

Elle garda le silence.

— Adieu, dit-elle enfin, me tendant avec lenteur sa petite main.

En ce moment, la musique commença une valse nouvelle. J'avais perdu l'habitude de la danse, mais ces accords me firent tressaillir.

— Madame Marianne, dis-je, saisi d'un désir irrésistible, et retenant sa petite main tremblante, madame Marianne, voulez-vous danser avec moi avant mon départ, pour le première et la dernière fois!

Elle me regarda un peu effrayée, mais se leva et se laissa aller

dans mon étreinte. Ah! quelles délices de l'emporter dans ce tourbillon rythmé, qui nous entraînait avec une rapidité croissante. Elle était penchée sur mon épaule, légère comme un enfant, mollement affaissée, les lèvres entr'ouvertes, les yeux voilés par ses longs cils. Je sentais les battements tumultueux de son cœur; j'aspirais le parfum des roses de ses cheveux. J'eusse voulu que ces instants d'ivresse pussent durer toujours, mais la musique s'arrêta. J'offris mon bras à la femme adorée, qui s'y appuya doucement. « Marianne », murmurai-je en tremblant. Elle continuait de s'appuyer sur moi, sans lever les yeux. Alors, des cris impétueux et des battements de mains exigèrent la répétition de la valse que l'orchestre reprit derechef. « Encore », lui dis-je en l'enlaçant. Cette fois, excité par cette musique ardente, par le poids du beau corps qui s'abandonnait à mon étreinte, ma passion, si longtemps contenue, éclata en moi avec une violence irrésistible. J'attirai Marianne sur mon cœur, j'inclinai ma tête vers elle; ma bouche effleurait ses cheveux, son front. Elle n'opposait aucune résistance et souriait. Mon étreinte devenait toujours plus vive; nos visages, nos lèvres se rapprochaient, notre haleine se confondait. Nous planions ainsi dans une douce extase, nous croyant déjà hors du monde, voguant de la terre au ciel! Soudain elle me parut chanceler; mon bras voulut la soutenir, mais l'effort me fit trébucher moi-même, et je la sentis tomber lourdement à terre, les yeux fixes, la tête renversée en arrière. Un effroi terrible me saisit; j'entendis des cris s'élever de toutes parts, tandis que la musique était brusquement interrompue, je vis la foule se précipiter vers nous, puis la salle entière tourna avec moi et je perdis connaissance.

Quand je revins à moi, j'étais couché sur un canapé, dans une pièce faiblement éclairée. Un vieux monsieur une montre à la main, était assis près de moi.

— Vous avez été longtemps évanoui, me dit-il.

Je le regardai stupéfait.

— Je suis le médecin d'ici, ajouta-t-il plus bas.

Je croyais sortir d'un rêve. La salle avoisinante resplendissait encore de lumières; mais il y régnait un silence profond, terriblement profond.

Il s'aperçut que j'étais encore interdit, et vint au-devant de mes questions.

— La noce est partie, la dame avec laquelle vous avez dansé a eu un grave accident.

Je voulus me lever, mais mes membres étaient glacés, mon cœur glacé dans ma poitrine.

Il me saisit le bras :

— Restez, vous arriveriez trop tard. Je ne sais si j'ose vous le dire... La dame est...

— Morte! dis-je. Je l'avais pressenti de suite.

— Un anévrisme!

— Oui, un anévrisme, répétai-je machinalement, en me levant. Il me barra le chemin...

— Calmez-vous, monsieur. Vous ne sauriez vous croire coupable de ce déplorable accident. J'ai appris que vous êtes sur le point de partir, ne retardez pas. Vous épargnerez par là à vous-même et à d'autres...

Je compris ce qu'il voulait me faire entendre

— Je partirai, dis-je, en me tournant vers la porte.

Il haussa les épaules d'un air indécis, mais ne chercha plus à me retenir. Un rose blanche gisait sur le parquet de la salle; je la pris machinalement, sachant qu'elle avait appartenu à Marianne. Puis je sortis, m'avançant dans la nuit. La lune était levée, de légers brouillards flottaient sur les pelouses et les buissons, les maisons éclairées du Hahlenberg et du Leopoldsberg, apparaissaient comme des foyers de lumière sur les hauteurs. Je marchais toujours, tenant ma rose à la main, sans savoir où j'allais. Mon sentier côtoyait des jardins et des vignobles, il devint peu à peu plus escarpé, jusqu'à ce qu'il eût atteint un plateau ouvert, d'où la vue s'étendait au loin sur le Marchfeld, les prairies du Danube, et le labyrinthe impénétrable des maisons de la ville. Je m'arrêtai là, m'assis sous un arbre, et contemplai en silence cette immensité muette. Je ne sentais en moi qu'un grand vide. Le fleuve scintillait dans l'ombre avec un sourd murmure; des lumières innombrables, étincelaient du côté de la ville. Une cigale solitaire chantait tout près de moi; de temps en temps une étoile filante sillonnait le firmament. Les heures s'écoulaient; je ne m'en apercevais pas. La lune disparut, les lumières s'éteignirent, et tout fut submergé dans une aube terne et blafarde. Un cri perçant, terrible, retentit soudain et me fit bondir d'effroi. Je l'avais poussé moi-même. La conscience de mon infortune s'était subitement réveillée en moi. Poussé par une sauvage douleur, je descendis le coteau en courant, et me dirigeai vers la ville. Une heure après, la locomotive bruyante m'emportait dans la campagne, que la brume matinale semblait couvrir de lourds linceuls.

J'ai fini. Tu le vois, le malheur m'a marqué au front. Adieu! Adieu!

F. de Saar.

UNE ÉDUCATION

AU XVIIIE SIÈCLE

On ne se lasse pas de fouiller les mémoires, les archives, les documents privés et publics, pour mieux connaître cette société brillante et frivole, si pleine de charmes et de séductions, qui a précédé la période terrible de la révolution française.

Une femme de grand talent, qui se cache sous le pseudonyme de Lucien Pérey, a récemment ajouté, sur cette curieuse époque, un attrayant volume à ceux qu'elle a déjà publiés en collaboration avec M. Gaston Maugras[1]. Elle a eu la bonne fortune de mettre la main sur le journal écrit par Hélène Massalska, plus tard princesse de Ligne, pendant les années qu'elle passa au couvent de l'Abbaye-aux-Bois. Hélène appartenait à une des grandes familles polonaises, rivale de celle des Radziwill : son oncle, le prince-évêque de Wilna, exilé à la suite des troubles qui agitèrent la Pologne après la confédération de Bar (1768), vint se réfugier en France, emmenant avec lui son neveu le prince Xavier et sa nièce la princesse Hélène, dont il était le tuteur. Sur les conseils de son amie, la célèbre Mme Geoffrin, il mit sa jeune pupille à l'Abbaye-aux-Bois : celle-ci écrivit très exactement le récit de sa vie pendant les cinq années qu'elle y passa, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à l'âge de quatorze ans, date de son mariage. C'est le tableau très instructif d'une éducation au dix-huitième siècle; on y retrouve le programme des études, les jeux, les punitions, les portraits des maîtresses et des élèves, enfin l'existence complète d'une jeune fille au couvent de 1772 à 1779.

L'auteur n'a pas voulu abandonner son héroïne au sortir du pensionnat; il a raconté l'histoire de sa vie fort agitée, quand elle fut devenue princesse de Ligne, au moyen de documents empruntés à des sources très diverses, qu'il a soin d'indiquer dans sa préface. Notre intention n'est pas de le suivre dans la seconde partie de ce travail : nous voudrions nous borner à retracer ici, d'après le journal même d'Hélène Massalska, le récit de son existence au couvent.

[1] *Histoire d'une grande dame au dix-huitième siècle : la princesse Hélène de Ligne.* (Calmann Lévy.)

I

La fondation de l'Abbaye-aux-Bois remontait au règne de Louis le Gros; les religieuses qui la peuplaient se rattachaient à l'ordre de Cîteaux et à la règle de saint Bernard. Établie, dans l'origine, à Noyon, la maison s'était transportée en 1667, avec l'autorisation royale, à Paris, dans la rue de Sèvres ou, comme on disait alors, de *Sève*. A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire en 1772, elle était gouvernée par Mme Magdeleine de Chabrillan, qui succédait à Mme de Richelieu, sœur du célèbre maréchal. Toutes les dames chargées de l'éducation appartenaient à la plus haute noblesse, et les élèves portaient les plus grands noms de France.

L'Abbaye-aux-Bois avait embrassé avec ardeur les doctrines jansénistes; les religieuses exprimaient si haut leur opinion que le couvent fut mis en interdit pendant les dernières années de la direction de Mme de Richelieu. Elles avaient fini cependant par se réconcilier avec Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, adversaire déclaré du jansénisme : le prélat consentit même à venir donner la confirmation aux pensionnaires en 1777. Mais il paraît que la soumission de ces dames n'était pas encore parfaite, car beaucoup se dispensèrent de venir baiser l'anneau pastoral, contrairement à l'usage reçu. « J'en ai même vu plusieurs, dit le journal d'Hélène, qui se mettaient derrière lui et tiraient la langue. »

L'éducation qu'on donnait aux élèves était dirigée de manière à les initier aux usages du grand monde et en même temps à les former à la pratique des devoirs domestiques. La musique, la danse, et la peinture tenaient une grande place dans les leçons faites aux jeunes filles. Elles donnaient de temps à autre des représentations sur un fort beau théâtre; deux acteurs célèbres, Molé et Larive, leur enseignaient l'art de la déclamation; les ballets étaient conduits par Noverre, Philippe et Dauberval, premiers danseurs de l'Opéra. Les professeurs étaient en général étrangers au couvent; les dames ne faisaient que surveiller le travail.

Voici maintenant pour les occupations d'un ordre plus sérieux. Après leur première communion, on faisait passer les élèves par les *obédiences*, c'est-à-dire par les différents emplois de la maison entre lesquels étaient réparties les religieuses. Il y avait à l'Abbaye-aux-Bois neuf obédiences, à savoir : l'abbatiale, la sacristie, le parloir, l'apothicairerie, la lingerie, la bibliothèque, le réfectoire, la cuisine, la communauté. Les jeunes filles, aidées d'un certain nombre de sœurs converses, y apprenaient la pratique des devoirs d'une maîtresse de maison.

« On voyait Mlles de la Roche-Aymon et de Montbarrey accom-

moder avec soin les piles de serviettes et de draps dans les armoires. Tandis que Mlles de Chauvigny et de Nantouillet mettaient le couvert, Mlles de Beaumont et d'Armaillé additionnaient les livres de comptes, Mlle d'Aiguillon raccommodait une chasuble, Mlle de Barbantanne était de service à la porte, Mlle de Latour-Maubourg sortait le sucre et le café, Mlles de Talleyrand et de Duras étaient aux ordres de la communauté. Mlle de Vogüé avait un talent particulier pour la cuisine, et Mlles d'Uzès et de Boulainvilliers surveillaient le balayage des dortoirs sous la direction de Mme de Bussy, irrévérencieusement surnommée par les élèves *la mère Graillon*. Enfin c'est à Mlles de Saint-Simon et de Talmont qu'on s'adressait pour avoir des ouvriers, et Mlles d'Harcourt, de Rohan-Guéméné, de Brassac et de Galaar allumaient les lampes sous les ordres de Mme de Royaume qu'elles appelaient *la mère des Lumières*. »

Hélène fut mise en entrant dans la classe bleue, ainsi nommée parce que toutes les élèves qui en faisaient partie portaient un ruban bleu sur leur robe; c'étaient des enfants de sept à dix ans. Si on veut avoir une idée de l'emploi du temps dans cette classe, on n'a qu'à consulter les notes d'Hélène qui le retracent très exactement. « Les lundi, mercredi et vendredi, se lever à sept heures, en hiver à sept heures et demie. Être à huit heures aux classes pour attendre Mme de Rochechouart (la maîtresse générale des pensionnaires). Apprendre, dès qu'elle est sortie, son catéchisme de Montpellier (catéchisme janséniste) et l'avoir répété; à neuf heures, déjeuner; à neuf heures et demie, la messe. A dix heures, lire jusqu'à onze heures. De onze heures à onze heures et demie, prendre sa leçon de musique. A onze heures et demie jusqu'à midi dessiner. Depuis midi jusqu'à une heure, prendre la leçon de géographie et d'histoire. A une heure, dîner, récréation, jusqu'à trois heures. A trois heures, leçon d'écriture et de calcul jusqu'à quatre heures. A quatre heures, leçon de danse jusqu'à cinq heures : goûter et récréation jusqu'à six heures. A six heures jusqu'à sept, la harpe ou le clavecin. A sept heures, souper. A neuf heures et demie, au dortoir. »

Les autres jours de la semaine étaient employés de même; mais, au lieu de prendre des leçons de maîtres étrangers à la maison, les enfants travaillaient sous la direction des dames de l'Abbaye. Les dimanches et fêtes, on entrait en classe à huit heures, on lisait l'Évangile; on allait à la messe à neuf heures. A onze heures, on assistait à une courte instruction faite par un des aumôniers. A quatre heures, on allait à vêpres.

Un détail marquera une fois de plus que les études sérieuses et les arts d'agrément étaient mis à peu près sur le même pied dans l'éducation d'alors. Il y avait dans chaque classe trois prix

pour l'histoire et la géographie, trois pour la danse et la musique, trois pour le dessin. Hélène eut une année le premier prix d'histoire et le deuxième de la danse; sa grande amie, Mlle de Choiseul, eut le premier prix de la danse et le second d'histoire. La supérieure leur dit qu'elles étaient toutes les deux d'égale force, mais que, comme il n'y avait qu'un premier prix pour chaque espèce d'études, on avait voulu faire un partage égal entre elles.

Quand Hélène sut tout ce qu'on enseignait dans la classe bleue, c'est-à-dire le poème *de la Religion* tout entier, *les Fables* de la Fontaine, deux chants de *la Henriade* et la tragédie d'*Athalie*; quand elle eut appris à danser (ce qu'elle faisait à merveille), à solfier, à jouer un peu de la harpe et un peu du clavecin; surtout quand elle eut ralenti ses espiègleries qui étaient incessantes, on la fit passer à la classe blanche dans laquelle on préparait à la première communion. Elle alla demander pardon à la première maîtresse de la classe bleue, surnommée la mère Quatre-Temps, de tous les tours qu'elle lui avait joués; la mère Saint-Pierre, sa nouvelle maîtresse, lui remit le ruban blanc, et toutes les demoiselles blanches vinrent l'embrasser.

Sa première communion une fois faite, Hélène monta à la classe rouge; c'est là que commençait le service des obédiences. Elle fut d'abord mise à l'abbatiale, au service de Mme l'abbesse, regrettant fort d'être séparée de Mlle de Choiseul, qui fut envoyée à la sacristie. Elle a tracé en quelques traits rapides, d'une netteté et d'un relief étonnants pour une enfant de cet âge, le portrait de ses compagnes de l'abbatiale. — « Mlle de Châtillon, surnommée *Tatillon*, quatorze ans, grave, pédante, fort jolie, mais un peu forte. — Mme d'Avaux, née de Bourbonne, douze ans; elle venait de se marier, fort petite, un joli visage, bête, mais bonne enfant. — Mlle de Mura, dite *la Précieuse*, dix-huit ans, jolie, belle même, de l'esprit, aimable, mais un peu prétentieuse. — Mlle de Lauraguais, très jolie, tranquille, douce, peu d'esprit, se maria dans l'année, elle épousa le duc d'Aremberg. — Mlle de Manicamp, sa sœur, laide, bonne, avec beaucoup d'esprit, violente, emportée. »

Après trois mois de service à l'abbatiale, Hélène passa successivement à la sacristie, emploi qui ne lui convenait guère, parce qu'elle avait toujours en l'ouvrage en horreur; puis au dépôt, c'est-à-dire à la bibliothèque et aux archives, qui étaient fort riches, car on n'y comptait pas moins de seize mille volumes; il y avait là quatre dames dépositaires, deux secrétaires, six pensionnaires et deux sœurs converses. Pour compléter son éducation pratique, Hélène fut encore employée au réfectoire, où elle resta deux mois; puis au service de la porte, où elle fut une quinzaine de

jours avec Mlles de Morard, de Nagu, de Chabrillan et de Barbantanne; ensuite au tour, où l'on voyait un monde énorme toute la journée; enfin à la communauté, où elle eut pour compagnes Mlle de Talleyrand, sa sœur, Mlle de Périgord, ainsi que Mlles de Damas et de Spinola.

II

Telles étaient les études et les occupations habituelles des pensionnaires de l'Abbaye-aux-Bois : voyons maintenant quels étaient leurs plaisirs favoris, leurs passe-temps préférés. Ces filles de la plus haute noblesse de France avaient une prédilection marquée pour le jeu de la chasse; elles s'ingéniaient à reproduire les scènes qu'elles avaient eues sous les yeux dans les châteaux de leurs pères. Naturellement on ne pouvait jouer à ce jeu que dans le jardin, qui était très vaste; c'étaient les élèves de la classe rouge, c'est-à-dire les grandes, qui mettaient la chose en train; elles élisaient des piqueurs, des valets de chiens; ensuite on choisissait celles qui devaient figurer les cerfs; les petites de la classe bleue faisaient les chiens. Quand on était mécontent de la classe rouge, on refusait de se prêter à cet emploi; il arrivait même quelquefois qu'au milieu du jeu les bleues s'en allaient, et qu'on ne pouvait plus forcer le cerf. C'était une manière pour les petites de se venger de la tyrannie des grandes. Ainsi il arriva qu'une fois Hélène ayant été battue par une demoiselle de la classe rouge, ses camarades prirent fait et cause pour elle; et, quand les rouges voulurent jouer à la chasse, la classe bleue refusa tout net de faire les chiens. Les grandes, très dépitées de ce mauvais vouloir, qui les forçait à renoncer à leur amusement favori, se mirent à battre comme plâtre les infortunées petites bleues; celles-ci se vengèrent en fouillant dans les tiroirs de leurs adversaires, en jetant dans le puits tous les menus objets qui leur appartenaient comme bourses, bijoux, bonbonnières, etc. Il fallut la haute influence de Mme de Rochechouart pour ramener la paix entre les deux camps rivaux.

D'autres distractions étaient moins innocentes; un jour, en courant, les élèves entendirent comme une voix qui sortait de terre; elles prêtèrent l'oreille; le bruit venait d'un égout qui correspondait aux cuisines du comte de Beaumanoir, dont l'hôtel était contigu aux bâtiments de l'Abbaye-aux-Bois. La voix était celle d'un petit marmiton du nom de Jacquot; il ne tarda pas à lier conversation avec les pensionnaires; il jouait de la flûte, et ces demoiselles chantaient; il leur demandait comment elles s'appelaient, si elles étaient brunes ou blondes; au bout de trois ou quatre jours, il était familiarisé avec elles au point de les appeler couramment par leurs

noms : « Hé! d'Aumont, Damas, Mortemart. » Mais ce singulier manège fut bientôt surpris par une des religieuses qui fit son rapport à la maîtresse générale. « Mme de Rochechouart railla les jeunes filles sur la charmante conquête qu'elles avaient faite; elle leur dit qu'il fallait qu'elles eussent le goût bien délicat pour avoir mis autant de prix à la conversation d'un marmiton; que, quant à celles qui lui avaient dit leurs noms, elle se flattait qu'il viendrait réclamer quelque jour leurs anciennes bontés et que cela ne laisserait pas de charmer leurs familles. » Cette leçon pleine de tact était faite pour impressionner cette jeunesse si fière de sa naissance et si sensible à toute humiliation.

La passion des spectacles, qui avait envahi la société française du dix-huitième siècle, trouvait son écho jusque derrière les murs du vieux couvent. On jouait tour à tour la tragédie et la comédie, l'opéra et le ballet, sur le théâtre de l'Abbaye-aux-Bois. Hélène, avec sa nature vive et impressionnable, avec son imagination ardente, était une de celles qui obtenaient le plus de succès dans ce genre de divertissements. Elle remplit successivement les rôles de Pauline dans *Polyeucte*, de Rodrigue dans le *Cid*, et de Cornélie dans la *Mort de Pompée*. Elle dansa dans le ballet d'*Orphée et Eurydice;* elle faisait le personnage de l'Amour, pendant que ses amies, Mlles de Choiseul et de Damas, représentaient, la première, Orphée et, la seconde, Eurydice. Un certain 15 août, il y eut spectacle à l'occasion de la fête de Mme de Rochechouart. On joua *Esther* : ce rôle fut dévolu à Hélène; ceux de Mardochée, d'Assuérus et d'Aman à Mlles de Choiseul, de Châtillon et de Chauvigny. Les costumes avaient été dessinés d'après ceux de la Comédie-Française; Hélène avait un habit bleu et argent, avec des diamants pour plus de 100 000 écus, car elle portait tous ceux de Mmes de Mortemart, de Gramont et de Choiseul. Avant la pièce, elle avait débité un prologue en vers, composé par La Harpe, en l'honneur de Mme de Rochechouart; elle s'en était acquittée avec tant de grâce, que celle-ci l'avait embrassée à plusieurs reprises.

A côté des spectacles, il y avait aussi les bals, dont on ne privait pas les pensionnaires de l'Abbaye-aux-Bois : on dansait, pendant le carnaval, au moins une fois par semaine. Ces demoiselles quittaient, ce jour-là, leur modeste robe noire et revêtaient des toilettes fort élégantes. On venait du dehors à ces réunions; les jeunes femmes surtout y étaient fort assidues, parce qu'on leur permettait d'y assister seules et qu'elles échappaient ainsi à la tutelle de leurs belles-mères, sans lesquelles il n'était pas d'usage de les laisser aller dans le grand monde. Elles en profitaient pour se permettre une grande liberté d'allures et même certaines excentri-

cités. Un jour que Mmes de Luynes et de la Roche-Aymon étaient venues à un de ces bals, elles renvoyèrent leur carrosse, se cachèrent dans la chambre de Mlle d'Aumont et parcoururent la nuit tout le couvent en faisant du bruit et en cassant tout sur leur passage. Mme l'abbesse ordonna de ne faire aucun mal à ces dames; mais elle défendit de leur donner à manger et de leur ouvrir les portes; elle fit avertir en même temps leurs familles, étonnées et inquiètes de ne les point voir de retour; on vint les chercher et elles furent tancées vertement; Mme de Chevreuse, notamment, « lava la tête d'importance à sa jeune belle-fille ».

La Sainte-Catherine était, tous les ans, l'occasion d'un divertissement où l'on oubliait, pour un instant, le respect dû aux maîtresses et aux choses saintes. Ce jour-là, on permettait aux élèves de prendre les costumes et de remplir les emplois des religieuses. Les nominations se faisaient à la pluralité des voix, les pensionnaires s'étant réunies préalablement dans la grande salle du chapitre. Une certaine année, Hélène fut élue abbesse; elle choisit pour régente Mlle de Choiseul, pour porte-crosse Mlle de Conflans, pour chapelaine Mlle de Vaudreuil. On alla chez l'abbesse, Mme de Chabrillan; elle embrassa Hélène, lui donna sa croix et lui mit son anneau au doigt. Puis on fut à la grand'messe où la nouvelle abbesse s'assit sur le trône préparé pour elle; elle reçut l'encens, baisa la patène, donna l'eau bénite, etc... Les élèves s'installèrent ensuite dans les différentes obédiences; pour achever d'intervertir les rôles, les religieuses prirent place dans les classes. On n'osa pas aller voir Mme de Rochechouart, dont la haute raison réprouvait ces mascarades dangereuses pour la discipline et la bonne tenue de la maison; mais on se rendit chez Mme de Sainte-Delphine, sa sœur, qui riait aux larmes en voyant défiler les nouvelles dignitaires d'un jour. Pendant qu'on était chez elle, Mme de Rochechouart ouvrit tout d'un coup la porte; Mme l'abbesse et sa suite s'enfuirent à toutes jambes. Le soir on reporta en grande cérémonie la crosse et l'anneau chez Mme de Chabrillan, et le lendemain tout rentra dans l'ordre. La même fête était renouvelée le jour des saints Innocents.

III

Hélène n'apportait pas toujours autant d'ardeur aux études sérieuses qu'aux fêtes et aux arts d'agrément; elle avait surtout une horreur invincible pour l'écriture, et faisait faire ses copies par une de ses compagnes, Mlle de Choiseul. On ne tarda pas à s'apercevoir de la supercherie; la mère Quatre-Temps lui ayant une fois ordonné de faire une page semblable à celle qu'elle avait

présentée, le malheur voulut qu'il y eût dans son modèle des quantités de *m* dont elle ne pouvait parvenir à faire correctement les jambages; aussi n'offrit-elle à sa maîtresse qu'un horrible barbouillage. Alors la mère Quatre-Temps, pour la punir de son mensonge, lui attacha des oreilles d'âne, lui mit une langue rouge et lui plaça son papier noirci derrière le dos, en lui ordonnant d'aller se présenter dans cet état devant Mme de Rochechouart. Hélène s'y refusa obstinément; on lui ajouta le *cordon d'ignominie*, et, comme elle s'était excusée en disant qu'on l'avait poussée pendant qu'elle écrivait, ce qui était faux, on y joignit encore *la langue de la calomnie*. On voit quelle était la fertilité d'imagination de cette bonne religieuse, quand il s'agissait d'inventer des punitions à l'égard de ses élèves. Il fallut enfin se rendre chez Mme de Rochechouart; Hélène pensa mourir de honte en franchissant le seuil de sa porte; quant à la maîtresse générale, elle eut une violente envie de rire, en la voyant paraître dans cet accoutrement; mais elle se contint, et, après lui avoir adressé une verte semonce, elle la condamna à se passer de dessert pendant huit jours. Au fond Mme de Rochechouart blâmait ces corrections grotesques; elle enjoignit à la mère Quatre-Temps de renoncer désormais à ses cornes, à ses triples langues, à tous ces déguisements qui transformaient les élèves en idoles égyptiennes, et qui pouvaient jeter le ridicule sur le couvent si le bruit s'en répandait au dehors. Ce genre de punitions fut donc abandonné, et on en revint à des châtiments moins extraordinaires. — « On nous faisait mettre à genoux, dit le journal d'Hélène, au milieu du chœur; on nous privait de dessert, ou on faisait manger du pain sec à déjeuner et à goûter, ou on faisait copier *le Privilège du roi* pendant la récréation, ce qui était bien ennuyeux. »

L'esprit espiègle de ces demoiselles était fécond en tours de tout genre. Un soir elles versèrent le contenu d'un encrier dans le bénitier de la chapelle; les dames de l'Abbaye venaient chaque nuit dire leur office, et, comme elles le savaient par cœur, elles n'apportaient pas de lumières avec elles; en entrant dans la chapelle, elles prirent de l'eau bénite pour faire le signe de la croix, sans s'apercevoir de rien, et se mirent à chanter matines; mais, quand vint le jour, elles se regardèrent avec stupéfaction, virent qu'elles avaient le visage tout barbouillé de noir, et partirent d'un si grand éclat de rire, qu'il fallut interrompre les chants. On peut juger de la joie des pensionnaires en apprenant le succès de leur malicieuse invention. Une autre fois, elles attachèrent avec des mouchoirs la cloche qui servait à sonner l'office; le lendemain, la novice chargée de ce soin eut beau tirer de toutes ses forces sur la cloche, aucun

son n'en sortait : l'heure habituelle était passée depuis longtemps, aucune religieuse n'avait paru; enfin, quelques-unes de ces dames, étonnées de ce long retard, descendirent à la chapelle et trouvèrent l'infortunée novice qui tirait toujours sur la corde; on défit les mouchoirs, leurs initiales trahirent les auteurs de ce méfait; c'étaient Hélène et Mlle de Choiseul. Mme de Rochechouart décida qu'en réparation de leur faute, elles resteraient à genoux en bonnet de nuit au milieu du chœur pendant la grand'messe du dimanche suivant, et qu'elles diraient à haute voix, pendant la récréation, les sept psaumes de la pénitence. Quelques religieuses réclamaient un châtiment plus sévère pour des actes qui révélaient une si grande noirceur d'âme; Mme de Rochechouart répliqua qu'il ne fallait pas attacher tant d'importance à de simples espièglerie d'enfants, qu'au fond il n'y avait de noir dans tout cela que l'encre jetée dans le bénitier.

Il y eut, un jour, à l'Abbaye-aux-Bois, une véritable émeute, amenée par la maladresse d'une des maîtresses, Mme de Saint-Jérôme. Les élèves l'avaient prise en grippe, parce qu'elle était toujours en colère quand elle infligeait une punition. Mme de Rochechouart, pressentant que sa présence aux classes amènerait quelque événement fâcheux, avait déjà demandé plusieurs fois son changement; la faiblesse de Mme l'abbesse l'avait maintenue à son poste. Les jeunes filles formèrent une véritable conspiration contre elle, à la suite d'une réunion tenue par plusieurs d'entre elles. « Il fut convenu que toutes celles qui n'aimaient pas Mme de Saint-Jérôme, et qui étaient déterminées à tout entreprendre pour la déplacer, porteraient sur elles du vert, c'est-à-dire une feuille d'arbre, ou une herbe, ou un ruban, enfin quelque chose qui serait vert; que chacune de celles qui assistaient à ce conseil ferait prendre le vert dans sa classe à ses amies, et que, pour se reconnaître et éviter les explications qui pourraient être entendues, quand on se rencontrerait, on dirait : « Je vous prends sans vert »; qu'alors on se le montrerait, et, si l'on n'en avait pas, on serait censé n'être pas du parti mutin; qu'ainsi on ne pourrait pas se méprendre sur les personnes qui ne seraient pas de la ligue. »

La révolte éclata à la suite d'une correction brutale infligée par Mme de Saint-Jérôme à une des pensionnaires. Celle-ci étant tombée et s'étant mise à saigner, on s'écria qu'on ne la laisserait pas mettre en pénitence et qu'on jetterait plutôt cette maîtresse par la fenêtre.

La religieuse s'enfuit, effrayée de ces cris et de ces menaces. Mlle de Mortemart monta sur une table et dit : « Que toutes celles qui ont du vert aient à le montrer. » Alors chacune le montra, et celles qui n'en avaient pas en réclamèrent. Puis on traversa le jardin, et on se réfugia dans les cuisines, d'où toutes les religieuses

furent expulsées à l'exception d'une seule qu'on garda pour faire le souper. En même temps on résolut d'envoyer à Mme de Rochechouart une adresse pour lui demander une amnistie générale, le renvoi de Mme de Saint-Jérôme, et huit jours de récréation « pour se reposer de la fatigue de corps et d'esprit que tout ceci avait donné ».

Les deux élèves chargées de porter la requête furent Mlles de Choiseul et Hélène. Mme de Rochechouart refusa de les entendre tant qu'elles n'auraient pas fait leur soumission. Mme l'abbesse lut leur supplique, promit une amnistie pour celles qui rentreraient en classe, mais refusa de déplacer Mme de Saint-Jérôme. Les deux déléguées revinrent assez dépitées de l'insuccès de leur mission. On fit un dîner très gai, pendant lequel furent dites cent folies, et on se décida à passer la nuit dans les cuisines et dans la buanderie, les unes couchées sur de la paille, les autres occupées à rire et à causer.

Tout ce beau tumulte s'apaisa vite; l'abbesse avait fait prévenir les mères des révoltées; celles-ci arrivèrent le lendemain et emmenèrent les plus mutines; on fit savoir aux autres qu'elles auraient à se trouver en classe avant midi si elles voulaient être amnistiées. A l'heure dite, tout le monde était présent : on redoutait fort le moment de paraître devant Mme de Rochechouart; celle-ci vint le soir à l'appel, mais ne dit mot de ce qui s'était passé. Mme de Saint-Jérôme resta quelque temps encore chargée de sa classe, après quoi on la mit dans une autre obédience.

IV

On a déjà pu voir par tout ce qui précède quelle était l'influence de Mme de Rochechouart à l'Abbaye-aux-Bois; comme maîtresse générale, elle venait immédiatement après Mme l'Abbesse; par la supériorité de son esprit, elle tenait sans conteste le premier rang. De la famille des Mortemart, elle était entrée au couvent à quinze ans sans avoir choisi sa vocation; elle avait partagé le sort de ces malheureuses filles qu'on envoyait dans le cloître pour avantager le fils aîné et pour assurer le rang de la maison; mais elle avait par son énergie vaincu ses répugnances, et était devenue une religieuse entièrement consacrée à ses devoirs. Elle avait l'air naturellement sévère; aussi toutes les pensionnaires tremblaient-elles à son approche. « Quand Mme de Rochechouart entrait en classe et que tout le monde était pêle-mêle venant de déjeuner, elle frappait des mains, chacune courait à sa stalle, et l'on aurait entendu une mouche souffler. » Et malgré son grand air, elle était adorée de ses élèves. C'était un véritable culte qu'on lui rendait; elle grondait peu, mais un mot de sa part faisait plus d'effet que les punitions

les plus sévères. Ces jeunes filles, toutes issues des plus nobles familles de France, « s'étaient exalté la tête sur l'honneur qu'il y avait à avoir une aussi grande dame pour présider à leur éducation. Les autres maîtresses avaient toujours son nom à la bouche comme celui d'une divinité qu'on invoque ».

Mme de Rochechouart mourut fort jeune. Dès qu'on apprit sa maladie, la consternation se répandit dans tout le couvent; les classes furent suspendues, on ne jouait plus à aucun jeu. Mme l'Abbesse allait la voir tous les jours; le duc de Mortemart, son frère, et la duchesse sa belle-sœur passaient leur temps au pied de son lit. Après onze jours de fièvre, les médecins la déclarèrent perdue; les pensionnaires se rendirent à la chapelle, pendant qu'on lui administrait les derniers sacrements. Dans la nuit elle entra en agonie, et le lendemain elle expira. Une religieuse vint annoncer la nouvelle à la classe, en disant : « Mesdemoiselles, il a plu à Dieu d'appeler à lui Mme de Rochechouart; faites à Dieu le sacrifice de votre juste douleur, et priez pour le repos de son âme. » On l'enterra dans le chœur, et chaque pensionnaire fit dire deux messes pour elle.

Il fallut désigner une autre maîtresse générale; personne ne désirait la charge, on redoutait la comparaison avec Mme de Rochechouart. Le chapitre s'étant assemblé pour procéder à l'élection, les élèves furent conduites à la chapelle et chantèrent le *Veni Creator*, afin d'attirer les lumières du Saint-Esprit sur le choix de ces dames. Mme l'Abbesse annonça elle-même que l'élue était Mme de Voyers, deuxième maîtresse des novices. Celle-ci vint ensuite, s'excusa de si mal remplacer Mme de Rochechouart et demanda aux jeunes filles de lui accorder toute leur confiance pour lui faciliter sa tâche. On l'applaudit fort, et avec sa permission on alla l'embrasser. « Pour moi, dit Hélène, je ne pus jamais l'aimer; et en vérité j'avais tort, car elle méritait de l'être. L'époque de la mort de Mme de Rochechouart fut la première fois que je désirai de sortir du couvent. »

Mme de Sainte-Delphine, douée de l'esprit héréditaire dans la maison de Mortemart, était loin d'avoir le jugement aussi droit et le caractère aussi ferme que sa sœur. Son indolence extraordinaire lui faisait quelque peu négliger ses devoirs de religieuse. On l'avait préposée à la direction de la bibliothèque : mais, s'il faut en croire le journal de notre pensionnaire, elle ne se mêlait pas plus des livres que s'ils n'avaient jamais existé, et ne pouvait comprendre que Mme de Saint-Joachim se donnât tant de mal pour tenir note de ceux qu'on apportait ou qu'on venait chercher. Mme de Sainte-Delphine se recouchait toujours après avoir été à l'office, souvent elle était encore au lit à huit heures; Mme de Rochechouart entrait alors chez elle, et lui faisait honte de sa paresse; à quoi elle répon-

dait simplement : « Je n'ai pas fait vœu de ne pas dormir tout mon saoul. »

Hélène excellait à tracer en quatre coups de crayon un portrait malicieux de ses maîtresses. Voici, par exemple, les dames de la classe bleue : « Mme de Montluc, dite la mère Quatre-Temps, bonne, douce, soigneuse, trop minutieuse et tatillon. — Mme de Montbourcher, dite Saint-Macaire, bonne, bête, fort laide, croyant aux revenants. — Mme de Fresnes, dite Sainte-Bathilde, laide, bonne, racontant beaucoup d'histoires. » — Cette dernière faisait la joie de ses élèves par les contes de toutes sortes qu'elle leur débitait. Elle n'avait pas d'auditrice plus assidue qu'Hélène, qui prêtait une telle attention à tous ces récits, qu'elle était en état de les redire à ses compagnes sans y changer un mot; aussi toute la classe bleue se mettait-elle à genoux autour d'elle, et des demoiselles de la classe blanche s'y joignaient parfois. Les histoires de la mère Sainte-Bathilde n'était pas toujours très bien choisies pour son jeune auditoire; elle avait un faible tout particulier pour les sorciers et les revenants, et faisait un singulier mélange de religion et de diableries. Mme de Rochechouart, jugeant avec raison que de tels contes n'étaient bons qu'à rendre les jeunes personnes crédules et peureuses, les réprouvait fort, et menaçait même Mme de Sainte-Bathilde de la retirer de la classe.

V

Hélène s'était prise dès l'abord d'une vive amitié pour Mlle de Montmorency. Quand elle était arrivée au couvent, sachant à peine quelques mots de français, en butte aux taquineries de toutes les pensionnaires, Mlle de Montmorency l'avait prise sous sa protection, l'avait présentée aux maîtresses de la classe bleue, lui avait fait voir toutes les parties de l'Abbaye-aux-Bois. Mais comme cette jeune fille était d'une mauvaise santé, on dut bientôt la retirer de la rue de Sèvres et l'emmener à Genève : Hélène versa d'abondantes larmes en se séparant de celle qu'elle était accoutumée à appeler sa petite maman. L'état de la jeune malade ne tarda pas à empirer; elle avait une tumeur au côté qui lui était venue à la suite d'une chute; bientôt l'os de son bras se caria et tomba en pourriture; ce que voyant, elle s'écria tristement : « Voilà que je commence à mourir. » Elle reçut les derniers sacrements entourée de ses gens qu'elle avait fait assembler; elle réclama sa mère, qui ne put venir parce que la douleur l'avait complètement affolée. Le Grand Conseil de Genève lui fit faire des obsèques magnifiques, dignes de son rang. Quand on annonça sa mort à ses compagnes de l'Abbaye-aux-Bois, ce fut une douleur générale, car elle était très aimée. On cite de Mlle de Montmorency un trait qui prouve la maturité

extraordinaire de son esprit : quand elle avait huit ou neuf ans, elle eut un entêtement très fort; l'abbesse, qui était alors Mme de Richelieu, se mit en colère et lui dit : « Quand je vous vois comme cela, je vous tuerais! » A quoi l'enfant répondit fièrement : « Ce ne serait pas la première fois que les Richelieu auraient été les bourreaux des Montmorency! »

Les prises de voile, qui survenaient de temps en temps, impressionnaient vivement les pensionnaires; en voici une, décrite dans le journal d'Hélène. Il y avait depuis deux ans au noviciat une jeune fille qu'on appelait Mlle de Rastignac; elle était de celles que la volonté de leurs parents, à défaut de vocation, poussait derrière les grilles du cloître : sa santé, très délicate, avait déjà retardé plusieurs fois l'époque où elle devait prendre le voile. Ce jour ayant été enfin fixé, elle fut menée à l'autel par Mlle de Guignes, qui lui servait de marraine, et par le comte d'Hautefort, qui était son chevalier; elle portait une robe de crêpe blanc, brodée d'argent et couverte de diamants. Le sermon terminé, on la conduisit à la porte de clôture; là, on tira les verrous avec fracas derrière elle; après avoir coupé ses cheveux, qui étaient fort beaux, on la revêtit des habits de l'ordre, on lui mit sur la tête une couronne de roses blanches, et on la présenta au prêtre qui la bénit. Elle alla ensuite s'agenouiller devant le fauteuil de Mme l'Abbesse. Au moment de faire ses vœux, il fallut qu'une de ces dames les lui dît mot à mot; elle les répétait sans avoir l'air de comprendre ce dont il s'agissait. Quand elle eut prononcé son vœu d'obéissance et qu'on en vint au vœu de chasteté, elle s'arrêta si longtemps que toutes les élèves, qui avaient d'abord beaucoup pleuré, se mirent à rire. La maîtresse des novices lui dit : « Allons, du courage, mon enfant, achevez votre sacrifice. » Elle poussa un profond soupir, en ajoutant : « ..... de chasteté et de clôture perpétuelle ». En même temps elle s'évanouit : on dut l'emporter dans la sacristie où elle ne put, comme c'était l'usage, embrasser les religieuses et les pensionnaires. Le soir même, elle fut prise d'une fièvre violente qui la tint au lit pendant six semaines; et elle resta toujours dans un état de langueur et de mélancolie qui la rendait particulièrement intéressante.

Mais ce qui piquait encore plus la curiosité des élèves, c'étaient les mariages de leurs compagnes. Suivant l'étrange coutume du dix-huitième siècle, on mariait les jeunes filles quand elles n'étaient encore que des enfants, à treize ou quatorze ans, quelquefois plus tôt encore; le lendemain de la cérémonie, on s'empressait de remettre au couvent ces épouses d'un jour. Il y eut, pendant le séjour d'Hélène à l'Abbaye-aux-Bois, plusieurs de ces singulières unions. Un beau matin, Mlle de Bourbonne, qui avait à peine douze

ans, vint, accompagnée de Mlles de Châtillon, faire part à toutes ses amies de son mariage avec le comte d'Avaux. On lui demanda si son futur lui plaisait; elle répondit qu'il était bien laid et bien vieux, et qu'il viendrait le lendemain. Toutes ces demoiselles étaient aux fenêtres pour voir arriver M. d'Avaux; elles le trouvèrent *abominable*, et elles dirent à Mlle de Bourbonne : « Ah! mon Dieu! que ton mari est laid! si j'étais de toi, je ne l'épouserais pas. Ah! la malheureuse! » Mais elle répliqua : « Ah! je l'épouserai, car papa le veut; mais je ne l'aimerai pas, c'est une chose sûre. » Elle fit sa première communion qu'on avança pour la circonstance, et quatre ou cinq jours après elle fut mariée; le soir même, elle rentra à l'Abbaye : on lui donna des diamants, une superbe corbeille; mais ce qui l'amusait le plus, c'est que tout le monde l'appelait Mme d'Avaux. Au reste, elle avait une profonde antipathie pour son mari; et quand celui-ci la demandait au parloir, elle répondait qu'elle s'était démis le pied pour ne pas être obligée d'y aller.

Puis ce fut le tour de l'amie préférée d'Hélène, Mlle de Choiseul. Un soir, elle lui dit en secret qu'elle allait épouser le fils de M. de Choiseul la Baume, son cousin, qui n'avait que dix-sept ans; qu'elle s'appellerait la duchesse de Choiseul-Stainville, et qu'elle la priait de faire ses visites avec elle; l'usage était en effet de faire part soi-même de son mariage aux pensionnaires en se faisant accompagner de ses meilleures amies. Contrairement à M. d'Avaux, M. de Choiseul parut fort bien aux élèves, qui étaient toutes aux aguets pour surveiller son arrivée. On envoya à Mlle de Choiseul une corbeille immense, un écrin de beaux diamants, des bijoux émaillés en bleu, une bourse de 200 louis : elle donna à Hélène un souvenir en or et en cheveux, un sac et un éventail. Après un court séjour au château de Chanteloup, chez son oncle, Mlle de Choiseul fut ramenée au couvent; car elle n'avait que quatorze ans. « Elle raconta toutes les fêtes qu'on lui avait données; elle dit que sa belle-mère n'avait pas passé un jour sans la gronder, mais qu'elle aimait son mari à la folie, qu'on ne les avait jamais laissés seuls ensemble, que cependant il avait trouvé moyen de lui dire bien des choses qu'elle se faisait scrupule de répéter. »

Le moment était venu pour Hélène Massalska de se préparer, elle aussi, au mariage : elle était fort jolie, elle avait un grand nom et une grande fortune; aussi les prétendants ne manquaient-ils pas. Son oncle, l'évêque de Wilna, fit choix pour elle du prince Charles de Ligne. La maison de Ligne comptait parmi les principales des Pays-Bas; son chef, prince du saint-empire, général dans l'armée autrichienne, était un des personnages les plus séduisants de son siècle; tous les mémoires du temps

s'accordent à louer son courage, son esprit, sa munificence; il passait pour le favori des princes, des dames et des hommes de lettres. Sans avoir des qualités aussi brillantes que son père, le prince Charles était un parti très souhaitable : officier du génie au service de l'Autriche, il s'était distingué dans la guerre récente soutenue par cette puissance contre les Turcs; ses goûts étaient sérieux, les arts et les sciences avaient un attrait tout particulier pour lui. On s'occupa d'ailleurs beaucoup plus des questions d'intérêt et de fortune que de l'inclination des deux futurs époux. Hélène, après la première entrevue avec le prince Charles, en faisait le portrait suivant : « Il est blond, sa taille est élancée; il ressemble à sa mère, qui est fort belle, mais il est trop sérieux et a je ne sais quoi d'allemand. » Le prince-évêque fit cadeau à sa nièce d'un trousseau de 100 000 écus, et s'engagea de plus à lui fournir un revenu de 60 000 livres de rente. Hélène offrit un bijou à chacune de ses compagnes de la classe rouge, il y eut un splendide goûter; les petites bleues reçurent chacune un sac de bonbons. La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes gens dans la chapelle de l'Abbaye-aux-Bois le 29 juillet 1779; la jeune princesse était, paraît-il, charmante dans sa toilette de mariée; elle fut conduite à l'autel par son oncle et par la marquise Wielopolska. Avant de quitter sa toilette de noces, elle alla s'agenouiller encore une fois sur la tombe de Mme de Rochechouart, sa maîtresse bien-aimée; puis elle partit en chaise de poste à six chevaux pour Bel-Œil, la magnifique résidence des de Ligne, située tout près de Bruxelles.

*
* *

Cette union, conclue sous des auspices si brillants, ne fut pas heureuse. La dissemblance des caractères était trop grande : Hélène ne rêvait que fêtes et plaisirs, elle se lançait à corps perdu dans le tourbillon des distractions mondaines; les bals, les chasses, la comédie, les soupers, se disputaient tout son temps. Le prince Charles de Ligne aimait les occupations sérieuses et les travaux de l'esprit : aussi n'y eut-il jamais de véritable intimité entre les époux. Hélène en arriva promptement à décréter que son mari était ennuyeux, et à organiser son train de vie sans plus se soucier de lui que s'il n'eût pas existé. Après plusieurs séjours à Bel-Œil, à Bruxelles, à Paris et à Vienne, le prince dut partir, dans le courant de 1788, pour l'armée qui guerroyait alors contre les Turcs. Hélène obtint l'autorisation de se rendre à Varsovie auprès de son oncle; toute la noblesse polonaise s'y trouvait alors réunie à l'occasion de la Diète. Elle se passionna pour les fêtes et les divertissements qui se succédaient sans interruption; sa beauté, sa richesse, lui con-

quirent la première place parmi les grandes dames polonaises ; son palais devint le rendez-vous de tout ce que Varsovie comptait de plus élégant. Elle ne tarda pas à distinguer dans la foule des seigneurs qui l'entouraient le grand chambellan comte Vincent Potocki.

Au bout de peu de mois, leur passion réciproque devint telle, qu'ils se résolurent de demander chacun de leur côté le divorce, Hélène avec le prince de Ligne, le comte Vincent Potocki avec sa femme, la comtesse Anna, dont il avait deux fils; mais ils se heurtèrent à un refus péremptoire de part et d'autre, et ils durent se résigner à rester dans la plus fausse des situations. La mort du prince Charles de Ligne vint les en tirer; ce brave officier, qui avait reçu un commandement dans le corps autrichien dirigé contre les armées de la République française, fut tué le 14 septembre 1792, en attaquant les défilés de l'Argonne défendus par Dumouriez. Hélène, en apprenant cette fin tragique, n'eut pas une larme pour celui qui avait été son époux; elle ne songea qu'à la joie d'avoir retrouvé sa liberté. Le comte Vincent Potocki finit par triompher des résistances de sa femme, qui, de guerre lasse, consentit au divorce. Trois mois après la mort du prince de Ligne, on célébrait le mariage d'Hélène et du comte ; on n'avait même pas attendu la permission demandée à Rome et qui n'arriva que quelque temps après; il avait fallu toute l'influence de l'évêque de Wilna pour décider un prêtre catholique à bénir cette union dans de pareilles conditions.

Serait-ce à l'éducation de l'Abbaye-aux-Bois qu'il conviendrait d'attribuer les défaillances morales de la princesse de Ligne? Une telle conclusion manquerait, croyons-nous, de justice. Assurément, cette éducation n'était pas parfaite; elle faisait notamment la part trop grande aux arts d'agrément et aux distractions frivoles; il ne faut pas oublier toutefois qu'elle avait la religion pour fondement, et qu'elle ne négligeait pas d'inculquer aux élèves la connaissance des devoirs domestiques. Le mal résidait surtout dans les mœurs que s'était faites la société du dix-huitième siècle; on mariait les jeunes filles au sortir de l'enfance; on ne consultait ni leurs goûts ni leurs inclinations; on les précipitait du couvent dans le tourbillon de la vie mondaine et corrompue des cours. Comment s'étonner si le respect du lien conjugal allait chaque jour s'affaiblissant, si tant de ménages donnaient le spectacle de l'indifférence et de la désunion les plus lamentables? Les exemples partaient de haut et se répandaient avec une effroyable rapidité dans toutes les classes : quand de tels désordres se sont introduits dans une société, l'ére des révolutions n'est pas éloignée.

Léon de Crousaz-Crétet.

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LA CHEVELURE ET LA BARBE

D'APRÈS LES ŒUVRES DE LA SCULPTURE

Ce n'est pas au seul point de vue de l'art considéré en lui-même, ni pour en suivre la marche et les progrès, tantôt rapides, tantôt ralentis, ou pour en constater l'admirable perfection acquise, que l'on doit visiter les musées. Nombreux autant que précieux, les monuments qu'ils renferment peuvent servir à l'histoire des civilisations disparues, à faire connaître les goûts de l'homme à des époques diverses, les coutumes et les usages des temps écoulés, en nous transmettant, dans une matière durable, les formes du costume, des armes et des ornements naturels ou factices de la personne humaine. Cette histoire, plus exacte et plus inaltérable que celle qui a été écrite, se fait peu à peu, à mesure que se découvrent et s'accumulent les œuvres de la sculpture, qui, parmi celles de l'art, ont le privilège d'une durée indéfinie.

On voudrait toucher ici à un point, à la vérité bien étroit, mais qui, on l'espère, peut offrir encore de l'intérêt. On va rechercher comment la chevelure et la barbe ont été représentées en Égypte, en Mésopotamie, en Grèce, à Rome et dans l'antiquité. L'ouvrage si remarquable de MM. G. Perrot et Chipiez [1] nous servira de guide; et, surtout, nous examinerons les monuments du Louvre, en commençant par les bas-reliefs du musée assyrien. Bien que l'Assyrie soit postérieure à l'Égypte, nous préférons commencer par elle, d'abord parce que ses personnages portent à la fois leurs cheveux et leur barbe, ensuite parce que le dessin creusé dans le marbre, ou taillé dans la pierre, en est d'une précision parfaite.

[1] *Histoire de l'art dans l'antiquité. Égypte,* 1882; *Chaldée et Assyrie,* 1884.

I

CHEVELURE ET BARBE EN ASSYRIE ET EN CHALDÉE

Sur les bas-reliefs assyriens très nombreux du Louvre, on voit des figures symboliques (les taureaux à tête humaine des portes, des hommes tenant un lion), des chefs d'armée, des guerriers, des archers, des conducteurs de chars, des scènes de la vie privée, des convois de prisonniers. Toutes les têtes ont une chevelure très épaisse, très arrangée, qui offre, sur le haut, des ondes et des stries tracées au peigne, sur la nuque et le cou une énorme masse frisée retombant en paquet sur les épaules. Les cheveux de cette masse sont arrangés non en boucles mais en tuyaux ou tresses régulières et serrées. Lorsque le dessus de la tête est découvert, un bandeau étroit ou ruban noué en arrière retient les cheveux qui se terminent sur le front par une bordure frangée. Assez souvent la tête n'est pas nue. Alors elle porte sur la chevelure, dont on n'aperçoit que la grosse masse frisée en arrière, un bonnet, probablement en drap ou en cuir, pas très haut, conique, terminé en pointe et ayant de côté une languette qui garantit l'oreille, d'où se détache un anneau ou un pendant. Ce bonnet est ce que l'on nomme le *bonnet asiatique;* beaucoup de figures ne l'ont pas et n'ont que leurs cheveux. Il y a des variétés dans la forme de ce bonnet qui, quelquefois, a un sommet arrondi. Les chefs, les rois, reconnaissables à leurs vêtements plus ornés et brodés, ont les cheveux disposés comme ci-dessus, mais par-dessus est un bonnet avec plusieurs étages de broderies, assez haut et surmonté d'un petit cône qui le termine. C'est une sorte de *mitre*. Une autre forme diffère de celle-ci, en ce que des cornes embrassent la base du bonnet et cela fait une *tiare*. Mais tout ce qui est visible de cheveux est arrangé comme nous l'avons dit, spécialement pour la grosse masse frisée de la nuque et des épaules.

Sur les mêmes têtes, la barbe est disposée avec un soin pareil. Commençant dessous l'oreille par de petits anneaux frisés, elle couvre les joues, les deux lèvres, s'amasse au bas de la figure, et dessous le menton descend en tuyaux égaux parallèles, ordinairement en deux couches ou rangs frisés et si longs qu'ils recouvrent tout le devant de la poitrine [1]. Cette sorte de plastron est telle, que, si on la regarde avec la masse de cheveux placés derrière

[1] Les têtes humaines des taureaux des portes ont trois ou quatre rangs de tuyaux superposés; et quelquefois, à moitié de leur longueur, ils ont des nœuds ou des médaillons.

le cou, on voit que la tête entière est enveloppée d'une énorme abondance de poils, peignés, frisés, disposés suivant une coutume uniforme, qui se retrouve sur les guerriers, les chefs, des serviteurs et même des prisonniers enchaînés, qui sans doute sont de peuples voisins et de même race. Cependant sur quelques têtes, il n'y a point de barbe; le visage est rasé, et M. Perrot croit qu'elles appartiennent à des eunuques [1]. Toutefois, sur des plans de villes fortifiées, on voit des têtes sans barbe, qui, peut-être, appartiennent à des soldats.

Le bonnet asiatique, conique avec une pointe, ou un bout arrondi, et languette sur l'oreille pour la protéger, était d'un usage ordinaire, mais non constant. On voit des soldats qui ne le portent pas, même en combattant. Dans la représentation d'un siège [2], ceux qui attaquent ont un cône sur la tête, même des archers en action; tous les assiégés, placés devant eux, ont la tête découverte, les cheveux frisés comme toujours, retenus par un bandeau.

La mitre des chefs, des rois, très ornée de broderies sur trois ou quatre rangs, se voit sur un très beau bas-relief du Louvre, représentant le roi Assourbanipal, debout sur un char, abrité sous un parasol tenu par un officier du palais. Sur un autre bas-relief, le roi, allongé sur un lit dans son sérail et tenant une coupe à la main, a les cheveux retenus par un bandeau orné de médaillons. L'une de ses femmes, assise en face de lui et buvant aussi, a la tête nue [3]. Sur un autre bas-relief, Sennachérib a la mitre royale, et, parmi les soldats qui le suivent, plusieurs n'ont pas de barbe; sont-ils des eunuques? Sur un autre, le roi Sargon a la tiare, qui se distingue de la mitre en ce que sa base est embrassée par des cornes.

Ces mentions nous suffisent. Il en résulte que du dixième siècle au huitième ou septième avant Jésus-Christ, on portait à Ninive, à Nemrod, à Babylone, des chevelures énormes, peignées, frisées, couvrant la nuque et les épaules, des barbes aussi énormes, également frisées et qui descendaient sur le devant de la poitrine; que ces arrangements du système pileux étaient d'un usage général, et que, même à l'armée, dans les sièges, pendant les combats, les hommes ne se séparaient ni de leur chevelure ni de leur barbe. En était-il de même dans tous les actes de la vie ordinaire? Car, les sculptures ayant été faites pour le palais des rois, il se pourrait

[1] Cortège royal de Sargon à six personnages. *Assyrie et Chaldée,* par M. Perrot, pl. 23, 24, p. 100, 101.

[2] Layard. — M. Perrot, *Assyrie,* p. 475.

[3] *Musée britannique,* Perrot, fig. 28, p. 107.

que, en vue de la décoration, on eût adopté des coutumes de choix et d'apparat. Dans tous les cas, l'usage existait d'une manière incontestable.

On voit peu de femmes dans les bas-reliefs; quelques-unes seulement, qui paraissent être des captives. Leur chevelure est longue, non frisée.

La Chaldée, qui a précédé l'Assyrie dans la civilisation et a été son intermédiaire avec l'Égypte, est située dans la même région, dans le delta des deux fleuves Tigre et Euphrate, qui ont été la cause du nom de Mésopotamie donné à cette partie de l'Asie. Il serait intéressant de connaître l'usage que la Chaldée a suivi pour l'arrangement de la barbe et des cheveux. Malheureusement, nous sommes pauvres en monuments chaldéens. Huit statues apportées par M. de Sarzec, n'ont pas de tête; et nous possédons seulement deux têtes séparées qui sont en granit vert. De ces deux têtes, l'une est entièrement nue, dépourvue de toute chevelure, au point qu'on peut dire qu'elle représente une personne *qui a été rasée*. La pierre polie suit exactement les contours de la surface crânienne. La seconde, qui, comme la première, n'a point de barbe, a un couvre-chef arrondi, avec un rebord assez épais, orné de petits ronds creusés dans le granit. Ce bonnet, qui devait être en drap ou en feutre, ne se termine point en cône comme celui des Assyriens; il a un fond arrondi et ressemble assez à celui qu'on place sur la tête du roi de France Louis XI; autour, ni en avant ni en arrière, il n'y a trace de cheveux, et quand on compare cette tête à la précédente, on a envie de croire qu'elle a été rasée comme elle. Ce qui confirme cette pensée, c'est que sur un bas-relief trouvé à Tello, on voit six têtes qui sont manifestement rasées [1]. M. Perrot l'admet lui-même pour cette seconde tête en granit. Il dit en parlant de la première : « Son menton a été rasé, comme aussi le dessus de son crâne. » Et il ajoute : « Sous l'espèce de turban dont l'autre est coiffée il ne doit pas non plus y avoir de cheveux, comme il n'y en a pas aujourd'hui sous la petite calotte de coton ou de fil qui se cache sous le châle ou sous l'écharpe que le Turc ou l'Hindou roule autour de son front [2]. »

Il paraît donc à peu près certain qu'à une époque, en Chaldée, on rasait le dessus de la tête. M. Perrot suppose que à cet usage aurait succédé « celui de laisser pousser la chevelure et la barbe, de manière qu'elles fassent au visage tout un cadre de boucles soyeuses et frisées. » Et il cite, comme un exemple de ce second

[1] Perrot, *Assyrie, Chaldée*, fig. 291, p. 601.
[2] *Ibid.*, p. 595.

usage un fragment de bas-relief en pierre calcaire, dont il donne la figure, et où se voit une barbe à l'assyrienne [1].

En résumant ce que nous savons par les monuments conservés, on trouve, par conséquent, que, d'une part, les Chaldéens ont rasé le dessus de la tête, que, plus tard, ils ont laissé pousser cheveux et barbe; que, d'autre part, les Assyriens, entre le dixième et le septième siècle avant notre ère, ont porté des barbes et des chevelures prodigieusement fournies et frisées. Pourquoi un usage aussi exagéré du système pileux en des populations d'un tel pays? Quel était l'avantage d'un tel excès de barbe et de cheveux? Est-ce que ces amas pileux pouvaient préserver de blessures faites à l'arme blanche? Est-ce qu'ils garantissaient contre l'ardeur des rayons du soleil? Mais pourquoi les Chaldéens, frères en quelque sorte des Assyriens, se rasaient-ils toute la tête? Cela est embarrassant, et on se demande si tous ne se rasaient pas, pour se couvrir ensuite de postiches. M. Perrot, lui-même, a un peu entrevu cette idée, car il dit, à propos d'une sorte de perruque (*sic*) en pierre, qu'il a remarquée au musée Britannique : « Elle est composée des cheveux et d'une espèce de crête qui se dresse au-dessus du front, le tout d'un seul morceau. Cela se posait peut-être sur la tête d'une figure en pierre calcaire. On trouvait un certain agrément à ce contraste entre la blancheur de la chair et le noir des cheveux. Dans une autre vitrine (du musée Britannique), on voit aussi des barbes et des chevelures qui sont les unes en verre, les autres faites d'une frite sableuse qui imite le lapis-lazuli. L'usage de ces pièces de rapport était donc très répandu [2]. »

De ces renseignements divers, il est impossible de retirer une conclusion certaine. Pour s'éclairer, il est bon d'interroger l'Égypte, qui a été le point de départ de toute la civilisation de l'Orient, et dont les monuments sont nombreux, parmi nous, en objets sculptés dans le bois, dans le granit, le basalte et la pierre calcaire, trouvés tous bien conservés dans les tombeaux, à l'abri de l'air et de toute atteinte. Voyons ce que nous apprendra l'examen de la chevelure et de la barbe en Égypte.

II

CHEVELURE ET BARBE EN ÉGYPTE

Le premier fait à signaler, c'est que *jamais la barbe n'est représentée en Egypte.*

[1] Perrot, *Assyrie, Chaldée,* fig. 257, p. 554.
[2] *Ibid.*, p 595.

Dans toutes les collections du Louvre, statues, bas-reliefs, peintures, il n'existe pas une tête ayant de la barbe.

Dans l'ouvrage de M. Perrot, qui décrit tous les musées et donne un si grand nombre de dessins, on ne voit pas une tête d'Égyptien avec de la barbe, si l'on fait les exceptions suivantes :

1° Des émigrants asiatiques arrivant en Égypte [1]. Les hommes ont de la barbe; mais nous savons que les habitants de la Mésopotamie et de la Syrie en portaient;

2° Des Sphinx et quelques personnages du musée de Boulaq [2]. Mais ces sculptures sont d'une date relativement récente, de l'époque saïte, qui avait amené beaucoup de mélange des populations, et Mariette pense qu'elles représentent des étrangers « des individus de race étrangère ».

Nous devons excepter encore le clou symbolique dit : *barbe d'Osiris*, qui n'est point de la barbe, comme nous écarterons de la chevelure le *klaft*, qui est une étoffe [3].

Le fait de la non-représentation de la barbe en Égypte est absolument vrai. A quoi tient cette circonstance singulière? Ce ne peut être qu'à un usage général et strict de raser le visage.

Un second fait important est qu'il y avait des *crânes rasés*. La tête du fameux Scribe, placée sous verre salle Civile, au Louvre, n'a pas de cheveux ni rien qui les remplace. La statue est en pierre calcaire. Le dessus de la tête est noirci, comme pour indiquer la place du cuir chevelu. Dans la même salle, sur la cheminée, est un buste encore en pierre calcaire, dont la tête est nue au point qu'on peut, avec le doigt, parcourir toute la surface unie et polie du crâne. Mieux que chez le Scribe, on voit ici que la place des cheveux a été rasée. C'est exactement comme sur l'une des têtes chaldéennes en granit.

Ces deux produits d'Égypte sont d'une haute antiquité. On croit le Scribe de la cinquième ou sixième dynastie, remontant à vingt-huit siècles avant Jésus-Christ. Le buste voisin doit être d'une époque pareille. Tous les deux sont remarquables à d'autres points de vue. Le type du visage est régulier, pur de forme, très expressif; la tête et le crâne ont le développement des têtes de la race caucasienne. On n'y trouve aucune différence avec ce qui se voit en Europe, et après avoir bien regardé ces deux personnes, on a envie de se dire qu'on les a rencontrées quelque part.

[1] *Égypte*, p. 154, fig. 98.
[2] *Ibid.*, p. 680 et suiv.
[3] Champollion a donné ce nom, qui, en copte, signifie *capuchon*, à une étoffe rayée qui couvre la tête et les épaules de beaucoup de statues et de sphinx.

Au Louvre encore, il y a trois statues en bois, debout, extrêmement anciennes. L'une d'elles, la plus grande, a la tête sans cheveux, et rien ne les remplace qu'un léger cercle noirci indiquant le cuir chevelu. Au musée de Boulaq, est une statue aussi en bois, trouvée par Mariette dans un des puits funéraires de Memphis, qui est en tout pareille à la précédente [1]; et de plus, quoique très ancienne, elle offre une ressemblance parfaite avec le type égyptien actuel. « Au moment de sa découverte, les paysans de Sakkarah y reconnurent l'attitude et les traits de l'un des leurs, du dignitaire rustique qui commande les corvées; un fellah s'écria tout ébahi : *Cheikh el-beled!* (le maire du village), les autres firent chorus, et la statue n'est plus connue au Caire que sous ce nom familier [2]. »

Par conséquent, voilà quatre têtes (et il y en a d'autres) où la place des cheveux a été rasée. Sur celle de Boulaq, comme sur celle en bois du Louvre, et un peu sur le Scribe, un léger sillon en relief marque la place du cuir chevelu. Que veut dire ce sillon? indique-t-il quelque chose que l'on mettait dessus? Pourquoi les cheveux ont-ils été rasés, ce qui ne peut avoir été ici une exception [3]?

Afin de répondre à ces questions, il faut examiner les têtes et les coiffures de beaucoup de statues.

Nous citerons d'abord trois personnages de grandeur ordinaire, debout, en pierre calcaire, deux hommes et une femme, d'un style très ancien, que le vicomte de Rougé croit de la troisième dynastie, et datant de *au moins six mille ans*. Sur l'un des deux hommes, est écrit le nom de Sepa, *prophète* et *prêtre du taureau blanc;* la statue de femme est celle de Nesa, la *royale parente* [4]. Les trois ont une chevelure. Chez la femme, c'est une sorte de capuchon, enveloppant la tête, se divisant en deux moitiés au-dessus du front et descendant en deux larges couches épaisses jusqu'aux seins. Toute cette masse, noire de teinte, est rayée de haut en bas de lignes régulières, parallèles, assez rapprochées quoique distinctes, et qui marquent bien les traces d'un fort peigne. C'est, en effet, une chevelure d'une abondance extrême, qui dépasse la proportion ordinaire des cheveux même chez une femme.

[1] G. Perrot, *Égypte*, p. 10, fig. 7.

[2] Perrot, p. 10. — Ceci montre un fait très important; c'est que les habitants actuels de l'Égypte ont conservé le type primitif.

[3] Dans les armoires du Louvre, on trouve des figurines en bois, en calcaire, à tête rasée.

[4] Placées en haut du vestibule du musée égyptien, au Louvre, avec les nos 36, 37, 38.

Les deux hommes ont une coiffure différente. Elle consiste en une enveloppe plus étroite, emboîtant la tête exactement, allant plus loin en arrière que la place du cuir chevelu, mais s'arrêtant avant les épaules. Cette enveloppe est épaisse aussi, de forme très régulière et à bords arrondis. Sa surface est striée autrement que celle de la femme. Il y a d'abord, comme chez elle, des raies verticales ou longitudinales, de haut en bas ; puis les raies sont coupées, croisées à angle droit, par d'autres horizontales ou circulaires, ce qui donne de petits espaces carrés, compris entre les deux sortes de raies. Je crois que l'on peut appeler cela : *coiffure à dessin quadrillé*. Nous insistons sur cette forme, parce qu'elle se retrouve très souvent sur les têtes égyptiennes, surtout sur celles d'hommes, quoiqu'elle existe aussi sur des femmes. On peut l'étudier sur deux statues en bois, au Louvre, altérées par le temps, et où il est aisé de découvrir en des endroits vermoulus la forme carrée des espaces interlinéaires[1]. Si nous décrivons tout cela avec minutie, c'est que cette forme quadrillée est fréquente dans les coiffures d'Égypte.

En général, les hommes ont de préférence le dessin quadrillé, et la femme, dans sa chevelure plus longue, plus épaisse, n'a que des raies verticales ou longitudinales. Cette différence entre les deux sexes se voit sur plusieurs statues en calcaire, très anciennes de la cinquième ou sixième dynastie[2]. Cependant le dessin quadrillé existe aussi chez des femmes. On le trouve dans la femme TI du musée de Boulaq, dont M. Perrot a donné la figure[3], et chez d'autres. D'ailleurs, cette forme singulière existe en des statues de toute matière. Deux très jolies petites statues en bronze, du Louvre, la montrent. L'une, établie sur une colonne, et même sous une vitrine, représente Mesou, et a $0^m,55$ de hauteur; l'autre, encore un homme debout, a $0^m,60$. Les deux sont de la cinquième ou sixième dynastie.

Ce même dessin se voit encore sur le granit, le basalte. Deux statuettes de personnages accroupis et un sarcophage de Scribe, *Thot-Hotep*, le présentent[4].

Par l'ancienneté des dates que nous avons indiquées ci-dessus, on voit que cette forme de coiffure à dessin quadrillé a été en usage dès le commencement et dès le premier empire.

Parmi les statues en calcaire du vestibule, est un groupe qui

[1] Le travail des petits carrés dans le bois a dû être fait avec un ciseau, et dans le calcaire, avec la pointe.

[2] Voy., au Louvre, péristyle du premier étage.

[3] Perrot, *Egypte*, fig. 438.

[4] Ces trois statues au rez-de-chaussée du Louvre. *Thot-Hotep*, porte le n° D. 3.

mérite une mention. La femme a la chevelure avec les seules raies verticales, et l'homme a le *crâne rasé*[1].

Il y a aussi des têtes avec cheveux *coupés courts*. Cette forme, qui est rare, se voit sur un très beau groupe de deux statues très anciennes que Mariette rapporte à la troisième dynastie, et qu'il a découvertes dans une tombe voisine de la pyramide de Meidoum. A cause de leur prix inestimable, il les a mises à la place d'honneur, au musée de Boulaq. L'une représente une femme, *Ne-Fer la Belle*, et a une grande chevelure; l'homme, qui est du sang royal, avec le titre de général d'infanterie, est *Ra-Hotep;* il a les cheveux courts[2].

Dans les particularités de la chevelure égyptienne, il faut noter son épaisseur et sa masse. Chez les femmes, l'épaisseur est prodigieuse et mesure $0^m,08$; $0^m,10$ d'avant en arrière, ou davantage. Sur un groupe où est une femme debout, à côté d'un homme assis, l'épaisseur de chevelure est de $0^m,17$ d'une épaule à l'autre, et la hauteur totale du corps n'est que de $0^m,35$. Une dernière particularité à signaler est la manière dont se termine en bas la coiffure ou chevelure. Au lieu de finir par un bord inégal, effilé, comme le font les vrais cheveux, parce qu'on se refuse à les couper, elle s'arrête souvent en bas par une surface large et unie.

A la description qui précède, il faut ajouter qu'il y a, au Louvre, une chevelure en *vrais cheveux*, sur une tête de momie desséchée[3]. Leur couleur est d'un brun fauve; ils sont fins, séparés en tresses croisées, natées, qui commençant sur le haut du crâne finissent en bas par un bout effilé. Leur longueur est de $0^m,26$. La tête doit être celle d'une femme, et la teinte des cheveux prouve que cette femme n'était pas très âgée, car partout les cheveux blanchissent. Mais le total de la chevelure est assez mince et n'aurait jamais pu fournir la masse que l'on voit dans les statues[4].

On a trouvé un petit nombre de statues ou statuettes dont la tête est couverte d'une coiffe en tissu. M. Perrot donne le dessin de deux *pétrisseuses de pain*, du musée de Boulaq, qui ont cette coiffure, retenue en arrière par un ruban. Mariette nous apprend que l'on rencontre de nos jours encore, en Nubie, à Éléphantine, des femmes qui ont la même coiffure. Et M. Perrot ajoute qu'elle

[1] Ce groupe a la marque A. 44.
[2] G. Perrot, *Égypte*, p. 638.
[3] Salle des monuments civils, armoire D.
[4] Au musée *Ethnographique* du Trocadéro, sont plusieurs chevelures de momies trouvées dans des tombes de l'ancien Pérou. Elles ont le même aspect que celle d'Égypte; leur teinte est la même. On sait que les cheveux sont des parties de notre corps qui ne s'altèrent jamais et se conservent indéfiniment, même dans les sépultures en terre.

« devait remplacer, chez les femmes du bas peuple, la perruque, réservée aux gens riches ». On pourrait supposer alors qu'on ne rasait pas la tête à ces femmes, puisqu'il est aisé de faire tenir une coiffe par-dessus des cheveux; mais, d'autre part, le Louvre possède aussi deux jolies statuettes de pétrisseuses, et leur tête, dépourvue de cheveux, est nettement rasée. Tout cela montre qu'il y avait des manières diverses de faire les coiffures en Égypte, et qu'il est difficile d'établir, pour ce pays, une coutume constante et uniforme.

Que faut-il conclure de tous les renseignements que nous avons exposés? La coiffure en Égypte a-t-elle été une perruque, que portaient presque tous les habitants, depuis le premier empire, jusque vers le temps de la conquête macédonienne? Voilà la question, obscure, difficile, en l'absence d'un texte précis, écrit sur la pierre ou le papyrus, qui pourrait lever tous les doutes.

M. Perrot l'a abordée et même l'a décidée dans le sens de l'affirmative.

A propos des deux statues de Sepa et de Nesa, il dit : « La coiffure (des deux) ne peut être qu'une perruque. Taillée carrément, elle descend chez l'homme jusqu'aux épaules, chez la femme jusqu'aux seins [1]. » Lorsqu'il décrit les statues de Ra-Hotep et de Ne-Fer, il dit : « Celle-ci est coiffée d'une perruque carrée (comme Nesa) qui recouvre les cheveux visibles sur le front. Par-dessus la perruque, est posée une calotte très basse décorée d'élégantes rosaces. » Puis, en donnant la figure de la femme TI (qui a un dessin quadrillé), il fait remarquer que sa chevelure n'est pas arrangée comme celle de la femme Ne-fer (qui n'a que des raies verticales), et ajoute : « Par goût de propreté, les Égyptiens se rasaient les cheveux. La religion en faisait une obligation aux prêtres, dont la personne devait être plus pure que celle des autres hommes; mais il fallait défendre son crâne contre le soleil; *on portait perruque*. Aujourd'hui, les mahométans, qui ont aussi la tête rasée, remplacent la perruque par le turban [2]. »

Ce passage très explicite contient non seulement une affirmation de l'usage de la perruque, mais une justification et une explication de son emploi.

Le vicomte de Rougé parle aussi des perruques égyptiennes, dans son excellente notice *des monuments égyptiens du Louvre* [3]. Mariette en parle également, les décrit [4], et son avis est d'un extrême poids dans la question. Il y a même des statues où leur présence

[1] *Égypte*, p. 636.
[2] *Ibid.*, p. 656.
[3] Nouvelle édition. Paris, 1879.
[4] Catalogue du musée de Boulaq.

paraît incontestable, soit à cause de la forme rayée et tracée comme au peigne de la chevelure, soit à cause de tresses, tantôt nattées, tantôt en forme de *boudins*[1], dispositions qui n'auraient pas été reproduites par la sculpture, si elles n'avaient pas existé sur le modèle, et qui ne peuvent avoir été obtenues que par l'arrangement de vrais cheveux. En outre, on ne doit pas oublier qu'il y avait des têtes rasées, ainsi que nous l'avons dit. Une note de l'ouvrage curieux de *Alexander ab Alexandro* (*Genetales dies*), dit qu'il y avait peu de chauves en Égypte, parce que l'usage de raser la tête, dès l'enfance, jusqu'à la peau, faisait pousser ensuite les cheveux plus longs et plus touffus[2].

Malgré ces autorités et l'apparence de la coiffure égyptienne, on a peine à éloigner toute incertitude sur une coutume aussi étrange. Où pouvait-on se procurer tant de cheveux naturels, pour confectionner ces perruques? Chez les gens du peuple, sur des ennemis vaincus et de même race que l'on dépouillait de leur chevelure, sans doute? Si l'intention a été de se garantir de l'ardeur du soleil, pourquoi n'a-t-on pas placé sur la tête rasée une étoffe en laine, en tissu léger comme ceux qu'employèrent plus tard les musulmans, sous la forme de vrai turban[3]. Est-ce que celui-ci même n'est pas plus léger, plus commode, moins gênant, qu'un amas énorme de cheveux, tel que nous le représente la coiffure des statues. D'ailleurs, pourquoi les femmes auraient-elles eu des perruques, puisqu'elles devaient vivre, comme toujours en Orient, à l'abri du soleil, dans des harems, et avaient la tête couverte de voiles quand elles sortaient?

En outre, comment obtenait-on la forme *quadrillée* de la chevelure, cette forme si en usage, chez les hommes et chez des femmes, pendant le premier empire, durant les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième dynasties? Aucun arrangement de cheveux ne pouvait la produire. Le vicomte de Rougé croit que les *petits carrés* représentent les boucles des cheveux. Mais si l'on considère attentivement ces carrés sur les statues de calcaire, de bois, de bronze, on voit qu'ils sont tous réguliers, égaux, distribués partout jusque sur les bords, et ne peuvent pas s'adapter à l'état variable et inégal des boucles de vrais cheveux. Cette forme si particulière de chevelure ne se comprend, que si l'on admet qu'elle est faite par un bonnet, une toque en drap, en feutre, sur lequel la fabrication a imprimé le dessin qu'on a voulu lui donner. En

[1] *Égypte*, p. 686, fig. 467.
[2] *Quod soliti fuerint a pueris ad vivam usque cutem radi.*
[3] Les Égyptiens ont laissé, dans les tombeaux, des échantillons nombreux de tissus en laine, en fil, en fibres végétales.

réalité, si les coiffures à raies verticales et longitudinales ont l'apparence de cheveux, beaucoup d'autres ne s'expliquent que par le moyen d'un bonnet, d'un couvre-chef en étoffe. Et l'on a de la peine à comprendre que, pendant quarante siècles environ, tous les habitants de l'Égypte ont porté des perruques de vrais cheveux, pour se garantir contre le soleil, tandis que les musulmans, faisant la guerre et vivant dans des pays voisins et pareils, ont préféré le turban, qui est moins difficile à se procurer et moins embarrassant.

Cependant, en définitive, nous-mêmes nous pensons que la vraie perruque en cheveux a été d'usage en Égypte, et ce qui nous décide à admettre cette opinion est un motif singulier, mais, ce nous semble, décisif. C'est que la même coutume a existé dans les temps modernes. En France et dans toute l'Europe, durant le dix-septième siècle et une partie du dix-huitième, on s'est rasé la tête pour la couvrir de cheveux étrangers, et cela non pour s'abriter de la chaleur solaire, ni afin de prévenir la transpiration, mais pour la simple fantaisie d'un ornement aussi gênant qu'il était inutile. Il y a ainsi des choses qu'on ne se décide à croire, que parce qu'on les voit se reproduire et se renouveler.

Louis XIV a été des premiers à se soumettre à l'usage des perruques. Les princes ont suivi, puis toute la noblesse, et, à son exemple, de degré en degré, ceux qui n'étant pas nobles, voulaient se hausser; de façon que de la tête royale, la perruque est descendue jusqu'à la limite du menu peuple. Et l'Europe, imitant le roi de France, en cela au moins, a adopté la perruque partout, sous les nuages de la Hollande, sous la brume de l'Angleterre et de l'Ecosse, et ce que nous nous plaisons à appeler le grand siècle, pourrait être appelé le siècle des perruques. Aujourd'hui même, sur le sol anglais, libre et éclairé, un juge, assis sur son siège, s'affuble d'une perruque, croyant ainsi mieux rendre la justice.

Lorsque nous regardons les statues du dix-septième et du dix-huitième siècle, les beaux bustes des grands hommes de ce temps, nous sommes surpris de voir les visages, que notre histoire nous a donné le désir de connaître et nous fait chaque jour plus aimer, recouverts d'amples et inutiles perruques. Réfléchissant sur nous-mêmes, nous nous disons que la nature nous a refusé une chevelure tellement magnifique; que celles de Boileau, de la Fontaine, de Colbert, etc., étaient fausses. Alors nous comprenons et pouvons croire, en revenant aux coiffures égyptiennes, que les premiers habitants des bords du Nil ont fait de même. De sorte que nos statues récentes sont un document et comme un texte qui nous permet d'expliquer et d'interpréter un usage ancien.

On pourra voir ci-dessous, en note, certains détails sur des objets ayant servi à la coiffure en Égypte [1].

Peut-être, dès avant la conquête d'Alexandre, mais certainement après elle, l'usage des perruques a cessé. Il existe, au Louvre (salle des monuments funéraires, armoire E), des portraits peints, qui ont les cheveux arrangés à la grecque, c'est-à-dire à la manière moderne. Les hommes ont de la barbe. On regarde ces portraits comme étant de l'époque des Ptolémées. Et sur la cheminée de la même salle, un tableau peint, que l'on croit de date romaine, montre un personnage avec des cheveux courts.

Plus tard, quand l'islamisme s'étendit sur le monde oriental, on revint, en Égypte, à la coutume de raser la tête, mais pour y placer un turban fait d'un tissu de laine. La commission dite de l'*Institut d'Egypte* ne s'est pas bornée à étudier les anciens monuments. Elle a consigné les usages qu'elle voyait sous ses yeux; et nous allons présenter, en note, un peu de sa rédaction, parce qu'elle servira à faire mieux comprendre la coutume autrefois suivie en Égypte [2].

[1] Parmi les objets recueillis dans les tombeaux, il y a des peignes à deux rangées de dents, les unes fines, les autres fortes, qui peuvent avoir fait les raies que l'on voit sur la chevelure des femmes, dans les statues. Ces peignes sont presque tous en bois et pareils à ceux que l'on a trouvés dans les fouilles de la Mésopotamie. Il existe aussi des miroirs en métal, en bronze, et, au Louvre, un instrument tranchant (vitrine T), à lame courbe en bronze, qui a peut-être été un rasoir. Sur de jolis instruments de toilette en bois sculpté, on voit des cuillers servant de petits vases, dont le manche est une femme allongée ou un enfant, à tête avec grosse chevelure rayée, comme celles des statues de femme. Une telle coiffure sur ces objets montre à quel point elle était d'usage en Égypte. — On sait aussi qu'il y avait des coiffeurs en Égypte. Le dessinateur Lhôte, compagnon de Champollion, a décrit la tombe de Menafré, coiffeur d'un des premiers rois d'Égypte.

De l'Assyrie, on n'a retrouvé que des peignes, semblables à ceux de l'Égypte. Mais pour obtenir ces énormes frisures, que nous avons décrites, on devait se servir de bien des ustensiles, des fers à friser, des moules, ainsi que, sans doute, de pommades et de poudres.

[2] Parmi les planches, jointes au texte de la *Commission d'Égypte*, on voit des personnes nombreuses, des hommes, des femmes, des enfants coiffés de turbans. On voit un barbier occupé à raser la tête d'un homme, dont le turban est placé sur une table à côté. Et le rédacteur de l'ouvrage expose que l'on rasait le cuir chevelu, en ne laissant qu'une touffe de cheveux; que par-dessus on mettait une calotte en feutre, qui s'appelait *tarbouch*, et qu'autour on enroulait une longue pièce de mousseline ou de laine mince, dont les bouts pendaient quelquefois en arrière. Le tout constituait le *turban*. Chez les pachas, l'étoffe était en cachemire, et la calotte au lieu d'être arrondie s'élevait et se terminait par un gland. La calotte simple est restée en usage chez le peuple. L'autre, ou le *fez*, est portée par les beys

III

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR L'ANTHROPOLOGIE ET L'HISTOIRE

La question de la chevelure et de la barbe des anciennes populations de l'Égypte et de l'Asie touche par un point à l'anthropologie. Pour que l'appareil pileux ait pu se prêter, en ces pays, au développement des énormes chevelures et des grandes barbes frisées, il faut que leurs habitants aient fait partie d'une certaine race humaine. L'observation montre, en effet, que les barbes et les cheveux sont distribués en proportions inégales dans les types humains. Les Tatars-Kalmoucks, les Chinois, tous les anciens peuples primitifs de l'Amérique, ont peu de cheveux et de barbe. La race indo-européenne seule, d'ailleurs si répandue partout, on le sait, a un appareil pileux fourni, abondant, avec des poils souples, fins, bouclés ou non, mais pouvant se prêter à tous les arrangements. Chez les nègres, les cheveux sont assez courts, raides, très frisés, disposés en boules, et ces caractères suffisent pour montrer que les Égyptiens n'ont point fait partie de leur race, ainsi que Volney l'avait cru à tort [1].

On distingue aussi dans les cheveux, outre la longueur et la souplesse, leur couleur; et à l'aide de tous les caractères, on a essayé d'établir une classification entre les races humaines. Malgré les efforts de M. Pruner-Bey, qui a employé le microscope avec habileté dans ce but, on n'a pu arriver encore à une conclusion satisfaisante. Il existe certains caractères généraux : la couleur blonde domine dans les pays du Nord, la teinte noire dans ceux du Midi. Mais on voit l'association de tous les caractères en apparence distinctifs en une même région, en un même type, dans une famille, ce qui tient aux mélanges et croisements qui ont eu lieu à l'infini, dans le temps, dans l'espace, entre les nations et les populations diverses.

Toutefois, dans l'ensemble, la race que l'on a appelée caucasienne, ou arienne, ou indo-européenne, offre des caractères à peu près communs, et ces caractères se retrouvent dans les monuments

et les gens riches. Car une grande partie de la population a abandonné le turban. On croit que le turban en excitant et retenant la transpiration sur la tête a été cause de fluxions, et particulièrement de l'ophthalmie, si fréquente en Égypte. Dans les mêmes planches, il y a beaucoup de têtes *avec de grandes barbes*, ce qui prouve que si la barbe est absente des statues anciennes, c'est parce qu'on la rasait.

[1] Sur des pyramides, sur des plaques en terre cuite, des nègres sont exactement représentés dans les monuments égyptiens.

de l'Égypte, de la Chaldée et de l'Assyrie. D'autre part, ce qui est très important, « l'étude anatomique des corps retrouvés dans les anciennes sépultures conduit au même résultat, à cet égard, que l'examen des statues, des bas-reliefs et des peintures ». C'est M. Perrot qui s'exprime ainsi, et M. Maspero affirme que les fellahs d'aujourd'hui, ou paysans, ont gardé presque partout la physionomie de leurs ancêtres. Par conséquent, les anciens Égyptiens avaient le type physique que nous retrouvons à présent, dans les mêmes lieux et appartenaient, comme leurs descendants, à la race indo-européenne.

Les recherches historiques ne démentent point cette conclusion et même la confirment.

Si l'on admet, avec les savants les plus autorisés, que les descendants de Kousch, fils de Cham, qui était fils de Noé, ont peuplé la Chaldée, l'Assyrie, l'Iran, l'Arabie, la Palestine; que Mesraïm, second fils de Cham, a été la souche des Égyptiens qui sont arrivés dans le delta du Nil par l'isthme de Suez; que les Sémites, issus de Sem, second fils de Noé, se sont mêlés plus tard aux Kouschites [1] et aux habitants de l'Égypte, il reste toujours vrai que ces populations sortent d'une même souche et que non seulement elles se sont mélangées avec les produits de la race indo-européenne, mais qu'elles avaient les mêmes caractères et le même type que celle-ci. Le baron d'Eckstein croit que les Chamites et les Kouschites avaient une même origine et eurent entre eux la communauté et les mêmes rapports qu'ont les Sémites avec les Indo-Européens; et s'il y a des différences entre les langues de ces diverses nations, il faut croire, avec M. Renan, que « l'étude des caractères physiques et moraux entre les races sémitiques et indo-européennes est plus décisive en faveur de leur unité primitive, que celle de leurs langues et de leurs mythes.

« La race sémitique et l'indo-européenne, examinées au point de vue de la physiologie, ne montrent aucune différence essentielle; elles possèdent en commun, et à elles seules, le souverain caractère de la beauté... Aussi les physiologistes n'ont pas été amenés à reconnaître l'existence de la race sémitique et l'ont-ils confondue, sous le nom d'ailleurs si défectueux de caucasiens, avec la race indo-européenne [2]. »

Enfin, il est certain que les anciens Mèdes, les Perses, étaient de race arienne. Ils s'appelaient autrefois Ariens (Ἄριοι), et la Perse

[1] Les Kouschites parlaient une langue voisine de l'hébreu, de l'arabe et des autres langues sémitiques. (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*)

[2] Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 4e édit., p. 490.

est nommée Aria dans des fragments d'Hellénicus, historien antérieur à Hérodote. Sur une inscription triomphale, Darius dit : « Je suis Arien » (inscription de Naksi-Roustan).

En conséquence, toutes ces nations diverses, fixées en des régions voisines et limitrophes, si souvent en guerre les unes avec les autres dans l'antiquité, tantôt envahissantes, tantôt conquises, et se croisant, se mélangeant toutes entre elles, ont eu une même origine et ont conservé un même type anthropologique. Les différences qui ont existé entre elles, celles que leurs monuments nous ont laissées, ont été le résultat de séjours prolongés en des pays un peu divers, l'effet des variations inévitables, apportées par les aptitudes, les goûts, ainsi qu'on le voit dans l'Europe moderne, sortie entière d'une même souche.

Toutes avaient la chevelure naturellement épaisse et longue, la barbe fournie, et leur appareil pileux se devait prêter à tous les arrangements que l'on constate sur les bas-reliefs, les statues, les peintures. On peut croire que les Égyptiens portaient habituellement des perruques faites en cheveux étrangers. Il est certain qu'ils rasaient toujours et complètement leur barbe. On sait peu de chose sur les anciens Chaldéens. Mais les Assyriens, à l'époque comprise entre le dixième et le septième siècle avant notre ère, ont cultivé leur chevelure et leur barbe avec un extrême soin, et ces deux produits ont, dans leurs sculptures, un tel développement, que l'on peut croire que l'art y ajoutait des excédents empruntés. Sur ce point, il est impossible d'avoir une certitude.

IV

CHEVELURE ET BARBE EN PHÉNICIE ET EN GRÈCE

La Phénicie n'a pas été d'abord un centre créateur. Ses premiers habitants remontent aux Kouschites, dont une tribu, quittant les bords du golfe Persique, alla se fixer dans les îles de la Méditerranée, puis sur les côtes de Syrie [1]. Sortis de la même famille que les Chaldéens, ils emportèrent avec eux les dieux et la civilisation de la Chaldée. Avec le temps, par leurs rapports de voisinage avec l'Assyrie, avec l'Égypte, même avec la Palestine, ils se mêlèrent aux peuples de ces contrées et s'imprégnèrent des idées sémites. Leur situation sur la Méditerranée les faisant navigateurs, ils devinrent les agents d'un commerce maritime qui embrassa bientôt

[1] Maspero, p. 148, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

tout le monde antique, et les fit semer partout des colonies, dans l'Italie méridionale, en Espagne, dans le midi de la Gaule. Placés entre l'Asie Mineure et la Grèce, ils furent un intermédiaire fécond entre l'Orient et l'Occident, et transmirent à la Grèce leur riche industrie, leurs arts et plusieurs de leurs divinités. Lorsque la Phénicie eut créé l'alphabet phonétique, composé primitivement de vingt-deux lettres, la Grèce l'accueillit sous le nom de Kadméen, voulant en attribuer l'invention à Kadmos, et, en lui ajoutant quatre lettres nouvelles, le consacra comme *alphabet ionien*. Cet instrument du langage s'étendit de la Grèce à ses colonies, en Sicile, en Campanie, devint celui de la langue latine, et, plus tard, adopté par l'Europe entière, a été la source admirablement féconde de ce merveilleux développement de l'esprit humain, dont, chaque jour, nous sommes les témoins heureux.

Parmi les monuments phéniciens que possède le Louvre, sont plusieurs sarcophages en marbre ou en pierre, dont le couvercle est surmonté d'une tête. Ces têtes sont sans barbe, et paraissent être celles de femmes. Sur l'une, de grosses boucles de cheveux frisés entourent le front et les tempes à la manière assyrienne, et de chaque côté se détachent deux longues boucles déroulées qui descendent jusque sur les seins. La même chose se voit sur un buste rapporté, par M. Renan, de Ruad. Cette disposition des cheveux en longues boucles flottantes n'avait lieu ni en Égypte ni en Assyrie. Elle est nouvelle, et on la désigne sous le nom de tresses ou boucles *ioniennes*. On les trouve dans les produits de l'île de Cypre, et M. Heuzey les indique souvent dans sa description des figurines en terre cuite. Avec sa civilisation, la Phénicie en transporta l'usage en Étrurie. Au Louvre, dans le beau *lit funéraire* étrusque, en même temps que l'homme et la femme ont les cheveux disposés en tuyaux roulés nombreux, un peu à la mode assyrienne, la femme a deux longues torsades ioniennes descendant sur la poitrine; et dans le voisinage de ce grand lit funéraire, d'autres petits présentent, en avant du corps placé sur le couvercle, quatre nattes longues, deux de chaque côté de la poitrine.

Les produits, assez nombreux, au Louvre, de l'île de Cypre, montrent une association de l'art oriental avec l'art grec archaïque. M. Heuzey, dans sa description des *figurines en terre cuite* [1], indique le mélange des styles assyrien, phénicien, même égyptien et l'influence grecque. On voit des chevelures et des barbes frisées, souvent des boucles ioniennes, tantôt des couronnes de feuillage sur la tête, tantôt des mitres. La coiffure assez fréquemment se

[1] Paris, 1882.

termine par un couvre-chef qui varie de forme. C'est le cône, ou bonnet asiatique, en usage chez les Assyriens, ou un bonnet à bout arrondi et replié en avant, comme le bonnet dit *phrygien* que porte une statue de Paris. Quelquefois, c'est le pétase (*petasos*), sorte de plateau sans rebord dont le fond est conique et que l'on revoit sur de jolies figurines de Tanagre. Deux têtes en calcaire, assez grandes pour qu'elles aient dû appartenir à des statues, sont remarquables, parce qu'elles ont un *turban*. Chez l'une dont la barbe et les cheveux sont frisés à la manière assyrienne, le turban a un fond arrondi et un large rebord orné de dessins. Dans l'autre tête, le turban ne diffère que par une échancrure au niveau du front. La forme dans les deux est exactement celle du turban turc, et peut-être est-ce ici qu'on le voit apparaître pour la première fois? Auparavant, on a vu et décrit la coiffure perse, nommée souvent *mitre*, et qui consiste en une étoffe roulée autour de la tête et du cou, où elle retombe en plis, telle qu'on la voit dans un bas-relief de Persépolis, ou sur la tête d'un compagnon de Darius, dans la grande et belle mosaïque de Pompéi. Mais la coiffure de la Médie et de la Perse ne ressemble pas autant au turban ottoman que ce qui est sur les deux têtes cypriotes du Louvre [1].

Les vases peints qui représentent un si grand nombre de personnages permettent d'étudier aisément les chevelures. Parmi les vases grecs trouvés à Cœre, il y en a qui ont tous les genres de coiffure. Sur l'un, Hermès (ou Mercure) a la barbe et les cheveux à la manière assyrienne; sur un autre, où l'on voit les funérailles d'Achille, les femmes ont les longues boucles ioniennes; sur un autre (Apollon tuant Tityos), Apollon couronné de lauriers a les tresses ioniennes, tandis que Tityos a la barbe et les cheveux assyriens. En général, les femmes dessinées sur les vases ont de préférence la chevelure relevée sur la tête et amassée derrière la nuque, ce qui est un usage grec. Quelques-unes ont les longues boucles flottantes; plusieurs ont le pétase, qui est une sorte d'ombrelle, moins le manche, posé en équilibre sur le haut de la tête. Sur quelques-unes, on voit une étoffe, avec des plis marqués, qui ressemble au mouchoir, dont les femmes du midi de la France s'enveloppent encore aujourd'hui avec élégance. On peut dire que tous les genres de coiffures se voient sur les vases peints si nombreux, à l'exception toutefois de la coiffure égyptienne qui ne s'y trouve pas.

[1] Les gravures anglaises qui représentaient le Madhi, chef de la guerre du Soudan, lui donnaient une coiffure presque pareille à celle du compagnon de Darius.

On s'accorde à croire que l'art grec a subi dans son commencement l'influence de l'Orient et en a gardé l'empreinte.

On a trouvé à Dodone, un bronze qui présente la coiffure assyrienne avec le bonnet conique[1]. Une tête d'athlète a les cheveux si bien arrangés à l'assyrienne, qu'on la dirait détachée d'un bas-relief de Ninive[2]. Apollon dit de Tenea, dont la chevelure largement ondée couvre la tête et les épaules, semble avoir le klaft égyptien.

Peut-être est-ce dans la représentation de Vénus, que la différence entre l'art oriental et l'art grec se voit le mieux, et aussi la transition de l'un à l'autre. Que l'on regarde l'Aphrodite orientale (ou Ouranos, de Syrie, de Cypre)[3], ou bien l'Aphrodite du musée de Lyon[4], et qu'on les compare avec les Vénus de l'époque de Phidias, de Lysippe. Les premières montrent, avec leur style archaïque, des têtes couvertes d'une mitre, des tuniques serrées, des colliers sur la poitrine, des bracelets. A mesure que le temps avance et que l'art se perfectionne, il ôte à la déesse tous ses ornements, ses colliers, ses bracelets; il ne lui laisse sur la tête que des cheveux tordus, rassemblés sur la nuque ou en haut. Il la dévêtit peu à peu : celle de Milo ne conserve qu'une demi-draperie; celle du Capitole n'a plus rien. L'art est devenu si parfait, qu'il veut représenter le corps humain seul; et il est si pur que le corps nu ne cesse pas d'être chaste. La beauté de la forme suffit à l'envelopper et à le couvrir. Heureux génie que celui de l'Attique et de la Grèce! comme il a su choisir avec un goût exquis entre ce qui est le fond et l'accessoire; ce que l'on doit conserver ou abandonner dans la parure, dans le vêtement et dans l'expression de l'art! A quoi sert cette chevelure de masse énorme de l'Égypte, ces frisures de l'Assyrie, même ces molles et longues tresses ioniennes, que la Grèce réserve encore cependant à Adonis, à Apollon, à Mercure, dieux jeunes? Son génie est si complet et si fort, qu'il se contente de ce qui est vrai. Il délaisse tout ornement étranger au corps, et même dans la chevelure de la femme, il ne sait pas mentir, croyant que la nature, cette grande créatrice, est aussi, dans le choix du beau, le maître vrai. Aux grands dieux, il donne une grande barbe, une chevelure abondante comme un signe de force, à Jupiter, à Saturne, à Neptune, à Pluton. Aux dieux secondaires, il ôte souvent la barbe, de même qu'il n'accorde aux déesses, aux nymphes, aux muses, aux amazones, que des cheve-

[1] *Archéologie grecque,* par M. Collignon, p. 340.
[2] *Ibid.*, p. 131.
[3] *Mythologie,* par le même, p. 139.
[4] *Ibid.*, p. 143.

lures en proportion avec ce que la nature a fait. Car l'art a compris que pour atteindre la perfection, il doit écarter le superflu et le faux.

Dans la vie civile et de chaque jour, les Grecs avaient les cheveux arrangés en boucles modérées, une barbe rasée ou émondée. Leurs statues les représentent ainsi. On croit que c'est après les guerres médiques qu'ils ont abandonné la coiffure à demi orientale de leurs premières statues. Pour apprécier le contraste qui existait entre les usages de la Grèce et ceux de l'Asie, il suffit de lire un passage de la *Cyropédie*, où Xénophon raconte une visite de Mandane, avec son jeune fils Cyrus, à la cour d'Astyage son père. L'enfant voyant Astyage couvert de pierreries, de bagues, de colliers, et avec des sourcils peints en noir, la tête ornée de cheveux abondants et postiches, à la manière des Mèdes, s'écria : « O mère, que mon grand-père est beau! » Mandane lui demanda lequel il trouvait le plus beau, de son père ou de son grand-père. L'enfant répondit : « O mère, mon père est le plus beau des Perses, mais mon grand-père est le plus magnifique des Mèdes que j'ai vus dans le palais, ou dehors. » Astyage, saisi de joie, embrassa son petit-fils, le fit couvrir d'une stole superbe, lui fit mettre des bracelets, des colliers, et lui dit que quand il serait en âge de monter à cheval, il lui donnerait un frein d'or comme celui dont il se servait lui-même.

Alexandre de Macédoine, qui ne se couvrait pas de colliers, de bracelets, et sans doute ne se servait pas d'un frein en or, fut vainqueur de Darius et de toute l'Asie. Ainsi que nous le montrent plusieurs bustes authentiques, il avait les cheveux assez courts et point de barbe. Et Plutarque nous apprend qu'à la veille d'une bataille, il avait le soin de faire raser le visage de ses soldats. Voici sur ce point la traduction d'Amyot. « Son armée estant toute preste pour donner la bataille à Darius, les capitaines lui vinrent demander s'il avait plus rien à leur commander : « Non, dit « Alexandre, sinon que vous fassiez raser la barbe aux Macédo- « niens. » Parmenion s'esmerveilla de ce commandement, et Alexandre lui dit : « Ne sais-tu pas qu'il n'y a point de meilleure « prise en combattant, que de saisir son ennemi à la barbe? »

Des statues de Démosthène, qui, avec sa haute éloquence, essaya de défendre sa patrie contre l'envahissement de Philippe, nous le représentent avec des cheveux courts, et une barbe tantôt rasée, tantôt courte.

V

DE LA CHEVELURE ET DE LA BARBE A ROME ET DANS LES TEMPS MODERNES

Pour connaître la coutume qui a été suivie à Rome, on peut regarder les statues et les bustes. Il vaut mieux consulter les historiens et les poètes. Par eux, enfin, nous avons des renseignements écrits, faciles à lire, certains et riches en détails.

Le voisinage et l'exemple de la Grèce, la similitude des races et les mêmes aptitudes pour la mesure et ce qui est utile, devaient amener les deux peuples à adopter des coutumes pareilles. Mais à Rome, on n'arriva que lentement à imiter les Grecs. Au commencement, ainsi que le font les nations qui emploient leur temps à se fonder, on garda presque sans culture la barbe et les cheveux. Une statue très ancienne de Numa est avec toute la barbe. Ce ne fut qu'au milieu du cinquième siècle de la république, qu'on prit l'usage de raser le visage, et la date exacte de cet événement a été conservée par trois graves écrivains : Caton, Cicéron, Pline le Naturaliste. Ils disent que les premiers barbiers arrivèrent à Rome en 454, et qu'ils venaient de Sicile, ce qui fait croire qu'ils étaient d'origine grecque. Cicéron ajoute que Denys le Tyran, les craignant, ne voulait pas s'en servir et qu'il se brûlait lui-même la barbe avec un charbon ardent. Scipion l'Africain, à l'âge de quarante ans, fut le premier qui se confia à leurs mains [1] et se faisait raser chaque jour. Toute l'aristocratie romaine l'imita; la coutume devint générale. Jules César la suivit, et Auguste se faisait raser assidûment [2]. A ses jeunes amis qui désiraient plaire, Ovide recommande de ne pas omettre de se faire raser avec soin [3].

Les barbiers devinrent très nombreux. On les nommait tondeurs (*tonsores*), et ils eurent des boutiques appelées *tonstrinæ*. Au temps d'Auguste, il y en avait dans tous les quartiers, et ainsi que de nos jours, les tondeurs étaient bavards; les curieux affluaient chez eux; des femmes même rasaient. Ces boutiques, au reste, étaient à l'usage du menu peuple. Les gens riches avaient un tondeur parmi

[1] Pline, liv. VII, ch. LIX.

[2] *Divus Augustus cultris semper usus est.* (Suétone, *Vie d'Auguste.*)

[3] Déjà en Grèce, par le désir de se singulariser, les philosophes laissaient croître leur barbe plus que les autres citoyens. Les bustes que nous avons d'eux le constatent. Il en fut de même à Rome, et un jour que l'un, de l'école cynique, vit sortir un jeune Gaulois de chez un tondeur, il lui dit : *Tu as donc honte de ce que la nature ne t'a pas fait femme!*

leurs esclaves. Pendant qu'on l'accommodait, le maître, s'il était affairé, lisait, écrivait, recevait ses clients. On se servait d'un couteau à lame tranchante (*novacula*) ou du *cultor tonsorius* pour raser le visage; les ciseaux servaient pour les cheveux. Les jeunes élégants se faisaient épiler avec des pinces, et même employaient des onguents pour empêcher la pousse des poils, dans le désir de ressembler à des femmes. Jules César, jeune, se faisait épiler, ce qui, dit Suétone, lui attirait des plaisanteries désagréables, rappelant ce que l'on avait dit de ses rapports avec le roi Nicomède [1].

En temps ordinaire, sous la république comme sous l'empire, le citoyen portait les cheveux de moyenne longueur. Les habitants de la campagne qui recherchaient ce qui est commode les tenaient plus courts, et aussi les esclaves, de sorte que *tonsus* devint parfois synonyme d'esclave. En certains cas, les gens riches se faisaient servir à table par des esclaves ayant les cheveux longs et flottants à la manière des femmes. C'était une affaire de luxe et de mode.

Dans la tristesse et le deuil, les Grecs portaient les cheveux très courts. A Rome, l'usage était inverse; on laissait croître les cheveux et la barbe jusqu'au moment où le péril avait disparu, et l'expression *reus tonsus* voulut dire un *accusé acquitté*. Deux fois, après la défaite de ses lieutenants, en Gaule et en Espagne, Jules César laissa croître sa barbe et ses cheveux, tant qu'il n'eut pas vengé l'affront subi par ses légions.

Jusqu'à l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, on laissait croître la barbe et les cheveux, qui flottaient sur les épaules ou étaient réunis sur la tête. A vingt-cinq ans, au plus tard, on les coupait; et en signe de cet événement qui marquait la fin de l'adolescence et l'entrée dans l'âge viril, on célébrait une fête, on recueillait sa première dépouille, la déposant dans un coffret, pour la consacrer à une divinité ou la placer à côté de ses lares. On recevait et on offrait des présents. Lorsque le jeune Octave déposa sa barbe, il donna un repas à tout le peuple.

Parmi ceux qui étaient chauves, plusieurs prenaient de faux cheveux, ou des demi-perruques. Suétone dit qu'au retour des Gaules, César avait le soin de ramener sur le front le peu de cheveux qui lui restaient en arrière, et qu'il avait pris l'habitude de ne se

[1] Il avait passé un temps de sa jeunesse à la cour de Bithynie. A son retour à Rome, on l'accusa de s'être prêté et soumis au vice oriental du roi son hôte. Ce bruit fut très répandu, et Cicéron lui donna créance. Un jour que César parlait devant le sénat en faveur de la fille de Nicomède, Cicéron lui répondit par l'apostrophe suivante : *Remove istæc, oro te; quandoque notum est et quid ille tibi et quid illi tu dederis.* (Suétone, *J. César*, § 49.)

montrer en public qu'avec une couronne, récompense de ses victoires. Peu d'hommes faisaient usage de vraies perruques, si ce n'est quelques jeunes élégants, toujours avec le désir de sembler être des femmes. Et lorsque Caligula, très fâché d'être chauve, les rencontrait, il leur faisait raser la tête à l'instant, pour les déshonorer [1].

Si les hommes se servaient rarement de faux cheveux, il n'en était point de même des femmes, et leurs poètes les plus aimés nous disent leurs goûts et leurs artifices. On ne saurait mieux faire que de transcrire ici une page de l'ouvrage intéressant de Dézobry [2]. Voici ce que raconte à un visiteur la jeune et malicieuse esclave Napé : « C'est ici que nous refaisons chaque matin la jeunesse de notre maîtresse. Vous croyez que la belle Paula a une belle chevelure; elle en a plus d'une, comme vous voyez. Ces beaux cheveux, d'un blond ardent, viennent de la Germanie, et sont vendus, à Rome, dans les tavernes d'Hercule aux Muses. En descendant, le soir, *au Champ*, les femmes passent là, et lorsqu'on a été belle, et qu'on veut l'être ou le paraître, il est difficile de résister à cette vue. Il nous fallait bien du temps pour coiffer Paula, quand elle commença de vieillir, pour lui ôter ses cheveux blancs. Mais depuis qu'elle est chauve, ces coiffures toutes préparées, qui sont placées sur sa tête *comme un casque* (*galeri*), abrègent singulièrement la besogne. En voici de plusieurs sortes, et si vous êtes curieux de connaître le nom de ces trois, qui sont de forme élevée, vous saurez que celle-ci se nomme *caliendrum*, cette autre *calantica*, la troisième *corymbium* ».

Dans le *Satyricon* de Pétrone, on voit que le jeune Giton eut, avec d'autres, par plaisanterie, la tête et les sourcils rasés. « Une servante de Tryphène emmena Giton dans l'entre-pont du navire, et orna la tête du pauvre enfant d'une perruque appartenant à sa maîtresse; elle tira aussi des sourcils, des postiches d'une boîte et les ajusta à la place de ce qui avait été rasé. Ensuite elle-même se couvrit d'une perruque moins belle que celle de Giton, qui était blonde [3]. »

La couleur blonde, jaune, surtout celle d'un rouge ardent, était préférée. Quelquefois n'achetant pas de perruques, on se contentait de changer la teinte de ses cheveux. Tantôt on les couvrait d'une poudre dorée, ou rouge, de cendre, *cinis*, que fournissait le parfumeur, nommé *cinerarius*. Tantôt on les teignait avec des sucs de

[1] *Pulchros et comatos quoties sibi occurrerent, occipito raso deturpebat.* (Suetone, *in Caligula*.)

[2] *Rome, au siècle d'Auguste*. Paris, 1845, t. IV, p. 3.

[3] *Imo commendatior vultus enituit quia flavicomum corymbion erat.*

plantes dont Pline donne le nom et la recette; ou encore, on les enduisait de pommades : « Nos femmes se couvrent la tête d'onguents pour changer leurs cheveux en rouge », dit Caton [1]. Tous ces usages étaient ceux des femmes galantes; on reconnaissait les honnêtes femmes à la couleur noire de leurs cheveux.

Par des citations, on pourrait insister sur ces usages d'un goût blasé, d'une mode raffinée. Ovide nous apprend que si « l'on voulait énumérer les modes et façons d'arranger la chevelure des belles, on compterait plutôt les glands d'un vaste chêne, les abeilles de l'Hybla, ou les bêtes féroces qui peuplent les Alpes ». Il dit encore que la femme se montre à nous parée de la belle chevelure qu'elle vient d'acheter (*crines emti*), et pour un peu d'argent les cheveux d'autrui deviennent les siens; elle ne rougit pas d'en faire l'emplette publiquement, devant Hercule et les neuf Sœurs. Lui-même, un jour, entrant à l'improviste chez sa maîtresse, celle-ci, dans son trouble, mit à l'envers sa chevelure postiche. *Turbida perversa induit illa comas*, et il ajoute : « Puisse cet opprobre (de la perruque) n'être réservé qu'aux filles du Parthe! Un animal mutilé, un champ sans verdure, une vigne sans feuilles, sont des choses hideuses : une tête chauve ne l'est pas moins. »

On ne peut se lasser de consulter, sur ces usages, Ovide, qui les a tant vus de ses yeux, et, sans doute, conseillés, dirigés. S'adressant à une jeune fille qui a perdu ses cheveux par les tortures qu'elle leur a fait subir, il lui dit : « Ils étaient aussi flexibles que le duvet; combien de fois, hélas! ils ont été mis par toi à la torture; combien de fois, ils subirent patiemment le fer et le feu, pour se plier en tresses! »

Heu mala vexatæ quanta tulere comæ!
Quam se præbuerunt ferro patienter et igni,
Ut fieret torto naxilis orbe sinus.

Et lorsqu'à force de blesser sa chevelure, elle l'aura perdue, il faudra réparer sa perte. « La Germanie t'enverra des cheveux d'esclave vaincue, se chargera de ta parure. Et quand tu entendras vanter la beauté de tes cheveux, en rougissant tu rediras : C'est je ne sais quelle Sicambre, que l'on admire en moi! »

O quam sæpe comas aliquo mirante rudebis;
Et dices : Emta nunc ego merce probor!
Nescio quam pro me laudat nunc iste Sycambram [2].

[1] *Nostræ fæminæ capillum cinere onguebant ut rutilus esset crinis.* (*In Originibus.*)

[2] *Les Amours,* élégie III. — Pauvre poète! Léger sans doute, mais qui a

On ne citera pas ici les vers si connus et brûlants comme un fer chaud, où Juvénal nous montre Messaline, s'échappant du palais impérial, la nuit, déguisée par une perruque jaune, pour se rendre dans des bouges infâmes, d'où elle sortait lasse et non assouvie. Suétone nous apprend que Caligula aussi parcourait les mauvais lieux, la nuit, affublé d'une perruque pour cacher la perte de ses cheveux; et il nous dit qu'Othon avait une perruque arrangée avec tant d'art, qu'on ne s'en apercevait pas [1].

Toutes ces choses, ou infâmes dans leur but, ou futiles dans leur fin, comme l'est la coquetterie des femmes en proie à l'oisiveté, au luxe et à la satiété, durèrent longtemps dans la société romaine, entre la république finissante et les premiers siècles de l'empire. Et lorsque le christianisme parut pour refaire le monde épuisé, il trouva tout cela devant lui. De partout, les Pères de l'Église s'élevèrent contre les abus, contre les coutumes qui dénaturaient la figure humaine. Il nous suffira d'en citer un. Nous choisissons Tertullien, éloquent et vrai, qui a tout vu, tout mesuré. Au livre II, chap. VI, de sa « Toilette des femmes », *de Cultu fæminarum*, il dit : « Qu'elles se couvrent la tête de cheveux tissés, ayant la forme d'un casque, qui descend derrière le cou... qu'on les voit déguiser la couleur de leurs cheveux en jaune, comme si elles avaient honte de leur pays et souffraient de n'être pas Germaines ou Gauloises... qu'elles se servent, pour changer *la patrie* de leur chevelure, de teintures et d'onguents nuisibles à leur cerveau (*et cerebro perniciem*), tandis que l'air et le soleil devraient être le seul moyen d'entretenir et d'orner leurs cheveux. »

Si l'on examine les statues et les bustes romains, on voit quel a été l'usage dominant à diverses époques. Sylla, Pompée, Brutus, Caton, Jules César, Lépide, Cicéron, Mécène, ont le visage complètement rasé. Suétone nous a dit qu'Auguste se soumettait chaque jour au rasoir. Au Louvre, six têtes du premier empereur sont sans barbe, sept de Tibère, deux de Néron, six de Commode, et d'autres de Claude, de Caligula, Othon, Vespasien, Trajan, etc. Plus tard, les têtes ont de la barbe, surtout à partir d'Hadrien, et cette barbe est à boucles plus ou moins abondantes,

expié si longuement ses légèretés. Exilé par Auguste sur une terre lointaine, barbare et presque inconnue, il est mort inconsolé, et quand Catherine de Russie, visitant son empire, a recherché sa tombe, on n'a pu la trouver.

[1] *Galericulo capiti propter raritatem capillorum, adaptato et annexo ut nemo dignosceret.* — Chaque jour, il se faisait raser le visage, et frotter ensuite avec du pain détrempé, pour empêcher sa barbe de repousser. (Suétone, *Otho*, 12.)

et ressemble à nos barbes actuelles. A plus forte raison, lorsque les empereurs furent étrangers à l'Italie, proclamés par leurs légions, ils voulurent conserver leur barbe. Quant à la chevelure, toujours elle a eu la proportion et les arrangements que l'on a représentés dans la sculpture grecque, et qui sont devenus en quelque sorte la règle pour notre Europe actuelle.

Lorsque l'empire romain d'Occident, longtemps menacé et attaqué sur ses frontières, fut envahi, puis vaincu par les peuples qui fondèrent peu à peu les nations modernes de l'Europe, les nouveaux venus, à demi barbares, conservèrent longtemps tout leur appareil pileux. Déjà César avait désigné une partie de la Gaule par le nom de *Gallia comata*. Occupés à s'établir, n'ayant ni loisir ni le soin de leurs personnes, ils restèrent incultes; et leurs longs cheveux avec leur grande barbe furent un signe de force et de puissance, au milieu des populations de l'Italie. Plus tard, on le sait, il y eut des rois chevelus, et quand on voulut se débarrasser d'un prince de sang royal, on le faisait raser. Cet usage des longues chevelures se maintint longtemps, et l'on en peut suivre le règne et les variations dans les peintures et dessins intéressants du moyen âge. A une date, les armes de guerre, ce qui couvrait la tête et même le visage (la visière et le casque), obligèrent à diminuer la chevelure et la barbe; et plus tard encore quand la civilisation reparut, on revint aux coutumes de l'ancienne Italie.

A l'époque de la renaissance, les proportions de la barbe et des cheveux étaient modérées comme on peut le voir par le portrait de François Ier du Titien. On a cru que ce roi s'était fait retrancher les cheveux, à la suite d'une blessure accidentellement reçue à la tête; mais tous les Médicis sont arrangés ainsi, et l'usage était alors général de sacrifier une partie de ses cheveux et de sa barbe [1].

Vers ce même temps, on commença aussi à *morceler* ou à partager la barbe. Lorsque les Romains prirent l'habitude de la conserver, ils la portèrent sur le visage entier, ainsi qu'on le constate

[1] On peut examiner les bustes et les portraits de l'école florentine. Les cheveux sont courts et le visage est entièrement rasé chez Cosme *le Vieux*, chez Pierre de Médicis, Laurent *le Magnifique*, Julien de Médicis. — Avec les cheveux courts, la barbe est émondée et les moustaches sont séparées chez Cosme, premier duc de Toscane, François de Médicis, Cosme II. Jean de Médicis, dit *des bandes noires*, n'a que des moustaches. — Au dix-septième siècle, on voit des perruques, tantôt avec des moustaches seules, chez Cosme III, tantôt avec le visage tout rasé, chez Jean-Gaston de Médicis, dernier prince de cette maison.

sur les statues et les bustes antiques [1]. Si la lèvre supérieure est couverte de ce que nous appelons *les moustaches*, celles-ci se confondent avec la barbe de la figure. Mais au seizième siècle et surtout au dix-septième, on rasa les joues et l'on porta les moustaches tantôt seules, tantôt avec une *houpe de poils* au menton. Cet usage fut une chose moderne, adoptée par des personnages éminents [2].

Peut-être les premières perruques et les cheveux postiches vinrent-ils d'Italie? Le mot perruque lui-même est italien : *parrucha*. Le roi de France Henri II, ayant perdu ses cheveux, fit adapter, en dedans de sa barrette, des cheveux faux et ne se découvrait jamais même à la cour; ce qui semble prouver qu'à ce moment on ne se servait pas de perruque en France. On a dit que, dès 1518, Jean, duc de Saxe, commanda une perruque à Nuremberg; que les femmes de la cour d'Angleterre en portaient au seizième siècle, et que la reine Élisabeth en avait une blonde, dont elle se servait à l'âge de soixante-cinq ans. On dit que notre roi Louis XIII, ayant perdu ses cheveux vers 1620, adopta l'usage d'une perruque longue; ce qui est certain, c'est que de ce temps date l'emploi des larges, grandes et complètes perruques qui ne sont plus des postiches, pour remédier à la calvitie, mais des sortes de casques que l'on se met sur la tête préalablement rasée.

La coutume de raser le cuir chevelu paraît n'avoir existé auparavant que dans les pays très chauds, en Égypte, en Arabie, en Turquie. Ailleurs, lorsqu'on mettait des cheveux pour remplacer ceux que la maladie ou l'âge avaient fait tomber, on les ajoutait à ce qui était resté, au moyen de postiches qui n'étaient pas une perruque complète. Au dix-septième siècle, c'est l'usage turc qui reparaît; on rase de près le cuir chevelu, et on met dessus la perruque, qui y adhère avec du blanc d'œuf ou de l'ichthyocolle; la perruque remplace le turban. La mode a fait ici ce qu'une hygiène

[1] Voy. les têtes de *Caracalla, Septime Sévère, Lucius Verus, Marc Aurèle, Hadrien, Aurélien, Antonin*, etc.

[2] On trouve la moustache et la houpe chez *Richelieu*, chez *Mazarin*, *Letellier*, Jacques *de Thou*, etc. Beaucoup de portraits de Van-Dyck et autres Hollandais sont ainsi et même celui de Descartes. Un buste du grand *Condé* a les moustaches seules ; une statue de *Louis XIII* a la moustache et la houpe. A partir de Louis XIV, le visage est rasé entièrement, chez lui d'abord, et chez ceux de son temps : *Mansart, Colbert, Boileau*, etc. Et le même usage persiste au dix-huitième siècle, ainsi que le montrent les bustes de *Diderot, Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, Wasinghton, Franklin*, etc. Enfin plus tard se fit un nouveau morcellement de la barbe, *les favoris*, qui, de nos jours, se partagent avec les moustaches la faveur générale. Napoléon Ier a eu le visage entièrement rasé, comme J. César et les premiers empereurs romains.

douteuse avait fait autrefois. L'esprit humain a des visées étranges.

Non seulement la cour et les seigneurs adoptèrent les perruques, mais l'usage s'étendit parmi les officiers d'administration, les financiers, les magistrats, les gens de justice, les universitaires, les médecins de robe longue, que bientôt les chirurgiens obtinrent la permission d'imiter, et, à leur suite, les apothicaires, les barbiers; même tous les clercs, élèves de l'Université, encombrèrent leur personne et leurs bancs d'étude de ce superflu de la toilette. La grande perruque fut une distinction indispensable entre le peuple et ce qui était au-dessus, de la même façon que l'épée désigna longtemps le gentilhomme, ou, à Rome, l'anneau, le chevalier. Aussi les coiffeurs furent-ils nombreux. Il y avait quarante-huit charges de coiffeurs *suivant la cour*, et à la mort du grand roi, la corporation des barbiers comptait, à Paris, huit cent cinquante membres. L'histoire a conservé le nom de *Binette*, qui avait l'honneur de coiffer Louis XIV.

Chacun avait plusieurs perruques. Le nombre de celles du roi a dû être considérable. Plusieurs coûtaient au-delà de 1000 livres, avant qu'un coiffeur eût imaginé de les monter sur crêpe, ce qui permit de diminuer la quantité de cheveux employés. Il y en avait qui pesaient jusqu'à 3 et 4 livres. On raconte qu'un chirurgien de de Paris, nommé Brasdor, ayant, le soir de ses noces, une superbe perruque faite pour la circonstance, faillit mourir pendant le repas, tant elle était serrée et collée sur sa tête.

Sous la régence du duc d'Orléans, on commença à poudrer les cheveux, et de cet usage il suivit qu'on diminua les perruques, d'abord parce qu'elles étaient coûteuses, ensuite parce que, selon une règle générale, une mode en déplace une autre. La poudre fit concurrence, non tout à fait aux postiches, mais à leur ampleur : leur volume, leurs boucles, s'amoindrirent peu à peu; on rassembla les cheveux, faux ou vrais sur les tempes, principalement derrière la nuque, et on emprisonna cette sorte de chignon dans la *bourse à perruque*, imitant peut-être la résille par laquelle on obtenait, en Égypte, la *chevelure quadrillée*.

Toutes les têtes furent poudrées, d'hommes, de femmes. Les premiers continuèrent de se raser le visage [1], et grâce à ce soin, à la poudre qui cachait l'âge des cheveux, à une légère coloration des joues, la vieillesse devint une chose inconnue. Regardez ces jolies

[1] Comme dans l'ancienne Égypte, en France, pendant presque deux siècles, on a rasé entièrement le visage en même temps que l'on portait perruque. N'est-il pas étrange que cette coutume ait été suivie deux fois, à une telle distance de lieux et de temps? Pourquoi faire tomber toute la barbe, quand on met sur la tête de faux cheveux ?

têtes du dix-huitième siècle, pastels ou portraits peints, elles restent toujours jeunes. Pourvu que le corps ait gardé un peu de sa souplesse, l'homme ne vieillit pas, et il a l'agrément de quitter ce monde, avec une apparence de légèreté de son corps qui imite celle de son esprit.

Les femmes ne furent pas moins habiles ni moins changeantes que les hommes. Elles mirent sur leur visage de la poudre, des mouches, du fard; elles ajoutèrent à leurs cheveux des cheveux étrangers et y mêlèrent des fleurs, des rubans, des dentelles, des plumes en panaches; on éleva sur leur tête des édifices à plusieurs étages, qui exigèrent des sortes d'architectes habiles autant que nombreux. L'ancienne corporation des perruquiers devint insuffisante. Il se forma des *coiffeurs pour dames;* et, en 1765, l'un d'eux, Legros, publia le code du nouvel art avec vingt-huit estampes. Alors les perruquiers, qui étaient en possession de coiffer les dames, firent prononcer une amende contre plusieurs des nouveaux venus. Ceux-ci répliquèrent par un mémoire contre les maîtres barbiers, perruquiers, baigneurs, étuvistes, et déclarèrent que *l'art libéral de la coiffure* est sur le même rang que celui du poète, du peintre et du statuaire; de là procès. L'autorité intervint, et une délibération en faveur des nouveaux, rendue à Versailles et enregistrée au Parlement, agrégea six cents *coiffeurs pour dames* à la communauté des barbiers; puis, un peu après, un *arrêt du conseil* défendit aux coiffeurs *non agrégés* de mettre sur leur enseigne : *Académie de coiffure.*

C'est assez sur ce point. Notre intention, qui était sérieuse, a été de considérer la chevelure chez les peuples anciens. Si nous avons dit quelque chose des usages modernes, c'est uniquement afin de tracer un cadre complet de la question des cheveux. Nos descriptions suffisent pour que nous puissions en faire sortir, à présent, des réflexions générales et une conclusion qui sera, nous l'espérons, la justification de nos recherches.

Voici, en note, les noms de coiffures usitées au dix-huitième siècle, en France [1].

[1] Depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1760, la coiffure des femmes fut basse et assez modérée. L'exagération commença ensuite. On fit des coiffures *au parterre, au parc anglais, au sentiment, à la puce, à l'asiatique, à la candeur, à la frivolité, au berceau d'amour, à la crèche, à la mappemonde, à la Minerve, à la Flore,* etc. Celle *à la hérisson* eut un grand succès. A son arrivée en France, Marie-Antoinette fit adopter la chevelure *à la dauphine,* relevée sur le front et ayant l'aspect d'une queue de paon. A dater de 1780, les femmes abandonnèrent la coiffure montante, mirent des bonnets et firent arranger leurs cheveux *en catogan, à la conseillère,* etc. Puis on porta des

VI

RÉFLEXIONS ET CONCLUSION

La femme a des cheveux plus longs que l'homme et point de barbe. La nature ayant à disposer pour les deux sexes d'une quantité à peu près égale de poils, les a rassemblés tous dessus la tête de la femme et les a disséminés à la surface du corps de l'homme. Même on voit des hommes très velus perdre leurs cheveux de bonne heure, comme si le corps ne pouvait entretenir qu'une certaine quantité d'appareil pileux. La femme n'a donc point de barbe en aucune région du globe, et toujours il en a été ainsi, dès son commencement, dans le temps même où elle eut besoin de cacher une part de sa nudité avec sa chevelure qui était son seul vêtement. Et ce signe lui est si particulier et la caractérise à tel point, qu'il se montre dès l'enfance et avant qu'un autre, amené par la puberté, le développement des seins, ait fait reconnaître son sexe.

L'appareil pileux entier fait partie d'un groupe d'organes que de Blainville a appelés *phanères*. Presque morts, n'ayant de vie que par leur racine qui plonge dans la peau, ces phanères se conservent indéfiniment sans altération, à cause même de leur absence de vie. De substance presque cornée, ils varient de forme et constituent tous les poils si divers des animaux, les plumes, les bois, les cornes, les sabots, les ongles, etc., et autres parties visibles dans toute la série zoologique. Chose surprenante, la nature qui en a fait un objet de distinction entre les sexes n'a pas donné les plus beaux toujours à la femelle. Chez le cerf, l'antilope et d'autres, le mâle seul a des bois; le coq, le faisan, ont des plumes plus belles et plus grandes que les poules; parce que, sans doute, en même temps qu'elle en faisait un signe distinctif entre les sexes, la nature, inépuisable en ressources, s'en servait comme d'un moyen de force et de puissance, et qu'elle a attribué au mâle la mission de protéger, de défendre la couche et son produit. Cette seconde loi se retrouve dans l'espèce humaine; et, au sens vrai, la barbe qui est un caractère de l'homme, est un signe naturel de sa force. A côté de lui, la femme est sans arme; mais sa chevelure lui est un ornement gracieux, un moyen de charme que l'homme, son compagnon, a apprécié, même en ces pays ou Absalon et Samson avaient de si

chapeaux de paille à la manière des villageoises et à l'exemple de Marie-Antoinette, à Trianon. (Voy. M. de Goncourt, *la Femme au dix-huitième siècle.*)

grandes chevelures. Saint Paul a dit : « Si une femme a de longs cheveux, c'est une gloire pour elle. » Darwin a cité ce passage dans son livre où il tend à prouver que l'homme descend des animaux [1]; après avoir cessé d'être *anglican*, étant resté Anglais, il s'était souvenu d'avoir lu les Évangiles.

A la suite de ces remarques, qui ne font que constater une loi naturelle, dont l'art a tenu compte toujours et partout, on peut en placer une autre qui intéresse l'histoire des civilisations.

Plus les peuples ont été primitifs, plus ils ont suivi des coutumes singulières, compliquées, s'écartant de la nature. Et comme il a fallu, pour soumettre les populations à ces coutumes, des motifs plausibles, on a invoqué des causes d'hygiène, sur lesquelles la religion et la loi se sont appuyées. Telle est la source des *usages nationaux*, qui ne sont point partiels, changeants, mais étendus et fixes. Telle a dû être l'origine des perruques en Égypte, et certainement celle des turbans dans l'islamisme; et aussi la défense de manger du porc, de boire du vin, et la circoncision à laquelle le divin fondateur du christianisme a été soumis, comme à une première passion.

D'une manière générale, on peut dire que toutes ces coutumes ont été inutiles. L'hygiène vraie consiste non pas à interdire, mais à régler l'usage du vin, des viandes et de toutes choses; non pas à raser la tête pour la couvrir d'une enveloppe équivalente, soit en cheveux, soit en laine. Comment se pourrait-il que la nature nous eût donné des cheveux s'ils eussent été nuisibles? Est-ce que les nègres, les Mexicains, les Brésiliens ne vivent pas sous le soleil sans perruques, sans turbans? Il y a tant d'autres moyens de se couvrir, de se préserver des rayons solaires! On ne voit pas que les Anglais, établis depuis longtemps dans l'Inde, se soient mis à se couvrir de turbans, comme les Hindous mahométans leurs sujets. Déjà en Turquie, en Égypte, des mahométans se contentent de la calotte ou du fez. On ne saurait dire si le turban n'a pas fait autant de mal à la santé que de bien, et, sans aucun doute, si la croyance en Mahomet disparaissait, les populations, abandonnant le turban, ne se porteraient pas plus mal. Mais en ce pays et en cette religion tout demeure et est immobile. La religion défend tout, excepté deux choses : la guerre et la polygamie. La guerre est un fléau partout; la polygamie n'a pas, même en ces lieux, une cause et une excuse véritables dans la physiologie humaine, pas plus que la perruque ou le turban n'en ont dans l'hygiène, et, il faut le dire, que la circoncision n'en a eu autrefois en Judée.

[1] *Descendance de l'homme.*

A mesure que les civilisations se sont améliorées, elles se sont débarrassées des coutumes inutiles et gênantes. Dans la Grèce, à Rome, on a retranché aux cheveux ce qui nuit à la commodité de la vie; on a rasé la barbe, ou on l'a tenue à une longueur modérée; et quand l'état moderne des choses s'est assis, on est revenu à cette méthode, qui est à la fois conforme à la nature et à l'aisance. Du système pileux, il faut bien retrancher ce qui serait superflu et nuisible, comme on le fait pour les ongles, autre phanère qui est du même ordre. Excepté en Orient, où rien ne change et où les soins de propreté sont moins faciles, surtout moins recherchés, on ne laisse plus pousser tous ses cheveux avec toute sa barbe; chacun, ayant le soin de sa personne, choisit ce qui lui convient. Il y a des barbes qui sont jolies, d'autres belles; on les conserve pour l'ornement. Il y a des visages dont le type mal fait gagne à être en partie caché. Mais rarement, en Occident, on cultive son appareil pileux dans tout son développement. Ceux qui conservent une barbe exubérante en ont de la gêne, au moins quand ils prennent leurs repas. Pour l'ornement qu'elle apporte lorsqu'elle est modérée et taillée avec art, on ne peut le nier tout à fait, quoiqu'il soit vrai que cette couverture pileuse masque toujours un peu, non seulement la régularité, mais la finesse des traits. Un visage de femme est plus fin et plus gracieux que celui d'un homme; et s'il y a de très beaux portraits d'hommes ayant leur barbe, il y en a de plus exquis où elle est absente [1].

Avec le progrès que doivent faire les mœurs, en nous approchant sans cesse de ce qui est naturel, on a bien de la peine à comprendre l'usage qui a régné en France et en Europe pendant presque deux siècles. A quoi servait-il? il paraît que notre grand Descartes trouvait que la perruque était utile à sa santé. Vivant sous le ciel froid et humide de la Hollande, élevé dans cette coutume qu'il retrouvait partout autour de lui, plus occupé d'ailleurs aux grands problèmes de la pensée qu'aux détails de la toilette de son corps, il a pu croire avantageux de se préserver du froid par l'enveloppe des faux cheveux, et n'avait point deviné que plus tard, en notre temps, tout le monde se garantirait avec moins de frais et de gêne, contre le froid humide, avec un bonnet plus ou moins fourré sur

[1] Pour terminer ces comparaisons, que l'on visite, au Louvre, les galeries de sculptures grecque et romaine, après avoir examiné les produits d'Égypte et d'Assyrie, et l'on apercevra quelle a été la différence d'entente de la chevelure et de la barbe, parmi les nations anciennes. L'on reconnaîtra que l'art gréco-romain a figuré ces parties avec une modération plus simple, plus naturelle et plus élégante, même chez la femme, et que ce qu'il a fait est resté, pour nous encore, la perfection jointe à la vérité.

la tête, et, au besoin, avec un mouchoir de laine ou de soie autour du cou[1].

Et cet usage étrange de la grande perruque a été cause qu'à partir de Louis XIV, on a cessé de porter des casques à la guerre. Les Valois en ont eu tous; Henri IV, si alerte et si dispos de son corps, combattant d'abord pour sa couronne, et ensuite pour la grandeur de la France, a été le dernier roi casqué. Son petit-fils, Louis le Grand, ne pouvait mettre un casque sur des perruques à grandes boucles frisées. Lorsqu'il se rendait à l'armée, il avait un chapeau de feutre, orné de plumes qui se mêlaient à ses faux cheveux; il y allait en carrosse, comme à un rendez-vous de chasse, avec sa cour, suivi des coiffeurs de service qui faisaient partie de sa maison.

La seule explication à donner de l'usage des perruques a été la mode, ce Protée qui n'est point une chimère, puisqu'il crée et dévore sans cesse. Parmi les coutumes, il y en a de deux sortes, celles qui durent et qui pour cela même peuvent être appelées nationales, comme les coiffures en Égypte et en Asie, puis celles que la mode fait naître et emporte.

L'addition de cheveux faux chez les chauves a été un usage de tous les temps sans doute, qui sera conservé parce qu'il remédie à un inconvénient vrai. Tout le reste, la variété des arrangements des cheveux et de la barbe a été une affaire de fantaisie momentanée. Et dans ce cercle, il faut mettre le désir, chez la femme, de plaire, de rester ou de paraître jeune, afin d'inspirer ou de retenir l'amour. Cela est un besoin naturel au fond, mais aiguisé et défiguré par l'oisiveté et le luxe. Aussi l'effet, ici, ne dure-t-il pas des siècles, mais un temps court, des instants, suivant le degré de raffinement auquel on est parvenu. Il n'y a rien à dire contre ces usages, rien ne les empêchera de se succéder à l'infini, en tous les temps, en tous les pays. Les sauvages eux-mêmes ont les leurs. Il vaut mieux chercher à faire tomber les coutumes nationales établies faussement sur une hygiène trompeuse.

Au reste, en dehors de l'islamisme où la religion les conserve, elles ont à peu près partout disparu, et l'on en est revenu à ce qui est simple, utile et vrai. Cette pacifique conquête, qui résulte d'un sentiment plus juste des choses et de la vraie liberté de chacun, a été pour nous, on ne doit pas l'oublier, une suite de la civilisation

[1] Le biographe de Descartes, Baillet, qui nous dit que le philosophe se louait beaucoup des perruques et en recommanda l'usage à son parent, l'abbé Picot, nous apprend qu'il les faisait faire à Paris, même pendant son séjour en Suède; et que partout *il se faisait raser le visage à la manière de France.*

gréco-romaine. Pendant une période, le flot germanique et normand avait apporté une autre coutume qui s'est prolongée à travers le moyen âge; mais le développement entier des cheveux et de la barbe n'a pu se maintenir, et on est revenu à la mesure, au goût modéré de l'influence grecque et romaine.

En réalité, c'est ce génie antique qui a survécu partout, qui a civilisé l'Europe entière et, graduellement, s'étend sur le monde. Il n'est pas vrai de dire qu'il y a un esprit du Nord et germain en face de l'esprit latin. Le Nord a son originalité, son action propre, mais n'est pas indépendant par lui-même. La Grèce a reçu de l'Orient son principe de civilisation; elle y a puisé cette part de poésie dont le grand et splendide soleil est la source, et avec son génie propre, exact, précis, savant, et qui a su discerner ce qui est naturel et ce qui est beau, elle a tout amélioré. Puis Rome, sa fille directe, qui, aussi, avait le sens organique de l'applicable et du juste, a transporté partout, avec ses conquêtes, les progrès acquis et accumulés de façon à nous préparer la civilisation moderne. Sans doute, le temps a tout mêlé, mélangé; cela devait être; il perfectionnera encore les résultats, mais jamais on ne doit oublier que le vrai commencement de notre pensée et de nos mœurs a eu pour origine l'esprit gréco-latin, lequel, au fond, a représenté la noble et vraie nature humaine.

Docteur Debrou.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les visiteurs de Paris. Ce que les Achantis auraient pu voir. Bruyante réouverture du grand théâtre parisien. Un scandale par jour : débuts de MM. Aubanel, Crouzet, Lefebvre-Roncier, Marsoulan, Castelnau, Caffarel, Mme Limouzin. Rentrée de Mme Ratazzi. Deux étoiles : le général Boulanger et M. Wilson. — Fiction et réalité. Un roman d'Edgar Poë, un drame de Dennery, une opérette d'Offenbach. Un président de république *in partibus*. La Guyane indépendante et l'étoile de Counani. — Reprise de la saison théâtrale. Absence générale de nouveautés. *Le Dégommé* de M. Gondinet. L'affiche de l'Odéon et ses changements à vue. — Paul Bocage. Gambon et le fusil de Barbès. Becq de Fouquières et André Chénier. Emmanuel Gonzalès et Edmond Texier. Les deux doyens d'âge de l'Académie : MM. de Viel-Castel et Cuvillier-Fleury. M. de Ruolz et le siècle *de ruolz*.

I

Paris a reçu dans ces derniers temps la visite des Achantis, du maharajah de Baroda et du bataillon scolaire de la ville d'Amiens : je ne parle pas de S. M. don Pedro, retour de Londres. Quelques badauds se sont groupés pour voir défiler au son du tambour les bambins picards jouant au soldat et faisant leur dernière étape sous les plis du drapeau déployé : les autorités s'étaient portées à leur rencontre dans la personne d'un certain nombre de conseillers municipaux et du maire de l'arrondissement, et si on les eût laissé faire, plusieurs mamans du quartier, après les avoir mouchés, eussent emmené chez elles, dorloté et bourré de confitures, ces jeunes militaires venus à pied du pays des pâtés pour faire une entrée triomphante dans la capitale. Don Pedro, qui n'a rien de l'empereur d'épopée non plus que du Brésilien d'opérette, ne se distingue pas du commun des mortels, et personne ne s'est jamais retourné pour le voir passer. Le maharajah, le plus riche et le plus puissant des vassaux de l'Angleterre, qui voyage avec sa femme et une suite de soixante-dix personnes, aura peut-être beaucoup de succès à Londres; il n'en a obtenu aucun à Paris. On n'a pas

fait plus d'attention à ce « grand roi » de l'Inde qu'au dernier des sous-préfets de la république.

Restent les Achantis. Ils étaient vingt des deux sexes, qui exécutaient des danses guerrières et des exercices variés sur la pelouse du Jardin d'acclimatation. Ce sont de beaux nègres, comparables aux Abyssins, fort intelligents, non moins braves (ils l'ont prouvé aux Anglais) et d'une férocité toute africaine. S'ils ne sont point cannibales, ils boivent, dit-on, le sang des ennemis qu'ils ont tués, afin de se rendre invincibles. Leurs rites religieux sont sanguinaires; ils immolent à leurs dieux des victimes humaines, ils égorgent des esclaves sur la tombe des personnes de qualité, comme fit le divin Achille aux funérailles de Patrocle. On assure que, la reine-mère étant morte pendant la guerre contre les Fonti, son fils sacrifia trois mille hommes à ses mânes : on n'aurait pu faire beaucoup mieux à Dahomey. Les Achantis sont donc des gens qu'on n'a pas l'occasion de voir tous les jours et qui valaient la peine d'une visite. Mais quoi! le Jardin d'acclimatation nous a déjà tant montré de curiosités exotiques, et il est si difficile de ne point se blaser à Paris! J'étais allé voir les Cinghalais, j'ai laissé partir les Achantis sans leur avoir présenté mes hommages. L'inclémence de la saison les a chassés. Pour des hommes habitués aux chaleurs tropicales et qui ont coutume d'aller à peu près tout nus, notre automne parisien devait être bien dur à supporter. Ils sont donc partis depuis le 10 octobre.

Eh bien, si ces sauvages civilisés lisaient les journaux et s'ils entendaient causer des affaires par leurs gardiens, ils auront de quoi raconter à leurs compatriotes! Supposez qu'il se trouve seulement un Usbek parmi eux, quel pendant il pourrait faire aux *Lettres persanes!* Les Achantis ont séjourné à Paris pendant deux mois : ils y étaient déjà lors de l'affaire Aubanel; ils sont partis au lendemain de l'affaire Caffarel, Limouzin et consorts. Ils ont vu se dérouler toute la série de scandales que vient de couronner le plus honteux de tous. Heureusement qu'ils ne savaient pas un mot de français et que la pelouse du Jardin d'acclimatation est un peu loin pour bien se rendre compte de ce qui se passe. Mais c'est égal : je n'aurais point osé les aller voir dans les derniers jours, de peur de rougir devant eux.

Quelle entrée de saison! Quelle réouverture du grand théâtre parisien! Quelle succession, sur l'affiche, de vaudevilles et de tragédies, d'opérettes bouffes et de noirs mélodrames! Là-bas, à la frontière, les nouveaux incidents éclatant coup sur coup, et la fusillade de Raon-la-Plaine répondant comme un écho aux exercices de mobilisation du 17e corps. Ici, cette incroyable, cette effrayante

progression de hontes se succédant sans intervalle et se dépassant les unes les autres, jusqu'à arracher aux républicains les plus endurcis un cri d'angoisse et d'alarme. Dans vingt articles on a vu revenir la citation d'*Hamlet :* « Horatio, il y a quelque chose de pourri dans la constitution du Danemark. » Hélas! si seulement tout n'était pas pourri!

Une idée par jour, avait pris pour devise Émile de Girardin. Il semble que la république ait calqué la sienne sur celle-là : *Un scandale par jour*. Chaque parti a payé sa contribution à la masse : opportunistes, radicaux, socialistes révolutionnaires, que sais-je encore? Point de jalousie. Toute la troupe a donné, et même l'administration, la gendarmerie, la police, l'armée!

C'est Aubanel, qui dérobe au ministère de la guerre et qui vend au *Figaro*, peut-être pour le compte d'un personnage ayant tout intérêt à garder l'incognito, le plan de mobilisation. Quelques jours après, c'est Octave Crouzet, directeur de l'*Estafette*, trésorier de l'Association des journalistes républicains, qui prend la fuite avec la caisse confiée à ses soins, comme un simple employé de la mairie du deuxième arrondissement. C'est le chef et le sous-chef de la sûreté manquant de respect à la mort et à leurs fonctions pour satisfaire une répugnante fantaisie de curieux. C'est le docteur Castelnau, rédacteur scientifique de l'*Intransigeant*, oracle des réunions radicales, s'associant à un escroc prussien pour voler une compagnie d'assurances sur la vie, à l'aide d'une machination qui semble empruntée aux romans de Ponson du Terrail. C'est M. Lefebvre-Roncier, conseiller municipal, que M. Marsoulan accuse catégoriquement d'avoir reçu 10 000 francs de pot-de-vin pour rédiger un rapport favorable à l'exposition du cinquantenaire des chemins de fer, — et c'est M. Marsoulan lui-même qui est formellement dénoncé, avec pièces à l'appui, comme ayant trafiqué de son influence officielle et évalué à beaux deniers comptants ses relations et son vote dans le même conseil. Enfin, — et puisse cet *enfin* provisoire devenir définitif! c'est un général, un sous-chef d'état-major, un des auxiliaires les plus rapprochés du ministre de la guerre, qui est pris la main dans de honteux tripotages de décorations et derrière lequel on découvre toute une bande de personnages véreux, d'entremetteuses et de chevaliers d'industrie.

J'en passe, et des pires. Je n'ai rien dit des vols domestiques commis à la mairie du deuxième, du lieutenant de gendarmerie accusé non seulement d'avoir volé sa caisse et déserté, mais de s'être enrôlé au service de l'ennemi et de lui avoir vendu des pièces concernant la mobilisation. Je n'ai point parlé des quatorze repris de justice découverts parmi les employés de la mairie de

Marseille, métamorphosée par l'administration précédente en asile pour les récidivistes, et où les commis simplement véreux se trouvaient mal à l'aise. — Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, dit Mascarille. C'est au moins deux croix qu'il faut faire, car nous sommes à plus de dix.

Je n'avais point l'honneur de connaître le sieur Crouzet, même de nom, n'étant ni un lecteur de l'*Estafette*, ni un membre de l'Association des journalistes républicains. Il faut avouer que nos confrères avaient eu la main aussi maladroite que malheureuse en allant justement choisir pour trésorier, parmi tant de concurrents, le seul peut-être, le seul sans doute qui fût capable de prendre des familiarités avec sa caisse, et qu'il y a bien un peu, et même beaucoup de leur faute, dans la désagréable histoire qui leur arrive. A peine avait-on appris la fuite du larron que les révélations éclataient de toutes parts sur son compte. Chacun de ceux qui l'avaient connu apportait son anecdote, qui n'avait rien d'édifiant. Chacun tenait à prouver qu'il s'était toujours méfié de lui. Ce directeur de journal s'appropriait les appointements de ses rédacteurs; il ne payait guères mieux l'imprimeur, les employés, le marchand de papier. On ne lui connaissait pas de domicile fixe. Il courait les brasseries, les restaurants nocturnes, les endroits où l'on joue et où l'on jette l'argent par les fenêtres. On le savait criblé de dettes, aux abois, assailli de papiers timbrés, traqué par les huissiers, réduit à des expédients sans dignité et sans scrupule. Dans le petit monde qui vivait autour de lui, il s'était formé une légende sur ses habiletés de flibustier, la souplesse de ses évolutions et les bons tours, renouvelés de Harel et de Scapin, qu'il jouait à ses créanciers lorsqu'il était serré de trop près. S'il y avait un homme qui fût naturellement désigné pour être exclu des fonctions de trésorier, c'était lui, — et c'est lui qu'on a nommé! Après l'avoir nommé, on l'a laissé agir sans contrôle, — de peur de blesser sa délicatesse. Cet honnête personnage était probablement susceptible; il avait la fierté chatouilleuse des gens d'honneur, ou la pudeur d'une sensitive. On l'aurait froissé en vérifiant ses comptes. Je le crois bien! Et puis il était recommandé par M. Lockroy. On s'en remettait donc, non sans une certaine inquiétude, mais sans aucune surveillance, à son improbité bien connue. Et ce trésorier modèle répondait dignement à tant de confiance. Chargé d'encaisser les recettes et de les placer, il les encaissait avec exactitude et les plaçait soigneusement dans son porte-monnaie. Cela a duré cinq ans, et il a fallu qu'il levât le pied avec 200 000 francs dans sa valise de voyage pour que cela finît.

M. Crouzet était beaucoup moins un journaliste qu'un homme

d'affaires, et le *docteur* Castelnau n'était guères plus journaliste lui-même, malgré sa collaboration intermittente à l'*Intransigeant*, qu'il n'était docteur, à ce qu'il paraît. Ce n'est pas, d'ailleurs, que la profession libre de journaliste, ouverte à tout venant et où le premier échappé de collège peut entrer comme au moulin, sans même être bachelier, — que dis-je? sans savoir l'orthographe, — pourvu qu'il dispose d'une feuille de papier pour sa prose et qu'il trouve « un marchand pour la vendre et des sots pour la lire », ne se prête à l'intrusion d'aventuriers aussi dénués de scrupules que de capacité. Qu'y faire? On ne voit pas qu'il soit possible d'organiser les journalistes à la façon des avocats, avec un conseil de l'ordre, car ils ne constituent pas un ordre, et leur bataillon flottant, où l'on s'enrôle à sa guise, se forme, se déforme, se reforme et se transforme sans cesse. Il existe bien une Société de gens de lettres, mais d'abord les gens de lettres ne sont pas précisément les journalistes : beaucoup, et des plus illustres, n'ont jamais écrit une ligne dans une feuille périodique, — comme une foule de journalistes, qui dépensent infiniment d'esprit, de verve et de talent dans des articles d'un jour, n'ont jamais écrit et n'écriront jamais un livre. D'autre part, la Société des gens de lettres, qui va célébrer prochainement le cinquantenaire de sa fondation, est surtout une société financière, qui a pour but principal d'assurer les droits de reproduction à ses membres. Il existe aussi des associations, et nous venons de voir les garanties qu'elles offrent. C'est à chacun et à tous de se tenir en garde contre les aventuriers.

Donc, l'*Intransigeant*, dirigé par M. le marquis de Rochefort, avait accueilli comme rédacteur scientifique M. le comte de Castelnau. Mais l'exercice de sa triple profession de docteur, de journaliste et d'orateur anarchiste ne suffisant pas à le faire vivre, il résolut d'y adjoindre une industrie plus lucrative. Nos lecteurs connaissent les détails de l'ingénieuse machination ourdie entre le docteur et un baron allemand, qui a eu l'esprit de disparaître en temps opportun pour substituer à celui-ci un garçon brasseur parvenu au dernier degré de la phtisie et le faire enterrer sous le nom du baron, tandis que le mort vivant touchait les 300 000 francs assurés sur sa tête. La compagnie se méfiait, et on voit qu'elle n'avait pas tort; elle n'a payé qu'à la dernière extrémité, après avoir épuisé tous les moyens dilatoires, et il se trouve qu'elle a payé trop tôt encore. C'est que les sociétés d'assurances sur la vie savent de quel réseau de fraudes ingénieuses elles sont entourées, à quel point elles éveillent l'imagination et exercent le savoir faire des chevaliers d'industrie. Après l'octroi, il n'est rien qui ait mis plus en campagne la verve des fraudeurs que l'assurance

sur la vie. On a pu réunir dans une sorte de musée, pour l'instruction spéciale des douaniers, des spécimens de tous les artifices inventés par les contrebandiers. Mais, pour l'assurance sur la vie, les déguisements insaisissables que revêt la fraude ne se prêtent point à une exhibition. Il y a une vingtaine d'années, la Compagnie générale obtenait l'exhumation à Londres d'un de ses clients, dont la mort prématurée lui inspirait de violents soupçons : on trouva un lingot de plomb dans le cercueil, et on retrouva le défunt parmi ceux qui avaient pieusement suivi le convoi du lingot. Qui ne se rappelle encore, après vingt-trois ans, l'affaire du docteur La Pommerays, machinée comme le plus fort mélodrame de Dennery?

Celle de son confrère Castelnau est un peu moins lugubre, mais elle n'est pas moins macabre. La substitution de cadavre et l'escamotage de l'état civil ont été opérés de main de maître, avec une habileté qui eût fait l'admiration de Gaboriau et de M. Lecocq. Et comme ces Messieurs avaient admirablement choisi, pour le soigner par le traitement spécial du docteur et l'enterrer sous le nom du baron, ce garçon brasseur inconnu, sans relations même avec sa famille et qui pouvait disparaître sans que personne s'en inquiétât! Ils n'avaient oublié qu'une chose : de le laver avant de l'ensevelir. On ne pense jamais à tout. Le menuisier qui apportait le cercueil s'étonna qu'un baron fût si sale. On lui répondit qu'il avait eu des malheurs et que, d'ailleurs, c'était un baron allemand.

Ajoutons, en guise de post-scriptum, que le docteur, du temps qu'il rédigeait le *Moniteur des hôpitaux*, se montrait tellement soucieux de l'honneur professionnel, qu'il poussa un jour le scrupule jusqu'à protester contre les réclames d'une feuille concurrente par un article foudroyant, intitulé : *La dignité médicale est-elle un vain mot?* Il ne comprenait pas, en effet, la dignité médicale comme la masse de ses confrères. Homme politique en même temps qu'homme de science, il s'était même occupé du Code pénal, en émettant sur les criminels et le droit de punir des vues qu'il pourrait être assez piquant de rechercher aujourd'hui. Il comptait aussi, avec le *docteur* Cattiaux, du conseil municipal, parmi les adversaires les plus acharnés de M. Pasteur.

Il en est du docteur Castelnau comme de M. Marsoulan : avant l'affaire, tous les partis avancés se le disputaient; après l'affaire, aucun n'en veut plus. En 1854, le docteur était un bonapartiste, qui protestait de sa profonde admiration pour l'empereur et de sa confiance en lui; en 1887, c'était un sectateur de Blanqui, voulant transformer radicalement la société d'après les principes de ce grand citoyen. Mais les blanquistes sont des ingrats : ils ont aban-

donné leur ami dans le malheur, sauf un seul journal, l'*Autonomie individuelle*, le dernier né et le plus avancé du groupe anarchiste, qui a eu le courage de son opinion. Cependant ils avaient énergiquement soutenu l'anarchiste Duval, qui a incendié et pillé l'hôtel de Mme Madeleine Lemaire. C'est que, disent-ils, Duval incendiait et pillait pour la cause, tandis que Castelnau a volé dans son intérêt personnel. Voilà des distinctions bien subtiles! En définitive, Castelnau ne s'est-il pas conduit comme un radical conséquent? En volant la compagnie d'assurances, il a volé des bourgeois; il a fait la guerre à l'infâme capital; tout est là : le journal d'avant-garde, unique soutien des sains principes en cette douloureuse circonstance, le leur a bien dit, sans pouvoir vaincre un reste de respect humain.

De même pour M. Marsoulan : « Il est à vous, dit aux autonomistes le parti ouvrier auquel on veut le passer; gardez-le. — Pas du tout. C'est un possibiliste. — Allons donc! C'est un anarchiste. — Non pas : un collectiviste, s'il vous plaît. — Quelle calomnie! Il n'est et n'a jamais été qu'un révolutionnaire bourgeois. » Ainsi on se le rejette l'un à l'autre, du *Cri du Peuple* au *Radical*, et du *Radical* à l'*Intransigeant*. Encore un peu, on le traiterait d'opportuniste. Cette suprême injure lui a du moins été épargnée jusqu'à présent. Mon Dieu, le fait de M. Marsoulan n'a pourtant rien de particulièrement monstrueux en lui-même : il a contracté un traité avec un homme d'affaires et un inventeur, en apportant pour tout capital « ses influences officielles », chiffrées à un taux qui, d'après le résultat, s'est trouvé plus modéré encore qu'il ne le pensait. Il se bornait à stipuler le tiers des bénéfices pour rémunération de son concours. On n'est pas plus modeste, et il n'y a pas là de quoi fouetter un conseiller municipal. Seulement, ce qui change le cas et lui donne un caractère exceptionnel, c'est que M. Marsoulan était un pur entre les purs, qui n'avait pu voir sans rougir la prévarication de son collègue M. Lefebvre-Roncier, qui l'avait dénoncé sans relâche, qui avait organisé contre lui des meetings d'indignation. Depuis Caton, on n'avait pas vu de vertu aussi rigide que celle de M. Marsoulan. Cet homme austère était de ceux qui, lorsqu'on inaugura le nouvel Hôtel de Ville, se refusèrent à endosser la livrée de la bourgeoisie pour assister à cette grande fête démocratique, et arborèrent comme un drapeau, parmi les habits noirs humiliés, le veston et le chapeau mou. Une si belle manifestation l'avait placé très haut dans l'estime du peuple. *Tu quoque*, Marsoulan! A qui croire? à qui se fier désormais? S'il était un intransigeant, un immaculé, une vertu inattaquable et un désintéressement de granit, n'était-ce pas ce justicier farouche qui

n'avait point hésité devant l'immolation de son frère et qui n'eût point reculé davantage devant celle de son fils? Comment ce Spartiate s'est-il changé tout à coup en un mercenaire de la république athénienne, et Marsoulan tombé, qui peut se vanter de rester debout?

Il y a une moralité bien facile à tirer de cette histoire : c'est qu'on a naturellement les conseillers municipaux qu'on élit. Il est trop tard pour lever les bras au ciel. Tu l'as voulu, Georges Dandin, et tu es mal venu à te plaindre!

Mais, de même que l'histoire d'Aubanel avait été rejetée à l'arrière-plan par celle de Crouzet, celle de Crouzet par celle de Castelnau, celle de Castelnau par celle de Marsoulan, l'histoire de Marsoulan lui-même a été tout à coup éclipsée par l'affaire Caffarel et compagnie. Hier on ne parlait que de Marsoulan; il n'en était plus question le lendemain. Le scandale du jour venait faire diversion à celui de la veille, et à la faveur du bruit, le juge d'instruction pouvait rendre une ordonnance de non-lieu, sans que personne y prêtât la moindre attention, au profit de MM. Goron, Taylor et du sous-brigadier Rossignol, qui avait eu l'idée malheureuse d'offrir à ses supérieurs une relique de Pranzini, en faisant fabriquer pour eux des porte-cartes avec un fragment de peau détaché de son cadavre.

Depuis bien longtemps, aucun incident de notre histoire intérieure n'avait excité une émotion aussi vive, aussi profonde, aussi durable, que la publication subite, par un journal du matin, d'un acte d'accusation en règle contre un général, occupant l'une des plus hautes positions du ministère de la guerre. La pièce était accablante, et elle se trouvait confirmée le soir même par l'arrestation du général Caffarel. En sortant des théâtres, tous les spectateurs purent entendre hurler par des nuées de crieurs : « Demandez le scandale du jour. — Le trafic des décorations au ministère de la guerre. — Un général marchand de rubans. — La Légion d'honneur à l'encan. » L'émotion s'accrut encore les jours suivants, à mesure que les charges devenaient plus écrasantes contre le sous-chef d'état-major général, et que, la tache d'huile s'étendant toujours, on en venait à se demander où elle s'arrêterait. Matin et soir, de nouveaux accusés entraient en scène, les uns simples comparses, personnages louches et tarés, surpris tout à coup dans les bas-fonds de l'intrigue qui est leur élément naturel; les autres jouissant d'une réputation jusqu'alors intacte, au moins parmi ceux qui ne fréquentent point les coulisses de la politique, et occupant les positions les plus élevées. Dix noms, vingt noms connus se prononçaient tout haut, s'écrivaient en toutes lettres; on s'en chuchottait à l'oreille beaucoup d'autres, et de plus éclatants. Nous étions moins écœurés

encore par ce que nous apprenions que par ce que nous craignions d'apprendre. Et tous ces noms, les noms honorables et les noms avilis, les généraux et les femmes galantes, les sénateurs et les agents d'affaires véreuses, les personnages officiels et les industriels interlopes, apparaissaient unis par une confraternité répugnante, entretenant les uns avec les autres des rapports intimes, confondus dans un horrible mélange. On se trouvait tout à coup en présence d'une bande de brocanteurs occultes ayant leurs courtiers-marrons pour placer les faveurs dont ils disposaient et leurs rabatteurs pour amener la proie dans leurs filets; d'une espèce de juiverie tenant, dans les ministères et les Chambres, comptoir de décorations et bazar d'apostilles. Dans ce « joli monde » d'aventuriers des deux sexes, de personnages historiques et de législateurs perdus de dettes, réduits aux expédients de comédie, grugés par les usuriers, d'entremetteurs sans vergogne, de drôlesses nées dans quelque bouge et affublées de noms aristocratiques, nous retrouvions de vieilles connaissances qu'on croyait depuis longtemps noyées dans la boue, échappés de police correctionnelle et de Cours d'assises frayant de pair à compagnon avec les hommes du jour.

Ce fut comme un de ces abîmes illuminés tout à coup par un éclair jusqu'en ses profondeurs, au moment où l'on allait y mettre le pied. Dans quelle caverne sommes-nous tombés! A quelle bande la France est-elle en proie! Toutes les eaux de la Seine suffiraient-elles à nettoyer cette écurie d'Augias? Qu'étaient-ce que les autres scandales à côté de celui-là, et quel couronnement de la série, si toutefois c'est un couronnement, et s'il ne faut pas redouter quelque chose de pire encore pour demain! Un Crouzet, ce n'était qu'un journaliste, — pas même : un demi-journaliste, comme ces dames qui n'appartiennent au monde que par le demi-monde; un Castelnau, qu'un anarchiste plus ou moins lettré, appliquant après tout ses principes, ou sa négation des principes, avec une logique irréfutable; un Lefebvre-Roncier et un Marsoulan, deux membres d'un conseil municipal mal famé; M. Taylor et M. Goron, deux policiers qui ne sont ni habitués ni tenus à des raffinements de délicatesse. Mais ici nous avons affaire à l'armée, où les traditions de loyauté et d'honneur ont toute la force d'un culte religieux, et aux plus hautes magistratures de l'État. Le flot de boue a rejailli jusque sur l'ordre de la Légion d'honneur, qui en a été éclaboussé, et sur le régime, qui en demeure sali.

Sous le coup d'une émotion trop légitime, nos premières craintes dépassaient encore la réalité. On avait perdu tout sang-froid. On parlait de trahison, d'espionnage, de documents vendus, de plans

militaires livrés à l'ennemi, de conciliabules clandestins et suspects. Les noms de deux Allemands, mêlés à cette affaire, donnaient un caractère de vraisemblance à l'accusation. Rien n'est venu la confirmer pourtant, il faut se hâter de le dire. Tout se borne à des trafics répugnants où des aventurières de bas étage et des bohêmes sans scrupule négociaient avec des politiciens à l'américaine, pour qui les affaires publiques ne sont qu'un moyen de faire leurs propres affaires, le placement de la Légion d'honneur, pêle-mêle avec une teinture pour les cheveux et un émail pour les dents. C'est bien assez. Ne nous plaignons pas trop de l'excès d'une émotion qui a touché à l'affolement. Par son exagération même, elle témoigne de la susceptibilité de l'opinion publique dans les questions d'honnêteté. Il y a encore de l'écho en France, comme disait le général Foy, quand on y parle d'honneur. Et peut-être cette agitation prolongée fera-t-elle réfléchir les émules des malheureux qui vont payer pour tous. Quelles rumeurs ne circulent pas! A en croire les journaux républicains eux-mêmes, nourris dans le sérail et en position d'être mieux informés que nous, le général Caffarel ne serait, dans la circonstance, que le bouc émissaire des péchés d'Israël, et l'on n'a pas craint de dire de vingt côtés que, si l'agent secret qui lui a tendu le piège où il est tombé si vite était allé porter les mêmes propositions à cent autres fonctionnaires supérieurs ou membres du Corps législatif, elles auraient trouvé des oreilles aussi largement ouvertes et un accueil non moins empressé. Suivant une feuille très grave, qui a l'habitude de peser ses paroles et dont l'autorité ne saurait être récusée par les républicains, c'est une croyance généralement répandue que les membres de la majorité parlementaire ne vivent ni de leur indemnité, ni de leurs rentes, ni d'une profession classée, et qu'ils exploitent leur position comme un fonds de commerce. La chose est reçue et cela se fait tous les jours. L'exemple donné par l'héroïque Michelin n'a pas encore eu son pendant. Dans mon innocence de chroniqueur forcé de voir quelquefois la mauvaise compagnie par nécessité professionnelle, mais qui ne la fréquente pas, je n'aurais jamais osé dire pareille énormité. Je m'en rapporte aux gens de la maison.

Pour comble, une nouvelle affaire Boulanger s'est greffée sur l'affaire Caffarel, et, par un privilège que son éloignement de la scène politique n'a point enlevé à ce bruyant général, dont le nom revient chaque jour dans toutes les feuilles publiques et qu'on pourrait surnommer l'inévitable, comme je ne sais plus quel personnage encombrant d'autrefois, elle n'a pas fait moins de tapage, quoiqu'elle eût bien moins d'importance. Les trente jours d'arrêts de rigueur infligés au commandant du 13e corps d'armée ont immé-

diatement suivi l'arrêt prononcé par le conseil d'enquête contre le général Caffarel, pour fautes graves contre l'honneur; ils ont coïncidé avec la publication de l'*Histoire patriotique du général Boulanger*. Ce n'est pas tout : au même moment, un industriel lançait le *cognac Boulanger*, qu'il proposait aux amis du général comme un hommage à leur idole, et dont ils boivent maintenant chaque petit verre comme une protestation. Nous avions déjà le jouet *Toujours debout*, imaginé par un bimbelotier ingénieux à l'usage des enfants de patriotes *boulangistes*. La lice est ouverte, et nul doute que des industriels avisés ne nous réservent encore d'autres inventions du même acabit.

Enfin, après l'affaire Boulanger, l'affaire Wilson est venue ajouter à ces hontes un post-scriptum qui n'avait rien d'imprévu, mais qui a dépassé tout ce qu'on attendait. De toutes parts se sont levées contre le gendre du président de la république des accusations précises, avec les noms, les dates et les chiffres. La conscience publique, impudemment provoquée depuis si longtemps, faisait explosion comme un orage dont les nues accumulées crèvent tout à coup et toutes à la fois. Et ce terrible concert d'accusations présenta le caractère significatif de ne paraître invraisemblable à personne. Les amis même de la maison laissèrent le prévenu se défendre seul, avec ceux qu'on désignait comme ses complices. C'était la première fois qu'il daignait prendre garde à l'opinion : il avait fallu que, poussée à bout, elle forçât la voix et criât de toutes ses forces, pour qu'il consentît à l'entendre, parce qu'il n'y avait plus moyen de faire autrement. On peut dire que, contrairement à ce marchand qui perdait sur chaque article et se rattrapait sur la quantité, M. Wilson, même en gagnant sa cause sur plusieurs des points allégués, ne l'a pas moins perdue dans l'ensemble. La femme de César ne doit pas être soupçonnée, mais le proverbe ne dit rien du gendre, et M. Grévy ressemble si peu à César!

II

Si Auguste Barbier était encore de ce monde, quel pendant il eût pu donner à son drame satirique *Pot-de-vin!* Et sa nouvelle satire eût été meilleure, j'aime à le croire, et mieux inspirée. Aujourd'hui les simples pots-de-vin d'autrefois sont devenus des tonneaux. Non, ce n'est pas la plume affaiblie d'Auguste Barbier qu'il faudrait, c'est le burin corrosif de Juvénal et le fer rouge d'André Chénier.

On a souvent accusé les poètes satiriques d'hyperbole, comme les romanciers et les écrivains dramatiques d'invraisemblance. Il

semble que, depuis un mois, nos mœurs républicaines aient pris à tâche de les justifier les uns et les autres. Je viens de relire les passages les plus violents de la satire de Barbier, et je les ai trouvés singulièrement anodins. D'autre part, nommez-moi le romancier dont les fictions puissent entrer en concurrence avec les derniers événements. La réalité, quand elle s'y met, est plus inventive que Balzac; elle a plus d'imagination que Ponson du Terrail; elle défierait toute la Société des gens de lettres, depuis M. Pierre Zacone jusqu'à M. Emile Richebourg. Si l'on eût ouvert un concours entre le romancier le plus hardi, le dramaturge le mieux doué et la colonne des *faits divers* pendant un jour quelconque de ce dernier mois, nul doute que le roman et le théâtre n'eussent été honteusement battus.

Ainsi cette affaire Caffarel-Limouzin-d'Andlau, — on ne sait de quel nom l'appeler — au point de vue moral, elle est bien triste et bien sombre; elle fait invinciblement songer à une nouvelle effrayante d'Edgar Poë : *le Cas de M. Valdemar*, dont le héros, magnétisé *in articulo mortis* et laissé pendant sept mois dans son sommeil cataleptique, tombe en décomposition lorsqu'on le réveille et se dérobe sous la main qui fait les passes, en ne laissant, sur le lit où il semblait vivre toujours dans sa mort, qu'une « abominable putréfaction ». Mais si l'on a le courage de se placer au point de vue purement esthétique, quelle variété admirable dans les incidents et les personnages, quelle combinaison à souhait de tous les éléments d'intérêt, quel heureux mélange du bouffon et du tragique! Rien n'y manque de ce qu'il faut pour constituer un roman du plus haut goût : il y a deux ou trois généraux, dont un comte et sénateur, plusieurs femmes de catégories et d'âges divers, les unes avec des maris, les autres sans maris, la dupe naïve, le faiseur, l'escroc du grand monde, l'agent de police. Toutes les passions sont en jeu; l'intrigue est fortement corsée, les épisodes se pressent : descentes de police, interrogatoires palpitants, visites de papiers, jugement du conseil d'enquête, désespoir de maris innocents croyant à la vertu de leurs femmes, protestations pathétiques, confrontations dramatiques, disparition mystérieuse d'un accusé; l'intérêt croît de scène en scène, monte, s'élargit; l'action est claire et énigmatique à la fois; elle garde des côtés inquiétants; elle laisse deviner des dessous qui donnent carrière à l'imagination. Et au loin, dominant tout le roman, dans le mirage lumineux d'une apothéose, la croix d'honneur rayonnante, avec ces mots en lettres de flamme : HONNEUR ET PATRIE!

Et l'affaire du docteur Castelnau, est-ce que ce n'est pas un roman à la fois fantastique et réaliste dans le genre de Wilkie

Collins, de miss Braddon, de M. du Boisgobey? un roman à secret, propre à exercer la sagacité de tout un bataillon de *detectives* dans la double recherche du mort et du vivant, avec traces entre-croisées ou effacées, crochets, fausses pistes, jusqu'à la découverte définitive?

Voulez-vous maintenant, en regard de ces drames, un pur vaudeville, une opérette à laquelle ne manque que la musique d'Offenbach? Prenez cette histoire de l'éphémère république de Counani, qui a éclaté tout à coup dans la presse le mois dernier, comme un joyeux écho de l'*Ile de Tulipatan* ou du *Roi d'Amatibou*. L'*Etat* de Counani, si l'on peut employer ce mot faute d'en trouver un autre plus congruent, est un territoire contesté entre la Guyane française et le Brésil. Faute d'avoir jamais pu s'entendre sur la possession de ce territoire, les deux pays l'ont abandonné à lui-même et il s'est peuplé peu à peu d'environ 1500 habitants, Indiens ou métis, qui se sont constitués tant bien que mal en six capitaineries. La capitale du pays, Counani, ne possède pas moins du dixième de la population totale : 150 habitants. Un jour de l'année 1883, M. Coudreau, professeur au collège de Cayenne, passant par là, trouva de braves gens qui aimaient la France et qui brûlaient d'avoir un gouvernement, quoiqu'ils s'en fussent très bien passés jusqu'alors. Ceux-ci lui remirent une pétition qui demandait au gouverneur de Cayenne de leur envoyer des administrateurs français. C'était la quatrième fois depuis vingt-cinq ans que les Counaniens s'adressaient ainsi à la France : la nouvelle tentative n'eut pas plus de succès que les précédentes, et Counani, en désespoir de cause, se déclara indépendant. Le premier exercice de son indépendance a été de se proclamer en république et d'offrir, par l'intermédiaire sans doute de M. Coudreau, la présidence à un habitant de Vanves, M. Jules Gros, dont le titre principal à un pareil honneur était celui de membre de la Société de géographie. De bourgeois de Vanves, passer ainsi du jour au lendemain président d'une république sur les bords de l'Oyapock, on conviendra que l'aventure n'est pas banale. Depuis l'intronisation de cet avoué de Périgueux, M. de Touneins, sur le trône d'Araucanie, on n'en avait pas vu de pareilles. Que feriez-vous si l'on venait tout à coup vous offrir la couronne du royaume des Achantis? Je ne crois pas trop m'avancer en pensant que vous demanderiez à réfléchir. M. Jules Gros, quoiqu'il ait notablement dépassé la soixantaine et que sa vie pacifique ne semble pas l'avoir prédisposé aux aventures, accepta tout de suite. Mais il résolut de procéder d'abord, sur les rives mêmes de la Seine, à l'installation de son gouvernement, — mesure prudente et qui pourtant l'a perdu, comme nous l'allons voir.

Il nomma donc un ministère, fonda un journal officiel et créa

l'ordre de l'Étoile de Counani. C'est par ce dernier point que l'affaire se rapproche de celle dont nous parlions tout à l'heure, que le drame et le vaudeville se tiennent. Tous deux, le président de Counani et le sous-chef d'état-major général au ministère de la guerre, exploitaient également la mine inépuisable de la vanité humaine. Le premier soin de tout nouvel État qui se fonde est de créer une décoration, avant même de constituer un gouvernement. « On appelle cela des hochets, disait le Premier consul en 1801, lorsqu'il proposait l'établissement de la Légion d'honneur. Soit! c'est avec des hochets qu'on mène les hommes. » L'humanité est véritablement conduite en laisse par ses pasteurs comme les moutons de Florian par leurs bergères, à l'aide de rubans. Il existe des ordres de chevalerie jusque chez les sauvages. La grande chancellerie est, en réalité, le premier, le plus important de tous les ministères. M. Jules Gros, qui a l'expérience des hommes et qui est officier d'Académie, n'avait donc pas perdu plus de temps pour créer l'Étoile de Counani que Sa Majesté Orélie-Antoine Ier pour créer la Couronne de fer, et le Journal officiel de la Guyane indépendante, imprimé à Paris, nous donnait le même jour les décrets constitutifs de la nouvelle république et la liste des premiers chevaliers et des premiers officiers de l'Étoile. Le nom de M. Paul Arène y brillait comme un soleil; les autres étaient de braves gens parfaitement inconnus, qui devaient peut être aider de leur bourse aux frais toujours onéreux de l'établissement d'une nouvelle république.

Mais cette publication, reproduite avec empressement par les chroniqueurs, heureux d'une pareille aubaine, donna l'éveil au Brésil et à la France, en leur rappelant qu'ils avaient des droits sur le territoire de Counani. Ces droits ils n'y tenaient pas beaucoup sans doute et ils n'en parlaient guère, car le pays n'est ni assez peuplé ni assez riche pour les tenter. Mais dès lors qu'un troisième larron s'appropriait l'objet du litige, c'était une autre affaire. En désaccord pour décider à qui des deux appartiendrait maître Aliboron, ils se retrouvaient en accord parfait pour décider du moins que ce ne serait pas à M. Jules Gros. Bientôt donc, deux petites notes sèches et dédaigneuses avertissaient qui de droit que l'existence de la république de Counani n'était pas reconnue. Ces notes jetèrent le désarroi dans l'esprit du président de la Guyane indépendante et de son conseil de gouvernement. On se hâta d'avertir les chevaliers de l'Étoile, fort déconfits, que, s'ils étaient rencontrés avec le nouveau ruban à la boutonnière, ils s'exposaient à se voir poursuivis pour port illégal de décoration, et que leur brevet ne pouvait être valable qu'après la prise de possession définitive du

territoire counanien, ce qui tardera peut-être un peu, puis après enquête sur la moralité et les titres de chacun d'eux. Cet avis provenait du conseil, et il équivalait à un désaveu du président, accusé de précipitation imprudente et de favoritisme. Il déchaîna la discorde. On échangea des récriminations. Le président prononça la destitution de ses ministres et de son conseil, lequel riposta en le destituant lui-même, et en prononçant l'annulation de tous ses actes, — « sauf la nomination des grands dignitaires! » Un conseil de gouvernement qui révoque celui qui l'a nommé, cela peut paraître extraordinaire au point de vue de la logique; mais c'est ainsi que se font les révolutions.

On voit que la république de Counani ne retarde pas en fait de crises ministérielles et même de révolutions. Son président a été renversé avant de s'être assis dans son fauteuil. Que dis-je? on avait déjà soufflé sur son État, et il s'était évanoui comme une bulle de savon, lorsque son conseil général, ses ministres et ses fonctionnaires l'ont déclaré déchu. C'est depuis que la république n'existe plus qu'elle a deux gouvernements, car, bien entendu, M. Jules Gros persiste à garder son titre avec l'obstination habituelle à tous les chefs d'État *in partibus*, et si rare, au contraire, chez les souverains véritables, toujours prêts à capituler ou à abdiquer; — et d'autre part le conseil de gouvernement continue à rendre des décrets « pour le président *empêché* ». Empêché est un euphémisme adorable. Ces décrets consistent surtout à nommer des titulaires à tous les postes vacants. Quelle bonne fortune pour les ambitieux et pour les activités sans emploi! La Guyane indépendante possède déjà presque autant de fonctionnaires que d'habitants, — y compris un capitaine inspecteur de la force armée. Le conseil général a un secrétaire général, qui contresigne ses décrets, et le ministre d'État, en même temps grand chancelier, un sous-secrétaire d'État! Le conseil de gouvernement a même poussé le zèle et la prévoyance jusqu'à décerner des places dont il se réservait de déterminer ultérieurement le titre. C'est une trouvaille, qu'on ferait bien d'utiliser en France pour satisfaire les solliciteurs.

Lorsque les fonctionnaires se mettront en route pour Counani, ce sera, comme on voit, une véritable expédition, presque aussi nombreuse que l'armée de Fernand Cortez, et ils pourraient, au besoin, conquérir le pays qu'ils vont administrer. Un fonctionnaire est capable de bien des choses pour prendre possession de son emploi. Mais de son côté le président révoqué a, dit-on, l'intention d'armer en guerre et de mobiliser les ex-chevaliers de l'Étoile, que l'ardeur de reconquérir leur brevet anime de sa flamme belliqueuse. Laquelle des deux expéditions arrivera la première? Si elles débar-

quent en même temps, laquelle exterminera l'autre et plantera son drapeau sur le territoire du pays conquis?

Cet épisode d'une république éphémère, qui n'a guères duré qu'un tour de cadran, mais qui se survit dans ses dignitaires, tout en n'existant plus, aura du moins eu l'avantage de nous égayer un moment dans les temps moroses que nous traversons, et de fournir un bien joli cadre de revue de fin d'année à nos théâtres du boulevard.

III

Mais il en est des revues de fin d'année comme des almanachs : voilà qu'elles se mettent à paraître dès la fin de septembre. *Paris sans paris* au théâtre de la Renaissance, en est à sa vingt-cinquième représentation. Trouve-t-on que le temps marche trop lentement, que nous ne vivons pas assez vite? Nous sommes si pressés, si dévorés par la soif du nouveau, qu'il nous faut maintenant le compte-rendu du Salon avant l'ouverture, et celui de la pièce avant la première. Dans les journaux bien informés, on ne se borne point à donner des extraits d'un livre par anticipation, on l'analyse et on le juge, sur les bonnes feuilles, la veille du jour où il paraît. Les progrès du reportage sont tels, qu'il en est venu à rendre compte des événements lorsqu'ils ne sont pas encore arrivés. On veut manger les œufs avant qu'ils ne soient pondus. Ne nous étonnons donc pas si les revues de l'année commencent à paraître le 30 septembre : dans dix ans, elles paraîtront à Pâques.

Lentement et les uns après les autres, tous les théâtres ont enfin rouvert. L'Opéra-Comique, transporté place du Châtelet, dans cette salle des Nations qui a déjà passé par tant de métamorphoses et où ce n'est pas la première fois que le drame lyrique élit domicile, vient de rouvrir lui-même, sous la direction de M. Jules Barbier, en attendant que la justice ait statué sur la responsabilité de M. Carvalho. Tous ont pris leurs précautions contre l'incendie, et les longs travaux imposés par la commission ont été la grande cause de ce retard général. Si vous passez à l'extrémité de la rue Montpensier, vous aurez une idée de leur importance en levant les yeux vers les fenêtres du théâtre du Palais-Royal, maintenant garnies, à tous les étages et dans toute la longueur du bâtiment, de balcons reliés entre eux par des escaliers à vis et dont les derniers rejoignent le trottoir par des échelles de fer. On dirait de l'armature formidable d'une citadelle, à cela près que le but en est tout opposé.

Suivant l'usage, la plupart des théâtres ont recommencé la cam-

pagne par des reprises, dont plusieurs sont empruntées au répertoire de M. Labiche, qui finira par y passer tout entier. Quant aux pièces nouvelles, les événements du grand théâtre parisien leur ont fait du tort. L'opérette de *Surcouf*, de MM. Chivot, Duru et Robert Planquette, qui promet de renouveler aux Folies dramatiques le succès légendaire des *Cloches de Corneville*, ne peut pas plus rivaliser avec celle de la *République de Counani*, que le général Boum, qui vient de reparaître aux Variétés, n'est au niveau du général Boulanger.

Est-ce à cause de cette concurrence que les nouveautés dramatiques, sauf l'exception de *Surcouf*, ont été généralement si malheureuses? Elle pourrait expliquer l'indifférence, le peu d'empressement et de curiosité des spectateurs; elle ne saurait expliquer les chutes. Si, malgré le nombre des œuvres, notre récolte est très maigre, c'est la faute des auteurs et non celle du public.

M. Gondinet lui-même a échoué au Gymnase. Peu d'écrivains sont entourés d'une sympathie plus générale que M. Gondinet; la bienvenue au jour de chacune de ses comédies lui rit dans tous les yeux. On attendait avec une curiosité particulière son *Dégommé*, que ce titre d'allure familière annonçait comme une pièce amusante et toute d'actualité. Je ne pense pas avoir besoin d'expliquer, même au lecteur de province le moins familiarisé avec l'argot courant, le sens de ce mot populaire. Vous ne le rencontrerez certainement pas dans Bossuet, ni même dans Boileau ou La Bruyère, mais vous le trouverez dans Gavarni, dans Balzac, dans Labiche, dans Victor Hugo. Il y aurait une assez curieuse étude philologique à faire sur tous les termes d'argot, de sens fort divers, auxquels le mot *gomme* a donné naissance, depuis *gommeux* jusqu'à *dégommé*. Quel rapport la substance mucilagineuse et translucide qui se cristallise en larmes sur la tige de certains arbres peut-elle avoir avec ce qu'on appelle la *haute gomme*, c'est-à-dire avec le dessus du panier, avec l'élite et la fleur des *gommeux* des deux sexes, ou avec le *dégommage* d'un préfet? Je pose, sans la résoudre, cette question qui prépare des tortures aux Darmestetter de l'avenir.

La censure avait un moment arrêté la pièce de M. Gondinet, coupable d'irrévérence envers la nouvelle magistrature. Elle eût rendu service à l'auteur en ne levant pas son *veto*, car non seulement *Dégommé* n'a point réussi, mais c'est une de ces chutes qui n'ont rien de glorieux ni d'éclatant et qui ne laissent aucun espoir d'un recours en appel. Autant qu'on peut s'en rendre compte sous la mollesse et l'indécision du contour, l'auteur semble avoir eu pour but d'opposer l'une à l'autre l'ancienne et la nouvelle magistrature; la magistrature de la vieille roche, pénétrée de son devoir,

exerçant sa profession comme un sacerdoce, imprégnant son langage, ses gestes, sa physionomie, toute sa manière d'être, du sentiment de sa dignité, et la magistrature des nouvelles couches, qui change tout cela et qui porte dans le sanctuaire des mœurs, des attitudes, une familiarité d'allures propres à en diminuer le respect. Cette idée pouvait devenir le point de départ d'une satire dramatique, avec un talent plus vigoureux et plus hardi que celui de M. Gondinet, dont les malices s'arrêtent à fleur de peau. A défaut de satire, on en pouvait tirer une comédie de mœurs, mais à la condition de prendre son parti nettement, et c'est ce que n'a pas su faire l'auteur, dont toute la pièce flotte incertaine entre la comédie et le drame, sans jamais permettre au spectateur de s'abandonner franchement, de se confier à la situation et au sentiment qu'il éprouve.

Cette incertitude s'accuse tout d'abord dans le dessein des principaux personnages, en qui s'incarne l'idée de la pièce. M. Barenton est le magistrat rigide, austère, intègre : il se fait *dégommer* pour n'avoir pas voulu tenir compte d'une recommandation du préfet. Mais il est si gonflé de son importance qu'il en semble d'abord un peu grotesque et qu'on se demande si M. Gondinet ne veut pas tracer une caricature. Bientôt cette impression s'efface, et le magistrat lui-même disparaît devant le père, qui s'attendrit sur sa fille coupable. La nouvelle de sa destitution lui est arrivée, en effet, au moment où il a entre les mains le dossier d'une affaire destinée à prendre place parmi les causes célèbres, l'affaire Chaloupin; mais dans ce dossier figurent des lettres compromettantes de sa fille, aujourd'hui Mme Chevrette, qui s'est laissée entraîner jadis à une correspondance imprudente avec un don Juan de province et qui, se voyant perdue, confesse à son père le fatal secret. La destitution vient à point pour tirer d'embarras M. Barenton, placé entre son amour paternel, qui lui souffle de soustraire les lettres fatales, et sa conscience de magistrat qui le lui défend; mais ces terribles lettres n'échappent à un danger que pour en retrouver un autre, plus grave encore : le remplaçant de M. Barenton dans les fonctions de procureur général n'est autre, en effet, que son gendre Chevrette.

Ce Chevrette entre en scène comme un magistrat des nouvelles couches. Nous le voyons au second acte pénétrer au Palais dans le bureau de son prédécesseur avec des allures de bon garçon, tutoyant et plaisantant son personnel; pour un peu, il emmènerait le greffier prendre un bock. Là se trouve la scène qui a alarmé la pudeur de la censure, et que l'auteur a pu conserver grâce à une légère concession où se marque la mesure du respect officiel

jugé nécessaire et suffisant pour la magistrature actuelle. Primitivement, Chevrette, après avoir revêtu la robe rouge et la toque, se regardait dans la glace et plaisantait en homme qui vient de se travestir. Maintenant, après avoir tiré la robe de l'armoire, il se borne à la mettre sur son bras. Mais il n'en prend pas une familiarité de moins. L'effet manque, parce qu'il n'est pas souligné par le contraste, et aussi parce qu'il n'est point poussé et soutenu. Bientôt, en effet, la pièce dévie avec Chevrette, comme elle avait dévié avec Barenton : le magistrat nouveau s'efface devant le mari, comme le magistrat ancien s'était effacé devant le père. L'action tourne ici au drame, là à la comédie d'intrigue, quand la chasse aux lettres compromettantes qu'il s'agit de retirer du dossier commence, avec des péripéties qui rappellent de loin celles des *Pattes de mouches*.

Et comme si ce n'était point assez de ces incohérences dans la marche de la pièce, les caractères mêmes ne se tiennent pas. Une fois que nous avons pris notre parti de regarder Barenton comme le type du magistrat austère et de l'homme d'honneur, comment n'être pas déconcerté en le voyant furieux de sa révocation, et surtout en l'entendant annoncer à son gendre, en termes peu voilés, la découverte qu'il va faire dans le dossier Chaloupin! Il se sent un peu consolé par le dédommagement que lui réserve une si heureuse circonstance. Sa fille sera déshonorée aux yeux de son mari, mais lui du moins il sera vengé. Ah! ah! cela apprendra à ce Chevrette à venir lui enlever ses dossiers! Que dites-vous de ce père et de ce magistrat? Et *vice versa*, lorsque M. Gondinet nous a bien montré Chevrette comme un magistrat sans dignité, introduisant les habitudes de la brasserie dans son cabinet, tout à coup il fait ou il a l'air de faire volte-face, en nous le révélant comme un mari modèle et magnanime, comme un brave homme, qui donne sa démission pour vivre dans la concorde domestique la plus complète, avec son beau-père aussi bien qu'avec sa femme. Qu'il n'y ait point là de contradiction absolue, je le veux bien; mais il y a tout au moins une contradiction apparente. L'esprit du spectateur est lancé dans une direction d'où on l'arrache ensuite. L'auteur semble prendre plaisir à lui ouvrir de fausses pistes, à le dérouter, et on ne comprend plus quel est le but de sa pièce. Est-ce le désir d'effacer toute intention satirique qui l'a guidé? A-t-il craint d'être accusé de parti-pris? Ou ne s'est-il pas laissé tout simplement entraîner par les hasards et les besoins de l'action, au lieu de dominer son intrigue et de la diriger?

Comme dans toutes les œuvres de M. Gondinet, l'accessoire l'emporte sur le principal; les caractères épisodiques et les mots

heureux ont sauvé jusqu'à un certain point la pièce qui, sans cette verve de détail, n'aurait pas atteint peut-être sa dixième représentation. Néanmoins M. Gondinet a eu souvent plus d'esprit, et de l'esprit de meilleur aloi. Celui de *Dégommé* manque généralement de nouveauté, de mordant et même de finesse. Nous n'attendions pas de lui une trame bien solide, une comédie bien fermement construite; mais nous pouvions attendre du moins plus de dextérité, de légèreté de main, de clarté, comme d'observation ingénieuse et de fantaisie piquante. Son ouvrage n'est ni un drame, ni un vaudeville, ni une comédie d'intrigue, ni une comédie de mœurs; il est un peu de tout cela : pièce hybride en définitive, esquisse décousue qui, chemin faisant, s'engage dans une foule de petits sentiers et ne mène à rien.

L'Odéon, qui a rouvert par *Claudie* et qui est maintenant revenu à l'*Arlésienne*, nous a, dans l'intervalle, donné quatre nouveautés en moins de quinze jours. S'il marche de ce pas, il est capable d'épuiser un programme qui nous avait paru chargé outre mesure lors de sa publication; mais c'est à la condition de ne plus se laisser prendre au dépourvu. L'Odéon devrait toujours avoir sur la planche, je veux dire en répétition et toutes prêtes, une demi-douzaine de pièces en trois actes et le double de ces *levers de rideau* en prose ou en vers, qui sont les hors-d'œuvre de la représentation. Dans un repas bien réglé, les hors-d'œuvre, comme les entremets et les desserts, ont leur importance. L'Odéon nous en a souvent donné de fort agréables et qui mettaient en appétit.

Telle est la petite comédie en un acte, en vers, de M. Ed. Blau : *Maître Andréa*, la seule de ces quatre pièces qu'il faille retenir. Elle évoque en son petit cadre le souvenir de ces tableaux vénitiens où George Sand et Alfred de Musset mettent en scène des artistes de la Renaissance dans une action dramatique et passionnée. Maître Andréa, le plus célèbre joaillier de Venise, un rival de Benvenuto, a épousé, à plus de cinquante ans, une jeune fille que la gloire du vieillard, plus que sa fortune, a séduite. Mais elle a vingt ans, et la gloire ne lui suffit pas. Son cœur soupire la nuit, le jour, comme dit la romance, et elle n'a pu voir l'élève favori du maître sans l'aimer. Andréa surprend entre les deux jeunes gens une conversation qui ne lui laisse aucun doute. L'ardent Julio propose à Paula de fuir avec lui : un vaisseau qui part demain emportera, si elle le veut,

Deux amants pleins d'espoir sous les cieux pleins d'étoiles.

Mais Paula est honnête : elle repousse cette trahison, et comme Julio, suivant la tradition de tous les amoureux de roman, parle

de se tuer, elle lui répond avec mélancolie qu'il doit attendre l'appel de Dieu, pour mériter d'être réuni à elle :

S'il défend qu'on se tue, il permet que l'on meure.
Faites que je lui dise, alors que viendra l'heure :
« Ne nous séparez plus, ô Maître juste et doux;
« Il fut digne de moi, qui suis digne de vous. »

C'est de la théologie de théâtre, d'une orthodoxie relative. Mais Julio, qui, au fond, est une âme honnête et candide, se laisse convaincre, et fait à Paula ses adieux jusqu'à leur réunion dans un autre monde, se déclarant résolu à partir pour les Indes.

Andréa est foudroyé de cette révélation : il ne lui était jamais venu à l'esprit que sa tête chenue jurât avec cette tête blonde et que « à jeune femme il faut jeune mari ». Il adore Paula, et sa douleur dépasse son indignation. Mais a-t-il le droit de s'irriter contre eux? Ils sont loyaux; cet entretien même qui le tue lui a prouvé leur honnêteté! Est-ce leur faute s'ils se sont sentis entraînés l'un vers l'autre par leur jeunesse, dans ce contact imprudent dont il n'a pas su prévoir les suites naturelles? Non, c'est la sienne, à lui vieillard, qui, en égoïste, a voulu confisquer ce trésor! Il disparaîtra donc. Justement un voleur vertueux et reconnaissant, qu'il pouvait faire pendre, mais qu'il a sauvé à la prière de Paula, vient lui fournir un moyen à souhait : il l'avertit que la gondole où le joaillier se prépare à monter est conduite par deux sacripants qui ont résolu entre eux de le noyer dans le canal, pour s'emparer du riche écrin qu'il porte à un client. Andréa le remercie et le félicite, puis le sublime vieillard prend sa cassette et monte dans la gondole. Mon Dieu! laisserez-vous consommer ce sacrifice héroïque! Je l'ai cru un instant, et je trouvais l'auteur bien cruel, car cet Andréa est vraiment une noble tête de vieillard. Mais le vertueux voleur veillait, guidé par un secret instinct et par une méfiance légitime; il a repêché le joailler au moment du plongeon, et il le rapporte en son logis, après avoir laissé tout juste à sa femme et à son élève le temps de prouver une fois de plus la beauté de leur âme par l'expression de regrets que nous devons croire sincères. Maître Andréa le croit sans doute aussi; néanmoins, sentant bien que son rôle de revenant pourrait être accusé d'indiscrétion, il juge opportun de faire luire un rayon d'espérance au milieu de leur joie méritoire, en disant d'un ton consolant à son élève, qui ne répond pas, mais qui protestera dans la coulisse, j'aime à le croire : « Tu n'auras pas bien longtemps à attendre. » On n'est vraiment pas plus magnanime.

Cette saynète à cadre romantique, où ne manquent ni la gon-

dole, ni le bandit, et qui serait complète avec un petit guitariste comme le Zanetto du *Passant*, est vraiment fort agréable à entendre. Si elle tourne au mélodrame vers la fin, elle a le tact de s'en détourner au dénouement et de ne pas laisser traîner de cadavre dans le canal Orfano. Les jolis vers y abondent, et il en est de tout à fait charmants. Le monologue où Andréa exhale sa douleur a des endroits éloquents, toujours avec un peu de coquetterie dans la forme. Et, ce qui ne gâte rien, tous les personnages sont de braves gens, y compris le bandit, qui se fait sauveteur et pourrait concourir pour le prix Montyon, s'il se décernait à Venise. Seuls, les gondoliers sont de purs coquins, mais ils restent dans la coulisse. M. Albert Lambert incarne avec autorité et conviction le rôle de maître Andréa, et il sait dire les vers, ce qui n'est point si commun. Les autres auront quelque jour beaucoup de talent, je n'en doute pas; en attendant, ils ont beaucoup de jeunesse, ce qui vaut mieux encore.

Le même soir, on donnait la *Perdrix*, comédie en trois actes, de MM. Eugène Adenis et H. Gillet. La *Perdrix* s'est envolée à tire d'ailes; après les trois représentations réglementaires, elle a disparu de l'affiche. Il serait cruel de s'appesantir sur l'accueil qui a été fait à cette pièce pavée d'excellentes intentions. La donnée ne laisse pas d'en être assez ingénieuse et hardie : elle s'inspire de la fable où La Fontaine nous montre la perdrix faisant la blessée et détournant sur elle le chasseur et le chien, afin de sauver ses petits encore incapables de fuir le danger; mais elle eût demandé un art plus ferme, plus savant, plus habile que celui des deux auteurs. Il eût fallu la main experte et délicate d'un Octave Feuillet, — le Feuillet des proverbes, — pour esquiver ou faire accepter du parterre ce qu'il y a de pénible et de répugnant dans cette démarche d'une mère qui, au retour d'un long voyage, trouvant sa fille éprise d'un libertin sans scrupule qu'elle veut absolument épouser, entreprend de la guérir de son aveuglement en réveillant le caprice que cet homme avait ressenti pour elle autrefois et qu'elle avait repoussé avec indignation; ou il faudrait la main conquérante d'un Dumas en ses bons jours, pour dompter les révoltes du public, lui imposer cette conception périlleuse, et en tirer tous les effets dramatiques qu'elle comporte. Faute de cette adresse ou de cette force, les auteurs y ont complètement échoué, et leur inexpérience n'aboutit qu'à rendre intolérable une situation difficile, et à compliquer encore tous les écueils du sujet. Lorsqu'elle ne réussit pas, la hardiesse ressemble à de la présomption. Elle ne s'absout que par le succès.

Jacques Damour et le *Marquis Papillon* n'ont guère duré plus

longtemps. Il y a pourtant dans les trois actes en vers du *Marquis Papillon*, par M. Maurice Boniface, fantaisie presque aussi énorme que le *Tragaldabas* de M. Vacquerie, une verve et une belle humeur qui, pour n'être pas toujours d'un goût parfait, n'en annoncent pas moins un tempérament comique. Cela est fort mêlé, un peu confus, et passe sans transition de la poésie au grotesque ; mais le dialogue a du mouvement, le vers est d'un tour aisé et spirituel, avec des *drôleries* où l'on sent comme le jaillissement de gaieté d'un Regnard. Le public, d'abord visiblement étonné et ne sachant de quel côté prendre cette œuvre bizarre qui se passe dans un pays chimérique, et débute par des marivaudages poudrés où l'idylle se mêle à l'opérette, avait fini par se décider à rire de tout son cœur. Le *Papillon* n'en a pas moins disparu presque aussi vite que la *Perdrix*, la pièce étant trop inconsistante, incohérente et *papillonnante*. Mais soyez sûrs que nous retrouverons quelque jour M. Maurice Boniface.

M. Léon Hennique a tiré *Jacques Damour* d'une nouvelle de son maître, M. Zola. L'invention en est maigre, ou plutôt nulle : c'est tout simplement l'histoire, racontée par Balzac dans le *Colonel Chabert*, d'un mari qui revient quand sa femme, le croyant mort depuis longtemps, a convolé à de nouvelles noces. Seulement M. Zola et M. Hennique ont transposé le sujet en style naturaliste. Le colonel est devenu un communard, qui arrive de Nouméa au lieu d'arriver du champ de bataille d'Eylau ; sa veuve a épousé un boucher au lieu d'épouser un comte, et s'il finit par s'éloigner, comme Chabert, ce n'est qu'après avoir pris un verre de vin en trinquant avec sa femme et avec son successeur, — car des amis ne se séparent pas sans boire un coup ensemble, suivant la judicieuse remarque du boucher Sagnard. Ce dernier trait est la marque de fabrique, le sceau du maître. Ajoutez quelques gros mots à la clef, et la transposition naturaliste sera complète, autant du moins qu'elle peut l'être sur la scène.

IV

Le nom de Paul Bocage, que nous rencontrons le premier parmi les morts, se rattache doublement au théâtre : d'abord par le souvenir encore vivant de son oncle, qui fut, avec Frédérick Lemaître et Mme Dorval, le grand acteur du romantisme ; puis par les pièces que cet écrivain très fécond, mais vieilli et oublié, avait donné jadis à dix théâtres parisiens. Paul Bocage fut un des collaborateurs d'Alexandre Dumas, sur la scène comme dans le roman, et il y eut une époque où il envahissait le rez-de-chaussée des journaux

par d'interminables histoires que je n'ai point lues, mais qui passaient pour être d'une invention très dramatique dans le genre un peu démodé du grand récit d'aventures. Il ne put jamais toutefois sortir du second plan, et je n'enregistre son nom que pour avoir l'occasion de rappeler qu'Octave Feuillet, à ses débuts, collabora à plusieurs reprises avec M. Paul Bocage. Ils ont écrit ensemble un roman, un drame, deux comédies et jusqu'à un vaudeville pour le Palais-Royal. Pour M. Octave Feuillet, c'était débuter modestement, si l'on n'aime mieux dire que, pour M. P. Bocage, c'était débuter sous de brillants auspices. Mais les deux collaborateurs ne tardèrent pas à se séparer pour suivre des chemins très divers, qui allaient s'écartant de plus en plus. Celui de M. Feuillet l'a conduit à *Dalila*, au *Roman d'un jeune homme pauvre*, à l'*Histoire de Sybille*, à la Comédie-Française et à l'Académie; celui de M. Paul Bocage, à la littérature de pacotille et à l'oubli.

Ferdinand Gambon, né dans ce département du Cher et dans cette ville de Bourges, d'aspect bien pacifique pourtant, qui ont fourni tant de représentants à la Révolution, était ce qu'on appelle une des « vieilles barbes » de 1848. Il avait commencé sa carrière à l'École de droit, en fondant un organe de la jeunesse républicaine, et l'avait continuée sous la toge, en organisant des banquets réformistes où il refusait de porter la santé du roi et proclamait la souveraineté du peuple. Après le 24 février, il alla siéger à la Montagne, et fut avec Ledru-Rollin de la fameuse expédition au Conservatoire des arts et métiers. Condamné à la déportation par la haute cour et détenu à Belle-Isle, il rentra après l'amnistie, mais les travaux agricoles auxquels il se livra ne purent calmer l'ardeur de son tempérament révolutionnaire, et en 1869 il refusa solennellement l'impôt, juste à point pour rentrer en scène après la chute de l'empire. C'est alors que l'unique vache de sa ferme, saisie pour être vendue aux enchères, devint un personnage historique, une héroïne, une martyre légendaire de la démocratie. Après la fameuse vache à Colas, la vache à Gambon est certainement l'animal de son espèce le plus connu dans l'histoire. Sous la Commune, l'incorrigible Gambon, membre du comité de salut public, lutta jusqu'au bout et parvint à fuir, quand tant de malheureux avaient du moins le courage de se faire casser la tête sur les barricades. L'amnistie nous le rendit encore. Un journal révolutionnaire a ouvert une souscription à un sou, renouvelée de la souscription à la vache, pour mettre une plaque sur sa maison, en attendant sans doute la statue en place publique.

Gambon gardait précieusement, comme un fétiche, le fusil de Barbès. A sa mort, il l'a légué à la Ville de Paris. Le conseil muni-

cipal a pieusement accepté ce don, qui va peut-être devenir le noyau d'un musée révolutionnaire, destiné à compléter le cours de M. Aulard et à entretenir le feu sacré parmi les générations futures. Le fusil de Barbès sera exposé à l'Hôtel de Ville à une place d'honneur, comme une glorification et un enseignement de l'émeute. Il serait facile de compléter la panoplie : avec quelques recherches, on y pourrait adjoindre le couteau de Louvel, le pistolet d'Alibaud ou de Quénisset, quelques débris de la machine infernale de Fieschi, l'épée de Flourens, un drapeau de la Commune. Il existe déjà une collection révolutionnaire publique à Paris : celle de l'hôtel Carnavalet, où l'on peut voir, entre autres reliques, l'exemplaire de la Constitution de 93 relié en peau humaine qui est l'antécédent le plus authentique des fameux portes-cartes découpés dans la jambe de Pranzini. Parmi les collections privées, qui sont nombreuses, celle d'un notaire de Belleville s'est particulièrement attachée à grouper tous les souvenirs du massacre de la rue Haxo. Le conseil municipal y trouvera en particulier le guidon rouge qui flottait à la grille du numéro 85, comme signe de ralliement pour les *justiciers*, et aussi ces quelques lignes suprêmes d'un des otages, l'abbé Planchat, que je lui conseille d'adjoindre à son musée, comme une preuve incontestable de la scélératesse de ces ennemis du peuple :

« *Au moment de mourir, je pardonne à ceux qui me tuent, je pense à ceux qui m'aiment, et j'espère rejoindre au ciel ceux qui m'ont aimé.*

« PLANCHAT. »

L'une des plus illustres victimes de la Révolution, André Chénier, avait été l'objet passionné des études et des recherches de M. Becq de Fouquières, le lettré érudit. Quoiqu'il eût édité aussi les œuvres choisies de Baïf, de Du Bellay, de Ronsard et de Malherbe, on peut dire pourtant qu'il avait consacré sa vie à André Chénier. Son édition des poésies du jeune maître est un modèle accompli pour l'établissement du texte, la recherche des sources, la richesse et la sûreté du commentaire. Ni l'homme ni l'écrivain n'avaient plus de secrets pour lui; aucun de ceux qui le touchaient de près ou de loin ne lui était indifférent. Après ses œuvres en vers, il édita avec le même soin et le même amour ses œuvres en prose. C'est lui surtout qui gardera le mérite d'avoir dégagé des limbes l'André Chénier journaliste et polémiste, adversaire intrépide jusqu'à la mort des « bourreaux barbouilleurs de lois » qu'il attaquait chaque jour en face dans le *Journal de Paris*, avec non moins d'énergie que dans ses iambes. Puis il passa à l'ami le plus intime de Chénier, à de Pange. Malgré quelques pointes du côté de la

Renaissance et de l'antiquité, M. Becq de Fouquières a été cet homme d'un seul livre dont parle le proverbe ancien. Sa grande querelle avec le neveu du poète, M. Gabriel de Chénier, qui prétendait faire des œuvres d'André, dont il détenait les manuscrits avec un soin jaloux, sa propriété exclusive, demeurera mémorable dans l'histoire des lettres. En définitive, si M. Becq de Fouquières est mort avant la vieillesse, il n'en avait pas moins rempli sa tâche.

M. Emmanuel Gonzalès qui n'avait rien d'un érudit et qui ne fut même pas ce qu'on appelle un lettré, était l'un des survivants déjà rares de la seconde génération romantique. La première s'est épuisée par la mort de Victor Hugo; de la deuxième, il ne reste plus qu'un assez petit nombre de représentants. Edmond Texier, qui avait à peine une année de moins, ne fut jamais du cénacle : quelle que soit la diversité des genres qu'ait abordés sa plume infatigable, il resta toujours avant tout un journaliste spirituel, un souple et fécond chroniqueur.

Avec son nom sonore, sa haute taille, sa belle mine, Gonzalès avait vraiment l'air d'un hidalgo. Il était très fier, à juste titre, de descendre d'une des douze familles de soldats anoblies par Charles-Quint, et la tournure de son style ne démentait pas trop son origine. Après Dumas et dans son école, il fut un des fournisseurs les plus en vogue du roman feuilleton. Son imagination féconde avait malheureusement l'haleine un peu courte. Ses récits pleins de mouvement et d'action, décorés, en guise d'enseignes, de titres sonores qui sentent leur époque : les *Mignons de la reine*, les *Frères de la côte*, les *Mémoires d'un ange*, les *Chercheurs d'or*, les *Proscrits de Sicile*, *Esaü le lépreux*, ont charmé les lecteurs du *Siècle* et de la *Patrie* et fait les beaux jours des cabinets de lecture. Leur vogue avait passé. M. Emmanuel Gonzalès n'écrivait plus guère, et se consacrait tout entier à la Société des gens de lettres, dont il était le délégué, après en avoir été le président. Il en avait épousé les intérêts avec un zèle extrême, ayant l'œil à tout, et déployant dans sa tâche multiple un véritable talent d'organisateur. Les bureaux de la Chaussée-d'Antin étaient sa maison; sa personnalité s'absorbait dans celle de la Société. Il savait allier toute la vigilance d'un administrateur modèle à la courtoisie cordiale d'un confrère.

L'Académie française a maintenant trois fauteuils à remplir : M. le baron de Viel-Castel est mort, trois mois à peine après M. Caro, et M. Cuvillier-Fleury trois ou quatre jours après M. de Viel-Castel. M. Caro était encore dans la force de l'âge et n'avait pas dit son dernier mot; M. de Viel-Castel qui ne comptait, — on peut le dire sans offenser sa mémoire, que parmi les *Dii minores* de l'Académie,

avait dit le sien. Depuis longtemps malade, en particulier de ses quatre-vingt-sept ans, il était le seul, avec M. John Lemoinne, qui n'eût point apporté son vote motivé au plébiscite académique provoqué récemment par l'un de nos confrères en journalisme sur le nom de Jeanne d'Arc. Il était le doyen d'âge de l'illustre Compagnie, comme M. Nisard en est le doyen d'élection.

M. Louis de Viel-Castel, petit neveu de Mirabeau, frère du comte Horace dont les *Mémoires* posthumes, tout débordants d'indiscrétions scandaleuses, ont obtenu un succès clandestin qui n'était pas pour lui plaire, appartenait à une famille dont son nom de tournure féodale disait bien l'antiquité. Michaud a raconté la touchante histoire des deux jumeaux. Étienne et Pierre de Salviac de Viel-Castel, qui figurent dans la salle des Croisades. Le futur académicien était entré, sous la Restauration, dans la diplomatie, où il resta, à divers titres et sauf un court entr'acte après 1830, jusqu'au coup d'État. Dans son poste de directeur des affaires étrangères, il a rendu d'éminents services et fait preuve d'une haute capacité. Les hommes de la carrière citent encore comme des modèles accomplis les actes dont la rédaction lui est due et la correspondance politique qu'il rédigea presque entièrement à lui seul sous la monarchie de Juillet. Ce sont là des mérites que le public ne connaît guère, mais qui n'en sont pas moins considérables. Le public, à dire vrai, n'a guère connu davantage ni son *Essai sur le théâtre espagnol*, commencé plus d'un demi-siècle auparavant et qui dormait depuis quarante ans au fond d'un tiroir, lorsqu'il se décida à le publier en 1882, ni sa vaste *Histoire de la Restauration*, qui manque d'éclat, mais qui est puisée aux sources, dont l'autorité s'impose et dont on loue l'exactitude et l'impartialité. M. le baron de Viel-Castel était un homme d'un caractère justement honoré et d'une haute culture intellectuelle.

M. Cuvillier-Fleury, à peine moins vieux de deux ans, ne remontait pas aux Croisades. Elevé comme boursier à Louis-le-Grand, il reconnut cette faveur et s'en montra digne en remportant le prix d'honneur de rhétorique : *Manlii Capitolini ad senatum oratio*. C'était en 1819. Deux ans après, il fut secrétaire de Louis-Bonaparte, puis directeur des études à Sainte-Barbe, enfin précepteur du duc d'Aumale, qui le garda ensuite comme secrétaire de ses commandements, dont il resta toujours l'ami et que, par une rencontre qu'on jugerait arrangée à plaisir, il devait recevoir en 1872 à l'Académie. M. Cuvillier-Fleury entre aux *Débats* en 1834, et dès lors sa carrière est fixée. Je ne crois pas qu'il ait jamais écrit une ligne ailleurs. Sa collaboration finit par y devenir exclusivement littéraire. C'est là qu'il publia pendant quarante ans les

articles qu'il a réunis en une douzaine de volumes, sous les titres de *Portraits politiques et révolutionnaires*, *Etudes historiques et littéraires*, *Nouvelles études*, *Dernières études*, *Historiens, poètes et romanciers*, etc., et qui le portèrent à l'Académie en 1866. Il n'a point laissé d'autres livres, et ce ne sont pas des livres; ce ne sont que des morceaux de livres, mais les morceaux en sont bons. M. Cuvillier-Fleury était un critique d'esprit vif et net, de goût ferme et sagace, parfois belliqueux, avec une prédilection marquée pour les sujets qui le ramenaient à la politique et à l'histoire, comme pour ceux qui lui permettaient d'élargir les perspectives et les points de vue de l'histoire littéraire, de joindre le moraliste au critique; un écrivain d'un style excellent où se marquent les fortes études de l'auteur, et dont l'élégance et la correction constante sont d'un tour aisé qui ne sent point son pédagogue. L'auteur des *Portraits politiques et révolutionnaires*, polémiste ardent, maniait assez volontiers la férule, et ses coups étaient parfois cuisants, mais il ne faut point le juger d'après l'esquisse qu'en a tracée un jour Sainte-Beuve dans une riposte irritée. Ayant beaucoup vu et beaucoup retenu, il eût pu écrire de piquants *Mémoires* qui auraient plus longtemps gardé son souvenir que des articles déjà un peu oubliés; s'il y a renoncé, quoiqu'on l'y eût exhorté souvent, ce n'est pas seulement parce qu'il était devenu aveugle, c'était peut-être plus encore pour garder de tout travail et de tout souci troublants une vieillesse dont il ménageait les derniers souffles avec sollicitude.

Beaucoup de personnes ont été surprises en lisant dans le bulletin nécrologique de leur journal le nom de M. le comte de Ruolz, qu'elles croyaient mort depuis longtemps. Il ne l'était pas, mais il était âgé de quatre-vingts ans; il avait toujours été fort modeste, d'une santé frêle, et il vivait dans une retraite que la mort de sa femme, depuis quelques années, avait rendue plus étroite et plus fermée. J'avais eu l'honneur de voir de près et d'apprendre à connaître ce savant illustre, galant homme, homme de bien, chrétien parfait, du caractère le plus agréable avant que la maladie d'abord, puis le deuil domestique qu'il ressentit très vivement, n'eussent assombri et transformé son caractère. Docteur en droit, docteur en médecine, docteur ès sciences, nul n'était doué d'aptitudes plus diverses. Ce grand chimiste, dont les inventions n'ont enrichi que des industriels en le laissant presque pauvre lui-même, était en même temps un musicien consommé. Elève de Reicha, de Berton, de Lesueur, de Paër, enfin de Rossini, — chez qui il rencontra un jour la jeune fille qu'il épousa avec un désintéressement absolu, par amour de ses beaux yeux et de sa belle voix, et qui fut une

femme irréprochable, dévouée, digne de lui, — il collabora avec Halévy à un opéra-comique, fit jouer *Lara* en 1835 au théâtre du *Fundo* à Naples, et à l'Opéra, en 1839, *la Vendetta*, qui n'eut qu'un succès médiocre et que Fétis traite avec dédain, mais qui n'en renferme pas moins des morceaux charmants. Éloigné de la scène par cet insuccès et par le mauvais vouloir de Mme Stoltz, qui régnait en despote sur notre grande scène lyrique, il ne cultiva plus la musique que pour son plaisir personnel et celui de rares amis, mais il n'y renonça jamais, et dans sa vieillesse il se laissait aller encore, en comité intime, à accompagner sur le piano Mme de Ruolz, dans des morceaux de sa composition, vers et musique, qui, pour ne point se rattacher à l'école actuelle, n'en montraient pas moins une veine mélodique bien française.

Si sa personne était oubliée, son nom ne l'était pas et ne le sera de longtemps. Du nom de M. Haussmann on a fait un verbe; du sien on a fait mieux encore : un substantif commun, qui est entré dans la langue et a été recueilli par le Dictionnaire. Tout porte à croire que ce mot n'aura pas l'existence éphémère de quelques autres forgés de la même façon. A peine né, le *chassepot* a été détrôné par le fusil Gras, qui l'a été lui-même par le fusil Lebel. Le *ruolz*, lui, a eu beaucoup de rivaux, mais pas encore de vainqueur. Ce n'est pas seulement une découverte, c'est un symbole, la traduction chimique du proverbe : *Tout ce qui luit n'est pas or;* le synonyme de ce qui brille d'un éclat emprunté, de la fausse richesse, de la noblesse artificielle, de ce que Labiche appelle la *poudre aux yeux* et que d'Aubigné appelait *le paraître*. Au lieu d'écrire : le *Geai paré des plumes de paon*, un fabuliste contemporain écrirait, — et un romancier, M. Albéric Second, a écrit : *la Jeunesse dorée par le procédé ruolz*. Nous n'avons pas seulement des couverts, mais des princes, des banquiers, des millionnaires, des savants, de grands artistes, d'illustres écrivains, des généraux, des gloires de tout genre en ruolz. Ce nom n'est pas devenu seulement, comme je le disais, un substantif commun; il est devenu un terme de comparaison, une métaphore, un proverbe. Il est permis de dire que le procédé dû aux recherches du savant chimiste est véritablement l'invention du siècle et que par là son nom, dont la signification acquise forme une antithèse complète avec la modestie de son caractère et la solidité de son mérite, aurait pu baptiser l'époque tout entière.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1887.

Il fallait bien que la République, après tant d'autres crises, eût sa crise morale. Elle l'a. Soudain un grand scandale étonne, indigne l'opinion publique et, le voile qui se soulève lui laissant voir tout un amas de hontes semblables, elle s'effraye, jusqu'à se demander combien de temps encore ce gouvernement d'une démocratie corrompue et corruptrice peut durer sans ruiner moralement aussi bien que matériellement la France. Ce n'est plus que dénonciations et soupçons. De jour en jour, l'accusation se multiplie, s'étend et s'élève. Elle a saisi d'abord deux généraux, parmi une bande misérable de coquins, de traitants, d'aventurières et de femmes galantes; puis, elle s'est dressée contre M. Wilson; elle a même atteint M. Grévy. L'opprobre est partout, dans cette république qui s'était flattée de n'avoir que des hommes d'État vertueux, intègres, quasi austères. Il y a plus. Le désordre aura égalé le scandale. Dans toute l'affaire, le conflit, l'indiscipline, la menace, et, à en croire des indiscrets, le complot; les ministres ahuris et le président de la République irrité, comme si la lumière s'était faite non seulement à leur insu ou malgré eux, mais par la main d'un ennemi; la magistrature et la police s'incriminant, dans leur procédure; le général Ferron forcé de punir le général Boulanger; les républicains s'insultant et se déchirant, autour des coupables; à la fin, les efforts contraires de la peur et de la rage, pour agir sur la justice : c'est, avec la corruption, l'anarchie!

Il était difficile qu'un scandale émût plus violemment la France. Besoigneux, rongé de dettes, le général Caffarel trafiquait des décorations; il s'était associé, pour ce commerce, à une dame Limouzin qui se glorifiait d'avoir été la maîtresse du général Thibaudin et qui, dans son apport commercial, comptait encore ses charmes fanés. On découvrait l'un après l'autre tous leurs complices et leurs émules : un tas de gens tarés, d'êtres interlopes, de cosmo-

polites, de proxénètes. Et ce même soldat, qui vendait des décorations, était sous-chef de l'État-major général, au ministère de la guerre; on pouvait le suspecter de vendre aussi les secrets de la défense nationale! Un second coupable, général et sénateur à la fois, était dénoncé comme par la rumeur publique. C'était un d'Andlau, c'était l'ancien accusateur du maréchal Bazaine. Il avait, lui, son négoce de décorations avec une dame Ratazzi. Un conseil d'enquête a déclaré que le général Caffarel, ayant forfait à l'honneur, avait mérité d'être mis en réforme. Il a été mis à la retraite. Quant au général d'Andlau, il s'est dérobé, enfui, et la police ne l'a pas retrouvé, paraît-il. Mais il y avait un homme que la Limouzin et la Ratazzi désignaient, parmi les trafiquants, comme leur auxiliaire le plus puissant et le plus avide. D'avance, on l'avait nommé, ce M. Wilson, qui, plus ou moins obliquement, plus ou moins dans l'ombre, avait déjà participé à tant de spéculations honteuses. On sait, oui tout le monde sait, avec quel art il excelle à monnayer l'autorité que, favori encore plus que gendre de M. Grévy, il exerce à l'Élysée. La politique et les finances, tout lui est tripotage. Grand manieur d'argent, grand brasseur d'affaires, il ne dédaigne pas les petits bénéfices : il s'est attribué, par droit de famille, la franchise postale du Président de la République; il abonne obligatoirement ses solliciteurs aux journaux qu'il exploite; il protège les trésoriers généraux qui sont assez intelligents pour former sa clientèle d'imprimeur. Lui aussi, il pratique les décorations. Il s'est créé à l'Élysée même, dans un appartement contigu à celui de M. Grévy, un cabinet où il fait le courtage de toutes les faveurs qu'il peut obtenir du gouvernement. C'est un ministère autant qu'une agence. Il a dans ses cartons les suppliques de « vingt-quatre mille pétitionnaires », toutes bien classées et dûment tarifiées. Mais la femme Ratazzi et la femme Limouzin avaient, dans leurs cartons aussi, des lettres de M. Wilson auxquelles la valeur vénale ne manquait pas non plus. La justice l'interrogera-t-elle? Non, le personnage est sacré : il est le gendre du Président de la République. Ne faut-il pas que la justice épargne à M. Grévy une telle douleur, un tel outrage? Et puis, toutes ces révélations ont épouvanté les républicains. On a remué dans l'histoire de la République tous les souvenirs ignominieux de ces dix ans. Tout l'État en est sali. Pas un groupe, dans le parti républicain, pas un groupe qui ne tremble que cette boue ne le déborde. Les radicaux eux-mêmes, ces farouches justiciers, ont regretté la publicité de l'affaire. Qu'une Bastille fût là, au faubourg Saint-Antoine : volontiers ils y eussent conduit certains dénonciateurs. Et voilà comment, aujourd'hui, on s'efforce de tout dissimuler, on s'ingénie à tout atténuer, on s'évertue à tout

arranger. Encore un peu de silence et quelques soins, la crise morale sera finie, on l'espère du moins; la crise ministérielle ou budgétaire pourra commencer..

« Lisez l'histoire d'un général voleur qui vendait les rubans de la Légion d'honneur! » Ces tristes mots hurlés dans les rues par les crieurs de journaux, l'armée n'aura pu les entendre sans frémir, et, nous aussi, nous en frémissions, nous patriotes qui nous sommes habitués, depuis la tragique infortune de 1870, à voir dans l'armée non seulement la dernière espérance de la patrie, mais la dernière vertu de la France, sa force la plus pure et la plus noble. L'armée toutefois reste tout ce qu'elle était dans l'estime et dans l'amour de la nation; elle n'a pas à porter la peine des fautes d'un Caffarel, d'un d'Andlau; la souillure de leur prévarication ne tache que leur propre épée. Si le général Boulanger n'a pas craint d'ajouter un mauvais exemple à l'exemple criminel du général Caffarel et du général d'Andlau, c'est également lui seul qu'on en plaindra. Quel besoin, sinon celui de son inquiète vanité, l'a pressé d'intervenir dans ce scandale? Qu'on lui ait reproché, parmi le public, d'avoir manqué de discernement, en nommant sous-chef de son état-major général un officier si discrédité déjà, on a eu raison. Fallait-il le suspecter de l'avoir placé intentionnellement à ses côtés pour avoir en lui un de ces serviteurs souples et bas, comme les faiseurs de coups d'État les aiment? Quoi qu'il en soit, le ministre de la guerre n'avait rien dit. Or le général Boulanger se laisse complaisamment questionner par des journalistes et, dans le colloque qu'ils vont tout à l'heure rapporter au public, il blâme injurieusement son chef : il l'accuse d'avoir suscité le scandale pour y impliquer sa personne, à lui Boulanger, « dont la popularité le gêne »; il l'accuse d'avoir ralenti la fabrication du fusil Lebel et, non content de le censurer, il lui donne un démenti. Le général Boulanger ose donc exciter contre le ministre de la guerre non seulement la haine des partis, mais la défiance de l'armée; il le décrie politiquement et il insulte à son patriotisme, à sa loyauté militaire! C'était trop. Interrogé par le ministre, il a fini, après deux réponses dont l'une était badine et l'autre inconvenante, par reconnaître que, ce colloque, les journalistes qui avaient été ses interprètes l'avaient reproduit avec véracité, que cet odieux langage avait bien été le sien. Il avait oublié, sans doute, le temps où il avait si vivement sévi contre le général Schmitz et où il disait : « L'armée n'a pas à être juge, elle n'a qu'à obéir. » On le lui a rappelé. Le ministre de la guerre lui a infligé des arrêts pour trente jours. Punition peu sévère, assurément, pour un tel homme et dans une telle circonstance. Il fallait plus, et devant l'armée que le général Boulanger semble si

insoucieux de démoraliser, et devant l'Allemagne que réjouit le spectacle de cette insubordination. Depuis qu'il est à Clermont-Ferrand, « en exil », le général Boulanger n'a su que s'agiter et parader; prolonger son rôle de politicien; occuper à son apologie les journaux qui célébraient déjà sa gloire, pendant qu'il était ministre, et comploter avec les radicaux contre le ministère. La République y doit prendre garde : si le général Boulanger est moins apte à faire un César qu'un prétorien, il n'en est pas moins de ceux qui peuvent troubler une armée.

Chaque fois qu'un grand scandale éclate, il y a des gens pour s'écrier que la société en est principalement responsable, autant avec son esprit et le tour de son imagination qu'avec ses mœurs. Dans tous les siècles, les philosophes et les satiriques se sont plaints de la moralité de leur temps; plus d'un même jusqu'à l'hyperbole. Quelle est, dans cette plainte éternelle, la part de la vérité historique, pour chaque siècle? Les fils valent-ils toujours moins que les pères, de génération en génération? La France, particulièrement, va-t-elle sans cesse aggravant, d'âge en âge, ses défauts, ses vices? On peut disputer longuement et vainement, à ce sujet. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a un état nouveau, dans le mal du jour : une corruption qui n'est plus celle d'une classe seulement, mais qui se communique d'une classe à l'autre; une altération profonde des idées et des sentiments qui formaient jadis la morale de la société. On s'est plu à tout avilir, à tout ravaler, à tout bafouer. Les mots qui vibraient le plus dans l'âme de nos pères n'ont plus leur sens ou sont en désuétude. Les principes qui leur servaient de foi et d'inspiration, on en doute, on en rit. Dieu, l'âme, le génie, l'amour, l'enthousiasme, le sacrifice : autant de superstitions, de folies ou de vieilleries! L'idéal s'est amoindri, en tout et presque pour tous. On connaissait, certes, l'empire de la force et de l'intérêt, chez nos aïeux; on fait plus que le connaître aujourd'hui, c'est presque le seul empire qu'on subisse. L'existence, on le proclame scientifiquement, n'est qu'une lutte acharnée où, coûte que coûte, il faut, par la violence ou par la ruse, l'emporter. On ne sait plus gagner sa vie par le travail lent et par l'épargne; on veut les profits rapides, extraordinaires, faciles; on spécule avec l'argent d'autrui. On se rue au plaisir et jamais le spectacle du luxe brillamment étalé, celui de la fortune miraculeusement acquise, n'a enfiévré, de haut en bas, une société plus envieuse, plus irritable, plus exaltée par la notion de ses droits; jamais les appétits ne furent plus surexcités, dans la masse elle-même de la société; jamais le dérèglement, le gaspillage ne furent encouragés par des exemples plus proches, plus propres à égaliser la convoitise. Le matérialisme

règne doctrinalement et pratiquement à la fois. Peut-être la France avait-elle jadis, par une qualité même de son tempérament. le sentiment de l'honneur plus que celui du devoir; mais l'un créait l'autre. Hélas! le sentiment du devoir s'est dénaturé de plus en plus; le sentiment de l'honneur s'est affaibli. Tout se mêle, tout se tolère. On admet tout le monde au gouvernement; on reçoit tout le monde parmi son groupe, dans son salon, à son foyer. La police que la société française exerçait jadis sur elle-même, s'est relâchée. On a perdu plus que le respect; on a perdu le mépris; ou plutôt, du mépris salutaire il ne reste plus qu'une sorte de curiosité immorale en soi, celle du scandale...

Mais la faute du scandale n'appartient pas moins au régime qu'à la société; elle lui appartient même davantage. Un gouvernement anonyme, où la responsabilité, diffuse dans la foule, se partage indéfiniment entre les individus, est toujours, tôt ou tard, un gouvernement sans moralité. L'instabilité de la fonction active l'avidité du fonctionnaire : le peu de temps qu'on garde son titre, on en profitera pour le lucre. De son côté, le suffrage universel n'a pas, dans ses choix, un scrupule sévère : il prend comme représentants les plus indignes, pourvu qu'ils jurent de lui assurer tout ce qu'il veut. Ce gouvernement, qui, avec plus de démagogues, fait plus de politiciens qu'aucun autre, allume plus vivement aussi les désirs de chacun : chez le politicien, parce que le gouvernement n'est pour lui que l'exploitation d'un parti; dans la foule, parce qu'elle croit aux promesses les plus utopiques. La corruption donne le pouvoir; le pouvoir favorise la corruption. Et puis les mœurs se confondent en même temps que les opinions : comme on met au-dessus de tous les mérites le républicanisme, on fraternise, radical ou modéré; peu importe, non seulement la capacité, mais la moralité. En s'habituant à voter avec la canaille, on s'habitue à voter comme elle et la fraternité politique devient la tolérance morale. Voyez, depuis dix ans, les effets du régime. La liberté tournant en licence; l'autorité uniquement considérée comme la puissance du gendarme et du policier; le pouvoir, parce qu'il est méprisable et méprisé, engendrant le scepticisme et enhardissant l'audace, de haut en bas; la curée s'étendant au loin. La magistrature nouvelle inspire à peine la confiance; la justice ferme les yeux sur le coupable, pour peu qu'il soit républicain ou protégé par un républicain; on ne verbalise presque plus; on grâcie à outrance; on amnistie; on exempte celui-ci de l'amende, celui-là de l'emprisonnement; les jugements n'ont plus de sanction; on permet la fraude : la criminalité augmente d'année en année. Partout, la vénalité, le cynisme, l'oubli de la loi morale et de la décence même. A l'Élysée, on trouve une « arrière-

boutique », pour toutes les faveurs gouvernementales. Les ministres s'enrichissent. Des hommes d'État vous disent gaiement : « Pas de bégueulerie! » et se composent un arrière-ministère de concubines. Les « jouisseurs » de la République remplacent ceux qu'ils appelaient les « jouisseurs » de l'Empire. Dans le Parlement, le tripotage au fond du budget; les lois préparant les spéculations; les finances servant aux coups de bourse; des sénateurs et des députés sans fortune qui vivent dans le luxe, en exploitant leur « influence » politique « comme un fonds de commerce ». Dans les bureaux des ministres, au Conseil municipal de Paris, les pots-de-vin, l'abus de la dépense exceptionnelle et de l'indemnité. Le personnel du gouvernement s'épure sans cesse, administrativement, non pas moralement; et le peuple n'estime pas plus ces agents bons à tout et qui prêtent à tout leur complicité, qu'il ne les craint, dans leur rapide succession. A l'école, l'athéisme sous le nom de neutralité; pas plus « la vieille morale de nos pères » que la morale chrétienne; des manuels odieux, pour endoctriner les enfants; parfois des livres ignobles, pour les récompenser. Sur la voie publique, le libertinage plus libre que jamais; l'image obscène, la brochure immonde déployés et distribués en plein soleil. Des journaux qui rivalisent dans le paradoxe immoral, dans le récit lubrique, comme dans le « chantage, » ou bien qui prêchent au peuple le droit révolutionnaire de s'assouvir et de se venger selon son gré. Voilà le régime républicain de l'an 1887. Quoi de plus naturel que ses scandales?

Ce n'est pas, à la vérité, un état de choses absolument nouveau. La démocratie républicaine a partout, dans son complet épanouissement, le même genre de moralité. A force de distribuer tous les emplois, tous les mandats, comme des faveurs de l'électeur à l'élu, de l'élu à l'électeur; à force d'être un gouvernement sous lequel chaque citoyen, à son tour, peut, par l'élection, mettre la main sur les honneurs, sur le crédit, sur l'argent, elle finit toujours par la corruption mêlée à la violence. La démocratie veut tout salarier; elle veut aussi, par la substitution des classes, substituer de l'une à l'autre la fortune. L'État lui doit le bonheur, l'égalité dans la richesse ou dans la jouissance, et, comme elle revêt volontiers du pouvoir les plus effrontés courtisans de la plèbe, elle livre à des hommes sans vergogne le Trésor public et tout le reste. Car la démocratie ne consiste plus, dans cette république, à prendre pour le gouvernement l'élite du peuple; elle n'en choisit que le rebut. Bientôt, dans le trouble général, elle n'est plus que vénalité, concussion, rapine, brigandage. La corruption de la République, aux derniers jours d'Athènes, aux derniers jours de Rome, qui n'en sait l'histoire? Les républiques italiennes ne furent pas plus pures.

Même la plus sage, celle qui s'était donné la constitution la plus aristocratique, Venise, oblige M. de Sismondi lui-même à cet aveu : « L'avidité de gagner de l'argent devenait le caractère national : rien n'était honteux de ce qui pouvait enrichir; la justice devenait vénale; les finances étaient épuisées par les malversations; les approvisionnements de guerre étaient incomplets et de mauvaise qualité; les armées étaient composées de beaucoup moins de soldats qu'on n'en portait sur les rôles; l'honneur et la sûreté de l'État étaient sans cesse sacrifiés à la cupidité de ses ministres. » Les autres républiques italiennes, Gênes, Florence, Pise, Milan, ne vécurent pas plus vertueusement : leur gouvernement ne cessa d'être féroce que pour se corrompre. En France, au temps de la première République, les Jacobins joignirent, eux, à la férocité la corruption : sous le bourreau se cachait le coquin; on ne tranchait pas seulement les têtes, on en trafiquait; l'échafaud ne fut pour beaucoup qu'un comptoir ensanglanté. Quant au Directoire, il a été l'un des gouvernements les plus corrompus que l'histoire connaisse. C'était Rewbell, le dilapidateur, qui s'appropriait, pendant le siège de Mayence, l'argenterie de l'Électeur; Rovère, qui se vantait de ses concussions et qui sortait chaque fois plus opulent des villes où, commissaire de la Convention, il avait établi la Terreur; Merlin de Thionville, qui, pauvre huissier en 1789, s'acquérait, dans son métier de révolutionnaire, des domaines immenses; c'étaient Salicetti, Châteauneuf-Randon, Fouché, Tallien et cent autres; c'était Barras. Les radicaux que, sous nos yeux, la troisième République engraisse et amuse ont là leurs ancêtres et leur tradition...

Les républicains se récrient et s'empressent de nous remémorer les prévarications de Teste et du général Cubières, comme si, même en prouvant que la corruption était aussi grande en 1847 qu'en 1887, on justifiait la République! Oui, vraiment, toute société a ses crimes, tout gouvernement a ses criminels. Qui pourrait le nier? Et qui de nous a jamais soutenu que la Monarchie n'avait comme serviteurs que des hommes incorruptibles et infaillibles, des anges, des dieux? Mais ce qui fut, sous la Monarchie, une exception, un accident, se généralise et se perpétue sous la République. Il y avait des tripoteurs, sous le règne de la Monarchie; la République devient, elle, le régime du tripotage. D'ailleurs, les faits de 1847 et de 1887 n'ont rien d'identique. Teste avait accepté, pendant qu'il était ministre, un présent que le général Cubières lui offrait pour s'assurer, à lui et à ses deux associés, la concession d'une mine de sel gemme. Le gouvernement les livra immédiatement à la justice. Teste fut condamné à la prison; le général Cubières subit la dégradation militaire et civique. Un gouvernement n'est responsable de

l'immoralité de ses fonctionnaires que s'il la favorise ou s'il ne la réprime pas. Or, non seulement la Monarchie ne favorisa pas la prévarication, mais elle la réprima. Elle n'essaya pas d'obscurcir la vérité, d'attendrir la justice; elle ne tenta pas de réhabiliter les coupables. Elle sut remplir fermement tout son devoir. Mais ce n'est pas la seule différence. Si virulente que fût l'inimitié de ses implacables adversaires, personne, pas même dans les pamphlets de l'époque, n'osa porter le soupçon jusqu'au trône, jusqu'au roi Louis-Philippe et à ses fils, à M. Guizot et aux ministres. On ne put ni montrer, grouillant autour du chef de l'État, toute une bande de spéculateurs et de fripons, ni, dans son palais, « l'arrière-boutique » d'un traitant. Heureux M. Grévy, s'il force la postérité à être aussi équitable pour lui qu'elle l'est, par une noble compensation de l'histoire, pour ce roi Louis-Philippe, qui, comme l'attestèrent, en 1848, les comptes officiels des liquidateurs, avait généreusement dépensé, sur sa liste civile, plus de 40 millions, au profit de l'État, des artistes, des malheureux! Heureuse la République elle-même, si elle n'avait autorisé Monsieur le comte de Paris à dire, le 15 septembre : « Les exploiteurs et les indignes qui avilissent leurs fonctions auront seuls à redouter l'avènement d'un pouvoir honnête et juste! » Mais, fût-il mille fois avéré que la Monarchie a donné à la République l'exemple de tous les méfaits et de tous les forfaits, la République n'est pas plus innocente, parce qu'elle l'imite. En s'égalant par son immoralité à la Monarchie la plus corrompue, en s'infectant des vices de la Monarchie sans en posséder les avantages, en manquant à sa promesse d'être le régime le plus honnête et le plus pur, en trahissant son idéal, la République ne perd-elle pas sa raison d'être? A quoi sert-il qu'elle se nomme la République, si elle ne vaut pas mieux que ce qu'elle détruit et qu'elle prétend remplacer?

Le Parlement va décidément rouvrir ses portes, assiégées déjà par on sait quel tumulte de reproches, de récriminations et de menaces. Quel sera, sous tant d'auspices fâcheux, le sort du gouvernement? On ne croit, en dépit des nouvellistes, ni que M. Grévy donne sa démission au Parlement ni qu'il donne à son gendre son congé. Quant au ministère, il aspire à subsister et même il se dispose, paraît-il, à la lutte. Il a retardé tant qu'il a pu la convocation du Parlement; il a voulu, après le scandale, laisser à la curiosité, à l'indignation de l'opinion publique le temps de se calmer : temps qui, dans les habitudes de l'esprit français, n'excède presque jamais une période de huit à dix jours. Mais, malgré toutes ses précautions, il restera de tant de soupçons et de colères des ressentiments assez vifs pour provoquer plus d'un orage. On pourra, non sans quelque intérêt philosophique, constater si un grand scandale

est de nature à troubler beaucoup, dans une démocratie comme la nôtre, l'existence d'un ministère qui, lui-même, n'est pas précisément une académie de vertu. Les griefs ne manqueront pas à ses antagonistes, s'ils veulent l'attaquer. Il n'est pas besoin du scandale pour qu'on l'interpelle. Il n'a satisfait personne, ni à droite ni à gauche. Les promesses de justice et de paix dont il caressait le parti conservateur étaient illusoires : sa politique, celle de ses préfets, a été aussi intolérante que si M. Spuller ou M. Fallières avaient le tempérament sectaire et atrabilaire de M. Goblet. D'autre part, la fable du pacte que M. Rouvier aurait signé avec M. de Mackau continue d'irriter les radicaux comme si c'était une vérité; il faut que, selon la devise de M. Clémenceau, M. Rouvier s'écrie : « Le royalisme, voilà l'ennemi! » Les radicaux n'ont pas pardonné au ministère « l'exil » du général Boulanger; encore moins lui pardonneront-ils la punition dont il a frappé le héros. Au surplus, leurs doctrines sont toujours ce qu'elles étaient : ou M. Rouvier les acceptera, ou ils le renverseront. Les radicaux ont-ils un plan de campagne? Attendent-ils une occasion, un incident, un hasard? Qu'est-ce que fera M. Clémenceau? Qu'est-ce que fait M. de Freycinet, cet intrigant non moins infatigable que subtil? Qu'est-ce que peut encore M. Jules Ferry? Il serait oiseux de se le demander. Les événements ne tarderont pas à nous l'apprendre. Rien, en réalité, n'a changé, dans l'état du Parlement. Il n'y a qu'un peu plus d'immoralité dans le régime et un peu plus de démoralisation dans le parti républicain. Rien n'a même changé dans l'état financier de la République, si ce n'est que le déficit a augmenté de mois en mois. Le spécifique merveilleux de M. Rouvier, ce n'est déjà plus l'économie; sera-ce l'emprunt? Nous l'ignorons. Seulement on nous confesse que le budget de 1888 n'est pas plus prêt dans la dernière semaine d'octobre qu'en la dernière de juillet : la Commission n'a pas même achevé son examen des dépenses. Aussi, nul doute qu'il ne faille des douzièmes provisoires. Allons, messieurs les députés, prenez vos places, et vous, messieurs les ministres, montez à la tribune : les présages sont favorables; tout vous assure une entente fraternelle et tout annonce à la République un règne tranquille et heureux, pendant cette fin de l'année parlementaire!

Grâce à Dieu, aucune alerte sur nos frontières; point de fait grave ou d'acte décisif dans la politique de l'Europe, pendant ces quinze jours. La République a pu vaquer librement au soin de sa moralité. M. Le Myre de Villers, aussi ferme qu'habile, a réglé le nouveau différend, à Madagascar. Le péril des complications qu'on craignait au Maroc est conjuré : Muley-Hassan vit, il a pu se montrer au peuple de Mequinez, il a même reparu à la Mosquée; bénis-

sons le médecin ou le sorcier qui l'a guéri. Sa maladie a permis à la France de bien mesurer la haine ou la jalousie des puissances qui se proposaient déjà d'intervenir dans les affaires du Maroc. L'Angleterre, à la prière de M. de Bismarck, devait couvrir de son pavillon les nationaux de l'Allemagne. Mandat bien significatif. Instructif aussi, l'empressement avec lequel l'Italie revendiquait, sur le littoral du Maroc, on ne sait quel droit, comme si, partout où le flot de la Méditerranée s'étend, l'Italie avait un titre. Envions-les cependant, les gouvernements que rien, dans le train habituel des choses humaines, ne distrait entièrement de leurs occupations extérieures. L'Angleterre a certes ses soucis : l'état anarchique de l'Irlande, dominée par le gouvernement occulte de la *National league;* les triomphes judiciaires et populaires du maire de Dublin et de M. O'Brien; le « criminal act » devenu inapplicable; la loi réduite à l'impuissance; et, à Londres, les désordres d'une populace, soit ameutée par les socialistes, soit affamée par sa misère, et qu'une police énergique contient à peine. L'Allemagne continue, en face de la Russie, la manœuvre que la diplomatie de M. de Bismarck a commencée si bruyamment à Friedrichsruhe. En Italie, on suit des yeux, avec une vigilance un peu inquiète, l'expédition de Massaouah et M. Crispi prépare, pour son prochain discours de Turin, les artifices par lesquels il compte rassurer la France. Si l'Autriche a vu se raviver, à Prague et à Vienne, la discorde des trois ou quatre races qui se partagent son empire, l'hostilité des Tchèques vise un ministre, celui de l'instruction publique, plutôt que le ministère; le comte Taaffe ne soutient que faiblement M. de Gautsch : il est présumable que la querelle ne tournera pas à la crise. Quant à la Bulgarie, elle semble, sinon se pacifier totalement, au moins respirer et se reposer un peu. L'élection du Sobranié, si violemment qu'elle se soit opérée, a consolidé le pouvoir du prince Ferdinand. Déjà on se plaît à penser, autour de M. de Bismarck, que le prince Ferdinand pourrait bien, lui aussi, mériter qu'on lui appliquât la maxime fameuse : *Beati possidentes!* C'est une opinion que la Turquie, en temporisant, laisse assez volontiers se former et se forme peut-être elle-même. Pour nous, nous voudrions encore que, ces choses de l'Orient, la France se contentât de les observer, en restant bien libre d'un côté comme d'un autre. Qu'elle se tienne en garde, pour le printemps! Ou plutôt, il y a dans la fortune de l'Europe tant d'imprévu, l'événement terrible pourrait être si rapide qu'il faut aviser la France de se tenir en garde le matin pour le soir, le soir pour le lendemain...

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La France sous l'ancien régime. — Le gouvernement et les institutions, par le vicomte de Broc. 1 vol. in-8° (Plon.)

Depuis un certain nombre d'années, l'ancien régime attire l'attention des historiens, et l'on étudie avec un vif intérêt cette époque encore mal connue. Ce livre est le premier, croyons-nous, qui ait essayé de présenter l'ancien régime dans tout son ensemble, d'en résumer les traits, en réunissant les éléments épars, de telle sorte qu'après l'avoir lu, l'esprit conçoit la société de ce temps, les institutions qui la régissaient alors. Il en saisit les côtés principaux, la physionomie, et voit passer successivement le Roi, la cour, l'armée, la magistrature, l'organisation financière, celle des villes et des campagnes, la police, et enfin toutes les classes de la société, telles qu'elles étaient constituées avant 1789.

On ne possède souvent à ce sujet que des notions confuses. L'ancien régime a été diversement jugé, rarement avec impartialité, le temps n'ayant pas toujours éteint l'ardeur des passions politiques ni détruit des préventions réciproques. L'auteur a cherché de bonne foi la vérité, et s'est efforcé de faire régner dans son ouvrage l'esprit d'apaisement et de modération sans lequel on reste injuste, soit en louant le passé avec trop de complaisance, soit en le condamnant avec trop de sévérité.

L'Alsace-Lorraine en Australie. *Histoire d'une famille d'émigrants sur le continent austral*, par Armand Dubarry; 1 vol. illustré de gravures sur bois. (Librairie académique, Perrin et Ce.)

Ce livre d'un intérêt soutenu, d'un patriotisme ardent, d'une morale saine, d'une science attrayante, est un des meilleurs romans-voyages qui aient paru depuis la guerre. Publié il y a quelques années et vite épuisé, il reparaît aujourd'hui sous une forme perfectionnée qui lui a valu une médaille et un prix de géographie de la Société d'encouragement au bien, c'est l'histoire d'un groupe d'Alsaciens-Lorrains, qui échappe au joug de l'Allemagne, quitte sa terre natale et part pour fonder en Victoria une colonie lui rappelant la mère patrie. Jeté par un naufrage au cap York, il traverse l'Australie du nord au sud, au milieu de péripéties dramatiques, et après des fatigues écrasantes arrive à Melbourne. Le tableau mouvementé de cette capitale née d'hier et déjà si brillante, celui des mines d'or et finalement la création de la colonie projetée, terminent le livre qui est de ceux qu'on ne délaisse pas quand on les a ouverts.

Le pénitent breton Pierre de Kériolet, par Hippolyte Le Gouvello, 2e édition, 1 vol. (Retaux-Bray.)

Voici un livre aussi intéressant qu'original que nous recommandons à nos lecteurs comme un des plus utiles à propager. C'est la vie d'un véritable saint, populaire depuis deux siècles en Bretagne, et qui, après des prodiges d'impiétés et de crimes, étonna le monde par les prodiges de sa pénitence et de sa charité. Converti à Loudun, au moment de la célèbre possession des Ursulines et de la condamnation d'Urbain Grandier, dans des circonstances aussi étranges que dramatiques, ce duelliste, ce débauché, cet impie, devint le plus humble, le plus mortifié des hommes. Pèlerin comme saint Benoît Labre, mendiant volontaire sur tous les grands chemins de l'Europe, charitable comme saint Vincent de

Paul, élevé malgré lui au sacerdoce, aumônier des pauvres, auxquels il livre son château de Kerlois; ayant reçu de Dieu le don des miracles, il édifia et étonna pendant plus de vingt-cinq ans la Bretagne, qu'il avait scandalisée et épouvantée par son audace et ses forfaits, et il mourut en odeur de sainteté à Sainte-Anne, dont le sanctuaire, à peine relevé de ses ruines séculaires au moment de sa conversion, abrite, depuis deux cents ans, sa dépouille mortelle. Son histoire, écrite par un descendant de sa famille, renferme les documents les plus intéressants non seulement sur lui, mais sur son époque, sur les Ursulines de Loudun, sur le sanctuaire de Sainte-Anne, et sur les saints avec lesquels Pierre de Kériolet fut en rapport, soit en Bretagne, soit pendant ses pèlerinages. Nous souhaitons et nous prédisons à ce bel et pieux ouvrage un grand et légitime succès.

Le Logement de l'ouvrier et du pauvre, par Arthur Raffalovich (Guillaumin).

Cet intéressant volume contient une série d'études sur le logement de l'ouvrier et du pauvre *aux États-Unis*, dans la *Grande-Bretagne*, en *France*, en *Allemagne* et en *Belgique*.

L'auteur y expose avec sa concision et son exactitude habituelles l'état de la question dans ces divers pays : *condition des logements, législation, efforts tentés en vue d'améliorer l'habitation des classes ouvrières, résultats obtenus.* Il y a joint des renseignements sur le budget des ouvriers.

Vie de M. l'abbé Duplay, ancien supérieur du grand séminaire de Lyon, par M. l'abbé Chausse. 2 vol. chez Delhomme et Briguet, à Lyon, et Forestier, à Saint-Etienne.

Ce livre est plus qu'une belle et attachante monographie; c'est un véritable ouvrage d'histoire, car l'auteur, élargissant son cadre, y a tracé le tableau de toute l'Eglise de Lyon depuis un siècle.

L'abbé Duplay a été, pendant plus de soixante ans, professeur ou supérieur du grand séminaire; il a donc formé des générations de prêtres, et l'action qu'il a ainsi exercée pendant une longue période se rattache de la façon la plus étroite à l'histoire même de ce vaste et important diocèse.

M. Chausse a recueilli avec un soin filial tous les souvenirs des contemporains sur le héros modeste qu'il voulait faire revivre, et il a reconstitué cette figure à la fois sainte et souriante avec autant d'art que de justesse. On y retrouve l'homme doux et bon, humble et ferme qui, sans bruit, a donné, durant soixante-trois années, l'exemple de toutes les vertus sacerdotales.

Mais, nous le répétons, grâce aux savantes recherches de l'auteur et à l'ampleur de son talent, l'ouvrage est devenu l'histoire du clergé lyonnais de 1788 à 1887, et on y salue avec respect toutes les belles physionomies et toutes les grandes œuvres qui, depuis un siècle, ont conservé et honoré, dans le second diocèse de France, le sacerdoce catholique et la foi religieuse.

Des notes placées au bas des pages fournissent des développements pleins d'intérêt sur des œuvres lyonnaises, sur certains événements historiques, sur des personnages qui ont joué un rôle dans les annales de l'Eglise de Lyon. Enfin une remarque dira suffisamment l'importance des renseignements contenus dans cette vie: c'est qu'un répertoire alphabétique, en forme de table, à la fin du second volume, contient plus de onze cents noms.

Ajoutons qu'en tête de l'ouvrage se trouvent les approbations les plus élogieuses de douze prélats éminents parmi lesquels le cardinal Lavigerie, le cardinal Langénieux, les archevêques de Lyon et d'Aix, les évêques de Nimes, de Nancy, de Verdun, etc.

M. Chausse était déjà connu par d'excellents travaux; il vient de faire là un livre, qui, en consacrant sa renommée, est appelé à exercer la plus utile action.

Dictionnaire des pseudonymes, recueillis par Georges d'Heylli. Nouvelle édit. in-18 de 561 pages. (Dentu.)

Voici un livre excellent, bien fait et commode, qui rendra de grands

services et ne sera pas moins apprécié par les érudits que par les gens du monde. Les deux premières éditions (1868-69) sont depuis longtemps épuisées; aussi, malgré le petit volume, toujours utile mais un un peu arriéré, de M. Ch. Joliet; malgré les listes publiées dans l'*Annuaire de la presse*, de Mermet, ne possédait-on pas un ouvrage satisfaisant sur la pseudonymie contemporaine, si développée maintenant. Elle s'est, en effet, généralisée et étendue à un point que les mêmes pseudonymes servent souvent à plusieurs écrivains; d'autre part, il est des auteurs qui ont usé jusqu'à vingt masques différents, sous lesquels il devient difficile de rechercher et de constater leur personnalité. On juge, dès lors, du travail que s'est imposé l'auteur pour nous donner cette troisième édition, augmentée au moins d'un tiers, refondue et mise à jour autant que possible et contenant plus de 5000 noms fictifs ou réels. Son plan est fort simple : pour éviter d'incessantes répétitions, il classe alphabétiquement les pseudonymes, uniques ou collectifs, dont certains ont donné lieu à des articles de plusieurs pages; — un index général permet de retrouver en un instant toutes les indications relatives au même personnage. L'ouvrage de M. d'Heylli, plein de renseignements biographiques sur le monde des lettres, du théâtre et des arts, renferme aussi une importante partie bibliographique, sans parler des anecdotes curieuses, des pièces inédites, des faits ignorés que l'auteur cite ou rappelle. C'est, suivant l'expression à la mode, un « livre documentaire », qui sera précieux pour l'histoire littéraire des vingt dernières années.

Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental, par Mme de Ujfalvy-Bourdon. (Hachette.)

La collection des voyages illustrés de la maison Hachette, qui a si heureusement vulgarisé les récits des modernes explorateurs, vient de s'accroître d'un piquant et intéressant volume. Mme de Ujfalvy, avec une intrépidité infatigable, a accompagné son mari, le savant ethnographe, dans l'exploration de l'Inde septentrionale, dans les régions montagneuses de la province de Cachemire et dans la contrée si rarement parcourue du petit Tibet. Ce n'était pas, du reste, la première fois qu'elle courait de telles aventures; déjà elle avait parcouru avec M. de Ujfalvy les provinces de l'Asie centrale. Ce qui distingue ces récits, c'est un rare mélange de précision qu'on pourrait appeler scientifique et d'agrément littéraire. Rien de plus pittoresque que les tableaux de l'auteur.

On y voit vraiment vivre les populations si curieuses de ces contrées. Arrivée à Bombay par la route de Suez et d'Aden, l'auteur se dirigea tout droit vers les pentes de l'Himalaya, dont elle nous fait une description qui instruit encore après tant d'autres et où se trouvent les plus curieuses révélations. Saviez-vous, par exemple, qu'aux Indes les bijoutiers imitent et falsifient les pierres précieuses en colorant en dessous des cailloux vulgaires? Tel saphir, qui paraît d'un bleu merveilleux, n'est en réalité qu'un simple caillou valant à peine quelques francs. Mais où excellent les bijoutiers hindous, c'est dans l'émail, surtout à Japour. « On ne peut se faire une idée, dit Mme de Ujfalvy, de l'effet merveilleux produit par la richesse et la délicatesse des couleurs. Le rouge de rubis ou de corail, le vert d'émeraude, le bleu turquoise ou de saphir disposés sur un fond d'or mat sont d'un éclat et d'une transparence remarquables. »

Nous ne pouvons pas suivre l'intelligente voyageuse à travers toutes les contrées et toutes les splendeurs qu'elle décrit, mais nous pouvons dire que le coloris et le relief de ses tableaux donne partout l'illusion de la réalité.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES ÉMIGRÉS

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON Ier [1]

Les hommes de la police impériale ont presque tous laissé des Mémoires, mais qu'ils les aient écrits eux-mêmes, comme Savary ou Desmarest, qu'ils les aient fait rédiger par d'autres, comme Fouché ou Réal [2], ils ont eu la pensée de tromper le public et la postérité. Si l'histoire veut connaître le sort des prisonniers d'État, ses seules ressources consistent dans des listes d'écrou, des rapports secrets, des interrogatoires qui révèlent à la fois et les noms des victimes et ceux de leurs persécuteurs. La plupart des souffrances sont demeurées inconnues, les meurtres restés mystérieux, les actes même d'apparence juridique ont été dissimulés. Ainsi Napoléon a fait tuer deux jeunes gens sans qu'il soit possible de trouver les traces de ce crime ailleurs que sur la moitié d'une feuille déchirée par le milieu, laquelle sert d'enveloppe à un dossier des archives nationales [3]. Ce bout de papier atteste qu'une commission militaire, présidée par le docile Hulin, a simulé en janvier 1809 un jugement contre un des détenus de Sainte-Pélagie et le valet du concierge de la prison.

Le prisonnier qu'on veut tuer se nomme *Raimond de Grandmon*, ancien émigré, âgé de trente-huit ans, « détenu au moment de son arrestation en la maison d'arrêt de Sainte-Pélagie, à Paris, où il tenait une fabrique de vermicelli »; on condamne avec lui le Suisse Coudurier, âgé de vingt-quatre ans, garçon marchand de vins chez Mme Bault, concierge de Sainte-Pélagie; on les accuse tous les deux

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août, 10 septembre et 25 octobre 1887.

[2] A proprement parler, Réal n'a point publié de Mémoires; ses vrais Mémoires sont l'audacieux récit écrit par M. Nougarède de Fayet.

[3] F7 6481, p. 115, dossier du chevalier de Chateaubriand.

d'avoir été, dans ces murs de prison, « embaucheurs pour l'ennemi, pour l'étranger ou pour les rebelles »; on les « conduit à la plaine de Grenelle, commune de Vaugirard », le 25 janvier 1809, et on les abat à neuf heures et demie du matin, en présence de Dunepart, maire de Vaugirard. Il s'agit probablement d'une conspiration des prisons, telle que Robespierre en imaginait pour détruire André Chénier et tant d'autres victimes. On est réduit aux conjectures, on ne possède ni acte d'accusation ni interrogatoire, — rien aux Archives nationales, rien au ministère de la guerre. — Une chose seule est certaine; les prisonniers ont été fusillés. Rien davantage sur le frère du chevalier de Margadel, qui a dû être fusillé le 19 décembre 1800[1]; on n'a aucun document qui puisse nous édifier sur son sort, ni à la police ni aux Archives de la justice militaire, ni au ministère de la guerre. Quinze ans plus tard, les hommes de police qui recherchent ses traces ne peuvent dire que ceci, c'est que tel jour on l'a exécuté : il reste sur les registres une date, et sur les mains de Bonaparte une tache de sang.

Que savoir sur le comte de Bar, dont l'arrivée en France était annoncée par des espions en novembre 1812? Dès qu'il débarque à Quiberon, les agents apostés par Napoléon cernent la maison où il dort avec deux compagnons; on les tue tous les trois, et le comte Jullien, préfet du Morbihan, écrit au ministre de la police, le 25 novembre 1812 : « Le fameux de Bar et ses deux complices n'existent plus. »

Ne soyons pas trop sévères pour ces agents et ces juges serviles; ce sont eux-mêmes qu'ils condamnent lorsqu'ils acquittent un accusé. Si humble, si chétif que soit le prévenu, si l'on veut plaire, il faut sévir. Au lendemain de Friedland, Napoléon apprend qu'un pêcheur de Saint-Valery a été acquitté. Il écrit aussitôt à Fouché : « De qui était composée cette commission militaire? Il faut que ces gens-là soient bien bêtes pour ne rien dire de plus. Retenez le pêcheur en prison, envoyez-le à Fénestrelles, et causez avec M. l'archichancelier, afin que s'il y avait moyen de le faire juger par une cour de révision, cela soit fait. Il faudrait alors nommer une commission.... composée de gens de sens[2]. »

Si l'on veut connaître le sort des victimes du despotisme impérial, on est forcé de parcourir sur toute la surface de l'empire les diverses prisons d'État, de fouiller cette carte douloureuse, de recueillir partout les cris étouffés, les noms oubliés, les dates éparses, de rechercher les traces que le temps ou les geôliers n'ont point encore effacées.

[1] F[7] 6556, p. 47. Margadel *dit* Joubert.
[2] Correspondance de Napoléon, XV, 351 20 juin 1807.

I

LES PRISONS

Les prisonniers arrêtés par mesure de police, et que la volonté de Napoléon empêchait de mettre en liberté, étaient divisés en cinq classes. Dans chaque classe, chacun des noms était remis périodiquement sous les yeux de l'empereur dans la séance du conseil privé [1], et maintenu par lui sur la liste fatale. Il n'était pas question de grâce ou d'amnistie. La clémence se portait sur le suspect exilé ou interné dans une ville, presque jamais sur celui qu'on avait emprisonné.

La première classe des captifs comprenait les prisonniers d'État enfermés au Temple, à Vincennes, à Bicêtre, à la Force, à Sainte-Pélagie, aux châteaux de Ham, de Bouillon, d'If, de Pierrechâtel, de Saumur, de Bellegarde, de Lourdes, du Hâ, de Bitche, du Mont-Saint-Michel, d'Embrun, de Sainte-Marguerite, de Fénestrelles, de Campiano, ou dans des maisons de santé.

La seconde classe comprenait « les prêtres détenus, à raison des affaires ecclésiastiques », dans les dix-neuf mêmes prisons et, en outre, dans la citadelle de Corte, où Napoléon avait fait jeter, le 25 juillet 1811, les vingt et un trappistes [2] du couvent de la Cervara « pour opinions religieuses », et où il les conserva tant qu'il put mettre la force au service de ses rancunes.

La troisième classe comprenait dans les mêmes prisons les personnes acquittées par les tribunaux et condamnées après leur acquittement à la détention perpétuelle par le bon plaisir de l'empereur, et aussi celles qui avaient achevé la durée de la détention à laquelle les tribunaux les avaient condamnées, mais qui n'avaient pu fléchir, par les souffrances qu'ils avaient endurées, cette colère que rien ne désarmait. Dans un procès politique, tous les accusés, quelle que fût leur innocence et quel que fût l'arrêt, étaient d'avance à peu près assurés d'être soumis à une détention perpétuelle [3].

La quatrième classe comprenait, dans toutes les prisons de la France, dans toutes les citadelles, à côté des prisonniers de droit commun, les personnes arrêtées pour avoir déplu à un homme influent, sans qu'un grief politique, sans qu'une accusation de crime ou de délit pût être articulée. Cent bastilles ont remplacé

[1] Voy. par exemple F7 3435.
[2] F7 6526, p. 127.
[3] On en aura de nombreux exemples ; nous rappellerons seulement celui du maire et des adjoints d'Anvers, deux fois jugés et acquittés, et néanmoins maintenus par Napoléon sous la main des geôliers.

notre ancienne Bastille, et celles-là sont affranchies de la formalité de la lettre de cachet. Le préfet y jette un homme, l'empereur l'y maintient et le geôlier l'y garde.

La cinquième classe est celle des vagabonds et des aliénés; elle est confondue par plusieurs préfets avec les deux précédentes.

Le Temple fut abandonné de bonne heure, il avait fini par conquérir une trop sinistre renommée. C'est au château d'If que sont enfermés la plupart des royalistes. Napoléon les conserve sur ce rocher, sous une voûte de pierre, avec 20 sous par jour pour frais de nourriture et d'entretien. M. de la Grimaudière avait dix-neuf ans quand il y est entré *après son acquittement* dans l'affaire Cadoudal [1]; il en sort à trente-trois ans, après la chute de l'empire, blême, méconnaissable, accablé des infirmités qui d'ordinaire n'atteignent que les vieillards. M. de Kermabain y devient fou. Il avait été arrêté « en 1804 par ordre de Napoléon, auquel on l'avait signalé comme suspect. Les informations n'ont fourni contre lui aucune charge [2] ». L'injuste persécution qu'il subissait lui donna la manie d'une persécution imaginaire par crainte du poison. « Il ne mange que du pain sec et quelquefois reste deux et trois jours sans manger [3]. »

M. La Cauve, officier au 15e chasseurs, est arrêté le 14 septembre 1801; son crime est d'avoir écrit librement à des camarades qui se trouvaient prisonniers de guerre en Angleterre. La police avait intercepté ces lettres et ne les trouvait pas très coupables, car son rapport disait [4]: « L'individu qui a écrit ces deux lettres à l'encre sympathique, interceptées par le citoyen Otto, paraît être plutôt un mécontent, un frondeur, qu'un espion ou agent du parti anglais. » Nous avons ces lettres, nous y lisons ceci : « Le despotisme est à son comble (28 juillet 1801). Les malheureuses personnes impliquées dans l'affaire du 3 nivôse [5]... avaient été absoutes par le tribunal, elles viennent d'être arrêtées et déportées; ce sont de malheureuses religieuses, entre autres une abbesse que ma mère connaissait... Ce sont des prêtres qui gouvernent, Fouché, Sieyès et quelques autres scélérats de ce genre. » Après avoir été enfermé au Temple pendant deux longues années, le jeune officier obtint la protection de la « princesse Joseph », qui demanda sa mise en liberté. La police ne parut faire aucune opposition à l'élargissement de La Cauve; tous les rap-

[1] F7 6526.
[2] *Ibid.*
[3] F7 3439.
[4] F7 6303 et 6260, p. 64 et suivantes.
[5] Cette affaire est celle de la machine infernale.

ports furent favorables, Napoléon nomma le prisonnier lieutenant au 20e chasseurs, mais les jacobins subalternes ne lâchent pas leur proie. La Cauve est extrait du Temple, il est (c'est son propre récit) « chargé de fers, confondu avec des condamnés, conduit de brigade en brigade jusqu'à Marseille », où il reste enfermé pendant trente-trois jours. « Ma destination était la petite tour de Bouc, près Martigues; en attendant qu'elle fût prête, on me mit dans un des cachots du fort Saint-Jean de Marseille; l'eau qui ruisselle sur les murs et sur les pavés de ce cachot m'a perclus de douleurs. Je n'avais pour nourriture qu'une livre de pain noir et de l'eau. Au bout de trente-trois jours, j'en fus tiré. » On le transporta au château d'If, où il fut oublié jusqu'en juin 1806. Une nouvelle intervention de la « princesse Joseph » le fit mettre en liberté, mais il fut immédiatement repris pour avoir essayé après son départ de faire évader le major suisse Russillion, son camarade de captivité. Il fut enfin embarqué pour les États-Unis en juillet 1807 [1].

Ainsi que le château d'If, le fort de Vincennes était une succursale des prisons d'État de Paris pour les détenus des trois premières classes. C'est à Vincennes qu'avait été nommé geôlier le fameux concierge du Temple, Fauconnier, l'homme de Réal, l'instrument des tortures infligées aux prisonniers. Fauconnier, qui est resté vivant dans les souvenirs des détenus du Temple, comprit un des premiers en 1814 que la catastrophe approchait, il jugea le moment opportun pour se retirer en se faisant liquider une pension. Dans sa demande, il résume ainsi les services de sa respectable carrière : « J'ai vingt ans d'exercice. D'abord membre de la commission administrative de la police, je fus nommé inspecteur général des prisons de Paris, puis après l'évasion de Sydney-Smith du Temple, je fus nommé concierge du Temple. Je suis passé au donjon de Vincennes. J'ai soixante-sept ans, les jambes me manquent pour pouvoir monter tous les jours deux cent quatre-vingts marches. Je suis un peu asthmatique, j'ai une descente de nombril, je suis perclus de deux doigts [2]... » — « Son Excellence désire que sa retraite soit réglée », dit une note en marge de la pétition. Dès le 13 mars suivant, le général Daumesnil, gouverneur de Vincennes, qui s'occupait de la défense du fort, demanda que les prisonniers fussent évacués; ils étaient à ce moment confiés encore à Fauconnier et au lieutenant de gendarmerie Gilet. Parmi ces prisonniers, on remarquait M. Garez de Mézières, enfermé dans le fort depuis 1803, sans qu'on connût exactement la cause de son

[1] Il revint d'exil en avril 1814 et fut nommé colonel en 1823.
[2] Fauconnier à Savary, 16 février 1814, F7, 3435, p. 13.

incarcération; M. de Vaudricourt y était depuis 1804; l'abbé d'Astros, le P. Fontana, l'évêque Grégorio, étaient détenus depuis janvier 1811; on sait que le crime de ces derniers était de n'avoir pu surmonter les scrupules de leur conscience.

De toutes les prisons de Paris, Bicêtre était la plus redoutée. Si le prisonnier avait manqué de docilité envers les geôliers d'autres prisons, Bicêtre devenait pour lui un châtiment; parfois c'était aussi un raffinement de supplice, lorsqu'on enfermait les prisonniers, comme MM. Duclos et Laurent [1], « dans le quartier des agités! »

Presque aussi malheureux devaient être les Français engouffrés dans une prison d'Italie. Là, personne qui parle leur langue, personne qui sache leur entrée, personne qui puisse aujourd'hui deviner les causes de l'incarcération. Ainsi sont enterrés vivants dans les cachots de Rimini : MM. de Navières, du Fresne, François et Renaud; dans la prison de Milan, M. Gage; à l'île d'Elbe, François d'Artelas et Jean Mazel [2].

L'abbé Desmazure est titulaire d'une petite cure du diocèse de Beauvais; il est enlevé par ordre de Napoléon, comme « fanatique et dangereux [3] », il est transporté au fort de Campiano, dans une gorge des Apennins; il y est seul Français au milieu d'une trentaine de Napolitains qui meurent un à un quand reparaît l'hiver, « très rude », d'après le rapport du préfet. Le guichetier, qui est chargé de la nourriture et du chauffage des prisonniers [4], est chassé, en juin 1813, « pour son ivrognerie et son infidélité ». Avant lui, le 14 novembre 1810, le commandant du fort, lieutenant Bernardi, avait été également destitué. Entre leurs mains, deux des Napolitains avaient été pris de folie en 1807, et transférés dans une maison d'aliénés; le préfet du département des Apennins écrit le 30 avril 1807 : « Les détenus n'ont eu pour nourriture qu'une ration de pain et une soupe, ils ont couché sur des paillasses simples... ils ne pourraient résister à ce genre de vie et plusieurs d'entre eux ont déjà succombé. » Cette torture est imaginée contre des officiers, des colonels, des notaires, des prêtres restés fidèles aux Bourbons de Naples; c'est parmi eux qu'on trouve notre abbé Desmazure, amené de l'Oise, pour y rester jusqu'en avril 1814 [5], ainsi que l'Epirote Ruthymio Pano, arrêté par les ordres de S. M. l'empereur et roi [6] sans qu'on puisse soupçonner le motif de

[1] F⁷ 3435.
[2] F⁷ 3436, p. 15.
[3] F⁷ 6526.
[4] F⁷ 3438.
[5] F⁷ 6256.
[6] F⁷ 6526, p. 122.

cette mesure de rigueur. Ce détenu était parti de Corfou[1], avec l'approbation et par le conseil de M. de Lesseps, quand il fut arrêté; dans sa prison, il mourait de faim, il demandait grâce; il fut néanmoins maintenu sur la liste par Sa Majesté en conseil privé.

Ce n'est pas seulement l'Epirote qui était soumis aux plus cruelles privations. Les cris des prisonniers n'ont pas été tous étouffés; encore un coup de sonde, et leur écho retentira jusqu'à nous.

C'est Guyot-Lagrange[2], qui écrit à Savary, le 8 mai 1813 : « Ma détention datant déjà de dix années, j'ai épuisé toutes mes ressources et suis en proie à toutes les horreurs du besoin. » Le chouan Yves Lenouanne, qui ne sait ni lire ni écrire, rappelle, le 9 mai 1813, qu'il est détenu depuis treize ans et demande des vêtements. Ses camarades Seveno, *dit* Leminant, et Samson, « anciens chouans du Morbihan », sont tenus depuis onze ans captifs, sans vêtements et presque sans nourriture, parce que le préfet les a signalés comme « dangereux »; du reste, ni condamnation ni jugement contre eux. Pas de communication avec le dehors : « aucune lettre[3] ne pourra entrer ou sortir de la prison (*sic*) qu'après avoir été remise au commandant, qui en prendra connaissance. »

Gibert et Leclerc[4], détenus depuis janvier 1804 à l'île Sainte-Marguerite, n'ont « ni vêtements, ni subsistance, ni couchette, ils vivent des aumônes que leur font les militaires de la garnison et d'une quête que Mme Fauchet, femme du préfet du Var, fait pour eux, et à laquelle elle ajoute de ses deniers ». On les retrouve en même état à la fin de 1809.

Ferdinand, marquis de Custine, « ex-aide de camp », est détenu au fort de Bitche depuis le 24 octobre 1804 « pour avoir tenu des propos incendiaires et menaçants, et s'être absenté sans autorisation de la commune de Cons-la-Granville, où il avait été envoyé de Paris en surveillance, également pour des propos séditieux. Il est dépourvu de tout moyen d'existence et réduit à une ration de pain de munition, il manque des vêtements les plus nécessaires ». Nous le retrouvons dans le même cachot en 1809, mais il a, pour manger et se vêtir à ce moment, 30 sous par jour[5], ainsi que son compagnon, l'officier hanovrien Michaëlis.

On est plus généreux pour le cardinal Gabrielli, détenu à Vincennes, il touche 250 francs par mois « à titre de secours[6] ».

[1] F7 3437, p. 19.
[2] F7 3435, p. 12.
[3] F7 3435.
[4] F7 6436, p. 14.
[5] F7 3436, p. 16.
[6] F7 3437, p. 20.

D'ailleurs, les prisonniers ne recevaient pas aisément de secours de leurs familles. Le plus souvent le lieu de détention était tenu secret; dans tous les cas, les lettres étaient interceptées, lues et, suivant les cas, retardées ou supprimées.

Le gouvernement ne se mettant en frais ni pour la nourriture ni pour l'entretien de ses victimes, la dépense des prisons d'État n'était jamais ruineuse; elle paraît avoir été en 1812 de 464 000 francs prélevés sur le budget, avec un supplément de 80 000 francs, imputé sur les fonds secrets. Mais le plus grand nombre des prisonniers était à la charge des départements.

Hors des prisons de l'État, en effet, sur toute la surface de l'empire, on retrouvait des prisonniers enfermés dans d'autres geôles.

Les causes de la détention sont très variées, mais rarement indiquées pour chacune des victimes. Mathieu Chauvet, marchand, et Sébastien Allemand, sont détenus dans la prison d'Embrun, « par ordre de Sa Majesté », pour motifs politiques, à côté de filles qui sont détenues « pour libertinage » par « décision de Son Exc. le ministre de la police [1] ». Dans la prison de Nice, on trouve l'abbé Armiroti, qualifié de « perturbateur du repos public », et Catherine Boutan, « attaquée du mal caduc ». Les abbés Augé et Braure sont arrêtés à Arras, en thermidor an XI, pour avoir correspondu, malgré le Concordat, avec Asseline, l'ancien évêque d'Arras. Le baron Trouvé, préfet de l'Aude, fait enfermer « l'ancien valet de l'exécuteur de Perpignan, parce qu'il jouit d'une mauvaise réputation [2] ». M. de Trémont, préfet de l'Aveyron, tient enfermés, en 1810, à Rodez, le nommé Jauffre, parce qu'il n'avait pas de papiers lorsqu'il a été arrêté en 1804; l'abbé Régis, « prévenu d'être opposé au Concordat », et quatre paysans « prévenus d'avoir formé des attroupements séditieux, sous prétexte de se réunir pour prier Dieu ». Sous l'empire, une réunion de quatre personnes en prières peut être considérée comme un attroupement séditieux. A Auch [3], Cornac, négociant en grains de l'Isle-Jourdain, est incarcéré depuis le 30 octobre 1811 « pour écrits répréhensibles adressés à Son Altesse l'archichancelier de l'empire » : il s'agit de morale, et l'on connaît les mœurs de Cambacérès. Le crime de J.-B. Soudan, l'un des soixante-quatre prisonniers d'État enfermés à Anvers, est plus bizarre encore : « Ayant été choisi pour époux de la rosière le 2 décembre 1810, il a pris la fuite en emportant la dot. » Dans les prisons de Blois [4] arrivent, en mai 1812, vingt-cinq détenus,

[1] F⁷ 3438.
[2] F⁷ 3439.
[3] F⁷ 3440, 3441.
[4] F⁷ 3440.

et, parmi eux, le savant Ajasson de Gransagne. Ils sont si maltraités, que sept sont transférés immédiatement à l'hôpital; deux y meurent. A côté du savant sont détenus Mme Roosebecke et ses quatre filles, à partir du 10 septembre 1812 [1], « pour avoir troublé l'exercice du culte par un fanatisme révoltant ». Elles sont confondues avec les malfaiteurs et entretenues comme on peut l'être avec 90 centimes par jour. Raygasse, né à Montcuq (Lot), est enfermé le 17 septembre 1811, pour « propos incendiaires et atroces contre S. M. l'empereur [2] ». Une ouvrière en dentelles [3], de la Haute-Loire, la Marion, est enfermée le 17 octobre 1805, comme « énergumène, *prédicante* contre le Concordat, les prêtres qui y sont soumis, et pour propos contre le gouvernement et les autorités ». Lorsque, sept ans plus tard, on montre au préfet cette pauvre fille dans son cachot, il ne propose ni de la citer devant des juges, ni de la mettre en liberté, il dit durement : « La visite que j'en ai faite m'a prouvé combien il est important qu'elle reste détenue. » Le préfet trahissait ainsi son désir de voir disparaître le témoignage vivant d'une odieuse tyrannie. Il a été satisfait, l'infortunée, privée de ce dernier espoir, a succombé quelques jours après sa visite : le mois suivant, on ne retrouve plus son nom sur le registre d'écrou. A Grenoble, on voit enfermés *avec des fous furieux* la servante Madeleine Bontoux, qui « contribuait à répandre parmi les gens du peuple les opinions des puristes, ennemis du Concordat », et le prêtre espagnol Broto, qui « paraît dominé par les idées religieuses ».

Si ces malheureux sont enfermés avec des fous, les autres prisonniers d'État sont mêlés plus souvent aux faussaires, aux escrocs, aux voleurs, ou s'ils en sont séparés, c'est pour être, comme ceux du Calvados, enfermés à la Maladrerie, près de Caen, avec « les vénériens et les galeux ».

Les prétextes d'incarcération sont souvent dérisoires : un maître d'école de Verdun est arrêté à Bordeaux comme « émigré non amnistié [4] », et quatre détenus de Toulouse sont seulement accusés de « légers propos contre le gouvernement [5] ». Pour un grand nombre, on met, comme à Nîmes [6] : « convaincu dans l'opinion publique d'avoir pris part à des assassinats ou à des incendies ». Rien de plus monstrueux au point de vue juridique, rien de plus

[1] F7 3440.
[2] F7 3441.
[3] *Ibid.*
[4] F7 3441, p. 25.
[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*

immoral, mais la politique avait alors des exigences qui doivent être comprises. On sortait d'un régime qui, de la prise de la Bastille à la bataille de Marengo, avait laissé le pays sans loi, sans juge, sans sécurité; sous ce régime, les criminels restaient impunis, les gens paisibles étaient les uns traqués comme les malfaiteurs auraient dû l'être, les autres paralysés par la terreur. Au lieu du droit, la violence; au lieu de la justice, la vengeance. Les diligences étaient arrêtées sur les routes, les coches sur les rivières. La nuit, les rues des villes, pas plus que les forêts, ne se traversaient sans danger. Si l'assassin était traduit en justice, pas de cœur chez les juges, pas de témoins devant les jurés. Dès que l'ordre fut restauré, les préfets se crurent le pouvoir de jeter en prison par mesure de police les assassins dont les crimes étaient prescrits, ou mal prouvés, ou approuvés par des jurys tremblants. Un nommé Allemand, poursuivi pour assassinat [1], devant la cour d'Aix, est acquitté : « Il serait dangereux de le mettre en liberté », dit le préfet. On l'enferme au château d'If, il tue le concierge pour s'évader, il est acquitté de nouveau; on l'enferme à Embrun, « il est tranquille ». Dans quelques cas la précaution pouvait se justifier, mais n'est-il pas factice cet ordre qui s'obtient par un pareil arbitraire? Après s'être arrogé le droit de détenir tous ceux qui sont « soupçonnés de brigandage », le gouvernement s'arroge celui d'arrêter les citoyens « contre lesquels se prononce l'opinion publique. » Il retient en prison les acquittés qu'on juge « dangereux », tels que ceux « qui sont restés séquestrés par voie de police administrative dans les maisons de correction d'Angers [2] ». Il incarcère aussi des scélérats couverts de crimes politiques qu'on n'ose poursuivre, comme Fournier dit l'Américain, arrêté arbitrairement à Auxerre, en juillet 1811, et détenu au château d'If [3]. Entrée dans cette voie, l'autorité consomme froidement, avec la foi naïve qu'elle maintient la sécurité publique, les plus odieuses séquestrations. Une famille Aubin, de Rouen, est poursuivie pour avoir arrêté une diligence. Tous les Aubin sont acquittés, et pourtant, après le jugement, ils sont conduits enchaînés à Bicêtre; ils y restent enfermés dix-huit mois. Leur crime est celui-ci : les avances de Liquet, commissaire de police, ont été repoussées par la jeune femme de l'un d'eux [4].

Ainsi est enfermé Brun dit Perbos [5], *pour avoir été condamné à*

[1] F⁷ 3439.
[2] F⁷ 3440.
[3] F⁷ 6526 et aussi F⁷ 3439.
[4] Eve dit Demallot. *Tableau historique des prisons d'État*, p. 55.
[5] Ardèche, F⁷ 3439.

mort et non exécuté en 1793 : « Il avait été porté au brigandage par le fanatisme religieux. » Ainsi est détenu M. d'Icher de Villefort (23 février 1813), pour « motifs inconnus au commandant [1] », en réalité [2], pour avoir eu dans sa maison une statuette de Louis XVI : Ainsi sont détenus les anciens chouans, gardés malgré les pacifications, les traités et les sauf-conduits, comme Loizeau [3], qui est arrêté en 1806 à Hambourg, chargé de chaînes, tenu cinq mois au secret, porté avec ses chaînes de Hambourg à Bicêtre ; comme le chevalier Jausmet, détenu du 20 septembre 1803 au 3 avril 1814 ; comme le voiturier Fontaine, arrêté à Boulogne en juillet 1805, jeté « dans une basse-fosse, les fers aux pieds et aux mains, le cou dans un collier scellé au mur », pendant six semaines [4] ; le malheureux est promené de prison en prison et découvert dans celle de Gand par les alliés en 1814. Vingt-cinq chouans sont enfermés depuis 1801 au fort de Ham [5], et « personne ne se présente pour l'entreprise de la nourriture et du coucher » ; on les y retrouve en 1809. Les chefs bretons, MM. Lesprou de Carfort et d'Amiot [6], sont enfermés à If de 1804 à 1814. De même sont enfermés Auguste Baissier, qui est « ex-employé [7] » ; M. Desol de Grisolles, traité avec férocité parce que la commission militaire a prononcé son acquittement, et qui subit [8], après le jugement qui l'acquittait, douze années de captivité, dont sept dans les affreux cachots de Bicêtre. Sont enfermés avec lui tous ceux qui ont été acquittés ou graciés à la suite des procès politiques [9], et presque tous ceux qui ont fini leur peine : tels Ducorps, Hervé, Rubin de la Grimaudière, Couchery [10], acquittés dans l'affaire Cadoudal et détenus de 1803 au mois d'avril 1814 ; tel, Datry [11], condamné en 1803 à deux ans de prison et détenu de 1803 au mois d'avril 1814 ; tels d'Hozier, ancien page de Louis XVI, Rochelle, le major suisse Russilion, Gaillard, poursuivis avec Cadoudal, graciés en 1803 et détenus jusqu'en avril 1814 ; tels aussi, Caron, Caumette, Gomont dit Charles, Jullien, Lebis, Limosin, l'abbé

[1] Ardèche, F7 3439.
[2] F7 6256.
[3] F7 6256.
[4] Enquête de 1815, F7 6256.
[5] F7 3436.
[6] F7 6526 et 3439.
[7] Fénestrelles, F7 3436 *bis*, 24 juillet 1812.
[8] F7 3437.
[9] Affaires Georges Cadoudal, Mallet, Goyon et autres.
[10] F7 6526.
[11] F7 6526.

Camano, acquittés dans l'affaire Malet (le 28 octobre 1812), et détenus à Saumur jusqu'en avril 1814 [1]; tels Salmon et Mozès dit Marabeau, acquittés dans l'affaire Michel et détenus, eux aussi, jusqu'à la chute de l'empire.

Enfermés de même, ceux qui subissent des haines de famille et des vengeances privées, comme Mme Louise-Françoise de Carouge, veuve Ozouf des Rosiers [2]; comme Vincent, payeur général de la Gironde, qui « n'a point apuré sa comptabilité [3] » ; comme Piette, ancien député à l'Assemblée législative, soupçonné d'avoir composé la chanson du *Grand Consul* [4]; — ou les victimes des vieux souvenirs de Corse, par exemple, l'adjudant général Calandini [5], qui est arrêté à Auxerre, en juillet 1811 [6], « comme haïssant Napoléon », et transféré dans un cachot à Marseille; on apprend, en février 1813, qu'il « est toujours au cachot par ordre de Son Exc. le ministre de la police générale » ; en août, on le conduit au château d'If [7]; — ou ceux qui ont été dénoncés comme ayant tenu des propos contre Napoléon, comme M. de Lacarrière de Méricourt, ancien député proscrit au coup d'État de Fructidor, arrêté en 1804 pour avoir mal parlé de Bonaparte [8], et Terrett, sous-lieutenant au 69e de ligne, qui « avait, depuis 1811, manifesté, dans des lettres adressées à son frère [9], des sentiments contraires au gouvernement »; — ou ceux qui n'ont pas voulu livrer leurs enfants aux lycées, comme le Romain Patrizzi, qui avait voulu garder près de lui ses deux fils nommés par l'empereur élèves à l'école militaire de la Flèche [10]; — ou ceux qui sont arrêtés « pour opinions religieuses », comme Mlle Maria de Pins, qui est transférée « des prisons du Puy-de-Dôme dans les prisons de Bourg [11] », — ou des infortunés, comme M. Thoinnier, dont le sort est atroce, car il est poursuivi jusqu'à son lit de mort par la rage du préfet. M. Thoinnier dépérissait lentement dans l'hospice de Blois [12], il a la chance de vivre encore en mars 1814, tandis que le gouvernement de son persécuteur s'ef-

[1] F7 6526.
[2] Calvados. F7 3440.
[3] Gironde, 18 août 1812, F7 3441.
[4] F7 6247, Piette est arrêté le 17 floréal an VIII. Voy. aussi F7 6250. Cette chanson est trop obscène pour pouvoir être citée.
[5] F7 3439.
[6] F7 6526.
[7] F7 3437, il réclame une pension en 1814.
[8] F7 6526.
[9] F7 6526.
[10] F7 6526.
[11] F7 6526.
[12] F7 6526, p. 124.

fondre, mais il reste sous la main de M. Cristiani, préfet de Loir-et-Cher, qui écrit le 30 mars 1814 : « Le sieur Thoinnier, prisonnier d'État, détenu à Blois, est décédé le 21 à l'hospice : les opinions religieuses de cet individu ont attiré mon attention sur ses derniers moments; ils ont été tels qu'on ne peut en concevoir aucune inquiétude relativement à la propagation de la dissidence. Personne n'a approché de son lit de mort, qu'un de ses parents, M. Bûcheron, président du tribunal de commerce de Blois, homme dont les opinions sont bien connues »; — ou les imprudents, comme l'avocat Valentini, détenu, de 1811 à 1814, pour « correspondance avec le pape [1] »; — ou ceux enfin qui sont arrêtés par erreur : le cas paraît assez fréquent : ainsi M. Bijuit-Lacoche est arrêté en mai 1803 [2], enfermé au fort de Lourdes, puis au château d'If. Un rapport de police de janvier 1806 fait savoir que *divers renseignements donnent lieu de présumer que la prévention n'est pas entièrement dénuée de fondement;* sa santé est altérée par une captivité de quatre ans et par un séjour assez long dans la prison malsaine du château de Lourdes. On envoie le pauvre homme en surveillance à Grenoble. Au surplus, tout prétexte est bon; ainsi, en 1812, Napoléon maintient [3] en détention M. Louis de Torcy, parce qu'il est « émigré rentré sans autorisation ».

Les femmes étaient enfouies dans les prisons d'État aussi bien que les hommes. Il y avait neuf femmes au Mont-Saint-Michel, une dizaine à Saint-Lazare et une vingtaine dans la « maison des dames du Refuge ». Parmi les captives de cette prison d'État pour femmes, on voit l'empereur maintenir, par décision prise en conseil privé le 3 mai 1812 [4], des dames qu'il avait fait enlever depuis plusieurs années, telles que Mmes Marcotte de Forceville, Legal-Lassalle, née de la Morinière; de Flesselle, née de Surmain; de Montbert, née Jaubert; de Contencin, née de Maix, et d'autres que Napoléon appelle la fille Dufaille ou la fille Chaveriat, sans qu'aucune indication permette de connaître la cause de cette brutalité. Pauvres femmes! elles aussi étaient traitées durement pour des griefs futiles.

Quelques jours après la bataille d'Austerlitz, la duchesse d'Escars [5], assise au coin du feu avec quelques amis, roulait dans sa main le bulletin de la victoire; tout à coup, sortant de sa rêverie,

[1] F7 6256.
[2] F7 6259, p. 59.
[3] F7 6256.
[4] F7 3440, Manche.
[5] Mérode, *Souvenirs*, II, 96 et 138. — Athénaïs de Nadaillac, marquise de Podenas, et sa mère la duchesse d'Escars.

elle jette au feu le papier dans un mouvement d'humeur. Entrons dans cette rêverie où s'est oubliée la duchesse, donnons, à notre tour, carrière à l'imagination.

Voilà un homme de génie qui a consacré, durant deux ans, les plus admirables talents d'organisation à créer la flotte et l'armée de Boulogne. Il a tiré tout le parti possible de son énorme puissance, et néanmoins tout porte à croire qu'il est perdu s'il traverse la Manche. Ses communications seront coupées par les flottes de l'Angleterre; il pourra piller Londres, détruire d'immenses richesses, dévaster le pays, mais, au bout de deux mois, de six mois, une capitulation sera la seule issue de sa téméraire entreprise. La fortune lui épargne cette folie, elle le pousse sur l'Autriche. Avec le même génie d'organisateur et de grand capitaine, Napoléon transporte, en quelques jours, les ressources de la France sur Ulm, sur Vienne, sur Austerlitz. Supposons que lui et son armée succombent à Austerlitz : l'hypothèse n'est point absurde. Si, au lieu de l'armée de 1805, cette armée incomparable telle qu'aucun peuple n'en posséda jamais, il avait eu l'armée de 1813, le grand capitaine, malgré son génie surhumain, pouvait être pris et mené en Sibérie. Dès lors, dix ans de guerres, d'horribles pertes d'hommes seront épargnées à la France, qui n'aura pas la honte d'être vaincue et deux fois envahie par Blücher. Son vainqueur est Alexandre seul, Austerlitz ne sera qu'une revanche de Zurich. La France conservera ses colonies et ses provinces. Elle sera débarrassée de vains fantômes, de son fétichisme et de sa fausse gloire. Elle sera sauvée non seulement des Napoléon passés, mais des Napoléon de l'avenir. Elle va commencer à vivre en janvier 1806 avant tant de crimes, tant de douleurs, tant de victoires stériles couronnées par tant de désastres. Les mains charmantes de la duchesse d'Escars étaient-elles donc si peu patriotiques en jetant au feu le papier? Mais elle l'a jeté, c'est un crime. Le soir même, un des invités de la duchesse va le conter à Desmarest. La punition se fit attendre un peu; mais, le 3 février 1806, à sept heures du matin, des *messieurs* entrent dans la chambre de la victime. « Levez-vous! Vos clefs! » On lit, on brise. Pasque, le chef des bandits, ajoute bientôt : « Allons! venez à la Police? Il y a un fiacre en bas, montez avec nous. » Desmarest vient au-devant de Mme d'Escars d'un air gai et poli; il lui avance un fauteuil près du feu : « Madame, c'est un ordre de l'empereur; il est arrivé ce matin à six heures et vous a condamnée à aller aux îles Sainte-Marguerite. On va vous y conduire à l'instant, les gendarmes vous attendent. — Mais, monsieur, cette route est longue, je n'ai ni malle ni argent. — Empruntez sur votre terre de Touraine. Du reste, je peux autoriser

l'officier qui sera dans votre voiture à n'être pas en uniforme; votre fille et une servante peuvent vous accompagner. » On lui laisse jusqu'à minuit, puis on part. L'officier de gendarmerie Fleury montait chaque soir dans la chambre de madame, il avait même parlé d'y coucher, pourtant il se contenta de faire ôter, devant lui, les bas de Mme d'Escars et de mettre deux gendarmes devant sa porte, et même, au bout de quelques jours, la femme de chambre était parvenue à l'assouplir. A Aix, Mme d'Escars sait qu'elle va trouver une société de vieille noblesse, pleine de morgue et très austère; elle pense qu'elle y sera bien accueillie, elle demande et elle obtient de s'y arrêter quelques jours. Elle y rencontra plus que de l'indifférence, chacun se défendant de connaître une personne en disgrâce; les gentilshommes d'Aix lui marquèrent moins d'intérêt que son geôlier, ce Fleury qui, au fond, était un bon homme et qui aimait le vin, les liqueurs et la femme de chambre. Enfin l'exilée arriva aux îles Sainte-Marguerite; là, elle tomba entre les mains d'un couple singulier : Marc, le gouverneur, avait commandé un bataillon de Marseillais au 10 août. Les victimes qu'on lui envoyait étaient ses distractions, ses vétérans constituaient sa fortune par les économies qu'il réalisait sur leur nourriture et leur entretien. Cette noble existence était partagée par une vieille maîtresse aussi rapace que lui. Quant au séjour, l'île est, comme on le sait, absolument inculte, manquant d'eau et remplie de scorpions. Un jour, le vent d'est s'opposa au passage de la barque de ravitaillement, et, pendant trois jours, les prisonniers furent réduits au pain de munition. Le commandant se divertissait à faire croire à l'exilée qu'on allait la séparer de sa fille. Enfin, après trente-trois jours de cette dure épreuve, Mme d'Escars fut envoyée en exil à Nice [1].

Ce retour d'Austerlitz fut marqué par bien d'autres rigueurs. Napoléon était d'une humeur affreuse, il voyait le crédit public compromis par de fausses mesures. Fouché lui dit que la baisse des fonds était imputable aux clabauderies du faubourg Saint-Germain, et présenta une liste de quinze personnes qu'on exila aussitôt [2]. Mmes de Tourzel, de Charost, de Léon, furent conduites

[1] Tout ce récit est emprunté aux *Mémoires* de Nadaillac. Ces gentilshommes d'Aix que Mme d'Escars a trouvés tièdes, Napoléon les a jugés trop ardents : « Il y aurait à Aix un certain nombre de maisons qui affichent l'opposition au gouvernement et qui auraient fêté Mme d'Escars à son passage à Aix pour son exil... envoyer à trente lieues d'Aix les coupables *pour rendre la tranquillité à la ville.* » (*Correspondance de Napoléon*, XII, 262, à Fouché, 7 avril 1806.)

[2] *Mémoires* de Savary, II, 244.

à la police le même matin que Mme d'Escars et partirent le même soir pour le lieu de leur exil [1].

Quand une favorite de Marie-Antoinette était traitée de cette façon, que pouvait espérer de Napoléon, Constance Bourbon, la fiancée de Branche d'Or, une paysanne angevine dont la beauté se fanait dans un cachot malsain?

La pauvre créature resta comme prisonnière d'État dans la prison de Blois sans interrogatoire, sans condamnation, sans prétexte, jusqu'en 1813. Réal eut alors un mouvement de remords ou un sentiment de pitié : « La nommée Bourbon (Constance) [2], se disant femme Branche d'Or, a été transférée, en mars 1813, au dépôt de mendicité de Bourges, par ordre de M. le comte Réal. » C'est dans ce dépôt de mendicité qu'en 1814, plusieurs années après la mort de son brave chouan, la paysanne fut retrouvée hébétée par son lent supplice et ramenée dans son village, triste, les cheveux blanchis et le visage décoloré.

La commère des rues ne peut plus, comme dans le bon vieux temps, bavarder les poings sur la hanche, elle n'est plus en sûreté sous un régime qui ne tolère aucun écart de parole. « La mère Thiot, grande mégère au visage coloré, aux cheveux gris, est enfermée, par le préfet Dubois, aux Madelonnettes. » C'était la femme d'un cocher de fiacre; elle avoua dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir après plusieurs jours de prison : « J'ai pu dire quelquefois que nous étions plus heureux sous la monarchie, il m'est échappé de dire que la canaille était protégée, mais ces expressions étaient le résultat d'un moment d'humeur et de la misère que nous éprouvons [3]. »

Au-dessus des victimes planait ce monde de gens de police et d'espions que déjà nous avons essayé de dépeindre. On a vu Réal à l'œuvre dans l'affaire du duc d'Enghien. Son caractère est peut-être encore mieux mis en relief dans l'affaire de la conspiration *dite* de Varsovie.

Au moment où Napoléon était le plus exaspéré par les refus d'abdication du roi Louis XVIII, Réal jugea opportun de supposer une conspiration royaliste et fit arrêter à Paris, en ventôse an XII, le comte de la Rochefoucauld, Dubreuil, le comte Daraynes de Vaudricourt et le sous-chef Briquet du ministère de l'intérieur, chez qui demeurait M. de Vaudricourt. En même temps on arrêtait par

[1] *Souvenirs* de Nadaillac, I, 96 et 138. — La duchesse d'Escars, esprit brillant, réunit autour d'elle la plus haute compagnie de l'Europe. Les souverains étrangers vinrent dîner chez elle.

[2] F7 6526.

[3] F7 6437.

ses ordres, au château de Blettange, et on transférait à Paris M. Turlure de Vellecour. Mais on ne trouve en leur pouvoir aucun papier qui puisse servir de base à une action devant les tribunaux; Réal était donc réduit à la fécondité de son génie pour obtenir dans un interrogatoire des aveux compromettants [1]. M. de la Rochefoucauld, bel homme aux cheveux gris (bien qu'il fût âgé seulement de quarante-quatre ans), aux yeux bleus, au nez aquilin, se présenta devant Réal avec hauteur, prouva qu'il était arrivé d'Anvers en se conformant aux dispositions du sénatus-consulte relatif aux émigrés, avoua qu'il avait adressé des lettres au prétendant à Varsovie, mais uniquement pour obtenir le payement des dettes contractées durant l'émigration. « Cette explication, réplique Réal, présente quelque chose de ridicule. » Puis, irrité par le sang-froid du prévenu, Réal reprend : « A côté de la fable que vous faites depuis que je vous interroge, je vais vous prouver que vous étiez le chef d'un complot dont le but était le rétablissement du trône des Bourbons, et dont un des moyens était l'assassinat provoqué par vous, organisé par vous, du Premier consul. Il est temps que par un aveu franc et sincère vous alliez au-devant de la miséricorde du Premier consul. » Procédé puéril, la Rochefoucauld n'est pas ému. — « Vous avez eu, continue Réal, une conférence chez Vaudricourt? — Je n'ai jamais eu de conférence chez *Monsieur* de Vaudricourt. — Vous en imposez. Avez-vous vu Carnot? — Non. — *Monsieur* de Vaudricourt vous en a-t-il parlé? — Non. — Vous ne dites pas la vérité! » Mêmes procédés avec les autres suspects, et l'un d'eux, M. de Vaudricourt, répond avec la même hauteur. C'était un homme de cinquante ans, qui avait servi dans l'armée de Condé; il avoua ses campagnes, mais refusa, dans les deux interrogatoires, de suivre les instigations de Réal qui le poussait à incriminer la Rochefoucauld et Mme de Barbazan. « Vous dites des mensonges! » cria Réal; le gentilhomme se révolta contre ces grossièretés et contraignit Réal à employer des termes plus mesurés; aussi sera-t-il poursuivi avec férocité. La Rochefoucauld est puni par plusieurs mois de secret [2] de n'avoir point avoué un crime qu'il n'avait pas commis. Vellecour est mis en liberté le 28 germinal an XIII après de longs mois de captivité et transféré en surveillance à Thionville; l'humble Briquet, qui était protégé par le prince Louis, connétable de l'empire, qui ne pouvait être accusé d'aucun acte coupable, ainsi que l'écrivait Havas, un des chefs de division de la police,

[1] Voy. F7 6409 et 6526.
[2] Il y est maintenu par ordre de Réal le 12 messidor an XII.

n'en resta pas moins détenu, pour cette fantaisie de Réal, du 11 ventôse an IX jusqu'au 30 frimaire an XIII. Mais la vengeance de Réal tombe surtout sur Vaudricourt; il l'enfouit dans une prison d'État en le faisant si complètement disparaître durant dix ans, que nul ne connut son sort et qu'une longue enquête fut nécessaire quand on voulut le retrouver. Le 4 mai 1814, le comte de Nesselrode écrit, au nom de l'empereur de Russie, à M. Anglès chargé de la police du royaume : « M. de Vaudricourt a été renfermé au château de Vincennes, d'après les renseignements que sa famille a pu recueillir, mais elle ignore absolument s'il vit. » Anglès le retrouva dans le château d'Angers.

Réal au moins est incorruptible, il ne connaît que le maître. Il ne reçoit argent, actions de canaux, parts dans les journaux, dotations que de la main du maître. Hors du maître, ni argent ni amitié n'ont de pouvoir sur Réal. Lorsque son camarade Dugué d'Assé[1], membre du Corps législatif, invoque son intervention avec gaieté, il laisse traîner sa lettre dans les dossiers : « La singularité qui m'a fait arrêter, écrivait Dugué d'Assé[2], et conduire ici, où sans doute on veut que je crève, puisque depuis plus de quarante jours je n'entends parler de rien... » Il est vrai que cet ami de Réal avait été arrêté par ordre du préfet de police Dubois, « comme ayant escroqué, sous de fausses promesses et de la manière la plus perfide, la dame veuve Guérineau et ayant violé l'une de ses filles âgée de treize ans ».

Quant à Desmarest, le chef de division de la police politique et le second de Réal, on ne saurait vanter son désintéressement. Nombre de mémoires sont d'accord pour indiquer que, sous l'empire comme sous la république, il accordait, moyennant finances, des adoucissements aux suspects. L'amitié du moins n'avait pas plus de pouvoir sur lui que sur Réal : on le voit dans l'affaire de son camarade, le capitaine Mingaud, qui était prisonnier d'État à Bicêtre. Cet ami de Desmarest était décoré et détenu depuis 1804 (13 thermidor an XIII); c'était une manière de bretteur et de professeur de billard. Il plaisante d'abord avec Desmarest, au moment de son arrestation, et la lui conte dans la langue spéciale des joueurs de billard : « J'ai été fait de bricole et par raccroc..., je suis collé sous bande. » Puis il se fait recommander par leurs frères communs, les francs-maçons. Les loges écrivent à Desmarest qui est ma.·. : « un maçon dans la détresse nous a fait entendre le cri d'alarme : à moi les enfants de la V.·. Nous sommes, par les

[1] F[7] 6437.
[2] Le 9 vendémiaire an XII.

N.·. M.·. Q.·. V.·. S.·. C.·. et avec la considération la plus parfaite, vos dévoués serviteurs. » Desmarest a ordre de protéger le maçon et d'envoyer sa réponse à M. Verdier-Geurtin, vénérable et docteur en médecine, 65, rue Montorgueil. Puis vient la L... des cœurs unis O.·. de Paris l'an de la V.·. L.·. 5807, puis celle de Gentilly le 25 J.·. du 10 M.·. de l'année de la veuve 5808. Desmarest laisse traîner dédaigneusement ces lettres dans les bureaux, et son collègue Havas écrit en souriant : « M. Havas, qui n'a pas l'honneur d'être R.·. F.·., présume que l'orient de Gentilly est la maison de détention de Bicêtre. » Ce pauvre Mingaud était soupçonné d'avoir voulu délivrer à main armée les frères Polignac de la prison du Temple, de complicité avec un personnage mystérieux que la police nomme Gensonnet ou Charançonnet, et il était devenu si ridicule avec ses mélanges de billard et de franc-maçonnerie, que la police ne daigna pas l'écouter quand il dénonça, le 13 avril 1810, les premiers préparatifs de la conspiration du général Malet [1]. Ce souvenir ne contribua point à lui rendre favorables ceux qui s'étaient laissé surprendre par Malet Mingaud resta à Bicêtre, malgré l'intervention des F.·. marquis d'Aigrefeuille et prince Cambacérès.

II

Un nombre assez considérable d'étrangers se sont aussi trouvés détenus sans jugement pour griefs politiques ou secrets pendant toute la durée de l'empire. Tels sont les Italiens Bacili [2], du tribunal de Rote, accusé d'être dangereux et détenu depuis 1808 au fort de Fénestrelles; Camino, enfermé à Pierrechâtel, Manucci à la Force [3], les Napolitains du château de Campiano, un autre Napolitain Fiore, détenu à Chablis; Rossi de Ferrare [4], Assareto, bourgeois de Savone [5]; quinze Italiens, dans le département de Marengo [6]; l'abbé Venere, enfermé au château d'If pour des opinions contraires au gouvernement [7].

Les Espagnols ont gémi en plus grand nombre encore sous la

[1] Il importe, disait-il, de laisser le général Malet dans la maison qu'il habite.
[2] F7 6526.
[3] F7 3435.
[4] F7 3436.
[5] F7 3436 *bis*.
[6] F7 3440.
[7] F7 6526.

haine d'un souverain qui n'admettait ni la générosité pour les faibles, ni la fidélité pour d'autres que pour lui.

Le chevalier de Ballesteros, chambellan du roi Charles IV, est séquestré au château d'If, depuis 1810 jusqu'au milieu de 1813[1]; le général Contreras est au château de Bouillon[2], Menendez à Ham, Mina à Vincennes, Sala à Fénestrelles[3]. A Fénestrelles aussi sont enfermés, depuis le 27 mars 1809, deux chambellans de Charles IV, Santa-Cruz et Transtamare[4]. Vargas, ambassadeur d'Espagne à Rome, est enlevé[5] le 16 juillet 1809 avec ses deux secrétaires, MM. d'Ilexaga et Beramendi[6], contre tout droit des gens, par un acte de brutalité injustifiable et qu'on n'a jamais eu l'idée de justifier[7]; tous trois sont envoyés à Fénestrelles. Le général Lechuga est enfermé à Bouillon[8], des moines espagnols dans la citadelle de Nîmes[9]; un Espagnol est prisonnier d'État dans la prison du département du Mont-Blanc[10], et vingt-sept dans celle de Montpellier; plusieurs généraux espagnols sont détenus au château de Saumur[11].

On peut aussi comprendre, parmi les détenus espagnols, Claude de Saint-Simon, grand d'Espagne et lieutenant général. Il était petit-fils de l'auteur des *Mémoires* qui, durant son ambassade d'Espagne, avait été si fier de « brancher » sa maison. Claude de Saint-Simon avait pu, par sa double situation de duc français et de général espagnol, secourir les Français qui, dès 1789, émigrèrent en Espagne. Il défendit Madrid contre l'armée de Napoléon, fut compris dans la capitulation, arrêté aussitôt par une de ces violations de la foi jurée que Napoléon se croyait permises, et condamné à mort, quoique prisonnier de guerre, le 12 décembre 1808, toujours par ordre de Napoléon. Cependant, le 12 février 1809, la peine de mort fut commuée en celle de la détention dans une prison d'État; à cette date, Sa Majesté ordonne de transférer le prisonnier de Bayonne au fort de Joux, de brigade en brigade, « pour que cet individu soit gardé avec soin ». Le duc, chargé de fers pesants et porté ainsi de Madrid à Bayonne, puis de Bayonne

[1] F⁷ 3439.
[2] F⁷ 3435.
[3] F⁷ 3435.
[4] F⁷ 3436 *bis*.
[5] F⁷ 3436 *bis*.
[6] F⁷ 3453 et 3436 *bis*.
[7] F⁷ 3435.
[8] F⁷ 3435.
[9] F⁷ 3535.
[10] F⁷ 3441.
[11] F⁷ 6526.

au fort de Joux, se trouva si épuisé, que les gendarmes le déposèrent le 5 mai 1809 dans la citadelle de Besançon [1]. Sa fille, Mlle Joséphine de Saint-Simon, obtint de rester dans le même cachot. La police réclama au préfet du Doubs, le baron Debry, régicide, des notes sur « ce particulier ». Debry ne fut pas plus cruel que les gendarmes, il transmit une déclaration du docteur Cusenier qui regardait comme nécessaire que le duc de Saint-Simon fût interné sur parole dans la ville et non détenu dans la citadelle. Les gens de guerre intervinrent avec le préfet et le médecin pour tenter de sauver ce prisonnier de guerre, signataire d'une capitulation ; les maréchaux Berthier et Moncey insistèrent pour que le duc eût seulement pour prison les remparts de Besançon. Une décision de Sa Majesté du 9 juillet 1811 le maintint en détention. Saint-Simon fut, l'année suivante, dirigé sur Dijon, puis sur Melun; il ne recouvra la liberté que le 30 avril 1814.

Smith, chef d'escadron hanovrien, fut enfermé à Fénestrelles [2], l'Allemand Amuller d'Amilia [3], à Vincennes, ainsi que le baron autrichien Aversweck de Flettenfels, prévenu d'avoir agi contre le gouvernement, et détenu de 1807 à 1814 [4]. Heymann, Luxembourgeois, fut arrêté en novembre 1808 [5] au moment où, venant de Cadix, il débarquait à Marseille, parce que les passagers du même navire l'avaient dénoncé « comme ayant tenu des propos contre le gouvernement ». Il est jeté dans le château d'If et y reste jusqu'à la fin du règne. Camerlingh, capitaine du génie hollandais [6], est enfermé à Saumur avec le Suisse Muller d'Aarwengen [7], arrêté en avril 1812, par ordre direct de Napoléon, pour « bavardages et démarches indiscrètes ».

Les pauvres prisonniers sont parfois oubliés de tout le monde, en France et dans leur pays. Ainsi le 29 mai 1814, deux mois après la chute de Napoléon, on s'aperçoit tout à coup qu'il a fait enfermer vingt-quatre Espagnols dans la prison d'Embrun, et qu'ils y sont toujours [8].

Si l'on obtenait la grâce, c'était pour être condamné à l'exil, à la surveillance ou au service dans les colonies.

Ni l'exil ni la surveillance, dans une ville éloignée, n'étaient un supplice cruel pour ceux qui avaient des revenus. Cependant, même

[1] F7 3439 et 6527.
[2] F7 3435 et 3436 *bis*.
[3] F2 3435.
[4] F7 6520.
[5] F7 6526.
[6] F7 6526.
[7] F7 6526.
[8] F7 6526, Hautes-Alpes.

pour les riches, cet exil entraînait plus d'une vexation. On était livré aux menues autorités de la province, aux anciens jacobins devenus petits agents de l'empire. Il fallait ou entraîner parents et amis dans sa disgrâce ou se priver de relations avec eux. Ceux qui vous écrivaient ou qui venaient vous voir étaient exilés à leur tour. Mais quand l'exil ou la surveillance étaient infligés aux gens qui vivaient de leur travail, pour eux l'exil était un véritable supplice. L'ouvrier belge ou le marin breton qu'on internait dans une petite ville de Bourgogne tombait nécessairement dans le dernier degré de la misère. Eût-il pu apprendre un nouveau métier, il n'aurait pas trouvé à être employé, chacun s'écartait du suspect; on tremblait d'être compromis et de disparaître à son tour. On voit ainsi à Lyon un ancien agent de police de Paris, Vauversin, mis en surveillance et tombé dans la mendicité [1]. M. Avril de Saint-Firmin, exilé à Nancy et séparé de tous ses moyens d'existence, refuse d'abord fièrement [2] le secours de 30 sous par jour que le préfet lui fait offrir, mais il est poussé par la faim, « l'état de détresse dans lequel il s'est trouvé l'a porté à réclamer ce secours dérisoire ». Joseph Cadoudal, qui n'est coupable que d'être le frère de Georges [3], est en surveillance à Tours, sans autre ressource qu'un secours de 50 francs par mois; on n'a rien à lui reprocher, déclarent les préfets, mais il y a intérêt à l'écarter du Morbihan. A Bruxelles, on a interné deux familles de paysans de la Seine-Inférieure, soupçonnées d'avoir « eu des intelligences très actives et très suivies avec les ennemis de l'État [4] »; leur misère excite la pitié de la police locale. Hugo [5] a été enlevé à sa famille, dépouillé de ses propriétés et transporté à Arles »; il y devient aveugle et trouve, quand on le ramène chez lui, « sa femme et ses enfants dans une extrême indigence ».

Les hommes pouvaient échapper aux souffrances de la faim en allant affronter la fièvre jaune aux colonies. Sept prisonniers d'État italiens sont notés en novembre 1812 [6] comme « ayant contracté un enrôlement volontaire pour les pionniers coloniaux, d'après les décisions de Son Excellence le ministre de la police générale des 20 avril, 10 et 25 juin 1812 ». Mais ces malheureux étaient encore dans leur cachot plusieurs mois après qu'ils avaient été acceptés pour un service militaire.

[1] F⁷ 3436.
[2] F⁷ 3436.
[3] F⁷ 3436.
[4] F⁷ 3436. Ce sont les familles Horné et Duflot.
[5] F⁷ 3437.
[6] F⁷ 3440, Marengo.

Enfin, au moment même du désastre final, la police continua de veiller sur sa proie. Elle tenta de la retenir même après la chute de Napoléon, avec cette opiniâtreté de la bureaucratie qui triomphe des ministères et se sent plus stable que les empires.

Tout d'abord le comte Réal se hâta de faire évacuer sur les prisons de l'intérieur les prisonniers d'État qui étaient détenus dans les villes dont approchaient les armées alliées. Tous les prisonniers de Vincennes sont évacués en février 1814 sur le château d'Angers [1]; puis ordre est donné au commandant Pidoux du château de Saumur [2] de « surveiller particulièrement, sévèrement observer, mettre au secret » le comte Desol de Grisolles, lieutenant de vaisseau, acquitté en 1803, persécuté et transféré de cachot en cachot depuis cette époque, ainsi que M. Daniaut du Perrat, qui est détenu depuis 1804, parce qu'il a de « mauvaises dispositions ». Alors même que l'ordre est rétabli en France, ce sont difficultés sans cesse soulevées contre les mises en liberté.

Ainsi un certain Verdet [3] avait été arrêté en avril 1804 avec sa femme pour avoir reçu dans son logement Georges Cadoudal, qui leur était inconnu. La cour criminelle avait renvoyé les époux Verdet devant le tribunal de police correctionnelle, et le tribunal les avait acquittés. Exaspéré de cet acquittement, Napoléon les avait condamnés à l'exil dans la ville de Bar-le-Duc, où ils ne purent vivre qu'à l'aide du secours officiel de 30 sous par jour. Après dix ans de ce supplice, Verdet, apprenant le retour des Bourbons, vint à pied de Bar-le-Duc solliciter sa liberté. C'était rompre son banc, la police voulut l'arrêter; le rapport même qui propose son affranchissement le traite encore en criminel [4].

Dans cet hiver de 1814, les préfets arrêtent ou mettent en liberté, suivant les alternatives de la guerre, les adversaires des deux partis, et souvent recherchent les bonnes grâces ou sollicitent l'appui de ceux qu'ils ont fait enfermer la veille. Ainsi le préfet de Loir-et-Cher, M. Cristiani, fait mettre en surveillance, à Blois, en février 1814, M. de la Roche-Mouette, puis il vient, en avril [5], « le prier de retourner tranquillement chez lui ». Ainsi le général comte Canclaux, sénateur, qui a dirigé les armées révolutionnaires contre la

[1] F7 6526.
[2] F7 6526.
[3] F7 3436 *bis*. Rapport du 29 avril 1814.
[4] « Les circonstances et les motifs qui ont déterminé le sieur Verdet à revenir à Paris sans autorisation paraissent devoir excuser cette démarche; et, attendu la durée de son exil, et qu'il n'est parvenu aucune plainte sur lui et sa femme, on pense qu'il n'y a aucun inconvénient à les relever de la surveillance à laquelle ils étaient assujettis. »
[5] F7 6526.

Bretagne et la Vendée sous la république, puis qui, sous l'empire, dans cette même Bretagne, a été commissaire extraordinaire de Sa Majesté Impériale et Royale[1], garde le même poste au nom de Louis XVIII, conserve son même papier à lettres, et fait mettre en liberté au nom du roi ceux qu'il vient de faire arrêter au nom de l'empereur. Il écrit de Rennes, le 15 avril 1814, au ministre de la police du roi : « Je viens de relever de la surveillance sous laquelle je les avais placées Mlle d'Andigné et sa jeune nièce. Ces deux personnes s'étaient permis des propos contre l'empereur à Montfort, leur domicile ordinaire, où je leur permets de retourner. Je permets également à M. de Saint-Hilaire de revenir de Tours où je l'avais fait passer et d'habiter cette ville (Rennes), dont j'avais jugé prudent de l'éloigner. J'ai fait mettre en liberté M. René de Blois, qui devait être détenu jusqu'à la paix, pour opinions et mouvements dangereux, ainsi que MM. Foulon de Grandchamp et Jacques Bois, détenus pour correspondance *supposée* avec l'Angleterre. »

III

Combien de malheureux ont été les victimes des divers modes de séquestration imaginés par Napoléon?

Les budgets et les états récapitulatifs indiquent[2] environ sept cents prisonniers dans les prisons d'État et leurs succursales, mais ce chiffre est loin de représenter le véritable total.

En avril 1814[3], le baron Anglès découvre neuf cent soixante-dix détenus dans les prisons d'État. Mais il ne connaît ni les prisonniers d'État enfermés dans les prisons des départements, ni les personnes envoyées en exil et placées sous la surveillance tracassière de la police, et ces catégories doivent à peu près doubler le chiffre officiel. Il faut encore y ajouter les Espagnols arrêtés avec les princes de Bourbon; il en restait soixante qui n'avaient pas encore été renvoyés avec leurs princes, plus deux cent seize habitants de Leipzig, plus le pape et les cardinaux, plus les vingt et un trappistes du couvent de la Cervara, plus les deux cent trente-six séminaristes de Gand, que Napoléon avait donné ordre d'incorporer dans l'artillerie, en août 1813[4], plus les gens qu'on

[1] F^7^ 6526, Ille-et-Vilaine.
[2] F^7^ 3436 *bis*.
[3] F^7^ 6526.
[4] On les retrouva peu à peu, c'est-à-dire 162 à Wesel dans les pontonniers du général Lemarrois, 32 dans la garde impériale, 1 dans les équipages de la flottille, 2 dans l'infanterie de ligne; 39 avaient disparu!

a vu arrêter, et dont on ne peut retrouver les noms sur aucune liste; ceux, par exemple, qui sont, par ordre de Napoléon, jetés « dans une petite prison obscure où ils ne puissent lier aucune correspondance » : c'est le sort de M. de Belleval[1].

Le nombre des victimes a été constamment en croissant; il devait osciller entre mille cinq cents et deux mille, depuis le 18 Brumaire jusqu'en 1811 ; à partir de cette date, il est monté à plus de *deux mille cinq cents*. En 1789, le peuple avait tiré *sept* prisonniers de la Bastille.

Ce régime, qui détenait, sans jugement, deux mille cinq cents victimes, avait créé une commission *de la liberté individuelle*. Cette commission se composait de sept membres élus au scrutin par le Sénat; pour assurer son indépendance, il était établi qu'un membre sortirait tous les quatre mois; elle devait, bien entendu, empêcher que les citoyens ne fussent incarcérés sans mandat régulier et détenus sans jugement. Si, après trois mises en demeure, le ministre n'avait pas mis en liberté la personne pour laquelle la commission intervenait, il devait être déféré à la haute Cour. Quelques prisonniers connurent son existence et essayèrent de faire parvenir leurs plaintes à la commission de la liberté individuelle.

Étienne de Salignac-Fénelon eut cette naïveté. Il avait été arrêté en thermidor an VIII, à Rennes, comme chef de chouans, et conduit à Paris, sous escorte, mais en descendant de diligence, il se glissa dans la rue Saint-Honoré et disparut. Traduit devant les tribunaux, il avait été acquitté le 12 thermidor an VIII, mais renvoyé à Paris comme suspect d'émigration. Il fut arrêté de nouveau en thermidor an XI, « pour avoir, à la fin d'un repas chez MM. de Virieu, à Dijon, proposé un toast à Louis XVIII, et aussi avoir annoncé que le Premier consul serait bientôt assassiné... » Sur cette dénonciation, d'autant mieux accueillie que M. de Salignac-Fénelon était noté comme *dévot et fortement attaché aux Bourbons*, l'infortuné, sans interrogatoire, sans instruction, sans jugement, fut enfermé à Bicêtre, dans ces cachots sans air et sans lumière, pleins d'araignées et d'animaux rampants. Le 26 août 1805, il écrit de Bicêtre *que depuis vingt-six mois il est dans la misère d'une détention implacable sans le secours qu'on accorde aux autres prisonniers*, et que « le délabrement de sa santé, par le manque d'aliments et de vêtements, augmente les horreurs de sa longue détention ». Le 26 août 1806, il se plaint

[1] L'ordre d'arrêter est du 27 octobre 1804. « Faites saisir en même temps tous ses papiers. » (Lettre de Napoléon à Fouché, X, p. 36.)

du concierge de Bicêtre qui le torture, et veut faire signer contre lui une plainte par ses compagnons d'infortune. Le préfet de police Dubois trouve que « le concierge ne peut être blâmé de n'avoir pas pour lui les égards qu'il ne refuse jamais aux détenus tranquilles, et il autorise le concierge à enfermer le prisonnier *dans un local particulier où il sera isolé de toute société* ». Cette décision barbare fut approuvée et exécutée sans retard. Cependant la commission de la liberté individuelle, fatiguée des doléances et des réclamations du prisonnier, s'était décidée à intervenir, mais Regnier, le grand juge, répondit à ses observations, *qu'il n'y avait pas lieu d'envoyer Salignac-Fénelon devant les tribunaux, l'intérêt de l'État ne permettant point que la liberté fût accordée au prisonnier*. Sur cette réponse, la commission s'inclina, et le détenu resta quatre ans encore séquestré dans son cachot.

L'examen des dossiers permet de constater que la commission de la liberté individuelle s'est bornée à des démonstrations; elle a rarement demandé et jamais obtenu la liberté des prisonniers d'État. Elle a fonctionné, en un mot, comme les institutions de parade qui existaient sous l'Empire, comme la commission de la liberté de la presse, qui n'a protégé ni un livre ni un journal; comme l'architrésorier, qui n'eut jamais à s'occuper des finances; comme le grand électeur, qui n'eut jamais à s'occuper d'élections. Tout cela était vain et bon pour le décor. . . . . .

. . . . . .

H. Forneron.

LES ÉTRANGERS EN FRANCE

Ce n'est pas sans raisons que l'on commence à se préoccuper, en France, des dangers que présentent les pénétrations étrangères contemporaines. Les éventualités de la politique extérieure semblent avoir enfin ouvert les yeux à bien des gens, qui étaient jusqu'ici restés sourds aux avertissements de la démographie et de la science sociale. Il est à souhaiter maintenant que les réformes soumises, à cet égard, au Parlement ne soient pas délaissées dans les cartons des commissions, et ne demeurent pas inefficaces. La taxe sur les étrangers est presque universellement usitée en Europe; nous seuls hésitons à nous en servir; et c'est en partie pour cela, par suite des privilèges et des immunités dont jouissent chez nous les immigrants, que notre territoire est littéralement envahi par des Belges dans le Nord, des Allemands dans l'Est, des Italiens dans l'Est, le Sud-Est et le Midi, des Espagnols dans le Sud-Ouest, etc. Cette cause est loin, du reste, d'être la seule à agir. La densité relative des populations voisines et les conditions économiques qui en sont la conséquence jouent le rôle réellement important, dans cet envahissement dont l'extension et les incessants progrès suffisent à indiquer la dangereuse influence.

Dans l'organisme social comme dans l'organisme biologique, l'homogénéité des parties et des organes est une condition indispensable du bon fonctionnement, et nous entendons par homogénéité, non pas similitude, mais concordance, non pas identité, mais harmonie, conformément au principe de la division du travail physiologique ou économique. C'est ainsi que, dans le corps humain, la présence d'éléments étrangers non assimilables dans l'estomac, par exemple suffit à déterminer un trouble qui peut se communiquer à tout l'organisme. Il en est exactement de même dans les sociétés. Quelque compréhensive et universelle qu'elle soit, la civilisation n'en a pas moins revêtu des formes spéciales à chacun des peuples parmi lesquels elle s'épanouit. Les conditions d'origine et d'évo-

lution de ces peuples ont en effet créé aux individus qui les constituent une sorte de milieu particulier auquel ils sont complètement adaptés, et qui, formé par une multitude d'habitudes, d'idées et même de préjugés héréditaires, les étreint pour ainsi dire et les conduit tout le long de leur existence. Amener au milieu des individus ainsi façonnés, des éléments différents d'origine, de coutumes et de tendances, c'est créer un trouble social analogue au trouble physiologique de l'empoisonnement. Mais ce trouble peut avoir deux conséquences contraires : il détermine un bien, une réaction violente et salutaire, quand il est causé par l'apport d'une civilisation supérieure et accessible, d'un principe assimilable et efficace destiné à modifier certains accidents pathologiques internes ou à les faire disparaître, et encore faut-il en proportionner la dose à l'état de l'organisme; il détermine un mal, au contraire, quand il est causé par la pénétration d'éléments nuisibles, non assimilables ou inférieurs en qualité, surtout quand l'organisme qu'ils affectent est déjà anémié. Il faut remarquer en outre que l'âge auquel ces pénétrations s'accomplissent a une importance considérable. Au cours de la formation de l'organisme, elles sont souvent nécessaires, elles servent à le constituer, à donner à ses appareils plus de souplesse et de résistance, à le rendre plus adéquat à la multiplicité des conditions ambiantes auxquelles il est soumis. Mais, une fois achevé, historiquement individualisé, ayant pris sa « voie », il devient réfractaire à ces pénétrations, ou s'il les supporte, c'est par faiblesse et impuissance.

C'est précisément ce dernier rôle que les étrangers tiennent actuellement en France. Notre formation historique est achevée, notre civilisation aussi avancée que la leur, et, si on en excepte quelques matières premières, nous ne sommes réellement leurs tributaires sous aucun rapport. Ils agissent donc surtout d'une autre façon, et l'histoire de ces dernières années nous la fait très explicitement connaître. Sans vouloir revenir ici sur des faits douloureux, rappelons-nous la conduite des Allemands *immigrés* avant, pendant et après la guerre de 1870-71, les tendances séparatistes dont certaines régions du Sud-Est, infestées d'Italiens, furent alors le siège et enfin la composition des meneurs de la Commune de Paris, cette insurrection antinationale devant l'ennemi, où comme il l'a été démontré, l'élément français était si peu nombreux. (Cf. *Mémoires* du général Cluseret.) Depuis lors l'industrie allemande fait à la nôtre une redoutable concurrence et ne tend à rien moins qu'à ruiner nos nationaux; elle nous empoisonne lentement d'autre part, nous traitant, avec ses bières et ses alcools frelatées, à peu près comme les Anglais, par l'opium, traitent les Hindous; enfin les

ouvriers allemands, belges et italiens enlèvent à nos ouvriers français de jour en jour plus de travail, en raison de la modicité relative des salaires qu'ils demandent et de la complicité intéressée des patrons, et servent trop souvent d'instrument à une politique antinationale, quand ils n'en deviennent pas les espions. C'est à ce titre que les journaux qui ont entrepris d'opposer une digue à l'envahissement étranger accomplissent une œuvre vraiment patriotique.

Beaucoup de gens, en France, aussi peu soucieux des leçons de l'histoire que des enseignements de la démographie, ne veulent pas comprendre la nécessité qu'il y a de limiter, autant que faire se peut, les pénétrations étrangères. Souvent c'est qu'ils vivent d'elles ou par elles, ou que, imbus d'une façon de philanthropie naïve, ils s'imaginent encore que les hommes sont vraiment frères et ont des idées, des besoins et des intérêts communs. Cette manière de voir a sa source dans ce que nous appellerons le « cosmopolitisme », — non seulement de certains ouvriers, mais encore et surtout d'une partie des classes dirigeantes, — la fréquentation d'individus de toutes les souches, le commerce, avec une instruction insuffisante, d'idées puisées à tous les milieux sociaux, de besoins factices, nés du contact de mœurs plus ou moins compatibles, de conceptions morales issues de la superposition de types ethniques très différents, ayant presque tous perdu leurs qualités natives par la transplantation et ne gardant que les défauts de leurs origines. Le fruit du cosmopolitisme est la *dénationalisation* de l'individu d'abord, sa *dégénérescence* ensuite.

C'est surtout dans les grandes villes, à Paris principalement, à Nice..., etc., que ces phénomènes sociaux sont visibles. Les étrangers qui y résident en grand nombre n'appartiennent tous ni au même peuple ni à la même race; ils apportent conséquemment des mœurs et des idées différentes de celles qui ont cours dans le pays, souvent même incompatibles avec elles. Aussi, par la fréquentation et les relations sociales nécessaires, ce que ces mœurs et ces idées importées ont de trop étrange s'atténue, mais il reste néanmoins et toujours un *substratum*, une sorte de code fondamental et uniforme du cosmopolitisme. Pour apprécier la valeur de ce code, il suffit de se reporter aux statistiques (Cf. le tableau II et l'*Annuaire statistique de la France*, 1885, etc.) qui montrent que la criminalité est plus élevée là que partout ailleurs, ce qui se comprend aisément si l'on réfléchit à l'origine de la plupart de ces étrangers, vaincus des batailles de la vie, bohèmes, chevaliers d'industrie, déserteurs, banqueroutiers, etc. Or ces gens n'ont plus, à proprement parler, de patrie. Obéissant à ces tendances qu'a si parfaitement analysées Lombroso (Cf. l'*Homme criminel*. — Tarde, *la Criminalité com-*

parée, etc.), ils se considèrent comme déliés de toute obligation envers elle, s'efforcent au moins de le faire croire et, par intérêt ou par passion, cherchent à propager cette idée. Ceux qui se trouvent mêlés à ces individus, en raison de leurs occupations, de leur genre de vie, ou des dispositions de leur esprit, ne tardent pas à perdre leur ancienne manière de voir, relativement aux devoirs du citoyen envers les autres citoyens et l'État; c'est-à-dire envers l'association permanente des fils d'un même sang, fondée sur la communauté des besoins et des aspirations, et à se cantonner dans cet *individualisme* qui consiste à tout sacrifier à ses propres intérêts, le bien et la vie des autres, la prospérité et l'indépendance du pays, comme si, dans l'organisme social, les individus n'étaient pas tous nécessairement solidaires. De là la dénationalisation et cette *anarchie* de la pensée qui fait de si grands ravages parmi les malheureux ignorants et les cerveaux détraqués.

La dégénérescence apparaît bientôt. Non seulement les pénétrations étrangères semblent en rapport avec la faiblesse de la natalité (cf. Lagneau : *Acad. des sc. morales*, 1884. — Marquis de Nadaillac, etc.), mais encore la démographie nous apprend (cf. Bertillon, *Démographie de la France*, dans le *Dict. encyclop. des sciences médicales*, IVe série ; t. V, 2e fasc.) que, dans les régions où il y a beaucoup d'étrangers, la nuptialité est, en général, moindre que partout ailleurs, la natalité illégitime beaucoup plus élevée, ce qui amène un accroissement considérable dans la mortalité infantile et la mortinatalité, enfin la durée de la vie plus courte par suite du grand développement, dans les milieux ethniques très complexes, de certaines affections spéciales et notamment de la syphilis. De telle sorte que les régions pénétrées et plus spécialement les grandes villes, en raison de leurs conditions particulières, peuvent être considérées comme des foyers d'infection, comme de véritables abcès sociaux, qui, s'ils crèvent au dedans, peuvent empoisonner tout l'organisme. C'est donc justement que, par des taxes de séjour très élevées, on veut chercher à réduire l'abcès, ou à le faire crever au dehors, à éliminer ainsi tous les germes de virulence.

Si ce sont là les conséquences sociales des pénétrations étrangères, quelle peut en être la cause générale? Le Dr Bordier (cf. *Colonisation scientifique ; — Vie des sociétés*, etc.) a démontré que la densité relative des populations voisines est la raison principale des pénétrations. Toutes les autres considérations, — ethniques, politiques, économiques, — dérivent en effet de celle-là, car la grande densité d'une population suppose à la fois une complète

culture du sol, une utilisation aussi parfaite que possible, pour la région et les races, de toutes les méthodes industrielles, enfin une abondance de la main-d'œuvre qui tend à abaisser le prix des salaires. Dès lors les ouvriers, les manœuvres, tous ceux qui vivent du travail manuel, cherchent à passer dans les régions où la population est moins dense que dans la leur, où conséquemment le sol est moins cultivé, le prix de main-d'œuvre plus élevé, parce qu'il est plus rare. C'est dans ce sens que M. Lagneau a pu dire (*Bull. de la soc. d'anthropologie*, 1884, p, 227) que, en France, l'immigration modère l'accroissement des salaires et des prix de revient. Une autre cause toutefois peut, en certains cas, déterminer l'immigration. Si, par exemple, le sol est trop pauvre pour nourrir ses habitants, même peu nombreux, ceux-ci vont chercher ailleurs de meilleures conditions d'existence. C'est ce qui semble actuellement arriver pour les immigrants Espagnols. On sait d'ailleurs que Liebig attribuait la décadence de l'Espagne à la disparition, de son sol, de la potasse et des phosphates (cf. Dubois-Reymond, *la Civilisation et la science*, dans la *Rev. Scientifique*, t. XXI, p. 674). Au contraire, les immigrants belges, anglais, allemands, italiens, etc., sortent de régions fertiles, très peuplées et fort avancées en culture.

Ainsi, tandis que la densité moyenne de la France est de 71 habitants par kilomètre carré, celle de l'Allemagne est de 84, celle de l'Italie de 99, celle de l'Angleterre de 112, celle de la Belgique de 192, etc.; en revanche, celle de la Suisse est de 65 et celle de l'Espagne de 35 seulement.

Toutefois, les pénétrations réciproques peuvent atténuer les effets d'une trop nombreuse immigration. L'action des étrangers à l'intérieur est contrebalancée par celle des nationaux à l'extérieur; les influences se pénètrent réciproquement. Enfin l'émigration peut être plus considérable que l'immigration, et alors les pénétrations étrangères offrent d'autant moins de dangers, qu'elles deviennent, précisément en raison des conditions économiques qui provoquent une émigration abondante, de plus en plus difficiles.

Il n'en est malheureusement pas ainsi pour la France. Les étrangers sont, chez nous, plus nombreux que partout ailleurs, en Europe, et cette situation n'est aucunement compensée par le nombre des Français habitant l'étranger. Par exemple, tandis que, en 1881, il y avait sur notre sol plus d'un million d'étrangers, le chiffre des nationaux installés en dehors du territoire s'élevait seulement à 483 000. Cette même année, l'Angleterre comptait sur son sol, 283 000 immigrants, et l'Allemagne 277 000, contre 4 200 000 Anglais et 2 600 000 Allemands à l'extérieur. En d'autres termes, le nombre des étrangers en France étant 100, celui des

Français à l'étranger n'était que 47 (de Foville, *France économique*, 1887).

La pénétration étrangère suit d'ailleurs, chez nous, une marche inquiétante, que met en évidence le tableau suivant :

ANNÉES	POPULATION DE LA FRANCE	NOMBRE DES ÉTRANGERS NON NATIONALISÉS	PROPORTION POUR 100 DES ÉTRANGERS
1851	35 783 170	376 000	1,06
1861	37 386 313	499 000	1,33
1872	36 102 921	733 000	2
1876	36 905 788	801 000	2,17
1881	37 672 048	1 001 000	2,66
1886	38 218 903	1 115 214	2,92

D'après l'*Album de statistique graphique* publié par le ministère de l'intérieur et des cultes, les étrangers, en 1881, se décomposaient comme il suit :

1° 430 269 *Belges*, dont 270 351 dans le Nord, 55 938 dans la Seine, 31 451 dans les Ardennes, 12 198 dans le Pas-de-Calais, 11 197 dans l'Oise, 7457 dans l'Aisne, 7309 dans Seine-et-Oise, 6285 dans la Marne, 6120 dans Meurthe-et-Moselle, 4345 dans Seine-et-Marne, 3066 dans la Somme, 3060 dans la Meuse, 1987 dans la Seine-Inférieure..., etc.

2° 81 981 *Allemands*, dont 35 954 dans la Seine, 12 132 dans Meurthe-et-Moselle, 2585 dans les Vosges, 2220 dans la Meuse, 2032 dans Seine-et-Oise, 1954 sur le territoire de Belfort, 1950 dans la Marne, 1678 dans la Seine-Inférieure, 1518 dans le Rhône, 1516 dans les Alpes-Maritimes, 1514 dans le Doubs, 1386 dans le Nord, 1274 dans la Haute-Marne, 1188 dans l'Aube, etc.

3° 66 300 *Suisses*, dont 23 422 dans la Seine, 9082 dans le Doubs, 4058 dans le Rhône, 2885 dans les Bouches-du-Rhône, 2808 dans la Haute-Savoie, 2063 dans Seine-et-Oise, 1381 sur le territoire de Belfort..., etc.

4° 239 986 *Italiens* dont 66 663 dans les Bouches-du-Rhône, 34 976 dans les Alpes-Maritimes, 26 348 dans la Seine, 21 446 dans le Var, 15 032 dans la Corse, 9253 dans le Rhône, 6246 dans la Savoie, 4410 dans l'Isère, 4187 dans l'Hérault, 3705 dans les Hautes-Alpes, 3015 dans le Gard, 2842 dans la Loire, 2695 dans

la Haute-Savoie, 2661 dans la Haute-Marne, 2499 dans les Basses-Alpes, 2275 dans Seine-et-Oise, 2161 dans le Doubs, 1970 dans Meurthe-et-Moselle, 1916 dans l'Ain, 1904 dans la Côte-d'Or, 1783 dans le Jura, 1668 dans Saône-et-Loire, 1279 dans le Pas-de-Calais, 1237 dans Vaucluse, 1122 dans l'Aisne, 1060 dans la Meuse..., etc.

5° 74 861 *Espagnols* et *Portugais*, dont 14 604 dans les Basses-Pyrénées, 10 474 dans les Pyrénées-Orientales, 8034 dans l'Aude, 6590 dans le Lot-et-Garonne, 6147 dans le Gers, 5168 dans la Gironde, 4312 dans la Seine, 3814 dans l'Hérault, 3720 dans la Haute-Garonne, 2644 dans les Hautes-Pyrénées, 1969 dans les Bouches-du-Rhône..., etc.

6° 46 722 *Anglais* et *Américains* dont 19 066 dans la Seine, 5798 dans le Pas-de-Calais, 2939 dans les Alpes-Maritimes, 1990 dans la Seine-Inférieure, 1760 dans les Basses-Pyrénées, 1674 dans le Nord, 1217 dans l'Oise, 1131 dans Seine-et-Oise, 1087 dans la Gironde..., etc.

7° Enfin on compte encore 21 200 *Hollandais*, 12 100 *Austro-Hongrois*, 11 000 *Russes*, 10 000 *Grecs*..., etc., etc. en tout 60 335 étrangers appartenant à diverses nationalités dont : 28 002 dans la Seine, 3883 dans la Marne, 3627 dans Meurthe-et-Moselle, 2860 dans le Nord, 2060 dans les Alpes-Maritimes, 1964 dans les Bouches-du-Rhône, 1776 dans les Ardennes, 1628 dans Seine-et-Oise, 1173 dans l'Oise, 1172 dans le Rhône, 1085 dans la Meuse..., etc.

En résumé, les départements qui contiennent, en chiffres absolus, le plus d'étrangers sont : le Nord 277 512; la Seine 193 046; les Bouches-du-Rhône 75 738; les Alpes-Maritimes 43 803; les Ardennes 34 814; Meurthe-et-Moselle 24 800; le Var 22 941; le Pas-de-Calais 20 171; les Basses-Pyrénées 17 265; le Rhône 16 971; Seine-et-Oise 16 638; l'Oise 15 860; la Corse 15 311; la Marne 13 993; le Doubs 13 646; les Pyrénées-Orientales 10 960; l'Aisne 10 573..., etc.

Le tableau suivant donne la proportion des étrangers dans les départements où ils sont *le plus* et *le moins* nombreux par rapport à la population totale. En regard se trouve le chiffre de la criminalité, dans ces mêmes départements, le nombre des indigents *secourus*, des naissances illégitimes..., etc., ce qui permet d'apprécier la valeur sociale des milieux ethniques très complexes, et de vérifier ce que nous avons dit plus haut relativement à l'influence du cosmopolitisme.

DÉPARTEMENTS	Pour 1000 habitants combien d'étrangers ?	Pour 1000 habitants combien de criminels ?	Pour 1000 habitants combien d'indigents ?	Pour 1000 femmes non mariées combien de naissances illégitimes ?
1. Alpes-Maritimes	193,3	12	71,2	11,1
2. Nord	173	5,4	143	26,6
3. Bouches-du-Rhône	128,5	10,6	77	36,2
4. Ardennes	104,3	5,1	18,9	15,3
5. Var	79,5	7,3	28,6	12,6
6. Seine	68,9	9,7	71,2	36,5
7. Meurthe-et-Moselle	59,1	7,4	50	17,6
8. Corse	56,2	12,6	2,7	14,4
9. Pyrénées-Orientales	52,5	5,8	4	15,4
10. Belfort	51,9	5	18,5	23,7
11. Doubs	43,9	7,8	8,5	19,8
12. Basses-Pyrénées	39,7	4,9	28,5	14,1
13. Oise	39,2	6,2	28,5	21,7
14. Marne	33,2	6,3	27,9	26,4
15. Hautes-Alpes	31,4	6,4	3,9	6,5
16. Seine-et-Oise	28,8	7,2	31,2	22,2
17. Aude	28,2	4,9	20,8	10,6
18. Meuse	26,8	5,1	17,8	11,7
Moyenne	68,8	7,2	36,5	19,4
70. Manche	1,5	3,2	43,5	11,5
71. Tarn	1,4	3	14,5	7,2
72. Puy-de-Dôme	1,4	2,8	12,3	6,5
73. Loire-Inférieure	1,4	3,6	31,1	9,6
74. Ariège	1,2	4,5	14,7	11
75. Corrèze	1,2	3,3	11,6	13,3
76. Landes	1,2	3,7	16	21,3
77. Orne	1,2	3,2	40	13,9
78. Haute-Loire	1	2,5	15,8	7,6
79. Côtes-du-Nord	1	2,1	29,4	8,1
80. Aveyron	1	4,1	19,6	9,8
81. Cantal	0,9	3,1	10,3	10
82. Lozère	0,8	4,7	21,7	11,3
83. Mayenne	0,7	3,4	58,8	9
84. Creuse	0,6	2,1	4	12,2
85. Finistère	0,5	4	19,6	9
86. Morbihan	0,4	3	19,2	6
87. Vendée	0,3	2,7	13,8	6,6
Moyenne	1	3,2	21,8	10,2
Moyenne de la France entière	26,6 (a)	5,2 (b)	35,5 (c)	18,2 (d)

Un précieux enseignement ressort de ces diverses données statistiques. Le nombre moyen des criminels, des indigents et des

(a) D'après l'*Album de statistique graphique*, 1882.
(b) D'après l'*Annuaire statistique de la France*, 1885.
(c) D'après l'*Album de statistique graphique*, 1882.
(d) D'après Bertillon, *Démographie de la France*, tableau VIII, 1879.

illégitimes est plus élevé dans les départements envahis que dans les autres : ce qui est l'indice de phénomènes sociaux d'une haute importance. En effet, si la criminalité tend presque partout, — excepté dans certaines régions celtiques, la Bretagne par exemple, — à se superposer à l'indigence, celle-ci, d'un autre côté, marque une sorte de scission sociale interne, malgré le grand développement corrélatif des sociétés de bienfaisance, une opposition tacite des classes, car la grande misère de beaucoup est l'énorme fortune de quelques-uns. Toutefois, dans les départements pauvres, c'est-à-dire peu exploités, comme la Corse, comme certaines régions des Alpes et de l'Auvergne, s'il n'y a pas de grandes fortunes, il n'y a pas non plus de trop grande pauvreté, car, en général, la propriété terrienne y est fort morcelée et suffit communément à entretenir ceux qui la détiennent. L'ouvrier des pays industriels n'a que ses bras; le paysan des régions agricoles a tout au moins un champ qui l'occupe et le nourrit : la terre ne se met pas en grève. Voilà pourquoi, en dehors même du petit nombre des bureaux de bienfaisance (cf. *Album de statistique graphique*, 1882, carte n° 11), ces départements du Centre ont un chiffre peu élevé d'indigents; voilà pourquoi aussi le chiffre de la criminalité — surtout contre la propriété (cf. *De la Justice criminelle en France de* 1826 à 1880. Imp. nat. 1882, pl. 2) — est très élevé dans les régions où il y a beaucoup d'indigents secourus et où la civilisation technique ou industrielle est très développée. Les étrangers contribuent d'autant plus à aggraver cette situation qu'ils font une plus rude concurrence, sur le même terrain, à nos nationaux. Le grand nombre des naissances illégitimes prouve d'autre part l'existence de certains troubles sociaux. D'abord l'affaiblissement de la nuptialité, car les immigrés se marient peu, réservant les épargnes qu'ils peuvent faire à une union contractée dans leur pays d'origine, et favorisent conséquemment le développement de la prostitution, à laquelle les milieux industriels sont déjà si propices; de l'infécondité, de la mortinatalité, etc.; en second lieu la diminution de la durée de la vie qu'affectent non seulement l'alcoolisme, le tabagisme, etc., mais encore le célibat; tous les démographes savent, en effet, que les chances de survie sont plus faibles pour les célibataires que pour les gens mariés. Pour achever de mettre en évidence les influences sociales des immigrations, nous aurions voulu dresser le tableau, par départements, des cas d'insoumission et de désertions militaires. Malheureusement il nous a été impossible, même en consultant les « Comptes généraux de la justice militaire », de réunir les documents suffisants. Cependant, de notre enquête personnelle, il *semble* résulter que le chiffre de cette criminalité est de 1/7 à 1/9 plus élevé dans les 14e, 15e, 17e, et

18e régions que dans les 9e, 10e, 11e et 12e. Mais ce ne sont là que des données très approximatives.

En commençant cette étude sommaire sur les « Étrangers en France », nous avons dit que l'homogénéité des parties de l'organisme social est une condition indispensable à son bon fonctionnement, à sa santé, à sa durée, car l'hétérogénéité amène l'antagonisme des groupes et des individus, au point de vue des besoins, des intérêts et des tendances, la rupture de l'association et finalement son absorption partielle ou totale par un organisme plus homogène, en vertu de cette formule que « c'est rendre service à un pays que de l'asservir quand la lutte sociale y est devenue trop violente ». Partout où elles se produisent, les pénétrations étrangères amènent l'hétérogénéité, nécessairement. Les ouvriers belges, allemands ou italiens qui viennent chez nous gagner leur vie ne peuvent arriver à leur but qu'en abaissant le prix de leur main-d'œuvre au-dessous de celui de la main-d'œuvre des ouvriers français, prix d'ailleurs déterminé non seulement par le rapport entre l'offre et la demande, mais encore par les exigences de l'existence individuelle. S'ils trouvent de l'ouvrage, c'est donc au détriment de nos nationaux, qui sont obligés de supporter le chômage et la misère : de là, antagonisme des intérêts et des besoins. En outre ces ouvriers immigrés sont le produit d'une évolution historique et ethnique différente de la nôtre; ils apportent des idées et des préjugés héréditaires, auxquels ils ne peuvent jamais complètement échapper, une moralité, des principes sociaux souvent incompatibles avec ceux que l'éducation nous a données. Quoi qu'on en ait dit, l'entente des « prolétariats » est une utopie, parce que des conditions spéciales à chacun d'eux les ont diversement constitués : de là antagonisme des tendances.

Les avantages économiques que les pénétrations étrangères peuvent apporter, ne pallient point le mal qu'elles font aux populations parmi lesquelles elles se produisent. Comme le disait Vauban « c'est par le nombre des sujets que la grandeur des rois se mesure », et toutes causes qui tendent à restreindre ce nombre et à en affaiblir la vitalité doivent être vivement combattues. Indubitablement la présence des étrangers est une de ces causes, puisqu'elle augmente la misère, diminue la nuptialité, la natalité, la durée de la vie, favorise le développement de la criminalité, de la prostitution et de beaucoup d'autres maladies sociales. Comment donc l'État n'aurait-il pas le devoir de s'opposer à leur envahissement, ou tout au moins de chercher à compenser, par une redevance, le tort qu'il cause à l'unité et à la vitalité de l'organisme social?

J. Laumonier.

PRÉDICATEURS

ET APOLOGISTES CONTEMPORAINS

I

Le dix-neuvième siècle français a beau s'achever parmi de mornes tristesses et les signes d'une décadence qu'aucuns jugent irrémédiable; il n'en a pas moins mérité cet éloge de M. Nisard : « Si l'on inventait, pour le dix-septième siècle, un titre supérieur à celui de grand, je dirais que les soixante premières années du dix-neuvième siècle sont plus de la moitié d'un grand siècle. » L'éloquence de la chaire, qui a fourni au dix-septième siècle l'un des principaux titres de sa gloire, a contribué aussi à doter le nôtre d'un éclat durable. Le P. Lacordaire en a été de nos jours le représentant le plus illustre, et, sans méconnaître des différences profondes et une indéniable inégalité, l'histoire, qui a déjà commencé pour lui, prononce son nom après le nom de Bossuet. M. Renan a paru triompher du « romantisme théologique de Lacordaire et de Montalembert », et s'égayer des « pantalonnades théologiques qu'on faisait applaudir à Notre-Dame à force d'aplomb et d'éloquence ». De moindres succès eussent provoqué, ce me semble, une critique moins amère et moins violente. Il est aisé de dire, il est même aisé, hélas! de faire croire qu' « on prouvait » à Notre-Dame « la divinité de Jésus-Christ par Mahomet ou par la bataille de Marengo ». De fait, le P. Lacordaire la prouvait par des arguments d'un tout autre ordre, et la *Vie de Jésus* n'a pas entamé cette démonstration puissante. Mais d'ailleurs sont venues, contre le grand orateur, des critiques qui, si elles étaient méritées, diminueraient sa gloire et même mettraient quelque peu en péril sa bonne renommée. N'a-t-on pas reproché au P. Lacordaire de n'avoir eu qu'une théologie médiocre, et, chose plus grave, d'avoir inauguré dans la chaire ce naturalisme qui rabaisse à des proportions dérisoires les dogmes et les préceptes chrétiens, et qui remplace par l'émotion purement humaine ce pathétique dont les maîtres anciens cherchaient la source dans la méditation des vérités révélées, dans le souvenir de la vie et de la mort du Sauveur?

Sans doute, Lacordaire n'est pas théologien à la façon de tels de ses devanciers ou de ses successeurs. Il ne cite pas les Pères comme les cite, par exemple, Bossuet, qui dérobait à Tertullien sa flamme, à saint Augustin ses élans et ses vues ingénieuses ou profondes. Saint Thomas lui-même est rarement nommé par l'orateur qui a tant contribué à rouvrir parmi nous la lignée de ses disciples. Enfin, d'ordinaire, cet esprit auquel ne répugnaient pourtant ni les hardiesses, ni même les subtilités de la métaphysique, écarte les questions controversées ou insolubles, et les réponses plus ou moins plausibles qu'on a essayé d'y faire. Je noterai cependant l'explication qu'il propose, dans la soixante-treizième conférence de Paris, du mode de la présence réelle, et, dans la cinquantième conférence, la manière toute moliniste dont il s'attache à concilier la prescience divine avec la liberté humaine. Mais si Lacordaire cite peu les Pères et saint Thomas, on prétendra malaisément qu'il les ignore, lui à qui « saint Augustin était devenu familier[1] », et qui écrivait à Mme Swetchine, avec une aimable candeur : « Je lis assidûment les dogmes théologiques du P. Petau, ouvrage très estimé, qui résume toute la théologie des Pères de l'Église... J'y trouve des choses précieuses et surtout la preuve que Dieu m'a donné quelque perspicacité théologique, car il m'arrive souvent de tomber sur des points de vue dont j'avais eu antérieurement l'instinct[2]... » N'est-ce rien donc que d'avoir été, comme il le dit lui-même, « l'architecte du christianisme pour une génération[3] », et de l'avoir été sans que la hardiesse des voûtes et l'étendue des proportions aient coûté rien à la solidité des assises? L'édifice est debout, et quiconque y pénètre avec cette attention recueillie qui est comme un premier hommage que nous devons aux grandes œuvres y respirera l'atmosphère de la plus saine doctrine, y contemplera la lumière de la théologie la plus haute et la plus sûre.

L'accusation de naturalisme se soutient moins encore. Oui, dans l'âme de Lacordaire, sous la garde vigilante d'une pensée toujours virginale, les sentiments humains avaient conservé toute leur énergie, toute leur délicatesse et toute leur fraîcheur. De là, ces « jaillissements de sensibilité[4], » qui le trahissent même quand il oublie de se nommer, et qui humectent, si je l'ose dire, telle page qu'il avait écrite pour Sainte-Beuve, alors son ami. « ... La plupart des séminaristes faisaient eux-mêmes leur chambre », dit le héros de *Volupté*, Amaury, entré au séminaire d'Issy. « Je la faisais moi-

[1] *Vie du P. Lacordaire*, par M. Foisset, t. Ier, chap. VII.
[2] Lettre du 11 octobre 1836.
[3] Soixante-treizième conférence de Paris.
[4] Le P. Lacordaire orateur. (*Causeries du lundi*, 31 décembre 1849).

même ; j'y gagnais de concevoir mieux la vie du pauvre, et reporté en idée à tant de chétives existences, à tant de mains laborieuses s'agitant en ce moment, comme les miennes, dans les galetas misérables des cités, je me prenais de pitié pour la grande famille des hommes, et je pleurais. » Ces accents profondément humains qui nous attendrissent, longtemps avant Lacordaire, saint Augustin, lui aussi, nous les avait fait entendre. « J'ai donc reçu les consolations du lait humain », écrivait le fils de Monique, « et voilà que dès longtemps mon enfance est morte, et je suis vivant [1] ». Mais ni chez saint Augustin ni chez le P. Lacordaire l'émotion ne demeure purement humaine ; du souvenir des joies ou des affections terrestres, du spectacle des beautés qui passent, un coup d'aile les emporte l'un et l'autre dans la région de la beauté, de l'amour, du bonheur qui ne passent pas. Tous deux ont aimé le Christ avec cette ardeur sereine, avec cette calme et puissante ivresse qui exalte le cœur sans troubler la raison, et qui atteste à l'âme la présence de Dieu. Pour parler seulement de Lacordaire, que la chaire française s'inspire de ces pages sans nombre où brûle un surnaturel amour, et quels que soient d'ailleurs les écarts où un goût trop peu sévère pourra l'entraîner, elle échappera à tout péril de naturalisme.

A côté ou à la suite du P. Lacordaire, d'autres orateurs, dans la chaire contemporaine, ont honoré l'éloquence religieuse. Le P. de Ravignan ne vit pas dans ces conférences sans souffle et sans couleur que, au dire de son biographe, il avait rédigées avec un invincible dégoût. Mais ceux qui ont vu cette ascétique figure et ce grand signe de croix qui déjà était à lui seul une prédication, ceux qui ont entendu cette parole si grave et si persuasive, peuvent assigner sa juste place au frère d'armes de Lacordaire, à l'inaugurateur des retraites pascales de Notre-Dame.

L'évêque d'Orléans lui-même est-il tout entier dans ces quelques discours qu'il a publiés, dans ces notes où des mains pieuses ont essayé de fixer son enseignement? Est-ce là tout le résumé d'un apostolat de cinquante ans? Y retrouvons-nous bien l'orateur qui peut-être empruntait trop son expression à ses réminiscences classiques, mais qui tirait de lui seul des traits d'une observation pénétrante et d'une émouvante éloquence? Mais où sont aussi ces sermons dans lesquels s'épanchait, comme un flot pur qui monte sans cesse, l'âme de Fénelon? De tant de discours qui, j'en suis sûr, ne se répétaient jamais, rien n'est resté : le sermon sur l'Epiphanie, le discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, quelques panégyriques, voilà toute l'œuvre oratoire de l'archevêque de Cambrai.

[1] *Confessions* l. Ier, ch. VI.

Avons-nous même tout Bossuet, je ne dis pas seulement le Bossuet de Metz, de Saint-Thomas du Louvre, de la Place-Royale, j'ajoute le Bossuet en cheveux blancs qui, dans sa cathédrale, distribuait à son troupeau la parole de vie? Après une méditation profonde, les deux grands évêques s'entretenaient avec des auditoires que les soucis littéraires n'avaient pas rassemblés : toujours présents à l'éternelle pensée de Dieu, leurs discours n'ont laissé ici-bas qu'un souvenir qui n'a point tardé à s'effacer.

Dans une de ses lettres à Mme Swetchine, Lacordaire, hôte naguère des Augustins de Genazzano, peint « les novices qui présentent sur leurs fronts tout le charme de la jeunesse, embelli par le sacrifice qu'ils en font à Dieu[1] ». Ce charme de la jeunesse, si prompt à fuir, l'abbé Perreyve l'a possédé à un degré rare; peut-être l'eût-il conservé jusque dans les aridités de l'âge mûr; ses œuvres le garderont toujours. On se méprendrait cependant à ne voir dans ces œuvres qu'une grâce printanière : la flamme échauffe ces panégyriques, ces sermons, cette *Station à la Sorbonne*, dont telle assertion appellerait des réserves théologiques, mais où l'inspiration est si pure, et qui, d'un souffle continu, emporte l'âme vers des cimes radieuses. « Je sens », écrivait un jour H. Perreyve, « que j'*oserai* bientôt me *livrer* aux élans et aux vols hardis de la parole[2]. » Il s'y est livré, en effet, sans perdre jamais cette calme possession de soi-même, indispensable à quiconque veut gouverner son langage, sa vie, ou la vie d'autrui; et il ne s'y est livré que pour accomplir l'ordre du Sauveur : *duc in altum*[3]. Cette flamme que nous montrions tout à l'heure s'était allumée au foyer du zèle sacerdotal. Quant à la forme des discours de l'abbé Perreyve, elle a été appréciée jadis, avec une exquise justesse, par l'anonyme auquel nous devons *Quelques mots sur une mission inachevée*[4]. Merveilleusement doué pour garder toute vive l'impression des maîtres qu'il venait de lire ou d'entendre, — certaines pages m'ont fait supposer qu'il les avait écrites après la lecture d'une *Élévation* de Bossuet, ou d'une *Méditation chrétienne* de Malebranche, — Henri Perreyve avait rencontré de bonne heure deux hommes qui l'aimèrent, l'un comme un ami, l'autre comme un enfant, et dont il fut le disciple intelligent et original. Du P. Lacordaire, il apprit l'art de dire toutes choses, même les plus humbles, avec élégance; il tint du P. Gratry, ou plutôt, peut-être, il eut de commun avec lui cette sincérité souveraine qui, dans l'expression

[1] Rome, 8 septembre 1836.
[2] Au R. P. Adolphe Perraud, Sorèze, 22 novembre 1857.
[3] Luc, v, 4.
[4] *Le Contemporain*, octobre 1867.

de la pensée, ne recherche que la pensée même, et qui la rend d'autant mieux qu'elle a négligé tout le reste. H. Perreyve lui fut encore redevable d'autre chose. Que de fois, dans ses œuvres philosophiques et dans ses homélies, le P. Gratry a excellé à mettre en saillie les textes évangéliques, et à en tirer des sens jusqu'alors peu remarqués; à faire étinceler ces diamants divins de feux longtemps inaperçus! Par cet endroit aussi, dans cette manière ingénieuse et candide d'expliquer l'Écriture, laquelle respecte d'ailleurs toutes les interprétations consacrées, l'abbé Perreyve était bien l'élève du P. Gratry; et je n'en veux d'autre preuve que l'application heureuse et inattendue qu'il fait d'un texte de saint Pierre[1], dans le *Discours prononcé au service funèbre du vicomte Herman de Jouffroy*.

On se figure difficilement Malebranche en chaire, bien qu'il ait pris part aux missions données par l'Oratoire, en 1685, aux protestants de Dieppe. La beauté d'ordinaire paisible de son style ne décèle pas l'orateur; même quand Malebranche paraît s'entretenir avec les Ariste et les Eraste de ses *Dialogues*, c'est avec lui seul qu'il s'entretient. On n'en dira pas autant du P. Gratry; et ceux qui ne l'ont jamais entendu devineront sans peine, à la lecture de ses œuvres, tout ce que sa parole avait de chaleur et de communicative tendresse. Ni sa voix ni son talent ne se fussent accommodés de la chaire de Notre-Dame; mais, dans une plus étroite enceinte, en présence d'un auditoire qui semblait l'enhardir aux libres abandons d'une conversation exquise, le P. Gratry était vraiment un maître, et un maître dont l'originalité même eût découragé toute gauche imitation. « Vis-à-vis de lui », a écrit l'un de ses disciples d'autrefois, « il n'y avait point à se mettre en garde contre les artifices de la rhétorique; il les ignorait ou les dédaignait, et, précisément à cause de cela, il atteignait très sûrement ce fond des cœurs où sa parole laissait après elle je ne sais quel inexprimable malaise mêlé aux plus fortes émotions, un profond dégoût de tout ce que la vie présente a de vulgaire et d'incomplet, avec le besoin de contempler de plus près et de posséder plus intimement Celui qui est à la fois la souveraine vérité, la beauté idéale et le souverain bien[2]. »

Ces quelques lignes de l'évêque d'Autun font bien ressortir le caractère surnaturel de la prédication du P. Gratry. Le *Sursum corda* que l'éloquent Oratorien excellait à redire sous les formes les plus variées et les plus persuasives, c'était bien le *Sursum* quotidien de la liturgie, celui qui appelle l'âme à des hauteurs où, seules, la

[1] II Petr. I, 15.

[2] *Le P. Gratry, ses derniers jours, son testament spirituel,* par le P. Adolphe Perraud (1872).

raison et la nature ne la conduiraient pas. La flamme qui échauffait ses discours, c'était la flamme de l'apostolat. Souvent, dans cette chapelle de la rue du Regard, dont les ruines mêmes ont disparu, le P. Gratry a répété à ses auditeurs ravis le texte de saint Jean Chrysostome : « Ce n'est pas de vous seulement, c'est du monde entier que vous aurez à rendre compte[1]. Ne dites donc plus : Je veux me sauver; dites : Je veux sauver le monde. » Et, avec le P. Lacordaire, il eût pu ajouter : « C'est là le seul horizon digne d'un chrétien, parce que c'est l'horizon de la charité[2]... »

Je n'ai nommé que des morts; et encore, il en est d'illustres que j'ai passés sous silence. Me hasarderai-je à nommer des vivants? C'est ce qu'a fait le R. P. Fontaine, de la Compagnie de Jésus, dans un livre dont ces pages se sont parfois inspirées : *La Chaire et l'Apologétique au dix-neuvième siècle*[3]. Il est vrai que, parmi les orateurs vivants, le P. Fontaine a nommé seulement ceux qu'il voulait louer : le P. Félix, dont « la prédication n'a été qu'une haute et ferme application des principes chrétiens à la société moderne »; le P. Monsabré, qui « se sert avec une rare habileté de la méthode déductive » ou traditionnelle, celle qui expose d'abord le dogme et en tire toutes ses conséquences, tandis que la méthode inquisitive, si chère à Lacordaire, prend l'auditeur tel qu'il est, ignorant ou sceptique, et s'efforce de le mener à la découverte de la vérité[4]. Quant à d'autres prédicateurs don le P. Fontaine trace de piquants portraits, quant à ceux qui dissimulent ou affaiblissent la vérité par de vains égards pour les âmes, que la vérité seule peut sauver, ou qui portent dans la chaire de discutables thèses d'économie sociale, des amplifications historiques où l'on a groupé les faits avec l'art que certains ministres mettent à grouper les chiffres d'un budget, les noms propres, faut-il le dire? manquent dans le livre du savant et spirituel Jésuite, et c'était tout à la fois charité et justice. Les portraits d'ailleurs ne sont point la partie capitale de cet ouvrage : ils n'y figurent que pour tenir l'attention en éveil, et faire mieux saisir et mieux goûter les idées de l'auteur sur la prédication. Admirateur des anciennes grandeurs et des gloires plus récentes de la chaire française, le P. Fontaine

[1] *In Matth. Hom. XV*, 6.

[2] *Première lettre sur la vie chrétienne.*

[3] Paris, Letouzey et Ané.

[4] Dussé-je sortir quelque peu de la réserve où le P. Fontaine s'est complu, je nommerai le prêtre qui, par sa courageuse initiative et sa parole éloquente, a créé les conférences populaires de Saint-Ambroise, M. l'abbé Charles Perraud. Certaines familles — les Malou, les Deschamps, les Perraud, — ne font-elles pas penser au glaive à double tranchant de l'Apocalypse?

redoute pour elle le déclin et, ce qui est pire, la stérilité. Il a remarqué, chez bon nombre de catholiques, une ignorance qui l'afflige et l'effraye. « Les vérités dogmatiques ne sont pas assez nettes, assez précises dans l'esprit de ces excellents chrétiens. Ils ne savent trop où ces vérités finissent, et ne voient pas bien les frontières qui séparent le domaine des certitudes révélées des régions inférieures où s'agitent parfois, au milieu d'ombres plus ou moins transparentes, les intérêts humains. A ces hommes, il faudrait une science religieuse plus sûre, plus étendue et plus approfondie ». Cette science, c'est de l'enseignement de la chaire qu'ils ont le droit de l'attendre; mais comment les prédicateurs parviendront-ils à la donner? S'attachent-ils tous à creuser, par une méditation avivée, aux sources traditionnelles, les sujets qu'ils se proposent de développer? Ne morcellent-ils pas trop leur enseignement, là même où il leur serait aisé de présenter aux fidèles, dans une série d'instructions, l'ensemble de la doctrine, cette vaste et lumineuse synthèse dont toutes les parties se coordonnent si harmonieusement, et qui, à elle seule, est un motif de crédibilité? Le P. Fontaine les renvoie, il nous renvoie, nous tous qui avons l'honneur de monter dans la chaire, au catéchisme du concile de Trente, qui trace, aux curés d'abord, et aussi à tous les prédicateurs, un plan complet d'instructions, et qui leur fournit, avec la théologie la plus sûre, de beaux textes scripturaires ou patriotiques à commenter.

Outre les Pères, n'avons-nous pas aussi pour maîtres les grands orateurs chrétiens du dix-septième siècle? Sans doute, nous sommes bien loin de cet âge. Le cérémonial qui régissait alors la société française a été emporté dans un tourbillon, et ce tourbillon a emporté aussi les formes solennelles dans lesquelles Bourdaloue enfermait ses sermons, Racine ses tragédies, Le Nôtre ses jardins. Je ne prétends pas que Bourdaloue, Racine et Le Nôtre eussent tort : que de fois je me suis plu dans les majestueuses allées de Versailles et dans des parcs plus modestes, où se retrouvaient l'inspiration sereine et les grands souvenirs du dix-septième siècle! Mais enfin, dans la chaire et ailleurs, de plus libres allures ont remplacé les graves comportements du siècle de Louis XIV. De plus, nos contemporains souffrent parfois d'angoisses que ce siècle, pris dans son ensemble, paraît avoir ignorées; ils posent des questions qui ne se produisaient alors qu'à mi-voix, dans quelques cercles, et qui n'affectaient pas la forme scientifique qu'on prétend aujourd'hui leur donner. Tout cela est vrai, mais ce qui est vrai aussi, ce qui l'est même davantage, c'est que l'âme demeure toujours la même, avec ses éternels besoins, et que le christianisme demeure le fonds inépuisable qui, à toutes les époques, a de quoi satisfaire ces besoins. Le

P. Fontaine s'est demandé quel serait aujourd'hui l'enseignement de Bourdaloue, et n'a pas été en peine de nous le dire. « Avec sa vigoureuse dialectique, il exposerait les règles de la morale chrétienne, en poursuivrait l'application à tous les détails de la vie publique et sociale comme de la vie privée et domestique. N'ayez crainte, son enseignement demeurerait exclusivement chrétien. Il répudierait les formes prétentieuses, les vagues généralisations historiques et sociologiques. Tout y serait clair, précis, indiscutable, fortement appuyé sur les principes. Pas une obligation ne serait imposée sans que les motifs de la pratiquer n'apparussent aussitôt. »

Ce que ferait certainement Bourdaloue, tous les prédicateurs de notre temps sont tenus à le faire, et ne le feraient pas en vain. La vérité garde sa surnaturelle efficacité; elle entretient avec les âmes des intelligences qui souvent, par de mystérieux sentiers, l'introduisent au cœur même de la place. Une exposition ordonnée, précise, lumineuse, du dogme et de la morale, dissiperait ces ignorances et ces incertitudes qui paralysent un si grand nombre de nos contemporains. Elle arrêterait ou étoufferait, dans plus d'un esprit sincère, le doute et l'objection, et serait ainsi une sûre auxiliaire de l'apologétique.

II

Les grands orateurs du dix-septième siècle ont fait à l'apologétique une place dans leurs discours. L'apologétique a inspiré une page fameuse de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague : « Qu'ont-ils vu ces rares génies? qu'ont-ils vu de plus que les autres?..., » le sermon de Bossuet *sur la Vérité de la religion*, ceux de Massillon *sur la Divinité de Jésus-Christ*, *sur la Vérité de la religion*, *sur la Vérité d'un avenir*. Eux aussi avaient entendu ce « bruit sourd d'impiété » qui frappait les oreilles de Fénelon [2]; et, laissant quelquefois cette exposition dogmatique, cette observation morale où ils étaient maîtres, ils s'attachaient à justifier nos croyances devant une incrédulité qui, pour sortir de l'ombre où elle amassait des tempêtes, n'attendait que la fin du règne de Louis XIV. La place que l'apologétique occupait déjà dans la chaire du dix-septième siècle a pris, dans la chaire contemporaine, les plus vastes comme les plus légitimes proportions. L'œuvre oratoire de Lacordaire n'est-elle pas surtout une œuvre apologétique? De même, en partie du moins, celle du P. Monsabré; de même, ces conférences du P. Lescœur sur Jésus-Christ [1], qui mettent l'âme sincère en présence de l'Evangile, et l'amènent à achever par un acte de foi

[1] *Sermon pour la fête de l'Épiphanie,* second point.
[2] Paris, Sauton.

et d'amour la lecture qu'elle avait commencée avec une attention respectueuse et recueillie. J'en dirai autant de ces autres conférences : *la Foi catholique et la réforme sociale*, où le P. Lescœur, — c'est lui-même qui parle, — a voulu tirer les conséquences qui se dégagent naturellement des faits décrits par M. Le Play, et dont la conclusion peut se formuler ainsi : « Le salut temporel des peuples ou la paix sociale a pour condition absolue le retour aux principes révélés, à ceux que l'Evangile proclame nécessaires au salut éternel[1]. » Cependant, la défense de la vérité ne s'est jamais emprisonnée dans la chaire; dès les premiers jours, la plume l'a portée là où la parole n'aurait pu atteindre. Ce n'était pas un orateur, c'était un écrivain, cet apologiste si cher au P. Fontaine et à Bossuet, ce Tertullien qui, parmi tant d'excès de doctrine et d'intempérances de langage, a si éloquemment défendu le christianisme, et a eu ce mérite, signalé par Mgr Gerbet, de le concevoir surtout comme une vie. Dans notre siècle, en dehors des conférences et des sermons qui présentaient aux âmes les preuves de la révélation et de l'Église, d'importants ouvrages d'apologétique se sont produits. Depuis près de cinquante ans, bien des âmes ont demandé aux *Études philosophiques* de M. Auguste Nicolas la connaissance du christianisme. Dieu sait toutes les conversions que ce livre a opérées. A-t-il vieilli? L'auteur peut-être s'est trop hâté de chercher entre les faits géologiques et le récit de la Genèse un accord positif et détaillé dont la formule ne paraît pas encore trouvée; ailleurs, il a été le trop fidèle disciple de l'école traditionaliste qui, vers 1840, paraissait encore si florissante et si sûre de sa méthode. Mais, considéré dans son ensemble et dans nombre de chapitres essentiels, cet ouvrage mérite de durer. Où M. Auguste Nicolas excelle surtout, c'est dans l'observation psychologique et morale; il est de la famille de ces moralistes français et chrétiens qui ont jeté sur l'homme un regard si pénétrant, et quand, pour faire sentir les secrètes harmonies de l'âme et du christianisme, il cite Pascal, Bourdaloue, Malebranche, ce sont bien des ancêtres qu'il invoque. Que la faveur qui jadis avait accueilli son livre se soit un peu refroidie, c'est possible, mais je ne m'en effraye pas. « Nous traversons », dit le P. Fontaine, « une période d'affolement où les catholiques eux-mêmes montrent parfois bien peu de sérieux. Beaucoup sont trop légers pour goûter les *Études philosophiques :* on y reviendra. »

Le Christianisme et les temps présents, œuvre de M. l'abbé Bougaud, décèle sa date en plus d'un endroit. L'exquise sensibilité qui anime tout ce livre eût quelquefois gagné à se contenir; au

[1] *La Foi catholique et la réforme sociale.* Lettre du P. Lescœur à M. F. Le Play.

flot qui déborde, je préfère celui qui, discrètement caché dans ses rives, entretient tout alentour la fraîcheur et la vie. Une riche imagination revêt souvent la vérité de formes brillantes; ou découvre, pour l'expliquer, des analogies saisissantes et inattendues. Les pensées élevées, les vues ingénieuses, abondent dans cet ouvrage; pourquoi en rencontré-je que le P. Gratry, qui n'est pas nommé, aurait eu le droit de revendiquer? Inspirés par le zèle le plus pur, tout pleins d'une vive et consolante lumière, les cinq volumes écrits par M. Bougaud constituent une exposition doctrinale où notre génération et, je l'espère, d'autres générations encore apprendront à connaître et à aimer le christianisme.

A côté de ces ouvrages, on peut en nommer d'autres : *les Dogmes catholiques*, de Mgr Laforêt; l'*Apologie du christianisme*, du docteur Hettinger. Aucun d'eux ne dispense les apologistes de poursuivre leur œuvre, car cette œuvre ne sera jamais achevée. Elle réclame sans cesse de nouveaux efforts, elle comporte des développements nouveaux. « L'apologétique chrétienne », écrivait naguère un maître qui joint l'exemple au conseil, « est une science immuable et progressive à la fois. Elle est immuable, puisqu'elle défend un dogme révélé qui ne peut pas plus changer que la parole divine ne peut admettre d'erreur en elle; elle est immuable encore, puisqu'elle doit exposer constamment les mêmes preuves fondamentales, et qu'elle s'appuie à la fois sur l'histoire passée du christianisme et sur le cœur humain qui ne change pas. Mais elle est aussi nécessairement progressive, puisqu'elle doit répondre aux objections tirées d'une science profane de plus en plus étendue, et que les preuves elles-mêmes doivent être modifiées en raison des progrès de la science et de l'histoire, et aussi en raison de l'état général des esprits qui les rend plus accessibles à certains ordres d'arguments, tandis que d'autres cessent de les émouvoir et de les convaincre[1]. »

Ces règles d'une apologétique qui doit s'efforcer de concilier le respect de la tradition et le souci du progrès, le P. Fontaine les a tracées dans la seconde partie de son ouvrage. Il distingue d'abord deux apologétiques : « une haute apologétique pour le monde savant et érudit, et une apologétique populaire pour ces masses de lecteurs superficiels et avides qui vont grossissant chaque jour ». Le devoir de la haute apologétique est de garder dans l'exposition de la doctrine un caractère pleinement scientifique, et de rechercher, d'établir une harmonie parfaite entre le dogme et les sciences humaines. Cette dernière tâche a ses difficultés, elle offre ses périls,

[1] M. l'abbé de Broglie, *les Progrès de l'Apologétique, leur nécessité et leur condition.*

et les difficultés que je vise ne sont pas seulement celles qui ont leur principe dans la nature essentiellement limitée de l'esprit humain et dans le caractère transcendant des vérités que la foi lui propose; ce ne sont pas celles non plus auxquelles, dans l'état de ses lumières encore incomplètes, l'apologiste ne peut opposer une réponse directe pleinement satisfaisante. D'autres difficultés naissent de l'attitude à prendre, de la tactique à adopter. En voulant défendre la vérité, ne risque-t-on pas quelquefois de la trahir? La foi et les sciences possèdent l'une et l'autre de vastes territoires qui appartiennent en propre à chacune d'elles. Mais, entre ces domaines incontestés, une zone s'étend sur laquelle certains théologiens, au nom de la foi, certains savants, au nom de la science, élèvent des réclamations. C'est une question de frontières; les frontières ne sont pas toujours aisées à délimiter. On me dira, je le sais, que l'infaillible enseignement de l'Église délimite lui-même les frontières, et que la liberté conserve tout ce que l'autorité ne revendique pas. Je le confesse : mais l'enseignement de l'Église, si clair quand il prend corps dans les définitions dogmatiques ou dans de solennelles condamnations, l'est moins lorsqu'il faut le chercher, dirai-je, à l'état diffus, dans ces mille voix qui le portent des évêques aux prêtres et de ceux-ci aux fidèles, ou dans les œuvres des théologiens qui le conservent et le commentent. Les périls viennent des apologistes eux-mêmes. Les uns, cédant à une tendance généreuse mais décevante, quelquefois à l'orgueil ou au charme de penser sans contrainte, étrécissent plus que de raison les limites où s'enferme l'enseignement de l'Église; d'autres, timides ou chagrins, voudraient y faire tout entrer. Remarquerai-je en passant que, sur les divers points qui appartiennent à l'apologétique, et en particulier dans l'exégèse scripturaire, cette dernière tendance paraît dominer chez nous? Je laisse de côté, bien entendu, les travaux du regrettable M. Motais, de Rennes, de M. l'abbé Thomas, de Verdun, où une liberté qui ne redoute rien d'elle-même, parce qu'elle n'en attend pas tout, s'unit à tant de science et à tant de foi. L'éloquent auteur d'un livre loué par Léon XIII, M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, a signalé ce fait, et en a recherché la cause. « Faut-il attribuer cette timidité relative à une infériorité dans les études bibliques? Ne serait-il pas plus vrai de dire qu'en France l'habitude et le tempérament national portent à voir dans un scrupuleux concordisme plus de piété, plus de respect à l'égard des saintes Ecritures? C'est l'orthodoxie sentimentale mise à la place de l'orthodoxie raisonnable et raisonnée[1]. » Quoi qu'il en soit, laissons notre pays et notre

[1] *Apologie scientifique de la foi chrétienne, Introduction générale,* chap. v, § 1.

temps : aux premiers âges de l'Église, deux noms semblent résumer les conséquences extrêmes de ces deux tendances contradictoires, Origène et Tertullien. Le fils de saint Léonide, l'antagoniste de Celse, le critique patient, l'infatigable exégète dont l'héroïque enfance avait recherché le martyre, et dont la vie s'acheva presque dans les cachots et dans les tortures, nous touche plus que l'apologiste latin tombé de si haut dans une hérésie farouche et dans un schisme superbe; tous deux cependant se sont égarés, et notre devoir est de fuir les voies si diverses qui les ont menés l'un et l'autre à l'erreur.

Au milieu de toutes ces difficultés et de tous ces périls, force est bien à l'apologiste de prendre un parti. Ce parti, le sens catholique et le bon sens le lui indiquent. On placera au-dessus de tout débat non seulement les authentiques décisions de l'Église, mais encore tout ce qui, dans l'enseignement commun et habituel, apparaîtra avec un caractère obligatoire; tout ce qui est en dehors de cette sphère, relativement étroite, appartiendra à la libre discussion. Que cette discussion doive rester discrète et respectueuse, et surtout éviter ce que Malebranche eût nommé les allures dominantes et cavalières, je me garderai bien de le nier. J'irai même plus loin. « Il est bon », dit M. l'abbé de Broglie, « que les idées nouvelles ne soient d'abord communiquées qu'à ceux qui en ont besoin et qui peuvent les comprendre. Il y aurait imprudence à les manifester sans raison à ceux qui peuvent s'en passer. Ce n'est pas qu'il y ait dans l'Église deux doctrines, une pour le peuple et une pour les initiés, c'est simplement qu'une même doctrine doit être distribuée et enseignée aux diverses parties de la société chrétienne selon leurs aptitudes et leurs besoins [1]. »

Et cependant, même dans les limites qu'il s'était religieusement tracées, et où il se croyait chez lui, malgré le langage prudent dont sa conscience même lui aura fait un devoir, l'apologiste est exposé à des avertissements et à des blâmes. On lui dira que, pour agrandir son domaine, il a déplacé les bornes qui eussent dû l'enserrer; que la réserve de son langage dissimule mal du erreurs ou de dangereuses concessions. Avant tout, il importe de savoir d'où viennent de tels blâmes. Tous n'ont pas le droit de les infliger. « L'apologiste », dit M. Duilhé de Saint-Projet, « n'a pas à tenir compte des étonnements de la routine, des susceptibilités doctrinales... où l'habitude joue le plus grand rôle. » Les avertissements peuvent venir de l'autorité compétente; ils peuvent descendre du siège même de l'infaillibilité, ou de régions qui en sont voisines. S'adressant à des chrétiens qui ne poursuivent que le triomphe de la vérité, de tels

[1] *Les progrès de l'Apologétique*, V.

avertissements ne seront jamais sévères; ils ne décourageront pas les bonnes volontés, ils n'amortiront pas les ardeurs généreuses. Rome ne s'inspire pas en vain de la bulle *Sollicita ac provida*, où Benoît XIV a mis toute la sagesse de son doux et grand esprit; et des exemples empruntés à l'histoire de ce siècle, ceux de M. Bautain et de M. Bonnetty, montrent assez que, lorsqu'il s'agit de ses fils, Rome *frappe à côté*, ou plutôt ne frappe pas, et se contente d'instruire. Nous ne proclamons point, avec un certain rationalisme, le droit à l'erreur, mais nous revendiquons pour les apologistes catholiques le droit à l'investigation, le droit à l'hypothèse, « ce facteur essentiel des sciences », comme l'appelle M. E. Naville; et les erreurs où nous pourrions tomber n'ont rien qui nous effraye d'avance, car notre docilité même nous rassure contre le péril d'y rester.

L'apologétique populaire ne court pas les mêmes dangers que la haute apologétique. Elle a pour but, non de montrer l'harmonie des sciences et de la foi, si ce n'est dans leurs grandes lignes et comme à vol d'oiseau, mais de donner à « ce grand public qui lit beaucoup et retient peu » une connaissance suffisante du christianisme. Cette tâche aussi est difficile : comment fixer une attention qui se dérobe sans cesse et faire pénétrer dans des âmes si aisément distraites, si promptes même à la révolte ou à la défiance, un enseignement qu'elles semblent à peine capables de porter? Par un choix heureux de moyens auxquels la grâce divine prêtera sa force, l'apologiste saura y parvenir. Il étudiera d'abord le tempérament intellectuel et moral de ses contemporains, simplifiera l'exposition des vérités doctrinales et les étayera des preuves qui lui paraîtront devoir être le plus accessibles. Son langage s'inspirera du langage des premiers apologistes et surtout de ce merveilleux exorde dans lequel saint Paul, s'adressant à l'Aréopage, a déployé une si ingénieuse et si persuasive charité. « L'apologiste », écrivait le P. Lacordaire à M. Auguste Nicolas, « étend la main hors de l'arche et tâche à tout prix, sauf le mal, d'y attirer les fugitifs de Dieu [1]. »

Les sciences historiques ont été, elles sont aux mains des ennemis du christianisme une puissante machine de guerre. La science rationaliste ne se borne point à calomnier l'Église dans son passé, elle remonte jusqu'à ces faits primordiaux qui contiennent et portent les doctrines elles-mêmes et qu'à ce titre on peut nommer des faits dogmatiques; elle en conteste le caractère divin et s'efforce de les expliquer par le simple jeu des forces naturelles ou des passions humaines. Au nom de l'histoire, plus encore qu'au nom de la métaphysique, nos adversaires prétendent éliminer de la trame des

[1] En tête du premier volume des *Etudes philosophiques sur le christianisme.*

événements toute intervention directe et personnelle de Dieu, et renvoyer le surnaturel au pays des légendes. Devant de telles attaques et de telles menaces, demeurerons-nous inactifs ou désarmés? « L'apologétique », répond le P. Fontaine, « aura désormais une double lutte à soutenir : sur le terrain des faits dogmatiques, sur le terrain des faits sociaux; c'est une histoire des religions à entreprendre pour faire resplendir d'une plus vive lumière les divines origines du christianisme; c'est l'histoire ecclésiastique à maintenir dans les saines traditions confirmées par une critique pénétrante, et prompte à s'emparer des moyens nouveaux que lui fournit l'érudition contemporaine. »

Nous avons négligé l'histoire des religions, et le P. Fontaine en fait l'affligeant aveu. « Quand on a cité l'intéressant livre de M. de Broglie, plusieurs brochures de Mgr de Harlez, le savant traducteur de l'*Avesta*, les études justement connues de M. Vigouroux, quelques articles de Revues, on a épuisé à peu près toute la bibliographie catholique sur la matière. » Ajoutons-y les ouvrages de Mgr Laouennan, si bien renseigné sur l'Inde actuelle, et de Mgr Bigandet, qui connaît à fond la question du bouddhisme, et nous n'aurons encore dressé qu'un catalogue par trop modeste. Quelles ont été les suites d'un tel abandon? Une partie considérable du public s'est accoutumée à croire que nous avions de bonnes raisons, de celles qu'on ne dit pas, pour délaisser ce champ d'études et de batailles, et que nous n'y pouvions rencontrer que d'inévitables déceptions et des défaites irrémédiables. Grâce à Dieu, nous n'avons pas déserté ainsi l'histoire de l'Église. Des noms éclatants se présentent d'eux-mêmes à l'esprit; le P. Fontaine en signale deux : « Charles de Montalembert et le duc de Broglie. » Ce sont de « vrais maîtres ». L'on ne louera jamais trop le souffle ardent de piété et d'éloquence qui passe à travers l'épopée monastique du comte de Montalembert, l'inspiration puissante qui entr'ouvre les tombes, repeuple les solitudes, et nous fait tour à tour apparaître Benoît et Columban de Luxeuil, Grégoire le Grand et Augustin de Cantorbéry; Columba surtout, « assis à la proue de sa barque d'osier... naviguant à travers l'archipel brumeux et les lacs étroits du nord de l'Écosse [1] ». Pourquoi donc M. de Montalembert n'a-t-il pas élevé ce monument, la *Vie de saint Bernard*, dont les *Moines d'Occident* étaient, dans sa pensée, l'avenue triomphale? On ne saurait trop goûter non plus l'accent profondément chrétien qui vibre dans l'*Église et l'empire au quatrième siècle*, ni l'art exquis avec lequel l'historien a redit les événements de cette époque, et

[1] *Les Moines d'Occident*, l. XI, ch. VII.

dépeint les grands évêques, Athanase, Hilaire, Basile, Ambroise, dont il enchâsse d'admirables fragments dans ses récits d'une beauté sans tache. D'autres noms pourraient être cités après ceux-là; bien des œuvres, d'étendue et de valeur diverses, attestent que l'histoire de l'Église conserve parmi nous de dévoués et laborieux adeptes. A quelle condition cependant tous ces travailleurs atteindront-ils le but qu'ils se sont assigné, et apporteront-ils à l'apologétique un utile concours? Le P. Fontaine le leur dit, et à l'appui de ses conseils, il invoque l'autorité du P. de Smedt. Ce qu'est le Bollandiste qui a formulé les *Principes de la critique historique*, je ne l'apprendrai à personne. Or quel est, d'après le P. de Smedt, le danger dont les historiens catholiques doivent surtout se garder à cette heure? Le P. Fontaine répondra : « Au dire de quelques-uns, il tendrait à se former, parmi les catholiques français, une certaine école qui reprendrait pour son propre compte les traditions de ce Launoy que l'on appelait un dénicheur de saints... Nous nous attendions un peu à rencontrer, dans le livre du P. de Smedt, quelques traces de ces préoccupations et de ces craintes; nous les avons cherchées en vain. Selon l'éminent Bollandiste, le péril vient d'un côté tout opposé ». Oui, le péril vient d'un côté tout opposé; il vient d'un zèle mal réglé, qui confond parfois avec les traditions dogmatiques des traditions purement historiques, lesquelles valent ce que vaut le témoignage qui nous les a transmises. Il vient d'une orthodoxie timide qui, pour mieux s'éloigner du gallicanisme et du jansénisme, rejette toute thèse qui aurait eu la malchance d'être soutenue par un critique gallican ou janséniste. L'orthodoxie des maîtres, celle d'un Papebrock au dix-septième siècle, d'un P. de Buck et d'un P. de Smedt aujourd'hui, ne tombe pas dans les confusions fâcheuses ni dans les craintes pusillanimes. Les fantômes qu'on évoque devant elle ne l'effrayent point, et elle ne redoute point non plus ces accusations injustes auxquelles Mabillon opposait une si ferme et si décisive réponse [2]. Elle s'attache à toute vérité, car elle sait qu'aucune des vérités partielles que poursuivent les diverses sciences ne contredira jamais la souveraine et éternelle vérité. Armé ainsi d'une foi tout ensemble éclairée et simple, muni de toutes les ressources que fournissent une méthode exacte et de vastes renseignements, assez maître de ses coups pour ne faire aux adversaires que des blessures bienfaisantes, l'apologiste peut aborder le terrain où l'appellent les droits de Dieu et l'intérêt des âmes; il n'y subira point de défaites, et ses victoires ne coûteront point de larmes aux vaincus.

Augustin LARGENT, prêtre de l'Oratoire.

[1] Montalembert, *De Quelques travaux d'histoire monastique.*

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS

ET SON AVENIR

D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS[1]

Le récent livre de M. de Franqueville, auquel cet article sera principalement consacré, est sans contredit l'ouvrage le plus complet qui ait été publié dans notre pays sur le gouvernement et le parlement anglais. Loin de nous la pensée de rabaisser le mérite des études antérieures sur le même sujet. Sans remonter jusqu'aux livres de Montalembert et de Le Play, livres dont un quart de siècle n'a point affaibli l'autorité, comment méconnaître la valeur de publications récentes telles que l'étude de M. Boutmy sur le *Développement de la Constitution britannique*, ou celle de M. Glasson sur l'*Histoire du droit et des institutions de l'Angleterre?* Mais ces auteurs se sont attachés principalement aux origines historiques ou à la description de quelques rouages de la constitution politique ou sociale de nos voisins; M. de Franqueville, au contraire, a entrepris de l'étudier dans son ensemble, de ne laisser de côté aucune des parties de ce grand mécanisme, d'examiner le rôle de chacun de ses ressorts et de montrer comment il aide au bon fonctionnement de l'ensemble.

Cette tâche, à coup sûr, était immense, et pour beaucoup de publicistes, elle eût été impossible à bien remplir. Indépendamment des complications qu'ont entraînées, depuis cinquante ans, trois réformes électorales, les modifications de l'organisation judiciaire et du système administratif, il est telle partie des institutions britanniques qui est réglée par la loi écrite, telle autre par la loi coutumière, telle autre enfin par une jurisprudence essentiellement variable. Comment se reconnaître dans ce dédale où les Anglais eux-mêmes ont peine à ne pas s'égarer? M. de Franqueville eût probablement reculé devant les difficultés de son œuvre, s'il n'avait

[1] *Le Gouvernement et le Parlement britannique*, par le comte de Franqueville. ancien maître des requêtes au conseil d'État. 3 vol. in-8. Paris, 1887. — *Le développement de la Constitution britannique*, par M. Boutmy. 1 vol. in-8. Paris, 1886. — *Histoire du droit et des institutions de l'Angleterre*, par M. Glasson, professeur à la Faculté de droit de Paris.

été préparé à cette étude d'une façon vraiment exceptionnelle. Déjà, il y a vingt-cinq ans, il avait écrit sur les institutions anglaises un volume qui était comme l'esquisse de l'important tableau qu'il vient d'achever. Depuis vingt-cinq ans, M. de Franqueville n'a pas cessé un jour de penser à son travail et d'en réunir les matériaux; dans ce but, il ne s'est pas borné à lire d'innombrables publications anglaises ou autres; il a fait vingt voyages en Angleterre; il y a séjourné parfois une année entière, suivant assidûment les séances du Parlement, vivant en relations fréquentes, souvent sur le pied de l'intimité avec les principaux personnages politiques, whigs ou tories. Ceux-ci ne se sont pas contentés d'avoir avec lui de longues conversations ou une correspondance suivie pour l'éclairer sur tel ou tel point obscur des institutions anglaises. Maintes fois ils ont revu eux-mêmes l'ébauche d'un chapitre, signalant à l'auteur les lacunes à combler, les erreurs à corriger. Peu d'auteurs, on le reconnaîtra volontiers, seraient aussi bien en état de nous initier à tous les secrets de la constitution britannique, et de porter un jugement autorisé sur ses qualités comme sur ses défauts.

Quoique des écrivains fort compétents leur aient souvent déjà parlé de la constitution anglaise, les lecteurs du *Correspondant* nous sauront peut-être gré de profiter de l'importante publication de M. de Franqueville, ainsi que de celles de MM. Boutmy et Glasson en France, Dicey en Angleterre [1], pour jeter un nouveau coup d'œil sur les parties les plus importantes ou les moins bien connues de ces institutions britanniques, que nous avons trop souvent imitées sans les avoir étudiées suffisamment.

I

Avant d'aborder cette étude, une question se dresse tout d'abord devant nous : la prospérité de l'Angleterre est-elle due à ses institutions ou aux qualités de la race qui l'habite? Cette question, tant de fois discutée déjà, a été diversement résolue par les hommes les plus autorisés. Pour n'en citer que deux, Montalembert s'inscrit en faux contre l'opinion qui attribue le succès des institutions anglaises aux seules qualités de la nation [2]; Disraeli, au contraire, dans un discours célèbre, prononcé à Manchester le 4 avril 1872, affirmait hautement que la grandeur de son pays était due aux qualités de ses habitants, et non à ses institutions. On peut affirmer, en s'appuyant sur l'expérience, que l'opinion de Montalembert est sinon absolument fausse, au moins beaucoup trop absolue. Plusieurs

[1] *The Law of the constitution*. London, 1886.
[2] *De l'avenir politique de l'Angleterre*, ch. XIX, *Œuvres complètes*, t. IV.

pays ont emprunté sans succès les institutions anglaises; d'autre part, avec des institutions différentes, la race anglo-saxonne réussit à assurer l'ordre comme à développer la puissance des États-Unis : en présence de ces faits, comment nier que les fortes qualités des Anglo-Saxons sont la cause principale de la prospérité de l'Angleterre? Néanmoins, tout en acceptant en grande partie l'opinion de Disraeli, on peut admettre avec M. de Franqueville, l'existence d'une « action réciproque et combinée des hommes sur les institutions et des institutions sur les hommes ». Il y a donc intérêt et utilité à étudier de près les institutions, sans oublier jamais combien le génie propre de la race anglo-saxonne a contribué à leur bon fonctionnement.

Un premier fait surprendra le lecteur peu familiarisé avec le droit public anglais : cette constitution britannique si célébrée par les plus éminents publicistes, si fréquemment et si maladroitement copiée par les autres nations, ne consiste pas dans une série de textes écrits, mais dans un ensemble d'usages, de pratiques qui n'ont été consignées nulle part et dont l'origine se perd dans les ténèbres du passé. En vain a-t-on voulu trouver dans certains textes, tels que la grande charte, les origines de la constitution britannique. Ces textes peuvent avoir de l'importance dans l'histoire du droit public, mais ils sont beaucoup moins explicites et complets qu'on ne le croit généralement. En réalité, les règles les plus importantes du droit constitutionnel anglais ne reposent que sur l'usage, ou, pour employer l'expression consacrée, sur la coutume. Prenons, comme exemple, la vénérable institution du Parlement. Les auteurs exposent que le Parlement existait sous le nom de *Witenagemot*, du temps des Saxons et que, du temps des Plantagenets, un grand conseil se rassemblait assez fréquemment. Soit; mais, au treizième siècle, un élément nouveau s'introduit dans ce conseil; les chevaliers des comtés, les représentants des cités et des bourgs viennent y siéger, à côté des anciens membres, les hauts barons et les élus du clergé. Est-ce la loi écrite qui a introduit ce changement important? Non; c'est la coutume. Bientôt le grand conseil, prenant le nom français de Parlement, se divise en deux assemblées distinctes : les nobles et le clergé d'une part, les représentants des comtés et des bourgs de l'autre, siégent dans deux salles différentes. Ici encore pas de traces de ce changement dans la loi écrite; l'usage seul l'a amené. De même, le principe d'hérédité dans la première de ces deux Chambres, les règles de succession, les conditions qui confèrent le droit de siéger dans la Chambre haute, les privilèges de la pairie, etc., etc., toutes ces règles s'établissent peu à peu, d'elles-mêmes, sans qu'il soit facile ou même possible aujourd'hui de préciser la date exacte où elles ont pris naissance.

Ce que la coutume a établi se modifiera lentement et de la même façon, c'est-à-dire sans loi écrite, au fur et à mesure que l'expérience aura rendu telle modification nécessaire. Pendant longtemps, un ministère pourra rester au pouvoir sans avoir la confiance de la majorité du Parlement; peu à peu les cabinets arriveront à se retirer sans attendre un vote hostile, lorsque le résultat des élections n'assure pas à leur parti la majorité dans la Chambre des communes. Du moment où cette majorité est indispensable pour gouverner, le ministère doit nécessairement se trouver dans les mains du parti qui la possède, et, nécessairement aussi, c'est le chef, le *leader* de ce parti, qui doit être chargé de former le cabinet. De là cette conséquence forcée qu'il groupe autour de lui ses amis ou les hommes qu'il considère comme pouvant marcher d'accord avec lui, de telle sorte que c'est, en fait, le Parlement qui nomme le premier ministre, que ce dernier choisit ses collègues, et que le rôle du souverain se borne habituellement à ratifier ces désignations[1].

Qu'il y ait quelques inconvénients dans cette absence de loi constitutionnelle écrite, on ne saurait le nier. Mais combien les avantages dépassent les inconvénients, surtout chez un peuple aussi respectueux que le peuple anglais, des traditions du passé! Ce que le temps a consacré est, à ses yeux, mille fois supérieur à ce qui est improvisé par une loi écrite. Si une ancienne institution est devenue absolument incompatible avec les nécessités du temps présent, il la modifiera, mais dans la mesure la plus légère possible. C'est ainsi que, au lieu d'avoir eu la vie éphémère de nos dix-huit ou vingt constitutions, improvisées en quelques jours, détruites en quelques instants, la constitution anglaise, rajeunie par les modifications que l'expérience a proclamées indispensables, mais maintenue et respectée dans toutes ses autres parties, reste après de longs siècles aussi forte et aussi solide que jamais.

Mais les progrès de la démocratie en Angleterre ne vont-ils pas changer cet état de choses? Il faut bien reconnaître que, depuis un demi-siècle, l'autorité de la couronne s'est restreinte, que la Chambre des lords a vu diminuer sans cesse son prestige ou au moins son influence, que la majorité de la Chambre des communes et le cabinet qui émane d'elle, ont toute autorité : ne pourraient-ils pas un jour être tentés, à l'imitation de la Convention nationale et du Comité de salut public, de renverser les vieilles coutumes qui forment les assises de la constitution et d'y substituer une constitution écrite reproduisant plus ou moins fidèlement les *desiderata* des démocraties modernes les plus avancées?

[1] M. de Franqueville, ouvrage cité, t. Ier, p. 75.

Pareille tentative serait réprimée aux États-Unis, où, grâce à la sagesse des fondateurs de l'Union, la Cour suprême a reçu le pouvoir d'annuler les lois contraires à la constitution. En Angleterre, la justice, dont les droits sont moins bien définis, ne saurait peut-être la réprimer efficacement. Mais la garantie qu'on ne rencontrerait pas dans les attributions d'une Cour suprême existe dans l'incomparable bon sens du peuple anglais. La démocratie britannique pourra commettre quelques erreurs plus ou moins dangereuses, mais tout fait croire qu'elle saura s'arrêter à temps, et qu'entre ses mains, pas plus qu'entre celles de ses devanciers, la liberté civile et politique de l'Angleterre ne court de périls sérieux. On aura plus loin l'occasion de développer les raisons qui justifient ces espérances.

II

Après une étude d'ensemble sur la constitution britannique, M. de Franqueville examine les divers rouages du gouvernement et commence naturellement par le pouvoir royal. On voudrait pouvoir reproduire en entier le remarquable exposé historique où l'auteur retrace les luttes séculaires du Parlement britannique afin de fortifier et d'étendre son autorité au détriment du pouvoir royal, investi de prérogatives menaçantes pour la liberté de la nation. Il est peu d'événements qui mettent mieux en relief la fermeté opiniâtre du caractère anglais. Dix fois vaincus, au moins en apparence, dans cette lutte difficile, les Parlements ne se découragent jamais; réduits à une autorité purement nominale sous les Tudors, menacés par l'autorité militaire sous Cromwell, par la cour sous les Stuarts, ils ne renonceront à aucune de leurs prétentions, chercheront contre l'autorité royale de nouvelles armes, des freins moins puissants peut-être, mais plus faciles à faire sentir. Au lieu de mettre en accusation et de déposer les souverains, ils se borneront plus tard à mettre les ministres en accusation; bientôt après, ils se contenteront d'un vote de non-confiance devenu suffisant pour renverser les cabinets et assurer la suprématie des représentants de la nation.

Ce duel, parfois si émouvant, entre la royauté et le Parlement, a été bien plus long qu'on ne le croit généralement. On répète sans cesse qu'après la révolution de 1688, la liberté politique fut assurée en Angleterre. Cela peut être vrai en théorie; en fait, la royauté conserva encore, pendant plus d'un siècle, une prépondérance presque absolue. Qu'importait l'autorité apparente du Parlement tant que la couronne tenait en son pouvoir, par des faveurs, dons ou emplois publics, la plus grande partie des membres

de ce Parlement? Il faut lire, dans le dixième chapitre de l'ouvrage de M. de Franqueville, comment, avant la réforme électorale de 1832, les souverains s'y prenaient pour mettre fin aux résistances de la Chambre des communes. La réforme de 1832 diminua notablement le nombre des députés qui étaient à la discrétion de la couronne. Toutefois, ce n'est vraiment qu'à partir de la reine Victoria, surtout après la mort du prince Albert, — qui, avec une réserve et une prudence remarquables, exerçait une grande autorité, — que le pouvoir du souverain est restreint et contenu dans ses limites actuelles.

Mais si, aujourd'hui, l'action du souverain est cachée, elle est loin d'être nulle ou presque nulle, comme des publicistes français l'ont témérairement affirmé [1]. « Le rôle de la reine est d'une utilité incalculable, écrivait il y a quelques années un libéral avancé, M. Bagehot; sans la reine, le gouvernement actuel de l'Angleterre s'effondrerait et ne serait plus [2] ». Seul immuable à sa place, tandis que les ministres changent assez fréquemment, placé plus haut qu'eux, sans être gêné comme eux par les liens de parti, le souverain voit plus juste et plus loin. Dans la lutte souvent passionnée des partis, sa médiation suprême rend les plus grands services. « Lorsque des coups ont été portés et reçus, lorsque l'avantage s'est nettement dessiné, il importe qu'un signe dont l'autorité ne se discute pas, arrête le vainqueur et l'empêche de donner au vaincu le coup de grâce. Il faut qu'une voix puisse s'élever pour rappeler qu'au-dessus des intérêts de parti, il en est un autre plus auguste et plus sacré, celui du pays [3] ». En outre, les services que le chef de l'État, par ses rapports directs avec les souverains étrangers, peut rendre pour la conduite de négociations délicates ou l'apaisement de difficultés extérieures, ne sauraient être contestés : ajoutons enfin que le souverain est le symbole visible de la nation. Dans les grandes émotions qui font tressaillir un peuple, dans les heures d'angoisse comme dans les ivresses du triomphe, sa voix s'élève pour donner une expression aux sentiments de tous. « Tout ce que sent le cœur de la nation, c'est la bouche de la reine qui l'exprime », écrivait un jour M. Gladstone [4]. C'est en reconnaissance des services qu'il en reçoit que le peuple anglais se serre autour de sa souveraine comme l'armée autour de son drapeau, avec ce sentiment qu'on appelle d'un mot sans équivalent dans notre langue, la *loyalty*.

[1] *La Vie publique en Angleterre*, par Philippe Daryl.
[2] *La Constitution anglaise*, p. 68.
[3] M. de Franqueville, t. Ier, p. 319.
[4] *Gleanings of the past*, t. Ier, p. 43.

Mais, dit-on parfois, les services que le souverain est encore susceptible de rendre, l'Angleterre ne les paie-t-elle pas trop cher? Voyons, avec M. de Franqueville qui a consciencieusement étudié la question, ce que coûte à l'Angleterre la famille royale. Tout d'abord, il ne faut pas oublier qu'à part les revenus du comté de Lancastre, le souverain ne touche plus rien des anciens revenus de la couronne, qui étaient considérables. Ces revenus qui consistaient soit dans le produit de vastes domaines, soit dans des impôts, sont aujourd'hui ou perçus au profit de la nation, ou abandonnés.

La liste civile de la reine se réduit à une somme de	9 625 000 fr.
grossie des revenus du comté de Lancastre. .	1 000 000 fr.
Ce qui porte le total de la liste civile à. . . .	10 625 000 fr.

Si l'on ajoute à cette somme les dotations des princes et princesses de la famille royale, soit :

Pour le prince de Galles, 1 000 000; plus les revenus du duché de Cornouailles 1 630 000. .	2 630 000 fr.
Pour la princesse de Galles.	250 000 fr.
Pour le duc d'Édimbourg.	630 000 fr.
Pour le duc de Connaught.	630 000 fr.
Pour la princesse de Prusse.	250 000 fr.
Et 150 000 francs pour chacune des autres filles de la reine, soit en tout.	600 000 fr.
On arrive pour le total des dotations de la famille royale au chiffre de.	15 615 000 fr.

N'y a-t-il pas bien des États, infiniment moins grands que l'immense empire britannique, où les pouvoirs public coûtent plus cher à la nation? Dans son discours prononcé à Manchester, le 4 avril 1872, M. Disraeli comparait, à ce point de vue, l'Angleterre avec les États-Unis d'Amérique. Après avoir fait remarquer que la liste civile de la reine atteignait à peine le chiffre du revenu des terres de la couronne, aujourd'hui perçu au profit de la nation, qu'en outre, les membres de la Chambre des lords et de la Chambre des Communes ne reçoivent aucune indemnité, il établissait que les traitements seuls des soixante-quatorze sénateurs et des deux cent quatre-vingt-cinq représentants des États-Unis, s'élevaient à 9 625 000 francs, c'est-à-dire sensiblement au même chiffre que la liste civile de la reine; si on ajoute à cette somme, disait-il, les dépenses de la présidence, plus les traitements des représentants des trente-sept États de l'Union, dans lesquels les fonctions législatives ne sont pas gratuites, on arrive à un total de 20 millions de francs, supérieur de près d'un quart au total de la liste civile et des dotations de la famille royale. M. Disraeli pouvait donc con-

clure, chiffres en main, « qu'il n'est pas un souverain d'un grand pays qui coûte à son peuple aussi peu que le souverain d'Angleterre. »

III

Les chapitres consacrés par M. de Franqueville aux conseils qui assistent le souverain renferment des développements peu connus même des lecteurs familiarisés avec les questions constitutionnelles.

Sans nous arrêter à l'époque de la monarchie anglo-saxonne et du Witenagemot, nous voyons, après la conquête normande, les rois convoquer parfois, outre les membres de leur *Conseil ordinaire*, un certain nombre de nobles; le Conseil prend alors le nom de *Grand conseil;* enfin, dans certaines occasions plus rares, l'Assemblée est encore plus nombreuse et s'appelle *Conseil commun du royaume.* — C'est de ces assemblées que vont sortir successivement toutes les institutions politiques et judiciaires de l'Angleterre. Le Conseil ordinaire se divisera d'abord en deux branches : l'une politique et administrative, le *Conseil permanent ou privé*, l'autre judiciaire, les *Cours de la loi commune;* ce sera l'œuvre du douzième siècle. Plus tard, à la fin du dix-septième siècle, le cabinet des ministres viendra se greffer sur la première de ces deux branches. Quant au Grand conseil, il n'a pas tardé à se confondre avec le *Conseil commun du royaume* qui devint le *Parlement.* Le Parlement, à son tour, se divisa, au quatorzième siècle, en deux Chambres : celles des *Lords* et celle des *Communes.* A la suite de ces transformations, la constitution actuelle est fondée. On sait déjà que toutes ces transformations s'accomplirent, non en vertu de textes écrits, mais par l'usage; la plupart d'entre elles, surtout celles antérieures au quatorzième siècle, s'opérèrent d'une façon tellement insensible, que l'historien a peine à saisir le moment précis où elles furent réalisées.

Nous ne saurions ici suivre M. de Franqueville dans l'exposé si clair et si minutieux qu'il fait de la composition et des attributions des corps sortis des anciens conseils anglo-saxons. Pendant plusieurs siècles, tant que le gouvernement resta plutôt une monarchie tempérée qu'un gouvernement parlementaire, le *Conseil privé*, nommé par le chef de l'État au début de son règne, eut une grande importance, et son influence fut, à certains moments, si heureuse, que de bons esprits regrettent encore l'effacement auquel l'a réduit le régime parlementaire actuel[1]. Tel qu'il est, il se réunit

[1] Voy. notamment la lettre écrite à M. Le Play par M. Munro-Butler-Johnstone, ancien membre de la Chambre des Communes, et insérée en tête du *Programme des unions de la paix sociale.*

de temps à autre, en qualité de conseil légal du souverain, quand la reine convoque, proroge ou dissout le Parlement, déclare la guerre, conclut la paix, ordonne des prières publiques, décide la mise à exécution des traités ou des conventions internationales; il reçoit notification de tous les événements importants qui touchent la famille royale; enfin, il rend des ordonnances sur certaines matières politiques, religieuses ou commerciales dont la loi lui confère l'examen.

Bien qu'il ait conservé ces attributions, le Conseil privé n'est plus, dans la pratique, le conseil responsable du souverain. La coutume a transféré l'autorité et la responsabilité à un comité restreint composé de quelques conseillers privés dont la réunion est désignée sous le nom de *Cabinet*. La formation et les attributions du cabinet ont été en France et dans cette revue même l'objet d'études approfondies qui nous dispensent d'insister à nouveau sur cette matière. Mais il est une question non moins importante qu'on ne saurait laisser dans l'ombre. Le bon fonctionnement de la constitution anglaise, avons-nous dit plus haut, tient avant tout aux qualités de la nation et spécialement à celles des hommes mis à la tête du gouvernement. Or, comment se forment ces incomparables hommes d'État qui n'ont jamais fait défaut à l'Angleterre, l'ont sauvée dans maintes circonstances critiques, et l'ont élevée au plus haut degré de puissance? Les réflexions que fait à ce sujet M. de Franqueville méritent d'être signalées.

En parcourant, dit-il, la liste des hommes qui, à diverses époques, ont occupé les postes ministériels, on est frappé de quatre choses : 1° Peu ou point d'hommes spéciaux à la tête des divers ministères. Exception doit être faite pour le lord haut chancelier qui, étant juge, est pris forcément parmi les légistes; mais on ne verra jamais un officier à la tête du ministère de la guerre, ou un marin chargé de l'administration de la marine. Rarement un banquier aura les finances, ou un négociant le commerce, tandis qu'on trouvera un colonel comme M. Stanley, en 1885, à la tête de la marine, ou un libraire comme M. Smith, premier lord de l'amirauté (1877 à 1880). 2° Dans le même cabinet se trouvent en général des hommes fort jeunes et des hommes fort âgés. Pitt était premier ministre à vingt-trois ans; Fox, lord de l'amirauté à vingt et un ans; sir Robert Peel et lord Palmerston ministres avant vingt-cinq ans; M. Gladstone à trente-deux ans. D'un autre côté, on voit dans presque toutes les administrations des septuagénaires et des octogénaires, lord Palmerston et lord Derby, lord Clarendon et le marquis de Lansdowne, lord Eldon et le duc de Wellington, lord Beaconsfield et M. Gladstone, etc., etc. 3° Dans chaque départe-

ment ministériel, le ministre change souvent, bien plus souvent que le parti au pouvoir. Sans doute, les remaniements ministériels sont moins fréquents que chez nous; cependant, depuis le commencement du siècle, il y a eu trente-trois chanceliers de l'Échiquier, trente-cinq ministres des affaires étrangères ou de l'intérieur, quarante-quatre ministres des colonies. 4° Enfin, le même personnage occupe souvent les postes ministériels les plus différents. Ainsi, lord Palmerston a été, tour à tour, ministre de la guerre, de l'intérieur, des affaires étrangères et premier lord de la Trésorerie; lord Granville, vice-président du *Board of Trade*, trésorier de la marine, chancelier du duché de Lancastre, président du Conseil, secrétaire d'État des affaires étrangères, puis des colonies; M. Gladstone, président du *Board of Trade*, ministre de la guerre et des colonies, chancelier de l'Échiquier et premier lord de la Trésorerie, etc., etc.

Tout cela montre que la situation des ministres anglais diffère beaucoup de celle de leurs collègues du continent. *On vise à obtenir moins des hommes d'affaires que des hommes d'Etat*, et cela se conçoit. Obligé d'assister, le soir et la nuit, aux séances du Parlement qui durent sept ou huit heures en moyenne, le jour, aux comités des deux Chambres, aux fréquents conseils de cabinet, contraint en outre de s'occuper de ses électeurs, de paraître de temps à autre au milieu d'eux, d'assister fréquemment à des banquets, à des réunions de tout genre et d'y prendre la parole, le ministre ne saurait consacrer beaucoup de temps aux affaires de son département. Il a donc fallu lui épargner une grande partie du travail qui absorbe un ministre français, et voici les moyens employés : pour lui, pas de perte de temps occasionnée par les signatures; la plupart des pièces sont signées par un sous-secrétaire d'État ou par un secrétaire; pas de nombreuses et interminables audiences; tout au plus reçoit-il, de temps à autre, quelques députations, sa porte est fermée aux solliciteurs et aux importuns. Quant aux affaires, il n'a que rarement à s'occuper de celles touchant des intérêts privés ou des questions locales, puisqu'elles sont tranchées par des comités parlementaires ou réglées par des actes privés. Enfin, le ministre a, pour le seconder, d'abord un collaborateur politique, généralement choisi par lui, jouissant de sa confiance, puis surtout un collaborateur *permanent*, sous-secrétaire d'État ou secrétaire, homme considérable, vieilli sous le harnais, mais *n'ayant aucun rôle politique*, gardien vigilant de la tradition, répertoire vivant des précédents; le sous-secrétaire d'État est, à son tour, aidé dans sa tâche par une série de *clerks* ou employés, ayant fait leur carrière dans cette même administration dont ils parcourent tous les grades.

Le rôle du ministre se trouve ainsi bien simplifié. Il s'en rapporte à ses subordonnés pour le détail des questions courantes, et examine surtout les affaires qu'il aura à défendre devant le Parlement. Il est bien moins un ministre administrateur qu'un homme politique surveillant un grand service public, couvrant de sa responsabilité de nombreux agents, mais ne traitant personnellement que les questions qui peuvent engager cette responsabilité devant le Parlement. Un spécialiste n'est pas nécessaire, dans ces conditions, pour diriger un ministère, et un homme d'État peut facilement, pour des convenances politiques ou autres, changer de département ministériel.

Maintenant, comment se forment ces hommes d'État, toujours si nombreux, souvent si remarquables? En général, ils entrent jeunes au Parlement; s'ils sont lords, ils siègent à la Chambre haute dès l'âge de vingt et un ans; si leur père vit encore, ou s'ils n'ont pas la perspective de succéder à une pairie, ils se font nommer le plus tôt possible membres de la Chambre des communes, et y commencent aussitôt leur éducation politique : sir Robert Peel, lord John Russell et autres étaient membres de la Chambre des communes à vingt et un ans; Canning, Palmerston, Granville, à vingt-deux ans; Gladstone à vingt-trois ans... Si le jeune homme récemment entré au Parlement semble prendre son rôle au sérieux, montre de l'intelligence et une certaine facilité de parole, le premier ministre (pourvu qu'il appartienne à la même opinion politique) jettera aussitôt les yeux sur lui, et à la première occasion, il le mettra à l'essai, en lui confiant un poste secondaire, secrétaire d'une administration ou secrétaire d'État, par exemple. Si l'expérience n'est pas heureuse, le jeune député ne monte pas plus haut et sera même éliminé poliment, par prétérition, lors de la formation du ministère suivant. Si ses débuts promettent, on saisit l'occasion d'un remaniement ministériel pour lui faire franchir un nouveau degré; on l'appellera à un petit ministère, le commerce, le gouvernement local, les travaux publics ou les postes, avec ou sans siège dans le cabinet. Dans cette nouvelle étape, l'homme donne sa mesure. Selon le mérite dont il aura fait preuve, il restera dans ses fonctions relativement modestes, ou sera appelé à un plus haut degré de la hiérarchie ministérielle, deviendra premier lord de l'amirauté, chancelier de l'Échiquier, etc. Qu'il se montre hors de pair dans ces hautes fonctions, il arrivera probablement un jour à gouverner son pays comme premier ministre.

Ce système d'initiation graduelle d'un homme aux hautes fonctions de l'État nécessite les fréquents changements de ministres qu'on a signalés. Ces changements peuvent présenter quelques

inconvénients; mais, grâce à eux, tout homme politique connaît, sinon à fond, au moins d'une manière suffisante, les affaires de plusieurs départements; il sait plus de choses; il est plus compétent pour discuter les questions qui peuvent se présenter et offrir à ses collègues des avis utiles. Un ministre débutant, et par conséquent inexpérimenté, est certain de rencontrer parmi ses collègues, un ou plusieurs hommes qui ont, avant lui, administré le service dont il est chargé. Leur présence est une garantie pour le cabinet, parce qu'il y a là un contrôle utile; elle est une sécurité pour le novice qui trouve à ses côtés un conseil et au besoin un critique bienveillant.

Le fait que le même cabinet réunit des hommes fort jeunes et des hommes fort âgés, ne produit pas de moins heureuses conséquences. Les jeunes ministres ont les qualités, mais aussi les défauts de leur âge; ils pourraient être enclins aux innovations téméraires; leur ardeur inconsidérée sera réprimée par ces vétérans de la politique, ces gardiens des traditions qui siègent à côté d'eux, « C'est ainsi, dit fort bien M. de Franqueville, que le présent est relié au passé, que l'esprit de routine et l'esprit d'initiative se tempèrent mutuellement, que l'expérience instruit l'inexpérience, et que se forment les hommes d'État d'abord disciples pour devenir un jour maîtres. Rien n'est livré au hasard, et si Dieu seul peut donner le génie, le système anglais développe au moins deux qualités qui, peut-être, valent encore mieux en politique : l'expérience et le sens pratique[1]. »

C'est après avoir été formés de la sorte que de nombreux hommes d'État ont successivement gouverné l'Angleterre avec tant d'habileté et tant de succès. Un cabinet succombait-il devant un vote du Parlement ou le verdict du corps électoral, les hommes ne manquaient jamais dans le parti opposé pour former un autre cabinet dont la ligne politique était différente sans doute, mais le talent égal ou presque égal à celui du précédent ministère. C'est une revue intéressante, mais trop longue pour trouver place ici, que celle des différents cabinets qui se sont succédé depuis un siècle, des luttes que se sont livrées les deux partis en présence pour la possession du pouvoir. Dans cette histoire du duel des whigs et des tories, ce qui frappe le lecteur, c'est que les deux partis ont été, à certains moments, si divisés, qu'on a pu les croire irréconciliables; à certains autres, si rapprochés, qu'on aurait eu quelque peine à les distinguer. Un autre fait, non moins digne d'attention, c'est que les réformes importantes opérées en ce siècle,

[1] Voy. M. de Franqueville, t. I, p. 525.

l'émancipation des catholiques, l'abolition des droits sur les céréales, l'extension du droit de suffrage, etc., etc., ont souvent été faites par le parti même qui les avait le plus ardemment combattues. Et ce qui est plus curieux encore, c'est qu'en toute occasion le pays, loin de témoigner sa reconnaissance à ceux qui venaient de lui donner satisfaction, s'est prononcé contre les réformateurs pénitents et s'est servi, pour les battre, des armes qu'ils avaient forgées. Wellington et Robert Peel accordaient en 1829 l'affranchissement des catholiques et tombaient du pouvoir l'année suivante. Le même Robert Peel fit modifier, en 1846, la législation sur les céréales et fut renversé du ministère quelques mois après. En 1867, M. Disraeli fit adopter la réforme électorale; or les électeurs auxquels il venait d'accorder la franchise lui renvoyèrent une majorité si hostile, qu'il donna immédiatement sa démission.

Mais comment les luttes ardentes, passionnées des partis, luttes qui en d'autres pays ont entraîné tant de révolutions, ne font-elles pas obstacle à la stabilité, au développement pacifique des institutions anglaises? C'est qu'à la différence de ce qui se passe ailleurs, les vaincus, en Angleterre, acceptent les faits accomplis. Lorsqu'une réforme a été adoptée malgré eux, ils ne songeront jamais, le jour où les fautes de leurs adversaires les ramèneront eux-mêmes au pouvoir, à revenir sur ces mesures reconnues conformes aux vœux du pays. C'est sur un autre terrain que, dès le lendemain de leur défaite, ils auront lutté pour affaiblir leurs adversaires et ressaisir la majorité au Parlement. M. de Franqueville a caractérisé, par une comparaison heureuse, l'attitude et les agissements respectifs des deux partis, dans leur lutte séculaire : « Il semble, dit-il, qu'à chacune des étapes de la vie nationale, les retardataires finissent par rattraper ceux qui ont pris l'avance; tous se remettent en route, au même instant, mais les plus ardents ne tardent pas à distancer ceux dont l'allure est plus lente. On se rejoint au relai suivant, puis on reprend la marche dans les mêmes conditions : le pas est inégal et, bien que les points de départ et d'arrivée soient identiques, la troupe n'est jamais entière au même endroit du chemin; elle ne se groupe que s'il s'agit de lutter contre un ennemi commun et de défendre les intérêts sacrés de la patrie [1]. »

Ainsi, quelles que soient les modifications successives de leur programme politique, deux grands partis tantôt plus rapprochés, tantôt plus éloignés l'un de l'autre, se retrouvent toujours en Angleterre. Aujourd'hui, la question irlandaise a pu diviser les libéraux et compliquer la situation en créant un troisième parti,

[1] Voy. t. 1er, p, 552, 553.

mais cet état de choses n'aura qu'un temps; la question irlandaise sera résolue d'une façon ou d'une autre, et on retrouvera alors, avec ou sans leur ancien nom, les deux partis dont l'existence est nécessaire à la marche du gouvernement parlementaire lequel n'est autre chose que le gouvernement par les partis, comme les Anglais le désignent eux-mêmes, *the party government*.

Quels sont les avantages et quels sont les inconvénients de l'existence et de la lutte incessante de ces partis? Grosse question, qu'on ne saurait éluder dès qu'on s'occupe des institutions anglaises.

Les inconvénients sont faciles à saisir. L'esprit de parti a le grave défaut d'entraîner avec soi le manque de franchise et d'équité. Les membres d'un parti, échauffés par les luttes politiques, attribueront volontiers à leurs adversaires des intentions mauvaises, dont ceux-ci sont innocents, et ne voudront pas reconnaître les fautes qui leur sont signalées par leurs rivaux. « L'obstination à soutenir une erreur, parce que l'admission de ce qui était juste et vrai eût profité à l'opposition, a fait adopter à certains ministres anglais la ligne de conduite la plus funeste au pays. » C'est un homme d'État anglais, lord John Russell, qui a fait cet aveu. On peut ajouter que la plupart des mesures soumises au Parlement sont adoptées ou rejetées, moins en raison de leur propre mérite que par suite d'une considération de parti. Enfin, un mal incontestable est l'éloignement des affaires, pendant un temps plus ou moins long, d'hommes d'État éminents dont le concours serait précieux pour la bonne marche des affaires publiques. Dans les pays qui ne pratiquent pas le gouvernement parlementaire, en Prusse par exemple, le souverain peut utiliser au service de l'État, tous les hommes dont la valeur est reconnue : en Angleterre, la moitié des hommes politiques sont forcément en dehors des affaires, relégués dans l'opposition où leurs lumières et leur expérience sont à peu près perdues pour la chose publique; et pendant ce temps, chaque département ministériel est, ainsi qu'on le sait déjà, fréquemment exposé à changer de chefs et à être dirigé par des ministres peu compétents; en un mot les forces vives du pays sont éparpillées, les citoyens utiles luttent constamment, au lieu de s'unir et de collaborer au bien public.

Quelque réels qu'ils soient, ces inconvénients sont plus que contrebalancés par des avantages aussi nombreux qu'importants.

L'organisation des partis crée des engagements d'autant plus puissants qu'ils ont été volontairement pris, et des liens capables de résister aux tentations de l'ambition : tel homme qui renoncerait facilement à ses principes pour obtenir une place importante, n'osera pas déserter son parti et rompre avec ses amis politiques.

En outre, l'esprit de parti forme un corps des différentes opinions du pays; lorsque le peuple, mécontent de la politique d'un cabinet, pourrait songer à employer le moyen suprême du droit de résistance, il trouve un remède plus facile et moins dangereux à la fois, en renversant simplement les ministres.

Les Anglais ont d'ailleurs la conviction que, sans des partis bien organisés, on arrive fatalement au gouvernement absolu; que, sans eux, l'esprit public ne se maintiendrait pas et, une fois tombé, ne se relèverait plus.

Si les changements continuels de ministres ont, pour l'expédition des affaires, certains inconvénients, d'ailleurs très atténués par l'organisation même des grandes administrations; s'ils donnent de moins bons ministres spéciaux, ils assurent en revanche la formation d'hommes d'État supérieurs. Or quel bien plus précieux pour un pays qu'un homme d'État supérieur? Au point de vue de la formation de l'homme politique, l'alternative de l'opposition et du pouvoir est, pour l'esprit humain, d'une extrême utilité. Il est bon que l'homme public soit successivement chargé d'agir et de critiquer. Au moment de l'action, il sait se critiquer lui-même; comme opposant, il trouve bien plus facilement les points faibles de ses rivaux. Que l'attaque soit parfois sans mesure et la défense excessive, c'est dans la nature des choses; mais, après tout, combien ce contrôle incessant est salutaire! Quel frein pour un ministre de savoir que chacun de ses actes sera analysé, scruté et qu'il devra nécessairement en rendre compte!

Quant à l'exclusion des hommes d'État qui restent en dehors des affaires, elle est regrettable sans doute, mais elle n'est pas continuelle. Les opposants d'aujourd'hui seront ministres demain; leur rôle d'ailleurs est actif et leurs facultés ne sont pas sans emploi pour la chose publique; car l'opposition, par son contrôle et ses critiques, exerce indirectement son action sur la marche des affaires. Ajoutons qu'au point de vue des relations extérieures, les changements de ministère qu'amène le jeu des institutions parlementaires, peuvent avoir les plus heureux résultats. Les fautes faites dans les négociations avec un cabinet étranger sont plus faciles à corriger, quand un nouveau ministère arrive au pouvoir.

Enfin, le système parlementaire a l'avantage de maintenir constamment l'harmonie dans le gouvernement de l'État. Les ministres doivent exercer le pouvoir exécutif conformément aux vues du Parlement, et réciproquement le Parlement doit exercer le pouvoir législatif conformément aux vues des ministres : tout conflit entre les deux volontés amène soit la chute du cabinet, soit la dissolution de la Chambre des communes, c'est-à-dire que, dans l'un et

l'autre cas, l'accord se rétablit immédiatement. Quant au souverain, il plane au-dessus de tous, irresponsable du choix de ses ministres, puisque c'est le Parlement qui les a désignés, de leurs actes, puisque les Chambres ratifient la conduite du cabinet tant qu'elles le soutiennent, de leur chute enfin, puisque le vote des assemblées ou celui des électeurs peut seul les renverser.

Ce n'est pas seulement entre les grands corps de l'État que règne l'harmonie; c'est aussi entre la nation et le gouvernement. Les appels au pays n'ont lieu, il est vrai, qu'à de rares intervalles; mais la prévision des élections est toujours présente à la pensée des hommes d'État, et l'opinion publique a de si puissants moyens d'action, grâce à la liberté de la presse et au droit de réunion, qu'il est bien difficile, sinon impossible, de la braver longtemps.

IV

Après ce coup d'œil donné au gouvernement anglais, on est amené avec M. de Franqueville à étudier la constitution du Parlement, de la Chambre des lords et de la Chambre des communes.

Ici encore, il faut laisser de côté, faute d'espace, les origines historiques de la Chambre des lords, et renvoyer le lecteur, sur ce point jusqu'ici assez obscur, au savant exposé qu'en a fait M. de Franqueville; ce qu'il importe surtout de connaître, c'est le rôle politique actuel et l'utilité de la Chambre des lords.

Rappelons d'abord — on l'oublie facilement, — le vrai caractère de l'aristocratie anglaise, des membres de la Chambre des lords. L'aristocratie telle que nous la comprenons en France est inconnue au delà du détroit. Les fils d'un pair d'Angleterre, même l'aîné qui héritera du titre après la mort de son père, sont de simples *commoners*, nous dirions en France de simples bourgeois : s'ils portent des titres, ce ne sont que des titres de courtoisie. Grâce à cette règle, la noblesse anglaise n'a jamais été considérée comme une caste : « Liée à un office indivisible, comme le dit si bien M. Boutmy, elle ne passe qu'à l'aîné, tête pour tête, et les autres fils n'ont rien qui les distingue du commun des citoyens. Au lieu d'un *ordre* composé de familles privilégiées, qui tend à s'augmenter de génération en génération par l'excédent des naissances, l'Angleterre n'a eu qu'un *groupe d'individus* privilégiés qui devait tendre à se réduire de génération en génération [1]. » Ces extinctions ont permis d'appeler à la pairie de nouveaux membres sans multiplier démesurément le nombre des titres.

[1] *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, ch. II.

Comme toutes les aristocraties intelligentes, la noblesse anglaise s'est continuée autant par l'adoption que par l'hérédité naturelle. Son sang a été constamment renouvelé, en même temps qu'il s'est mêlé plus abondamment encore avec celui des autres classes.

On s'explique donc que l'aristocratie, en Angleterre soit restée plus populaire que sur le continent. Néanmoins, la Chambre des lords a été, est encore fréquemment attaquée. On s'est élevé vivement contre sa longue résistance à certaines réformes demandées par le pays et votées par la Chambre des communes; on l'a représentée comme un corps privilégié, soucieux seulement de la conservation de ses privilèges, peu capable, sinon peu désireux de rendre des services au pays; et, comme conclusion, on a demandé soit la suppression complète de la Chambre des lords, soit son recrutement par un mode plus en rapport avec les idées modernes.

Qu'y a-t-il de fondé dans ces critiques? Quels services la Chambre des lords rend-elle encore au pays?

Inutile de discuter ici la question de l'utilité d'une seconde Chambre. Les esprits sérieux de tous les pays et surtout de l'Angleterre, admettent la nécessité d'une Chambre plus calme, plus réfléchie que la première qui est généralement ardente et passionnée; la seconde Chambre met un frein utile aux entraînements de la première, en opposant son véto aux mesures qu'elle a imprudemment adoptées.

Mais comment doit se recruter cette seconde Chambre? Ici, les libéraux avancés s'élèvent vivement contre le principe de l'hérédité, conservé dans la Chambre des lords. Il est incontestable que la pairie héréditaire est contraire aux idées actuelles, et, là où elle n'existe pas depuis de longs siècles, personne ne songerait à l'établir. Mais, la plupart des Anglais, n'oublient pas que les ancêtres des pairs actuels ont été appelés à la Chambre haute en récompense de grands services rendus à l'État, et que leurs descendants sont généralement restés dignes de cet honneur. C'est M. Gladstone, lui-même, qui le proclamait dans un discours prononcé à Greenwich, le 27 octobre 1871. En outre, en compensation de ses inconvénients, l'hérédité n'a-t-elle pas l'immense avantage de donner au pair une indépendance plus complète que tout autre mode de nomination, et en même temps un intérêt immense à la bonne administration et à la prospérité du pays? Dans son discours de Manchester, auquel on revient toujours, parce qu'il est un commentaire net et éloquent de la constitution anglaise, M. Disraeli a mis admirablement en relief les avantages du principe héréditaire.

Dans tous les pays, disait-il, on est tombé d'accord sur la nécessité

d'avoir une deuxième Chambre, mais comment cette Chambre doit-elle être constituée? Est-ce par le choix du souverain? Mais alors quelle influence peut-elle avoir? Est-ce par l'élection? Mais alors comment se fera cette élection? Si c'est par le même collège électoral que l'autre Chambre, quel droit aura-t-elle de contrôler ou de critiquer cette dernière? Si c'est par un plus petit nombre d'électeurs, alors se pose cette question : pourquoi la majorité serait-elle gouvernée par la minorité?

Pour nous, nous avons la Chambre des lords qui s'est développée avec notre histoire et qui s'est adaptée, dans le cours des siècles, aux besoins et aux nécessités des diverses époques. Quelle est la première qualité à exiger d'une seconde Chambre? Sans aucun doute, c'est l'indépendance. Et quelle est la source la plus sûre de l'indépendance? Assurément, c'est la propriété. Le revenu moyen des membres de la Chambre des lords est de 500 000 francs par an; mais il faut encore considérer la nature de cette propriété. C'est une propriété visible et par conséquent responsable, et dont chaque contribuable peut connaître la valeur.

A côté des pairs dont la dignité est viagère, il y en a qui transmettent leur dignité à l'un de leurs enfants, et l'on peut se demander alors quel est celui dont la responsabilité est plus grande, d'un pair à vie ou d'un pair dont la dignité est héréditaire? Assurément un pair à vie peut exercer ses fonctions dans le sens du bien public, mais, après tout, il peut aussi l'exercer suivant son caprice. Personne ne peut lui demander de comptes; il est indépendant vis-à-vis de tous; mais celui qui possède une pairie héréditaire se trouve dans une situation différente. *Tout est fait pour l'encourager à étudier l'opinion publique et à lui céder, lorsqu'il le croit juste; car il sait naturellement que, si l'ordre auquel il appartient est toujours en collision avec l'opinion publique, il y a des chances pour que sa dignité ne passe pas à sa postérité.*

Ainsi, l'indépendance du pair vis-à-vis de la couronne, comme vis-à-vis du peuple, est incontestable : cette indépendance pourrait être excessive s'il n'existait comme correctif le droit pour la couronne de vaincre l'opposition obstinée de la Chambre haute, en nommant une fournée de pairs qui change la majorité. Mais ce droit, la couronne n'a plus besoin d'en faire usage, car les pairs ne résistent jamais indéfiniment aux vœux de la Chambre des communes et du pays, quand ils ont reconnu le caractère sérieux et persistant de ces vœux. Comme l'a fort bien dit Disraeli, ils sentent que si leur attitude paraissait trop contraire aux besoins et au bien du pays, leur dignité, emportée par le courant populaire, ne passerait pas à leurs descendants.

Arrêter l'opinion publique dans ses entraînements, l'obliger à la réflexion et au recueillement, mais aussi s'incliner quand elle persiste dans ses réclamations, telle est l'attitude, telle est l'utilité de la Chambre des lords. Ce n'est pas d'ailleurs le seul service qu'elle soit appelée à rendre. Sans nous étendre sur son rôle comme Cour de justice, sur sa participation importante aux grandes enquêtes parlementaires, à la préparation des lois d'affaires et des *bills* privés, elle est, au point de vue du contrôle de la politique étrangère, en mesure de remplir un rôle de la plus haute importance; c'est un point sur lequel nous insistons d'autant plus volontiers, que M. de Franqueville ne l'a peut-être pas mis suffisamment en lumière. L'héritier présomptif de la pairie, n'ayant à faire ni sa fortune ni sa position, peut, s'il est sérieux, se préoccuper exclusivement d'acquérir les connaissances les plus utiles pour la haute situation qu'il occupera. De bonne heure, il commence à faire de grands voyages à l'étranger. Dans quelque pays qu'il se rende, l'éclat du nom et de la fortune paternelle lui donneront accès chez toutes les notabilités, chez les ministres et même à la cour; s'il sait profiter de ses hautes relations, il puisera aux meilleures sources la connaissance approfondie des contrées qu'il aura parcourues. Devenu plus tard membre de la Chambre des pairs, il pourra, toutes les fois qu'il sera question des relations de l'Angleterre avec ces pays, prendre part aux débats avec une autorité exceptionnelle. N'y eût-il, dans la Chambre haute, que quarante ou cinquante membres pourvus de cette connaissance exceptionnelle des pays étrangers, cela suffirait, on en conviendra, pour que la Chambre des lords fût, de toutes les assemblées du monde, la plus capable de contrôler et de discuter la politique extérieure de son pays.

Il n'en faut pas moins reconnaître que l'importance de la Chambre haute a bien diminué depuis un demi-siècle; elle a perdu tout ce qu'a gagné la Chambre des communes. Mais elle possède encore de fortes racines dans le pays, et si un jour doit venir où le droit de *veto* de la vénérable assemblée sera annulé, comme celui de la couronne, ce jour est encore éloigné. D'ailleurs, à côté de l'influence que l'assemblée des lords a pu conserver sur l'ensemble du pays, il faut considérer l'influence que chaque lord exerce dans les comtés où sont situées ses immenses propriétés; sans doute, sa prépondérance n'est plus aussi grande qu'avant la réforme électorale de 1832, et il n'est plus aussi assuré d'envoyer à la Chambre des communes des hommes dévoués à ses intérêts; mais les services de tout genre qu'il peut rendre et rend à la population de son comté, les excellentes relations qu'il sait entretenir autour de lui, surtout avec la *gentry* rurale qui est une des principales forces

sociales de l'Angleterre, lui assurent une autorité qui n'est pas près de s'évanouir.

V

Passons à la Chambre des communes. Sans pouvoir ici entrer dans les détails de sa constitution et de son fonctionnement, il est intéressant de noter quelques points sur lesquels M. de Franqueville a très justement appelé l'attention de ses compatriotes.

On reproche chez nous — et malheureusement avec raison — aux hommes modérés de ne pas avoir, pour préparer les élections et éclairer les électeurs, le quart de l'activité que déploient les radicaux. Le même reproche ne serait pas fondé en Angleterre : conservateurs et libéraux rivalisent de zèle et d'énergie, les uns comme les autres déploient, pour le triomphe de leur cause, la même somme d'efforts, de démarches, de discours, d'écrits et d'argent. Dans un chapitre fort curieux sur la préparation des élections, M. de Franqueville a décrit la composition et le fonctionnement de deux associations qui servent de modèle à celles de toutes les autres villes, l'association libérale de Birmingham et l'association conservatrice de Liverpool. Cette dernière, on peut l'affirmer, ne le cède sur aucun point à sa rivale; il faut lire les pages que lui a consacrées M. de Franqueville pour savoir comment un conservateur anglais sait payer de sa personne et de sa bourse dans l'intérêt de son parti.

Mais un mal nouveau, on pourrait dire un poison, importé d'Amérique, n'est-il pas en train de se glisser dans le corps électoral? Nous voulons parler du système du *Caucus* dont Birmingham a donné l'exemple, suivi bientôt par les principales villes d'Angleterre. D'après ce système, emprunté aux États-Unis, chaque quartier d'une cité possède un comité de quartier (*ward committee*) élu pour un an par les citoyens de ce quartier qui professent la même opinion. Au-dessus des comités de quartier est un comité exécutif, composé du bureau de l'association, des membres formant le bureau des comités du quartier, enfin de quatre délégués, élus par chacun de ces comités et dont le rôle est de fixer l'époque de l'assemblée du conseil général et celle des élections des membres des comités de quartier. Enfin, le conseil général, composé de tous les membres du comité exécutif et des comités de quartier, ce qui représente une réunion de deux mille personnes environ, dirige l'association et arrête sa ligne politique.

Au-dessus et à côté des organisations locales, il y a des associations dont l'action embrasse l'ensemble du pays. Ainsi, la *Fédération nationale libérale de Birmingham*, transférée à Londres en

1886, est administrée par un conseil général composé des délégués de toutes les associations locales agrégées; en fait, la direction véritable de toute l'association est exercée par le comité exécutif, composé d'un plus petit nombre de membres, et surtout par le secrétaire du comité, lequel, toujours présent au siège de la société, tient en ses mains tous les fils. Plusieurs autres associations, libérales ou conservatrices, sont comme les foyers de la vie politique du pays.

Quels ont été jusqu'à présent les résultats de ce système du *Caucus*, de ce vaste réseau de comités superposés les uns aux autres, qu'un député de Birmingham, M. Chamberlain a importé d'Amérique et que les partis anglais ont promptement adopté? Les inconvénients en sautent à tous les yeux : les électeurs, encadrés dans ces puissants mécanismes, perdent leur liberté; mais, ce qui est plus grave encore, c'est que la tendance inévitable du système est d'écarter du Parlement les hommes éminents, tous ceux qui ont un réel souci de leur dignité et de leur indépendance. Quelques-uns se sont révoltés et en ont appelé du *Caucus* aux électeurs, qui leur ont donné raison; mais tout le monde ne peut impunément se permettre d'agir comme M. Cowen à Newcastle, ou M. Forster à Bradford. Dans la plupart des cas, la conséquence logique serait de convertir les électeurs aussi bien que les élus en simples machines à voter. Heureusement pour lui, l'Anglais sait être illogique à propos; alors même qu'il est démocrate, il sait demeurer libéral et reste indépendant vis-à-vis des comités comme vis-à-vis du pouvoir. L'organisation des comités d'après le système américain n'offre donc pas en Angleterre tous les inconvénients qu'elle présenterait ailleurs, chez nous par exemple; d'un autre côté, elle a mis en lumière quelques-uns des plus estimables côtés du caractère britannique. L'esprit d'initiative individuelle s'est partout montré, et, à tous les degrés de l'échelle sociale, le dévouement désintéressé à la chose publique, l'ardeur à la défense des principes et des idées qu'on croit les meilleurs, se sont manifestés avec une vivacité extraordinaire.

Ici, dit M. de Franqueville, des petits commis de magasins, après une longue journée de labeur, passent deux heures, chaque soir, dans les locaux de la *primrose League;* là des femmes du monde emploient des journées à écrire des adresses; d'autres, appartenant à toutes les classes, consacrent des mois entiers à visiter une à une les maisons d'un quartier, à voir et à revoir chaque électeur. Je pourrais citer telle dame de haut parage qui ne croit pas déshonorer sa maison ducale, en recevant, le soir, dans son salon, les cochers, les cuisiniers et les domestiques du voisinage, en leur adressant la parole, en leur

faisant faire, par des hommes du monde, des conférences familières; j'en sais telle autre qui va personnellement voir tous les boutiquiers de la circonscription, toutes deux n'ayant d'ailleurs aucune raison personnelle de s'intéresser au candidat qu'elles soutiennent. Il m'est arrivé, en faisant, dans certaines circonscriptions urbaines, des tournées de visite aux électeurs, en compagnie du candidat escorté de l'un des membres de son comité, de rencontrer des hommes dévoués qui, gratuitement et seulement dans l'intérêt de leur parti, avaient visité, dans le cours de l'année, jusqu'à trois mille maisons. Non seulement les conservateurs ne le cèdent pas aux libéraux, sous le rapport du zèle, des efforts et du dévouement; mais, en maint endroit, ils les dépassent et disputent le terrain avec une ardeur qui ne se dément point, une vaillance que rien ne décourage. Nul effort ne leur coûte, nul échec ne les abat, et ils conduisent la lutte avec une intelligence que le succès a souvent récompensée.

On devine quelle doit être, pendant les périodes électorales, l'activité de partis aussi bien organisés et aussi résolus. Le nombre des imprimés, des publications, distribués de toutes parts, des discours prononcés par les candidats ou leurs partisans dans des salles, ou en plein air, parfois à la portière d'un wagon pendant l'arrêt d'un train, dépasse l'imagination. Mais ce qui était infiniment moins louable que l'activité des partis, c'était la corruption à laquelle on avait trop souvent recours jusqu'à ces dernières années pour gagner les électeurs. Au siècle dernier et au commencement du nôtre, on peut dire sans exagération que l'argent est le grand électeur à la Chambre des communes. Les lords achètent des sièges pour leurs fils; les commerçants enrichis en achètent pour eux-mêmes, et on ne prend même pas la peine de dissimuler ces marchés. Rien de plus piquant que les exemples cités à ce propos par M. de Franqueville. En 1768, le bourg de Sudbury est mis publiquement en vente : Oxford offre de nommer celui qui paiera les dettes de la ville, et finit par faire affaire avec le duc de Marlborough; lord Chesterfield écrit à son fils : « J'ai parlé à un marchand de bourgs et je lui ai offert 63 000 francs pour vous assurer un siège au Parlement; mais cet homme a ri de ma proposition et m'a déclaré qu'on ne peut trouver de bourgs, en ce moment, parce que de riches marchands des Indes les ont tous retenus au prix de 75 000 francs au moins, beaucoup même à 100 000 francs et deux ou trois à 125 000 francs. J'avoue que cela m'a singulièrement contrarié. » Le roi Georges III lui-même prenait part aux luttes et avouait, dans une lettre à Pitt, qu'il dépensait des sommes considérables pour soutenir ses créatures.

Les journaux de l'époque publient, sans hésitation, les sommes données par les candidats à chacun des électeurs. On lit dans la *Gazette d'Aylesbury* du 6 avril 1789 : « Le colonel Lake fait un présent de 6 guinées (environ 168 francs) aux électeurs qui ont voté pour lui, et d'une guinée (28 francs) aux électeurs qui, ayant voté pour son concurrent, M. Bernard, promettent de voter pour le colonel, à la prochaine élection. » — M. Bernard *remercie* de la même façon ses électeurs; mais, moins riche sans doute que le colonel Lake, il leur fait distribuer « une guinée seulement, à l'auberge des Clefs-en-croix », ce qui, ajoute le journal, *mécontente beaucoup* les électeurs; on s'attendait à mieux. En 1807, une lutte formidable éclata dans le Yorkshire, entre Wilberforce et le candidat des familles de Fitzwilliam et d'Harewood; Wilberforce l'emporta; mais on calcula que plus de 12 millions de francs avaient été dépensés dans cette campagne électorale.

Les gens les plus vertueux justifiaient cet achat des voix, en disant que c'était un moyen de *conserver son indépendance*. Sir Samuel Romilly, dont la moralité était au-dessus de tout soupçon, écrivait à ce propos : « Cette coutume d'acheter des sièges est détestable, et pourtant c'est le seul moyen qui permette à un homme de ma position, résolu à être indépendant, d'arriver au Parlement. *Y entrer par une élection populaire est impossible, dans l'état actuel de la représentation;* s'y laisser introduire par quelque grand seigneur et voter selon ses indications, c'est se mettre dans un état de complète dépendance, et il ne reste guère qu'à devoir son siège au sacrifice d'une partie de sa fortune. Il est vrai qu'un grand nombre de ceux qui achètent leurs sièges le font comme une spéculation pécuniaire et comme une façon profitable d'employer leur argent; pour eux, c'est un commerce politique; *ils achètent leurs sièges et vendent leurs votes.* »

La morale de cette curieuse lettre peut se résumer ainsi. Il n'y a que deux façons d'entrer au Parlement : accepter un siège acquis par un autre, le plus souvent par un lord; ou en acheter un soi-même. Dans le premier cas, on est tenu de voter conformément aux indications du lord; dans le second cas, on pourra voter avec plus d'indépendance; mais la spéculation de vendre son vote est si lucrative, qu'il faudra une grande vertu pour résister à la tentation. En fait, bien peu y résistaient; les *bonnes manières* d'alors interdisaient d'ailleurs de refuser autrement que par écrit, l'argent offert comme prix d'un vote [1].

[1] On lit, dans la correspondance de Grenville, la lettre suivante, datée du 26 novembre 1762 :

« Honoré Monsieur, je vous suis très obligé de la franchise que vous

La réforme électorale de 1832 qui fit disparaître une grande partie des bourgs pourris, supprima ou plutôt diminua les plus gros abus; mais l'argent continua à jouer, dans les élections, un rôle beaucoup trop important, un rôle souvent scandaleux. La Chambre des communes procéda à différentes reprises, en 1854, en 1860, en 1868 à des enquêtes qui permirent de constater les énormes dépenses faites par les candidats. Les efforts faits pour remédier au mal furent longtemps infructueux. Nous voyons dans les documents parlementaires, qu'aux élections générales de 1869, le total des sommes dépensées par les divers candidats, s'est élevé à 34 832 760 francs, chiffre qui est probablement inférieur à la réalité; car bien des dépenses ont dû demeurer secrètes. Dans la seule cité de Londres, la dépense fut de 600 000 francs; dans la circonscription nord du comté de Durham, le candidat conservateur dépensa près de 400 000 francs, son concurrent 300 000. Les élections de 1874 furent moins coûteuses, parce qu'elles furent faites à bref délai; le chiffre connu des dépenses des candidats n'en fut pas moins supérieur à 26 millions de francs; les frais furent minimes pour les sièges non contestés; mais dès qu'il y eut lutte, ils s'élevèrent de 50 000 francs à 200 000 francs par candidat; ils montèrent à 500 000 francs dans le Durham sud, 700 000 francs dans le Durham nord et 1 200 000 francs dans le West-Riding du Yorkshire!

Le flot des dépenses grossit encore, aux élections générales de 1880; les documents parlementaires qui ne tiennent compte que des déboursés avoués par les candidats, mentionnent nombre de députés qui ont dépensé de 300 000 à 500 000 francs, parfois davantage, pour leur élection : leurs adversaires battus n'ont pas dépensé moins. Dans les îles du Nord, les Shetland et les Orkney, les frais se sont élevés à 225 francs par électeur! En somme, le total général des dépenses électorales *déclarées* est monté, en 1880, à 42 376 380 francs, et en tenant compte des lacunes des documents officiels, on peut largement les évaluer à 75 millions de francs!

Ces chiffres ont fait sensation, ou plutôt ont fait scandale en Angleterre, et les députés, issus de ces élections de 1880, ont senti la nécessité de couper court à des abus qui portaient une forte atteinte à la considération du Parlement et à la bourse de chacun de ses membres. La loi de 1883 a limité d'une façon précise la quotité et la nature des dépenses légalement permises.

avez apportée dans notre entretien de ce matin; je l'apprécie bien plus que l'avantage matériel que j'ai reçu en même temps, et, pour vous montrer la sincérité de mes paroles, je vous renvoie le billet de 300 livres (7500 fr.) que vous avez bien voulu me remettre et que les *bonnes manières* ne me permettaient pas de refuser, lorsque vous me l'avez remis. »

Il y a, dans une élection, deux natures de dépenses; celles qui sont communes aux divers candidats, et celles qui sont personnelles à chacun d'eux. Les premières sont relatives à la location des salles de vote, aux honoraires des agents employés au dépouillement du scrutin, etc. Ces dépenses qui, en France, sont supportées par la masse des contribuables, restent encore, en Angleterre, à la charge des candidats; d'après la loi de 1883, c'est le *returning officer*, qui en fait l'avance, et demande ensuite le remboursement aux candidats. Mais ce système a peu de chances de durée; un nombre de plus en plus grand de députés réclame l'adoption du système français et la mise de ces dépenses à la charge des contribuables.

Les dépenses personnelles au candidat, et reconnues légitimes par la loi de 1883, sont les frais de location de salle pour les *meetings* et les comités, de voitures, d'affiches, de circulaires, de messages, de postes et télégrammes, d'honoraires des agents et autres personnes employées par le candidat. Aux termes de cette loi, tout candidat doit nommer un agent électoral qui a seul qualité pour ordonner et acquitter les dépenses. Avis de cette nomination doit être donné, au plus tard la veille du scrutin, au *returning officer*, qui la publie dans les journaux de la localité. Toutes les dépenses électorales doivent être réclamées à cet agent dans la quinzaine qui suit l'élection, et payées dans un délai maximum de quatre semaines après ladite élection. Dans la semaine suivante, l'agent doit adresser au *returning officer* un état certifié sincère (et approuvé ensuite par le candidat) de toutes les sommes déboursées, en y joignant les reçus de celles qui excèdent 50 francs. Tant que ces formalités n'ont pas été remplies, le candidat élu ne peut siéger à la Chambre des communes, sous peine d'une amende de 2500 francs par jour. Une déclaration fausse constitue un parjure et est passible de la servitude pénale pour sept années. Dans les dix jours qui suivent la réception des états de dépenses, le *returning officer* en publie un résumé dans deux journaux de la localité, et indique à quel endroit ces documents peuvent être consultés. Toute personne peut donc contrôler (moyennant paiement d'un shilling) les déboursés de chaque candidat.

Mais quelle est la quotité des dépenses permises à chaque candidat? La loi de 1883 les indique d'une manière limitative. Ces dépenses ne peuvent excéder 8750 francs dans les bourgs, si le nombre des électeurs inscrits n'excède pas 2000, et 750 francs de plus par mille électeurs au-dessus de 2000. Dans les comtés, le maximum est de 16 250 francs en Angleterre et en Écosse, et de 12 500 francs en Irlande, si le nombre des électeurs inscrits n'est

pas supérieur à 2000. Au-dessus de ce nombre, on admet une augmentation par mille électeurs de 1500 francs en Angleterre, de 1000 francs en Irlande. La dépense permise s'élève ainsi à 37 250 francs dans les circonscriptions populeuses de la Grande-Bretagne, celle de 16 000 électeurs environ.

Quels ont été les résultats de la loi de 1883? Pour se rendre compte de l'heureuse influence de cette loi, il suffit de comparer le coût des élections en 1880 d'une part, en 1885 et 1886 d'autre part. On se rappelle que les élections de 1880 avaient dû coûter aux candidats au moins 75 millions de francs; celles de 1885, d'après les documents certifiés par les agents et les candidats, ont coûté seulement le tiers, soit 25 871 479 francs; celles de 1886, qui, il est vrai, ont été faites dans des conditions spéciales, de nature à diminuer les frais, n'ont entraîné qu'une dépense de 15 602 125 francs. En d'autres termes, en 1880, alors que le nombre des électeurs était presque moitié moindre, celui des circonscriptions moins considérable, et celui des élections non disputées beaucoup plus grand, chaque vote émis représentait en moyenne 34 francs : en 1885, il ne représente plus que 5 fr. 50 environ, et le chiffre est encore moindre en 1886. On ne peut donc qu'adhérer au jugement favorable que M. de Franqueville a porté sur cette loi.

En somme, dit-il, la série des mesures édictées depuis quelques années a singulièrement diminué les cas de corruption et d'intimidation qui ont été si longtemps le scandale des élections anglaises. Comme le disait récemment un homme politique, les élections de 1885 sont les premières qui, depuis la révolution de 1688, aient été *vraiment pures*. Les candidats et leurs partisans n'ont plus aujourd'hui que deux moyens d'action, d'une part les cadeaux indirects, les souscriptions aux œuvres locales, les services rendus, dons faits en dehors de la période électorale; de l'autre, les influences sociales, l'action incessante des femmes, surtout des femmes du monde, à laquelle les électeurs paraissent très sensibles et qui sont d'autant plus difficiles à saisir et à réprimer que, suivant une expression très juste, « on peut définir et cataloguer certains actes de corruption, mais il est impossible d'incriminer un sourire [1]. »

Il nous a paru utile de donner quelques développements à cette question des dépenses électorales et aux moyens récemment employés en Angleterre pour prévenir la corruption. Ne serons-nous pas obligés, un jour ou l'autre, d'emprunter à la loi anglaise de 1883 quelques-unes de ses dispositions, afin de rendre nos élec-

[1] T. II, p. 496.

tions *un peu plus pures?* Mais qui prendrait chez nous l'initiative de cette réforme? En Angleterre, le pouvoir, qui reste absolument impartial dans la lutte électorale, a pu l'encourager et la faire adopter. En France, trouvera-t-on jamais un ministère qui consente à renoncer franchement à l'usage des fonds secrets en faveur du candidat officiel?

La composition actuelle de la Chambre des communes appelle encore quelques observations. Si les réformes et lois électorales ont fait disparaître ou, au moins, diminué les moyens de corrompre les électeurs, elles ont aussi rendu beaucoup plus difficile l'accès au Parlement de ces jeunes gens nommés jadis, à leur sortie de l'université, par des bourgs pourris ou par l'influence de puissants protecteurs, et qui, formés de bonne heure à la vie publique, devenaient des hommes d'État de premier ordre. Les voix les plus autorisées et les moins suspectes d'hostilité au progrès se plaignent de cet inconvénient :

Ce qui me frappe le plus, écrivait naguère M. Gladstone, c'est la réduction des chances d'entrée au Parlement des hommes n'ayant d'autre recommandation que leur talent ou leur caractère, c'est-à-dire les deux choses qui, avant toutes les autres, rendent capable d'être utile au pays... Ces hommes, ce sont les jeunes gens. Or il est aussi rationnel de commencer à apprendre à danser des ballets à cinquante ans que de commencer à cet âge le travail ardu et éprouvant du cabinet. Cette union de souplesse et de force qui est absolument nécessaire pour les plus hauts travaux de l'administrateur et de l'homme d'État, est un don que la nature ne permet plus de développer, si l'on ne commence pas à temps.

L'histoire est là, en effet, pour prouver que les hommes politiques qui, depuis un siècle, ont gouverné l'Angleterre avec tant de succès et d'éclat, ont commencé dès leur première jeunesse l'apprentissage de la vie publique. Fox entrait au Parlement en 1764, à vingt ans, Pitt, en 1781 à vingt et un ans, Canning, en 1793, à vingt-deux ans, Robert Peel, en 1809, à vingt et un ans, etc., etc. Alors même que leurs élections auraient été entachées de quelques abus, ne valait-il pas mieux s'y résigner, disent beaucoup d'Anglais, que de supprimer les chances de former quelques hommes d'État de premier ordre?

Aussi les hommes politiques anglais les plus clairvoyants sont-ils opposés à ce qu'on remanie les circonscriptions électorales actuelles de manière que chacune d'elles contienne un nombre d'électeurs presque égal. C'est dans les petits collèges, ajoutent-ils, que les hommes vraiment distingués ont le plus de chances de

trouver de bonne heure un siège au Parlement. Leur entrée dans la vie publique a trop d'importance, est trop essentielle au bon gouvernement du pays pour qu'on leur ferme, par une réforme inopportune, l'accès de la Chambre des communes. « L'expérience, disait il y a quelques années Disraeli, l'expérience a prouvé que c'est un vrai paradoxe de vouloir réduire à un seul les moyens d'entrer dans cette Chambre. Si ce moyen est le suffrage d'un grand nombre d'électeurs, la conséquence sera une moyenne de médiocrité qui détruira non seulement ce qui fait l'ornement, mais ce qui fait la force de cette assemblée, et sera, en définitive, comme nous l'apprend l'exemple des autres pays, fatale aux libertés du peuple. »

Malgré toutes les réformes qui ont modifié son caractère, la Chambre des communes a encore une composition assez *aristocratique*, pour employer le langage du continent. Sur 670 membres, elle compte actuellement 148 grands propriétaires, fils de pairs, baronets; 25 diplomates ou hauts fonctionnaires civils, 83 officiers de l'armée ou de la marine, 176 manufacturiers, industriels, armateurs ou grands négociants; 33 banquiers, etc., etc. Les avocats et avoués n'y sont qu'au nombre de 135; on y compte à peine 30 journalistes et hommes de lettres, un nombre égal de professeurs et de médecins, et tout au plus 8 fermiers ouvriers. C'est évidemment à la gratuité des fonctions qu'est dû le niveau social élevé des membres de la Chambre des communes. Cette gratuité des fonctions n'a pas toujours existé en Angleterre. Jusqu'en 1688, les membres du Parlement recevaient une indemnité variable, payée par les comtés ou bourgs, et remplacée même quelquefois par un cadeau. C'est ainsi qu'Harrington écrit dans son journal, à la date du 28 décembre 1646 : « Venu à Bath; rencontré sir John Horner; nous avons été choisis tous deux par les citoyens pour servir pour la Cité. Conféré avec le maire et les citoyens sur les affaires du Parlement. Le maire a promis à sir John et à moi-même de donner un cheval à chacun de nous, lorsque nous irons à Londres pour le Parlement, ce que nous avons accepté. » Depuis l'avènement de Guillaume d'Orange, la règle universellement suivie a été la gratuité absolue de mandat législatif.

Mais le retour à l'ancien système, la rétribution des membres du Parlement, figure aujourd'hui dans le programme du parti libéral avancé. Il est regrettable, disent les adversaires de la gratuité, de ne pouvoir conférer ce mandat coûteux à certains hommes distingués dont le seul défaut est l'absence de fortune, ou à certains jeunes gens d'avenir dont la situation n'est pas encore faite. Ces raisons feront peut-être adopter un jour la rétribution des membres du Parlement, déjà admise par la plupart des États du continent :

mais il y a à craindre que le jour où elle sera rétribuée, la Chambre des communes ne perde quelque chose de la haute considération dont elle est actuellement investie. Ce qui distingue par-dessus tout le *gentleman* en Angleterre, c'est qu'il consacre à la chose publique une notable partie de son temps et de son intelligence, non seulement sans rétribution, mais en y sacrifiant une partie de ses revenus. S'il n'a pas la fortune suffisante pour être ainsi le serviteur désintéressé des intérêts généraux, qu'il renonce à la vie publique, ou qu'il attende l'accroissement de sa fortune pour l'ambitionner. Riches pour la plupart, et remplissant gratuitement des fonctions laborieuses dans l'intérêt public, les membres actuels de la Chambre des communes forment, de l'aveu de tous, un réunion de vrais *gentlemen*. En dira-t-on autant le jour où ils recevront la rétribution pécuniaire de leurs services?

VI

L'introduction, la discussion, le vote des différents bills, en un mot la procédure parlementaire à laquelle M. de Franqueville consacre tout un volume de son ouvrage, ne saurait être étudiée, même résumée dans ce travail. Les questions soulevées par l'examen et le vote du budget demanderaient à elles seules un long article.

On lira avec intérêt le savant exposé qu'en fait M. de Franqueville; bornons-nous ici à noter deux ou trois points qui méritent d'autant plus l'attention, que récemment, lors de l'apparition du manifeste de Monsieur le comte de Paris, ils ont soulevé dans la presse des débats prolongés.

Les dépenses de l'État sont divisées en deux grandes catégories. Les unes, dites *consolidées*, ont un caractère permanent, et ne sont pas votées chaque année; elles comprennent les intérêts de la dette publique, la liste civile, les pensions civiles et militaires votées par une loi spéciale, les traitements des contrôleurs de l'Échiquier, du lord lieutenant d'Irlande et des juges, les fonds secrets et quelques autres articles. En totalité, elles représentent environ le tiers du budget des dépenses. La seconde catégorie comprend toutes les autres dépenses, c'est-à-dire celles qui ne sont pas autorisées une fois pour toutes et qui doivent par conséquent, être votées chaque année. Il est inutile d'insister sur l'avantage qu'il y a à soustraire aux incertitudes d'un vote annuel des dépenses qui ne pourraient être supprimées ou même réduites sans porter atteinte au crédit de l'État ou désorganiser les parties les plus essentielles de l'administration.

Autre détail qui ne mérite pas moins l'attention : il n'y a, en

Angleterre, qu'un seul et unique budget comprenant toutes les dépenses de l'État. On ne connaît pas, comme en France, un budget ordinaire, un budget extraordinaire, et tous les autres budgets annexes sans compter les caisses spéciales qui introduisent tant de désordre et d'obscurité dans nos finances. Lorsque l'ouverture d'un crédit extraordinaire est nécessaire, le gouvernement présente un devis supplémentaire dont le montant figure dans les comptes de l'année.

Mais la règle la plus importante et qui offre les meilleures garanties de bonne gestion financière et d'économie, c'est celle qui veut qu'*aucune dépense ne puisse être votée que sur la demande du gouvernement.*

Les ministres sont responsables devant le Parlement et devant le pays, dit M. de Franqueville; c'est à chacun d'eux qu'il incombe d'apprécier la nécessité des dépenses, mais c'est à l'un seulement d'entre eux qu'il appartient d'en admettre la possibilité. Chaque ministre prépare son budget en tenant compte des nécessités du service qu'il dirige. Le chancelier de l'Échiquier examine si la situation financière ou politique permet d'accueillir la totalité des demandes; le cabinet est, au besoin, saisi de la question, mais il y a toujours une autorité qui s'impose à tous, qui ne permet pas sans motifs sérieux d'augmenter les crédits d'un département, qui décide quelles sont les dépenses auxquelles il faut renoncer, celles qu'il convient d'ajourner. En un mot, le premier ministre est le premier lord de la Trésorerie, et, s'il n'entre pas dans le détail de l'administration financière, il a le droit et il a le pouvoir de veiller à l'équilibre du budget et de prendre les mesures nécessaires pour l'obtenir.

Voilà, pour les finances de l'État, une incomparable garantie qu'on ne saurait trop envier à l'Angleterre; un ministre ne peut, à son gré, proposer des dépenses parce que la Trésorerie peut toujours l'arrêter; un membre du Parlement ne peut demander l'ouverture ou l'augmentation d'un crédit, parce que la Chambre s'est interdite à elle-même de proposer toute augmentation de ce genre. Tout député a le droit de provoquer un vote de non-confiance contre le cabinet, ou même la mise en accusation des ministres, de présenter n'importe quelle motion ou projet de loi; il peut réclamer une réduction de crédit, voire même refuser absolument le vote du budget, mais *il ne lui est pas permis de demander qu'une somme proposée par le ministère soit augmentée d'un penny!* Il y a là une remarquable division des pouvoirs; au pouvoir exécutif le droit exclusif de proposer ou d'augmenter un crédit, au pouvoir législatif l'unique faculté de le réduire ou de le refuser!

Combien nos finances seraient plus prospères, si pareille règle existait chez nous!

VII

Quand un auteur a fait une étude approfondie de la constitution d'un pays, on est porté à lui demander : Que pensez-vous de ce pays et quel est son avenir? Ici cette question vient d'autant plus naturellement sous notre plume que l'Angleterre est entrée depuis peu dans une nouvelle phase de son existence. Après avoir été soumise au pouvoir, absolu en fait sinon dans la forme, de la royauté, puis à celui de l'aristocratie, elle a vu, à partir de 1832, l'autorité de la couronne et des lords diminuer sensiblement au profit de la Chambre des communes, issue d'un corps électoral trois fois élargi, tellement élargi depuis la dernière réforme, qu'il se rapproche notablement du suffrage universel. L'Angleterre, on peut le dire sans hésitation, est arrivée, comme tant d'autres pays, au gouvernement de la démocratie. Eh bien, quelle sera la conséquence de cette évolution? La démocratie anglaise, à la différence de plusieurs démocraties du continent, saura-t-elle respecter tout ce qui fait l'honneur et la gloire de la patrie? Ou doit-on craindre qu'elle persécute violemment les consciences, qu'elle allume, entre les classes de citoyens, ces sentiments de haine et d'envie qui menacent la grandeur et jusqu'à l'existence même de certains pays? M. de Franqueville n'a garde d'éluder cette question, et il y répond avec sa netteté habituelle.

Selon lui, l'Angleterre peut envisager avec confiance l'avenir, au moins un avenir prochain. Sans doute, la démocratie anglaise a ses passions, ses faiblesses et ses préjugés. Elle a un certain penchant pour ce qu'on a appelé le socialisme d'État, la centralisation et le gouvernement de la bureaucratie, elle pourra sacrifier certaines institutions dont la bonté n'est pourtant pas contestée, telles que la forme actuelle du gouvernement local. Mais, à côté de ses défauts, elle a de rares qualités : d'abord un grand bon sens qui lui permet de reconnaître promptement ses erreurs et dont elle donne des preuves incessantes; puis un sincère libéralisme, l'horreur de l'intolérance et de la persécution et le respect absolu de toutes les convictions. Enfin, elle est étrangère à cette maladie de la plupart des démocraties du continent qu'on appelle l'envie. Tout en travaillant à étendre son pouvoir au détriment de celui de l'aristocratie, elle n'a montré à son endroit aucun sentiment de jalousie. Loin de là, elle accepte volontiers les conseils, même la direction de ceux qui sont placés au-dessus d'elle, et les grands noms, pas plus que les grands talents, ne lui portent ombrage.

De son côté, l'aristocratie, à côté des défauts inséparables de la nature humaine, ne cesse de faire preuve des qualités qui peuvent lui conserver pendant longtemps une autorité, diminuée sans doute, mais encore réelle. Avec une intelligence qu'on ne saurait trop mettre en lumière, elle a toujours senti le moment où sa résistance à tel ou tel vœu de la nation se prolongeait trop longtemps, et où il devenait nécessaire de faire une concession. Elle a rempli le rôle d'un frein qui retarde le mouvement sans l'arrêter complètement. En outre, elle ne cesse de se dévouer pour les intérêts publics, de donner aux œuvres utiles une notable partie de son temps, de son intelligence et de sa fortune, de montrer un patriotisme à toute épreuve et de prouver ainsi qu'il y a intérêt à lui laisser une certaine part d'influence dans le pays.

Rien ne fait donc prévoir, à bref délai, un bouleversement complet des institutions anglaises, un conflit entre les anciens gouvernants et les classes nouvellement arrivées au pouvoir. Supposons que, contre toute attente, un mouvement radical vînt renverser la Chambre haute, le pouvoir de l'aristocratie serait-il supprimé en même temps? « Loin de là, dit M. de Franqueville; le pouvoir de l'aristocratie serait plutôt augmenté que diminué. Les pairs, une fois privés de leur place héréditaire au Parlement, entreraient nécessairement à la Chambre des communes, et ils y exerceraient une influence considérable. »

Défions-nous donc des prédictions de ceux qui nous annoncent la décadence prochaine de l'Angleterre transformée en démocratie. Maintes fois déjà, à chacune de ses évolutions politiques, des prophètes de malheur ont proclamé qu'elle était perdue; il y a un siècle qu'on tenait le même langage devant Mirabeau qui répondait : « L'Angleterre perdue! par quelle latitude, je vous prie, a-t-elle fait naufrage? Je la vois, au contraire, active, puissante, sortant plus forte d'une agitation régulière et venant de remplir une lacune de sa constitution avec toute l'énergie d'un grand peuple! » L'Angleterre, aujourd'hui, ne paraît guère plus compromise qu'en 1789. Son aristocratie, tant qu'elle a tenu le pouvoir, a offert à l'aristocratie française des exemples dont celle-ci n'a guère su profiter. Sa démocratie, aujourd'hui arrivée aux affaires, semble devoir montrer pour tous les droits, pour toutes les convictions, comme pour toutes les supériorités sociales, un respect qui pourrait également être proposé comme modèle aux démocraties du continent. Celles-ci auront-elles la sagesse de s'en inspirer? A cette condition seule, leur pouvoir sera bienfaisant et surtout durable.

Anatole Langlois.

LE BILAN

DE

LA POLITIQUE COLONIALE[1]

V[2]

Quelle compensation peuvent nous offrir nos colonies? Sont-ce des positions stratégiques accroissant notre influence, notre prestige et notre force dans le monde? On peut l'admettre pour la Martinique, pour la Guadeloupe et pour la Réunion, qui sont, en même temps, les plus anciennes, les plus peuplées, les plus commerçantes et les moins onéreuses de nos colonies. On peut l'admettre encore pour Saint-Pierre et Miquelon, simples ports de ravitaillement, qui offrent à nos vaillants pêcheurs un refuge assuré sous notre pavillon dans des parages inhospitaliers. Mais que dire des autres? On ne saurait évidemment, au point de vue stratégique, attribuer aucune valeur à des possessions telles que la Guyane, le Sénégal, la Nouvelle-Calédonie et nos comptoirs de l'Inde, qui ne se trouvent sur aucune grande route commerciale ou maritime, ne commandent aucun détroit, ne présentent aucune ressource pour le recrutement et immobilisent, au contraire, sous un ciel trop souvent malsain, une division de notre armée.

Ont-elles, du moins, quelque utilité comme colonies de peuplement? Attirent-elles, peuvent-elles attirer des émigrants français? Nous touchons ici au point le plus délicat : je veux dire à l'émigration, c'est-à-dire au nœud même de la question coloniale. Avoir des colonies, développer l'émigration, se créer dans les pays lointains les débouchés faciles et rémunérateurs que l'âpreté toujours croissante de la concurrence supprime de plus en plus en Europe, préparer des déversoirs à l'excédent de la population, ouvrir une libre et

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1887.

[2] Une grande partie des renseignements contenus dans cette partie de notre étude, notamment sur les colonies étrangères, sont dus aux consciencieuses recherches de MM. Édouard Lecamus et Gabriel de Gosselin. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de les remercier ici du concours aussi actif qu'intelligent qu'ils nous ont prêté.

féconde carrière à l'activité souvent dangereuse ou nuisible des natures aventureuses, indisciplinées ou vicieuses qui ne peuvent se plier au joug de nos sociétés civilisées, lancer à travers le monde de pacifiques essaims qui vont porter au loin l'influence, les idées, les mœurs de la mère patrie et propager l'usage de ses produits : tel est le but, tel est l'objet, à la fois légitime, rationnel et patriotique de la politique coloniale. Tous les grands ministres, tous les grands souverains de l'ancienne France monarchique, se sont proposé ce but, et plusieurs ont su l'atteindre. Il n'est pas surprenant que les républicains arrivés au pouvoir aient voulu, à leur tour, entrer dans la même voie. Seulement, ils ont agi en impatients, en théoriciens et non en hommes pratiques; ils n'ont tenu compte ni de la différence des temps, ni de celle des mœurs, ni des conditions d'une vraie colonisation.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, quand la France colonisait le Canada et la Louisiane, qui comprenait alors près de la moitié des États-Unis, elle avait de fortes croyances religieuses, elle avait le droit d'aînesse dans certaines provinces, dans presque toutes une liberté de tester, sinon absolue, du moins beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui; elle n'avait pas enfin été jetée dans le moule universitaire, et l'éducation, moins savante, mais tout autrement virile que celle de nos jours, préparait des générations à la fois plus robustes et plus entreprenantes. La vie était plus rude, les mœurs étaient plus simples, les familles beaucoup plus nombreuses. Les émigrants ne manquaient donc pas; ils affluaient d'autant plus que les pays vers lesquels ils se dirigeaient réunissaient toutes les conditions propres à la colonisation : ils étaient vastes, fertiles, habités par des indigènes peu redoutables, exempts de tout voisinage inquiétant, le climat en était salubre et tempéré.

La situation est-elle la même aujourd'hui? Poser la question, c'est y répondre. Affaiblissement du sentiment religieux dont un gouvernement affolé ne cesse, depuis dix ans, de poursuivre l'extinction, égalité des partages, système mandarinique d'éducation, développement des goûts de bien-être et de luxe, affaiblissement de la vigueur physique comme des caractères, diminution effrayante de la natalité : tout se réunit pour détourner nos concitoyens de l'émigration, pour les retenir, même misérables et mécontents, sur cette terre natale, si séduisante par sa grâce, par la douceur de son ciel, par la beauté de son climat. Mais, ce qui explique surtout la rareté des émigrants à destination de nos colonies, c'est la nature même de ces colonies. A part l'Algérie, qui est à nos portes et où nous comptons déjà plus de 200 000 Français, prenez l'une après l'autre toutes nos possessions lointaines, vous reconnaîtrez

qu'il n'en est, pour ainsi dire, pas une qui puisse être une colonie de peuplement. Saint-Pierre et Miquelon ne sont que des îlots; la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion sont peu étendues, déjà fort peuplées et situées dans la zone intertropicale, c'est-à-dire dans une région où le climat interdit à l'Européen de race pure tout travail agricole et compromet, à la longue, sa santé. Même situation dans nos comptoirs de l'Inde, à Mayotte et à Nossi-Bé, à Obock et à Sainte-Marie de Madagascar. En Cochinchine, l'espace ne manque pas, mais le climat empêche l'émigration. La colonisation du Sénégal, de la côte de Guinée, du Gabon et du Congo rencontre le même obstacle, doublé de la sauvagerie des habitants. Restent donc la Nouvelle-Calédonie et les Marquises, qui sont aux antipodes, et la Guyane, dont l'intérieur est vaste, fertile, montagneux, salubre, et pourrait être colonisé par des Européens, mais dont la réputation est à jamais compromise par le souvenir de tentatives mal conçues, mal exécutées et, dès lors, désastreuses.

Cette situation a naturellement produit les résultats que l'on connaît. A mesure que nous étendions notre domaine colonial et que nous augmentions nos dépenses dans ce but, la multiplication de la race française et l'émigration se ralentissaient. On sait que notre population ne doublera qu'en cent cinquante ou deux cents ans, alors que cinquante ans suffiront à l'Angleterre et à l'Allemagne; on sait aussi que, dès à présent, nous sommes tombés, comme chiffre de population, au quatrième rang parmi les puissances de l'Europe : la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie nous dépassent déjà; nous serons très prochainement devancés par l'Angleterre et peut-être, dans un avenir peu éloigné, par l'Italie Comme conséquence, notre émigration est la plus faible de l'Europe. De 1870 à 1884, nous n'avons envoyé à l'étranger, hors d'Europe, que 72 628 émigrants (4842, année moyenne; 8751 au *maximum* en 1872; 2316 au *minimum* en 1878), tandis que, dans la même période, on a compté 2 965 693 émigrants Anglais, Écossais ou Irlandais; 1 309 272 émigrants Allemands; 113 286 Autrichiens et 385 747 Italiens, depuis 1876 seulement. En 1884, la proportion des émigrants, par 100 000 habitants, était de : 16 en France, 33 en Autriche, 209 en Italie, 315 en Suisse, 317 en Allemagne, 320 en Danemark, 385 en Portugal, 392 en Suède, 691 dans la Grande-Bretagne et 812 en Norwège [1].

Il est à remarquer que les pays de forte émigration sont tous, à l'exception de l'Angleterre et du Portugal, dépourvus de colonies.

[1] *Statistica della emigrazione italiana e di vari stati d'Europa.* Roma. 1886. In-4°, p. 25 et 26.

En France même, nous relevons un phénomène analogue. De toutes les parties du monde, quelle est celle qui reçoit l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité de nos émigrants? C'est précisément celle où nous n'avons, pour ainsi dire, pas de colonies : c'est l'Amérique [1], et, en Amérique, croit-on que ce soit vers nos colonies que se dirige de préférence le Français expatrié? Les statistiques officielles répondent, sur ce point, avec une éloquence sans égale. Pour la dernière période sur laquelle nous possédions des documents français [2], c'est-à-dire dans les quatre années 1877-81, sait-on ce que nos colonies ont reçu d'émigrés français? Les Antilles 322, la Guyane 6, les autres ne sont même pas mentionnées. Les deux seuls pays américains entre lesquels se partagent à peu près également nos émigrants sont des pays étrangers : les États-Unis et la Plata ou Confédération argentine. Ils s'y rendent à leurs frais, à leurs risques et périls, aimant mieux vivre à l'ombre d'un drapeau étranger, dans des pays civilisés et libres et sous un climat tempéré, que d'aller chercher au loin la protection de notre pavillon dans la zone torride ou parmi des peuplades barbares. Il y a là une loi physique et économique contre laquelle ne prévaudront ni les circulaires administratives ni les encouragements officiels à la colonisation.

Ceux-ci, d'ailleurs, sont-ils ce qu'ils pourraient et devraient être? Quelle en est exactement la nature? quelle en est l'étendue? C'est la question qui nous reste à examiner. Pour y répondre, il suffit de lire le document officiel suivant que divers journaux ont reproduit, il y a quelques mois :

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION POLITIQUE

SOUS-DIRECTION
des
PROTECTORATS

Paris, le 188 .

M vous avez sollicité le passage sur un transport de l'État à destination du Tonkin. Je vous serai obligé de me mettre en mesure d'examiner utilement votre demande en me faisant parvenir, le plus tôt possible, les pièces suivantes :

1° Un extrait de votre casier judiciaire;

[1] En 1884, 6018 émigrants sur un total de 6100.

[2] *Mouvement de l'émigration en France,* années 1878 à 1881. Rapport à M. le ministre de l'intérieur. Paris, 1883, p. 14.

2° Un certificat de bonne vie et de mœurs;

3° Un certificat médical établissant que votre santé vous permettra de supporter le climat du pays;

4° Une pièce établissant votre situation au point de vue du service militaire.

Les passages sur un bâtiment affrété ne seront, d'ailleurs, accordés qu'à titre tout à fait exceptionnel et à charge de remboursement préalable des frais de nourriture pendant la traversée [1].

Le voyage pour se rendre au port d'embarquement (Toulon) est aux frais de l'émigrant qui ne devra, d'autre part, compter à son arrivée au Tonkin sur aucun secours pécuniaire, aucune concession de terrain de la part du gouvernement. Enfin les bagages reçus à bord ne peuvent excéder le poids de 200 kilogrammes par personne.

Recevez, etc.

Pour le ministre des affaires étrangères, et par autorisation :

Le conseiller d'Etat, directeur,

Signé : Francis Charmes.

Pour Tunis et Madagascar, il n'est accordé aucun passage gratuit. Pour nos autres possessions coloniales, les conditions mises au passage sur un transport de l'État sont les mêmes que pour le Tonkin. Voici en quels termes s'exprime, à cet égard, M. Dislère, dans sa notice déjà citée sur les *colonies :*

« L'émigration non réglementée à destination des colonies françaises n'est soumise à aucune formalité spéciale autre que celles résultant des lois générales, par exemple de celles relatives au service militaire.

« Les entreprises de transport d'émigrants partant de France pour les colonies sont régies, comme pour toutes les autres destinations, par la loi du 18 juillet 1860 et les décrets des 15 janvier, 28 avril 1855, 9 et 15 mars 1861, 15 janvier 1868, 14 mars 1874. *En fait, aucune opération de cette nature n'a été tentée un peu sérieusement;* cependant, quelques navires de Bordeaux ont pris des émigrants à destination de la Nouvelle-Calédonie; ces navires recevant, en outre, le plus souvent des passagers de l'État, la présence à bord d'un commissaire du gouvernement assure de la manière la plus complète l'exécution des mesures prescrites en faveur des émigrants.

« ... Des passages gratuits sont accordés sur les transports de l'État et même sur des navires de commerce pour les colonies qui peuvent

[1] 250 à 300 fr. environ par personne sur un bâtiment affrété, 80 fr. sur un transport de l'État.

offrir un avenir à la colonisation : « Le voyage jusqu'au port d'embar-« quement est à la charge de l'émigrant qui doit, en outre, rembourser « les frais de nourriture pendant la traversée. » Le crédit inscrit, dans ce but, au budget était, en 1885, de 38 000 francs; en 1886, il avait été ramené à 25 000 francs, « par suite, disait M. Dislère, de la difficulté de rencontrer parmi les personnes, peu nombreuses d'ailleurs, qui demandent à partir aux colonies un nombre suffisant de colons ayant quelques chances de réussite[1] ».

Tel ne paraît cependant pas avoir été l'avis de la commission du budget et de son rapporteur pour le chapitre des colonies. Il déclarait que « le crédit pour l'introduction des travailleurs a toujours été insuffisant ». Aussi proposait-il de le porter de 25 000 francs à 75 000 francs, ce qui a été fait. « En 1884, ajoutait-il, il a été accordé 299 passages, dont 31 pour le Tonkin, 183 pour la Nouvelle-Calédonie, 83 pour la Cochinchine et 2 pour la Guyane; en 1885, 51 pour le Tonkin, 28 pour la Nouvelle-Calédonie et 43 pour la Cochinchine; en 1886, 17 pour le Tonkin, 86 pour la Nouvelle-Calédonie et 97 pour la Cochinchine. Il sera possible de faire mieux avec le crédit de 75 000 francs. »

Nous nous permettons de ne point partager cet optimisme officiel; nous trouvons les raisons de notre défiance dans les aveux mêmes de MM. Etienne et Dislère. Que nous dit le premier, dans la suite de son rapport? « *Toute demande de passage* adressée au département de la marine *doit être accompagnée d'un certificat médical constatant que le pétitionnaire peut supporter le climat des colonies.* » Voilà qui en dit long sur l'insalubrité de celles-ci et qui doit singulièrement décourager les émigrants; mais ce n'est pas tout. Des renseignements sont, en outre, demandés aux préfets du département où réside l'intéressé, sur sa moralité, sur sa situation, sa fortune, sa profession, etc... Nous voyons-là, dans toute leur beauté, la bureaucratie policière et le formalisme paperassier que le parti républicain a constamment attaqués sous les autres régimes, mais qu'il a décuplés depuis qu'il est au pouvoir. Ainsi, voilà un homme dans la misère qui veut s'expatrier et pour lequel chaque jour de retard est une perte sèche : il faut qu'il attende la conclusion d'une enquête ouverte sur sa personne et passant par toute la filière administrative! On nous vante les colonies comme de précieux déversoirs pour la partie indigente ou tarée de la population, et l'on commence par exiger de l'émigrant un certificat de bonne vie et mœurs, ainsi que le remboursement de ses frais de nourriture, soit, comme on l'a vu, de 250 francs à 300 francs, s'il va en

[1] *Répertoire de droit administratif*, voy. *Colonies*, n° 1168 et 1169.

Cochinchine ou au Tonkin sur un bâtiment affrété par l'État.

Il semble que l'on veuille éloigner l'émigration, au lieu de l'encourager. En fait, tel est bien le but de l'administration. Elle n'est que trop bien édifiée sur la valeur des dithyrambes parlementaires ou autres, auxquels se livrent, depuis tantôt dix ans, les orateurs officiels, lorsqu'ils parlent des beautés de la politique coloniale. Elle sait quelles déceptions attendent l'émigrant naïf et crédule qui se laisserait prendre aux séductions de cette prose colorée. Elle sait combien sont limités et insuffisants les avantages faits aux colons français lorsqu'ils arrivent dans nos colonies. Elle le leur dit expressément pour le Tonkin : « Aucun secours pécuniaire, aucune concession de terrain à attendre de la part du gouvernement. » Dans les autres parties de notre empire colonial, en est-il autrement? Voici la réponse de M. Dislère[1] :

« A la Guyane, les terres du domaine sont cédées aux immigrants français, à prix réduit, payable en argent ou en travail, au gré de l'acheteur. Une prime de 200 francs par famille, de 100 francs pour un immigrant seul, est accordée aux travailleurs.

« A Mayotte, les immigrants peuvent trouver des terres dont la concession est faite moyennant une charge très faible.

« En Cochinchine, des concessions gratuites de terrain peuvent être accordées aux personnes qui en font la demande pour créer des exploitations agricoles ou s'adonner à l'élève du bétail; d'autre part, le conseil colonial a accordé fréquemment des subventions à des colons, des planteurs ou des industriels (usine et plantation de cannes à sucre; scierie mécanique; savonnerie; culture d'indigo; chaufournerie, etc.). La colonie alloue, en outre, aux immigrants ayant des connaissances industrielles, ou en possession d'un métier, le remboursement des frais de passage sur les transports : le ministre désigne les personnes appelées à jouir de cette faveur. »

Dans la Nouvelle-Calédonie, on accordait, encore tout récemment, à chaque immigrant, la nourriture gratuite pendant la traversée, une concession de terres variant de 10 ares à 20 hectares pour quatre ou six années, avec la délivrance gratuite d'outils, de semences et de vivres pour six mois. Mais ce système vient d'être abandonné en raison du contingent de plus en plus nombreux de déportés qui affluent dans la colonie et que les récidivistes vont encore augmenter. On craindrait, par suite, de manquer de terres.

Ainsi, dans la seule colonie propice à l'établissement de planteurs français, les exigences du service pénitentiaire découragent l'immigration. Ailleurs, le climat la rend impossible, du moins pour les

[1] *Répertoire de droit administratif*, voy. *Colonies*.

ouvriers agricoles. Pour qui reste-t-il donc place? Pour les entrepreneurs d'exploitations agricoles et industrielles? Mais le défaut de confiance et de stabilité, qui les paralyse en France, les détourne bien plus encore de risquer leurs capitaux au loin. Pour les ouvriers d'art? M. Étienne et M. Dislère en parlent bien; mais s'imagine-t-on que ces ouvriers, payés 50, 75 centimes, 1 franc l'heure dans nos grandes villes, et pouvant gagner aux États-Unis des journées de 15, 20 et 25 francs, vont aller affronter le soleil des tropiques pour chercher fortune sous notre pavillon? Ce serait, de leur part, pure folie : en Afrique, dans les pays barbares que nous possédons, ils manqueraient d'ouvrage, et, dans la région indo-chinoise, ils rencontreraient, sur son propre terrain, la concurrence invincible de la main-d'œuvre chinoise : aussi n'y vont-ils point. Les ouvriers agricoles n'y vont pas davantage; personne n'y va, personne, excepté les fonctionnaires.

Pas d'immigration, une exportation de 59 millions de francs, peu ou point de positions stratégiques, beaucoup d'occasions de difficultés ou de conflits : voilà donc à quoi nous affectons une division et 80 millions par an. On dira que ces possessions coloniales sont, pour la plupart, des legs des générations passées, des régimes antérieurs à la république, et qu'il nous était bien difficile de ne pas les conserver. Cela est vrai; mais nous pouvions, du moins, en modifier le régime, en réduire la dépense et surtout ne pas en étendre les limites, au risque d'augmenter, par là même, les embarras de la France. Or, c'est précisément le contraire qui a été fait, depuis dix ans, depuis six ans surtout, c'est-à-dire depuis l'avènement des « vrais républicains » au pouvoir. Jamais, en France, aucun régime n'a fait de telles dépenses pour ses colonies et tiré d'elles si peu de profit.

Pour l'Algérie, nous relevons, de 1840 à 1887, les excédents de dépenses suivants :

1840. . .	64	millions de francs.	1880. . .	66	millions de francs.
1850. . .	63	—	1881. . .	101	—
1860 . .	65	—	1882. . .	105	—
1869. . .	72	—	1883. . .	90	—
1875. . .	64	—	1884. . .	83	—
1876. . .	57	—	1885[1]. . .	79	—
1877. . .	66	—	1886[2]. . .	76	—
1878. . .	69	—	1887[2]. . .	79	—
1879. . .	70	—			

[1] Situation provisoire. Chiffres extraits de l'annexe au projet de budget pour 1888.

[2] Budget voté.

D'où il résulte que cette colonie, vieille de plus d'un demi-siècle et prospère en somme, nous coûte de plus en plus, au lieu de nous rapporter, et cela grâce à la prodigalité républicaine.

Le budget de nos colonies proprement dites s'enfle dans des proportions bien autrement inquiétantes. En voici la progression depuis la Restauration, en ne tenant compte que des crédits coloniaux inscrits sous la rubrique *Service colonial :*

1821. .	5 958 000 fr.	
1830. .	7 000 000	
1835. .	6 970 000	
1840. .	9 920 000	
1847. .	22 258 000	
1851. .	17 903 000	
1861. .	40 036 000	(avec l'Algérie).
1869. .	26 646 000	(sans l'Algérie, mais avec le service pénitentiaire).
1875. .	19 561 000	(non compris le service pénitentiaire).
1876. .	19 615 000	—
1877. .	19 647 000	—
1878. .	21 208 000	—
1879. .	20 505 000	—
1880. .	21 263 000	—
1881. .	21 484 000	—
1882. .	22 595 000	—
1883. .	24 000 000	—
1884. .	25 179 000	—
1885. .	27 240 000	—
1886. .	29 580 000	—
1887. .	32 527 000	—

soit 66 pour 100 d'augmentation depuis 1877, c'est-à-dire depuis l'arrivée aux affaires des *vrais républicains*.

VI

Dépenser de plus en plus pour un intérêt de moins en moins considérable : tel est donc le dernier mot de notre politique coloniale. Est-il besoin d'ajouter que nous sommes seuls à la pratiquer en Europe? Pas un des pays qui nous entourent n'administre ses colonies comme nous les administrons; pas un n'entend et ne pratique comme nous l'émigration lointaine. Si l'on consulte un recueil semi-officiel, la *Revue maritime et coloniale*, si l'on se reporte à la *statistique comparative* de M. Le Myre de Vilers et au livre écrit sur *la Colonisation* par un autre partisan de la politique

coloniale, par M. Leroy-Beaulieu : on en dégage les enseignements suivants :

En 1883, d'après les calculs de M. Le Myre de Vilers, alors que nous dépensions 53 743 000 francs pour une population coloniale de 2 842 000 âmes, soit 19 fr. 25 par tête, l'Angleterre ne dépensait que 50 269 000 francs pour une population coloniale de 207 millions d'habitants (non compris 45 millions dans les États feudataires), soit 0 fr. 25 par tête, ou 77 fois moins que nous. Sur ces 50 millions, 49 étaient affectés à des dépenses militaires ou navales, un million seulement aux dépenses civiles. L'Angleterre gardait cet immense empire avec 85 000 hommes de troupes européennes : 58 000 dans l'Inde, aux frais du gouvernement indien, 1200 au Canada, aux frais du *dominion*, 27 000 répartis dans ses autres colonies, principalement dans des territoires restreints n'ayant qu'une valeur stratégique et incapables de suffire à leur propre défense (Gibraltar, Malte, les Antilles, Hongkong, Singapour, les Bermudes, etc.); 105 000 hommes dans le Royaume-Uni, 7000 hommes en Égypte et dans le Soudan complétaient l'effectif total de l'armée régulière anglaise. En Australie, la métropole n'entretient pas un soldat; la colonie se garde avec sa milice, et l'on se rappelle qu'en dernier lieu, elle a même envoyé un petit corps expéditionnaire seconder les forces anglaises dans le Soudan. Chacune des colonies anglaises a son budget propre, et il est de principe qu'elle doit l'équilibrer avec ses seules ressources. Toutes les grandes colonies y réussissent. En 1883, les sept colonies australiennes avaient ensemble un budget de 570 millions en recettes et dépenses, et une dette de près de 2 milliards 728 millions, dont les intérêts étaient, pour la plus grande partie, payables en Angleterre. En 1884, le budget du Canada s'élevait à 435 millions, et sa dette à près d'un milliard, dont 750 millions payables à Londres. Pour l'Inde, les comptes de l'année 1884 donnaient les résultats suivants : 1790 millions de recettes, 1760 millions de dépenses, dont 376 millions de dépenses effectuées en Angleterre; une dette consolidée de 4290 millions, dont 1700 millions payables en Angleterre. Enfin, sur un commerce total de 21 750 millions (12 146 millions à l'importation et 9604 millions à l'exportation), les possessions et colonies britanniques figuraient pour 4600 millions (2400 millions à l'importation et 2200 à l'exportation).

Après l'Angleterre, l'une des principales puissances coloniales est le royaume des Pays-Bas. Il a, aux Indes orientales, dans les îles de Java, de Sumatra, de Bornéo et dans les archipels environnants, plus de 20 millions de sujets. Pour administrer cet empire, que dépense-t-il? 3 960 000 francs, chiffre inscrit au budget de l'exer-

cice 1885, pour l'administration centrale des colonies. Mais il y a plus. Non seulement les Pays-Bas n'ont à débourser que cette somme insignifiante pour leurs colonies, mais encore celles-ci ont, pendant de longues années, versé à la métropole des contingents considérables que l'on appelait *bonis coloniaux* et qui servaient à équilibrer le budget néerlandais. De 1862 à 1871, ces versements se sont élevés à 480 millions de francs, soit une cinquantaine de millions par an. Il est vrai que, de 1872 à 1877, sous l'influence de la guerre d'Atchin, ces bonis sont tombés au chiffre moyen de 25 millions par an, et que, depuis 1878, ils ont cessé pour faire place à des déficits plus ou moins considérables; mais c'est la colonie qui fait face à ces insuffisances de ressources. Pour 1885, le budget des Indes orientales néerlandaises était de 300 millions de francs en recettes et de 303 millions de dépenses : environ un sixième de ces dépenses se fait en Hollande par les mains du ministère. L'armée, qui est de 30 000 hommes, dont 16 000 indigènes, se recrute par engagements volontaires dans la colonie même et à ses frais; elle ne coûte rien à la métropole. Sur un commerce total de 4136 millions de francs (2368 millions à l'importation et 1768 à l'exportation), le commerce des Pays-Bas avec Java et Madura représente 250 millions de francs (158 à l'importation et 92 à l'exportation).

L'Espagne a gardé, de son immense empire colonial, des restes magnifiques : Cuba, Porto-Rico, les Philippines. Ces trois possessions réunies ont près de 8 millions d'habitants. Elles ne coûtent rien à la métropole, pas même la dépense du ministère d'*ultramar*, qui fonctionne à Madrid, mais dont les frais sont couverts au moyen de parts contributives imposées aux colonies. C'est également sur les budgets coloniaux que sont imputées les dépenses de garnisons (25 000 hommes à Cuba, 3000 à Porto-Rico et 12 000 aux Philippines). Ces budgets, pour l'exercice 1885-86, étaient : pour Cuba, de 155 millions; pour Porto-Rico, de 19 millions, et pour les Philippines, de 58 millions de francs : ils se soldaient, à peu de chose près, en équilibre. Quant au commerce de l'Espagne avec ses colonies, il représentait, en 1883, 137 millions de francs (78 à l'importation et 59 à l'exportation), sur un total de 1613 millions (893 à l'importation et 720 à l'exportation).

Quant à l'Allemagne, chacun sait qu'elle n'a pas de colonies. C'est un principe, chez le chancelier de l'empire, de conseiller aux autres États le système colonial, en s'abstenant pour son propre compte de le pratiquer. Il n'entend y risquer ni un mark du trésor impérial, ni les os d'un seul grenadier poméranien. « Je n'ai pas, disait-il le 27 juin 1885, lors de la discussion des subventions pour

les paquebots-poste, *je n'ai pas l'intention de fonder des colonies d'après le système employé par les autres pays*, mais simplement de placer sous la protection du pavillon allemand les nationaux qui iraient s'établir sur des points non encore occupés. » Pour préciser davantage, nous dirons que cette politique consiste « à encourager, à surveiller et à protéger les entreprises du commerce allemand dans les pays d'outre-mer, mais en évitant autant que possible l'immixtion du gouvernement dans l'organisation locale et surtout la formation d'un régiment de bureaucrates (*die Bildung eines bureaukratischen Regiments*[1]) ».

Il n'y a donc ni colonisation officielle, ni troupes coloniales. Ce n'est pas l'Allemagne, c'est la *Compagnie coloniale allemande*, c'est M. de Luderitz, c'est tel autre syndicat, tel autre négociant de Brême et de Hambourg qui colonise, à ses risques et périls, à ses frais et pour son profit personnel, sous la protection lointaine et générale de la mère patrie. Ce que l'Allemagne a cherché, c'est la colonisation par l'émigration et par le commerce, soit dans les régions sauvages, soit dans des pays civilisés, mais non soumis à sa domination. Elle y a même, dans un certain sens, réussi au-delà de ses désirs. L'exode de l'Allemagne pauvre est tel que le gouvernement s'en inquiète : il semble craindre que les forces de la Germanie ne soient diminuées, au point de vue du recrutement, par cette émigration exubérante, et il cherche à la modérer en faisant publier complaisamment dans ses journaux tous les renvois d'immigrants pauvres ordonnés par le gouvernement des États-Unis et tous les autres exemples de déceptions éprouvées par des émigrants. Cette propagande, à vrai dire, n'est guère efficace : l'impulsion donnée ne se ralentit guère. Grâce à la sève surabondante et à l'accroissement prodigieux de sa population, l'Allemagne voit, chaque année, des milliers d'émigrants quitter ses rivages pour aller chercher fortune, soit en Amérique, soit en Australie, où les appellent, où les soutiennent des groupes nombreux et compacts de leurs compatriotes. Il en est parti 106 000 en 1880, 210 000 en 1881, 194 000 en 1882, 166 000 en 1883, 144 000 en 1884, 104 000 en 1885, plus de 90 000, année moyenne, depuis 1871. En 1880, on en comptait près de 2 millions établis aux États-Unis; ils y formaient la majorité dans certains États. Si l'Allemagne y perd quelques milliers de conscrits, elle y gagne assurément en influence et en commerce; car, il ne faut pas l'oublier, de toutes les grandes puissances, elle est, après les États-Unis, celle dont l'exportation a le plus rapidement augmenté (2900 millions de

[1] Rapport sur les colonies, Reichstag du 2 décembre 1885.

francs en 1872 contre 4086 en 1884) et, sur ce total de 4 milliards, il y a 315 millions à destination des États-Unis et bien près d'un demi-milliard pour les deux Amériques.

Si nous étudions maintenant les conditions de l'émigration dans les pays étrangers, nous trouvons que, nulle part, elle n'est, en quelque sorte, officiellement organisée comme chez nous. En Angleterre, liberté totale pour l'émigrant; aucune réglementation, sauf au point de vue des garanties de moralité exigées des agences d'émigration ainsi que des conditions hygiéniques imposées aux navires transporteurs. Nous n'avons pu relever, en Angleterre, comme émigration subventionnée, que le cas suivant : des localités ayant à leur charge des pauvres qui consentent à émigrer, peuvent contracter un emprunt pour payer le voyage; mais les *guardians* (administrateurs du bureau de bienfaisance) doivent obtenir l'approbation de l'autorité supérieure, qui n'est accordée qu'à la condition que la dette soit amortie dans le délai maximum de cinq ans. Il n'est pas question, en Angleterre, d'émigration à bord des transports de l'État.

De même en Allemagne. La constitution prussienne (art. 11) reconnaît le droit d'émigration qui, « par rapport à l'État, ne peut être limité qu'au point de vue du service militaire ». D'après la constitution allemande, les matières relatives à l'émigration sont de la compétence du pouvoir fédéral, et nous avons vu que celui-ci, loin de faire de l'émigration à ses frais, cherche plutôt à l'enrayer. L'émigrant âgé de plus de dix-sept ans et de moins de quarante ans doit justifier de l'accomplissement de ses obligations militaires avant d'obtenir l'*Auswanderungs-Pass* ou permis d'émigration.

En Autriche, la constitution du 21 décembre 1867 déclare que la liberté de l'émigration n'est restreinte, au point de vue de l'État, que par les nécessités du service militaire [1].

VII

De ce coup d'œil rapide jeté sur la politique coloniale des pays étrangers se dégagent les conclusions suivantes : les colonies doivent être créées par et pour le commerce et l'émigration; elles doivent se suffire à elles-mêmes. C'est d'après ce double principe qu'ont agi toutes les grandes puissances coloniales qui nous entourent : sauf l'Espagne, qui s'est ruinée en suivant une voie contraire,

[1] Block, *Dictionnaire d'administration*, 2e édition, p. 860.

toutes ont recueilli des colonies déjà fondées et rendues prospères par les efforts et les sacrifices séculaires soit de grandes compagnies commerciales, soit d'autres États : l'Angleterre a reçu de nous le Canada, de la Hollande le Cap, et de la Compagnie des Indes l'empire indien, tout pacifiés, constitués et organisés. L'Allemagne, sous nos yeux, reprend cette tradition, qui n'est pas seulement anglaise, mais aussi française. Si l'on veut, en effet, consulter notre histoire coloniale, on reconnaîtra que, sous l'ancienne monarchie, toutes nos colonies vraiment puissantes et prospères se sont constituées en dehors de l'action directe du gouvernement. Qui est-ce qui a colonisé le Canada, Saint-Domingue, les Antilles, conquis l'Indoustan et jeté les bases de notre domination à Madagascar? Des missionnaires d'abord; puis des traitants, des trappeurs, souvent des aventuriers; enfin, les grandes compagnies auxquelles le roi concédait par privilège le droit de créer des comptoirs dans certaines régions déterminées des pays d'outre-mer, en se réservant seulement de les défendre en cas de danger et de les surveiller toujours.

Chacun s'attendait à ce que cette politique traditionnelle fût reprise par le gouvernement républicain, le jour où, s'inspirant des souvenirs de l'ancienne monarchie, il prétendit en faire revivre l'œuvre coloniale. Elle s'imposait d'autant plus que, si jamais la politique des expéditions lointaines a été interdite, c'est bien au lendemain de défaites et de désastres continentaux. La république ne peut se plaindre de n'en avoir pas été prévenue. Amis et adversaires n'ont cessé, dès le début, de lui signaler l'écueil vers lequel elle courait. Orateurs de gauche ou de droite ont, comme à l'envi, mis le gouvernement en garde contre les illusions décevantes de sa politique coloniale : ils ont rappelé que les seules colonies désirables sont celles qui font leurs frais; ils ont préconisé, à l'encontre des colonies de conquête, les centres d'émigration et de commerce créés dans des pays déjà civilisés par la libre et pacifique initiative de nos nationaux. On sait le succès qu'ont obtenus ces patriotiques avertissements. Nos gouvernants n'ont rien écouté. Parvenus politiques, sans passé ni avenir, ils ont prétendu coloniser à main armée, à la vapeur, à l'aventure. Ils se disaient opportunistes, et ils n'ont jamais su choisir le moment ni pour s'engager, ni pour s'arrêter, ni pour combattre, ni pour négocier. Après avoir recommandé de *sérier les questions* (c'est leur mot), ils les ont toutes engagées à la fois, en violentant la nature et le temps, sans autre guide que les nécessités parlementaires et l'intérêt électoral.

Dressons le bilan de cette politique. A son avoir, il y a lieu d'inscrire la Tunisie. Ce pays est une acquisition de tous points

excellente en elle-même. Comme clef de l'Algérie, comme position stratégique, il a une valeur indiscutable. Il peut devenir, il devient déjà une colonie de peuplement. Nous y faisons pour 21 584 000 fr. d'affaires [1] (6 254 000 francs d'exportations tunisiennes en France, 15 330 000 francs d'importations françaises en Tunisie); nous n'y dépensons que 212 000 francs pour l'administration civile, et le moment approche rapidement où nous pourrons non seulement réduire à moins d'une brigade notre corps d'occupation, mais encore lui substituer entièrement une armée indigène avec des cadres français. Enfin, nous n'avons pas à craindre que la régence nous impose dans l'avenir des sacrifices d'argent, car, avec son budget en équilibre et son fonds de réserve de 11 millions, ce petit pays nous offre un exemple financier qu'on ne saurait trop recommander à l'attention de M. Rouvier.

L'occupation de la Tunisie n'a eu que deux inconvénients; mais ils sont graves. D'abord elle n'a pas été faite à propos. Accomplie dans un moment où nous étions encore sous le coup de nos désastres, elle a détourné notre attention du seul point où elle doive se fixer, c'est-à-dire des Vosges et de la trouée de Belfort; de plus, elle a mis nos gouvernants en appétit de conquêtes lointaines et d'annexions coloniales. Ils ont cru qu'ils pourraient partout, aussi facilement et à aussi peu de frais, faire flotter nos couleurs, de manière à caresser, à la veille des élections, la fibre patriotique.

Cette illusion les a menés au Tonkin et à Madagascar : on sait ce qu'elle nous a coûté. Près d'un demi-milliard, 10 000 hommes, la moitié de notre flotte hors de service, la vie de l'amiral Courbet : voilà pour le passé. Actuellement, comme le rappelait naguère M. le comte de Luçay, dans un remarquable mémoire soumis au comité des droites, les opérations militaires exigent encore, d'après l'*Annuaire de* 1887, la présence au Tonkin de 32 à 35 000 hommes, c'est-à-dire de tout un corps d'armée. L'étendue des charges financières que le Tonkin fait actuellement peser sur nous est beaucoup plus difficile à déterminer. Officiellement, il ne nous coûte que la subvention de 20 millions de francs, inscrite au profit de budget rectifié des affaires étrangères pour 1888, sous la rubrique *Protectorats;* mais ce chiffre officiel est un trompe-l'œil. Il faut y ajouter, d'abord, tous les prélèvements indirects et impossibles à chiffrer qui sont certainement faits, sur les budgets de la guerre et de la marine, pour l'entretien du corps expéditionnaire. Il faut y ajouter également les reliquats des crédits supplémen-

[1] Chiffres de 1885, d'après l'*Exposé comparatif de la situation économique de la France,* 1869-1886. (*Annales du commerce extérieur, France, Faits commerciaux.*)

taires de 200 millions votés les 1er et 8 avril 1885, et dont la majeure partie a dû servir, à partir de la conclusion de la paix, à l'acquittement des dépenses ordinaires du Tonkin pour 1886. Aujourd'hui, la caisse est à sec, et, sous couleur d'union indo-chinoise, le nouveau cabinet paraît méditer un emprunt dont nous aurons à reparler plus loin. Si l'on calcule qu'il y a au Tonkin de 15 à 20 000 hommes de troupes européennes recevant la solde de guerre, que le transport et l'entretien d'un soldat coûte, dans l'Indo-Chine, d'après les calculs les plus autorisés, environ 1500 francs par an, si l'on tient compte de ce que dépensent et la flotte et les 15 000 hommes de troupes indigènes, on arrive à cette conclusion que le Tonkin doit absorber, au bas mot, chaque année, de 50 à 60 millions de francs, en dehors même des opérations de guerre qui entraînent immédiatement des frais beaucoup plus considérables.

10 000 hommes de moins dans notre armée, un demi-milliard dont nous payons les intérêts, l'invasion cholérique de 1884, l'entretien permanent de 30 000 hommes et 50 ou 60 millions de dépenses annuelles : voilà ce que nous sacrifions au Tonkin. Que nous rend-il? Comme argent, rien, naturellement. Comme colonie de peuplement, rien non plus : on a vu, plus haut, que, d'après le rapport de M. Étienne, dans les trois années 1884 à 1886, il n'a été accordé, en tout, que 99 passages gratuits à destination du Tonkin, et il ne paraît pas que l'émigration civile payante ait pris quelque développement. Au point de vue des débouchés commerciaux, que vaut le Tonkin? Ici encore, c'est un document officiel qui nous répondra. D'après le *Tableau général du commerce de la France en* 1885, publié par la direction générale des douanes, le chiffre du commerce de la France avec le Tonkin a été de 7 254 000 francs, dont 9000 francs à l'importation en France et 7 245 000 francs à l'importation au Tonkin. Sur ces 7 millions, il y en a plus de 3 consistant en vins destinés exclusivement au corps expéditionnaire ou aux Européens. Avant que les événements militaires eussent amené au Tonkin toute une armée française, quelle était la valeur de nos importations? A Haïphong seulement, en 1883, 830 000 francs contre 3 340 000 francs d'importations étrangères; pendant le premier semestre de 1884, 1 244 000 francs contre 3 076 000 francs d'importations étrangères [1].

Cette situation changera-t-elle? Pour l'avenir, que pouvons-nous espérer du Tonkin? Tous ceux qui connaissent ce pays, tous ceux

[1] *Revue maritime et coloniale*, LE PROTECTORAT DU TONKIN, par MM. Bouinais et Paulus, 1875, t. LXXXIV, p. 609.

qui ont écrit sur lui, même les plus favorables à l'expédition, sont forcés de reconnaître que le climat y rend la colonisation agricole impossible pour les Européens : d'ailleurs, dans le Delta, toutes les terres sont occupées et admirablement cultivées par les indigènes, qui ne laissent pas libre un pouce du sol : au delà commence le *Tonkin où l'on ne mange pas*, le pays des forêts vierges, de la fièvre des bois et des bandes de brigands où nul planteur ne saurait songer à s'établir. Quant aux artisans, ils trouveront comme concurrents les indigènes et surtout les Chinois, qui travaillent bien et presque pour rien, et qui sont maîtres des petits métiers non seulement dans la Cochinchine française, mais dans tout l'Extrême-Orient. « La main-d'œuvre est à la fois très abondante et très bon marché au Tonkin : à 50 centimes et à 60 centimes par jour, on trouvera tous les travailleurs nécessaires pour exploiter les immenses richesses du pays[1]. »

Reste le commerce : au point de vue de la banque et du négoce, l'épreuve est faite, depuis près de trente ans, en Chine, au Japon, à Saïgon; nous ne pouvons lutter ni contre les Chinois, ni contre les Anglais; nous ne savons ou ne pouvons produire ni à bon marché, ni suivant les goûts du consommateur asiatique, et ces deux conditions sont indispensables pour conquérir sa clientèle. Du reste, les plus chauds partisans de l'expédition du Tonkin font, à cet égard, des aveux d'une candeur significative. « La plus grande partie du commerce d'importation est alimentée par les marchandises chinoises (pour les deux tiers) et par les marchandises anglaises. Les cotonnades anglaises sont très demandées à cause de leur bas prix... La consommation s'en élève actuellement (1885) à 3 ou 4 millions de francs ; elle se développera rapidement, en proportion de l'aisance des indigènes[2]. » Quatre maisons de commerce françaises d'une certaine importance sont établies à Hanoï, le même nombre à Haïphong. Quatre sont venues de Saïgon, une représente des négociants de Shanghaï. Certaines maisons chinoises (112 à Hanoï, 26 à Haïphong, sans compter les débits de boissons) ont une réelle importance commerciale, et la plupart des commerçants de cette nation sont de véritables banquiers qui arrivent à un chiffre d'affaires considérable...

« Les Allemands sont relativement nombreux au Tonkin et y font de grosses affaires. Un vapeur allemand, l'*Alwine*, fait tout le commerce du port de Quin-Nhon, ouvert dans l'Annam ; un voyage tous les dix jours lui suffit. Il transporte surtout l'huile d'ara-

[1] Article déjà cité de MM. Bouinais et Paulus, *Revue maritime et coloniale*, t. LXXXIV, p. 602.

[2] *Ibid.*, p. 617 et 618.

chides. *Le commerce se développera par l'amélioration des voies de communication*[1]. »

On compte, d'autre part, sur les bénéfices de l'exploitation des mines : depuis longtemps, on fait miroiter à nos yeux les gisements de houille de l'Annam et du Tonkin, sans oublier les « grosses pépites d'or ». Il y a même des concessionnaires tout prêts : on a reparlé, en dernier lieu, de la concession à M. Bavier-Chauffour des deux tiers environ du territoire primitivement vendu au protectorat par l'empereur d'Annam. On affirme qu'il s'engage à entreprendre l'exploitation dans l'année, et à payer au protectorat une redevance de 1 franc par tonne de charbon extraite : le minimum de cette redevance serait annuellement de 60 000 francs, alors même que la quantité extraite des mines n'atteindrait pas le chiffre de 60 000 tonnes. A supposer vraie cette nouvelle, il est évident qu'en raison du climat, le concessionnaire emploiera des ouvriers indigènes, et non des Français. Il ne resterait donc comme source de profits que la rémunération du capital engagé : or, avant de compter ces bénéfices comme acquis à la France, nous aurions besoin de savoir d'où proviendront les capitaux employés par M. Bavier-Chauffour.

De tout ce qui précède, une conclusion me paraît se dégager avec la dernière évidence : c'est que nous avons beaucoup à attendre du Tonkin, dans l'intérêt des Anglais, des Allemands, des Chinois et peut-être des Annamites eux-mêmes. Quant à nous, ce qui doit nous en revenir, c'est, au *minimum*, 20 millions de dépenses annuelles.

Le gouvernement vient, il est vrai, de découvrir une combinaison ingénieuse pour alléger ou, du moins, pour paraître alléger les charges du Trésor. Cette combinaison s'appelle, comme on sait, l'union indo-chinoise. Elle a été réalisée par les deux décrets des 17 et 20 octobre. Aux termes du premier, « l'administration supérieure de la colonie de la Cochinchine et des protectorats du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge est confiée à un gouverneur général civil de l'Indo-Chine; un lieutenant-gouverneur en Cochinchine, un résident général au Tonkin et en Annam et un résident général au Cambodge représentent l'autorité métropolitaine. Ils sont placés sous les ordres du gouverneur général ». Ils exercent, sous son autorité, les pouvoirs qui leur sont conférés par les lois portant approbation des traités conclus avec l'empereur d'Annam et le roi du Cambodge; ils reçoivent ses instructions et en assu-

[1] Article déjà cité de MM. Bouinais et Paulus, *Revue maritime et coloniale*. Février 1885, t. LXXXIV, p. 617 et 618.

rent l'exécution par les officiers et fonctionnaires des diverses administrations.

En principe, « toutes les dépenses des troupes de terre et de mer, françaises ou indigènes, de la flottille, des fortifications, du gouvernement général, des postes et des télégraphes, des contributions indirectes et des douanes sont supportées par le budget de l'Indo-Chine ». Quant aux recettes, elles comprennent les produits des postes et télégraphes, ainsi que les contributions de la Cochinchine et des pays de protectorat, telles qu'elles sont fixées par un arrêté du ministre de la marine et des colonies, et la *subvention métropolitaine*.

Nous retrouvons ici l'euphémisme officiel à l'aide duquel on cherche à faire illusion au public sur les charges réelles que lui imposent nos colonies. On commence par proclamer que toutes les dépenses coloniales seront couvertes par le budget colonial, puis on énumère les recettes de la colonie, et l'on y glisse négligemment au milieu ou à la suite de ressources plus ou moins insignifiantes, plus ou moins aléatoires, ces deux simples mots : *Subvention métropolitaine*. Il serait plus exact et plus sincère de dire que les dépenses coloniales sont supportées par la métropole, sauf de rares et maigres subventions des colonies; car le budget colonial n'est qu'un trompe-l'œil, la subvention de la mère-patrie en est l'aliment principal. Mais on aime mieux présenter des budgets coloniaux en apparence d'équilibre, à la façon de Mentschikoff bâtissant des semblants de village sur le passage de la grande Catherine pendant son voyage de Tauride.

Jusqu'à présent, ce procédé aussi enfantin que peu sincère n'avait été appliqué qu'aux colonies proprement dites : voici qu'on essaie d'en user aussi pour les pays de protectorat. On s'attend, d'ailleurs, à ce que, même avec les secours qui lui seront alloués par le budget, la nouvelle union indo-chinoise ne puisse pas faire ses frais. Aussi le décret du 17 octobre prévoit-il des emprunts. D'après son article 12, ceux-ci peuvent être contractés soit pour l'Indo-Chine, soit pour la Cochinchine ou l'un des pays de protectorat, avec la garantie du budget général de l'Indo-Chine, c'est-à-dire, en réalité, sous la garantie de la subvention métropolitaine.

D'après le même décret, il suffisait que ces emprunts fussent approuvés par décrets en conseil d'État, ce qui pouvait nous mener loin. On paraît l'avoir compris, car il est intervenu, presque aussitôt, un second décret, en date du 20 octobre, qui est comme l'*erratum* du premier. En ce qui concerne les emprunts, ce décret est ainsi conçu : « Ceux qui ne seraient pas gagés sur des excédents constatés aux exercices antérieurs et ceux qui seraient con-

tractés avant que les ressources locales du budget de l'Indo-Chine lui permettent de s'équilibrer sans subvention de la métropole, ne pourront être autorisés que par une loi. » En bon français, cela veut dire que l'Indo-Chine n'empruntera jamais qu'avec la garantie, soit formelle, soit tout au moins morale, résultant d'une loi votée par le parlement métropolitain.

Le décret du 20 octobre, qui n'a pas dû être rendu sans quelques tiraillements, renferme d'autres dispositions, non moins dignes de méditation. Il marque, en quelque sorte, une reprise de possession des protectorats par les affaires étrangères et comme un retour offensif de ce département. Il porte, en effet, que le gouverneur général de l'Indo-Chine et les résidents généraux, résidents supérieurs ou simples résidents de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge seront nommés par décrets rendus non seulement sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, leur supérieur hiérarchique, mais encore sur celle du ministre des affaires étrangères; il les oblige à adresser à ces deux ministres un rapport trimestriel sur la situation de leurs circonscriptions respectives; enfin il contient cette disposition vraiment stupéfiante :

« *Aucune opération militaire ne peut être entreprise*, aucun changement ne peut être apporté aux circonscriptions politiques ou administratives *sans l'assentiment du ministre des affaires étrangères.* »

C'est la première fois, à notre connaissance, que l'on voit le ministre des affaires étrangères officiellement chargé de donner son assentiment à des opérations militaires. On le croyait jusqu'ici appelé à les prévenir ou à les faire cesser, jamais à les autoriser. Son rôle consistait à servir, en quelque sorte, de tampon, non à devenir un instrument de choc et de collision. Sans initiative propre dans les questions militaires ou maritimes, il intervenait comme porte-parole, comme conciliateur, sans être personnellement engagé, et c'est ce qui faisait sa force, ce qui lui donnait autorité. Sans doute, sous le manteau de la cheminée, il lui arrivait de donner un avis sur l'opportunité d'une expédition ou d'un acte de guerre; mais jamais il n'en assumait officiellement la responsabilité. Le bon sens, la raison, le voulaient aussi. En s'écartant de cette tradition constante et sage entre toutes, on commet une imprudence, une faute dont les conséquences, au point de vue diplomatique, peuvent être incalculables.

Elles ne sont pas moins graves au point de vue militaire. Que résulte-t-il, en effet, du décret du 20 octobre? C'est que le gouverneur général de l'Indo-Chine, même dans les cas les plus urgents, ne pourra plus faire mouvoir un bataillon ou une canon-

nière sans en demander l'autorisation à quatre mille lieues de Saïgon. Je veux bien que le télégraphe supprime la distance; mais comment le ministère et surtout le ministère des affaires étrangères, ignorant par état des choses militaires, pourront-ils se rendre compte de la situation et des nécessités stratégiques? Pour retrouver un exemple d'une semblable conception, il faut remonter jusqu'au conseil aulique : comme on se le rappelle, il dirigeait, de Vienne, avec le succès que l'on sait, les mouvements des armées autrichiennes en lutte contre Bonaparte.

La ressemblance est plus complète encore que l'on ne pense. L'une des grandes faiblesses du conseil aulique était, en effet, sa désunion, la perpétuelle rivalité de ses membres. Il en sera exactement de même pour le Tonkin, tiraillé en sens contraire par les deux ministères des affaires étrangères et de la marine, que les récents décrets mettent en présence, sans fixer les limites de leur compétence ni indiquer à qui restera le dernier mot. Que feront nos agents en Indo-Chine quand, par le même courrier, en réponse à leurs rapports trimestriels, ils recevront du quai d'Orsay et de la rue Royale des observations et des instructions en sens contraire et qu'il leur faudra de trois à quatre mois pour en obtenir l'interprétation? C'est le gâchis, le conflit, le désordre organisés.

En admettant même que, par une nouvelle évolution, le gouvernement revienne sur cette combinaison bizarre et rende au gouverneur général de l'Indo-Chine la direction des opérations de guerre, la fusion indo-chinoise, avec centre à Saïgon, n'en sera pas moins pleine de péril, même au point de vue militaire. Comment placer à deux cents lieues de Hué, à trois cents de Hanoï l'autorité chargée de présider à l'administration de l'Annam, à celle du Tonkin et même à la direction de l'armée et de la flotte dans ces deux pays? L'administration de la Cochinchine est relativement facile; celle des deux autres fractions de notre empire indo-chinois est, au contraire, délicate et compliquée. Le simple bon sens conseillait donc de placer le commandement suprême au cœur des difficultés contre lesquelles il doit lutter. On a préféré faire le contraire.

A quelque point de vue qu'on les examine, les décrets du 17 et 20 octobre sont aussi mal conçus que dangereux. Sous ce prétexte qu'une partie du personnel administratif et de la garnison de la Cochinchine peut être déversée sur l'Annam et le Tonkin, dans le fallacieux espoir de réaliser ainsi une économie d'une dizaine de millions qui serviraient, avec les prétendus excédents de la Cochinchine, à gager un emprunt indo-chinois, ils associent, ils confondent sous une même autorité des éléments absolument différents et

impossibles, quant à présent, à assimiler. Comment en effet a-t-on pu songer à fondre en un seul tout une colonie et des pays de protectorat? Le souverain, à Saïgon, est la France; dans l'Annam, c'est l'empereur avec lequel nous avons conclu le traité de Hué; au Tonkin, c'est encore lui, mais moins directement; au Cambodge, c'est le roi. En Cochinchine, nous sommes les maîtres depuis trente ans; au Cambodge, depuis cinq ans à peine; au Tonkin, pouvons-nous dire que nous le sommes? Et, quant à l'Annam, en dehors de Hué, y avons-nous vraiment pénétré? Prétendre appliquer un régime commun à des situations et à des contrées si diverses, c'est s'exposer à des tiraillements désastreux, c'est se lancer de gaieté de cœur dans l'incohérence.

Je ne suis nullement certain qu'il y ait trop de troupes en Cochinchine; j'admets, au contraire, sans difficulté, qu'il y ait surabondance de fonctionnaires à Saïgon, que l'on puisse en distraire une partie au profit des pays de protectorat et réaliser ainsi quelques économies : mais qui empêche de le faire sans union indo-chinoise?

Quant aux excédents de la Cochinchine et aux emprunts qu'ils serviront à gager, c'est un pur mirage, dont il est essentiel de démontrer l'illusion. Il n'est pas exact que la Cochinchine réalise un excédent annuel de recettes. Elle a un budget de 20 millions de francs en recettes et en dépenses; mais, ainsi que nous l'avons vu plus haut, elle ne parvient, comme les autres colonies, à l'équilibrer que grâce aux subventions de la métropole. Celle-ci supporte, en effet, d'après le rapport de M. Etienne, « la dépense de l'état-major général, de la gendarmerie, des agents des services techniques, artillerie, génie, commissariat au grand complet, et les dépenses de vivres et d'hospitalisation pour l'infanterie de marine (2500 hommes). Les services militaires sont inscrits au budget de 1887 pour 3 119 000 francs environ; l'ensemble de tous les services figure au budget pour 3 238 739 fr. ». Que l'on en déduise les 1 809 346 francs de contingent versés par la Cochinchine au Trésor, il reste encore plus de 1 400 000 francs de déficit. Qu'on y ajoute les 20 millions que nous coûteront officiellement le Tonkin et l'Annam en 1888 : on a près de 22 millions à prélever sur les ressources de la France. Gager un emprunt sur ce double déficit constituerait une opération financière dont le sens m'échappe. Au fond, cet emprunt ne trouvera jamais à se placer sans la garantie du Trésor français, et cette garantie sera son unique gage. L'État empruntera ainsi indirectement pour ses colonies et sous leur nom, comme il emprunte, chaque jour, pour ses travaux publics électoraux, sous le nom des compagnies de chemin de fer. Ce sera

un emprunt subreptice à ajouter à tous ceux qui creusent déjà le déficit et ruinent d'avance les générations futures. Il est vrai que le ministère se soustrairait de la sorte à la nécessité de demander de nouveaux crédits supplémentaires; mais les Chambres, il faut l'espérer, ne permettront pas que l'on engage ainsi indirectement le crédit ou l'argent de la France. Se souvenant des bons Jecker et de l'emprunt mexicain, elles n'admettront sans doute l'emprunt colonial que dans les conditions où en émettent les colonies anglaises, c'est-à-dire sans garantie de la métropole, au nom de pays pleinement pacifiés, civilisés et prospères, vivant de leurs propres ressources, s'administrant eux-mêmes et ne coûtant plus rien à la mère-patrie.

Le temps me manque pour parler de Madagascar. Il suffira de dire que la conquête de cette grande île, presque égale à la France en superficie, et sur laquelle nous avons des droits séculaires, aurait été tout autrement facile et fructueuse que celle du Tonkin. Sauf sur la côte, le climat de Madagascar est très supérieur à celui du Tonkin, surtout dans la partie méridionale de l'île qui se trouve en dehors de la zone inter-tropicale; le sol est d'une fertilité admirable; la race indigène est relativement maniable; une partie des tribus ont, de tout temps, été nos alliées; enfin la terre malgache, délimitée par la nature, est exempte de tout voisinage incommode et se trouve moitié moins loin de la France que l'Indo-Chine. Malheureusement on a fait la faute de vouloir entreprendre l'expédition de Madagascar en même temps que celle du Tonkin et de prétendre les mener de front. Nulle part, on n'a exactement mesuré la difficulté, ni l'effort nécessaire pour en triompher. Faute de savoir choisir, on n'a, des deux parts, abouti qu'à un résultat incomplet, plein d'incertitudes et de complications dans le présent, plein de menaces pour l'avenir.

VIII

Il me reste à résumer et à conclure.

Ce que l'on est convenu d'appeler « notre empire colonial » se divise, nous l'avons vu, en trois groupes : l'Algérie, les colonies proprement dites, les pays de protectorat. Il mesure 2 349 000 kilomètres carrés et compte 24 millions d'habitants (Algérie : 3 310 000; colonies : 2 230 000; pays de protectorat : 18 500 000). Sur cette population, il y a environ 650 000 Français, de race blanche, créole ou même noire [1] (195 000 en Algérie, 410 000 dans les trois îles

[1] Aux Antilles.

de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion; 40 000 environ dans les autres colonies, et un chiffre insignifiant dans les pays de protectorat). Nos possessions exigent l'entretien d'une armée de 100 000 hommes (50 000 en Algérie, 15 000 dans nos autres colonies, 35 000 au moins au Tonkin, en Tunisie et à Madagascar) : pour les deux tiers, ces troupes sont françaises. Nous dépensons annuellement pour notre empire colonial près de 200 millions de francs (79 millions en Algérie, 81 millions dans nos autres colonies, 30 millions et plus au Tonkin, à Madagascar et en Tunisie).

Que retirons-nous de ces sacrifices? L'émigration, faible en Algérie, est nulle dans toutes nos autres colonies et possessions. Aucune d'elles ne nous rapporte un centime. Elles font, toutes ensemble, un commerce d'environ 850 millions de francs (Algérie, 416 millions; colonies, 326 millions; Tunisie, 60 millions; autres pays de protectorat, 40 millions), dont 540 environ représentent leurs échanges avec la France (Algérie, 290; colonies, 210; Tunisie, 21; autres pays de protectorat, 19 millions); et 250 millions les importations de France (Algérie, 168; colonies, 57; Tunisie, 15; autres pays de protectorat, environ 10 millions)[1]. Sauf la Tunisie, toutes ces possessions nous sont onéreuses; elles ont des impôts beaucoup moins lourds que les nôtres; excepté l'Algérie, l'Indo-Chine, la Réunion et, dans une certaine mesure, les Antilles, elles frappent les produits français des mêmes taxes que les produits étrangers; plusieurs d'entre elles perçoivent des droits de sortie. Dans nos colonies proprement dites, nous dépensons, d'après les calculs très modérés de M. Le Myre de Vilers, 19 fr. 25 c. par tête de sujet français, autant, plus même que la valeur de nos importations dans ces pays. En somme, sauf l'Algérie et la Tunisie, nos possessions ne sont pas et ne peuvent pas être des colonies de peuplement; à l'exception des Antilles, de la Réunion, d'Obock et de Saint-Pierre et Miquelon, elles n'ont aucune valeur comme colonies stratégiques; enfin, elles ne sont point des colonies d'exploitation, à moins qu'il ne faille entendre par là des colonies qui exploitent la métropole, au lieu d'être exploitées par elle. Quant aux lointaines colonies conquises, en dernier lieu, par la république, elles sont assurément vastes et peuplées; mais, pour en tirer parti, il ne nous manque que deux choses : des colons et des débouchés commerciaux. Elles rappellent assez cette fontaine monumentale que les Abdéritains avaient construite avant de s'être assurés si elle pouvait être alimentée d'eau en quantité suffisante.

[1] Voy. l'*Exposé comparatif de la situation économique de la France*, 1869-1886. (*Annales du commerce extérieur, France, Faits commerciaux*, n° 110.)

Il n'est que temps de réagir contre ces ruineuses folies. Il faut porter la hache dans la végétation touffue des parasites budgétaires. Il faut reporter du budget métropolitain aux budgets coloniaux la majeure partie des dépenses coloniales. L'intérêt prédominant de la France l'exige. L'intérêt bien entendu des colonies le conseille également. Pour que les colonies soient prospères, il convient, en effet, tout d'abord que la métropole, qui est leur point d'appui et leur principal débouché, ne soit pas appauvrie. Pour que la politique coloniale soit fructueuse, il est nécessaire qu'elle ne se lance pas en aveugle, à travers le monde, à la poursuite successive et même simultanée de coûteuses chimères ; il importe qu'elle ait de l'ordre et de la méthode, qu'elle concentre ses efforts, qu'elle s'allège, pour ainsi dire, des poids morts qui l'entravent et la stérilisent. Enfin, pour que la France garde son rang au dehors, il faut qu'elle fasse du commerce; or, elle n'en fera, elle ne triomphera de la concurrence de plus en plus redoutable de ses rivales, qu'en suivant une voie contraire à celle où l'a engagée la république : c'est-à-dire en respectant les croyances religieuses, sans lesquelles il n'est pas de nombreuses familles, en encourageant et secondant ses missionnaires, en essaimant au loin, en s'interdisant les travaux inutiles, les dépenses de luxe, les expéditions lointaines, en réduisant au *minimum* les impôts écrasants sous lesquels elle succombe. Cette énormité des charges fiscales est, en effet, la cause principale du renchérissement de la main-d'œuvre; celle-ci, à son tour, contribue largement à l'infériorité de notre production et au déclin de notre commerce extérieur. Il est donc urgent d'en supprimer la cause première par de larges dégrèvements, si nous voulons éviter le Sedan industriel et commercial dont nous menace l'étranger.

René Lavollée.

MESSIEURS DE CISAY

I

Neuf heures du matin. Un ciel d'alouette. Une belle rosée de septembre, baignant les gazons. Un air vif, pur, léger, qui fouette à la fois le corps et la pensée.

Il est encore très vert, le marquis, malgré ses soixante... Allons donc! s'il a dépassé la cinquantaine, lui-même n'en a jamais rien su, et personne, hormis l'état civil, qui est un brutal et un malappris, personne ne sait, à dix ans près, quand il est né.

Le sable crie sous le pied. Les oiseaux volent et chantent. M. de Cisay fredonne. De temps à autre, il frappe avec sa canne sur les buissons des massifs, et s'amuse des bruits d'ailes. Puis, sans y attacher attention, il époussette son costume du matin, un costume vague, d'un joli gris blond. Vienne un peu de brise, il relève le col, redresse un des bouts flottants de sa cravate et frappe les allées de son soulier découvert. Un chapeau noir, en feutre mou, un peu cabossé, et posé sur la tête avec une très légère et gaillarde inclinaison à droite.

De loin, avec sa maigreur saine et ses allures vives, on dirait un jeune homme, n'était dans les mouvements une certaine raideur qu'aucune science ne peut combattre. Il a la lèvre fine et encore fraîche, la bouche bien dessinée, un peu moqueuse. L'œil est gris, enfoncé sous l'orbite. Le sourcil, qui surplombe, est fort. Le nez est droit et d'une belle venue. Il a l'air parfaitement content de lui, et très convaincu que le ciel ne l'a point mal partagé. Cette heureuse disposition l'entraîne à la bienveillance. Sûr de ses avantages personnels, il est enclin à voir de bon œil son prochain. M. de Cisay est tout en dehors. Les pauvres gens disent qu'il a « le cœur sur la main ». De fait, il a horreur des clefs et prétend qu'on ne doit renfermer ni ses idées, ni ses affections, ni son argent : les idées, parce qu'elles moisissent; les affections, parce qu'elles ont besoin de s'épandre, et l'argent, parce qu'il est inutile quand il ne sort pas.

Le marquis n'a rien de profond et ne s'en pique point. Nul ne sait à quoi il pense, pas même lui. Il se laisse vivre, il jouit, comme il a toujours fait, du beau soleil et du parc, et de sa bonne santé,

et de sa bonne humeur. Parfois il se retourne brusquement vers le château qu'il explore d'un coup d'œil.

— Où donc est Bernard?

Et comme Bernard n'apparaît pas :

— Est-il en conférence avec son père?

Cette hypothèse lui parut peu probable.

— Non... Il sera parti dès l'aube, tout seul, comme un Chartreux, pour dire bonjour aux perdreaux rouges que nous avons laissés hier sur la Motte du Four, du côté de...

— Hi han! hi han!

Le marquis s'arrêta court et dressa l'oreille :

— Hi han!

— Oh! la vilaine bête! dit une voix jeune, à cent pas plus loin, derrière la haie du chemin.

— Attendez, mamz'elle! cria un garçon de ferme en jetant sa bêche au milieu du sillon de pommes de terre pour courir dans la même direction.

— Mais qu'y a-t-il donc? pensa le marquis... une aventure!

Il se redressa, avec un sourire. Le bruit continuait, un bruit de lutte, avec des braiments d'âne en colère; et les éclats frais d'une voix de jeune fille, tantôt rieuse, tantôt fâchée. M. de Cisay prit son parti et s'avança à la hâte vers la haie.

La voix continuait de parler :

— C'est fini! il ne bougera pas! Quand Carabosse s'entête!...

— Que si! que si! disait le garçon; faudra voir!

— Ne lui faites pas de mal au moins, Renot! Il est vieux, vous savez! ce pauvre Carabosse! j'étais toute petite quand...

M. de Cisay était arrivé à la haie, en face d'un échalier, et regardait dans le chemin, tout en enjambant au plus vite.

A deux pas de lui, au bord du fossé, un âne attelé à une petite voiture avait un accès d'entêtement. Il s'obstinait à ne pas bouger de place. Une jeune fille, descendue sur la route, brandissait, pour le décider, un fouet à pompons rouges, mais d'un air si doux et si suppliant que l'animal en cédant eût obéi à un bon mouvement plutôt qu'à l'autorité. Le gars Renot, moins tendre pour l'âne, tirait sur la bride à pleins bras. Mais la résistance était acharnée. L'attelage n'avançait pas d'un pouce.

— Ma mère sera inquiète, disait la jeune fille. Il y a plus d'un quart d'heure que je tâche de convaincre Carabosse... Que faire?

A ce moment, le marquis ayant franchi l'échalier, la jeune fille l'entendit et se retourna. Elle devint rouge depuis le front jusqu'au menton, n'étant point de ces blondes fades, toujours pâles, chez qui les cheveux et le teint semblent décolorés, mais de ces blondes

vivaces dont la peau transparente laisse voir la richesse du sang. Son bras levé retomba près d'elle et elle murmura en essayant de dominer un peu d'embarras :

— Nous faisons grand tapage, n'est-ce pas, monsieur le marquis?

— Comment! c'est vous, mademoiselle Jeanne, seule dans les grands chemins?

Mlle Jeanne, qui luttait intrépidement contre son trouble et sa sotte situation, tendit au marquis une petite main fine, perdue dans un gant chamois dont les plis lui couvraient le poignet.

— C'est absurde! murmura-t-elle, absurde! n'est-ce pas?

Le marquis lui prit la main, la retint un instant entre les siennes et sourit longuement, comme on fait en regardant les enfants.

— Au contraire... cela me permet de venir à votre secours. Voyons, que vous est-il arrivé?

Ils se rapprochèrent de l'âne, que Renot laissait tranquille et qui s'était tu.

— Pauvre Carabosse! dit-elle.

— Vous le plaignez? Mais c'est un coupable..., un monstre, qui ose vous désobéir.

— Oh! non, monsieur le marquis, ce n'est pas un monstre, au contraire. C'est parce qu'il se souvient... Un jour, nous étions encore tout enfants..., et à cet endroit même, avec Bernard, sous le cerisier...

Le marquis leva la tête et reconnut, en effet, que l'attelage était arrêté sous un cerisier sauvage.

— Mais l'histoire serait trop longue, ajouta-t-elle tout d'un coup en s'interrompant. Pensez-vous qu'il y ait un moyen de persuader Carabosse?

— Je l'espère, mademoiselle.

M. de Cisay jeta un coup d'œil sur le joli harnachement de l'âne, sur la houssine de fines cordes et les grelots d'acier. Il reconnut la petite voiture bariolée :

— Vous vous en servez donc encore?

Mlle Jeanne rougit de nouveau.

— Oh! non, c'est par hasard, tout à fait par hasard. Une fantaisie qui m'avait prise avant l'hiver, pendant que les chemins sont encore beaux, fantaisie à laquelle Carabosse ne s'est pas prêté, comme vous voyez.

Elle s'animait, et, tout en parlant, rangeait, et tirait, et remettait en ordre les touffes de laine rouge qui ornaient la tête de l'âne.

— Il a eu bien tort! mademoiselle Jeanne, c'est le bourriquet qui a tous les torts!

Le marquis leva les yeux sur cette jolie fille un peu émue,

et resta charmé de la grâce qui émanait d'elle. Jeanne souriait, laissant voir une rangée de dents blanches, de petites dents coquettes qui se montraient au moindre mouvement des lèvres. Ses yeux bleus, très clairs, cherchaient à se fâcher, sans y parvenir. C'était deux yeux qui n'étaient pas aptes à gronder. Mais, comme ils étaient doux, pénétrants, pleins de tendres reproches lorsqu'ils se fixaient sur l'âne !

— Oh ! oui ! murmura le marquis, le baudet est impardonnable... Range-toi, Renot, laisse-moi faire.

Le gars s'écarta. La jeune fille se mit un peu de côté, sa robe claire se détachant sur le fond sombre de la haie, et le voile blanc qui enveloppait son grand chapeau s'envolant derrière elle comme une banderolle. M. de Cisay prit la bride, doucement, passa la main sur le dos de l'animal, et donna une petite secousse. Jeanne attendait, haletante, et déjà prête à applaudir, dans son aimable nature expansive. Elle avait raison. Soit que l'âne eût fini son accès, soit que la persuasion lui fût venue, soit plutôt que le marquis fût né chanceux, Carabosse se mit à marcher.

— Bravo ! cria Jeanne.

Sa voix faillit tout perdre. Il y eut un nouveau temps d'arrêt.

— Attendez ! attendez ! fit le marquis.

Les deux mains de Jeanne, qu'elle avait rejointes pour applaudir, restèrent haut levées.

— Hue donc ! lança le gars Renot.

Au même moment, l'âne se décidait tout à fait sous la pression de main du marquis, et M. de Cisay, entraînant peu à peu l'attelage, et sans lâcher la bride, se mit à marcher, puis à trotter, puis à courir sur le chemin. Cela le rajeunissait, cela le flattait, cela le grisait un peu. Il avait l'air plus flambant que jamais. Le gars Renot resta immobile, la figure ébaubie et contente. Jeanne suivit.

— Il va se fatiguer, dit-elle, ce bon M. de Cisay.

Elle se mit à courir pour le rattraper et aussitôt le marquis s'arrêta.

— Montez vite, mademoiselle Jeanne.

Jeanne sauta lestement dans la voiture et prit les guides.

Le marquis, la voyant installée, lança l'âne de nouveau en continuant de marcher auprès de la voiture. Puis tout à coup, constatant le bon état des choses, il s'arrêta en levant son chapeau, pendant que Jeanne, encore surprise, filait bravement sur la route. Elle se retourna, se souleva sur la banquette, et envoya au marquis un geste charmant avec un joli sourire :

— Merci ! merci ! cria-t-elle.

M. de Cisay resta un instant immobile, les yeux fixés sur le

groupe qui s'enfuyait. L'âne trottait à merveille, d'un bon pas égal et soutenu. Il semblait en train de faire oublier sa faute. Un petit tourbillon de poussière voltigeait comme un panache derrière la voiture et mettait une sorte de brume, irisée par le soleil, sur les fins contours du corps de Jeanne, enveloppant sa taille, et sa tête, et son bras qui tenait le fouet. Les grelots tintaient, adoucissant de minute en minute leur bruit léger, leur bruit joyeux.

— Ça, dit le marquis, c'est la jeunesse, et la belle.....! Vive la jeunesse!

M. de Cisay renfonça du bout des doigts, par trois petits coups secs, le fond de son chapeau mou, et se retourna pour rentrer dans le parc.

— Autrefois, toutes les jeunes filles étaient fraîches et gentilles comme cette petite Jeanne..... Mais maintenant!..... Maintenant notre aristocratie est pâle!.....

Il passa l'échalier et prit l'allée qui remontait vers le château. Un peu las de sa course avec l'âne, il s'assit sur un banc qui se trouva là, souffla, appuya son coude gauche sur son genou, et du bout de sa canne, se mit à dessiner, négligemment. Le sable était uni, encore frais de rosée, et tout blanc de soleil, fait pour tenter l'artiste ou l'amateur. M. de Cisay, poursuivant son idée, fit d'abord un âne, avec d'immenses oreilles. Puis à côté, au-dessus de la tête de l'âne, il mit une petite figure enfantine, la bouche ouverte et des cheveux fous, au vent.

— On la reconnaîtrait, en vérité, dit-il.

Sans s'arrêter, avec son entrain juvénile, il traça, en face, un médaillon ovale dans lequel il profila une silhouette de femme, anguleuse et raide :

— Voilà le type actuel, dit-il en riant, le type distingué : figure en lame de couteau, joues creuses, couleur de plâtre, avec de vagues teintes bistrées, les épaules hautes et des bras d'araignée. Par ma foi! ce sont nos Parisiennes! Cela fait frémir de leur confier le soin de perpétuer une race.

Le marquis fit un mouvement de sourcil et se leva pour retoucher la coiffure de Jeanne. Puis se rasseyant, et d'un air philosophique :

— N'empêche que celle-là...

Il promenait sa canne sur le profil maigre :

— N'empêche que celle-là, qui doit être fille d'un banquier juif, se mariera plus vite que...

Et s'interrompant au beau milieu de son étude de mœurs :

— Après tout, c'était déjà comme ça de mon temps.

Il se prit à rire, et, au-dessous des deux profils, traça vivement trois types d'hommes qui semblaient défiler devant les jeunes filles en saluant.

— Par rang de préséance et de paternité. Le marquis d'abord! Favoris blancs, teint vif, — je ne peux pas rendre cela sur le sable, — jeunesse persistante, salut respectueux, salut confiant, en passant devant une jolie femme!... Le comte, maintenant! Tenue anglaise, correcte et grave; salut réservé qui ne signifie rien!... Et puis, la troisième génération, ce bon enfant de Bernard, mon petit-fils enfin!...

Mais, comme M. de Cisay était en train d'achever le bras du jeune homme, saluant bravement, quelque chose remua dans le fourré, en face, un chien s'élança dans l'allée, un pas résonna, on entendit un bruit de brindilles qui se cassent et, une seconde après, un chasseur déboucha entre deux grands sapins.

Le jeune homme marchait vite, le fusil à l'épaule, faisant craquer sous le talon de ses bottes les feuilles qui avaient déjà commencé de tomber. En apercevant M. de Cisay, un bon sourire éclaira sa figure, et, sur le visage du marquis, passa au même instant une joie franche, affectueuse, et comme un peu fière.

— Que faites-vous là, grand-père?

— Par où reviens-tu, maraudeur?

Les deux phrases s'étaient croisées, et, comme elles se terminaient, Bernard, qui avait enlevé sa casquette de toile, tendait son front au marquis, avec un mouvement de tendresse jeune où la sympathie se mêlait au respect pour faire une affection très complète et très vivante. Le marquis l'embrassa et se recula un peu sur le banc pour lui faire place.

— Mets-toi là... Mais, attention! ne vas pas gâter mon antithèse.

— Quelle antithèse?

— A propos, as-tu retrouvé nos perdreaux?

— Oui, oui, grand'père, et d'autres, gris. Pourquoi n'êtes-vous pas venu avec moi ce matin? Il faisait frais, pas de vent, le gibier tenait bien, et ma foi...

— Eh bien?

— Eh bien! j'en ai tué une, dit modestement Bernard.

— Et c'est tout? s'écria M. de Cisay en éclatant de rire.

Le jeune homme enfonça sa main dans la poche de sa veste et retira une perdrix grise qu'il passa à son grand-père.

— Une pour vous, qui aimez les grises.

Il en sortit une seconde.

— Une autre pour mon père, qui préfère les rouges.

Et fouillant dans son autre poche :

— Pour moi, je n'ai rapporté qu'un écureuil.

Le marquis prit le petit animal que lui tendait Bernard et s'en alla le poser sur le sable, en face du profil de Jeanne.

— Ils se ressemblent, murmura-t-il, c'est la même grâce et la même vivacité.

— Mais, grand-père, dit Bernard, je ne comprends pas; vous parlez par énigmes. Qu'est-ce que cela représente?

— Cela représente une personne que j'ai sauvée ce matin même.

— Comment, vous avez sauvé quelqu'un, et je vous trouve là tranquille comme si...

— Mon Dieu! oui. Je me remettais de mes émotions et je dessinais son portrait. Un Greuze, mon cher enfant.

— Vivant?

— Je le crois bien.

— Vous m'intriguez.

Le marquis se leva et passa son bras sous celui de Bernard.

— Je vais te conter la chose en rentrant déjeuner.

Le jeune homme se retourna encore.

— Et l'autre portrait?

— Oh! l'autre... je ne lui ai pas sauvé la vie... tu l'épouseras, sans doute... Cela vaudra peut-être mieux!

Et pendant qu'ils marchaient dans l'allée, le chien bondissant autour d'eux, courant en avant, revenant lécher leurs mains, quêtant les broussailles, le vieux marquis se penchait vers son petit-fils et lui racontait complaisamment son aventure du matin.

Bernard écoutait, un peu grave, plus grave que le marquis. Parfois il rougissait subitement. Parfois son œil s'attachait sur son grand-père avec un intérêt concentré et puissant. Ils étaient presque de même taille et se tenaient aussi droits l'un que l'autre. Mêmes épaules, même galbe, même type de visage, seulement plus blond et plus adouci chez Bernard, à cause de sa jeunesse et de son expression de visage, qui différait de celle du marquis. On pouvait, en les voyant ensemble, se livrer à de singuliers rapprochements, à de curieuses études de race.

Comme ils arrivaient au château, le bruit de leurs pas fit apparaître à la fenêtre un troisième personnage, beaucoup plus brun que les deux autres, un homme de quarante-cinq ans, grand, sec et maigre.

— Bonjour, père, dit Bernard en ôtant son chapeau.

— Vous vous donnerez la jaunisse, monsieur mon fils, à travailler si matin, cria le marquis.

Le comte de Cisay sourit à peine :

— Est-ce que vous rentrez, mon père? demanda-t-il.

— Probablement.

— N'est-ce pas vous que j'ai aperçu sur la route, il y a une heure, entraînant un âne?

Le marquis, avant de répondre, se tourna vers son petit-fils.

— Entraînant un âne... Quelle façon prosaïque de traduire les choses. Nous qui rêvions, Bernard et moi, des temps chevaleresques.

— Ce n'est pas ma faute, répondit le comte, avec un demi-sourire, ni l'âne ni le siècle ne s'y prêtent.

— Peut-être!

— C'est fâcheux, dit Bernard.

Le comte regarda son fils qui tenait à la main l'écureuil.

— C'est toute ta chasse? Voilà une fameuse matinée!

— Ingrat! s'écria le marquis. Il nous rapporte un beau couple de perdreaux. Je gage qu'avec tes airs sérieux, tu n'as rien fait de plus utile ce matin.

Quelque chose de sombre passa sur le visage du comte, son front pâle se plissa légèrement :

— Je me suis occupé d'affaires.

— D'affaires! soupira l'incorrigible marquis; alors je fais plus que te plaindre... je te blâme!...

Le comte sourit, par convenance sans doute.

— Que voulez-vous, mon père? à chacun son rôle ici-bas.

Et il se redressa pour se retirer de la fenêtre et rentrer dans sa chambre, pendant que le marquis et Bernard franchissaient le perron, bras dessus bras dessous.

Sur la troisième marche, M. de Cisay s'arrêta et huma l'air :

— Recueille-toi, Bernard. Ce fumet ne te dit-il rien?

— Si fait. Il me rappelle notre chasse en plaine et les cailles...

— Parfaitement... Cette Gothon est vraiment une fine cuisinière. Il y a plaisir à lui apporter du gibier.

Bernard regarda M. de Cisay.

— Avec vous, grand-père, tout est plaisir, dit-il.

Le marquis lui passa le bras sur l'épaule, autour du cou, et ils entrèrent ainsi dans le vestibule, au moment même où Courtois s'avançait, la serviette à la main, et disait de son air imperturbable :

— M. le marquis est servi!

II

Les trois de Cisay sont au salon.

Le marquis, assis dans une vieille bergère, recouverte avec d'anciennes robes de noces, digère les cailles et lit son journal, un journal gai, car il n'en aime pas d'autre. Son fauteuil est près de la cheminée, du côté droit, en face de la porte. C'est le fauteuil qu'affectionnait la marquise, c'est le fauteuil de la maîtresse de maison, et

M. de Cisay, en l'occupant, remplit tant bien que mal une place que la mort a deux fois frappée.

Au-dessus de sa tête se penche le portrait d'une femme, vue à mi-corps dans un cadre ovale, style Louis XV. C'est une figure charmante, vaporeuse, enveloppée d'une robe blanche avec des cheveux dorés et des traits enfantins et spirituels. Il est aisé de voir qu'elle est Bretonne d'origine, à son visage court et rond, à ses yeux bleus, à la fois très doux et très volontaires. Elle tient un livre de prières à la main, ce qui contraste avec la nudité de son cou et de ses bras, mais sans choquer la pensée, tant il y a de candeur dans tout l'ensemble de sa personne.

Ce fut la marquise de Cisay. Ce fut une sainte et délicieuse créature, fêtée du monde, aimée de Dieu, qui passa en souriant à tous les bonheurs et à toutes les misères, mettant autant de grâce à monter le matin l'escalier des pauvres, avec un pain sous son manteau, qu'à entrer le soir dans une salle de bal, toute parée, toute ravie. Elle était née bonne, comme elle était née belle. Sa vie n'eut pas une ombre et n'en fit jamais naître. Elle vécut dans un rayon.

Le marquis l'adorait avec la fougue de ses vingt-cinq ans. Mais tout cela était trop beau. En plein bonheur, en pleine santé, entre les jeux de son fils et les tendresses de son mari, la marquise de Cisay fut arrachée de ce monde. Elle mourut en trois jours, en 1847, d'une de ces épidémies de choléra qui traînèrent longtemps, par accès fantasques, après l'épouvantable invasion de 1832. Le marquis souffrit cruellement. Pendant longtemps il ne put dominer son désespoir.

Mais il était venu au monde avec une si heureuse nature, il y avait en lui tant de jeunesse, tant de vitalité, tant d'épanouissement, qu'il reprit peu à peu ses facultés. L'amour qu'il avait pour sa femme ne le quitta point; mais il se transforma en un souvenir doux et pénétrant avec lequel il prit l'habitude de vivre. La marquise lui parut un ange qui voltigeait à côté de lui, souriante encore et toujours aimable. Ce genre de sentiment eut l'avantage de ne jamais vieillir. Le marquis aima toute sa vie à s'asseoir au-dessous du portrait de sa femme, à revoir les objets qui lui avaient appartenu. Il en parlait aisément, non plus avec larmes, mais avec aisance, avec bonheur. Et pour les intimes, pour ceux qui étaient très près de son cœur, il sortait parfois de sa poche une miniature qui ne le quittait jamais. Cette miniature représentait une toute jeune femme, penchée à une fenêtre, envoyant un baiser du bout des doigts à un jeune homme qui lui disait adieu. Le marquis mettait alors l'extrémité de son index sur la silhouette du jeune homme :

— C'est moi! disait-il... Heureux mortel!

Et c'était vrai! Et cette naïveté de l'égoïsme, et cette tendresse de cœur, et cette légèreté de l'esprit, et cette personnalité joyeuse, et cet entrain que rien n'avait pu abattre, c'était le vrai caractère du marquis.

... Un peu plus loin, à cheval sur une fumeuse, le comte de Cisay, qui tenait aussi un journal, parcourait âprement les dernières nouvelles de la Bourse. Il supputait des chiffres dans sa tête; on le voyait bien à la contraction de ses sourcils. Parfois même ses doigts nerveux frappaient le bois de la chaise à petits coups secs, qui marquaient les étapes de ses calculs.

Le comte Rodolphe de Cisay, né à Paris, en 1840, avait dans ses manières et dans toute sa personne, soit caprice de la nature, soit constante application de la volonté, autant d'anglais que de français. Il était correct avant tout. Grave, un peu froid, mesuré, n'aimant ni les excès ni les exagérations, et très versé dans les choses d'argent. Au demeurant, fort bon fils, attentif avec le marquis, et père très vigilant pour Bernard.

Le comte était maire de son village, — un maire modèle, — tous les chemins de la commune le proclamaient. Les filles tenaient à grand honneur d'être mariées par lui. Les hommes venaient le consulter dans leurs embarras et trouvaient toujours en lui le même accueil, sérieux, obligeant, avec des conseils sages. Ses fermiers le considéraient et le payaient fort net, sachant qu'il y tenait.

Le comte de Cisay n'avait pas été heureux en ménage. C'était sans doute la raison de ce pli qu'il avait toujours au front, un vilain pli vertical qui lui donnait l'air dur. Il avait épousé, dans les dernières années de l'empire, en 1864, une jeune héritière d'une famille de province, dont il avait fait la connaissance aux eaux de Vichy.

Mlle de Varincourt, fille d'un ancien préfet, était une jeune personne pâle, un corps long et maigre, ayant peine à se porter, et semblant traîner la vie, à vingt ans, comme un fardeau trop lourd. Elle avait de grands yeux sans expression, un sourire triste, un esprit ordinaire, et une fatigue de tout qui perçait dans ses moindres gestes. Sa fortune était belle. Rodolphe de Cisay, hésitant d'abord devant une aussi frêle constitution, se rassura en considérant l'heureuse santé de M. et de Mme de Varincourt.

— Elle se fortifiera, dirent les médecins.

— Le mariage la guérira, murmurèrent les amis.

Il l'épousa, la soigna un an, dans une grossesse languissante, et la vit mourir en couches, en lui laissant un garçon.

Ce garçon, c'était Bernard : Bernard, sur qui s'étaient portées toutes les affections, toutes les forces vives de cette maison! Ber-

nard qui, dès son berceau, avait dû égayer deux veuvages, et sur qui s'étaient concentrées deux vies d'hommes, absorbant leur espoir dans cette troisième génération des de Cisay.

Pourquoi le comte ne s'était-il pas remarié, comme on était en droit de le supposer? C'est une question que chacun résolvait différemment. Toujours est-il que M. Rodolphe de Cisay déclina les offres qui lui furent faites par des amis complaisants. Personne ne pénétra sa vie intime. Tout ce qu'on voyait de lui était irréprochable. Il avait une foule de relations agréables, dans les meilleurs salons de Paris. Excellent tireur, il était renommé au Jockey-Club. La justesse, la précision de son coup d'œil, étaient connues au tir aux pigeons.

Possesseur ou plutôt gérant de la fortune de sa femme, il la plaça sans demander avis à personne. Il ne subit aucun des entraînements du luxe, ne fit point courir, quoiqu'il aimât les chevaux, et ne devint point joueur, quoiqu'au fond du cœur il se passionnât pour les cartes.

Contrairement au marquis, il ne parlait jamais de sa femme. N'était Bernard, on l'eût dit garçon. Et comme le marquis, qui n'avait jamais goûté sa belle-fille, évitait aussi, instinctivement, d'en évoquer le souvenir, on eût pu croire que cette pâle personne n'avait jamais existé s'il n'était resté d'elle, relégué au premier étage, un grand portrait en pied, un peu embu, avec une tête trop petite émergeant de fourrures sombres, et regardant les gens avec des yeux de l'autre monde.

Certes, Bernard ne tenait pas de sa mère. Il ne ressemblait pas non plus à son père. Caractère charmant et doux, par l'aménité, la facilité d'une heureuse nature, il rappelait son grand-père, mais avec plus de sérieux et de réflexion.

On avait confié son éducation aux Jésuites. Question de mode peut-être pour le comte de Cisay; en tout cas, heureux effet de la mode. Les Pères avaient travaillé sur ce bon terrain. A vingt-deux ans, au moment où nous le voyons appuyé sur la balustrade de la fenêtre et fredonnant en fumant sa cigarette, Bernard de Cisay possède une âme ouverte à tout, une volonté de fer, une piété solide, un désir généreux de faire quelque chose de sa vie.

Et pour qui contemple ce beau garçon, si vigoureux dans sa grande taille, si bien découplé, si alerte, rappelant si exactement par une loi d'atavisme de plus en plus constatée les belles qualités physiques de son grand-père, pour qui songe que son esprit est fait comme son corps, il y a beaucoup à espérer de la race des de Cisay!

Le salon était silencieux; on n'entendait que le fredonnement de Bernard auquel l'oreille s'habituait comme au bourdonnement des

mouches sur les vitres, bourdonnement qui berce et dont on ne se rend plus compte à moins qu'il ne vienne à cesser. Parfois cependant le marquis se retournait dans son fauteuil, avec un mouvement vif, et alors il *turlutait*, comme Bernard. Cela ne durait pas : le temps de chantonner à mi-voix les deux ou trois premiers vers d'un vieux couplet. Mais c'était infaillible; à chaque changement de position, c'était comme une secousse électrique qui touche un ressort.

Ne faut trahir ni son roi, ni sa belle...
Preux chevalier, garde bien dans ton cœur,
Serment d'amour à gente damoiselle ..

— Tiens! voilà une voiture! s'écria Bernard.

— Voyons ça, dit le marquis en s'approchant de la fenêtre.

— Un homme seul!

— Peuh! reprit le marquis avec une moue expressive, c'est M. Pignel. Rodolphe, c'est ton agent de change!

Le comte se leva, préoccupé, froissant le journal qu'il avait entre les mains, et s'approchant, avança la tête entre son père et son fils.

— C'est parfaitement exact.

Ses yeux revinrent une fois encore sur les chiffres de la quatrième page, puis il jeta le journal sur un meuble.

Le marquis le regarda; il était perspicace; avec son esprit fin, qui ne raisonnait pas toujours, il avait la vue fort nette. L'agitation du comte le frappa; il le prit par le bras, l'entraînant à quelques pas de Bernard, et devenant subitement grave :

— Ah ça! tu as l'air tourmenté, Rodolphe?, que se passe-t-il?

Le comte sourit, de son sourire froid :

— Rien, mais rien du tout, mon père. Pourquoi vous inquiétez-vous? Je vais aller parler à Pignel... et, très calme, vous voyez.

— Allons! tant mieux, dit évasivement le marquis.

Ils revinrent vers le jeune homme, toujours accoudé à la fenêtre, et sur lequel les yeux du comte restèrent un instant attachés avec fixité. Le comte aimait son fils; il l'aimait à sa manière sans doute, personnelle, intéressée, mais indéniable.

— Que fais-tu aujourd'hui, Bernard?

— Je vais à Paris, mon père, je croyais vous en avoir prévenu, à propos de ces réunions...

— Parfaitement. Et tu resteras?

— Deux jours. Il le faut bien. Mais je serai de retour mercredi soir.

— Tu m'abandonnes? dit le marquis de l'air câlin d'un grand enfant.

— Venez avec moi, grand-père. J'en serai si heureux!

— Non, je ne peux pas.

— Pourquoi?

— Parce que j'y resterais et qu'il est convenu que nous ne quitterons Chanteloup qu'à la fin du mois.

— Pourquoi resteriez-vous?

Le marquis fit un petit mouvement de dépit :

— Parce que je m'y trouverais bien et que quand je laisse un doigt de prise à ma fantaisie, elle me dévore tout entier. La gueuse est plus forte que moi.

— Vous vous calomniez, grand-père, vous êtes bien meilleur que vous ne pensez.

— Enjôleur!

La voiture de l'agent de change arrivait au bas du perron. Le marquis se tourna vers son fils avec une subite inquiétude :

— Rodolphe, tu ne vas pas le faire entrer ici?

— Non, mon père, tranquillisez-vous. Je vais l'emmener chez moi. Alors, au revoir, Bernard, je ne te reverrai pas...

— Je pensais aller vous dire adieu.

— Non. Ne viens pas. Quand je suis en affaires...

Le comte Rodolphe sortit en envoyant de la main un signe au jeune homme et, l'instant d'après, on entendit sa voix et celle de M. Pignel dans l'escalier.

Le marquis était devenu songeur; il s'était accoudé sur l'appui de la fenêtre et regardait devant lui. Mais la réflexion ne lui allait guère.

— Tu ne pars qu'à quatre heures, mon petit Bernard?

— Oui, grand-père.

— Eh bien! prends ton fusil et allons dans les bois. Il nous passera bien un lapin ou un ramier.

En se dirigeant vers la porte, l'un près de l'autre, ils cotoyèrent une glace qui descendait presque jusqu'au parquet.

M. de Cisay, qui marchait devant, s'arrêta un peu, ce qui força Bernard à s'arrêter aussi. Les yeux du marquis allaient de sa propre image à celle du jeune homme. Il s'y complaisait.

— N'est-ce pas qu'il me ressemble?

Ce ne fut qu'un murmure, un mi-voix, un de ces échappements d'une pensée intime qui ne s'adressent à personne et ne demandent pas de réponse.

Bernard sourit, content par sa seule mine de faire plaisir à son grand-père, et M. de Cisay, continuant de comparer, en faisant comme d'habitude abstraction d'une génération.

— Le teint moins vif, à cause de sa grand'mère, qui était une fée blonde!...

III

Le comte était assis dans son cabinet de travail, en face d'un bureau de chêne durci, et tourmentait un coupe-papier d'ivoire dont il faisait ployer la lame.

En face de lui, sur un fauteuil de drap rouge, M. Pignel se démenait et parlait.

Le contraste entre les deux hommes et les deux attitudes était complet : M. de Cisay, calme, ne quittant pas son sourire de commande, tout extérieur, l'œil brillant et sec, à peine un geste nerveux de la main, à demi allongé, écoutait son interlocuteur sans trahir la moindre émotion. Sur son visage un peu creusé, sur ses traits saillants, on ne pouvait étudier que l'empreinte laissée par l'habitude de la vie, mais jamais celle des impressions du moment.

Les tentures rouge sombre, les boiseries, les meubles noirs donnaient à cet appartement un aspect particulièrement grave et le privaient de beaucoup de lumière. Mais à cette heure de la journée, la fenêtre étant ouverte, laissait entrer une gerbe de rayons qui portaient directement sur le bureau du comte, tranchant avec la pénombre de tout ce qui n'était pas ainsi éclairé.

Ce carré de soleil se terminait au pied du fauteuil de l'agent de change. M. Pignel, dans la précipitation de ses mouvements, tantôt y entrait, lorsqu'il se penchait en avant, tantôt en sortait, quand il se renversait en arrière. C'était un petit homme chétif, agité, d'un teint absolument pâle, plombé, flanqué de favoris roux, et d'une recherche de toilette qui jurait avec le manque d'élégance de ses manières. Il se répandait en paroles, en gestes; il semblait accuser quelqu'un et ne restait pas une minute dans la même position.

Le comte le laissa parler. Puis, quand il en eut assez, il coupa la phrase à un joint :

— Que voulez-vous, mon cher Pignel? c'est une mauvaise affaire... Il y en a pour tout le monde.

Ce beau calme glaça le petit homme. Il s'arrêta un peu, comme transi, puis se répandit à nouveau en explications et en regrets.

Le comte l'attendit encore et ensuite se leva, très naturellement, et fit quelques pas près du bureau.

M. Pignel suivit l'impulsion donnée et se leva aussi.

— Nous recommencerons, mon cher Pignel, nous recommencerons, voilà tout.

— A la bonne heure, monsieur le comte. Je suis heureux de vous voir prendre les choses d'une si bonne façon, car, en vérité, même pour nous, qui sommes du métier, ce n'est pas facile d'avaler une

pareille... Il est vrai que vous pouvez, mieux que personne, perdre cette somme...

M. de Cisay ne répondit pas; il se contenta de sourire en tendant la main à M. Pignel, qui sortit.

Le comte le laissa au haut de l'escalier et rentra dans son cabinet. Sa physionomie changea. Le pli de son front s'accentua. Aux deux coins de sa bouche se creusa une ride.

— Diable! c'est plus grave que je ne pensais!

Il ouvrit le tiroir de son bureau. Les papiers y étaient soigneusement divisés en deux rangées de dossiers étiquetés, dans de petites chemises vertes à droite, bleues à gauche. Sur celles de droite, dans la couverture générale, il y avait écrit en grosses lettres : Affaires personnelles, — et sur celles de gauche : Affaires de la mairie. — Les unes et les autres étaient classées avec le même soin, car si M. de Cisay était pour lui-même constamment préoccupé de ses intérêts, il ne portait pas une moindre sollicitude à ceux de la commune.

Il glissa entre les dossiers verts ses doigts osseux habitués à feuilleter, tira l'un après l'autre plusieurs papiers, les lut, sans détendre l'arc de ses sourcils, remit le tout en place, ferma durement le tiroir et sonna.

Son valet de chambre parut, un valet de chambre en habit, avec une figure glabre, flasque et une tenue de mannequin. Ainsi les aimait le comte. Il avait là-dessus une théorie :

— Ce sont des machines.

— Allons donc, s'exclamait le marquis indigné, tu ne me feras jamais croire que Courtois soit une machine!

— Courtois est sans doute une exception dans la nature, une exception qui se rencontrait encore autrefois, mais qu'il ne faudrait pas chercher aujourd'hui. Nos domestiques ne sont maintenant que des.....

Et comme ces soi-disant machines l'avaient souvent quitté, et trompé, et volé, il en était venu à rêver une sorte de service électrique. L'invention du téléphone l'avait ravi. Il y voyait un acheminement vers l'appareil parfait, une application de ses rêves, et en attendant l'invention définitive, il traitait son monde comme il aurait traité l'appareil.

— Monsieur le comte a sonné?

— Allez me chercher Me Durandal, le notaire. J'ai besoin de lui parler à l'instant. Faites vite.

Jean referma la porte et le comte resta seul. Il appuya ses deux coudes sur la tablette noire du bureau, laissa tomber son front sur ses mains, et se plongea dans une sorte de rêverie, si tant est qu'on

puisse appeler rêverie un effort violent de la pensée. Mais ses réflexions tenaient du rêve, en ce sens qu'elles portaient sur un long espace de temps, et flottaient du passé de sa famille à l'avenir de son fils.

— C'est un rude coup! et comme d'ordinaire j'en éprouverai seul l'amertume.....

Il hésitait.

— A quoi bon en parler à mon père? Autant causer d'affaires avec les rossignols du bois. Même insouciance et même légèreté... Pourtant, il y a des cas où les responsabilités deviennent par trop lourdes et où il faut savoir prévenir les intéressés que... mais oui, que la ruine est à la porte!

M. de Cisay se renversa dans son fauteuil et reprit son coupe-papier dans la main droite :

— La ruine!...

Son visage se détendit :

— La ruine!... entendons-nous.

Puis redevenant sombre.

— Enfin!... tout est relatif en ce monde.

Au même moment la porte s'ouvrit, et Jean s'effaça pour laisser passer quelqu'un. Le comte se retourna et se leva vivement :

— Comment! c'est déjà vous!... ce n'est pas possible!

Remplissant tout le cadre de la porte, une figure joviale venait d'apparaître, celle d'un gros homme, pas grand, très rouge, avec un ventre énorme qui le précédait d'un demi-mètre.

— Parfaitement moi, mon cher monsieur le comte; admirez la rapidité avec laquelle je me rends à vos ordres.

Le notaire, suffoqué d'avoir monté un étage, respirait difficilement et tirait son mouchoir pour s'éponger le front. Le comte lui prit la main.

— Plaisanterie à part, mon cher Durandal, vous n'avez pas eu le temps matériel de...

— Des ailes d'oiseau, monsieur le comte, pour votre service, pour le service de la famille de Cisay.

— Asseyez-vous alors, et avant de parler, prenez du souffle.

Me Durandal se laissa tomber dans le fauteuil qu'avait occupé M. Pignel. Le soleil avait un peu marché et glissait un large rayon sur la chaîne de montre et sur les boutons culminants de son gilet. Il commença :

— Voilà, monsieur le comte. J'avais justement affaire à vous. Je m'étais mis en route, après mon déjeuner, pas trop vite, dans la direction de Chanteloup, et quand j'ai rencontré Jean qui m'a dit que vous me faisiez appeler, j'étais au bout de l'allée.

Sa large face s'épanouit; il releva une petite mèche de son toupet gris qui lui retombait sur l'oreille et un commencement de gaieté secoua sa grosse personne.

Par naissance, par éducation, et surtout par dévouement, sa nature joviale et son tour d'esprit s'y prêtant d'ailleurs, Me Durandal était familier avec MM. de Cisay. Cette familiarité n'excluait point le respect; au contraire, elle en était à ses yeux une des formes. Il croyait leur dire par là ce qu'il avait au fond du cœur : « Moi, je suis un enfant de la maison, élevé au château, fils et petit-fils des régisseurs de Chanteloup; je sais vos affaires mieux que les miennes, on me les a apprises en naissant; je n'ignore pas que vous avez besoin de moi, comme j'ai besoin de vous, comme nos parents ont eu besoin les uns des autres, et si je suis notaire, c'est sous vos plumes et toujours à votre service. »

Sosthène Durandal n'avait du reste acheté sa charge qu'après la mort de la comtesse, lorsque le comte Rodolphe s'était décidé à gérer lui-même sa fortune. Née du château et vivant de lui, surtout au commencement, l'étude était dans la main de M. de Cisay, qui trouvait cet arrangement de son goût; le notaire continuait d'être à lui; nul ne pouvait être comparé à Durandal pour connaître le passé de la famille, les tenants, les aboutissants, fécond en ressources, rassurant dans les crises, fervent dans la bonne étoile de ses maîtres, facile comme un homme qui fait bien ses affaires, auquel il ne manque rien et qui a besoin de bonne humeur, ne serait-ce que pour sa santé.

Me Durandal n'était pas beau et n'y prétendait pas; il n'avait aucune idée d'élégance et peu de goût du luxe; on ne lui connaissait qu'un amour imprudent de la cuisine, amour que sa femme entretenait, hélas! en passant à faire des surprises gastronomiques un temps qu'elle eût mieux employé si Dieu lui avait accordé des enfants.

Aussi Me Durandal engraissait à vue d'œil; son petit œil fin disparaissait derrière le rebondissement de ses joues, surtout quand sa bouche se détendait dans un gros rire; ses cheveux, collés aux tempes depuis le premier avril jusqu'à la Toussaint, se serraient par mèches, sans aucune grâce; son menton soigneusement rasé retombait double ou triple sur une cravate négligente; son nez avait des rondeurs préparées par la nature et augmentées par l'enbompoint, on ne pouvait lui trouver aucune forme; et sa tête semblait fixée directement entre ses deux vastes épaules comme si on eût oublié de l'emmancher d'un cou.

Avec cela, l'air du meilleur homme du monde, l'esprit dans les yeux, le cœur chaud, rond en affaires, facile avec les paysans, serviable avec les riches et tournant tout du bon côté.

S'il était cependant un caractère avec lequel sa nature eût de la peine à sympathiser, c'était celui de M. Rodolphe de Cisay. Le comte n'était pas souvent en humeur de rire, et Durandal, avec sa bonhomie, avait le don de l'impatienter. De sang-froid, il reconnaissait les qualités du vieux notaire, et ses services, et son érudition sur la famille. Mais, de près, cette rondeur lui déplaisait. Sitôt qu'il le voyait, il se sentait tranchant. De plus, le notaire possédait deux yeux gris, aussi petits que perçants, deux yeux qui semblaient pénétrer dans l'esprit des autres, et le comte, comme toutes les natures froidement intelligentes, le comte détestait la finesse. Il ne savait pas deviner et ne pouvait souffrir d'être deviné : cela lui paraissait déloyal. En bon gentilhomme, il n'aimait le combat qu'à armes égales. A la bonne heure! avec M. Pignel, on sait ce qu'on fait! et quand on lui explique une chose, on ne sent pas, fixées sur soi, deux vrilles ardentes qui cherchent à voir ce qu'il y a derrière les paroles, tout au fond de la pensée.

Le comte de Cisay appuya la main sur la table d'un mouvement bref, un peu impérieux, qui coupait court au rire :

— Durandal, j'ai à vous parler d'affaires.

Le notaire comprit. Il s'enfonça dans le fauteuil, joignit les deux mains sur son ventre et ferma à demi les yeux, de sorte qu'il ne s'en échappait plus qu'un menu rayon presque imperceptible :

— Tout oreilles, monsieur le comte, dit-il.

Ses lèvres s'avancèrent et se réunirent en avant, il ne bougea plus. Cette attitude expectante et importante agaça le comte.

— Oh! il n'y a rien d'étonnant, rien d'extraordinaire, Durandal. Je veux de l'argent. Voilà tout.

Les petits yeux s'entr'ouvrirent et lancèrent un éclair au comte, en plein visage.

— De l'argent?... répéta lentement Durandal.

Le comte ne bougea. Il resta impassible et la bouche serrée.

Me Durandal se souleva sur son fauteuil et retira un pan de sa redingote qui était pris sous lui.

— Ce n'est pas difficile, monsieur le comte. On vous en trouvera.

— Très bien, dit M. de Cisay. C'est un paiement que j'ai à faire, un versement sur lequel je ne comptais pas...

— On fait quelquefois des pertes, insinua le vieux matois de notaire.

— Oui, dit sèchement le comte, entre deux bonnes affaires.

— Oh! sans doute... Les pertes, dans la famille de Cisay, ne sont jamais que temporaires. On les répare toujours. Je l'ai vu maintes fois, et mon père aussi.

— La somme est un peu ronde... Il me faudrait cinq cent mille francs...

— Cinq cent...?

Le notaire s'était encore soulevé sur son fauteuil, à bout de bras, et dardait sur le comte ses petits yeux dilatés. Cela ne dura qu'un instant. Il se laissa retomber. Mais le sang lui était monté à la tête et ses joues reluisaient comme deux pivoines.

— Oh! oh! dit-il, c'est gros...

Le comte ne répondit pas. Il battait la charge sur son bureau, du bout des doigts. Le notaire prit sa canne qu'il avait déposée près de lui, la passa entre ses jambes et appuya son menton sur le pommeau.

— C'est un peu gros... Ce sont plusieurs pertes sans doute... Je ne trouverai pas cela sans une petite hypothèque, monsieur le comte.

M. de Cisay fit un geste évasif et mécontent.

— Il faudra une hypothèque, bien sûr, reprit le notaire.

— C'est fâcheux. Vous devriez éviter cela, Durandal.

— Je ne demanderais pas mieux, monsieur le comte; je veux bien essayer. Je vais parler à Mathurin Gaignard, l'adjoint; et puis je dirai un mot à votre voisine, Mme d'Oyrelles. Je sais qu'elle a quelques capitaux disponibles...

M. de Cisay l'interrompit :

— Mme d'Oyrelles... Non. J'aimerais mieux qu'elle ne le sût pas.

Me Durandal se mit à sourire.

— Monsieur le comte, c'est difficile d'emprunter sans que personne le sache...

— Eh! que diable! je me connais en affaires, mon cher Durandal. Mais vous êtes d'un timoré! la moindre bagatelle vous suffoque. Vous savez que je n'aime pas les histoires de clocher.

Le notaire, appuyé sur sa canne, se releva lentement de son fauteuil. Puis il s'affermit sur ses jambes, prit son chapeau, le lustra avec sa manche et, tenant sa redingote par les revers, la remit en place avec un mouvement répété du cou et des épaules. Pendant ces diverses opérations, il lançait de fréquents coups d'œil sur le comte, qui se calmait.

— Je vais essayer... je vais essayer... mais c'est un peu...

— Gros?... oui. Vous me l'avez dit.

Le comte se leva à son tour :

— A bientôt, Durandal.

— A bientôt, monsieur le comte. Sitôt que j'aurai trouvé, j'accourai vous en prévenir.

— C'est entendu. Merci d'avance.

Quand le notaire fut sorti, M. de Cisay se mit à arpenter son cabinet à grands pas. Il était agité, se rendant compte que Me Durandal avait raison et que le prêteur ou les prêteurs allaient exiger

une hypothèque; il se demandait s'il pouvait assumer seul une pareille responsabilité. La fortune qu'il avait compromise était à la fois celle de son père et celle de son fils, car aucun partage n'avait été fait, et le marquis lui laissait la pleine direction des finances. Tant qu'il ne s'était agi que de mouvements de capitaux, que de jeux de bourse plus ou moins heureux, que de pertes légères compensées le lendemain par quelques gains, que de dépenses un peu fortes, lesquelles dépenses la bonne étoile de la famille comblerait un jour ou l'autre, Rodolphe n'avait jugé utile de mettre personne au courant de ses comptes. Mais cette malheureuse affaire avait tout gâté.

— Donner hypothèque sur Chanteloup sans prévenir mon père ! non, ce n'est pas possible. Il y a des choses qu'on ne fait pas. Coûte que coûte, je dois le mettre au courant.

Quand le comte de Cisay avait pris un parti, il n'hésitait jamais à l'exécuter. Il traversa son cabinet, en trois pas saccadés, ouvrit la porte, franchit le palier et pénétra chez son père.

Le marquis faisait sa barbe : c'était son heure. Il venait de quitter son costume du matin, et, sur le lit, soigneusement étalé, Courtois lui avait préparé un vêtement moins négligé en pacha noir avec un gilet blanc, éblouissant. C'était une bien vieille habitude : à partir de deux heures, le marquis était irréprochable. Il eût pu recevoir le roi. Et pourtant, on n'attendait personne au château. Mais, depuis sa petite enfance, il faisait deux toilettes par jour et il lui était impossible de faire autrement, impossible à lui et à Courtois.

Le vieux valet de chambre était en train de ranger. Ses mouvements étaient méthodiques, il n'en faisait pas un d'inutile. Rien n'était perdu, pas même le regard qu'il jetait sur son maître en allant et venant, afin de s'assurer que le marquis avait tout ce qu'il lui fallait, regard qui suppléait à ce que son oreille eût pu avoir d'infidèle.

Courtois était de taille moyenne, le teint chaud, la figure rasée, conservant pourtant deux courts favoris presque blancs. Il ne quittait jamais ses pantoufles de cuir plates, avec lesquelles il glissait comme une ombre sur les parquets, ou dans les corridors, sans faire aucun bruit. Il y avait quarante-deux ans qu'il était entré au service du marquis, et l'on pourrait même dire qu'il n'y était jamais entré, étant fils d'un garde-chasse, né et élevé sur le domaine.

Sa vie était identifiée à celle de M. de Cisay ; il ne connaissait que son service et l'accomplissait avec une ponctualité qui faisait sourire les jeunes. Le marquis s'y était habitué comme on s'habitue à manger tous les jours. Depuis longtemps Courtois lui était non-

seulement nécessaire, mais indispensable. Quand il le voyait apparaître :

— Ah! voilà mon horloge qui sonne.

Courtois avait connu la marquise, il parlait d'elle avec son maître; il s'était même imprégné du culte que professait M. de Cisay pour un si cher souvenir et la traitait en déesse. C'est lui qui avait la garde des bijoux. Le marquis n'avait jamais voulu les donner à sa belle-fille.

— Non! non! disait-il, je ne saurais m'en séparer.

Il ajoutait plus bas :

— Pour porter des perles, il faut être belle. Sur certaines peaux, il y a des bijoux qui font pitié!

Avec l'âge, Courtois était devenu un peu sourd. Mais sans en être gêné, puisqu'il ne faisait jamais rien de nouveau. D'ailleurs il entendait à merveille la voix du marquis, et M. de Cisay ne se rappelait pas lui avoir donné un ordre qu'il n'eût pas compris. Aussi quand le comte, agacé par cette méthode vivante, grommelait entre ses dents : c'est du tatillonnage! — le marquis se fâchait tout rouge et tançait son fils comme un collégien.

— Mais, mon père, vous ne vous apercevez donc pas qu'il est sourd!

— Sourd vous-même! Il n'y a si bonnes oreilles que celles qui entendent le nécessaire. Courtois me comprend, c'est tout ce qu'il me faut, et à lui aussi.

— On ne les corrigera ni l'un ni l'autre, pensait le comte.

Et il se taisait. Mais cela l'énervait toujours un peu d'assister à la toilette de son père, toilette minutieuse entre toutes, et surtout quand il avait quelque chose de sérieux à lui dire. Aussi, dès qu'il eut respiré le parfum de poudre et de savon qui remplissait la chambre, le comte regretta d'avoir choisi un pareil moment et fut sur le point de rebrousser chemin. Mais à quoi bon? Il n'était pas aisé de trouver le marquis en humeur de parler d'affaires; la chose était pressée, il valait mieux en finir.

Au surplus, en le voyant entrer, et sans lâcher son pinceau couvert de mousse, le marquis dévisagea son fils d'un seul coup d'œil. Quelque chose comme de la résignation lui passa dans la physionomie. Sans doute il se disait intérieurement :

— Je ne l'éviterai pas! Il faut que je subisse le reflet des entretiens de mon fils avec ces affreux hommes d'affaires. N'est-ce pas une persécution, quand on s'est mis tranquillement à faire sa barbe, tranquillement seul avec Courtois, qui guette et prévoit les moindres désirs?

Pourtant, au fin fond de son cœur, le marquis était inquiet et par-

tant n'était qu'à demi fâché de savoir la cause des préoccupations de Rodolphe. D'ailleurs il était né curieux, et sur ce point comme sur beaucoup d'autres, M. de Cisay était resté comme il était né.

Le comte s'assit dans un fauteuil, près de la cheminée; le marquis s'approcha de la petite glace suspendue à la fenêtre et commença de se savonner le menton.

— Je ne vous gêne pas, mon père?

— Au contraire.

— J'avais deux mots à vous dire sur un sujet assez grave, et s'il vous plaît que je choisisse un autre instant?.....

— Non, non, par exemple. Si c'est grave, finissons-en tout de suite.

Courtois venait de sortir, emportant le costume du matin. Le comte en profita.

— C'est de notre fortune qu'il s'agit, de votre fortune, mon père, et de celle de Bernard.

— Sans doute. Je l'avais bien deviné. Quand on voit Pignel, on entend frétiller le billet de banque. Eh bien, elle est assez belle cette fortune; elle a toujours suffi à mes besoins depuis que je suis au monde.

— Oui, mais je dois vous avouer qu'elle a été diminuée... assez sensiblement diminuée.

Le marquis arrêta le mouvement de son bras qui venait de saisir le rasoir et regarda fixement son fils.

— Bah! tu dois te tromper dans tes calculs.

— Pour cela non, dit le comte d'un ton affirmatif.

— Est-ce qu'on nous a volés? Est-ce qu'un banquier est parti avec nos capitaux? J'ai déjà vu ça, mon fils, je l'ai déjà vu...

— Non, dit Rodolphe. C'est une mauvaise affaire, un mauvais coup de bourse qui...

— Un coup de bourse! Voilà une chose dont je ne comprends pas le charme. Franchement, je ne connais pas de manière plus funèbre de passer le temps. Il y a bien des moyens de se ruiner, il y en a d'amusants, il y en a d'empoignants, mais il n'y en a pas de plus ennuyeux!

— C'est pourtant là que se font les fortunes.

— C'est là qu'elles se défont... Enfin je sais que nous ne sommes pas du même avis là-dessus. On dirait que tu as du sang anglais dans les veines pour te plaire en pareil lieu. Tiens, Rodolphe, c'est ton Pignel qui te met tout cela dans la tête. Cet homme-là sue l'ennui. Laisse-le donc à ses tripotages et à ses favoris fauves.

Le comte se tut.

— Voyons, reprit le marquis, en deux mots bien clairs, et pas trop longs, ces dettes payées, que nous restera-t-il?

Le comte de Cisay, sans remarquer l'extrême bonté qui faisait le fond du caractère du marquis, sans comprendre la délicatesse avec laquelle il le mettait à l'aise, étonné seulement du calme de son père, se sentit plus brave pour l'aveu.

— Il vous restera... peu de chose...

— Comment cela? dit le marquis, sérieusement alarmé, en s'avançant de trois pas.

— Oui, peu de chose... à peine un million.

Le marquis partit d'un éclat de rire. Puis il se retourna, regagna la fenêtre, et se remit à couper sa barbe.

— Eh bien, cela ne vous émeut pas, mon père?

Le marquis, sans s'interrompre, fit un signe de tête négatif.

— Oh! non. J'en ai vu d'autres. Rien ne presse.

— Mais vous ne réfléchissez pas que nous n'avons plus de capitaux et que pour payer nous allons être forcés de donner hypothèque sur nos biens.

— Hypothèque? dit le marquis. Peuh!

— C'est toujours désagréable.

— Tu crois?... ah! oui, je me rappelle. C'est une petite formalité...

— C'est une garantie donnée au prêteur.

— Oh! pas gênante.

Le comte eut peine à retenir un geste d'impatience.

— Songez en outre qu'une terre et un hôtel ne rapportent pas beaucoup, et que nos revenus sont justes, très justes.

— Allons donc! avec un million!

— Nous sommes trois, qui ne travaillons ni les uns ni les autres et nous mangeons un peu plus que nos rentes. Si notre fortune va toujours en diminuant...

Le marquis l'interrompit.

— Mon pauvre Rodolphe,... te voilà à bout de ressources; te voilà déconfit, avec une mine pendable!... Ne me parlez pas des gens qui raisonnent. Ils ne voient jamais que le bout de leur nez.

— Mon père,... dit le comte un peu blessé.

— D'abord, la fortune est comme les belles. Elle s'amourache de ceux qui ne la courtisent pas.

— Attendons ses amours, alors.

— Ensuite, moi qui ne suis pas un homme d'affaires... car tu conviens, n'est-ce pas, que je n'y entends pas grand'chose?...

Rodolphe sourit d'un air contraint.

— Eh bien, moi qui ne suis pas un homme d'affaires, je t'indiquerais au moins dix moyens par lesquels nous pouvons nous refaire.

— Si j'en connaissais seulement un!...

— Je vais te le donner tout de suite... un excellent, un infaillible!

Il alla vers sa cuvette, se lava le visage à grande eau et revint près du comte en tenant à la main sa lotion de violettes.

Courtois entrait au même instant et se remettait à aller et venir dans la chambre.

Le comte, impatienté, cherchant un corps à prendre, murmura entre les dents :

— Changez donc de parfumerie, mon père! C'est toujours la même chose!... Le siècle marche, que diable!...

— Non, non! Jamais de mélange, cela gâte tout. La simple violette!... Une seule fleur,... un seul roi,... et une seule reine, ajouta-t-il en envoyant à la marquise un soupir à la fois mélancolique et fidèle.

Puis, sans lâcher son flacon, il ouvrit la fenêtre, s'y accouda et attira son fils près de lui.

Dans la grande allée, à cent pas, un cheval venait de partir au trot, monté par un jeune cavalier. Bernard quittait Chanteloup, se rendant à Paris.

Le jeune homme, au bout de l'avenue, se retourna vers le château et, apercevant à la fenêtre son père et son aïeul, brandit son chapeau et leur envoya un joyeux salut.

Le marquis s'épanouit :

— Le voilà, le moyen!... qu'il est charmant!

Et, se redressant :

— Est-ce que tu crois qu'il y ait de par le monde une héritière capable de nous refuser?... Trop heureuses, mon cher enfant, trop heureuses!...

IV

Bernard avait un peu devancé l'heure du départ. Il n'était guère que trois heures quand il fit seller son cheval, et c'est à peine, lorsqu'il se trouva par les chemins, si la chaleur commençait à s'apaiser, si l'ombre des arbres commençait à s'allonger. Mais il n'y songeait guère. Sa forte jeunesse s'arrangeait de toutes les températures, comme elle se serait arrangée de tous les climats. C'était une de ces belles constitutions d'homme, un peu maigres, résistantes, qui ne connaissent jamais la fatigue. En hiver, ses amis le plaisantaient quand ils le rencontraient sans pardessus au mois de décembre. En été, il était toujours prêt à partir à travers champs, fît-il un soleil d'Asie.

— Ah! quel bel officier! quel beau marin tu aurais fait, lui disait souvent son ami de Frumand, un brave garçon qui aimait tendrement Bernard et qui tremblait de voir se perdre dans l'oisiveté tant d'heureux dons de nature.

Bernard, prêt à tous les enthousiasmes, sentait alors son cœur bondir en lui, et comme un éclair, au fond de ses yeux bleus, passait une vision de la mer sans fin, une vision de voyages, de colonies, d'uniformes, et peut-être de sang versé pour la France, dans un jour de combat. Mais il songeait à son père, à son grand-père, ces deux affections absorbantes qui le tenaient lié depuis sa naissance. Alors les grands horizons disparaissaient, un voile descendait sur son regard :

— Bah! disait-il tranquillement, il y a bien d'autres moyens de se rendre utile en ce monde, quand on ne peut pas quitter son foyer. Tu verras, Henri, tu verras!

— Brave cœur! pensait Frumand. Pourvu qu'on ne nous le gâte pas.

Chanteloup était situé au sud-est de Paris, à quelque distance de Fontainebleau. Pour se rendre à Paris, Bernard devait traverser un coin de la forêt. C'était sa joie. Cette forêt, il l'avait connue tout enfant. C'était là qu'il avait fait ses premières courses à cheval, sur son petit poney noir, alors qu'il n'était qu'un bambin en culotte courte et que son grand-père, inquiet, trottant à côté sur la grande jument grise, ne le quittait pas des yeux.

— Attention! Bernard! reste au milieu du sentier, les branches te fouetteront le visage. Es-tu lassé, mon petit? Veux-tu que nous nous reposions?

— Non! non! grand-père, si vous vouliez, nous mettrions les chevaux au galop...

— Quel gaillard! murmurait le marquis. Comme je me retrouve à son âge!... Comme c'est mon sang!

Le comte n'accompagnait presque jamais son père et son fils. Seulement, quand ils devaient partir, il allait lui-même aux écuries pour serrer la sangle du cheval de Bernard, et lorsque le professeur et l'élève revenaient au château, ils étaient sûrs d'apercevoir à la fenêtre le comte debout, droit, les attendant.

— Nous voilà! nous voilà! criait le marquis, sans aucun accident! Le petit est débrouillard en diable! Il faut qu'un homme soit maître de soi en toutes choses, et sache se faire obéir: les bêtes d'abord, les gens ensuite. Retiens cela, Bernard, disait le marquis avec son sourire fin et un peu railleur.

Avant d'entrer dans la forêt, on traversait le village de Chanteloup, qui tirait son nom du château, et pourvu qu'on fît un léger détour, on passait au bout de l'avenue d'un petit castel, d'un logis renaissance, à demi perdu sous les feuilles, à demi caché sous les arbres, entre lesquels pointait à grand peine un pignon de tourelle. Ce logis était l'habitation de Mme d'Oyrelles, la mère de Jeanne C'était là qu'elles demeuraient toutes deux, d'un bout de l'année à l'autre,

dans ce vieux nid qui leur avait successivement servi de berceau.

Mme d'Oyrelles était la fille d'un de ces bons gentilshommes sans fortune, qu'on trouvait encore aux environs de Paris au commencement du siècle. Elle était charmante et presque sans dot. Son père l'avait entretenue dans l'idée qu'elle ne se marierait pas, et elle s'appliquait à se le persuader, étant de nature douce et soumise, quand elle fut demandée par le capitaine d'Oyrelles, qui était, à tous les points de vue, un parti inespéré.

Le capitaine avait trente ans, un nom des plus honorables, d'excellentes notes et six à sept mille livres de rente en dehors de son traitement. Mme d'Oyrelles le suivit pendant dix ans dans différentes garnisons. C'était un ménage parfait, l'union de deux cœurs d'élite et de deux esprits distingués. Mme d'Oyrelles avait pris, avec le bonheur, un peu de cette assurance qui lui faisait défaut dans sa première jeunesse; elle avait vaincu une timidité excessive et achevait de se développer lentement sous l'œil intelligent de son mari. Elle était de ces femmes qui mûrissent tard, qui doutent d'elles-mêmes fort longtemps et ne se décident qu'avec peine à donner toute la mesure de leurs moyens.

Comme si cette disposition morale eût été affirmée par une disposition physique, Mme d'Oyrelles ne devint mère qu'après huit ans de mariage. Mais alors, à vingt-huit ans, quand elle tint dans ses bras cette petite Jeanne tant désirée, quand elle vit le capitaine radieux et qu'elle comprit enfin que la vie lui souriait tout à fait, ce fut une efflorescence complète. Nul n'aurait reconnu dans la femme aimable, expansive, spirituelle, dont M. d'Oyrelles était si fier, la jeune fille trop défiante d'elle-même, dont les qualités se devinaient, mais ne se montraient pas.

Jeanne avait deux ans quand son père qui était maintenant lieutenant-colonel, reçut l'ordre de partir pour l'Afrique.

Mme d'Oyrelles revint à la Gerbière, fermée depuis la mort de ses parents, pour y passer son temps de solitude. Elle retrouva là des amis d'enfance, les uns très humbles, d'autres très riches, les bonnes gens du village et la famille de Cisay. Elle reprit ses habitudes, et il lui semblait parfois qu'elle n'avait jamais quitté ce coin de terre. Sa vie de garnison avait passé comme un rêve.

C'est à cette époque que Bernard avait connu Jeanne. Ses premiers souvenirs remontaient à leur plus petite enfance.

Les nouvelles de M. d'Oyrelles étaient excellentes. Il conquit vite le grade de colonel; le climat ne le faisait pas souffrir. Ses lettres étaient vaillantes. Il soutenait en soldat le courage de sa femme, œuvre plus difficile que d'aller bravement au feu.

Puis, tout d'un coup, il arriva à la Gerbière une dépêche brutale.

Tout s'écroula. M. d'Oyrelles avait été tué dans une escarmouche insignifiante, dans une misérable rencontre avec une poignée d'Arabes. Il était mort sans revoir sa femme, sans bénir sa fille...

Mme d'Oyrelles devint comme folle. Cette nature contenue avait un fonds de passion étrange. Sa douleur fut si intense, qu'elle l'eût certainement tuée sans la tendresse qu'elle portait à Jeanne. Nul autre lien n'aurait pu la rattacher au monde. Mais elle avait conscience de ses devoirs envers sa fille, et elle lutta contre elle-même, sachant qu'elle seule pouvait se vaincre, qu'elle seule pouvait se sauver; elle se retint de mourir pour se donner à Jeanne. Et quand elle sortit de ce creuset horrible, broyée, mais encore debout, portant un chagrin qui ne devait jamais la quitter, Mme d'Oyrelles avait le secret des énergies supérieures. Son mérite personnel, sa haute piété, son détachement de la vie s'appliquèrent tout entiers à l'éducation de sa fille. Un tel maître devait faire une élève remarquable.

Grâce à la pension de retraite du colonel, il lui restait pour vivre environ douze ou quinze mille livres de rente et son logis de la Gerbière. Elle s'y installa courageusement, instruisant elle-même sa fille, servie par deux domestiques, le mari et la femme, vivant en recluse, plus seule encore au fond de son cœur qu'il n'y paraissait aux yeux du monde, mais appuyée sur Dieu.

... Donc avant d'entrer dans la forêt, pourvu qu'on fît un léger détour, on passait au bout de l'avenue de la Gerbière. Bernard fit ce détour. Il mit son cheval au pas, le long de la haie, par raffinement, pour voir mieux et plus longtemps. Puis il se redressa ferme sur ses étriers et regarda entre les branches. Le petit castel festoyait au soleil. Le toit de la tourelle d'ardoises étincelait avec des reflets d'acier et ce qu'on voyait des murs, derrière les feuilles, était éclatant de lumière. Par endroits on distinguait les masses rouges des corbeilles de géraniums. Mais ce que Bernard cherchait des yeux, c'était une clématite blanche qui entourait certaine fenêtre. En se penchant à droite, en se penchant à gauche, il l'aperçut enfin. Mais la fenêtre était fermée, les volets clos, et en regardant mieux, Bernard vit que toutes les autres fenêtres étaient aussi fermées. Plus de doute, elles étaient déjà parties. Devant la maison, une vieille femme s'avança, le tablier relevé. Bernard reconnut la Renotte. Il la vit jeter du grain, et des pigeons s'abattre pour manger.

— D'ordinaire, c'est Jeanne qui jette du grain aux oiseaux. Puisqu'elle n'est plus là, piquons des deux.

C'est ce qu'il fit, sans détourner la tête; et il se mit à galoper. Mille pensées dansaient dans son esprit, sans prendre forme. Il se sentait joyeux sans se demander pourquoi. Etait-ce la gaieté de vivre, l'illusion des vingt ans, le charme de la course, la douce

vision qui flotte dans un rêve incertain? Brouillard léger qui enveloppe les objets au début de la vie comme les horizons au matin! Manteau de poésie jeté sur toutes choses, et trop tôt relevé!

Il traversa le village et entra en forêt. On y brûlait. La chaleur concentrée, ramassée sous les arbres, montait au visage en effluves enflammés. L'air manquait. Les mouches s'agitaient et piquaient. Bernard, qui connaissait à fond son terrain, laissa la route et prit un sentier de traverse, plus vert. Ce lui était une nouvelle joie de s'enfoncer sous bois, tout seul, bien seul, avec ses pensées et la sève montante qui travaillait en lui. Les chênes ne lui semblaient point trop grands, les fourrés point trop sombres, la futaie point trop majestueuse. Son imagination ardente, à laquelle il avait momentanément lâché la bride, était à la même mesure; il jouissait au contraire de la persuasion intime qu'il était, lui, homme, dans la pleine possession de ses facultés, le roi de la forêt, plus grand et plus puissant qu'elle.

Ce n'était point orgueil : c'était effervescence de jeunesse. Bernard était venu au monde avec une âme honnête, avec une nature droite. Son éducation avait été saine et forte, sa santé était superbe, l'enthousiasme naissait de lui-même sur un pareil terrain, s'augmentant de ce que sa jeunesse avait eu jusqu'alors de contenu, de vertueux; Bernard était de ces heureux fous qui, à vingt ans, se sentent de taille à marcher à la conquête du monde. Tout lui paraissait facile, toute belle chose l'enflammait, tout noble but l'électrisait. Et le rêve d'amour qui flottait au fond de son cœur faisait jaillir l'étincelle du brasier dès longtemps préparé. Quelle distance entre ces natures fortes et chastes, auxquelles une éducation chrétienne a conservé toute leur richesse, et ces désespérés du vice, plus pâles de cœur que de figure, traînant péniblement leur impuissante et sceptique jeunesse!

Bernard pressait son cheval; il galopait toujours, parfois obligé de se coucher en avant pour éviter les branches. Il semblait avoir hâte d'arriver. Souvent le sentier passait entre deux buissons, de grands buissons d'épines, enguirlandés de houblon, couronnés de grappes de mûres rouges ou noires, au sommet desquelles pointaient encore quelques fleurs roses, tardives à éclore. Ailleurs le chemin devenait rocailleux. De gros blocs de pierre, roulés les uns sur les autres, s'entassaient à droite et à gauche. Le sol était aride, la végétation cessait comme en un lieu de désolation qui, pourtant, ne manquait pas de grandeur. Alors, c'était double bonheur, une fois qu'on l'avait traversé, de retrouver la voûte des arbres, déjà ombrée par l'automne, et cette lumière tamisée, cette solitude mystérieuse et toujours animée, particulière aux forêts.

Bientôt le sentier qu'il suivait déboucha dans une voie plus grande où l'on rencontrait des équipages et des groupes d'officiers. Bernard courait toujours. On l'eût dit à la poursuite d'un objet invisible. Il aimait l'action. La vitesse le grisait, et un peu d'effort ne déplaisait pas à sa vaillante nature. Tout à coup il distingua, dans le lointain de la route, la capote d'une large voiture qui trottait devant lui. Cette capote était abaissée et deux silhouettes de femmes s'élevaient au-dessus. Bernard ne mit pas longtemps à les reconnaître. L'une d'elles, un peu affaissée, mais encore élégante, était Mme d'Oyrelles, l'autre, souple et gracieuse, était Jeanne. La voiture d'ailleurs n'allait pas vite. C'était une vieille calèche de forme hospitalière, dans laquelle Bernard avait maintes fois joué à cache-cache quand elle était sous la remise de la Gerbière. Le cheval qui la traînait était conduit avec sensibilité par le mari de la Renotte; on le ménageait et il en profitait. Mais Mme d'Oyrelles aimait ce mode de locomotion, et soit qu'elle fît une course de voisinage, soit qu'elle se rendît à Paris, elle l'employait de préférence à tout autre :

— Là-dedans, disait-elle, je suis chez moi, et, comme je m'y trouve bien, que m'importe d'y rester une heure de plus !

Bernard ralentit sa monture. Lui qui, l'instant d'avant, bondissait comme un homme pressé, se mit à une allure douce qui lui permettait de regarder plus longtemps devant lui sans dépasser la calèche. Mais quoi qu'il pût faire, il se rapprochait de minute en minute, et le moment vint où il rattrapa ses voisines. Alors il salua d'un geste rapide et plein d'empressement, en se tournant un peu de côté, l'œil éclairé d'un sourire.

Les deux femmes lui rendirent son salut. Jeanne, à demi perdue sous son grand chapeau, toujours vive, toujours fine et charmante, sourit à son ami d'enfance avec les yeux, avec les lèvres, le sang aux joues, tout heureuse, et pourtant digne comme une petite princesse. Mme d'Oyrelles lisait.

Bernard lâcha de nouveau la main et trotta ferme dans la direction de Paris.

Il était cinq heures quand il sonna à la porte de l'hôtel. Le concierge accourut.

— Comment, c'est vous, monsieur Bernard?... Nous ne vous attendions pas aujourd'hui...

— C'est pourtant moi, Baptiste. Soignez mon cheval, je vous prie, car il a chaud. Je l'ai mené vite... Rosa est là?

— Oui, monsieur. Elle repasse.

Bernard franchit le perron, sa cravache à la main, traversa le vestibule, et alla ouvrir une porte qui se trouvait au fond.

Dans une grande salle carrelée, toutes fenêtres ouvertes, une femme d'une cinquantaine d'années était penchée sur une table, le fer à la main, presque aussi rouge que le fourneau qui brûlait à côté d'elle. En entendant marcher, elle s'était redressée, sans lâcher son fer, et tendait l'oreille.

— Ce n'est pourtant pas Baptiste. On dirait M. Ber...

Et rien qu'à cette pensée son honnête visage prenait une expression affectueuse. Quand le jeune homme entra, elle ne put retenir un cri de joie :

— Ah! je le pensais bien ; je l'avais deviné. Je vous avais reconnu de loin, monsieur Bernard.

— Vraiment, Rosa?

— Dame! on ne trompe point sa nourrice. J'ai le bruit de vos pas dans les oreilles depuis que je vous ai appris à marcher. D'ailleurs, je pensais à vous, et c'est pour vous que je travaillais.

Bernard sourit, habitué aux gâteries, et jeta un regard sur l'ouvrage de Rosa.

— C'est une merveille! Personne n'a des chemises lustrées comme moi.

— Cela se pourrait bien. Soit dit sans offenser M. le comte et même M. le marquis, je me donne plus de peine pour les vôtres que pour...

— Tu as bien tort, Rosa... Mais je ne t'en veux pas. Viens m'atteindre mes vêtements. Je dois sortir ce soir; je vais à une fête.

— A une fête?

— Oh! une fête de charité... Je rentrerai de bonne heure.

Rosa remit en place le fer qu'elle tenait à la main, s'assura que le fourneau chauffait bien, couvrit d'une mousseline le linge commencé et suivit Bernard, qui montait l'escalier.

Rosa était entrée à l'hôtel de Cisay au moment de la naissance de Bernard, comme nourrice. C'est elle qui l'avait élevé, et, dans la tristesse qui avait envahi la maison à cause de la mort de la comtesse, c'étaient ses soins et ses chansons qui avaient été les premières joies de l'enfant. La brave créature s'était d'autant plus attachée à ce petit être qu'elle le sentait sans mère et que, dans cette demeure où il n'y avait point de femme, elle était seule capable de le bercer, de le caresser, de le dorloter comme il fallait. Le père et le grand-père n'avaient pas tardé à lui donner leur confiance et à la laisser maîtresse de tout ce qui regardait l'éducation matérielle de l'enfant.

Rosa était fière de son nourrisson. Quand elle le sortait, déjà beau, déjà vigoureux, vêtu comme un dauphin et faisant retourner les jeunes femmes, elle se disait que Bernard était un peu son œuvre,

puisqu'il ne vivait que par elle, et elle se redressait, sous son bonnet bourguignon. Quand il dormait, elle restait des heures à le contempler, comme s'il eût été son fils. Et quand il criait parfois des nuits entières, en vrai tyran, comme ses pareils, il ne venait pas à l'idée de Rosa de se fâcher contre lui ; mais elle le plaignait, le calmait, l'allaitait, et lui chantait tout son répertoire.

Lorsqu'il fut sevré et qu'il commença de marcher, le comte pensa à prendre une bonne allemande, pour remplacer la nourrice. Mais au premier mot qu'en entendit Rosa, elle jeta un cri ; puis, sans rien répondre, elle saisit l'enfant dans ses bras et courut trouver le marquis. En la voyant arriver M. de Cisay eut peur.

— Qu'y a-t-il, Rosa? qu'est-ce que vous avez?

— Oh! monsieur le marquis, sauvez-nous tous les deux, sauvez mon petit Bernard!

— Le sauver de quoi, nourrice? quel danger le menace? est-il malade?

— Malade?... jamais! dit-elle fièrement. Et d'ailleurs, si ce n'était que cela. La maladie, on en revient, mais les Allemandes!...

— Quelles Allemandes?

— Les Allemandes qui martyrisent les enfants, qui ne les aiment pas, qui nous les arrachent. Oh! tenez, monsieur le marquis, vous ne souffrirez pas ça, parce que vous savez bien que Bernard est un peu mon enfant, qu'il a bu mon lait, que je me ferais tuer pour lui, et que ce n'est pas une Allemande qu'il lui faut à ce pauvre innocent qui n'a pas de mère!

Le marquis commençait à comprendre. Bernard, tout effrayé de l'animation de sa nourrice, se pressait contre elle et lui caressait le visage du revers de son gros bras de bébé.

— Laissez-moi le soigner. Dites ça à M. le comte. Si riche qu'on soit, ça ne fait jamais de mal de garder des gens qui vous servent pour autre chose que de l'argent. Vous n'avez que lui, après tout! c'est le seul avenir de votre famille! S'il lui arrivait malheur avec une indifférente, une étourdie, une traîtresse comme on en voit tant!

— C'est vrai, dit le marquis, seulement il faudra bien qu'on l'instruise.

— Sans doute. Je ne soutiens pas le contraire. Mais quand il sera plus grand. Alors je me rendrai utile dans la maison, je coudrai, je repasserai et tout de même je le soignerai. Il aura encore besoin de moi pendant longtemps, soyez-en sûr, monsieur le marquis!

— Eh bien, vous avez raison, ma brave femme, cent fois, mille fois raison... Attendez-moi là.

Tout échauffé à son tour, le marquis s'en alla à la recherche de son fils. Le comte ne se rendit pas sans peine. Il tenait à son alle-

mande, à la mode, au bon genre de la maison. Il avait aussi pour théorie que les enfants poussent tout seuls, comme des champignons, et que moins on les choye, mieux leur vaut.

Mais il avait affaire à forte partie. Le grand-père avait été pris au cœur par le dévouement de Rosa, il savait Bernard en sûreté entre les bras de cette femme, et... à tort ou à raison, il avait horreur des étrangères.

— Bah! disait-il, je ne sais pas un mot d'allemand, et c'est grâce à cela que je ne suis pas une bête.

— Mais pourtant, c'est utile, plus tard; à l'armée, par exemple...

— A l'armée, il n'y a besoin que de savoir se battre. Est-ce que le grand Condé avait appris le saxon? Est-ce que Godefroy de Bouillon parlait le turc?

Bref, le marquis resta vainqueur, et Rosa garda Bernard. Elle le garda même si bien, passant des fonctions de nourrice à celles de bonne, des fonctions de bonne au service de la lingerie et du service de la lingerie à une position de confiance qui lui faisait tenir les clefs de la maison, qu'elle devint avec Courtois le second pilier de l'hôtel de Cisay.

Comme de juste, ses préférences et ses attentions étaient toujours pour Bernard, aux soins duquel elle avait trouvé moyen de rester personnellement attachée. Au sortir du collège, il avait lui-même déclaré qu'il ne voulait être servi que par elle :

— C'est mon valet de chambre. Je n'en veux pas d'autre.

Et rien n'était drôle comme de voir la vieille nourrice, toujours coiffée de son bonnet bourguignon, rangeant la chambre de son grand enfant, brossant les vêtements, cirant les chaussures, et lui donnant son chocolat au premier coup de sonnette le matin.

Mais elle avait trouvé moyen de se rendre presque aussi indispensable pour le marquis. Courtois avait déclaré qu'il ne connaissait pas d'autre femme comprenant bien le service. Courtois lui confiait sans inquiétude le linge de son maître à blanchir et à repasser. Et comme Rosa était devenue veuve, on supposait dans la maison que, par la suite des temps, il pourrait bien y avoir une alliance... Seulement ils étaient tous deux si occupés de leur service, que c'était toujours partie remise.

Quant au comte, il n'avouait pas, mais il reconnaissait tacitement les mérites de Rosa et ne songeait plus à la discuter. Et comme Rosa, soit absence de rancune, soit habileté inconsciente, trouvait parfois le moyen de réparer les négligences des domestiques du comte; comme, au fond du cœur, il savait qu'elle soignait mieux Bernard que ne le ferait jamais une machine, même perfectionnée; comme il lui avait une sorte de reconnaissance :

— C'est possible, se disait-il à lui-même par manière de réponse, mais c'est une exception qui confirme la règle, car, enfin, on ne peut pas toujours être servi par sa nourrice.

Des trois de Cisay, Bernard était le seul qui pratiquât sa religion. Non pas que le marquis fût un impie. Bien loin de là. Mais il était d'un temps où les hommes ne fréquentaient guère les églises; il était trop léger pour aimer les entraves et surtout il ne pensait pas que les choses sérieuses, soit du ressort des affaires, soit d'un ordre plus élevé, fussent faites pour lui. Se laisser vivre, passer la vie au jour le jour, en lui souriant, c'était son unique théorie. Pourtant, comme Dieu, avec une tête folle, lui avait donné un cœur d'or, il y avait au fond de son cœur des élans spontanés qui montaient parfois très haut. Il était de ceux qui sentent avant de comprendre et qui agissent avant de raisonner. Que n'eût-il pas fait pour Bernard! le jour de la première communion de son petit-fils, dans la chapelle des Jésuites, personne n'avait pleuré comme lui. Mais de prières, de maigre, de confession ou autres observances, il n'en fallait pas parler :

— Bah! répondait-il avec une légèreté déplorable, quand on y faisait allusion, est-ce que le bon Dieu ne me trouve pas bien comme cela? Je n'ai jamais fait de peine à personne; j'ai beaucoup de mon argent dans la poche des autres et je n'ai pas un sou qui me gêne; j'ai adoré ma femme; j'ai été fidèle à mon roi. Je mourrai dans la peau d'un honnête homme, et d'ailleurs si le bon Dieu n'est pas encore satisfait, je lui parlerai de mon petit-fils, qui est de toutes les œuvres!

Chez le comte, c'était différent. Il allait à la messe le dimanche. Il s'y tenait debout, sans livre, ne s'agenouillant jamais, même à l'élévation. Mais il ne pouvait souffrir qu'on parlât de Dieu. Tout ce qui touche à la religion, de près ou de loin, était écarté. Quand Bernard était au collège, il ne le voyait que les jours de sortie, n'aimant pas à entrer dans une maison religieuse. Il blâmait beaucoup son fils de s'occuper des pauvres et des œuvres sociales :

— Je voudrais bien voir à quoi vous aboutirez. Laissez donc, c'est du temps perdu!

Le comte était un sceptique; on pouvait se demander à quoi il croyait et même s'il croyait à quelque chose. Rien ne le touchait. La seule convenance semblait diriger ses actions. Dans les jours d'orage, quand le marquis était fâché, il disait de son fils :

— Ce n'est qu'une forme!

C'était dur peut-être, exagéré sans doute, et la faute en remontait à celui qui formulait l'arrêt.

Le comte avait été élevé sans aucune doctrine. Sa mère seule,

pendant qu'elle vivait, lui avait parfois joint les mains. Mais, depuis, soit au collège, soit parmi ses amis, il n'avait rien rencontré qui fût croyant. Tout lui semblait gâté. Il avait ce don terrible de découvrir le vice partout, de rechercher et de trouver souvent le motif honteux, la faute cachée, la pensée égoïste.

— Les hommes sont mauvais, disait-il sans cesse.

— Eh bien, répondait le marquis, moi je tâche de leur faire croire qu'ils sont bons.

— Ils le sont! ils le sont, grand-père! s'écriait Bernard.

Et le marquis, se tournant vers son fils :

— Tiens, Rodolphe, avoue que c'est vrai... au moins pour un!

C'était presque un rôle ingrat qu'avait à soutenir Bernard entre l'esprit railleur du marquis et l'expérience froide du comte. Mais le jeune homme ne s'en embarrassait guère. Ferme dans ses croyances, adorant son grand-père, respectueux de son père, se faisant peu à peu une place à part dans la maison et conquérant par sa sagesse précoce autant que par sa joyeuse ardeur l'estime des uns et l'envie des autres, il allait devant lui sans s'occuper des embarras du chemin.

— Vous êtes d'une autre génération, mon cher enfant, lui avaient dit les Pères, vous avez d'autres devoirs, et comme vous avez reçu plus de lumières, il faudra donner davantage.

Donner! c'était le grand bonheur de Bernard. Il suffisait de ce mot pour lui ouvrir le cœur. Non pas qu'il portât de suite la main à sa bourse, comme eût fait le bon marquis. On lui avait appris ce qu'il fallait donner avant tout, ce dont le pays et l'Église avaient besoin, c'est-à-dire son temps, son intelligence et toutes les forces vives de son dévouement et de sa vertu.

Il s'était créé un milieu différent de celui de sa famille, cherchant à s'entourer des jeunes gens qui avaient ses idées et qui entendaient diriger leur vie de la même manière. Volontiers, quand il s'était assuré de ces points fondamentaux, il passait sur des dissemblances d'éducation ou de caractère, ce qui ne plaisait pas au comte et étonnait fort le marquis : ses meilleures amitiés étaient en dehors de ses relations de famille.

... Quand il fut habillé, Bernard dîna à la hâte d'un menu simple préparé par Rosa, et, jetant un pardessus sur son bras, alluma un cigare et sortit de l'hôtel.

Il se dirigeait vers un petit appartement situé près du Luxembourg, où demeurait son ami de Frumand.

Henri de Frumand était un original. Il avait deux ans de plus que Bernard, avec lequel il s'était lié chez les Jésuites. Nature fougueuse, emportée, courant toujours à l'extrémité des choses, tra-

vailleur forcené, taillé en Hercule, aussi solide du cerveau que des jambes et résistant aussi bien au travail qu'à la course, il ne connaissait aucun ménagement, ni pour lui ni pour les autres. Ses idées étaient tout d'une pièce comme sa personne, et quand il les avait enfourchées, il ne les lâchait jamais. Plus mûr que son âge, il avait sa manière de voir, très personnelle, sur tout ce qu'il avait étudié. Ses aversions étaient à la hauteur de ses tendresses. Elles portaient sur les objets plutôt que sur les hommes, quoi qu'il ne fût pas accommodant quand il se croyait en droit d'en vouloir à quelqu'un. Mais elles étaient toujours liées à la cause chrétienne qu'il servait vaillamment, avec toute la fougue de ses convictions.

Son aspect révélait son caractère. Il était grand, d'une assez belle figure, mais taillée à coups de serpe, sans moelleux et déjà creusée par l'habitude de sentiments extrêmes qui lui bouleversaient les traits. Son front trop haut le paraissait encore davantage par la manie qu'il avait de se rejeter les cheveux en arrière et de les porter un peu longs. Ses yeux noirs, avec un fond de velours, étaient superbes au repos, mais perdaient beaucoup quand il les roulait dans la chaleur de la discussion. Ses narines, trop souvent dilatées, avaient grossi. Sa bouche, une large bouche d'orateur, ombragée d'une moustache noire, était peut-être ce qu'il avait le moins désorganisé. Elle était expressive, tantôt mince et tendue quand il lançait un sarcasme, tantôt puissante quand il affirmait et quelquefois très fine lorsqu'il consentait à s'adoucir jusqu'à la gaieté. Rien de meilleur et même de plus doux que son sourire. Sourire de lion, peut-être, qui ne perd pas la conscience de sa force, mais en tout cas, sourire pénétrant, persuasif, sourire captivant.

De Frumand, lancé à pleines voiles dans les œuvres catholiques, aimait tendrement Bernard de Cisay. Il l'entraînait, étant à la fois beaucoup plus puissant et beaucoup plus frustre que lui. Ce qui arrête les hommes ordinaires, crainte du ridicule, crainte d'aller trop loin, crainte de se mettre en avant, n'était pour lui qu'un tremplin. Le paradoxe l'attirait, et s'il n'y cédait pas toujours, c'était par effort. Ce qu'il détestait, c'était l'homme inutile, le bourgeois enrichi, le propriétaire qui ne s'occupe de rien. Celui-là, qu'il fût grand seigneur ou boutiquier en retraite, pouvait être sûr d'encourir le mépris de Frumand.

— Ce sont eux qui nous perdent, et si la France agonise, c'est parce qu'ils ne veulent pas l'aider à se relever, les lâches, en lui tendant seulement le bout de leur doigt.

Parmi les gens inutiles, l'étranger qui vient manger ses millions en France avait surtout le don de l'exaspérer.

— Mais tu t'égares, lui disait-on. Ne vois-tu pas que c'est un bienfait pour le pays quand ils nous apportent leur argent?

— Erreur! hurlait Frumand, fatale erreur! Pour quelques billets de banque qui font gagner les industries de luxe, industries qui m'intéressent d'ailleurs fort peu, tous ces ventrus nous apportent des vices innombrables; ils implantent chez nous l'amour effréné du dieu dollar, et jusque dans notre sang, à l'aide de leurs héritières, ils viennent infuser leurs funestes microbes. Sus à ces pirates! sus aux Juifs! sus à l'Américain! sus à tout ce qui veut ronger la vieille fleur de lys française!

Bernard était quelquefois un peu ébouriffé des exagérations de Frumand. Mais, plus souvent aussi, il se sentait fortifié et comme soulevé par cette nature si fortement trempée.

Il est vrai que ce frondeur avait avec ses amis une tendresse de cœur, un abandon intime qui lui assurait leur attachement. Quand il arrivait à eux les deux mains tendues, la figure rayonnante, toujours une nouvelle intéressante aux lèvres, un sujet brûlant à jeter sur le tapis, on sentait qu'il se donnait tout entier et on ne pouvait manquer de répondre à une telle affection. Et lui, attentif comme une mère, vous creusait de son œil interrogateur pour voir si vous n'aviez rien à lui confier, douleur physique, douleur morale, pour voir si celui qu'il aimait n'avait rien perdu, depuis la dernière entrevue, au contact morbide de la vie.

Un jour, il avait deviné un chagrin chez un de ses camarades d'enfance. Il essaya sans succès d'en obtenir l'aveu. Il fut repoussé et pourtant l'autre ne guérissait pas. Alors il s'attacha à lui, pendant des semaines, pendant des mois. Il n'épargna ni son temps, ni les ressources de son esprit. Il devint patient, lui, Frumand! L'autre en était parfois harcelé. Mais il réussit, à la fin. Et un soir que son ami aurait sans doute succombé à sa souffrance et à ses luttes, il se trouva près de lui, et il le sauva. Le cœur fermé éclata, et Frumand le pansa avec des trésors de délicatesse.

D'ailleurs, il suffisait de le voir avec les enfants pour deviner tout à fait ce qu'il renfermait en lui d'étonnantes tendresses. Quand il en rencontrait chez les pauvres, chez des parents à lui, il laissait tout pour courir à eux. Il ne fallait pas alors lui parler politique ni science. Il était entièrement captivé par les petits êtres avec lesquels il jouait, et son rire retentissant, ses gestes de fauve adouci, sa grosse bonté s'inclinaient avec délices et s'épanouissaient réellement à leurs jeux.

— Ah! Frumand! quel père de famille tu feras!

— Je ne sais, répondait-il, subitement grave. Ce n'est pas facile. Mais, en tout cas, je les aimerai bien!

Il ne se piquait point de belles manières, quoiqu'il appartînt à une bonne famille, ni de bel esprit, quoique ses mots fussent à l'emporte-pièce, ni de fortune, bien qu'il eût de par ses parents une jolie aisance. Son horreur du moule lui faisait repousser d'instinct ces différents dons, si enviés des autres, et volontiers il fût tombé dans le genre commun, laissant croire qu'il avait le gousset vide. Surtout, il ne voulait pas ressembler à tout le monde, et lui, qui prétendait si bien ne pas poser, payait par là son tribut à la commune faiblesse, en cherchant à ne ressembler à personne. C'était sa petite ou sa grosse vanité; c'était son luxe.

Quand Bernard de Cisay, après avoir monté à la hâte les quatre étages, sonna à la porte, Frumand lui-même vint lui ouvrir.

— Ah! c'est toi, Bernard, tu arrives bien! j'étais en train de prêcher! Je voudrais donner un peu de toupet à ce brave Mélinot, qui est bien la meilleure pâte d'homme qui soit au monde, mais qui a peur de tout, comme tu vas voir. Imagine-toi qu'il n'ose pas demander à son patron un congé de quatre jours pour aller faire une retraite chez les Pères.

— Ma foi, dit Mélinot, un jeune homme blond, presque imberbe, avec une figure douce et timide, ce n'est point l'usage à l'étude de s'absenter pour des causes semblables, et je crains bien que Me Ricord ne comprenne pas...

— Mais, interrompit Bernard, avez-vous besoin de lui avouer la cause. Demandez un congé, tout simplement, sans dire pourquoi...

— Ah voilà! s'écria de Frumand, je t'y attendais! toi aussi tu es pour le biais, pour les demi-mesures. Mais vous ne voyez donc pas qu'on n'avance à rien avec votre manière d'agir. Je suppose, au contraire, que Mélinot fasse sa demande bravement, en disant pourquoi, crois-tu que Me Ricord le refusera davantage? crois-tu que l'exemple ne sera pas excellent? oui, excellent, même pour le patron qui y repensera dans ses mauvais jours... Et quand même Mélinot essuierait d'abord une rebuffade! est-ce qu'on devient soldat quand on évite d'aller au feu?...

— Mon bon ami, dit Bernard voyant qu'il s'enflammait et qu'il n'allait pas se taire de sitôt, il pourrait bien se faire que tu eusses raison...

— Mais certainement que j'ai raison, et cent fois, et mille fois!...

— Seulement, continua Bernard en lui coupant de nouveau la parole, je ne suis entré chez toi qu'en passant, pour t'emmener, et il faut que nous partions tout de suite si nous voulons arriver à l'heure.

— M'emmener, où?

— A la kermesse, parbleu!

— A la kermesse de Mme Fulston! jamais de la vie! Me vois-tu mettant les pieds chez une Américaine, chez une richissime Américaine?

— Il ne s'agit pas de cela. Mme Fulston n'est pas en jeu là-dedans : c'est le but, c'est la bonne œuvre qu'il faut voir.

— Oh! moi! je ne suis pas pour les œuvres d'argent.

— On voit bien que tu n'es pas trésorier des comités!... Allons, Frumand, un bon mouvement, viens avec moi ce soir; nous emmènerons Mélinot. Tu verras que la charité est ingénieuse et sait prendre toutes les formes.

— Bah! la charité qui s'amuse...

— C'est un moyen d'atteindre toutes les bourses.

— Écoute, Bernard, nous allons faire une convention.

— Sera-t-elle longue?

— D'abord, si je t'accompagne, il est entendu que ce ne sera point par charité.

Bernard sourit :

— Au contraire.

— Je ne plaisante pas. Ce sera pour toi d'abord, et pour observer ensuite.

— Eh bien, tu observeras, c'est convenu... Prends ton chapeau.

— Attends, attends, je n'ai pas fini. Si je consens à aller me faire dévaliser là-bas, en revanche tu m'accompagneras après à la salle Fauveau.

— Salle Fauveau! Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est le peuple, mon cher.

— Le bon?

Frumand eut un petit mouvement d'épaules.

— Hum!... je n'en répondrais pas.

— Eh bien, alors.

— Ah! voilà! Promets-moi de venir. Je t'expliquerai plus tard...

— Oh! après tout, je le veux bien, dit Bernard, à condition que tu te presses un peu et que nous partions sans plus de retard à la kermesse.

Frumand se retourna et lança un long regard sur son ami :

— Tu es bien pressé, mon vieux.

Puis il se donna un coup de brosse, et tous les trois partirent pour l'avenue des Champs-Élysées.

Jacques Bret.

La suite prochainement.

NOS ÉCOLES MILITAIRES

SAINT-CYR

TROISIÈME PARTIE[1]

Le recrutement actuel des officiers en France. — Le recrutement en Allemagne et la communauté d'origine. — Écoles de sous-officiers. — Saint-Maixent. — Les reproches adressés à Saint-Cyr. — La tradition aristocratique dans l'armée. — Conclusion.

I

On a vu dans les pages précédentes ce qu'avaient été jadis nos Écoles militaires, ce que demeure aujourd'hui Saint-Cyr, et pour peu qu'on ait suivi avec quelque attention l'évolution lente, mais progressive, effectuée depuis un siècle par notre première École spéciale, on est obligé d'avouer qu'elle a atteint aujourd'hui non la perfection, mais tout au moins un niveau auquel elle ne s'était jamais élevée.

Ce ne fut donc pas sans étonnement que l'on vit, l'année dernière, un ministre de la guerre plus soucieux de réformes bruyantes que de réformes sensées, vouloir apporter dans le régime de Saint-Cyr, une modification organique qui n'allait à rien moins qu'à supprimer cet établissement d'instruction, car c'était bien le supprimer que le constituer sur les bases nouvelles qu'on entendait lui donner.

Dans la compilation indigeste qui fut présentée aux Chambres le 25 mai 1886, sous le nom de projet de loi organique militaire, on rencontrait, au titre IV (2e section, recrutement des officiers), la singulière élucubration qu'on va lire.

« Article 239. — Nul ne peut être nommé sous-lieutenant s'il n'a suivi avec succès, comme aspirant-officier, les cours d'une École normale militaire, et si, à la suite d'un stage dans un corps de troupe, il n'a été admis, dans la forme indiquée à l'art. 242 ci-après, à servir comme officier.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1887.

« Art. 240. — L'admission aux Écoles normales militaires a lieu par voie de concours.

« Peuvent prendre part au concours :

« 1° Les sous-officiers de toutes armes âgés de moins de trente ans.

« 2° Les caporaux ou brigadiers et les soldats de toutes armes portés sur les listes d'aptitude mentionnés à l'art. 238 [1], et âgés de moins de vingt-cinq ans.

« Les uns et les autres doivent compter au moins un an de service effectif.

« Les conditions du concours sont déterminées par un règlement d'administration publique. Le nombre des aspirants-officiers à admettre est fixé chaque année par le ministre de la guerre.

« Art. 241. — Les cours des Écoles normales militaires ont une durée d'une année et se terminent par des examens de sortie passés devant une commission unique pour toutes les Écoles.

« Les aspirants-officiers qui ont satisfait à ces examens, prennent rang entre eux dans l'ordre de classement et sont nommés, par le ministre de la guerre, sous-lieutenants à titre provisoire. Ils sont pourvus des emplois de sous-lieutenant vacants dans les corps de troupe de leur arme.

« Ceux qui ne satisfont pas aux examens de sortie et ceux qui sont renvoyés de l'École pour inconduite, sont réincorporés dans un corps de troupe pour terminer le temps de service qui leur reste à faire.

« Nul ne peut être maintenu à l'École pour une deuxième année, que dans le cas de maladie, et sous la condition de contracter, s'il y a lieu, un engagement spécial d'une année ne donnant droit à aucun avantage pécuniaire.

« Art. 242. — Après six mois de présence au corps, les sous-lieutenants à titre provisoire sont confirmés dans leur grade s'ils sont l'objet d'un avis favorable de la part d'une commission composée des lieutenants en premier, des capitaines et des officiers supérieurs du corps.

« Ceux qui n'ont pu obtenir l'avis favorable de cette commission, sont envoyés comme *adjudants*, dans un autre corps de leur arme, pour terminer le temps de service qui leur reste à faire.

« Art. 243. — La confirmation du grade de sous-lieutenant confère l'état d'officier. Elle est prononcée par le président de la

[1] Art. 238. — L'avancement au grade de caporal ou brigadier, et aux emplois du grade de sous-officier, a lieu au choix sur une liste d'aptitude dressée dans chaque corps de troupe après que les candidats auront subi des épreuves déterminées par un règlement du ministre de la guerre.

république et notifiée par brevet. Le rang d'ancienneté remonte à la date de la nomination à titre provisoire. »

En somme nul ne pourrait entrer à l'École qu'après avoir passé un an au régiment.

On ne resterait qu'un an à l'École.

On ne serait confirmé dans son grade de sous-lieutenant qu'après un nouveau séjour de six mois dans un corps de troupe.

C'est tout simplement odieux et absurde, et avant de démontrer la vérité de l'appréciation que nous inscrivons ici, il convient d'examiner à quel mobile a obéi l'apprenti législateur auteur du projet que nous examinons, quelle lacune il a prétendu combler.

Le recrutement des officiers a lieu, en France, de deux manières différentes. L'armée a emprunté jusqu'ici ses sous-lieutenants à deux catégories de personnes nettement séparées : 1° aux sous-officiers provenant du rang, 2° aux jeunes gens provenant des Écoles militaires.

C'est ce que l'on appelle la différence d'origine.

Pendant longtemps il avait été admis que cette différence d'origine était une chose sinon très bonne tout au moins admissible, dont l'armée n'avait qu'à se féliciter. La première catégorie — les sous-officiers — fournissait d'excellents serviteurs, généralement sans autre ambition que celle d'arriver à la double épaulette de capitaine, des hommes dont la majeure partie n'avait qu'une instruction médiocre, mais qui suppléaient à ce manque de connaissances générales par une possession plus intime des détails du métier. Arrivant la plupart du temps au grade de sous-lieutenant à un âge relativement avancé, ils apportaient dans leurs fonctions une gravité, un sérieux qu'on n'eût pu exiger de tout jeunes gens. Ils étaient entourés, écoutés et considérés. Par cela même qu'ils savaient se tenir à leur place, on aimait à les mettre en vue quand une occasion se présentait. Ils formaient un noyau solide, un lien naturel entre les hommes de troupe et l'officier.

Ayant porté le sac, ils connaissaient bien le soldat : ils apportaient dans leur situation nouvelle les défauts, mais aussi les qualités de leur origine. Souvent un peu durs pour leurs subordonnés, comme des hommes élevés tout d'un coup à une situation privilégiée, ils arrivaient d'ordinaire à tempérer cette rudesse par le contact avec leurs nouveaux camarades. Ils étaient tout formés pour certaines fonctions indispensables dans un régiment. Ils savaient prendre peu à peu d'eux-mêmes cette bonne opinion qui n'est pas de la fatuité quand elle provient d'une appréciation raisonnable et juste de ses propres facultés. Mesurant la distance qui sépare le soldat de l'officier, ils se disaient qu'ils n'étaient pas les premiers venus

pour avoir franchi cet intervalle, et ce raisonnement les confirmait dans la nécessité de demeurer dignes de leur situation nouvelle, de faire honneur au corps d'officiers auquel ils appartenaient, à leur épaulette, au drapeau.

Tels étaient les officiers sortant du rang tels qu'ils entraient dans l'armée il y a une dizaine d'années encore.

Les Saint-Cyriens étaient très différents. Sortant généralement d'une classe sociale plus élevée que les précédents, avec une éducation plus soignée, ayant été plus ou moins bercés dans les traditions de la famille, instruits, jeunes, brillants, ils arrivaient au régiment dans de tout autres conditions. Chez eux, le désir d'apprendre, l'entrain, la jeunesse, les illusions, étaient tout d'abord ce qui frappait. Ils paraissaient au premier aspect inexpérimentés, mais, on s'apercevait bientôt que leur inexpérience portait la plupart du temps sur des détails véritablement sans importance. Dans leur première *revue de linge et chaussure* ils ignoraient comment on dissimule un paquet de linge sale, une paire de bottes ou une valise sous un lit, et les soldats ne manquaient pas de profiter de leur naïveté en cette matière pour laisser leur fusil se couvrir de quelques taches de rouille. Ils demeuraient perplexes quand il leur fallait se rappeler combien d'aiguilles doit contenir la trousse et si l'homme doit posséder un bonnet de coton ou deux. Cependant quelques jours les mettaient au courant de ces ruses de troupiers, généralement anodines. Ils étaient la plupart du temps plus aimés du soldat, qu'ils traitaient avec plus de dignité, sans morgue, mais sans faiblesse, comme des gens ayant toujours vécu dans un milieu plus élevé et n'ayant pas besoin de punir pour montrer qu'ils sont vos supérieurs. L'homme de troupe restait à sa place, il appréciait cette éducation, cette façon toujours moins rude de s'exprimer et d'être qui rendait le Saint-Cyrien un officier à part; il savait que sous cette inxepérience partielle se cachait une instruction solide, une éducation soignée, un ensemble de qualités qui lui donnaient confiance et lui rendaient l'obéissance plus facile. Il se courbait plus volontiers devant un être qu'il comprenait plus élevé dans la hiérarchie sociale.

Les Saint-Cyriens constituaient les officiers d'avenir; ils formaient une pépinière choisie. Ils entraient dans l'armée assez jeunes pour demeurer verts encore quand un commandement important viendrait les charger d'une haute responsabilité, et comme de fortes études préparatoires leur avaient donné cette base scientifique sans laquelle la science de la guerre est improductive, il s'en rencontrait toujours un certain nombre en situation de creuser avec fruit les grands problèmes de cet art militaire si complexe, si vaste, si fertile en combinaisons de tout genre.

Les Saint-Cyriens vivaient toujours en excellents termes avec leurs camarades sortant des rangs. Par cela même qu'une barrière plus tranchée séparait les uns et les autres dans leur origine, les uns et les autres aussi aimaient à se rapprocher dans l'existence de cette grande famille qui s'appelle un régiment. Et cette différence d'origine n'admettait pas l'idée d'une supériorité pour l'une ou pour l'autre catégorie. Tous savaient qu'ils avaient leur mérite, mérites divers, mérites spéciaux, mais dont l'ensemble formait un total qui se compensait. Les différences sociales de la vie civile n'existaient pas : les uns et les autres portaient l'épaulette, tous avaient le même drapeau, cela suffisait pour les grouper en un faisceau compact. La camaraderie, l'esprit militaire, cette familiarité spéciale que créent dans l'armée le sentiment du devoir et l'abnégation de tous les instants, amenaient des rapprochements empressés. Au lendemain de leur arrivée au corps on voyait des sous-lieutenants imberbes tutoyer des lieutenants à moustaches grises, et les uns et les autres rencontraient dans cette fraternité des compensations égales. L'aîné mettait au service de son cadet son expérience et sa connaissance du métier, le jeune officier donnait un coup de main à son ancien quand il fallait rédiger quelque question trop ardue de tactique, et tout doucement, sans à-coup, se formait cette confraternité militaire qui s'appelle l'esprit de corps.

II

Les choses en étaient au point que nous venons de dire quand on s'imagina un beau jour, au contraire de ce qui avait été admis jusqu'ici, que la différence d'origine était une chose pleine d'inconvénients et que le but de tout législateur militaire intelligent était de tendre impérieusement vers ce que l'on appela la communauté d'origine.

La guerre de 1870 venait d'avoir lieu, nous étions humiliés d'un désastre où chacun avait eu sa part de responsabilité sans vouloir se l'avouer ; on chercha l'origine de nos défaites, et, dans cette fièvre maladive qui nous prit au lendemain de nos revers, on crut que le salut demeurait dans une imitation servile de ce qui se passait en Allemagne.

Parmi les éléments de supériorité dont avait disposé la Prusse pour nous écraser, on trouva en premier lieu la prééminence de son cadre d'officiers. On examina donc de quelle façon se recrutait ce cadre, et après avoir constaté que la communauté d'origine était une des bases fondamentales de l'organisation militaire en Prusse,

on commença sur le champ à dire qu'il fallait la transplanter chez nous.

Nous ne nierons pas que la communauté d'origine ne soit une excellente chose; d'ailleurs les résultats obtenus par nos ennemis fournissent la meilleure preuve qu'ils ont adopté le bon parti. Nous sommes donc partisans très décidés de la communauté d'origine, bien que nous ayons prouvé qu'un corps d'officiers puisse être très solide et même très brillant sans elle. Seulement, si l'on veut adopter la communauté d'origine telle qu'elle existe en Prusse, il faut qu'on l'entoure des garanties préalables qui lui donnent chez nos ennemis sa véritable valeur; il faut surtout n'admettre dans l'armée, comme en Prusse, qu'une seule classe sociale d'individus.

En Allemagne, tout individu se destinant à la carrière d'officier a deux voies pour y parvenir.

Ou bien il entre dans une « maison de cadets » (*Cadetenhaus*), école préparatoire qu'on pourrait à la rigueur comparer à notre École de la Flèche, ou bien il se fait admettre directement dans un corps de troupe en posant sa candidature comme futur officier : il est alors reçu comme *avantageur* (un des nombreux barbarismes français qui décorent la langue allemande).

Avant d'être admis comme *avantageur*, le candidat est examiné par une commission spéciale qui décide si sa position sociale, ses aptitudes physiques, son instruction, son éducation, lui permettent d'aspirer à la situation qu'il sollicite. Sa famille doit, notamment, s'engager à lui faire pendant son temps de soldat une rente en argent lui permettant de tenir un certain rang parmi ses camarades.

Quant aux jeunes gens provenant des Maisons de cadets et qui ont été également admis, seulement s'ils remplissent certaines conditions de naissance, de fortune et d'instruction, ils entrent au régiment à la fin de leurs études à la *Cadetenhaus*.

Au bout de cinq mois de service dans un régiment, période pendant laquelle les avantageurs et les cadets sont entourés d'égards particuliers, instruits d'une façon spéciale, les uns et les autres sont nommés *Porte-épée-fähnrich*, c'est-à-dire : « Enseigne ayant droit au port de la dragonne[1] ». Ils continuent à servir au corps en cette qualité (obtenue seulement après examen) et au bout de six nouveaux mois, c'est-à-dire après onze mois de service, ils sont envoyés dans une école de guerre (*Kriegschule*).

Ils passent là neuf à dix mois, subissent un examen technique et

[1] *Fähnrich :* enseigne; *porte-épée,* mot *allemand* qui signifie *dragonne.* Nos voisins ont ainsi toute une série de mots français qu'ils ont détourné de leur signification : c'est ainsi que *Portechaise,* qu'ils écrivent *Portchaise,* veut dire : chaise à porteur.

sont nommés sous-lieutenants dans tel ou tel régiment après que le corps d'officiers dans lequel ils veulent entrer les a acceptés [1].

On voit de quelles garanties est entouré, en Prusse, au point de vue moral, le recrutement des officiers, d'après le système que nous venons d'exposer succinctement.

D'abord un premier examen avant d'entrer au régiment : un second au bout de cinq mois pour l'obtention du grade de Porte-épée-fähnrich, un troisième avant d'aller à l'École de guerre, un quatrième à la sortie de cette École, enfin le vote du corps d'officiers se prononçant sur l'aptitude générale du candidat. Et qu'on note bien que ces examens ne sont pas de pures formalités : ils donnent lieu à des enquêtes minutieuses, en particulier sur la vie privée de l'officier, sur sa famille, sur sa situation pécuniaire. Une autre considération importante est que la situation d'officier étant, en Allemagne, une situation privilégiée, exceptionnellement honorable et primant toutes les autres, aucun candidat n'aurait seulement l'idée de se présenter pour l'obtenir, s'il était dans une position inférieure au point de vue social.

Si, après avoir lu ce que nous venons d'écrire sur la façon dont l'Allemagne recrute ses officiers, l'on se reporte au projet de réorganisation français dont nous avons parlé plus haut, on se rendra facilement compte que notre législateur a voulu copier le modèle prussien. Il pourra donc paraître extraordinaire, au premier abord, que nous déclarions mauvais chez nous ce que nous apprécions chez nos voisins.

Cependant, en examinant les choses de plus près, on se convaincra, je pense, que nous n'avons pas parlé à la légère et que les deux systèmes en apparence identiques sont en réalité très différents.

En France, l'idée qui a présidé à la rédaction des programmes de l'École de Saint-Cyr a été de former un officier qui, à son arrivée au régiment, fût non seulement à même de commander une section, mais qui possédât encore des notions *déjà avancées* de toutes les sciences qu'il aura à appliquer et à développer plus tard. En Allemagne, le système suivi est tout autre. « Dans la rédaction des programmes allemands, écrit le colonel russe Kaulbars, on est parti de cette idée, que c'est seulement par soi-même et par la pratique du service qu'on peut apprendre l'art de la guerre; aussi

[1] Ces règles sont générales pour toutes les armes. Elles ne souffrent d'exception que pour un petit nombre d'élèves d'élite des écoles de cadets qui, à la fin de leurs cours, obtiennent de demeurer à l'École où ils suivent des cours spéciaux dits *classe selecta*. Ces cours identiques à ceux des écoles de guerre leur permettent d'être nommés directement officiers sans passer par un régiment ni être soumis au vote des officiers.

n'a-t-on voulu faire enseigner dans les Écoles de guerre que les premiers éléments, c'est-à-dire uniquement ce qu'il est nécessaire à un jeune homme de savoir pour être en état d'acquérir lui-même, au service, les connaissances que l'École est impuissante à donner. L'enseignement de ces Écoles constitue en quelque sorte l'A B C des sciences militaires, A B C qu'il est indispensable de posséder parfaitement avant d'obtenir le grade d'officier, mais qui n'est en définitive qu'un point d'appui pour étayer des études ultérieures[1]. »

Aussi il est permis d'affirmer — et les Allemands sont les premiers à le reconnaître — qu'au point de vue de l'instruction générale et technique, le sous-lieutenant sortant de Saint-Cyr est infiniment supérieur au sous-lieutenant prussien. Là où malheureusement nos ennemis nous surpassent, c'est à partir de l'arrivée au régiment. Tandis que, chez nous, l'officier, aussitôt le grade obtenu, néglige de cultiver les germes précieux qu'un long enseignement a déposés en lui, tandis qu'il perd peu à peu un acquit qu'il ne devrait jamais cesser de développer, en Allemagne le travail incessant est dans les mœurs du régiment. C'est ainsi que, partis de plus bas, nos ennemis finissent par arriver plus haut que nous.

« Il suffit d'un coup d'œil — écrit encore ici le colonel Kaulbars — il suffit d'un simple regard dans la vie privée des officiers pour s'apercevoir que tous, depuis le lieutenant jusqu'au général, consacrent à la lecture des ouvrages militaires, à l'étude des règlements, traités, etc., tous les loisirs que leur laisse le service. » Chez nous, les choses n'ont pas toujours été comme cela et notamment avant la guerre, l'étude y était fort délaissée, mais, étant donné que par notre tempérament, la majorité de nos officiers considérera longtemps encore, le travail plutôt comme un fardeau que comme une distraction, il est urgent de leur donner une instruction solide, dont ils conserveront toujours quelque trace.

Ainsi donc, en examinant les deux systèmes suivis en France et en Allemagne, on s'aperçoit que dans l'un et l'autre pays, le législateur, s'inspirant sagement de la différence des races, des dispositions particulières des esprits d'un côté et de l'autre de la frontière, a rencontré la meilleure solution à un problème qui se présentait sous deux aspects divers.

D'un côté, en France, on avait affaire à des intelligences vives, capables d'un grand effort momentané, ayant la conception facile; de l'autre, en Allemagne, on avait devant soi des esprits très différents. La gravité, le sérieux, une certaine lourdeur dans la

[1] *Rapport sur l'armée allemande,* adressé à S. A. I. le grand-duc Nicolas par le colonel baron Kaulbars, au retour de sa mission militaire à Berlin (1875-76). Paris, Dumaine, 1880, p. 322.

conception, mais aussi plus de ténacité et de constance, tels étaient les qualités et les défauts des jeunes intelligences pour lesquelles il avait fallu trouver le meilleur système d'éducation. On avait dû tenir compte aussi de la situation politique des deux pays, de leurs mœurs, de leurs coutumes sociales.

Tandis qu'en France où les carrières sont ouvertes à toutes les intelligences, aucune autre barrière que le savoir ne s'opposait à l'entrée dans le métier militaire des jeunes gens de toutes les classes, en Allemagne, certaines traditions, une plus forte modération dans les ambitions, éloignaient d'une situation privilégiée certains individus qui, au point de vue intellectuel, en eussent peut-être été dignes. L'armée, toute démocratique de ce côté-ci du Rhin, demeurait très aristocratique de l'autre côté de notre frontière.

Pour toutes ces considérations il eût convenu de laisser les choses en l'état où elles avaient été avant la guerre, en amendant, en corrigeant, en réorganisant, mais sans toucher aux grandes lignes tracées par le régime antérieur. Cependant cela ne faisait point l'affaire des novateurs, préoccupés surtout de démolir, sans trop savoir comment ils réédifieraient.

Après la guerre, une foule de gens étaient persuadés que le salut demeurait dans une imitation aveugle des procédés suivis en Allemagne et, en tous cas, dans une modification, quelle qu'elle fût, du système suivi jusque-là. Ce besoin de changement est tellement enraciné dans le cœur humain qu'on ne saurait l'en arracher complètement. Cependant l'histoire nous montre de grands peuples qui sont demeurés pendant des siècles dans une immobilité *apparente*, sans que leur puissance en fût diminuée. Assurément, les changements introduits continuellement dans toutes les branches de l'organisation politique, les réformes constantes dans les lois, dans l'activité agricole, sociale, industrielle et commerciale d'un pays, dans les relations internationales, doivent nécessairement provoquer des réformes correspondantes dans l'organisation des armées. La force militaire d'un État puissant doit également porter le cachet de son temps si elle veut être imposante, et la tactique moderne, pour atteindre son but, doit être basée sur d'autres principes que ceux qui étaient en usage il y a un siècle. Une armée moderne qui a des prétentions à une bonne organisation, doit rester en contact intime avec le peuple d'où elle est sortie, et suivre dans ses réformes les progrès de la civilisation.

Si un État, tout en ne négligeant pas le progrès dans ses diverses branches de son organisation sociale, maintenait son armée dans l'ancienne routine, il se creuserait bientôt un abîme où s'écroulerait tout l'édifice politique. L'effondrement de l'empire en 1870 est

un exemple mémorable de ce que coûtent, sous ce rapport, les imprudences ou les retards.

Mais de là à tout saper d'un coup pour tout reconstruire à la fois, il y a un monde. La civilisation, le progrès ne procèdent pas ainsi par saccades.

Il est indispensable d'apporter l'attention la plus grande, le jugement le plus sûr, le tact le plus exquis dans le choix des améliorations. Dans toute espèce de réformes, une armée doit garder un caractère conservateur pour que les modifications qu'elle subit aient une valeur réelle; à aucun prix elle ne doit être troublée dans sa fixité par des innovations continuelles. Au lieu de changer par amour du changement, il vaudrait mieux ne rien changer du tout, et s'il fallait opter entre deux maux, nous préférerions encore le maintien d'une vieille routine, à des réformes continuelles, souvent inutiles. Est-il d'ailleurs toujours facile de découvrir ce qu'on doit ou ce qu'on peut changer? Il y a une grande différence entre les justes prétentions de l'esprit du temps, qui doivent être satisfaites impérieusement pour conserver une bonne armée, avec celles dont l'application ne pourrait se justifier et qui produiraient un grand dommage à côté d'un mince avantage. Il n'y a que quelques rares esprits d'élite qui réussissent dans les réformes de l'armée et dans le grand nombre de ministres de la guerre et de généraux dont l'histoire militaire de tous les temps et de tous les peuples nous a conservé les noms, combien en est-il auxquels on puisse accorder une véritable supériorité de talent?

III

La première modification apportée après la guerre de 1870 au mode de recrutement des officiers fut la création en 1874 de l'École de sous-officiers du camp d'Avor. L'article premier du décret du 4 décembre disait : « Les Écoles de sous-officiers d'infanterie ont pour objet de compléter l'instruction militaire des sous-officiers de cette arme susceptibles d'être proposés pour le grade de sous-lieutenant, de permettre l'appréciation comparative de leur intelligence, de leur savoir et de leur aptitude militaire. Nul sous-officier ne pourra être promu sous-lieutenant s'il n'a suivi les cours d'une de ces Écoles. »

La mesure, signée de Cissey, était excellente et semblait appelée à produire d'excellents résultats. Elle avait été prise en vue de compléter l'instruction de cette classe de serviteurs modestes dont nous avons parlé plus haut, et l'on n'avait pensé, en créant Avor, qu'à donner à des sous-officiers anciens de grade et souvent d'âge, le

moyen de développer convenablement une éducation et une instruction rudimentaires. Mais en instituant son École, le général de Cissey n'avait pas songé que la durée du service n'était plus que de cinq années, que forcément les anciens sous-officiers allaient disparaître et que, pour recruter le nouvel établissement d'instruction, on serait bientôt obligé de choisir les candidats parmi de tous jeunes gens.

Dès lors, non seulement l'École déviait de son but, mais le recrutement par les rangs ne pouvait plus donner les sujets d'un mérite spécial dont nous avons parlé plus haut. On n'allait plus obtenir par le rang que de très jeunes officiers, n'ayant ni la connaissance de la troupe, ni la gravité d'âge, ni le fond et l'expérience qui faisaient le mérite de leurs aînés, et ne possédant pas davantage l'instruction de leurs camarades sortant de Saint-Cyr. On ouvrait ainsi une porte à la paresse, étant donné que le séjour à l'École d'infanterie n'étant que d'un an, et le grade de sous-officier pouvant être obtenu au bout d'un an de service également, il arrivait qu'on pouvait obtenir l'épaulette de sous-lieutenant dans le même temps par des voies très différentes, d'une accessibilité très inégale.

Ainsi, un jeune homme studieux, ayant fait toutes ses humanités, ayant passé dix ans sur les bancs du collège, ayant tous les baccalauréats du monde, se présentait à Saint-Cyr, était reçu, et après deux ans d'École était promu sous-lieutenant.

A côté de lui, un paresseux, un garçon qu'on engageait comme pis aller, parce que sa famille ne savait qu'en faire, entrait dans un régiment. Au bout de six mois il pouvait être nommé caporal, au bout de six autres mois il pouvait passer sergent, et la même année il était admis à concourir pour Avor, dont il sortait également au bout d'un an sous-lieutenant, comme son camarade de Saint-Cyr.

On tirera sans peine la conclusion d'une organisation semblable.

Malgré ses instincts démocratiques, le général Thibaudin sentit la nécessité de remédier à un état de choses aussi préjudiciable au bien de l'armée, et dans la réorganisation du 22 mars 1883, il décida que, pour être admis à Saint-Maixent, — on avait transféré à Saint-Maixent l'École d'Avor — il serait nécessaire d'avoir un an de grade de sous-officier au premier mars de l'année du concours.

C'était quelque chose, mais c'était insuffisant; cela élevait à deux ans de service le temps passé sous les drapeaux avant l'entrée à l'École, mais quelle est l'expérience qu'on peut acquérir à vingt-deux ans d'âge, dans un régiment, après deux ans de séjour au corps? Quelle valeur peut avoir un officier de ce genre quand une instruction solide ne compense pas son manque d'expérience?

Les plaintes arrivaient de tous côtés, tous les chefs de corps

étaient unanimes à déclarer que la condition fixée par le décret de 1883 était encore insuffisante, et ce fut en cédant à ces objurgations unanimes que, le 19 juin 1886, le général Boulanger éleva à deux ans de grade de sous-officier, le temps minimum après lequel les sous-officiers étaient admis à se présenter à Saint-Maixent.

Malheureusement tout cela est encore loin du minimum de service que nous voudrions voir exiger des candidats officiers passant par Saint-Maixent et cinq années de grade de sous-officier devrait être une limite au-dessous de laquelle on ne devrait pas descendre.

Il faut en effet que les officiers provenant du rang aient a moins le mérite de l'âge et de l'expérience, sinon leur raison d'être n'existe pas. Ce n'est assurément pas le bagage scientifique des officiers sortis de Saint-Maixent qui peut leur créer des droits, car pour beaucoup ce bagage scientifique se réduit à un minimum qui frise zéro.

Une dictée, un mémoire, une règle de trois, et un problème de géométrie n'atteignant même pas le fameux carré de l'hypothénuse constitue, en 1887 encore, l'examen écrit de Saint-Maixent. Et quand on a été à même, comme nous, de voir de près la façon dont sont faites ces compositions, on peut se rendre compte du degré d'infériorité scientifique des candidats. C'est navrant.

Nous considérons donc l'institution de l'École militaire d'infanterie comme une chose funeste pour l'armée en ce qu'elle l'a privée d'une classe d'officiers dont on ne lui rend plus l'équivalent. On donne le galon d'or à des jeunes gens sans instruction première, on le leur donne à un âge qui leur permet d'espérer, ne fût-ce qu'à l'ancienneté, le grade de chef de bataillon, on crée dans les régiments une rivalité fâcheuse en ouvrant la porte grande à des ambitions qui ne s'appuient pas sur des capacités réelles. Sans doute il sort de Saint-Maixent un certain nombre d'excellents officiers, et nous en connaissons plus d'un dans ce cas, mais la majorité est inférieure, et pour le bien du pays, pour le bien de l'armée, cette situation est regrettable. Ce ne sont point les officiers qui nous manquent, ce sont les sous-officiers, et si l'on veut décidément la communauté d'origine pour les premiers, il est un moyen de l'obtenir que nous indiquerons tout à l'heure.

IV

L'ancien système de recrutement du corps d'officiers ayant été modifié comme nous venons de l'indiquer plus haut, l'inconvénient du nouveau régime ne tarda pas à se faire sentir, et sans que les choses allassent jusqu'à des conflits, certaines difficultés naquirent,

qui firent remettre sur le tapis la question de la communauté d'origine.

Or, étant donné que deux Écoles différentes, et d'un niveau intellectuel très différent, fournissent à l'armée les officiers dont elle a besoin, il est indispensable, si l'on tient absolument à la communauté d'origine, de mettre l'une à la hauteur de l'autre. Toute la question est de savoir si l'on abaissera Saint-Cyr au niveau de Saint-Maixent ou si on élèvera Saint-Maixent au niveau de Saint-Cyr.

Il nous en coûte de dire qu'en un temps où la nécessité d'une forte instruction pour l'officier est devenu un axiome, où l'impérieux besoin d'avoir des gradés plus intelligents, disposant d'un bagage scientifique plus étendu que jamais, est reconnu par les plus récalcitrants, il s'est trouvé un ministre de la guerre pour céder aux obsessions des ennemis jurés de l'armée, pour vouloir détruire cette pépinière d'officiers distingués, dont l'histoire est intimement liée au passé glorieux de la France et qui s'appelle Saint-Cyr.

L'examen du projet du général Boulanger en ce qui concerne le recrutement des officiers démontre que ce document a été rédigé sous le coup du plus étrange aveuglement, dans une ignorance absolue des conditions militaires de notre pays, des qualités de notre race, de notre génie national.

Vous imposez tout d'abord un an de service à vos candidats. Mais croyez-vous qu'en un an des jeunes gens qui passeront brusquement de l'existence cloîtrée du collège à la vie libre du régiment, auront assez de force de caractère pour continuer assidûment leurs études, au milieu des entraînements de la vie militaire, des fatigues inhérentes à leur nouveau métier? Combien y en aura-t-il qui, sans soutien, sans guides, livrés à eux-mêmes, renonceront à une carrière dans laquelle ils eussent pu devenir, mieux tenus, d'excellents officiers? D'ailleurs l'expérience n'est pas à tenter sous ce rapport : il y a longtemps qu'elle a été faite. Sans parler de ce qui se passa en 1830, quand le général Gérard voulut imposer un service préalable de six mois aux candidats à Saint-Cyr, nous voyons tous les jours des jeunes gens refusés à l'Ecole, à leur vingtième année, s'engager pour jouir du bénéfice qui recule à vingt-cinq ans la limite d'âge des sous-officiers et des soldats. Combien en est-il de ces engagés qui entrent à Saint-Cyr? un, deux sur cent peut-être. Quant aux autres, livrés à eux-mêmes, sollicités par les entraînements de leur vie nouvelle, grisés par cette liberté qu'ils ne connaissent pas, ils ne tardent point à renoncer à l'École et ils n'ont plus qu'à finir leur congé, pour abandonner une carrière qui tout d'abord leur avait souri.

Quand Napoléon Ier prescrivit que les élèves de l'École polytech-

nique seraient soumis au régime de l'internat, il savait ce qu'il faisait. Il savait qu'un jeune homme a besoin d'être constamment entraîné pour arriver au but qu'il devra atteindre, et le régiment, malgré sa discipline, demeurera toujours pour un garçon de dix-huit ans un lieu de distraction bien plutôt qu'un cloître.

Dans de telles conditions, les programmes de l'*Ecole normale militaire* qui remplacera Saint-Cyr, devront être singulièrement abaissés, car ce serait une folie de penser qu'après un an de régiment le candidat officier sera à même de passer les examens qu'il subit aujourd'hui. Donc, première cause d'infériorité sur la situation actuelle. Et que dire de l'année unique passée à la future Ecole?

Quand, en deux ans aujourd'hui, les programmes de Saint-Cyr sont à peine développés en entier, qu'arrivera-t-on à enseigner et à apprendre dans la nouvelle École en neuf ou dix mois d'études?

Il s'est trouvé des gens pour prétendre qu'en supprimant Saint-Cyr, l'auteur du projet de loi cédait à des préoccupations purement politiques. On se serait effrayé, a-t-on dit, de voir Saint-Cyr perpétuer dans l'armée des traditions de discipline, de bonne éducation, d'esprit militaire, qui ne sont plus d'accord avec une démocratie extra-égalitaire comme la nôtre. Et, ne pouvant modifier cet esprit, que, en dépit des efforts, chaque promotion reçoit de son aînée comme un héritage sacré, on se serait décidé à supprimer Saint-Cyr.

Il est certain qu'avec les théories du jour un officier plus intelligent, plus studieux, plus instruit que son camarade est une inégalité qui choque : malheureusement tant qu'on aura pas trouvé la façon de partager l'intelligence et de la répartir par tête comme un impôt égal, il est à craindre que les choses ne demeurent dans l'état.

Il faut ajouter, d'autre part, que les ennemis de Saint-Cyr, les partisans de sa suppression, ont trouvé dans l'éducation qu'on donne aux jeunes gens dans cet établissement d'instruction militaire des vices énormes qu'ils ont bien voulu prendre la peine de nous signaler. La presse a retenti des gémissements de ces patriotes alarmés et, à les en croire, les élèves de Saint-Cyr seraient à leur entrée au régiment complètement au-dessous de leur tâche.

On a reproché au Saint-Cyrien de recevoir une instruction trop au-dessus de celle qu'il est nécessaire de posséder pour faire un bon officier de section; on a trouvé mauvais qu'on lui fît apprendre autre chose que l'école du soldat ou du peloton. A quoi bon enseigner à des jeunes gens qui vont commander vingt-cinq hommes, les premiers principes de la stratégie, de leur donner des idées sur la conduite des armées, étant donné qu'un petit nombre seulement sera appelé à manier des masses importantes et à porter la triple étoile du général de division?

Ceci est malheureusement le système de la routine et de l'ignorance, et il est regrettable de voir, au lendemain de la guerre de 1870, se produire des théories de ce genre.

Il y a vingt ans, avec l'ancienne Ecole de guerre que nous avons rapportée d'Afrique, les officiers d'infanterie passaient à tort pour n'avoir aucun besoin de science. Il semblait presque qu'on ne pût être un bon officier de compagnie sans être ignorant.

On vantait fort ce que l'on appelait les officiers solides. Plus ils étaient terre à terre, et plus ils semblaient appréciés.

La capacité, le savoir, passaient pour incompatibles avec les fonctions d'officier de section.

Le travail, l'étude, la science, semblaient bannis des rangs de l'armée. On se moquait agréablement des officiers travailleurs; nombre de chefs ne leur épargnaient ni les brocards, ni même les mauvaises notes.

Nous avons connu un colonel, qui a commandé un corps d'armée pendant la guerre, et est mort depuis divisionnaire très estimé.

C'était un homme de valeur, énergique, intelligent et certainement fort capable, ce qui ne l'a pas empêché de partager le préjugé des *hommes solides* au point de donner la note suivante à un de ses subordonnés : « Cet officier, qui étudie l'économie politique, ne saurait s'occuper assez sérieusement de sa compagnie [1]. »

Et c'est à ce système d'obstructionisme et d'ignorance que voudraient nous ramener aujourd'hui les partisans du nouveau système ! Ce serait un immense malheur pour notre pays.

La vérité est que la supériorité d'instruction des élèves de Saint-Cyr choque bien des gens, bien des gens qui voudraient en réalité que personne n'en sût plus qu'eux.

Et bien, quoi qu'en disent les détracteurs de l'École de Saint-Cyr, nous sommes persuadés qu'il est nécessaire de donner, aux jeunes gens que l'on y initie au métier des armes, les principes de toutes les sciences militaires qu'un certain nombre d'entre eux, même un petit nombre, si l'on veut, seront appelés à appliquer comme généraux en chef.

Qu'on s'étudie à coordonner sagement les programmes, à en élaguer le superflu, à maintenir l'enseignement dans les limites d'une pratique intelligente pour tout ce qui concerne le métier de l'officier de peloton, nous applaudirons des deux mains; mais qu'on ne bannisse pas du régime des études, en particulier ce cours

[1] Colonel Grandclément, *Questions militaires à l'ordre du jour*. Paris, Baudoin, 1883. Cet excellent ouvrage, écrit avec une hauteur de vues très-remarquable, traite exactement, dans notre sens, la question des écoles militaires.

d'art et d'histoire militaires qui demeure la partie la plus importante de l'enseignement.

Qu'on néglige les campagnes d'Alexandre et d'Annibal, rien de mieux, mais il est urgent que nos élèves-officiers connaissent en détail la tactique et la stratégie modernes, par une étude minutieuse, poussée dans ses moindres détails, des récentes campagnes, du premier empire à 1870. Plus tard, s'ils en ont le goût et le temps, ils reprendront les choses de plus haut et verront dans quelles circonstances la science militaire s'est transmise jusqu'à nous par une série de modifications incessantes, les grandes lignes demeurant les mêmes. Ils apprendront, plus âgés, qu'aujourd'hui encore on ne défendrait pas mieux la Valteline que ne le fit le duc de Rohan en 1638, ni les Alpes que Berwick pendant la guerre de la succession d'Espagne; mais l'étude actuelle des campagnes récentes formera leur esprit à des travaux ultérieurs qu'ils n'auraient plus le goût d'entreprendre, si de premières et solides bases n'avaient été tout d'abord posées dans leur esprit. Ces fortes études militaires s'imposent dès les premières années, si l'on veut un jour être à même de faire de grandes choses : tout autre système d'éducation est vicieux, en France au moins; l'histoire nous en donne de nombreuses et de frappantes preuves.

L'exemple le plus mémorable entre tous, écrit le général Lewal dans ses *Etudes de guerre*, est certainement celui de Napoléon Ier. On se le figure habituellement improvisé général en chef à vingt-sept ans, émettant aussitôt d'admirables conceptions, enfantées subitement par son génie comme Minerve par Jupiter. C'est une légende vulgaire et insensée. Le secret de son triomphe est tout autre. Il avait étudié, annoté, commenté, apprécié toutes les campagnes depuis Cyrus jusqu'à Frédéric II. Il avait eu peu d'occasion de pratiquer la guerre; mais doué d'une intelligence extrême et d'une grande puissance de travail, il avait eu un commerce intime et prolongé avec tous les grands capitaines.

« C'est par un labeur assidu qu'il se prépara à les imiter. »

Et nous ajouterons par un travail entrepris dès ses premières années, sur les bancs de cette École militaire qu'on voudrait aujourd'hui supprimer.

V

Si nous voulions rechercher toutes les raisons pour lesquelles l'enseignement théorique et scientifique de Saint-Cyr ne doit pas être ramené aux bases uniquement routinières et pratiques que certains officiers voudraient lui imposer, il nous faudrait écrire un volume.

De même, nous n'essaierons pas de réfuter la théorie des gens

d'après lesquels, sans avoir passé par un corps de troupes, on ne peut pas être un bon militaire. « Des officiers soutiennent encore qu'on ne peut pas connaître l'administration si l'on n'a pas été sous-officier comptable, qu'on ne sait pas conduire les soldats si l'on n'a pas été caporal d'escouade, comme si les plus éminents, les plus illustres des chefs militaires, Turenne, Frédéric, Maurice de Saxe, Villars, l'archiduc Charles, Napoléon, n'avaient pas atteint le premier rang, sans avoir été jamais fourrier ni porté le sac..... Rien de plus tristement comique que l'air effrayé de beaucoup d'officiers quand on plaide devant eux la nécessité de l'instruction. « Prenez bien « garde, s'écrient-ils ; n'allez pas trop vite ! surtout ne rendez pas « l'armée trop savante. Il ne faut pas que chaque officier soit capable « d'être général en chef !... »

Et pourquoi pas, s'il vous plaît? N'est-ce pas le devoir de chacun de faire tous ses efforts pour le devenir : ne doit-il pas travailler sans cesse pour se rendre digne de la haute situation qui peut un jour être la sienne?

Nous avons déjà effleuré un autre défaut qu'on reproche au système d'éducation donné à Saint-Cyr, c'est celui de l'inexpérience de ces jeunes gens quand il s'agit de conduire des hommes, de ce manque de savoir faire dont font soi-disant preuve la plupart en passant de l'École au régiment. Eh bien, là encore les ennemis de Saint-Cyr se trompent étrangement en pensant qu'après un an passé au régiment, cet ascendant moral sera supérieur à ce qu'il est actuellement. Dans aucun corps de troupe l'idée du devoir, de la discipline, de la haute mission qui incombe à l'officier vis-à-vis des hommes qu'il a à conduire, n'est aussi développée qu'à Saint-Cyr.

A chaque instant, à l'École, les officiers du cadre, hommes tous choisis, officiers de mérite, instruits, distingués, ont l'occasion de former à ce sujet l'esprit de leurs élèves. Ce ne sont point dans des cours proprement dits que sont traitées ces matières délicates, et c'est vainement, d'ailleurs, qu'on essaierait d'enseigner didactiquement ces hautes théories de morale et de philosophie pratique. Des conversations, une remarque faite à propos, une observation après une faute, telles sont les occasions que ne manquent pas de saisir les officiers de Saint-Cyr pour aborder ces sujets importants.

Et comme cette semence tombe sur une terre bien cultivée, comme ces remarques, ces observations s'adressent à des intelligences préparées par de fortes études antérieures à les recevoir, à les comprendre, elles s'y gravent profondément, elles y germent et s'y développent naturellement.

Il suffit d'avoir passé huit jours au régiment pour comprendre

quelle est celle des deux catégories d'officiers chez lesquels les idées de devoir, d'abnégation, de désintéressement, de patriotisme sont comprises, nous ne dirons pas le mieux, mais d'une façon plus élevée. A Dieu ne plaise que nous voulions rien dire de blessant pour toute une classe d'officiers qui ont les plus grandes qualités et de très sérieux mérites, mais il est tout naturel qu'en ce qui concerne le côté moral du métier, en ce qui concerne le caractère, une éducation soignée, les traditions, de fortes études préparent mieux le cœur et l'esprit d'un jeune homme que la vie dans les camps, à la chambrée ou à la cantine.

Sous ce rapport-là, il ne semble pas que la lumière ait besoin d'être faite, car elle saute aux yeux.

L'autorité morale, dit Lacordaire, résulte de certaines conditions qui sont, pour celui qui l'exerce et pour ceux qui la subissent, la preuve qu'il est dans la vérité. *La science est la première condition de l'autorité morale.*

Sans sortir du cadre d'une étude militaire, on peut reconnaître que les influences qui se disputent aujourd'hui l'armée sont dues à deux courants sociaux que l'on peut définir : la tradition aristocratique, l'école démocratique [1].

Cette définition, dans notre société désagrégée, pulvérisée même, est loin de répondre, en son sens propre, aux conditions de la naissance de chacun de nous ; nul homme, maître de son intelligence, ne se trouve rivé ainsi *à priori;* mais c'est à chacun de se reconnaître et de se classer lui-même, suivant ses tendances et ses actes dans le domaine de la liberté.

La tradition aristocratique était jusqu'ici restée en honneur dans notre armée, dans les armées modernes, depuis celle où Napoléon Ier voulut si ostensiblement la ressusciter jusqu'à celle qui, en 1870, tomba si malheureusement victime des fautes politiques dont elle n'était pas responsable. Cette tradition que nous voyons fleurir en Allemagne avec un éclat si frappant, favorise la discipline par l'instinct hiérarchique qui lui est propre, l'amour du devoir par le sentiment religieux qui appartient généralement à l'école traditionnelle, le goût des armes enfin par l'éclat même de sa tradition, et elle se confond aisément avec l'esprit militaire. L'honneur, comme l'a dit Montesquieu, est un de ses principaux ressorts.

L'école démocratique se dresse dans l'armée nouvelle en face de la tradition aristocratique et se trouve assez mal à l'aise pour transporter ses théories du domaine spéculatif dans la pratique. Elle fleurit d'une façon particulière à la fin du second empire, et

[1] La Tour du Pin Chambly, *L'armée française à Metz.*

après avoir courbé la tête au moment de nos récentes défaites, nous la voyons relever le front pour introduire dans l'armée des théories égalitaires qui amèneraient la ruine de la puissance militaire de notre pays, et partant, à courte échéance, du pays lui-même.

Il n'y a pas de doute que ce ne soit l'élément démocratique qui pousse actuellement à la suppression de Saint-Cyr, de Saint-Cyr qui conserve dans l'armée les traditions aristocratiques, non point les traditions de cette ancienne aristocratie, qui n'existe plus guères en France que de nom, mais de cette aristocratie militaire, qui emprunte ses éléments au plus noble sang de la France, de quelque part qu'il provienne.

Avec le régime qu'on propose, le recrutement de nos écoles militaires deviendrait sinon impossible tout au moins difficile. Surtout avec le service de trois ans, bien des jeunes gens hésiteraient à porter le sac pendant un an au régiment, pendant une autre année à l'École, pour n'être pas assurés, après un nouveau stage de six mois dans un corps de troupe, d'obtenir leur galon de sous-lieutenant. Il n'y aurait qu'un lourd apprentissage d'assuré, et au bout de cette peine, aucune garantie de récompense. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette anomalie.

Non, la voie n'est pas là. Laissons les choses en l'état où elles sont. Maintenons en la perfectionnant une École qui a fait la grandeur de la France militaire, qui nous a donné les Napoléon, les Davout, les Clarke, les Baraguay d'Hilliers, les Canrobert, les Pélissier, les Mac-Mahon, les Forey; des généraux comme Danrémont, d'Hautpoul, Sébastiani, Changarnier, Lamoricière, Cavaignac, Bosquet, Ladmirault, Chasseloup-Laubat, Leflô, d'Aurelles de Paladines, Uhrich, La Motterouge, Martimprey, Bourbaki, Cissey, Deligny, Bataille, de Sonis, Cambriels, Hartung, Berthaut, Logerot, Négrier, et tant d'autres, au total huit cent dix généraux de brigade ou de division, six maréchaux de France, et le plus grand capitaine des temps modernes.

Non, nous le répétons encore, la voie à suivre n'est point celle-là. Le vieux maréchal de Lückner, un Allemand qui, après avoir servi Frédéric, était passé au service de la France, disait, à propos des velléités, manifestées par le comte de Saint-Germain, d'implanter dans notre armée les procédés d'Outre-Rhin : « Ces gens-là auront beau faire, ils auront le bonheur de ne jamais pouvoir faire de leurs soldats, des Allemands. »

Croyons-en Lückner, qui s'y connaissait.

Le salut pour nous n'est pas dans une imitation déraisonnable de ce qui se fait de l'autre côté du Rhin; gardons nos mœurs, nos coutumes, nos traditions, celles qui ont fait la France de Stein-

kerque, de Fontenoy, d'Austerlitz, de Constantine, de Sébastopol et de Magenta.

Là est la vérité, là est le salut, là la gloire et l'avenir assurés de la patrie.

Arthur DE GANNIERS.

NOTE. — Avant de terminer ce travail, nous tenons à insérer une rectification à propos d'une erreur qui se serait glissée dans la première partie de notre étude, relativement à la conduite tenue par les Saint-Cyriens en 1830.

Nous avions dit, sur la foi de témoignages imprimés, que, en 1830, quelques heures après le passage du roi Charles X en retraite sur Rambouillet, les élèves de Saint-Cyr avaient vu une bande d'émeutiers entrer dans l'École et *s'emparer de leurs armes*.

Ce fait nous avait semblé singulier et ce n'était pas sans hésitation que nous nous étions décidé à en assumer à notre tour la responsabilité. Il nous avait paru étrange que des jeunes gens animés des sentiments royalistes que l'on sait, en proie, vis-à-vis de l'émeute, à l'exaltation hostile que l'on peut supposer, eussent de sang-froid, livré leurs armes aux révoltés, sans résistance, sans tirer un coup de fusil.

Un témoignage précieux nous permet de supposer que la vérité n'est pas ce que nous avons dit, et cette vérité fait trop d'honneur aux Saint-Cyriens de 1830 pour que nous hésitions à écrire cette rectification, encore qu'elle soit tardive.

Après le passage du roi à Saint-Cyr, le colonel de Boissac, qui commandait en second l'École, se douta que l'émeute triomphante ne traverserait pas Saint-Cyr sans essayer de pénétrer dans l'École et d'y enlever les armes et les munitions de guerre qui s'y trouvaient. L'ordre formel du roi interdisait toute résistance, et d'un autre côté M. de Boissac connaissait assez ses élèves pour savoir qu'ils ne se laisseraient point désarmer sans résistance. « Il est certain, nous écrit le fils du colonel de Boissac, — duquel nous tenons ces détails — que si les émeutiers avaient envahi l'École, une lutte sanglante s'en serait suivie. » Le commandant en second eut alors la pensée de faire désarmer ses élèves, et de déposer les fusils en lieu sûr, de façon à éviter à l'École l'humiliation, qu'elle n'eût pas acceptée, de remettre ses armes à l'émeute. Le colonel sauvegardait ainsi l'exécution des ordres qu'il avait reçus du roi, et évitait en même temps les malheurs qu'eussent amenés un conflit.

Quelques heures après que les ordres du colonel de Boissac avaient été exécutés, l'émeute se présenta en effet aux portes de l'Ecole, réclamant à grands cris les armes des Saint-Cyriens. Cependant, bien que les élèves ne fussent plus à même de riposter par la force, les émeutiers ne parvinrent pas à franchir l'enceinte, et deux seulement d'entre eux furent admis à l'intérieur, pour constater, *de visu*, qu'il n'y avait plus d'armes entre les mains des jeunes gens.

Telle serait la vérité : il importe de la dire, et nous la rétablissons d'autant plus volontiers, qu'elle est, — comme nous l'avons dit plus haut, — tout à l'honneur de Saint-Cyr et du colonel de Boissac.

A. DE G.

LA R. M. JAVOUHEY

On ne se doute pas, dans le monde, de la quantité de femmes supérieures que renferment nos plus humbles congrégations religieuses. Il faut avoir été mêlé de près aux œuvres chrétiennes de ce siècle pour se faire une idée de ce qu'on trouve de fortes têtes sous ces simples cornettes, de bons et virils cœurs sous ces guimpes pudiques. Avec les inspirations généreuses, ce qui frappe surtout dans ces associations féminines, c'est la variété dans les aptitudes, la persévérance dans la poursuite du but et l'ingéniosité des moyens imaginés pour y atteindre.

Le type le plus accompli de ces femmes vouées aux plus inférieurs offices de la civilisation est, à notre avis, la fondatrice de l'institut des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, la mère Javouhey, dont Chateaubriand a dit que c'était un grand homme. Sa congrégation, qui ne date que des premières années de ce siècle et qu'elle a eu, avant de mourir, il y a quinze ans, la joie de voir se répandre et prospérer partout, en France, dans nos colonies d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, ainsi qu'à l'étranger, est une des créations religieuses les plus étonnantes, à l'envisager au point de vue de ses succès. Elle appartient tout entière, dans ses origines et ses développements, à sa fondatrice. Anne Javouhey en a seule eu l'idée, l'a établie sans l'aide de personne, contrairement aux vœux de sa famille, par la seule puissance de sa volonté éclairée par l'intelligence des besoins du temps et des lieux, et soutenue seulement par son amour pour Dieu et pour les hommes.

La mère Javouhey avait le cœur chaud et la tête froide, les deux conditions requises pour faire de grandes choses. C'était un esprit à la fois enthousiaste et pratique, se possédant à merveille, ayant d'instinct la mesure des choses et des hommes, saisissant d'un coup d'œil rapide les situations et se faisant écouter avec le même persuasif intérêt par les ministres d'État que par les filles de village. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'elle n'était qu'une villageoise elle-même, la fille d'un bon laboureur de Chamblanc, près Seurre, en Bourgogne. Annette Javouhey était, à seize ans, une paysanne piquante, sinon

jolie, aimant fort la toilette, mais sérieuse, entendue aux soins d'une exploitation rurale et sur laquelle bien des mères avaient déjà les yeux. Mais la Révolution vint brusquement déranger d'abord, puis tromper les espérances qu'elle avait laissé concevoir à plus d'une. La persécution religieuse s'étendit rapidement des villes aux campagnes; les prêtres restés fidèles durent fuir ou se cacher. Alors commença, pour Annette Javouhey, chez qui un peu de coquetterie n'avait jamais diminué une piété sincère, un rôle nouveau, plein de fatigues et de péril, où elle fit preuve de courage et d'adresse, celui de cacher les proscrits et de leur procurer les moyens de célébrer, çà et là, les saints mystères, dans les bois, dans les fermes isolées, et même d'y administrer la première communion aux enfants qu'elle catéchisait dans les champs, au milieu de leur travail, ou le soir, aux veillées, sans que, par suite de son habitude de faire visite et de causer à tout le monde, les jacobins du lieu pussent soupçonner de quoi elle les entretenait.

La vie que le R. P. Delaplace vient d'écrire de cette femme éminente à tous les titres [1] nous donne de curieux et touchants détails sur ces débuts d'un apostolat qui devait s'étendre, un jour, à toutes les contrées de la terre, mais qui n'avait alors pour objet que les hameaux et les villages voisins de celui du Chamblanc. C'en fut toutefois le germe; en donnant ainsi, pendant les trois à quatre ans que dura la terreur en son pays, ces leçons éparses de catéchisme, où elle réussissait d'ailleurs au-delà de son attente, la jeune fille se découvrit une aptitude qu'elle ne se soupçonnait pas, elle qui ne savait que lire, écrire et un peu de calcul : l'art de l'enseignement. Ce fut pour elle une révélation; elle vit là une vocation, et fit de l'instruction des enfants du village sa principale occupation, en s'y adjoignant ses jeunes sœurs, au grand déplaisir de son père, qui trouvait humiliant, pour le plus riche cultivateur de l'endroit, de voir ses filles, pour lesquelles il projetait de beaux mariages, se faire simples maîtresses d'école. Mais son mécontentement devint de la douleur, une douleur très vive, quand, quelques années plus tard, le Concordat ayant rouvert les églises et réorganisé le catholicisme dans ses rapports avec l'État, Anne Javouhey annonça à son père que, profitant de la liberté accordée aux associations de charité et d'enseignement élémentaire, elle allait prendre l'habit religieux et se consacrer à cette double mission. Juste en ce moment, un jeune homme de ses parents, qui l'aimait depuis longtemps, venait de demander sa main ! Ne pouvant l'avoir pour épouse, l'honnête garçon la prit pour modèle et, comme elle, se consacra à Dieu dans un monastère, mais vécut peu d'années : il n'était pas de même force.

[1] *La mère Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny*, par le R. P. Delaplace, prêtre du Saint-Esprit, 2 vol. in-8° avec portrait. Librairie Lecoffre.

Quant à Anne Javouhey, devenue la *sœur Javouhey*, elle marcha à grands pas vers son but, gagnant à ses desseins et à ses plans son père, homme profondément religieux d'ailleurs, entraînant ses sœurs plus jeunes ainsi que beaucoup de ses parentes et des compagnes de son enfance, qu'elle groupa autour d'elle sous une règle approuvée par l'autorité épiscopale, sous le vocable de saint Joseph, et qu'elle forma aux fonctions d'infirmières et d'institutrices des pauvres. Ce double service répondait si bien aux besoins de l'époque, que les Sœurs de Saint-Joseph se virent appelées par les autorités civiles et religieuses d'un grand nombre de villes de la région : Seurre, Châlon, Autun, Dôle, et qu'à la date du 12 décembre 1806, un décret de l'empereur Napoléon, signé au camp de Posen, en Prusse, les autorisait nominalement, « comme propres à former les enfants des deux sexes au travail, aux bonnes mœurs et aux vertus chrétiennes ». A mesure que se multipliaient les demandes faites à la nouvelle congrégation, s'augmentaient les recrues qui lui venaient de partout. C'est un fait curieux et peu remarqué encore, que ce mouvement des vocations religieuses chez les femmes, au temps de l'Empire. Il n'eût pas été moins sensible apparemment chez les hommes, sans la diversion émouvante que faisait la guerre.

Les hommes, la mère Javouhey (ainsi convient-il de l'appeler désormais) eut, dès le premier jour, la pensée de les associer à son œuvre. Leur place avait été marquée dans les statuts que Mgr d'Imbertis, évêque d'Autun, donna à la nouvelle congrégation. Ils y portaient le nom de *frères-artisans de Saint-Joseph*. Ils s'engageaient à apprendre gratuitement aux orphelins et aux enfants pauvres de leurs écoles un métier, et devaient enseigner, exclusivement à toute autre science, la lecture, l'écriture et l'art mécanique. Quant à leur manière de vivre, « c'est dans le travail des mains que, avec l'aide de Dieu, disait l'article qui les concernait, ils doivent pourvoir à leur propre subsistance. » Cette branche de l'institut de la révérende mère Javouhey n'eut pas partout le grand succès de l'autre.

Jusqu'à la Restauration, les sœurs de Cluny n'avaient d'établissements qu'en province. Dès 1814, nous les trouvons à Paris où, dans divers quartiers, elles ouvrent des écoles populaires et y appliquent, à la grande surprise et presque au scandale des royalistes, mais au grand avantage de leur enseignement, la méthode dite de Lancastre, que préconise le parti libéral. De ce moment date, pour elles, un grand essor; ce n'est plus seulement la capitale, ce sont les colonies qui s'ouvrent devant ce nouveau corps de l'armée de la charité. En 1816, le gouverneur de l'île de Bourbon, venu à Paris et ayant eu connaissance des succès qu'y obtenaient, dans l'éducation des enfants du peuple, les filles de la mère Javouhey, en emmène quatre

avec lui en retournant à son poste, et en réclame bientôt d'autres. L'année suivante, le Sénégal, rendu à la France par les derniers traités, mais dans le plus triste état moral, en appelait aussi, et, malgré l'effrayante réputation qu'avait alors cette région de l'Afrique, c'était, parmi les sœurs de Saint-Joseph, à qui aurait le bonheur d'aller s'y dévouer à l'œuvre régénératrice qu'entreprenait l'État. Et, cette fois, ce ne furent pas seulement ses filles que la fondatrice y envoya, c'est elle-même qui voulut s'y rendre et y prendre sa part du travail. Cette part fut large et admirable surtout d'intelligence et de courage. L'histoire de cette colonie renaissante, devant laquelle s'ouvre aujourd'hui un si grand avenir, en gardera assurément la mémoire. Le tableau qu'en fait l'historien de la mère Javouhey est du plus grand intérêt; les détails empruntés aux lettres qu'elle écrivait de là, et que l'on a conservées, et les observations qui s'y mêlent accusent, chez elle, un vif sentiment des grandeurs de la nature et le goût prononcé des belles choses. « On y voit, dit le P. Delaplace, que la religion était loin de rétrécir les idées et d'étouffer les nobles élans dans son âme. Toujours, au contraire, la mère Javouhey faisait preuve de vues larges et élevées, et, dans toutes les questions, son esprit pénétrant allait toujours droit à ce qu'il y avait de plus vital et de plus pratique. » Elle fut là une de nos gloires devant l'étranger. Les Anglais avaient à 75 ou 80 lieues des nôtres, à Sierra-Leone, un établissement considérable, mais dont l'hôpital était misérablement tenu. Sur la réputation que la mère Javouhey s'était faite par les améliorations qu'elle avait introduites dans ceux de la colonie française, sir Maccarty l'appela à Sierra-Leone. Elle n'y demeura que quelques semaines, mais ce qu'elle y fit, de sa personne et par ses conseils, frappa d'admiration le gouverneur, qui s'en exprima hautement et avoua qu'il regrettait que l'Église réformée ne pût rien lui offrir de semblable.

Ce premier contact avec le monde colonial éveilla dans le cœur de la mère Javouhey un sentiment nouveau et d'une grande intensité, la compassion pour les populations nègres, réduites là partout à la condition d'esclaves. Ce souci s'ajouta chez elle à celui qu'elle avait, en général, des malheureux disgraciés de la nature ou de la fortune, et ne cessa dès lors de la poursuivre partout. Au milieu même des occupations et des préoccupations que lui donnaient, à son retour en France, les développements que prenait sa congrégation, elle pensait à ses pauvres nègres réduits à la misère, livrés aux plus abrutissantes superstitions, et point inintelligents ni méchants néanmoins. Ils étaient l'objet de recommandations particulières, dans les instructions qu'elle adressait à ses filles attachées aux écoles et aux hôpitaux dans nos colonies des Antilles.

Ces recommandations portaient tous les jours leur fruit. Le gouvernement ne l'ignorait pas. Aussi, lorsque survint, en 1835, l'essai de libération des noirs tenté par la France à la Guyane, pensa-t-on immédiatement, dans le ministère, aux sœurs de Saint-Joseph pour les préparer à la liberté. La commission nommée pour étudier la question les recommanda chaleureusement par l'organe de M. de Lamartine, son rapporteur. L'acceptation par le gouvernement de la proposition faite à cet égard combla de joie la mère Javouhey quand communication lui en fut faite. En femme pratique qu'elle était, elle fit, avant d'accepter, ses conditions et ses réserves; mais, une fois les conventions arrêtées, elle se laissa emporter par son zèle, et, ne voulant pas s'en rapporter à d'autres pour le soin d'organiser une entreprise aussi considérable et aussi importante pour ses conséquences que l'initiation d'une population de cinq ou six cents sauvages à la vie civilisée, elle s'en chargea elle-même, et, malgré ses quarante-huit ans sonnés, s'embarqua avec un convoi de Frères et de Sœurs, choisis parmi les plus propres à sa tâche dans son institut, et fit voile pour Mana, canton de la Guyane, dont l'exploitation lui avait été concédée pour l'expérience qu'elle allait faire au nom de l'État.

Cette hardie tentative de Mana — « la chère Mana! » — comme dit toujours depuis la mère Javouhey, est un fait considérable, non seulement dans la vie de la femme au noble cœur et à la virile piété qui s'en chargea, mais en lui-même et au point de vue politique et social. Le récit des années que la fondatrice de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny y consacra, bien que trop constamment écrit, ainsi que tout l'ouvrage d'ailleurs, selon nous, dans le style hagiographique et en vue du monde religieux, a néanmoins un intérêt général et des plus attrayants. L'auteur, qui a étudié son sujet sur pièces authentiques, y met la mère Javouhey dans tout son jour et complète le portrait qu'en fit Chateaubriand par ce mot célèbre : « Cette femme est un grand homme! » auquel il faut ajouter : et un grand chrétien.

P. Douhaire.

REVUE DES SCIENCES

Inauguration de l'observatoire de Nice. — Le grand Equatorial. — Une lunette de 18 mètres de longueur et de $0^m,76$ d'ouverture. — La lune vue à 40 lieues de distance. — La grande coupole flottante. — Fondation Bischoffsheim. — L'Électricité en mer. — Le canot électrique de la marine française. — Nouveaux accumulateurs légers. — Le bateau électrique sous-marin, de MM. Zédé et Krebs. — Les photographies typiques. — L'air de famille. — Reproduction des traits communs d'une race, d'une famille. — Technique du procédé. — Le phonographe rendu pratique. — Reproduction des discours. — La parole transmise par lettre. — Enregistrement automatique des dépêches envoyées par signaux optiques. — Conservation de la trace des signaux. — Application à la télégraphie de campagne. — L'huile et les tempêtes. — Expériences du prince Albert de Monaco. — Le yacht *l'Hirondelle*. — L'huile et les vagues, par M. de Lesseps. — Les microbes de la salive. — Toxicité de la salive humaine. — Origine bovine de la scarlatine. — Histoire d'un enfant pris de scarlatine et d'une vache malade. — Conclusion.

Nous venons d'assister, avec les membres de l'Association internationale de géodésie, à l'inauguration de l'Observatoire de Nice. M. R. Bischoffsheim a donné un exemple, unique en France, en élevant à l astronomie un monument aussi grandiose, sans le secours de l'État et avec ses propres ressources. Il a doté notre pays d'un obsertoire aujourd'hui sans rival en Europe. M. Faye disait lundi, à l'Académie des sciences : « Le nouvel Observatoire, grâce à la libéralité inépuisable de son fondateur, est le premier de l'Europe par la grandeur, la perfection et la variété des instruments. L'Association internationale, qui ne se réunit que dans les grandes capitales, a voulu, en choisissant Nice cette année pour y tenir sa session, donner à M. Bischoffsheim un témoignage particulier du grand intérêt qu'elle attache à l'avenir de cette création, un des foyers dont elle espère le plus pour la science. »

L'Observatoire s'élève à quelques kilomètres de la ville, sur le mont Gros, dans une situation admirable, à 375 mètres d'altitude. On a réalisé l'un des rêves de M. l'amiral Mouchez, directeur de l'Observa-

toire de Paris : un Observatoire avec pavillons isolés, avec logements pour les astronomes et placé loin du bruit et des distractions de la ville. En effet, M. Ch. Garnier n'a pas construit sur le sommet de la montagne un immense bâtiment monumental, mais bien plusieurs bâtiments distincts et isolés, affectés chacun à un service spécial : pavillon pour le grand Équatorial, pavillon pour la grande Méridienne, etc. De Nice on voit se profiler sur le ciel bleu ces divers pavillons qui ne font pas grand effet architectural, mais qui sont intérieurement bien agencés au point de vue astronomique. Ce que le public nomme l'*Observatoire*, c'est le pavillon gigantesque, en effet, du grand Équatorial avec sa colossale coupole d'un blanc éclatant qui s'aperçoit de toutes les parties de la ville. Ce pavillon, d'une architecture très sobre et très remarquable, mesure 25 mètres sur toutes ses faces; on y pénètre par une magnifique porte en bronze; à l'intérieur et au milieu se dresse, sur ses deux piliers de pierre de la Turbie, un Équatorial comme il n'en existe aucun; il a 18 mètres de longueur et son objectif mesure $0^m,76$. Cette masse énorme pivote facilement, entraînée mécaniquement et peut prendre toutes les directions possibles autour de l'horizon. Quand on observe la lune dans cette lunette immense, on la voit comme on verrait les montagnes des Alpes, à 40 lieues de distance; les étoiles apparaissent comme des petits soleils. C'est merveilleux de puissance. Pour permettre aux instruments équatoriaux de battre tous les points de l'horizon, les coupoles qui surplombent les pavillons doivent être mobiles; jusqu'ici elles tournaient sur des galets; mais en face des dimensions exceptionnelles de la coupole du mont Gros, M. Eiffel, chargé de sa construction, a dû imaginer un autre système de déplacement. Cette coupole mesure, en effet, $23^m,90$ à l'extérieur; elle a plus de 72 mètres de circonférence et sa hauteur est de $12^m,99$. Les grandes coupoles de Vienne et de Saint-Pétersbourg ont seulement 16 mètres de diamètre extérieur, celle de l'Observatoire de Paris, 12 mètres. La nouvelle coupole est tout en acier, elle pèse 95 tonnes et on la déplace du bout du doigt.

En effet, on l'a bien munie de galets pour qu'elle repose au besoin sur le mur circulaire du pavillon, mais, en temps ordinaire, elle flotte comme un bateau sur une rainure pleine d'eau; elle est à sa base munie d'un flotteur circulaire qui pénètre librement dans une cuve annulaire. Aussi le plus petit effort suffit pour déplacer ce poids flottant. Autrefois la coupole de l'Observatoire de Paris mettait 45 minutes, mue par des hommes, pour faire un tour d'horizon; avec son moteur à gaz, elle met encore aujourd'hui 10 minutes; tranquillement assis sur la coupole de Nice, nous avons parcouru les quatre points cardinaux en *quatre minutes*. La coupole est munie de deux grands volets qui, en s'ouvrant, laissent un espace libre de 3 mètres, largement suf-

fisant pour qu'on puisse braquer la lunette sur un point quelconque du ciel.

Nous ne décrirons pas la belle et unique lunette méridienne de MM. Brunner frères, un autre chef-d'œuvre, ni le petit Équatorial, ni les instruments magnétiques, etc. Qu'il nous suffise de dire qu'à peine installés, les instruments ont déjà permis au directeur, M. Perrotin, de faire des observations qui ont assigné une des premières places à l'Observatoire de Nice. Les observations ont été publiées dans un gros volume in-8°, l'étude des étoiles doubles, des comètes errantes, des planètes; études spectroscopiques, etc. On n'a pas perdu de temps et nous espérons bien que sous le beau ciel du Midi, M. Perrotin et ses aides feront largement avancer l'astronomie.

L'Observatoire a coûté plus de 5 millions; son budget est garanti par une rente perpétuelle. L'avenir est donc assuré au point de vue matériel pour la fondation de M. Bischoffsheim. Nous croyons savoir qu'il l'est aussi au point de vue scientifique, car M. Bischoffsheim, son œuvre généreuse accomplie, a l'intention de faire don de l'Observatoire au Bureau des Longitudes, et le Bureau des Longitudes, qui renferme nos plus hautes illustrations scientifiques, est considéré avec raison comme le conseil de perfectionnement de l'Astronomie française.

L'application de l'électricité à la traction des petits bateaux, canots, torpilleurs, paraît devoir prendre une certaine extension. On a beaucoup parlé récemment d'un canot électrique commandé par la marine française à la Société des forges et chantiers de la Méditerranée. Ce canot, aux formes lourdes, pour qu'il puisse bien se comporter en mer, a 9 mètres de longueur et $2^{m},10$ de largeur au fort. Ce n'est plus une machine à vapeur qui commande son hélice, mais une machine électrique. Le courant est fourni par des accumulateurs; l'installation électrique est due à M. le capitaine Krebs, le collaborateur bien connu de M. le capitaine Renard, directeur des ateliers aérostatiques de Chalais-Meudon. Les distances pratiques que peut franchir le canot sont au minimum de 36 nœuds ou $66^{kil},7$ à la vitesse de 6 nœuds, ou bien de 150 nœuds ou 277 kilomètres à la vitesse de 4 nœuds 7. Pendant les essais qui ont eu lieu au Havre, le canot a fonctionné à grande vitesse pendant près de six heures et encore pendant trois heures à des vitesses réduites. La dépense électrique, à grande vitesse, s'est élevée à 12 chevaux. Ce qui caractérise le nouveau bateau électrique, ce sont ses accumulateurs. On a dit qu'on avait conservé secrète leur disposition; nous pouvons toutefois en faire connaître le principe général. Ces accumulateurs ne renferment ni plomb ni acide sulfurique. Ils ont été imaginés par M. Commelin-Desmazures et ils possèdent, en effet, une grande puissance d'emmagasinement. Il y a cinq ou six ans,

MM. de Lalande et Chaperon ont combiné une pile électrique très constante et très employée aujourd'hui. C'est la pile zinc-potasse oxyde de cuivre. L'oxyde de cuivre sert de dépolarisant, et l'hydrogène qui va au pôle négatif réduit l'oxyde. M. Desmazures est parvenu à rendre cette pile reversible, c'est-à-dire qu'il parvient à la régénérer quand elle est épuisée par un courant électrique. Les lames négatives du nouvel accumulateur sont des feuilles de tôle étamées, les plaques positives des feuilles de cuivre poreux obtenu en comprimant du métal pulvérisateur sous une pression de 600 à 1200 kilogrammes par centimètre carré. Le liquide employé est de la potasse additionnée de chlorate de soude. Le tout est enfermé dans un récipient clos en tôle étamé et relié aux plaques négatives qui reposent sur le fond. D'après M. E. Reynier, un accumulateur Desmazures de 20 kilogrammes de poids brut renferme 6 kilogrammes de plaques (5 positives, 6 négatives). La force électromotrice de l'élément est 1 volt et le potentiel utile de 0,86 volt au régime de décharge de 36 ampères. Le poids par cheval-heure serait réduit à 30 kilogrammes et le poids par cheval électrique à 166 kilogr. Le poids par cheval électrique de 166 kilogrammes n'a rien de bien extraordinaire, mais c'est le poids de 30 kilogrammes par cheval-heure qui est très remarquable; il n'avait jamais été obtenu encore, et cette diminution de poids justifie, quant à présent, le choix qui a été fait de cet accumulateur pour les canots. Le rendement réel de cet accumulateur ne nous est pas connu, on l'évalue à 70 pour 100. On ne perdrait plus que 30 pour 100 sur la force électrique dépensée pour le charger.

Le poids total de la batterie Desmazures, établie sur le canot, est seulement de 2300 kilogrammes; elle emmagasine un travail de 100 chevaux-heure. Ces résultats, très frappants, ont décidé MM. Zedé et Krebs à reprendre le projet de bateau sous-marin de M. Dupuy de Lôme. Le navire est déjà construit, la progression, la direction et l'éclairage seront obtenus à l'aide des nouveaux accumulateurs. La forme est celle d'un fuseau; son diamètre est de $1^{m},80$, juste de quoi permettre à un homme de se tenir debout; sa longueur est de 20 mètres, ce qui lui donne un déplacement d'environ 30 tonnes. M. Zedé estime que le bateau sous-marin pourra soutenir une vitesse de 11 nœuds pendant cinq heures. Des réservoirs d'air comprimé permettent de renouveler l'atmosphère ambiante et de régler la pression intérieure; des réservoirs d'eau vides ou remplis par une pompe électrique donnent le moyen de régler constamment la flottabilité et l'assiette du bateau. Deux gouvernails, l'un vertical, l'autre horizontal, commandent la route à suivre soit en direction soit en profondeur. Des lampes à incandescence éclaireront le nouveau bateau et un appareil optique spécial permettra de voir à l'extérieur soit dans l'air, soit à

travers l'eau, quand le bâtiment plongera. Tel est brièvement le torpilleur sous-marin électrique qui fera prochainement ses essais. Il est donc exact de dire que l'électricité commence à rendre d'incontestables services à la traction des petits bateaux.

Tout le monde a remarqué que, dans une même famille, il existe toujours, malgré la diversité des traits de chaque individu, comme un type général commun à tous les membres, un air de famille en un mot. Il y a plusieurs années, déjà, M. Galton, de la Société royale de Londres, eut l'idée de fixer, par la photographie, le type d'une race ou d'une famille, en accumulant sur une seule épreuve les traits communs. Il est clair que les traits se renforcent ; ceux qui ne sont qu'occasionnels disparaissent, et finalement on obtient une photographie qui n'est le portrait d'aucun des sujets et qui, cependant, a, avec eux un véritable air de parenté. C'est ainsi que M. Galton avait obtenu un *Alexandre le Grand* d'après six médailles du British Museum et une *Cléopâtre* d'après six documents. Cette Cléopâtre était même plus séduisante que chacune des images élémentaires.

En France, M. Batut vient de reprendre cette idée, et à l'aide d'une technique ingénieuse, il a obtenu des résultats très curieux[1] et vraiment encourageants. Étant donné qu'un certain temps de pose est nécessaire pour obtenir une image photographique, si l'on se met dans les conditions d'une pose nécessaire de 60 secondes de durée par exemple, et si on ne laisse poser que 3 secondes, c'est-à-dire 1/20^{m} de la durée minima, il est clair qu'on n'obtiendra pas d'image. Mais si l'on fait poser devant l'objectif successivement vingt portraits de même grandeur représentant des individus d'une même famille, on obtiendra une image dans laquelle aucun des traits accidentels qui modifient le type n'aura pu être fixé, mais où au contraire apparaîtront seuls les traits communs caractéristiques de ce type.

Tel est le principe. Voici maintenant comment l'auteur opère en pratique. Deux opérations sont nécessaires : 1° obtention des portraits devant concourir à la production du type ; 2° production de ce type. Pour une famille, cinq ou six portraits suffisent largement. Les sujets sont réunis dans l'atelier, on fixe la position du siège de pose et de l'appareil dans la situation de mise au point pour le premier individu ; les suivants se succèdent dans la même position, toujours de face ; les inégalités de taille sont corrigées à l'aide des mouvements d'un tabouret de piano qui sert de siège. Pour obtenir le type, on prend une épreuve dont on perce les yeux avec une aiguille fine, exactement

[1] *La photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race,* par Arthur Batut. Brochure de 23 pages avec planches. Gauthier-Villars.

sur le point visuel. Puis on dispose l'image en contact avec une petite glace dépolie; avec la fine pointe d'un crayon qui traverse les trous de l'épreuve, on marque deux points noirs sur le verre dépoli; ce sont deux points de repère qui serviront à fixer, successivement œil dans œil, toutes les épreuves successives en regardant par transparence. On découpe d'ailleurs les épreuves de façon qu'elles soient limitées par la glace dépolie-calibre. Enfin on les colle ensuite sur des cartons de la dimension du calibre, et ces cartons sont placés dans un cadre fixe spécial pour être soumis à la pose exactement le même temps. Le cliché qui contiendra toutes les épreuves donnera le portrait du type.

M. Batut raconte que ce n'est pas sans une certaine émotion qu'il vit apparaître, à la pâle lumière du laboratoire, son premier type, cette figure impersonnelle, ce portrait de l'inconnu dans lequel on retrouve une frappante ressemblance avec certains des modèles qui ont posé, et un air de famille incontestable avec tous. Le plus souvent le portrait-type est plus régulier, plus beau qu'aucun de ceux qui ont servi à le former. Les accidents individuels ayant disparu, il reste une sorte de portrait idéal dont les lignes sont toujours harmonieuses. M. Batut a pris à part tantôt le type féminin seul, tantôt le type masculin; puis il a réuni ces deux types pour obtenir le type de famille. Les planches ainsi produites offrent un réel intérêt. Il est à souhaiter que l'on multiplie ces essais; ils pourraient rendre des services à l'ethnographie et même à la psychologie. Si chacun avait ainsi chez soi le portrait-type de sa famille, on arriverait vite à des déductions psychologiques curieuses.

Il y a longtemps qu'on n'avait plus entendu parler du phonographe. S'il faut en croire le *New-York-Herald*, M. Edison serait parvenu à en tirer parti. On pourrait bientôt entendre chez soi prononcer un discours par celui-là même qui l'a prononcé à une époque quelconque. M. Edison aurait trouvé un papier si homogène et si peu élastique qu'il conserverait exactement les impressions tracées sur sa surface par la pointe du phonographe. Il n'y aurait donc plus qu'à placer la feuille sur un phonographe identique pour reproduire le discours. Le journal américain prétend que M. Edison espère être en état, au mois de janvier prochain, de mettre en vente un premier lot de 500 feuilles de trois formats. Les petites pour la reproduction de 800 à 1000 mots; les moyennes de 2000 et les grandes de 4000 mots. S'il en était réellement ainsi, au lieu d'écrire une lettre un peu longue, il serait plus simple de la dicter au phonographe, de l'envoyer par la poste et de l'*entendre* au lieu de la lire au point d'arrivée. Mais attendons les papiers Edison avant de rien préjuger.

M. Ducretet, le constructeur bien connu, vient, de son côté, de

résoudre un problème qui a son importance; il est parvenu à enregistrer automatiquement les signaux transmis par les télégraphes optiques. On sait que les armées en campagne se servent journellement de télégraphes optiques. Les éclipses successives d'une lampe à pétrole permettent de reproduire à grande distance les signaux Morse. Le manipulateur qui fait fonctionner l'écran destiné à cacher ou à montrer la lumière met en marche en même temps un petit télégraphe ordinaire Morse, de telle sorte que les signaux transmis sont reproduits sur une bande de papier. C'est un contrôle précieux, et d'autant plus qu'il reste aussi entre les mains de l'agent qui reçoit, car celui-ci répétant toujours les signaux transmis par mesure de précaution, enregistre de son côté le télégramme en caractères Morse. C'est un progrès.

Décidément l'influence de l'huile sur les vagues si contestée malgré l'opinion des Anciens est aujourd'hui rendue évidente. L'amiral Cloué a fait une véritable campagne en sa faveur. Depuis dix ans, de notre côté, nous accumulions preuves sur preuves. S. A. le prince Albert de Monaco termine une note communiquée à l'Académie des sciences sur sa dernière campagne scientifique dans l'Océan, à bord de son yacht *l'Hirondelle*, par ces lignes : « Je tiens enfin à signaler mes observations plusieurs fois répétées sur l'usage de l'huile pour calmer la mer; elles sont entièrement d'accord avec les conclusions de M. l'amiral Cloué. Le 23 août, notamment, l'*Hirondelle* prise dans le demi-cercle dangereux d'un cyclone, n'aurait pas résisté comme elle l'a fait pendant cinq heures à la violence vraiment exceptionnelle des lames, si elle n'avait eu recours à ce moyen de protection. » On sait que le prince héréditaire de Monaco, né le 13 novembre 1848, est capitaine de frégate dans la marine espagnole.

A propos de cette communication, M. de Lesseps a cité le cas suivant. *Le Clappet*, n° 13, qui vient d'arriver dans la baie de Panama, a été assailli dans le port de Talcahvano par une bourrasque du nord qui a duré six jours; pendant ce temps, toutes les communications avec la côte étaient impossibles... Le capitaine Taylor, retenu à terre par l'ouragan, a eu le plaisir de voir son navire supporter les attaques d'une mer furieuse, sans avarie et avec une facilité apparente due à l'emploi des sacs d'huile. On a eu ainsi une nouvelle preuve de l'efficacité de ce procédé pour réduire l'action des vagues contre les flancs du navire.

La salive est un poison! elle renferme des microbes dont il faut se défier. C'est en 1881 que M. Pasteur constata, pour la première fois, dans la salive humaine, un microbe pathogène. Depuis cette

époque, MM. Fraenkel, Lannelongue, Reinaud, Klein, Vignal, ont étudié l'action de la salive sur les animaux; c'est maintenant un fait acquis que ce liquide, à l'état normal, renferme un certain nombre de microbes dangereux, au milieu des nombreux micro-organismes à peu près inoffensifs dont elle est le milieu habituel.

M. Biondi, dans un travail récent entrepris à l'Institut d'hygiène de Berlin, a étudié quelques-uns de ces microbes qu'il a toujours rencontrés dans la salive d'une cinquantaine de personnes de sexe, de constitution, de santé et d'âge différents; il a reconnu parmi ces microbes cinq espèces pathogènes ayant amené soit la mort des animaux, soit des désordres graves localisés aux environs des points d'inoculation. Ces cinq espèces ont été baptisées par M. Biondi : 1° *Bacillus salivarius septicus*. 2° *Coccus salivarius septicus*. 3° *Minococcus titragenus*. 4° *Streptococcus septopocemicus*. 5° *Staphylococcus salivarius pyogenes*. Le n° 1 est assez commun, il vit dans la salive acide; il tue de 24 à 72 heures les souris et les lapins, qui meurent dans un coma persistant. La maladie est généralisée à tout l'organisme, et les microbes se retrouvent dans le sang. Le n° 2 amène la mort du cobaye, du lapin et de la souris en 4 à 6 jours. Le n° 3 a été rencontré 3 fois, il est pathogène pour les cobayes et les souris et se rencontre surtout dans les viscères. Le n° 4, que l'auteur considère comme identique du microbe de l'érésypèle et du phlegmon, occasionne chez les trois espèces d'animaux tantôt une septicémie chronique qui dure 15 à 20 jours, tantôt une inflammation localisée. Le n° 5 a été trouvé dans la salive d'un malade atteint d'angine scarlatineuse, il a une tendance à se généraliser et finit par tuer les lapins en 12 à 15 jours.

De son côté, M. Vignal, qui a examiné les micro-organismes de la bouche au point de vue des transformations qu'ils font subir aux substances alimentaires, a reconnu dans la salive et le tartre dentaire la présence de *staphylococcus pyogenes aureus et albus* et du *laptothryx buccalis*, du bacille de la pomme de terre, du *bacillus subtilis*, du *bacterium termo*, de *vibrio rugula*, et de 11 autres microcoques ou bacilles différents et encore non déterminés. Par conséquent la salive renferme manifestement des microbes qui sont dangereux. Et il serait bien possible qu'en cas d'affaiblissement de l'organisme ou de plaies internes, ils associent leur action à celle des autres microbes pathogènes pour compliquer les maladies. Ajoutons pour rassurer les timides, qu'il en a été ainsi, de tout temps, même quand on ne connaissait pas les microbes et que cependant l'humanité dure toujours.

Enfin mentionnons brièvement une note transmise à l'Académie des

sciences, par M. Pasteur, sur l'origine de la fièvre scarlatine. Depuis quelques années on soupçonne en Angleterre la scarlatine d'avoir une origine bovine. Elle serait souvent transmise par le lait de vaches atteinte d'une maladie encore mal définie dont un des symptômes est l'existence sur les mamelles d'ulcérations avec induration. Le Dr Klein a trouvé un microbe caractéristique dans les ulcérations de la vache et il pense que c'est ce microbe qui donnerait la scarlatine à l'homme par l'intermédiaire du lait ainsi contaminé au moment de la traite. Or, dernièrement, l'enfant d'un capitaine du régiment d'infanterie de la garnison de Besançon fut atteint d'une scarlatine grave. M. le Dr Picheney, ami du capitaine, fit une enquête sur la provenance du lait que le petit malade consommait avant sa maladie. Le lait bu subissait au préalable l'ébullition; cependant un dimanche l'enfant avait été conduit par son père dans une ferme à quelques kilomètres de la ville; ce jour-là il but à plusieurs reprises un verre de lait que l'on venait de traire. M. Picheney finit par apprendre que la vache qui l'avait fourni sortait de maladie et d'une maladie caractérisée par une hématurie, mais sans altération des mamelles. Dès le lendemain du dimanche où l'enfant avait bu le lait cru, il tombait malade; le jour suivant le médecin du régiment constatait le début d'une scarlatine non équivoque.

Dans la famille du fermier se trouvaient quatre enfants. Deux d'entre eux, une petite fille et un petit garçon buvaient chaque jour deux ou trois verres de lait de la vache au moment de la traite. Les deux autres n'en prenaient pas. Les deux premiers furent atteints d'une scarlatine bénigne; les deux autres ne furent pas malades. M. le Dr Picheney voit dans cette observation une confirmation de l'opinion des médecins anglais qui attribuent à la scarlatine une origine bovine. Il est bon d'appeler l'attention sur ces faits et de répéter une fois de plus que les personnes qui tiennent à boire du lait cru ne sauraient trop s'inquiéter de l'état de la vache qui l'a fourni. Le lait est un excellent milieu de culture pour les microbes; déjà on l'a vu transmettre la tuberculose, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il nous communiquât tout aussi bien non seulement la scarlatine, mais encore d'autres affections transmissibles.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1887.

La crise morale de la République a continué, mêlant de plus en plus l'anarchie au scandale. Le soupçon a fait plus qu'atteindre, de personnage en personnage, le président de la République lui-même, qu'on accuse d'avoir favorisé, par une tolérance qui est une sorte de complicité, les actes abusifs dont M. Wilson était le triste héros auprès de lui, dans un cabinet voisin du sien, à l'Élysée. Tous les souvenirs des méfaits commis depuis dix ans par les traitants de cette démocratie républicaine se sont réveillés dans la mémoire du public : c'est un débordement universel de griefs et de reproches. Aujourd'hui la honte couvre tout, gouvernement ou parti républicain ; c'est plus que le président de la République que le scandale du jour déshonore ; c'est la République elle-même qui est jugée, condamnée : décidément, il semble bien à tous les honnêtes gens que de principe elle n'en a plus qu'un, la curée. Et que de complications politiques, dans cet état de choses ! On a pu croire un instant que la crise morale occasionnerait une crise présidentielle : dans un prompt et court mouvement de susceptibilité, M. Grévy, qui s'opiniâtre à ne pas congédier M. Wilson, avait menacé de quitter la présidence. Dès la réouverture de la Chambre, une sorte de crise ministérielle éclatait : des candidats chers à M. Grévy, paraît-il, se disposaient à dépouiller M. Rouvier d'un pouvoir dont, à entendre les familiers de l'Élysée, il ne se serait pas servi assez dextrement pour prévenir le scandale ou pour le réprimer. Peu s'en fallait que, dès la première séance, le ministère ne tombât, et, s'il a échappé au coup suprême, dans le vote de la conversion, ce n'est que par la bonne volonté de la droite. Quant à la crise budgétaire, elle est certaine, elle est prochaine : la République n'aura pas de budget pour le mois de janvier 1888. Ainsi, crise morale, crise présidentielle, crise ministérielle, crise budgétaire : telle est la situation où la République veut que la France vive, travaille, se repose et tienne sa place en Europe !...

Parlement et ministère, chacun a commencé malheureusement son règne, pendant cette session : l'un par un acte de prodigalité démagogique, l'autre par un aveu d'impuissance financière. La Chambre a octroyé, sous forme de pension, « une récompense nationale » aux veuves et aux enfants des insurgés de 1848 : c'est « une prime à l'insurrection », selon le mot si juste de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, qui a éloquemment jugé, en historien autant qu'en orateur, cette révolution du 28 février dont la France a payé si cher, par ses infortunes, la surprise et la folie. Le ministère qui ne sait plus, lui, comment subvenir aux dépenses de la République, s'est vu forcé de reconnaître qu'il avait leurré le Parlement et qu'il s'était lui-même leurré par une promesse vaine, en annonçant, avec une si fastueuse assurance, que ses économies suffiraient à équilibrer le budget. Solennellement aussi, il s'était interdit tout impôt, tout emprunt. Il ne lui restait donc que le moyen de la conversion. Certes, de tous les expédients, celui-là a pu paraître le moins mauvais. Il a sa gravité pourtant : on ne prive pas impunément d'une portion de leur revenu des rentiers qui ont fini par croire, confiants dans la gestion de l'État, que c'était comme un bien aliénable; et voici la deuxième fois, en six ans, que les rentiers subissent cette perte. De plus, le mode de la conversion proposée par M. Rouvier est plus que défectueux. M. Rouvier n'observe ni les principes des économistes ni la tradition; il n'obéit qu'aux ordres de certains banquiers. D'une conversion il fait un emprunt et, comme il réduit le 4 1/2 pour 100 à l'inconvertible 3 pour 100, il épuise, dans ce genre d'opération, la dernière ressource de l'État. La conversion ne lui sert pas à diminuer la charge du budget : il augmente de 416 millions le capital de la dette; il ne diminue pas d'un centime l'annuité inscrite au Grand Livre pour le service des intérêts. Il ne tire de la conversion qu'un bénéfice immédiat, presque provisoire : il se procure 165 millions, dont 100 solderont le budget extraordinaire de 1888 et dont il destine le reste à un usage qui n'est pas très précis. Ces reproches lui ont été adressés hier, devant le Sénat, par M. Blavier et par M. Buffet, avec une irrécusable autorité. Il les avait déjà subis, à la Chambre même, où non seulement M. Daynaud, M. Amagat, M. Allain-Targé, mais le rapporteur de la loi, M. Ribot, ont signalé tout le vice de son projet. Il est vrai que, si M. Ribot exerce volontiers son droit de censeur avant de voter, il vote non moins volontiers ce qu'il censure. Il a le sens critique, l'âme incertaine et le tempérament bonace. Sa sereine sagesse se plaît à découvrir les fautes, puis à s'y résigner. Quant à nos amis, ils se sont divisés. Plusieurs ont résolument refusé leur suffrage au ministère, pour lui infliger

une condamnation : c'est qu'ils ne peuvent pardonner à M. Rouvier sa politique mensongère, cette politique qui, tout en parlant de tolérance et de paix aux conservateurs, pratique les doctrines odieuses des radicaux. Le plus grand nombre ont craint que la question sur laquelle on délibérait ne fût douteuse pour l'opinion publique. Ils ont moins pensé à la conversion qu'au ministère radical qui s'apprêtait à prendre le pouvoir, avec la connivence de M. Grévy. Ils ont aussi songé à l'enquête que la crise ministérielle allait ajourner indéfiniment, jusqu'aux calendes grecques de M. Wilson. On ne saurait, dans ce sentiment, regretter leur vote.

Toutefois, au Palais-Bourbon comme à la ville et même dans la rue, ce qui émeut encore le plus le public, c'est la condition déplorable où la moralité du parti républicain met son gouvernement. Le scandale a son théâtre principal à l'Élysée, où M. Wilson étale son impudence et son impunité. Chaque jour, une révélation nouvelle le dénonce à la justice. Il se tait maintenant, sous la garde de M. Grévy. Mais le silence ne le défend pas plus que la réponse, la dénégation qu'il opposait, naguère, à chacune des premières accusations qui l'ont assailli. Son nom jouit d'une popularité sinistre. Qui ne le connaît aujourd'hui? Froid; effronté; cynique; ingénieux autant qu'audacieux; passionné pour l'ordre bureaucratique, dans le désordre moral; avide des petits gains, tout en brassant de grandes affaires; habile à la réclame; entouré d'entremetteurs et de spéculateurs, ni d'amis, ni même de camarades; sans cœur, sans esprit, sans instruction, sans éloquence, mais sans foi, sans scrupule, sans vergogne, M. Wilson n'a plus d'autre force, dans son discrédit, que l'autorité de M. Grévy. Il était son hôte, son compagnon, quasi son jeune frère, avant d'être son gendre, et, depuis que M. Grévy est devenu son beau-père, il est son agent, son courtier. Il fait ses marchés, il distribue ses promesses, il s'emploie à ses intrigues, hors la Chambre ou à la Chambre; il paie ses fournisseurs et il ruine ses ministres. Il se sert de sa griffe présidentielle; il pille sur sa table les secrets de l'État; à sa porte, il taxe les pétitions, il tarife les recommandations, il escompte les nominations; il bat monnaie avec toutes les faveurs que le titre de M. Grévy peut lui procurer dans le gouvernement de la République. Et, jusqu'au bout de la honte, M. Grévy le soutient! Il veut, lui qui a grâcié tant de scélérats, il veut qu'on lui grâcie son gendre. A Tours, où M. Wilson croyait s'être acquis nombre d'électeurs par mille services, la foule le hue, quand il prétend lui démontrer son innocence; elle le poursuit en lui criant : « Démission! Démission! » Ce mot, M. Grévy le reprend pour lui-même, pour l'adresser comme une menace à ses ministres, au Parlement, à la République.

Dans la Chambre, quand M. Rouvier, avec une maladresse plus ou moins inconsciente, parle d'un « solliciteur hors de pair », tous les regards se tournent vers M. Sadi-Carnot qui, sans souci de déplaire à ce haut et puissant « solliciteur », a refusé la restitution frauduleuse que M. Wilson exigeait au profit d'un banquier dont M. Grévy avait été l'avocat, et les applaudissements qui saluent M. Sadi-Carnot arrivent à l'Élysée comme une clameur, sans ébranler M. Grévy. A sa manière, c'est le Brutus d'une république, qui, certes, n'a rien de romain : il ne sacrifiera pas son gendre. M. Wilson a beau reconnaître qu'il a usurpé la franchise postale, en empruntant au Président de la République sa griffe ; il rend gorge ; il verse au Trésor 40 000 francs, somme qu'arbitrairement, irrégulièrement, il estime équivaloir à celle dont il a frustré l'État, par cet abus. M. Grévy couvre M. Wilson de sa protection : les magistrats de la République épargnent le gendre du Président comme l'ont épargné les ministres des Postes et des Télégraphes. On ne traduira pas M. Wilson devant les tribunaux. Le général Caffarel et la Limouzin sont en prison ; on les amène à la barre de la police correctionnelle ; on va les condamner, plus ou moins rigoureusement. Quant à M. Wilson, il est à l'abri, dans l'Élysée : après y avoir bravé la loi, il y brave la justice....

Quelle enquête pourra jamais, avant celle de l'histoire, dénoncer tous les actes de concussion et de corruption commis par les maîtres de la République, par ses clients et ses servants, par ses fonctionnaires, depuis dix ans? Celle que M. Cunéo d'Ornano a demandée du haut de la tribune a bien vite inquiété les républicains, les uns pour eux-mêmes, les autres pour le ministère ou pour la République. Comment espérer d'eux une enquête parlementaire qui soit réellement libre, sincère, complète? Comment espérer, par delà cette enquête parlementaire, une enquête judiciaire qui ose saisir tous les coupables, pour que, malgré leur qualité privilégiée de républicains, ils soient marqués au fer rouge de la vérité, devant la France? Le premier jour, comme par surprise, la majorité a décidé que cette proposition d'une enquête qui irait au fond du scandale était urgente. Puis, on s'est ravisé; la peur a calmé la colère. M. Grévy, plus jaloux de l'intérêt de sa famille que de l'honneur et du bien de l'État, a commencé à travailler les consciences. Ses ministres l'y ont aidé. Il y a eu dans l'ombre, autour du président de la République, une sorte de marché parlementaire où M. Rouvier et son concurrent, M. de Freycinet, se sont disputé le pouvoir par des promesses d'indulgence et de complaisance. M. Rouvier a eu l'avantage : il l'a beaucoup dû, assurément, à la vertu de sa situation. Avec lui tous ceux des républicains que leur honnêteté

n'indignait plus ont conspiré pour le silence. Ils ont été, de journal en journal, dire à voix basse qu'il fallait sauver la personnalité de M. Grévy, dût-on sauver également celle de M. Wilson; qu'il le fallait pour sauver la République elle-même, compromise par le scandale. A la Chambre, ils ont été le dire de couloir en couloir, de banc en banc. Toutefois, moins hardis que M. Rouvier qui a eu, lui, l'impudeur, non seulement de déclarer que l'enquête était inutile, mais de pallier tous les méfaits reconnus par l'opinion publique, les républicains ont jugé impossible de repousser la demande d'enquête : ils ont cru plus habile de la décréter, à la condition d'en stériliser l'effort. On la généralise, pour qu'elle n'ait ni précision ni efficacité; on l'étend, pour l'atténuer : l'enquête recherchera « tous les faits touchant à l'administration qui paraîtront de nature à mériter un blâme ou une répression »; elle ne sera pas dirigée spécialement contre les prévaricateurs qu'on accuse aujourd'hui; elle pourra remonter le cours de ces dix ans, pour atteindre les ministres du maréchal de Mac-Mahon, dans la période du 16 mai. Soit. On pense ainsi gagner du temps et lasser l'importune curiosité de l'opinion publique; on veut détourner l'infamie; on espère intimider les témoins, gêner les accusateurs, épurer les griefs; on compte soustraire à la vindicte de la nation les grands criminels de la République; on calcule qu'il ne restera de l'affaire que tel ou tel soupçon vague, bien préférable à la condamnation. Mais on se trompe. La France en sait assez déjà pour deviner qu'on lui en cachera davantage; elle finira, malgré toutes les précautions, par connaître plus ou moins parfaitement la vérité; cette nouvelle duperie n'aura servi qu'à la rendre plus sévère et, si la sanction parlementaire ou judiciaire lui manque, la sanction électorale ne lui manquera pas : seulement, c'est contre la République, et non plus contre quelques républicains, que sa sentence se dressera tout entière alors.

Libre aux républicains de « canaliser » l'enquête, comme ils disent dans l'improbité de leur langage, aussi étrange que faux! L'émotion du scandale a été vive, presque violente, dans la masse elle-même de la nation. On lui avait trop vanté la République comme le régime idéal de la vertu. Quelle déception! Et puis, deux sentiments se seront irrités dans le cœur du peuple. D'abord, son honnêteté : grâce à Dieu, la France s'indigne encore de tout ce qui tourne au trafic la fonction du gouvernement, au tripotage l'exercice de l'autorité; elle n'en est pas à ces temps de décadence où l'on contemple d'en bas, avec une molle indifférence, la cupidité, la vénalité qui règnent en haut. Ensuite, si aveuglément que la démocratie élève ceux qui caressent ses propres convoitises, elle ne supporte pas sans peine, dans son envie, le spectacle du préva-

ricateur triomphant, qui doit toute sa richesse au mandat dont elle l'a pourvu. Quoi! ces gens qui ont mendié ses suffrages s'engraissent au pouvoir, tandis que la foule souffre, est misérable, a faim! Quoi! ceux qui parlaient si doctement au peuple d'austérité, d'économie, voilà comme ils se ruent aux jouissances, en exploitant la fortune publique, en mésusant des deniers du contribuable! Quoi! on proclamait l'égalité pour tous les citoyens et c'est le favoritisme qui devient, avec une bande d'exploiteurs et de fripons, le gouvernement de la République! Ces noms de Caffarel et d'Andlau, Wilson et Grévy, associés à ceux d'escrocs et de proxénètes; ces listes de décorations échangées ou vendues comme des marchandises, ou de titres distribués comme des prêts, sous la condition d'un partage; ces histoires de dossiers volés, de billets perdus et de chèques dissimulés, d'abonnements extorqués; la longue nomenclature de tous ces députés, sénateurs et ministres républicains, qui, depuis dix ans, renouvellent par leur corruption celle de leurs aïeux, les corrompus du Directoire : tout cela excite la colère du peuple ou son dégoût. Oh! maintenant on peut, tant qu'on voudra, s'ingénier à innocenter les coupables, à diminuer l'éclat du mal, à en étouffer le bruit : la suspicion est dans l'esprit de la masse. On ne la forcera qu'à constater qu'il n'y a pas plus de justice que d'honnêteté dans le gouvernement de la République. Plus, devant le peuple, on fera le mystère, plus, chez lui, s'aggravera et se répandra l'accusation. Le scandale aura soulevé le mépris du peuple, et, le peu de respect moral qui lui sera resté dans ce mépris même, on achèvera de le détruire par tout le soin qu'on aura pris à tromper, après le scandale, la justice de l'honneur public, la vengeance de l'honneur français.

Un jour, Danton dînant avec quelques Jacobins, entre amis, « il lui échappa de dire, dans les fumées du vin, que leur tour était venu de jouir de la vie, que les hôtels somptueux, les mets exquis, les étoffes d'or et de soie, les femmes dont on rêve étaient le prix de la force conquise, que la Révolution, après tout, était une bataille et devait, comme toutes les batailles, avoir pour résultat le partage des dépouilles opimes entre les vainqueurs. » Ces paroles, citées par M. Louis Blanc, qui fut un lyrique apologiste des Jacobins et qui se flattait lui-même d'être austère, auront été, pour la troisième République autant que pour la première, une vérité historique. Si ce n'est pas la bouche brutale d'un Danton qui les prononce, c'est celle d'un Gambetta ou d'un Wilson qui les murmure, et, si ce n'est pas « dans les fumées du vin », c'est dans celles du pouvoir, qui, lui aussi, enivre le démocrate, au Palais-Bourbon aussi bien qu'à l'Élysée. Sans le vouloir, Danton énonçait gaiement, après

boire, la raison la plus positive du régime républicain, celle non seulement de sa moralité, mais de sa mobilité : ce propos de table en est comme la loi philosophique. Régner, s'enrichir, se pavaner, s'amuser et, pour s'assurer tour à tour ces joies et ces délices, se succéder promptement les uns aux autres, n'avoir rien de fixe devant soi, rien de stable autour de soi! La curée, on commence à la voir dans le scandale du jour. Voulez-vous, avec un observateur consciencieux, M. Pierre de Witt [1], compter les remplacements que le parti républicain a opérés dans toutes les fonctions de l'État, pour pousser aux honneurs, à la fortune, au profit, ses fameliques favoris et ses serviteurs les plus dociles, les uns après les autres? En dix-sept ans d'existence, la République a renouvelé vingt-trois fois son conseil des ministres et 187 personnages y ont figuré. Le ministère des travaux publics a changé de maître vingt-trois fois; celui de l'agriculture, vingt-deux; celui de la guerre, dix-sept; celui des affaires étrangères, seize. En 1879, elle fait disparaître tous les conseillers d'Etat, ou presque tous. De 1877 à 1882, elle destitue ou disgracie 982 magistrats inamovibles, 763 procureurs ou substituts, et, parmi les 2941 juges de paix qu'il y a en France, 2536. Plus de 50 préfets, inscrits dans l'*Almanach national de* 1880 et qui pouvaient dûment exhiber leur certificat de civisme républicain, manquent à l'appel, en 1886; avec eux, plus de 150 sous-préfets : la mort n'en avait fauché qu'un bien petit nombre; c'est sous la faux du délateur, du compétiteur, qu'ils sont la plupart tombés. De même, pour les directeurs des contributions indirectes, pour ceux de l'enregistrement et des domaines, pour ceux des postes, pour les receveurs ou les percepteurs, pour les agents des douanes, pour les ingénieurs en chef, pour les inspecteurs d'Académie ou pour ceux de l'instruction primaire. De même encore pour les ambassadeurs. Il n'est pas jusqu'aux bureaux de la guerre où, sous le souffle de la suspicion républicaine, la mutation ne soit perpétuelle. Cette opération qui ne laisse ni personne à sa place, ni rien en place, et qui désorganise fiévreusement toutes les forces de l'État, en livrant son administration comme une proie à l'inexpérience ou à l'incapacité du premier venu, les répu-

[1] M. Pierre de Witt, que son nom honore et qui, voulant honorer son nom, s'est déjà fait connaître par des travaux historiques très justement appréciés, vient de publier une excellente brochure intitulée : *l'Épuration sous la troisième république*. Rien de plus précis et de plus incisif. C'est une démonstration péremptoire du mal produit dans le gouvernement et l'administration de la France par l'instabilité de la République, par la rapidité et la multiplicité des changements qui lui créent tant de dynasties nouvelles de fonctionnaires. Cette brochure est éditée par la Société anonyme des publications, 13, quai Voltaire, Paris.

blicains l'ont appelée « l'épuration ». Mais ils n'ont mis dans « l'épuration » aucune prétention morale, on le sait. S'ils ont épuré la République, ils ne l'ont pas purifiée; au contraire. C'est un soin que la France, tôt ou tard, prendra elle-même, et Dieu veuille que ce soit prochainement!

S'il faut prêter à M. Crispi une oreille crédule, l'Europe n'aura jamais été plus sûre de son repos, de sa tranquillité, parmi le cliquetis même de ses armes, que depuis le colloque de Friedrichsruhe, et la France, en particulier, n'a plus rien à craindre sur ses frontières. Mais le discours prononcé par M. Crispi, dans le banquet vraiment solennel qu'on lui a donné à Turin, aura-t-il la vertu de calmer l'inquiétude de l'Europe et celle de la France, comme il l'a espéré ou feint d'espérer? Nous en doutons. M. Crispi déclare, non sans une certaine jactance, que « l'Italie, sur le continent, est l'alliée des nations du centre et que, sur mer, elle agit d'accord avec l'Angleterre ». Or, la déclaration de M. Crispi doit être véridique, le comte Kalnoky l'ayant confirmée devant la Délégation hongroise. Triple ou quadruple, cette alliance, à en croire M. Crispi, ne se serait formée contre personne; contre personne, si ce n'est un assaillant qu'on paraît connaître, qu'on ne nomme pas et qui, au premier mot qu'il dirait, au premier geste qu'il ferait, pour troubler la paix de l'Europe, rencontrerait devant soi la police formidable des trois ou quatre nations liguées dans cet honnête dessein de protéger la paix européenne. Que l'Italie, sous les auspices de M. de Bismarck, menace la France! M. Crispi proteste. Non, « nul ne peut désirer ni vouloir une guerre de l'Italie et de la France ». Et M. Crispi le jure en alléguant ses sentiments personnels, le souvenir qu'il a gardé de l'hospitalité française. Il invoque, par surcroît, la confiance même de notre gouvernement : « Il sait, s'écrie-t-il, que je ne tramerai rien contre un peuple lié à l'Italie par l'analogie de la race, par les traditions et par la civilisation. » Puissantes et belles raisons parmi lesquelles la mémoire un peu infidèle de M. Crispi n'en aura oublié qu'une : celle de la reconnaissance que l'Italie pourrait devoir au peuple qui a versé son sang pour elle à Magenta et à Solférino. Donc, sous la foi de ces paroles généreuses de M. Crispi, la France ne se préoccupera pas des intentions plus ou moins secrètes de l'Italie, même quand, aux pieds des Alpes et jusque sur leurs cimes, elle amasse une armée, ou quand, de Rome à Gênes et à Naples, on proclame qu'il faut reprendre à la France la Savoie, Nice et la Corse, sans compter tout ce qu'on a le droit de revendiquer, contre elle ou auprès d'elle, sur le littoral africain de la Méditerranée...

M. Crispi n'atteste pas seulement M. Crispi en personne et

M. Rouvier. Il atteste M. de Bismarck! Car rien de plus innocent que le colloque de Friedrichsruhe : si M. Crispi et M. de Bismarck, « qui est pour l'Italie un ami de la première heure », ont « conspiré » à Friedrichsruhe, c'est uniquement « en faveur de la paix ». M. Crispi va jusqu'à répéter, sans peur d'être indiscret, ces mots que M. de Bismarck, la main dans la main, lui aurait laissés comme adieu, à Friedrichsruhe : « Nous avons garanti la paix, nous avons rendu service à l'Europe. » Ces mots seront-ils sérieusement ceux de l'histoire? Ou bien sont-ils ceux d'une comédie! Nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas en juger actuellement. Ce qui nous étonne, c'est que M. Crispi, tout en s'évertuant à rassurer la France qui, elle, ne menace la paix de l'Europe ni sur les Alpes, ni sur les Vosges, n'hésite pas à braver la Russie plus ou moins directement : il se targue de soutenir la Bulgarie; il réclame pour l'Italie la gratitude des principautés balkaniques; il s'honore de pratiquer dans la péninsule des Balkans une politique qui n'est pas précisément celle qu'observait naguère M. de Bismarck. Il faut remarquer qu'à l'heure même où M. Crispi tenait un tel langage, on commençait, dans les journaux de Berlin, à traiter avec plus de bienveillance le prince Ferdinand, le gouvernement bulgare. En réalité, M. Crispi laissait voir, du côté de l'Orient, l'objet de la triple ou quadruple alliance, tandis qu'il s'efforçait à le dissimuler, du côté de l'Occident. Eh bien! un discours qui a ces différences de ton et qui trahit l'intime accord de l'Italie avec l'Allemagne, l'Autriche et même l'Angleterre, dans des circonstances où il y a entre les affaires de l'Orient et celles de l'Occident une si étroite connexité, nous instruit assez pertinemment de la créance que nous devons à la sincérité de M. Crispi. Il ne rassure pas plus la France par son discours qu'il n'a rassuré par ses serments la Turquie, que l'ambition de l'Italie, ses intrigues et ses apprêts alarment dans la Tripolitaine. Le charlatanisme diplomatique de M. Crispi ne trompe pas le Sultan. Pourquoi tromperait-il M. Flourens?

Le discours de M. Crispi a fortifié le sentiment, excessif déjà, que l'Italie a de sa puissance naissante. C'est un mérite patriotique et ministériel qu'on peut apprécier à Rome, non à Paris, où M. Crispi n'a persuadé personne et où il a fait sourire beaucoup de monde. A la harangue de M. Crispi nous préférons, en tant qu'assurance pacifique, les conventions par lesquelles l'Angleterre et la France viennent de régler quelques-uns de leurs différends. Des trois conventions du 24 octobre, l'une oblige la France à évacuer dans les Nouvelles-Hébrides les postes qu'elle y occupait : la bonne foi, autant que la logique, aurait suffi, après les engagements pris en 1878 et en 1885, à l'y obliger. L'autre, par com-

pensation, nous attribue définitivement, dans l'archipel de Taïti, la souveraineté des Iles-sous-le-Vent, souveraineté que l'Angleterre nous contestait encore et qu'elle reconnaîtra désormais : parmi ces sept îles, celle de Bora-Bora offrira un excellent mouillage aux navires qui auront traversé le canal de Panama. L'avantage que la troisième de ces conventions promet à la France, elle le garantit aussi à l'Europe : elle neutralise pour toutes les puissances le canal de Suez; la navigation y sera libre en temps de guerre comme en temps de paix; le blocus n'y pourra être établi par personne, pas même par le Sultan, suzerain de l'Égypte; une commission internationale tracera sur les bords du canal la zone qui devra rester inaccessible aux armées et c'est cette commission qui en appellera aux puissances pour protéger la neutralité du canal, si jamais un agresseur tente de la violer, au mépris de l'Égypte et de la Turquie. Il est bien vrai que l'Angleterre, qui, à Périm, barre avec ses canons le détroit de Bab-el-Mandeb et qui, sur le littoral de la Méditerranée, tient encore garnison en Égypte, dominera les deux extrémités de l'isthme : elle en pourra toujours, à volonté, ouvrir ou fermer les issues. L'avantage de cette convention semble donc en partie incertain, en partie fictif. Néanmoins, il est bon, moralement, que les puissances consacrent leur droit en neutralisant le canal : ce droit, le temps le complètera peut-être par la neutralisation de l'Égypte elle-même. Et puis, tout ce qui restreint, sur les territoires où se heurtent les rivalités des puissances, le champ des disputes et des hostilités, n'est-ce pas une œuvre bienfaisante dont non seulement la France, comme l'Angleterre, mais l'humanité, comme l'Europe, doivent se féliciter?

Auguste Boucher.

La première édition des deux premiers volumes de l'**Histoire de la Monarchie de Juillet**, par notre ami et collaborateur M. Paul Thureau-Dangin, était depuis longtemps épuisée. Une seconde édition est publiée par la maison Plon. Ce n'est pas une simple réimpression. Les nombreux documents inédits dont l'auteur a reçu communication depuis son premier travail l'ont amené à refaire complètement, et sur un plan beaucoup plus développé, certaines parties de son livre, notamment celles qui traitent de la politique étrangère, d'un intérêt si vif au lendemain de la révolution de Juillet. Les deux volumes se trouvent ainsi accrus de deux cents pages. Bien des faits diplomatiques jusqu'alors inconnus, ou mal connus, sont, pour la première fois, mis en lumière.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Chevaliers de Malte et la Marine de Philippe II, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, membre de l'Institut. 2 vol. in-18, avec 6 cartes (Plon et Nourrit), 1887.

Dans cette nouvelle étude, l'éminent historien de la marine d'autrefois retrace la dernière expédition de Soliman le Grand contre l'île de Malte, en 1565. Il ne se borne pas à relater très en détail les terribles péripéties de ce siège de quatre mois, si meurtrier pour les agresseurs, si glorieux pour les défenseurs et pour leur intrépide grand maître, le Français Jean de La Valette; — comme dans ses précédents ouvrages, il se plaît à tracer un tableau complet de la situation politique de l'Europe pendant la période qu'il étudie, montrant les conséquences funestes pour la civilisation chrétienne, qu'eût entraînées fatalement le succès des Turcs, et faisant bien comprendre comment le triomphe final des héroïques chevaliers préserva, cette fois encore, l'Europe moderne de l'invasion et de la barbarie musulmanes que la victoire de Lépante vint, six ans plus tard, repousser pour toujours. En décrivant, avec le talent et la haute compétence que l'on sait, les opérations de terre et de mer de cette campagne fameuse, où la gloire de l'Ordre de Malte parvint à son apogée. M. Jurien de la Gravière a eu l'occasion de faire, entre le siège de 1565 et celui de Sébastopol, maints rapprochements des plus curieux.

La Vie et les mœurs à la Plata, par M. Emile Daireaux. 2 vol. in-8°. (Hachette.)

L'auteur, avocat à la Cour de Paris, a acquis, par un long séjour dans ces contrées, une connaissance approfondie de leur vie sociale, de leurs institutions, de leurs ressources; aussi son livre est-il nourri de traits de mœurs personnellement recueillis, en même temps qu'il est plein de descriptions pittoresques du pays, observé sous ses aspects les plus divers. Il nous en met sous les yeux la vie intime et extérieure, dans son cadre naturel, sans omettre aucun des détails qui peuvent intéresser aussi bien nos financiers que nos agriculteurs et nos commerçants : ethnographes ou économistes, éleveurs, industriels ou légistes trouveront ample moisson de documents dans ces deux volumes qui passent en revue tour à tour : le sol et la race, la rue, la vie de famille, les finances et les affaires, la vie publique, la vie légale et sociale des étrangers, l'industrie pastorale dans les pampas, et les industries agricoles.

Progrès et Pauvreté, par Henry George, traduit par M. P. Le Monnier. 1 vol. in-8°. (Librairie Guillaumin.)

C'est en cherchant la raison d'un fait qui a préoccupé tous ceux qu'intéressent les problèmes de la vie sociale actuelle, que M. Henry George, le célèbre socialiste américain, a été conduit à faire un examen approfondi de plusieurs théories courantes de l'Economie politique. Pourquoi, en dépit de l'accroissement de la puissance de production, les salaires tendent-ils à devenir le minimum de ce qu'il faut pour vivre? Voilà le point de départ de cette enquête très originale dont la conclusion est : la suppression du monopole de la terre.

Pour arriver à cette conclusion en restant dans le domaine de l'économie politique, M. Henry George a dû commencer par faire table rase des théories classiques. Après avoir détruit la théorie du salaire et la théorie de Malthus qui l'appuie, il a formulé les trois lois de la répar-

tition de la richesse, les faisant corollaires les unes des autres, et concluant ainsi : la part qui doit revenir au travail et au capital étant déterminée par la part qui revient au propriétaire foncier, si la rente de la terre monte, comme elle le fait toujours quand augmente le progrès matériel, les salaires et l'intérêt doivent baisser. Pourquoi la rente monte-t-elle ainsi à mesure que s'accroît le progrès matériel? Parce que la terre, étant propriété privée dans la société où nous vivons, elle est un objet de spéculation. *Le libre accès de tous à la terre* est donc d'après M. Henry George le seul remède aux maux dont souffre notre société.

Nous n'avons pas besoin de faire nos réserves sur les théories du grand socialiste américain, mais il nous a paru intéressant de la signaler à nos lecteurs.

De la Procédure parlementaire, par M. Eugène Pierre, secrétaire général de la présidence de la Chambre. 1 vol. (Quantin.)

Au moment où les Chambres se réunissent, on lira avec intérêt le petit volume que M. Eugène Pierre vient de publier. Ce n'est point un traité didactique sur cette procédure; l'auteur s'est surtout appliqué à en faire ressortir les tendances, le but, la philosophie. Il paraît avoir très à cœur de la défendre contre l'accusation de « chinoiserie » qu'on porte souvent contre elle.

On trouvera dans ce volume la compétence, la clarté, ce grand amour des choses parlementaires qui distinguent M. Eugène Pierre et qui ont fait le mérite de ses précédents travaux sur la matière.

Compiègne, par Lefebvre Saint-Ogan. 1 vol. illustré de 25 gravures. (Quantin.)

Combien de souvenirs rappelle ce nom de Compiègne! Ces quinze siècles qu'il évoque en même temps pour notre imagination. Depuis Clotaire Ier, qui mourut à Compiègne, jusqu'à Napoléon III, le dernier habitant de son château, la France n'a guère eu de souverain qui n'en ait fait son séjour de prédilection, et l'antique cité peut dire comme la vieille femme des *Feuilles d'automne :* « — J'en ai tant vu, des rois!... »

Ce sont ces mots que M. Lefebvre Saint-Ogan a pris pour épigraphe d'un livre qu'il consacre à Compiègne et à ses environs si pittoresques. Au hasard de la rencontre, dans une promenade à travers les rues et la forêt, avec la fantaisie et l'abandon d'un humoriste qui n'a pas peur des digressions ni des parenthèses, il nous dit de quels grands événements de l'histoire, de quelles menues anecdotes des mémoires furent témoins ce château, ces anciens hôtels, ces tours, ces cloîtres en ruines, ces ombrages mystérieux et tant de fois séculaires sous lesquels l'Arioste a placé le lieu de réunion des chevaliers de la Table Ronde.

De gracieux dessins de M. Boudier, placés en tête de chaque chapitre, représentent quelques-uns des plus jolis coins de Compiègne et de la forêt.

Home Rule, par E. Poirée. 1 vol. (Nouvelle Librairie parisienne. Savine.)

La question irlandaise, tant de fois discutée et jamais résolue, est présentée ici sous la forme d'une histoire très simple, celle d'un vieux berger de l'Ouest, et racontée de la façon la plus émouvante. Le meurtre d'un lord anglais, assassiné au milieu de ses fermiers révoltés dans une nuit sanglante, les incidents du procès, la dernière partie se passant à Londres lors des explosions qui ont causé une si grande épouvante, voilà une suite de tableaux faits pour captiver le lecteur et l'intéresser à la cause que soutient avec héroïsme la patrie irlandaise.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE MARÉCHAL COMTE DE MOLTKE

I

Le 7 novembre 1806, l'opulente cité de Lubeck était transformée en un champ de carnage. Comme un animal traqué, malgré la protestation des magistrats, Blücher s'y était jeté violemment. Mais les Français en atteignaient les portes au moment où elles se refermaient sur les derniers débris de l'armée prussienne. Sans se soucier d'ouvrages qui, bien qu'affaiblis, présentaient encore des obstacles sérieux, les soldats de Soult et de Bernadotte les escaladaient sous la mitraille, avec cette audace inouïe, cette ardeur irrésistible, puisées dans un succès non pareil. Une lutte effroyable s'engageait dans les rues, et tandis que les Prussiens enveloppés et taillés en pièces mettaient bas les armes ou s'enfuyaient, les infortunés habitants s'abîmaient dans la douleur, au milieu du sac de leur ville.

C'est ce jour même, dans la brutalité d'une prise d'assaut, qu'Helmuth Charles-Bernard de Moltke, âgé de six ans, fit connaissance avec les Français.

Il est des souvenirs d'enfance qui ont dominé toute une vie : celui-ci en aura-t-il été un? Cruel souvenir dans tous les cas, que l'ordinaire gaieté des impressions du premier âge ne devait pas être pour dissiper chez l'enfant très abandonné d'un père chargé de famille et privé de fortune. Comme elle apparaît froide cette enfance, avec sa misère non dissimulée, la rigueur voulue de son éducation étroitement militaire, et un délaissement si navrant qu'une pitié saisit l'âme à s'en ressouvenir ! La mère ne s'y révèle nulle part, elle, le cadre obligé de tous les bonheurs de l'enfant. Sourires absents, baisers perdus du début de la vie, si l'âpre besoin n'en meurt pas à force de désaccoutumance comme ils suffisent seuls à expliquer l'assombrissement d'un caractère ! Dès au sortir de l'enfance, Moltke était déjà le *grand taciturne*, le rire lui était

inconnu, le plaisir lui demeurait indifférent, et bien que sa nature, trop riche pour s'être insensibilisée à ce dur régime, eût conservé l'infini trésor des tendresses et des délicatesses du cœur, il devait rester muré, impénétrable, sauf à quelques rares amis et à la compagne de sa vie.

Originaire du Mecklembourg, d'une ancienneté et d'une noblesse indiscutables, la famille de Moltke se trouvait disséminée en Danemark, en Suède et en Norwège. Cette origine met mal à l'aise certains biographes. Les vrais Prussiens ont peine à avouer que leur Moltke ne leur appartient pas depuis le berceau. Sous ce rapport, leur susceptibilité patriotique ne s'alarme-t-elle pas à tort? L'homme de guerre qu'ils revendiquent n'a-t-il pas conquis des titres à la reconnaissance de son pays d'adoption, qui le font plus Prussien que le séjour constaté de sa famille durant vingt générations aux bords de la Sprée? Toujours est-il qu'en Poméranie on n'en a pas pris son parti, et on fait sonner très haut que le père de l'illustre chef d'état-major général a servi dans les rangs prussiens. Pour vrai que soit le fait, il nous semble très infirmé par cet autre que Fritz de Moltke, après avoir quitté l'armée prussienne, comme capitaine, pour s'occuper de la gestion de sa fortune très compromise, se décida à reprendre du service en Danemark, où il parvint au grade de lieutenant-général.

C'étaient d'ailleurs des temps fort troublés que ceux-là; Napoléon avait pris à tâche de brouiller toutes les nationalités, et les actes de naissance des gens, si tant est qu'ils en eussent, devaient étrangement s'en trouver. Le bien-être de tous, les affaires privées, la sécurité d'existence, la conservation des liens de famille, s'en ressentaient aussi cruellement. Pour relever sa fortune si atteinte, tout ce qu'entreprend Fritz de Moltke échoue misérablement; rien ne va, rien ne tient dans ce désordre des événements, il n'y a plus de place dans cette épopée militaire à outrance que pour l'homme de guerre. L'ex-capitaine le sentit et revint au harnais. Cette fois seulement ce fut en Danemark, tandis que son frère, emporté dans une de ces gigantesques razzias d'hommes, holocaustes jetés en pâture au génie dévorant de Napoléon, allait mourir, en défendant l'aigle française, aux bords de la Bérésina.

Un des ancêtres du prince de Bismarck, au temps de la guerre de Trente ans, avait, dit-on, porté les armes pour le service de la France. Cette disgrâce, le maréchal de Moltke la partage donc avec le grand chancelier, elle est toutefois pour lui encore plus caractérisée, puisqu'il s'agit de son propre oncle.

L'éducation d'Helmuth de Moltke devait naturellement souffrir des heurts, des privations, des déceptions de l'existence paternelle.

La famille était nombreuse, chaque année l'augmentait, lui était venu le troisième; il importait que les aînés fissent promptement place aux plus jeunes. Avant l'âge de neuf ans, l'enfant fut donc placé, avec un de ses frères, chez un pasteur, dont l'enseignement passait pour réputé. Chez le révérend, on le sent aimé, choyé, environné de soins; c'est encore le bon temps. Mais la gêne se fait de plus en plus dure, il faut aviser; l'extrême jeunesse des deux enfants pèse bien légèrement dans la balance; le père se décide à demander et obtient, pour chacun d'eux, une bourse à l'École militaire des cadets de Copenhague.

Alors commença une longue période de six années bien sombres, une de ces périodes de fer qui broient certains petits êtres trop nerveux, trop sensitifs, et qui cuirassent les autres pour la vie contre toute émotion douce, contre tout sentiment vibrant, six années de geôle militaire, rudes, grossières, brutales comme les sergents de planton qui y régnaient, sans un aperçu riant, sans un détendement de l'être, sans une diversion bienfaisante. Pour surmonter sans faiblesse les terreurs d'une pareille éducation, il fallait une énergie d'homme. Moltke l'avait. Déjà il appartient tout entier à sa tâche, le travail l'a conquis; dès maintenant, partout où il paraîtra, il étonnera par l'excès de ses progrès comme de son application. A l'École des cadets de Copenhague il est le premier, plus tard il le sera aussi à l'Académie de guerre de Berlin. Son enfance, sevrée de distractions, l'a raidi contre le plaisir; à peine s'il s'accorde de temps à autre de fréquenter chez une famille qui lui ouvre son intimité? le souvenir qu'il en garde éveille sa gratitude, mais l'on sent, malgré tout, combien un passe-temps de cette sorte tient peu de place dans cette vie toute bâtie de labeur ininterrompus. Au fond, c'est déjà un ambitieux, mais un ambitieux de haut vol et de bonne marque, ambitieux du devoir scrupuleusement accompli, ambitieux qui cherche sa voie, l'œuvre à laquelle il accolera son nom, et qui calme ses ardeurs impatientes, en échafaudant toujours plus haut le bagage de sa science, afin d'être prêt, si les circonstances l'y convient, à monter sa fortune aux plus radieuses destinées. Ses camarades s'inclinent devant sa supériorité naissante. « C'était un svelte jeune homme », écrit l'un d'eux, « avec de longs cheveux blonds, des yeux bleus et doux, d'un abord silencieux mais aimable et affectueux, d'une physionomie ouverte, qui s'assombrissait parfois sous un nuage soudain, lorsqu'il se croyait inobservé, sorte de signe indélébile d'une tristesse inoubliée. Son impitoyable application d'esprit et sa volonté de fer ne s'effrayaient d'aucune tâche, et finissaient toujours par la conduire à bien. A ses camarades, il inspirait un sérieux respect,

il ne l'ignorait pas, et cependant, en aucun cas, il n'aurait voulu, vis-à-vis d'eux, se prévaloir de sa supériorité. Suffisamment causeur et communicatif dans les relations ordinaires, très sérieux, très circonspect dans son travail et dans sa manière de servir, il se montrait animé par excellence d'un amour du devoir infatigable et d'une conscience presque sans exemple. »

De la garnison de Rendsburg, où il se morfondait comme second lieutenant d'infanterie, Moltke n'avait pas tardé à peser dans son esprit avisé combien restreintes étaient les chances d'avenir au service du Danemark, du Danemark découronné de la Norwège, donnée par Napoléon à la Suède, et encombré d'une foule d'officiers à la suite, provenant de tous les régiments licenciés après 1815. Un caractère moins résolu eût hésité à sacrifier une position déjà acquise contre un avenir encore incertain; lui, sa décision prise, donna sa démission, et s'achemina vers Berlin, où il se soumit à nouveau à une série d'examens qui lui firent conférer, cette fois dans l'armée prussienne, un grade de second lieutenant au 8e d'infanterie, stationné à Francfort-sur-l'Oder. On était en 1822. Mais, dès l'année suivante, le lieutenant de Moltke se présentait avec succès à l'Académie de guerre. Durant trois années, il en suivait les cours avec une distinction rare, et ne rentrait à son régiment que pour le quitter au bout de quelques mois. C'est sa dernière apparition dans les troupes. A partir de ce moment, il est voué au service d'état-major, il en explorera successivement les branches les plus variées, et sa vie militaire ne s'achèvera pas sans qu'il en ait connu, à maintes reprises, les lourdes et multiples responsabilités.

Comme tous les débutants, on l'attela à un levé de plans; de 1828 à 1831 il appartint au bureau topographique et noircit plusieurs planchettes. Mais il ne lui suffisait pas de se prendre corps à corps avec le nivellement, à sa large nature, il fallait un horizon plus vaste. Quoique sa tâche quotidienne fut très astreignante, Moltke, très épris d'histoire et de littérature, écrivit un livre sur les *Rapports respectifs de la Belgique et de la Hollande, depuis leur séparation sous Philippe II, jusqu'à leur réunion sous Guillaume Ier*. Ce livre paraissait en 1831, au moment même où la Belgique, assistée par la France, se dégageait à nouveau du royaume des Pays-Bas, et proclamait son indépendance.

L'année suivante, Moltke, promu premier lieutenant, entrait au grand état-major général. Trois ans après, nous le retrouvons capitaine, et décidé à aller chercher à l'étranger ce complément de connaissances, cette variété d'aperçus, cette vue du monde, sans lesquels les idées d'un homme n'acquièrent jamais ni toute leur

ampleur ni toute leur portée. Un bûcheur ordinaire serait resté sur ses livres, confiné dans sa besogne journalière, lui, voit grand et juste, il sent, qu'ayant conquis son développement intellectuel, il faut aller à la découverte, et il part. Il visite d'abord en détail l'Italie septentrionale. Cela ne se faisait pas à la vapeur comme aujourd'hui, les relais dans cet admirable pays devenaient facilement des étapes, car l'on prenait son temps pour regarder, admirer et retenir. Moltke y séjourna l'été et l'automne de 1834. Loin d'en être calmée, son ardeur voyageuse y puisa un nouvel enthousiasme et de plus ambitieuses visées. On ne tombe pas impunément des brouillards de la Vistule aux pays du soleil. Cette chaude nature aux colorations puissantes, soit qu'elle vous saisisse tout l'être, lorsqu'elle surgit dans sa gloire, sous le ruissellement tumultueux de la lumière du jour, soit qu'elle fonde délicieusement votre âme, lorsqu'elle l'enveloppe mystérieusement sous la clarté d'argent des traînées sidérales, cette chaude nature vous tient une fois et ne vous lâche jamais. En revenant d'Italie, Moltke avait les yeux tournés vers l'Orient. Il prit à peine quelques mois pour se préparer à ce nouveau voyage, et, son congé obtenu, il se mettait en route.

II

C'était un vrai voyage alors que d'atteindre par terre Constantinople. Aujourd'hui même, on n'y entre que par mer, et, malgré le méchant renom de la mer Noire, lorsque la voie ferrée fait défaut, personne n'hésite à s'embarquer à Varna. Il est presque sans exemple qu'un voyageur affronte, pour son agrément, la traversée des Balkans et les gîtes si misérables de la Bulgarie et de la Roumélie. Par là, l'on juge des fatigues et des difficultés dont était semée cette voie inexplorée en l'année 1835. Elle n'était permise qu'à un cavalier bien en selle, aussi robuste de santé que d'énergie, à un militaire en quête de péril et d'inconnu.

Au sud de la vieille Orsowa, et dans son voisinage immédiat, s'élevait, du sein des flots du Danube, une île portant une forteresse turque : c'était la nouvelle Orsowa. Bien que leurs frontières eussent été reculées des Karpathes aux Balkans, les Turcs avaient gardé cette place et un pacha y résidait. L'on eût dit un avant-poste poussé au loin sur les terres chrétiennes, un vestige oublié d'un passé victorieux, un dernier minaret lançant le dernier appel du prophète à l'Occident rebelle. Moltke y arrivait le 25 octobre, avec un compagnon de voyage. Malgré l'accueil très gracieux du pacha, l'entrée en terre turque ne leur parut rien moins que souriante.

Les rues étroites étaient d'une malpropreté repoussante; les maisons en bois, sans vitres, offraient tout le confortable d'un hangar; les hommes s'habillaient de lambeaux aux couleurs criardes; les femmes glissaient, voilées, semblables à des spectres; le froid était fort vif, et le soleil se dérobait toujours. Aussi le voyage se poursuivit hâtivement à travers la Valachie, sur une sorte de char-à-bancs attelé de huit chevaux, auxquels on ajoutait un renfort de buffles aux passages difficiles. La pluie tombait infatigable; les postes étaient de véritables cavernes creusées dans la terre, avec un toit couvert de branches d'arbres; la misère dépassait ce qu'on peut concevoir. Au bout de ce désert, ce fut une joyeuse surprise de trouver Bucharest, une ville de 100 000 âmes, avec des églises, des palais, tout cela jeté, il est vrai, pêle-mêle dans une agglomération de masures branlantes, avec des cercles, des journaux, des théâtres, des équipages, et surtout de véritables hôtels.

Après un repos d'une semaine, le voyage fut repris, cette fois en traîneau. On appelait de ce nom flatteur une claie, attelée de quatre chevaux, si courte et si étroite que les jambes s'élevaient plus haut que le bord, et que, vu le mouvement très rapide, on ne se maintenait en place qu'avec une peine extrême. Avant le premier relais, Moltke était déjà tombé deux fois du traîneau. « Le conducteur de la voiture miniature, dit-il, n'en tenait aucun compte; il poursuivait sa course furieuse avec ses petits chevaux, et l'on avait toutes les peines du monde à lui faire comprendre, à force de cris, qu'il avait perdu une partie essentielle de son chargement. »

Pour des voyageurs européens, l'absence complète d'hôtels constituait une dure privation. Le caravansérail ne leur offrait que ses murs nus et l'eau de sa fontaine. On y dormait sur une natte, tout habillé, après avoir avalé une écuelle de pillaw et bu une tasse de café préparés par les Tartares de l'escorte. A Giurgewo, on passait le Danube, très large en cet endroit et formant plusieurs îles, et, à partir de Routschouk, le voyage se poursuivait à cheval. On faisait 12 à 15 lieues sans manger; le sol, très inégal, était gelé et couvert d'une neige profonde et molle; les rivières débordaient; parfois on s'égarait et on était surpris par la nuit tombante à la poursuite d'un guide introuvable. Pourtant on se rapprochait rapidement du but rêvé. Déjà avaient défilé Choumla serti dans un contrefort des Balkans, et n'ouvrant qu'un côté sur la plaine du Danube, Kasan profondément encaissé au fond d'une gorge rocheuse, Isnélijé pendant entre les nuages aux cimes méridionales des Balkans, la belle Andrinople, avec l'étagement de ses tours et de ses coupoles, son fouillis de toits rouges, émergeant d'une vaste et verdoyante prairie, entre les sombres ramures

de puissants groupes d'arbres et les lacets d'argent de nombreux cours d'eau. Bientôt le soleil apparut, se levant derrière une montagne lointaine, au pied de laquelle s'étendait une ligne argentée : c'était l'Asie, c'était l'Olympe couvert de neige, c'était la claire Propontide, dont les flots, d'un bleu foncé, berçaient des voiles brillantes comme des cygnes, et, du fond de la mer, jaillit, dans un rayonnement sans égal, une mer de minarets, de mâts et de cyprès : c'était Constantinople.

Parti en simple touriste, Moltke dut à son mérite et aux conseils intelligents qu'il prodigua pour la réorganisation militaire de l'empire ottoman de voir son séjour en Turquie se prolonger pendant plusieurs années, et son simple voyage d'exploration se transformer subitement en mission. Ses impressions de voyage ont été publiées en 1841, elles vont de 1836 à 1839. Elles se manifestèrent dans une série de lettres adressées à des amis, sans intention de publicité : on leur a avec raison conservé leur première forme. Malgré leur date ancienne, elles attachent encore aujourd'hui, car l'Orient change peu, et l'auteur qui nous le présente est un observateur comme il n'y en a guère, un esprit que tout intéresse et qui se rend compte de tout. La nature, la topographie, la mythologie, l'histoire, la politique, la stratégie, lui sont également familières, et le futur chef d'état-major général de l'empire d'Allemagne se révèle déjà tout entier dans ce livre, qui témoigne de l'intelligence la plus ouverte et la plus avisée, ainsi que du plus vaste ensemble de connaissances parfaitement assimilées.

Il aimait passionnément Constantinople, il l'aimait en artiste, il y revient sans cesse dans ses récits, en croyant dont rien ne peut rompre l'extase. Et comme, quand il en parle, il sait peindre, il sait sentir! Je n'en veux retenir que cette description magistrale de la ville, de ses entours de terre et de mer, précise comme un plan topographique, éclatante de vie et de coloris comme un tableau. Il vient de monter sur la haute tour de Galata, guettant à l'horizon le navire qui doit amener trois officiers, ses camarades, chargés de constituer avec lui la mission militaire prussienne. La beauté du spectacle l'arrache à son impatience :

Les îles des Princes et le rocher de Proti émergent avec leurs bleus contours de la nappe brillante, limitée par le cap de Mudiana; à l'arrière-plan, l'Olympe déchiqueté élève sa tête neigeuse, semblable à un nuage blanc, au-dessus de cette marine ensoleillée et chaude, et à l'horizon le plus lointain, sous une forme nébuleuse à peine reconnaissable, apparaissent Calotimnia et les montagnes de Cyzique.

Quarante pas suffisent à faire le tour de la balustrade; mais quelle

diversité d'objets l'œil n'aperçoit-il pas pendant ce court circuit! Du bord oriental le regard s'étend sur le faubourg de Scutari, la vieille Chrysopolis, qui monte en amphithéâtre avec ses maisons innombrables, ses magnifiques mosquées, ses bains et ses fontaines, le long d'une hauteur dont le sommet est couronné par une sombre forêt de cyprès. Dans le site le plus ravissant, au bord de la mer de Marmara, s'élève une caserne colossale pour 10 000 hommes et la gracieuse mosquée de Sélimnié; à droite brillent les maisons de Kadikoï, l'ancienne Chalcédoine, dont les jardins couronnent les falaises escarpées de Moda-Burnu, et, plus loin, un cap d'une beauté extraordinaire, planté de cyprès et de platanes gigantesques, s'avance dans la mer. Un petit phare à sa pointe extrême lui a donné le nom de « Jardin de la Lanterne ». Plus près, au point où le Bosphore se jette dans la Propontide, la tour des Jeunes-Filles émerge des flots avec ses formes fantastiques; ce serait une délicieuse retraite pour un ermite qui, au milieu du mouvement et de la vie la plus variée, entouré d'un million d'hommes, voudrait se plonger dans la solitude la plus profonde. Trois grandes villes regardent cette tour, les plus grands navires passent à ses pieds, des canots sans nombre l'entourent, mais sans y toucher. Chacun se détourne avec effroi de ces murs, car ils renferment un hôpital de pestiférés. Mais, avant tout, c'est la pointe du Sérail qui attire le regard de l'observateur par la beauté de sa forme et la splendeur extraordinaire de ses couleurs. Le Bosphore se jette avec furie sur cette pointe formée par la Corne d'Or et par la Propontide; ses flots bondissent ici par tous les temps, et sur ce fond d'un bleu sombre, à côté de l'ombre des cyprès et des platanes, se dessinent, avec une netteté merveilleuse et des formes gracieuses, les kiosques de marbre et leurs grilles dorées, les minarets blancs et les coupoles grises resplendissantes.

Et maintenant je vous conduis au bord septentrional de la tour, d'où le regard étonné poursuit les rivages du Bosphore jusqu'à la montagne des Géants. Semblable à un fleuve immense, le détroit ondule entre des palais, des mosquées, des kiosques et des châteaux, reliant deux mers, séparant deux parties du monde. Il forme à vrai dire la rue priucipale de Constantinople, si l'on veut comprendre sous ce nom toute cette agglomération de villes, de faubourgs et de villages, où huit cent mille hommes se pressent les uns contre les autres. Toutes les façades principales des villas turques sont tournées vers le Bosphore, et le raïah s'efforce de conserver au moins quelques pieds de terrain, pour sa maison ou pour son jardinet, au bord des flots. Sur la côte asiatique brille, à côté de la ravissante mosquée de Béglerbley, le palais d'été de Starros : sur la côte européenne Béchiktak, résidence d'hiver du sultan, et Tchirragan, encore en cons-

truction, et qui surpasse en étendue tous les autres palais. Là passent les navires gigantesques, les voiles blanches s'étagent les unes sur les autres pour accaparer chaque souffle du vent du sud; des flottes entières le mettent à profit pour surmonter la force du courant. Les bateaux à vapeur s'avancent fiers et indépendants du vent; les longues traînées de fumée s'élèvent dans le ciel pur, et les rivages retentissent des coups rapides de leurs roues; immobiles, énormes, les vaisseaux de guerre se reposent en longues rangées, pleins de menaces avec leurs trois lignes de bouches à feu. Leurs mâts fiers élèvent au plus haut des airs la flamme rouge avec le croissant d'or. Des milliers, oui, des milliers de caïcs légers, rapides et affairés, fendent dans tous les sens cette route royale et majestueuse.

Faites maintenant dix pas sur votre gauche, et, au lieu de cette scène si vivante, si mouvementée, vous ne verrez qu'un désert abandonné des hommes. Aussi loin que porte le regard, rien que des plaines non cultivées, des collines sans arbres : c'est à peine si vous découvrez un sentier sablonneux dans ces broussailles et ces hautes bruyères : c'est la *campagna* de la nouvelle Rome. Tel est le contraste de la mer et de la terre qui environnent Constantinople.

Mais Moltke ne voyage pas uniquement pour s'éprendre des merveilles d'une nature incomparable, l'homme d'action, l'homme pratique secoue, quand il le faut, le charme ensorcelant des rêveries ensoleillées, et veut marquer sa trace partout où il passe. Il s'était fait présenter à Méhémet-Chosref, séraskier et chef tout-puissant du Sérail. Le séraskier était au courant de l'organisation militaire prussienne; le premier il avait présenté au sultan des troupes exercées à l'européenne, le premier il avait échangé l'antique et beau costume turc contre une imitation incommode de l'uniforme européen : c'était un novateur. Aussi eut-il vite conscience des services considérables que pourrait rendre à l'armée turque, précisément dans la période de réorganisation qu'elle traversait, un officier aussi complet que celui qui s'offrait à lui. Le sultan Mahmoud venait d'ailleurs d'inaugurer un système de landwehr dans ses États. N'était-il pas habile d'entrer dans ses vues, en faisant porter son choix sur un officier du pays même où s'est développée cette institution, pour l'appeler en conseil dans les projets de réforme militaire? Moltke ne tarda donc pas à être avisé par son ambassade qu'il eût à interrompre son voyage, et il demeura à Constantinople.

Outre ses entretiens presque journaliers avec Chosref-Pacha, Moltke se livrait à l'étude de la langue turque et levait le plan des Dardanelles et du Bosphore. Les Dardanelles étaient alors défendues

par 580 pièces, dont le calibre variait de 1 à 1600 livres, pièces turques, anglaises, françaises et autrichiennes, presque toutes en bronze, le tout réparti dans des forts ou grandes batteries établis sur les deux rives de manière à croiser leurs feux. Il croyait à l'efficacité de cette défense, d'autant qu'il affirmait la supériorité incontestable du tir de terre sur le tir de mer. A ses yeux le Bosphore surtout est d'une haute importance pour Constantinople.

Le vent du nord qui souffle tout l'été, et le courant qui va constamment de la mer Noire à la mer de Marmara, favorisent, beaucoup plus que les Dardanelles l'entrée d'une flotte ennemie dans les eaux de la capitale. En revanche, le cours tortueux et la largeur plus faible du Bosphore sont des éléments réels de défense, les rives du Bosphore étant de moitié moins distantes l'une de l'autre que celles des Dardanelles au passage le plus étroit. Le bassin entre Roumélie-Kawak et Madschiar-Kalessi est battu par quatre batteries de plus de 250 pièces, dont les boulets atteignent d'une rive à l'autre et prennent chaque vaisseau par le flanc et en enfilade.

L'assaillant serait probablement obligé, ici, comme aux Dardanelles, de s'emparer par un coup de surprise des batteries les plus dangereuses; mais le débarquement des forces nécessaires offrirait de grandes difficultés; il faudrait qu'il eût lieu en Asie aussi bien qu'en Europe, car les batteries de chaque côté à part suffisent pour rendre le passage d'une flotte extrêmement périlleux. Riwa et Kilios, les baies les plus rapprochées qui permettent une telle opération, sont défendues par des forts; les points les plus éloignés de la côte escarpée sont en soi presque inabordables, et l'attaque devrait avoir lieu par de grands détours à travers des montagnes boisées, impénétrables.

Grâce à tous ces travanx, les environs de Constantinople devinrent rapidement familiers au capitaine de Moltke. Il visita aussi Brousse, Smyrne, explora la Chersonèse de Thrace. Ces excursions étaient ses grandes distractions. Par ailleurs il en avait peu, et toute sa force de caractère n'était pas de trop pour s'accommoder de l'existence sévère et surtout de l'isolement de cœur qui lui étaient imposés. Il était logé chez un Arménien, drogman du séraskier. Un intérieur arménien étant presque aussi peu récréatif qu'un intérieur turc, il en était réduit à passer son temps assis sur un sopha, les pieds ramenés sous le corps en face du Petit Martin. Ainsi s'appelait le drogman qu'on lui avait préposé pour l'aider dans ses traductions; mais le Petit Martin rechignait ferme sur sa mission essentielle, quand il montrait en revanche un entrain extraordinaire dès qu'il s'agissait d'une pipe ou d'une partie

tric-trac. Moltke, on le comprend, trouvait ce tête-à-tête insuffisant. Il avait passé plusieurs jours dans la maison sans qu'un être féminin se fût montré. Enfin parut une vieille femme qui manquait absolument de séductions, puis, pour marquer de plus en plus la considération où on le tenait, une jolie fille après l'autre. Malheureusement aucune d'elles ne parlait français, ce dont il ne peut prendre son parti, car, dit-il : « On consent volontiers à s'entretenir avec un pacha par l'intermédiaire d'un drogman; mais en être réduit là avec de jeunes dames, cela est très dur. »

L'éternel féminin a aussi sa place dans ses préoccupations, ses notes en témoignent fréquemment. Le temps, l'habitude, ne peuvent amortir l'impression pénible qu'il éprouve à se voir servi par les filles de la maison. Il a beau se répéter qu'à lui apporter sa pipe et son café, à attendre les mains croisées qu'il les ait invitées à s'asseoir, il n'y a rien là qui les humilie, que c'est un usage antique, biblique et naturel, une gêne l'envahit, les sentiments chevaleresques et chrétiens de l'Européen se révoltent à souffrir l'abaissement du sexe faible et charmant, que notre culte a fait si fort et nos hommages placé si haut. Cependant sa philosophie se retrouve, et il ne laisse pas que de constater que la femme de part et d'autre est traitée avec quelque exagération, que, si les Turcs vont beaucoup trop loin dans leur sens, nous aussi nous ne gardons pas la juste mesure dans le nôtre.

Il n'est que trop vrai que l'Orient a animalisé la femme à plaisir. L'union maritale est de nature purement sensuelle, et le Turc passe par-dessus les bagatelles des assiduités, des flatteries sentimentales, des langueurs et des exaltations comme sur autant de faux frais : il va directement au fait. Le mariage est conclu par les parents; le père de la fiancée reçoit plus souvent un dédommagement pour la perte d'une servante qu'il ne donne une dot à sa fille. Le jour où la mariée entre voilée dans l'appartement de son époux, celui-ci la voit pour la première fois; ses plus proches parents, ses frères mêmes pour la dernière.

Pour qui a vu le jour au pays de la Marguerite de Faust, de tels usages ne pouvaient qu'être absolument répugnants; Moltke leur accorde franchement sa mésestime, puis il ajoute en homme positif qui sait bien que son dire n'y apportera nul remède :

Rien ne caractérise mieux la position des femmes en Orient que ce fait que le prophète lui-même ne sait quelle situation leur faire après la vie actuelle. Les houris du paradis ne sont point du tout les femmes ressuscitées de cette terre, et le sort qui leur est réservé après la mort, personne ne le connaît. Mes belles Arméniennes sont mieux partagées.

Malgré la faveur toujours croissante du sultan qui l'appelle plusieurs fois en audience privée, l'accable de marques de distinction, le décore du Nicham, se l'adjoint dans une tournée d'apparat en Bulgarie et en Roumélie, où il figure au premier rang dans la suite, Moltke trouve depuis longtemps que « la contrée la plus ravissante, et même la pipe, ne remplacent pas, pour un Européen, la société et les rapports intellectuels ». Les diplomates sont de peu de ressource, vivant dans des villages différents, séparés par les distances et par les considérations politiques. Aussi l'arrivée des officiers prussiens, qui vont lui être adjoints, sur la demande instante du sultan, pour former une mission militaire d'instruction, venant distraire sa solitude, fut saluée par lui avec transports. Les événements dont l'Asie-Mineure était depuis quelque temps le théâtre allaient de leur côté rompre la monotonie de son existence.

III

Vers le commencement de mars 1838, Moltke entreprit son grand voyage d'Asie-Mineure, qu'il mena à bien, avec grand profit pour la science, malgré les incroyables fatigues qu'il eut à endurer, les périlleuses navigations auxquelles il se risqua dans le but d'explorer le Tigre et l'Euphrate, malgré les Turcomans pillards, malgré la guerre qui ensanglantait de nouveau ce pays tant et tant de fois dévasté.

Le Kurdistan était à feu et à sang : c'était un de ces grands territoires qui échappaient sans cesse à l'action de la Porte, comme il en existe tant dans l'empire ottoman, où le sultan a toujours à conquérir son propre État. Le Kurde est avant tout passionné pour son indépendance. Agriculteur par besoin, guerrier par penchant, son pays, c'est tout lui-même : des villages et des champs cultivés dans la plaine, des châteaux et des forts hérissant les montagnes voisines. Il combat à pied, il est excellent tireur. Tout cela le fait de tout point l'opposé de son voisin, l'Arabe, qui n'a de commun avec lui que le goût du pillage; encore l'Arabe tient-il en cela plus du voleur, et le Kurde davantage du guerrier.

Les princes kurdes formaient une féodalité d'autant plus puissante qu'ils exerçaient un grand pouvoir sur leurs sujets. Guerroyant entre eux, sans admettre aucun arbitre dans leurs luttes intestines, ils savaient s'unir pour défier l'autorité de la Porte, refuser les impôts, se rebeller contre la conscription militaire,

dont l'inégale répartition était trop malheureusement compensée par un service d'une durée telle, qu'il pouvait passer pour le service à vie, et ils étaient certains de trouver un dernier refuge dans leurs montagnes inaccessibles, qu'ils avaient su fortifier.

Cependant les Kurdes n'étaient pas de ce côté le principal souci de Mahmoud II, le sultan régnant. Son grand vassal révolté, Méhémet-Ali, l'inquiétait bien autrement; ce Méhémet-Ali qui, parti pour l'Égypte, à la suite de Chosref-Pacha, comme simple chargeur de fusils, s'y était élevé à la vice-royauté, et, dans ces soubresauts d'indépendance altière, menaçait d'ébranler le trône des khalifes. Après avoir mis la main sur la Syrie, Méhémet-Ali, très sûr de sa force et surtout de la faiblesse de la Porte, refusait de la rendre. Il y entretenait une armée commandée par son propre fils, Ibrahim-Pacha, et à laquelle il ne cessait d'expédier des renforts, en homme avisé qui sent la partie trop rudement engagée pour n'être pas dénouée fatalement par les armes.

En exterminant les janissaires, Mahmoud avait certainement rendu un peu de longévité aux sultans, mais il avait irrémédiablement détruit le poids que l'empire ottoman avait jusque-là jeté dans la balance de l'Europe. Cet empire perdait, l'un après l'autre, des pays entiers. L'Hellade, la Serbie, la Moldavie, la Valachie, se dérobaient à son pouvoir; l'Égypte, la Syrie, Candie, l'Arabie devenaient la proie d'un vassal révolté. L'Algérie était aux Français, Tunis indépendant, Tripoli n'obéissait plus que de nom. Le nord de l'Asie-Mineure appartenait déjà aux Russes. Une de leurs armées parut même en vue de Constantinople, et, pour comble d'infortune, le Grand Turc fut obligé de se jeter dans les bras de ces infidèles, afin d'échapper aux violences de ses propres soldats.

Quant à la nouvelle armée, on l'avait bâtie sur le modèle européen, avec des jaquettes russes, un règlement français, des fusils belges, des couvre-chefs turcs, des selles hongroises, des sabres anglais et des instructeurs de toutes les nations. « Elle était composée de troupes vassales, de troupes de ligne astreintes à un service à vie, de landwehr astreinte à un service indéterminé; les chefs étaient des recrues, et les recrues des ennemis vaincus de la veille. Les flottes, la trahison les prenait, lorsque la bataille ne les consommait pas. »

Moltke et ses camarades avaient reçu l'ordre de rejoindre Hafis-Pacha, commandant en chef de l'armée du Taurus, qui avait son quartier général non loin de l'Euphrate. Ils venaient d'explorer la plus grande partie des rivages de la mer Noire, où ils n'avaient relevé ni ports sûrs, ni rades couvertes. Par Samsoun, ils s'enfoncèrent dans l'intérieur, gagnèrent successivement Amasie,

Tokat, Siwas, et atteignirent Kiéban-Maaden, après avoir escaladé l'Antitaurus. La montée avait été rude, la chaîne offre plusieurs assises superposées et très escarpées, ses hauts plateaux n'étaient qu'un désert de neige, sur lequel l'œil ne distinguait rien autre qu'un passage de deux pieds tracé par les bêtes de somme; la descente se fit par des ravins profonds, au milieu d'une contrée des plus sauvages, d'une teinte riche et variée, bien qu'il n'y ait pas la moindre végétation, ni buisson, ni herbe, ni mousse, mais qu'elle doit à ses roches brunes, rouges ou noires, ainsi qu'à ses terres argileuses vertes ou bleues, tandis qu'au-dessus des sombres vallées, les sommets offrent, sous la clarté du ciel, le contraste éclatant de leur blancheur éternelle. Kiéban-Maaden est au fond d'une gorge. A une lieue en amont de la ville, le Murad, descendu de l'Ararat, et l'Euphrate proprement dit, venu d'Erzeroum, confondent leurs eaux, et forment un courant impétueux et large de 120 pieds.

Hafis-Pacha avait alors son quartier général à Kharpout, à quelques heures de là. Il vit venir avec plaisir les officiers prussiens, les accueillit cordialement, et leur fît don de magnifiques étalons arabes. Tcherkesse de naissance, il avait reçu une meilleure éducation que la plupart de ses collègues, il savait lire et écrire, ce qui chez un Turc confine à l'érudition, et dans diverses circonstances, notamment en Albanie, il avait prouvé une grande bravoure. Appréciant à leur valeur tous les services que pouvaient lui rendre des officiers européens, il ne tarda pas à confier à ses nouveaux auxiliaires tout le service des renseignements et des reconnaissances. A Moltke échut d'abord d'explorer la frontière de Syrie. De Malatie il poussa jusqu'à la magnifique vallée de Merasch, et ne reprit qu'avec peine la direction de l'Euphrate, pour s'avancer ensuite sur sa rive gauche jusqu'à Ourfa, l'antique Edesse. Tandis qu'il revenait par Diarbékir, il se trouva par une nuit étoilée, au milieu des ruines du vieux château romain Zeugma.

L'Euphrate, dit-il, étincelait au fond d'une gorge rocailleuse, et son murmure emplissait le silence du soir. Alors passèrent à la clarté de la lune, Cyrus et Alexandre, Xénophon, César et Julien; de ce point ils avaient vu sur la rive opposée l'empire de Chosroès; ils l'avaient vu tel que je l'apercevais moi-même, car la nature est ici de pierre et ne change point. Je me décidai à sacrifier à la mémoire du grand peuple romain les raisins dorés qu'il avait d'abord transplantés en Gaule, et que j'avais portés de la frontière occidentale de leur vaste empire sur la limite orientale. Je jetai la bouteille dans l'abîme, elle plongea, dansa et glissa dans le courant du fleuve, vers la mer des

Indes. Vous supposez bien que j'avais commencé par la vider; je me tenais là comme le buveur des anciens temps :

J'aspirai une dernière fois le feu de la vie,
Et je jetai la coupe sacrée
Dans l'abîme des flots.
Je la vis tomber, boire
Les flots jaunes de l'Euphrate;
Mes yeux se fermèrent,
Je ne bus plus jamais une goutte.

La bouteille n'avait eu qu'un défaut, elle avait été la dernière.

L'intrépide voyageur remonta d'abord à la source du Tigre, puis descendit à Mossoul, la grande station intermédiaire des caravanes sur le chemin d'Alep et de Bagdad. Il s'en retourna par le désert de la Mésopotamie, profitant d'une caravane.

En ralliant le camp de Hafis-Pacha, Moltke se croisa avec un de ses lieutenants, Méhémet-Pacha, qui dirigeait une expédition contre un petit prince kurde, avec six bataillons, un cent de cavaliers et huit canons. Le prince avait gagné la montagne et s'était enfermé dans un castel imposant, à une hauteur formidable. Un siège, c'était tentant; Moltke ne pouvait s'empêcher de voir cela. Bientôt le voilà qui opère seul les reconnaissances, lève le plan du fort, détermine l'emplacement des batteries, et, comme la canonnade ne suffit pas, se rend, de nuit, suivi de deux mineurs, afin de chercher un point favorable à l'établissement d'un fourneau de mine. Pourtant le prince kurde finit par concevoir des craintes sur l'issue de la défense, il entra en pourpalers, il s'offrit d'abord à livrer son château avec tout ce qu'il contenait et se décida à la fin à se livrer lui-même. Le château fut rasé; c'était regrettable, mais nécessaire; si l'on y avait installé un autre commandant avec une autre garnison, l'année suivante il eût fallu recommencer.

La campagne contre les Kurdes se poursuivit avec plus ou moins de pertes et de bonheur, jusqu'au jour où les malheureux, traqués dans leurs montagnes, voyant s'épuiser leurs derniers moyens de résistance, se décidèrent à demander grâce. Sitôt soumis, on les incorpora vaille que vaille, et ils constituèrent le plus gros noyau de l'armée ottomane en formation. L'hiver d'ailleurs approchait, et, bien qu'il suspendît toute éventualité de mouvements, les regards se tournaient de plus en plus vers la Syrie, où l'armée égyptienne d'Ibrahim-Pacha se renforçait d'une manière inquiétante. C'est pourquoi, dès le 1er avril, les troupes du Kurdistan quittaient Malatie, et allaient s'établir dans un camp au pied du Taurus, non

loin de Samsat. A Koniah, sur la route la plus directe reliant la Syrie à la capitale, la Porte avait massé un autre corps d'armée, sous les ordres de Hadchi-Ali-Pacha.

150 lieues séparaient les deux corps d'armée. Une pareille distance, au cas où les Égyptiens eussent tenté une marche rapide sur Constantinople, interdisait à Hafis-Pacha toute idée de jonction vers Koniah, mais lui prescrivait en même temps de pousser une pointe en avant, afin de rendre impossible à l'ennemi son mouvement vers le Nord avant d'en être venu aux mains, dans une action décisive, avec les troupes du Kurdistan. Les nouvelles de Syrie s'accordaient à représenter Ibrahim comme faisant des préparatifs de concentration dans la contrée d'Alep.

Avant de s'engager plus avant, Hafis-Pacha était très anxieux de connaître si l'Euphrate, dont les eaux avaient monté de plus de quinze pieds, serait encore dans des conditions de navigabilité telles qu'on pût compter sur cette voie pour les ravitaillements. L'embarras était de trouver quelqu'un pour une exploration de cette nature. Moltke s'offrit. Le soir même, il partait pour Ecébèh, où on lui construisait rapidement un radeau. Le fleuve, gonflé par la fonte des neiges, présentait un aspect peu encourageant; les rapides étaient devenus des cataractes. A chaque obstacle, on était contraint de démonter le radeau pour le remonter un peu plus loin, après en avoir transporté par terre chaque morceau. Le soir, on atterrissait, les habits trempés, les provisions avariées, et on passait la nuit comme il plaisait au hasard, dans l'encoignure d'une ruine ou sous le ciel libre. Deux officiers turcs, qui accompagnaient Moltke, ne tardèrent pas à lui manifester leur peu de vocation pour une semblable navigation; on dut les laisser à Télek. En même temps, les quatre rameurs et le pilote refusaient d'aller plus loin. Cependant, sous la menace d'être renvoyés enchaînés au pacha, ils se résignèrent à risquer l'aventure. A vrai dire, leur terreur était assez justifiée, et la navigation fut émouvante. A peine démarré, le radeau est emporté comme un trait; en dix minutes, il a fait une lieue; il file vers un resserrement du fleuve, où la masse des eaux se précipite comme dans un entonnoir, et donne naissance à des tourbillons si violents que l'eau jaillit en gerbes de plusieurs pieds. Le radeau pique dans l'abîme, les vagues se referment sur les explorateurs. Heureusement, sa légèreté le remet constamment à flot; il poursuit sa route selon son bon plaisir, car il est impossible de faire usage des rames; enfin, après qu'il a été tourné et retourné une douzaine de fois dans un tourbillon, il devient possible de le jeter au rivage. Deux rameurs sont tombés par-dessus bord, mais Moltke a acquis la certitude que le passage

peut s'effectuer à la rigueur; son but est atteint. Tout l'homme est dans ce trait.

Le 29 avril, les troupes de Hafis-Pacha passèrent le Taurus, après que deux mille hommes eurent été employés, durant quinze jours, à leur frayer une route dans la neige. Karakaïa avait été désigné comme point de concentration, lorsque tout à coup le pacha s'éprit de la position de Biredchik, sur la rive gauche de l'Euphrate, et ordonna subitement à toutes les colonnes de s'y diriger. Déplacer ainsi, à la barbe de l'ennemi, le point de ralliement de colonnes sans liaison les unes avec les autres, était le comble de l'imprudence, mais Ibrahim, alors campé derrière Alep, soit qu'il l'ait ignoré, soit qu'il fût lui-même aux prises avec des difficultés qui paralysaient ses mouvements, manqua l'occasion.

La position de Biredchik appuyait au fleuve ses deux ailes; son front, garni de quatre redoutes, mesurait 3500 pas; en avant, un glacis de 600 pas assurait toute son efficacité à la mousqueterie; sur les derrières, une chaîne de hauteurs dissimulait la seconde ligne ainsi que les réserves, seulement il n'y avait pas de ligne de retraite. Cette dernière disposition, vicieuse pour une critique correcte, avait ici ce mérite de faire comprendre à chacun qu'il s'agissait de tenir ou de périr.

Les avant-postes de cavalerie campaient devant Nisib, tout près de la frontière. Un de leurs chevaux s'étant échappé, les spahis le poursuivirent sur le territoire ennemi, et l'un d'eux y fut tué. A peine informé de ce fait, le pacha convoqua un grand conseil, adjurant chacun de donner son avis, pressant en particulier les mollahs de l'éclairer sur ce point : une pareille agression ne suffisait-elle pas à motiver l'ouverture des hostilités? Lorsque vint le tour de Moltke, il répondit : « Les mollahs sont certainement en mesure de te dire si la guerre est juste. Mais serait-elle conforme à la sagesse? Toi seul, tu peux en décider. Tout l'ensemble de la situation, les intentions du Grand Turc, celles des cours européennes, la position et la force de tous nos corps, ainsi que l'état et l'effectif de l'armée ennemie, les ressources du pays, les provisions amassées, tout cela devrait être connu pour que l'on pût donner un conseil dans cette affaire si importante, et tout cela n'est connu ni des mollahs, ni de moi, ni de personne autre que toi. Tout l'honneur et toute la responsabilité retombent sur toi, et il n'est au pouvoir de personne de te donner un avis. » Ces paroles n'étaient point celles que le général eût désiré entendre.

Hafis-Pacha, qui voulait la guerre, et avait la conviction de répondre par là aux vœux les plus secrets de son maître, lança ses irréguliers au-delà de la frontière, et porta le gros de ses forces

jusqu'à Nisib. Ibrahim endura tout jusqu'au jour où la garnison égyptienne d'Aïntab, après avoir été canonnée, se rendit, et prit du service dans les troupes de la Porte. Cette fois la mesure était comble : le généralissime syrien passa le défilé de Misar, qu'il nettoya de la cavalerie turque, et vint prendre position à une lieue et demie du front de bataille ottoman. Devant l'inaction prolongée d'Issel-Pacha à Césarieh, et de Hadchi-Ali-Pacha à Koniah, Ibrahim avait pu rappeler à lui la presque totalité de ses forces, il se présentait avec la supériorité du nombre. S'attendant à être attaquées immédiatement, les troupes ottomanes s'étaient déployées; elles passèrent la journée et la nuit sous les armes. Le lendemain, 21 juin, vers neuf heures du matin, du côté des Égyptiens, neuf régiments de cavalerie, plusieurs batteries et une brigade d'infanterie s'ébranlèrent, et marchèrent contre le centre et le flanc gauche de la position des Turcs. Ce n'était qu'une reconnaissance, tout rentra dans l'ordre après une canonnade à grande distance. Aucune attaque ne suivit. Les troupes ottomanes passèrent encore sous les armes toute cette journée et la nuit qui lui succéda. Le 22, l'armée égyptienne se mit en retraite par le défilé de Misar, mais ce n'était qu'une feinte pour la porter en entier sur la gauche de Hafis-Pacha. Comprenant que toute troupe qui tourne est tournée, Moltke proposa instamment une attaque générale, afin de surprendre l'ennemi en plein délit de manœuvre. Il ne lui fut accordé qu'une démonstration insignifiante de la piètre cavalerie turque. Dès lors il ne restait qu'à battre en retraite avant que l'ennemi eût achevé son mouvement, et à reprendre, à 3 lieues en arrière, la forte position de Biredchik. Le pacha objecta le déshonneur de reculer, et puis Biredchik était trop fort, il estimait que l'ennemi n'oserait jamais l'y attaquer. Moltke insista, il s'exprima de la façon la plus formelle en présence des principaux officiers de l'armée, il représenta au pacha le peu de solidité de ses troupes et la force de l'adversaire, il lui rappela que des renforts étaient en marche de tous côtés, qu'il ne s'agissait que de gagner du temps, qu'une retraite volontaire était une manœuvre comme une autre et n'entachait en rien l'honneur de celui qui l'ordonnait, que tout d'ailleurs devait être subordonné au résultat, lequel apparaissait fatalement déplorable, si l'on s'obstinait à combattre sur place, et qu'au cas où on persisterait à s'immobiliser à Nisib, il déclinait sur l'heure toutes les conséquences qu'entraînerait l'irrésolution d'une plus longue expectative.

Après maints tiraillements et de longues hésitations, pendant lesquels on pouvait être attaqué à chaque instant, Hafis, fort des assurances des mollahs, s'entêtait définitivement dans son idée.

Moltke, malade et découragé, s'était retiré dans sa tente. Le soir, le pacha le rappela, et tout en maintenant sa résolution bien arrêtée de ne pas rétrograder sur Biredchik, il le conjura de ne pas l'abandonner dans un pareil moment, et l'invita à tirer le meilleur parti de la position sur laquelle se trouvait l'armée. Malgré le peu de succès de sa précédente intervention, Moltke ne crut pas devoir refuser l'office de ses conseils. D'après ses avis, toutes les troupes furent retirées sur les hauteurs; le centre était couvert par un ravin, l'aile droite tenait à des retranchements, et la gauche devait avoir pour appui une batterie de gros calibre. A trois heures du matin tout le monde était à son poste. C'était la troisième nuit que les hommes restaient sous les armes.

Le 23, de bon matin, Ibrahim se porta en trois colonnes sur Biredchik, de façon à se placer entre les Turcs et leurs magasins. Ibrahim jouait son va-tout : vaincu, il n'avait plus de ligne de retraite, mais étant donnée sa situation, il avait raison de tout risquer pour tout gagner. Devançant les colonnes d'infanterie, son artillerie, sous la protection de la cavalerie, ouvrit le feu, sage disposition qui lui permit de couvrir de boulets les lignes ennemies, tandis que l'artillerie turque ne pouvait entamer les réserves égyptiennes. Les Turcs supportèrent mal ce feu, des compagnies entières se débandèrent. Rien n'était cependant perdu, lorsqu'une brigade de l'aile gauche se reporta très en arrière de l'emplacement qui lui avait été assigné, et son mouvement de recul se propagea jusqu'à la réserve. Toutes les objurgations de Moltke ne réussirent pas à reporter cette brigade en avant. Une vive offensive du centre aurait pu peut-être rétablir le combat, mais déjà des pièces revenaient isolément, et même des chevaux, avec leurs traits coupés, des caissons sautaient, et, sur l'ordre du commandant en chef, presque tous les bataillons étaient en prières, les mains levées au ciel. La bataille était moralement perdue. A ce moment, la brigade de cavalerie de la garde turque, placée en réserve sur la gauche, s'ébranla sans ordre, probablement poussée par l'inquiétude, et se mit au galop pour attaquer. Mais elle ne dépassa pas la première ligne d'infanterie de ses propres troupes; quelques obus frappèrent ses masses, qui tournèrent bride en tumulte, et passèrent sur le corps de tout ce qui retardait leur fuite. Hafis s'était porté à l'aile droite, et, cherchant vraisemblablement la mort, il avait saisi le drapeau d'un bataillon de la landwehr et essayait de l'entraîner en avant : le bataillon ne le suivit pas. Presque nulle part il n'y eut de lutte corps à corps : l'infanterie tirait en l'air à des distances incommensurables, la cavalerie s'était dispersée, l'artillerie, qui s'était le mieux battue, essayait vainement de protéger la retraite,

et bientôt tout se débanda. Heureusement pour les fuyards qu'Ibrahim s'arrêta comme pétrifié après sa victoire[1].

Au cours de la bataille, Moltke avait eu l'heureuse chance de retrouver ses deux camarades. Ils ne se quittèrent plus, et lorsque le torrent de la déroute les emporta avec le reste, ils cherchèrent et réussirent à prendre de l'avance sur le flot des fuyards. Après neuf heures de course, ils entraient le soir à Aïntab, mais en délogeaient presque aussitôt pour ne plus s'arrêter qu'à Merasch, où Moltke, à bout de force et dompté par la maladie, était contraint de se reposer pendant deux jours. Non seulement il était très atteint dans sa santé, mais en outre son dénuement était extrême : ses domestiques avaient disparu à Nisib emmenant ses chevaux, ses bagages étaient perdus, et parmi eux une grande partie des cartes de l'Asie-Mineure, auxquelles il avait donné tant de soins. De tout cela on ne devait plus rien revoir; les irréguliers turcs, n'ayant rien à piller que les tentes de leur propre parti, n'y avaient pas manqué.

Toujours sous l'obsession d'une poursuite, que l'ennemi n'avait jamais songé à entreprendre, Moltke et ses camarades quittaient en hâte Merasch, pour gagner Malatie. Les nouvelles qu'ils recueillaient sur leur passage étaient faites pour accélérer leur fuite. A l'annonce du désastre de Nisib, trois mille hommes s'étaient débandés à Césarieh, puis c'étaient douze mille hommes près de Dérendeh, qui jetaient leurs armes, et se dispersaient dans toutes les directions. L'Asie-Mineure restait comme un butin sans valeur aux pieds d'Ibrahim, qui dédaignait de s'en saisir. Hafis-Pacha y errait sans soldats. Les hasards de la fuite l'avaient encore une fois réuni à Moltke. Un pacha vaincu est l'homme dont la tête tient le moins aux épaules; celui-ci savait déjà qu'un firman impérial le relevait de son commandement, et le reléguait provisoirement à Siwas, il appréhendait les suites de sa disgrâce, ayant éprouvé qu'en son pays la défaveur s'arrête rarement en chemin. C'était un pauvre général, mais un honnête homme. Avec sa loyauté de caractère, Moltke ne pouvait l'abandonner : sitôt rentré à Constantinople, il s'entremettait chaleureusement pour Hafis, qui lui dut de rentrer en grâce.

Atteindre Constantinople, sortir du désert d'Asie, aspirer l'air d'Europe, rentrer dans la civilisation, tel était le rêve ardent des trois officiers prussiens. Le 3 août, du haut d'une croupe de mon-

[1] Par un hasard piquant, ce rôle de conseiller que jouait M. de Moltke auprès de Hafis-Pacha, un Français, le capitaine de Beaufort d'Hautpoul, alors en congé, le remplissait auprès d'Ibrahim. Ce fait méritait d'être signalé.

tagne superbement boisée, la mer étincela tout à coup à leurs regards; alors, comme les Grecs de Xénophon, ils éclatèrent en longs cris de joie. Pendant deux heures de galop allongé, ils coururent sur la pente abrupte, qui aboutissait à la quarantaine de Samsoun. Une quarantaine turque heureusement ne retient les gens que le temps nécessaire à lire une lettre de recommandation du pacha, ou à aligner cinquante piastres sur le coussin d'un divan. De Samsoun au vapeur autrichien qui devait les emporter vers la Corne d'Or, il n'y avait qu'un pas, un seul pas, mais qui suffisait pour les rendre au raffinement européen et les arrachait définitivement à la barbarie asiatique.

Le 5 août, Moltke rentrait à Buyukdéré. Comme tout était changé depuis qu'il l'avait quitté! Mahmoud venait de mourir, emportant douloureusement dans sa tombe, avec l'anéantissement des projets de toute sa vie, l'espérance à peine entrevue d'une renaissance des Osmanlis. Son successeur, Abdul-Medjid, presque un enfant, pâle de visage, débile de constitution, n'était rien moins que ce qu'il fallait pour se mettre en travers de cet empire croulant; son front restait pensif, sa bouche muette, il semblait regarder sérieusement dans la vie. « Et il n'avait que trop de raisons pour être grave », concluait Moltke, qui venait d'en obtenir une audience, la dernière, car l'heure du départ approchait, cette heure qui marquait le retour vers des êtres aimés, vers la patrie, qu'une absence de quatre longues années n'avait fait que rendre plus chers.

***.

La suite prochainement.

UN HÉRITIER PRÉSOMPTIF

LA JEUNESSE DU ROI CHARLES-ALBERT

Je n'apporte ici que de vieilles lettres : mais, comme certaines plantes, les vieilles lettres sont à sève remontante. Joies, désillusions, douleurs, espérances, n'y sont qu'endormies. Elles reverdissent, si peu qu'on secoue le sable qui tient encore à l'écriture. Entre l'intime abandon d'une lettre et la plus savante critique, c'est donc l'infinie différence d'une fleur sur sa tige à une fleur peinte. Comme l'artiste, l'historien ne peut qu'interpréter la nature. Il ne peut que traduire l'âme qu'il analyse. Or, le vieux proverbe italien, *traduttore traditore* [1], a, dès longtemps, fait justice des traductions. L'événement, d'ailleurs, trompe si souvent l'intention, que chacun de nous pourrait dire ce que disait Charles-Albert, après Novare : *La mia vita fu un romanzo, io non sono stato conosciuto* [2].

Voilà pourquoi, au lieu de se heurter aux fantaisies d'un traducteur, on n'aura affaire ici qu'à de vieilles lettres. Écrites par le roi, à l'heure la plus douloureuse de sa vie, « de son roman », comme il disait, ces lettres sont sincères. Peut-être livreront-elles le mot de l'énigme qu'a été Charles-Albert.

Ce mot, amis et ennemis l'ont vainement cherché. Jusqu'ici, nul n'a su définir cette conscience royale où soufflaient tous les vents; où l'amour le moins mystique s'associait aux aspirations du Carmel; où l'élan chevaleresque se doublait de calcul; où l'ambition,

[1] « Qui traduit trahit. » A ce propos, je dois dire que Charles-Albert ne sut jamais que très imparfaitement l'italien et que toutes ses lettres ont été écrites en français.

[2] « Ma vie a été un roman, je n'ai pas été connu. » (Cibrario, *Ricordi d'una missione nine Portogallo,* p. 257.)

la colère, la douleur, s'exhalaient en cantiques[1]. Tout était ou semblait contradiction dans l'âme qui se réfléchissait, à double, sur les traits du roi. Chez lui, le regard démentait le sourire, et le sourire contredisait la parole. Alors que son éternelle tristesse, sa taille gigantesque, son visage ascétique, forçaient à un respect presque superstitieux, une voix pleine de caresses, des manières familières jusqu'à l'abandon rendaient irrésistible le charme dont il vous enlaçait. L'impression que l'on éprouvait près de lui était indéfinissable, tant se dégageaient de tout son être des fluides qui attiraient l'affection et repoussaient sans pitié la confiance[2].

N'eût-il pas été roi, qu'un tel homme eût frappé l'imagination populaire. Mais encore c'était à contre-sens toujours que Charles-Albert la violentait. Au feu, sa morne impassibilité électrisait les régiments. La foule s'enthousiasmait sous son regard glacé et frissonnait, éperdue, sous ses caresses. Dans ce prince, auquel pas un autre ne ressembla, les anciens eussent salué l'homme du destin. Il en avait la figure fatidique, la troublante allure, la mystérieuse incohérence.

On l'aurait dit hanté tour à tour par Machiavel et par Savonarole, tant sa prière confondait les royaumes de la terre avec celui du ciel[3]. Dans ses calculs, la première place était toujours dévolue au miracle; et puis on voyait agir le roi comme si cette complicité, imposée à la Providence, l'eût relevé lui-même de toute responsabilité. Ce fatalisme providentiel, si l'on peut ainsi dire, perce à travers la plupart de ses lettres, mais il déborde de ses *Réflexions historiques*. Il n'est guère d'écrit plus étrange que ce livre composé par le roi pour l'éducation de ses fils[4].

Il y a accumulé textes bibliques et miracles. Tout sous sa plume devient prophétie et symbole. Les hommes, les événements, se détachent dans une lumière surnaturelle. Charles-Albert voit ses

[1] « Oh! oui, il y aura une vie éternelle si belle. Nous serons alors toujours en la présence de Dieu. Il n'y aura plus ni ingratitude, ni calomnies, ni intrigues, ni crimes; tout sera beau, tout sera bonheur!... » (Lettre du roi au marquis de Villamarina, 18 mars 1841. *Scritti e lettere di Carlo-Alberto*, p. 10.)

[2] « Et pendant que le roi me parlait avec une bienveillance qui n'appartient qu'à lui, j'avais besoin d'un continuel effort et de me répéter : « Massimo, « ne t'y fie pas! » pour ne pas me laisser vaincre par la séduction de ses manières et de ses paroles. » (Massimo d'Azeglio, *Mes Souvenirs*, p. 325.)

[3] «..... Mais Dieu est bon, il est grand, juste, admirable dans ses œuvres, et lorsque de grandes catastrophes surgiront, comme j'en ai la conviction, mon cœur se centuplera de confiance dans sa protection et d'énergie pour soutenir sa sainte cause et pour défendre l'indépendance de notre patrie... » (Lettre au marquis de Villamarina, 13 juin 1842, citée par Nicomède Bianchi, *Scritti e lettere di Carlo-Alberto*, p. 11.)

exions historiques sont datées du jour de l'Épiphanie 1838.

propres destinées, celles de son pays, aux mêmes lueurs, et le passé n'est plus alors, pour lui, qu'une longue allégorie de l'avenir où sa grande place est marquée [1].

Mais ce livre, sur lequel semble avoir passé le souffle de Pathmos, n'existe plus. Au lendemain de son apparition, Charles-Albert l'arrachait de toutes les mains et se frappait la poitrine d'avoir trahi le secret de Dieu, en saluant avant l'heure, comme l'étoile des mages, l'astre italien qui se levait [2].

Trop grande serait l'audace de ce portrait, si la sincérité ne continuait ici une tradition. Chez nous, au service du prince, le franc-parler a toujours égalé le dévouement. Comme Montluc, avec son roi Henri IV : «... le c.. sur la selle, on était compagnons... » Cela a duré huit cents ans, où le Savoyard a rudement besoigné, qu'il eût une vérité à dire ou un coup d'épée à recevoir.

D'autres, maintenant, veilleront sur la couronne que nos pères ont forgée. Autour d'elle vont se former des dévouements d'alluvion. Vaudront-ils les dévouements primitifs tombés en déshérence? L'avenir est à Dieu, mais le passé fidèle est à nous. C'est à cette ruine que je veux accrocher, comme un dernier ex-voto, le souvenir de deux hommes de bien.

Le comte de Sonnaz [3] et son cousin le chevalier Costa [4] feront, ici,

[1] « J'ai abandonné, dit le roi dans son Introduction, les études qui pouvaient le plus me charmer et me suis réduit aux recherches approfondies des livres saints... et là-dessus je ne puis jamais être dans le doute... Aussi ai-je écrit pour l'instruction de mes fils un livre dans lequel je prouve, par les propres paroles du Seigneur, et par les faits historiques les plus nombreux, les plus constants, les plus miraculeux, la main, je puis dire le gouvernement providentiel de Dieu dans les affaires de ce monde. »

[2] Voy., sur ce point, le *Memorandum storico-politico* du comte Solaro della Margherita, p. 117, de l'édition turinaise de 1851. — Il ne survit que quatre exemplaires connus des *Réflexions historiques*. L'un, offert au pape Grégoire XVI, se trouve au Vatican; un autre, racheté 500 francs à un hôpital, se trouve à la bibliothèque du roi à Turin; un troisième exemplaire, payé 300 francs, appartient à Mgr le duc de Gênes; un quatrième exemplaire enfin se trouve entre les mains de M. le baron Manno, le très savant historien piémontais. M. le prince de Valory en possède une copie que j'ai feuilletée.

[3] Joseph-Marie, marquis de Gerbais, comte de Sonnaz, né à Chambéry en 1784, fut attaché comme page, avant la Révolution, à Ch.-Emmanuel de Carignan. Il émigra, et au retour de l'émigration, il fit partie de la maison du prince Borghèse, gouverneur du Piémont. En 1815, lors de la Restauration, le roi Victor-Emmanuel Ier l'attacha comme écuyer au prince de Carignan. Lorsque celui-ci, en 1831, monta sur le trône sous le nom de Charles-Albert, le comte de Sonnaz devint successivement grand veneur, grand maître de la maison du roi, collier de l'ordre suprême de l'Annonciade. Le comte de Sonnaz est mort en 1863.

[4] Sylvain Costa, né à Beauregard en 1783, mort à Turin en 1836, major

revivre la légende de la fidélité quand même. On les verra se dévouant sans cesse, s'oubliant toujours, gouverner, à travers les plus rudes passes, la barque qui portait le prince de Carignan et sa triste fortune. Tandis que Sonnaz, fin, spirituel, homme de cour jusqu'au bout des ongles, louvoyait et jetait la sonde, Costa ou plutôt « don Sylvain », comme disait Charles-Albert, marchait contre vents et marées. Toujours mèche allumée, le digne homme risqua vingt fois de faire sauter l'équipage, mais il eût sauté lui-même de si bon cœur, que son maître lui passait volontiers ses allures de corsaire. En veut-on la preuve?

Sylvain, un jour, piqué de je ne sais quel propos, se lève de table et va s'enfermer dans sa chambre. Bientôt on gratte à la porte. C'est le prince. Sylvain laisse gratter longtemps. Il ouvre enfin, mais revient aussitôt à son fauteuil, met son chapeau en bataille et attend des excuses. Charles-Albert s'exécute. Sylvain ne tourne pas la tête. Charles-Albert l'embrasse. Sylvain tend avec dignité l'autre joue et veut bien rentrer enfin, au bras de son maître, dans la salle à manger.

Henri IV n'eût pas plus joliment traité Mornay, le compagnon, hérissé, lui aussi, de ses mauvaises années. Mais, pour épargner à Sylvain le ridicule de la comparaison, il faut ajouter bien vite que cette bonté ne fut pas le seul trait commun entre son maître et le Béarnais.

Tous deux étaient nés loin du trône. Pour les faire rois, il fallut que trois frères, rois tour à tour, mourussent sans enfants. Comme l'héritier huguenot, l'héritier libéral vit ses droits contestés. L'un reconquit sa couronne; l'autre, non moins péniblement, racheta la sienne par les douleurs de l'exil. Et qui pousserait le parallèle hors du modeste cadre assigné à ce récit, verrait encore que le malheur fait des martyrs aussi sûrement que le poignard.

Ah! s'il s'agissait ici de remplacer par une auréole la couronne d'épines qu'a portée Charles-Albert, quelques-uns pourraient y contredire. Mais contrediront-ils cette vérité que Dieu a fait la douleur pour emporter les malheureux si haut, qu'ils soient à l'abri aussi bien de nos rancunes que de nos flatteries reconnaissantes?

général, premier écuyer du roi Charles-Albert, grand de cour, commandeur de Saint-Maurice, de Saint-Ferdinand de Toscane, chevalier de Saint-Louis, était le troisième fils du général marquis Costa, dont la vie a été écrite sous le titre de : *Un Homme d'autrefois.*

I

Des dix enfants que le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier [1], avait eus de Catherine d'Autriche [2], deux seulement firent lignée : Victor-Amédée [3], qui succéda à son père ; et Thomas [4], qui, le premier de sa race, porta le titre de prince de Carignan.

Une même glorieuse sève avait fait fleurir, pendant près de cent cinquante ans, les deux branches poussées au vieux tronc de Savoie, quand se leva le mauvais vent révolutionnaire qui devait les séparer en les brisant.

Charles-Emmanuel de Carignan, le sixième de son nom [5], représentait alors, sur les marches du trône, la descendance, toujours vaillante, mais ambitieuse et inquiète du prince Thomas.

Charles-Emmanuel n'avait pas vingt ans que, déjà, son humeur folle faisait dire à un homme bien placé pour juger les événements [6] :

« ... Il faut croire qu'on se lasse tout autant d'être bien que

[1] Né à Rivoli le 12 janvier 1552, mort à Savillan le 26 juillet 1630.

[2] Catherina-Michel d'Autriche, infante d'Espagne, fille de Philippe II. Son mariage se fit à Saragosse le 6 mars 1583. Elle mourut en couches à Turin le 6 novembre 1599.

[3] Né à Turin le 8 mai 1585, mort à Verceil le 7 octobre 1637.

[4] Né en 1596, mort en 1656. Thomas avait épousé Marie de Bourbon, comtesse de Soissons. Il en avait eu deux fils, dont l'aîné, Emmanuel-Philibert, marié à Angélique d'Este, continua la branche directe des Carignan, et dont le second, Eugène-Maurice, fut le père du fameux prince Eugène. Le prince Thomas a été un des princes les plus habiles, les plus vaillants et les plus brouillons de son temps.

Voici la généalogie des princes de la maison de Savoie à partir de la séparation des deux branches.

Ch.-Emmanuel, marié à Catherine d'Autriche.

Victor-Amédée Ier.	Thomas, prince de Carignan. — M.-Marie de Bourbon, comtesse de Soissons.
Ch.-Emmanuel II. — M.-Jeanne-Baptiste de Nemours.	Emmanuel-Philibert. — Angélique d'Este.
Victor-Amédée II. — Anne-Marie d'Orléans.	Victor-Amédée. — Françoise de Suse.
Ch.-Emmanuel III. — Elisabeth de Lorraine.	Louis. — Christine de Hesse.
Victor-Amédée III. — Ferdinande d'Espagne.	Victor-Amédée. — Josèphe de Lorraine.
Charles-Félix. — Christine de Bourbon.	Charles-Emmanuel. — Caroline de Saxe.
	Charles-Albert.

[5] Né à Turin le 24 novembre 1770.

[6] Le marquis Henri Costa, alors gentilhomme de la chambre, plus tard quartier-maître général de l'armée austro-sarde. (Lettre du 28 octobre 1788.

d'être mal, puisque les princes se mettent à rêver, eux aussi, d'un monde nouveau... M. de Carignan nous rapporte de Paris [1] force « illuminisme ». Il tient, à Racconis [2], boutique de philanthropie et de sensibilité. Nos élégants, ici, admirent, en attendant qu'ils comprennent; mais, de ces folles cervelles, on peut tout espérer. »

. . . . . .

Et, en effet, ni l'effroyable expérience de la Révolution, ni le mariage du prince avec Albertine-Charlotte de Saxe [3], n'avaient eu raison d'une incurable légèreté. Bien au contraire, si l'on en croit la même correspondance, ce n'étaient, malgré la détresse des temps, en 1798, que plaisirs et fêtes chez le prince de Carignan.

« Je vais, écrivait Henri Costa, pour dissiper un peu mon humeur noire, passer quelques jours à Racconis. Mais je ne sais comment je me tirerai d'affaire : toutes mes facultés ont pris une trempe si dure, toutes mes idées une teinte si sombre, que je ferai, je crois, bien triste figure dans ce tourbillon d'élégance... »

Il ajoutait à quelques jours de là :

« La princesse est vraiment comme Armide, au milieu des enchantements. Je ne lui souhaiterais qu'une enceinte de précipices autour de sa demeure, avec des dragons et des cyclopes, pour en défendre à jamais l'approche à tous les révolutionnaires français, lombards ou piémontais... »

Hélas! ils étaient dans la place. La vieille monarchie sarde râlait.

[1] M. le prince de Carignan avait probablement été voir, à Paris, sa sœur Mme la princesse de Lamballe. Elle aussi, hélas! rêvait d'un monde nouveau et bien innocemment, si l'on en croit cette lettre que la reine Marie-Antoinette adressait à sa sœur Marie-Christine, le 26 février 1781 :

« Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la franc-maçonnerie pour ce qui regarde la France. Elle est loin d'avoir, ici, l'importance qu'elle peut avoir en d'autres parties de l'Europe, par la raison que tout le monde en est. On sait, ainsi, tout ce qui s'y passe. Où donc est le danger? L'art du gouvernement est, au contraire, de la laisser s'étendre... On y fait beaucoup de charités ; on élève les enfants des membres pauvres ou décédés, on marie leurs filles... Ces jours derniers, la princesse de Lamballe a été nommée grande maîtresse d'une loge. Elle m'a raconté toutes les jolies choses qu'on lui a dites... » Mme de Lamballe présidait, en effet, la loge du *Contrat social*. Cette lettre de Marie-Antoinette est citée par M. de Lescure dans la vie de Mme la princesse de Lamballe. Il la cite d'après le livre de M. le comte Lecouteux, *les Sectes et les Sociétés secrètes depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*. Paris. Didier, 1 vol. in-8, p. 130-218.

[2] Château historique qui faisait partie de l'apanage de la maison de Carignan.

[3] Albertine-Charlotte de Saxe, née le 9 décembre 1779, fille de Charles-Christian-Joseph, prince de Saxe et de Courlande, et de Françoise Krazinska.

Pour elle, depuis six ans, les traités désastreux succédaient aux batailles perdues, et, bien que le Directoire appelât encore le roi Charles-Emmanuel IV[1] « son grand ami », le malheureux prince n'était plus qu'une sorte d'*Ecce homo* entre ses mains.

Avant de le crucifier tout à fait, Miot, Ginguené, Aymar, successivement accrédités auprès de lui comme ambassadeurs de France, avaient renouvelé, pendant de longs mois, l'atroce moquerie d'il y a dix-huit cents ans. Enfin le temps semblait venu d'arracher aux épaules de la victime le lambeau royal qui y collait encore...

Mais, l'agonie d'un homme n'est pas celle d'une race. A l'heure même où la vieille dynastie semblait près d'expirer, son âme passait dans un enfant qui devait en rajeunir les ambitions et en perpétuer l'aventureux génie.

Charles-Albert naissait le 2 octobre 1798 et, le 6 décembre, tournant ses canons contre Turin, le général Joubert[2] réduisait le malheureux roi Charles-Emmanuel IV, son allié de la veille, à l'abdication et à l'exil[3].

Le lendemain de ce lugubre écroulement fut, en Piémont, ce que sont, partout, les lendemains de révolutions. Entre rares honnêtes gens, on s'enferma, pour gémir, à portes closes, tandis que la rue s'encombrait bruyamment de toutes les défections. Un vainqueur, en pareil cas, peut toujours compter, comme entrée de jeu, sur la servilité enthousiaste des vaincus.

Charles-Emmanuel de Carignan fut, hélas! des premiers[4] à apporter au nouveau régime son adhésion, d'autant plus lamentable qu'elle se doublait d'un marché. Joubert avait offert au prince de lui laisser les apanages de la maison de Carignan s'il renonçait aux droits qu'une lointaine parenté[5] pouvait lui donner sur la succession de Charles-Emmanuel IV.

Que valaient ces droits à l'heure où la couronne brisée gisait éparse? Rien. Que vaudraient-ils si jamais on en pouvait ramasser

[1] Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, fils de Victor-Amédée III, et de Marie-Fernande d'Espagne, née à Turin, le 21 mai 1751, mort à Rome, le 6 octobre 1819.

[2] Le général Joubert avait succédé, en 1798, à Brune, comme général en chef de l'armée d'Italie.

[3] Le 8 décembre, Charles-Emmanuel IV cédait à la France tous ses États de terre ferme. Le 24 février suivant, après avoir passé deux mois malade à Florence, il s'embarquait pour la Sardaigne, sous la protection d'une frégate anglaise. Son premier soin, en prenant pied en Sardaigne, fut de révoquer l'acte d'abdication que Joubert lui avait arraché.

[4] Nicomède Bianchi, *Storia della monarchia di Savoia*, t. III, p. 182.

[5] C'était alors une parenté au 12e degré.

les morceaux? Rien encore, car, alors, les quatre frères [1] du roi dépossédé viendraient les recueillir.

C'étaient trop de gens à mourir pour qu'une chimérique espérance de royauté pût défendre le prince contre la tentation de vivre riche et tranquille. Charles-Emmanuel parapha le traité [2] que lui offrait Joubert, et rien n'égala, dès lors, sa ferveur républicaine. Il ne parlait que le pur argot de 93. Ses palais, ses biens, son collier de l'Annonciade, furent offerts et acceptés en dons patriotiques. Seule, sa femme pouvait le surpasser en civisme :

« Je vous avouerai, écrivait Victor-Emmanuel [3] à son frère, que la princesse de Carignan s'est conduite d'une manière peu convenable, après notre départ; se rendant dans les corps de garde où le prince de Carignan se trouvait pour monter la garde nationale, et cela, d'une manière si publique, que le peuple en a été scandalisé et indigné contre elle... [4]. »

L'histoire ajoute que, dans ses promenades au corps de garde, la princesse portait le petit Charles-Albert entre ses bras. Pauvre enfant, que la révolution semblait marquer ainsi de sa griffe pour le reconnaître un jour ! Ce jour-là, elle ne lui sera pas plus miséricordieuse qu'elle ne l'avait été pour son père.

Malgré les tristes gages de dévouement qu'il leur prodiguait, Charles-Emmanuel devenait bientôt suspect à ses nouveaux amis. Ses biens étaient tentants, on les confisqua; il embarrassait à Turin, on l'interna à Paris [5], et pendant un an, le prince y traîna sa vie, sous l'œil de tous les misérables que la police lui donnait pour surveillants [6]. L'un s'introduisait chez lui sous prétexte de charité, l'autre s'y présentait pour devenir son secrétaire. Tantôt, c'était un professeur de langue turque, tantôt un poète du nom de Manfredi,

[1] Le duc d'Aoste, le duc de Montferrat, le duc de Genevois et le comte de Maurienne.

[2] Ce fait semble avoir échappé jusqu'ici aux historiens de la maison de Savoie. Il ressort pourtant, indéniable, du texte que voici :

« On convient qu'il y a eu un traité entre le prince de Carignan et le général Joubert. Le prince de Carignan avait droit au trône, il y a renoncé par ce traité. En conséquence de cette renonciation, on lui a assuré ses biens. » (Observations sur l'avis du Conseil d'État du 25 février 1809. Affaire Carignan. Archives nationales, n° AF. 258.)

[3] Le duc d'Aoste, devenu roi de Sardaigne sous le nom de Victor-Emmanuel Ier, le 4 juin 1802, par l'abdication de son frère Charles-Emmanuel IV.

[4] Baron Manno, *Informazione sull'ventuno in Piemonte*, p. 31.

[5] A Chaillot, rue du Mail, n° 371 ; son logeur s'appelait Vilement.

[6] Les nombreux rapports de police conservés aux Archives nationales prouvent l'intérêt qu'attachait le Directoire à la surveillance du prince de Carignan. On les trouvera F7 6214.

qui lui offraient leurs services. Ce dernier, véritable agent provocateur, finit par arracher à sa victime cette phrase de repentir : « Eh ! mon cher poète, il y en a bien d'autres qui valent mieux que vous, que ce gouvernement perfide a mis sur la paille ; mais son règne est à sa fin, et la foudre gronde de près... »

Imprudente contrition qui ne réparait rien, et ne devait servir qu'à rendre plus étroite la prison du prince de Carignan. Il mourait de chagrin le 24 juillet 1800 [1], laissant sa veuve et ses enfants dans la plus cruelle détresse La princesse avait alors vingt ans à peine ; Charles-Albert en avait deux, et sa sœur Élisabeth [2] n'était âgée que de neuf mois.

Qu'allaient-ils devenir ? Les malheureux, ordinairement, ont peu d'amis. Ils en ont moins encore à ces heures d'accalmie qui suivent les grandes crises, et où chacun se tâte, comme après la bataille, sans souci des blessés ni des morts. Eh bien, il se trouva cependant un bon Samaritain parmi la foule indifférente ou dédaigneuse. Dès la première heure de son veuvage, la princesse avait vu accourir le comte de Saluces [3].

Sans regarder aux rancunes que son dévouement pouvait réveiller, à Cagliari, sans compter avec ses propres intérêts, Saluces avait hypothéqué tous ses biens, pour prendre la tutelle de Charles-Albert et se donner ainsi le droit de le protéger.

C'était une rude tâche que de relever le malheureux orphelin de sa déchéance. Le point d'appui manquait en Saxe, comme en Sardaigne. Les allures révolutionnaires de la princesse lui avaient à jamais aliéné ces deux cours.

A Paris, il était peu probable que le Consulat se montrât plus respectueux que le Directoire du traité passé entre Joubert et le prince de Carignan.

Si aléatoire que fût une chance de justice chez Bonaparte, plus soucieux ordinairement de prendre que de rendre, ce fut pourtant à cette chance que se confia Saluces. Bravement, on le vit attaquer le fisc et le poursuivre, sans se lasser, pendant près de dix ans, devant toutes les juridictions. On peut dire que l'enfance de

[1] Le prince n'avait alors que vingt-neuf ans.

[2] Marie-Elisabeth de Savoie-Carignan épousa l'archiduc Renier d'Autriche, gouverneur de Lombardie, et fut mère de la reine Marie-Adélaïde, femme du roi Victor-Emmanuel II.

[3] Alexandre de Saluces, comte de Menusiglio, appartenait à l'illustre maison jadis souveraine des marquis de Saluces. Une lointaine parenté le rattachait aux Carignan. Le comte de Saluces fut, en Piémont, ministre de la guerre, du 17 novembre 1820 au 12 mars 1821. Collier de l'ordre de l'Annonciade, ambassadeur à Pétersbourg, sénateur, il mourut en 1851.

Charles-Albert tient dans l'énorme dossier de ce procès. Tantôt jouée avec quelque avantage, tantôt compromise par la mauvaise volonté ou par la mauvaise foi du gouvernement, la partie semblait définitivement perdue, quand, brusquement, le bon plaisir impérial se déclara en faveur du pauvre enfant.

Trois ou quatre décrets, coup sur coup, lui donnèrent 100 000 livres de rentes [1], l'obligèrent à acheter un hôtel à Paris, remplacèrent, dans ses armes, la vieille croix de Savoie, par un cheval d'argent [2], et le travestirent en comte de Carignan et en lieutenant de dragons.

Bonaparte s'était si souvent montré moins généreux vis-à-vis de gens plus redoutables, que la chronique se hâta de chercher l'envers de tant de faveurs accumulées. Elle y vit, ou crut y voir, la preuve d'un tendre sentiment du maître pour l'excentrique princesse de Carignan [3]. Une lettre de Charles-Albert [4] laisse supposer

[1] Décret daté de Saint-Cloud, 22 février 1810.

« Napoléon, par la grâce de Dieu, etc., etc. Considérant que, par suite de la réunion du Piémont au territoire français, l'apanage Carignan a été éteint et réuni au domaine de l'État...

« Que le prince Charles-Emmanuel de Carignan, dernier possesseur dudit apanage, décédé à Paris, le 24 juillet 1800, a rendu des services à la France, à l'époque de la réunion du Piémont...

« Qu'Albert-Charles, son fils, se trouve réduit à sa part d'héritage des biens libres de son père, montant, en capital, à 800 000 livres environ...

« Voulant donner audit Albert-Charles de Carignan, un témoignage de munificence impériale...

« Avons résolu de constituer, comme nous constituons, par les présentes lettres patentes, en faveur dudit Albert-Charles de Carignan, un majorat avec titre de comte et un revenu annuel de 100 000 livres de rentes, au grand livre de la dette publique...

« Nous imposons audit comte de Carignan l'obligation d'avoir un hôtel situé dans notre ville de Paris, et dont la valeur ne pourra être moindre de celle de deux années du revenu dudit majorat... »

22 juin 1810, Archives nationales, A. F. IV. 3472.

[2] Simon, *Armorial de l'empire français*, p. 33.

[3] « Fu creduto che concedesse la sua mano al Montléart, piuttosto che cedere a pressioni dell'Imperatore che le proponeva nozze napoleoniche. » (Manno, *Informazione sull'ventuno in Piemonte*, p. 30.)

[4] « ... Je ne croyais plus, écrit le prince, en 1823, au moment d'un bal donné par le prince Borghèse, à Florence, devoir me masquer. Le dernier bal où j'allai masqué fut chez Mme de Rémusat, il y a de cela quinze ou seize ans. On me présenta, alors, à la première femme de Napoléon qui honora la fête de sa présence... » (Lettre au comte de Sonnaz, de Florence, 1823.)

Cette fête, où le prince dut être conduit, d'après son calcul, vers sa dixième année est une de celles de l'hiver de 1807-1808, dont Mme de Rémusat parle assez sévèrement :

« ... On donna cet hiver-là, dit-elle, des bals parés et même masqués.

que sa mère et l'empereur s'étaient rencontrés chez Mme de Rémusat, pendant l'une de ces fêtes masquées, où Napoléon allait, en quelque sorte, jeter le mouchoir.

Quoi qu'il en soit, rien n'eût été plus contraire aux allures, aux goûts, au caractère de la princesse que le honteux vasselage dont on la soupçonnait. C'était la plus honnête femme, mais aussi la plus bizarre qui se pût imaginer.

«... L'*Ossian* de l'abbé Cesarotti fait tout mon plaisir, écrivait-elle [1] de Saint-Sauveur au professeur Molineri. Je ne sais pourquoi, mais ces pensées sont si semblables aux miennes, que je ne puis me défendre des mêmes visions... Je ne tarderai pas, si je reste encore quelque temps dans cette solitude, à devenir encore plus fantastique. »

Et elle le prouva en épousant, par reconnaissance, le comte de Montléart [2], qui l'avait sauvée des flammes, lors du fameux bal donné par le prince de Schwartzenberg, en 1810.

« ... La princesse de Carignan est sortie de notre famille, écrivait, à propos de cette romanesque façon de s'acquitter, Victor-Emmanuel Ier à son frère [3], sans mon agrément et sans participation, en passant à de secondes noces avec un fils de Mme Montléart, que nous avions connue ici comme dame du palais de ma très chère belle-sœur [4], et que (*sic*), par cette raison et suivant nos usages, elle ne peut plus être regardée comme une princesse de notre sang, ni en avoir le traitement [5]. »

Pour qui sait en quel honneur les princes de Savoie tenaient leur vieux sang, il n'est pas à s'étonner du scandale que le mariage

Ce fut un plaisir nouveau pour l'empereur... Les hommes portaient un domino; les femmes, un élégant costume. Masqué jusqu'aux dents, assez facilement reconnu cependant par sa tournure particulière, l'empereur parcourait les appartements ordinairement appuyé sur le bras de Duroc. Il attaquait lestement les femmes, avec assez peu de décence dans les propos, et, s'il était attaqué lui-même, et ne reconnaissait pas tout de suite qui lui parlait, il finissait par arracher le masque, découvrant ce qu'il était, par cet acte impoli de sa puissance... » (*Mémoires* de Mme de Rémusat, t. III, p. 333.)

[1] Le 21 août 1807. Cibrario, *Notizie sulla vita di Carlo-Alberto*, p. 99. — Le professeur Molineri avait enseigné l'italien à la princesse, lorsque, après son mariage, elle était venue à Turin.

[2] Jules-Maximilien Thibaut, comte de Montléart, prince du saint-empire, né à Paris le 8 février 1787, marié en premières noces à la princesse de Carignan, en secondes noces à Félicie-Emmanuelle-Agathe de la Trémoille, mort à Paris le 19 octobre 1865.

[3] Charles-Emmanuel IV.

[4] La reine Clotilde de Sardaigne, femme de Charles-Emmanuel IV, et sœur de Louis XVI.

[5] Manno, *Informazione sull'ventuno*, p. 31.

de Mme de Montléart fit à la petite cour de Sardaigne. La rupture fut désormais complète entre les deux branches de la maison royale, et l'on affecta, à Cagliari, d'ignorer jusqu'à l'existence de la transfuge et de son fils.

Lamentable fut, dès lors, la vie du pauvre enfant. Sa mère, toute à ses nouvelles amours, à ses plaisirs [1], à sa franc-maçonnerie [2], le traînait à sa suite [3] quand elle courait les grands chemins, ou le plaçait, quand elle venait à Paris, dans une pension dirigée par l'abbé Liotaud. Mais, comme, malheureusement pour l'éducation du petit prince, la mauvaise humeur impériale ne permettait pas que ces séjours fussent fréquents ni qu'ils se prolongeassent beaucoup, Mme de Montléart se fixa enfin, autant qu'elle pouvait se fixer, aux environs de Genève, dans une petite maison appelée la Boissière. Elle s'y mêlait fort de politique; et, si l'on en croit les rapports de la police [4], ses sentiments pour l'empereur n'avaient rien de tendre.

« Je ne puis plus, écrivait-elle, entendre parler avec indifférence de toutes ces nouvelles de guerre. Je suis une mère trop vieille et vois approcher avec angoisses, pour mon Charles, le moment où lui aussi, sera homicide, s'il n'est pas tué pour le compte de celui à qui il ne doit pas un bien vif sentiment de reconnaissance.

« Ce pays-ci est, en attendant et grâce à Dieu, loin de ces tristes événements de guerre. J'y suis venue avec l'espérance d'y pouvoir vivre inconnue, d'y jouir de ses beautés, et de profiter des ressources qu'il offre pour l'éducation de la jeunesse : au lieu de cela, je me vois obligée de faire encore, et à contre-cœur, la cour. L'impératrice Joséphine, en revenant de Milan, s'est arrêtée ici depuis bientôt trois semaines, et qui sait combien de temps elle y passera encore! Je n'avais certes pas compté sur un événement qui bouleverse toutes les habitudes de ces Suisses tranquilles. Bref, ces fervents républicains me donnent un singulier spectacle avec leurs prosternations incroyables. Elles ne peuvent se comparer qu'à celles des courtisans de Paris. Ils se mettent sens dessus dessous, pour faire preuve de soumission et d'obéissance à ce

[1] Ouvrard, dans ses *Mémoires*, parle des séjours que Mme de Montléart faisait chez lui, soit au Raincy, soit à l'hôtel d'Ormesson. On sait quelle existence fastueuse menait le munitionnaire et quelles gens il voyait.

[2] Le P. Deschamps cite trois ou quatre tenues de loges sous la présidence de Cambacérès, où figurait Mme de Montléart en fort bonne compagnie d'ailleurs.

[3] Pinelli, dans sa *Storia della monarchia Piemontese*, cite ce fait que toutes les fois que Mme de Montléart se promenait en voiture avec son mari, elle faisait monter son fils à cheval pour lui servir de courrier.

[4] Voy., aux Archives nationales, le dossier Montléart et les rapports de Monsieur le baron de Melun, alors préfet du Léman.

simulacre d'autorité passée. Que serait-ce si jamais ils voyaient ici l'envoyé de la droite du Seigneur!

« Je crois, ajoute-t-elle, après avoir ainsi déversé sa méchante humeur sur les magnifiques seigneurs de Genève, que notre très respectable Mme d'Avray vous aura raconté ce que j'ai fait pour la continuation des études de Charles. Il est vraiment très heureux dans la pension où je l'ai placé. Il est, à présent, en Suisse, où il fait les vendanges; il étudie le mieux qu'il peut l'éternel latin, les mathématiques, etc. M. Vaucher [1], son maître, semble assez satisfait de lui. Il me l'a prouvé en l'emmenant en villégiature [2]... »

Ces joies champêtres exhalent comme un relent des doctrines de Jean-Jacques. L'éducation genevoise que recevait Charles-Albert devait fatalement s'en imprégner. Les miasmes s'attardent sur le marais où ils sont nés! Or la nature maladive, à force d'être nerveuse et vibrante, du petit prince le rendait bien autrement impressionnable à la *mal'aria* que ses lourds camarades de vendanges. Son âme s'imbut d'impressions fausses et désolées. Ne sachant où se reprendre, dans le vide de toute vérité définie, elle se cramponna à je ne sais quelle religiosité sentimentale, que l'âge et les rudesses de l'expérience firent, peu à peu, dériver vers le plus extraordinaire mysticisme qui fut jamais, mysticisme où la rude foi du charbonnier s'enlaçait aux larmoyantes sensibilités du dix-huitième siècle, et où l'enfantine crédulité du moyen âge s'alliait au plus douloureux pessimisme de nos jours. Serait-il donc paradoxal de dire que l'existence douloureuse de Charles-Albert a porté l'estampille de Rousseau?

M. Vaucher, fort dévot au grand homme, ne voyait pas le danger de cet amollissement excessif, pour une âme italienne; et pendant trois ans, il la pétrit d'idéal comme si elle lui arrivait du Valais. Ce fut là une colossale erreur d'éducation, dont Charles-Albert souffrit toute sa vie; et voyez à quels extrêmes touchait, chez M. Vaucher, l'application des théories de Rousseau. Tant que le prince y demeura, on l'appela M. Charles tout court, et M. Charles n'eut même pas un lit à lui. Il couchait, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ses camarades. Le plus souvent, c'était avec le petit John Duby [3].

[1] Pierre Vaucher, pasteur de l'église de Genève et botaniste distingué.

[2] Lettre datée de 1812. Cette lettre, comme la précédente, est adressée au professeur Molineri. (*Notizie sulla vita di Carlo-Alberto*, p. 39.)

La Suisse était alors le centre de tous les essais pédagogiques. A Fribourg, le P. Girard appliquait son nouveau plan d'études. A Hofwyl, M. de Tellenberg en faisait autant. Enfin Pestalozzi professait à Yverdun, sans parler de Mme Necker, qui publiait son *Education progressive*.

[3] On lit dans les *Causeries d'un octogénaire*, par M. Vernes Prescott :

M. John Duby est mort l'an dernier. Pendant que Charles-Albert devenait roi, lui, devenait professeur de théologie et botaniste distingué. Charles-Albert lui a toujours gardé l'affectueux souvenir dont témoigne cette lettre :

« Je n'ai point renié, en devenant roi, écrivait-il au comte de Saluces, je n'ai point renié celui qui me reçut sous son toit quand j'étais dans le malheur, qui partagea avec moi le pain brun ; et si je suis maintenant sur le trône, j'ai toujours les mêmes sentiments pour le fabricant de lampes qui fut mon compagnon de lit [1]. »

II

Pendant que Charles-Albert faisait, à Genève, sa première expérience des hommes, avec John Duby, qu'avec M. Vaucher, il vendangeait, ou, comme disait sa mère, « apprenait l'éternel latin », quelqu'un songeait à lui. Quand les amis vous oublient, les ennemis se souviennent toujours. Le mauvais génie qui veillait sur le jeune prince de Carignan n'était autre que M. de Metternich.

Une restauration universelle devait, dans ses calculs, suivre immédiatement, la chute prochaine de Napoléon. L'Autriche, alors, retrouverait son Milanais. Mais, une autre ambition hantait le grand ministre. Il rêvait de reculer la frontière autrichienne jusqu'aux Alpes. C'était cette même ambition dont M. de Vins [2] fut l'instrument, et le roi Victor-Amédée III la victime, pendant la longue guerre qui aboutit à l'armistice de Cherasco. Les circonstances, d'ailleurs, semblaient encourager M. de Metternich à reprendre, vis-à-vis de la maison de Savoie, la perfide politique jadis inaugurée par Thugut [3], car la maison de Savoie s'effondrait depuis sa transplantation en Sardaigne.

Charles-Emmanuel IV avait abdiqué pour finir, à Rome, ses

« Mardi, 4 août 1818. Le prince de Carignan est venu ce matin faire une visite à son ancien instituteur, M. Vaucher. Il a montré beaucoup d'amabilité. Comme au temps où il faisait son éducation, il n'y avait qu'un lit pour deux élèves; il dit en riant à M. Vaucher : « Donnez-moi des nouvelles de John Duby. Il m'accusait d'être un mauvais coucheur. Il disait que je bougeais trop dans notre lit. »

[1] Manno, *Informaz. s. vent.*, p. 36. — M. John Duby n'était pas fils d'un fabricant de lampes, mais d'un pasteur protestant, professeur de théologie. Il appartenait à une famille de réfugiés venus à Genève au temps de Calvin.

[2] Général en chef de l'armée austro-sarde de 1792 à 1796.

[3] Ministre autrichien, né à Linz, en 1739, mort en 1818, était fils d'un batelier. Il détermina la coalition contre la France; devenu ministre en 1794, Thugut fut le pire ennemi du roi Victor-Amédée III, dont il se prétendit l'allié pendant les premières guerres d'Italie (1792-1796).

tristes jours, au noviciat des Jésuites. Le nouveau roi, Victor-Emmanuel Ier, venait de perdre son fils et n'avait plus que des filles[1]. M. le duc de Montferrat était mort[2], mort aussi, le comte de Maurienne. Seul, des quatre frères du roi, M. le duc de Genevois survivait, mais il n'avait pas d'enfants. Entre le rêve et la réalité de ses ambitions, M. de Metternich ne voyait donc, à brève échéance, que l'ombre chétive du prince de Carignan. Les droits du pauvre enfant étaient indéniables; mais, que valent, en politique, les droits du plus faible?... ce que vaut l'intérêt du plus fort à les respecter ou à les méconnaître. L'implacable duel qui, pendant vingt années, mit Charles-Albert aux prises avec Metternich, est là pour le prouver.

Celui-ci, dès la première passe, avait pris pour second M. le duc de Modène[3], dans les très curieuses conditions que voici.

François IV faisait alors revivre, à Vienne, la légende de Jean sans Terre. Proscrit[4], ruiné par le traité de Campo-Formio, sans autre appui au monde que sa mère l'archiduchesse Béatrix et sa sœur la reine Marie-Thérèse de Sardaigne[5], François IV n'en rêvait pas moins d'une brillante fortune. Après l'avoir longtemps rêvée, il croyait enfin la saisir, avec la main de sa cousine l'archiduchesse Marie-Louise, quand M. de Metternich en disposa autrement. Ce jour-là, exaspéré de voir Napoléon prendre encore une fois le pas sur lui, M. le duc de Modène quittait Vienne, à cheval, sans argent, seul, et comme un fou, dit-on. Sa première étape fut Pesth, la seconde, Constantinople. De là, il passait à Malte, puis en Sardaigne. Il débarquait à Cagliari, chez sa sœur, quand enfin l'émis-

[1] Victor-Emmanuel Ier eut 4 filles qui furent : 1° la duchesse de Modène (Béatrix); 2° la duchesse de Lucques; 3° l'impératrice d'Autriche; 4° la reine de Naples.

[2] Frères également de Charles-Emmanuel IV.

[3] François IV de Modène, fils de Béatrix d'Este, dernière héritière de la maison d'Este et de Ferdinand d'Autriche, gouverneur des duchés de Milan et de Mantoue, frère de l'empereur Joseph II. François IV naquit en 1779. Il fut le père de Mme la comtesse de Chambord et mourut en 1846.

[4] Au mois de mai 1796, le grand-père de François IV, Hercule III, le dernier prince de la maison d'Este, s'était enfui à Venise à l'approche des armées françaises. Les duchés de Modène et de Reggio étaient rentrés, le 9 juillet 1797, dans la fédération cisalpine. Le traité de Campo-Formio, du 17 octobre de la même année, dépouilla définitivement la maison d'Este. Après la ruine de sa famille, Béatrix d'Este s'était retirée avec son fils à Vienne.

[5] Marie-Thérèse-Joséphine, née à Milan six ans avant son frère, le 13 octobre 1773. A l'âge de seize ans, elle fut fiancée au fils cadet de Victor-Amédée III, alors duc d'Aoste, et plus tard, roi, sous le nom de Victor-Emmanuel Ier. Le mariage fut célébré à Novare, le 25 avril 1789. C'est en 1802 que Marie-Thérèse devenait reine, par l'abdication de Charles-Emmanuel IV.

saire que le prince de Metternich avait lancé depuis six mois à sa poursuite parvint à le rejoindre.

Comme gage d'une réconciliation vivement souhaitée, le futur chancelier faisait offrir à M. le duc de Modène la main de la princesse Béatrix de Savoie[1].

Pour comprendre l'intérêt que François IV pouvait trouver à cette alliance, il faut se rappeler que la branche aînée de Savoie tombait alors en quenouille, et savoir que la loi salique ne régissait pas, à Cagliari, l'ordre de succession au trône. Le traité de Londres, qui, en 1718, avait réglé l'échange de la Sicile contre la Sardaigne, n'en faisait pas mention.

M. de Metternich rappelait donc au duc de Modène et cette lacune et ses conséquences heureuses pour qui épouserait la fille aînée de Victor-Emmanuel. L'habile ministre laissait, en même temps, entrevoir qu'il serait facile, quand on referait l'Europe, d'étendre à tous les États du roi, la constitution spéciale qui régissait la Sardaigne. C'était un trône en perspective. Cette perspective, M. de Metternich le savait bien, mettait à sa merci François IV et sa sœur Marie-Thérèse. Celle-ci, en effet, ne pouvait se consoler de voir ses filles déshéritées au profit d'un « petit coureur de grands chemins »... Le mot est d'elle, dit-on. Dans tous les cas, à la cour de Cagliari, le prince de Carignan ne portait pas d'autre titre[2]. C'est dire le succès que devait rencontrer, près de la reine, le plan de M. de Metternich.

Ambitieuse et habile autant que belle, Marie-Thérèse eut bientôt persuadé à son amoureux époux que l'avenir dépendait de l'union projetée. C'était resserrer, avec l'Autriche, les liens d'une parenté toute-puissante au prochain congrès. C'était, en attendant, l'occasion inespérée pour le roi de reprendre, dans les conseils de l'Europe et sur les champs de bataille, les glorieuses traditions de sa maison.

De leur côté, M. de Metternich et le chevalier Ganières, ambassadeur du roi à Vienne, ne s'épargnaient pas à caresser, l'une après l'autre, toutes les fibres ambitieuses et militaires du bon Victor-Emmanuel.

Les dépêches qui arrivaient à Cagliari sentaient la poudre. Il s'agissait d'insurger l'Italie, de Rome à Turin, contre Napoléon. M. le duc de Modène devait, à l'aide d'officiers émigrés, niçards, piémontais et savoyards, former le noyau d'une invincible armée nationale.

[1] L'aînée des filles de la reine Marie-Thérèse et du roi Victor-Emmanuel, par conséquent la nièce de François IV. Il l'épousa peu de temps après.

[2] La branche de Savoie-Carignan ne figurait même plus dans le *Calendario reale di Sardegna*, sorte d'Almanach de Gotha, imprimé à Cagliari.

« ..... Ah, quel massacre je prévois, écrivait Ganières[1], si les quelques Français, épars en Italie, osent faire la moindre résistance. »

Ganières annonçait encore, dans ses dépêches, que Victor-Emmanuel aurait le commandement suprême de toutes les forces italiennes; que l'Autriche voulait faire du Piémont une puissance de premier ordre, qu'aux anciens États de la maison de Savoie, l'empereur ajouterait au moins Milan, Parme et Plaisance. Il annonçait, enfin, l'apparition décisive d'une flotte anglaise, dans les eaux italiennes, à l'heure où éclaterait l'insurrection.

Ebloui, circonvenu, entraîné, Victor-Emmanuel ne vit bientôt, dans le mariage qui livrait sa couronne à l'Autriche, qu'un acte de suprême habileté politique. Il promit sa fille, il promit son épée. Le chevalier des Ambrois, émigré niçard, vint à Cagliari, arrêter avec lui les dernières dispositions à prendre...

Mais, de quels hasards, de quelles petites causes relèvent parfois les plus hautes destinées! Il suffit à Charles-Albert, pour déjouer la trame si puissamment ourdie contre lui, d'un serviteur fidèle. Celui-là s'appelait le marquis de Faverges[2]. Faverges appartenait à l'une de ces vieilles races savoyardes où l'on naît le casque en tête et l'épée au poing. Bataillant par tradition, par plaisir, par habitude et par besoin, on l'avait vu partout où l'on se battait, depuis la Révolution :

« ... J'étais en Croatie, raconte-t-il lui-même, dans ses Mémoires inédits, lorsque, de concert avec l'Angleterre, l'Autriche essaya de fomenter un soulèvement en Italie[3].

« La duchesse de Cumberland, le général Nugent, les deux frères La Tour[4] et un agent secret de l'Angleterre, nommé Johnson, étaient à la tête de la conspiration.

« Johnson avait pour mission de recruter les cadres d'une armée insurrectionnelle parmi les officiers niçards, piémontais et savoyards que l'Autriche avait été forcée de licencier.

« ... J'étais donc, comme je le disais, en Croatie. Mandé par une lettre très pressante, j'arrivai à Vienne, sans savoir ce qu'on

[1] *Storia della monarchia di Savoia*, t. IV, p. 445 et suivantes.

[2] Henri Milliet, marquis de Faverges, né le 7 décembre 1775, mort le 2 avril 1839, eut la carrière militaire la plus brillante et la plus aventureuse. Il servit successivement l'Autriche et l'Angleterre, tant que dura l'émigration. Rentré en Piémont en 1814, il y occupa les plus hautes situations militaires. La suite de ce récit fera mieux apprécier le général marquis de Faverges, que ce que j'en pourrais dire ici.

[3] Ceci se passait en 1812.

[4] Les La Tour appartenaient à une illustre famille piémontaise et servaient depuis l'émigration dans les troupes autrichiennes.

me voulait. En arrivant chez Janus de La Tour, il m'apprit que son frère Victor était absent, et, pendant deux ou trois jours, ne voulut jamais me dire où il était. Il m'apprit le grand projet d'une insurrection patriotique. Le résultat en était certain. Nous devions culbuter l'empereur. Et moi, toujours, je demandais où était le chef d'une si belle équipée.

« Enfin, Janus me dit un beau matin : « — Ce chef que tu « réclames, nous l'avons... Au moment où je parle, il passe la « frontière avec mon frère Victor... »

« Pendant qu'il gardait encore son secret, j'énumérais tous les princes possibles de l'Europe, lorsqu'enfin il me nomma le duc de Modène en ajoutant :

« — Il va épouser notre princesse, et, par là, devenir héritier « de la couronne de Sardaigne. »

« Mon premier mot fut :

« — Et le prince de Carignan ?

« — Bah ! dit Janus, ce n'est qu'un petit polisson. »

« Je repris : « — Y penses-tu ? Ce petit polisson, en tout temps, aurait pu mettre le feu à l'Europe ; et maintenant, il paralyserait, par son droit méconnu, tous les braves gens comme nous, qui resteraient attachés à son sang.

« Supposons que Napoléon soit chassé, la révolution domptée. Dans ce cas, la France elle-même prendra fait et cause pour les droits du prince et nous recommençons à nous égorger.

« Le droit du prince de Carignan est le seul droit encore debout, et on va le mettre d'emblée en discussion ! Mais c'est paralyser notre pays, le seul en Italie qui ait l'esprit militaire... En un mot, c'est absurde... »

Et Faverges raisonna tant et si bien ses camarades au fur et à mesure qu'ils arrivaient au rendez-vous que, faute de combattants, le duc de Modène dut repasser la frontière.

L'affaire en resta là ; mais ce ne fut pour François IV que partie remise. Ce prince, d'une ambition désordonnée, ne rêvait rien moins que de succéder au prince Eugène. Pendant que sa future belle-mère cherchait à bouleverser, comme on vient de le voir, les lois fondamentales du Piémont, sa mère remuait, à Prague, ciel et terre pour obtenir de l'Angleterre et de l'Autriche qu'elles maintinssent, en faveur de son fils, l'intégrité du royaume d'Italie [1].

Jusqu'au congrès de Vérone, on le vit ainsi pousser ses pions sur tous les échiquiers. Ennemi personnel du prince de Carignan, il avait fait de sa sœur, la reine Marie-Thérèse, l'exécuteur de ses

[1] Voy. Sclopis, *De la législation italienne*, t. III, p. 368.

hautes œuvres, à Turin. Certes la confiance qu'il avait mise en elle ne fut pas trompée.

Tour à tour conseillée par M. de Bubna[1] et par le baron de Binder[2], la femme de Victor-Emmanuel représentait en Piémont cette Autriche dont M. de Maistre disait « qu'elle était l'ennemie du genre humain ». Sous le gant de la reine, on sentait la main de l'étranger. Comment s'étonner si, pris à la gorge par elle, Charles-Albert a pu faire un faux pas?

Dès longtemps avant la restauration, les vrais amis de la monarchie avaient prévu les obstacles que le prince de Carignan devait rencontrer sur sa route.

« ... Rester en Autriche après avoir fait échouer les projets émis par Johnson était impossible, dit à ce propos le marquis de Faverges. Je méditai de me rendre en Suisse et d'enlever le jeune prince, héritier de tous les droits de la maison de Savoie. Arriver à lui, l'emmener, n'était pas chose difficile. J'étais sûr de trouver sur mon chemin aide et appui. J'étais sûr que le jeune prince était digne de son sang, qu'il ne se refuserait pas à une tentative qui le mettrait dans le cas de faire valoir ses droits, ou au moins lui ouvrirait une carrière semblable à celle d'Emmanuel-Philibert...

« Mais pouvais-je me fier à l'Autriche? En Angleterre, le parti whig au pouvoir avait mis sur pied l'intrigue Johnson. La Russie avait toujours donné trop peu de garanties de sa loyauté. Son armée, renommée par la bravoure de ses soldats, eût été pour le jeune prince une triste école sous le rapport moral et religieux. L'emmener en Sardaigne et l'y ensevelir sous la surveillance bête de Roburent[3] ou sous les caprices de Marie-Thérèse, son ennemie, eût été plus dangereux encore... »

Le prince de Carignan n'avait donc pas un appui en Europe, et, comme le disait Faverges, « ses pires ennemis étaient ses parents. »

III

Une décevante illusion venait donc de rendre plus morne et plus douloureuse encore l'existence que Victor-Emmanuel menait en Sardaigne. Il faut du génie pour faire de fière politique dans la

[1] Le comte de Bubna-Littiz, général autrichien, né à Zamersk, en Bohème, d'une famille illustre, mais réduite à la plus horrible pauvreté, s'éleva par son seul mérite et son extraordinaire bravoure aux plus hauts grades de l'armée. Après avoir été en Lombardie l'implacable agent de M. de Metternich. Il mourut à Milan le 6 juin 1826.

[2] Le baron de Binder était le ministre autrichien à Turin

[3] Le comte de Roburent était le premier écuyer et le confident intime du

misère, et tel n'était pas le cas. Réduit à mendier son pain, Victor-Emmanuel recevait 75 000 roubles de la Russie, qui ne comptait pour rien l'allié pauvre. L'Angleterre lui fournisait 10 000 livres qu'elle hypothéquait, pour ainsi dire, sur son île de Sardaigne. Quant à l'Autriche, elle ne donnait rien au malheureux roi, mais, elle lui demandait tout. Ainsi berné à Vienne, à Pétersbourg, à Londres, Victor-Emmanuel, à Cagliari, jouait au tric-trac avec don Botta, son confesseur, et attendait un miracle de la bonne Providence. Joseph de Maistre, lui aussi, avait dès longtemps jugé qu'un miracle serait nécessaire pour ramener les exilés de Sardaigne à Turin.

... « Je ne me rappelle pas avoir jamais eu un moment si détestable, écrivait-il de Cagliari, au marquis Costa, le 22 septembre 1802; l'avenir, pour moi, est plus obscur que jamais, parce qu'il dépend d'un autre avenir qui est fort en l'air.

En attendant, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins bien du côté des finances, ce qui ne me laisse pas d'être un objet important. Tout le reste ne vaut pas le diable. Sauf le danger d'être rôti, j'aimerais mieux vivre avec les Hurons. Leur estime même me déplaît (je ne parle pas de celle des Hurons), parce qu'elle est froide et sotte. Je me consolais de tout avec ma femme, mes enfants et mes petits écus, et voilà qu'il faut se séparer, se ruiner en voyages [1]. La patience est une vertu qui est aujourd'hui d'un grand usage. »

Les Hurons, dont parle Joseph de Maistre, se couvrent, dit-on, quand ils partent en guerre, de redoutables tatouages. De même, les hommes qui allaient affronter, en Piémont, toutes les responsabilités d'une restauration, s'étaient incrusté dans la peau l'idée de leur droit, et s'en tenaient là.

Le manque de politique, a dit quelqu'un qui connaissait bien les rois en exil, est suppléé, chez eux, par l'affirmation.

Toujours parlant d'une grosse voix de commandement, commençant toutes ses phrases par ces mots : « Moi et Napoléon », Victor-Emmanuel employait le temps où son rival conquérait l'Europe, à faire parader les 480 miliciens, les 240 chasseurs et les 80 artilleurs qui formaient, en Sardaigne, le pendant de la grande armée [2].

roi Victor-Emmanuel. Je laisse au marquis de Faverges la responsabilité de l'épithète.

[1] C'est le 15 février 1803, que le comte de Maistre quitta Cagliari pour se rendre à Saint-Pétersbourg, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne. Il s'agissait déjà alors de sa nomination.

[2] Voy., pour ce détail du pied de guerre du roi Victor-Emmanuel, Nicomède Bianchi, *Storia della monarchia Piemontese*, t. III, p. 310.

Et telle était, chez l'excellent prince, l'idée de son droit, qu'en rentrant à Turin, après seize ans d'exil, il dit simplement, comme s'il fut sorti de sa chambre à coucher : « Je n'ai fait qu'un mauvais rêve ». A quoi Potemkin, ministre de Russie, répondit :

« Il est heureux que l'empereur mon maître n'ait pas aussi bien dormi que Votre Majesté; car il est probable qu'elle ne se fût pas réveillée sur le trône. »

Ah! c'était l'heure de tous les réveils! Le peuple piémontais, lui aussi, se retrouvait le 21 mai 1814, en criant : *Hosanna*, sur le passage du roi.

« Je me trouvais en parade sur la place du Château, raconte le marquis d'Azeglio, et je vois encore le groupe que formaient le roi et son état-major. Vêtus à la mode d'autrefois, avec la perruque, le catogan et des chapeaux à la Frédéric II, ils avaient certes des figures plaisantes, et cependant elles nous parurent très belles [1]. »

Le soir, il y eut illumination générale. Comme le roi n'avait encore ni chevaux ni voitures, le marquis d'Azeglio lui prêta un vieux carrosse, tout en glaces, tout doré, tout enjolivé de petits Amours hydropiques sur les portières.

« C'est dans cet équipage, continue Massimo, que le bon roi promena sa débonnaire figure jusqu'à une heure du matin, au milieu des vivats de la foule, distribuant des sourires, faisant à droite et à gauche des saluts qui déterminaient en sens inverse le frétillement de sa petite queue, si curieuse pour les gens de mon âge. »

Le panache d'Emmanuel-Philibert était peut-être plus imposant, lorsque, après Cateau-Cambrésis, le héros rentrait dans sa bonne ville de Turin; mais, pour nos pères, la cadenette valait le panache.

Seuls, cependant, au milieu de ce premier enthousiasme, le comte de Saluces et M. de Metternich songeaient à l'héritier de la couronne, que l'on restaurait si joyeusement.

Charles-Albert avait alors seize ans. Une de ses lettres [2] laisse supposer qu'en 1814 il se trouvait à Bourges, au dépôt de son régiment. M. Thiers dit, au contraire, qu'il se battait sous les murs de Dijon. Saluces, qui aurait pu éclaircir la question, est muet sur ce point, et se borne à constater combien son dévouement pour son pupille se trouvait isolé.

« C'est moi qui écrivis directement au souverain pour demander le retour du prince de Carignan, moi qui envoyai auprès de lui, en France, une personne de confiance avec les fonds nécessaires

[1] Massimo d'Azeglio, *I miei ricordi*, p. 110.

[2] Lettre citée plus loin, adressée au comte de Sonnaz, le 2 novembre 1821, de Florence.

pour le rapprocher de la frontière du Piémont et pour prévenir les dangers auxquels son jeune âge et sa haute position pouvaient l'exposer au milieu des événements qui se passaient; c'est moi qui eus l'honneur d'aller à sa rencontre et de l'installer dans son palais, bien que je n'ignorasse pas les hauts intérêts que je froissais, et que le cœur généreux du roi Victor-Emmanuel ne me fût pas encore connu [1]. »

Hélas! les hauts intérêts que froissait Saluces l'auraient emporté sur le cœur généreux de Victor-Emmanuel, si le prince de Metternich n'avait imprudemment et trop tôt abattu son jeu.

Au lendemain de la paix de Paris, atteint, tout à coup, comme d'un accès de tendresse pour le prince de Carignan, il avait prié le roi Victor-Emmanuel d'envoyer Charles-Albert au quartier général des armées alliées. Pourquoi? cette lettre le dira : je ne l'aurais jamais osé dire.

« L'affaire du prince de Carignan est, certes, désagréable, écrivait le 7 juillet 1814, le duc de Genevois au roi Victor-Emmanuel, son frère, mais dès longtemps je m'y attendais. A vous dire franchement mon sentiment, mariez le prince au plus vite. Autrement, ou on le fera tuer, ou on le plongera dans une débauche à le rendre à jamais impuissant, ou, enfin, on lui fera contracter un honteux mariage. Il serait également mal au quartier général de Wellington, à cause de la religion, et au quartier général allemand, sous les autres rapports que je viens de vous dire...

« Nous sommes bien traités, parce que l'on croit bientôt jouir de nos dépouilles, en éteignant la maison de Savoie. Ceci est l'habitude du cabinet de Vienne. C'est ainsi qu'il a fait finir la maison d'Este...

« Je mets toute ma confiance en Dieu qui a protégé d'une manière si visible notre famille. Il ne permettra pas que de tels desseins réussissent à notre préjudice. Et ceci est le grand motif pour lequel je désire que vous fassiez au plus tôt revenir la reine [2], pour vous donner un héritier. Si Dieu m'en daignait accorder aussi, notre maison s'appuierait sur plusieurs branches, et la possibilité n'existerait plus d'user de moyens détestables pour arriver à la détruire.

« Mais, tant que dure l'incertitude présente, tant qu'il n'existe qu'un pauvre petit rejeton, la réussite de l'entreprise semble trop facile pour qu'on ne la tente pas. J'ai cru devoir, en conscience, vous ouvrir toute mon âme sur ce sujet, en vous écrivant cette

[1] Manno, *Informazione sull'ventuno in Piemonte,* p. 35.

[2] La reine était restée en Sardaigne et ne revint que six mois après le roi, à Turin.

lettre que je confie au sieur Vincent, avec l'ordre formel de ne la remettre qu'entre vos mains[1]. » . . . . . .

. . . . . .

Cette révélation des odieux projets que l'on machinait à Vienne fit sur Victor-Emmanuel une impression d'autant plus profonde qu'il savait l'antipathie de son frère pour les Carignan. Son premier mouvement fut donc de rappeler le prince à Turin. Mais, la reine l'obligea à ne rien faire de plus[2]. Elle n'avait abdiqué ni sa haine contre Charles-Albert, ni ses ambitions pour M. le duc de Modène. Les conférences qui s'ouvraient à Vienne lui laissaient l'espoir d'un triomphe final. François IV était habile; Victor-Emmanuel était faible. Enfin M. de Metternich présidait le congrès et les circonstances voulaient qu'entre ses mains les plus chers intérêts de Marie-Thérèse se confondissent avec ceux de l'Autriche.

L'Autriche, désormais, entendait exercer, en Italie, une influence sans contrepoids. Déjà Venise n'existait plus. Le vasselage des archiducs restaurés à Florence et à Modène était garanti par leur sang. Peu importait, à Rome, un souverain dont on ferait l'élection. Peu importait, à Naples, une dynastie transplantée, qu'elle s'appelât Bourbon ou Murat. Pour combattre l'inféodation de l'Italie à l'Autriche, il n'y avait que la maison de Savoie. Celle-là tenait au sol et régnait — que l'on me pardonne l'anachronisme — par la volonté nationale, autant que par la grâce de Dieu.

Là était le *delenda Carthago*, et il semble que, pour introduire l'ennemi dans la place, M. de Metternich ait fait appel aux vieilles ruses d'Ulysse.

Le 27 novembre 1814, le prince Albani, qui représentait M. le duc de Modène au congrès, réclama, tout à coup, un port sur la Méditerranée.

Et, comme chacun s'étonnait, le plénipotentiaire modénais fit à ses collègues l'historique des négociations qui avaient précédé le mariage de son maître avec la princesse Béatrix de Savoie. La Spezia, dans ces conditions, devenait nécessaire à François IV pour relier, un jour, son île de Sardaigne aux États de Modène.

C'était introduire incidemment la question que M. de Metternich n'osait aborder de front : ne fallait-il pas, avant d'en venir à la

[1] Je n'ai pu me procurer le texte original de cette lettre citée par Nicomède Bianchi, *Storia della diplomazia Europea, in Italia*. v. I, p. 59. Je l'ai trouvée traduite, du français en italien, par Poggi, *Storia d'Italia*, t. I, p. 102, et je l'ai retraduite ici.

[2] « Era stato (Carlo Alberto) da poco annoverato tra i membri della famiglia reale, ma senza titoli ne onori principeschi. »
Poggi, *Storia d'Italia*, t. I., p. 98.

Spezia, que l'Europe prononçât entre les prétentions de François IV et les droits de Charles-Albert sur la succession de Victor-Emmanuel?

Les plénipotentiaires français répondirent aux ondoyantes insinuations faites au congrès, par la proposition ferme de reconnaître, comme seuls valables, les droits de la maison de Carignan. Louis XVIII était heureux de donner cette leçon de légitimité à son bon frère d'Autriche; il était heureux aussi d'éviter son trop prochain voisinage. La Russie et la Prusse donnèrent raison au roi de France. L'Autriche se tut; et, bientôt, l'article 860 du traité de Vienne achevait la déroute de M. le duc de Modène et du prince de Metternich.

Mais dans quelles tristes conditions leur vainqueur arrivait à Turin! Tout y était danger ou embarras pour Charles-Albert, qui ne savait ni les gens ni les choses, ni la langue d'un pays absolument nouveau et presque hostile. A la cour, il était détesté de la reine et suspect aux vieux courtisans. Dans le grand public, personne ne le connaissait. On peut dire qu'il n'avait en Piémont qu'un seul ami : le bon roi Victor-Emmanuel, enchanté d'en avoir fini avec les persécutions de son entourage et de se voir, en même temps, un héritier de si grande mine. Sa première impression, pourtant, n'avait pas été absolument favorable au prince :

« Nous aurons beaucoup à faire, écrivait-il à son frère Charles-Félix, pour détruire, chez Carignan, les mauvaises impressions de l'éducation libérale qu'il a reçue de sa mère, sous la direction de laquelle il est resté jusqu'à seize ans. »

« Si nous l'avions réclamé au roi de Saxe[1], quand il était dans ses États, et si nous l'avions fait conduire en Sardaigne, il y aurait été élevé avec nous, et il serait devenu quelque chose de bon[2]. »

Cette si sincère contrition fit, heureusement, qu'en dépit de son entourage, le roi Victor-Emmanuel se prit d'une tendre amitié pour Charles-Albert. Si le prince avait un peu les allures de l'enfant prodigue, la faute n'en était-elle pas à qui l'avait renié? Pour une âme vulgaire, le mal que l'on a fait aux gens est souvent une raison de les haïr. Dans son bonheur, Victor-Emmanuel sentait, au contraire, qu'il avait vis-à-vis de son héritier une injustice à réparer. Bien vite il lui rendit ses apanages. Il en fit un général, un collier de l'Annonciade; et, deux ans ne s'étaient pas écoulés, que Charles-Albert était nommé grand maître de l'artillerie.

Mais, alors même qu'il n'eût pas bénéficié des scrupules du roi, le

[1] Le prince n'avait fait que de très courts voyages en Saxe.
[2] *Histoire de Charles-Félix*, par un religieux d'Hautecombe, p. 146.

prince n'eût pas tardé à le séduire : on ne résistait pas au charme dont rayonnaient ses dix-sept ans. Nul ne le surpassait en élégance, en bonne mine, en affabilité.

D'instinct, il devinait l'arrière-pensée des gens, et savait leur dire précisément ce qui pouvait les flatter davantage. Il avait l'attrait soudain, la fougue, le charme et surtout les illusions de la jeunesse. Ces illusions, semblables aux roses pourpres qui croissent sans épines, sur les hauts sommets, mais qui, hélas! s'en hérissent si vite quand on les transplante plus bas.

Pour achever le portrait de Charles-Albert, à cette époque heureuse, il faut cependant que Mme de Montléart y ajoute une ombre :

« Tous les détails que vous voulez bien me donner, écrivait-elle à son correspondant ordinaire, le professeur Molineri, me font peine et plaisir. Je regrette vivement, pour mon fils, le manque de confiance dans son gouverneur. Je crains, outre le mal moral pour lui, que cela ne lui nuise aux yeux du roi et même du public. Mais, ce n'est pas une chose qui se commande, et comme vous l'avez fort bien fait observer au comte Grimaldi, la confiance est un objet à surprendre, à obtenir, plutôt qu'à forcer.

« Vous savez aussi bien que moi que tout être revêtu d'autorité sur mon fils n'aura jamais une influence réelle sur lui, s'il n'acquiert son amitié [1]... »

Le comte Grimaldi avait été nommé gouverneur du prince, au moment de son arrivée à Turin. Grimaldi était homme de bien, et sans la moindre ambition; mais son humeur était diffficile. On le voyait solennel, empesé, souvent malhabile et toujours jaloux des jeunes aides de camp qui entouraient son élève.

Que de gens, comme le bon Grimaldi, grincent parce que la nature les a fichés sur un pivot qu'elle a oublié d'huiler! Ils aimeraient mieux n'être ni austères ni pédants, et pourtant, il faut qu'ils le soient.

Molineri, qui, de longue date, connaissait l'humeur de Grimaldi, dut sourire en lisant ce post-scriptum que Mme de Montléart ajoutait à sa lettre :

« Ce qui m'inquiète surtout, disait-elle, c'est l'espèce de prédilection que mon fils témoigne pour M. de Sonnaz, un de ses écuyers. »

Évidemment, le renseignement venait du gouverneur jaloux.

[1] Cibrario, *Notizie sulla vita di Carlo-Alberto*, p. 102. — Le comte Grimaldi ne devait pas occuper longtemps la position de gouverneur du prince. Peu satisfait de la façon dont le traitait le prince, et surtout inquiet de son allure libérale, il se retira de la cour aux Jésuites de Turin, où il mourut.

Depuis que le roi avait nommé le comte de Sonnaz et le chevalier Costa écuyers du prince, Grimaldi enrageait.

Toujours sur le qui-vive, il prenait la moindre plaisanterie comme un attentat à sa dignité. C'était une bonne raison pour qu'on ne les lui épargnât pas.

S'il était, en effet, un cheval difficile, on le lui donnait à monter, et au bal, le gouverneur, empêché par ses rhumatismes, se voyait toujours prié à danser par la plus jolie femme[1].

Sonnaz inventait ces noirceurs; mais, s'il en portait la peine vis-à-vis de Mme de Montléart, il trouvait à s'en consoler auprès du prince; car, se dégageant bientôt de leurs folies communes, l'attachement de Charles-Albert pour Sonnaz devint une affection profonde. Peut-être n'eût-elle été qu'éphémère, si le malheur n'était, comme dit un proverbe arabe, « le plomb qui scelle deux vies ».

Les événements de 1821, l'exil du prince, la haine qui s'acharna sur lui, furent autant de douleurs pour river, entre eux, une intimité, qui, jusqu'à leur dernier jour, permit à l'un de tout entendre, à l'autre de tout dire.

Sonnaz survécut à Charles-Albert. Il n'a voulu laisser d'autre trace d'une si noble amitié que quelques lettres de son maître[2]. Elles suffisent. Je ne sais pas pour sa race de plus glorieux titre; je ne sais pas pour nous de plus touchante preuve que le dévouement ne risque rien à parler franc, et qu'une âme vraiment royale peut aimer la sincérité.

IV

Mais, en 1816, la joie seule était encore de saison à la petite cour de Racconis.

« Mon jeune seigneur a 5 pieds 6 pouces, écrivait Sylvain Costa[3], qui venait, comme Sonnaz, d'être nommé écuyer du prince; il est d'une maigreur extrême. Cependant, cette colossale stature lui sied bien. Elle n'a d'autre inconvénient que d'humilier mon ventre et ma petite taille; mon titre d'écuyer me donnant une

[1] Lettre de Sylvain Costa.

[2] Le comte de Sonnaz en mourant, en 1863, laissa un énorme pli cacheté avec cette suscription : « A brûler. » Ses volontés furent exécutées. Les lettres que l'on va lire n'étaient heureusement pas comprises dans l'autodafé. Elles sont absolument inédites et m'ont été communiquées par le général comte Maurice de Sonnaz, mon cousin, auquel j'adresse mes plus affectueux remerciements.

[3] Mars 1816.

vague ressemblance avec Sancho, quand je chevauche à sa suite.

« Patience, c'est une façon comme une autre de contribuer aux gloires du règne futur. Au demeurant, le prince est bon, affable, spirituel, un peu diplomate, à certaines heures, sans qu'on sache pourquoi, puis inconséquent dans son bavardage. Ce qu'il voit ici l'étonne. Mieux vaudrait qu'il n'en dît rien, car, on l'observe beaucoup. »

Voilà pourquoi, sans doute, le prince ne faisait que de rares apparitions à Turin et préférait le séjour de Racconis, où il avait repris les traditions de grande hospitalité interrompues par la Révolution.

« J'arrive de Racconis, écrivait Sylvain [1], le prince y avait appelé toute sa maison pour y recevoir le roi. Tout y était réglé avec une rare entente et un goût infini. Tous les coins du parc regorgeaient de musique. Les voitures étaient attelées de quatre chevaux; les repas ont été magnifiques et l'étiquette si bien observée que j'en suis mort de fatigue. Je prendrai mon service de quartier le 1er juillet; je ne sais si ce sera à Racconis ou à Turin, mais je préférerais que ce fût à Turin : j'y aurais au moins quelques heures de liberté par jour, tandis que là-bas, c'est le jour et la nuit qu'il faut être en l'air, tantôt en voiture à quatre chevaux, conduite par le prince, au risque de nous rompre le col tous ensemble, tantôt à cheval, où je cours isolément les mêmes risques. Le prince vient d'imaginer un habit de chasse que nous nous sommes fait faire. C'est un habit vert, croisé, avec un collet de velours vert, avec boutons et passementeries d'argent. Le chapeau est de feutre avec des plumes noires. La culotte est de nankin avec de grandes bottes. Voilà le sixième uniforme qu'il me faut endosser depuis trois mois que je suis au service du prince. Son amour du pittoresque me coûte de cette façon déjà près de 100 louis. Et encore si ce n'était que cela! mais ce même amour du pittoresque nous transforme en maçons, en jardiniers, en arpenteurs. Nous bouleversons tout ici, murs, rivières, plates-bandes. A grand renfort d'écus, la Macra [2] va couler à droite au lieu de couler à gauche. En serons-nous plus heureux? »

Sylvain a laissé parmi ses papiers une estampe de Racconis; elle doit être contemporaine de cette si méchante humeur du digne homme, car le prince qui passe là sur son cheval noir n'a pas plus de dix-huit ou vingt ans.

Tout en haut de la pelouse, qu'il longe au galop, et entourée de grands arbres, se dresse une superbe demeure en briques et pierres,

[1] 11 juin 1816.
[2] Petit torrent qui passe à Racconis.

avec ses fenêtres encadrées de moulures, et séparées entre elles par des pilastres. Deux pavillons inégaux coupent la ligne un peu monotone des toitures. Un immense perron descend jusqu'au parterre que l'artiste a parsemé de ces orangers séculaires qui, selon la légende, datent du prince Thomas.

Avec ses eaux, ses lointains, ses bois, que le comte de Saluces sauva jadis de la hache des concessionnaires français, Racconis rappelle les grands parcs d'outre-Manche. Le vieux château féodal a disparu, en même temps qu'en dépit de Sylvain les jardins français crevaient leurs murailles, et que la petite Macra se reprenait à courir librement à travers les futaies et les prés.

Sylvain, paraît-il, s'était mis, lui aussi, à faire l'école buissonnière; car voici une bien curieuse lettre de rappel. Mme de Ludre avait décidément raison de dire que c'est péché de lire ou d'écrire l'histoire. Elle ne vit que de médisances.

« Très cher Costa, écrivait le prince, il y a deux ou trois jours, je revenais de la promenade, et il y avait quelques personnes dans mon cabinet. On m'apporte une lettre. Je l'ouvre, et aussitôt le cri : Au miracle! au miracle! se répand dans l'appartement. Une lettre de don Sylvain! il y avait bien de quoi, j'espère.

« J'ai été ravi de voir que, malgré vos occupations, vous vous occupiez du teint des Niçardes [1], ce qui me fait supposer que votre *individuo* jouit d'une bonne santé. J'espère que le beau climat de Nice vous aura rendu une poitrine aussi bien sonnante que celle de mes amis les Savoyards. Non seulement moi, mais tous vos amis désirent vous voir revenir au plus tôt. Je devrais dire, vos amies surtout, car, nouveau Pâris, vous avez jeté la discorde parmi elles. Chacune a reçu une lettre de vous, et la discorde s'en mêlant, on veut que celle dont la lettre est la plus longue soit la préférée de don Sylvain. Les deux flammes pourtant se réunissent dans la crainte que votre séjour, de compagnie avec le gros major B., qui n'est gros que d'entendement, ne ralentisse vos feux amoureux. Je console vos beautés en leur disant qu'une amitié, même excessive pour le major, ne saurait les éteindre. Quand même, revenez au plus vite [2] ».

Sous cet amical badinage perçaient des préoccupations, dont Sylvain était, certainement, plus innocent que son correspondant. L'allure un peu abandonnée de Charles-Albert, sa grande légèreté, commençaient à inquiéter l'entourage. On y était d'autant plus

[1] Sylvain Costa, alors capitaine d'état-major, avait été envoyé à Nice pour des levées topographiques.

[2] Archives de Beauregard, 1816.

en éveil, que Marie-Thérèse exploitait méchamment, auprès du roi, toutes les inconséquences dont est capable un jeune homme de dix-huit ans. La morale que les graves conseillers de la couronne tiraient de leurs observations était qu'il fallait au plus tôt marier le prince.

Tout d'abord, ils avaient pensé à l'une des filles cadettes du roi. Mais la perspective de devenir le gendre de sa pire ennemie parut si peu séduisante à Charles-Albert, que l'idée fut aussitôt abandonnée. On parla alors d'une princesse de Bavière, puis de l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille du grand-duc de Toscane[1]. De tous ces projets, pas un malheureusement ne plaisait au principal intéressé.

« Depuis quelque temps, écrivait Charles-Albert à Sonnaz, on me tourmente pour me faire me marier, et le chevalier d'Osasque[2] se joint ferme à tous ces ennuyeux. Il prétend être sûr de l'approbation du roi. Mais je n'entamerai jamais une chose aussi essentielle sans avoir votre bon conseil, de sorte que je vous prie d'y penser et de m'envoyer votre avis, si vous ne pouvez venir à Racconis[3]. »

Quel fut l'avis du comte de Sonnaz? Je ne sais. Mais l'affaire traîna, et ne fut reprise sérieusement que l'année suivante.

« Voilà le prince parti, écrivait Sylvain[4], voilà le prince parti pour Rome, où il va voir le roi abdicataire[5] et les Colonna, qui sont ses parents. Le prince n'a emmené avec lui que son gouverneur et un premier écuyer. On dit qu'il verra, en passant à Florence, quelques-unes des princesses de ce beau pays, et que, si elles lui conviennent, il en épousera une.

« Ceci est le bruit de la ville, ajoutait Sylvain avec autant de discrétion que de modestie, car, pour mon compte, je n'ai sur cet objet aucune donnée certaine. »

Le bon apôtre y était cependant pour quelque chose.

« Vous savez, lui écrivait le prince le 5 avril suivant, que mon mariage s'est arrangé. Il paraît que je dois être heureux, car elle a, autant que j'ai pu en juger, beaucoup d'esprit. Je me ressouviendrai toujours, ami Costa, que c'est vous qui m'avez le premier conseillé ce mariage[6]. »

L'archiduchesse Marie-Thérèse de Toscane, dont il était question,

[1] Marie-Thérèse, fille de Ferdinand III et d'une princesse de Naples.

[2] Le chevalier d'Osasque avait remplacé le comte Grimaldi comme gouverneur du prince.

[3] Lettre au comte de Sonnaz, 16 avril 1816.

[4] 21 mars 1817. Lettre du chevalier Costa au comte Victor Costa.

[5] Charles-Emmanuel IV, entré au noviciat des Jésuites.

[6] Archives de Beauregard, 1817.

avait alors seize ans. Sans être régulièrement jolie, sa fraîcheur, de longs cheveux blonds et le plus beau teint du monde, lui donnaient un grand charme. Son portrait, que l'on voit au palais royal à Turin, rappelle parfaitement ce qu'elle était au moment de son mariage[1].

Fort instruite[2], la jeune archiduchesse était cependant d'une timidité telle, qu'il est singulier de voir le prince lui trouver à première vue beaucoup d'esprit. Son esprit seul l'a séduit! Un si beau détachement n'était-il pas pour en imposer à Sylvain et à son camarade Sonnaz?

« Me voici à Rome[3], mon cher Sonnaz, et de plus me voici à moitié marié, ce qui, pour moi, je vous assure, est une grosse affaire que je porte bien lourdement. Mais, enfin, il faut prendre son parti, et je tâcherai de m'en tirer le mieux possible. Je vous assure que j'ai fait de grands soupirs de ce que vous n'étiez pas avec moi; mais mon mauvais génie, qui ne veut pas déguerpir de dessus mes épaules, m'a obligé de faire tout de mon cru, car mes deux compagnons de voyage ont surpassé l'idée que j'avais de leur nullité. En revanche, Dieu prend toujours grand soin de moi, car on prétend que je m'en suis très bien tiré.

« Vous aurez vu, par la lettre que j'ai écrite à Saluces[4], comment l'affaire s'était bâclée. Suivant les apparences, je dois l'avoir faite bonne, car *elle* m'a paru, d'après toutes mes observations, avoir beaucoup d'esprit, et de plus avoir des goûts conformes aux miens : ce qui, malgré mon indifférence pour ma propre personne, n'a pas laissé de me faire un certain plaisir. Elle n'est pas aussi petite qu'on nous l'avait dite, et sans être très jolie, elle n'est pourtant point mal. Je vous assure que j'en parle avec vous bien indifféremment. Mais, mathématiquement parlant, je dois être heureux. »

Et le prince continue ses confidences sur le ton d'un amoureux transi :

« Puisque la chose est arrangée, j'ai pris la résolution de faire une vie de galant homme, et de rendre ma femme heureuse, si la chose est possible.

« Je suis ici chez ma tante[5], où je devrais être entièrement

[1] Voy. *Notice sur la reine Marie-Thérèse de Sardaigne,* opuscule imprimé à Nice en 1857, et attribué à Mme de Cortanze, l'une des dames d'honneur de la princesse.

[2] La reine savait bien quatre langues : l'italien, l'allemand, le français et l'anglais; elle jouait très bien du piano et avait appris le dessin. (*Notice sur la reine Marie-Thérèse de Sardaigne,* p. 12-15.)

[3] 9 avril 1817.

[4] Le comte Alexandre de Saluces, son tuteur.

[5] La duchesse Colonna.

content, car, il n'y a pas de marques d'attachement qu'elle ne m'ait données, ainsi que son mari. Le duc et la duchesse de Genevois[1], qui sont aussi à Rome, sont vraiment, pour moi, on ne peut meilleurs. Ils ont la bonté de me conduire partout avec eux. »

Sonnaz, qui connaissait son prince, dut sourire de le trouver si résigné à épouser une jolie femme, et si enthousiaste de M. le duc de Genevois. Tout cela détonnait singulièrement avec ce qu'il avait vu et entendu jusqu'alors à Racconis. De toute la jeune génération qui entourait le prince, personne, il est vrai, ne connaissait encore Charles-Félix, mais chacun redoutait ses idées d'autrefois et son caractère inflexible[2].

M. le duc de Genevois ne ressemblait en rien à ceux de sa maison, tous si fins, si ambitieux, si soldats. De sa vie, il n'avait songé au fameux artichaut d'Emmanuel-Philibert[3]. Que lui importait la politique?

Cadet de douze enfants que Victor-Amédée III avait eus de Marie-Antoinette-Fernande d'Espagne[4], il s'était toujours regardé comme à l'abri du trône, et avait réglé sa vie en conséquence. Un instant, il avait même pensé à se faire Camaldule[5], et l'intervention du pape avait été nécessaire pour le décider à épouser Christine de Naples[3], qui, elle aussi, avait rêvé de couvent! Mais voilà qu'au point de vue dynastique ce double dévouement ne servait à rien. Le ménage n'espérait plus d'enfants quand Charles-Albert le rencontra à Rome.

Entre le prince et son oncle, c'était évidemment une première dissemblance. Il en existait bien d'autres, et Charles-Félix en venait à se repentir de sa lettre en faveur du prince de Carignan. L'âge, l'éducation, les principes, tout désunissait les deux héritiers du roi Victor-Emmanuel. Si un même amour du bien public les élevait à une égale hauteur de vues, ils apercevaient des horizons différents, comme lorsqu'on se tourne le dos sur un même sommet. Car, parmi les hommes, soient-ils princes, les uns sont faits de raison et les autres d'impression. Quand ils le voudraient, le cœur et la raison ne s'entendront jamais. On peut, à la rigueur, se faire aimer, mais on ne fait pas aimer ses idées.

[1] Frère cadet du roi Victor-Emmanuel Ier, et, plus tard, roi lui-même sous le nom de Charles-Félix.

[2] Charles-Félix était, au moment de la Restauration, resté en Sardaigne comme vice-roi. Il ne revint sur le continent qu'en 1817. Tout ce qui se passait en Piémont ne lui semblait être que la continuation de la Révolution.

[3] L'Italie, disait Emmanuel-Philibert, est un artichaut que l'on mange feuille à feuille.

[4] Fille de Philippe V.

[5] *Vie de Charles-Félix*, par un religieux d'Hautecombe, p. 52.

[6] Sœur de la reine Marie-Amélie.

De cette première rencontre à Rome, data entre les deux princes un désaccord qui ne cessa de grandir. Charles-Albert était apparu à son oncle comme un héritier prodigue. Pour le vieux Savoyard, la fortune de sa maison allait être livrée à l'Italie. Dût-il faire interdire l'héritier, il se promit de sauver l'héritage, et ne s'y épargna plus.

Moins préoccupé, peut-être, des intérêts d'une couronne qu'il avait abdiquée, pour entrer au noviciat des Jésuites, Charles-Emmanuel IV mettait plus d'indulgence à juger Charles-Albert.

« J'ai vu, écrivait-il, le prince de Carignan, dont j'ai été très satisfait de toutes manières. Mais, je me suis aperçu qu'autant son fond était bon, autant sa première éducation avait été mauvaise. Il me paraît pourtant, ajoutait-il, très porté pour la religion[1]. »

Et c'était la chose importante pour Charles-Emmanuel, qui vivait à Rome à la façon des plus humbles, après avoir vécu sur le trône, à la façon des rois les plus malheureux.

Dans sa cellule, au couvent de Saint-André, le pauvre novice découronné n'avait rien de Charles-Quint. Couvert d'infirmités et presque aveugle, il poussait à ce degré d'héroïsme sa pauvreté volontaire, qu'on le voyait parfois tendre la main aux passants[2].

Le voilà qui repose aujourd'hui au Quirinal[3], porte à porte avec son petit-neveu, le roi Humbert. Rome a toujours été la ville des contrastes, comme l'écrivait Charles-Albert à Sylvain.

« Je regrette de ne pas vous avoir ici près de moi, dans cette ville où tout n'est que décadence présente et grandeur passée, admirant les superbes restes des Romains si dégénérés. Les artistes célèbres ici sont des étrangers; et la campagne est inculte, par cette raison qu'elle donnerait de la peine à cultiver. Mais, en revanche, on voit quel parti on peut tirer des hommes, car, à tout moment, on rencontre des choses qu'il serait impossible de faire aujourd'hui. »

Avait-il déjà le douloureux pressentiment de l'effort sous lequel il retomberait écrasé?

Dans toutes les lettres de Charles-Albert à cette époque, c'est comme le frisson des feuilles quand le vent est proche. Il se montre agité. On sent qu'il ne se prend à rien, que le moindre sourire lui coûte, qu'il est gêné, inquiet, comme s'il portait sa destinée écrite au front.

« A mon passage à Florence, mandait-il à Sonnaz, dans une

[1] Manno, *Notizie*, p. 31.

[2] *Biographie universelle*, article : Charles-Emmanuel IV.

[3] Charles-Emmanuel IV, entré au noviciat des Jésuites de Saint-André du Quirinal le 11 juin 1815, y mourut le 7 octobre 1819, et fut enterré dans l'église du couvent avec l'habit de Jésuite.

des réceptions du grand-duc se trouvait le prince Borghèse [1], qui se mit dans un coin de la chambre, les bras croisés, et resta là, me regardant fixement, comme le beau Dunois lorgnant la jouvencelle. A la fin, ayant vu sa contenance, je m'approchai petit à petit de lui, et lui parlai pendant un instant, ayant débuté par lui donner de vos nouvelles, et l'entretenant ensuite de la beauté de ses chevaux. Je pensai que c'était là sa partie la plus forte [2]. »

Charles-Albert masquait toujours d'une raillerie l'accès de sensibilité qu'il sentait lui monter au cœur; il était, en écrivant à Sonnaz, grandement peiné de la froideur de Mme de Montléart.

« ... [3] Demain, on fera les fiançailles, et je partirai ensuite pour Turin. Mais, avant de partir, mon cher ami, je vous dirai une chose assez particulière, c'est que ma mère n'a répondu à aucune de mes lettres depuis celle que nous lui avions écrite ensemble, tandis qu'elle a répondu à la *sposa* [4]. Je lui ai écrit de Florence, deux fois de Rome, et une fois de Naples. Ce soir, je lui écrirai une lettre fort pathétique, car vraiment cela me ferait de la peine de me brouiller tout à fait avec elle, surtout dans ce moment. »

Les relations de Charles-Albert, avec sa mère, ne pouvaient être, en effet, que fort distendues; car, entre eux s'étaient glissés « cinq ou six demi-princes ou princesses [5] » depuis le remariage de Mme de Montléart. Ces petites branches gourmandes absorbaient tout ce que l'étrange femme pouvait avoir de sève maternelle dans le cœur.

« Puisque ma mère aussi m'abandonne, écrivait Charles-Albert le 10 juillet, j'ai grand besoin de vous, cher Sonnaz, maintenant surtout que Saluces est parti avec Bubna.

« Je suis tout chagrin parce que Marie [6] ne m'a plus écrit depuis la lettre que Saint-Marsan m'a apportée. Comme c'est depuis ce

[1] Le prince Camille Borghèse s'était montré grand patriote à l'entrée des Français à Rome, en 1788. Bonaparte lui avait fait épouser, comme on sait, sa sœur Pauline. Le prince avait été nommé général à Tilsitt, puis en 1808, l'empereur par un sénatus-consulte avait créé pour lui une dignité unique, celle de gouverneur au-delà des Alpes. En échange de tant d'honneurs, le prince avait cédé à son beau-frère les plus belles statues de la villa Borghèse.

[2] Lettre à Sonnaz, 28 avril 1817.

[3] *Ibid.*, 2 mai 1817.

[4] A l'épouse.

[5] En quittant Hofwyl, écrivait à peu près à cette époque, M. le duc de Broglie, nous y laissâmes, dans notre modeste auberge, la princesse de Carignan, mère du futur roi de Sardaigne, grande virago tant soit peu barbue et dégingandée, et dans les plis de son cotillon, proportionné à sa taille, cinq ou six demi-princes ou princesses. (*Souvenirs de feu le duc de Broglie*, t. II, f° 421.)

[6] Sa future.

temps que la reine Marie-Thérèse est à Modène, j'ai peur que cette officieuse ne m'ait joué quelques tours de sa façon...

« Je ne vous dis rien de plus, parce que cela me fait ressouvenir de tout plein de malignités que l'on vient de me faire à la cour, et que, si je voulais les écrire, la rage m'étoufferait. »

Il semble pourtant que les difficultés s'aplanirent, car le 21 juillet 1817 le prince écrivait à son confident ordinaire :

« Quant à mon mariage, tout va mieux maintenant; le bracelet a extrêmement plu, et il paraît, suivant les arrangements pris avec le roi, que je partirai dans les premiers jours de septembre pour me marier. La comtesse Philippi ira à Florence, et, outre le chevalier d'Osasque [1], il n'y aura que deux autres personnes; à force de faire, j'ai obtenu que ce serait vous et Collegno. La chose est ainsi irrévocablement établie, si toutefois notre gracieuse souveraine ne nous joue pas encore un tour de sa façon... »

Il avait, hélas! de bonnes raisons pour le craindre. Marie-Thérèse, plus que jamais irritée de voir Charles-Albert prendre définitivement à la cour le rang d'héritier présomptif, lui disputait le terrain pied à pied. Ce marchandage, la mesquinerie qui réglait tous les préparatifs de son mariage, blessèrent profondément le prince. Le plus modeste chambellan se fût, en effet, marié avec moins de simplicité.

Victor Fossombroni [2], pour le grand-duc de Toscane, le marquis Brignole-Sale, ministre de Sardaigne à Florence, pour le roi, et le comte de Robilant, premier écuyer du prince, avaient réglé les conditions du contrat. Bien modeste était la dot de 200 000 florins. Le grand-duc y ajoutait d'assez beaux diamants. Quant à la pension de la princesse, elle fut, ainsi que son douaire, fixée à 36 000 francs. Les biens de la maison de Carignan assuraient au prince un revenu d'environ 400 000 francs de rente.

Le mariage se fit à Florence, le 29 septembre 1817, mais, avec si peu d'apparat, qu'il n'en reste d'autre souvenir que la date.

V

Les difficultés que chacun prévoyait surgirent, à la cour, dès le lendemain du mariage. Amis et ennemis du prince se prirent corps

[1] Gouverneur du prince.

[2] Le marquis Fossombroni, premier ministre du grand-duc de Toscane. Il sera longuement question plus tard de ce personnage, qui joua un rôle important dans la vie de Charles-Albert.

à corps, à propos de titres, de pages, de tabourets, d'aumôniers. Les questions d'étiquette avaient à Turin une suprême importance.

M. le duc de Genevois, moins que jamais disposé à l'indulgence, avait déclaré que le prince de Carignan ne prendrait jamais, lui vivant, le titre d'altesse royale; et, comme toujours, le roi avait cédé aux injonctions de son frère. Il en était résulté cette bizarre étiquette que la princesse de Carignan, comme archiduchesse d'Autriche, portait le titre d'altesse royale, tandis que son mari n'avait droit qu'à celui d'altesse sérénissime.

Dans ces conditions, la voiture du prince ne pouvait être suivie que d'un seul page sur le marchepied, et d'un seul écuyer à la portière.

Mais voilà que, le 11 octobre 1817, toute la population turinaise, accourue au Valentin [1] pour saluer l'entrée solennelle des jeunes époux, vit avec stupeur deux pages debout derrière le carrosse, deux autres pages étaient aux portières, tandis que Hyacinthe de Saint-Georges, le chevalier Costa et le marquis de Collegno galopaient tout autour.

Hors de lui, le duc de Genevois fit à Charles-Albert les plus amers reproches de son impertinence. Il exigea du grand maître des cérémonies, marquis de Pamparat, qu'un *blâme éternel* figurât sur les registres de la cour. Il y figure, en effet. Mais, en bon courtisan, le marquis avait ajouté que l'on pouvait considérer l'entrée de M. le prince de Carignan comme une continuation de son voyage de noces, et qu'évidemment un seul page lui appartenait au milieu du nombreux personnel qui accompagnait sa femme [2].

« Heureusement, écrivait Sylvain, les doux rayons de sa lune de miel aveuglent un peu mon prince; ne voit-il pas ou feint-il de ne pas voir les petites noirceurs que l'on machine autour de lui? Dans ce dernier cas, il aurait beaucoup d'esprit. Mari et femme affectent d'être fort contents de la façon dont on les festoie. Ce dont ils sont cependant plus contents encore, c'est d'eux-mêmes. Ils sont comme de jolis tourtereaux. Ils ne peuvent se quitter une minute, et passent la plus grande partie de leur journée dans leur appartement. Ils se suffisent si bien, qu'ils ne se montrent à nos profanes regards qu'aux repas, et à la promenade, qu'ils font à

[1] Cette entrée fut magnifique. La jeune princesse était charmante. Elle était fraîche, dit Mme de Cortanze (p. 19), comme les roses qu'elle portait sur sa tête. En voyant ce jeune couple, espoir de l'avenir du pays, on pouvait dire, comme Mme de Puisieux à Louis XV : « Ils étaient beaux comme l'espérance. »

[2] Voy. pour tous ces détails, Manno, *Informazione sull'ventuno*, p. 39.

deux, et dans une voiture si petite, qu'à peine ils y peuvent tenir. Dieu veuille faire durer une aussi belle passion[1]!... »

Mais, il est des ménages pour pleurer, comme il en est pour rire; et Sylvain ne se trompait pas en prévoyant que, pour son maître, le bonheur ne durerait guère.

« Il vient ici, écrivait-il quelques mois plus tard[2], un tas de faiseurs de phrases, et il me semble qu'avec eux, un mauvais vent passe sur notre petit ménage. Elle a l'air triste[3], lui mécontent. Tout s'en ressent. On ne parle plus que pour murmurer; et le prince abuse de sa mauvaise langue pour faire chorus avec tous ces beaux diseurs.

« Du reste, chez nous, comme en France, les choses vont à la diable. Le roi n'a d'autre souci que de faire manœuvrer ses régiments; sur tout le reste, il s'endort. Le comte Maistre, que je viens de voir, me semble de méchante humeur et non moins soucieux du sort de l'État que de son propre sort[4]. Sa femme est aigre-douce, et, ma foi, je trouve qu'ils ont raison. Il est honteux de voir tenir à l'écart le seul homme qui ait utilement servi le roi. L'opi-

[1] « Dans l'intimité, dit Mme de Cortanze, la princesse était facile, bonne et gaie. Elle jouait comme une enfant quand elle le pouvait; et dans ses dernières années, elle rappelait encore à une de ses dames, qui était auprès d'elle un mois après son mariage, les jeux d'enfance et les rires fous qu'elles avaient faits ensemble à cette époque. » (P. 24-25.)

« La princesse de Carignan se lia intimement avec les filles du roi Victor, et surtout avec la princesse Marie-Thérèse, depuis duchesse de Lucques; elle allait les trouver dans leur appartement où elles jouaient comme des enfants, sans être gênées le moins du monde par la présence du bon roi Victor. » (P. 21.)

[2] 10 mars 1818, au comte Victor Costa.

[3] La princesse avait été habituée à un tout autre genre de vie que celle qu'elle menait à Turin. Le grand-duc recevait tous les soirs un certain nombre de personnes; on y était gai et comme chez un particulier. Il n'en était pas de même à Turin : l'étiquette de la cour était très sévère, à cette époque surtout. Les grandes cérémonies, les cercles, le théâtre en grande loge, étaient choses fréquentes en hiver, et peu amusantes. Il nous arrivait quelquefois d'être en robe de cour, décolletées et en manches courtes depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Hors de ces cérémonies, chacun restait chez soi. La princesse passait le plus souvent ses journées et ses soirées seule ou avec sa dame de service... (*Notice sur la reine Marie-Thérèse*, p. 24.)

[4] « Je me promène toujours sur le pavé de Turin, écrivait le comte de Maistre, le 27 mai 1818, à l'amiral Tchitchagoff, sans savoir ce que je deviendrai. Mais peut-être que je touche au moment qui changera Monsieur de sans affaires en Monsieur de cent affaires. Aux appointements près, le premier emploi vaut infiniment mieux que le second, et je suis bien fâché que la Révolution ne m'ait pas laissé le choix. Il arrivera donc tout ce qui plaira à Dieu et au roi de Sardaigne. » (*Lettres et opuscules*, t. I, p. 497.)

nion générale est qu'il est trop entier, la mienne est qu'on le trouve trop clairvoyant. »

Se mettre au travers de leurs sottises est, presque toujours, le plus sûr moyen de désobliger les gens. Joseph de Maistre en faisait l'expérience.

« Du temps de la canaillocratie, écrivait-il, je pouvais, à mes risques et périls, faire entendre la vérité à ces inconcevables souverains. Mais, aujourd'hui, ceux qui se trompent sont de trop bonne maison pour qu'on puisse se permettre de la leur dire. »

C'est que, pour le comte de Maistre, Victor-Emmanuel, pas plus que Louis XVIII, n'étaient remontés sur le trône de leurs ancêtres [1]. Ils étaient simplement remontés sur le trône de Bonaparte, et ne s'en doutaient pas. Le premier acte de la restauration en Piémont avait été un édit prescrivant que, «... sans avoir égard à aucune autre loi, on eût à observer, à partir du 21 mai 1814, les royales constitutions de 1770 [2]. »

D'un trait de plume, les privilèges et les tribunaux d'exception se trouvaient rétablis. C'était le roi intervenant personnellement dans les affaires de ses sujets, suspendant leurs procès selon son bon plaisir, ou leur accordant, pour payer leurs dettes, tel délai qu'il lui plaisait. Un gouvernement aussi paternel parut étrange après quinze ans de révolution. Chacun s'effrayait de se voir tout à coup à la discrétion d'un prince, excellent sans doute, mais si faible, qu'il était lui-même à la merci de son entourage.

Et, peu à peu, l'entourage s'encombrait de vieux bois vermoulus que le roi revernissait, en rendant à chacun ses fonctions d'avant l'exil [1], « si bien, disait Massimo d'Azeglio, qu'il ne resta bientôt pour nous que la place des morts »...

La pire des fautes, en politique, est une maladresse. Toute nouvelle maladresse devenait aubaine pour les carbonari, qui essayaient alors de se faufiler en Piémont. Dieu sait s'ils tiraient parti de celles qui se commettaient journellement, soufflant sur tous les feux, envenimant toutes les plaies, tendres, empressés, autour de toutes les vanités dolentes :

[1] « L'état présent de l'Europe fait horreur, écrivait-il le 3 mars 1819. La Révolution est debout, sans doute, et non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. Rangez-vous, Messieurs et Mesdames. La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. » (Lettre au chevalier d'Olry. *Lettres et opuscules*, t. I, p. 507.)

[2] Ceci n'est point une métaphore. Toutes les nominations furent faites à la cour, dans l'armée, dans la magistrature et dans l'administration par un simple rappel de l'almanach royal de 1798.

« ... Aimez-moi, madame, disait un jour Villemain, le plus laid des hommes, à une femme charmante, personne ne le croira !... » De même, pouvait-on croire que l'âme si fière du prince de Carignan s'en laisserait conter par la Révolution?

Pourtant il en fut ainsi, comme l'écrivait Sylvain :

« Les fautes commises autour de nous, et que mon patron aperçoit avec une extraordinaire clairvoyance, excitent ses propos mordants. Les imbéciles y applaudissent, et les mécontents les exploitent. Ce n'est pas sans inquiétude que je vois mon prince tourner au prophète pour ces maudites gens. »

On venait en effet de toute l'Italie, les mains tendues vers le prince de Carignan. Les faiseurs de livres, les apôtres de la résurrection italienne, lui apportaient leurs hommages. L'hyperbole autour prenait un tel essor, que Monti [1], imposant les mains à un jeune homme qui arrivait de Turin, s'écriait sur le ton du vieillard Siméon : « O bienheureux jeunes hommes piémontais, vous verrez le salut de l'Italie, car vous avez le prince de Carignan. Celui-là est un soleil qui s'est levé sur votre horizon. Adorez-le, adorez-le! »

« Je suis heureux, disait Confalonieri à Gino Capponi, de votre intimité avec notre prince... Il a besoin de sentir que les yeux des Italiens reposent sur lui pour le juger, espérer ou désespérer d'eux-mêmes et de lui. Il est jeune. Le saint aiguillon de l'ambition peut tout en lui. Mais jamais on ne lui répétera assez qu'il n'y a qu'un seul chemin qui mène à la gloire, et que ce chemin n'est pas celui qui lui est montré à Turin [2]. »

« Ah! quelle économie de sang et de larmes ferait le monde, écrivait Sylvain à peu près à la même date, s'il y était défendu, sous peine de mort, comme en Perse autrefois, de parler de ce qu'il n'est pas permis de faire. »

Ces théories constitutionnelles du bon Sylvain sembleront peut-être un peu primitives. L'avenir pourtant allait leur donner raison.

Mis Costa de Beauregard.

La suite prochainement.

[1] Monti, célèbre poète italien.
[2] Marco Tabarini, *Gino Capponi e i suoi tempi*, p. 100.

LE CANAL DES DEUX MERS

Dès la plus haute antiquité, l'homme eut l'idée d'utiliser les rivières; les hiéroglyphes des obélisques nous montrent les bateaux du Nil trafiquant sur les rives de ce fleuve que les Égyptiens reconnaissants avaient divinisé.

Toutes les rivières n'avaient pas le cours régulier et majestueux du Nil; il fallut les améliorer. On fit disparaître les bancs qui les obstruaient; on mit un frein à leurs divagations en endiguant leurs branches, et cette manœuvre augmentait la profondeur, en régularisant le régime.

On relia enfin deux cours d'eau d'un même bassin et, ensuite, deux rivières de bassins différents à l'aide de canaux artificiels; ces artères nouvelles exercèrent une influence considérable sur la prospérité publique. Ce système fut appliqué de bonne heure dans les Gaules ou, d'après Strabon, la plus grande partie du commerce se faisait par eau. Il est bien entendu que ces lignes nouvelles furent d'abord de peu d'étendue. Mais, au fur et à mesure de l'accroissement des relations entre les diverses provinces, lorsque l'on fut en mesure d'appliquer des procédés d'exécution plus puissants, on en étendit le réseau.

Les Romains, effrayés des dangers que couraient les navires aux colonnes d'Hercule, songèrent à supprimer le périple de la péninsule ibérique et à creuser une voie maritime destinée à relier la Méditerranée à l'Océan, en passant au nord des Pyrénées. Ce peuple, ses monuments en font foi, concevait et exécutait de grandes choses; certes, le courage nécessaire à l'entreprise d'une œuvre de cette importance ne lui manquait pas. Mais une telle conception n'était point ordinaire; elle constituait le problème le plus hardi de de l'architecture hydraulique. Il ne s'agissait pas de creuser une simple tranchée pour relier les deux mers; il fallait tenir compte de la ligne de partage des eaux, s'élever à son faîte par des biefs successifs et redescendre par d'autres biefs, du côté opposé. Or l'hydraulique était dans l'enfance; les anciens pouvaient construire

de vastes cirques et des aqueducs dont les ruines font l'objet de notre admiration; mais leur ignorance en fait d'écluses arrêtait toute entreprise de ce genre en pays de montagnes.

Qui pourrait dire si, avant le peuple-roi, ces hardis Phéniciens, qui louvoyèrent si souvent contre les vents d'ouest entre les colonnes d'Hercule, pour aller chercher de l'étain aux îles Cassitérides et même dans les lagunes des rivages baltiques, ne formèrent pas le dessein de trancher l'isthme pyrénéen, afin d'abréger leurs aventureuses traversées?

A l'autre bout du monde, les Chinois avaient déjà résolu la question des écluses. De temps immémorial, les habitants du Céleste Empire emploient des successions de biefs à barrages fixes, munis de plans inclinés, portant une forme capable de recevoir un bâtiment. Par un simple mouvement de bascule, ils soulèvent une jonque et la lancent dans le bief inférieur. Mais ici, les navires sont petits et la hauteur de chute n'est jamais considérable.

L'Europe dut attendre encore un grand nombre de siècles avant de pouvoir élever un monument destiné à servir désormais de modèle à tous les ouvrages de l'espèce. Nous voulons parler du canal du Midi, qui fut inauguré en France, à la fin du dix-septième siècle. Il ne fut pas, toutefois, le premier des travaux de ce genre, car on lit dans une vieille brochure, qui se vendait à Paris, « chez les marchands de nouveautés » : « Sous le règne de Henri IV, on ouvrit le canal de Briare, le premier canal *à point de partage* qui ait été construit. »

Le canal du Midi fut la réalisation d'une idée qui frappa plusieurs souverains de l'ancienne monarchie, entretenus dans ce dessein par les progrès incessants de la piraterie. Gibraltar, passage obligé d'une multitude de navires, était devenu une véritable souricière. Les écumeurs de la mer affectionnaient particulièrement ces parages et, cachés dans la baie d'Algésiras ou derrière la pointe africaine de Ceuta, ils se livraient à des sorties toujours périlleuses pour les trafiquants. Le détroit de Gibraltar est d'ailleurs parcouru par des courants violents et incertains; la côte africaine est semée de récifs; et, souvent, quand les bateaux à voile du moyen âge parvenaient à tromper la vigilance des pirates, ils n'échappaient pas au naufrage. Ici donc, comme dans le détroit de Messine, il y avait un Charybde et un Scylla.

Les armateurs, résignés à faire la part des accidents de mer et du pillage, cherchaient à s'affranchir de cette dîme involontaire prélevée sur leurs flottes et sur leurs équipages. L'ouverture du canal de jonction fut, du moins pour les plus petits de leurs bâtiments, la solution véritable.

Ainsi le canal du Languedoc offrit, à une échelle très réduite, une partie des avantages que donnera le canal des Deux Mers. Qu'il nous soit permis de nous y arrêter un instant. Nous verrons comment une entreprise qualifiée d'abord de chimérique fut menée à bonne fin, autant par l'opiniâtreté de ceux qui concoururent à l'exécution, que par les encouragements que leur prodigua le pouvoir, représenté par le grand Colbert. Ce travail fournit d'ailleurs des éléments utiles à la nouvelle loi projetée.

Charlemagne, François Ier, Henri IV et Louis XIII eurent l'idée d'opérer cette jonction. Sous François Ier, notamment, on projeta de réunir par un canal de 14 lieues seulement le cours de la Garonne à celui de l'Aude. Mais les guerres empêchèrent d'y songer sérieusement et ce projet n'aboutit pas. D'ailleurs, aucun ingénieur ne voulait se charger d'entreprendre des travaux aussi difficiles et aussi considérables. Pourtant, depuis la Renaissance, la mécanique et l'hydraulique avaient fait de notables progrès. Par une heureuse application des écluses, Léonard de Vinci avait rendu navigables (1497) les canaux dérivés de l'Adda et du Tessin. Quels colosses, ces artistes de la Renaissance! Peintres, sculpteurs, poètes, architectes, ingénieurs, ils étaient tout. L'homme de génie qui sculptait le *Moïse* et la *Nuit*, suspendait dans les airs la coupole du Bramante, relevait les fortifications de Florence et peignait le *Jugement dernier* sur le plafond de la chapelle Sixtine ; celui qui peignait la *Cène* et la *Joconde*, construisait des automates et creusait des canaux à écluses. Chacun de leurs ouvrages était un chef-d'œuvre dans l'une des branches de la science ou de l'art.

Il était réservé au siècle de Louis XIV, celui qu'on nomma le grand siècle, d'ouvrir la voie de jonction des deux mers. Le même souverain qui disait : « Il n'y a plus de Pyrénées! » aurait pu dire, à l'apogée de son règne : « Il n'y a plus de colonnes d'Hercule! »

L'édit du mois d'octobre 1666 ordonna la construction du canal, en approuvant la proposition faite « pour joindre la mer Océane à la Méditerranée par un canal de transnavigation ». — « Nous avons connu, lisait-on dans le même édit, que la communication des deux mers donnerait aux nations de toutes les parties du monde, ainsi qu'à nos propres sujets, la facilité de faire en peu de jours d'une navigation assurée et par le trajet d'un canal au travers des terres de notre obéissance, et à peu de frais, ce que l'on ne peut entreprendre aujourd'hui qu'en passant au détroit de Gibraltar, avec de très grandes dépenses ou beaucoup de temps, et au hasard de la piraterie et des naufrages... »

Huit mille ouvriers le terminèrent en quatorze ans.

Depuis son embouchure dans la Garonne jusqu'à son débouché

dans l'étang de Thau, le canal du Languedoc avait une longueur de 225 kilomètres, coupée par 64 écluses; il mesurait de $3^m,50$ à 19 mètres de large à la surface de l'eau; sa profondeur ne dépassait pas $2^m,20$. Il coûta 13 millions, y compris l'amélioration du port de Cette.

Les ruisseaux des Cévennes furent les agents principaux qui servirent à l'alimenter. Andréossy pratiqua au col de Naurouse, près de Castelnaudary, point le plus bas de la ligne de partage, un bassin dont il distribuait les eaux au moyen d'une écluse du côté de l'Océan et d'une autre du côté de la Méditerranée.

D'Aguesseau, intendant du Languedoc, voulut essayer, en personne, ce canal qui traversait une des parties les plus fertiles et les plus productives de la France. Il s'embarqua le 16 mars 1681 (un an après la mort de Riquet), à l'amorce du canal dans la Garonne et il poursuivit son voyage jusqu'à Cette, en recevant partout des ovations. La population en masse, accourue des campagnes environnantes, se pressait sur les rives, et les bateaux défilaient au bruit des acclamations. Car chacun pressentait les avantages immédiats que l'ouverture de cette artère allait apporter à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Les agriculteurs, surtout, se réjouissaient en songeant à la fertilité que les rigoles d'irrigation dérivées du canal amèneraient dans leurs campagnes assoiffées. On pouvait désormais braver la sécheresse.

Aussi l'enthousiasme était à son comble, et chacun le manifestait à sa manière : le peuple montrait une joie bruyante; le gouvernement faisait frapper des médailles où l'on voyait Neptune ouvrant, d'un coup de trident, la communication entre les deux mers; le dieu des eaux occupait le centre de la légende : *Internum mare Oceano junctum fossa a Garumna ad portum Setium.* Les écrivains exécutaient des variations sur le thème suivant : le canal du Languedoc assure une prospérité éternelle aux provinces qu'il traverse. Les poètes le célébraient dans leurs vers; voici de quelle façon Delille le désigne dans ses alexandrins :

> Chef-d'œuvre qui vainquit les monts, les champs, les ondes,
> Et joignit les deux mers qui joignent les deux mondes.

S'agit-il de l'irrigation, au moyen des eaux du canal? Delille enfourche de nouveau Pégase :

> Un docile ruisseau qui, sur un lit pierreux,
> Tombe, écume et roulant avec un doux murmure,
> Des champs désaltérés ranime la verdure.

Ce fut Andréossy, habile mathématicien et ingénieur de M. de Riquet, qui dressa les plans du canal. Mais Andréossy resta dans l'ombre, et Riquet, remplissant le rôle modeste d'entrepreneur, recueillit la gloire qui devait rejaillir sur le premier. L'Amérique ne devrait-elle pas se nommer Colombie?

Il fallut du temps pour découvrir le véritable auteur d'un si remarquable travail. On finit par apprendre qu'Andréossy, au retour d'un voyage en Italie, avait entretenu Riquet de la possibilité du canal et que ce dernier fit adopter l'idée par Colbert. Le grand ministre la mit à exécution avec cette ténacité qu'il apportait en toute chose.

Plus tard, les étrangers eux-mêmes s'étonnèrent de l'abandon dans lequel on laissait le nom d'Andréossy. Un Anglais, visitant le canal, chercha vainement sur ses bords la statue de l'ingénieur : « Les descendants de Riquet, dit-il, auraient dû la lui faire ériger; une telle générosité les aurait autant illustrés que l'ouvrage lui-même. »

Tout au moins, Riquet en surveilla l'exécution; après avoir dépensé dans ce travail toute sa fortune, il n'eut pas même la joie d'assister à son inauguration. Le roi concéda à sa famille, à titre de récompense, l'exploitation du canal.

Il est de toute évidence que cette voie maritime, qualifiée de merveille du monde à l'époque de sa mise en exploitation, ne répond plus aux besoins actuels du trafic. Notre époque a d'autres exigences; il est temps de remplacer l'ouvrage qui fit tant d'honneur au siècle de Louis XIV par une œuvre plus en harmonie avec le mouvement commercial contemporain. Le canal des Deux Mers doit livrer passage aux steamers de grande navigation, aux croiseurs de la flotte de guerre et, éventuellement, aux paquebots des lignes postales subventionnées.

La crise industrielle et commerciale qui sévit sur le monde a eu pour résultat la création de voies de communication nouvelles et rapides, chaque État aspirant à détourner à son profit le commerce général et à devenir, pour ainsi dire, le canal du transit universel. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Europe pour reconnaître que la France est isolée commercialement du reste de l'ancien monde, comme l'Angleterre l'est, au point de vue militaire. De récentes et gigantesques percées ont rapproché du canal de Suez les principaux centres commerciaux et métallurgiques. Depuis le percement du Saint-Gothard, le tourbillon commercial, attiré par d'importantes réductions de tarifs, s'est déplacé du côté de l'est : Gênes a gagné ce que Marseille a perdu.

Mais, si l'on considère que la voie de mer est la voie écono-

mique par excellence; que, seule, elle permet de transporter des amas immenses de matériel; qu'il y a tout intérêt à faire passer ces matières, sans rompre charge, des points les plus éloignés aux points d'arrivée, on sera amené à conclure que, lorsque la chose est possible, on doit la choisir de préférence à la voie de terre et qu'il faut s'efforcer de mettre en communication rapide les ports les plus éloignés les uns des autres. Remarquons aussi que le canal de Suez, cette œuvre essentiellement française, a surtout favorisé le commerce étranger aux dépens du nôtre : le canal des Deux Mers, ouvert à notre seul bénéfice, rétablirait l'équilibre rompu, en ramenant l'axe commercial vers l'Occident.

Ces pensées ont ravivé l'idée, déjà ancienne ainsi que nous l'avons vu, d'une grande voie de communication maritime entre l'Atlantique et la Méditerranée, par les vallées de l'Aude et de la Garonne. Jamais moment ne parut plus favorable pour entrer dans la voie de l'exécution et, sous certaines réserves, nous allons essayer de démontrer que cette artère immense, destinée à rapprocher l'extrême Orient de l'extrême Occident, renversera les combinaisons étudiées en vue de faire le vide commercial autour de la France. En outre, cette voie nouvelle tuera Gibraltar, comme le canal de Suez a tué la colonie du Cap, comme le canal de Panama tuera le détroit de Magellan, comme la coupure de l'isthme de Kra tuera Singapour.

Il semble difficile de n'employer aucun chiffre, alors qu'il s'agit de mesurer des longueurs et des largeurs de biefs, des hauteurs de chutes, des tirants d'eau et des vitesses; mais nous nous efforcerons de laisser le moins souvent possible la parole aux signes arabes, afin de ne pas apporter trop d'aridité dans ce travail et en nous souvenant combien, parfois, leur langage est trompeur.

En présence d'une œuvre aussi grandiose, avant de donner le premier coup de pioche, on ne saurait se contenter d'affirmations vagues. Nous admettons sans discussion que l'on puisse aisément surmonter les difficultés d'exécution; mais encore faut-il prouver l'utilité d'un pareil travail. Y a-t-il de sérieuses raisons de croire que cette tranchée de géant doive ranimer le commerce et l'industrie de la France? Peut-on, dès à présent, préjuger l'avenir et attribuer au canal de grands résultats au point de vue pratique?

D'abord, une telle œuvre menée à bonne fin aurait autant de retentissement qu'en a eu jadis le canal du Languedoc. Certes, nous ne sommes point insensible à la gloire que fera rejaillir sur nous l'annonce d'une victoire aussi pacifique. Dans les actes de la guerre comme dans ceux de la paix, notre pays a presque toujours montré la voie; c'est là un noble rôle auquel nous ne devons point faillir.

Examinons maintenant, au point de vue pratique, ce que l'on peut attendre du canal des Deux Mers. Et d'abord, le côté militaire de la question.

Les grands cuirassés ne doivent pas profiter du nouveau passage. Le conseil d'Amirauté a émis sur ce point un avis formel et, malgré ce que l'on a pu dire, nous croyons que le passage d'aussi lourdes masses dans un canal à écluses offrirait plus d'une difficulté sérieuse. En tout cas, on comprend fort bien que le grand conseil maritime se soit refusé à assumer la responsabilité morale des accidents que peut entraîner une manœuvre qui n'a son équivalent dans aucune marine. Donc l'ouverture du canal ne doublera pas notre puissance maritime, comme on l'a souvent répété. Ne serait-il pas imprudent, d'ailleurs, quelles que soient les circonstances, de dégarnir l'océan Atlantique au profit de la Méditerranée, ou celle-ci au profit de l'Océan? Toutefois, les transports, les grands croiseurs, les éclaireurs d'escadre, la canonnières, les torpilleurs, pourront, en deux jours, se concentrer dans l'une ou l'autre mer, selon les éventualités. C'est, à n'en pas douter, un précieux avantage, qui n'échappera pas au lecteur.

En ce qui concerne les torpilleurs, les deux moyens de transport essayés jusqu'ici ne paraissent pas avoir donné des résultats décisifs, surtout au point de vue de la rapidité. On a d'abord tenté de faire circuler ces petits navires sur les canaux, des ports du Nord à Toulon. Puis, au mois de septembre dernier, un torpilleur monté sur des trucs spéciaux est allé, sans accident, de Toulon à Cherbourg. Que prouvent ces deux tentatives? Que ces deux modes de transport sont praticables, au prix d'un temps assez long, de dépenses considérables et de l'immobilisation de quelques tronçons de chemin de fer. Mais en temps de guerre, alors que cette manœuvre de concentration sur un point donné de la « poussière navale » aura une réelle utilité, pourra-t-on prendre les mêmes précautions? Les chemins de fer transporteront des troupes, des munitions, de l'artillerie, des approvisionnements; pourra-t-on dégager à temps tel ou tel tronçon, en vue de n'employer que des courbes à rayon suffisamment étendu, pour permettre la manœuvre sans avarie, des torpilleurs montés sur trucs?

L'Allemagne a fort bien compris l'avantage à retirer d'un ouvrage du même genre. Le canal de la Baltique à la mer du Nord, qu'elle creuse actuellement à travers le Sleswig, lui permettra d'abandonner les passages du Skager-Rack et du Sund et de concentrer, à un moment donné, *toute* son escadre, soit dans la Baltique, soit dans la mer du Nord. Mais l'ouvrage allemand, creusé à niveau comme le canal de Suez, ne saurait être comparé à notre futur

canal des Deux Mers, qui sera forcément à écluses, à cause de la configuration des terrains à traverser. C'est donc avec raison que l'on a dit : Le canal de Kiel doublera la puissance maritime de l'Allemagne. Le feld-maréchal de Moltke l'a d'ailleurs déclaré en 1880, à la tribune du Reichstag : « Le coût de l'entreprise ne saurait entrer en balance avec les avantages que ce canal assurera à l'empire, considéré comme portion de son système de défense. Il doublera la force de la flotte allemande, en permettant la *concentration rapide des escadres des deux mers.* »

N'oublions pas que la jonction de l'Océan à la Méditerranée par une voie de 500 kilomètres, nous donnerait 1000 kilomètres de côtes et porterait l'étendue de notre littoral à près de 4000 kilomètres, sans solution de continuité, depuis Dunkerque jusqu'à Nice. En outre, le canal permettrait la création d'un vaste arsenal maritime, dans l'intérieur des terres, à l'abri de toute insulte et de tout bombardement. L'artillerie à longue portée rend très utiles les ports intérieurs qui, en cas de guerre, seraient appelés à rendre d'inappréciables services comme refuges de la flotte de combat. D'ailleurs, nos voisins semblent pénétrés de ce sentiment; puisque tous les ports anglais et allemands sont établis d'après ce principe. On ne peut admettre que le simple hasard ait présidé à de si nombreuses créations dans des conditions identiques. Nous avons dit que le canal des Deux Mers causerait la ruine de Gibraltar. Nos voisins ne verraient pas, en effet, sans quelque dépit, ce nid d'aigle devenir un poste d'observation platonique. Cette situation avait déjà préoccupé le second empire. M. Pietri, préfet de la Gironde, faisait, en 1863, la déclaration suivante : « Par son importance, la Gironde préoccupe au plus haut point l'esprit de l'empereur. Dévoué au commerce, il a prêté une main toute-puissante aux plus vastes projets : les bâtiments transatlantiques sont créés; une navigation intérieure sera bientôt ouverte de l'une à l'autre mer, et nos flottes n'auront plus à passer sous le canon de Gibraltar. »

Passons maintenant aux avantages que le percement du canal apportera à la marine du commerce. Si la voie maritime projetée annihile la forteresse anglaise au point de vue de la flotte militaire, il la neutralise à peu près, au point de vue de la marine du commerce.

Constatons d'abord que les bâtiments à voiles sont fort maltraités dans les parages du détroit. La navigation par ce passage est toujours longue pour eux. On voit des flottes entières retenues au mouillage d'Algésiras par les vents d'ouest qui s'engouffrent dans l'entonnoir du détroit, et qui soufflent pendant quinze et vingt jours de suite. Aussi la plupart des voiliers auront-ils intérêt à s'en

affranchir. Au point de vue de la navigation à vapeur, l'utilité commerciale du canal des Deux-Mers est basée sur la plus grande rapidité des communications entre l'extrême Orient et les contrées septentrionales de l'Europe. Supposons donc la coupure française livrée à la libre circulation, et considérons un navire qui fait le trajet de Bombay à Londres.

On voit facilement que, de l'Océan indien, ce navire suit, jusqu'à Malte, la même route pour se rendre à Gibraltar ou à Narbonne. Ce bâtiment passera forcément aussi dans les environs de l'île d'Ouessant, pour la reconnaître, avant de donner dans la Manche. Donc, la seule variable du trajet est la distance de Malte à Ouessant (soit par Gibraltar, soit par le canal). Cette distance est, comme on l'a si bien nommé, le *régulateur commercial* de l'affaire.

La distance de Malte à Ouessant, 1924 milles par Gibraltar, se réduit, par le canal, à 1208 milles, soit une différence de 716 milles (1326 kilomètres), en faveur du passage par Narbonne et Bordeaux.

La navigation commerciale à vapeur (abstraction faite du cabotage) se décompose en : navires rapides filant 15 nœuds, et navires à moyenne vitesse marchant à raison de 10 nœuds environ. Il faut que le canal abrège la durée des voyages de ces navires; cette abréviation pourra être petite; mais il faut qu'elle existe. Un gain de deux à trois heures pourrait transformer le canal en Pactole; mais, si l'on augmente la section du canal de façon à permettre de grandes vitesses, ce sera au détriment de l'alimentation au bief de partage. Car l'économie de l'ouvrage forme un tout complet; on ne saurait modifier l'une de ses parties sans toucher aux autres. Nous traiterons plus loin la question de la section du canal; mais, dès à présent, nous pouvons dire que les recettes futures de navigation paraissent devoir porter sur les caboteurs et sur les steamers à vitesse moyenne. Les Anglais eux-mêmes finiront par abandonner Gibraltar, comme ils ont fait du cap de Bonne-Espérance. Il est certain que le pavillon britannique ne flottera pas, dès le premier jour, sur les biefs de notre canal des Deux Mers; mais, quand l'expérience aura démontré que le passage est plus court, les armateurs donneront à leurs capitaines l'ordre de le franchir. Car, d'une part, d'après un adage cher à nos voisins, le temps c'est de l'argent, et, d'autre part, l'argent ne reconnaît aucun préjugé; il est aussi mauvais philanthrope qu'il s'affranchit aisément de toute susceptibilité nationale.

En somme, en faisant abstraction des risques de mer, tout bâtiment venant de la Méditerranée aura avantage à prendre la nouvelle voie, mais à la condition que l'ouvrage ait une largeur suffisante pour permettre une vitesse raisonnable. On rapporte que

lorsque Vauban visita le canal du Languedoc, il s'écria : « Le canal du Midi est supérieur à tous mes ouvrages; mais il est regrettable qu'on ne l'ait pas fait assez large et assez profond pour recevoir les navires qui naviguent en pleine mer. » Rappelons-nous le mot du grand ingénieur et donnons au canal des Deux Mers assez de largeur pour que les grands paquebots aient intérêt à déserter définitivement la route du détroit de Gibraltar. Car, au point de vue du transit, on ne saurait assimiler au canal de Suez la voie projetée. A Suez, l'avantage était tellement marqué pour tout navire ayant à faire le périple de l'Afrique, que l'on peut creuser un canal maritime relativement étroit (sauf à l'élargir plus tard), avec l'assurance d'y attirer tous les navires à destination de l'extrême Orient. Mais, ici, les grands paquebots, surtout, ne pourront matériellement gagner que quelques heures; il importe donc que la section du canal soit assez grande pour permettre une vitesse suffisante. Dans ces conditions, étant donné que l'on compte en moyenne un quart d'heure pour franchir une écluse, il faut s'attacher ainsi à diminuer leur nombre, et c'est précisément sur ce point que s'est portée l'attention des auteurs du dernier projet.

Au point de vue du commerce général, le canal des Deux Mers offrira des avantages non moins certains. D'abord, la population alerte, sobre et laborieuse qui occupera ce nouveau littoral artificiel se tournera vers la marine; il nous suffit de savoir que la plupart des colons français de l'Amérique du Sud proviennent du sud-ouet de la France. Ce sera une résurrection, pour ainsi dire, du grand et du petit cabotage. Une flottille de petits navires ne peut manquer de trouver des ressources considérables dans le transport des marchandises sur notre littoral ininterrompu, de Dunkerque à Menton. Sait-on que le cabotage actuel porte sur 30 millions de tonnes, dont un tiers à peine se fait sous pavillon français? Le transport de 20 millions de tonnes coûte à la France environ 400 millions par an; il est clair que si, grâce à l'ouverture du canal des Deux Mers, le cabotage renaît, une partie de ces 400 millions restera chez nous, au lieu de passer à l'étranger.

En France, on aime à raisonner par analogie; on assimile volontiers les travaux du canal de Suez à ceux de l'isthme de Panama et l'on dit : on a bien percé l'isthme égyptien, pourquoi ne trancherait-on pas aussi facilement la langue de terre américaine? On dit encore : l'espoir de voir construire des villes et des usines le long du premier ouvrage de M. de Lesseps a été déçu; pourquoi n'en serait-il pas de même du canal des Deux Mers? La réponse est facile; il suffit d'avoir franchi une seule fois la voie maritime qui donne accès à la mer Rouge. Le canal traverse un désert sans eau,

sans végétation, sans ressources d'aucune espèce, et l'on s'étonne de ne pas voir se dresser sur ses bords des villes florissantes, des entrepôts et des manufactures. Mais, ici, le cas est tout différent : le canal projeté traverse des régions fertiles, riches, populeuses; les usines s'élèveront à proximité de la force motrice dont le prix peu élevé permettra de livrer à meilleur compte les produits manufacturés et de soutenir la concurrence anglaise, allemande ou belge.

Enfin, le commerce général reprendra le chemin de la France, qu'il a déserté depuis le percement du Saint-Gothard. On a calculé que cinq ou six ans après l'ouverture de ce tunnel le mouvement commercial de Gênes s'était accru de 50 pour 100. Il est certain que le canal des Deux Mers détournerait une fraction de cette activité, fraction évaluée à 500 000 tonnes, par les auteurs du dernier projet. Ce chiffre serait peut-être même dépassé, en raison du prix moins élevé des transports par la voie de mer.

Ce n'est pas tout. L'agriculture, non moins que le commerce, tirera de l'ouverture du canal de notables avantages. Des rigoles d'irrigation répandront au loin la fertilité et pourront, au besoin, submerger les vignobles atteints par le phylloxera. Un tel moyen de combattre le fléau est encore le plus rapide et le plus économique.

D'ailleurs, toute personne qui a parcouru le midi de la France a remarqué le soin avec lequel le propriétaire et le paysan captent l'eau pour la conduire par des rigoles, à travers la campagne. Dans la Provence et le Languedoc, toute propriété arrosée acquiert une valeur considérable. L'habitant des climats véritablement chauds ne s'ingénie-t-il pas à arroser sa terre pour la forcer à produire? Quel est le voyageur qui n'a entendu grincer les *norias* dans les campagnes algériennes et espagnoles? Les Maures du royaume de Grenade restaurèrent les aqueducs romains. Les fellahs arrosent soigneusement leur sol et, sous le soleil brûlant, ils font passer le précieux liquide dans des paniers coniques de l'autre côté des endiguements qui préservent leurs terres des inondations du Nil. L'Annamite aussi, arrose ses rizières, et le Chinois, son verger. Enfin, quels éloges ne prodigue pas Swift, ce philosophe humoristique, à « l'homme qui peut faire naître deux brins d'herbe là où il n'en croissait qu'un? » Et s'il vivait encore, quelles louanges n'adresserait-il pas à l'agent capable de rendre aux vignes languedociennes une vigueur nouvelle, en détruisant le phylloxera? Cet agent, nous l'avons sous la main : c'est l'eau qui, en descendant du bief de partage, tour à tour remplira les sas qui permettront aux navires de cheminer, à travers les terres, vers l'une ou l'autre mer, donnera, en passant, la force motrice nécessaire aux usines établies le long du canal; qui, parvenue dans les veines dérivées de l'artère,

portera à volonté la fertilité dans la campagne, ou submergera les terres contaminées.

En résumé, dès à présent, nous croyons pouvoir affirmer que le canal des Deux Mers présentera les avantages suivants, aux points de vue militaire, agricole, industriel et commercial : concentration rapide d'une partie de la flotte dans une mer ou dans l'autre; accroissement de 1000 kilomètres de côtes; création d'un arsenal dans l'intérieur des terres; amoindrissement de l'importance de Gibraltar; traversée plus rapide de l'extrême Orient au nord de l'Europe; facilité d'irrigation et d'inondation; distribution de force motrice le long des berges.

Tels sont les avantages à retirer du canal des Deux Mers. Depuis vingt ans, on a produit un grand nombre de projets, dont voici les principaux :

En 1867, M. de Magnoncourt présente un canal profond de 10 mètres, entre Rochefort et Marseille, par Bordeaux; M. Lecomte en propose un autre de 8 mètres, entre Cette et Arcachon.

En 1870, M. Tissinier maintient la profondeur de 8 mètres et choisit comme points d'aboutissements : Narbonne et Arcachon.

En 1876, M. Manier n'hésite pas à joindre les deux mers par un seul bief sans écluses, sorte de vaste tranchée qui ne mesurait pas moins de 200 mètres de profondeur, au point de partage. Un tel ouvrage nécessitant de pareils déblais est et parut inexécutable. Peut-être nous demandera-t-on pourquoi l'on ne peut opérer ici comme on l'a fait dans la vaste plaine de Suez; nous allons l'expliquer en deux mots. Ici, la coupe du terrain par un plan vertical passant par les deux points d'aboutissement, forme un triangle dont la base est représentée par le niveau de la mer, et dont le sommet est au col de Naurouse (point le plus bas de la ligne de partage). Il faut donc escalader le col et le redescendre, c'est-à-dire construire un escalier liquide montant de la Méditerranée à Naurouse et un autre descendant de Naurouse au niveau de l'Atlantique. On ne pouvait, de toutes pièces, former un aussi vaste projet; des travaux préliminaires longs et minutieux parurent indispensables. Ne fallait-il pas étudier le tracé définitif, en tenant compte des cours d'eau et du chemin de fer du Midi, sonder les terrains au point de vue de l'étanchéité de l'ouvrage futur, se préoccuper des débouquements dans les deux mers, déterminer le régime de l'alimentation des biefs, leur longueur, la hauteur de chute, le nombre et l'emplacement des écluses?

Une société d'études, formée sous le patronage de M. le sénateur Duclerc, travailla ces divers côtés de la question et présenta, en 1880, un projet complet. M. l'ingénieur en chef, Godin de Lépinay,

donnait au canal des dimensions suffisantes pour livrer passage aux cuirassés. La dépense était évaluée à 550 millions, non compris les débouquements à Bordeaux et à Narbonne, dont l'établissement, évalué à 150 millions, paraissait devoir incomber à l'État, en raison des quais, bassins et bâtiments à construire pour créer de véritables arsenaux à chaque extrémité de la ligne. Cette dernière somme de 150 millions se décomposait ainsi : 35 pour Narbonne et 115 pour Bordeaux.

Les auteurs du projet démontraient que, sans tenir compte de l'intérêt de la défense militaire, ce travail ferait bénéficier la navigation d'un avantage annuel de 100 millions et que la France entrerait pour 1/8 dans ce bénéfice.

La société dont M. Duclerc avait pris la direction se plaçait au point de vue plus spécial de la défense militaire et considérait plus particulièrement le canal des Deux Mers, comme une œuvre de *préservation nationale*. Son but principal était d'ouvrir à travers la France une voie maritime permettant de porter en deux jours, d'une mer à l'autre, l'ensemble de la flotte. On ne négligeait point pour cela le côté commercial; on reconnaissait l'urgence de porter remède à la situation créée à notre commerce par l'établissement des nouvelles communications terrestres. On présentait le canal des Deux Mers comme une protestation contre les deux grands courants commerciaux (d'Asie en Amérique par Gibraltar, de la Méditerranée en Allemagne par Salonique et le Saint-Gothard) qui avaient pour but d'isoler commercialement la France, à l'occident de l'Europe. La Société d'études laissait l'État libre de prendre la direction des travaux à entreprendre ou proposait de s'en charger elle-même avec son concours.

L'ouvrage a 406 kilomètres de long; il occupe une superficie de 4582 hectares, soit environ 11 hectares par kilomètre. Les courbes ont au minimum, 1800 mètres de rayon, suivant les résultats donnés par le canal maritime de Suez.

La vitesse étant un facteur important, il y a avantage à augmenter la longueur des biefs et à grouper les écluses.

Le profil en travers, directement lié à la vitesse, est de la plus haute importance. La Société adoptait la profondeur de $8^m,50$, de manière à permettre le passage des plus grands cuirassés, dont le tirant d'eau est de $9^m,20$. Toutefois, avant de transiter, ces vaisseaux auraient à ramener leur tirant d'eau à $8^m,20$, en débarquant leur approvisionnement de charbon et une partie de leur matériel. Une telle manœuvre, en temps de guerre, occasionnerait des retards préjudiciables. Il est vrai que les cuirassés d'escadre d'un tel tirant d'eau sont très rares.

L'alimentation de l'ensemble de l'ouvrage est le point capital. On ne peut guère ici procéder que par hypothèse, aucune voie analogue n'existant encore. En tenant compte des besoins de la navigation, des pertes par évaporation ou infiltration, il paraît nécessaire de demander à la Garonne 20 mètres cubes d'eau par seconde, en aval de Toulouse, et autant en amont. Or, d'après les études de M. l'ingénieur en chef Salles, la Garonne a débité 43 mètres à la seconde pendant l'été de 1878, un des étiages les plus faibles qui aient jamais été observés. Ainsi, le débit du fleuve, descendu à 43 mètres, comme en 1878, assurerait encore l'alimentation du canal, mais à la condition d'absorber la presque totalité du débit et de laisser le lit du cours d'eau, pour ainsi dire, à sec. Il est vrai que le régime de la Garonne varie dans des limites très étendues; ce fleuve a débité 7000 mètres cubes d'eau à la seconde, en 1875, il devient donc tout à coup dangereux par son excès de débit; les inondations de 1770 et de 1875 l'attestent, au besoin.

Afin de régulariser ce régime et d'assurer un débit normal en tout temps, même à l'époque des plus basses eaux, la Société songea à creuser des réservoirs d'épargne qui donneraient aussi une grande sécurité, en ce qui concerne l'emploi des forces motrices et des irrigations. Ces lacs artificiels joueraient le rôle du volant dans les machines, en emmagasinant le trop-plein, pour le restituer ensuite : ce seraient de véritables régulateurs du mouvement.

Il est probable que le constructeur du canal, État ou compagnie privée, prendrait à sa charge la création de ces réservoirs; car, sans travail complémentaire important, il pourrait utiliser les déblais au barrage des vallées.

La partie relative à l'exploitation mérite une étude approfondie. Nous avons déjà vu que la vitesse était le facteur principal du succès de l'œuvre; on se trouverait donc dans les conditions les plus favorables si le canal était à niveau et en grande section. Mais les écluses nombreuses et les ponts tournants amènent à supprimer la navigation libre et à adopter le système des trains comme on le fait pour le canal de Suez.

La Société prend pour type les bâtiments de la Compagnie péninsulaire et orientale, à la vitesse de 10 nœuds ($18^{k},5$). Nous ferons observer que les paquebots d'Australie filent 14 ou 15 nœuds, et que l'ouverture du canal des Deux Mers pourrait activer la création d'autres lignes de steamers à grande vitesse. Mais, passons. Avant d'arriver aux écluses, le train s'arrêtera. Or un bâtiment de 6000 tonnes, marchant à raison de 18 kilomètres par heure, met dix minutes pour *perdre son erre*, c'est-à-dire pour arriver à

l'immobilité; une telle manœuvre se répète à chaque bief; il faut en tenir compte en calculant la durée du passage. On arrive ainsi à une durée totale de 47^{h},44, en comptant 4 heures pour l'attente des trains. Mais on cote à 14 kilomètres à l'heure la vitesse en simple voie (371 mètres carrés de section) et à 18 kilomètres celle en double voie (575 mètres carrés de sections). Ces vitesses nous paraissent trop fortes et l'attente moyenne de 4 heures pour la formation des trains nous semble trop faible. Nous croyons donc que la durée du passage dépasserait de beaucoup le chiffre trouvé.

Nous porterons plus particulièrement notre attention sur les steamers créés depuis l'ouverture du canal de Suez dans le but de trafiquer entre l'Europe et l'extrême Orient. Ces navires, que nous avons rencontrés souvent dans la mer Rouge, filent 10 nœuds, comme ceux de la Compagnie péninsulaire et orientale. A cette vitesse, il leur faut 71^{h},36 pour franchir la distance de 716 milles (différence économisée par le canal des Deux Mers pour la traversée de Malte à Ouessant). Il faut que le temps employé pour franchir le canal soit plus petit, et les navires de l'espèce auront d'autant plus d'intérêt à emprunter notre passage, que ce temps sera lui-même moins considérable. On a donc tout avantage à accroître la section mouillée du canal et à supprimer toute perte de temps au passage des écluses.

Le 18 mai 1880, le ministre des travaux publics nomma une commission mixte qui fit les déclarations suivantes, à la majorité de six voix contre quatre :

« Aucun obstacle insurmontable ne s'oppose à l'exécution du projet. Il faut doubler la dépense et l'évaluer à 1 milliard. Il y a lieu de procéder à un supplément d'instruction aux points de vue économique, politique et financier. »

Les quatre autres membres déclaraient l'entreprise inutile et irréalisable. C'était la condamnation du projet élaboré sous le patronage de M. Duclerc.

Toutefois, pendant les délibérations de la commission, les chambres de commerce et les conseils municipaux avaient été consultés. Soixante-dix de ces derniers et quarante-deux chambres de commerce répondaient favorablement.

La situation était embarrassante, d'autant plus que la commission s'était partagée en deux camps et qu'en somme, elle n'avait voté qu'à une voix de majorité les conclusions résumées ci-dessus.

Une seconde commission nommée par le ministre le 10 janvier 1882, conclut de la manière suivante :

1° Le canal Bordeaux-Narbonne est possible;

2° L'alimentation ne semble pas suffisamment assurée;

3° La dépense de premier établissement, y compris l'intérêt pendant la construction, s'élèvera à 1 milliard et demi;

4° Les avantages à retirer par le pays ne sont pas en rapport avec les sacrifices demandés au trésor;

5° Au point de vue militaire, la déclaration formelle du conseil d'Amirauté oblige à conclure que le canal projeté n'augmentera pas la puissance du pays;

6° Au point de vue commercial, en présence de la faible vitesse qu'il paraît raisonnable d'y supposer, rien ne démontre que les navires auraient intérêt à préférer le canal au détroit de Gibraltar.

Ces conclusions excessives étaient tellement hostiles au projet présenté, que M. Duclerc crut devoir se retirer.

En présence d'une telle situation, l'on put croire un instant le canal des Deux Mers entièrement abandonné. Pourtant, au mois de juin 1883, une nouvelle société se forma sous le nom de *Société de Travaux français*, afin d'améliorer le projet précédent et d'en former un nouveau.

La Société d'études conserva l'économie générale du projet Duclerc; mais elle s'efforça de résoudre les diverses objections qu'il avait soulevées au sein des commissions et dans la presse.

Malgré l'avis ferme du conseil d'Amirauté qui refusait de laisser pénétrer les cuirassés dans le canal, la profondeur de $8^m,50$ fut maintenue. En outre, le nouveau canal se tient partout au sud de la ligne de Bordeaux à Cette, il se tient partout à niveau et en déblai, au lieu de se présenter en remblai sur le tiers de sa longueur et, par suite, d'être soumis à des pertes notables par infiltrations et d'être une menace constante d'inondation. Le nouveau projet n'emploie les remblais que pour combler les vallées aux points où le tracé les traverse.

La longueur du nouveau canal est de 401 kilomètres, et celle des débouquements, de 124 kilomètres, soit au total, 525 kilomètres ou 284 milles marins, deux fois et demie la longueur du canal de Suez.

La profondeur, fixée à $8^m,50$, permet le passage de tous les navires. La section mouillée du canal en simple voie est de 243 mètres carrés. Ce profil a été établi dans le but de permettre la vitesse moyenne de 11 kilomètres à l'heure.

La question de vitesse dans le canal, on ne saurait se le dissimuler, est le facteur principal du succès de l'œuvre : plus les navires franchiront vite la distance de Bordeaux à Narbonne, plus ils auront avantage à passer par le canal. Un principe immuable domine tous les calculs : la vitesse d'un navire marchant dans un passage resserré, dont la section est égale au triple de la surface

du maître-couple immergé, est la moitié de ce qu'elle serait en mer libre ; c'est-à-dire que, si le navire file 14 nœuds en mer, sa vitesse se réduira à 7 nœuds dans un passage ou dans un canal satisfaisant à la condition énoncée plus haut. Or la plus grande section d'un paquebot au maître-couple, est de 81 mètres carrés ; il faut donc que la section du canal soit au moins de 243 mètres carrés : ce nombre exprime précisément la surface du profil en travers du dernier projet. D'ailleurs, les autres canaux répondent à cette condition, Le canal Calédonien qui a une section de 125 mètres carrés ; la surface du maître-bau des navires qui y sont admis est de $57^{m},50$, soit les 45/100 de la section ; la vitesse maxima, d'après le règlement, est de 8 kilomètres à l'heure.

La section du canal d'Amsterdam est de 280 mètres carrés ; la surface mouillée des plus grands navires admis est de 78 mètres carrés, soit les 28/100 de la section ; la vitesse des navires y est de 9 kilomètres.

La section du canal allemand des deux mers sera de 365 mètres carrés ; les cuirassés à section de 90 mètres carrés y seront admis et ne pourront dépasser la vitesse de 12 kilomètres.

La section du canal de Suez est de 312 mètres carrés ; la vitesse est de 12 kilomètres pour les cuirassés à 90 mètres carrés de surface mouillée. Mais, ici, la présence des lacs amers permet de forcer la marche et d'atteindre la moyenne de 14 kilomètres.

Si le canal des Deux Mers français présente, comme dans le projet actuel, une section de 243 mètres carrés, la vitesse des bâtiments à 81 mètres carrés de surface mouillée ne pourra excéder 11 kilomètres. Cette vitesse nous paraît insuffisante et, pour l'augmenter, il faut nécessairement accroître l'importance de la section du canal.

Dans les deux projets, on s'est efforcé de grouper les écluses, afin d'éviter les trop nombreux amortissements de vitesse qui sont une des causes principales des pertes de temps. Ce groupement n'est pas le même dans les deux projets. Le plan de 1880 présentait : 2 écluses simples ; 4 groupes de 2 écluses ; 4 groupes de 3 ; 2, de 4 ; 3, de 5 ; 1, de 6 et 1, de 10 ; soit au total, 61 écluses de 5 mètres de chute.

Ainsi que nous allons le voir, le projet de 1887 diminue considérablement ce nombre. Mais, la hauteur du bief de partage au-dessus du niveau de la mer restant le même, si l'on diminue le nombre des écluses, il faut augmenter la hauteur de chute. On compte, dans ce nouveau projet : 3 écluses simples ; 11 groupes de 2 écluses ; 3 groupes de 3 ; 1 groupe de 4 ; soit 38 écluses de 9 mètres de hauteur de chute, divisées en 18 groupes.

Ce mode de groupement offre un grand avantage, au point de vue de la vitesse. Supposons que le navire ait à passer un groupe de 3 écluses; il n'amortit sa vitesse qu'une seule fois, au lieu de l'amortir 3 fois. Si l'on admet qu'il faille dix minutes pour chaque amortissement, on gagne sensiblement 20 minutes pour un groupe de 3 écluses.

Une question importante et non encore définitivement résolue, est celle de la traction. La Société d'études n'admet pas la locomotion du bâtiment à l'aide de son propre moteur. Ceci est pourtant la condition normale des navires qui passent le canal de Suez. En admettant que la manœuvre des écluses ne permette pas l'emploi de ce moyen, il faudra opter entre le remorquage et le touage par locomotives roulant sur les berges. La société se déclare en faveur de ce dernier procédé, quoique ce genre de traction n'ait pas, que nous sachions, reçu la sanction définitive de la pratique. Il importe, en effet, de ne pas soumettre les locomotives à de dangereuses tractions latérales et de pouvoir amortir facilement la vitesse des navires en avant des écluses. Sans avoir la prétention de condamner le système de remorquage préconisé, nous formulons, à son égard, de simples réserves.

En revanche, nous ne pouvons que louer hautement l'excellente précaution prise par la Société et qui consiste à ménager, en tête et au pied de chaque écluse, un bassin de 7 hectares, destiné à amortir les remous et le courant provenant des manœuvres d'eau des écluses. (Un volume de 22 000 mètres cubes est nécessaire pour ces manœuvres.)

On conçoit que les infiltrations d'eau à travers les parois de l'ouvrage, aient une grande importance sur le résultat définitif et l'on peut admettre sans difficultés que l'étanchéité de la cuvette soit la garantie principale d'une exploitation bien entendue.

L'attention de la Société s'est donc portée, avec très juste raison, sur ce dernier point. Il faut, autant que possible, se rapprocher de l'étanchéité parfaite, et les moyens dont on dispose permettent d'atteindre ce *desideratum*. D'après le plan de 1880, on devait murailler certaines parties et appliquer sur d'autres un crépissage à la chaux hydraulique. Le nouveau projet prévoit, de ce chef, une dépense de 40 millions, afin de garnir la cuvette, dans toute sa longueur, d'un revêtement en béton de $0^m,15$ d'épaisseur.

Le canal rendu étanche, il a fallu trouver le moyen de l'alimenter. La dépense d'eau est due à trois causes : l'évaporation, l'infiltration, les pertes occasionnées par la manœuvre des écluses. L'expérience nous apprend que l'évaporation enlève une tranche de 4 millimètres par 24 heures. D'après ce que nous avons dit, les pertes

dues aux infiltrations par le sol, peuvent être considérées comme nulles. L'alimentation est assurée : par deux prises d'eau sur la Garonne; par des réservoirs contenant 150 millions de mètres cubes d'eau et qui restitueraient à la Garonne toute l'eau prise à Carbone en bas étiage; enfin, par 21 pompes élévatoires établies de Toulouse à Narbonne, pouvant débiter ensemble 5 670 000 litres par 24 heures.

L'ensemble des travaux est évalué à 650 millions et les dépenses annuelles de l'exploitation, à 9 millions.

L'entreprise peut compter sur des revenus de plusieurs sortes : recettes de navigation, irrigations, force motrice et submersions. Il est plus aisé d'estimer le coût du canal que son revenu. On ne peut former que des hypothèses, s'appuyer sur les statistiques récentes et supputer la plus-value successive des recettes, jusqu'à ce que l'exploitation soit en pleine activité. Comme il s'agit de déplacer l'axe du commerce de l'extrême Orient avec l'Europe, on ne peut espérer que la navigation s'empare de la nouvelle voie dès la première année de l'ouverture du canal, ni que le cabotage renaisse immédiatement de ses cendres. On ne change pas du jour au lendemain les habitudes du commerce, même en lui offrant des avantages. Le canal de Suez, on ne saurait trop le rappeler, n'atteignit son plein rendement que plusieurs années après son ouverture. On n'a aucune raison de placer le canal des Deux Mers en dehors de la loi commune, et l'on calcule que, dans un délai maximum de cinq ans, tout ce qui doit passer par le canal y passera.

D'après les estimations généralement admises, 13 à 14 millions de tonnes transitent annuellement par Gibraltar. Sur ce nombre, 9 millions de tonnes environ sont à destination ou proviennent des mers septentrionales et auraient avantage à employer la voie du canal. La Société compte que le canal recevra 11 millions de tonnes la sixième année. A partir de ce moment, elle ne prévoit plus qu'un accroissement annuel de 1 à 2 pour 100 (cet accroissement atteint 2, 53 pour 100 sur les chemins de fer). Le canal des Deux Mers tirera un tonnage spécial de la région qu'il traverse. La population des quatorze départements limitrophes ou traversés est de 5 millions d'habitants, et le tonnage des grandes voies actuelles de l'ensemble s'élève à 1 200 000 tonnes. Or la nouvelle voie maritime économisera 75 pour 100 sur le prix des transports; supposer que, dès la première année, le tonnage local atteindra 500 000 tonnes, c'est se tenir au-dessous de toute exagération.

En fixant le tarif du transit (y compris le pilotage et le halage) à 3 fr. 75 la tonne, ce qui paraît très acceptable, on trouve que,

pour les 14 millions de tonnes prévues, les recettes de navigation atteindraient 53 millions de francs.

Il convient d'ajouter à ce revenu les droits de quai à acquitter par les navires qui s'arrêteront dans les ports intérieurs, pour y charger des marchandises ou pour en laisser. On calcule que ces droits produiront 5 millions la dixième année, soit, au total 58 millions pour les recettes de navigation. Nous savons que l'eau, dans le Midi, est le principal facteur de la richesse agricole. On peut donc baser des calculs sur la probabilité des irrigations. D'après la Société d'études, au bout de dix ans, les irrigations pourraient s'exercer sur une étendue de 50 000 hectares. En calculant sur le pied de 60 francs l'hectare (prix du canal du Rhône), on obtient un bénéfice approximatif de 30 francs par hectare, les frais de construction des rigoles devant absorber la moitié environ du droit total.

On obtiendrait, de ce chef, un revenu de 1 500 000 francs. Aux irrigations, il faut ajouter les inondations d'hiver contre le phylloxera. On compte un minimum de 30 000 hectares à inonder, qui donnerait un revenu (au bout de dix ans) de 1 800 000 francs, en frappant chaque hectare d'un droit de 60 francs.

Pour l'irrigation et l'inondation, la Société prévoit donc, au bout de dix ans, un revenu de 3 300 000 francs.

Reste la location de la force motrice. L'industrie a tout intérêt à utiliser les chutes d'eau, à remplacer par les forces hydrauliques la vapeur qui lui coûte un prix trop élevé pour qu'elle puisse lutter avantageusement contre les produits anglais. En Suisse et dans les Vosges, on emploie, l'hiver, les forces hydrauliques, sauf à les remplacer par la vapeur, en été, quand les eaux sont basses.

On a objecté que le canal du Midi ne réussissait pas à placer toute sa disponibilité en chevaux-vapeur; mais on ne saurait assimiler une voie comme le canal des Deux Mers, accessible à la grande navigation, à un canal d'intérêt purement local, comme celui du Midi. D'ailleurs, il semble probable que des industries nouvelles s'établiront près de ce débouché. On ne compte que 4 millions, au bout de dix ans, pour la location des forces motrices.

En faisant le total général de ces revenus de sources diverses, on trouve que la recette brute s'élevant la première année à 23 millions, atteindra 66 millions, dix ans plus tard.

Combien faudra-t-il d'heures pour passer de Bordeaux à Narbonne? Tout est là. Le passage des 39 écluses du nouveau projet demanderont, à elles seules, 10 heures; il faut ajouter à ce nombre 43 heures, temps nécessaire à raison de 5 milles par heure, pour franchir les 215 milles du canal, sans compter le temps perdu au

débouquement du départ, pour attendre la formation du train. En somme, les navires ne passeront pas en moins de 60 heures. La Société d'études, qui a élaboré le dernier projet, ne demande ni subvention ni garantie d'intérêt; elle consent même à décharger l'État des dépenses relatives aux débouquements de Narbonne et de Bordeaux, dépenses évaluées à 150 millions, que les auteurs du premier projet laissaient à la charge de la France. Elle propose même de fournir un cautionnement à l'appui de sa demande de concession, pourvu qu'on lui cède, en toute propriété, certains espaces occupés par des étangs et des marais.

En résumé, il s'agit de rapprocher, par une voie rapide et peu coûteuse, les principaux centres de production (Chine, Inde, Australie), des principaux centres de transformation et de consommation (régions de l'ouest et du nord de l'Europe). La voie de mer convient mieux que les chemins de fer à un mouvement commercial de cette importance; elle est la plus courte par Suez, Malte, Narbonne et Bordeaux; elle sera la plus rapide, si l'on donne une largeur suffisante au canal des Deux Mers.

Ce nouvel ouvrage aurait alors une importance à la fois stratégique, agricole et commerciale. On trouvera peut-être que l'épargne française se porterait avec plus d'avantage vers cette œuvre vraiment nationale, de toute façon favorable à la puissance offensive et défensive du pays, que vers des entreprises plus aléatoires et plus lointaines. Il serait, à coup sûr, téméraire de présenter ce futur ouvrage comme une panacée contre la crise économique qui sévit sur l'Europe et sur la France en particulier. Mais on peut affirmer que cette œuvre rendrait à notre pays une activité nouvelle et lui permettrait de jouer un rôle commercial important sur le redoutable échiquier de l'Europe; elle dérouterait la prévoyance anglaise, et la vedette mélancolique, perchée au sommet du grand morne de Gibraltar, désormais sans utilité, n'aurait plus guère à observer, sur la mer bleue, que les voiles blanches triangulaires des balancelles sardes et des tartanes espagnoles.

Albert de Chenclos.

LE CARDINAL GUIBERT

DANS LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE

NOTES INTIMES

La vie du cardinal Guibert aura son historien éloquent et brillant. A lui de retracer les phases de cette carrière qui commença dans une humble cellule de religieux, pour se terminer sur un des plus grands sièges du monde, et fit de l'ancien Oblat de Marie le guide écouté de l'épiscopat français. On n'a d'autre dessein, ici, que de révéler par quelques détails intimes l'âme du bon Archevêque et de mettre en lumière certains faits peu connus. Ces simples notes, en faisant pénétrer plus avant dans la connaissance de l'homme privé, pourront aider à expliquer le rôle exceptionnellement considérable que le prince de l'Église fut amené à jouer, à l'avantage de la religion et de la patrie.

I

SA JOURNÉE

Décrire une journée du cardinal, c'est les décrire toutes. Non pas qu'il se fût imposé d'avance un *curriculum diei* qu'il fallait remplir coûte que coûte; un pareil formalisme était tout à fait étranger à la tournure de son esprit, foncièrement dédaigneux du convenu et de la pose. Mais c'est naturellement et sans y penser qu'il remplissait chacune de ses journées des mêmes exercices, des mêmes prières, des mêmes lectures, du même travail.

Levé à six heures, il consacrait une demi-heure à l'oraison. Il fut toute sa vie d'une fidélité scrupuleuse à ce premier exercice spirituel, disant que c'était le moyen de s'assurer une bonne journée. A sept heures, il montait à l'autel, et célébrait le saint sacrifice avec un très vif sentiment de la présence de Notre-Seigneur. Sa messe

durait de trente à trente-cinq minutes. Toutes les paroles, même celles du Canon, étaient prononcées assez haut pour être entendues des assistants. Particularité à noter : la langue et la main n'allaient pas parfaitement de conserve; la promptitude de l'une ne savait pas toujours s'assouplir à la lenteur de l'autre. Souvent le geste était dessiné, que les paroles qui l'appellent étaient à peine à moitié route; et on a pu voir le cardinal, au passage : *bona creas*, *sanctificas*, *benedicis*, former jusqu'à cinq et six fois la croix sur le calice, comme pour ménager à la voix le temps d'arriver au bout de l'articulation des trois verbes. De même, lorsqu'il distribuait les saintes hosties : avant que la formule : *Corpus Domini*, fût parachevée, deux ou trois fidèles étaient communiés.

Cette lenteur de parole peut d'autant plus être signalée comme caractéristique, qu'elle faisait contraste avec la volubilité provençale. Et ce n'est pas le seul trait qui distinguait Mgr Guibert de ses compatriotes : ils passent pour vantards et glorieux; il était modeste. Ils sont bruyants et tout en dehors; il aimait le recueillement, et professait, avec un de ses prédécesseurs, que « le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit ». On raille leur impétuosité enthousiaste qui les fait parler avant de penser; il était le calme même et n'agissait jamais qu'après mûre réflexion. Ils sont réputés peu constants dans leurs desseins; il était l'homme des œuvres patientes et des longues entreprises. A dire vrai, le cardinal n'avait guère de commun avec les naturels de la Canebière que l'amour de la *Bonne Mère* et l'accent.

Après l'action de grâces, qu'il ne prolongeait pas au-delà de quinze minutes, on lui servait une tasse de café au lait. Il s'asseyait immédiatement à son bureau de travail, tournant le dos au foyer et s'inquiétant peu, aux jours d'hiver, si le feu flambait ou se mourait. Un regard était d'abord donné à la politique, dont il observait avec attention la marche et les incidents quotidiens; et son premier labeur était la lecture d'un journal du matin. Dans les derniers temps, c'était assez régulièrement le *Gaulois*. Le cardinal avait pris quelque goût à cette feuille, dont le langage, habituellement grave, avait de plus, à ses yeux, l'avantage de porter le cachet de la bonne éducation. Aussi était-il d'autant plus choqué quand un article léger ou à allures débraillées venait par intervalles s'étaler dans ses colonnes. Une fois il en fit témoigner sa peine au rédacteur en chef, M. de Pène, qui se montra tout disposé au repentir, et répondit, en chrétien qui sait son catéchisme, qu'il faisait au nom du *Gaulois* « le ferme propos de ne plus pécher. »

Vers huit heures et demie, on montait le premier courrier, fort volumineux, d'ordinaire, mais dont le dépouillement ne prenait

guère de minutes à Monseigneur. Des quarante à cinquante lettres que chaque matin lui apportait, il en retenait trois, quatre, cinq, dont le sceau, le timbre ou l'écriture lui faisaient deviner l'intérêt et l'importance; il passait les autres à son secrétaire, qui devait les ouvrir et lui en faire rapport.

Dans la matinée, jusqu'à onze heures et demie, Monseigneur recevait les membres de son administration qui avaient à le consulter ou à prendre ses instructions.

Doué d'une aptitude rare pour les affaires, il en avait aussi le goût. Mener à bonne fin les plus compliquées et les plus difficiles était un jeu auquel il se plaisait. Le cardinal n'avait rien de ces esprits vagues et indécis qui n'entrevoient les réalités qu'à travers un nuage et restent des heures suspendus entre le oui et le non. Son intelligence voyait net et loin, et sa volonté n'était ni timide, ni irrésolue. Aussi ces messieurs s'empressaient à la consultation, sûrs de recevoir toujours une direction précise. « Tirez-vous-en comme vous pourrez » est une formule assez employée, dit-on, dans certaines chancelleries; elle n'était pas à l'usage du cardinal. En le quittant, chacun savait clairement quelle ligne de conduite il devait tenir, quelle réponse rédiger, quelle démarche tenter.

Il s'en rapportait d'ailleurs, pour les détails de l'administration, à ses collaborateurs, et laissait chacun se mouvoir librement dans sa sphère propre. Son gouvernement n'avait rien d'étroit. Mais il entendait gouverner, et s'il aimait à stimuler l'initiative des timides, il savait avec une tranquille fermeté ramener au rang ceux qui, trop entreprenants, s'en seraient écartés pour suivre une inspiration personnelle.

Un rapide crayon de ces messieurs, au passage :

Voici M. Petit, chancelier, dont le cardinal salue toujours la venue avec une interjection de plaisir. C'est son homme de confiance. Les intérêts financiers, très considérables dans un diocèse comme Paris, lui sont confiés. M. Petit les administre avec une compétence qui n'est égalée que par son intégrité, laquelle confine à la plus scrupuleuse délicatesse. Monseigneur le sait. Aussi il ne lui marchande pas plus ses signatures que ses encouragements, et le soutient dans les démêlés que le chancelier peut avoir au dehors... ou au dedans.

Voici M. Allain et son portefeuille. Accueil réservé : si Son Éminence affectionne le premier, elle redoute le second, des plis duquel va sortir immanquablement quelque projet latin de supplique, dont il faudra subir la lecture saccadée. M. Allain, que le cardinal, empruntant le mot à la langue provençale, appelle plaisamment « son grand *maridaïré* », rédige très bien ces suppliques

à Rome, au point de vue du style, de la politesse, de la redondance des expressions respectueuses. Mais la fréquentation de la cour, — il avait été chapelain aux Tuileries, — d'où il a retiré une si exquise courtoisie, ne lui a pas appris l'art du diplomate, l'art de procéder par insinuations, par allusions, par demi-mots. Il dit trop les choses comme elles sont; et le cardinal est amené quelquefois à recommander à son official « d'écorner les angles, de gazer un peu la vérité. »

Entre M. Bureau. Ici l'audience ne sera pas longue. Chargé d'une tâche délicate, difficultueuse, souvent ingrate, en quelques phrases courtes et lumineuses son compte-rendu est terminé. M. Bureau a le don d'abréger sans omettre. Le cardinal goûte beaucoup cette lucidité d'exposition, cette justesse de jugement, cette rondeur de parole, ce zèle de la discipline qui sait se tempérer de la charité sacerdotale. Il ne déguisait pas son contentement d'avoir mis la main sur un tel promoteur; il disait en 1883, après une des premières audiences : « Il est vraiment bien, cet abbé Bureau. Je ne me doutais pas que nous eussions dans le clergé un prêtre de cette valeur. Je suis reconnaissant à celui qui me l'a fait découvrir. Nous avons là une réserve. »

Son Éminence n'a pas moins de sympathie pour Mgr d'Hulst, avec une nuance de tendresse en plus, qu'expliquent la jeunesse du prélat, — il dépassait de peu la trentaine lorsqu'il fut appelé à l'archevêché, — et les grâces de cet âge heureux, rehaussées aux yeux du vieillard par un esprit d'une capacité hors ligne.

Accueillant chaque fois « son cher abbé d'Hulst » avec la même exclamation joyeuse, le cardinal le fait asseoir sur son canapé, comme pour lui dire : nous causerons à loisir. L'entretien ne s'attarde guère, d'habitude, sur le sujet des choses courantes; seulement quelques mots de la politique du jour et des personnages qui occupent la scène. Il s'élève bientôt aux hautes spéculations de l'exégèse, de la métaphysique, des découvertes de la science. Le cardinal, qui n'a que peu de chimie et de physique, — de son temps l'étude en était négligée, — est cependant très curieux de leurs multiples applications, et il suit avec intérêt le jeune savant lui expliquant les merveilles de la vapeur, du télégraphe, du téléphone, de la dynamite.

Ayant pris sa « leçon de choses », comme il aime à s'exprimer, Monseigneur se fait professeur à son tour. Car il est un point où les idées du recteur de l'Institut catholique lui paraissent avoir besoin d'être redressées : en finances, il le trouve beaucoup trop moderne. Et aussi souvent que l'entretien en amène l'occasion, il lui fait un cours d'économie, telle que l'entendaient nos pères et

que lui-même l'a appliquée dans toutes ses entreprises, en Corse, à Viviers, à Tours, basant les dépenses sur les recettes, et réprouvant ces systèmes nouveaux qui préconisent les emprunts à outrance et qui semblent dire : plus on a de dettes, plus on est riche. Le disciple présenterait bien quelques objections; certain qu'elles glisseraient, sans pénétrer d'une ligne, sur cet esprit fermé aux influences du dehors, il se tait. Mais se retire-t-il converti?

M. Caron, archidiacre de la rive droite : les délices du cardinal, par sa délicatesse de conscience et sa bonté de cœur. Plus enclin à consulter qu'à trancher. Homme d'action, « puisqu'il le faut », il serait plus volontiers homme d'étude. Le vieux Paris ecclésiastique est le champ de ses recherches, et il y fait des trouvailles. Ce qui fait son triomphe, ce en quoi il s'est créé une spécialité, ce sont les installations curiales. Au lieu d'un discours banal, toujours le même, répété de paroisse en paroisse, c'est une étude historique, archéologique, topographique de l'église pourvue, que M. Caron débite chaque fois du haut de la chaire; étude un peu longue peut-être à l'audition, mais que les lecteurs savourent le samedi suivant dans la *Semaine religieuse*, vivement intéressés par cette leçon d'histoire parisienne où tout est fait pour piquer la curiosité : le fond, patiemment fouillé; le style, tour à tour serré et nu, fleuri et pimpant; l'art des digressions, courtes et lestement enlevées; et jusqu'à la marche des verbes, tous au mode présent comme dans les visions d'Ezéchiel.

Je connais moins M. Gindre. Je sais que sa science théologique lui avait conquis l'estime, et son aménité de caractère la sympathie de Son Éminence. Mais l'archidiacre de la rive gauche venait très rarement à l'audience du cardinal, sans doute faute d'affaires à proposer. Heureux archidiacre, à qui la sagesse de ses administrés faisait de tels loisirs!

M. Pelgé, archidiacre de la banlieue, a fort à faire pour maintenir la paix entre ses maires et ses curés. Les torts, est-il besoin de le dire? sont plus souvent du côté des premiers, à qui on semble avoir soufflé comme mot d'ordre : guerre au clocher. M. Pelgé, parisien, — il vint au monde rue Bleue, — s'est trouvé d'abord un peu décontenancé sur ce terrain inconnu. Il ne se doutait pas de ce que peut renfermer d'habileté et de rouerie la cervelle d'un paysan. Son Éminence l'encourage et le guide, en l'initiant aux finesses de la diplomatie rurale; et comme il a l'entendement très délié, il profite à vue d'œil. De quoi je ne demanderais la preuve qu'à la franc-maçonnerie suburbaine, que l'archidiacre a assez adroitement manœuvré pour expulser de plusieurs conseils de fabrique où elle avait audacieusement élu domicile.

Avec M. de Courcy, c'est le Paris charitable qui apparaît devant le cardinal. Les comptes-rendus du directeur des Œuvres diocésaines sont écoutés avec un plaisir visible. Ces réunions publiques et privées, où se sont débattus les intérêts des pauvres, des malades, des écoles libres, repassent vivantes sous les yeux de Son Éminence, qui s'attendrit à ce spectacle de l'inépuisable libéralité de ses diocésains. Monseigneur s'égaie aussi au récit de certains épisodes, par exemple, de l'interminable querelle des abbés de L. et de B., se disputant les *Vieux Papiers*, prenant tour à tour M. de Courcy pour arbitre et le récusant tour à tour, s'anathématisant après s'être embrassés, se menaçant de papier timbré après s'être réconciliés, jusqu'à ce qu'un troisième compétiteur, l'abbé R. se présente, qui les met définitivement d'accord, en revendiquant pour lui seul les *Papiers* en litige.

Monseigneur apprécie fort son directeur des Œuvres, qui, sous des dehors réservés, montre une fermeté insinuante, une souplesse habile et une humeur pleine d'entrain. Un seul défaut le peine dans M. de Courcy, défaut invétéré et dont le docteur Vignolo avait en vain tenté de le corriger au grand séminaire,... le défaut de santé.

Oublier M. Poudroux, ce serait laisser dans l'ombre la source d'une des plus vives joies du cardinal. On sait avec quelle ardeur, quelle constance, quelle ténacité, Son Éminence poursuit la grandiose construction de Montmartre, et comment il a su attirer vers cette colossale entreprise un courant de souscriptions qui n'a pas de pareil dans l'histoire. La France entière contribue. De Dunkerque à Bayonne, de Brest à Nice, les dons se succèdent avec une persévérance que ne rebutent ni l'insécurité du présent ni les menaces de l'avenir. C'est M. Poudroux qui est chargé d'encaisser les envois quotidiens. Aussi, quand il le voit arriver chaque dernier du mois ses registres à la main, le visage du vieillard s'illumine d'un sourire de satisfaction. La recette mensuelle dépasse toujours 100 000 francs, et touche quelquefois à 200 000. Le cardinal jette un coup d'œil sur les registres, dont la belle ordonnance et la grosse écriture ronde lui arrachent un expressif « très bien » de contentement, et il congédie l'heureux trésorier du Vœu national, en le bénissant et louant en lui l'habileté du comptable en même temps que le zèle du disciple du Sacré-Cœur.

A onze heures et demie, déjeuner. La salle à manger est située au premier étage. A la table cardinalice se réunissent, avec Mgr le coadjuteur, MM. Pelgé, Reulet et Fages. Le cardinal mange très peu. Après le potage, il ne touche jamais qu'à un plat. Autrefois sa boisson se composait d'eau pure; aujourd'hui il la teinte d'un

filet de vin de Touraine, léger et peu corsé, qu'il aime pour sa douceur et pour son origine.

Entre cette rapide réfection et la reprise du travail, une récréation... de trois minutes : le temps de « servir ses bêtes ». Le jardin de l'Archevêché, avec ses fourrés, ses arbres de haute futaie, sa vasque d'eau jaillissante, est fait pour attirer les oiseaux. Plusieurs tribus y ont établi leur demeure. On y voit des moineaux, des fauvettes, des ramiers, des merles, et jusqu'à des pinsons et des bergeronnettes. Quand, sur le coup de midi, la fenêtre du salon attenant à la salle à manger s'ouvre et laisse apercevoir le cardinal avec sa provision de pain à la main, ils accourent avec de petits cris, avec des frétillements d'impatience. Ils ont si bien compris et se souviennent si fidèlement, que, si parfois la fenêtre tarde à s'ouvrir, on les voit, curieusement, anxieusement voleter autour, frôler les vitres de leur bec et de leur aile, semblant dire en leur langage : et nous? est-ce qu'on nous oublie ?

Enfin la main nourricière répand, à plusieurs jets, des fragments de pain sur le sol. Alors quelle invasion et quelle mêlée! Les premiers à la curée sont les pierrots. Querelleurs et criards, ils ont bientôt fait de mettre en fuite la fauvette et le pinson; mais ils ne parviennent à intimider ni le placide ramier, qui s'avance à pas comptés et consomme sur place les plus beaux morceaux, ni le rusé merle, dont la stratégie amuse beaucoup Son Éminence : au lieu de se précipiter en affamé sur le terrain jonché de victuailles, il observe et attend. C'est lorsque deux ou trois pierrots ont traîné à l'écart un gros morceau qu'ils se disputent, que le merle survient, enlève prestement la miette de discorde et va la croquer sous les sureaux.

Scène renouvelée de Bertrand et de Raton, d'où le cardinal prend quelquefois occasion pour prononcer l'éloge du merle; c'est quand une voix malavisée vient traiter de *niaises* ses allées et contremarches. « Niais, un tel animal? Moi, je le tiens pour le plus spirituel des races ailées. Vous venez de voir comme il a berné ces innocents moineaux et quels jeûnes il sait imposer à leur voracité campagnarde. Spirituel et réfléchi. Regardez là-bas : à peine a-t-il fait quatre pas, il s'arrête et médite; quatre nouveaux pas, il s'arrête et médite encore, et le voilà qui prend impétueusement son essor. N'est-ce pas l'image du sage, qui n'entreprend rien sans avoir pesé le pour et le contre, mais qui, une fois sa décision prise, passe résolument à l'action? »

L'après-midi était partagé entre les audiences, le travail de cabinet et la prière.

Le cardinal recevait volontiers, sans distinguer entre visiteur et

visiteur; il estimait qu'un évêque se doit à ses diocésains comme un père à ses enfants. A ses audiences, dans les premiers temps, venait qui voulait. Ce n'est que plus tard, en se voyant assiégé du matin au soir, et des fois sans une demi-heure de loisir pour vaquer à d'autres besognes, qu'il adopta le système des lettres d'introduction, et encore n'eut-il garde d'y assujettir ses prêtres, qu'il a reçus, jusqu'à la fin, à toute occasion et à toute heure.

Il y avait quelque embarras dans l'abord. Devant cette figure austère et sous cet œil profond, on se sentait comme intimidé, mais une seconde seulement : cette figure et ce regard s'éclairaient de tant de douceur et de bienveillance, que, la seconde d'après, la glace était rompue et le visiteur mis à son aise dès les premiers mots. Engagé, l'entretien ne prenait pas fin de sitôt. Le cardinal s'était fait comme une loi de ne jamais paraître pressé; par politesse, sans doute, mais aussi pour le plaisir de causer. Car il aimait la causerie, et, soit par disposition naturelle, soit à cause d'une demi-surdité qui le gênait, il en faisait volontiers les frais : à la grande satisfaction de la plupart de ses interlocuteurs, qui trouvaient à ce rôle de simples auditeurs tout charme et tout profit, mais au désappointement d'une certaine catégorie de visiteurs, venus tout droit du royaume d'Utopie pour soumettre au cardinal leurs élucubrations, leurs plans de réformes religieuses, financières, économiques, voire même militaires. Ceux-ci n'ayant pu, dans le colloque, placer leur exposé, si ce n'est par tronçons hachés et recousus, se retiraient de l'audience désolés mais non découragés. Monseigneur s'aperçut qu'ils revenaient; il résolut d'essayer si le plus court encore ne serait pas de les écouter tout au long.

Comment l'essai réussit, le cardinal s'est amusé plus d'une fois à le raconter : « Je vis entrer un grand vieillard, un rouleau de papiers sous le bras. « — Monseigneur, dit-il, voici un homme qui vient vous demander de collaborer avec lui à une œuvre patriotique. Je ne puis vous donner qu'une heure. — Mais c'est déjà bien généreux de votre part, une heure. — Oh! j'ai tant à vous dire, des choses si importantes à vous communiquer! » Déroulant alors son rouleau, il me présente un cahier dont l'en-tête portait : *Le salut de la France par les abeilles*, et reprend la parole : « — Il est nécessaire de vous développer de vive voix ce que contient en substance ce manuscrit. Veut-on enfin, chez nous, mettre un terme aux crises agricoles, financières, sociales? J'ai trouvé le secret : universaliser la culture du colza, imposer à tous les propriétaires l'obligation d'entretenir des ruches de mouches à miel, tant de ruches par hectare. Rapport des terres : 50 pour 100. *Inde* impôt unique. » Et abordant méthodiquement les multiples points de son système, il développait, développait,

développait. Moi, j'écoutais, muet et sérieux. Cela durait depuis trois quarts d'heure. Tout à coup, regardant ma pendule : « — Monseigneur, dit-il, je suis forcé d'arrêter là. Le chemin de fer n'attend pas. Mais je reviendrai. Quand vous aurez entendu tous mes développements, vous ne pourrez pas résister, et mon plan de salut national aura pour tenant un prince de l'Église. » Les mots « je reviendrai » me tintaient dans les oreilles, en le reconduisant. Comment conjurer la terrible menace? Je hasarde une objection : « — Ne trouvez-vous pas, monsieur, que nous sommes bien vieux, vous et moi, pour commencer des entreprises à longue échéance? » — « Ah! oui, réplique-t-il avec un petit sourire d'incrédulité, vous voulez citer Horace : *spem nos vetat inchoare longam!* Mais ce n'est là que le dire d'un poète. Voyez M. Chevreul... Non, non; quand on tient le bonheur de la France, il ne faut pas reculer. Je reviendrai. » Ce disant, il fait un faux pas et tombe sur le tapis. J'étais sauvé! Ce faux pas, en l'avertissant de la faiblesse de ses jambes, avait été plus persuasif que mon objection et que le vers d'Horace. Car mon redoutable utopiste ne revint pas. »

Dans l'intervalle des audiences, ou quand elles avaient pris fin, le cardinal récitait les Petites Heures, les Vêpres et les Complies, seul, en marchant dans son vaste salon du premier étage, très bien éclairé par de superbes fenêtres. Il faisait sa lecture spirituelle le plus souvent dans l'*Imitation*, dont les pages, repassées cent fois, lui semblaient toujours imprégnées d'une saveur nouvelle, ou dans les *Elévations* de Bossuet, qu'il aimait pour la forte piété qu'elles respirent et pour les généreux élans qu'elles suggèrent.

A six heures un quart, descente à la chapelle du rez-de-chaussée, pour la visite au Saint Sacrement. Son Eminence tenait à ce que le corps de Notre-Seigneur fût gardé dans cette chapelle, accessible à tous et à toute heure, afin que la sainte Eucharistie eût plus d'adorateurs.

Même pendant sa longue maladie, le cardinal s'est refusé à laisser transporter la Réserve dans son oratoire privé, plus difficile à aborder, disant qu'il ne voulait pas, pour sa commodité, priver les autres d'approcher le divin Consolateur. C'était un spectacle touchant de le voir, malgré sa faiblesse, se rendre quotidiennement aux pieds de son Maître, et remonter ensuite le grand escalier au bras de la sœur de l'Espérance, lentement, péniblement, après une halte à chaque palier, mais l'air satisfait cependant et le visage souriant, comme celui de quelqu'un qui sort de chez un ami.

Dîner à six heures et demie. C'était, du moins, l'heure réglementaire. Mais le cardinal, une fois en présence de la sainte Eucharistie, s'absorbait tellement dans son adoration, qu'il sem-

blait perdre la notion du temps; si bien que, remontant après avoir voulu passer un quart d'heure en oraison, il témoignait quelquefois sa surprise de voir l'aiguille de la pendule moins près de la demie que de sept heures.

Le repas commence par la lecture d'un chapitre de l'Écriture sainte. Table convenablement pourvue, sans avoir jamais rien de recherché. Pas de primeurs, pas de gibier rare, pas de ces plats qui flatteraient peut-être le palais, mais qui coûtent cher : Son Éminence ne perd pas de vue son budget des pauvres. Conversation familière, souvent enjouée. Le cardinal conte volontiers, et avec une légère pointe de malice qui en double le charme, ses souvenirs; il en a de comiques, de piquants, de touchants, sur Mgr Miollis, sur le clergé corse, sur ses courses pastorales dans les montagnes de l'Ardèche, sur le gouvernement de la Défense nationale hébergé dans son palais de Tours.

De la salle à manger on passe au salon, où le café est servi. Son Éminence en prend un quart de tasse. Jamais de liqueurs. Je me trompe : une fois, — c'était au festin de ses noces d'or, — un ami ayant apporté une vieille bouteille de chartreuse qu'il se vantait d'avoir fait goûter à Pie IX, le cardinal consentit à boire quelque gouttes du précieux élixir, « pour imiter le Pape ».

Ici se place le premier et unique délassement de la journée. Avant de s'asseoir, le chapelet; on le récite à haute voix, en se promenant en long et en large. Ces évolutions plaisent au vieillard, à qui le mouvement est d'ailleurs recommandé par le docteur. Mais si son pied est léger, sa parole est lente, nous le savons; il arrive à peine à la moitié du *Gloria*, que les autres ont touché *amen*. Les *autres*, ce n'est pas X, personnage grave, qui récite *Pater Noster*, *Ave Maria*, posément, comme il convient à un homme de sa maturité; c'est moins encore le pieux coadjuteur. Les autres, ce sont deux jeunes gens que la pétulance de l'âge entraîne à tout précipiter, « pour avoir plus tôt fini ». Leur trop bouillante fougue trouve sa punition dans la raillerie de Son Eminence, qui leur dit quelquefois : « Vous en passez au moins la moitié. Je doute que vous gagniez le quart des indulgences. »

Une bonne partie de la récréation était consacrée aux journaux. Le cardinal lisait surtout la *Défense* et l'*Univers*.

L'*Union*, — quand elle vivait, — ne lui inspirait certes aucune antipathie. Mais il disait : « la vieille *Union* »; et il trouvait que la rédaction, dans sa polémique quotidienne comme dans son allure générale, s'harmonisait trop avec l'âge de la feuille. Cette indifférence désolait M. Poujoulat, principal rédacteur, qui venait tous les jeudis dîner à l'Archevêché. Il fallait voir le célèbre jour-

naliste s'ingénier pendant le café pour amener le cardinal à ouvrir son *Union*. Impuissantes manœuvres! Quand Monseigneur se voyait serré de trop près, il s'esquivait en invoquant l'adage *non bis in idem*. Faisant allusion à l'entretien qui avait précédé le repas :

— Votre journal, mon ami, vous me l'avez dit tout à l'heure. C'est mieux que si je l'avais lu.

Le cardinal recevait aussi le *Correspondant*. La Revue catholique publie des études philosophiques et des aperçus politiques qui avaient le don de le captiver.

A neuf heures se termine la partie récréative de la soirée.

Le reste est donné aux derniers exercices de piété. D'abord récitation de Matines et Laudes, qui se fait toujours à deux. Son Éminence alterne les versets des psaumes et les leçons avec son assistant, qui est quelquefois M. Caron ou M. Reulet, mais plus habituellement M. Petit. Le cardinal, qui a conscience de sa lenteur de parole, aime qu'on le stimule et qu'on le pousse. M. Petit lui rend ce service avec usure, tandis que M. Caron se porte plutôt à l'excès contraire; de son timbre clair et harmonieux, il martelle syllabes et déclame versets; ce qui fait dire au cardinal : « Avec M. Caron, mon rôle change : je ne suis pas poussé, je pousse. »

Demeuré seul après cet exercice, il continuait, jusqu'à onze heures, qui était le moment de son sommeil, à se livrer à l'oraison ou à des lectures pieuses, sans omettre jamais une méditation de quelques minutes sur la mort. Il se félicitait hautement à la fin de sa vie d'avoir été fidèle à cette pratique. Au milieu de la terrible crise qui faillit l'emporter en avril 1885, il disait avec une tranquillité sereine à son entourage désolé : « Voilà plus de soixante ans que je ne me suis pas couché une fois sans regarder la mort en face pendant cinq minutes. Je m'en trouve bien aujourd'hui. Je m'étais ainsi de longue main familiarisé avec la pensée de la mort. Sa présence ne m'effraie point. Je la salue comme une vieille connaissance. »

Telle était la journée du cardinal. Le lecteur aura pu voir qu'elle réalisait assez heureusement ce que Monseigneur avait demandé à Dieu dans sa méditation du matin, et que c'était « une bonne journée ».

D. Reulet.

La suite prochainement.

MESSIEURS DE CISAY[1]

V

La kermesse était dans tout son éclat, ou, comme on dit en style moderne, battait son plein. L'hôtel entier, jardins et salons, était illuminé. Dans les jardins, sous les lanternes de couleur, sous les cordons de gaz, formant des arcades et des frontons, une foule d'enfants en grande toilette s'ébaudissait devant les différents théâtres. Des baraques de toile peinte, décorées de girandoles et de banderoles, s'élevaient deci delà, qui sur la pelouse, qui entre les arbres, qui s'accotant aux servitudes et les dissimulant. C'était une foire en miniature, mais une foire aristocratique, où acteurs et spectateurs étaient gens du monde. Des quêteuses, portant une écharpe bleu de ciel, se tenaient à la porte de chaque enceinte et tendaient leur bourse aux bébés qui y mettaient leur pièce blanche, aux mères qui joignaient à leur offrande un mot d'éloge ou un sourire de connaissance.

— Comment! c'est vous! bravo! je ne vous savais pas si lancée dans...

— Il faut bien faire quelque chose pour les autres quand on voit tout le monde se dévouer. Avez-vous vu le petit B...?

— Pas encore. C'est aux Puppazzi, n'est-ce pas?

— Il est désopilant, ma chère, un entrain! un brio! Pendant les répétitions, c'était un feu roulant. Vous m'en direz des nouvelles.

— Maman! maman! nous allons manquer le spectacle!

— C'est juste, ma chérie, entrons vite. Au revoir, Berthe! bonne recette, ma toute belle!

Aidant les quêteuses et traversant les jardins, de jeunes commissaires en habit, avec une rosette rouge et or, couraient avec des airs effarés, des airs d'une importance suprême. Parfois on les voyait

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1887.

escalader une scène, disparaître dans des coulisses, ou soulever des coins de tenture en se faufilant par-dessous. Des cris, des rires, des chuchotements, les phrases les plus baroques se heurtaient au passage. On les chargeait de commissions invraisemblables. On les voyait porter des objets inattendus.

— Raymond! criait une voix désespérée, j'ai oublié ma perruque, la grosse perruque rousse! va vite, c'est sonné!

Et Raymond revenait peu après apportant la perruque à bout de bras, à la grande joie des enfants, qui battaient des mains.

Plus souvent c'était un pot de rouge, une patte de lièvre, une boîte à poudre, que les commissaires faisaient passer aux acteurs. Puis, toujours à la besogne, ils revenaient au plus pressé des groupes, soulevaient des chaises, enlevaient des enfants par-dessus les têtes pour les placer ou les déplacer, recevaient beaucoup de réclamations et heureusement aussi beaucoup de sourires.

Dans les cas graves, il fallait en référer à la maîtresse de céans. On voyait alors le jeune homme à rosette rouge et or, ramenant à son bras une grande femme brune, vêtue d'une robe noire ouverte, étincelante de jais, ruisselante de diamants, très droite, très froide, ne lâchant jamais son éventail, et marchant avec des airs de reine. Mme Fulston avait dû être belle. On le sentait surtout à son air qui en était évidemment convaincu. Mais elle était devenue beaucoup trop forte, et ses grosses joues flasques, jointes à un nez courbé, à une physionomie impérieuse, lui donnaient un aspect souverainement désagréable.

— Elle se croit en or! disait Frumand.

Pourtant, Mme Fulston, recevant chez elle, avait la prétention d'être aimable. Sa bouche se détendait dans une sorte de sourire, et elle faisait ce qu'elle pouvait pour s'empresser. Après s'être informée de la difficulté, elle envoyait un ordre, parlait haut, serrait la main à quinze ou vingt personnes, jetait un coup d'œil satisfait sur l'affluence des gens et s'éloignait tout d'une pièce, en reprenant sans le vouloir cet air gourmé des Américaines qui ont la prétention de singer les Anglaises.

D'autres jeunes gens plus habiles ou plus rompus à la vie mondaine, s'adressaient à Mlle Fulston. Ils allaient la chercher jusqu'à son comptoir, au milieu des vendeuses; ils la conjuraient de venir à leur secours, et elle y consentait, très flattée sans qu'il y parût.

Mlle Georgina Fulston était une grande fille aux cheveux châtains. Certes, on ne pouvait pas dire qu'elle fût jolie et cependant elle n'était pas laide. Mais tous ses traits étaient exagérés; son nez, assez droit, était trop fort; quand elle ouvrait la bouche, c'était pour montrer de larges palettes d'ivoire; la couturière s'évertuait

à diminuer la longueur de sa taille; ses pieds et ses mains désolaient le gantier et le cordonnier; et pourtant il y avait dans cette grande personne je ne sais quoi de plaisant, de bon enfant, de cavalier, qui harmonisait l'ensemble. Ce qu'elle avait de plus étrange, c'étaient les yeux. Ils faisaient contraste avec elle-même. Mlle Fulston avait l'allure décidée; la forme de son visage aussi bien que de son caractère étaient arrêtés. Et ses yeux, ses yeux étaient d'un bleu pâle, si pâles, si clairs, si dégradés, comme disent les peintres, qu'ils paraissaient presque décolorés. Naturellement ces yeux-là ne pouvaient rien exprimer de bien vif, et c'était la plus singulière chose du monde d'entendre Mlle Fulston parler hardiment, avec un geste déterminé, un port de tête énergique, sans pouvoir mettre d'accord son regard éternellement terne, éternellement perdu comme un lointain.

A tout prendre, elle ne manquait point de prétendants. Mlle Fulston devait hériter d'une fortune incalculable; sa dot était de trois millions, qu'on savait être déposés chez un banquier et prêts à être versés le jour du mariage. Elle était d'une élégance suprême, inaugurant les modes et portant la toilette avec une désinvolture, avec un sans-gêne tout à fait conquérants. Personne ne donnait le *shake hands* avec autant de crânerie. On ne l'avait jamais vue embarrassée. Elle ne se gênait pas plus pour dire leur fait à ses amies qu'à ses adorateurs, voire même à sa mère, quand l'occasion s'en présentait. Pas plus capricieuse qu'une autre, et même assez raisonnable, pour une enfant gâtée, comme elle l'avait été toute sa vie.

On lui donnait dix-huit ans, elle en portait au moins vingt. Il y avait deux ans qu'elle habitait Paris avec sa mère. Elles étaient très lancées dans le monde et recevaient beaucoup. M. Fulston était apparu une ou deux fois, mais le plus rarement possible. Il n'aimait pas l'Europe et parlait à peine français. On disait même tout bas que sa façon de traiter les affaires n'aurait pas reçu l'approbation de nos tribunaux. Inventions jalouses probablement, histoires malveillantes de quelque amoureux évincé qu'il n'était guère utile d'approfondir.

C'était la première fois que Mme Fulston prêtait son hôtel pour une fête de charité. Il fallait lui rendre cette justice, qu'elle avait fait magnifiquement les choses. Le rez-de-chaussée avait été bouleversé; les portes étaient enlevées; une ou deux cloisons avaient été sacrifiées, et l'on avait obtenu ainsi un *hall* splendide où étaient installées les vendeuses.

L'intention des organisateurs avait été de représenter les cinq parties du monde. C'était vaste. Par une attention des plus déli-

cates, Mme Fulston avait donné la suprématie à l'Europe, en ce sens que l'Europe occupait le fond de la salle. Sous un dais immense, les diverses nations européennes étaient figurées, oh! bien singulièrement figurées par des poupées que l'on avait habillées de différentes façons et groupées par peuples.

Il y avait là de grandes Anglaises; les unes en tenue de voyage avec la toque et le châle, les autres en robe de cérémonie, naturellement du plus mauvais goût. L'une d'elles, qui obtenait un succès fou, représentait une lady suivie de sa famille, quinze enfants, par rang de taille, alignés derrière elle, depuis la blonde miss qui n'a pas encore les cheveux relevés, jusqu'au baby qu'on a arraché pour la circonstance aux mystères de la *nursery*.

A côté, on avait mis les Allemandes, sans doute à cause des alliances royales : des tresses blondes à l'infini et de petites tailles rondelettes, de petites mines à la fois sentimentales et rebondies qui réjouissaient l'œil.

Puis les brunes Espagnoles, les Italiennes, les Grecques, les Turques, les Russes, les jolies Parisiennes, les Suissesses; et dans un coin, comme une note attendrie, quelques Alsaciennes avec leur grande coiffure, triste comme un deuil.

Et derrière les poupées, à demi cachées, allant et venant, les jeunes filles faisaient choisir les enfants et, quand elles avaient vendu, déposaient leur recette dans une corbeille. C'était charmant de les voir passer si vivantes et si fraîches derrière ces figures inanimées. Du plafond pendaient des lustres. Des drapeaux flottaient : drapeaux anglais, italiens, hollandais, drapeaux de toutes les nations. Mais la fête était bien française, à en juger par cette jeunesse, et dans le fond, enveloppant l'estrade, il y avait des guirlandes de roses d'automne, autre richesse ationale.

Jeanne d'Oyrelles se distinguait au milieu des autres vendeuses par son entrain et sa grâce. Elle était empressée sans affectation, nullement préoccupée de l'effet qu'elle pouvait produire; sa simplicité, son aisance naturelle lui créaient une place à part au milieu de ses compagnes qui ne semblaient appliquées qu'à se copier. Jeanne restait elle-même; elle avait son originalité, sa façon d'être, et sa mère avait veillé à ce qu'elle ne perdît pas ce don précieux. Chose rare! Jeanne était très affable. Elle causait, et causait bien. Elle était même aimable! C'est démodé, dira-t-on. On ne fait plus de frais que quand on est chez soi, et encore!

Mme d'Oyrelles ne tenait pas de si près à la mode.

— Ma chère enfant, répétait-elle à sa fille, il faut qu'une femme soit aimable. C'est un devoir social, un devoir comme un autre, trop souvent négligé.

— Mais, maman, on va m'accuser de faire des avances.

— Sois tranquille. Personne ne s'y trompera. Tu seras d'autant plus réservée, et partant d'autant plus respectée, que ton affabilité s'éloignera davantage de ces façons cavalières qui sont en usage aujourd'hui envers les jeunes gens. Je les trouve à la fois rudes et provocantes. Rien n'est choquant comme cette camaraderie qu'on affecte à l'égard des hommes. Je te réponds qu'elle leur déplaît et que ce n'est pas le moyen pour une jeune fille de s'attirer des hommages sérieux.

— Ah! disait Jeanne avec un soupir, des hommages sérieux! épouser un mari qui soit vraiment un homme! quel rêve irréalisable!

Mme d'Oyrelles sourit :

— Pas tant que tu le crois. Il faut le mériter, voilà tout. Il faut tâcher d'être toi-même, et meilleure que tant d'autres. Quoi qu'en pense le monde, ma Jeanne, on n'épouse jamais que celui qu'on mérite, crois-le bien.

Mme d'Oyrelles regardait sa fille. Puis, tout à coup, craignant de montrer malgré elle la fierté que lui inspirait cette vue, elle détournait les yeux et changeait de sujet.

A droite de l'Europe, on voyait l'Afrique.

Là, on vendait des fruits étalés sous une forêt de palmiers et de bananiers. Fruits en boîtes, fruits en conserve, fruits dans toute leur fraîcheur, et surtout, au milieu de la boutique, un échafaudage d'ananas, couronnés de leurs feuilles vertes qui s'enlevaient comme des panaches et qu'on emportait comme des trophées.

En face de l'Afrique, l'Asie.

Une foule de détails : des chinoiseries sans nombre, tasses, vases, écrans, paravents, boîtes de laque, potiches, assiettes, plantes en miniature. De grands eucalyptus se penchaient entre les girandoles. Puis on trouvait aussi de petits dieux hindous, quelques étoffes de kachemyr, quelques armes pour les amateurs et de jolies croix de paille avec des fleurs de Jérusalem.

Les deux autres places représentaient l'Amérique et l'Océanie. L'Océanie était peut-être un peu sacrifiée. Il n'y avait guère que des coquillages, de petits objets de bois des îles et quelques affreuses statuettes simulant des sauvages. On avait pourtant adjoint à cette partie du monde, parce qu'on la trouvait déshéritée et aussi pour apprendre aux enfants qu'on ne pouvait y aller que par mer, on avait adjoint la section des bateaux. Il y en avait de toutes les formes et de toutes les grandeurs. Navires à vapeur, à voile, cuirassés, de guerre, de commerce, chaloupes, barques, pirogues, canots, et jusqu'à des objets d'étagères, creusés dans une coque de noix et appareillés comme une corvette.

Les garçons petits et grands s'arrêtaient devant l'Océanie et rétablissaient un peu l'équilibre.

Mais l'Amérique était bien séduisante!

D'abord, Mlle Fulston y trônait en personne. Elle avait l'air d'être vêtue comme Peau d'âne, d'une robe couleur du soleil, tant étincelaient les broderies de son corsage et de sa jupe, faites d'or et d'argent mélangés. On avait sans doute cru être modeste en choisissant pour l'Amérique la seule représentation de natures mortes. Mais cet étalage de fourrures, de peaux, de grands oiseaux empaillés, d'ailes étendues, de bois de cerf, de têtes d'antilope, de plumes et de quelques flèches indiennes, jetées çà et là, comme au hasard, produisait un effet somptueux. Des serpents enroulés autour de troncs d'arbre encadraient la scène. Quelques-uns retombaient du plafond, suspendus par la queue. Deux ou trois singes grimaçaient dans des branches. Des oiseaux de paradis étaient soutenus en l'air par des fils invisibles.

C'était une singulière idée de passer sous silence les industries américaines et de ne vouloir prendre du nouveau monde que ses richesses naturelles. Mais il y gagnait. Mlle Fulston, entourée de quelques compatriotes, ne suffisait pas à échanger contre des pièces d'or ses tapis de peaux de bêtes, et les jeunes gens surtout assiégeaient la boutique. Plus libres que les Françaises, les jeunes Américaines riaient avec eux, s'accoudant pour causer, et les traitant de pair à pair.

Un peu plus loin, dans un autre salon, les mères s'étaient réunies et tenaient le buffet.

Il était huit heures du soir quand Bernard et ses deux amis firent leur apparition. Depuis une heure déjà la fête était en train, on avait commencé tôt à cause des enfants qui peu à peu s'en allaient dormir, cédant la place à de plus grands.

Souvent on voyait des têtes de jeunes filles, penchées entre les feuillages, et cherchant quelqu'un dans la salle. D'autres vendeuses s'asseyaient, déjà lasses, et peut-être déçues.

Bernard, qui avait d'abord fait un tour dans les jardins, fut ébloui en entrant dans le hall aux boutiques.

— Quel luxe! c'est superbe, en vérité!

— Tu trouves? dit Frumand d'un ton rogue.

Frumand n'avait pas l'air de bonne humeur. Il s'était pendu au bras de Bernard, qu'il ne voulait pas lâcher. Mélinot les suivait, toujours silencieux, toujours rangé, se faisant le plus petit possible pour passer sans gêner personne.

— Ah! voilà le vicomte de Cisay! cria un des jeunes gens qui se tenaient en permanence devant l'Amérique.

— Bonjour, Bernard.

— On vous croyait perdu dans les bois de Chanteloup.

Plusieurs mains se tendirent vers lui, tout le monde se retourna, et Bernard, se dégageant de Frumand, s'avança pour saluer les jeunes filles.

Il fut accueilli d'une façon très flatteuse, et Mlle Fulston, tenant au bout de ses doigts une magnifique sagaie, quitta l'angle gauche où elle se trouvait pour se rapprocher du jeune vicomte.

— Un louis ! disait-elle, en réponse à quelqu'un. C'est trop peu, n'est-ce pas, M. de Cisay?

Bernard comprit. Et mettant la main à la poche de son gilet, il en retira plusieurs pièces d'or, les déposa dans un plateau que lui tendait l'héritière et reçut en échange la sagaie, accompagné d'un sourire rayonnant.

— Peste! murmura Frumand à l'oreille de Mélinot, comme il y va!

— C'est une belle personne, dit le clerc de notaire.

— Une belle personne! exclama Frumand. Oh! non! par exemple, dites que c'est une millionnaire qui veut se passer la fantaisie d'une couronne.

Et tirant Mélinot par le bras, il l'entraîna plus loin, comme s'il était mécontent.

Au même moment, Mme Fulston apparaissait. Elle voulait sans doute parler à sa fille. On s'écarta pour la laisser passer.

— Tiens! M. de Cisay! dit-elle d'un ton de surprise très naturel, quoiqu'elle eût aperçu Bernard depuis son entrée dans la salle.

Bernard salua; la maîtresse de la maison lui tendit la main et, oubliant sans doute le sujet qui l'avait amenée, se mit à causer avec lui, à lui demander des nouvelles de son père et de son grand-père.

Évidemment on s'occupait beaucoup de Bernard. Pour lui, il répondait d'un air tranquille aux politesses dont on le comblait. Et quand il le put, il se dégagea du groupe, et alla retrouver Frumand.

Il fut mal reçu : Frumand avait son air railleur et son coup d'œil sec :

— Mes compliments, mon cher.

— Compliments de quoi?

— Je ne te savais pas tant de succès près de la colonie étrangère.

— Tu plaisantes, répondit Bernard distrait.

Ses yeux, en effet, parcouraient la salle. Ils passaient de l'Asie à l'Afrique et de l'Océanie à l'Europe avec une vague inquiétude.

— Allons aux ananas, dit Frumand qui était assez gourmand.

Bernard se laissa entraîner, et le long du chemin, de droite et de gauche, il retrouvait bon nombre de gens qui l'arrêtaient au passage.

Il était de ces hommes sympathiques qui se font aimer partout. Il y a deux genres de sympathies : celle qu'on pourrait appeler la petite, et une autre qui est plus pénétrante. La petite s'applique aux gens qui n'ont ni vertus ni défauts, bataillon banal, inoffensif, qui ne fait ombrage à personne et porte une flatterie dans sa médiocrité même. L'autre s'attache à ceux qui ont un caractère ouvert et certaines vertus communicatives, certaines qualités en dehors, appuyées de dons physiques qui rendent agréable tout ce qu'on voit d'eux. Celle-là est plus rare. Elle ne tient pas précisément aux perfections, car il y a des êtres excellents qui ont la perfection renfermée; elle n'exclut pas les défauts, mais elle ne va point sans une supériorité quelconque.

Bernard n'était pas meilleur que Frumand, mais il plaisait cent fois plus. Son élégance naturelle, une manière à la fois simple et noble de tenir la tête, ses beaux yeux clairs, et surtout son sourire d'honnête homme, si franc, si droit, prévenaient en sa faveur dès le premier coup d'œil.

Quelques personnes aussi connaissaient Frumand :

— Comment, vous ici! lui disait-on à l'oreille. C'est donc une gageure!

— Non. J'y viens simplement comme traître. Je l'ai déclaré d'avance.

Pendant que Frumand et même Mélinot achetaient leurs ananas, Bernard, le dos tourné, continuait à regarder la salle.

— Pardon, monsieur, dit une voix de femme tout près de lui.

Bernard tressaillit et ramena son regard qui s'égarait au loin. A sa droite, frôlant son bras, Jeanne d'Oyrelles essayait de passer en tenant un paquet de poupées. Mais elle avait peine à fendre la foule, et elle avait dû s'arrêter là en demandant protection à Bernard.

— Comment! c'est vous, mademoiselle?

Il se troubla un peu.

— Je ne vous croyais pas là... je cherchais, au contraire...

Elle ne répondit rien, mais Bernard crut deviner qu'elle l'avait reconnu depuis longtemps, au moment peut-être où il était entré dans la salle, au moment où il avait acheté à Mlle Fulton la sagaie qu'il portait encore sous le bras.

Ils se rapprochèrent de la boutique de Jeanne et se mirent à causer comme s'ils s'étaient quittés d'hier. Leurs pensées se retrouvaient aisément; elles habitaient les mêmes régions. D'instinct, ils choisissaient les sujets qui pouvaient rapprocher leurs deux vies, en dehors de cette salle de fête. Ce dont ils parlaient, sans être intime, et quoique ce fut à haute voix, le plus tranquillement du monde, ne tenait ni à la vente ni à Paris. C'était de Fontaine-

bleau, et de la forêt, et de Chanteloup, et du logis de Jeanne, c'était même des travaux de Bernard qu'il était question. Elle l'interrogeait sur les choses qu'elle savait le toucher, s'en préoccupant autant que lui, attentive et souriante aux progrès d'esprit du jeune homme. Grâce à l'éducation qu'elle avait reçue, Jeanne était femme à s'intéresser aux choses sérieuses. Elle avait entendu remuer beaucoup d'idées, et, par culture autant que par nature, elle avait la vue haute et l'horreur des banalités. Peut-être, comme elle était spécialement attachée aux sujets qui occupaient Bernard, ne manquait-elle pas une occasion de se tenir au courant. D'ailleurs, elle comprenait d'un mot, et surtout n'avait pas l'ombre de prétention. Ce qu'elle disait était parfaitement simple, et pourtant Bernard en était pénétré. Était-ce à cause de l'accent qu'elle y mettait, du regard, du sourire?... Mon Dieu! qu'elle était charmante avec sa robe bleue, son teint rose et ses jolis cheveux blonds relevés à la Louis XV, ce qui la rajeunissait encore! Comme elle faisait tout sans apprêt, sans pose! Elle était aussi semblable à elle-même dans ce salon bruyant que dans le jardin de la Gerbière...

Bernard en était là de ses réflexions quand Frumand, qui avait enfin acheté son ananas, se rapprocha et salua Jeanne.

Au même instant, un coup de cloche retentit dans le jardin. Il y eut un silence général, puis on s'interrogea :

— Qu'est-ce que c'est?... Qu'est-ce que c'est?

Un mouvement se fit vers le milieu de la salle, et tout à coup on distingua la voix de Mlle Fulston :

— Mesdemoiselles, dit-elle en parlant très haut pour se faire entendre de partout, c'est une représentation destinée aux vendeuses. Elles sont priées de descendre au jardin.

— Très volontiers, s'écrièrent les jeunes filles.

— Nos mères tiendront les boutiques, ajouta Mlle Fulston.

Chacune se précipita vers la porte; des groupes de jeunes filles serrées les unes contre les autres, passaient en riant. Mlle Fulston, restée en arrière pour veiller au départ, en bonne maîtresse de maison, se rapprocha du comptoir des poupées.

— Venez-vous, Jeanne? demandèrent les compagnes de vente.

— Oui, oui, certainement, répondit Jeanne.

Mais elle ne bougea pas. Elle attendait sa mère qu'elle voyait venir à elle. Bernard lui en sut gré. Jeanne continua, sans affectation, de causer avec les jeunes gens.

Bernard parlait peu. Il écoutait, il regardait. Mais Frumand, jusque-là taciturne, se mettait en verve. On eût dit que la présence de Mlle d'Oyrelles lui était douce. Sa physionomie s'éclairait, ses yeux avaient leur belle profondeur veloutée, et Jeanne prenait

plaisir aux théories originales, aux idées vivantes qu'elle l'entendait émettre.

Mme d'Oyrelles rejoignit sa fille. Sans prétendre donner de leçon à personne, elle n'aimait pas à la quitter dans les foules, et se tenait près d'elle le plus possible.

— Bonjour, Bernard; bonjour, M. de Frumand. Allez-vous nous accompagner aux baraques? On en dit merveille.

— Mais, madame, est-ce que nous serions admis?

— Je le crois. On ne demande que des spectateurs.

— Comment donc! s'écria Mlle Fulston, qui s'était tout à fait rapprochée, mais venez vite! Courons, si nous voulons avoir des places.

Elle se tenait près de Bernard et lui prit le bras sans autre cérémonie.

— Encore! murmura Frumand qui se hâta d'offrir le sien à Mme d'Oyrelles.

Quand ils arrivèrent au jardin, les baraques étaient déjà combles.

Les plus courues étaient le combat de coqs (une innovation), les marionnettes et les Pupazzi.

Mlle Fulston essaya d'abord d'entrer aux combats de coqs, mais il y avait foule; on ne pouvait rien apercevoir. On entendait seulement des battements d'ailes, des cris de fureur, des colères subites, et, tout dans le haut, des voix de femmes qui disaient sur un ton maniéré :

— Oh! c'est cruel! vraiment c'est trop cruel!

Mlle Fulston chercha à se faufiler, ou à voir les coqs en s'élevant sur la pointe des pieds. Ce combat sauvage l'attirait et tous les muscles de son visage se tendaient en avant. Mais ses grands yeux glauques ne purent rien découvrir.

Pendant ce temps, Mme d'Oyrelles et Jeanne, conduites par Frumand, avaient trouvé place au théâtre des marionnettes que montrait avec beaucoup d'esprit le fameux petit B...

Bernard et Mlle Fulston les rejoignirent et s'installèrent près d'eux. La chaise de Bernard se trouva juste derrière celle de Jeanne et pendant tout le spectacle, il put contempler à loisir cette svelte et gracieuse personne, les mouvements harmonieux de cette taille souple et de ce cou charmant. Parfois même, Jeanne tournait la tête, et Bernard apercevait un contour de joue, et le rayon d'un œil bleu. Il respirait le parfum léger qui s'échappait des cheveux de Jeanne. Il était sous le charme, et ce qu'il répondait à Mlle Fulston était sans doute bien machinal, car tout son être, tout son rêve était ailleurs.

Il n'eût pu dire vraiment si la représentation avait duré dix

minutes ou si elle avait duré une heure. Seulement, vers la fin, et au moment où Mlle Fulston battait des mains en riant tout haut, il entendit Frumand qui se penchait vers lui et qui lui dit :

— Bernard, il faut tenir ta promesse à ton tour. Il est temps que nous partions.

— Quand tu voudras.

— Que dites-vous? s'écria Mlle Fulston. Nous quitter! Mais ce n'est pas fini, et je sais que ma mère veut vous retenir au souper.

— Désolés, mademoiselle, dit la grosse voix de Frumand, mais nous avons un engagement, M. de Cisay et moi, qui va nous arracher à toutes ces douceurs...

— Un engagement irrémissible? insista Mlle Fulston.

— Hélas! oui, mademoiselle, reprit Bernard. Mais veuillez croire que nous en sommes très malheureux.

Jeanne s'était retournée, et écoutait. Bernard fut violemment tenté de manquer de parole à Frumand. Mais ce n'était point facile. Frumand venait de tirer sa montre et regardait l'heure. Il avait son air résolu :

— Hélas! hélas! nous n'avons pas une minute à perdre.

Il saisit le bras de Bernard, et tous deux, prenant congé à la fois de Mme d'Oyrelles, de Jeanne et de Mlle Fulston, disparurent rapidement dans une des allées.

Quand ils furent dans la rue, ils marchèrent quelque temps en silence. Bernard, un peu fou d'amour, se chantait intérieurement mille douces choses. La longue présence de Jeanne et le charme souverain qui émanait d'elle l'avaient grisé. Frumand mordait sa moustache :

— Ah! çà, dit-il tout à coup, je ne suis pas content de toi, Bernard. Tu m'inquiètes.

— Pourquoi donc?

— Pourquoi? Parce que tu vas tomber dans l'ornière commune, dans le vulgaire million, et que tu y laisseras tout ce que nous aimons en toi.

Bernard sembla sortir d'un rêve :

— Oh! dit-il, Mlle Fulston?...

— Eh! oui, Mlle Fulston, répondit gravement Frumand.

Bernard frappa doucement sur l'épaule de son ami.

— Tranquillise-toi. Tu n'y es pas. Cette beauté-là me laisse froid comme le lac Ontario.

— Bah! tu me le jures?

— Oh! oui!

— Mais alors...

Ils se turent tous deux, tous deux songeant. Ce fut encore Fru-

mand qui reprit la parole. Ils marchaient côte à côte, sur le trottoir.

— Mon petit Bernard, dit Frumand de sa voix profonde et tendre, je vois pourtant bien que tu es amoureux...

— Ah! dit Bernard en souriant, tu n'en sais rien... ni moi non plus.

— Si, si. Je suis certain que tu es amoureux.

Bernard fit un geste évasif et tourna la tête pour éviter le regard de Frumand.

— Non, dit-il. Tu sais bien que je suis un homme froid. Tu me l'as souvent répété.

— Toi, un homme froid! Il faut s'entendre. Tu es trop discret, voilà tout. Tu ne sais pas, à l'occasion, lâcher la bride à tes pensées intimes pour les jeter dans le cœur d'un ami.

Bernard, ému peut-être, resta silencieux. Frumand passa son bras sous le sien. Il faisait nuit. La rue était déserte. Leurs pas résonnaient seuls sur le bitume.

— Allons, mon Bernard, pourquoi faire de la peine à ton vieil ami, pourquoi lui cacher tes sentiments? Confie-moi ton secret. Confie-moi le pour moi, si ce n'est pour toi, pour moi qui ai besoin d'être rassuré sur ton compte.

— Comment cela?

— Je ne veux pas que tu souffres.

— Mais je ne souffre pas! dit Bernard, au contraire. Ce que j'éprouve, c'est du bonheur, c'est un charme, c'est...

— Bravo! s'écria Frumand.

Puis, s'arrêtant soudain et se mettant en face de Bernard :

— Mais, dis-moi, cela ne sent-il pas l'étranger?

Bernard se mit à rire :

— Pour cela, non, je te l'affirme. C'est du pur sang gaulois.

— A la bonne heure!

Bernard essaya de reprendre son chemin. Sa nature contenue souffrait malgré tout de se laisser arracher un secret jusqu'alors caché au plus profond de lui-même. Pourtant il sentait à quelle amitié il avait affaire, et il était trop épris pour rompre l'entretien de vive force. Mais il cherchait le moyen de voiler sa confidence; il ne voulait pas la refuser et il ne voulait pas la donner tout à fait. D'ailleurs Frumand, si perspicace, semblait avoir devant les yeux une barrière qui l'empêchait de voir la vérité. Il était à cent lieues de penser que le jeune vicomte aimât Jeanne. Son esprit cherchait ailleurs, et son cœur, incliné peut-être, sans qu'il s'en rendît compte, vers Mlle d'Oyrelles, contribuait à tromper son esprit. Tant il est vrai que nous sommes toujours l'obstacle à nous-mêmes! Cependant, moins il trouvait, plus il voulait savoir. Étonné de son igno-

rance, aiguillonné par l'hésitation de Bernard et par le trouble où il l'avait mis, Frumand poussa plus loin.

— Un mot encore, Bernard... Est-ce à Paris?

— Indiscret!... Eh bien, non. C'est en province. C'est une provinciale.

— Provinciale!... Je ne t'en demande pas davantage.

— Mais...

— Non, non. Je sais tout ce que je voulais savoir. La province, c'est la France! Paris, c'est l'étranger!... Puisque tu aimes en province, marie-toi, mon ami, et que Dieu garde ta postérité!

— Oh! oh! s'écria Bernard en riant, comme tu y vas!

— Eh bien! quoi? il n'y a pas de plus honnête conclusion ni de meilleure pour toi, mon cher vieux!...

Au même instant, quelqu'un qui accourait derrière eux, les rattrapa. Ils se retournèrent et reconnurent Mélinot qu'ils avaient l'un et l'autre oublié.

— Vous voilà? dit Bernard.

— D'où viens-tu? demanda Frumand.

— D'où je viens? répondit le clerc de notaire essoufflé, mais de la kermesse, parbleu! où je vous cherchais, où je vous attendais!

— Tu nous avais donc perdu dans la foule?

— Mais! oui. Et la réunion! nous sommes en retard.

— C'est juste, dit Bernard avec son ton de bonne humeur. Voilà un garçon sérieux qui nous rappelle à la réalité des choses.

Frumand reprit :

— Encore cent pas et nous sommes rendus. Mais attends un peu, Bernard, que je fasse ta toilette!

— Quelle toilette?

— D'abord enlève tes gants. Bien. Puis relève le col de ton pardessus et enfonce un peu dans ton gilet le nœud florissant de ta cravate.

— Mais, à quoi bon! dit Bernard, tout en se laissant faire.

— C'est désolant! murmura Frumand en se parlant à lui-même, il n'y a pas moyen de lui ôter son air. Voyons, passe-moi donc ton chapeau.

Il prit entre ses mains le joli feutre gris du jeune de Cisay, un feutre souple et d'une nuance fine, et il essaya de le bosseler un peu.

— Que fais-tu, que fais-tu? criait Bernard.

— Je mets tes jours à l'abri... Maintenant, suivez-moi mes amis! Mélinot et moi, c'est plus commode; nous n'avons pas besoin de tant d'apprêts. Tels que nous voilà faits, le communard nous tient pour un frère.

VI

Vers dix heures du soir, les trois amis pénétraient au milieu d'une foule compacte et agitée, dans une salle basse, étouffée, mal éclairée par une dizaine de quinquets d'un autre âge, qui répandaient une odeur d'huile rance. Au fond de la salle, un bec de gaz unique, entre deux drapeaux, brillait comme une étoile au milieu de la nuit, et éclairait le bureau déjà formé, composé de trois citoyens, l'un maigre et vieux, le président; les autres gros et jeunes, le vice-président et le secrétaire. Quelques journalistes étaient à droite. Tous fumaient, citoyens du bureau, citoyens de l'auditoire, et la fumée des pipes commençait déjà à former de lourds nuages qui menaçaient d'étouffer les lampions.

C'était la première fois que Bernard assistait à une réunion publique, et il avait fallu toute l'autorité morale et la ténacité de Frumand pour qu'il se résignât à fouler aux pieds ses répugnances. Il était convaincu qu'il n'y avait rien à gagner au milieu de ces faux ouvriers des barrières, foule mélangée de paresseux et de repris de justice, de Parisiens et d'étrangers, d'ambitieux vulgaires et de fous à lier, et il craignait, en les voyant, d'attiédir la vive tendresse qu'il avait au cœur pour les vrais ouvriers, pour les laborieux des métiers.

Frumand était d'un autre avis :

— C'est dans la nuit profonde, disait-il, qu'il faut porter la lumière que Dieu nous a donnée; c'est à la source du mal qu'il faut verser le remède. Et puis... c'est amusant.

Et, plein de vaillance et de foi généreuse, Frumand courait de réunions en réunions, jetant partout de bonnes vérités cachées sous des formes qui plaisaient au peuple. Il était devenu un des contradicteurs principaux des socialistes, connu de tous, et, à cause de son caractère, assez bien supporté.

Bernard, Frumand et Mélinot s'assirent les uns près des autres, et de suite Frumand entra en scène par quelques interruptions qui furent accueillies par des bordées d'applaudissements, mêlées de cris aigus, sauvages, et de quelques sifflets. Il s'agissait de l'*amélioration du sort des travailleurs*, et l'orateur à la tribune, tribune composée de quatre planches posées de travers, à gauche, sur deux chaises, déroulait la thèse anarchiste : « Pour améliorer le sort du peuple, il faut d'abord détruire les sociétés actuelles basées sur la propriété individuelle et développées par le capital. » Il n'avait pas fini que Frumand s'élançait vers la tribune. De ses grands bras, il écartait la foule; avec ses longues jambes, il passait

aisément par-dessus les bancs. Le bureau le vit arriver avec terreur, car Frumand avait les sympathies d'une partie de la salle, qui déjà l'applaudissait et se réjouissait à l'avance de ses saillies. Il fallut donc lui laisser la parole, et le jeune homme se campa sur les planches. Bernard et Mélinot étaient stupéfaits de tant d'audace, mais leur ami paraissait fort à l'aise, et sa tête légèrement renversée, ses épais cheveux noirs, sa haute taille et sa forte stature en imposaient évidemment à la foule.

— Ah! quel malheur, disait un citoyen, que ce type-là ne soit pas avec nous.

C'était la note générale : on regrettait ses idées, mais on aimait sa franchise et sa rondeur.

Le discours de Frumand ne fut point long, mais bourré d'idées. Il commença par railler spirituellement les anarchistes et leur système de destruction universelle, puis il flatta avec adresse les ouvriers, déplora leurs misères dont il fit un saisissant tableau, et aborda enfin la question des remèdes. A ce moment, il y eut un mouvement d'attente parmi la foule, et Frumand, pour faire provision de courage, jeta les yeux sur ses amis. Il est vrai qu'il n'en reçut pas grand secours. Bernard était pâle et Mélinot défait. D'un tour de tête il rejeta ses cheveux en arrière :

— Attention maintenant! citoyens, s'écriait-il, je vais entamer la question à l'ordre du jour, et dam, vous le savez, avec la bonne franchise que vous me connaissez... Suis-je libre de dire ce que je pense, ici?

— Oui, oui, crièrent mille voix. Vous êtes libre... nous sommes tous libres!

— Eh! bien, si je suis libre, je vous déclare qu'il n'y a que deux grands moyens d'amélioration pour les travailleurs : un moyen matériel, l'association sous la forme corporative...

A ces mots, toute la partie gauche de la salle, formée d'anarchistes et de socialistes avancés, se souleva avec colère et fit entendre d'énergiques protestations, fortifiées de cris d'animaux. Des chaises furent levées, des bancs soulevés, le tumulte commença, et les journalistes s'apprêtèrent à quitter la salle. Bernard et Mélinot se rapprochèrent, au contraire, de leur ami pour le protéger, pendant que le président agitait sa sonnette. Le danger de Frumand leur avait rendu la vaillance. Les yeux de Bernard commençaient à flamber. Mais Frumand fit un puissant effort, et sa voix domina un instant la tempête :

— Attendez donc! cria-t-il, je n'ai pas fini! Il y a aussi un moyen moral...

Et comme on l'entourait pour l'arracher de la tribune, il sauta

sur un banc vide, près de la porte, et brandissant son chapeau :

— Vous ne voulez pas m'écouter? Eh! bien, tant pis, je vous le dirai tout de même!... Citoyens, il faut croire en Dieu!

A ce mot, il fut saisi par une dizaine de mains, frappé de quelques coups de canne et poussé violemment hors de la salle. Bernard et Mélinot le reçurent dans leurs bras et l'entraînèrent rapidement jusqu'à la rue, pendant que les anarchistes et les radicaux, mis en goût de tapage, se battaient entre eux et obligeaient le bureau à lever la séance.

Quand les jeunes gens eurent fait une vingtaine de pas et que Frumand se fut épongé, Bernard, demeuré pensif, s'arrêta un instant.

— Et tu crois, dit-il à son ami, que de semblables réunions peuvent servir à quelque chose?

— Assurément. Qui sait ce qu'un mot jeté dans cette mêlée peut faire de bien dans une âme égarée au milieu des autres. J'ai lancé ma flèche... à Dieu de la conduire!

— Sans doute, mon ami, tu as été un vaillant, un crâne, mais j'ai peur que tant de forces ne soient perdues. Il vaut mieux organiser peu à peu les associations ouvrières que de...

— Mon cher, il faut des soldats partout.

Sur cette profonde vérité, affirmée de ce ton bref qui coupait court à toute discussion, les trois amis se séparèrent.

Le lendemain, la journée fut très remplie. Bernard assista à plusieurs comités, régla quelques améliorations importantes à préparer pour l'hiver et prit sa part de différents services concernant les écoles et les patronages. Bernard apportait dans ces réunions une droiture, un esprit conciliant, une aménité qui le faisaient aimer de tous. Et pourtant il avait une véritable modestie qui l'entraînait à s'effacer toujours; non pas cette modestie maniérée, extérieure, qui se complaît à s'exprimer, mais cette conscience intime d'une jeunesse qui se sait jeune, d'une vertu qui se sait novice.

— Bah! disait Frumand, Bernard est trop réservé, il ne donne pas le quart de ce qu'il pourrait donner.

— Attendez! attendez! disait un des vieux Pères. Laissez-le amasser, laissez-le se faire un trésor qu'il dépensera plus tard.

— Pourquoi pas tout de suite? Ce qu'il sent vivement, qu'il l'exprime; ce qu'il pense, qu'il le dise; ce qu'il croit bon, qu'il le fasse.

— Non. Un jeune homme ne doit rien jeter au vent. Il ne faut pas laisser piller la mine, et c'est assez quand on peut présumer qu'elle existe.

C'était bien connaître Bernard, et comprendre comme il le fallait l'éducation lente et discrète d'une âme dont on veut ménager toutes

les beautés. Chez Frumand, fleur des tropiques, qu'il y ait des brûlures sur les feuilles, et des branches folles et de folles poussées; mais, chez Bernard, fin lys de France, il ne fallait rien risquer de trop hâtif et garder toute la sève pour l'heure de l'éclosion parfaite.

— Alors tu retournes demain à Chanteloup?

— D'enthousiasme.

— Pourquoi faire?

— Pour chasser, pour voir les miens, pour me reposer de toi, terrible ami!

— J'ai envie de t'accompagner.

— Parles-tu sérieusement? Ce serait si bon!

— Oui, mais je ne peux pas.

— Pourquoi?

— Pourquoi? Parce que j'ai trop de choses en train. Adieu, mon Bernard, va rêver à tes amours, à l'ombre des bois de Chanteloup; sois fidèle à ta provinciale et surtout reviens-nous bientôt.

Il était parti dès le mercredi matin, le cher Bernard, et si joyeux d'aller retrouver son vieux nid, qu'il aurait volontiers couru et sauté et chanté par les chemins. De la gare, il était venu à pied jusqu'au château; et de loin, du fond de l'allée, il apercevait sur le perron la grande chaise berçante de son grand-père, qui se balançait entre un massif de roses et une corbeille de géraniums. Le marquis était mollement étendu sur les coussins algériens qui rembourraient l'osier. Il tenait une cigarette dans un bout d'ambre, la tête renversée, regardant flotter de petits nuages blancs dans un ciel bleu, et de temps à autre lançant en l'air une mince spirale de fumée, qui montait, qui se perdait. Un journal avait glissé de ses genoux à terre, sur le sable de la terrasse. Parfois il bâillait :

— Est-ce que j'aurais faim?

Mais, voyant passer par la fenêtre ouverte de la salle à manger la silhouette de Courtois, qui préparait le dessert en jetant un coup d'œil attentif sur son maître :

— Non! je ne dois pas avoir faim. Courtois n'est pas prêt.

Du comte, il n'était jamais question avant l'heure du déjeuner. Dormait-il, travaillait-il? Son appartement était toujours fermé. Parfois on croyait l'entendre faire des armes, car il tenait beaucoup à ne pas engraisser. A dix heures, il sonnait son valet de chambre et s'habillait. On lui disait bonjour en se mettant à table.

Quand Bernard était tout petit, c'était le marquis qui allait voir l'enfant dès le matin, c'était le marquis qui s'amusait à le regarder jouer dans la baignoire et constatait les progrès de ce jeune corps souple et robuste, sainement constitué :

— Ah! c'est un de Cisay celui-là!

Il entendait aussi que l'enfant tînt de lui certains usages auxquels il attachait importance :

— Il y a une manière de s'habiller qui sent la race comme il y a une manière de parler.

A défaut de choses plus sérieuses, il donnait à Bernard ce qu'il pouvait, et s'il eût eu plus, il l'eût encore dépensé sur ce petit être de prédilection. Bernard le savait si bien, qu'il avait, en dépit de sa modestie habituelle, la vanité, la fatuité de l'affection de son aïeul. En l'apercevant de loin sur la terrasse, il se disait de la meilleure foi du monde :

— Grand-père s'ennuie, puisque je ne suis pas là.

Mais, en grandissant, à mesure que le jeune homme se formait et que s'épanouissaient en lui de rares qualités morales, cette affection changeait de nature. Ce n'était plus la protection du vieillard sur l'enfant, c'était presque le contraire. Il y avait une sorte d'instinct qui avertissait le marquis que son petit-fils valait mieux que lui, était monté plus haut dans l'échelle morale, et que s'il n'avait plus rien à lui apprendre, il avait peut-être par contre quelque chose à en recevoir.

Du côté de Bernard, il y avait, à l'égard du marquis, un sentiment de délicatesse exquise. Jamais il ne se fût avoué que son grand-père eût besoin d'indulgence pour certains vides ou certaines faiblesses. Il ne voulait pas le voir; il ne voulait connaître que la bonté proverbiale de M. de Cisay. Mais nul ne travaillait plus que lui à combler les vides et à combattre les faiblesses. Les rôles avaient changé. Le point d'appui maintenant, c'était Bernard.

En regardant son grand-père, du bout de l'allée, le cœur lui sauta.

— Il faut que je me fasse reconnaître, dit-il.

Et pour l'égayer plus vite, il se mit à chanter à pleine voix une vieille chanson que le marquis fredonnait souvent :

Si à mes genoux, Thérèse,
Si à mes genoux
Vous voyez des trous!
C'est à vos genoux, Thérèse,
C'est à vos genoux
Que je les fis tous!

M. de Cisay cessa d'abord de se balancer, puis il tourna la tête, reconnut la voix, aperçut Bernard à travers un taillis, et s'épanouit comme sous un rayon :

— Ah! le polisson! le voilà pourtant!

Il se leva, descendit le perron et marcha vite au-devant du jeune homme.

Bernard avait le cœur en fête. Pendant qu'il avait traversé les grands bois, pour venir du chemin de fer à sa demeure, l'image de Jeanne n'avait cessé de voltiger autour de lui, plus séduisante, plus pressante que de coutume. Il la revoyait encore, telle qu'elle était à la soirée de Mme Fulston, si parfaite à côté des autres, révélant malgré elle la supériorité morale que lui avaient donnée Dieu d'abord et sa mère ensuite. Il lui semblait que rien ne pouvait s'opposer à ce que sa petite amie d'enfance devînt sa grande amie de toute la vie, à ce que ce petit nid qu'on appelait la Gerbière vînt s'accrocher aux tourelles de Chanteloup. De quelle femme eût-il pu être sûr comme il était sûr d'elle? Il connaissait tous les arbres du logis et toutes les pensées de l'esprit de Jeanne. Entre eux, point de mystères, point de ces voiles inquiétants qu'on craint de soulever dans un passé inconnu; tout était clarté dans leur jeune vie et tout serait confiance dès l'aube de leur amour... Alors pourquoi attendre quand le bonheur appelle?

Bernard se disait que la réalisation de son rêve reposait entre ses propres mains, et que le jour où il oserait en parler à son père, ce jour-là le verrait heureux. Un peu de naïveté ou tout autre cause l'empêchait de songer à la possibilité d'un refus de la part de Jeanne. Ce qu'il craignait bien davantage, c'était l'avis du comte. Bernard avait réellement peur de son père. Cet homme sombre, dont nul ne pénétrait les pensées, l'effrayait à l'égal d'une chose ténébreuse. Si souvent il l'avait trouvé bizarre, dur, impitoyable. Mais, quand cette pensée lui venait, il la repoussait, comme font les enfants pour ce qui les inquiète, et il revenait à Jeanne et à l'ivresse de ses doux rêves. Pour se donner du courage, il se montait; et M. de Cisay profita de cet état d'esprit; car Bernard, plus expansif que d'ordinaire, soulevé par une décision naissante, courut vers son grand-père et lui sauta au cou :

— Et la! et la! s'écria le bon marquis en redressant son faux-col, comme tu nous reviens fringant!

Ils entrèrent tous deux au château, bras dessus, bras dessous, ayant mille choses à se dire pour s'être quittés si longtemps, Bernard causant comme un merle, le marquis un peu surpris et charmé de l'expansion assez rare de son petit-fils. Quand ils arrivèrent au salon, le comte les attendait en compagnie de Durandal :

— Hé! bonjour! mon vieil ami, s'écria le marquis en apercevant le gros notaire, bonjour, fidèle champion! vaillant paladin des bonnes causes!

— Oh! monsieur le marquis, je ne mérite pas tant de...

— Comment, comment! ne savons-nous pas combien de fois vous avez combattu pour nous, et toujours en vainqueur, mon brave Durandal?

— En vérité, monsieur le marquis, si j'ai pu rendre quelques services, vous avez une façon de les reconnaître qui fait qu'on est toujours en reste avec vous!

— Voyez-vous ça? comme c'est troussé! autant d'esprit que de cœur, et toujours sur la brèche! Je gage que vous causiez encore de nos affaires avec mon fils.

Le comte interrompit :

— Oui, mon père, et, avec votre permission, j'ai retenu Me Durandal à déjeuner.

— A la bonne heure! voilà qui me fait plaisir. Et j'en augure que vous avez quelque bataille à livrer en sortant de table, quelque vieille querelle de créancier qui n'est point encore vidée. Ah! Durandal, je l'ai dit et je m'y tiens : vous êtes un preux, mon ami Durandal.

— C'est le nom qui en est cause, dit modestement le notaire.

— Sans doute, sans doute... Il y a des gloires de naissance... des gloires fatales.

Et passant son bras sous celui du vieux serviteur de la famille, le marquis l'entraîna dans la salle à manger, aussi mince, aussi droit, que Durandal était gras et voûté. Le marquis avait un ton semi-railleur, semi-affectueux. Ses façons d'être enchantaient Durandal, qui se fût fait tuer pour lui.

— Avec le comte, pensait intérieurement le notaire, on fait son devoir. Mais avec le marquis, on deviendrait nn héros. Et la seule pensée qu'il pourrait devenir un héros fit épanouir Durandal.

Restés dans un coin du salon, le père et le fils échangeaient quelques phrases :

— Tu es content de ton voyage, Bernard?

— Oui, mon père.

— Tes réunions pieuses ont bien marché?

— Fort bien.

— Et tes amis, les bons jeunes gens, n'ont pas abandonné leurs utopies?

— Pas encore, Dieu merci.

— M. de Frumand se calme?

— Au contraire. Il est plus ardent que jamais.

— C'est un fou, dit le comte d'un ton sec. Mais au moins sa folie est amusante.

— Eh bien! Rodolphe! cria le marquis qui était déjà à table.

Le comte et son fils passèrent dans la salle à manger.

— Comme il manque de respect à la cuisine de Gothon ! continua le marquis. Il ose la faire attendre ! Ce n'est pas vous, Durandal, qui agiriez si légèrement envers les chefs-d'œuvre de votre incomparable souveraine.

Le fait est que le marquis et Durandal se tinrent tête et firent preuve, en face du déjeuner, non seulement du plus joyeux appétit, mais de la plus scientifique, de la plus expérimentale dégustation. Ce qui n'empêchait pas le marquis de causer comme un traquet et le notaire de lui répondre avec un bon gros rire sonore qui soulevait tout son ventre et faisait danser sa serviette. C'est à peine si Rodolphe et Bernard trouvaient l'occasion de glisser leur mot dans les intervalles. D'ailleurs Rodolphe était sombre et Bernard rêveur. Rodolphe semblait se dire :

— Comment peut-on s'amuser de pareilles choses ?

Et pourtant, le marquis et Durandal s'amusaient, à n'en pas douter. Ils étaient gaillards, le marquis avec une légère rougeur sur la pommette des joues, Durandal luisant comme un cuivre, des sourcils au menton. De temps à autre ils se lançaient sur des sujets que le comte ne trouvait rien moins que plaisants :

— Ah ! mon ami, disait M. de Cisay, que de fois déjà nous en avons vu de rudes ! Vous souvenez-vous en 1830, quelques années avant mon mariage, quand mon père mourut en nous laissant tant de dettes ?

— Parfaitement, parfaitement. Sans l'héritage de l'oncle d'Olbois, nous sautions du coup, monsieur le marquis.

— Est-ce l'héritage qui nous a sauvé cette fois-là ?... Ma foi oui, vous avez raison. Ce pauvre oncle d'Olbois ! rien ne faisait prévoir qu'il mourrait si à point ; il était encore jeune... Ah ! il y avait là un fameux trou à boucher !

— Et en 1850, quand mon prédécesseur à l'étude leva le pied avec 200 000 francs de capitaux à la famille de Cisay.

Le marquis éclata de rire :

— Vieux fripon ! on n'en retrouva jamais que la moitié. Le reste court encore l'Amérique... Mais tout cela ne vaut pas l'affaire de mon arrière-grand-père, l'affaire du dix-huitième siècle.

— Quelle affaire ? demanda encore Bernard.

— Vous savez bien, Durandal ?

— Parbleu ! monsieur le marquis, si je la sais ! On me l'a racontée au berceau.

Tous deux se mirent à rire.

— Quand monsieur votre aïeul joua dans la même nuit sa fortune et son château.

— C'est bien cela...

— Il perdit tout? demanda encore Bernard.

— Sans doute... Et voilà le piquant! Pendant huit jours il fut au désespoir. Mais quand vint le moment de livrer la place, il s'aperçut qu'il lui restait encore ses boutons de chemise en diamant, qu'il avait oublié d'engager.

— Et alors?

— Et alors, avant de quitter Chanteloup, l'idée lui vint d'une dernière chance. Il proposa au vainqueur une suprême partie sur les boutons. Il la gagna. Ma grand'mère était déjà partie; la berline roulait sur la route. On fit courir. Mon grand-père rejoua toute la journée et regagna tout ce qu'il avait perdu huit jours avant. Quand ils furent quittes et qu'il se retrouva maître chez lui :

« — Mon cher ami, dit-il, nous sommes quittes! Mais je vous dois bien une consolation. Emportez ça!

Il lui glissa dans la main les boutons de chemise. L'autre se figura que c'était un talisman et s'en alla ravi. Et le marquis ajouta avec un sourire de complaisance :

— Eh non! ce n'était pas un talisman! mais les de Cisay sont chanceux! c'est dans leur sang. Tout leur arrive!

— Oui, tout leur arrive, en effet, dit le comte Rodolphe de sa voix creuse.

— Tel que vous me voyez, monsieur le marquis, s'écria le notaire qui devenait de plus en plus expansif, je saurais qu'un de Cisay est tombé à l'eau depuis une heure que je ne le croirais pas noyé.

Cette affirmation amusa Bernard :

— Voilà une robuste confiance, maître Durandal.

— Rien d'exagéré, monsieur Bernard. Vous en ferez l'épreuve par vous-même.

Il cligna ses petits yeux vifs et, se penchant vers le marquis :

— Fait comme il est, la fortune sera folle de lui comme de ses ancêtres.

— Je le crois, fit le marquis.

Ils sortirent de table, passèrent au salon, et Bernard, qui se sentait tout pensif, les laissa causer et s'en alla dans le bois qui joignait la forêt. Sa jeunesse, la hauteur de son âme, avaient soif d'autres sentiments. Il lui arrivait souvent d'éprouver le vide du monde dans lequel il était né et comme un découragement qui lui passait sur le cœur; mais il lui suffisait d'un peu de solitude pour se retremper dans une conception plus large et plus chrétienne de la vie. On lui avait appris que la fortune ne doit pas être l'unique but de nos désirs et en, tous cas, ne doit pas servir à notre seule jouissance, qu'il était soumis comme les pauvres à la loi du travail, à

laquelle venait s'adjoindre l'obligation de l'exemple à donner. Il était décidé à suivre cette voie et non pas celle du plaisir. Seulement, il avait besoin d'un appui. Il sentait que, jeune comme il l'était, traité dans la maison par deux générations ascendantes comme un enfant non encore formé, il aurait peine à réaliser ses projets. Et sa raison, conforme aux inclinations de son cœur, l'entraînait vers une compagne qui le comprendrait, qui l'aiderait et le charmerait dans ce perpétuel combat entrepris par un chrétien contre une société à-demi païenne. Alors l'image de Jeanne accourait à lui :

— Oui, se disait-il, je l'aime! Je l'aime parce qu'elle est belle, parce qu'elle est bonne, parce que nous voyons la vie des mêmes yeux et que je suis sûr, appuyé sur elle, d'être compris et soutenu quand je ferai mon devoir.

Bernard ne croyait pas, en pensant ainsi, toucher si juste la vraie théorie du mariage, cette haute convenance sociale qui doit primer les questions de fortune, les questions de beauté et même les questions d'amour. Il obéissait simplement à une sorte d'instinct moral, lumière providentielle que Dieu accorde aux cœurs droits. Quand il entrevoyait son union avec Jeanne d'Oyrelles, sa raison, sa foi, ses projets d'avenir, étaient aussi pleinement satisfaits que ses rêves de tendresse. Tout était dans l'ordre voulu.

— Eh bien, se dit Bernard, plus accessible peut-être à la pensée du devoir qu'à celle de l'amour, comme toutes les jeunesses chastes, il faut que cette question soit tranchée. Le temps est venu de déclarer ce que je désire, et ce serait lâche à moi d'hésiter davantage à en parler à mon père.

Alors il s'assit sous un grand chêne, et là, les pieds dans la mousse, il médita longtemps sur la conversation qu'il allait avoir et les résultats qu'elle pouvait amener. Une émotion intense faisait battre ses veines, et pourtant, sur ce jeune visage, passaient, comme un reflet intérieur, des rayonnements d'idées graves, de plans sérieux et profonds, qui lui donnaient une nouvelle et plus mâle beauté.

Tout à coup, il se releva, reprit d'un pas ferme le chemin du château, s'informa du comte, apprit que son père était seul et monta lestement l'escalier.

Le comte était dans son cabinet, devant son bureau. En voyant entrer son fils, il repoussa ses dossiers et recula un peu son fauteuil, l'éloignant de la table. Du premier coup d'œil, il remarqua la physionomie de Bernard, et lui dit de son air toujours légèrement moqueur :

— Qu'est-ce qu'il y a, chevalier de la Manche?... Venez-vous d'abattre un moulin?

Bernard s'assit, un peu tremblant au fond de lui-même, mais d'un trouble qui n'enlevait rien à sa détermination.

— Mon père, je viens causer avec vous. Je désire vous parler de choses graves... de questions d'avenir.

— Oh! oh! C'est sérieux en effet. Je t'écoute, mon enfant.

— Vous savez, mon père, que j'aurais désiré entrer à Saint-Cyr et servir mon pays comme soldat.

— Eh bien, tu n'as plus l'âge. Quelle diable d'histoire ancienne vas-tu évoquer là?

— Vous m'avez demandé, vous et mon grand-père, de renoncer à cette idée pour ne pas me séparer de vous. J'y ai consenti de bon cœur.

Le comte fit un signe d'assentiment. Il écoutait, et, sous l'arc comprimé de ses sourcils, l'œil brillait, inquiet et perçant.

— Il a donc été décidé que je ne vous quitterais jamais et que je me ferais une vie absolument liée à la vôtre. Dans ce plan était comprise, je crois, l'idée d'un mariage jeune que vous désiriez l'un et l'autre après les cruelles épreuves qui vous ont frappés.

— Parfaitement. Je ne l'oublie point. Il ne se passe guère de jours sans que j'y songe pour toi.

Bernard reprenait de plus en plus possession de lui-même. L'effort qu'il avait dû faire pour aborder la question avait mis en train son énergie naturelle; il se sentait un homme, et voyait avec une certaine fierté un peu d'étonnement naître chez le comte devant cette révélation à laquelle les pères ne s'attendent jamais.

— Eh bien, mon père, je viens vous demander l'autorisation de réaliser ce plan...

Le comte se leva. Il avait le pressentiment d'une situation difficile, et se mit à marcher les deux mains derrière le dos. En pareil cas, quand il était intérieurement agité, ses paroles étaient brèves :

— Après? dit-il.

— Comment, après? demanda Bernard.

— Oui, ce n'est pas tout. Il y a la femme...

Bernard se recueillit un instant. Il faut toujours un effort pour avouer le nom de la femme qu'on aime, et Bernard, plus réservé que d'autres, surtout en face de son père, avec lequel toute confidence était difficile, hésitait encore à livrer son secret.

Le comte s'arrêta soudain, et, regardant son fils :

— Est-ce que tu aurais fixé ton choix?

— Oui, mon père...

— Oh! oh! s'écria le comte, saisi d'une nouvelle inquiétude, voilà qui me paraît au moins prématuré... Il me semble que tu n'as

guère cherché à savoir ce que ton grand-père et moi devions penser en pareil cas. Enfin!... voyons! quel est le nom de cette jeune beauté?

— Vous la connaissez depuis longtemps, et quant à ce qui me concerne, je l'aime depuis mon enfance.

— C'est...?

— C'est notre voisine, Mlle d'Oyrelles.

Le comte fit un mouvement brusque.

— Voilà qui est purement absurde, dit-il entre ses dents.

Puis il se contint. Il ne céda pas à la violence qui lui était naturelle, et l'autorité absolue qu'il avait si souvent employée vis-à-vis de Bernard fit place à la volonté de persuader, de convaincre son fils. Il ne songea pas un instant qu'il allait briser le cœur de Bernard. Cette considération n'était point de celles qu'il était capable d'apprécier, et il n'eut pas même l'idée de la douleur qu'il allait lui infliger. Deux choses seulement lui parurent à considérer : — il fallait détourner Bernard de Mlle d'Oyrelles — et l'amener à en épouser une autre. Devant cette nécessité, qui ne lui paraissait pas douteuse, M. Rodolphe de Cisay crut devoir mettre en jeu toutes les ressources de son habileté en affaires.

Bernard, déjà blessé, relevait la tête en essayant de comprimer au fond de son cœur un bouillonnement de révolte jusqu'alors inconnu et subitement soulevé par le mot violent de son père. Le comte revint à son bureau et s'assit.

— Voyons, mon enfant. Je m'aperçois que tu n'a jamais réfléchi à certaines choses et qu'il faut que je te les fasse toucher du doigt. Tu parles d'épouser Mlle d'Oyrelles. Mais sais-tu seulement quelle est sa situation de fortune?...

— Oh! dit Bernard, je sais qu'elle n'est pas riche, mais...

— Bien. Je n'en veux pas davantage. Mme d'Oyrelles n'a pas de fortune, et sa fille n'a aucun avenir. Je sais même quelle est sa dot. On lui donnera 200 000 francs, et Mme d'Oyrelles conservera pour elle de cinq à six mille livres de rentes, à peu près de quoi manger. Est-ce exact?

Bernard fit un geste évasif, n'étant jamais entré dans de semblables détails.

— Oui, reprit le comte. Tu n'en savais pas si long. Mais il faut être précis dans ce monde, il faut être pratique. Et c'est le rôle réservé aux pères, rôle ingrat peut-être, mais rôle nécessaire pour empêcher les enfants de faire folie sur folie.

— Mais il me semble qu'une dot de 200 000 francs est déjà une fort jolie dot et qu'avec ce que nous possédons...

Le comte fit un mouvement de la main :

— Un instant. Je t'arrête ici... T'es-tu quelquefois demandé quel était le chiffre de notre fortune?

Bernard hésita :

— Non, j'avoue que je l'ignore absolument. Je sais que nous vivons largement...

— Enfant! tu ne connais pas même ta propre fortune et tu formes des projets de mariage, sans avoir aucune base de raisonnement.

Il sembla réfléchir et se consulter.

— Écoute-moi, dit-il.

Bernard ne le quittait pas des yeux. A son assurance, à l'aisance qu'il avait montrée au début de la conversation, succédait une sorte d'angoisse douloureuse qui l'étreignait plus encore à cause de l'attitude qu'à cause des révélations de son père. Le comte se formait un plan avant de parler. Soit orgueil, soit calcul, il était résolu à dissimuler les pertes récentes qu'il venait de faire à la Bourse. Il lui en coûtait d'avouer ses erreurs, et il se trouvait plus fort, plus habile en ne se présentant pas à son fils sous un aspect désavantageux. D'ailleurs, d'après son idée, ces pertes ne prouvaient rien, car, n'eussent-elles pas existé, Bernard n'en devait pas moins, à cause de leur situation, faire un mariage riche. Mais les explications dans lesquelles il allait se lancer étaient dangereuses avec de pareilles réticences, et, malgré toute son adresse, il était à craindre qu'il ne fût pas toujours clair, pas toujours logique. N'importe! il se décida, et, prenant un air de bonhomie qui n'était ni dans son caractère ni dans ses habitudes :

— Écoute-moi bien, mon enfant. Ce que j'ai à te dire mérite toute ton attention.

Il n'était pas fâché de faire sentir à Bernard la supériorité de son expérience et de le traiter comme un commençant auquel on explique d'abord les éléments d'une science. Les esprits courts aiment à se faire des surfaces vis-à-vis des autres.

— Il faut que je t'explique en quoi consiste la fortune de la famille; il faut que tu sois absolument éclairé sur nos ressources pécuniaires.

— Je vous en serai reconnaissant, dit Bernard très attentif.

Le comte sembla faire un calcul mental :

— Tout compte fait, il nous reste...

A ce mot de « reste » Bernard dressa l'oreille :

— Il nous reste, dites-vous?

— Non, ce n'est pas cela. Je m'exprime mal... Notre fortune consiste dans la terre de Chanteloup, avec le château et les dépendances, et dans notre hôtel de Paris. Le domaine vaut environ sept

à huit cent mille francs. L'hôtel en vaut de deux à trois cent mille.

— N'est-ce pas fort beau, mon père? s'écria Bernard, qui avait craint tout autre chose.

Le comte secoua la tête :

— Tu trouves?... As-tu calculé ce qu'il nous fallait annuellement pour vivre, à ton grand-père, à toi et à moi?

— Je ne puis guère l'évaluer.

— Sans doute... Mais je vais te le dire, moi, je vais te le dire tout de suite. Nous dépensons à nous trois, bon an, mal an, aux environs de 40 000 francs.

— Oh! mon père!

— Cela t'étonne?... Et sans faire de folies! Que tu es neuf, mon pauvre Bernard, sur les questions d'argent. Réfléchis donc que cela ne fait pas une grosse somme pour chacun de nous.

— Oui, mais la vie commune...

— Je t'y attendais. La fameuse vie commune! c'est encore une illusion, mon cher enfant, comme tant d'autres belles choses. Quoique nous vivions ensemble, je te prie de remarquer que nous avons chacun nos domestiques, chacun notre appartement, chacun notre bottier... et chacun notre tailleur! que diable! Il n'y a pas de vie commune qui puisse nous en empêcher.

Il y eut instant de silence. Bernard semblait chercher à s'expliquer un point qu'il ne comprenait pas. Le comte griffonnait des chiffres sur une feuille de papier. Au dehors, le soleil luisait, un beau soleil d'automne. On n'entendait aucun bruit dans la maison. Sans doute le marquis faisait une petite sieste. La pendule de marbre noir, surmontée d'un grand Socrate en bronze sonna trois heures.

— Oui, dit le comte, comme s'il venait de trouver une solution, il faut, de toute nécessité, que ta femme nous apporte au moins un million de dot. Il serait même impossible qu'il en fût autrement.

— Un million!

— Si elle a moins, c'est la misère.

— Oh! par exemple, mon père, s'écria le jeune homme en se levant sous le coup de l'étonnement et de l'émotion.

— C'est bien simple. Ce n'est pas parce qu'une femme entrera dans la maison qu'aucun de nous réduira son train, n'est-ce pas? Au contraire. Eh bien! fais le compte de ce qu'elle apportera avec elle de dépenses forcées, de réparations, de frais, de réformes de service, d'achat de corbeille. Crois-tu que je sois bien exagéré en doublant la dépense de notre budget annuel?

— C'est énorme!

— Retranchons si tu veux quelques mille francs. Je te fais cette concession. Mais il faut songer aux enfants qui surviennent, aux

santés de femme qui exigent le Midi, les eaux, les déplacements, à la diminution des revenus en terre... Ah! vois-tu, mon enfant, il faut se mettre bien en face des nécessités, il ne faut pas craindre de les prendre sur le vif. Avec ta naissance, ta situation sociale et notre train de maison, tu ne peux épouser qu'une femme très riche. Tout autre projet t'est interdit d'avance.

Bernard était atterré. Il lui semblait qu'on allait étouffer en lui cette flamme généreuse qui, jusqu'alors, l'avait animé. Le nom de Jeanne, comme un sanglot, résonnait à ses oreilles. Pour la première fois aux prises avec les exigences de la vie, il se débattait contre elles, commençant le combat où tant d'autres se sont usés. Se mettre au-dessus des difficultés de fortune, n'est-ce pas plus laborieux que de découvrir le pôle? Mêmes montagnes de glace autour du navire, même enserrement. Il se laissa tomber sur un tabouret en face de son père, de l'autre côté du bureau, et prit son front dans ses deux mains :

— Mais je l'aime!

— Que dis-tu? Je n'ai pas entendu, demanda le comte.

— Rien... Je me parlais à moi-même.

A quoi bon, en effet, essayer de faire comprendre son amour? On lui répondrait par la froide raison, et Bernard se sent déjà assez frappé pour ne pas courir au-devant de nouvelles blessures. Les réflexions se pressaient dans sa tête.

— Mon père, dit-il en se redressant, je ne voudrais pas vous imposer un sacrifice, ni à vous, ni à mon grand-père, mais croyez-vous qu'il soit impossible de réduire notre manière de vivre?

— Non seulement je le crois, mais j'en suis sûr. Tiens, voilà un calcul que je faisais à l'instant même, de souvenir, pendant que tu réfléchissais. Il est bon que tu le connaisses. C'est le montant de nos dépenses annuelles.

— Voyons, dit avidement Bernard.

— L'entretien du château et de l'hôtel avec les jardins nous coûte environ dix mille francs.

— Dix mille francs!

— Mais ce n'est pas énorme en comptant le jardinier, la basse-cour, les serres, l'entretien des allées, les plantes rares. Et note bien que je ne parle pas des grosses réparations qui, les unes ou les autres, reviennent à peu près chaque année... Continuons. Nourriture, chauffage, déduction faite du bois pris à Chanteloup, douze mille. Mille francs par mois, c'est fort peu. Tu sais que ton grand-père tient à la table. — Passons au personnel. Huit domestiques, sans compter le garde : de cinq à sept mille francs. Nous sommes à trente, n'est-ce pas? à peu de chose près. Il y a maintenant les

chevaux, deux pour la voiture et deux pour la selle. Il y a les dépenses de toilette. Il y a la chasse, les voyages. Il y a enfin l'imprévu... ce terrible imprévu... qui mange tout... J'ai la conscience, mon enfant, dans tout ceci, d'être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Crois en mon expérience, la vie n'est pas facile, et rien ici-bas ne peut se faire sans argent. Grâce à ton nom, à tes qualités personnelles et même à tes propriétés, tu peux épouser une héritière, et c'est pour toi un devoir, Bernard, un devoir impérieux contre lequel tu essaierais vainement de te débattre... et qui, après tout, ajouta-t-il en essayant de sourire, n'a rien de très désagréable.

Bernard ne répondit pas. La dernière phrase de son père l'avait atteint au vif. Trop malheureux pour se contenir davantage, il jeta sur le comte un long regard triste et sortit du cabinet sans rien ajouter. Deux cent mille francs ! Que paraissait la dot de Jeanne au milieu des chiffres qu'on venait de mettre sous ses yeux ! Il passait dans le monde pour un jeune homme riche, il l'était, en effet, devant hériter de plus d'un million, et pourtant cette richesse même ne servait qu'à lui lier les mains et à entraver le mouvement de son cœur.

Jacques Bret.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La scène politique. Procès Caffarel-d'Andlau. Un coup de théâtre. Au *Chat noir*. Mœurs du temps de Machiavel. La bande des *Habits noirs*. Crise ministérielle et crise présidentielle. — Exposition des envois au pape. M. Lhermitte, Mme Madeleine Lemaire, M. Puvis de Chavannes. Les gravures du siècle. Triomphe de l'eau-forte. Les envois de Rome. Séance de l'Académie des beaux-arts. La villa Médicis. Séance solennelle des cinq Académies. Discours de M. Ch. Garnier : l'art et le progrès. Discours de M. A. Desjardins : le sifflet et la claque au théâtre. Séances annuelles des autres Académies. — Un mot de *la Tosca*. *Le Père*, de M. J. de Glouvet. Les magistrats littéraires. L'*Abbé Constantin*, par MM. H. Crémieux et P. Decourcelle, d'après Ludovic Halévy. *La Souris*, par M. Edouard Pailleron.

I

Les lecteurs du *Correspondant* qui veulent bien s'intéresser à notre causerie la trouveront cette fois plutôt qu'ils ne l'attendaient. Elle paraîtra désormais tous les mois. Je m'en applaudis, et je puis exprimer sans vanité aucune, en dehors de toute considération personnelle, l'espoir qu'aucun de mes lecteurs n'aura lieu de le regretter. Cette périodicité nouvelle, en effet, nous permettra de serrer de plus près l'actualité, qui fuit si vite en renaissant toujours. Les événements se pressent; il éclot un grand homme toutes les semaines, un chef-d'œuvre tous les soirs, un scandale toutes les cinq minutes. La vie et la mort marchent d'un tel pas qu'on a peine à les suivre. Théâtres, livres et journaux se multiplient. Paris est comme une grande scène où les feux de la rampe ne s'éteignent jamais, où les changements à vue se succèdent sans interruption, autour de l' « ample comédie aux cent actes divers » qui s'y joue tous les jours. Une heure vaut aujourd'hui ce qu'en valaient vingt-quatre autrefois, et un mois embrasse ce que contenait jadis une année. Impossible de ranger la France parmi ces peuples heureux qui n'ont pas d'histoire; et si son histoire est petite, elle est d'autant plus du domaine de la chronique. On jugera d'ailleurs par celle-ci, la première qui paraisse dans les conditions actuelles, si notre programme mensuel ne reste pas encore suffisamment chargé.

A l'heure où je prends la plume, la phase préliminaire du procès Caffarel-d'Andlau vient de se terminer. On sait quel coup de théâtre a tout à coup jeté au milieu des débats le nom de M. Wilson. Malgré les accusations les plus graves, les plus formelles, les plus répétées; malgré la formation d'un dossier écrasant, chaque jour

accru d'une nouvelle pièce, établissant que cet homme avait trafiqué sans pudeur de sa position et de son influence, qu'il avait tenu commerce des faveurs gouvernementales et fait de l'Élysée une boutique de brocanteur, qu'il avait dérobé des pièces, détourné à son profit et au profit de ses proches les services de l'État et les privilèges de la présidence, essayé de vendre la justice, vendu ses recommandations, vendu son apostille, vendu la croix, qu'il avait mis en coupe réglée tous ceux qui s'adressaient à lui et qu'il exerçait son vilain métier de rançonneur public sans presque prendre la peine de se cacher, avec la plus impudente et la plus cynique audace, on s'obstinait à le laisser en dehors de l'affaire, et son nom avait été à peine prononcé, quand une révélation inattendue faite par un témoin qu'il était impossible de suspecter, et ménagée par les avocats avec le même mystère que peut l'être par M. Sardou le dénouement du drame dont il protège les répétitions contre toute oreille et tout regard indiscrets, est venu déplacer brusquement l'axe du procès, repousser les accusés au rang des comparses et lancer en pleine lumière, au premier plan, le nom que chacun avait semblé jusque-là retenir sur ses lèvres.

Les plus avisés ne pensent jamais à tout. M. Wilson, en substituant deux fausses lettres à celles qu'avait reçues de lui la femme Limouzin et que l'implacable mémoire de cette entremetteuse l'avait contraint de restituer après coup au dossier, n'avait point songé à contrôler d'abord le filigrane du papier à lettres, moins habile sur ce point que le faussaire Vrain-Lucas, de mémoire légendaire, qui, lorsqu'il écrivait une épître signée d'un nom historique, prenait pour base de son opération un papier d'une date contemporaine, choisi dans les vieux registres et les vieux manuscrits. Le filigrane accusateur prendra place dans l'histoire judiciaire à côté de tant d'autres témoignages muets qui se sont levés tout à coup pour dénoncer le coupable. On a rappelé à ce propos que le capitaine Doineau, le chef du bureau arabe de Tlemcen, dont l'affaire fit tant de bruit il y a trente ans, fut confondu d'une façon analogue lorsqu'il prétendait avoir recueilli dans l'héritage d'une tante, morte en 1854, des pièces d'or qui se trouvèrent marquées au millésime de 1856.

Obéissant à l'injonction de la Chambre, le garde des sceaux dut ordonner la suspension du procès. On ne retint que le général d'Andlau, Mme Ratazzi et deux ou trois autres sans importance, dont la cause était distincte de celle du général Caffarel, de Mme Limouzin et de M. Wilson. Quelques jours après, le général était condamné à cinq ans de prison, qu'il ne fera pas, puisqu'il est à Londres et la femme Ratazzi à treize mois, qu'on lui laissera faire cette fois sans doute. Au milieu des écœurants détails du procès,

on a pu en remarquer un tout à fait réjouissant par la naïveté de rouerie qu'il dénonce. Le caissier de M. Vicat, l'inventeur ou le propagateur du fameux insecticide qui porte son nom, n'avait pas voulu entendre à payer d'avance, mais, en guise d'arrhes, il avait laissé discrètement sur la cheminée du général, après l'entrevue, quelques boîtes de sa marchandise, sans oublier le petit soufflet. Quelle idylle! ou plutôt quel symbole! M. Vicat pourrait bien être l'homme de la situation. Mais aurait-il jamais dans ses magasins, lui qui fournit l'Europe entière, assez de boîtes et de soufflets pour désinfecter la République!

Comme le général et ses complices n'ont pu être poursuivis que pour escroqueries, le jugement, très longuement motivé, a dû établir leur condamnation sur ce fait qu'ils se sont menteusement targués d'une influence et d'un crédit chimériques, et ce détour bizarre, pour arriver à l'application d'une loi insuffisante, n'aboutit pas seulement à une contre-vérité, mais à la justification indirecte des vrais coupables. Il n'en résulte pas uniquement que, comme on l'a dit, le général d'Andlau n'a pu être condamné que pour n'avoir pas réussi à commettre ce qu'on lui reproche, qu'il n'aurait pas été coupable s'il avait réussi, puisqu'alors il ne se serait point vanté d'une influence imaginaire, et que sa culpabilité, du moins sa culpabilité légale, vient donc non de ce qu'il a fait, mais au contraire de ce qu'il n'a pas fait; il en résulte encore que, puisqu'il mentait en alléguant son crédit sur les puissants du jour, ceux-ci sont innocents de toute compromission dans l'affaire; et qui sait si M. Wilson n'allèguera pas en sa faveur le jugement de la 10e chambre?

Remise en liberté provisoire avec le général Caffarel — et qui pourrait dire maintenant quand ce provisoire finira? — la femme Limouzin, suivie de son compère Lorentz, est allée établir son quartier général au *Chat noir*, puis poser chez Grévin. Il ne manquait plus que le *Chat noir* et le musée Grévin dans l'affaire; ils achèvent à souhait le tableau. Aujourd'hui tout finit par le *Chat noir*. Je ne sais si j'ai jamais eu occasion d'en parler à mes lecteurs. C'est un cabaret où le japonisme s'unit au moyen âge et le chinois au rococo, dans le mélange le plus incohérent et la fantaisie la plus extravagante; moitié gargote et moitié cénacle; une sorte d'*assommoir* artistique et littéraire fréquenté par les bohèmes décadents, au lieu de l'être par Coupeau et par Mes-Bottes. Il a des vitraux sertis de plomb, des tabourets et des tables en imitation de vieux chêne, des crédences sculptées, des peintures sur les murailles, une décoration de bric-à-brac. On y dit des vers, on y chante des couplets d'un raffinement débraillé et d'un débraillement raffiné; on y montre des silhouettes et des ombres chinoises; on y conspue le bourgeois, on y publie un

journal illustré. C'est une curiosité parisienne, recommandée par les guides, où les petits-fils de Villon servent d'amorce pour attirer les badauds, et où l'on s'est écrasé pendant plus d'un mois pour voir l'*Epopée* de Caran-d'Ache. Un suisse majestueux garde le seuil avec sa hallebarde, qu'il fait résonner sur le pavé à l'entrée de tout seigneur d'importance, et les garçons revêtent l'habit aux palmes vertes de l'Académie française. Le *Chat noir* a pour propriétaire un cabaretier aux allures de *cabotin*, industriel très avisé qui porte un pourpoint de velours, pose en « tavernier du diable » et traite ses clients de *Messeigneurs*, mais surveille assidûment la casse et la consommation. Aux jours solennels, lorsqu'il reçoit des invités de marque, son hospitalité n'a rien d'écossais. En homme très pratique sous des dehors fantaisistes, et qui ne perd jamais de vue les intérêts de la maison, il n'hésite point alors à faire payer la bière au prix du champagne et le champagne au prix de l'or potable. Enrichi par sa prodigieuse entente du commerce et de la réclame, ce gentilhomme a pu descendre, il y a quelques années, des hauteurs de Montmartre jusqu'à la rue Laval, où la façade hétéroclite de son établissement s'est élevée sous le consulat de Grévy, comme nous l'apprend une plaque qui se termine par ces mots : PASSANT, SOIS MODERNE! La plaque appelle nos ministres des archontes et M. Gragnon le « chef des archers ». On n'est pas plus moderne.

Le directeur du *Chat noir* a compris immédiatement, avec son intelligence toute moderne, le parti qu'il pouvait tirer de la présence d'une « noble et gente dame » comme la femme Limouzin. Quelle aubaine pour lui! Quelle bonne fortune pour les habitués! La Limouzin, messeigneurs! Il y a eu orgie à la tour. C'est là que quatre reporters l'ont relancée, sont venus lui faire la cour, se disputer les bons mots, les bonnes grâces et les révélations de cette « charmante femme. » Ils lui ont offert à dîner. Ils se sont assis à table, toutes fenêtres ouvertes, avec ce couple de tripoteurs en disponibilité, tous deux échappés de la police correctionnelle et n'ayant pu rentrer au logis, l'une parce qu'on avait vendu ses meubles et que son mari refusait de la recevoir, l'autre parce que sa femme, morte de misère et de faim, était enterrée de la veille, ce qui ne l'empêchait pas d'être gai et de bonne composition. On a vu le plus qualifié de ces Messieurs se montrer dans la rue avec la Limouzin à son bras. Le lendemain, tous quatre ont conté leur entrevue, donnant le menu du dîner, décrivant la toilette de la dame, ne tarissant pas sur ses saillies, étalant, avec l'impudeur inconsciente d'un métier où l'on se blase sur tous les contacts et où l'on ne recule devant aucune poignée de main pour obtenir quelque renseignement, un commerce dont on se sentait humilié pour eux

en les lisant. Ah! ces messieurs ne sont pas dégoûtés, et il y a des grâces d'état! Que voulez-vous? Il en est des reporters comme des agents secrets : il en faut.

Rien n'aura manqué à cette affaire pour la rendre caractéristique entre toutes, — rien, pas même le vol avec effraction, pas même la tentative d'assassinat. Lorsqu'on apprit les deux vols de papiers commis chez M. Portalis, directeur du *XIX*e *Siècle*, qui s'est signalé au premier rang, par sa campagne acharnée contre M. Wilson, et qui passait pour avoir formé chez lui un dossier formidable sur les antécédents financiers des membres du cabinet, on crut d'abord à quelque invention qui dépassait la limite à force d'invraisemblance. En apprenant le lendemain que le même personnage, qui portait toujours sur lui, pour le soustraire aux entreprises des voleurs, le fameux chèque de 10 000 francs souscrit par le baron Seillière et acquitté par M. Wilson, avait failli être assommé dans la rue, la défiance redoubla, et les plus disposés à ne se faire aucune illusion sur le compte des accusés se demandèrent s'ils n'étaient point en présence de quelque machination excessive et maladroite des accusateurs. Cependant, il fallut bien se rendre quand les hommes furent arrêtés. Un ancien préfet de police de la République interrogé par M. Portalis sur l'auteur probable des deux vols et de la tentative d'assassinat, répondit tranquillement, comme si la chose était toute naturelle : « Ce pourrait bien être le directeur de la Sûreté générale. » J'ai cru rêver en lisant ce récit. Deux jours après, on nous racontait, avec les détails les plus stupéfiants, qu'un homme d'affaires véreux, l'un des complices du général d'Andlau, dont nous avions appris le suicide au moment de son arrestation, avait été tué d'un coup de revolver, ayant le tort d'être en possession de papiers compromettants. Non, décidément, nous sommes trop naïfs et ne pourrons jamais nous mettre au niveau des hommes et des choses du jour. Cela se fait. Cela se faisait du moins dans les républiques italiennes du seizième siècle, chez les Borgia, chez Angelo, tyran de Padoue. Ce sont les mœurs du temps de Machiavel et de Benvenuto Cellini. Cela se fait encore dans les romans d'Eugène Süe, de Frédéric Soulié et de Paul Féval. Nous avons devant nous la nouvelle bande des *Habits noirs*.

Cependant, devant la commission d'enquête parlementaire, qui se débat au milieu du réseau de contradictions, d'obscurités, de faux-fuyants, de réticences et de mensonges tissé par les accusés, les dépositions affluent; les témoignages, longtemps intimidés, se dressent de toutes parts, comme les Euménides, barrant chaque issue et acculant le coupable au pied du tribunal, étendant leurs ramifications en tous sens autour de lui et ne s'arrêtant pas plus désormais devant le président de la République qu'elles ne s'arrê-

taient jadis devant son gendre. Il y a toujours eu dans cette triste affaire qui, depuis l'origine, va tourbillonnant et avançant comme un cyclone, des sous-entendus, des mystères, des *au-delà*, des noms qu'on ne prononçait pas tout haut, mais qu'on se chuchotait à l'oreille; jadis Wilson, maintenant Grévy. En réalité, c'est contre le président de la République que se poursuit l'information actuelle. On s'est demandé quelque temps si M. Grévy imiterait Brutus en immolant son gendre : cet homme austère avait toujours été regardé par ses admirateurs comme le plus capable chez nous de renouveler les exemples de vertus républicaines qu'on admire dans l'histoire de Rome. Mais le doute n'a pas été long, et nous avons su bien vite qu'il était résolu à le faire bénéficier de son inépuisable clémence. M. Grévy n'a-t-il point l'habitude de gracier les criminels? Pourquoi veut-on qu'il soit plus dur pour sa famille qu'il ne l'a été une première fois pour Mme Ratazzi? Dans le premier moment il parlait aussi de s'en aller, mais il s'est souvenu à temps du mot de Talleyrand : « Défiez-vous de votre premier mouvement, c'est le bon. » Il y est, il y reste. On ne lui arrachera sa place qu'avec la vie.

La nouvelle enquête s'est terminée par la demande à la Chambre et le vote unanime de l'autorisation de poursuites contre M. Wilson. Le préfet de police et le sous-chef de la Sûreté l'ont suivi dans sa chute et le suivront devant la chambre des mises en accusation, convaincus de s'être, tout au moins par leur complaisance, prêtés à la fraude. Et de tous côtés, comme des compagnies de perdreaux en temps de chasse dans une campagne giboyeuse, se lèvent d'autres affaires scandaleuses du même genre. C'est une inondation de fange, dont les flots se poussent, vomis sans relâche par une immense bouche d'égout. C'est un abcès monstrueux qui crève. La république actuelle ressemble à la caverne d'Ali-Baba; seulement ils sont bien plus de quarante voleurs. Qu'on me pardonne l'incohérence de ces métaphores, qui m'est suggérée par leur insuffisance. Ce ne serait pas assez d'une pour qualifier la situation. Anarchie et décomposition partout; gangrène et pourriture d'hôpital. Comme dans les *Animaux malades de la peste*, si tout n'est pas mort, tout a été atteint : Chambre, Sénat, ministère, police, armée, magistrature, présidence, et l'on se demande s'il restera des agents pour arrêter les coupables et des magistrats pour les juger. A l'heure actuelle, nous n'avons plus ombre de gouvernement, ce qui n'empêche pas d'ailleurs les choses d'aller tout aussi bien, c'est-à-dire tout aussi mal qu'à l'ordinaire.

II

Sans être dans la véritable saison des expositions, nous en avons eu pourtant beaucoup ce mois-ci. Mettons à part celle des objets

envoyés à Sa Sainteté Léon XIII par le diocèse de Paris, pour son jubilé sacerdotal. Elle est restée ouverte pendant quelques jours, au rez-de-chaussée de l'archevêché, au milieu d'une affluence que ni l'éloignement ni les rigueurs de la température n'ont pu ralentir. Par la pluie battante, des milliers de personnes attendaient patiemment leur tour d'entrée, les pieds dans la boue.

Le vestibule et le premier salon comprenaient surtout les statues; puis venaient, dans leurs variétés innombrables, les ornements d'église et les vêtements sacerdotaux; enfin les objets d'orfèvrerie religieuse, les vases sacrés, les ostensoirs, les missels, les mitres et la fameuse tiare. Çà et là, mêlés à l'ensemble, une foule d'autres objets impossibles à classer dans aucune catégorie, depuis des layettes et de petits tricots, fabriqués par de bonnes religieuses pour les œuvres charitables du Saint-Père, jusqu'à la collection complète des auteurs grecs envoyée, par le premier éditeur de Paris, au pape qui se glorifie d'être un excellent humaniste; depuis les chasubles modestes, les nappes et linges d'autels pour les missions et les églises pauvres, jusqu'à des aubes en dentelles miraculeuses, devant lesquelles les femmes s'arrêtaient extasiées, chefs-d'œuvre de goût et de patience, dont chacun a pris depuis deux ou trois ans les récréations d'une communauté entière. Entre tant de cadeaux magnifiques, ce qui nous a le plus touché, ce sont les humbles envois des petits.

Un album artistique renfermera les noms des souscripteurs; un groupe en bronze, signé d'un artiste qui porte le nom d'un des martyrs de la Commune, représentera la France à genoux, offrant la tiare à Léon XIII. Ce groupe ne figurait pas à l'exposition de l'archevêché, non plus que d'autres objets en voie d'exécution, par exemple le drapeau pontifical, tissé à Lyon, qui sera porté au Souverain Pontife par le général de Charette au nom des zouaves pontificaux, et dont la décoration, au-dessous des armes papales, soutenues par la Foi et l'Espérance, représentera, en une théorie mystique comme celle que Flandrin a déroulée sur les murs de Saint-Vincent de Paul, les patrons de tous les pays dont les fils ont combattu pour la défense de Rome, — et l'envoi fait par les titulaires des ordres pontificaux : une grande coupe en faïence émaillée, que décorent les armoiries de Léon XIII, soutenues par deux anges, et les insignes des ordres. Ces objets, d'ailleurs, appartiennent à la France entière, et non pas uniquement à Paris.

Dans le salon d'honneur nous avons vu les envois de la Maison de France : une croix pectorale toute en émeraudes « hommage de respect filial » des ducs de Nemours et d'Alençon; un bureau style Louis XV, en bois de rose, palissandre et bronze, avec secré-

taire et pendule, pour l'usage personnel du Saint-Père, don de Monsieur le comte de Paris; une réduction en argent de la *Jeanne d'Arc* de la princesse Marie, œuvre classique et vraiment inspirée dans sa pureté, sa délicatesse, sa naïveté charmantes, que tant d'autres *pucelles* sorties de mains plus savantes et plus viriles n'ont pas fait oublier depuis un demi siècle, — envoi de Madame la comtesse de Paris, nièce de l'auteur. Pouvait-on mieux choisir pour représenter la France et la Maison de France auprès du Souverain Pontife?

L'ornement du salon d'honneur et de toute l'exposition est la tiare exécutée par M. Froment-Meurice, l'orfèvre célèbre qui n'a pas laissé déchoir entre ses mains la gloire héréditaire, d'après les modèles du quinzième siècle. Elle est en drap d'argent brodé à la main, et tout enrichie de pierres fines dont beaucoup sont des dons particuliers. Les trois couronnes d'or à six fleurons sont, à elles seules, chargées de six cents pierres précieuses où les diamants se mêlent aux saphirs, aux émeraudes et aux rubis; les fanons ne sont pas moins richement brodés et décorés. L'écrin de maroquin blanc, qui s'ouvre en forme de triptyque, est décoré de plaques faites pour recevoir les sceaux des paroisses et des communautés, les chiffres et les armoiries des familles dont les souscriptions ont contribué à l'exécution du chef-d'œuvre. La tiare du diocèse de Paris fera bonne figure auprès de celles de Napoléon Ier et de la reine Isabelle, et Paris a maintenu son rang, le premier, dans l'exposition de la France, comme la France gardera le sien dans la grande exposition vaticane où figureront les envois du monde entier.

Une librairie du boulevard Saint-Germain expose les beaux fusains, d'une conception simple, d'une exécution robuste et large, d'une saveur rustique très saine et très franche, où M. Léon Lhermitte a représenté les types et les épisodes de la vie des champs. J'ai parcouru avec un plaisir extrême ces Géorgiques familières où la nature est traduite avec vérité, sans bassesse, sans lourdeur, sans plat réalisme; où l'exactitude matérielle, la probité de l'étude et de l'observation se relèvent d'un brin de poésie, c'est-à-dire de style, et je les préfère aux tableaux de l'auteur. A l'autre bout de Paris, une autre librairie d'art, l'ancienne maison Goupil, nous convie à voir les aquarelles de Mme Madeleine Lemaire sur l'*Abbé Constantin*, et les Parisiennes surtout se pressent devant ces compositions aimables, d'un art élégant, gracieux, caressant, où les femmes, qui ressemblent à des fleurs, portent, avec de si jolies attitudes, des toilettes d'un goût si exquis et si raffiné. Nous ne sommes pas de ces esprits moroses sans cesse occupés à chicaner

leur plaisir. Mme Madeleine Lemaire n'est pas Michel-Ange, mais aussi la touche et le dessin du *Jugement dernier* seraient de trop pour illustrer l'*Abbé Constantin*.

L'exposition des tableaux, dessins et pastels de Puvis de Chavannes s'ouvre dans la galerie Durand-Ruel au moment où nous écrivons ces lignes. Celle des *gravures du siècle* est ouverte depuis les derniers jours d'octobre dans la galerie de la rue de Sèze. Peut-être le titre est-il un peu ambitieux et déborde-t-il le cadre plus modeste, quoique fort vaste, encore de cette intéressante exhibition. Il y a là près de huit cents estampes, d'importance, de dimensions et de mérites fort divers, dues à près de deux cents maîtres, dont plusieurs, il est vrai, ne sont encore que de bons élèves. Tous les genres sont représentés : le burin, par ses maîtres, Henriquel-Dupont, Calamatta, Mercuri, Bertinot, F. Gaillard, le grand artiste et l'admirable chrétien, mort sous l'habit du tiers ordre de Saint-François, qui, malgré la lenteur et la conscience de son travail, sut plus d'une fois lui donner la vie, le relief et l'accent de l'improvisation; — l'eau-forte, par une telle multitude de noms que toute tentative d'énumération serait forcée d'être trop incomplète. L'exposition de la rue de Sèze semble avoir été entreprise pour la plus grande gloire de l'eau-forte. Quoi qu'elle ne soit point de date récente, et que les Rembrandt, les Claude Lorrain, les Van Ostade, les Callot, les Abraham Bosse, l'aient maniée avec une maîtrise qu'on ne dépassera pas, on la croirait inventée tout exprès pour la peinture contemporaine. Elle détrône de plus en plus, elle relègue parmi les arts d'apparat, les arts officiels qui ne subsistent que par la protection de l'État et par respect pour la tradition, cette grave et patiente interprétation qui demandait parfois quinze ans et plus pour faire passer un tableau de la toile sur la planche de cuivre. Le burin n'est plus fait ni pour notre époque de fiévreuse improvisation, où l'on vit si vite et où l'on veut jouir sans retard; ni pour une peinture qui recherche avant tout le mouvement, la vie, la couleur, la réalité pittoresque, la rapide impression des choses. Il ne répond plus aux besoins ni aux tendances de l'école actuelle, qui n'y trouverait pas son compte et qu'il trahirait en la refroidissant. Ingres a été l'un des derniers maîtres qui, avec la sévère probité de son dessin, réclamassent les procédés solennels de la gravure en taille-douce. Avec des hommes tels que lui, les deux arts étaient en parfaite harmonie et se soutenaient l'un l'autre. Mais allez donc figer sous la correction rigide du burin les toiles d'un Delacroix, d'un H. Regnault, d'un Fortuny, d'un Corot!

Tous les maîtres de l'eau-forte contemporaine sont là. Bracquemond est représenté par seize morceaux; J. Jacquemart, par vingt-

trois ; Méryon, qui mourut fou, hanté par le délire des persécutions, dans la solitude et la misère, par une douzaine de ces merveilleuses petites vues de Paris, fines et vibrantes, qui ressemblent à des visions. L'eau-forte a souvent tenté les peintres eux-mêmes : on l'a vu par les noms illustres des siècles passés que je citais tout à l'heure ; on le verra encore à l'exposition de la rue de Sèze. Elle ne demande pas une initiation aussi laborieuse ni aussi austère que la pointe sèche ; elle peut prendre en quelque sorte la vivacité et la promptitude du crayon. Les peintres cèdent volontiers au plaisir de se traduire directement eux-mêmes, ou d'écrire leurs idées sur le vernis au lieu de la toile. L'exposition de la rue de Sèze est particulièrement riche en eaux-fortes et aussi en lithographies de peintres connus, et pour beaucoup de visiteurs, c'est là une révélation pleine d'intérêt. M. James Tissot n'a pas envoyé moins d'une cinquantaine d'estampes, dont quelques-unes à la pointe sèche et même à la manière noire. Nous en avons aussi de Daubigny, de Jules Dupré, de Millet, de Corot, de Fortuny, de Ch. Jacque, de Lhermitte, de Vollon, de Bonvin, quelques-unes du sculpteur Barye, plusieurs de Decamps, beaucoup d'Eugène Delacroix, une de Paul Delaroche, la seule qu'il ait faite. M. Meissonier lui-même se révèle à nous comme aqua-fortiste. L'époque romantique s'incarne surtout en Célestin Nanteuil, qui décora de tant de frontispices, passionnément recherchés aujourd'hui par les amateurs, les œuvres de Victor Hugo, de Gautier, de Dumas.

La plupart de ces estampes ont été fournies par les cabinets des amateurs : c'est ce qui explique le classement, fâcheux pour le public, adopté par la commission. On pouvait choisir entre l'ordre chronologique, la distribution par genres ou encore par œuvres individuels. Chacun de ces trois plans avait sa raison d'être et son utilité ; chacun permettait des vues d'ensemble et des comparaisons instructives. Pour complaire aux amateurs qui ont prêté leur concours, on a classé les envois par collections, ce qui morcelle les œuvres, mêle les genres, brouille les dates et double ou triple la difficulté de l'étude.

L'exposition des envois de Rome, avec son mélange de copies et d'œuvres originales, d'une importance graduée, et qui ressemblent toujours plus ou moins à des devoirs d'élèves, offre rarement un bien vif intérêt ; mais je n'ai point souvenir d'en avoir vu une plus insignifiante. Seuls les envois des architectes témoignent d'un travail sérieux, d'une science et d'un goût incontestables. Mais qui les regarde? Parmi les œuvres des peintres, je ne vois absolument qu'un morceau à signaler : la *Sainte Marthe* de M. Pinta, et il est loin d'être irréprochable, car la jeune fille nue

que la sainte protège et qui se presse contre elle dans un mouvement de terreur assez bien rendu, est d'une exécution défectueuse; mais au moins peut-on louer la figure de la sainte dans son expression générale et dans son coloris. Quant à la *Diane* et à la *Baigneuse* de M. Axilette, qui paraît avoir beaucoup plus étudié la manière de Bastien-Lepage que le style des *Loges* du Vatican, le modelé et le dessin, de la dernière surtout, laissent beaucoup à désirer. M. Poplin, élève de dernière année, ne nous dédommage pas avec sa grande toile de *Sainte Praxine*, où il n'a cherché qu'un facile effet de contraste entre le jeune corps de la martyre conservant la fraîcheur de la vie et une foule d'autres cadavres en décomposition, et ne l'a même pas trouvé. La toile est vide, la facture lourde et molle à la fois.

Descendons au rez-de-chaussée. La sculpture est un peu moins triste à voir. On peut louer l'élégance d'un des bas-reliefs exposés par M. Gardet, — l'*Idylle*, à laquelle son *Sursum corda* est fort inférieur, — et le travail, sinon l'invention de la *Muse d'André Chénier*, par M. Puech, dont le visage a du charme et l'attitude de l'élégance. Mais que dire de la *Décollation de saint Jean*, par M. Ferrary? M. Ferrary a voulu faire de la sculpture romantique. On croirait qu'il a imaginé son groupe après avoir lu l'*Hérodias* de Gustave Flaubert et pour faire pendant à la *Salomé* d'Henri Regnault. Le bourreau semble la traduction en marbre, et non pas atténuée, non pas accommodée aux lois spéciales de la sculpture, mais exagérée, au contraire, de l'*Exécution à Grenade sous les rois Maures*.

La séance annuelle de l'Académie des beaux-arts nous a donné le complément des envois de la villa Médicis. Après avoir vu les peintres, les statuaires, les graveurs et les architectes, on entend ce jour-là les musiciens. L'ouverture de M. Paul Vidal, — les *Voix de Jeanne d'Arc*, — est une page symphonique traitée d'une façon expressive et pathétique. La cantate de *Didon*, musique de M. Charpentier sur les paroles de M. de Lassus, a mérité les suffrages, même des critiques de la nouvelle école. En effet, non seulement M. Charpentier travaille dans le genre moderne et il donne une grande importance à l'orchestration, mais on sent qu'il a étudié Wagner. Sa partition repose sur deux motifs principaux, dont chacun caractérise un des deux personnages qui agissent en sens contraire sur Énée, comme la Vertu et le Vice dans l'apologue d'Hercule. Le premier, modulé par la flûte avec accompagnement de harpe, est la voix de Didon, c'est-à-dire l'amour; le second, à l'allure franche, au rythme accentué, est celle d'Anchise, c'est-à-dire du devoir. C'est ce qu'on appelle des *Leitmotive*, dans le

système wagnérien. Des trois personnages Enée est le plus ingrat et le plus mal partagé; le rôle de la reine de Carthage est fort dramatique et passe par toutes les nuances de tendresse, de passion, d'angoisse et de désespoir : il remplit la partition entière, qu'on a écoutée avec plaisir et applaudie avec justice.

Après la cantate, M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel, a lu un éloge, écrit avec l'autorité qu'on lui connaît, de M. Ballu, l'architecte de la Trinité, du nouvel Hôtel de Ville, et aussi, hélas! de la mairie et de la tour Saint-Germain-l'Auxerrois, l'un des plus déplorables produits de l'architecture haussmanienne, où, par amour de la symétrie, on a voulu créer un pendant à une église gothique avec une mairie moderne, sans tenir aucun compte de la diversité des époques ni des destinations, en dressant entre elles comme un trait-d'union une tour, mélange incompréhensible de tous les styles, qui donne aux deux monuments ainsi réunis l'aspect d'un huilier colossal. La séance était présidée par M. Chaplain, qui s'est félicité d'abord d'une rare bonne fortune : celle de n'avoir à prononcer aucun éloge funèbre. La mort a été clémente cette année pour l'Académie des beaux-arts; elle s'en est détournée sans y frapper un seul coup, bien que ce corps illustre ait deux membres presque centenaires. Les Académies sont des conservatoires : on y devenait facilement octogénaire autrefois; M. Chevreul, qui marche sans faiblir à sa cent deuxième année, semble avoir haussé la moyenne. Néanmoins le fait constaté par M. Chaplain est encore un phénomène assez rare pour avoir produit à lui seul un effet oratoire et valu un succès au président. Le reste de son discours a été un dithyrambe en l'honneur de la villa Médicis et de la vie qu'on y mène, dithyrambe que nous aurions applaudi avec plus de plaisir si l'impression n'en avait été combattue par le souvenir des envois de Rome que nous venions de voir. Il nous semble qu'il y avait autre chose à dire, en ce moment où l'institution a tant d'attaques à subir et où les élèves ne la défendent pas assez. Nous ne doutons pas qu'on ne vive délicieusement à la villa Médicis, dans les ateliers silencieux qu'enveloppe la poésie mélancolique des allées de lauriers, sous l'ombre fraîche que versent, aux heures brûlantes du jour, les grands arbres du Bosco; accoudé le soir à la fenêtre pour regarder le soleil se coucher sur Saint-Pierre, aux tintements lointains de l'*Angelus*, ou encore dans les douces causeries du salon commun, tandis qu'un camarade joue du Mozart en sourdine, et pendant les longues courses sur les bords du Tibre à travers la campagne romaine. Mais nous craignons que, dans cette vie délicieuse, on ne se laisse un peu endormir et qu'on ne travaille pas assez.

Quelques jours auparavant, la séance solennelle des cinq académies s'était tenue sous la présidence de M. Renan. C'est dans cette séance qu'on décerne le prix Volney, pour la science des langues comparées, et le grand prix biennal, ou chaque Académie a droit de présenter un candidat à tour de rôle. Cette fois le tour appartenait à l'Académie des beaux-arts, et l'applaudissement unanime a salué le nom du lauréat, Antonin Mercié, dont, après son *Gloria victis*, son *David*, son *Génie des arts*, le groupe funéraire destiné à la chapelle de Dreux vient de consacrer définitivement la gloire, encore jeune et déjà mûre.

On sait que, dans cette séance annuelle, les cinq académies sont représentées par autant de lectures, ce qui constitue un banquet intellectuel fort substantiel assurément, mais d'une digestion un peu laborieuse. Depuis ces dernières années, l'Institut, qui entre peu à peu « dans le train », s'étudie à remplacer quelques-uns des mets solides et un peu lourds du temps passé par d'agréables entremets. MM. Croizet et Janssen se sont chargés des plats de résistance; MM. Ch. Garnier et Arthur Desjardins du dessert.

L'architecte de l'Opéra a prononcé, au nom de l'art, un véritable réquisitoire contre le progrès et il l'a fait avec l'allure et la langue d'un chroniqueur, beaucoup plus que d'un *immortel*. Dès le début de cette vive et spirituelle diatribe, l'auditoire s'est senti transporté loin des régions académiques, dans le domaine non pas seulement de l'Opéra, mais de l'opérette; il en a pris vite et gaiement son parti, sans regimber contre cette causerie d'atelier où le paradoxe n'était que l'assaisonnement de la vérité, et il s'est mis aussitôt, en riant, à l'unisson de l'irrévérent orateur :

« Le progrès, puisque c'est ainsi qu'on appelle l'abandon successif des traditions passées, est certes une puissante manifestation de l'esprit humain. Il a diminué les distances, enregistré le vol des oiseaux, supprimé les pataches, rendu les mouchettes inutiles et fait parler nègre jusque dans les billets doux qu'on se glisse d'un bout d'un fil à l'autre. Grâce à lui, nous avons établi l'état civil des microbes et vu apparaître les commissions, les sous-commissions, les arts industriels et les balcons de sauvetage; vous voyez qu'il y a nombre de raisons pour en dire du bien; cela doit suffire pour m'autoriser à en dire du mal.

« C'est mon droit : je suis proche parent de M. Josse, et je ne m'en cache pas; ayant été orfèvre toute ma vie, j'ai conservé un grand faible pour tout ce qui touche à l'orfèvrerie et je m'imagine que rien ne me force à admirer ce qui fait tort à mon commerce. Or, si en ce moment je constate que l'art garde, ainsi qu'aux temps jadis, quelque peu de son prestige et que les artistes tiennent

encore un rang honorable, je constate aussi que leur situation devient bien précaire et que bientôt ils seront forcés de mettre la clef sous la porte.

« En effet, laissez faire le progrès, laissez-le nous envahir et nous dominer; laissez les relations s'étendre, les gazettes se multiplier et les équations algébriques prendre la place du sentiment, et vous verrez sous peu que, si le mot *art* est encore inscrit dans quelques vocabulaires, la chose n'existera plus qu'à l'état de souvenir. Il n'y aura guère alors que les académiciens des inscriptions et belles-lettres qui s'évertueront à classer cette période des âges dans laquelle une sorte de maladie du cerveau, appelée idéal, sévissait sur certaines gens, ayant le nom bizarre d'artistes ! »

M. Garnier développe ces prémisses. Il montre la facilité des communications amenant l'abâtardissement des types, effaçant l'originalité sous un niveau commun, substituant partout à la variété des manifestations artistiques, dont chacune avait son caractère spécial et sa forte physionomie, les mêmes formules banales et les mêmes clichés de composition, une monotonie grise et vulgaire dans les habits, dans les constructions, dans la peinture. L'art naturaliste, puisqu'on rejette l'art symbolique et historique, en sera réduit, allât-il chercher ses sujets en Chine, au Caucase ou dans l'Afrique, à représenter des mandarins en fracs, des Kurdes en vestons, des Abyssiniens en jaquettes ou en *complets* de la *Belle Jardinière*.

« Heureusement ! s'écrie-t-il dans une péroraison d'une férocité qui rappelle les truculences romantiques et le Théophile Gautier des *Jeunes France*, heureusement tout n'est pas perdu ! nous avons le droit d'espérer un cataclysme. La terre pourra bien un jour s'entr'ouvrir ou s'abîmer sous les eaux, tous les produits de la civilisation pourront bien être détruits et toutes les œuvres d'art disparaître. Alors, s'il ne reste plus au monde que quelques Adams et quelques Ève pour le repeupler, on peut prévoir que les heureux temps de la barbarie renaîtront, que les inventeurs seront longs à retrouver les marmites et les ronds de zinc, et que des arts nouveaux se formeront, qui n'auront pour point départ que la nature, la fantaisie, quelques légendes typiques et l'imagination libre et primesautière; aussi, en attendant les successeurs des Ampère et des Papin, les maîtres de cette époque auront plusieurs bons siècles de tranquillité, et montreront sans nul doute que l'art peut se passer des stucs, du carton-pâte, de la photosculpture et des pianos mécaniques ! »

Encore M. Garnier n'a-t-il pas tout dit, même en se bornant au point de vue restreint où il s'est placé. Si l'on voulait étendre la

proposition, l'envisager sous toutes ses faces, on pourrait soutenir que l'abus du progrès, les débordements de la science et l'excès de la civilisation nous ramènent à la barbarie, — à une barbarie qui, par malheur, ne renouvellera point la face du monde ni de l'art. Mais cette thèse n'est pas l'affaire de quelques lignes : il y a là tout un livre à écrire; je l'ai rêvé souvent, peut-être ne le ferai-je jamais : qu'on me permette cependant de prendre date. Si mon lecteur est chimiste, dirai-je en renouvelant le mot de Jules Vallès à M. Thiers, il peut du moins se figurer l'un des chapitres de ce livre. Les nihilistes de Russie, les fénians d'Irlande, les anarchistes de Chicago et les *dynamitards* de Paris en écrivent de temps en temps quelques lignes. Les hommes de science et de progrès qui ont éliminé Dieu comme une hypothèse inutile, qui ont chassé le prêtre de l'hôpital et de l'école, qui ont enseigné aux déshérités de la fortune qu'il n'y a rien au-delà des jouissances de ce monde, en écrivent un autre chapitre. Et cela n'est pas tout à fait aussi gai que le discours de M. Ch. Garnier.

Celui de M. Arthur Desjardins roule sur un thème moins grave, mais d'une actualité plus grande qu'on ne le pourrait croire au premier abord : *le sifflet au théâtre*. Seulement il demande à être complété. J'espère que, l'an prochain, un de ses confrères parlera de la claque : c'est le corollaire naturel du sujet précédent, et peut-être est-il plus intéressant encore. Le sifflet n'est qu'un accident, devenu fort rare; la claque est une institution. De loin en loin, il se rencontre bien quelques acteurs, comme Arnal et Coquelin, dit-on, qui font semblant de l'avoir en horreur et de vouloir s'en passer. Fatuité pure! Au fond, l'opinion de tous les comédiens, même les plus applaudis, est conforme à celle d'Elleviou, qui déclarait franchement, quoique personne moins que lui n'eût besoin de la claque, qu'elle est aussi indispensable au milieu du parterre que le lustre au milieu de la salle.

Vous pouvez, d'ailleurs, remplacer le parterre par les troisièmes galeries. Au lieu de monter, les applaudissements descendront. Entre les deux, le cœur du comédien balance; il pencherait pour le cumul.

Aussi, l'origine de la claque se perd-elle dans la nuit des temps. Elle doit remonter au chariot de Thespis. Le général Tcheng-Ki-Tong a assuré à M. Desjardins qu'on ne siffle pas en Chine parce qu'on y est trop poli, mais il n'a pas dit qu'on n'y avait point la claque. Si loin qu'on regarde en arrière, on la trouve en fonctions. Le parterre debout la favorisait singulièrement. Elle pouvait s'y dissimuler à loisir et se noyer dans la foule. C'est le parterre assis qui l'a constituée en corporation. On avait cru peut-être que cette

mesure la tuerait; elle l'affermit, au contraire, en la poussant à s'organiser au grand jour et à prendre effrontément son parti.

Nos pères étaient moins blasés que nous : ils sifflaient davantage. Préville admettait parfaitement un usage regardé par les acteurs glorieux comme attentatoire à leur dignité, et il considérait le sifflet comme un avertissement salutaire. L'historique sommaire tracé par M. Desjardins eût pu se compléter utilement par celui de la cabale au théâtre, en allant de la *Phèdre* de Racine, pour ne pas remonter plus haut, à l'*Henriette Maréchal* des frères de Goncourt, et à la *Gaëtana* d'About, et par celui des chefs de cabale, des arbitres du succès, des généraux du parterre, dont plusieurs ont laissé un nom dans les annales dramatiques. Mais M. Desjardins n'a abordé l'histoire du sifflet que dans les proportions nécessaires pour aider à la discussion de sa thèse, et il conclut, après avoir pesé le *pour* et le *contre*, en faveur du droit au sifflet. C'est le plus sage : toutes les fois qu'on a voulu le contester aux spectateurs, ils l'ont pris, et ils en ont usé plus vivement encore. N'est-ce pas le seul dédommagement aux mauvaises comédies et aux mauvais comédiens qu'on est forcé de subir? Tant que, sur n'importe quel théâtre, on verra se démener, dans des pièces pitoyables, des histrions sans talent et sans pudeur, aucune ordonnance de police ne pourra couper le sifflet au parterre.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu séance à son tour sous la présidence de M. Bréal. M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel, y a lu l'éloge de M. Laboulaye, ce jurisconsulte éminent qui fut en même temps un politique médiocre et un homme d'infiniment d'esprit; ce disciple de Franklin et de Channing qui emprunta toutes les formes, même celle du roman, pour se faire parmi nous le propagateur des idées américaines. Il était venu des dames, alléchées peut-être par le titre piquant de la lecture de M. Gaston Paris : *le Mari à deux femmes*. Cela semblait promettre un pendant à la joyeuse comédie qui, pendant une année entière, a attiré la foule au théâtre Cluny. Mais ces curieuses avaient trop présumé des tendances mondaines de l'Institut actuel, et je crains bien qu'elles n'aient été légèrement déçues en écoutant un travail très érudit, qui n'avait rien d'un vaudeville.

Enfin, à l'heure où paraîtront ces lignes, l'Académie française viendra de tenir sa séance annuelle, pour la distribution des prix littéraires et des prix de vertu. Je ne puis donc rien dire aujourd'hui ni du rapport de M. Camille Doucet, ni du discours de M. Gaston Boissier, qui va enrichir encore ces archives morales de l'Académie française où M. Maxime du Camp, avec son talent de narrateur dramatique, plein de mouvement et de chaleur, vient

de puiser les éléments d'un beau livre sur la *Vertu en France*, et d'où l'on en pourrait tirer vingt autres d'un intérêt non moins vif et non moins consolant.

III

Le théâtre est maintenant, lui aussi, dans sa grande période de floraison. Nous attendons, à la Porte Saint-Martin, la *Tosca* de M. Sardou, pour la rentrée de Mme Sarah Bernhardt. Suivant l'usage, la nouvelle pièce de M. Sardou a beaucoup occupé la chronique d'avance, et cette fois on n'a même pas attendu la représentation pour lui intenter les accusations ordinaires de plagiat.

Nous nous étendrons peu sur le *Père*, de M. Jules de Glouvet, dont les destins ont été si courts. On sait que M. Jules de Glouvet n'est autre que M. l'avocat général Quesnay de Beaurepaire, un de ces magistrats lettrés comme nous en avons eu tant d'autres. L'an dernier, à l'audience solennelle de la rentrée des Chambres, M. l'avocat général avait pris pour sujet de ce qu'on appelait autrefois la *Mercuriale*, l'amour des lettres dans la magistrature. Le champ était vaste, et l'on vit défiler tour à tour La Boëtie, Montaigne, Étienne Pasquier, les de Thou, la dynastie des Lamoignon, celle des Séguier, celle des Lefèvre d'Ormesson, le président Rose, le président Cousin, d'Aguesseau, Montesquieu, de Brosse, Bouhier, etc.; mais il faut s'arrêter avant même d'être arrivé à mi-chemin, car on n'en finirait pas. Et que serait-ce donc si M. de Beaurepaire y eût joint les présidents des sociétés philotechniques de Paris ou de province et les traducteurs d'Horace? La plupart de ces magistrats ont longtemps cru devoir à leur sacerdoce de ne cultiver, au moins publiquement, que la littérature grave; l'auteur du *Temple de Gnide* et des *Lettres persanes* rompit la tradition. Pendant le siècle qui s'écoule des *Lettres persanes* à la *Physiologie du goût*, la magistrature s'émancipe; elle touche à tous les genres, mais rarement au théâtre. A peine pourrait-on citer la *Didon* de Le Franc de Pompignan, qui était une tragédie, comme il convenait, et quelques pièces d'un magistrat de cour, le président Hénault, dont les unes ne furent pas jouées et dont les autres ne le furent qu'en petit comité.

Cette abstention générale, sinon universelle, n'était pas sans raison. Le théâtre est un endroit bruyant et périlleux, et les magistrats craignaient d'y compromettre leur dignité, comme on avait peur d'y hasarder celle de la croix de Saint-Louis ou de la Légion d'honneur en décorant un comédien. Du moment que ce dernier scrupule disparaissait, le premier ne pouvait que s'effacer

également. Si M. Jules de Glouvet n'a pas à le regretter trop rudement, il n'a point à s'en louer non plus, et le *succès d'estime* de sa pièce, suivant le pseudonyme courtois qu'on emploie pour déguiser les échecs où le sifflet ne prend aucune part, a frisé d'assez près la chute pour démontrer qu'il serait peut-être sage, quand on doit habiter les *templa serena* dont parle Lucrèce, de ne point s'exposer à de pareilles aventures.

M. Jules de Glouvet est, assurément, un écrivain distingué, qui a obtenu des succès légitimes dans le roman descriptif et champêtre. Mais les conditions du théâtre sont de nature toute différente. Le *Père* est écrit avec soin, — avec trop de soin même quelquefois, car le dialogue sent un peu l'huile; on y trouve trop d'images, qui ne sont pas toujours neuves et, comme on dit dans le *Roman chez la portière*, trop de mots d'auteur. Le drame ne porte non plus aucune trace de négligence dans sa construction. Mais il a trois grands défauts, dont le troisième pourrait bien découler des deux précédents : le premier, d'être une thèse visible et une thèse sans issue, le deuxième, de manquer de clarté, et le dernier de manquer d'intérêt.

Le sujet est la vieille lutte entre le père naturel et le père légal. M. de Glouvet a imaginé un cas qui paraît combattre la loi, qui la met du moins en fausse posture et lui donne l'apparence de l'iniquité. M. de Vaudelnay a aimé Mme de Loisail, abandonnée et trahie par un mari indigne. Elle, c'était un ange, nécessairement, ce qui ne l'a pas empêchée de donner le jour à une petite fille pendant l'absence de son mari, parti en voyage depuis plus d'un an. Elle est morte après avoir avoué sa faute à M. de Loisail, mais sans lui révéler le nom de son amant. M. de Vaudelnay n'a pu résister au désir d'enlever sa fille Christine, qu'il élève mystérieusement, dans la solitude, avec un amour ombrageux et jaloux; le mari s'est résigné facilement à une disparition qui faisait passer entre ses mains un héritage considérable. Les deux hommes, qui ont vécu toujours loin l'un de l'autre, se rencontrent vingt ans après, pour les nécessités du drame, juste au moment où, malgré toutes les précautions de M. de Vaudelnay, Jacques de Nolles lui demande la main de sa fille, qu'il adore et qu'elle aime aussi. Il résiste longtemps sans vouloir s'expliquer : sa fille ne peut se marier, voilà tout. Pour la marier, il faudrait soit lui fabriquer un faux état civil, soit obtenir l'autorisation de son père légal, qui n'aurait garde de l'accorder, et qui la refuse en effet, lorsqu'on lui en parle, pour faire pièce à deux personnes qu'il n'a aucune raison d'aimer. Il n'y aurait aucun moyen de sortir de là, en attendant que la jeune fille eut l'âge des sommations respectueuses, si, par un

dénouement qui n'en est pas un, M. de Loisail ne finissait par se décider, pour complaire à une aimable veuve dont il sollicite la main et qui n'est vraiment pas difficile. Vous jugez bien que Jacques, en se débattant dans l'impasse où il est placé, ne se gêne point pour récriminer contre la loi; mais, en cette rencontre délicate, l'auteur s'est souvenu qu'il était en même temps magistrat, et c'est M. de Vaudelnay lui-même qui répond en prenant la défense de la loi dont il souffre, ce qui a le tort d'être assez peu vraisemblable et de ressembler à un hors-d'œuvre à une conférence juridique où l'avocat général, tout en faisant entendre l'objection, a voulu y répondre, fût-ce par la bouche du personnage qui s'y prêtait le moins.

La situation, d'ailleurs, est si peu claire qu'elle paraît contradictoire par certains points. Comment M. de Loisail a-t-il pu hériter de sa fille sans produire son certificat de décès, et s'il l'a fait, comment peut-il être appelé à donner son consentement au mariage d'une fille qui n'existe plus? En admettant même qu'il n'ait pas eu à le produire, et que, au lieu d'un héritage en règle, il n'ait recueilli qu'un héritage de fait, sa fille n'en est pas moins morte pour ce père putatif qui s'est mis en possession de sa fortune et n'a certainement aucune envie, peut-être aucun moyen de la rendre. La réclamation des droits paternels entraînerait dans le premier cas l'aveu du faux qu'il a commis; dans le second, la restitution de la fortune. Comment le même homme peut-il à la fois n'avoir plus de fille et en avoir une? Il y a là quelque chose qui nous échappe, car on ne saurait soupçonner un magistrat éminent et un légiste comme M. de Beaurepaire d'avoir oublié son code, mais il a négligé d'éclairer suffisamment sa lanterne et d'effacer la contradiction apparente qui règne entre les deux termes de la situation.

Ce mystère s'ajoute à tous ceux dont la pièce est pleine. Chacun des trois premiers actes a son secret et se ferme sur un point d'interrogation dont on espère toujours trouver la réponse à l'acte suivant. On n'y trouve qu'un nouveau mystère. En réalité, l'exposition, sous ses diverses faces, dure pendant les trois quarts de la pièce, ce qui ne pourrait se justifier que si l'intérêt de l'énigme s'emparait fortement du public et si elle recevait enfin une solution en rapport avec son importance. Ni l'un ni l'autre cas ne se réalisent, puisque le dénouement n'est qu'un expédient, assez difficile à admettre, et qui, en tout cas, termine faiblement le drame sans résoudre en aucune façon la thèse. Le talent des acteurs, parmi lesquels il faut mettre au premier rang M. Dupuis, d'un naturel parfait comme toujours, ne pouvait sauver une pièce si froide et si peu claire.

Le Gymnase nous a dédommagés, trois jours après, avec l'*Abbé*

Constantin. Le roman de M. Ludovic Halévy, d'où MM. H. Crémieux et P. Decourcelle ont tiré leurs trois actes, est tellement connu qu'il nous dispensera d'une analyse méthodique. Tout le monde l'a lu et il a charmé tout le monde. C'est le livre qui a fondé la nouvelle renommée littéraire de M. Halévy, — celle du romancier, — et qui l'a conduit en droite ligne à l'Académie, comme pour justifier le proverbe qui assure que la vertu est toujours récompensée. Nous ne pensions pas toutefois que le digne abbé Constantin dût jamais monter sur la scène : il nous semblait, pour des raisons diverses, que ce n'était point là sa place. L'y voici pourtant, et sa fortune promet de n'y être pas moindre que dans le livre. Cette périlleuse démarche a été justifiée par le plus entier succès, et pendant huit ou dix mois de suite, la soutane et le rabat de l'abbé, — car il ne se borne pas à la redingote longue et au petit collet, et c'est la première fois qu'un peu de laïcisation ne nous eût point déplu, — vont être applaudis par un auditoire de catholiques, de protestants, de juifs, de libres-penseurs, confondant leurs battements de main et tous également heureux de compter parmi ses paroissiens pour un soir. Brave abbé Constantin, quel triomphe! Je l'ai beaucoup connu; je le connais encore; vous le connaissez tous : il ne se doute pas qu'on lui fait chaque jour une ovation en plein boulevard, où l'on voit applaudir les mains mêmes qui ont signé la suppression de son traitement.

Comme le roman, la pièce est une idylle relevée par une pointe de saveur parisienne et exotique qui ne la laisse à aucun moment tomber dans la fadeur. Rien de plus simple que l'intrigue; nulle complication, presque pas d'incidents, un dénouement qu'on prévoit dès les premières scènes, des personnages connus et des moyens qui n'ont rien d'imprévu : un bon curé de campagne; le jeune homme pauvre, fier et chevaleresque; le gommeux, mauvaise tête et bon cœur, chargé d'égayer par ses ridicules et de faire sourire l'attendrissement des spectateurs; les Américaines millionnaires, — que dis-je? milliardaires, — d'allure libre, excentrique et un peu tapageuse, mais foncièrement honnêtes et bonnes. Il n'y a là que de braves gens, et si l'on voit pointer l'oreille du loup dans la bergerie, ce n'est que pour accroître notre plaisir par l'agrément du contraste et le charme de la conversion. Paul de Lavardens n'est point un loup; c'est un agneau qui s'amuse à faire un moment le loup, mais qui est trop drôle pour être féroce et ne tarde pas à rentrer ses dents et ses griffes. Sa mère, — une mère « moderne », — a tout juste ce qu'il faut d'esprit d'intrigue pour animer l'action sans l'attrister; et d'ailleurs que ne pardonnerait-on pas à l'amour maternel? Enfin il n'est pas jusqu'à ce demi-parpaillot de Bernard,

le jardinier, qui ne soit là pour faire mieux valoir les vertus de la cuisinière Pauline et la tolérance du bon curé.

Le premier acte est charmant d'un bout à l'autre. Il dure une heure, mais on n'en voudrait pas retrancher un mot. La scène est dans le jardinet du presbytère, où vont défiler et se présenter à nous le plus naturellement du monde, en allant, en venant, en causant de la grande affaire, tous les personnages de la pièce. La grande affaire, c'est la vente du château de Longueval. Chaque propriétaire du voisinage convoite un morceau du riche domaine. Les messagers apportent les nouvelles : tout va pour le mieux, on se félicite. Mais voici le curé qui survient, consterné, anéanti. Que se passe-t-il? Un désastre. Au dernier moment, il s'est présenté un acquéreur pour la totalité. Et quel acquéreur! Une Américaine, une protestante, une hérétique, dont on raconte mille choses scandaleuses. Il faut dire adieu aux bonnes relations du voisinage, aux aumônes, aux petits cadeaux pour l'église, à l'orgue qu'avait promis la défunte marquise. Cependant la porte s'ouvre. Deux femmes entrent, demandant M. le curé de Longueval : c'est justement l'Américaine, Mme Scott, et sa jeune sœur, Bettina. Il faut avouer qu'elles sont fort aimables, qu'elles ont bonnes façons; le curé se déride un peu; il se déride tout à fait en apprenant qu'elles sont catholiques et excellentes catholiques; il est aux anges lorsqu'elles lui donnent 2000 francs pour ses pauvres. Bettina, une enfant gâtée, regarde le jardin, respire les fleurs, admire les laitues et les chicorées, finit par s'inviter gaiement à dîner avec sa sœur. On transporte la table dans le jardin; elle veut la servir elle-même, en compagnie du filleul de M. le curé, le lieutenant Jean Raynaud, que ravissent sa grâce et son babil. Et tout à coup, dans l'animation du travail, ses cheveux dénoués roulent sur ses épaules, et il les regarde beaucoup, le lieutenant!

On se met à table, on cause, on rit, on s'épanouit : Mme Scott raconte son histoire et va bravement au-devant des calomnies que les envieux ont répandues sur son compte; elle fait la conquête de Pauline en trouvant sa cuisine exquise et son café délicieux. Et le curé s'endort dans son fauteuil, par la faute de son filleul, qu'il avait prié tout bas de le surveiller, mais qui est décidément fort distrait par la présence de miss Bettina. Et pour ne point l'humilier, les deux sœurs se mettent à chanter à l'unisson une chanson de leur pays, qui l'éveille doucement en lui laissant croire qu'elles ne se sont aperçues de rien. Et tout cela est charmant, champêtre et parisien, idyllique et réaliste à la fois, mis en scène avec une bonne grâce, une légèreté, une aisance, un naturel exquis. Et je vous assure que les plus rébarbatifs eux-mêmes, les

plus rebelles à l'idylle sentimentale et à la berquinade ont beau vouloir résister; ils sont pris comme les autres. Tout au plus parviennent-ils à se ressaisir à demi pendant l'entr'acte. On entend des dialogues comme celui-ci : « Qu'en pensez-vous? — Je me réserve. — Voyons, avouez que c'est délicieux. — Très gentil, je ne dis pas non. Mais, en somme, ce n'est qu'un prologue. Je les attends à la pièce. »

Le second acte était, en effet, l'acte difficile et décisif. La trame de l'*Abbé Constantin* est si légère qu'on y pouvait trouver difficilement l'étoffe d'une pièce. Pour les détails, pour les caractères, pour le dialogue, pour les jolis tableaux, ils sont dans le livre, et l'on y sent même plus d'une fois le tour d'esprit et le tour de main de l'homme qui avait vingt-cinq ans de théâtre lorsqu'il a abordé le roman. Mais il fallait donner à l'action le corps qui lui manque, et une consistance suffisante pour remplir trois grands actes. Il fallait créer le nœud. Les auteurs ont imaginé d'accentuer et de grossir, en le poussant même un moment jusqu'au tragique, une des situations du roman. Paul de Lavardens, qui se croit d'abord amoureux de Mme Scott, se laisse persuader par sa mère de faire la cour à miss Bettina; il ne doute nullement de son succès, et pendant une fête au château de Longueval, il fait ses confidences à son ami avec une telle fatuité, le vin de champagne aidant, que Jean relève âprement ses paroles inconvenantes. La discussion s'envenime en querelle; Paul accuse Jean et son parrain d'hypocrisie, et, traité de lâche par le lieutenant, il lève la main sur lui. Grand tumulte, on accourt : l'abbé qui se trouve là lui-même, toujours en soutane, — en soutane à un bal! — se lamente en apprenant que son filleul a un duel. Mais on lui fait croire que l'adversaire a outragé l'armée, et alors revirement subit : « Tu as raison, mon Jean, va te battre : l'honneur est la religion du soldat. » La claque applaudit, et aussi une partie des spectateurs. Où le besoin de l'*effet* peut-il conduire des gens d'esprit, animés d'excellentes intentions, mais qui ont le tort d'avoir oublié leur catéchisme? L'un des auteurs n'a même pas eu à l'oublier, n'ayant jamais eu à l'apprendre. Il y a là, pour nous tenir sur ce terrain, une fausse note dont M. Ludovic Halévy n'est pas coupable et qu'il n'eût jamais commise. Si Béranger avait voulu créer un curé libéral, un curé sympathique, servant le Dieu des bonnes gens, ennemi de la congrégation et causant batailles avec un vieux grognard de l'empire, il lui eût prêté ce propos. Rendons cette justice aux auteurs de la pièce que c'est la seule hérésie qu'ils aient placée dans la bouche de l'abbé Constantin.

Le régiment de Jean Reynaud doit quitter la ville voisine avant

le jour et défiler justement sous les murs du parc. Il est deux ou trois heures quand la querelle éclate entre les deux amis. Il faut que, jusqu'à l'aube, Jean trouve le temps d'aller chercher ses témoins, de les aboucher avec ceux de Paul, de se battre avec celui-ci, de le désarmer trois fois, de regagner la ville, de se mettre à la tête de sa batterie, et de revenir à sa tête jusqu'au château. Tout cela se passe en une fin d'acte qui dure à peine dix minutes : grâce aux conventions théâtrales et à l'intérêt de la situation, personne ne s'en plaint. Mais, au temps où la règle des vingt-quatre heures régnait en despote, elle a rarement exigé qu'on pressât les événements avec plus d'invraisemblance.

Bettina a appris elle-même ce qui se passe; elle est dévorée d'inquiétude, ne se méprenant pas, d'ailleurs, sur le véritable motif de ce duel, dont elle brûle et tremble à la fois d'apprendre le résultat. Comment faire? Elle se souvient tout à coup que le régiment doit partir pour vingt jours ce matin, à cinq heures; elle ira jusqu'au fond du parc pour le voir défiler. Si Jean est à la tête de sa batterie, elle n'aura plus rien à craindre. Ainsi le duel de Jean n'a pas seulement pour but et pour résultat de renforcer l'action, de créer le nœud, mais encore de motiver cette sortie insolite à cinq heures du matin, en robe de bal, par une pluie battante. Vous vous rappelez la scène délicieuse du roman où Bettina s'échappe et gagne la terrasse à travers un ouragan épouvantable, après avoir plongé ses souliers de satin bleu dans de petits sabots de jardin, jeté sur son peignoir de mousseline le manteau écossais qu'elle met pour conduire les jours de mauvais temps et pris le grand parapluie de l'office. Là, elle n'a d'autre motif que le désir de revoir Jean encore une fois, de s'assurer qu'il n'est pas trop mouillé, de le consoler du chagrin qu'elle lui a donné au bal, en valsant avec Paul. Et je vous avoue que ce motif me suffisait parfaitement, que je trouvais même ainsi la scène plus délicate et plus charmante. Mais le théâtre a ses exigences : il faut qu'il brusque les choses et qu'il les grossisse, dût-il les dénaturer un peu en leur donnant plus de corps. Amenée comme nous l'avons dit, la scène du jardin produit un grand effet sur le public, et c'est un tableau qui courra les revues illustrées et les devantures des marchands d'estampes que celui de miss Bettina rentrant avec ses sabots mouillés, son manteau trempé et son grand parapluie retourné, au bras de l'abbé Constantin, qui l'a rencontrée dans le parc et qui la ramène sans rien comprendre à son escapade.

Il faut pourtant bien qu'il finisse par comprendre, le digne homme, malgré toute son innocence. Jean lui a écrit une lettre pour lui annoncer qu'il viendra lui faire ses adieux, mais en lui

demandant de tenir son arrivée secrète. L'abbé dissimule si bien que le mystère ne tarde pas à être percé à jour, et Jean est à peine entré au presbytère, il a à peine eu le temps de révéler à son parrain ébahi et qui tombe des nues l'amour qu'il éprouve pour Bettina et sa résolution de s'éloigner pour toujours, que celle-ci survient, et demande au curé de vouloir bien entendre sa confession. Elle aime, elle veut être aimée, elle veut être heureuse. Mais Jean est fier; il la trouve trop riche; il craint d'être accusé de calcul : eh bien, c'est Bettina qui demande sa main, qui lui jure de ne jamais le détourner de son devoir et de sa carrière. Elle s'engage à n'être pas seulement pour lui une femme aimante, mais une femme courageuse et ferme. Ce n'est pas sa faute si elle est riche; il faut lui pardonner son argent. Elle l'aime, et elle est sûre d'aimer en lui un homme digne de partager sa fortune et qui en fera bon usage. L'abbé, d'ailleurs, est tenu en conscience à l'aider, car cet amour est bien un peu de sa faute, tant il lui a parlé de Jean et lui a fait son éloge! L'abbé, obéissant à cette objurgation, se tourne vers son filleul en lui disant : « Jean, aime-la; c'est ton devoir, et ce sera ton bonheur. » Et Paul lui-même, qui a abdiqué toute prétention en sa faveur, met la main du lieutenant dans celle de Bettina.

Certes, le sujet est de ceux qui sont mieux faits pour les délicatesses et les fines nuances du livre que pour l'optique de la scène; mais, sous les précédentes réserves, il était difficile de transporter plus heureusement au théâtre un *scenario* si fragile et qui demandait à être manié d'une main si experte et si adroite. Les auteurs en ont gardé tout ce qu'il était possible d'en garder; ils n'ont généralement accentué les caractères et souligné les traits de chaque physionomie que dans la proportion où le voulait la perspective théâtrale. On peut sans doute railler cette pastorale de l'âge d'or et ces personnages en pâte tendre; on ne s'en est pas fait faute. Un de nos confrères a réclamé spirituellement la séparation de l'Église... et du théâtre. Un autre a demandé qu'il y eût désormais au Gymnase un curé de service, qui recevrait pendant les entr'actes la confession des âmes touchées de la grâce par la représentation de cette pièce d'un catholicisme attrayant et bien fait pour amener des conversions. Cela me rappelle ce suisse auquel son maître, un fermier général qui se piquait peu de philanthropie, ému par la représentation de *Nanine*, ordonna en rentrant de ne plus refuser la porte à personne, pas même aux mendiants, et qui, profondément surpris, disait au valet de chambre : « Si je n'avais aperçu Mlle X. dans le carrosse de Monsieur, je croirais qu'il revient de confesse. » Mais, sans nous ranger parmi les bonnes gens qui

recherchent l'édification mondaine, gracieuse, amusante et se sentent devenir meilleurs à une pièce où la vertu est si bien rentée, nous n'hésitons pas à dire que, dans son optimisme, l'*Abbé Constantin* est une œuvre beaucoup moins fausse qu'une foule d'autres ayant la prétention de copier la nature exactement et de peindre la réalité sans aucun fard. On m'a montré si souvent les hommes trop en noir qu'il ne me déplaît pas de les voir trop en rose. On m'a si souvent dégoûté et révolté sous prétexte de peindre la vie comme elle est, que cela me repose et me rafraîchit de la voir comme elle devrait être, et comme elle est quelquefois, — rarement si l'on veut, mais quelquefois. Conte pour conte, je préfère celui qui me promène dans l'azur à celui qui me jette dans l'égout.

M. Lafontaine est un abbé Constantin idéal, je veux dire très réel, dans la nuance exacte de bonhomie, de dignité, de candeur, avec les gestes, les airs, les inflexions de voix les plus justes, sans excès d'onction, sans *jeu*, sans grimace. M. Marais, chargé du rôle de Jean Reynaud, le moins bon de tous, car il est légèrement phraseur et suspect d'une certaine pose, accentue précisément par sa physionomie, son attitude, sa diction, ce côté fâcheux du bon artilleur. M. Marais, du reste, ne sait pas se séparer de sa personnalité : il joue toujours les Marais, — excellent dans les rôles énergiques et les scènes violentes; à côté ou au-delà du vrai, trop ténébreux ou trop retentissant dans les scènes douces et simples. Tous les autres personnages sont bien tenus, spécialement celui de Bettina par Mlle Darlaud, fort aimable et très suffisamment ingénue, mais peut-être pas suffisamment yankee; on ne lui souhaite pas plus de grâce, on lui souhaite plus de piquant.

L'Opéra-Comique, dans sa salle provisoire de la place du Châtelet, a donné, après une interruption de six mois, causée par l'horrible incendie dont le procès en cours nous remet les détails sous les yeux, en cherchant à dégager les responsabilités de la catastrophe, la quatrième représentation du *Roi malgré lui*, de M. Chabrier. Cette reprise n'a fait que confirmer le premier jugement. Le principal défaut de la partition, d'ailleurs très distinguée et très savante, est le manque absolu d'unité.

L'Opéra a célébré le centenaire de *Don Juan* par une représentation qui n'eût point charmé Mozart, accompagnée d'une apothéose et d'une exposition dont le manuscrit autographe du chef-d'œuvre faisait le plus bel ornement, et dont la curiosité principale était peut-être l'affiche de la première à Paris, le 17 septembre 1805. Baillot et un général de brigade qui s'appelait Thuring avaient remanié le livret. Chrétien Kalkbrenner, le père du célèbre pianiste,

s'était chargé de la partition, en la remaniant, en la retouchant, en y pratiquant de larges coupures, agréablement compensées par des morceaux de sa façon. Et il ne fut point le seul qui mêla de sa musique à celle de Mozart, car on lisait sur l'affiche : « M. F. Duvernoy exécutera un nouveau solo de cor de sa composition dans le troisième acte. » Frédéric Duvernoy était sans doute un homme de mérite, et je professe pour le cor, même pour le cor de chasse, une admiration aussi raisonnée que celle de M. Jourdain pour la trompette marine. Mais enfin F. Duvernoy n'était pas Mozart, et un solo de cor dans *Don Juan!* Au moins Faure se contentait-il de mettre un point d'orgue dans la sérénade.

Quelques jours après, l'Opéra célébrait une autre fête : la cinq centième représentation de *Faust*, le chef-d'œuvre de M. Gounod et de la musique française contemporaine. M. Gounod est toujours vivant, grâce à Dieu : il a pu assister à son triomphe, mais il a décliné les honneurs du couronnement, pour se contenter des bravos qui ont salué sa gloire lorsqu'il est venu prendre le bâton du chef d'orchestre

Le Théâtre-Français a donné, le 19 novembre, la première représentation de *la Souris*, comédie en trois actes de M. Edouard Pailleron, depuis si longtemps attendue. C'est à peine si *le Monde où l'on s'ennuie* a épuisé son succès : M. Pailleron avait le temps d'attendre, et nous comprenons qu'il éprouvât quelque appréhension après une pareille victoire. Il s'agissait non seulement de ne point la compromettre, mais de la renouveler, en se renouvelant soi-même.

Il semble que M. Pailleron se soit proposé cette fois de nous étonner par un tour de force. C'en est un, et même à un double titre, qu'une pièce où il n'y a qu'un rôle masculin contre cinq rôles de femmes, et qui a pour objet de nous montrer un homme mûr aimé par quatre femmes à la fois et, avant toutes, par une jeune fille de dix-sept ans, une pensionnaire, une enfant presque, qu'il se met à adorer lui-même et qu'il épouse. Mais, en même temps, ce tour de force est une comédie fine, spirituelle, pleine d'observation ingénieuse et de détails charmants dont les caractères enfin, étudiés d'un œil très vif et très aiguisé, sont mis en scène avec une fantaisie très experte.

Voici d'abord Max de Simiers, — l'axe sur lequel tourne la pièce, à laquelle il aurait pu tout aussi bien donner son nom que *la Souris*, — un beau Lindor parvenu à l'*âge ingrat*, qui avoue trente-cinq ans et touche à la quarantaine. Le caractère n'est pas tracé avec une netteté parfaite : on ne voit pas bien ce qu'il a de séduisant; on ne sait trop, à certaines scènes, s'il est un vrai gentilhomme ou

un fat, un cœur sec ou un cœur tendre. Las de la vie parisienne, devenu, il le croit du moins, quelque peu sceptique et blasé, et averti par divers indices que les lauriers sont coupés, il s'est retiré à la campagne, sur les bords de la Loire, où il soupire au souvenir de ses triomphes passés et chante en prose, avec moins de lyrisme que Musset en ses strophes sur don Juan, le temps où son cœur était jeune, où il pouvait aimer, où on pouvait l'aimer. A Paris, il en était à ce moment critique où les éloges qu'on recueille encore sonnent le glas de vos triomphes passés, et il entendait dire autour de lui : « Il est étonnant, ce Max! Comme il se maintient! Il ne change pas. » Mais la province est moins gâtée que Paris, et elle retarde toujours un peu; elle va lui prouver qu'il a moins vieilli qu'il ne croit.

A peine installé, en effet, il a fait la rencontre de Mme de Moisand, qui habite le chalet voisin, excellente dame, qui a tout juste l'intelligence d'une machine à coudre, veuve en secondes noces d'un mari qui avait lui-même convolé pour la deuxième fois avec elle, en lui apportant une enfant du premier lit, tandis que, de son côté, elle en avait une autre de son premier mari. Sa fille à elle, la plus âgée des deux, Clotilde Woïska, est mariée à un époux que ses excès ont conduit dans une maison de santé, d'où il ne sortira que pour aller au cimetière. L'autre, Mlle Marthe, a été surnommée la Souris à cause de ses allures furtives, discrètes et silencieuses. Quoique Mme de Moisand ne soit pas méchante, elle rend pourtant la vie dure à cette petite Cendrillon en robe de soie, qui, rabrouée sans cesse pour sa timidité, n'en devient que plus timide encore. Clotilde elle-même, que Cendrillon adore parce qu'elle est la seule qui soit bonne pour elle, ne sait ce qui se passe dans cette petite tête et dans ce petit cœur, toujours prêt à se replier, comme la sensitive, si l'on fait mine d'y toucher.

Naturellement, Clotilde n'est point restée indifférente au charme, encore irrésistible pour la province, du beau marquis de Simiers. On les rencontre bien souvent ensemble, faisant des excursions aux alentours du château, et sa mère s'en inquiète même, peut-être un peu plus que de raison, n'ayant pas l'air de savoir assez à quel point sa fille est une honnête femme, incapable de s'autoriser d'aucune excuse pour manquer à la foi conjugale. Loin de vouloir accaparer Max, Clotilde s'efforce d'appeler son attention sur Marthe, et l'idée de ce mariage possible sourit également à Mme de Moisand, car ce serait un excellent parti. Mais le moyen d'y songer sérieusement! La Souris ne semble occupée qu'à s'effacer, à cacher tous ses talents : elle ne veut ni montrer son album, ni chanter, ni jouer du piano, et l'autre jour, quand M. le curé, qui favorise également

ce projet, a trouvé moyen, pour la faire briller devant le marquis, de lui demander la date de la naissance de Luther, elle s'est sauvée sans répondre. Aussi Max la trouve-t-il parfaitement insignifiante.

Deux Parisiennes, Hermine de Sagancey et Pépa Raimbault, tombent au milieu de cette situation. La mère leur expose ses inquiétudes et ses craintes, et les deux amies, qui se préparaient déjà à reprendre le chemin de fer en voyant la tristesse du château, intéressées maintenant, se décident à rester pour voir l'aventure. Que dis-je? Elles s'offrent, avec un dévouement qui n'effraie pas la bonne dame, à détourner sur elles le dangereux M. de Simiers. La tâche leur sera facilitée par l'éloignement de Clotilde, qu'une dépêche mystérieuse appelle tout à coup à Paris.

Voici donc Hermine et Pépa restées seules avec le marquis dans le château de Mme de Moisand, sans parler de la *Souris*, qui ne compte pas. Ce sont les deux termes d'une antithèse fortement accusée, que ces bonnes amies qui se détestent cordialement et se disputent sans cesse. Hermine, mariée, mais séparée de son mari, est une Arsinoé, frêle, éthérée, féline, précieuse, névrosée, jouant le sentimental, toujours pâmée, toujours mourante — et toujours tirée à quatre épingles et prête à la bataille, maniant une langue de vipère avec des mines confites et penchées. Pépa est une évaporée, une exubérante, fille d'un sculpteur qui l'a élevée à la diable, vrai gamin de Paris, disant et faisant tout ce qui lui passe par la tête. Pour mieux marquer le contraste, M. Pailleron a beaucoup appuyé, un peu trop. Dans le portrait de la première, tracé avec infiniment d'esprit, il arrive à Mme Hermine de Sagancey de souligner ses défauts en ayant l'air de se moquer d'elle-même comme si l'auteur parlait par sa bouche. En traçant le rôle de la seconde, fort gai et fort amusant, M. Pailleron s'est laissé emporter par sa verve : quel qu'ait été le milieu où elle a grandi, le sans-façon des mœurs artistiques qu'elle a vues autour d'elles, il est difficile d'admettre qu'une jeune fille, même de vingt-six ans, très honnête au fond, puisse avoir l'aplomb, le débraillé, le langage et les manières de cette Renée Mauperin poussée à outrance. Il ne reste presque rien de la femme dans ce rapin qui parle argot, dont les façons tapageuses, surtout avec le jeu de Mme Samary, qui exagère les indications de l'auteur, sont d'une vulgarité qui touche à l'inconvenance et paraissent surtout intolérables dans une maison comme celle de Mme de Moisand.

Aussi n'est-il pas à croire que son manège, cousu de fil blanc, puisse jamais réussir avec un blasé comme Max, lors même qu'il ne serait pas mis au courant par cette mauvaise langue d'Hermine, qui, tout en prétendant qu'elle ne veut plus se mêler de rien et

qu'elle se retire du complot, se jette sans cesse à la traverse des plans de Pépa et s'efforce de travailler pour son propre compte, en rêvant de divorcer avec son mari. En vain essaie-t-elle de monter contre lui le *coup de la noyade :* il lui rit assez impertinemment au nez, et finit même par lui dire des paroles qui la feront pleurer toute la nuit et éclater le lendemain en une colère amusante. A travers ses injures pittoresques, on devine un amour confus et gamin, où se soutient jusqu'au bout le caractère de ce garçon en jupes, dans les veines duquel le sang de l'Espagne se mêle à celui des Batignolles. Elle s'est piquée au jeu et prise à son propre piège, comme Hermine. Car il faut que chacune de ces quatre femmes aime à sa manière l'irrésistible Max, qui en serait bien ridicule s'il n'avait pas tant d'esprit.

Vous avez deviné, n'est-ce pas, plus perspicace que tous les personnages de la comédie, qu'il est aimé aussi de la Souris, discrètement, timidement, silencieusement, comme elle fait toutes choses. Elle continue à trotter menu à travers la pièce, sans être prise au sérieux par cet aveugle M. de Simiers, qui la traite toujours en enfant et lui donne des bébés à ressort, sans voir combien il la blesse au cœur. Enfin elle se révolte de s'entendre toujours appeler Mlle Souris : « Mon nom est Marthe de Moisand, monsieur », lui dit-elle avec un accent de dignité douloureuse; et elle s'éloigne. Max est frappé; en la revoyant, il s'excuse, mais il n'a pas encore tout à fait compris : par la force de l'habitude, il retombe dans le badinage, et tout à coup il est saisi de la voir s'accouder sur la table et cacher sa figure dans ses mains. Sincèrement désolé alors, il lui demande pardon, il lui parle avec une véritable bonté, et voilà le petit cœur de la Souris qui s'ouvre; voilà Cendrillon qui parle, qui reproche doucement à Max d'avoir été cruel, de s'être mis du côté de ceux qui la traitent comme une petite personne sans conséquence, de n'avoir pas vu combien elle était malheureuse et intimidée de n'être aimée par personne, excepté par sa sœur, qui n'est plus là. Et bientôt, à mesure qu'elle se sent rassurée, les confidences se mettent de la partie. Oh! il y a longtemps qu'elle connaît M. de Simiers! Elle a retenu les dates de ses trois visites au couvent; elle sait comment il était vêtu ce jour-là et n'a pas oublié un mot de ce qu'il a dit. Et plus elle va, plus le marquis, étonné et ravi, découvre des perfections nouvelles dans ce jeune cœur jusque-là fermé, avec une candeur et une tendresse, une grâce, une fraîcheur, une adorable sincérité d'impression. Il lit maintenant en elle comme dans le cristal d'une source, et il est enchanté, il se sent rajeuni d'y voir son image. Qu'est-ce donc lorsqu'il trouve le fameux album qu'elle ne voulait jamais montrer,

et qu'il s'y reconnaît à chaque page, à pied, à cheval, au couvent, au château! Décidément ce Max a toutes les chances, et il n'est vraiment pas permis d'être adoré tant que cela : il a traîné tous les cœurs après soi dans sa vie mondaine, et maintenant, dans sa retraite, alors qu'il se prétend vieilli et fini, qu'il ne lui manque plus que d'être chauve, les femmes mariées veulent divorcer pour lui donner leur main, les femmes faites se le disputent et il fait rêver les jeunes filles. Bien fin qui découvrira pourquoi. Il faut que don Juan lui ait légué son secret. Quel est le talisman qui a opéré sur la Souris? est-ce son âge ou sa réputation d'homme à bonnes fortunes?... Pour une ingénue, cette petite fille me paraît avoir des goûts un peu avancés et un idéal d'une virginité douteuse.

Cependant Mme Clotilde Woïska revient, aussi mystérieusement qu'elle était partie. Nous soupçonnons que la fameuse dépêche lui annonçait la mort de son mari. Mais quelle raison avait-elle de la cacher, et depuis quand peut-on dissimuler, même à sa mère, une nouvelle de cette nature? D'autre part, elle n'est point en deuil à son retour. Nous serions-nous trompés? Non; j'aime mieux vous le dire tout de suite, en vous transmettant pour ce qu'elle vaut l'explication qu'elle donnera plus tard à sa mère : que c'était pour ne pas jeter une ombre sur la joie des habitants du chalet. La vérité, c'est qu'elle a gardé le silence pour les besoins du drame, et n'a pas revêtu ses habits de deuil afin de pouvoir étudier la situation avant de prendre un parti. Maintenant qu'elle est veuve, rien ne devrait plus s'opposer à son mariage avec Max, qu'elle aimait sans le lui dire et qui l'aimait aussi, ou qui croyait l'aimer. Mais tant qu'elle n'était pas libre, combien de fois n'a-t-elle pas travaillé contre un bonheur dont elle ne pouvait prévoir alors la possibilité si prochaine, en l'exhortant à épouser Marthe! Étant de la race des femmes qui se dévouent, elle veut voir où il en est, sans influencer sa liberté en se montrant à lui sous la robe de veuve. Elle ne tarde pas à savoir à quoi s'en tenir. Elle confesse Marthe, ce qui n'est pas bien difficile, car l'enfant a besoin de s'épancher dans le cœur de la grande sœur, qui est sa vraie mère; de son côté, Max ne peut se contenir, et, en se croyant très discret, en jurant qu'il ne dira rien, il ne tarde pas à lui tout apprendre. Ni l'un ni l'autre ne soupçonnent sa souffrance et son sacrifice, en quoi M. de Simiers manque absolument de tact et de perspicacité.

Cependant, il jure qu'il ne peut accepter la main de Marthe : ce serait une folie; il est bien résolu à ne pas se marier. Et d'ailleurs la différence des caractères, l'alliance de tant de candeur avec tant d'expérience, la disproportion des âges!... Il charge donc Clotilde de s'expliquer sur ce point avec Marthe, mais en ménageant les choses

et sans appuyer sur son âge. Et il s'en va, il revient, il repart, il revient encore, multipliant les recommandations et les restrictions, si bien qu'il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'il est amoureux fou et qu'il se débat en vain contre l'entraînement de tout son être. Clotilde voit clairement la vérité : avec une délicatesse poussée jusqu'à l'héroïsme, au lieu de se borner simplement, comme elle le pourrait en toute loyauté, remplir sa commission auprès de Marthe, estimant que ces beaux prétextes cacheraient les calculs de son amour personnel, elle ménage entre la Souris et Max l'entrevue décisive où celui-ci, après s'être défendu quelque temps encore en homme qui brûle de se rendre, ne tarde pas à laisser tomber sa main dans la petite main si frêle et si forte dont il ne pourra plus l'arracher. Clotilde n'a plus maintenant qu'à commander son deuil, — le deuil de son mari et le deuil de son amour. Mais ils seront heureux : — espérons-le, du moins.

Ces deux rôles, de Clotilde et de Marthe, sont supérieurement tracés, chacun en son genre : le premier sobrement, avec beaucoup de simplicité et de dignité, avec un sentiment discret et contenu; le second avec une finesse et une grâce exquises, avec un charme d'ingénuité où le cœur a bien de l'esprit, où l'esprit a bien du cœur, et qui fait songer çà et là à du Marivaux qui ne marivaude pas. Presque toutes les scènes où paraît la Souris sont proprement un charme.

Quant aux autres rôles, M. Pailleron y a mis tout son esprit, et vous savez s'il en a. C'est un esprit d'une autre nature que celui de Dumas fils, plus fin, plus menu, plus précieux, aussi étincelant, moins à l'emporte-pièce, moins coupant, moins cinglant, moins cruel. La pièce vaut plus par la très habile mise en œuvre de détails ingénieux, d'observations piquantes, de jolies scènes et de tableaux ravissants, que par la conception et la construction dramatique. C'est un mélange d'attendrissement et de rire, dont la partie sentimentale rachète par son charme quelques longueurs et quelques exagérations de la partie comique. Peu de corps, mais quel ajustement! Morale de la pièce : il n'y en a pas, — à moins qu'on n'y veuille voir une glorification de l'âge mûr, ce qui n'a rien que de consolant pour la majorité des critiques, — et une recommandation de marier les jeunes filles de dix-sept ans avec les messieurs de quarante qui ont beaucoup vécu, ce que les jeunes personnes ne prendraient pas toutes avec autant d'enthousiasme que Mlle Marthe de Moisand. Mais rien ne ressemble moins à une thèse que la *Souris*, et sans accuser l'auteur de paradoxe, il n'y faut voir qu'une fantaisie qui a pu le séduire par la difficulté même de la tâche et qu'il s'est piqué de traduire sur la scène, en

se privant des ressources ordinaires de la figuration, du décor, de l'épisode, de la péripétie dramatique et du coup de théâtre. Peut-être le sujet de la pièce n'est-il pas très neuf, mais d'un bout à l'autre de ces trois actes, on ne trouverait ni un détail ni un mot banals.

Nous avons retrouvé dans l'interprétation la Comédie-Française du meilleur temps. Il est vrai qu'on a donné à M. Pailleron le dessus du panier. J'ai parlé de Mlle Bartet. M. Worms s'est montré à la hauteur de Delaunay dans un rôle écrit spécialement pour celui-ci. Le personnage de la *Souris* a été taillé sur le patron de Mlle Reichemberg; elle y est la perfection même. Mlle Broizat et Mme Samary semblent également faites tout exprès pour leurs personnages, ou leurs personnages tout exprès pour elles, tant les rôles et les comédiens s'ajustent parfaitement les uns aux autres : la figure de la première est adaptée au caractère d'Hermine, comme son geste et sa voix; la seconde est une Pépa Raimbault plus vraie que nature et on n'a d'autre reproche à lui faire que de dépasser quelquefois le but.

« L'abondance des matières » m'interdit d'aller aujourd'hui jusqu'au bout du programme. Les nouvelles statues attendront. Je ne puis songer non plus à effeuiller le bouquet funèbre de ce mois meurtrier d'automne. Mais, parmi les morts, il en est un du moins que je veux saluer d'un mot d'adieu, faute de pouvoir mieux faire. Après vingt ans d'un bon combat, le *Français*, qui eut ses jours brillants, qui fit des campagnes éclatantes, et qui gardera l'une des meilleures places, l'une des premières, dans la presse libérale et chrétienne de la fin de l'empire et de la troisième république, vient de disparaître. Ou plutôt, son titre seul a disparu, en s'effaçant devant le titre plus ancien et bientôt séculaire du *Moniteur universel*, qui l'a réuni à lui sans l'absorber. Son esprit survit, et sa rédaction même. Le navire continue à voguer sous un pavillon nouveau, en changeant de nom, il n'a pas changé son équipage, il l'a complété seulement. Cette annexion est presque une conquête. Le mort a saisi le vif. *Græcia capta victorem cepit.*

Victor Fournel.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Changements dans la répartition des populations sur le globe au dix-neuvième siècle. — II. Etat stationnaire de la population en France; sa progression dans le reste de l'Europe. — III. Modifications qui en résultent dans l'équilibre des forces économiques et politiques. — IV. Le mouvement restrictif de l'immigration aux Etats-Unis et la reprise des doctrines malthusiennes en Allemagne. — V. Les enseignements socialistes. — VI. La vraie théorie de la population. — VII. L'inégalité des richesses empêche-t-elle le nombre des hommes de s'accroître? — VIII. Le développement des agglomérations urbaines et la désertion des campagnes. — IX. La petite propriété et la population. — X. La répartition de la propriété en France. — XI. L'avenir de la propriété du paysan en Europe. — XII. Une question agraire aux Etats-Unis.

I. — Le nombre des hommes que porte notre globe s'est accru considérablement dans ce siècle. D'après les calculs si autorisés de M. Levasseur [1], il s'élève à 1 milliard 483 millions, sur lesquels l'Europe a 347 millions. Elle n'en avait vraisemblablement que 175 en 1800 : sa population a donc à peu près doublé en quatre-vingt-six ans. La progression a été plus rapide encore pour l'Amérique et l'Océanie. La domination des Anglais dans l'Inde, des Hollandais dans la Malaisie, des Français en Algérie a été, en somme, un grand bienfait pour ces pays. L'ordre et la paix intérieure qu'elle leur ont donnés se sont traduits par une grande augmentation des populations indigènes.

La facilité des communications a permis aux hommes de notre temps de se transporter sur les nouveaux continents en masses qui dépassent de beaucoup la grande migration des peuples au quatrième siècle. On évalue à plus de onze millions les émigrants que l'Europe, sans compter la Russie, a envoyés dans les autres parties du monde de 1820 à 1872. Depuis lors, le mouvement s'est encore accentué, et, d'après les statistiques de M. Bodio, on peut porter à 8 800 000 le nombre de ceux qui les ont suivis de 1872 à la fin de 1886.

Les peuples nouveaux issus de l'émigration européenne et les an-

[1] *Statistique de la superficie et de la population des contrées de la terre* (extrait du *Bulletin de l'Institut international de statistique*). Rome, in-4°, 1887.

ciennes nations, que jadis les steppes et les océans semblaient devoir séparer de nous à jamais, sont entrés en contact avec l'Europe et pèsent de tout leur poids dans la balance des forces politiques et économiques. Les États-Unis ont actuellement plus de 58 millions d'âmes, les colonies australasiennes 3 millions et demi. La Russie qui, il y a un siècle, comptait à peine 25 millions d'habitants dispersés sur son immense territoire, moitié européen, moitié asiatique, en a aujourd'hui au moins 108 millions, qui s'accroissent plus rapidement encore que les Américains. Nous ne reviendrons pas sur la concurrence que l'agriculture et les industries de ces pays font aux nôtres; ce que nous voulons indiquer aujourd'hui ce sont les problèmes intérieurs que font naître pour les vieilles nations de l'Europe occidentale ce grand changement dans la distribution relative des hommes sur le globe et l'accroissement de leur propre population.

II. — La France est dans une situation toute différente de celle des peuples voisins : elle n'a pris qu'une part insignifiante et malheureusement toujours décroissante à l'énorme augmentation de la population européenne. La publication des résultats du dernier recensement et du tableau du mouvement de l'état civil en 1886 (*Journal officiel* du 9 septembre 1887) a frappé les esprits les moins attentifs.

Après avoir perdu plus de deux millions d'hommes dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, la population avait repris un vif essor; de 1821, date du premier recensement sérieux, à 1836, elle s'était accrue de 3 079 000 âmes. Le nombre des naissances était alors de 308 par 10 000 habitants. Depuis, la natalité est allée toujours en diminuant. Elle n'était plus, de 1851 à 1860, que de 263 par 10 000 habitants, et le ralentissement graduel de nos accroissements ressortait à chaque recensement quinquennal. Depuis la guerre, la décadence s'est encore accentuée. De 1872 à 1886, nous n'avons gagné que 2 125 000 âmes, soit un tiers de moins que dans la période 1821 à 1836. Dans le même espace de temps, l'empire d'Allemagne en gagnait 6 157 000; la Grande-Bretagne, 5 247 000; l'Italie, 3 143 000.

Ces chiffres n'expriment qu'une partie de la réalité; car ils ne disent pas l'émigration des nationaux au dehors ni l'immigration des étrangers au dedans, deux faits également importants. Durant cette même période de 1871 à 1886, l'Allemagne a envoyé *hors d'Europe* environ 1 500 000 émigrants, la Grande-Bretagne 3 160 000, l'Italie 550 000, sans compter son émigration en Europe, qui est très importante. La France est bien loin de ces chiffres; il est très difficile, en l'absence de statistiques sérieuses, d'évaluer son émigration *extra-européenne*. Elle n'a pas dû être supérieure à 160 000. Sauf en Algérie et dans l'Amérique du Sud, cette émigration est peu profitable à la mère

patrie; car, aux États-Unis notamment, nos émigrants sont trop peu nombreux, pour former des groupes compacts.

Par contre, notre pays accueille un nombre de plus en plus considérable d'étrangers. Nous ne donnerons assurément pas ce nom aux Alsaciens-Lorrains qui, depuis l'annexion, sont venus se réfugier dans la mère patrie et qui ont contribué notablement à notre accroissement de population déjà si faible [1]. Quant aux étrangers non naturalisés, leur nombre chez nous s'accroît dans des proportions inquiétantes. De 733 000 en 1872, il est monté, en 1886, à 1 115 000. Un de nos collaborateurs a, dans le numéro du 25 octobre dernier, reproduit le tableau de leur répartition par départements et signalé les graves dangers qu'ils y font courir à notre nationalité. Le Nord est colonisé par les Belges, la Provence par les Italiens, le Languedoc par les Catalans, le Rhône et l'Isère par les Suisses et les Italiens, Paris par toutes les nationalités, mais surtout par les Belges, les Luxembourgeois, les Allemands, par les Juifs enfin, qui arrivent, à petit bruit, de Russie, d'Autriche, d'Allemagne et s'établissent dans les arrondissements du Centre et de l'Est [2]. La population étrangère s'accroît proportionnellement sept fois plus vite que la population nationale, et, au train où vont les choses, dans un demi-siècle, un cinquième des habitants de la France serait étranger! Nous n'avons, par contre, que 483 000 nationaux fixés à l'étranger ou 316 000 si l'on ne compte pas les colonies et l'Algérie. Notre situation, sous ce rapport, est absolument anormale. L'Angleterre, en 1885, avait 4 200 000 de ses nationaux établis au dehors contre 147 000 étrangers, déduction faite des *coloniaux*, fixés chez elle; l'Allemagne, 2 600 000 nationaux au dehors contre 277 000 étrangers; l'Italie, 1 077 000 nationaux au dehors contre 60 000 étrangers fixés chez elle.

La vraie cause du mal est dans la diminution constante du nombre des naissances. En 1881, il y avait eu encore 937 057 naissances, soit 245 pour 10 000 habitants. En 1886, il n'y en a plus eu que 912 782, soit 239 pour 10 000 habitants. Pendant ce temps l'Allemagne a eu

[1] Les autorités françaises ont reçu 386 493 options; les autorité allemandes 159 740 sur lesquelles elles en ont annulé 110 240 pour défaut de transfert de domicile en France. Cela fait 435 993 options effectives. Aucune statistique ne donne le chiffre des optants qui avaient auparavant leur domicile dans les départements restés français : mais la grande majorité s'y est établie postérieurement. Depuis le 31 octobre 1872, chaque année, un certain nombre d'Alsaciens-Lorrains devenus allemands viennent en France et se font naturaliser ou réintégrer dans notre nationalité.

[2] Par suite des préoccupations anticléricales du gouvernement, les recensements français depuis 1876 ne constatent plus le culte. Il sera donc difficile de chiffrer exactement l'exode des Juifs dans notre pays : mais le fait est absolument certain.

409 naissances annuelles pour 10 000 habitants, l'Angleterre 361, l'Ecosse 356, l'Italie 367, la Russie 505. Pour apprécier la profondeur du mal, il faut remarquer que le nombre des mariages reste le même et que depuis longtemps la France est un des pays où l'on se marie le plus [1]. Dans des tableaux graphiques, communiqués en 1883 à la *Société d'économie sociale*, M. Cheysson a établi qu'en France, sur 100 femmes de quinze à cinquante ans, il y en a 55 mariées et 6 veuves, ce qui est la proportion la plus forte dans toute l'Europe. En Angleterre, il n'y a que 52 femmes mariées; en Allemagne, 51; en Belgique, 44; en Irlande, 42. Dans tous ces pays, il y a donc plus de vieilles filles et de célibataires endurcis ou forcés, car c'est la difficulté de vivre qui arrête les mariages. Malheureusement les mariages sont moins féconds en France, et la stérilité systématique, comme l'a appelée Le Play, est devenue la grande plaie nationale. La statistique des naissances par départements est singulièrement instructive. Le Nord, la Bretagne, le territoire de Belfort, la Corse, les départements du plateau central dépassent de beaucoup la moyenne (le Finistère a 340 naissances pour 10 000 habitants). La Normandie, la Champagne, la Bourgogne, le Tarn-et-Garonne, le Gers, n'ont que 165 et 155 naissances pour le même nombre d'habitants. L'enfant unique a remplacé l'aîné de l'ancien régime. Tout au plus la prévoyance paternelle en admet-elle un second *pour le déchet!* Comme le phylloxera, ces tristes mœurs s'étendent sur notre territoire par larges taches : elles s'élargissent toujours, et ceux qui vivent au milieu des populations rurales voient se former d'année en année de nouveaux centres de propagation du mal.

Ce sont, on le voit, les provinces restées catholiques qui ont une natalité normale. Il n'y aura bientôt plus que deux catégories de familles qui donneront des enfants au pays en nombre suffisant : les chrétiens pratiquants qui existent dans tous les rangs de la société, et les prolétaires des grandes villes que leur imprévoyance et aussi une certaine générosité naturelle soustraient aux honteux calculs du paysan matérialiste et du bourgeois opportuniste.

III. — Les conséquences de cette stérilité sont fatales. Les autres peuples se développant, de nouvelles nations arrivant sur la scène politique et notre recrutement intérieur baissant toujours d'autre part, la France devient une puissance de second ordre. Elle deviendra non moins certainement une puissance de troisième ordre.

Sous le règne de Louis XIV, elle avait 41 pour 100 de la population totale des grandes puissances. En 1789, par suite de l'entrée de la

[1] Les naissances naturelles loin de diminuer proportionnellement, augmentent. Il y en a eu, en 1886, 74 552, au lieu de 70 079, en 1881, ce qui élève leur rapport aux naissances légitimes de 7,48 pour 100 à 8,17 pour 100.

Russie en Europe, elle en représentait le 28 pour 100. En 1887, en ajoutant l'Italie et les États-Unis à cette comparaison, nous ne comptons plus que pour le 10 pour 100. Avant un demi-siècle, nous tomberons au 7 ou au 6 pour 100. Le tableau suivant donne un aperçu de ce que *pourrait* être dans cinquante et dans cent ans la population de la France et des principales nations rivales, d'après l'excédent annuel des naissances sur les décès :

	Accroissement annuel pour 1000.	Population en 1887.	Population en 1937.	Population en 1987.
France.	2,3	38 272 000	42 932 000	48 157 000
Allemagne	10,6	47 215 000	79 990 000	134 898 000
Grande-Bretagne. . .	9,2	37 000 000	58 487 000	92 454 000
Italie.	7,0	29 943 000	42 439 000	60 152 000
Russie.	9,7	108 632 000	186 393 000	286 403 000

Sans doute ce sont là de simples possibilités mathématiques qui ne se réaliseront pas. Mais nos rivaux n'en auront pas moins cet excédent de forces, et ils en disposeront à la fois pour accroître leur population, pour répandre leur race, leur langue, leur commerce sur tous les points du globe et peut-être aussi pour nous écraser sur les champs de bataille sous le poids du nombre. Même des peuples, comme les Scandinaves et les Portugais, qui actuellement ne jouent qu'un rôle très secondaire en Europe, prennent, par leur émigration, une importance supérieure à la nôtre en Amérique. Heureusement, dans le nouveau monde, le rameau franco-canadien a conservé les vieilles qualités de notre race, et sa fécondité, supérieure même à celle des Irlandais et des Allemands, assurera à notre langue et à notre civilisation catholique une perpétuité qu'à nous seuls nous ne serions plus à même de lui promettre.

A ce *péril national* menaçant, M. Raoul Frary a consacré un livre éloquent, mais dont les conclusions donnent bien une idée de l'impuissance radicale de la république scientifique et de la science rationaliste. La gymnastique obligatoire et des pensions de l'État aux familles de plus de trois enfants, voilà tout ce qu'il trouve à proposer! L'Église a heureusement des remèdes pour ce mal intime : les pages brûlantes du P. Monsabré sur le *mariage* viennent de remettre son enseignement traditionnel sous les yeux de tous. Dans une sphère d'action subordonnée, la vraie science sociale ne cessera jamais non plus de protester contre l'erreur absolue qui est au fond du partage égal et

forcé des successions, à savoir que le capital s'accroît à chaque génération du même pas que la population. Nos malthusiens pratiques ont trop vite découvert qu'il n'en était pas ainsi!

IV. — Chez les autres peuples, le problème de la population se pose sous un tout autre point de vue. L'on s'y inquiète de cette rapide multiplication du nombre des hommes, qui est le grand fait providentiel de ce siècle, car les formidables destructions de l'espèce humaine d'autrefois semblent ne plus pouvoir se répéter dans l'état matériel du monde moderne. Il est certain que quand les grands États approcheront des chiffres que les mathématiques indiquent, les problèmes économiques se compliqueront d'un élément tout nouveau. La science aura à jouer un rôle prépondérant dans la production des subsistances; un régime réglementaire, très strict, qui rappellera celui de Sparte, sera peut-être nécessaire pour permettre à tant d'hommes de vivre pressés sur un territoire surchargé; et alors que deviendra la liberté, la valeur individuelle?.....

Pendant un demi-siècle au moins, la colonisation de l'Amérique, l'exploitation de l'Afrique et de tous les pays que les musulmans ont dépeuplés, suffiront à l'excédent des populations européennes; mais après? Déjà l'opinion populaire aux États-Unis se montre de plus en plus hostile aux immigrants qui n'apportent que leurs bras sans capital ni métier d'art, et aux capitalistes qui achètent des terres sans y mettre leur travail personnel. Quelque vaste que soit le domaine de l'oncle Sam, les Américains entendent le réserver exclusivement à leurs petits enfants. C'est là un mouvement populaire et instinctif qui s'impose peu à peu à tous les partis et auquel les politiciens, bon gré mal gré, sont obligés d'obéir dans leurs *platforms*.

En Allemagne, la rapide augmentation de la population est une source de malaise dans certaines régions. Elle est pour quelque chose dans l'accroissement des dettes hypothécaires. On s'en aperçoit surtout depuis que la productivité de l'agriculture et des industries manufacturières a diminué. L'émigration ne suffit pas à prévenir ce malaise, car elle est presque toujours un peu en retard : elle ne vient que quand on a senti la difficulté de vivre. De là une résurrection des théories de Malthus, qu'on avait pu croire oubliées après trois quarts de siècle, pendant lesquels la richesse s'était accrue plus encore que la population.

Les économistes *libéraux*, presque tous juifs ou libres penseurs, se remettent à prêcher ouvertement les tristes conseils qui en découlent. M. Rumelin, le célèbre statisticien, n'a pas consacré moins de trois écrits à la question, et il ose proposer à l'imitation des Allemands l'exemple des paysans français!

Dans le camp opposé, les socialistes de la chaire partent du même

point de vue. Un écrivain, déjà ancien, mais qui est le véritable initiateur de la nouvelle école et dont on vient de réimprimer les écrits, Winkelbesch, dans ses *Recherches sur l'organisation du travail*, publiées sous le pseudonyme de Marlo, préconisait l'établissement d'un régime corporatif général, qui fixerait et régulariserait la production. Avec la liberté économique, l'ouvrier, dit-il, n'a pas d'intérêt à limiter le nombre de ses enfants, tandis que sous le régime corporatif il en sentirait la nécessité. Les corporations fermées avec leurs épreuves de capacité seraient rétablies, nul ne pourrait se marier sans avoir justifié devant l'autorité de la possession d'un capital suffisant pour élever des enfants, l'âge légal du mariage serait reculé, les ménages qui multiplieraient trop seraient frappés de déconsidération, et l'immigration des étrangers serait strictement interdite. Sans aller à ces extrémités, comme M. Wagner, M. Schœffle et M. Brentano, s'élèvent contre les mariages précoces des ouvriers et espèrent qu'une organisation corporative et tout un ensemble de mesures légales les rendra plus *prudents*. On ne s'étonnera pas, après de tels enseignements, que des conservateurs autrichiens proposent de subordonner le mariage des gens du peuple à l'autorisation préalable de la commune ou de la corporation.

V. — Les théoriciens du socialisme discutent aussi la question. Leur prétention est en effet d'avoir une science complète ainsi qu'une littérature, une philosophie, un art qui leur soit propre. Karl Marx et Dühring n'avaient pas abordé de front la question. Les théories douloureuses de Malthus leur ont seulement servi de repoussoir et de thème à déclamation. Ce ne sont, disent-ils, que des *catégories historiques*, vraies seulement dans la *période capitalistique*. Elles ne le seront plus quand tous les moyens de production seront la propriété de la collectivité. Voilà qui est fort peu compréhensible. En effet, la prétention du socialisme est, quand il sera réalisé, d'assurer à tous une prospérité inconnue jusqu'à présent. Or la conséquence de cette prospérité serait précisément : 1° d'augmenter la durée de la vie, de diminuer la mortalité des jeunes enfants, des femmes, des vieillards, si grande, malheureusement, dans les classes ouvrières des villes; 2° de multiplier beaucoup les mariages : au lieu de 51 femmes nubiles mariées, il y en aurait 80 ou 90 dans ce nouvel âge d'or, car, cela est certain, la difficulté de nourrir une famille empêche seule beaucoup de mariages. Au bout d'une génération, le nombre des hommes serait considérablement accru; il faudrait alors que, par la vertu toute-puissante du collectivisme, la fertilité du sol et la productivité de l'industrie se développassent dans des proportions toutes nouvelles; or on ne peut sérieusement le prétendre. Loin de là, la sup-

pression de l'hérédité et de la propriété des capitaux, la substitution de bureaucrates populaires pour la direction de l'industrie aux entrepreneurs libres, qui se font concurrence, arrêteraient l'essor des découvertes scientifiques et réduiraient à rien la formation des nouveaux capitaux.

Aussi Karl Marx et Dühring finissent-ils par insinuer que, dans la société collectiviste la *prudence*, — on sait ce que veut dire ce mot, — deviendra une vertu générale. Au fond, les socialistes en reviennent toujours là. C'est ce que Robert Owen faisait pratiquer dans la communauté de New-Lamarck. L'anglais Ruskin, dans ses plans fantaisistes, voudrait qu'aucun mariage n'eût lieu sans la permission de l'autorité, permission accordée sur le rapport du surveillant placé à la tête de chaque cent familles. Ceux qui l'auraient obtenue auraient droit à recevoir une pension de l'État pendant les sept premières années de leur union. Plus récemment, l'un des disciples de Karl Marx, Kautsky, dans un ouvrage spécial : *Influence de l'accroissement de la population sur le progrès de la société*, a déclaré franchement qu'une fois tous les moyens de production *socialisés*, l'écart entre l'accroissement de la population et l'augmentation des subsistances serait encore plus grand que dans le régime actuel. Il repousse le rétablissement des obstacles légaux au mariage, mais il compte sur l'enseignement socialiste pour inculquer aux citoyens de l'*État du peuple* la limitation volontaire du nombre des enfants. Qu'on ne l'accuse pas d'immoralité, tout ce qui diminue la somme des souffrances humaines est moral et tout ce qui l'augmente est immoral! Au fait quel autre criterium de la moralité peuvent avoir des hommes qui ne croient ni à Dieu, ni à la révélation? D'après l'accueil fait à cet écrit par les organes les plus autorisés du *Social democrat Partei*, nous devons le considérer comme ayant fixé la doctrine du collectivisme en cette matière.

Dans le camp anarchiste, l'on ne pense et l'on n'agit pas autrement. « La maternité étant le fait d'une inégalité de nature, dit M. Fribourg, qui connaît bien ce monde-là, les nihilistes l'évitent par tous les moyens possibles; et s'ils n'y peuvent parvenir, la femme nihiliste abandonne volontiers le fruit de ses amours ou plutôt de ses nécessités naturelles. »

L'influence des théories darwinistes, dont Herbert Spencer a été le grand propagateur, a produit, dans ces dernières années, en Allemagne, en Italie, et même en France, toute une littérature sur cette question qui affecte des allures scientifiques, mais qui n'en relève pas moins de la police correctionnelle. Nous devons, par respect pour nos lecteurs, nous borner à cette indication générale. Qu'il nous suffise de constater que toutes les idées malsaines qui se voilent sous les mots pompeux de *concurrence pour la vie*, *de sélection*, *de développement de*

l'altruisme, d'absorption de l'individu par la collectivité ont répandu un épouvantable mépris de la vie humaine dans les classes qui reçoivent une certaine culture scientifique de mauvais aloi. Le jour où elles arriveraient au pouvoir, le monde reverrait ces horreurs du monde païen que M. Léon Lallemand a décrites avec tant d'érudition dans son *Histoire des enfants abandonnés*.

VI. — Socialistes scientifiques et économistes malthusiens sont également dans le faux, quand ils préconisent la stérilité systématique. Pour éviter un danger théorique, ils tarissent la source de la vie et de la force dans l'humanité en corrompant la famille.

En réalité, rien n'est irrégulier comme l'accroissement d'une population et celui des subsistances, soit qu'elle les tire du sol national, soit qu'elle se les procure par le commerce et l'exportation de produits manufacturés. Ce sont deux ordres de phénomènes indépendants l'un de l'autre; les termes du problème sont donc constamment en voie de changement et l'équilibre réalisé un moment est incessamment à rétablir.

Les grandes guerres et les épidémies n'ont pas été causées par la surabondance de la population, comme l'a prétendu Malthus, sauf dans quelques cas très rares. Ce sont des fléaux de Dieu, dont l'apparition est déterminée par des causes placées en dehors de l'ordre économique et qui échappent en réalité à toute détermination scientifique. Depuis l'époque historique, il s'est produit tous les quatre ou cinq siècles une peste qui a réduit la population dans des proportions considérables. La dernière, celle de 1348, s'est étendue de la Chine jusqu'à l'Angleterre et au nord de l'Afrique, détruisant le tiers ou la moitié du nombre des êtres vivants. De nombreuses reprises locales retardèrent jusqu'à la fin du seizième siècle le relèvement de la population. Les guerres causées par le protestantisme, celles de la Révolution et de l'Empire ont amené également des destructions d'hommes presque égales à celles de certaines pestes d'autrefois.

Devant de pareils fléaux, il faut renverser la proposition de Malthus et dire que la tendance des hommes à multiplier rapidement, au point de pouvoir doubler en vingt-cinq ans, est un remède providentiel préparé par Dieu pour empêcher l'espèce humaine de périr ou tout au moins de perdre les avantages acquis par la civilisation en retombant dans une dispersion excessive.

D'autre part, les générations humaines sont très inégalement partagées sous le rapport des progrès de l'agriculture, des découvertes scientifiques, de la facilité des communications. Il y a eu quelques époques particulièrement favorisées où, par suite de progrès accumulés, les subsistances disponibles se sont élévées plus rapidement que

la population. Ç'a été le cas, pour l'Europe, de 1815 à 1870. C'est encore celui des pays colonisés par des peuples très avancés en civilisation, des États-Unis, du Canada, de l'Amérique du Sud, de l'Australie. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et il ne faut pas compter sur la durée indéfinie de ces conditions si favorables.

Dans des circonstances ordinaires, sur un territoire complètement défriché, la population tend à s'accroître plus rapidement que ne progressent les arts d'où elle tire sa subsistance. Par conséquent, un peuple qui n'est pas décimé par des fléaux et qui n'émigre pas, peut se trouver en proie à une crise de subsistance, causée par l'excès relatif et local de la population. C'est là une des souffrances économiques qui font partie des maux que la chute originelle a déchaînés sur l'humanité. L'Inde et la Chine, avec leurs populations pressées et leur faible puissance d'acquisition sur les marchés étrangers, y sont sujettes périodiquement. N'est-ce pas le fond de la souffrance qui se manifeste actuellement en Belgique? Et, quant à l'Irlande, il est certain que les 8 197 000 habitants qu'elle avait en 1840, ne pouvaient y vivre aussi à l'aise que les 500 000 demi-nomades qui la parcouraient au treizième siècle. Il eût fallu pour cela que les récoltes eussent été indéfiniment excellentes ou que le pays fût devenu une grande puissance manufacturière... ce que l'Angleterre, a empêché par sa tyrannie.

Mais cette pression des subsistances, qui est une souffrance, qui est la couronne d'épines de la science économique, comme disait Bastiat, est la cause de tous les progrès et de l'expansion de la race humaine sur le globe. C'est elle qui fait coloniser les nouveaux continents. — L'émigration ne se produit jamais absolument de gaieté de cœur. — C'est elle qui fait que les peuples pasteurs deviennent agriculteurs, que les manufactures naissent au sein des campagnes, que l'agriculture intensive se substitue à la jachère et au libre parcours.

Il n'en faut pas moins reconnaître qu'une certaine prudence dans la conclusion des mariages s'impose aux populations qui arrivent à la limite des subsistances. Joseph de Maistre, Bonald, Chateaubriand, ont pensé là-dessus comme Malthus, dont « le profond ouvrage » leur avait paru « un de ces livres rares après lesquels tout le monde est dispensé de traiter le même sujet [1] ». La pratique des peuples

[1] De Maistre, *du Pape*, liv. III, chap. III; Chateaubriand, *Génie du christianisme*, l. I, chap. VIII et note 3; de Bonald, *Pensées sur l'économie sociale*. Cette appréciation des contemporains indique que l'œuvre du célèbre écrivain anglais ne leur avait pas paru conduire aux pratiques immorales dont ses disciples se sont faits les propagateurs, et ensuite qu'au commencement du siècle, avant les applications économiques des grandes découvertes scientifiques, la pression de la population se faisait sentir en Europe. Vingt ans après, le point de vue général avait changé du tout au tout.

chrétiens et prospères a toujours été inspirée par cette réserve qui, naturellement, varie selon les circonstances et qui a pour résultat d'appeler les plus dignes à fonder de nouvelles familles. Le Play l'a décrite avec son ampleur d'observations habituelle. Le catholicisme concourt à ce résultat par les admirables moyens dont il dispose. Il a la puissance de rendre le célibat moral, et il le propose comme un état de perfection aux âmes d'élite dans le sacerdoce et les ordres religieux. De Maistre, prenant pour point de départ Malthus, a écrit à ce sujet une de ses plus belles pages, et Lacordaire a exprimé la même pensée dans le mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs :

Par le sacrifice de la chasteté, le religieux rend dans le monde un mariage possible à la place du sien; il encourage ceux à qui leur fortune ne permet pas ce lien séduisant et onéreux. Car le célibat comme la pauvreté ne sont pas de la création du moine; ils existaient tous deux avant lui, et il n'a fait que les élever à la dignité d'une vertu. Le soldat, le domestique, l'ouvrier, la fille sans dot, sont condamnés au célibat.

L'Église a voulu que tout fût volontaire dans l'application de ses conseils. Elle a sauvegardé la liberté et la moralité humaines en refusant absolument au pouvoir civil le droit d'établir des empêchements au mariage et en condamnant toutes les pratiques contraires à la fécondité de l'union conjugale. Les peuples qui obéissent à sa loi conservent ainsi à l'état élastique, peut-on dire, leur puissance d'expansion et leur force de résistance. Ils savent supporter les temps difficiles, et quand la prospérité matérielle revient, ils sont à même de conquérir le monde. Le peuple irlandais est, sous ce rapport, la nation modèle. Dans son île, sous la dure contrainte de la misère, les mariages sont plus rares que partout ailleurs, mais nulle part ils ne sont plus féconds; dans les districts exclusivement catholiques, les naissances illégitimes sont à peu près inconnues. Aussi lorsque la famille irlandaise se trouve en Amérique ou en Australie dans des conditions plus heureuses, elle crée des peuples nouveaux en quelques années. C'est par ses admirables vertus domestiques que cette race, qui a tant souffert, est devenue, au dix-neuvième siècle, et sera encore plus, dans le siècle suivant, un des grands facteurs de la civilisation.

Par contre, les peuples qui méconnaissent au foyer la loi de Dieu ne peuvent pas rester dans cet état stationnaire qu'a rêvé la science depuis Platon jusqu'à Stuart Mill. Dès qu'ils ne s'accroissent plus, ils déclinent et s'acheminent vers cette mort sans bruit et sans gloire dont ont péri les cités grecques au commencement de notre ère l'ὀλιγανθρωπία, la disette des hommes.

L'émigration, la colonisation des territoires nouveaux ne pourra pas toujours durer, dira-t-on. Elle a un champ assez vaste, et les

chances diverses qui se présentent pour l'avenir de l'humanité sont trop obscures pour que cette considération de pure théorie puisse justifier des calculs coupables en eux-mêmes et ruineux pour la patrie. Mais enfin poussât-on indéfiniment par le calcul ce qu'il y a de vrai dans la donnée de Malthus; supposât-on la terre toute entière occupée, toutes les inventions possibles réalisées, il en résulterait que l'humanité n'est pas constituée physiologiquement et économiquement pour durer éternellement sur cette terre. Nous le savons d'ailleurs, et la science sociale aboutit sur ce point aux mêmes conclusions que la géologie et la physique générale.

VII. — Il est dans ce problème de la population une question qui a été fort discutée dans ces dernières années en Angleterre; car c'est dans ce pays, qui, d'après Thorold Rogers, le savant historien de l'agriculture, n'avait, au quatorzième siècle, pas plus de 3 millions d'habitants, que le plus grand entassement d'êtres humains s'est produit (plus de 171 habitants par kilomètre carré!). La répartition inégale des richesses n'est-elle pas un obstacle au développement de la population? En d'autres termes, un plus grand nombre d'hommes ne pourrait-il pas vivre sur une somme donnée de produits, si les biens étaient partagés également? Voilà la thèse de tous les socialistes et même de quelques écrivains qui traitent les questions économiques par le sentiment. Il vaut la peine de démêler le vrai du faux en un sujet important.

Et d'abord, le maximum possible de population varie suivant les climats, les pays, les habitudes sociales. A chaque époque, il y a dans un pays une certaine quantité d'aliments, de vêtements, etc., au-dessous de laquelle commence la misère. Il en faut beaucoup moins à un Chinois ou à un Indien du Bengale qu'à un Européen, à un Italien, moins aussi à un Espagnol qu'à un Anglais et à un Norvégien. Un journalier moderne se trouve malheureux avec ce qui eût paru de l'abondance à un serf du onzième siècle. L'ouvrier de nos villes a bien plus de besoins qu'un paysan; le développement de la vie urbaine, remarquons-le en passant, en compliquant l'existence, amoindrit donc le chiffre de population que l'ensemble d'un pays peut porter sans souffrance.

Ce n'est pas à dire qu'il faille souhaiter, au rebours de tout le mouvement historique, la réduction de ce *standard of living*. Les peuples habitués à du superflu souffrent assurément quand ils éprouvent une réduction dans leurs moyens d'existence; ils ne périssent pas comme les peuples du moyen âge ou encore ceux de la Chine, quand une famine vient leur enlever le strict nécessaire.

Les consommations plus abondantes des riches ne diminuent la part proportionnelle des pauvres dans la répartition du produit général

que dans la mesure où ils dénaturent personnellement plus de produits, absorbent plus de nourriture, de boissons, consomment plus de vêtements, entretiennent des chiens ou des chevaux de luxe. Or cette puissance de consommation personnelle au-delà de la moyenne est limitée assez étroitement par la nature même. Le cas le plus saillant qu'on en puisse citer est celui des landlords qui transforment des terres labourables en parcs de chasse. La question est discutée avec beaucoup d'aigreur en Angleterre et en Écosse, où, au fur et à mesure que l'agriculture rend moins, l'opération s'est faite dans de grandes proportions : les radicaux et le brillant économiste catholique, M. Devas, s'entendent pour réclamer des lois qui empêcheraient les propriétaires d'abuser ainsi de la terre. Mais ces consommations personnelles des classes riches sont peu de chose eu égard à la masse de la consommation nationale, car, dans notre temps, les riches sont peu nombreux proportionnellement à la masse de la nation, et, en fait de superflu, le tabac et l'alcool, ces grandes consommations populaires, ont une bien autre importance. Voilà avec les immenses *destructions* de la guerre et de la paix armée, les consommations qui diminuent la *population possible* chez les nations modernes.

Quant au luxe qui consiste en services, en domestiques, en objets manufacturés, soieries, meubles, etc., il ne nuit point à la population; car l'équivalent des dépenses du riche consommateur se retrouve dans les gages des domestiques, dans les salaires des ouvriers, dans les profits des manufacturiers. Le luxe des temps anciens consistait avant tout à entretenir une suite nombreuse. Au quinzième siècle, il fallut l'énergie des Tudors pour mettre une barrière aux *great retinues* des seigneurs anglais, et la noblesse française a gardé jusqu'à Louis XIV les mêmes habitudes. Ce luxe-là était éminemment social, nous dirions communiste, car il faisait vivre un grand nombre d'hommes sur le même patrimoine et au même foyer. Aussi les apologistes des parcs à daims de l'Écosse, — et ils sont nombreux, — font remarquer que le personnel de gardes, de piqueurs et de tout ce qu'entraînent les grandes chasses, équivaut, comme nombre, aux familles de laboureurs que la culture de l'avoine ferait vivre misérablement dans les Highlands.

Quant au luxe moderne tout en objets manufacturés, il fait vivre, par ses achats, des artisans, des ouvriers, des entrepreneurs. Les conditions de vie matérielle et morale des classes laborieuses ont changé, leur lieu d'habitation aussi : tandis que jadis les populations se développaient peu à peu là où les subsistances étaient abondantes, aujourd'hui elles s'accumulent rapidement là où les occasions de travail se présentent, près des champs de houille, dans les ports de mer, dans les grandes cités industrielles. Quant au nombre d'hommes

que ce luxe bourgeois nourrit, il est plus grand que celui qui vivait du luxe féodal, d'autant plus que les domestiques, écuyers, clercs, et familiers de toute sorte des châteaux du moyen âge étaient par la force des choses voués généralement au célibat.

Mais, dira un économiste rigoriste, si tous les bras et tous les capitaux s'employaient uniquement à produire des subsistances peu coûteuses, un plus grand nombre de convives pourrait s'asseoir au banquet de la vie, n'y servît-on que le brouet noir de Sparte. Si cet argument était juste, on devrait le pousser jusqu'au bout, substituer à la production de la viande la culture des céréales, et parmi celles-ci préférer le seigle au froment, la pomme de terre et le maïs au blé, ce qui, de réforme en réforme, nous ramènerait au régime des races inférieures. Heureusement l'objection ne contient qu'une petite parcelle de vérité. La majeure partie de ce superflu, qui nous est devenu si nécessaire, tabac, sucre, alcool, soie, est obtenu du sol, sans nuire à la production des aliments essentiels. C'est le résultat d'une meilleure utilisation des forces de la nature, due elle-même au développement des capitaux et à la combinaison des forces humaines. La suppression des jachères et la culture intensive ont partout marché de pair avec l'introduction de ces produits de luxe. Ajoutez que le désir d'augmenter ses jouissances et la possibilité d'y arriver, est le grand stimulant à la constitution de nouveaux capitaux; or c'est là l'intérêt majeur d'une société en voie de progression; l'augmentation de la population en dépend absolument.

Combien l'Église, sans avoir besoin de ces analyses économiques a été sage en ces matières! Elle n'a jamais condamné la richesse ni l'inégalité des fortunes et du genre de vie qui en découle; mais seulement le luxe purement personnel, l'intempérance dans les consommations. Elle a prêché à tous la sobriété et la mortification. En imposant les jeûnes, les abstinences, elle répondait, indépendamment de son but spirituel, à une convenance économique, tellement qu'en Angleterre et en Allemagne, longtemps après la Réforme, des ordonnances de police ont essayé de les conserver. De nos jours Léon XIII a obéi à une profonde inspiration en donnant une nouvelle vie au tiers ordre franciscain comme le plus efficace contrepoids au débordement de la jouissance matérielle. En laissant au riche un pouvoir discrétionnaire de disposition, qui est de l'essence de la propriété, elle veut qu'il fasse de ses biens un usage tel, qu'il tourne au bien commun; enfin la charité est un devoir si rigoureux et la piété est tellement excitée à se porter vers ses œuvres, que la subsistance de tous ceux qui ne peuvent se soutenir par leur travail est assurée dans une société inspirée par l'esprit du catholicisme.

Il est toutefois deux cas dans lesquels la consommation des produits

de luxe diminue les moyens d'existence des classes inférieures : 1° quand les riches dépensent tous leurs revenus sans constituer de nouveaux capitaux par l'épargne ; car il ne suffit pas que des produits soient demandés sur le marché pour que des manufactures s'élèvent et que les ouvriers travaillent ; il faut que les entrepreneurs trouvent des capitaux abondants et à bon marché, sinon l'industrie ne se développe pas. C'est le cas des nations pauvres où le luxe des riches contraste avec la misère et l'inertie générales. Le luxe tarit d'ailleurs, chez ceux qui s'y livrent, l'esprit de charité, et voilà pourquoi dans nos grandes villes les pauvres sont quelquefois si incomplètement secourus. 2° Lorsque les produits de luxe consommés viennent de l'étranger ou que les propriétaires dépensent au loin les produits du sol, le pays est peu à peu épuisé. Le goût des Romains pour les épices, la soie et les pierres précieuses de l'Inde, contribua beaucoup à ruiner l'empire. Au siècle dernier et dans celui-ci, les nobles russes et polonais, qui possédaient presque tout le territoire, offraient des débouchés considérables aux manufactures de la France et de l'Angleterre ; mais c'était aux dépens des habitants de leurs terres dont ils retiraient des fermages et qu'ils laissaient privés d'emplois industriels. La fameuse maxime des économistes : les produits s'échangent contre des produits, ou encore, un peuple ne peut pas acheter plus qu'il ne vend, n'est pas strictement vraie ; il est des conditions sociales dans lesquelles une partie des produits achetés à l'étranger est soldée avec des épargnes et des capitaux. Un peuple comme un individu peut *manger son capital*... Dans ces cas-là la protection douanière est un moyen de faire naître les industries de luxe dans le pays et de permettre au moins aux ouvriers et aux entrepreneurs nationaux de vivre de ce qu'il plaît aux riches de gaspiller. Henri IV l'avait admirablement compris ; et Sully raconte en termes charmants, dans les *Économies royales*, comment ce grand prince rompit avec la vieille pratique des lois somptuaires, qui n'avaient jamais servi à rien, pour élever en France les premières manufactures de soieries et de draps d'or.

VIII. — L'absentéisme des landlords irlandais, depuis trois siècles, a empêché le développement des manufactures et du commerce qui eussent occupé la population surabondante au lieu de la laisser s'accumuler indéfiniment sur le sol par le système déplorable des sous-locations (*undertenants*). C'est là la cause de la misère des provinces de l'Ouest et du Sud, plus encore que l'élévation des fermages, qui est un fait accidentel.

Un phénomène inverse se produit dans les pays où résident des capitalistes qui ont placé leurs fonds à l'étranger. L'Angleterre fait

vivre une grande partie de ses ouvriers, de ses domestiques, de ses hommes des professions libérales avec les revenus qu'elle tire de l'Inde, de l'Égypte, de l'Amérique, et qui lui arrivent sous forme d'énormes excédants d'importation.

Au treizième siècle et dans la première moitié du quatorzième, les campagnes d'une grande partie de la France étaient beaucoup plus peuplées qu'aujourd'hui, quoique l'agriculture ne possédât ni la pomme de terre ni les fourrages artificiels. C'est que, outre l'extrême division des exploitations, tous les produits du sol étaient consommés sur place. Par contre, depuis cinquante ans, nos départements des Alpes, des Cévennes, du Jura, se dépeuplent d'une manière continue. Le mouvement s'accélère encore depuis 1870, et, dans l'ensemble de la France, la population des campagnes a diminué, depuis lors, de plus de 1 200 000 habitants. L'action centralisatrice exercée par le gouvernement, par les plaisirs publics, par les établissements d'instruction secondaire et supérieure, attire dans les villes, dans les grandes villes surtout, le produit de l'impôt et la dépense des classes riches. Les travailleurs les suivent fatalement, au grand détriment de leur vitalité et de leur bonheur, et par conséquent de la force du pays. Parcourez un village de Provence ou de Bretagne; les belles constructions du seizième et du dix-septième siècle, qui servent aujourd'hui d'abri à des paysans, vous diront au premier coup d'œil la profonde différence de cet état social d'avec le nôtre et la meilleure répartition de la population à cette époque.

Chez les peuples modernes, le nombre des hommes se nourrissant avec le prix de vente des objets manufacturés ou le salaire des services de toute sorte est de plus en plus considérable. Une grande partie des classes laborieuses a été forcément attirée dans les villes et doit continuer à y vivre. Car les mêmes causes économiques sont toujours en action, et l'on ne peut raisonnablement s'imaginer que les hommes du vingtième siècle en reviendront aux conditions sociales du temps de saint Louis, où chaque famille se nourissait, se vêtissait avec le produit de ses champs et n'avait presque aucun produit et encore moins de services à demander à l'échange. Mais, parallèlement à cet accroissement inévitable des agglomérations urbaines, la population des campagnes ne pourrait-elle pas se maintenir ou même augmenter au lieu de diminuer, comme elle le fait dans tous les vieux pays? Voilà le problème qui se pose dans l'Europe occidentale. La répartition de la propriété rurale en est un des principaux éléments.

IX. — La division du sol arable en petites cultures et surtout en petites propriétés, permet à une population plus nombreuse de vivre sur un territoire limité, parce que les petites exploitations donnent

plus de produits bruts et même plus de produit net, quand les prix de vente sont élevés.

En Angleterre, où la grande propriété prédomine depuis le milieu du seizième siècle, et où agronomes et économistes la célébraient à l'envi, l'opinion est en voie de se retourner complètement. Les travaux historiques de Thorold Rogers, de Sumner Maine, de Skeene, popularisés par maints écrivains, ont révélé à la fois le bien-être des populations rurales au treizième et au quinzième siècle en même temps que l'iniquité des procédés par lesquels, après la Réforme, les grandes propriétés se sont constituées aux dépens des tenanciers et des communautés villageoises. L'érudition est devenue, pour la question agraire comme pour la question irlandaise, un facteur de l'opinion avec lequel les hommes politiques doivent compter.

Une question agraire existe en effet en Angleterre; car, par suite de la grande diminution des profits de l'agriculture, la population agricole diminue, et malheureusement les manufactures n'offrent aux travailleurs qui affluent dans les villes que des emplois de moins en moins réguliers, à mesure que les pays nouveaux développent leurs industries. Un naturaliste éminent, sir A. Russell Wallace, dévoyé dans le socialisme, s'est fait l'apôtre d'un plan de nationalisation du sol plus radical encore que celui d'Henry George. Il voudrait donner à tout Anglais le droit de réclamer, sur les terres qui lui conviendraient, un domaine de 1 à 5 acres. En outre les propriétaires ne pourraient plus affermer leurs terres qu'une seule fois; car le fermier acquerrait un droit perpétuel sur le domaine. Sans aller aussi loin, les radicaux et certains hommes d'État conservateurs parlent de donner aux fermiers des droits réels sur leurs fermes analogues à ceux que le *land act* de M. Gladstone a conféré aux tenanciers irlandais. Le Parlement a, déjà depuis dix ans, voté plusieurs actes pour multiplier les *allotments* attribués aux travailleurs sur les terres communales.

En France, la situation est heureusement beaucoup moins tendue. Cependant, depuis quelques années, les livres et les brochures se multiplient sur cette question. Après les articles de M. Toubeau dans la *Revue de la Philosophie positive* en 1882, ce sont les *Lettres sur l'Italie* de M. de Laveleye, le plaidoyer historique de MM. Rudolf Meyer et Ardant *sur l'histoire politique de la petite propriété* de France, la *Cité chinoise*, de M. Eugène Simon, dans lequel cet ancien consul, devenu plus chinois que les Chinois eux-mêmes, promet à la France de tripler sa population si elle adopte le régime de l'empire du Milieu, où le sol appartient presque exclusivement à des familles de paysans propriétaires[1]. Citons encore la

[1] *La Cité chinoise* est d'ailleurs un ouvrage intéressant très propre à faire connaître l'idée que les Chinois se font eux-mêmes de leur civilisa-

Réforme agraire et la Misère en France, de M. Fernand Maurice, un socialiste de passion et de bonne foi, dont le programme est : *la Terre aux paysans*.

X. — Toutes ces thèses sont exagérées et reposent sur des statistiques erronées ou travaillées arbitrairement. Il n'en est pas moins vrai : 1° qu'au moyen âge le sol était en Normandie, en Champagne, en Bourgogne, en Anjou, beaucoup plus morcelé qu'il ne l'est aujourd'hui et que la population rurale, possédant la terre à titre de tenures roturières, était plus heureuse qu'elle ne l'a été à partir du seizième siècle. Les fermiers à baux temporaires ont eu, avec plus de liberté théorique, beaucoup moins d'avantages pratiques que les tenanciers des âges précédents. 2° Qu'on se fait une grande illusion en regardant la France actuelle comme un pays où la petite propriété domine.

Nous avons sans doute 8 300 000 propriétaires en France; mais des publications du ministère des finances ont prouvé que sur les 49 388 000 hectares de terres imposables, les petits domaines, déduction faite de la propriété urbaine, n'occupent qu'un quart si l'on porte la limite supérieure de la petite propriété à 10 hectares, un cinquième si on l'abaisse à 6 hectares. Il y faut, il est vrai, ajouter 4 621 450 hectares de biens communaux, qui sont l'objet de la jouissance collective des habitants des campagnes et augmentent en réalité la part des paysans dans le sol. Il n'en reste pas moins que la grande propriété, c'est-à-dire celle supérieure à 50 hectares, occupe les deux tiers du territoire. Toutefois, dans les 8 397 000 hectares de bois et 6 747 000 hectares de pâtis et terres vagues qui existent en France, plus de 10 millions d'hectares appartiennent à des particuliers, généralement à de grands propriétaires. Or cette nature de bien est loin d'avoir, à l'hectare, la même valeur que les sols arables des petits propriétaires, et elle est à peu près impropre à la petite propriété privée. Les localités qui ont appliqué aux terres vagues et aux bois les décrets de

tion. L'auteur est tout à fait dans le vrai quand il s'élève contre la barbarie des procédés de salubrité de nos villes, qui envoient, toutes les années, dans les fleuves et l'Océan, les plus précieux éléments reconstitutifs du sol arable. Le *Tout à l'égout* est une monstrueuse erreur économique et agricole. Malheureusement l'auteur est aveuglé par ses partis pris. Son estimation de la population de la Chine et de ses dépendances, 537 000 000 d'âmes, est très exagérée. Les meilleures autorités ne lui donnent pas plus de 403 000 000. La description d'une ferme située dans la province du Fo-Kien, faite d'après la méthode monographique de Le Play, ne peut pas être généralisée pour tout le pays. Une étendue de terre beaucoup plus considérable que 1 hectare 94 ares est nécessaire certainement dans les régions montagneuses et dans les provinces septentrionales pour faire vivre une famille de douze personnes, quels que soient la puissance productrice de la petite culture et le développement des industries domestiques.

la Convention, prescrivant le partage par tête des communaux, ont absolument détruit le sol par l'abus des défrichements et une culture épuisante [1]. De plus, souvent les bois et les terres vagues de l'État et des grands propriétaires sont d'anciens biens seigneuriaux grevés de droits d'usage, affouage et dépaissance au profit des communes et par conséquent des paysans.

Voilà brièvement résumée la vérité sur la répartition du sol en France. Elle est également éloignée des exagérations des écrivains socialistes et de l'optimisme dans lequel on s'est trop longtemps complu.

Quelque désirable que fût une plus forte proportion de paysans propriétaires, c'est une grande exagération de nous proposer en modèle l'empire du Milieu. Un pays où il n'y a point de grandes propriétés ne constitue pas de capitaux et est toujours à la limite extrême des subsistances; les famines de la Chine en sont la preuve. Les grands domaines réalisent seuls les progrès agricoles. Au moyen âge, à côté des petites tenures qui s'étaient si multipliées depuis le onzième siècle, les abbayes bénédictines et les commanderies du Temple conservaient de grandes exploitations en faire valoir direct ou en fermage, qui ont largement fait progresser l'art agricole. De nos jours, la grande propriété reconstitue les vignobles détruits par le phylloxera, et elle seule peut le faire pratiquement. C'est elle également qui a perfectionné nos races de bestiaux, introduit la culture de la betterave. Or cet accroissement de la productivité du sol, qui n'aurait jamais eu lieu sans une classe de propriétaires riches et intelligents, est essentiellement favorable à l'augmentation générale de la population.

XI. — L'avenir ne se présente pas d'ailleurs sous des auspices favorables au développement de la propriété paysanne en Europe.

Le paysan propriétaire, dit-on, n'est pas atteint par la baisse des denrées parce qu'il consomme en nature le blé de son domaine. Cela n'est vrai qu'en partie. La production agricole se fait de plus en plus dans le monde moderne en vue du prix de vente et non de la consommation directe. L'habitant des campagnes les plus reculées doit se procurer avec de l'argent comptant le vêtement et une foule de choses nécessaires aux besoins nouveaux que la civilisation a crées chez lui. Or, comme le dit M. de Grancey avec beaucoup de justesse dans ses études sur l'Irlande, « de nos jours toutes les industries se concentrent; les usines deviennent moins nombreuses pour devenir plus importantes. Une ferme est une usine à viande et à blé. Toutes choses égales d'ail-

[1] M. E. Simon et M. Fernand Maurice réclament le défrichement des forêts des Alpes et des Cévennes, et leur répartition entre de petites fermes. Ils donnent en cela la mesure de leur compétence agronomique.

leurs, une grande ferme produira toujours plus économiquement qu'une petite, parce que ses frais généraux sont moindres et qu'elle peut avoir un outillage plus perfectionné. » M. Jacini, le rapporteur de la grande enquête agraire italienne de 1884 formule la même conclusion à peu près dans les mêmes termes. Dans toute l'Europe occidentale l'élevage du bétail gagne du terrain sur la culture des céréales. Ce phénomène se produit en Angleterre, en Suisse, en Allemagne. Partout il amène une diminution de la population rurale. Un économiste autrichien de grande valeur, M. Walter Kaempfe a indiqué récemment comment en Bohême, dans les provinces alpestres, particulièrement en Styrie et dans le duché de Salzbourg, les paysans vendent en grand nombre leurs domaines héréditaires soit à des usuriers de village, qui font des profits considérables en les achetant à un prix infime, soit aux grands seigneurs voisins, qui les convertissent en pâturages ou en parcs. En Bohême, des villages entiers ont ainsi disparu, et dans le pays de Salzbourg la culture et la population se sont retirées complètement de plusieurs hautes vallées [1].

En Italie, la petite propriété si développée jadis dans les provinces du Centre et du Nord disparaît rapidement, et parmi les nombreux émigrants qui vont encombrer les rues de New-York ou celles de Montevideo beaucoup sont de petits propriétaires qui abandonnent leurs domaines au fisc.

En France, la petite propriété est atteinte aussi, quoique moins gravement, par la double action de la concurrence des pays neufs et de l'aggravation de la dette hypothécaire. Les conséquences du partage égal des successions se font, en effet, d'autant plus sentir que la propriété va en baissant de valeur. Aussi, tandis que la statistique constatait jadis un accroissement constant de la propriété parcellaire, aujourd'hui le morcellement du sol est arrêté partout; dans quelques départements, l'on signale même une concentration de la propriété. C'est le cas de la Normandie, où les pâturages gagnent de plus en plus de terrain sur la culture des céréales et où la population rurale diminue rapidement depuis vingt ans.

Sans tomber dans les exagérations des socialistes, il est certain que l'une des bases de notre constitution sociale est ébranlée. Mais ce ne sont ni les projets de loi de M. Clémenceau sur le droit de succession ni les utopies dont nous venons de parler qui pourront y remédier. Il ne suffit pas de donner de la terre à des prolétaires pour en faire des propriétaires. Même à la petite culture le capital est nécessaire. On ne peut réagir contre le mal dans la mesure où le fait formidable de la concurrence des pays neufs le rend possible que par des

[1] Voy. la *Réforme sociale* du 1er mars 1887.

mesures *conservatrices*, protégeant les petits domaines actuels et favorisant leur transmission intégrale, ainsi que par une application conforme aux besoins de l'agriculture du crédit foncier.

XII. — Aux États-Unis il y a aussi une *question agraire*, mais qui n'a pas le même caractère. Même dans les prairies du Far-West si faciles à défricher comparativement, il faut des capitaux. C'est pour cela que tous les pauvres de New-York ne deviennent pas des *farmers*, quoique tout citoyen américain puisse réclamer 160 acres sur les terres publiques. Depuis quelques années, les *farmers* ou petits propriétaires-exploitants sont dans une situation beaucoup moins favorable que par le passé. La plus-value de leurs terres, qu'ils avaient escomptée, ne se réalise pas. Le prix de vente du blé et celui du bétail ont beaucoup baissé; or, comme la plupart ont dû emprunter à des taux élevés, de 7 à 10 pour 100, pour acheter des machines et s'installer, nombre d'entre eux succombent sous le poids de ces charges. Heureusement l'admirable loi des *Homestead exemptions* est là pour mettre à l'abri de la saisie le foyer domestique et une certaine quantité de terre à l'entour.

A cette cause de malaise vient s'ajouter l'accaparement illégal des terres publiques soit par des spéculateurs, soit par de riches capitalistes, souvent des Européens qui cherchent à y constituer des *latifundia*.

Depuis la fondation de l'Union, les hommes d'État américains ont voulu faire reposer la constitution sociale du pays sur la petite propriété. Toutes les lois sur la vente des terres publiques ont pour objet, non pas d'interdire d'une façon absolue la formation de grandes propriétés, mais de faire prédominer largement la petite, de constituer une solide démocratie rurale. Une atteinte grave a été malheureusement portée à cette sage politique à partir de 1856. Le Congrès, au lieu de subventions en argent, a concédé, sous certaines conditions, aux compagnies qui construisaient des chemins de fer à travers l'Ouest les terres sur les deux côtés de la voie, parfois jusqu'à des distances de 40 et 50 milles ! D'autre part les spéculateurs et les capitalistes ont, par une série de fraudes, qui supposent la connivence courante des fonctionnaires et des juges, trouvé mille moyens pour s'approprier des terres publiques en quantité bien supérieure au maximum fixé aux acquisitions individuelles. Les plus hardis procédaient en fabriquant de faux titres de concession censés émanés du gouvernement français ou espagnol dans les territoires qui ont autrefois dépendu de la Louisiane ou du Mexique et ils les faisaient reconnaître par les bureaux du secrétaire de l'intérieur *nemine contradicente*.

Le résultat de ces fraudes, continuées sur une échelle colossale

depuis vingt-cinq ans, a été que la quantité de terres propres à la culture qui restent disponibles pour l'établissement de nouveaux *farmers*, est relativement très restreint. Ainsi s'exprimait, dans son rapport pour 1884, le commissaire du *General Land-Office*.

Depuis longtemps, dans le Far-West, une lutte sourde est engagée entre les pionniers et les capitalistes qui ont constitué des ranchs pour l'élevage en liberté du bétail. Ceux-ci sont accusés d'enclore arbitrairement des terres publiques et d'accaparer les cours d'eau. Sur de plus vastes proportions, ces conflits rappellent les luttes entre les patriciens et les plébéiens du temps des Gracques pour la possession de l'*ager publicus*.

L'opinion générale a fini par s'émouvoir. Les *Chevaliers du travail* ont inscrit la revendication des droits du *farmer* sur leur programme. Le commissaire général des terres publiques, actuellement en fonctions, M. Sparks, poursuit dans ses rapports annuels une vigoureuse campagne pour obtenir la modification des lois qui rendent possibles ces fraudes, mais surtout la réintégration dans le domaine public des terres concédées aux Compagnies de chemins de fer, qui n'ont pas rempli les conditions de leurs concessions. Il ne s'agit pas de moins de 100 000 000 acres de terre, c'est-à-dire d'une superficie égale aux États de New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland et Virginie.

L'œuvre est colossale. Déjà, sous la pression du mouvement d'opinion causé par ces publications, le Congrès a voté le 3 mars dernier un bill hostile sur la propriété des étrangers dans les territoires, et le secrétaire de l'intérieur a prononcé la déchéance de certaines concessions; du 4 mars 1885 au 30 juin 1887, 31 824 481 acres de terre ont été réintégrés dans le domaine public. Mais, par la force des choses, le congrès et l'administration sont obligés de procéder avec lenteur. Ils rencontreront aussi d'autres obstacles dans la nécessité de respecter la grande propriété et l'industrie de l'élevage, qui, dans les territoires de l'Extrême-Ouest, ont un rôle important à remplir, et qui contribuent puissamment au développement du pays. L'existence d'une question agraire aux États-Unis n'en est pas moins un des faits économiques contemporains les plus importants et les révélations du *Commissioner* du *Land-Office* sur les procédés des spéculateurs et des capitalistes jettent un jour tout nouveau sur les conditions sociales particulières à l'Amérique.

Claudio Jannet.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

EN ANGLETERRE ET EN ITALIE

I

Un homme politique important auquel ses études antérieures et de hautes fonctions donnent une compétence indiscutable a publié récemment une étude sur le socialisme d'État [1].

L'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie font l'objet de cette étude qui démontre que le courant socialiste est indépendant de la forme du gouvernement.

Cobden, le chef de l'école de Manchester, est en partie responsable du développement de la centralisation en Angleterre, et, chose bizarre, les efforts de l'école libérale ont facilité l'intervention de l'État dans la solution des plus importantes questions sociales de notre temps. Il ne se rattacha cependant à aucun des deux grands partis, je ne dirai pas qui divisent, mais qui partagent l'Angleterre.

Lorsque Robert Peel présenta en 1842 à la Chambre des communes son projet de budget qui proposait de remplacer les droits de douane sur 750 articles par un impôt sur le revenu (l'*income tax*), Cobden apprécia cette hardiesse libérale comme une demi-mesure. Dans une séance du Parlement restée mémorable, au commencement de 1843, il attaqua Robert Peel avec une violence extrême, le rendant personnellement responsable de la crise des districts manufacturiers. En désaccord avec les tories, il ne faisait pas pour cela cause commune avec les whigs et dit en plein Parlement, le 17 février 1842, qu'il ne se souciait pas plus des uns que des autres. Sans lien avec aucun parti, il était seulement démocrate, et ses partisans ne lui en demandaient pas davantage. Ils voulaient le pain à bon marché, mais l'application des lois économiques pour arriver à ce résultat, leur importait peu.

L'école démocratique, dit l'auteur de cette étude, recule les attributions de l'État beaucoup au-delà du point où l'école libérale voudrait les arrêter. Pas plus en Angleterre que chez nous, la démocratie n'implique le libéralisme.

Après Cobden, le grand agitateur qui eut toujours la prudence de refuser les portefeuilles qui lui furent offerts, l'auteur analyse à grands

[1] Léon Say, *le Socialisme d'État*. Calmann Lévy. 1884.

traits le rôle de M. Gladstone, qui personnifie l'école démocratique et l'école libérale. Dans l'un de ses principaux discours en 1864 sur les assurances ouvrières par l'État, il précisa l'origine de ce mouvement vers le socialisme d'État que nous retrouvons s'accentuant en novembre 1883, dans un discours de M. Goschen et un opuscule de M. Fawcett intitulé : *Le Socialisme d'État.*

L'Angleterre avait en ce moment un grand nombre de sociétés de secours mutuels, *Friendly Societies*, on en comptait, d'après les statistiques, 28 000. Ces sociétés stipulaient en faveur de leurs membres des pensions viagères et un grand nombre d'entre elles avaient été obligées de liquider, faute de pouvoir faire honneur à leurs engagements. Le pli de l'épargne était pris, il fallait consolider l'œuvre par la garantie de l'État, telle fut l'idée de M. Gladstone.

Déjà les sociétés fondées avant 1882 recevaient une subvention de l'État, qui leur servait sur les fonds versés dans ses caisses, un intérêt supérieur au taux courant. Cette intervention de l'État, ainsi que M. Gladstone le rappela très heureusement, avait déjà eu lieu par le vote de la loi du travail des enfants dans les manufactures, en vue d'un motif supérieur d'humanité. L'idée de l'État assureur remontait du reste à 1808, où une loi avait autorisé l'État à vendre des rentes viagères, payées avec des rentes perpétuelles. Cette loi d'assurance par l'État, qui paraissait offrir aux intéressés les plus sûres garanties, fut votée en 1864. Pendant une période de vingt ans, les assurances par l'État firent peu de progrès, et les compagnies privées, au contraire, prirent une grande extension. Dans ces dernières années, les difficultés relatives à l'Irlande ont forcé le gouvernement anglais à intervenir par des lois entre les propriétaires et les fermiers, et à faire dans l'intérêt de la pacification du pays, de nouveaux actes de socialisme. En novembre 1883, M. Goschen, l'un des défenseurs de la loi de 1864, constituant les assurances par l'État, signalait, dans un discours prononcé à Edimbourg, ses regrets de l'intervention exagérée de l'État dans les relations des citoyens entre eux.

« Des lois positives retirent aux parents l'éducation de leurs enfants, aux maîtres la conduite de leurs ouvriers, aux constructeurs de navires leur indépendance, aux armateurs leurs libres rapports avec les matelots, aux propriétaires urbains l'administration de leurs maisons, et aux propriétaires fonciers la libre discussion de leurs baux. »

Selon M. Goschen, cette substitution de l'État aux parents dans l'éducation provient d'un état nouveau de la conscience publique et de l'amour du bien. Il faut beaucoup plutôt y voir le principe démocratique épris d'égalité qui veut tout ajuster sur son lit de Procruste. Les abus du laisser-faire étaient si criants sous le rapport des risques maritimes qui avaient coûté la vie à un grand nombre de marins, que

la conscience publique réclama la loi à laquelle l'honorable M. Plimsoll a attaché son nom. D'après l'auteur du projet de loi, les avantages du vote de la loi substituant la responsabilité de l'État à celle des armateurs ont été presque nuls.

A côté de la question agraire qui a passé d'Irlande en Ecosse et en Angleterre, a surgi celle des propriétaires de terrains à bâtir dans les villes. Cet état de choses est signalé par M. Goschen comme un des plus graves faits économiques qu'ait eu à subir la société moderne. Un auteur anglais d'une grande notoriété, M. Georges, pose, dans un récent ouvrage, la question en ces termes :

« Est-il juste qu'en Californie, ou dans tout autre pays neuf, des individus puissent acheter des emplacements pour spéculer sur la communauté qui a besoin de bâtir une ville? »

Les nations démocratiques ont toujours été très jalouses de leurs droits et moins empressées à leurs devoirs. Le nouvel état de choses supprime une quantité de devoirs que l'Etat prend à sa charge et qui deviennent des droits. Le père de famille avait le devoir d'élever et d'instruire ses enfants; il peut, et, chose inouïe, il doit se décharger sur l'État, qui le remplacera, même malgré lui.

M. Goschen se refuse à croire que le socialisme d'État ne respecte pas le jugement individuel et la liberté naturelle chez ceux qui ont encore foi en eux-mêmes; car, dit-il, ce respect est une des conditions de la prospérité des sociétés.

Après M. Goschen, un des adeptes convaincus que la doctrine du socialisme d'État est l'essence des gouvernements modernes est M. Fawcett, économiste distingué et grand maître des Postes en Angleterre.

En France, les régimes politiques et économiques attaqués en même temps en 1789 ont fait place à un régime nouveau. En Angleterre, le régime politique a été profondément remanié, et le régime économique, qui est lié à l'aristocratie féodale, a été peu modifié.

Le *Financial Reform almanach*, publié par les disciples de Cobden, donne chaque année les noms des propriétaires de 2000 hectares et sollicite la réforme des lois sur la propriété foncière.

D'après les dernières lois votées, on peut dire que les juges de paix détermineront en Angleterre et en Ecosse le prix des baux.

M. Fawcett rappelle que, dans l'Inde, toutes les terres appartiennent à l'État qui les loue, et le loyer lui est versé sous forme d'impôt foncier. Ce revenu monte chaque année à la somme de 550 millions. M. Fawcett demande que la législation permette aux capitaux de se porter sur la culture, que le transfert des terres soit facilité, et l'association des propriétaires et des fermiers. La question du logement des ouvriers appelle particulièrement son attention. En effet, cette question

a des côtés multiples, matériels et moraux, et, sauf dans les conditions de certaines industries, a été rarement résolue avec succès.

L'État peut-il construire pour les ouvriers d'une manière efficace, c'est-à-dire dans des conditions où les capitaux employés se trouvent rémunérés. Sinon ce n'est qu'un palliatif et non une solution.

La perte d'intérêt devra, pour aligner le budget, se retrouver sous forme d'impôt. Les sociétés de construction ont fait de grands progrès en Angleterre; elles comptent sept cent cinquante mille membres. Chacun d'eux est en train de devenir propriétaire, et à côté de ces efforts, ni l'État ni les municipalités ne doivent agir de peur de les décourager.

Les caisses d'épargne postales ont été une utile innovation qui a permis aux ouvriers, sans frais pour l'État, d'avoir leur caisse d'épargne à leur portée. D'après M. Fawcett, les caisses d'épargne postales, loin de coûter à l'État, couvrent leurs frais et sont gérées commercialement.

Le type le plus ancien du socialisme en Angleterre est la loi des pauvres, qui donne le droit à un indigent domicilié dans une paroisse d'exiger des secours du bureau de cette paroisse. Par extension à cette loi, des associations se sont constituées pour donner aux enfants des pauvres l'éducation gratuite. Il y a une grande mesure à garder relativement aux parents à la charge desquels il faut maintenir le principe de la responsabilité. Quelle reconnaissance pourront avoir les enfants dont les parents les ont fait élever aux frais de l'État, et combien le lien de famille se trouvera relâché par ce désintéressement de son devoir. Il y a de plus de la part des parents en mesure de faire les frais de l'éducation de leurs enfants un manque de fierté à accepter de s'en décharger.

Les trois grands hommes d'État dont il est question dans cette étude, se sont trouvés, dans ces vingt dernières années, aux prises avec des questions que le socialisme d'État leur a permis de résoudre. L'exagération dans cette voie vicierait le principe du gouvernement.

II

L'unité italienne n'a pas inauguré le socialisme d'État qui existait avant elle, dans diverses institutions, et elle ne l'a pas non plus centralisé.

L'école économique italienne, qui a pour chef M. Luzzati, est une école éclectique procédant d'Adam Smith et de J.-B. Say en même temps que de l'apôtre de la coopération, Schultze-Delitsch.

Une des premières questions soumises au Parlement a été celle de l'assurance contre les accidents des ouvriers de fabrique.

Le projet de loi déposé en février 1883 avait pour rapporteur M. Luzzati. C'était un projet de convention entre le ministre du commerce et les dix plus importantes caisses d'épargne du royaume pour la fondation d'une caisse d'assurance contre les accidents du travail. M. Luzzati classe l'intervention de l'État en trois catégories :

1° L'État se substitue à la prévoyance individuelle, qui, par suite de son intervention, devient de facultative obligatoire. C'est le programme allemand.

2° L'État encourage l'action individuelle et la fortifie en lui accordant certains avantages, mais sans l'absorber.

3° L'État fait profiter la classe ouvrière des institutions administratives dont l'action peut lui être utile, comme les bureaux d'épargne postaux, mais sans qu'il y ait de sa part aucun sacrifice.

La caisse d'épargne postale date en Angleterre de 1861, et ses succès incontestés l'ont fait adopter dans presque tous les États européens. La caisse d'épargne postale anglaise a réuni en vingt années la somme énorme de 36 millions sterling ou 900 millions de francs.

La commission législative italienne conclut sur cette question dans des termes empreints d'une haute sagesse. « Il est bon de le dire haut et clairement, afin de dissiper les illusions sur les fallacieux renouvellements sociaux confiés à des institutions d'État. Ces institutions ne peuvent changer les conditions de notre misérable nature humaine, ni insinuer dans nos âmes les vertus qui leur manquent, ni élever les salaires pour permettre d'en tirer de plus grandes épargnes, parce que nous dépendons des conditions générales et inexorables de l'économie politique. »

La question de la prévoyance avait trouvé, depuis plus de vingt-cinq ans, en Italie, une solution satisfaisante dans les sociétés de secours mutuels du Piémont, qui s'étaient introduites dans le nord de l'Italie. Les écoles populaires vinrent ensuite, ainsi que les magasins alimentaires ou sociétés coopératives de consommation.

A partir de 1866 les banques populaires ont été fondées par un sentiment plus fraternel qu'humanitaire et relevant dans bien des cas du sentiment chrétien.

Il y a en Italie, dit le rapport précité, plus de 2000 sociétés de secours mutuels, 357 caisses d'épargne libres, 3458 bureaux de poste ouverts à l'épargne et 206 banques populaires. Toutes ces institutions émanent absolument de la prévoyance individuelle.

Un fait économique remarquable qui a été déjà signalé dans les lettres sur l'Italie de 1884, du savant économiste belge de Laveleye, est la décentralisation du crédit qui permet d'employer les épargnes du peuple dans la région qui les a vues naître.

Une petite ville de 5000 habitants, située dans la province de Tos-

cane, Asolo, a fondé, en 1883, une banque populaire pour centraliser les épargnes des cultivateurs, des boutiquiers et petits propriétaires de la ville et des environs. Quelques hommes de bonne volonté, dévoués à l'idée de la vulgarisation du crédit agricole, ont consenti à diriger la banque gratuitement pendant les années d'essai; actuellement, ils conservent la direction dans les mêmes conditions, mais des employés payés font le service des écritures et des mouvements de fonds.

La banque opérant dans les limites de la commune, escompte à 6 pour 100, fait des avances sur fonds publics, denrées et marchandises; elle reçoit en dépôt les épargnes au taux de 4 ou 4 1/2 pour 100, suivant les termes. Elle émet, de concert avec huit banques de la même province, des bons agricoles qui ont la garantie collective des neuf banques.

Ces bons dits *buoni del Tesoro dell'agricultura*, sont de 500 fr. et rapportent 4 pour 100 d'intérêt.

Profitant des institutions libres déjà existantes, le Parlement italien a associé à l'État, dans la fondation de la caisse d'assurance, les dix plus importantes caisses d'épargne d'Italie qui en ont constitué le capital. Celles qui l'ont souscrit sont les suivantes :

La caisse d'épargne de Bologne a souscrit la somme de 100 000 fr.; celle de Turin, 100 000 fr.; celle de Milan, 600 000 fr. Les caisses de Venise, Rome et Cagliari et celles relevant de la banque de Naples et de la banque de Sicile, du mont-de-piété de Gênes et du mont des pâturages de Sienne ont complété par leurs souscriptions la somme de 1 500 000 fr., formant le capital de garantie de la caisse.

Les caisses d'épargne de l'Italie étant peu connues à l'étranger, il ne sera pas sans intérêt de donner un court aperçu de l'historique de chacune d'elles.

La caisse de Milan date de 1823 et fut créée avec le reliquat d'un fonds de secours imposé aux communes de Lombardie. Son capital actuel est de 30 millions de francs, et ses dépôts atteignent 300 millions. Elle dote sur ses bénéfices plusieurs institutions : un crédit foncier et un magasin général des soies, et subventionne de nombreuses œuvres de patronage et d'assistance. Vient ensuite la caisse d'épargne de Bologne, fondée en 1837, avec un capital de 26 000 fr., fourni par cent personnes. Son capital, après moins de cinquante ans, est de 3 millions et elle reçoit 20 millions de dépôts. Elle a aussi fondé sur ses bénéfices un crédit foncier et un crédit agricole.

Celle de Turin s'est formée à l'aide de capitaux provenant d'une caisse de prêts dont elle s'est séparée en 1827.

La caisse d'épargne de Venise date de 1822 et a été fondée par le mont-de-piété de cette ville; elle est garantie par la municipalité. La caisse de Cagliari a une origine analogue. Le mont-de-piété de Gênes

gère sous sa garantie la caisse d'épargne qu'il a fondée. Quant au mont des pâturages de Sienne, il date de 1622 et a pour garantie, depuis cette époque, les pâturages de la Maremme, qui font partie du domaine public.

Les banques de Naples et de Sicile gèrent les caisses d'épargne de ces deux villes, qui ont souscrit également le capital de garantie de la caisse contre les accidents du travail.

Chacune des institutions de crédit précitées supporte les frais généraux de la gestion de la caisse dans la proportion du chiffre de sa souscription.

La loi constitutive de la caisse nationale d'assurance l'exempte des droits fiscaux pour ses polices, ses registres, ses certificats, ses actes de notorieté, et en général pour tous ses documents administratifs. Les caisses d'épargne postales font gratuitement l'encaissement des primes et le paiement des indemnités.

Il a été établi une classification des primes graduée sur les risques différents attachés aux diverses professions, à l'instar de ce qui se pratique dans les compagnies privées.

Après les caisses d'épargne et la caisse nationale d'assurance contre les accidents du travail, le gouvernement italien s'occupa de la question des caisses de retraite de la vieillesse, dont le grand ministre Cavour avait tenté la fondation dès 1859.

Votée en juillet 1859, à l'époque du traité de Villafranca, les événements politiques empêchèrent la mise à exécution de la loi, qui fut remaniée en 1881 par le gouvernement. Retirée peu après à cause des vives critiques faites au premier projet, un second fut déposé par M. Luzzati, le 19 février 1883. Ce projet assure la liberté à la prévoyance, qui perdrait sa spontanéité si l'obligation lui en était imposée.

Une subvention de 30 millions est proposée dans le projet de l'État. La Banque nationale coopère à la fondation par une subvention annuelle de 25 000 francs sur ses bénéfices, et celle de Toscane souscrit 2500 fr., une fois payés pour primes de premier versement, au profit des ouvriers de sa région.

La caisse des retraites italienne est basée sur la bienfaisance, et ses bénéficiaires sont choisis par une commission provinciale composée de membres nommés par le gouvernement, de délégués des conseils municipaux et des sociétés de secours mutuels, très nombreuses en ce pays. Les recherches du gouvernement italien tendent à organiser un socialisme d'État pratique et dont le bon fonctionnement rendra inutiles les tentatives d'introduction du socialisme cosmopolite à la recherche de sa formule définitive.

Gabriel Carron.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1887.

Le scandale qui troublait la République finit par une crise profonde de tout l'État. Rapidement, comme si une fatalité avait voulu que chaque journée eût sa révélation et son drame, on a vu des accusations nouvelles assaillir l'Élysée, la Chambre ordonner une enquête et livrer M. Wilson à la justice, le garde des sceaux rejeter son portefeuille, le préfet de police céder la place, le ministère tomber, et, parmi tout ce tumulte furieux de griefs et de récriminations, les républicains eux-mêmes sommer M. Grévy d'abdiquer. Jamais, depuis dix-sept ans ans, la France ne s'était plus vivement émue. Plus rien, devant elle, qui paraisse encore respectable et qui soit respecté; plus rien qui semble avoir la force de subsister; plus rien qui garde son caractère ou sa fonction. Le gouvernement s'annule et s'avilit; les pouvoirs publics sont dans une anarchie presque burlesque; les affaires du pays vont à l'abandon. Ce n'est plus, dans la foule, que défiance et suspicion; de haut en bas, le mépris tourne à la licence. Les signes graves qui annoncent les révolutions apparaissent à tout le monde. Une telle république ne peut plus durer : on le sent, on le reconnaît, on ose le dire...

Il n'y a plus de curiosité publique, en France, que pour le scandale. On s'en assouvit et on n'en a pas assez, parce qu'il semble à l'opinion surexcitée de la masse qu'il y en a davantage encore. Que de hontes déjà! Tous ces accusés qui nient, sans vergogne; toutes ces preuves qui éclatent, comme par hasard; tous ces fonctionnaires, ces magistrats, ces ministres qui s'inculpent les uns les autres; tous ces documents qu'on ramasse pêle-mêle, qu'on se renvoie, qu'on perd ou qu'on soustrait, qu'on cote et qu'on paraphe tardivement; tous ces comparses qui se tuent ou qui s'amusent et qui, sortis de l'enceinte du tribunal, s'en vont débiter leurs secrets aux journaux, sur la table d'un cabaret! Et les témoignages outrageants qui s'accumulent, de jour en jour,

contre le gendre, contre le neveu du président de la République ou contre sa propre personne, pendant que les ambassadeurs des puissances viennent lui présenter leurs hommages! Et, devant l'armée frémissante, devant le soldat stupéfait et indigné, ces généraux traduits sur les bancs de la 10e chambre pour avoir trafiqué non seulement des insignes de l'honneur, mais de l'honneur même! Et ces autres généraux qui sont en commerce de galanterie et de faveurs avec la Limouzin! Le général Thibaudin qui, dans ses épîtres délirantes, associe tendrement la patrie à cette aventurière! Le général Boulanger qui lui offre sa « sympathie respectueuse », en l'assurant de ses bonnes grâces pour tous ceux qu'elle protège! Le général Grévy qui lui promet, dans un billet amoureux, toutes les « satisfactions »! Combien d'ignominies et comme le dégoût a été naturel, dans cette masse de la nation que le mal étonnait d'autant plus qu'on lui avait prophétisé, au nom de la République, plus de vertu avec plus de sévérité, plus de probité avec plus d'économie! Dieu merci, la France, si décriée qu'elle soit par l'étranger ou si volontiers qu'elle se décrie elle-même, vaut mieux que son gouvernement. Il n'est pas chez elle un paysan qui ne se fût habitué à croire que, pour gouverner la France, on devait être, on était toujours le plus honnête aussi bien que le plus capable. Il n'est pas un ouvrier qui eût consenti à croire que la démocratie dût être et serait, avec la République, le régime de la curée. Parce que leur colère n'a pas pris l'allure de l'émeute, on se tromperait en louant l'apparente placidité avec laquelle ils supportent le spectacle de ces désordres. Qu'on demande au suffrage universel sa sentence; il répondra!

Nous n'avons pas à préjuger le sort de M. Wilson. Nous affirmons seulement que la foule est maintenant trop passionnée et que l'histoire du scandale lui en a trop appris, pour qu'on puisse avant longtemps apaiser son irritation et désarmer sa vindicte. Que, dûment ou non, on innocente les accusés, on aura plus de peine à innocenter la République. Pourquoi? C'est que le gouvernement a paru vouloir que la lumière ne se fît pas. C'est que le souvenir de tous les désordres dont chaque département avait été, depuis neuf ans, le témoin, s'est réveillé dans la mémoire du public. C'est aussi que, les coupables portant des noms très connus et occupant un rang très élevé, le régime ne peut plus bénéficier de l'irresponsabilité qui est comme la protection constitutionnelle de la République, dans le mal. Enfin, c'est que les révélations coïncident non seulement avec les reproches de dissipation et de gaspillage mérités par la République, mais avec les plaintes de tous les intérêts qui sont aujourd'hui en stagnation ou en détresse. La

République a été mal servie, dans cette période critique, par ses hommes d'État. Ils n'ont pas discerné la vraie nécessité de leur gouvernement, leur vrai devoir. Ils n'ont pas su voir qu'avec le naturel français et dans une démocratie comme la nôtre, la suspicion est pire qu'aucune espèce de condamnation. Entre tous, M. Rouvier était le moins propre à garantir la moralité de la République. Ni par son caractère, ni par sa vie, il n'avait l'autorité nécessaire pour venir dire à la Chambre comme un autre Guizot : « Nous ne sommes pas les premiers à être calomniés et injuriés indignement; nous n'avons pas cet honneur : des hommes à côté desquels nous serions heureux et fiers d'être nommés un jour, ont été tout aussi calomniés, tout aussi injuriés, et aussi injustement, dans leur personne comme dans leur politique. Le plus grand homme des États-Unis d'Amérique, Washington, a été accusé d'avoir vendu son pays à l'Angleterre; on imprimait de prétendues lettres, apportées comme preuves de cette accusation... Nous croyons trop vite à la corruption et nous l'oublions trop vite. Nous ne savons pas rendre assez justice aux honnêtes gens, et nous ne faisons pas assez justice des malhonnêtes gens. Je voudrais que nous fussions un peu moins empressés dans notre crédulité au mal, avant de le connaître, et un peu plus persévérants dans notre réprobation du mal, quand nous le connaissons. Soyons moins soupçonneux et plus sévères. Tenez pour certain que la moralité publique s'en trouvera bien... » Mais, la République eût-elle possédé, dans la personne de M. Rouvier, le ministre probe, sagace, courageux, dont elle aurait eu besoin entre M. Grévy et la France, une telle force n'aurait pas suffi pour la sauver dans cette tempête de boue : il lui aurait fallu un autre parti, un autre Parlement.

La Chambre n'est plus guère qu'une dixième Chambre, comme celle du Palais de Justice. Elle s'est érigée en tribunal. Sa commission d'enquête confond le pouvoir législatif avec le pouvoir judiciaire, presque avec le pouvoir exécutif. Elle n'appelle pas seulement à sa barre les ministres et leurs subalternes, ceux-ci même avant ceux-là; elle prescrit au gouvernement les actes que son administration doit accomplir, à la magistrature les opérations que sa police doit faire. Visiblement, elle songe moins à éclairer la République sur les abus qu'il lui faut corriger qu'à procéder contre certain suspect, contre certain accusé. Pendant qu'elle commet un genre d'usurpation, qui est si terrible dans les temps révolutionnaires, le parti républicain ne s'occupe, au Palais du Luxembourg comme au Palais Bourbon, que de ses ambitions et de ses haines. Ici, on prépare une crise ministérielle; là, plus spécialement une crise présidentielle; ailleurs, une crise constitu-

tionnelle. Tous les efforts se mêlent ou se heurtent à la fois. On n'a pas encore jeté à terre les ministres qu'on veut déjà pousser hors de l'Elysée M. Grévy : sous le regard des ministres, on pose telle ou telle candidature pour la présidence non vacante de la République. Il y a plus : on compte que, par une sorte de grève de ministres, on forcera M. Grévy à se démettre. Car, si vous rencontrez, devant la tribune, d'anciens ministres qui, pour le redevenir, se ménagent, par leurs discours ou par les votes, la bienveillance éventuelle de M. Grévy, vous en rencontrez, dans les couloirs, un certain nombre d'autres qui, pour succéder au président de la République, forment stoïquement contre lui la faction de la vertu scandalisée. En attendant, plus de débats qui ne soient des querelles violentes; plus d'application aux affaires du pays. Vainement s'exhorte-t-on à une entente. Impossibilité pour les groupes de se réunir en assemblée plénière. Impossibilité de créer, pour quelque ministère qui se prépare, une majorité réelle. Impossibilité de gouverner la République avec des éléments que séparent tant de répugnances invincibles. C'est simultanément la lutte et la décomposition. Quel état! Un grand procès où le régime républicain lui-même est en cause, et pas de garde des sceaux; un budget à examiner, à régler, et pas de ministre des finances. Un Parlement et plus de gouvernement devant lui. Une Constitution, et des républicains qui rivalisent à qui la violera le plus correctement ou à qui la révisera le plus opportunément. Une république, et, pour la présider, un homme qui, après s'être contenté d'être une ombre de président, n'en est guère plus qu'un cadavre...

Le douzième des ministères sur lesquels M. Grévy aura régné depuis neuf ans, a disparu. Il ne subsistait guère, il est vrai, que grâce aux ingénieuses précautions de son impuissance. Il n'était ni avec l'opinion publique ni contre elle; il restait dans l'équivoque. Trop peu prévoyant et trop peu courageux pour pratiquer, au commencement du scandale, la raison d'État, il avait également manqué de franchise et de loyauté : on le soupçonnait de ménager les coupables, après avoir voulu les trahir; il n'avait, ce semble, ni la conscience ni les mains pures. Et, pour triompher du soupçon, comment parlait-il, comment agissait-il à la Chambre? Sans netteté, sans vigueur. Il avait déconcillé l'enquête; mais il n'avait pas su s'y opposer. Puis, le jour où il avait été reconnu qu'on avait substitué dans le dossier de Mme Limouzin deux lettres de M. Wilson à deux autres, il avait refusé d'ordonner immédiatement une information, en interrompant le procès, comme la jurisprudence et l'équité le commandaient. Il avait fallu une éloquente objurgation de M. Jacques Piou et son habile insistance, pour l'y contraindre.

Encore, en s'y laissant contraindre, se discréditait-il alors par une ruse qui ne leurrait personne. Ce n'est pas tout. On apprenait de M. Mazeau que M. Rouvier lui avait dissimulé, toute une semaine, et le scandale et l'action irrégulière de la police. Enfin, quand M. Gragnon, à son tour, avait été inculpé dans la substitution des deux lettres, le ministère, par peur plutôt que par indulgence, s'était contenté de le « remplacer », sans le révoquer. Il n'avait plus d'autorité; il avait tout relâché dans le gouvernement et dans l'administration; il n'était plus rien, « il n'y avait plus rien » et l'aveu en était général. M. Clémenceau l'interpelle, ce ministère caduc. M. Rouvier va-t-il se défendre virilement, fièrement? Non. Il argue de la conversion de la rente pour retarder quatre jours l'interpellation, comme si, annoncée quatre jours à l'avance, la crise en serait moins réelle et devait troubler moins gravement la sécurité du rentier. M. Rouvier ignore-t-il qu'on lui impute l'intention d'attendre tout simplement, durant ces quatre jours, une ordonnance de non-lieu qui, en absolvant M. Wilson, délivrerait le ministère de la question elle-même? Ce ne sera pas sa seule faute, dans ce débat. Il réclame de la majorité un témoignage de confiance. Or, il doit bien savoir que nos amis ne peuvent lui accorder que le bénéfice de leur tolérance. Il est, devant l'opinion publique, le ministre complaisant qui vient d'aider M. Grévy à protéger M. Wilson; il a sa solidarité avec eux; il a sa part du scandale, et, en face de la France affamée de justice, les conservateurs lui auraient apporté un témoignage de confiance à la fois parlementaire et morale! Ils ne le pouvaient pas : les électeurs, ces justiciers dont la République connaîtra tôt ou tard le verdict, ne le leur auraient pas pardonné. Que la République se fasse un meilleur ministère! C'est un souci, c'est un devoir qui appartient, après tout, aux républicains eux-mêmes.

Que, dans la circonstance, le coup qui a renversé M. Rouvier dût frapper derrière le président du Conseil le président de la République, personne, si ce n'est M. Grévy peut-être, n'en a pu douter. M. Clémenceau, consulté par M. Grévy, que ses fautes ont réduit à s'humaniser, lui a dit : « Ce n'est pas une crise ministérielle, c'est une crise présidentielle. » Ce mot lugubre, mais vrai, a la valeur d'une condamnation. Quoi! un homme à qui le président de la République offre le pouvoir, M. Clémenceau, cet ambitieux et inquiet démocrate, lui aura répondu avec plus ou moins d'art : « Avant que vous me demandiez si je veux être votre premier ministre, permettez-moi de vous demander moi-même si vous prétendez demeurer président de la République! » Et, cet avis impertinent, c'est M. Grévy qui l'aura reçu, lui, le président deux

fois sacré à Versailles et qu'on pouvait croire inviolable! Décidément, l'histoire est bien malicieuse dans ses leçons. M. Grévy voulait, en 1848, une république sans président. Il accepte, en 1879, la présidence de la République et, cette présidence dont il s'est revêtu aussi commodément que majestueusement, on lui signifie, en 1887, qu'il ait à s'en dépouiller! On lui en intime l'ordre du même ton et pour la même raison qu'on ordonnait au général Caffarel d'arracher de sa poitrine la croix qui le décorait. Oui, le républicain qu'on appelait « l'austère », « l'intègre », « l'incorruptible » président de la République, le voilà jugé indigne de continuer son règne, on l'invite à l'abdication volontaire. On ne veut plus voir en lui qu'une « grande improbité méconnue ». On s'indigne que, déshonorant la présidence de la République, il ait non seulement laissé l'Élysée devenir une caverne de traitants et d'escrocs, mais qu'il ait obstinément défendu son gendre contre ces deux gardiennes immortelles de la République, la Vérité, la Justice... Soit. L'histoire admirera peut-être les républicains vertueux qui auront forcé à se sacrifier lui-même ce président qui n'a pas voulu sacrifier le mari de sa fille. Libre à eux de constater si solennellement son indignité! Libre à eux de bien faire voir à la France cette faillite morale de la première magistrature de leur république! Mais, sans vouloir prendre de leurs institutions plus de soin que M. Clémenceau et ses amis, nous serions curieux de savoir comment ils peuvent congédier M. Grévy et respecter la Constitution qui lui a garanti pour sept ans son pouvoir présidentiel. Assurément, ils le traiteront mieux qu'un voleur ou le complice d'un voleur : ils ne mettront pas la main sur lui; ils ne jetteront pas une pierre sur l'Élysée. Comme leur police n'est armée d'aucun droit spécial contre lui et qu'il n'est pas de décret qu'ils puissent forger pour l'expulser comme un simple Jésuite, ils se contenteront de l'intimider plus ou moins durement par des sommations. Toutefois, quand les républicains débattent à l'avance, de groupe en groupe, les noms de cinq ou six candidats déjà prêts à remplacer M. Grévy, nous pouvons bien affirmer, nous autres monarchistes, qu'ils méconnaissent ou outragent la loi constitutionnelle, et, le jour où ils auront chassé M. Grévy de l'Élysée, nous pourrons les remercier d'avoir complété pour nous, pour la France, l'expérience de la République : il sera prouvé que la colère du parti républicain peut tout aussi bien sévir contre le président de la République que contre n'importe quel ministre; par conséquent, il sera démontré que rien n'est stable dans la République, pas même sa présidence.

Il semble qu'une puissance inexorable s'acharne à perdre la

République. On finit contre elle un procès commencé contre un général, pour escroquerie, comme si elle avait, elle, escroqué à la France quelque chose de ses destinées. Telle a été la série de ses fautes, tel est le rapport logique de sa culpabilité avec celle des exploiteurs dont elle a favorisé le tripotage ou le gaspillage qu'on la condamne dans la personne de M. Wilson et de M. Grévy, presque sans croire qu'elle puisse désormais se justifier et recouvrer son crédit. De quelque côté qu'elle regarde l'avenir, la République aperçoit une menace. La violence, soit qu'elle s'en serve elle-même, soit qu'on s'en serve contre elle, lui serait funeste, sinon immédiatement, du moins le lendemain. Que si elle demande à la France, par des élections, un secours et un appui, elle s'expose au péril d'un jugement définitif. D'une part, la nation votera, qu'on le veuille ou non, sur le régime lui-même : car, le souvenir des méfaits qu'elle aura vus se joignant à celui des maux dont elle est la victime, elle votera non seulement avec sa souffrance, mais avec son mépris. D'autre part, il ne faut plus que les républicains espèrent, après de telles crises, diminuer, dans les élections futures, le nombre des députés conservateurs et, si la France assure à ces députés la supériorité numérique, la majorité nouvelle formera bien vite, sous la pression du moment, une Assemblée constituante. Mais, quelles que soient les conjectures, l'heure présente n'en a pas moins pour la République des présages singulièrement fâcheux. Les républicains eux-mêmes sont dans le désespoir ou dans une sorte d'affolement. La masse de la nation ne parle plus de la République qu'avec un doute ou une certaine ironie. Le changement qui se prépare dans les faits s'opère déjà dans les imaginations. On s'attend à tout; il semble que tout soit devenu possible. Un mot s'échappe de toutes les bouches, à gauche aussi bien qu'à droite : « Il faut en finir! » Mais le public ne sent pas seulement cette impatience de la fin. Il a bien aussi le sentiment que tout finit et que l'industrie, le courage, la constance des républicains qui tenteront de sauver la République, en pourra tout au plus retarder un peu la perte. Combien de jours, de semaines, de mois faudra-t-il, dans un pareil état des esprits et parmi un mouvement si précipité des événements, pour que la France se tourne vers la Monarchie et soit prête à la proclamer?

Il est tragique, le spectacle donné depuis huit jours aux peuples, par delà les Vosges et en deçà. Oh! tout se compense, tout s'expie dans la fortune des nations et des hommes! Dieu ne laisse longtemps à personne, ni aux empires, ni aux individus, le droit de croire sa félicité parfaite ou sa gloire complète. Voyez ces deux vieillards, l'empereur Guillaume et M. Grévy. Nul n'aurait pu ou

osé, devant leur berceau, prédire à l'un qu'il deviendrait empereur d'Allemagne, à l'autre qu'il serait président de la République. Ils se sont élevés, chacun, à ce faîte de sa grandeur. Et maintenant qu'ils ont tous deux une longue vie à finir en paix, Dieu attriste violemment leurs derniers jours, il trouble celui-là dans son cœur et celui-ci dans son honneur. Quelle angoisse! Chaque matin, chaque soir, l'empereur d'Allemagne peut attendre de Coblentz ou de San Remo la nouvelle que l'impératrice n'est plus, que le prince impérial n'est plus, et lui-même, affaibli par l'âge, respire à peine, n'a plus qu'un souffle et ne vit que comme par miracle. Chaque matin, chaque soir, M. Grévy peut attendre une révélation de plus contre son gendre, contre sa famille, contre lui-même; les cris injurieux, les chansons satiriques retentissent plus haut, chaque matin, chaque soir, au fond de sa retraite; c'est, chaque matin, chaque soir, un peu plus d'infamie pour sa vieillesse. Certes, leur sort ne se ressemble pas, quelque également amères que puissent être leurs larmes. L'empereur ne dispute qu'à Dieu la tranquillité de ses derniers jours et, dans cette lutte où il sait bien qu'il n'y a pas de recours, il incline forcément, doucement, son front deux fois couronné. Le président de la République dispute, lui, à ceux qui l'ont salué consul le temps qu'il lui restait à garder son consulat, son traitement, son logis, ses plaisirs; il leur dispute la réputation de ses vertus et le peu qu'il sera devant l'hi toire. Sur le cercueil de l'empereur d'Allemagne, que ce cercueil soit précédé ou non de ceux de sa femme ou de son fils, tout un peuple répandra son deuil; les lauriers de Sadowa et de Sedan s'y mêleront aux fleurs; l'empire, si ému qu'il puisse être un moment par ces coups de la mort, subsistera pourtant. M. Grévy, avant qu'il expire, aura été frappé par la justice qu'il a bravée, par la justice vengeresse de la conscience publique; les républicains l'auront expulsé du palais national qu'il habitait, et il aura pu, en partant, entendre non seulement la clameur de la France qui le honnit, mais le bruit d'une république qui s'écroule...

Le Tzar, forcé de prendre la voie de terre, en cette saison, pour ramener ses enfants à Saint-Pétersbourg, n'a pas pu ne pas s'arrêter à Berlin. On raconte qu'en franchissant la frontière allemande, il aurait dit : « Nous entrons dans l'empire des morts. » Si, vraiment, le Tzar a prononcé cette parole, signifie-t-elle qu'il n'y a plus, à Berlin, personne dont le cœur puisse encore battre pour lui, personne dont l'amitié lui soit encore une chose vivante et chère? A-t-il effacé le nom de l'Allemagne au livre des peuples avec la destinée desquels la Russie peut encore associer la sienne? Ce qui est sûr, c'est que sa visite a été toute de convenance et d'apparat. Le Tzar

n'avait point appelé M. de Giers, pour l'accompagner. Il n'a paru voir, à Berlin, en passant, qu'un souverain à qui il devait un hommage, qu'un parent à qui il devait ses vœux. Le vieil empereur, jaloux de faire dignement jusqu'à son dernier soupir son grand métier de roi, est venu, malgré sa faiblesse et sa tristesse, le recevoir au palais de l'ambassade russe. M. de Bismarck ne s'y est présenté, paraît-il, qu'avec quelque mauvaise grâce. Ses journaux familiers avaient annoncé qu'il n'était rentré à Berlin que « par ordre » et, le matin même, ils affectaient de parler de la Russie sur le ton de cette arrogance menaçante qu'ils imitent volontiers du maître. Quel colloque le Tzar, impérieux et tenace, a-t-il eu avec M. de Bismarck, si souple jusque dans sa brusquerie? M. de Bismarck a-t-il regagné, comme on l'écrit déjà de Berlin, la faveur du Tzar? A-t-il, par des offres nouvelles, réussi à détourner de la France la bienveillance du Tzar? Nous en doutons. Si la France, dans l'état anarchique où son gouvernement se trouve aujourd'hui, ne peut inspirer au Tzar que peu d'estime et de confiance, il sait du moins quel est actuellement, pour la Russie, le prix de la paix à l'Occident comme à l'Orient, et ce ne sont pas les discours du comte Kalnoky, de lord Salisbury, ni du roi Humbert, qui auront changé, aux yeux du Tzar, ce suprême intérêt de la Russie, la veille du jour où il a traversé Berlin. Quelques combinaisons que la diplomatie de M. de Bismarck ait récemment tramées et formées, la volonté du Tzar reste pour la paix de l'Europe la plus puissante des garanties. Ah! si la France, maintenant réduite à l'isolement par la république misérable et variable qui la gouverne, était une monarchie et pouvait fournir les gages d'une politique sûre et constante, ne serait-elle pas bien vite une force recherchée de certains peuples et, dès lors, quand un de ces événements dont Dieu a le secret déconcerterait les alliances de nos rivaux et de nos ennemis, ne serait-elle pas autrement libre et autrement capable d'en profiter que sous ce règne honteux de M. Grévy?

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La littérature française par les critiques contemporains, choix de jugements, par MM. Chauvin et Le Bidois. 2 vol. in-12 (Eug. Belin, éditeur).

Ce recueil, œuvre des maîtres distingués qui dirigent aujourd'hui le collège de Juilly et le maintiennent dans son ancienne et haute réputation, témoigne d'une grande intelligence de l'enseignement en général et, en particulier, de ses besoins à notre époque. Aujourd'hui où l'on se mêle de tout réviser, les jeunes gens sont volontiers disposés à taxer de routine les jugements que portent leurs maîtres sur les auteurs classiques et à y voir une tradition d'école, un cliché de collège. Il est bon de leur montrer qu'ils se trompent sur ce point, comme sur bien d'autres, et de leur apprendre que nos critiques les plus éminents et les plus avancés ne pensent pas différemment sur ce sujet et en parlent, dans la presse, exactement comme les professeurs dans leurs chaires. Tel est le but que se sont proposé MM. Chauvin et Le Bidois dans le travail dont nous venons de donner le titre. « Ce n'est pas ici, disent-ils, une nouvelle histoire de la littérature française : il y en a de bonnes, il y en a de médiocres, assez pour satisfaire tous les goûts. Il ne saurait être non plus un manuel préparatoire aux examens : nous ne pensons pas que le besoin d'un manuel nouveau se fasse beaucoup sentir... L'idée de ce livre, ajoutent-ils, appartient à Fénelon, qui recommandait de composer une rhétorique avec les plus beaux passages d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Longin et des autres célèbres auteurs... C'est un ouvrage de ce genre que nous avons voulu faire, non sur la rhétorique, mais sur la littérature française. Introduire dans les classes les maîtres de la critique contemporaine, leur donner la parole pour qu'ils y professent eux-mêmes leurs plus belles et leurs plus saines leçons sur les grandes périodes et sur les chefs-d'œuvre de notre littérature, n'était-ce pas une application heureuse de l'idée de Fénelon? »

Oui, assurément; et, outre ce mérite d'être une inspiration du bon temps, cet ouvrage a celui d'être bien fait. Sauf de courtes notices sur les écrivains auxquels ils sont empruntés, ces morceaux s'offrent à l'élève dégagés de toute observation approbative ou restrictive, et le laissent s'arrêter de lui-même sur ces pages remarquables, à l'originalité desquelles la variété de la forme ajoute encore un piquant attrait. Le premier volume, publié l'an dernier, s'arrêtait à Bossuet; le second, qui vient de paraître, embrasse tous nos grands écrivains postérieurs. Il est accompagné, non pas de plus de commentaires, mais de notes plus nombreuses, et les noms des critiques qui y ont place sont tous d'une incontestable autorité littéraire.

La Destinée, par le R. P. Félix. In-18. (Téqui, 5, rue de Rennes.)

Si l'éloquence de la chaire produit les sensations vives qui entraînent spontanément les âmes vers Dieu, ses effets s'effacent parfois avec le son vibrant ou gracieux de la voix qui les a produites : *verba volant.* — Plus durables sont les impressions que cause la lecture des grandes pensées écrites : *scripta manent.*

Le R. P. Félix l'a compris et il nous donne un livre d'un style aussi correct, aussi incisif que l'a été sa parole. C'est une série de conférences inédites, sur la Destinée humaine. On ne saurait être plus clair, plus convainquant, plus brillant même. Elles sont au nombre de six : *La Destinée devant la vie humaine. — Existence et certitude de la Destinée. — La Destinée est hors la*

terre et le temps. — La vie pour nous dans le temps, n'est qu'un voyage vers la Destinée. — Conséquences du voyage de la vie. — Dieu seul est la Destinée de l'homme.

Nous sommes heureux de signaler ce livre, où le R. P. Félix a mis son cœur et sa foi.

Les sophistes allemands et les nihilistes russes, par M. Funck-Brentano. (Plon, Nourrit et Cᵉ.)

Ce volume est une œuvre de critique et de science qui emprunte aux circonstances un très vif intérêt. Le savant professeur de l'école des sciences politiques montre comment le nihilisme est né de la philosophie allemande, dont les sophismes se sont étendus en Allemagne jusque dans les plus hautes sphères gouvernementales, pour se répandre ensuite en Russie et y être portés à tous les excès.

Les grands Esquimaux, par Emile Petitot. 1 vol. (Plon)

L'auteur est un ancien missionnaire, qui a vu et vécu tout ce qu'il raconte. Illustré de jolies gravures et d'une excellente carte, ce très curieux ouvrage nous initie, dans un style élégant et pittoresque, aux mœurs si originales des habitants de la région arctique.

Polikouchka, par le comte Léon Tolstoï (Librairie Perrin.)

Sous ce titre d'une saveur toute moscovite, le comte Léon Tolstoï, ce premier des romanciers russes, décrit, avec la vérité d'observation, l'intensité de coloris, la puissance d'émotion dont il est coutumier, les mœurs aussi curieuses que peu connues encore des paysans d'un village russe, croqués sur le vif dans le train familier de leur existence quotidienne. Ces moujiks, aiment, pleurent, rient, s'émeuvent, chantent, vivent enfin, évoqués à nos yeux par un puissant résurrecteur.

Polikouchka est l'un de ces moujiks. La pénétrante analyse du maître nous révèle le fond de cette nature primitive, et nous la montre, évoluant pour ainsi dire, dans le déshabillé du foyer domestique, jusqu'au poignant drame final, où se font jour les idées particulières du comte Léon Tolstoï sur le rôle néfaste de l'or.

Le texte français est dû à la plume de M. E. Halpérine, le traducteur attitré du comte Tolstoï.

Amadis, poème, par le comte de Gobineau. (Plon.)

Le comte de Gobineau, né en 1816, mort en 1882, auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* et de plusieurs autres ouvrages d'une valeur incontestée, a travaillé à ce poème jusqu'au jour où la mort vint subitement le frapper. Cette âme si noble et si ferme y a dit le dernier mot de sa pensée. L'*Amadis* est une œuvre toute d'imagination, mais basée sur les théories qui ont été l'objet principal des études de l'auteur. Ses jugements, ses allusions aux événements de notre époque, ses vues sur les faits qui se préparent font de ce poème une œuvre particulièrement vivante et saisissante.

L'édition actuelle est précédée d'une préface biographique qui énumère les travaux si divers de M. de Gobineau et donne quelques détails sur sa vie.

Son portrait, gravé par Armand Mathey, le représentant à l'âge de cinquante-sept ans, sert de frontispice au volume.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

MÉMOIRES D'UN ROYALISTE

XVI

QUESTIONS MONARCHIQUES. — CIRCULAIRE DE WIESBADEN.
LETTRE A M. BERRYER. — VOYAGE A VENISE.

1850-1851

Le moment me paraissant venu d'opposer sans plus de délai la Monarchie à la République, j'entrepris de présenter dans un tableau d'ensemble la situation respective des différents partis, et la *Revue des Deux Mondes* publia mon travail le 1er février 1851 sous ce titre : *Les républicains et les monarchistes depuis la révolution de Février*.

Ma conviction s'appuyait sur des faits trop manifestes pour ne pas gagner à une discussion publique, et je n'aurais cru ni loyal ni habile de ne pas mettre, dans mon langage, autant de précision et de netteté qu'il y en avait dans ma pensée. Je ne dissimulai ni un acte ni un nom propre, et, vivant au milieu de ceux que ma franchise pouvait blesser, je me renfermai dans une si scrupuleuse véracité, que je ne suscitai pas une seule rectification. Je disais dans cet article : « Il y a dans ce monde plus de repentirs que d'aveux », et en écrivant cela, je ne pensais pas seulement aux amis de la révolution de Juillet, je pensais aussi, non sans quelque raison, aux fauteurs de la révolution de Février; car je savais qu'à gauche, comme au centre, de grandes déceptions dans le présent avaient produit de grands retours sur le passé. Mon article se terminait ainsi :

« La première condition pour rentrer dans le vrai et dans le raisonnable, c'est de se fixer d'abord en commun sur le faux et sur l'absurde. Or, lorsqu'on reconnaîtra qu'une république n'est pas toujours féconde en illustres républicains, on pardonnera plus aisément à la Monarchie de n'avoir pas produit constamment de grands monarques. Lorsqu'on sera forcé d'avouer, en jetant les

yeux sur le passé ou autour de soi, que l'acclamation des masses peut se montrer plus aveugle dans ses choix que ne le serait le principe de l'hérédité livré à ses chances, on sera moins prompt à mépriser la sagesse des siècles antérieurs. Quand on aura noté que la loi de succession, en quatorze siècles, ne nous a pas imposé un seul souverain complètement inique ou complètement cruel, et que la loi du nombre brut n'avait pas fonctionné deux ans qu'elle n'eût déjà courbé la France sous le joug d'un Robespierre, d'un Couthon, d'un Marat, peut-être alors reconnaîtra-t-on qu'aucun mécanisme électoral ne dispense un pays de lumières et de vertus, qu'aucune institution humaine n'affranchit l'humanité de ses vices originels et des seuls remèdes applicables à ces vices : on renoncera aux panacées universelles, aux infaillibilités du droit populaire comme aux infaillibilités du droit divin. On cherchera le salut, à la lueur de l'expérience, dans les limites du bon sens; on sera dès lors fort près de le trouver et il ne coûtera pas une larme. »

Parler au public est un devoir élémentaire pour tout homme aspirant à une action quelconque dans le temps où nous vivons. Mais ce n'était pas tout le devoir. La Monarchie ne pouvait pas rester à l'état d'abstraction, et pour que les événements arrivassent à maturité, il fallait qu'ils déterminassent un sentiment commun chez les royalistes et chez tous les princes de la maison royale.

En commençant par les légitimistes, on les rencontrait en immense majorité dans la voie que je me permettrai d'appeler raisonnable. M. Berryer avait jeté tant d'éclat sur la ligne parlementaire; il l'avait fait avec un tel respect des principes, avec une telle prudence et une telle sûreté de parole, qu'il exerçait, d'un accord à peu près unanime, la souveraine direction de son parti.

Le duc des Cars ne pouvait guère parler, en 1850, d'une armée qu'il n'avait pas pu montrer en 1848; le vicomte de Saint-Priest, envoyé à l'Assemblée législative par un département du Midi, aurait aimé à garder une situation distincte; mais, outre qu'il avait de l'aménité et un certain bon sens, il n'avait ni les qualités ni les défauts d'un chef de coterie. Il ne se sépara donc de M. Berryer que plus tard, lorsqu'il tomba aux mains de meneurs plus avisés que lui. M. de la Rochejacquelein était moins circonspect; il y avait peu de sérieux dans sa vie, peu d'autorité dans sa parole, et sans le juste prestige de son nom, sans la bonne fortune d'une voix retentissante qui dominait tous les tumultes et faisait parvenir ses moindres interruptions jusqu'aux sténographes, il n'eût point conquis un rôle et se fût épargné le tort de se poser en rival de M. Berryer. Les autres membres de la droite, anciens ou nouveaux, MM. Benoist d'Azy, de Vatimesnil, de Larcy, Béchard, de Kerdrel,

de Riancey, de Laboulie, Poujoulat, etc., etc., se rangeaient affectueusement derrière le grand orateur.

Tout l'effort, dans l'intérieur du parti légitimiste, à cette date, était donc de montrer au pays que M. Berryer était le représentant des sentiments et des intentions de M. le comte de Chambord, que M. Berryer, désigné par la confiance du pays, était en même temps, à tous les points de vue, à tous les degrés, digne de l'intime et entière confiance du prince lui-même. Les orléanistes, à leur tour, M. Thiers comme M. Guizot, traitaient avec lui croyant traiter avec le prince en personne. Il ne s'agissait donc plus que d'obtenir une chose : que la situation fût en réalité ce qu'elle était en apparence. J'avais bien un doute là-dessus, doute né de quelques réticences de M. de Saint-Priest et de quelques insinuations du duc des Cars, qui affectait de m'appeler « vendéen » et M. Berryer « avocat ». Mais je me promettais d'aller, à mon premier moment de liberté, m'en éclaircir près de M. le comte de Chambord, lorsque tomba tout à coup, sur nos têtes, le grave incident de Wiesbaden.

Pour en bien comprendre la portée, il faut nécessairement retourner un peu en arrière.

Le roi Louis-Philippe mourut à Claremont, dans la matinée du 26 août 1850. Il était sur le point d'accomplir sa soixante-dix-septième année. Dès qu'il sentit les approches de la mort, il fit appeler son aumônier, l'abbé Guelle, puis, en présence de la reine, de ses enfants et de ses petits-enfants, il reçut les derniers sacrements avec une fermeté simple et résignée. Il rendit le dernier soupir, entouré de toute sa famille et de ses serviteurs en larmes.

Au moment où ce malheur inattendu, quoique annoncé par quelques symptômes, vint frapper les exilés de Claremont, M. le comte de Chambord était aux eaux de Wiesbaden, entouré d'un grand nombre de Français. Il prit aussitôt le deuil, ordonna un service funèbre, et y assista au milieu de tous les royalistes qu'il avait pu faire convoquer. Madame la Dauphine trouva dans son cœur le même mouvement; un service funèbre fut célébré à Frohsdorf, avec toute la solennité que pouvait comporter encore sa majestueuse solitude.

M. de Salvandy était du nombre de ceux qui étaient venus saluer M. le comte de Chambord, sur les bords du Rhin, et il regagnait la France par Baden, lorsque la nouvelle de ces événements l'atteignit. Retournant aussitôt sur ses pas, il revint à Wiesbaden, et, après un long entretien avec M. le comte de Chambord, partit pour l'Angleterre. On put croire alors que l'on touchait à l'heure des loyales réconciliations. Bien des cœurs se tournèrent avec confiance vers le grand événement dont la réalisation était désirée par tous

les hommes qui faisaient passer l'intérêt de la patrie avant un intérêt personnel ou un ressentiment. Tous les Français qui quittèrent Wiesbaden en même temps que le prince, prirent foi dans un meilleur avenir, M. de Salvandy, comme M. Berryer. Malheureusement, c'était encore une illusion.

M. le comte de Chambord — je ne pourrais dire avec certitude sous quelle influence — voulut adresser des instructions à ses amis en France. Il le fit sans consulter aucun des hommes considérables qui, durant plusieurs jours, s'étaient trouvés réunis auprès de lui et sans mettre dans ses déclarations la clarté qu'à cette heure-là le public se croyait en droit d'attendre de l'auguste représentant de la monarchie française. Ce document, connu sous le nom de *Circulaire de Wiesbaden*, ne peut être oublié : d'abord, parce qu'il troubla et fit reculer des négociations qu'on avait lieu de croire en voie de succès, ensuite parce qu'il inaugura ce système de parler seul, sans concert préalable avec les hommes accrédités près du pays, système que je n'aurai que trop l'occasion de déplorer et qui, à diverses reprises, de 1850 à 1873, ajourna ou fit échouer toutes les tentatives de restauration monarchique.

. . . . . .

Il était impossible de se méprendre sur le fâcheux effet de la circulaire de Wiesbaden, et ses rédacteurs eux-mêmes ne s'y trompèrent point. Les quatre membres du comité, au milieu desquels on avait isolé M. Berryer, étaient divers d'esprit, et celui qui en avait le plus, M. de Pastoret, ne l'avait pas juste. Fils du chancelier de Pastoret, qui, dans l'Assemblée constituante de 1789 et dans la Chambre des pairs de la Restauration, avait joué un rôle considérable, Amédée de Pastoret avait plus d'ambition que de mérite. Possesseur d'une galerie de tableaux qui n'était pas sans valeur, d'une bibliothèque où il puisa le sujet de romans quasi historiques, il ne croyait pas avoir donné sa vraie mesure, comme il l'écrivit à M. le comte de Chambord dans un moment d'humeur, ce qui le rendait habituellement mécontent de lui-même et des autres. L'accueil fait à son nom lui causa la sensation pénible qu'éprouve un ministère mis en échec le jour même de son inauguration, et il montra peut-être moins de sincérité que d'empressement en niant sa part de paternité dans l'œuvre de Wiesbaden.

Quant à MM. de Lévis, des Cars et de Saint-Priest, ils trouvaient quelquefois, dans leur profond et absolu dévouement, le tact politique qui n'était pas inné en eux. Vivant habituellement dans le cercle de leurs familles et de leurs opinions, ils commettaient, quand ils en voulaient sortir, de regrettables méprises; mais quand ils se trouvaient soudainement au grand air et au grand jour,

inexorablement avertis par la rumeur publique, ils mettaient toute leur loyauté, tout leur amour pour leur cause à reconnaître et à réparer franchement leurs erreurs inconscientes. Ils ne s'obstinèrent donc point à défendre la circulaire de Wiesbaden; ils avouèrent sincèrement qu'ils n'en avaient pas prévu l'effet et se déclarèrent, sans hésitation, désireux de saisir une occasion qui présenterait sous un meilleur aspect la vraie politique du roi.

M. Berryer fut à la fois surpris et navré, mais il repoussa le découragement et calma de son mieux les membres de l'Assemblée, entrés depuis peu de temps en relations intimes avec lui. Sans se permettre un murmure public, sans rechercher et sans admettre une réparation bruyante pour l'usage qu'on avait fait de son nom à son insu, il s'appliqua surtout à faire comprendre au prince l'importance et l'urgence d'une manifestation authentique qui ne laissât plus trace de ce malheureux document.

On tomba promptement d'accord sur deux points, d'abord que le comité des cinq devait être fondu dans un nouveau comité plus nombreux et plus en rapport avec l'état de l'opinion publique; ensuite que M. le comte de Chambord devait formuler lui-même un programme qui, avant d'être livré à la publicité, serait délibéré, pesé et rédigé, comme un discours de la couronne, par les principaux représentants du parti monarchique.

J'eus de longs entretiens sur la nécessité de ces deux mesures, avec le duc de Lévis, le duc des Cars et M. de Saint-Priest. Le duc des Cars fut celui des trois qui me toucha le plus; c'était celui qui revenait de plus loin et qui, cependant, fut le plus ardent à proposer et à favoriser les nouvelles adjonctions. Elles se composaient du duc de Noailles et du duc de Clermont-Tonnerre, qui avaient toujours appartenu à la droite modérée de la Chambre des pairs, du duc de Valmy, petit-fils du maréchal Kellerman, qui avait servi quelques années dans la diplomatie, sous le roi Charles X et sous le roi Louis-Philippe, et s'était depuis très hautement rallié à la cause légitimiste, de M. de Vatimesnil, ancien membre du ministère Martignac, de M. Benoist d'Azy, de M. de Rainneville et de moi, qui ne nous étions jamais séparés un instant de M. Berryer, depuis notre entrée dans la vie parlementaire.

J'étais en Anjou, où je venais d'accourir pour fermer les yeux de ma mère, lorsque je fus informé de l'honneur qui m'était fait, par cette letre de M. le comte de Chambord :

« Frohsdorf, le 2 décembre 1850.

« Plusieurs de nos amis, monsieur le vicomte, se réunissent un jour de chaque semaine pour s'occuper de nos affaires. Depuis

longtemps je voulais vous prier de vous joindre à eux, mais votre position ne le permettait pas. Aujourd'hui que rien ne s'y oppose plus, je viens faire appel à votre dévouement, heureux de vous donner tout à la fois cette nouvelle preuve de la juste confiance que j'ai en vous et un nouveau moyen de servir une cause qui est celle de la France. MM. Berryer, des Cars, de Pastoret et de Saint-Priest, vous communiqueront à ce sujet tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

« J'ai appris avec satisfaction l'effet salutaire que votre parole a produit dans une circonstance toute récente.

« Recevez-en ici, monsieur, l'expression de ma gratitude, ainsi que l'assurance de ma bien sincère et constante affection. »

« Henri. »

J'étais alors si accablé par la souffrance et par le chagrin, que je doutais sincèrement de mon retour possible à Paris et à l'Assemblée, et je ne crus pas devoir le déguiser à M. le comte de Chambord, en le remerciant dans les termes suivants :

« Monseigneur,

« Au moment où votre pensée daignait s'arrêter sur moi, le comble du malheur venait m'atteindre. Je perdais une mère à laquelle je devais beaucoup, ne fût-ce que le sentiment d'inaltérable dévouement pour Monseigneur, qu'elle portait si avant dans son âme. Bien qu'une nouvelle bonté de Monseigneur soit la plus puissante consolation que je puisse recevoir, cette consolation même est impuissante à me rendre des forces complètement abattues. Il m'est bien douloureux de me reconnaître, en face de Monseigneur, un serviteur inutile; cependant la persévérance des coups qui me frappent me servira de trop légitime excuse auprès de lui.

« Je suis hors d'état de prévoir, en ce moment, le jour où je rentrerai à Paris et à l'Assemblée, mais si le peu de santé qui me reste encore me laisse la liberté d'un seul mouvement, c'est à Venise que je conserve l'espoir d'aller porter à Monseigneur l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels je suis, de Monseigneur, le très humble et très fidèle serviteur.

« A. de Falloux. »

Je pris peu de part aux délibérations du nouveau comité, qui se réunissait chez le marquis de Pastoret, dans son bel hôtel de la place Louis XV; mais chacun y demeurait fidèle à l'engagement de provoquer la parole de M. le comte de Chambord. Cette

occasion, naturelle, complète, éclatante, ne se fit pas attendre longtemps.

Le 15 janvier 1851, M. Berryer parut à la tribune, pour appuyer la protestation de M. de Rémusat, contre la destitution du général Changarnier, commandant l'armée de Paris. Avec un incomparable accent et la plus entière franchise, il posa la question de la Monarchie et la question qui lui était indissolublement liée, celle de la fusion. Après avoir fait un vibrant éloge de la vaillance et du patriotisme des princes d'Orléans, il s'expliqua sur son récent voyage à Wiesbaden.

« J'allais, s'écria-t-il, j'allais avec un grand nombre de mes amis, voir un autre exilé qui est étranger à tous les événements accomplis dans ce pays, qui n'a jamais démérité de la patrie, qui est exilé parce qu'il porte en lui le principe qui, pendant une longue suite de siècles, a réglé en France la transmission de la souveraineté publique; qui est exilé parce que tout établissement d'un nouveau gouvernement en France est nécessairement contre lui une loi de proscription; qui est exilé enfin, laissez-moi le dire, parce qu'il ne peut poser le pied sur le sol de cette France que les rois ses aïeux ont conquise, agrandie, constituée, sans être le premier des Français, le roi! (*Vive approbation à droite. — Exclamations, murmures à gauche*).[1]

M. Berryer traçait ensuite à larges traits quels devaient être désormais l'avenir et la mission de la royauté rajeunie.

L'effet de ce discours fut immense, et, d'une voix unanime, on résolut, chez M. de Pastoret, qu'on demanderait à M. le comte de Chambord la sanction publique du langage de M. Berryer. Un rendez-vous fut pris chez le duc de Noailles, entre M. Molé, M. Guizot et les membres du comité légitimiste alors présents à Paris, afin de rédiger, tous ensemble, un projet de lettre qui serait proposé à la signature du prince. Cette lettre fut rédigée, séance tenante, dans la soirée, et devait être portée à Venise avec une grande célérité, afin qu'elle pût revenir en France à l'heure opportune. Ce message auquel se rattachèrent alors tant d'espérances, fut confié à l'un de mes amis personnels, M. de Bertou. Il traversa, sans prendre une heure de repos et au cœur de l'hiver, les Alpes et la haute Italie.

L'approbation de M. le comte de Chambord ne fut pas un instant douteuse. Le prince témoigna vivement la satisfaction que lui causait cette démarche, fit au projet de lettre quelques modifications heureuses, tout à fait dans l'esprit qui inspirait le document tout

[1] *Moniteur* du 16 janvier 1851.

entier, le rendit, écrit de sa main, à M. de Bertou, qui le rapporta à Paris avec la même promptitude. A six heures du matin, il frappait à la porte de la rue des Petits-Champs. M. Berryer était encore dans son lit. Sur les premiers mots de M. de Bertou, il se leva et se jeta dans ses bras avec une émotion que le patriotisme justifiait bien, car cette lettre était le manifeste d'une monarchie qui pouvait sauver la France; en voici les principaux passages :

« Venise, 23 janvier 1851.

« Mon cher Berryer,

« ... Vous le savez, quoique j'aie la douleur de voir quelquefois mes pensées et mes intentions dénaturées et méconnues, l'intérêt de la France qui, pour moi, passe avant tout, me condamne souvent à l'inaction et au silence, tant je crains de troubler son repos et d'ajouter aux difficultés et aux embarras de la situation actuelle. Que je suis donc heureux que vous ayez si bien exprimé des sentiments qui sont les miens et qui s'accordent parfaitement avec le langage, avec la conduite que j'ai tenus dans tous les temps!

« Vous vous en êtes souvenu. C'est bien là cette politique de conciliation, d'union, de fusion qui est la mienne et que vous avez si éloquemment exposée; politique qui met en oubli toutes les divisions, toutes les récriminations, toutes les oppositions passées, et veut, pour tout le monde, un avenir où tout honnête homme se sente, comme vous l'avez si bien dit, en pleine possession de sa dignité personnelle.

« Dépositaire du principe fondamental de la Monarchie, je sais que cette monarchie ne répondrait pas à tous les besoins de la France, si elle n'était en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et si la France n'en reconnaissait et n'en acceptait avec confiance la nécessité. Je respecte mon pays autant que je l'aime. J'honore sa civilisation et sa gloire contemporaines autant que les traditions et les souvenirs de son histoire. Les maximes qu'il a fortement à cœur, et que vous avez rappelées à la tribune, l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les emplois, à tous les honneurs, à tous les avantages sociaux, tous ces grands principes d'une société éclairée et chrétienne me sont chers et sacrés, comme à vous, comme à tous les Français... »

Ce manifeste replaçait l'avenir de la royauté dans sa véritable voie. S'il n'obtint pas toutes les adhésions, il conquit du moins tous les applaudissements; les portes de la France ne s'ouvraient pas encore, mais bien des obstacles étaient aplanis.

L'occasion me parut favorable pour exécuter mon projet de voyage à Venise. Ma femme et ma fille, restées à Nice, m'y rappelaient, et de l'Anjou où j'achevais de régler quelques affaires de famille, j'écrivis à M. Berryer pour lui demander de me concerter encore une fois avec lui avant de gagner l'Italie. Les voyages et le séjour de Paris me causaient toujours une telle fatigue et j'éprouvais un tel besoin de ménager mes forces, au moment d'une si longue entreprise, que je demandai à M. Berryer un rendez-vous à Orléans, où je devais quitter le chemin de fer pour traverser en poste le centre de la France et gagner Nice le plus directement possible. Non seulement M. Berryer eut la bonté d'accepter le déplacement que je sollicitais, mais le duc de Noailles et le duc de Valmy voulurent bien se joindre à lui, et tous les trois vinrent ensemble passer avec moi vingt-quatre heures à Orléans. Je ne me remis en route que parfaitement d'accord avec eux et bien muni de leurs instructions.

Aussitôt rendu à Nice, j'écrivis à M. le duc de Lévis pour lui demander les ordres de M. le comte de Chambord, et je reçus la réponse suivante :

« Monsieur le vicomte,

« Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je m'empresse de vous dire que je viens de la mettre sous les yeux de M. le comte de Chambord. Le prince, ainsi qu'il me charge de vous en donner l'assurance, est vivement touché et reconnaissant du sentiment qui vous fait braver les fatigues d'un long voyage pour venir jusqu'à lui. Espérant que votre santé n'en souffrira pas trop, il accepte avec empressement votre visite et l'occasion de longs et confiants entretiens qu'il désire depuis longtemps et auxquels il attache beaucoup de prix. Je vais maintenant vous indiquer la marche de Monseigneur, afin que vous puissiez régler la vôtre en conséquence. Monseigneur compte aller faire incessamment une visite à sa sœur Mme la duchesse de Parme, et à son beau-frère M. le duc de Modène. Il partira probablement d'ici le 9 ou le 10 mars, sera à Parme le 10 ou le 11, y restera deux jours, sera à Modène le 14 pour y rester trois ou quatre jours, et enfin sera de retour à Venise au plus tard le 20 mars.

« Devant moi-même partir pour la France à la fin du mois de mars, je désire bien vivement qu'il vous soit possible d'arriver ici vers le 20, car je serais vraiment désolé de manquer cette bonne occasion de vous revoir et de conférer avec vous de tous ces grands intérêts auxquels nous sommes également dévoués. D'ailleurs, vous penserez peut-être comme moi que, devant nous retrouver bientôt en

France, et dans des circonstances qui peuvent devenir très graves, il n'est pas sans utilité que nous nous soyons vus ici auparavant...

« Agréez, je vous prie, Monsieur le vicomte, la nouvelle assurance de ma haute considération et du bien sincère et fidèle attachement que je vous ai voué.

« D. DE LÉVIS. »

« Venise, le 27 février 1851. »

La présence de ma belle-mère à Nice me permit de lui confier ma fille et d'emmener avec moi ma femme, si digne d'être associée à un tel voyage. J'avais surtout à cœur de la présenter à Madame la Dauphine. « Vous reverrez M. le comte de Chambord en France, lui disais-je; mais reverrez-vous la fille de Louis XVI? C'est un honneur et un souvenir qu'il ne faut pas laisser échapper, et qu'il faut garder dans son âme, comme un trésor qui n'a point de pareil! » Les jouissances annoncées ainsi sont rarement complètes. Celle-là, ma femme me l'a bien souvent répété, ne subit aucune déception.

M. le comte de Chambord était alors dans la plénitude de son prestige. La tête avait toute sa noblesse, le regard toute sa limpidité, la voix tout son éclat. La démarche rachetait, par son aisance et sa vivacité, la disgrâce que lui avait laissée un cruel accident.

Mme la comtesse de Chambord était grande et d'un aspect distingué. Sa physionomie respirait la bienveillance, mais aussi la mélancolie. On eût dit qu'elle était sous l'empire de sombres pressentiments et qu'elle se sentait embarrassée, vis-à-vis des Français, de n'avoir pas fortifié le trône par ses appuis naturels.

Madame la Dauphine était, si on peut s'exprimer ainsi, le pathétique en personne. La tristesse était empreinte sur ses traits et dans son attitude, mais, au même degré, s'y reflétaient aussi une inaltérable résignation et une inaltérable douceur. Alors même que son accent était brusque, ce qui arrivait souvent, la bonté de son intention restait transparente. Plusieurs membres de ma famille lui avaient été chers; ma mère, née dans le château de Versailles, avait été élevée près d'elle; la baronne de Mackau, mon arrière-grand-mère, restait l'objet de sa vénération. Elle se plut à m'en parler plusieurs fois. Elle aimait d'ailleurs à passer en revue tous les Français qu'elle avait connus. Elle se tenait exactement informée de tous les événements de famille et elle gardait aux moindres détails une rare fidélité de mémoire. On sentait que sa pensée revenait constamment vers les amis et vers les lieux dont l'exil la séparait.

— Comme Madame aime la France! lui dis-je un jour.

— Ce n'est pas étonnant, me répondit-elle avec la simplicité qui ne la quittait jamais, je tiens cela de mes parents.

Et ces parents étaient Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth!

Elle avait aussi un intraduisible accent en parlant de M. le comte de Chambord. Tout, pour elle, s'effaçait devant lui. Elle épiait les moindres impressions des personnes qui approchaient de son neveu, les moindres signes qui se rapportaient à lui. Peut-être, politiquement, ne se rendait-elle pas compte de tout ce qu'il lui fallait pour reconquérir la France; mais d'instinct, elle le sentait avec une rare justesse. Elle avait, sur le mariage qui eût été le plus désirable pour M. le comte de Chambord, les idées les plus libérales. Ce qu'elle avait rêvé tout d'abord, disait-elle, c'était une belle et noble Polonaise... Elle, qu'on a prétendue hautaine, arrivait à l'humilité quand elle interrogeait sur son neveu. J'en rappellerai un seul exemple qui pourrait m'embarrasser puisqu'il me concerne, mais que je citerai néanmoins, parce que, selon moi, il fait preuve. Un jour que je sortais d'un long entretien avec M. le comte de Chambord, elle appuya fortement sa main sur mon bras :

— Monsieur de Falloux, répondez franchement. Que pensez-vous de mon neveu?

Je répondis par l'éloge le plus sincère.

Elle reprit :

— Je suis bien aise que vous l'estimiez.

Ces mots d'une rare grandeur par leur simplicité lui étaient familiers. Elle les prononçait sans s'y arrêter, sans songer à leur valeur et tout en continuant un travail de tapisserie qu'elle interrompait rarement, parce que c'était une œuvre de charité destinée à des loteries françaises. Elle avait aussi une certaine naïveté de jugement qui tenait à ce que tout naturellement, sans morgue ni dédain, elle continuait à penser comme elle avait été élevée et sans y attacher aucune intention rétrogade, à considérer la France, comme divisée en trois ordres. Elle me dit un soir :

— Où avez-vous appris à parler, car enfin vous n'avez jamais été avocat?

Et quand je lui répondis, d'abord, que je ne savais pas bien parler, mais que du moins, je ne pouvais m'en prendre à personne, car je n'avais jamais été même dans une parlotte, elle rit de très bon cœur du mot parlotte, et finit par me dire :

— Mais c'est très bien; ça doit être très bon pour les jeunes gens.

Le comte de Chambord habitait le palais Cavalli, sur les bords du Grand-Canal, à peu de distance du palais Vandramini occupé par Mme la duchesse de Berry. Le comte Lucchesi remplissait près de cette princesse les fonctions de grand maître de sa maison et ne

se départait jamais de l'attitude convenante à son poste. Mme la duchesse de Berry parlait peu politique et semblait peu consultée par son fils. Mais, quand l'occasion lui en était donnée, elle exprimait volontiers des sentiments très modérés. Elle me questionna beaucoup sur le Président. Elle l'aurait vu sans peine, me dit-elle un jour, rattacher les Bonaparte à la maison de Bourbon par son mariage avec une princesse napolitaine.

L'infant d'Espagne, don Juan, marié à une archiduchesse de Modène, sœur de Mme la comtesse de Chambord, vivait aussi à Venise, mais très à l'écart. Il ne venait guère que le matin, et rarement, au palais Cavalli ou au palais Vandramini. Son fils, don Carlos, alors âgé d'un ou deux ans, était un enfant d'une rare beauté.

M. le comte de Chambord tenait à marquer, sous toutes les formes, la différence qu'il faisait et qu'il voulait qu'on fît entre la question légitimiste en France et la question légitimiste en Espagne : « En France, disait-il, on est légitimiste ou on ne l'est pas, mais, du moins, on sait ce que c'est. En Espagne, au contraire, le droit peut, des deux côtés, s'appuyer sur des considérations très puissantes. » Il développait avec une haute impartialité les deux thèses. Il ne se refusait pas non plus, de temps en temps, quelque piquante plaisanterie sur le genre de vie peu sérieux du prince son beau-frère : « Vous avez eu bonne chance de le rencontrer chez lui, me dit-il un jour, car il passe sa vie dans un tonneau, au milieu des marais, à guetter des canards. »

Rien ne pouvait s'ajouter à la bonne grâce de M. le comte de Chambord envers moi. Il daigna me témoigner, tout d'abord, une vive gratitude de mon voyage et se montra préoccupé de ma santé avec une insistance touchante. En m'invitant à dîner, il me demanda si je n'observais pas quelque régime, insistant sur son désir de me le faire suivre chez lui. Plusieurs fois dans la soirée, il me pressa de m'asseoir, lorsque tout le monde, dans le salon, était encore debout. Quand, le remerciant profondément, j'eus répété à plusieurs reprises que mes jambes valaient mieux que ma tête, il me dit du ton le plus amical :

« Allons, je vois que de loin j'avais conçu trop de peur. Vous guérirez bientôt, et personne en France ne s'en réjouira plus que moi. »

Il sut que j'étais accompagné de mon bon serviteur vendéen, le fidèle Marquet; il voulut le voir et il lui recommanda gracieusement de me bien soigner.

L'empereur d'Autriche vint à Venise, à cette date; il rentrait en Italie, pour la première fois depuis les soulèvements de 1848. Le

maréchal Radetzki l'attendait sur la place Saint-Marc. On était curieux de voir l'accueil que lui ferait la population. M. le comte de Chambord voulut en être témoin, et prit place dans une galerie du palais des Doges, où il me fit asseoir près de lui. L'empereur arrivait de Trieste par mer, ce qui ne permettait pas de calculer très exactement l'heure de son arrivée. M. le comte de Chambord dut attendre assez longtemps, et passa une partie de ce temps à discuter avec moi la question du suffrage universel. Il en était assez partisan, plus que de raison peut-être, plus que moi certainement, et émit des doutes sur le projet de loi du 31 mai qui était déjà ou qui allait être déposé.

L'empereur François-Joseph, cordialement accueilli, se rendit d'abord à Saint-Marc, puis entra au palais, où M. le comte de Chambord alla promptement le visiter. Le prince me fit encore l'honneur de m'emmener avec lui et me présenta comme neveu du comte de Bombelles qui avait été gouverneur du jeune archiduc porté sur le trône par l'abdication de son père, l'archiduc François. Je dus à cette bonne fortune l'honneur d'être invité à dîner par le jeune empereur, qui montrait déjà les sérieuses qualités dont il a fait preuve pendant son règne.

Je retrouvais développés, en M. le comte de Chambord, les dons qui déjà m'avaient frappés en 1840, à Vérone et à Rome. En serait-il de même au point de vue politique? J'étais impatient de m'en assurer, car j'aurais considéré mon voyage comme insuffisant, si je n'en avais rien rapporté au bénéfice de la France.

Dès le lendemain de mon arrivée, l'occasion d'exposer mes sentiments et de mettre le prince en mesure de se prononcer sur eux se présenta naturellement. Le comte Théodore de Quatrebarbes et moi, sans que nous nous fussions concertés — nous en fûmes même tout d'abord contrariés l'un et l'autre — arrivâmes en même temps à Venise. Dès le soir, et dans le salon du prince, je dis à mon excellent compatriote :

« Vous êtes sûr, mon cher ami, que notre cœur tiendra le même langage au prince, mais, sur certains chapitres, je vous avertis loyalement que je m'efforcerai de le mettre en garde contre votre optimisme.

— J'y comptais bien, me répliqua M. de Quatrebarbes.

Puis, avec la bonne grâce qu'il avait envers tout le monde et la bonne amitié qu'il a toujours gardée pour moi, il ajouta :

— Mais moi, je n'imiterai pas votre exemple, et j'exhorterai le roi à la pleine confiance en vous. »

Le lendemain et tous les matins suivants, le prince m'accorda une audience, d'abord en tête à tête, puis, sur ma demande, avec

le duc de Lévis, que j'aimais mieux voir en face du prince que de le savoir derrière la porte. M. de Quatrebarbes servit de début à nos conversations politiques, que j'engageai ainsi :

« Vous ne pouvez avoir, Monseigneur, un ami plus dévoué que le comte de Quatrebarbes; mais son éminent esprit l'attache quelquefois à des illusions. Il regarde toujours la Vendée du passé; il ne peut se résoudre à voir la Vendée d'aujourd'hui.

— Oh! je le sais bien! répondit le prince très ouvertement et très gaiement, Quatrebarbes est un vrai chevalier; mais il règle la politique sur les prophéties!

— C'est en effet son penchant, Monseigneur; mais en dehors de là, c'est un homme d'affaires très distingué et un membre très expert de notre Conseil général.

Du comte de Quatrebarbes au duc des Cars, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut rapidement franchi.

— Ne vous effrayez pas non plus de ce côté, me dit bientôt M. le comte de Chambord, le duc des Cars aussi se fait des illusions que je ne partage pas. Il se flatte de lever, dans un moment donné, deux cent mille hommes; mais je sais parfaitement qu'il en lèverait à peine la moitié. »

A ces mots, mon visage ne cacha point ma surprise, et je gardai un instant de silence qui permit au prince de voir combien il m'en coûtait de le contredire ou de l'affliger. Je repris donc lentement, mais fermement :

« M. le duc des Cars n'a pas plus sous ses ordres cent mille hommes que deux cent mille; et il importe que Monseigneur soit absolument fixé là-dessus. Le duc des Cars compte, éparpillés dans l'Ouest et dans le Midi, quatre ou cinq mille hommes qui s'enrôlent ou se laissent enrôler : les uns prêts à sacrifier leur vie à la cause royale; les autres qui prendront le temps de la réflexion; un certain nombre enfin beaucoup plus sérieusement enrôlés dans la police.

Le prince répliqua :

— Vous exagérez à votre tour! »

Mais il ne rompit pas l'entretien, et il fut convenu que, le lendemain, nous aborderions ce sujet à fond.

Le lendemain, je dis en substance :

« Croire ou ne pas croire à l'existence d'un parti militaire en France, c'est, selon moi, le premier point à régler pour se tracer une ligne de conduite. L'hypothèse d'une prise d'armes exige une politique absolument différente de celle qui ne repose que sur un appel à l'opinion publique par la tribune et par la presse. Ces deux politiques ne peuvent être menées de front sans s'annuler

l'une par l'autre. Qui l'entreprendrait n'aurait plus que l'inconvénient des deux, sans le bénéfice de l'une ni de l'autre. Les hommes d'organisation militaire et les hommes de lutte légale ne peuvent s'entendre. Ils se suspectent réciproquement. Le public ne tarderait pas à être mis dans ces tristes confidences. Rien n'est longtemps caché à notre époque et dans notre pays. Rien d'ailleurs ne peut se dissimuler longtemps, quand il s'agit de discipliner ou d'entraîner les masses et de leur faire reconnaître des chefs.

« Ce qui se perdrait à cette double partie, Monseigneur, c'est un enjeu que vous ne pouvez pas y mettre : l'autorité et l'honneur de votre parole. On croirait difficilement à votre sincérité constitutionnelle, si l'on vous prêtait une arrière-pensée militaire, et, d'un autre côté, les hommes qui préfèrent une action plus énergique ne vous verraient pas sans déplaisir, et, permettez-moi de le dire, Monseigneur, sans méfiance, engagé avec les hommes de la politique parlementaire. Ce serait encourir certainement, vis-à-vis de la France presque tout entière, la méconnaissance de vos intentions véritables. Ce serait vous tenir vous-même sous le coup d'un péril incessant, celui des indiscrétions qu'impliquent toujours les affiliations prétendues secrètes.

« Le jour où vos amis, au sein de populations qui les honorent, au sein du Parlement, et par les discussions de la presse, auraient fait assez de progrès dans l'opinion publique pour effrayer le gouvernement existant, quel qu'il soit, on ferait apparaître le duc des Cars et ses agents, devant une Cour d'assises, on saisirait ses correspondances, on se flatterait enfin de vous présenter vous-même devant le pays comme en flagrant délit d'ancien régime rêvé et imposé par la force. Les espérances monarchiques s'évanouiraient soudainement, et vous deviendriez victime d'une imprudence qu'on n'hésiterait pas à qualifier d'impardonnable.

« La Vendée est une admirable page d'histoire, mais c'est surtout une page d'histoire religieuse. Son héroïsme vint de l'ardeur de sa foi. Pour les Vendéens, le roi était surtout le vengeur et le garant des imprescriptibles droits de leur conscience. Rien de pareil ne peut exister aujourd'hui. Le sol même ne s'y prêterait plus. La Vendée d'autrefois était impénétrable à l'artillerie et à la cavalerie. Les paysans combattaient derrière leurs haies, comme des soldats derrière un rempart. Aujourd'hui, l'Ouest est ouvert au commerce le plus actif, à la circulation la plus facile; nos mœurs et notre civilisation sont plus économes de la vie humaine et comprennent autrement les devoirs du patriotisme. Laissons-leur ce mérite en compensation, hélas! de beaucoup d'aberrations. D'ailleurs, il ne s'agit pas de condamner le passé : il importe

seulement de ne pas le prendre pour modèle à contre-temps et à contre-sens. »

Devant une insistance aussi pressante, le prince protestait avec vivacité, mais toujours avec une grande cordialité. Il me répétait souvent :

« Vous vous trompez. »

Il ne m'imposait jamais silence. On sentait qu'il y avait en lui des habitudes d'esprit, des affections et des espérances, dont il se détacherait avec peine, mais sur lesquelles cependant il pouvait et voulait entendre la vérité.

A diverses reprises, le duc de Lévis m'appuya, et finit par proposer un moyen de conciliation qu'il résumait ainsi :

« Le duc des Cars et ses amis rendent plus de justice à M. Berryer et à ses amis que M. de Falloux ne le suppose. Il faut donc que les uns et les autres se voient davantage et discutent ensemble, à cœur ouvert, les points sur lesquels ils se trouvent réciproquement imprudents et aveuglés.

— Si M. le duc des Cars, dis-je à mon tour, veut bien me confier ses plans et m'ouvrir son portefeuille avec autorisation de tout répéter à M. Berryer, je prends ici, au nom de M. Berryer, comme au mien, l'engagement de ne rien cacher au duc des Cars de nos propres pensées et de nos vues sur l'avenir de la Monarchie.

— Je n'ai nulle raison de m'opposer à cela, dit gracieusement M. le comte de Chambord, et je ne puis qu'y gagner en toute hypothèse. Ainsi voilà qui est convenu. Quand vous rentrerez à Paris, vous trouverez le duc des Cars franchement informé de tout ce que nous avons dit à son sujet et formellement invité à se concerter désormais avec M. Berryer comme avec vous. »

Mes laborieuses audiences ayant abouti à ce bon résultat, je passai au second but de mon voyage qui était de tracer au prince un fidèle tableau des partis dans l'Assemblée. Il était facile, à cette date, de prévoir que la principale pierre d'achoppement allait être la révision de la Constitution. Ce sujet était moins intime, et par conséquent, moins délicat que le précédent. Le prince n'avait pas encore de parti pris à cet égard ; il avait seulement une préoccupation, la prorogation des pouvoirs de Louis-Napoléon. Il me fut aisé de constater que M. Berryer et ses amis avaient été passablement dénoncés sur ce chapitre, mais quand j'eus fait à M. le comte de Chambord le récit détaillé de ce qui se passait entre nous, quand j'eus démontré, ce qui m'était bien facile, que nous considérions tout pouvoir viager du Président, comme le préliminaire de l'Empire, il parut soulagé et donna en ma présence au duc de Lévis les instructions les plus nettes, pour que, devant

rentrer à Paris quelques jours avant moi, il y fît connaître d'avance, qu'il se rangeait à l'avis de M. Berryer, sur la révision, qu'il souhaitait que personne ne se séparât de lui sur cette question, et que je serais formellement autorisé à le déclarer en son nom.

Tous ces points acquis, je devais considérer comme complet le succès des idées que j'étais venu plaider à Venise. Je ne me dissimulais pas cependant que là même où la victoire était remportée, elle avait besoin d'être affermie. J'insistai donc sur la question des personnes comme indispensable complément des idées. Ayant bien soin d'écarter toute application ou même toute insinuation nominative, j'osai représenter au prince qu'un entourage politique était nécessaire pour entretenir ce mouvement d'esprit qui permet de tout juger parce qu'il permet de tout connaître.

Je me permis de citer à M. le comte de Chambord, cette belle maxime et ces réflexions de Bossuet que les princes ne peuvent jamais assez méditer :

« Le plus grand déréglement de l'esprit, c'est de croire que les choses sont parce qu'on veut qu'elles soient. Il est quelquefois fatigant d'être contredit, mais il est dangereux de ne l'être pas. La plus funeste adulation pour un roi serait la médiocrité des hommes avec lesquels il vivrait habituellement en contact, médiocrité qui, lui donnant à lui-même le sentiment d'une supériorité factice, l'habituerait à ne compter qu'avec son propre jugement. »

Je citai encore cet avertissement de Machiavel : « Un prince se juge surtout par les hommes qui l'entourent » et j'ajoutai — car la conscience qui interdit de braver commande quelquefois de déplaire — j'ajoutai qu'on s'armait en France contre le prince de l'absence trop habituelle à Frohsdorf ou à Venise des hommes politiques considérables, et que le commentaire le plus intelligible et le plus rassurant pour notre pays, de la récente lettre à M. Berryer, serait un séjour plus fréquent, près de M. le comte de Chambord, des hommes dont le nom était déjà un symbole. Monseigneur me donna gain de cause en principe, et la permanence de l'Assemblée enlevant leur liberté à ses principaux membres, M. le comte de Chambord porta tout naturellement ses regards sur le duc de Noailles et sur le duc de Valmy qui ne faisaient pas partie de la représentation nationale. Il fut convenu que M. le duc de Lévis, en arrivant à Paris, leur porterait, au nom de M. le comte de Chambord, l'invitation d'un séjour prolongé à Frohsdorf.

Ce point obtenu, le but que je m'étais proposé était atteint et je regagnai la France avec une reconnaissance profonde, une espérance fortifiée et une ardeur rajeunie.

XVII

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

1851

La première pensée d'une révision de la Constitution républicaine vint de l'Élysée, il importe de le noter. Aucun parti, sauf celui qui était en possession du pouvoir, n'avait de motifs de se presser, et n'était en mesure d'affronter résolument une telle éventualité. C'est, à partir du ministère du 31 octobre 1849, que le mouvement bonapartiste avait pris, de jour en jour, plus de confiance et plus de hardiesse. Je dis plus de hardiesse, je ne pourrais pas dire plus de franchise, car le Président, soit découragement, soit dissimulation, paraissait tantôt abandonner, tantôt reprendre ses projets ambitieux. Il usait alternativement des revues militaires au plateau de Satory, et des harangues dans les départements. A Satory, où il arrivait entouré d'un brillant état-major, maniant avec une rare habileté un cheval qui avait des allures de cheval de bataille, il était accueilli par les troupes, au cri de : « Vive Napoléon ! » et même au cri de : « Vive l'Empereur ! » Dans ses voyages et ses harangues, il se montrait plus hésitant.

A Saint-Quentin, où il allait visiter une brillante exposition de toutes les industries locales, les chefs d'atelier et les ouvriers formaient autour de lui une foule compacte. Il y fut accueilli par des acclamations chaleureuses, et réclamant le silence en faisant signe qu'il voulait remercier :

« Je suis heureux, dit-il aux ouvriers qui l'entouraient, de me trouver parmi vous, et je recherche avec plaisir ces occasions qui me mettent en contact avec ce grand et généreux peuple qui m'a élu. Car, voyez-vous, mes amis les plus sincères ne sont pas dans les palais, ils sont sous le chaume ; ils ne sont pas sous les lambris dorés, ils sont dans les ateliers, dans les campagnes. Je sens, comme disait l'Empereur, que ma fibre répond à la vôtre, et que nous avons les mêmes intérêts ainsi que les mêmes instincts. »

Ces paroles, transmises à l'Assemblée avec une extrême rapidité, y suscitèrent une très vive irritation, et quelques instants après, elles étaient complétées par un second discours prononcé au banquet offert par la ville. Le Président disait :

« Si j'étais toujours libre d'accomplir ma volonté, je viendrais parmi vous, sans faste, sans cérémonie. Je viendrais inconnu me mêler à vos travaux comme à vos fêtes, pour juger mieux par moi-même et de vos désirs et de vos sentiments. Mais il semble que le

sort mette sans cesse une barrière entre vous et moi, j'ai le regret de n'avoir jamais pu être simple citoyen de mon pays ..

« J'ai passé, vous le savez, six ans à quelques lieues de cette ville, mais des murs et des fossés me séparaient de vous. Aujourd'hui encore, les devoirs d'une position officielle m'en éloignent, aussi est-ce à peine si vous me connaissez, et sans cesse on cherche à dénaturer mes actes, comme mes sentiments. »

Une autre fois, il s'exprimait ainsi dans un message qu'il faisait lire à la tribune par M. Baroche :

« Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de notre loi fondamentale. Si la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays ; moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les tristes limites qu'elle m'a tracées [1]. »

A ces démonstrations contradictoires répondaient des émotions fort diverses dans l'Assemblée. « Ce langage est louable et sincère, disaient les uns. — Il est fort habile et fort dangereux », disaient les autres ; — ou bien : « L'affliction de ne pas rencontrer plus de sympathie dans les rangs élevés de la politique le rappelle sincèrement à l'aspiration à une existence moins orageuse ; » — ou bien encore : « il laisse percer à dessein des projets inconstitutionnels, en attendant qu'il les affiche ou qu'il les impose. » — Quelques-uns enfin assuraient que les deux commentaires contradictoires était également vrais tous les deux ; que l'émotion du moment et la composition de l'auditoire réagissaient facilement sur lui, mais qu'au fond il était intérieurement partagé entre deux penchants contraires, et que l'impression sincère du moment dictait son langage plus souvent qu'on ne le supposait.

Ceux qui portaient ce dernier jugement croyaient savoir que les vues du Président avaient tantôt plus d'ardeur, tantôt plus de désintéressement, selon qu'il se reportait aux rêves de son enfance, et aux entreprises de sa jeunesse ; ou bien qu'il arrêtait sa pensée sur l'indifférence qui l'avait accueilli à Strasbourg et à Boulogne et sur l'abandon où l'avait laissé la France, durant sa longue captivité, quand surtout il contemplait avec une émotion attristée le spectacle étalé sous ses yeux depuis deux ans. Alors il se mettait à douter de lui-même comme des autres ; il s'effrayait de la dispersion, de la déperdition des forces sociales, et on pouvait le surprendre alternativement dans des pensées d'abdication et dans des complots ambitieux.

Quelle que fût l'erreur ou la sagacité de ces divers pronostics,

[1] *Moniteur* du 13 novembre 1850.

une sécurité relative régna dans l'Assemblée tant que l'armée de Paris demeura sous le commandement de Changarnier, qu'on nommait alors le Sphinx. Changarnier ne disait, en effet, son secret intime à personne; mais il y avait un point sur lequel il avait su mettre tout le monde d'accord dans la majorité, c'était qu'à tout événement, il serait le champion incorruptible de cette majorité, et qu'il lui servirait, selon l'événement, ou de bouclier ou d'épée. Aussi la lutte ne s'engagea-t-elle sérieusement, définitivement, entre le Président et l'Assemblée, que par la destitution du général en qui l'Assemblée avait confiance.

Cette destitution, qui eût toujours été un événement capital, dans quelque circonstance qu'elle se fût produite, fut encore aggravée, comme par bravade, par l'occasion choisie. Le général Neumayer avait, dans un ordre du jour officiel, rappelé aux troupes qu'elles ne devaient pousser aucun cri sous les armes. Le lendemain il fut destitué. Changarnier maintint les mêmes instructions, il fut frappé à son tour. Le général Baraguay-d'Hilliers recevait le commandement de l'armée de Paris et le général Perrault le commandement de la garde nationale. C'était un défi : il fut compris comme tel. M. de Rémusat se fit le promoteur des protestations de l'Assemblée[1]. M. Baroche soutint la mesure au nom du gouvernement et il essaya de la justifier en ces termes :

« ... Par l'importance exceptionnelle de son commandement, par la situation exorbitante qui avait fait de lui un troisième pouvoir, le général Changarnier, sans qu'il le voulût, sans qu'il le sût, malgré lui — je ne dis pas cela pour le besoin de la position actuelle, je l'avais écrit — était devenu le point de mire des différents partis. (*A gauche et à droite* : C'est vrai !) — Tous ceux qui regardent notre état actuel comme transitoire ou précaire s'étaient habitués à penser que lorsque viendrait le jour où la France serait appelée à délibérer sur ses destinées, l'influence politique de l'honorable général, l'influence que son grand commandement lui donnait, placée dans l'un des plateaux de la balance, pèserait puissamment et lourdement en faveur du parti auquel sa conscience et ses affections l'auraient rattaché... Nous n'avons pas cru devoir ni pouvoir permettre que cette influence, qui n'est pas dans la Constitution apparemment, se perpétuât, se consolidât, se fortifiât par sa durée, et nous avons voulu que, pour la grande délibération nationale, qu'on me permette de le dire, le terrain constitutionnel fût complètement déblayé et que la volonté nationale pût se faire jour sans aucun obstacle, sans aucune difficulté... Nous pensons que la

[1] Voy. au *Moniteur*, les séances 3, 10, 15, 16 et 17 janvier 1851.

mesure que nous avons prise ne pourra être désapprouvée par aucun de ceux qui sont réellement et sincèrement partisans de la souveraineté nationale. »

M. Baroche voulut aller plus loin encore dans sa profession de foi constitutionnelle; il termina ainsi son apologie, trop outrée pour être persuasive :

« Il y a, Messieurs, deux choses dont nous ne voulons pas; je me trompe, il y a trois choses dont nous ne voulons pas : nous ne voulons pas d'une restauration monarchique, ni pour la branche aînée ni pour la branche cadette; et la troisième chose dont nous ne voulons pas, c'est une restauration impériale. (*A gauche :* Très bien! très bien!...) Le pays est fatigué, effrayé de ces restaurations qui se détruisent les unes les autres, et qui, un peu plus tôt, un peu plus tard, amassent des ruines nouvelles sur des ruines déjà amoncelées... Je ne sais ce que l'avenir réserve à la France, mais je vous rappelle, permettez-le-moi, cette phrase du message : « Que ce ne soit « jamais la passion, la surprise ou la violence qui décident du sort « d'une grande nation. » Nous sommes intimement convaincus que, quant à présent, il n'y a de salut pour la France que sur un terrain nouveau... dans le gouvernement républicain... C'est sur ce terrain légal et constitutionnel que nous faisons appel aux bons citoyens de tous les partis. »

Je me rappelle qu'après la lecture de ce discours, Mme Swetchine me dit : « Comment peut-on s'enferrer ainsi soi-même? » et elle ne fut pas la seule en France à s'adresser cette question.

M. Baroche avait regagné le banc des ministres au milieu d'une très vive agitation, mais un silence solennel s'établit soudainement, dès qu'on vit le général Changarnier se diriger vers la tribune. Il en monta lentement les degrés et prononça d'une voix toute militaire et émue ces brèves paroles :

« Lorsque le gouvernement qui a précédé celui de M. le Président de la République a établi mon quartier général aux Tuileries, cinq partis divisaient et malheureusement divisent encore la France : les républicains modérés, les amis de la monarchie de tradition, les amis de la monarchie constitutionnelle, les démagogues qui se désignent sous d'autres noms, enfin les hommes qui veulent la dictature impériale, même sans la gloire, même sans le génie de l'homme immortel dont l'univers s'entretient encore. (*Mouvement.*)

« Je n'ai voulu être et je n'ai été l'instrument d'aucun de ces partis. J'ai voulu ce que voulaient tous les hommes honnêtes; j'ai voulu l'exécution des lois, le maintien de l'ordre, la reprise des transactions commerciales, la sécurité de cette grande cité, la

sécurité de la France entière, et j'ai l'orgueilleuse satisfaction d'avoir un peu contribué à vous donner ces biens.

« Malgré d'odieuses insinuations, propagées par l'ingratitude, je n'ai favorisé aucune faction, aucune conspiration, aucun conspirateur, et les deux partis que je vous signalais les derniers (*les démagogues et les bonapartistes*) m'ont voué des haines bien méritées et qui, pour mon honneur survivent à ma chute.

« J'aurais pu devancer cette chute par ma démission, qui eût été bien accueillie, mais ceux qui ont cru que j'aurais dû la donner sont-ils bien sûrs que ma présence aux Tuileries ne leur eût pas été utile?

« Messieurs, mon épée est condamnée à un repos au moins momentané; mais elle n'est pas brisée, et si, un jour, le pays en a besoin, il la retrouvera bien dévouée et n'obéissant qu'aux inspirations d'un cœur patriotique et d'un esprit ferme, très dédaigneux des oripeaux d'une fausse grandeur! » (*Marques prolongées et bruyantes d'approbation. Vive émotion.*) — Nobles et prophétiques paroles dont le général Changarnier se souvint vingt ans plus tard en allant s'enfermer dans Metz et en refusant le grade suprême de la Légion d'honneur!

Un seul homme pouvait encore captiver l'attention dans cette solennelle explication devant la France : c'était M. Thiers. Personne, peut-être, depuis Voltaire, n'a manié la langue française avec autant de finesse et de clarté que lui. Cette joute oratoire fut l'une de celles où ses qualités brillèrent, sans mélange, de leur plus vif éclat. Rien ne fut laissé dans l'ombre, ni sur sa propre pensée, ni sur la pensée d'autrui. Il eut l'art de tout faire apparaître dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, sans donner la moindre prise au reproche d'exagération ou de provocation. Il enferma ses contradicteurs dans une trame tellement serrée qu'ils ne s'en échappèrent que tout meurtris.

Quand M. de Ségur d'Aguesseau, élyséen très ardent, s'écria :

« Quelle est votre opinion sur Wiesbaden? »

M. Thiers répliqua :

« Permettez-moi de laisser à vous et à MM. les ministres le soin de dissoudre la majorité. Je ne veux pas m'en charger. »

M. de Ségur d'Aguesseau se leva; mais les murmures improbateurs de l'Assemblée couvrirent sa voix, et M. Dupin lui lança cette verte réprimande :

« Vous n'avez pas la parole, vous n'avez pas le droit d'interpeller les orateurs, et vous le faites toujours d'une manière malencontreuse! »

M. Thiers reprit son discours et termina ainsi :

« Lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il y a un désagrément, c'est vrai, c'est juste; mais si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux, qu'il est perdu.

« Eh bien, quant à moi, je n'ajoute plus qu'un mot, il n'y a que deux pouvoirs aujourd'hui dans l'État, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'Assemblée cède aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un; et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gouvernement est changée. Le mot, la forme, viendront... quand ils viendront, cela m'importe peu; mais ce que vous dites ne pas vouloir, si l'Assemblée cède, vous l'aurez obtenu aujourd'hui même; il n'y a plus qu'un pouvoir... Le mot viendra quand on voudra... l'Empire est fait. »

A partir de ce jour et de cette parole, la situation fut parfaitement comprise d'un bout de la France à l'autre. Le Président et l'Assemblée n'avait pas encore croisé le fer, mais le duel était imminent et désormais inévitable. La Constitution de 1848 n'abritait plus qu'une trêve.

Toutefois, si la Constitution était le point d'où l'on s'éloignait, il restait encore à savoir quel était le but vers lequel on tendait. La France le demandait à ses représentants. Les représentants se renvoyaient l'interpellation, sans trouver de solution. On pouvait déplorer cette situation, on pouvait au moins la considérer comme regrettable et prématurée; mais elle provenait de courants irrésistibles contre lesquels l'effort individuel était impuissant.

« L'incertitude est la phtisie des États, » a dit M. Villemain [1]. La France se sentait atteinte de ce mal, mais elle se sentait aussi capable de guérison et elle voulait guérir. On avait prétendu, en 1848, organiser sur le papier, à coups de scrutin, une société sans passé et sans avenir. On avait interdit aux imaginations et aux intérêts de se mouvoir, en dehors d'un cercle de quatre années; mais les imaginations et encore moins les intérêts ne se laissent pas emprisonner ainsi. Ils ont bientôt dévoré ce cycle d'un moment et ils demandent aux hommes et aux événements de leur rendre de plus sûres et de plus longues perspectives. Les pouvoirs publics ne marchent pas pour marcher, comme les simples particuliers se promènent, et quand ils entrent dans une voie, ils veulent, ils doivent savoir où cette voie les conduit.

Tous les honnêtes gens dans le pays, tous les membres de la majorité dans l'Assemblée, avaient théoriquement le même pro-

[1] *Souvenirs contemporains*, p. 78.

gramme : un gouvernement stable, une liberté sincère et éclairée par l'expérience. Tous voulaient cela, mais à qui le demander? Prolonger les pouvoirs du Président était la solution des hommes pressés, des hommes qui, amèrement déçus du côté de la liberté, n'aspiraient plus qu'à l'ordre et avaient hâte de le saisir, n'importe par quelles mains.

Reconstituer, avec la maison d'Orléans, le régime tombé en 1848, était un désir caressé par des hommes considérables, mais ils sentaient qu'ils ne pouvaient pas compter seulement avec leurs sympathies personnelles, et qu'il était difficile de ramener un pays, auquel on avait présenté depuis deux ans tant de mirages, au point juste où l'avait trouvé la grande catastrophe de Février.

Le troisième système, celui qui consistait à écarter tout expédient provisoire, et à ne plus rien entreprendre que de logique et de durable, était celui qui rencontrait à la fois les plus solides appuis et les plus opiniâtres obstacles.

Toutefois l'Assemblée était guidée dans sa majorité par un sentiment si patriotique qu'elle se fût ralliée, je crois pouvoir l'affirmer, à la solution qui donnait à l'autorité la plus large base, à la liberté la plus sûre garantie, à l'intime réconciliation des cœurs et des esprits le plus noble exemple... si la maison royale elle-même s'était mise en mesure d'adresser cet appel au pays. C'étaient donc les questions de personnes qui tenaient désormais tout en suspens et en péril. Ce n'étaient plus les questions de principes.

Les royalistes de la Restauration étaient peu à peu devenus de sages libéraux. Les libéraux de 1830 avaient appris qu'on ne brise pas impunément un trône et que bien des choses s'écroulent avec lui. Des hommes qu'on avait considérés jusqu'alors comme les tenants les plus inébranlables d'un ancien et ombrageux libéralisme professaient déjà les sentiments que, peu de temps après le Deux-Décembre, ils consignèrent dans une note qu'ils adressèrent à M. le comte de Chambord. On lisait dans cette note :

«... Un pouvoir traditionnel qui s'appuie naturellement sur les classes supérieures et morales de la nation donne toutes sortes de garanties que, dans ses mains, la liberté ne sera pas tournée contre l'ordre. Il répond plus qu'aucun autre à l'idée de liberté régulière et modérée qui reste au fond de l'esprit des Français, au milieu même de l'entraînement antilibéral dans lequel la peur du socialisme les a précipités.

« Il est plus nécessaire à M. le comte de Chambord qu'à aucun autre de prendre ce rôle.

« Ce qui lui rend, en effet, ce rôle libéral nécessaire, c'est que, s'il ne le prend pas, il sera rempli par la maison d'Orléans; celle-ci

le tient déjà par tradition et par nécessité, et il ne faut pas se dissimuler qu'il lui donne une grande force.

« Tant que la branche aînée ne remplira pas ce rôle, elle le laisse à la cadette, et la fusion des deux branches est impossible, car la position de représentant unique de la liberté constitutionnelle est trop haute et trop forte pour qu'on puisse jamais croire que la maison d'Orléans veuille l'abandonner tant qu'on la lui laissera occuper seule; je n'oserais, pour ma part, y pousser si j'étais dans ses conseils. Ce n'est qu'en devenant franchement libérale que la branche aînée peut ôter à la branche cadette l'instinct que celle-ci conserve de se tenir à part, et lui fournir un terrain honorable et facile de ralliement. »

M. de Tocqueville qui tenait la plume pour ses amis prenait soin d'ajouter en leur nom et au sien :

« Je suis porté à croire, quant à moi, qu'après l'anarchie qui a suivi 1848, et en sortant du despotisme que nous subissons en ce moment, il sera nécessaire d'user de grande prudence dans le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, qu'il faudra d'abord assurer au pouvoir royal tous les droits qui sont compatibles avec la liberté et ne reconnaître, dans les premiers temps, à la liberté, que les droits indispensables sans lesquels elle ne pourrait pas exister.

« Ainsi, pour expliquer ma pensée par deux exemples : un parlement où l'on discute librement et dont les discussions soient publiques me paraît une condition *sine qua non* de la monarchie constitutionnelle; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le Parlement ne puisse d'abord être fort restreint dans ses attributions et resserré dans la durée de ses travaux.

« La liberté de la presse me semble encore une des conditions nécessaires de la monarchie constitutionnelle; mais il n'en résulte pas qu'en dehors de la censure préalable, on ne puisse ni ne doive prendre toutes sortes de garanties contre les abus de cette liberté redoutable.

« On ne demande pas, je le répète, à M. le comte de Chambord, l'engagement de rétablir les libertés dont j'ai parlé, dans l'état où la monarchie de Juillet les avaient laissées. Ce qu'on lui demande, c'est de garantir que ces libertés seront rétablies dans la mesure qui est indispensable pour que le système constitutionnel soit une réalité et non une apparence [1]. »

Une autre question, bien moins essentielle mais plus pleine

[1] Cette note, remise à M. le comte de Chambord en 1852, a été rendue publique par la *Gazette de France,* dans le numéro du jeudi 23 novembre 1871.

qu'aucune autre de conséquences redoutables, la question du drapeau, devait aussi être réglée. Elle naquit de la force des choses; elle s'imposa d'elle-même et invinciblement, le lendemain du 24 février 1848. Dès ce jour, M. Berryer eut le sentiment que la réconciliation de la famille royale était un devoir et un intérêt impérieux, et dès lors aussi, la question du drapeau fut traitée dans les nombreux pourparlers qu'il eut avec MM. Guizot, Molé et de Salvandy.

M. le comte de Chambord en fut informé; on répondit en son nom que le prince ne repoussait point l'emblème d'une réconciliation qui était aussi dans son cœur, mais qu'on ne pouvait pas lui demander de prendre, à cet égard, une résolution avant que la France ne l'y invitât. Madame la Dauphine existait encore. Était-il possible, ajoutait-on, d'arborer sans les plus graves motifs, et, pour ainsi dire, sous les yeux de la fille de Louis XVI, un drapeau qui lui rappelait de si douloureux souvenirs?

Tous les hommes politiques, sans exception, à qui cette réponse fut communiquée s'en montrèrent respectueusement touchés. Il demeura dès lors implicitement et même explicitement convenu que personne, à cette époque, n'ayant la mission de parler au nom du pays, on ne pouvait rien demander au-delà de ce que le prince voulait bien admettre, c'est-à-dire l'ajournement, d'un commun accord, de la question du drapeau, jusqu'à ce que l'on eût à s'occuper des moyens pratiques de restaurer la Monarchie.

A chacun de ses voyages à Paris, le duc de Lévis se plaisait à répéter : — « Le prince n'a et ne veut avoir aucun parti pris sur le drapeau. Il laisse cette décision aux Français eux-mêmes, mais s'il ne doit jamais revoir la France, s'il doit mourir dans l'exil, peut-on lui demander de se faire ensevelir sur la terre étrangère dans les plis du drapeau qui l'aura banni? Le prince, en outre, vous donne lui-même, dans sa conduite, un gage certain de sa pensée. Il ne porte jamais un uniforme, même à la cour de Vienne. Il n'en portera jamais, sinon en France. S'il prenait un uniforme, son chapeau devrait prendre une cocarde; et si M. le comte de Chambord avait arboré la cocarde blanche, ne fût-ce qu'une seule fois, il ne voudrait plus la quitter. Son chapeau reste à la disposition du premier régiment français qui le saluera sur le sol de France. »

Ce langage, donné et compris comme un engagement, fut corroboré par un incident fortuit, dont beaucoup d'hommes politiques ont entendu, comme moi, le récit de la bouche de M. Berryer. Le comte Fernand de la Ferronnays, attaché à la maison de M. le comte de Chambord, professait une cordiale reconnaissance pour

M. Berryer, qui avait pris une part considérable à son mariage avec Mlle Gibert. Un matin, M. Berryer s'était rendu chez M. de la Ferronnays, en mission à Paris pour quelques jours. En quittant son jeune ami, logé dans un hôtel garni, M. Berryer, croyant ouvrir la porte pour sortir, ouvrit par mégarde celle d'un placard qui avait le même aspect dans la boiserie et se trouva en face d'un uniforme de lieutenant général et d'un chapeau à cocarde tricolore. M. de la Ferronnays, refermant le placard en riant, ne cacha point à M. Berryer que cet uniforme était celui de M. le comte de Chambord, en prévision d'une rentrée à Paris. L'uniforme avait été commandé par le comte Casimir de la Roche-Aymon, beau-frère de M. de la Ferronnays, chez Staub, tailleur en renom à cette époque, et le chapeau avait été fourni par un chapelier également très connu alors, dont j'oublie le nom, mais qui demeurait au coin de la rue Caumartin et de la rue Neuve-des-Mathurins.

Si, à cette date, le comte de Chambord avait eu, vis-à-vis de ses cousins, quelque mouvement spontané ou quelque parole heureuse à la façon d'Henri IV, et si Mme la duchesse d'Orléans, rendant leur liberté aux princes ses beaux-frères, avait trouvé dans son amour maternel lui-même, moins d'illusions et plus de lumières, la cause de la Monarchie eût été facilement gagnée. Mais la division se perpétuant au sein de la famille royale, la division continuait à se perpétuer aussi dans l'Assemblée. Sans doute la Monarchie gagnait tout ce que perdait la République, mais quelle monarchie? Devant cette interrogation, chacun s'arrêtait, craignant de se livrer sans sûreté.

On avait vu un frappant exemple de cette paralysie par la méfiance, durant la dernière vacance de l'Assemblée. La commission de permanence avait été avertie, à tort ou à raison, qu'une tentative de violence était tramée contre plusieurs de ses membres et que le prudent M. Dupin lui-même était sérieusement menacé. La commission était donc autorisée à délibérer sur ses moyens de légitime défense et elle en délibéra. Mais quand on en vint aux moyens d'exécution, légitimistes et orléanistes ne purent tomber d'accord que sur des négatives et prolongèrent une situation passive dont on s'étonne que l'inévitable dénouement n'ait pas été mieux prévu.

Le général Changarnier n'avait laissé et ne laissait en aucune occasion un doute sur son aversion pour l'Empire, mais, sur tout le reste, il s'appliquait à mériter son surnom de sphinx. Le général Bedeau était plus ouvertement légitimiste, mais il avait perdu, dans la journée du 24 Février, ce prestige qui subjugue et qui entraîne les légions. Le général de la Moricière, détaché non sans peine de la République par les excès qu'elle déchaînera tou-

jours en France, prenait volontiers l'orléanisme comme une étape naturelle. Il avait trop de coup d'œil pour ne pas apercevoir la périlleuse insuffisance de cette halte, trop de loyauté pour n'en pas convenir; mais cette riche et ardente nature n'était point encore parvenue à sa pleine maturité. Ses premières erreurs étaient dissipées; ses grands progrès n'étaient pas encore accomplis.

Ces hommes et ce qu'ils représentaient soit dans l'Assemblée, soit dans le pays, groupés comme obstacles sur le même terrain, se flattaient de barrer le chemin à l'Empire, mais, quand on leur demandait un pas de plus, ils se troublaient, tergiversaient, et contribuaient à maintenir l'opinion publique dans l'inertie.

Nous le leur disions sans cesse; nous les poursuivions, nous les obsédions de nos instances. Maintes fois, pour mon compte, j'ai répété à M. Thiers : « On connaît votre influence sur Changarnier, on dit — c'était un mot de Louis Veuillot — que vous vous occupez à vous forger une épée. Mais de cette épée qui tiendra la poignée? Votre main n'est pas assez militaire pour cela. De votre propre aveu, le césarisme est imminent. En prenez-vous donc votre parti et ne comptez-vous que sur le vote d'un ordre du jour pour conjurer cet avenir que vous déclarez funeste? Ne craignez-vous pas que l'histoire, en répétant votre mot : « L'Empire est fait! » n'y ajoute : — « et M. Thiers l'a bien voulu. » M. Thiers ne se montrait pas insensible à ce langage; mais il employait toutes les ressources de son inépuisable esprit pour prolonger son indécision et celle des autres.

Un soir, dans son salon, il me prit dans l'embrasure d'une fenêtre pour traiter de nouveau le sujet dont il ne désertait jamais la discussion. Je voulais lui démontrer que le temps pressait. Il s'obstinait à me répondre que je me montrais trop impatient. Fatigués de nous tenir debout, nous allâmes nous asseoir sur un canapé isolé, et là, bien installés, nous multipliâmes, nous serrâmes nos arguments, sans lâcher prise, ni l'un ni l'autre. L'entretien avait commencé à dix heures et quand, à bout de forces tous les deux, moi surtout, nous nous mîmes à regarder autour de nous, le salon, rempli au commencement de la soirée, était vide. Mme Dosne et Mme Thiers étaient allées se coucher. Les bougies étaient près de s'éteindre; il était deux heures du matin. Voilà le témoignage que je puis rendre à la patience de M. Thiers dans de telles discussions et à la conviction chaleureuse qui m'animait moi-même. On ne discute pas ainsi des idées auxquelles on n'accorderait aucune valeur, et je ne quittais jamais M. Thiers sans être persuadé qu'il était plus lié par ses engagements que par ses propres arguments.

Quoi qu'il en fût, au fond, de ce grand esprit, lorsque M. Thiers

m'accusait d'être trop passionné, je lui répliquais que nous étions tous, les uns aussi bien que les autres, pressés par une échéance qui s'imposait bon gré mal gré. C'était la révision de la Constitution, révision presque universellement sollicitée, question impérieuse et très prochaine, dans laquelle les Conseils généraux en tête et les populations, le pétitionnement en main, entraient avec ardeur. Ce fait n'était pas niable, on n'essayait donc pas de le nier, mais on entreprit d'y parer, et cela devint l'occasion d'une division nouvelle entre les diverses fractions du pays conservateur.

Demanderait-on la révision de la Constitution? Dans quelle mesure la demanderait-on?

Sur ce terrain, on ne pouvait plus, comme on l'avait fait jusqu'alors, rester réunis dans un effort commun, pour maintenir l'ordre dans la rue et le respect de la légalité à l'Élysée, en ajournant le surplus. Désormais, il fallait faire un grand pas. Il fallait parler et voter nettement pour ou contre un changement de la Constitution; il fallait résolument s'unir ou se séparer.

De nombreux pourparlers eurent lieu pour conjurer cette division, avant qu'elle éclatât dans l'Assemblée et qu'elle étendît ses ravages sur toute la surface du pays. Ces pourparlers échouèrent complètement. MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, leurs amis et leurs journaux, se prononcèrent contre la révision et pour le maintien de la République. Ils entraînèrent le général Changarnier et rallièrent facilement le général de la Moricière.

Un autre fractionnement se fit dans un autre groupe considérable de la majorité. MM. de Broglie, de Montalembert, Daru, Beugnot, etc., se prononçaient pour la révision, mais ils n'entendaient pas par là revenir à la royauté. Ils croyaient à la possibilité et à la nécessité de créer encore un état intermédiaire entre la République et la Monarchie. Ils proposaient de rendre légale la rééligibilité immédiate du Président actuel, en accordant à la présidence dix ans de durée au lieu de quatre. C'était, dans leur pensée, faire avorter certainement l'Empire, en donnant pour dédommagement au prince Louis Bonaparte une réélection décennale, que le suffrage universel ne lui refuserait assurément pas.

La gauche de l'Assemblée ne se montrait pas plus unie que la droite. L'extrême-gauche, qui visait toujours à l'anarchie, se croyait naturellement à la veille d'y voir plonger le pays. Il y a des hommes qui ont une grande égalité de caractère, ils sont toujours maussades; il y a des partis qui ont une grande uniformité de conduite, ils se mettent toujours du côté qui peut tenir l'ordre social en échec. On entendait donc sur tous les bancs de l'extrême-gauche les mêmes violentes déclamations, mais les arrière-pensées,

disait-on, étaient fort diverses. Il était hors de doute qu'en principe on était également hostile à la majorité et au Président; mais si on était réduit à une option forcée, que devait-on préférer *in petto :* la majorité, avec tout le programme conservateur et la Monarchie au bout, ou un Bonaparte avec ses affinités révolutionnaires, ses sympathies italiennes, son antagonisme contre le Saint-Siège, et son tempérament absolutiste, qui est aussi le tempérament de l'extrême-gauche?

M. Michel (de Bourges) passait pour le chef des alliés secrets du bonapartisme. Le général Cavaignac et le colonel Charras étaient les chefs loyaux de la résistance à toute modification d'une Constitution qu'ils admiraient naïvement.

Nous leur disions : — « Votre fidélité et votre bonne foi ne peuvent plus sauver la République. Elle s'est perdue par ses propres fureurs, comme vous l'avez prédit vous-mêmes à la tribune. Si vous vous cantonnez dans un entêtement plus honorable que politique, vous attirerez les derniers malheurs sur votre pays et vous ne sauverez pas l'idée qui vous est chère. La Monarchie représentative peut seule, en France, vous garantir ce que vous cherchez dans la République : la liberté. Sacrifiez la forme pour sauver le fond, sinon vous perdrez le fond et la forme. »

Nous retournions ensuite aux orléanistes et nous leur répétions : — « Comment vous flattez-vous d'entraîner le pays dans votre conversion républicaine de si fraîche date et de si mauvaise apparence? Personne n'a manifesté plus que vous sa réprobation et son effroi de la République. On cherche donc, derrière vos paroles, votre véritable pensée. On n'y voit qu'une tactique et une imprudence. La tactique, c'est de gagner du temps pour une combinaison qui n'est pas encore prête; l'imprudence, c'est de jouer la sécurité du pays sur un calcul qui a tant de chances d'être trompé. M. le comte de Chambord a trente ans; M. le comte de Paris n'en a que douze; si la Monarchie est prochainement rétablie, le comte de Chambord a pour lui, non seulement son principe, mais le bénéfice du fait. Il a l'âge et la force dont la France a besoin pour être bien gouvernée. Le comte de Paris implique forcément une régence. Entre l'homme et l'enfant séparés, la France hésite; mais réunissez l'enfant à l'homme, faites de l'un le fils de l'autre, tout devient normal. La royauté s'appuie sur une magnifique famille royale. Personne n'est sacrifié à personne. Le comte de Paris succédera au comte de Chambord selon les lois de la nature et à l'heure où il eût succédé à M. le duc d'Orléans, son père.

« Vous nous dites que vous y consentiriez volontiers, mais que le pays n'y consent pas. Le pays le veut déjà plus que vous, et si

vous le vouliez fermement, si vous en disiez franchement et hautement les raisons, le mouvement serait irrésistible. N'en voyez-vous pas les symptômes éclater de toutes parts, dans tous les départements, en plein Paris même, au théâtre, à la Bourse et dans les grands centres industriels ?

« Vous dites que vous voulez, par une nouvelle épreuve, achever d'éclairer le pays sur les inconvénients de la République; vous l'éclairerez seulement sur l'impuissance de la Monarchie. Il ne tentera, ni par vous ni par d'autres, la continuation d'une épreuve dont il est las. Le 1852 que lui promet la gauche, la jacquerie qu'on lui montre tous les matins en perspective est une formidable échéance que vous ne lui ferez pas accepter au nom de la République, avec les républicains pour unique sauvegarde. A mesure qu'il approche de cette date fatalement écrite dans une fragile constitution, il s'agite, il s'effraye, il vous demande secours, et si c'est vous qui le lui refusez, il le demandera à d'autres que vous connaissez bien, et qui ne le lui refuseront pas.

« Quant à nous, royalistes, nous sommes, en 1848, loyalement entrés dans l'essai de la République. Nous avons surmonté des répugnances qui étaient profondes, des alarmes qui étaient fondées, parce qu'en agissant autrement, nous eussions déchaîné la guerre civile et amoncelé ruines sur ruines, mais aujourd'hui que les faits tiennent un tout autre langage, que la république modérée n'a plus pour elle que d'honorables, mais imperceptibles adhésions, que la république anarchique et sanglante dispute seule l'avenir à la Monarchie, nous faire républicains, sans le pays, malgré le pays, sans excuse patriotique, mais par calcul, par ressentiment ou par insouciance, nous ne le pouvons pas, ni vous non plus.

« Vous allez commencer sans dignité une campagne sans résultat. Vous serez vaincus, inévitablement vaincus, et vous n'aurez même pas la noble consolation que la conscience tient toujours en réserve pour le devoir accompli. »

A M. de Montalembert et à ses amis, je ne cessais de dire : — « Quoi ! vous qui ne voulez pas l'Empire, vous qui ne pactiserez point avec lui, vous croyez à la continence politique d'un Napoléon, vous jetez dix ans à sa convoitise, et vous vous flattez de l'avoir assouvie. Le Président est au pouvoir depuis deux ans, vous voyez ce qu'il en a déjà fait et vous ne voyez pas ce qu'il fera du cadeau que vous allez lui offrir ?

« La substitution de la Monarchie à la République peut entraîner des conflits violents, dont vous ne voulez pas, dites-vous, encourir la responsabilité. D'abord ces conflits ne nous semblent pas aussi vraisemblables que vous le supposez. Tout annonce, au contraire,

que le pays laborieux, industriel et calme, éprouve un désir impérieux de sécurité que personne n'osera combattre de front; mais en admettant votre hypothèse, en vous accordant que les passions radicales qui se groupent sous le drapeau républicain, risqueront un de ces appels aux armes qui lui ont déjà si mal réussi, croyez-vous qu'ils ne le risqueront pas aussi contre vous? Croyez-vous qu'ils accepteront docilement, la tête basse, une révision qui leur arrachera pour dix ans toute chance de saisir le pouvoir? Assurément non, et l'on doit vous poser ce dilemme : Ou la République, qui a encore quelques adhérents clairsemés, n'a pas d'armée, et dès lors, l'argument que vous tirez de cette armée contre la Monarchie est de nulle valeur; ou la République est plus populaire et mieux armée que nous ne le supposons, et alors elle se dressera contre vous aussi bien que contre nous.

« Vous mettez aussi votre enjeu à cette terrible loterie; seulement votre enjeu n'en vaut pas la peine. Vous êtes coupables de la témérité que vous nous reprochez, mais vous l'êtes, sans racheter la témérité par le bienfait. Péril pour péril, affrontons-le du moins pour le salut complet et définitif qui clôt l'ère des aventures, non pour une combinaison qui ne termine rien, et qui vous fait, à votre insu, les complices d'hommes dont vous ne partagez ni les théories politiques ni les convoitises. »

Plus je reviens sur mes souvenirs, plus je me replace en face de ces discussions dans lesquelles j'apportais tant de conviction, tant d'ardeur, tant de passion peut-être, mais du moins tant de passion pour mon pays, moins je comprends l'aveuglement également sincère de mes interlocuteurs. Le duc de Broglie et M. de Montalembert ont justifié, on n'en pouvait douter, l'hommage que je rendais à leur désintéressement, et ils m'ont bien vite accordé la douloureuse satisfaction de leurs regrets. Quel était donc le motif d'une si grande aberration dans de si grands et de si honnêtes esprits? Je croyais le deviner sans cesser de leur rendre justice.

M. de Broglie n'était point encore tout à fait résigné à ne voir dans M. le comte de Paris que l'héritier de M. le comte de Chambord; lui aussi préférait attendre; mais il voulait, du moins, mettre avant tout, la France en sûreté. Il ne voyait point cette sûreté dans un second bail républicain, et il la cherchait dans un régime transitoire.

M. de Montalembert demeurait fidèle à la devise, si profondément gravée au fond de son âme : « Catholique avant tout. » Il redoutait pour le catholicisme l'alliance trop étroite de l'Église et de la royauté. Il demeurait effarouché par les compromissions des

dernières années de la Restauration. Il demeurait séduit par l'expérience contraire sous la monarchie de Juillet et sous la République. Sa nature, qui avait horreur du moindre déguisement, ne croyait pas facilement au mensonge et à l'hypocrisie; il lui répugnait d'entrevoir dans le second Napoléon, les mêmes violences et les mêmes duplicités que dans le premier. Les doutes qu'il eût pu concevoir à cet égard étaient balancés par le sentiment que le Président savait donner, non seulement de sa modération, mais aussi de son inertie. M. de Montalembert ne croyait pas beaucoup à l'hostilité des desseins chez le Président, il croyait encore moins à leur puissance. On l'avait rassuré pour l'Église, et tout en lui s'explique par cette préoccupation dominante. Sa pensée religieuse s'est trompée; une pensée ambitieuse et personnelle ne l'a jamais égaré.

Pendant que tout ceci se débattait dans les plus intimes et les plus affectueux entretiens, Louis-Napoléon ménageait de moins en moins l'Assemblée. Il lui avait demandé la loi du 31 mai, qui, par le seul fait de quelques précautions dans la justification du domicile, avait irrité la portion, non pas la plus nombreuse, mais la plus facilement agitée du suffrage universel. Quelques semaines après, il demandait à l'Assemblée de se déjuger et il le lui demandait par l'entremise d'un ministère antiparlementaire. On pourrait croire qu'un pas nouveau du Président sur le chemin des coups d'État faisait faire à la majorité un pas équivalent dans la voie de l'union et de la résistance; c'est le contraire qui arriva.

M. Thiers et le général Changarnier se lièrent de plus en plus étroitement et affectèrent de plus en plus des allures qui prétendaient s'imposer. Le général Changarnier, ses plus fidèles admirateurs sont forcés d'en convenir, poussait jusqu'à l'excès deux qualités qui font parfois les héros : l'énergie et la foi dans cette énergie. Quand il fut destitué, on l'en vit très irrité, jamais déconcerté. Il demeura convaincu qu'il commanderait l'armée par l'autorité de son nom, tout autant que par le commandement officiel. Il avait alors un axiome favori, et parlant toujours de lui à la troisième personne, il disait : « Quand Changarnier lèvera le doigt, n'ayez plus d'inquiétude! » Il ne croyait fermement ni à la stratégie de M. de Montalembert, ni même à celle de M. Thiers. Il croyait tenir les événements à sa discrétion, et ce qui l'étonnait, c'est que là-dessus on ne s'en rapportât pas à lui.

La princesse de Lieven logeait dans l'ancien hôtel du prince de Talleyrand, au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli. On entrait souvent chez elle, soit avant d'aller au Palais-Bourbon, soit en en sortant. Combien de fois n'ai-je pas entendu le général

nous dire là, en plein abandon de causerie : « Vous cherchez tous le salut où il n'est pas ! » Il n'ajoutait pas un mot de plus, mais sa tête redressée, ses yeux étincelants, son sourire si fin exprimaient suffisamment le reste de sa pensée. Je suis convaincu qu'il ne trompait alors personne. Son mutisme, souvent affecté, ne dissimulait point un complot, mais il cachait un rêve. Changarnier crut trop à la renommée, aux souvenirs, aux liens de la fraternité d'armes. Il n'aurait fait de sa dictature que le plus noble usage, mais il crut trop obstinément à cette dictature.

M. Thiers, mis au pied du mur, prit enfin un parti, et son plan une fois conçu, il déploya, pour le faire accepter ou pour l'imposer, son ingénieuse et prodigieuse activité. En le voyant patronner tout à coup cette république pour laquelle, jusque-là, il n'avait pas assez d'imprécations, nous étions pris pour lui d'un sentiment nouveau : « M. Thiers, nous disions-nous, est plus susceptible d'attachement et de fidélité que nous ne l'aurions cru. Il fait, en ce moment, à la maison d'Orléans le plus grand sacrifice qu'il pût lui faire. » Ce sentiment, chez nous, était-il absolument une duperie? Je me le suis demandé plusieurs fois, en voyant M. Thiers de 1871 à 1873. Cet opiniâtre attachement à son poste, ces injustifiables concessions pour s'y maintenir, cet enfantillage dans toutes les jouissances du premier rang, m'ont fait reporter quelques soupçons en arrière.

M. Thiers, en 1851, croyait-il bien réellement à la présidence du prince de Joinville, dont il affectait de parler sans y travailler? Pressentait-il et souhaitait-il le succès de cette candidature? Était-il bien contrarié des objections qui naissaient autour de lui à ce sujet? Était-il même étranger aux représentations qui avaient pour but de convaincre le prince qu'il ne convenait point à sa dignité et à sa race de convoiter l'héritage du prince Louis Bonaparte?

M. Thiers ne se réservait-il pas, quand les objections auraient prévalu, de réclamer, pour son compte, la clientèle orléaniste et le poste refusé par le prince de Joinville? Ne souriait-il pas à cette situation quasi royale, un moment saisie et si vivement goûtée vingt ans plus tard? Je ne le sais, et peut-être lui-même, à cette date, ne le savait-il pas davatage. La plus merveilleuse sagacité ne met pas à l'abri des illusions de l'amour-propre, et l'homme qui se trompe rarement sur autrui se trompe souvent sur lui-même.

A. DE FALLOUX.

La suite prochainement.

LE MARÉCHAL COMTE DE MOLTKE[1]

IV

Quatre ans passés à diriger les hommes, à les conseiller, à les instruire, fût-ce dans l'empire le plus décadent, quatre ans en butte à toutes les traverses d'une vie rudement accidentée, quatre ans de réflexions mûries sur les gens et les choses, de preuves de caractère, de surmenage physique, il y a là de quoi étoffer un homme pour le reste de l'existence, et, lorsqu'il s'agit d'un soldat, que ces quatre années, l'arrachant au stage improductif des grades subalternes, l'ont placé, dans toute la vigueur et la crânerie de la jeunesse, en face des grandes résolutions, des décisions suprêmes, auxquelles tiennent des milliers de vies humaines, alors l'on peut dire que le chef est né, et qu'il ne dépend plus, que du temps et des circonstances, de le révéler dans toute la saisissante beauté de son génie guerrier. L'Orient avait fait de Moltke un homme, lui le sentait ainsi; il aimait à reporter sa pensée, avec une sorte de culte reconnaissant, vers ce steppe inexploré de l'Asie-Mineure, où aucun Européen ne l'avait devancé, sauf Xénophon; il se plaisait à rappeler ces *raids* à perte de vue, par les monts, par les plaines, au cours des fleuves, et il restait méditatif devant cette antiquité grandiose, qui prit naissance aux rives du Tigre et de l'Euphrate, sur les pentes du Taurus et de l'Antitaurus, dont il avait relevé les gigantesques vestiges, et qui l'étonnait encore, rien qu'à s'en ressouvenir.

Par exemple, il vivait presque toujours en dedans, rarement au dehors, il était le *grand taciturne*. C'est ainsi que le dépeint, en 1841, un écrivain allemand qui le vit aux bains d'Helgoland, où on l'avait envoyé refaire sa santé :

Maigre de corps, de haute stature, des traits très accentués sur un visage émacié et bronzé, dont la bouche aux lèvres minces toujours hermétiquement closes, dont la gravité silencieuse ne s'éclairaient en aucun cas pour répondre à la franche gaieté, aux saillies joyeuses, à l'attachante conversation d'un entourage qui ne put jamais l'arracher

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1887.

au livre dans lequel il demeurait plongé. A le regarder, ce qu'on voyait clairement, bien clairement, c'est qu'il avait dû supporter les incroyables fatigues dont il parle dans ses *Lettres*, et qu'une volonté de fer, aidée de tout le ressort de la jeunesse comme de la santé, avait seule pu le soutenir dans un pareil effort. Il avait alors quarante ans, mais il en paraissait cinquante. Ce qui frappait surtout en lui, c'était la simplicité, la droiture et le naturel de tout son être, dont la réserve n'apparaissait plus à la longue que comme une certaine taciturnité native.

Les lettres sur la Turquie parurent en 1841. Avant d'attirer l'attention publique, elles avaient déjà révélé la valeur du futur chef d'état-major général dans le cercle intime de sa famille et de ses amis, où, passées de main en main, elles excitaient au plus haut point l'intérêt de tous, ainsi qu'une sympathique admiration pour leur auteur. Parmi les personnes qu'elles avaient tout particulièrement impressionnées se trouvait une jeune Anglaise, Mary de Burt, belle-fille d'une sœur de Moltke, qu'avait épousée en seconde noces, durant l'absence de son frère, John Heytinger Burt esq., déjà père de trois enfants. L'imagination de miss Mary lui avait tant de fois dépeint les périls courus par le hardi voyageur, qu'elle le connaissait déjà, lorsqu'il lui apparut, à son retour, tout ennobli du prestige de sa rude campagne, et des mâles qualités qu'il y avait déployées. Par sa grâce aimable, elle sut vaincre sa réserve, elle se plaisait à l'entendre raconter ce qu'il avait vu, ce qu'il avait fait, ce qu'il avait souffert.

Le More de Venise nous avait déjà montré comment les jeunes filles s'éprennent d'abord des beaux récits guerriers, des hauts faits d'armes, des dramatiques aventures, puis ensuite du héros qui les leur conte simplement, après y avoir joué sa vie :

She lov'd me for the dangers I had pass'd
And I lov'd her, that she did pity them.

Moltke, de son côté, fut conquis par cette douce et fraîche vision, qui l'accueillait au pays retrouvé, il subit le charme de cette tendre sympathie, et il se résolut à lier son existence à Mary de Burt, qu'il épousait le 20 avril 1842, quelques jours après avoir été promu major.

Cette union, particulièrement heureuse, ne fut jamais troublée par le plus léger désaccord; la mort la dénoua pendant la veillée de Noël 1868. En souvenir d'un passé qui lui parle de la plus intime communauté d'idées et de sentiments, le grand penseur militaire, le grand maître des batailles s'arrête encore souvent,

durant chaque séjour dans sa propriété de Kreisau, devant le monument funéraire, où repose celle qui partagea sa vie. Élevé d'après le dessin même du maréchal, très simple dans sa construction de briques avec encadrement en grès, au milieu d'un fouillis d'arbustes, il se dresse, tout près du parc, sur le point culminant d'une colline escarpée, et ne supporte d'autre ornement que l'image du Sauveur, le bras levé pour bénir, avec cette inscription :

L'AMOUR EST L'ACCOMPLISSEMENT DE LA LOI DIVINE.

Après son mariage, Moltke passa trois années à Magdebourg, où il écrivit et fit paraître un grand ouvrage militaire sur la *campagne turco-russe dans la Turquie d'Europe* 1828-1829. Ce livre, dans lequel l'armée russe est sévèrement traitée, ne laissa pas que d'émouvoir le monde militaire; il eut surtout du retentissement en Russie. Trop de campagnes se sont succédé plus récemment sur le même théâtre de guerre, pour qu'il offre autre chose aujourd'hui qu'un intérêt historique. Nous n'en retiendrons que cette seule phrase, laquelle clôt une série de considérations sur les difficultés d'assiéger Constantinople, et nous prouve péremptoirement que le maréchal de Moltke n'a jamais varié sur la manière dont il entend assiéger les capitales : « Sur des villes d'un demi-million d'habitants, la force des armes n'a pas de prise, seulement elles tombent d'elles-mêmes. »

Au mois d'octobre 1845, Moltke, nommé aide-de-camp du prince Henri de Prusse, oncle du roi Frédéric-Guillaume IV, rejoignait ce prince à Rome. Converti au catholicisme, le prince y vivait depuis longues années, en proie à une maladie incurable, mais, du fond de son lit, très renseigné sur les moindres intrigues de la diplomatie européenne, et très fidèle correspondant de son royal neveu. Près de ce prince impotent, le service d'aide-de-camp comportait naturellement de nombreux loisirs. L'activité de Moltke put se donner carrière sur la ville éternelle. Il l'étudia dans tous ses détails, il en visita les moindres recoins, il voulut aussi s'en assimiler le passé, et travailla son histoire jusqu'aux temps les plus reculés; enfin, fidèle à ses instincts de topographe, il leva le plan de tous les environs, plan qui fut publié quelques années plus tard. Chaque jour, à cheval dès l'aube, il s'enfonçait dans cette merveilleuse campagne romaine, qu'il aimait en poète, en artiste; sa femme partageait souvent ces excursions, et lorsque, après avoir gagné une hauteur, il se décidait à installer sa planchette, ce n'était jamais sans avoir rempli ses yeux et son cœur de cette nature ardente, aux étranges et puissantes colorations. Voici un joli tableau emprunté à ses *Notes de voyaye :*

Quelle sensation délicieuse de cheminer dans la fraîcheur du matin par la ville endormie, de se sentir dégagé de l'étouffante étreinte des murs des jardins, de respirer à l'aise dans la libre et large plaine, et de reprendre la tâche quotidienne avec des forces renouvelées! Afin de s'orienter, on choisit pour station un point élevé, et, pendant que l'aiguille de la boussole hésite avant de se fixer, le regard embrasse ravi un splendide panorama. Les environs solitaires sont pleins d'ombre et de silence, l'oreille ne perçoit pas encore les volées sonores, qui ébranleront les sept collines au réveil des cloches des trois cent soixante églises. Pas une maison, pas un homme, seulement quelques lézards, qui, du fond d'un vieux mur crevassé, avec leurs yeux pétillants d'intelligence, regardent ma planchette commencée, puis rentrent et disparaissent tout effarés. Voilà que flotte le disque d'or du soleil sur les monts Sabins, et une brise légère fait frissonner les hautes cimes des pins. Les contours s'éclairent, l'on reconnaît les objets à trois ou quatre milles de distance, les villas qui bordent les hauteurs boisées de Frascati, et les voiles éblouissantes sur le bleu sombre de la mer. Cependant il faut se mettre au travail, il ne s'agit plus de fixer cette contrée dans ses impressions picturales, il faut la saisir dans ses conditions physiques. Cela vous entraîne à travers les roches des ravins boisés, les vastes prairies des vallées ou sur les libres sommets aux cimes embroussaillées. De toutes ces beautés la ravissante image est toujours là, se dressant où qu'on aille, pendant que votre planchette arrache au sol le secret de ses multiples décors.

Le séjour de Moltke à Rome emprunta aux circonstances un intérêt supérieur. Le 1er juin 1846, le pape Grégoire XVI mourut. Depuis quelques heures déjà le pape était mort, que dans Rome tout le monde l'ignorait.

Le prince Henri pourtant le savait, raconte Moltke, et aussi quelques initiés. Un soir, étant près du lit du prince, je l'entendis dire : « Grégoire XVI est mort, Dieu ait son âme. » Je le supposais endormi et je crus qu'il rêvait; mais quelques jours plus tard, alors que l'annonce de la mort devint officielle, les paroles du prince me revinrent à l'esprit et je les rapprochai de la venue d'un prêtre inconnu qui, l'après-midi, s'était précipité dans le palais, tout hors d'haleine, et avait obtenu du prince un entretien secret.

Cela me procura l'occasion de voir un conclave. Je fus témoin de l'indescriptible enthousiasme qui porta au siège pontifical le cardinal Mastaï Ferretti, j'entendis les transports d'une foule en délire emplissant l'air pendant des heures de ses : *Evviva Pio nono!*

Le 12 juillet de la même année, le prince Henri de Prusse mou-

rait à son tour. Pour ramener son corps à Berlin, la corvette à voiles *l'Amazone* avait été envoyée à Civita-Vecchia. Après avoir accompagné le cercueil jusqu'à Gibraltar, Moltke débarqua en Espagne, afin de prendre l'avance nécessaire à régler les préparatifs du débarquement à Hambourg. Il y gagna l'occasion de visiter Séville, Cordoue, et, poursuivant sa route vers la Castille, il traversa une colonie allemande, la Carolina. Vainement on eût essayé d'y surprendre un seul vestige de la langue allemande. Cette disparition si complète de l'idiome originel lui tient au cœur, et il fait cette constatation mélancolique :

Partout où ils se présentent, nos compatriotes font les meilleurs colons, les sujets les plus soumis, les travailleurs les plus infatigables, seulement ils cessent d'être Allemands. Ils deviennent Français en Alsace, Russes en Courlande, Américains au Mississipi, Espagnols dans les Sierras. Oui, ils renient les liens brisés d'une patrie évanouie.

Cependant Moltke avait autre chose à faire qu'à recueillir des impressions de voyage, mais, quelque pressé qu'on fût alors, on n'allait pas vite en diligence; on était bien forcé de prendre son temps et de voir le pays. Pour comble de disgrâce, il tomba à Madrid le jour du mariage de la jeune reine Isabelle, ce qui lui valut presque de coucher à la belle étoile, tant la ville fourmillait d'étrangers; il s'enfuit, malgré les fêtes qui se préparaient, emportant une bonne impression de la nation espagnole.

Pas une fois, dit-il, on ne m'y a demandé l'aumône: pour descendre à mendier, le plus misérable a trop de fierté. L'homme se tient silencieux et grave, son manteau drapé sur l'épaule, dans une pose de tableau, dédaignant la mode française et gardant son vieux costume national, différent suivant chaque province. L'Espagnol de la dernière condition exige d'être traité avec une certaine considération, il accepte toujours avec plaisir un cigare offert amicalement. De tous les étrangers, l'Allemand est ici le mieux vu. Les Français ont laissé de trop mauvais souvenirs dans le pays, et les Espagnols se reportent toujours volontiers par la pensée aux souverains allemands qui portèrent glorieusement le sceptre espagnol.

Il serait peut-être plus équitable de considérer Charles-Quint et Philippe II comme des souverains espagnols qui ont porté la couronne impériale d'Allemagne, mais il est de mode allemande d'annexer historiquement ou géographiquement tout ce qui passe à honnête portée.

De 1846 à 1855, Moltke, nommé lieutenant-colonel, puis colonel, passa par l'état-major du VIIIe corps d'armée, par le grand état-major général, puis fut appelé au poste de chef d'état-major du IVe corps à Magdebourg. Le 1er septembre 1855, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, aujourd'hui prince impérial d'Allemagne, se l'attachait comme premier aide-de-camp. Ce fut dans l'automne de l'année suivante que Moltke accompagna le prince à Moscou, où celui-ci devait représenter la maison royale de Prusse au couronnement de l'empereur Alexandre II. Les impressions de ce voyage ont été consignées dans une série de lettres que le général de Moltke, car il venait d'être promu général-major, adressa à sa femme, et qui furent publiées plus tard sous le titre de : *Lettres sur la Russie*. Écrites pour une jeune femme, elles sont pleines de détails mondains, de descriptions de toilettes; elles tiennent un compte exact de toutes les présentations, n'oublient aucune fête, aucune représentation officielle; au surplus, elles témoignent de la grande tendresse du général pour celle qui partageait sa vie.

Tout en étant loin, sans doute, d'avoir l'importance des *Lettres sur l'Orient*, elles se lisent agréablement, et sont encore, sous bien des rapports, instructives aujourd'hui. La première partie de ces lettres est datée de Pétersbourg, où le prince de Prusse était arrivé par mer. Elles nous font assister au défilé interminable des visites d'arrivée, passer en revue l'empereur, l'impératrice, les grands-ducs, les grandes-duchesses; les habitudes, l'étiquette de la cour, jusqu'à la cuisine et la rapacité des larbins, y sont soigneusement notées; aussi ce mouvement fatigue-t-il un peu le lecteur, comme il a dû fatiguer Moltke. La seconde partie fut écrite à Moscou. J'aime mieux cette dernière; l'auteur est en pleine possession de son sujet, et le cadre prête davantage. L'on a dit souvent que Moscou était bien plus réellement la capitale de la Russie que Saint-Pétersbourg. C'est la vérité; Moscou est la ville sainte de la vieille Russie; elle en conserve toutes les richesses, tous les monuments, toutes les reliques; elle reste le foyer des traditions du peuple russe. Lorsqu'il créa Pétersbourg, au bord du golfe de Finlande, Pierre le Grand voulut répondre à l'aggression de Charles XII en plantant sa capitale bien en face de la Suède, pour garder dorénavant celle-ci sous l'œil du maître. Mieux inspiré pourtant si, prévoyant l'immense avenir réservé à son empire, il l'eût portée aux rives de la mer Noire, dans un climat tempéré, à deux pas de Constantinople, là par exemple où se dresse Sébastopol. Pétersbourg a je ne sais quel aspect de ville neuve qui n'évoque rien du passé. Moscou, au contraire, c'est toute la Russie. Le chemin de fer, qui relie les deux capitales, existait déjà à cette époque, seule-

ment, pour franchir les 87 lieues qui les séparent, l'empereur mettait alors quatorze heures, et les particuliers vingt-deux.

L'exploitation du chemin de fer paraît, du reste, très bien organisée. Sur tout le parcours il y a double voie, les gares sont bâties avec solidité et même avec une certaine magnificence. Plusieurs de ces gares ont d'excellents salons de réception pour l'empereur. Les wagons sont très commodes, mais très lourds. Les montées sont très modérées, ainsi qu'on pouvait le prévoir dans ce pays-ci; aussi a-t-on construit autant que possible la voie en ligne droite, sans se soucier de lui faire toucher les villes, sauf celles du point de départ et du point d'arrivée. Le chemin de fer appellera à l'existence de nouvelles villes, mais faut-il pour cela laisser périr les anciennes? Du reste, les chemins de fer n'ont jusqu'ici rien appelé à l'existence, sinon les guérites des aiguilleurs et des barrières.

Ces barrières forment, avec les pierres milliaires, le seul ornement de cette contrée incroyablement désolée, inculte, plate et uniforme, dans laquelle on s'engage dès que l'on a dépassé les dernières maisons de Saint-Pétersbourg. Aussi loin que s'étend le regard, des marais, des pousses d'aulnes, des pins rabougris; rarement un champ cultivé, plus rarement encore un village. L'église, avec sa coupole d'un vert clair et ses murs blanchis, donne toujours, de loin, un aspect riant aux villages. Mais dès que l'on s'en approche, on s'aperçoit que les maisons sont presque toutes de misérables huttes, sans jardins et sans arbres.

Moscou lui apparut bien merveilleux, au sortir de cette désolation. L'impression qu'il ressentit devant cette vieille ville fut telle, qu'il renonça à la traduire, il la compara vainement à tout ce qu'il avait vu jusque-là, et ses souvenirs ne lui apportèrent rien qui pût soutenir le parallèle : le Kremlin surtout l'étonnait avec ses murs hauts de 60 pieds, leurs créneaux dentelés et leurs donjons gigantesques, le château colossal du Tzar et Iwan Weliki; il avouait que tout cela formait un ensemble unique dans le monde.

Au milieu des splendeurs du couronnement, dont il ne perd pas une péripétie, et qu'il décrit minutieusement, en homme qui sait combien ces détails feront la joie de celle à qui il les adresse, le général, dominé par sa passion exclusive, pense sans cesse à l'armée, et revient avec complaisance sur chaque cérémonie militaire. Lorsque les commandants des régiments viennent recevoir le mot d'ordre chez l'empereur, il est là, examinant en connaisseur hussards et cuirassiers, Tartares et Tcherkesses, Cosaques de la ligne, de la mer Noire et de l'Oural; il s'éprend d'un certain

régiment de gardes de l'empire, dont l'uniforme est emprunté au costume national, caftan et large pantalon dans les bottes, il souhaite le voir étendre à toute l'armée russe. La grande revue de Pétrofskoï lui fait admirer soixante-cinq mille hommes d'infanterie sous les armes, dix mille sabres et cent trente six bouches à feu; il calcule le temps du défilé, l'étendue dn front, si, au lieu d'être massées, les troupes eussent été sur une seule ligne, et comme elles arrivent de Pétersbourg, il est frappé de ce fait, qu'après de si longues journées de marche, elles puissent se présenter à peu près sur le pied de guerre.

D'ailleurs, l'appareil du pays est tout militaire, les châteaux, les couvents sont tous fortifiés. Ils étaient autrefois les refuges du peuple entier contre les incursions des Tartares :

Sans cesse les gardes regardaient du haut des créneaux les plus élevés du Kremlin vers le sud, parcouraient du regard la vaste plaine, et quand la poussière commençait à tourbillonner à l'horizon, quand la cloche d'Iwan Weliki faisait entendre ses coups d'alarme, tout le monde courait aux forteresses, et les bandes de cavaliers furieux cherchaient en vain à ébranler leurs remparts.

Les revues seules ne pouvaient pas contenter le général de Moltke, il voulait voir le soldat chez lui, de tout près, dans son camp; un jour il s'échappa et s'y rendit :

Nous allons au camp de l'infanterie et de l'artillerie à pied, écrit-il. Cette ville en toile avec ses 50 000 habitants et ses rues larges et droites, au milieu de la plaine nue et sans arbres, est bien appropriée à son but; dans chaque cellule habitent quatorze de ces moines militaires. Ils sont couchés sur une barbette en bois couverte d'un peu de paille et ils s'enveloppent de leurs longs manteaux gris. Le havresac sert en guise d'oreiller, et les fusils brillants se dressent au milieu de la tente. Chaque tente est entourée d'un petit rempart en terre, afin d'empêchar l'eau d'y pénétrer. Les pluies torrentielles étant fréquentes, ces digues sont nécessaires, et c'est tout au plus si quelques gouttes tombent du sommet de la tente. Au milieu du mois de juillet il a fait tellement froid, que l'on a allumé de grands bûchers, mais la pluie les a tout aussitôt éteints. En ce moment tout est poussière.

La nourriture est très bonne; chaque homme reçoit trois livres d'excellent pain de seigle par jour et une demi-livre de viande. Les compagnies cuisent elles-mêmes leur pain. L'ordinaire se compose de soupe aux choux, *schtschi*, et de bouillie de blé de sarrasin. On prend le dîner en plein air, par compagnies, sur des tables et des bancs

dressés par les soldats, et sans se soucier du temps qu'il fait. Demandez à ces gens comment ils se portent, ils vous répondront, comme un seul bataillon, comme un seul homme, qu'ils se portent parfaitement bien. Ils se tiennent le plus volontiers derrière le campement, où ne passe jamais d'officier devant lequel ils soient tenus de s'aligner. Ils s'assoient par terre avec leurs chers manteaux et font la causette jusqu'à ce que les Cosaques viennent les chasser.

Il en est du soldat comme de la nation tout entière : sans ses chefs il serait dans l'embarras le plus mortel. Qui est-ce qui penserait pour lui, qui le conduirait, qui le punirait? Si le soldat européen rencontrait son officier dans un état d'ébriété, tous les liens de la discipline se relâcheraient aussitôt; le soldat russe au contraire couvre l'officier ivre dans son lit, le lave, et lui prête le lendemain, quand l'ivresse est passée, la même obéissance rigoureuse qu'auparavant.

L'autorité en Russie a un caractère divin en même temps que paternel; le soldat, l'homme du peuple, s'adressant au tsar, l'appelleront *batuchka* — petit père — et l'État leur paraîtra une extension de la famille. Chez le peuple russe, la soumission n'exclue pas les qualités de virilité et d'énergie, ni surtout le patriotisme. A maintes reprises, l'attitude de ce peuple provoque l'admiration du général de Moltke. Souvent il s'échappait par les rues, et marchait au hasard, coudoyé par la foule dans une fête populaire, pendant une illumination, et son étonnement allait toujours croissant.

Rien ne m'a surpris, dit-il, comme la modestie, l'esprit d'obéissance et le calme de ces gens là. On n'imagine pas de peuple plus inoffensif, plus décidément bon enfant que le peuple russe.

A ce moment, rien ne faisait prévoir les ravages qu'une secte révolutionnaire devait bientôt exercer dans sa masse profonde; sa foi religieuse, sa fidélité envers le tsar, son amour pour la patrie semblait lui ouvrir d'incalculables destinées, surtout si l'on refléchit que le noyau de ce peuple est formé de trente-six millions de Vieux-Russes, d'hommes de même origine, de même culte, de même langue, en un mot de la plus grande masse homogène du monde. Quelles seront-elles aujourd'hui que les idées modernes montent et tendent à submerger l'autocratie des tsars? Il est facile de prévoir que le régime représentatif importé en Russie y aurait la même influence qu'ailleurs, qu'il l'arrêterait dans l'essor de ses conquêtes, la ferait plus européenne, tournerait ses préoccupations vers les seules améliorations à l'intérieur, et l'amoindrirait à l'extérieur.

Le jour du départ du prince de Prusse était arrivé. Le voyage

devait se faire en poste jusqu'à Varsovie. Il pleuvait. A midi l'empereur vint prendre le prince pour assister aux grandes manœuvres, qui avaient lieu à Pétrofskoï. Ici, il faut citer encore l'auteur des *Lettres sur la Russie*, pour comprendre à quelles dures corvées sont parfois vouées les existences princières :

Le thermomètre est descendu presque jusqu'à zéro, le vent souffle avec violence, la pluie nous fouette le visage, les troupes nous attendent les pieds dans la boue; épaulettes, uniformes brodés d'or, croix, tout est éclaboussé par la suite, composée de plus de cent officiers à cheval.

La revue ayant duré quatre heures, nous retournons à la maison, trempés jusqu'aux os et transis de froid. Après le dîner, nouvelles visites d'adieu, et à minuit nous partons dans des voitures attelées de quatre chevaux. Pendant les deux premières journées il pleut constamment, et il fait un froid terrible. L'aspect du pays est désert et désolé. On n'aperçoit que de rares habitations; la plupart du temps on voit des forêts et des terres non cultivées.

Partout nous trouvons des chevaux tout prêts, et on met trois à quatre minutes à les atteler. Puis on repart au galop. En somme, nous mettons en mouvement plus de deux mille chevaux pour arriver à Varsovie. Nous entrons dans cette ville à trois heures du matin, nous y dormons deux heures et nous repartons en chemin de fer. Notre voyage aura duré sans interruption cinq jours et six nuits.

V

Le général de Moltke avait dû accompagner le prince royal deux fois en Angleterre, l'une à l'occasion de son mariage avec S. A. R. la princesse Victoria, l'autre lors de l'enterrement du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, mari de la reine d'Angleterre. A ce second voyage, le retour s'effectua par la France et servit naturellement de prétexte à une visite à l'empereur, ainsi qu'à l'impératrice des Français. L'on eût dit que le général était appelé, comme plus tard le prince de Bismarck, à prendre la mesure du souverain qu'il devait un jour déposséder. Bien que l'empire fût dans sa période ascendante, la situation de la France, si forte, si brillante en apparence, laissait déjà percer quelques points faibles, de légers dessous; l'œil exercé de M. de Moltke ne s'y trompa pas, ses impressions de voyage en témoignent dans maints passages.

Entouré de grands honneurs à son débarquement à Calais, le prince de Prusse avait été reçu à la gare du Nord par le prince

Napoléon, dont Moltke admira la ressemblance avec son oncle, le grand Napoléon. « Ce sont les mêmes cheveux noirs, la même pâleur de visage, le même profil d'*imperator* romain. » A son arrivée aux Tuileries, par contre, il ne trouva pas le moindre air de famille à Napoléon III :

Je m'étais représenté Louis-Napoléon bien plus grand, écrit-il à Mme de Moltke; il a très belle tournure à cheval, il est moins bien à pied. Ce qui me frappa dans sa figure, ce fut une certaine impassibilité des traits et son regard éteint. Un aimable et bienveillant sourire éclaire sa physionomie, laquelle n'a rien de napoléonien. La plupart du temps, lorsqu'il est assis, il demeure tranquille, la tête inclinée d'un côté, et cette même tranquillité, qui ne l'abandonne jamais dans le danger, pourrait bien être la raison du prestige qu'il exerce sur l'esprit mobile des Français. Les circonstances ont montré que sa tranquillité n'est pas de l'apathie, mais bien le produit d'un esprit supérieur et d'une forte volonté. Dans un salon, il conserve un maintien imposant, non qu'il veuille en faire parade, cependant sa conversation semble toujours empreinte d'une certaine timidité. *C'est bien un empereur, ce n'est pas un roi.* Napoléon III n'a rien de la sombre gravité du grand Napoléon, ni le masque impérial, ni la démarche calculée. Louis-Napoléon a pour lui l'habileté, l'insouciance des moyens, la persévérance et la confiance en soi, j'ajoute qu'il a toujours fait preuve de modération et de douceur; le tout est recouvert d'une apparence de tranquille indifférence. C'est à cheval seulement qu'en lui éclate l'*imperator*. Simple pour sa personne, il n'oublie pas que les Français veulent à leur souverain une cour éclatante.

L'impératrice était alors à peine âgée de trente ans; elle apparut au général comme une radieuse vision.

Elle est belle et élégante, les épaules et les bras sont d'un modelé merveilleux, la taille svelte, sa toilette recherchée, pleine de goût, riche sans être chargée. Elle portait une robe de satin blanc d'un drapé si opulent, qu'il est impossible que, pour s'en rapprocher et dans leurs robes à venir, les dames n'emploient pas quelques aunes de soie de plus; sur la tête une coiffure écarlate, autour du cou un double rang de perles magnifiques. Elle parle vite et beaucoup, et montre en cela plus de vivacité qu'on n'a accoutumé des personnes en si haut rang.

Au fond, tout en le charmant, elle scandalise légèrement le général, habitué à d'autres sévérités d'étiquette. Il y a une curieuse

peinture d'un de ces cercles intimes chez l'impératrice, qui alors occupaient tant les conversations mondaines. L'on parlait de magnétisme, et l'un des chambellans se laissa magnétiser par un médecin qui se trouvait là. Le sujet semblait dormir, suait d'angoisse, et pleurait en même temps. Au médecin qui lui demandait s'il souffrait, il répondit : Oui. — Où donc? — Au cœur. — Vous ne dormez donc pas bien ici? — Non. — Où souhaiteriez-vous être? — La question fit réfléchir l'impératrice, elle craignit que le chambellan magnétisé ne laissât échapper quelque confidence délicate devant ce public choisi et aux écoutes. Rapidement elle coupa court au dialogue, en jetant ces mots : « Ah! ne posez pas cette question-là, il dit quelquefois des bêtises! »

Le luxe de la cour impériale, le ton qui y régnait, les plaisirs qui s'y succédaient, ne pouvaient qu'exciter la curiosité et l'étonnement du prince de Prusse et de sa suite. Durant la première nuit qu'il passa dans le pavillon de Marsan, le général de Moltke n'en dormit pas, tant les somptueux tapis, les lourdes tentures, le bûcher qui flambait dans la cheminée, l'illumination de l'appartement, les tableaux et les vases de prix avaient fait d'impression sur son esprit, très enclin, comme chacun sait, à la parcimonie. Les frais de représentation du baron Haussmann le laissent rêveur, aussi bien que les millions engloutis dans le percement du nouveau Paris. Son esprit méthodique aime à compter, et ici tout lui paraît incalculable. Soit qu'il visite le Louvre ou Versailles, soit qu'il prenne part à une chasse à courre à Fontainebleau, devant la richesse de nos palais, la splendeur des écuries impériales, un sentiment domine, l'étonnement. Il n'y a que notre armée qui lui paraît médiocre. S'il visite la caserne du Château-d'Eau, il trouve la façade élégante, mais l'intérieur sale. S'il assiste à un défilé sur la place du Carrousel, où Napoléon III aimait à convoquer souvent quelques régiments pour les passer en revue, il observe que la tenue sous les armes est très abandonnée, le maniement d'armes à peine ébauché, et la cadence du pas très mal conservée.

On dit que les Français s'en soucient peu, remarque-t-il, c'est leur affaire, pourtant, si l'on en juge par le bataillon de Saint-Cyr, ils se donnent tout le mal nécessaire pour y atteindre, lorsque la chose leur paraît possible. Chez nous, il est absolument défendu de frapper les crosses comme s'y exercent les Saints-Cyriens, et il n'y a qu'un fusil endommagé qui puisse résonner si fort dans une attaque d'arme. Le fusil français est solide, même un peu massif, mais très bon et fabriqué pour être durable. Ici on ne veut pas entendre parler des armes de précision, car on s'en promet peu de résultats en campagne.

Les chasseurs seuls, ainsi que l'infanterie de la garde, ont des carabines rayées. Une arme aussi délicate que notre fusil à percussion centrale ne pourrait pas être mise entre les mains de l'infanterie française. Il y faut le soin infini et la surveillance dont on entoure chez nous la troupe et l'entretien de son arme.

Mon Dieu non, l'infanterie française a prouvé depuis qu'on pouvait lui confier le maniement d'une arme délicate, seulement cette arme il fallait la découvrir pour la lui donner, et de pareils progrès n'étaient guère stimulés sous le second empire, qui fut le plus beau temps de la routine militaire.

VI

Pour M. de Moltke, c'était maintenant fini des voyages, et des loisirs aussi. La succession du général de Reyher à la tête de l'état-major prussien venait de lui être offerte, et il n'était pas homme à se dérober à un pareil fardeau et à un pareil honneur.

A son entrée en fonctions, le 29 octobre 1857, il trouvait une institution sérieusement organisée, complètement indépendante, en ce sens qu'elle ne relevait que du chef de l'État, assise déjà sur des bases solides. Le fonctionnement du service de l'état-major prussien était unique en Europe, où personne ne le connaissait, ni ne l'appréciait à sa juste valeur. Il datait de 1821 et du général de Müffling, à qui on devait la réorganisation du service des cartes, des services de la triangulation et de la topographie, les voyages de reconnaissance des officiers d'état-major, ainsi que les voyages d'état-major pour l'état-major général. Le successeur du général de Müffling, en 1829, le général de Krauseneck, peut être regardé comme le véritable créateur des grandes manœuvres. Enfin le général de Reyher occupa ce poste, de 1848 à 1857, jusqu'au jour où, comme nous le disions tout à l'heure, l'héritage en fut recueilli par celui qui devait effacer tous ses prédécesseurs.

M. de Moltke trouvait l'état-major prussien mis à sa vraie place, c'est-à-dire travaillant sous les yeux du chef de l'État et de l'armée, et la situation du chef d'état-major général envisagée par tous rationnellement, pratiquement, comme il l'avait toujours conçue, comme tout bon esprit doit la concevoir, à savoir qu'il importe, de toute nécessité, que la personne même qui, en temps de paix, a dirigé tout le travail, soit aussi, en temps de guerre, chargée de la conduite supérieure des opérations. En somme, tout se tient : les opérations découlent de la mobilisation, comme celle-ci de l'organisation; il faut être stupide ou aveugle pour confier, comme cela

se passe dans des pays que nous ne nommerons pas, l'exercice de ces hautes et difficiles fonctions à une personne appelée au moment même de la mobilisation, alors que la concentration s'opère en dehors d'elle, d'après un plan élaboré sans sa participation, engageant de fait la période des opérations, dont elle est le premier acte.

Dans les États où le chef d'état-major général est subordonné au ministre de la guerre, on part de l'idée que ce ministre, dont l'approbation et la coopération sont indispensables à l'exécution des mesures préparatoires, s'attribuera, au moment de la déclaration de guerre, les fonctions de major général de l'armée. Mais cette présomption est en principe mal fondée, car ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouvera une personnalité qui réunisse en elle toutes les qualités qu'on doit exiger d'un ministre de la guerre et d'un chef d'état-major, une individualité assez complète pour personnifier à la fois le commandement et l'administration de l'armée. D'ailleurs, en temps de guerre, l'individualité la mieux douée ne saurait porter un seul instant ce double fardeau, et, de deux choses également fâcheuses, l'une se produira, ou le ministre restera, et il faudra improviser le major général, ou le chef d'état-major restera, et il faudra courir à la recherche d'un ministre.

En 1857, le cadre de l'état-major, sur le pied de paix, comprenait soixante-quatre officiers, et quatre-vingt-trois sur le pied de guerre, soit un surplus de dix-neuf officiers. Toutes les places furent donc aisément remplies en 1859, lorsque l'armée prussienne fut mobilisée.

Bien qu'on y eût remédié tant bien que mal, la campagne de 1864 démontra surabondamment l'insuffisance du cadre. Le plan de mobilisation se faisait alors seulement par divisions, les états-majors de corps d'armée conservant leur cadre du pied de paix, et les divisions étant incorporées dans des corps d'armée nouveaux, sur le théâtre même de la guerre. On ne para aux besoins du moment qu'en empruntant largement au grand état-major, qui eut dès lors fort à faire pour assurer tous les services qui lui incombaient.

L'augmentation du cadre fut donc décidée en principe, mais elle ne devint un fait accompli que grâce à l'ordre royal du 31 janvier 1867, lequel posa les dernières bases de l'organisation actuelle de l'état-major prussien. Il fut divisé en cadre principal *Hauptetat*, comptant quatre-vingt-huit officiers, et en cadre latéral *Nebenetat*, ce dernier comprenant vingt et un officiers destinés à des travaux purement scientifiques et attachés d'une façon permanente à leur emploi.

Les besoins de la mobilisation en 1870 exigèrent cent soixante et

un officiers pour l'armée prussienne seulement. On n'en avait que cent neuf, ce fut une augmentation de plus de moitié.

Aujourd'hui l'on compte cent onze officiers au *Hauptetat*, trente-six au *Nebenetat*, soit cent quarante-sept, auxquels il faut ajouter une quarantaine d'officiers appelés pour un an à des fonctions d'état-major. De ces cent quarante-sept officiers, soixante-douze appartiennent à l'état-major des troupes, soixante-quatorze au grand état-major.

Ce grand état-major a une organisation spéciale, qui a donné jusqu'ici des résultats incomparables. Le chef d'état-major a la direction suprême des travaux et des études, de même qu'il a la haute main sur le recrutement de l'état-major dans toute l'armée. Le grand état-major est divisé en trois sections chargées de suivre tous les événements militaires à l'extérieur comme à l'intérieur, et d'étudier à fond toutes les questions de recrutement, d'organisation, d'armement, de géographie, de fortification, de viabilité intéressant les pays qui leur ressortissent.

La première section tient état de la Suède, de la Russie, de la Turquie et de l'Autriche.

La deuxième embrasse l'Allemagne, le Danemark, l'Italie et la Suisse.

La troisième comprend la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, le Portugal et l'Amérique.

Une quatrième section est chargée des chemins de fer, elle s'occupe de tout ce qui a trait aux transports militaires; elle connaît non seulement le réseau national, mais tous les réseaux étrangers.

Enfin une section d'histoire, plus une section de géographie et de statistique, formées l'une et l'autre avec des officiers du *Nebenetat*, complètent l'ensemble du grand état-major.

Quoique placé sous la haute autorité du chef d'état-major général, le service des cartes constitue un groupe absolument à part, ayant à sa tête le chef de la triangulation générale du pays.

Des aptitudes spéciales et une capacité reconnue sont nécessaires à l'admission dans l'état-major, et, comme celle-ci suffit à assurer un avancement rapide, elle est briguée par tous les officiers de valeur ayant passé par l'Académie de guerre. Bien que l'état-major allemand ne soit pas un corps fermé, son chef est maître d'y maintenir ou d'y changer le personnel, de la façon qu'il juge la plus conforme à l'intérêt du service. Il ne perd pas non plus de vue les officiers qui rentrent dans les troupes, il les revoit et les apprécie à nouveau lors des voyages d'état-major auxquels quelques-uns d'entre eux assistent annuellement. Il obtient ainsi un double résultat, d'abord de répandre dans l'armée les connaissances

d'état-major, et ensuite de préparer à ces fonctions le nombre d'officiers de troupe indispensable pour suppléer à l'insuffisance du cadre en temps de guerre.

VII

Sous l'intelligente impulsion du général de Moltke, la préparation et la mise au point des projets et travaux concernant la mobilisation, la concentration et l'ouverture des opérations, atteignirent un degré de perfection qu'il est impossible aujourd'hui de surpasser, sinon d'égaler. A peine installé à l'état-major général, les événements se chargèrent d'appeler toute son attention sur cet objet capital. En effet, au plus fort de la campagne de 1859, la Prusse, inquiète de nos progrès en Italie, porta son armée sur le pied de guerre. La mobilisation se fit déjà d'après un plan nettement tracé d'avance, et les transports par voie de fer allaient commencer vers le Rhin, lorsque la paix de Villafranca suspendit les préparatifs militaires.

C'est le général de Moltke qui, sans perdre de temps, avait arrêté, dans tous ses détails, un projet de concentration, dans lequel il acheminait les troupes par chemin de fer, et qui, soumis au prince régent, l'empereur actuel, avait été accepté dans son entier. Son mémoire lumineux embrassait toute l'opération, témoignait d'un esprit hardi et novateur, d'un véritable chef militaire, dans la haute acception du mot, et prouvait avec éclat que l'homme était à sa vraie place, et l'avenir de l'armée prussienne en mains sûres.

Au reste, aucune leçon de cette campagne d'Italie n'avait été perdue pour le grand état-major prussien, qui en dressait l'historique sous la direction de son chef, ne ménageant pas ses critiques aux fautes qu'il y relevait, principalement à la déclaration de guerre précipitée et non suivie d'effet de l'Autriche-Hongrie, ce qui avait permis aux armées alliées de prendre et de conserver jusqu'à la fin l'initiative des mouvements. Il y était aussi démontré que l'empereur Napoléon avait été contraint de céder à la situation politique, car, s'il eût différé la conclusion de la paix, c'était l'ouverture immédiate des hostilités sur le Rhin, avec leurs conséquences incalculables.

Vers la fin de 1863, sous prétexte que le différend politique soulevé par la question du Schleswig-Holstein, entre le Danemark et la Confédération Germanique, prenait un caractère plus aigu, la Prusse et l'Autriche projetaient déjà d'accomplir ce vol à main armée, qu'on a appelé la guerre des duchés.

Le général de Moltke fut chargé de préparer le plan d'opérations des armées coalisées, lesquelles devaient opérer sous le commandement supérieur du maréchal de Wrangel. Il ne s'en tint pas là, et, après avoir distribué les directives pour la concentration et les opérations ultérieures, il accompagna son prince à l'enlèvement des lignes de Düppel, et prit, le 30 avril 1864, comme major général du généralissime, une part directe à la conduite de l'armée du Schleswig-Holstein. Il commença par élaborer un plan de débarquement en Fionie, qui ne fut pas suivi d'exécution. Le gouvernement austro-hongrois, trouvant qu'il n'avait aucun intérêt bien clair à cette entreprise, déclina le concours de son corps expéditionnaire, bien qu'on eût offert au général de Gablentz de réunir sous son commandement les Prussiens aux Autrichiens, et que ce général, très entreprenant, fût tout disposé à donner cours à un projet qui le séduisait infiniment.

Pour contraindre le Danemark à reconnaître sa spoliation, il ne restait plus alors qu'à occuper tout le Jütland, avec l'île d'Alsen. C'est dans ce sens que le chef d'état-major poursuivit ses préparatifs, sans tenir compte, autrement que pour la forme, de la conférence de Londres, qui cherchait, sans succès, à s'entremettre pour amener un terme à cette guerre sans honneur d'une part et sans issue de l'autre. La suspension d'armes qui, sur le théâtre des opérations, avait été la conséquence de l'action diplomatique, prit fin avec elle, et les opérations recommencèrent, cette fois sous les ordres du prince Frédéric-Charles. Le 29 juin, en présence du général de Moltke, qui en avait eu l'idée et en avait assuré la combinaison, le corps d'armée prussien passa dans l'île d'Alsen, conquit ce point stratégique très important, et rendit leur sécurité aux ravitaillements des troupes alliées continuellement inquiétés de ce côté. Le 14 juillet, tout le continent danois était occupé par l'armée austro-prussienne, et le prince Frédéric-Charles pouvait, à son extrémité nord, visiter le cap Skagen, pour bien marquer cette prise de possession. Un corps de débarquement de quinze mille hommes se préparait à passer en Fionie; toutes les dispositions étaient prises pour tenir à distance la flotte ennemie à l'aide de fortes batteries de côte, lorsque le Danemark, reconnaissant l'inanité d'une plus longue résistance, se résolut, puisqu'il n'avait pu faire sortir l'Europe de sa honteuse impassibilité, à entamer, le 1er août, les préliminaires de la paix.

Cette guerre, qui ouvrait la voie à toutes les flibusteries politiques, et mettait tristement en relief l'égoïsme et l'isolement des grandes puissances européennes, allait, au point de vue militaire, exercer une salutaire influence sur la Prusse. Elle lui avait permis de juger l'or-

ganisation de son armée, sa mobilité, son instruction et surtout son nouvel armement, car l'infanterie était pourvue toute entière d'armes et l'artillerie, en partie, de pièces se chargeant par la culasse. Ne voulant pas qu'un enseignement de cette valeur fût perdu pour les troupes qui n'avaient pas pris part à la campagne, M. de Moltke se chargea de le propager, et écrivit en 1865 ses *Réflexions sur l'influence dans le combat des armes à feu perfectionnées.* Voici ce qu'il y est dit de l'effet des pièces se chargeant par l'arrière sur des buts visibles :

Généralement les coups à mitraille ne donnent de bons résultats que jusqu'à 600 pas, mais les shrapnells, dont l'effet commence à 100 pas de la bouche, suppléent la mitraille aux moyennes distances et vont jusqu'à 2400 pas. La sûreté du tir de l'obus à grenade, à cette distance ou à une distance supérieure, est telle, qu'une troupe d'infanterie ou de cavalerie, même une seule bouche à feu, ont bien des chances d'être atteintes au premier ou au second coup. L'ennemi ne peut plus se risquer à camper dans un rayon d'un demi-mille, s'il n'est hors de notre vue. L'on admet qu'à un quart de mille les colonnes serrées ne peuvent supporter le feu d'une batterie. A cette distance, l'ennemi sera tenu de se déployer et ne trouvera de protection que dans les formations dispersées et dans le mouvement.

A propos de l'emploi du fusil à aiguille, on y trouve ceci :

Nous n'avons pas, à beaucoup près, autant de canons que de fusils, et, quant aux résultats d'une arme portative, pour prouver qu'un chasseur exercé accomplira avec elle davantage que le premier fantassin venu, point n'est besoin d'une longue démonstration. Il ne peut être dans notre intention de renoncer à l'heure du danger au tir de précision si péniblement acquis pendant la paix, même aux grandes distances. Sur un théâtre de guerre par exemple, comme la presqu'île danoise ou la Lombardie, ce tir sera employé préférablement à tout autre, et assurera à notre infanterie une grande supériorité. Mais, dans les circonstances les plus ordinaires, et *en bataille rangée*, il faudra se décider, non plus pour les feux de précision, mais bien pour les feux de masse, auxquels les inévitables erreurs d'appréciation des distances ne sauraient plus nuire. L'instruction du temps de paix apprend à l'homme à viser différents points du but pour atteindre le centre à toutes les distances. La réalité devrait exiger pour le feu de masse, aux petites distances bien entendu, qu'il visât toujours le centre, de manière à atteindre le but n'importe où et dans toute circonstance. L'effroyable feu d'un bataillon déployé, avec des cartouches à balle, est relativement beaucoup moins employé, en temps de paix,

que le feu individuel, non certes qu'on en méconnaisse l'action destructive, mais parce que des raisons d'économie empêchent de prodiguer de telles salves. Cela n'en rend que plus nécessaire de simplifier la chose.

Parlant de la cavalerie, le général fait cette remarque :

Le matériel indispensable à cette arme est le cheval, et il semble que l'addition d'une demi-mesure d'avoine à la ration serait le plus grand progrès qu'on pût lui faire réaliser; ensuite il y a la diminution de la charge qu'il faut moins chercher à résoudre par l'allègement du paquetage que par le choix du cavalier. C'est dans son cheval bien nourri, pas trop chargé, que le cavalier possède sa plus réelle protection contre le perfectionnement des armes à feu, car il a la rapidité du mouvement.

Au lieu de la tactique de choc, de la charge à la baïonnette, que l'on recommandait alors de tous côtés, M. de Moltke prône une tactique de feu très offensive, tactique dans l'esprit du grand Frédéric, et cite à l'appui de sa thèse une série d'aperçus historiques sur les charges si souvent rappelées de Lundby, de la Katzbach, de 1859 en Italie, de Waterloo, de l'Alma et d'Inkermann.

Cette brochure, dont les considérations très remarquables à l'époque où elles parurent, ont encore de la valeur aujourd'hui, passa inaperçue en Europe, et il ne fallut pas moins de Sadowa pour révéler au monde la puissance du fusil à chargement rapide.

VIII

La campagne de 1866 fait le plus grand honneur à la préparation de l'état-major prussien et surtout à sa résolution. Qu'on invente ce qu'on voudra, la résolution reste en définitive le grand secret de la guerre, et le caractère du chef son principal facteur. Toutefois, pour que la résolution puisse s'affirmer, il faut que rien ne l'entrave au début des hostilités, en un mot, que la préparation soit parfaite.

Nous allons voir comment l'état-major du général de Moltke manie l'une et possède l'autre. Ici, les dates sont parlantes. Ecoutons-les.

Le 7 mai, l'armée prussienne se mobilise; à la fin du mois, la mobilisation est entièrement terminée, et la concentration commence.

Affaire de préparation.

Trois groupes d'États ennemis enserrent la Prusse, à l'ouest, au

sud-ouest et au sud; entre ces États s'étend son territoire multiplement fractionné, présentant la frontière la plus défavorable possible. Le 16 juin, le cabinet de Berlin somme la Hesse électorale, le Hanovre et la Saxe d'avoir à observer la neutralité, et de signer, dans les douze heures, un traité spécial, sous peine d'être exécutés militairement. Le délai expiré, les États sont envahis. Le 18 juin, l'armée de l'Elbe et la première armée se donnent la main dans Dresde, l'armée saxonne se retire en Bohême; le 19 juin, le général de Beyer entre à Cassel et pourvoit à l'administration du duché; enfin, dès le 16 juin, le corps du général Vogel de Falkenstein pénètre en Hanovre, en surprend la capitale le 17, où lui arrive le 18 la division Manteuffel, et commence cette campagne de dix jours, qui devait aboutir, le 29 juin, à la déchéance de la royauté hanovrienne.

Affaire de résolution.

Avant que les Autrichiens n'aient achevé leur concentration en Moravie, l'armée prussienne est en état de protéger les Marches et la Silésie. Le 20 juin, l'armée de l'Elbe (Herwarth de Bittenfeld) tient la droite à Dresde; la première armée (prince Frédéric-Charles), au centre, est à Gœrlitz; la deuxième armée (prince royal) est groupée vers Neisse, au loin sur la gauche [1].

C'était un front de 140 kilomètres inégalement réparti : trois journées de marche séparaient la droite du centre, tandis qu'il y avait cinq ou six journées d'intervalle entre la première et la deuxième armée. Intervalle dangereux certainement, s'il n'avait pas dû être comblé au fur et à mesure de la marche en avant et si cette marche eût été différée un seul jour. Mais, dès le 23, le général de Moltke expédiait aux quartiers généraux des première et deuxième armées le télégramme suivant : « Par ordre de Sa Majesté le roi, les deux armées entreront en Bohême, et prendront leurs mesures pour se concentrer dans la direction de Gitschin. » Pourquoi cette direction? Parce qu'on ne doit pas subir une concentration, qu'il faut l'imposer. Pourquoi avoir espacé ces armées sur un front aussi étendu? Parce qu'il fallait gagner de rapidité les Autrichiens, et, pour cela, se donner le plus grand nombre de routes, les plus grandes facilités de ravitaillement, les cantonnements les plus étendus possibles. Y avait-il risque? Sans doute. Faire la guerre sans rien risquer n'a pas encore été inventé. Mais ce risque amenait un grand résultat.

Affaire de grande résolution et de non moins grande intelligence des choses de la guerre.

[1] Voir l'Atlas de Stieler.

Qu'arrive-t-il, en effet? Benedeck occupe encore le margraviat de Moravie. Bien des projets ont dû se présenter successivement à son esprit. Marcher sur Berlin par Zittau et Gœrlitz, tomber au milieu des concentrations partielles de l'ennemi, bouleverser ses préparatifs et ses projets, et l'entraîner tout décontenancé sur les pas de cette audacieuse offensive.

Plus tard, les deux armées prussiennes restent bien isolées, l'une en Silésie, l'autre en Saxe; si l'offensive peut encore être prise, c'est le moment. On le laisse passer. L'ennemi attaque la Bohême, on s'ébranle à sa rencontre sur une longue colonne qui n'a pas moins de quinze milles allemands [1], et pendant ce long mouvement de concentration, dont le plateau de Kœnigshof est le but, le général Clam-Gallas, avec la gauche de l'armée et les Saxons qu'il a ralliés, soixante mille hommes en tout, est chargé de tenir tête aux cent quarante mille Prussiens, qui pénètrent par les routes de Gabel et de Reichenberg. Benedeck, lui, se réserve de s'opposer au débouché du prince royal. Et comment le fait-il? En y envoyant des détachements qui se font battre en détail. Aussi l'historique du grand état-major autrichien porte, sur ces dispositions, cette sévère appréciation :

Dans ces derniers jours, au moment décisif, alors qu'il n'y avait pas une heure à perdre, le commandant en chef ordonne d'un côté au prince royal de Saxe une chose impossible : de tenir sur l'Iser contre des forces supérieures; et de l'autre, il envoie des corps isolés se faire battre, successivement et isolément, dans des combats meurtriers, sur la rive gauche de l'Elbe. Ces mesures devaient nécessairement avoir des conséquences désastreuses, car elles détruisirent et la cohésion et le moral de l'armée.

Absence d'initiative et de résolution.

Nous voilà en pleine action décisive; voyons comment elle est menée par les Prussiens, puisque les opérations des Autrichiens ne sont plus que subordonnées à celles d'un adversaire, qui leur a imposé son point de concentration, son théâtre d'opérations, qui leur dicte ses volontés.

Si l'on jette les yeux sur une carte de Bohême, l'on constate que, pour pénétrer dans ce pays, il faut forcer le quadrilatère de montagnes qui l'isole et le défend. En limitant les points de passage, en rendant leur accès difficile, cette obligation était toute à

[1] Le mille varie suivant les pays, en Allemagne, nous lui attribuons ici la valeur qu'il a en Prusse : 7500 mètres environ.

l'avantage du défenseur, s'il avait été prêt. Les Prussiens abordèrent les défilés sans coup férir, et en sortirent sans grand embarras ni grand dommage. Avec un autre adversaire que Benedeck, l'opération était des plus graves, mais les informations de M. de Moltke étaient précises, il savait jusqu'où il pouvait oser, et, en lançant l'ordre de marche aux trois armées, il ajoutait : « Il résulte des derniers rapports que, d'ici à quelques jours, les principales forces autrichiennes ne pourront pas être réunies dans le nord de la Bohême. » L'ordre est du 23.

L'armée de l'Elbe franchit le défilé de Schluckenau, et, après un combat d'avant-garde à Hünnerwasser, elle atteignait Münchengrætz sur l'Iser, où elle faisait sa jonction avec l'armée du prince Frédéric-Charles, le 28 au soir, au jour et par l'itinéraire qui lui avaient été assignés.

La première armée traversait les défilés de Grottau, Friedland et Neustdät, gagnait Reichenberg et s'arrêtait sur l'Iser, à Türnau. Elle avait soutenu plusieurs engagements, à Liebenau, Podol, à Münchengrætz, ce dernier avec le concours de l'armée de l'Elbe. Les deux armées, ce jour-là, poursuivant leur mouvement concentrique sur Gitschin, livraient avec leurs divisions d'avant-garde, arrivant par les routes de Türnau et de Sobotka, un combat tellement distinct, que chaque division croyait combattre seule pour son compte.

La deuxième armée fractionnée en trois colonnes, débouchait de Landshut sur Trautenau par le défilé de Schatzlar, de Braunau sur Eipel et Kœnigshof, et de Glatz sur Skalitz par le défilé de Nachod. Cette armée avait la tâche la plus délicate, puisqu'elle risquait d'être arrêtée dans des défilés longs et étroits, distants les uns des autres de vingt-cinq à trente kilomètres, et sans communications latérales. Le 22, le mouvement commença, le 26, on entrait sur le territoire ennemi, les défilés étaient passés sans résistance. Elle ne se présenta qu'à Trautenau et à Nachod. Battue d'abord à Trautenau, la colonne de droite bousculait le lendemain le corps d'armée autrichien du général de Gablentz à Neu-Rognitz. Le jour même du combat de Trautenau, le Ve corps prussien, sous le général de Steinmetz, s'engageait à Nachod. Attaquée au débouché même du défilé, sa tête de colonne tenait, dans une position très critique, jusqu'à ce que la complète entrée en ligne des deux divisions eût permis de prendre l'offensive contre les Autrichiens, qui se mettaient en retraite sur Skalitz.

Dans tous ces combats, le résultat n'est pas douteux. Les Autrichiens ont beau être vainqueurs, comme à Trautenau, ce n'est pour eux qu'une question de répit, ils luttent non seulement contre

les Prussiens, mais encore contre un imprévu qui les accable, tandis que leurs adversaires savent où ils vont, ce qu'ils font, et pourquoi ils le font. Dans tous ces combats, l'armement des Prussiens leur assure une supériorité marquée. A Podol, notamment, on comprit quelles pertes le fusil à aiguille pouvait infliger à l'ennemi combattant en ordre profond dans un espace très resserré.

Affaire d'initiative et de résolution, et aussi de préparation.

Le 27 juin, le cercle, de stratégique qu'il était, est devenu tactique. Il n'est plus au pouvoir du feldzeugmeister Benedeck de se porter contre l'armée du nord, sans être talonné immédiatement par l'armée du prince royal, et, s'il veut faire face à celle-ci, il expose son flanc gauche aux efforts combinés du général Herwarth de Bittenfeld et du prince Frédéric-Charles. Néanmoins on eût dit qu'il poursuivait son plan de concentration sur le plateau de Kœnigshof, comme s'il eût été désintéressé des agissements de l'ennemi. Le 28, les ordres du grand état-major autrichien étaient de concentrer l'armée entre Miletin et Josephstadt, avec un corps d'observation à l'extrême gauche, vers Gitschin. Pendant ce temps, les événements brûlaient le théâtre d'opérations. Après s'être victorieusement engagé à Skalitz, le corps de Steinmetz repoussait, le 29, de Schweinschædel le IVe corps autrichien jusque sous le canon de Josephstadt. Poursuivant sa marche, il faisait sa jonction, à Gradlitz, avec le corps de la garde, et le 30 au soir, toute la deuxième armée était réunie sur la ligne de l'Elbe, d'Arnau à Jaromir. La première armée était alors en pleine marche sur Kœniggrætz, l'armée de l'Elbe la flanquant à droite, avec mission de rejeter loin de leur armée principale toutes les forces ennemies qui s'aventureraient contre elle. Bien qu'il fût dans la position qu'il avait choisie, Benedeck ne jugea pas devoir y tenir, et se mit en retraite, le 1er juillet, sur Kœniggrætz.

Dans les deux camps, les 1er et 2 juillet furent employés à se préparer à la bataille de Sadowa.

L'armée prussienne est soulevée par l'enthousiasme, le roi, assisté du général de Moltke, du comte de Bismarck et du général de Roon, ces trois grands artisans de sa gloire, vient d'en prendre le commandement, elle est prête pour tous les emportements de la lutte et du triomphe.

En revanche, l'étoile des Habsbourg, déjà voilée, semble descendre sur l'horizon, on la découvre avec peine, alors qu'il la faudrait fulgurante. Sans compter le corps saxon, cinq corps d'armée autrichiens ont déjà souffert gravement; chez tous les autres, le moral est entamé. Le général en chef lui-même a totalement désespéré du succès.

Complètement désorienté, troublé, démoralisé, s'exprime le récit du grand état-major autrichien, le feldzeugmeister avait perdu toute confiance tant en lui-même qu'en son entourage, en ses troupes et même dans la grande cause pour laquelle l'armée avait combattu jusqu'alors. En arrivant à Königgrätz, il trouva le lieutenant-colonel de Beck, de l'*adjudantur* de l'empereur, envoyé par Sa Majesté pour s'assurer de la situation et de l'état réel des choses... Vers onze heures et demie du matin, sans consulter personne de son entourage, il adressa à l'empereur le télégramme suivant :

« Je supplie instamment Votre Majesté de conclure la paix à tout prix. Une catastrophe pour l'armée est inévitable. Le lieutenant-colonel Beck part à l'instant. »

Absence de résolution jusqu'à la désespérance.

L'armée autrichienne se trouvait précisément entre la Bistritz et l'Elbe. Il semblait si étrange qu'elle acceptât la bataille avec un fleuve à dos, que les ordres de marche du grand état-major prussien la supposaient derrière l'Elbe, entre Josephstadt et Kœniggrätz. Mais, quoiqu'il se fût ressaisi à l'idée de combattre, l'esprit du feldzeugmeister continuait à flotter, incapable de se résoudre franchement pour un parti. Néanmoins on fortifiait les lisières occidentales de Lipa et de Chlum, de Nieder-Prim et de Problus, on établissait des batteries en terre vers Nedelist. Ces travaux faisaient naturellement croire que Benedeck était décidé à se battre en avant de l'Elbe. Pourtant, lorsque le 2 juillet à midi, il convoqua les généraux de corps d'armée et les divisionnaires de cavalerie, pas un mot ne fut prononcé sur les opérations ultérieures. Ce n'est que dans la soirée, vers onze heures, sur les avis réitérés de la marche des colonnes prussiennes qu'un ordre de bataille fut rédigé, ordre expédié seulement le 3 juillet, vers deux heures du matin.

Au quartier général du roi de Prusse, les choses se passaient différemment. On venait d'y apprendre, par les renseignements du prince Frédéric-Charles, que les Autrichiens restaient massés entre l'Elbe et la Bistritz. Dans un conseil de guerre convoqué au milieu de la nuit, le général de Moltke proposa d'attaquer l'ennemi avec toutes les forces prussiennes en avant de l'Elbe, sans se préoccuper de savoir si on avait devant soi l'armée autrichienne toute entière, ou seulement une partie considérable de cette armée. Le roi se rangea à cette opinion. Le lieutenant-colonel comte de Finkenstein eut mission de porter au prince royal les ordres pour le lendemain. Il monta à cheval à minuit, il pleuvait à verse et les chemins étaient détestables, trente-huit kilomètres séparaient Gitschin de Kœnigshof,

cependant, à quatre heures du matin, il remettait au prince royal la dépêche suivante, signée Moltke :

Votre Altesse royale voudra bien prendre sur-le-champ les dispositions nécessaires pour venir au secours de la première armée avec toutes ses forces, en se dirigeant sur le flanc droit de l'ennemi, qu'elle trouvera probablement en marche, et en l'attaquant immédiatement. Les ordres qui ont été envoyés d'ici, dans l'après-midi, avaient un objet différent, et sont maintenant annulés.

Dès maintenant le plan de la journée apparaît clairement. La première armée appelée à combattre sur la Bistritz, opérera de front, cherchant à attirer sur elle l'effort des forces autrichiennes, jusqu'à ce que la double attaque préparée contre leurs flancs vienne à réussir : contre le flanc gauche, par l'armée de l'Elbe; contre le flanc droit, par la deuxième armée.

La bataille de Sadowa sort de notre travail, mais, par ce qui précède, ne voit-on pas qu'elle est gagnée moralement avant d'avoir commencé, gagnée par la résolution triomphante sur l'irrésolution dans toute sa détresse?

Malgré son éclatante réussite, on a beaucoup critiqué le plan d'opérations du général de Moltke. On a prétendu que son entrée en Bohême ne s'était pas inspirée des véritables principes de la stratégie, que Benedeck, usant d'une position centrale, dont il n'a su que faire, il faut bien l'avouer, aurait pu venir à bout successivement des armées prussiennes, avant que leur cercle d'acier ne l'ait acculé à l'Elbe et étreint dans Sadowa. Querelles d'école après coup, qui me laissent indifférent devant un événement de guerre aussi foudroyant. Elles ont vraiment trop beau jeu à reprendre commodément un problème militaire résolu glorieusement dans l'histoire, et dont les données n'ont plus de mystères.

L'auteur de la *Nation armée* peut dire avec raison :

La concentration de l'armée prussienne en 1866 a été l'une des mieux réussies qu'on ait vues. Après qu'elle fut accomplie et que le succès eut couronné l'entreprise, on la trouva toute naturelle, on se demanda comment il eût été possible de ne pas la faire comme on l'avait faite. Mais si l'on considère la situation telle qu'elle était au début, l'on conviendra que cette concentration fut chose réellement extraordinaire.

***.

La suite prochainement.

UN HÉRITIER PRÉSOMPTIF

LA JEUNESSE DU ROI CHARLES-ALBERT[1]

VI

Quelques jeunes gens de l'entourage intime de Charles-Albert, entre autres MM. de Collegno [2] et Baldisero [3], avaient fait le voyage de Naples. Ils s'y étaient affiliés aux ventes. Revenus à Turin, ils ne parlaient plus que d'indépendance nationale et de constitution espagnole. Tout ce qui ne portait pas perruque leur faisait écho. La politique était à la mode. Jeunes hommes et jeunes femmes discutaient les maximes d'État, « solonisaient », comme disait, jadis Alfieri. « ... Il ne manque à tous ces péripatéticiens que de parler grec, écrivait Sylvain impatienté de cette politique élégante; ils seraient aussi inintelligibles, mais moins funestes. »... Et le pauvre homme ne cessait de crier gare à son jeune patron.

Mais celui-ci le rassurait :

« Calmez-vous[4], calmez-vous, don Sylvain, rien n'est compromis, quoi que vous en pensiez et me disiez. Le roi me traite absolument comme son fils. Toutes les fois qu'il paraît en public, il veut m'avoir auprès de lui... Nous dînons tous les jours à la cour; et tous ces Messieurs, jusqu'à Robilant, qui n'est, ici, que comme aide de camp, sont admis à la table du roi.

« Du reste, voici ma vie, il n'en est guère de plus édifiante :

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1887.

[2] Hyacinthe Provana di Collegno, né à Turin le 4 juin 1794, était alors major d'artillerie et écuyer du prince de Carignan. Compromis par les événements de 1821, il passa plus de vingt ans en exil. Amnistié en 1843, il fut nommé sénateur du royaume en 1848, puis ministre de la guerre, puis enfin ambassadeur à Paris. Il mourut à Baveno en 1856. Après l'abdication de Charles-Albert, le comte de Collegno lui porta, à Oporto, l'adresse du Sénat et recueillit son dernier soupir.

[3] Le comte Eugène de Baldisero était, en 1818, capitaine sous-adjudant général de l'armée.

[4] Gênes, 30 mars 1818. Archives de Beauregard.

Deux fois par semaine il y a société chez l'ambassadeur de France; deux autres fois, chez Brignole; une fois, chez Pallavicini, où se donnent de très jolies comédies françaises. Lorsque je n'ai pas le spleen, j'y vais.

« ... Ne croyez pas, don Sylvain que je m'occupe à courtiser les femmes. Vous savez que depuis quelque temps j'ai pris beaucoup de goût à l'étude, et ce goût va toujours en augmentant, de sorte que je n'en aurais pas le temps... »

Avec Sylvain, le prince pouvait s'en tenir à une justification banale; mais vis-à-vis de Sonnaz, il se trouvait, paraît-il, tenu de répondre moins vaguement à des griefs d'une nature plus intime. A la façon du comte de Mercy, Sonnaz, sans doute, avait pris parti pour l'avenir de la dynastie.

« ... A propos de Mme de Sonnaz, vous m'apprenez que[1] *madama mia moglie* est grosse. Vous ne devez pas être étonné qu'on le dise; on l'a déjà tant dit de la reine et de la duchesse[2] qu'il faut bien que son tour vienne. Croyez, cependant, que j'ai suivi vos bons conseils. Je vous remercie de me l'avoir toujours dit (*sic*). Cela vaut beaucoup mieux, au fond, car il y a assez d'occasions de rage en ce monde, sans aller en chercher gratis[3]. »...

Comme disait un homme d'esprit, ne me parlez pas de ces ménages qui ne marchent jamais qu'à grands coups de bons conseils et de fermes propos. Aimer, parce qu'il est assez d'occasions de rage, sans en aller chercher, ou parce qu'un ami vous en prie, serait trop héroïque. L'amour n'entend pas raison. Il vit précisément de ce qui tuerait tout autre que lui. Le calme l'endort, la sécurité le met en déroute. Il est dangereux pour une femme de se montrer, ainsi que l'admirable princesse de Carignan, sans défauts le lendemain de son mariage. L'excès d'abnégation, en ménage fait les grandes saintes, mais aussi les femmes malheureuses.

« ... Notre princesse, malgré sa bonté résignée et sa haute piété, écrivait Sylvain[4], ou plutôt, peut-être, à cause de tout cela, vit de plus en plus seule. Elle manque de l'entrain et de la coquetterie qu'il faudrait pour séduire son mari; d'ailleurs la concurrence est rude, et je perds mon temps à écarter la branche d'où pend le fruit défendu... »

Et voilà qu'un inexplicable voyage du prince, en Allemagne, ajoutait encore aux inquiétudes de Sylvain.

[1] Madame ma femme.
[2] Mme la duchesse de Genevois.
[3] Lettre au comte de Sonnaz. Sans date, 1818.
[4] 15 mai 1818.

« ... Il nous a planté là sans crier gare; on dirait d'une fuite, et depuis son départ, nous ne savons que son arrivée à Dresde. Moi, en attendant, j'ai sur les bras sa femme, grosse, à consoler [1]. Tout va heureusement mieux que ne le mériterait Monseigneur. Elle est courageuse, c'est une âme vaillante, mais d'une vaillance trop triste [2]...

« ... Nul ne sait, la princesse peut-être ignore [3] ce que son seigneur est allé faire en Allemagne. Les langues, cependant, vont grand train, sur ce voyage. Les malins y voient de la politique, les médisants une brouille, moi j'y vois un coup de tête. Enfin comptons sur l'absence, comme pour les deux pigeons... »

Quelques semaines plus tard, l'événement semblait donner raison à tant de sage prévoyance.

« ... La conversation [4] que nous venons d'avoir ensemble, très cher Sonnaz, m'est une preuve de l'attachement que vous me portez, écrivait le prince. Mais, je dois à la vérité de vous dire que je vous dépeignais en noir, avant mon départ, un intérieur, qui, maintenant que je n'ai plus le spleen, fait tout mon bonheur, si Dieu permet que j'en puisse avoir un peu sur cette terre. »

Comme s'il eût prévu qu'il n'en trouverait qu'à son foyer, le prince ajoutait tristement.

« ... Je lis beaucoup, j'étudie, je dessine. Lorsqu'on a le malheur d'être prince, en ce temps surtout, il faut savoir tout, plus que médiocrement, et apprendre à se suffire à soi-même, car maintenant le voile est tombé. Les princes sont jugés sévèrement. Heureux encore si on se contentait de les juger, mais, la calomnie s'en mêlant, notre état de prince n'est tenable que pour ceux qui ne le comprennent pas, ou pour ceux qui ont assez de force d'âme pour suivre le sentier de l'honneur, à travers tous les désagréments imaginables. Si l'on a quelque défiance de soi, on est alors bien malheureux. »...

Est-ce là le langage d'un ambitieux ou d'un conspirateur? Ne sont-ce pas plutôt les douloureux raidissements d'une âme qui se cramponne au devoir, quand tout l'entraîne?...

Oui, il fallait que le malheureux prince se fît aveugle et sourd,

[1] Juin 1818.

[2] La princesse fit une fausse couche quelque temps après.

[3] Le prince était allé, appelé par sa mère, à Monaco, en Bavière. — Mme de Montléart lui signala, pendant ce voyage, de nouvelles et fort graves intrigues de M. de Metternich et du duc de Modène. Ces intrigues devaient être déjouées alors, et reprises plus tard au congrès d'Aix-la-Chapelle.

[4] 25 septembre 1818.

pour ne pas voir sa popularité grandir, pour ne pas entendre les vieilles haines guelfes qui l'appelaient à la rescousse, et cela à l'heure même où se faisait contre lui un suprême effort. Quelques-unes des stipulations de Vienne devaient être remaniées au congrès qui allait s'ouvrir à Aix-la-Chapelle. La reine avait presque obtenu de son trop faible époux que l'article 860 [1] fût compris parmi ceux qui devaient être révisés. L'Europe, sans doute, pouvait s'opposer à cette révision, mais, devant les volontés du roi, devant l'intrigue de M. de Modène et de M. de Metternich, âpres à prendre leur revanche, que devaient durer ces résistances? Il était heureusement dans la destinée de Charles-Albert de voir, à toute heure dangereuse, surgir d'inébranlables fidélités.

Les négociations projetées à Aix-la-Chapelle nécessitaient l'intervention du ministre des affaires étrangères. Or il se trouva que le comte Valese était un de ces hommes que l'on peut briser, mais, dont on ne fait pas aisément son complice.

Valese opposa le refus le plus net aux sollicitations de la reine. Et, comme il cherchait non pas à excuser ce refus, mais à l'expliquer par de bonnes raisons, Marie-Thérèse lui coupa la parole :

— Eh de qui donc relevez-vous, monsieur, sinon du roi votre maître ?

— Je relève de ma conscience, de mon pays et de l'histoire.

— Ah! pour moi, j'estimais que, comme tous les ministres, vous n'étiez qu'un domestique [2].

Valese donna sa démission. Mais tel fut l'effet produit sur Victor-Emmanuel par cette effroyable scène, qu'en dépit de sa femme, la question de succession ne fut pas soulevée à Aix-la-Chapelle [3].

Pour la seconde fois, M. le duc de Modène se brisait contre l'honneur, non pas d'un domestique, mais d'un de ces grands serviteurs, tels qu'en avait autrefois la maison de Savoie. Comme Faverges, Valese venait d'arracher la couronne aux serres de

l'aquila griffagna [4]
chi per più lacerare
due becchi porta...

[1] On se souvient que c'était l'article qui constituait tous les droits de la maison de Carignan.

[2] Voy. Poggi, *Storia d'Italia*, vol. Ier, p. 214.

[3] Voy. *L'uomo di Stato indirizzato al governo della cosa pubblica*, p. 134, vol. Ier. (Comte Solaro della Margherita.)

[4] De l'aigle griffonne qui, pour mieux déchirer, porte deux becs. (Dante.)

VII

Je ne trouve pas une seule lettre de Charles-Albert, datée de 1819, au dossier que je feuillette. Mais, en revanche, celles de Sylvain sont nombreuses et fort tristes. Le pauvre homme se plaignait davantage, chaque fois qu'il écrivait, des idées et des propos abominables échangés, à Turin, comme monnaie courante. Ce qui surtout l'étonnait, c'était de voir les ambassadeurs d'Espagne, de France et de Bavière, encourager les folles têtes qui conspiraient.

« Imagine, écrivait-il à son frère [1], que MM. de Bardaxy, de Dalberg et Chiboltzors ouvrent à deux battants les portes de leurs ambassades à tout ce qui prétend, ici, réformer l'État. Ce sont synodes sur synodes élégants dans leurs salons, tandis que, par leurs bons soins, trois clubs fonctionnent ailleurs, à l'usage de la canaille. Là pérorent, Castion, Vismara *ed altri mali*. Ils disent qu'il leur faut une constitution. Plus d'un, cependant, serait embarrassé d'expliquer ce que c'est...

« Quelques beaux fils rêvent de pairie, quelques officiers de grades pêchés en eau trouble. Le plus grand nombre, cependant, ne sait encore ce qu'il veut, et se prépare à révolutionner, par bon ton. Mais combien durera ce platonisme? Il n'est guère probable que les malins entassent tant de fagots pour n'allumer qu'un feu de joie. »

Les carbonari l'entendaient bien ainsi; seulement, pour propager l'incendie, il fallait qu'un grand vent se levât sur la foule indifférente. Il était facile, alors, de le déchaîner. Les souvenirs de 1814 survivaient bien humiliants, bien cuisants encore en Piémont. C'était, entouré des soldats exécrés de Bubna, que Victor-Emmanuel avait fait sa première rentrée à Turin. A quel prix cette escorte? Un honteux vasselage la payait sans doute encore. Et, de proche en proche, au souffle des conjurés, l'étincelle gagnait. C'est toujours par un mouvement généreux que commencent les révolutions. Bientôt le roi ne fut plus qu'un roi déshonoré, aux mains du prince de Metternich. Bientôt, l'honneur du vieux Piémont et sa haine héréditaire de l'Autriche se confondirent dans une colère qui voyait rouge. L'inaction de la police vis-à-vis des bavards qui péroraient, vis-à-vis des clubs qui agissaient au grand jour, ne trahissait-elle pas la souffrance secrète du roi et l'appui de son gouvernement?

Tels étaient la marche suivie et les résultats bientôt obtenus par la propagande révolutionnaire, dans les milieux honnêtes. Il fut facile de soulever les autres contre les agissements de la restaura-

[1] Sans date, 1819.

tion, en leur parlant aussi de patriotisme. Ce grand mot a toujours eu deux visages, comme le sabre de Joseph Prudhomme avait deux tranchants.

Les ambitions les plus opposées créaient donc en Piémont ce malaise universel qui précède tout orage. Pour ou contre le roi, chacun révolutionnait, ne fût-ce que par bel air, comme disait Sylvain. De la combinaison de toutes ces bonnes volontés ne pouvait manquer de naître, à brève échéance, un *pronunciamiento* dont l'armée serait fatalement le pivot.

Car là aussi malheureusement se retrouvaient, poussés à leur extrême degré d'acuité, toutes les passions et tous les griefs de la cour et de la rue. Les officiers de Napoléon ne servaient qu'en sous-ordre; on leur avait imposé la rétrocession d'un grade et interdit le port de leurs décorations françaises. Aux vieux fidèles seuls, remis à neuf par l'almanach royal, appartenaient les hauts grades. On les avait, il est vrai, épaulés, dans leurs commandements, de quelques jeunes gens bien en cour. Mais les premiers avaient eu le temps d'oublier ce que les seconds n'avaient pas eu le temps d'apprendre, et tout cela régentait les vétérans de Wagram et d'Austerlitz, qui formaient alors les cadres piémontais. De ces juxtapositions hétérogènes naissaient des froissements et des récriminations sans fin.

Une telle armée ne pouvait qu'être à la merci d'un coup de vent, et le baromètre baissait terriblement sur toute l'Italie, au commencement de l'année 1820.

Charles-Albert avait le pressentiment d'une catastrophe prochaine. Il écrivait, comme si Dieu avait fait les âmes hautes, pour voir toujours par-dessus les bons côtés des choses :

« Ami Sylvain [1], je suis en ce moment surchargé d'occupations et je ne puis vous dire que quelques paroles. Mais, connaissant toute l'affection que vous me portez, je ne veux pas laisser passer la journée sans vous donner la bonne nouvelle que, ce matin, le comte de Stahrenberg est venu officiellement demander au roi, puis à moi, la main de ma sœur pour l'archiduc Rénier, gouverneur du royaume lombardo-vénitien [2].

[1] 4 mars 1820.

[2] Le mariage se fit le 28 mai. « La princesse, écrivait M. de Metternich, est merveilleusement belle. Elle a une demi-tête de plus que moi, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une jolie tournure. Sa tête a une expression de noblesse remarquable. Elle a des yeux longs et langoureux, le nez petit et finement découpé: la bouche est bien faite et cache les plus jolies dents du monde; et pourtant, malgré toutes ces perfections extérieures, je trouve qu'une aussi grande femme manque de charme... » (*Mémoires* de Metternich, vol. III, p. 350.) — « Je viens encore de faire un mariage, écrivait-il

« Je suis si heureux de l'établissement de cette pauvre sœur, que je ne puis douter du plaisir que cela vous fera en l'apprenant. Dès que la princesse aura accouchée, je vous le ferai savoir. Dieu veuille nous donner un garçon !...

« Je partage bien vos sentiments sur l'horrible événement arrivé à ce malheureux duc de Berry. C'est ainsi que, dans ce siècle, nous devons nous attendre à être récompensés de nos peines. Mais il existe un Dieu vengeur, qui sait compenser les peines qu'on éprouve sur cette malheureuse terre... »

Les pressentiments du prince ne le trompaient pas. La naissance de son fils allait être sa dernière joie. Sylvain, pour assister au grand événement que le prince lui annonçait comme prochain, avait gagné Turin en toute hâte :

« ... Malgré mes bottes de sept lieues, écrivait-il le 17 mars 1820 à son frère, je ne suis arrivé à Turin que pour les dragées, ce matin, vendredi, à cinq heures et demie. Il n'y avait pas une heure que j'étais à me remettre du froid et du profond sommeil qui m'avaient gagné en chemin, que le prince me faisait appeler pour me montrer son fils. Ah ! le beau petit roi qu'auront là mes arrière-neveux ! Il a les yeux déjà bien effrontés, et qui seront noirs, je crois. Il a un beau grand nez retroussé comme son père, et une petite bouche fort gracieuse, dont il tette de grand courage une superbe paysanne.

« Cependant, ajoute Sylvain, une sinistre plaisanterie est venue jeter comme un augure funeste sur notre joie. Au moment de la naissance du duc de Savoie, on vit débarquer au palais Carignan tous les capucins de la ville et de la banlieue. Une personne de la cour arrête la procession au moment où elle veut franchir la porte du vestibule, et demande la raison de ce déploiement inusité de capucins. L'un d'eux alors montre une lettre, revêtue d'une fausse signature, qui donnait, à tous les couvents, avis de la mort de la princesse, et invitait les bons pères à venir réciter leurs prières autour de la défunte... »

La mystification était lugubre, mais le prince, cette fois, l'attribua bien à tort aux convoitises que la naissance de son fils déconcertait. La reine y était étrangère ; d'autres gens avaient intérêt à exaspérer le prince : on allait en avoir la preuve. Victor-Emmanuel voulut une enquête. L'ardeur qu'y apporta le comte Lodi[1] n'aboutit

ailleurs. L'archiduc Rénier épouse la princesse de Carignan. Il eût épousé un canapé si pareil meuble pouvait lui servir à ce qu'il a entendu dire. Avec ces dispositions et trente-neuf ans, toute femme est charmante. » (Henri Forneron, *Histoire générale des émigrés*, vol. II, p. 210, notes.)

[1] Ministre de la police.

qu'à faire affluer dans son cabinet, et à la même heure, tous les marchands de lunettes de Turin.

Pour continuer la plaisanterie, les carbonari envoyaient ces braves gens en aide à la police.

« ... Je crois que l'on s'est moqué de vous, leur dit le comte Lodi, en les voyant entrer.

« ... Je crains que ce ne soit plutôt de Votre Excellence », répondit le mieux alangué d'entre eux.

Naturellement, la police ne découvrit rien, et le ridicule s'ajouta à tous les microbes révolutionnaires que la monarchie piémontaise aspirait béatement depuis sa restauration.

Faire le bien à demi ne sert qu'à tromper toutes les espérances, bonnes ou mauvaises; c'est à quoi aboutissait, précisément alors, le bon vouloir un peu tardif de Victor-Emmanuel.

Sur les instances du comte de Maistre, du marquis de Saint-Marsan et de Prosper Balbo, le roi s'était décidé à apporter quelque adoucissement à la législation, toute de bon plaisir, qu'il avait restaurée en 1814. Mais il confiait la besogne à des gens d'avant 89 : c'est dire le cœur qu'ils y mettaient.

Le comte Borgarelli, suivi de toute la vieille magistrature, faisait rage contre la plus innocente innovation. Vainement Balbo, Saint-Marsan, Pinelli, Carbonara, essayaient de parler raison. Vainement Joseph de Maistre faisait entendre ces sages paroles : « ... Ne croyez pas que la plénitude de l'autorité royale soit affaiblie par les bornes que les princes posent eux-mêmes parfois à leur propre autorité... » Borgarelli et ses amis ne se rendaient pas [1].

L'entêtement a muré si hermétiquement, chez certaines gens, portes et fenêtres, que l'idée de regarder dans la rue ne leur vient même pas; Borgarelli y aurait vu pourtant qu'elle devenait houleuse. Il en aurait entendu monter d'étranges rumeurs. Peut-être eût-il compris que ses conseils acculaient Victor-Emmanuel à une dangereuse résistance.

A Naples, en effet, la liberté venait de lever son drapeau; l'intervention armée de l'Autriche n'y était plus douteuse; le roi devait se prononcer pour ou contre sa redoutable voisine. Alors déjà, comme l'écrivait François Gambini [2], « le Piémont pour l'Italie

[1] A la réception solennelle de la magistrature, le 1er janvier 1820, au lieu des souhaits accoutumés, le comte Borgarelli adressa au roi Victor-Emmanuel une sorte de philippique, où oubliant tout respect, il le mit en demeure de « ne pas toucher à l'antique édifice ». Voy. Poggi, *Storia d'Italia*, vol. Ier, p. 325, à propos de cette scène et de ce discours, qui bouleversèrent Turin.

[2] Sclopis, *Histoire de la législation italienne*, vol. III, p. 208.

ne pouvait être que le bouclier qui la protégerait ou la hache qui la décapiterait, s'il tombait aux mains de l'étranger. »

Et ce combat pour la vie[1] durera un demi-siècle. L'idée guelfe appellera à son aide toutes les grandeurs et toutes les hontes de notre temps. Elle se fera bénir à Rome, se battra héroïquement à Novare[2], poussera, à Paris, ce *grido di dolore* qui ébranlera l'Europe; et puis, hélas! se substituant à tous les scrupules, reniant toutes les reconnaissances, empoisonnant toutes les armes, bénéficiant de toutes les crédulités, elle couvrira du cri sublime de patrie son appel désespéré à la révolution.

Au lendemain de la mort de Garibaldi, un voyageur causait, à Venise, avec son guide. L'homme était un vétéran des guerres de l'indépendance.

— Vous aimiez Garibaldi, disait le Français.

— Garibaldi était mon Dieu.

— Mais il est mort.

— Qu'importe, il ressuscitera comme Christ au premier appel de l'Italie.

— Et qu'a-t-il fait pour vous?

— Il m'a fait une patrie!

Demandez à ceux qui l'ont perdue, ce qu'est la patrie. Ils vous diront que c'est un aimant dont les hommes seront impuissants toujours à étendre ou à circonscrire l'attraction. Ils vous diront que la patrie est de droit divin plus que les couronnes; que Dieu l'a créée en créant les races, en leur mettant au cœur des affinités éternelles ou des haines implacables. Ils vous diront, enfin, que la force ou la conquête peuvent hérisser des frontières, mais, que tôt ou tard, le droit les franchit comme le lion ailé de Saint-Marc, pour venir se coucher au pied de la croix de Savoie[3]...

[1] « ... Tant qu'il me restera de la respiration, écrivait Joseph de Maistre, je répèterai que l'Autriche est l'ennemie naturelle et éternelle de Votre Majesté. Si l'Autriche domine, de Venise à Pavie, c'en est fait de la maison de Savoie : *Vixit!* » (*Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*... fragment cité par Ch. de Mazade dans *le comte de Cavour*, p. 193.)

[2] « ... Si jamais, écrivait Charles-Albert en 1847, Dieu nous fait la grâce de pouvoir entreprendre une guerre d'indépendance... c'est moi seul qui commanderai l'armée, et... alors je suis résolu à faire pour la cause guelfe ce que Schamyl fait contre l'immense empire russe..... Il paraît qu'à Rome on tient en réserve les armes spirituelles... Ah! le beau jour que celui où nous pourrons jeter le cri de l'indépendance nationale!... » (Au comte Castagneto, lettre de Turin, 2 septembre 1847. Voy. *Scritti e lettere di Carlo Alberto*, p. 46.)

[3] Le mot est de Joseph de Maistre... « La croix blanche de Savoie, soutenue par le lion de Saint-Marc, ferait une assez belle figure dans le monde. Il n'y aurait sûrement pas moyen de renouveler d'une manière

C'est ce dont M. le prince de Metternich ne semblait pas se douter quand, à la première nouvelle de l'insurrection de Naples, il prenait, vis-à-vis de Victor-Emmanuel, le ton et l'allure d'un suzerain.

« ... L'empereur, mon maître, disait-il au comte Rossi[1], est résolu à user des moyens immenses dont il dispose pour mettre ses États à l'abri de toute éventualité révolutionnaire... Quant à votre roi, l'empereur compte sur lui, il le sait disposé à mourir l'épée à la main, plutôt que de subir la loi de ses sujets rebelles[2]. »

C'était vrai, mais la hautaine façon dont était faite l'injonction la rendait blessante.

« ... *Siamo sull'orlo del precipizio*[3], écrivait Sylvain, à la date du 20 juillet 1820; d'innombrables placards demandent la constitution des Cortès espagnoles. Le roi est assailli de mémoires anonymes qui lui conseillent de donner cette constitution pour faire pièce à l'Autriche. Ces maudits Autrichiens semblent nés pour compliquer nos affaires. Leur façon de nous régenter exaspère bons, méchants, et mon prince plus que personne...

« Ils vont nous obliger à l'immense sottise de prendre parti pour ou contre eux. Les voilà qui se renforcent en Lombardie; on porte leur nombre à 40 000 hommes. Ce qui serait par-dessus tout important, c'est que nous sachions ce que nous voulons. Mais nous n'en sommes pas là... »

Victor-Emmanuel ne semblait pas, en effet, se douter des dangers qu'il courait. Tant est vrai ce mot : « Que les rois, comme les goutteux, ne sont jamais plus près d'un accès qu'à l'heure où ils se regardent comme en parfaite santé... »

Avec moins d'esprit que M. de Metternich, mais avec tout autant de bon sens, Sylvain terminait par ce post-scriptum sa lettre de tout à l'heure :

« ... En France, on charge les pétards; en Italie, on aiguise les poignards; c'est partout le règne des braillards[4]. *Questo mondo è fatto per andar male*, comme dit le roi, qui ne sent pas la queue de la poêle lui rougir dans la main... »

plus éclatante la fameuse devise d'Emmanuel Philibert : *Mersus profundo, pulchrior evenit.* » (Lettre du comte de Maistre au roi. *Correspondance diplomatique*, vol. Ier, p. 313.) — Dans une autre lettre au roi, c'est ce que le comte de Maistre appelait « *son* idée vénitienne ». (*Id.*, *Correspondance diplomatique*.)

[1] Ambassadeur de Sardaigne à Vienne.

[2] Dépêche de Rossi, citée par Nicomède Bianchi. (*Storia della diplomazia*, etc., vol. II, p. 17.)

[3] « Nous sommes sur le bord du précipice... »

[4] « Ce monde est fait pour aller mal... », mot favori du roi Victor-Emmanuel, qu'il répétait à tout propos.

Les carbonari attribuaient à une politique raffinée ce stoïcisme de Victor-Emmanuel. Comment douter, en effet, de ses intentions secrètes, à entendre les propos que tenait le prince de Carignan? Comment douter que l'on fût près d'une entrée en campagne, quand Balbo et Caraglio de Saint-Marsan[2], tous deux fils de ministres; quand des officiers, comme le général Gifflenga[3]; quand de grands seigneurs, comme le prince de la Cisterne[4], protestaient ouvertement contre les agissements odieux de l'Autriche?

S'il faut grandement compter avec les gens qui ont intérêt à répandre un bruit faux ou méchant, il ne faut pas moins compter avec les imbéciles qui leur servent de clairon. Il est si rare qu'un imbécile n'aime pas mieux jouer un vilain rôle que de n'en pas jouer du tout. Chacun crut donc bientôt, à Turin, que crier : « Vive la Constitution et... guerre à l'Autriche! » était la plus utile façon de servir le roi.

« ... Les révolutions d'Espagne, de Portugal, de Naples, surtout, écrivait le prince de Carignan[5], firent, sur notre pays, l'effet le plus malheureux, en donnant à notre troupe et à nos officiers, déjà assez indisciplinés, un exemple fatal. Personne ne faisait plus, en 1820, mystère de ses desseins, et, nous ne voyions arrêter personne ni punir personne... »

Bien au contraire, tous les officiers qui menaient le mouvement, tels qu'Ansaldi et Carail, recevaient des décorations ou des grades. Le comte Lisi, un des hommes les plus compromis du parti avancé, se voyait refuser sa démission, qu'il avait voulu donner par une sorte de scrupule. De partout, officiers et sous-officiers affluaient à Turin. Les régiments n'étaient plus commandés. Tant d'indiscipline prouvait que le berger conspirait avec le loup.

« ... Je me crus obligé, dit le prince, de représenter au roi que la police ne se faisait pas. Je parlai de même au ministre de la guerre Saluces, mais tout fut inutile... »

La situation devenait critique pour l'entourage du prince.

[1] César Balbo, fils du comte Prosper Balbo, ministre de l'intérieur.

[2] Asinari de Caraglio, fils de l'illustre marquis de Saint-Marsan, alors ministre de la guerre.

[3] Alexandre de Gifflenga, inspecteur général de la cavalerie.

[4] Dal Pozzo, prince de la Cisterne, né à Turin, 16 janvier 1784; marié à Louise Ghislaine de Mérode. Sa fille, la princesse Victoire, épousa le duc d'Aoste et fut pendant quelques mois, on s'en souvient, reine d'Espagne.

[5] Les divers passages que l'on va lire sont extraits d'un long mémoire justificatif écrit par le prince de Carignan, comme on le verra plus loin, aux premiers jours de son exil à Florence. Ce mémoire a été publié pour la première fois par M. le baron Manno dans ses *Informazione sull' ventuno in Piemonte*, p. 58 et suivantes.

« ... Bienheureux, écrivait Sylvain, qui n'a pas la main à la pâte, pleine de mauvais levain, qui fermente ici. Je ne sais comment tout cela finira pour mon prince, devenu le *bersaglio*[1] de tous les faiseurs de constitutions. »

Le prince, lui aussi, sentait combien sa position devenait difficile et fausse.

« Revenez, écrivait-il au comte de Revel[2], parce que, dans des moments aussi critiques que ceux-ci, les personnes comme vous, mon cher comte, ne devraient jamais être éloignées de ceux qui gouvernent un État[3]. Il y a maintenant si peu de gens de mérite, et qui soient en même temps parfaits honnêtes gens, qu'on ne saurait trop les rechercher. Il y a eu, sans contredit, des temps plus mauvais que ceux où nous vivons, pour le monde en général, mais non pas pour les princes; car, maintenant, le grand but de la philosophie moderne est tourné à la destruction de la religion et des trônes, et ceux qui sont destinés à gouverner les nations ne sauraient assez peser toutes leurs actions.

« Je désire beaucoup vous témoigner de vive voix l'amitié que je vous porte, et combien je fais fonds sur les bons conseils que j'espère toujours recevoir de vous. »

. . . . . .

Mais, quoi qu'il en pût dire à son ami Revel, le prince aimait les conseils comme la duchesse du Maine aimait le monde, parce que chacun l'écoutait et qu'elle n'écoutait personne.

Presque à sa porte, mourait dédaigné l'homme dont la clairvoyance aurait pu lui être si secourable. Rien de navrant comme la dernière plainte de Joseph de Maistre, se survivant dans son propre pays :

« ... Je ne suis plus qu'un vieux prisonnier qui a, tout au plus, le droit de regarder par sa fenêtre...[4]. » « Je suis accablé et, de plus, dégoûté de la vie... mon esprit, de petit est devenu nul : *Hic jacet*...[5]. » Et chacun de tourner le dos à ce grand cadavre. Les pauvres humains sont si reconnaissants lorsqu'on les dispense d'envier.

[1] Cible.

[2] Ignace de Thaou de Revel, nommé le 15 avril 1814, membre du conseil de régence du Piémont; ministre plénipotentiaire à Paris après le retour du roi, lieutenant général, grand-croix de Saint-Maurice, puis gouverneur de Gênes, vice-roi de Sardaigne en 1820, et dans la même année, gouverneur de Turin.

[3] Le comte de Revel était en Sardaigne.

[4] Lettre à Mme la duchesse des Cars, 28 mars 1819. (*Lettres et opuscules*, vol. Ier, p. 512.)

[5] Au comte de Marcellus, 9 août 1819. (*Lettres et opuscules*, v. Ier, p. 517.)

« ... Le chevalier Maistre, écrivait Sylvain[1] (le 3 mars 1821), est arrivé juste à temps pour voir expirer son grand frère, dont la mort n'a pas fait plus de sensation que celle de ton gardeur de vaches, s'il se fût rendu à Turin pour cette opération. Ceux qui se sont aperçus que le comte Maistre n'existait plus n'ont su dire autre chose à sa louange, sinon que c'était un radoteur enthousiaste, et qu'on était heureux d'en être débarrassé dans un moment où il embarrassait plus qu'il n'était utile. C'est vraiment duperie d'avoir de la sagesse, de l'esprit et du génie...

« ... Aussi beaucoup de gens qui ne veulent pas passer pour des sots agissent comme des coquins. Parmi les jeunes gens, tout ce qui a de l'esprit est partisan, couvert ou découvert, de la révolution. Mon prince, non plus, quoi que je puisse dire ou faire, n'est pas assez prudent... »

« ... Le 2 ou le 3 mars, raconte en effet Charles-Albert, Carail, Collegno, Sainte-Rose et Lisi vinrent chez moi me demander le secret sur une chose extrêmement importante, qu'ils avaient à me confier. Après avoir fait une longue dissertation sur les idées libérales, ils finirent par m'avouer qu'ils appartenaient à des sociétés qui, depuis longtemps, travaillaient pour l'indépendance de l'Italie; que j'avais toujours montré un grand attachement pour mon pays, que je ne pouvais avoir d'autre visée que l'honneur. Leur conclusion fut qu'ils espéraient que je me mettrais à leur tête pour obtenir du roi de légères concessions, qui ne seraient que les préludes d'une gloire future... »

Le prince avait-il mérité de pareilles confidences? Dans tous les cas, l'idée d'une trahison le fit bondir :

« ... Je leur répondis que je ne pouvais avoir d'autre manière d'agir que celle que me marquaient la religion et l'honneur; que rien au monde ne me ferait départir de mes devoirs. Je cherchai ensuite à les raisonner et à leur prouver la folie de l'entreprise; mais ils me répondirent que mes paroles étaient inutiles, qu'ils étaient liés par les serments les plus forts. Je leur fis entendre nettement que si je ne pouvais les empêcher d'agir, je me prononcerais contre eux[2]... »

Vaine menace! Lisi et Collegno montrèrent une liste des conjurés

[1] Le chevalier Nicolas de Maistre, troisième frère du comte Joseph. — Le comte Joseph est mort à Turin, le 26 février 1821, à l'âge de soixante-sept ans.

[2] Voici quelles furent, après l'historien Poggi, les propres expressions des conjurés : « Tout est prêt, il ne manque que votre consentement. Nos amis attendent, avec notre retour, ou le signal du salut du pays, ou la funeste nouvelle que leurs espérances sont vaines. » (Poggi, *Storia d'Italia*, vol. Ier, p. 331.)

«... où je vis avec stupeur, dit le prince, que la plupart de mes officiers d'artillerie étaient fédérés. Je les menaçai alors de me rendre auprès du roi. Ils s'en allèrent, en me disant qu'ils comptaient sur le secret; qu'ils espéraient que je changerais d'opinion, et, enfin, que la révolution éclaterait le soir même du jour où le roi s'installerait à Moncalier... »

Le prince fit aussitôt appeler le ministre de la guerre et lui révéla tout ce qu'il venait d'apprendre Saluces se tordit les mains et ne prit aucune mesure. L'accuser de connivence avec les conjurés serait peut-être excessif, mais il était de ces gens qui ont le goût des fautes qu'ils n'osent commettre. Un honnête homme peut toujours répondre « qu'il ne sera pas Judas, mais il serait téméraire à lui de jurer qu'il ne sera jamais Pierre [1] ».

Harcelé, pressé, entraîné par Collegno, le prince raccrochait à des demi-mesures sa faiblesse et son remords. Au lieu de se prononcer franchement contre le mouvement, il n'était en quête que de petits moyens pour l'enrayer. Charles-Albert avait parlé au roi avec des sous-entendus auxquels Victor-Emmanuel n'avait rien compris. Puis il perdit son temps à raisonner les officiers et les sous-officiers de son artillerie, alors qu'un seul mot énergique eût suffi à les maintenir dans le devoir. Et ces lignes du prince montrent combien était cruel le double jeu qu'il s'imposait :

« ... Le mercredi 7 mars, écrit-il, le roi partit pour Moncalier. Sachant qu'il devait faire la route à cheval, le matin avant dîner je lui demandai la permission de l'accompagner. Car, quoique le complot ne dût éclater que dans la nuit, je craignais de le laisser, entouré seulement de personnes âgées et de son écuyer Carail. »

Dans cette même matinée du 7 mars, si l'on en croit un homme bien informé [2], le prince avait mandé César Balbo et le général Gifflenga, au palais Carignan. Tous deux lui avaient avoué que rien n'était prêt pour une entrée en campagne. Gifflenga avait ajouté que, non seulement Victor-Emmanuel ne consentirait pas à lever le drapeau italien, mais encore qu'au premier mouvement révolutionnaire, il se jetterait entre les bras de l'Autriche.

Autour de Charles-Albert la situation se faisait inextricable. S'il avait rêvé, il se réveillait en face de la plus affreuse des réalités. Trahir ses amis qui se confiaient en lui, ou trahir le roi, en gardant leur secret : il lui fallait choisir. C'était comme le cauchemar de je ne sais quelle ballade allemande où le héros se voit tout à coup avec le visage d'un monstre et l'âme d'un scélérat.

Cependant Saint-Marsan et Collegno étaient là pour dire au

[1] Journal de Gordon.
[2] Poggi, *Storia d'Italia*.

prince qu'il ne rêvait pas : « ... Ils protestèrent que je les perdais et que je me déshonorais aux yeux de l'Europe... »

Mais le rayon avait lui, qui, jadis fit chanter le coq et jaillir les larmes de Pierre. Charles-Albert prit héroïquement son parti.

« ... Je les congédiai, en ajoutant que j'avais fait mon devoir et que je les sauvais eux-mêmes. Ils envoyèrent alors des contre-ordres partout, et j'eus ainsi le bonheur d'empêcher l'exécution du premier complot. »

Il le croyait, et sa joie prouve combien le prince avait sincèrement rompu avec les conjurés. Saluces fut chargé par lui d'aller conter au roi ce qui s'était passé et de demander pour récompense la grâce des coupables. Mais, quand sur les marches du trône on a joué au révolutionnaire, on ne saurait se racheter si aisément.

Deux jours plus tard, le 9 mars, vers neuf heures du matin, Saluces et le comte de Revel, gouverneur de Turin, faisaient irruption dans la chambre du prince. Ils venaient lui apprendre que le comte de Saint-Michel, colonel des chevau-légers de Piémont, en garnison à Fossan, avait, au milieu de la nuit, fait monter son régiment à cheval. On ne savait encore s'il se dirigeait sur Moncalier, où était le roi, ou sur Alexandrie. Le gouverneur demeura stupéfait d'entendre Charles-Albert dire le plus tranquillement du monde : « Ce n'est là qu'une méprise; il faut que le contre-ordre ne soit pas arrivé. »

Sur les instances de Revel, le prince cependant n'hésita pas à l'accompagner dans toutes les casernes de la ville :

« ... Je rassemblai, dit-il, officiers et troupe, et leur rappelai la fidélité qu'ils devaient au roi. Je leur dis qu'il n'y avait qu'un seul Dieu qui voyait nos actions, que l'honneur ne permettait de suivre que la ligne droite de son devoir. Tous me donnèrent les plus évidentes marques de leur zèle et de leur loyauté... »

Rassuré par ce qu'il venait de voir et d'entendre, Charles-Albert rassura le roi, qui en toute hâte était revenu à Turin. Cette quiétude, à laquelle la bonté de Victor-Emmanuel le disposait trop, ne fut malheureusement pas longue. Le 10 mars, en effet, la garnison d'Alexandrie faisait son *pronunciamiento*. Quand la nouvelle en parvint à Turin, rien, au dire de Sylvain, n'égala la stupeur et le désarroi de la cour.

« ... C'est ici, écrivait-il, l'étonnement de Jonas se réveillant tout à coup dans le ventre de la baleine, et le prophète, sans doute, se montra plus hardi et plus inventif que notre pauvre roi, pour chercher la porte. On se contente ici de gémir et de perdre la tête... » C'est dire que l'insurrection avait toute liberté pour se propager.

Deux nouveaux régiments venaient de s'acheminer au petit trot

vers Alexandrie, devenu le quartier général des insurgés, lorsque le comte Balbo se présenta inopinément chez le prince. Balbo avait à lui dire qu'au château on comptait sur son influence pour obtenir du roi une constitution, quelle qu'elle fût.

Charles-Albert, fort étonné, répondit « qu'il n'avait pas ses entrées au conseil et que, si parmi les ministres il en était quelqu'un qui eût une communication à lui faire, celui-là pouvait venir au palais Carignan. »

Malgré cette réponse si sèche, César Balbo revenait quelques instants après, suivi de son père et du comte Valese. Et voici comment le prince lui-même raconte la fin de ce curieux incident.

« Je dis à ces messieurs que s'ils croyaient que, pour la sûreté du roi et pour éviter de plus grands malheurs, je dusse faire une proposition quelconque à Sa Majesté, je ne la ferais qu'en présence du conseil et avec leur appui.

« Dans la soirée, Sa Majesté me manda en toute hâte au château.

« Tout le monde y était indécis, et on ne prenait aucune résolution. Le comte Balbo me pressa de donner mon avis. Je dis alors à Sa Majesté qu'on avait laissé aller les choses jusqu'à ce point, qu'il paraissait nécessaire de promettre quelque concession pour calmer les esprits. Le comte Balbo et le comte Valese soutinrent cette proposition. Le comte de Saluces et le marquis Brignole ne dirent rien. Les autres membres du conseil, qui étaient le comte de Roburent, le comte Lodi et le comte della Valle, opinèrent en sens contraire. Sa Majesté déclara qu'elle ne ferait aucune concession, et le conseil se termina sans qu'on eût rien décidé... »

Le prince alors quitta le château pour retourner au palais Carignan..., j'allais dire au palais royal...

Entre temps, l'insurrection s'étendait. Le 12 mars, le marquis de Carail, le comte Santa-Rosa, le capitaine Radice, le lieutenant Rossi, enlevant leurs troupes, s'étaient joints aux révoltés d'Alexandrie. Tout était à craindre pour Turin, si la citadelle n'était fortement occupée. Le prince demanda au roi la permission d'y envoyer quelques hommes et d'en donner le commandement au colonel des Geneys, le plus énergique officier que l'on eût alors sous la main. Le roi y consentit.

Mais toutes ces allées et venues n'avaient pas laissé que d'émouvoir la population. Des rassemblements se formaient, que la troupe avait grand peine à disperser. Quelques officiers, à bout de patience, firent demander des ordres. L'un d'eux, le capitaine Raimondi, atteint d'un coup de pierre au visage, entra tout ensanglanté dans le cabinet du roi. « Donnez-moi, dit-il, carte blanche, et avec ma seule compagnie, je me charge de tout terminer avant de me faire panser... »

Raimondi aurait eu facilement raison de la foule, qui n'était encore qu'hésitante. Mais, avec cette charité qui fait les saints et détrône les rois, Victor-Emmanuel se refusa à laisser couler la fameuse goutte de sang qui, si on en eût été moins avare, aurait sauvé tant de couronnes.

On continua donc à délibérer au château avec la ferme intention de ne prendre aucune mesure énergique. Le roi et ses conseillers parodiaient ces vieux Romains que les Gaulois assommèrent sur leurs chaises curules. Ils en étaient à se draper comme eux, lorsque trois coups de canon partirent de la citadelle. C'était le signal qu'attendaient les troupes de Turin, pour s'insurger et demander, elles aussi, la constitution espagnole.

Le prince retourna en toute hâte auprès du roi :

« ... On venait, dit-il, de recevoir au château la nouvelle que deux autres légions venaient de se révolter, et l'on ne prenait encore aucun parti. Je proposai d'envoyer à la citadelle un officier reconnaître l'état des choses. Le marquis de La Marmora, mon aide de camp, s'y rendit. Le peuple le jeta à bas de cheval, le retint prisonnier, et voulut le forcer à crier : Vive la constitution! Nous apprenions en même temps que les révoltés avaient tué le colonel des Geneys, et qu'un capitaine insurgé, appartenant au régiment d'Aoste, avait pris le commandement de la place... »

Victor-Emmanuel voulut alors parler de clémence, comme s'il eût été le plus fort et comme si la foule, qui n'estime que la corde, était capable d'entendre à de bonnes paroles. Le roi pria le prince de Carignan, qui obéit aussitôt, d'aller parlementer avec les insurgés. Comme Charles-Albert arrivait sur les glacis de la citadelle, un officier le prévint que des remparts on tirait sur tout ce qui approchait.

« ... J'allai, raconte le prince, que la perspective d'être fusillé à bout portant n'émouvait guère, jusqu'au bord du fossé. Les troupes révoltées poussaient des hurlements affreux et refusèrent de m'envoyer aucun parlementaire. Une foule immense à la tête de laquelle étaient plusieurs bourgeois et quelques officiers en demi-solde, nous entouraient cependant en poussant des cris si forts, que nous ne pouvions nous entendre, même entre nous.

« Nous eûmes assez de peine à nous dégager du milieu d'eux; plusieurs voulaient nous retenir. Et quoique, dans l'intérieur de la ville, nous eussions pris le galop, ils nous suivirent jusqu'à la place du Château, ayant à leur tête le fils du banquier Muschetti, qui portait un étendard tricolore[1].

[1] Le drapeau portait les trois couleurs : rouge, bleu et noir. Le noir

« Sur la place étaient les régiments aux gardes, le régiment d'Aoste, le corps d'artillerie et les gardes du corps, qui tous, à mon retour, firent entendre le cri de : « Vive le roi! »

Les nouvelles que le prince rapportait au conseil étaient mauvaises, sans doute, mais non pas désespérées, puisque, sous les fenêtres mêmes du palais, deux régiments, le sabre au clair, étaient prêts à charger. Victor-Emmanuel sembla comprendre ce qu'il lui restait à faire, car il demanda son cheval. Mais « voilà qu'au moment où nous allions sortir, dit le prince, le gouverneur de Turin et le ministre de la guerre représentèrent à Sa Majesté qu'elle allait s'exposer inutilement. » Le roi décommanda son cheval et on se reprit à délibérer.

Aux heures difficiles, plusieurs hommes qui délibèrent s'arrêtent toujours au parti que chacun d'eux rougirait de prendre seul. Tout le monde était brave autour de Victor-Emmanuel, et cependant, lorsqu'il parla d'abdiquer, personne ne protesta. « Les temps forts, comme disait M. de Metternich, sont faibles en têtes. » Par une fatalité inexplicable, les renseignements fournis par les chefs de corps que l'on avait voulu consulter, et qui, presque tous, avaient répondu de façon à rassurer le roi, achevèrent de le déconcerter[1]. Il passa chez sa femme et hasarda l'idée d'une abdication. L'entretien fut bref et des plus mouvementés, paraît-il. Marie-Thérèse demanda pour elle la régence[2], et se heurta au refus le plus net et le plus catégorique. Victor-Emmanuel avait-il senti le ridicule qui rejaillirait sur lui de cette suppléance, ou avait-il deviné M. le duc de Modène derrière ce beau dévouement? Toujours est-il qu'en rentrant dans la chambre du conseil, la reine était extraordinairement émue.

« Elle s'étonnait, dit le prince, que moi qui, peu de jours avant, disais au roi que la constitution d'Espagne était le plus grand des malheurs pour un pays et qu'un souverain ne devait jamais s'abaisser, j'eusse parlé la veille de la constitution de France.

« Je répondis que telle était encore ma manière de penser, et que ce que j'en avais dit était pour prévenir le mal que le gouvernement avait laissé aller jusqu'à un point irrémédiable. »

était l'emblème de la secte des Carbonari comme la fumée en était le symbole, ce qui fit rire irrévérencieusement le marquis Robert d'Azeglio, quand il fut initié. A Alexandrie, la junta fit flotter les couleurs vertes, blanches et rouges, couleurs du royaume d'Italie. (*Informazioni*, etc., p. 74. — Note.)

[1] Le comte Lodi, qui plus que pas un avait perdu la tête, annonçait de son côté que trente mille insurgés des principales villes marchaient sur Turin. (Poggi, *Storia d'Italia*, p. 340, vol. Ier.)

[2] Cappi, *Anali d'Italia*, 1821, p. 229.

Il devenait évident que l'avis du prince de Carignan ouvrait la seule issue possible. Puisque le roi ne voulait pas agir, que la reine ne voulait pas abdiquer, il en fallait fatalement venir aux concessions : restait à choisir entre les constitutions d'Angleterre et d'Espagne. On commençait à en discuter, lorsque le marquis de Saint-Marsan, qui revenait de Laybach, se prit à dire tout à coup que jamais les hautes puissances ne reconnaîtraient une aussi honteuse capitulation devant l'émeute.

Une fois encore tout était remis en question.

« Pendant que nous étions ainsi réunis en conseil, on donna une fausse alarme, et je courus sur la place, dit le prince. A mon retour, on me fit entrer, avec tous les ministres, dans la chambre de la reine. Le roi reparla de constitution, mais le gouverneur de Turin, lui coupant en quelque sorte la parole, trancha du même coup toutes les hésitations du malheureux Victor-Emmanuel.

« Sire, dit-il, écoutez la voix d'un de vos meilleurs serviteurs, « d'un vieux militaire... Je connais l'esprit du moment, le mal est « irrémédiable, il n'y a rien qui puisse nous sauver... »

« Revel en disant ces mots avait les larmes aux yeux [1]. »

. . . . . .

Pour n'être pas formulée, la conclusion d'un tel discours était l'abdication. Chacun le comprit ainsi, et se rangea à l'avis du gouverneur. Mais nul, au milieu de tant d'émotions, ne songeait aux conséquences du parti qu'il conseillait. Revel fut le premier à dire qu'en l'absence du duc de Genevois [2], la régence revenait au prince de Carignan.

« Régent ! » s'écria Charles-Albert. Devant ses yeux se dressait tout à coup la terrible responsabilité qu'il allait encourir et peut-être le remords d'avoir, par sa faiblesse, laissé les choses aller au point où elles en étaient venues.

Il se prenait à aimer sincèrement le roi, qu'il voyait réduit au désespoir ; il craignait son successeur. Il se méfiait de ses propres entraînements. Il redoutait le patriotisme exalté de ses amis. Le danger était partout. Sur le chemin où on voulait l'engager, le

[1] « Je ne puis me rappeler sans un frémissement, écrivait plus tard Revel, la position affreuse où je me suis trouvé, responsable de la sûreté du roi, attaqué par la fraude et par la trahison encore plus que par la force, et enchaîné par la funeste indulgence du roi, qui s'est perdu et nous a perdu tous, puisque l'honneur est perdu, en voulant épargner tout le monde. » (Revel, *Guerre des Alpes*, p. 63.)

[2] Charles-Félix, duc de Genevois, que l'abdication de son frère, Victor-Emmanuel Ier faisait monter sur le trône, était à Modène au moment où se passaient les événements que je rapporte. Il y avait été voir son beau-père, le roi de Naples, qui revenait de Laybach.

moindre faux pas devait avoir d'incalculables conséquences. A l'étonnement causé tout d'abord par l'ouverture de Revel succéda bientôt, chez le prince, la ferme résolution de ne pas se laisser engager dans une si dangereuse passe.

« Vers le soir, dit-il, le roi me rappela pour me répéter qu'il voulait abdiquer et me nommer régent. Je fis tout mon possible pour le dissuader d'un tel dessein qui serait la ruine de notre pays, et j'ajoutai que je n'accepterais jamais la régence. Les ministres me pressaient. Je leur dis qu'ils savaient que j'étais, depuis deux ans, brouillé avec le duc de Genevois, et que, si j'acceptais la régence, cela n'aurait que des suites funestes... »

Ne pouvant venir à bout de sa résistance, le roi congédia alors Charles-Albert, mais deux heures après il le rappelait.

« Tous les ministres étaient là lorsqu'il m'annonça, raconte le prince, qu'il était définitivement résolu à abdiquer la couronne et à me donner la régence. De nouveau, je voulus m'y refuser; mais tous les ministres alors me représentèrent que c'était là le dernier ordre que me donnait le roi, et que je devais à mon pays d'accepter, pour lui éviter de plus grands maux. J'ai cru alors devoir obéir au roi, en demandant pourtant que la reine fût présente à l'abdication. »

Elle vint, chacun des ministres exposa ses raisons. La reine était fort en colère, et ne ménagea à personne, au prince de Carignan moins qu'à tout autre, les preuves de son violent dépit. Mais la résolution du roi était irrévocable. Il signa son abdication le 13 mars [1].

Et tel était l'affolement du conseil, que l'on oublia le nom du duc de Genevois dans l'acte qui lui donnait la couronne. « Devant ces vieux militaires en larmes, dit le prince, et qui me montraient de si grandes craintes pour la sûreté du roi, je me figurai que je ne comprenais pas l'état des choses, et que celles-ci devaient être cent fois pires que je ne le croyais [2]... »

[1] « Nous avons résolu, notre conseil d'État entendu, de choisir et nommer régent de nos États, notre bien-aimé cousin, le prince Charles-Amédée-Albert, prince de Carignan, lui conférant en conséquence toute notre autorité. » Victor-Emmanuel se réservait le titre et le traitement de roi, un million de pension, la liberté de résider où il lui plairait, et le maintien de tous les actes passés par lui en faveur de la reine et de ses filles.

[2] « ... Sa Majesté partit, raconte Charles-Albert, à trois heures du matin, ayant trouvé tous les salons, les escaliers et jusqu'à la cour remplis de gentilshommes, d'officiers et de gardes du corps qui, tous, voulaient encore lui baiser la main. Sa Majesté fut escortée par le régiment entier de Savoie qui était arrivé dans la soirée. J'eus moi-même l'honneur d'accompagner Leurs Majestés jusqu'à 2 milles, loin de Turin... L'abdication avait jeté toutes les personnes bien pensantes et la troupe surtout dans la

VIII

Victor-Emmanuel venait de rendre, en abdiquant, le plus signalé des services à l'Autriche. Que fut-il, en effet, arrivé de Frimont, alors engagé à Naples, si les Piémontais l'avaient pris à revers? M. de Metternich avoue qu'il en eut grand peur[1], et comme c'est là une impression que l'on ne pardonne guère à qui vous l'a causée, sa haine pour Charles-Albert s'envenima de ce nouveau grief.

Il eût été plus juste, cependant, de prendre en pitié ce régent malgré lui, à qui tombaient à la fois sur les bras révolutionnaires et royalistes.

L'exaltation des premiers ne suppléait pas plus à leur incapacité que le mécontentement des autres ne réparait leur faiblesse passée. Il en est toujours ainsi en temps de révolution. C'est dos à dos que l'on peut, sans injustice, renvoyer ceux qui arrivent et ceux qui s'en vont.

Une heure après l'abdication, tous les ministres de Victor-Emmanuel avaient donné leur démission. « Je convoquai, dit le prince, les premiers secrétaires des ministères, espérant faire faire par eux le travail. Mais tous refusèrent, alléguant des maladies et l'impossibilité dans laquelle ils étaient, de diriger leurs départements. » C'était le festin de l'Évangile.

« J'employai la matinée du lendemain à nommer toutes les personnes recommandables auxquelles je pouvais songer. Toutes refusèrent d'accepter. Je sortis à deux heures n'ayant pu décider que le chevalier de Villa Marina à se charger du ministère de la guerre, et encore fut-il malade pendant cinq à six jours... »

Ce n'était là que le commencement d'une interminable série de contre-temps.

En rentrant chez lui, le prince trouvait dans son salon le chevalier de Castion et l'avocat Vismara. Ces messieurs, le prenant de haut, lui demandèrent, comme don de joyeux avènement, la constitution espagnole. Ils juraient d'ailleurs de s'ensevelir sous les ruines de Turin s'ils ne l'obtenaient pas tout de suite. Aux bonnes raisons que leur donnait Charles-Albert pour s'en défendre, ils répondaient par ce grand mot de liberté. Est-il un mot qui ait plus souvent traîné dans le ruisseau? Comme enfin Castion menaçait Charles-Albert de sa désaffection, Charles-Albert mit les deux tentateurs à la porte avec cette bonne parole « que peu lui importait leur affection, pourvu qu'il gardât l'estime des honnêtes gens... »

Une heure après, la place du palais Carignan regorgeait de

plus grande consternation. (Rapport du prince de Carignan. Manno, *Notizie*, etc., p. 78-81.)

[1] *Mémoires*, vol. III, p. 491.

hurleurs qui demandaient la constitution espagnole. On voulait celle-ci, dans la rue ; ailleurs, on voulait une charte française. Mais grands seigneurs et canaille étaient d'accord pour obliger le malheureux régent à leur en donner une.

« La garde de mon palais, raconte le prince, fut obligée de se retrancher au dedans des portes, et plusieurs personnes de la maison furent malmenées. Le comte de Tournafort fut foulé aux pieds, le marquis de Sinsan ne fut retiré qu'avec peine des mains des factieux. Ceux-ci ne seraient pourtant pas entrés si, malgré les marques de dévouement que je reçus de la plupart des personnes de ma cour, il ne se fût trouvé quelque traître subalterne... »

Les harangueurs les plus étranges avaient, en effet, réussi à pénétrer jusqu'au prince. L'un d'eux, nommé Crivelli, osa lui parler du sang qui allait couler.

« Il coulera peut-être, répliqua vivement Charles-Albert, car je suis prêt à mourir pour défendre les droits de celui que je représente. » Le sang, d'ailleurs, a coulé, ajouta-t-il en faisant allusion à l'assassinat du colonel des Geneys, que le sergent Rittatore avait tué à la citadelle.

— Mais ce sang ne peut compenser le sang innocent versé à l'Université, répondit insolemment Crivelli. De tout temps, hélas! le sang d'un émeutier n'a-t-il pas été plus précieux que le sang d'un soldat [1]?

« Soyons généreux, voulut cependant bien ajouter Crivelli. Oublions. Je suis le descendant de ce Crivelli qui était l'ami de votre auguste ancêtre, le prince Eugène de Savoie. J'ai les mêmes sentiments; c'est dire que je suis plein de vénération pour Votre Altesse... Qu'elle prenne enfin une résolution qui mette fin à tous ces maux dont elle est, en dernière analyse, responsable... »

J'abrège. Ces scènes douloureuses duraient depuis trois heures. La populace devenait de plus en plus menaçante. L'énergie du prince faiblissait. Crivelli s'en aperçut. Il parla de l'Italie, de ses souffrances, de son avenir, et finit par arracher au malheureux prince ce mot qui l'étouffait. « Moi aussi, je suis Italien [2]. » Les conjurés étaient entrés dans la place par la seule brèche qu'il leur fût possible d'ouvrir.

Quelques minutes après arrivait, conduite par les syndics de Turin, une députation composée de tous les corps constitués. Le comte de Revel, le comte Valese et quelques autres anciens minis-

[1] Dans une échauffourée à l'université de Turin, quelques jeunes gens avaient été blessés peu de jours auparavant. Il n'y eut pas un mort. Mais on avait crié au massacre.

[2] *Storia della diplomazia Europea in Italia,* vol. II, p. 110.

tres de Victor-Emmanuel étaient auprès du prince. Ils les avaient appelés pour qu'ils fussent témoins de ce qui allait se passer.

J'emprunte encore à Charles-Albert la suite de ce douloureux récit :

« Il était huit heures du soir, dit-il. La citadelle menaçait de tirer sur la ville; la populace et une infinité de bandits, qu'on avait fait venir de tous côtés, faisaient croire que Turin allait être livré aux plus grands désordres.

« Les syndics de la ville redoublant d'instances, je leur dis, après cinq heures de refus, que je déclarais, devant eux tous rassemblés, que je ne pouvais rien changer aux lois fondamentales de l'État, que l'on devait attendre les ordres du nouveau roi, que tout ce que je ferais serait nul de fait; mais que, pour éviter un massacre et les désordres dont nous étions menacés, je permettais qu'on proclamât la constitution espagnole, en attendant les ordres du nouveau roi. Un moment avant de signer, je voulus leur prouver que ce qu'ils demandaient était contre l'intention des souverains alliés, mais ils paraissaient tous fous. »

Pauvre prince! au lieu de tant de rhétorique, que ne pratiquait-il les conseils de Sylvain qui écrivait : « Je ne vois qu'un parti honorable pour mon infortuné prince, c'est de charger à fond cette honteuse canaille. »

Malheureusement, il était trop tard pour l'essayer. Ciravegna, le nouveau ministre de la guerre, venait d'annoncer aux soldats mutinés que chacun était libre de faire ce qui lui plairait. Tous avaient déserté [1]. Pour eux, la constitution espagnole avait un sens. Mais quel sens avait-elle pour la canaille qui continuait à vociférer sous les fenêtres du prince et pour celle qui remplissait son salon? Aucun; personne n'en savait le premier mot. Chose incroyable, on n'était pas même parvenu à se procurer le texte de cette fameuse constitution.

Et cependant ces magistrats, ces officiers, ces avocats, qui encombraient le palais Carignan, la discutaient à perte de vue. Mais voilà que tout à coup le sénateur Garrau, jusque-là modestement cantonné dans une embrasure de fenêtre, demanda la parole. Garrau passait pour le plus habile jurisconsulte de Turin. Chacun se tut, et quelle ne fut pas la stupeur universelle lorsque l'on entendit l'habile homme dire d'une voix tranquille que la constitution espagnole ne reconnaissait en aucune façon la loi salique, et que, par conséquent, si on l'adoptait, la couronne allait passer de plein droit à la femme de M. le duc de Modène.

[1] *Simple récit.*

Cette révélation plus qu'inattendue, dit un témoin oculaire, bouleversa les consciences non moins que les visages. On fut plusieurs heures à chercher un palliatif à ce malencontreux article. Enfin, le savant Dalpozzo opina que le plus sûr parti à prendre était de le biffer.

On biffa l'article, aux cris mille fois répétés de : « Vive la correction ! »

Garrau, cependant, n'avait pas fini. L'article 1er de cette constitution, qu'il était seul à connaître, portait « que la religion catholique, apostolique et romaine était religion d'État ».

« Que l'article soit modifié, » cria-t-on de toutes parts. Ainsi fut fait, chacun tremblant que Garrau n'eût une troisième observation à produire [1]. Mais il n'en avait plus, et les choses reprirent le fil révolutionnaire... « Il me fallut, dit mélancoliquement le prince, mettre en place ceux qui désiraient y être. »

N'est-ce pas la moralité de toute révolution? Celle qui venait d'éclater à Turin hâtait le pas.

Le 16 mars, les révoltés de la citadelle avaient troqué la cocarde bleue contre la cocarde tricolore italienne.

Le 17, une députation, venue d'Alexandrie, demandait des décorations et des grades. Les niais seuls aiment platoniquement la révolution. Tout homme avisé en trafique et en vit. Charles-Albert l'apprenait un peu tard. L'effroyable dégoût que lui fit éprouver sa découverte le sauva.

« J'écrivis aux gouverneurs de Gênes, de Savoie, de Novare, dit-il, pour leur faire connaître que tout ce que nous avions fait était nul. Et comme les séditieux dépensaient des sommes considérables pour gagner les soldats, je dirigeai les quelques régiments, demeurés fidèles, sur Novare, dont le gouverneur, le général La Tour, m'inspirait une confiance sans bornes. »

C'était bien, mais il restait à Charles-Albert un autre et plus difficile devoir à remplir. Pour mal faire, on n'a qu'à se laisser glisser; pour faire le bien, il faut gravir. Et c'est alors que l'on appelle à l'aide ceux dont l'honneur ne fléchit pas. Sylvain reçut l'épineuse mission d'aller expliquer au roi Charles-Félix la conduite du prince de Carignan.

Voit-on Sylvain, le moins libéral des hommes, s'acheminer vers Modène, chargé de tous les péchés libéraux qui venaient de se commettre. C'était le chien fidèle affublé d'une peau de loup, et cette peau maudite brûlait Sylvain jusqu'à l'âme. Sa conscience, son honneur, criaient grâce. Lui, pour qui Dieu s'incarnait dans

[1] Voyez le très curieux livre du baron Joseph Manno, *Fortune della frasi*, p. 287.

le roi, et le libéralisme dans les horreurs de 93, se voyait tout à coup masqué en constitutionnel. Ah! que de bon cœur il se fût associé aux colères qu'il pressentait à Modène; mais, son prince, le souvenir de son prince était la paille dans la barre de fer que se croyait Sylvain. Quand le digne homme songeait aux angoisses qu'il laissait derrière lui, il se sentait faiblir. Son affection oubliait qu'hier encore elle prédisait les tristesses d'aujourd'hui, et que plus d'une fois on l'avait rudement repoussé...

Au bout des vingt-quatre heures de son voyage, Sylvain ne savait plus qui, du roi ou du prince, avait raison.

Il ne se souvenait plus de ce qu'il dirait ou ne dirait pas. Le pour et le contre avaient, dans leur effroyable lutte, bouleversé toutes ses phrases, culbuté tous ses arguments, démantelé toutes ses défenses. Son dévouement seul demeurait debout, sur tant de ruines, prêt à s'offrir en victime.

Voici d'ailleurs comment Sylvain lui-même raconte son odyssée. [1]

« ... Ce furent vingt-quatre heures bien cruelles que les vingt-quatre heures de ce voyage qui m'amena à Modène. Le comte Frère, premier écuyer du nouveau roi Charles-Félix, ne me cacha pas que son maître était furieux de tout ce qui venait de se passer à Turin et me prédit une audience terrible. Je trouvai en effet, le roi au fond de son cabinet, debout, les yeux flamboyants. Il ne me salua pas, et lorsque je commençai ma phrase par ce mot : Sire, en lui tendant la lettre que j'apportais, il ne me donna pas le temps d'achever et s'écria : « Ne me donnez pas le nom de « roi, je ne le suis pas. L'abdication de mon frère est une violence « abominable. Sortez », et il me jeta au visage la lettre qu'il m'avait prise des mains. Je fis alors une profonde révérence, ramassai ma lettre que je mis sur une table, et sortis comme il m'était commandé.

« Le comte Frère, qui m'attendait à la porte, me rassura sur cette désastreuse réception et me répéta que Charles-Félix lui avait parlé fort honorablement de moi, mais qu'il était tellement monté contre tout ce qui se passait en Piémont, qu'il en avait perdu tout sang-froid.

« Je vis, aux questions qu'il m'adressa, que l'on avait, à Modène, les plus fortes préventions contre mon prince. Je fis tout au monde pour le justifier, mais en pure perte, hélas!

« Le duc de Modène lui-même voulut me voir et me chambra pendant plus d'une heure de questions plus perfides les unes que les autres. Je répondis de mon mieux, peignant la position critique de mon prince et sa ferme résolution d'obéir en tout et pour tout

[1] Outre ses lettres, Sylvain a laissé quelques notes auxquelles est emprunté ce récit.

aux ordres que je rapporterais. Je comprenais, en effet, que le duc n'était qu'un truchement et que, par-dessus tout, il avait envie de trouver mon prince coupable.

« François IV me traita, du reste, fort bien et m'invita à dîner. Sous prétexte de fatigue, je m'excusai d'accepter. Le duc me dit alors de venir à la partie du roi, qui me donnerait une réponse dans la soirée.

« Quand je fus introduit quelques heures plus tard au salon, je trouvai, groupés autour d'une table de jeu, le roi, la reine, le duc et la duchesse de Modène et le cardinal Albani. Charles-Félix me reçut tout autrement que le matin; son visage avait repris son air de bonté habituel; il ne fut question de rien jusqu'à la fin du jeu où, passant alors dans un autre salon, le roi m'ordonna de le suivre.

« Il me remit une proclamation imprimée, en me disant qu'il ne voulait pas faire d'autre réponse à la lettre que j'avais apportée; qu'il avait en horreur tout ce qui s'était passé; qu'il ne reconnaissait ni l'abdication de son frère, ni la régence du prince de Carignan, que tout cela était le fait de la violence. Enfin le roi me demanda, après me l'avoir fait lire, si j'aurais le courage de porter sa proclamation à Turin. Je répondis que je la porterais, mais qu'ayant à passer par Alexandrie, où trônaient les révoltés, je craignais qu'elle ne me fût enlevée. Je proposai alors à Sa Majesté de faire un paquet de cette proclamation et d'y mettre de sa main l'adresse du prince de Carignan. J'espérais ainsi pouvoir faire passer la proclamation comme une réponse à la lettre que j'avais apportée. Je me permis alors de demander au roi s'il n'y avait aucune espérance qu'il voulût répondre un mot au prince. J'ajoutai que j'étais sûr de toute sa soumission et de tout son dévouement. « Eh bien, dites-lui, « reprit Charles-Félix, que s'il lui reste dans les veines une goutte « de notre sang royal, il doit partir pour Novare et y attendre mes « ordres. »

« Après quoi, le roi daigna me dire des choses fort bonnes sur moi et sur ma famille et voulut, avant de me congédier, me donner sa bénédiction, que je reçus un genou en terre.

« Au sortir de l'audience, je montai en voiture et m'acheminai à toute vitesse vers Turin. Le marquis de Boyl, que je rencontrai, m'apprit que les choses, depuis mon départ, n'avaient fait que s'envenimer. En arrivant à la frontière, je trouvai, à toutes les postes, des chevaux prêts. Pourquoi? Je l'ignore encore. Je crois que les rebelles, pour calmer les esprits, feignaient d'attendre le retour du roi. Quoi qu'il en soit, je fus bientôt arrêté et emmené devant la junte, qui trônait dans le principal café d'Alexandrie. Ansaldi, Santa-Rosa et tant d'autres chefs, qui tous parlaient à la

fois, m'entourèrent. Ils voulaient des nouvelles, me demandaient où j'avais laissé le roi, s'il arrivait, ce qu'il m'avait dit. A tout cela, je répondais que j'avais porté une lettre du prince-régent et que je rapportais la réponse. Et, ce disant, je montrai le paquet avec la suscription de la main de Charles-Félix.

« On me laissa enfin passer et je continuai ma route fort aise d'avoir échappé à ce mauvais pas. Le même soir, j'arrivai à Turin et remis mon paquet au prince. Quand, en l'ouvrant, il ne trouva d'autre réponse à sa lettre que la proclamation imprimée, il se mit dans une affreuse colère. Vraiment, si je ne l'avais connu, je l'aurais pu croire dans la révolution jusqu'au cou. Ce fut au point que je me crus obligé de lui dire que, connaissant maintenant les intentions formelles du roi, je lui demandais ma démission. Il me parla alors avec plus de calme et se plaignit que j'ajoutais à sa peine. Le voyant si malheureux, je lui demandai pardon et m'efforçai de lui démontrer qu'il n'avait d'autre parti à prendre que d'exécuter immédiatement les ordres que j'avais apportés. Il finit par le comprendre et me chargea de tout organiser pour son départ. »

. . . . . .

Pendant le rapide voyage de Sylvain, l'émeute avait pris à Turin l'allure la plus menaçante. Jour et nuit, elle grondait devant le palais Carignan et devant l'ambassade d'Autriche. Maîtres de la citadelle, les insurgés menaçaient à toute heure de bombarder la ville. C'étaient par bandes que les soldats mutinés désertaient ou s'acheminaient vers la frontière. Partout, en un mot, régnait la plus affreuse anarchie, et, devant elle, le prince, que sa conduite hésitante rendait suspect à tous les partis, demeurait impuissant.

La révolution commence par des vœux et finit par des ordres. La populace ne croit vraiment à sa liberté que quand elle a attenté à celle de tout le monde. Autour du prince, les menaces avaient logiquement succédé aux vivats. S'il était, maintenant, résigné à mourir étouffé par l'émeute, au moins voulut-il lui arracher sa femme et son fils. La princesse s'échappa presque miraculeusement de Turin, le jour où Sylvain y revenait. La coïncidence fut heureuse, car la proclamation de Charles-Félix acheva d'exaspérer la foule. Le prince semblait seul garder quelque sang-froid.

Dès qu'il se fut décidé à obéir aux volontés du roi, Charles-Albert fit appeler les anciens ministres de Victor-Emmanuel et ceux que lui-même avait nommés depuis sa funeste régence.

« ... Je leur communiquai, dit-il, les ordres que je venais de recevoir. Je leur dis que, puisque Son Altesse Royale M. le duc de Genevois paraissait ne point reconnaître ma régence, j'allais à l'instant me démettre de toute l'autorité que Sa Majesté m'avait

confiée. Tous s'opposèrent à cette détermination. Ils me représentèrent que mon départ ne pouvait que produire l'anarchie, et me firent les plus fortes instances pour que je continuasse mes fonctions... »

Charles-Albert feignit de céder à ces instances, mais son parti était pris. Un aide de camp partit pour Novare, annoncer au comte de la Tour la prochaine arrivée du prince. Le départ était fixé pour minuit. Malheureusement le secret transpira. De toutes parts, aussitôt, on avertit Charles-Albert qu'il allait être assassiné.

A neuf heures un inconnu se présentait, porteur d'un chiffon de papier :

« ... Votre projet de départ a transpiré, y était-il dit, hâtez-vous de l'exécuter et tenez-vous sur vos gardes. On veut attenter à vos jours. La personne qui vous remettra ce billet est chargée de vous nommer celle qui l'a écrit... »

Le messager nomma l'archevêque. Était-ce bien lui? Sur ce point délicat, entre deux versions qu'en a données le prince, on peut, sans trop de scrupule, préférer la seconde. Le mystérieux avis venait d'une femme[1].

Quoi qu'il en soit, ce fut au galop et le pistolet au poing que Charles-Albert, le marquis de La Marmora et Sylvain gagnèrent le Valentin[2]. Ils y trouvèrent le régiment de Savoie-cavalerie, qui, grâce à Dieu, suivit le prince sans hésiter. Mais quelle fuite lamentable[3]!

Les circonstances avaient été trop fortes pour l'inexpérience du régent, par là même elles l'excusaient. Avait-il usurpé le pouvoir? Étaient-ce les révoltés qui l'avaient nommé régent? Si l'acte d'abdication donnait la couronne à Charles-Félix, ne conférait-il pas une

[1] Le roi écrivit sous ce titre : *Ad majorem Dei gloriam*, un second mémoire justificatif. Il y est dit : «... Une dame me fit prévenir... » p. 124. (Manno, *Informazioni*, etc...)

[2] Le Valentin était alors un boulevard extérieur de Turin.

[3] Le prince s'attendait si bien à être tué, qu'il avait, paraît-il, pris sur lui je ne sais quel papier mystérieux que le fidèle Sylvain devait remettre à Sonnaz, en cas de mort.

« Lors de mon départ de Turin, j'avais encore espéré vous revoir, cher Sonnaz. Je voulais vous remettre ce petit mémoire de votre composition que vous m'aviez donné lors du mariage (?). Eh bien, sachez-le maintenant. Je le pris sur moi au moment de monter à cheval; ayant l'intime persuasion d'être tué, je me fis donner par Costa sa parole d'honneur qu'il n'aurait pas lu le papier que je lui confiais, le chargeant de vous le remettre à ma mort. (Je l'ai maintenant) et je partis me rappelant l'entretien que nous avions eu la veille ensemble, où je vous jurai que je n'avais pas à me reprocher ce dont vous m'accusiez, et où vous refusâtes d'ajouter foi à un ami qui avait la persuasion de ne plus vous revoir... » (Florence, 21 nov. 1821.)

autorité parfaitement légitime à Charles-Albert pour toute la durée de l'interrègne? Pourquoi donc alors le traiter en rebelle et le condamner sans l'entendre? Il avait demandé des ordres, on les lui avait donnés, il y obéissait, en prenant la route de Novare, bien que, dans sa proclamation, le nouveau roi fît appel à l'étranger. Le prince eût-il péché, que cette obéissance douloureuse entre toutes, eût suffi à racheter sa faute. Victor-Emmanuel avait abdiqué pour ne pas contredire son passé. Charles-Félix sévissait pour ne pas engager l'avenir; tous deux sacrifiaient le prince de Carignan à la raison d'État.

Arrivé à Rondissone, le prince trouva cette lettre de Charles-Félix apportée par le colonel Roberti :

« Mon neveu,

« Puisque vous voulez un ordre de ma main, je vous donne celui de vous rendre incessamment à Novare avec la princesse et votre fils, où je vous ferai connaître mes intentions par la voie du comte de la Tour... »

A Novare, le prince trouva, en effet, cette autre lettre, fort sèche, datée du 27 mars :

« Mon neveu,

« J'approuve que vous soyez venu à Novare avec ce que vous avez pu ramasser de troupes fidèles. Si vous êtes réellement disposé à suivre mes ordres, je vous commande de vous rendre incessamment en Toscane, où vous vous ferez rejoindre par votre famille [1]... »

C'était l'exil! Devant une sévérité qu'il sentait implacable, le malheureux prince se retourna vers Victor-Emmanuel, le conjurant de revenir sur son abdication :

« ... Sire, lui écrivait-il, cette lettre n'est pas la première que j'écris à Votre Majesté. Plus de dix furent prêtes à partir pour Nice [2] ; mais toutes furent déchirées, car j'aurais toujours désiré annoncer à Votre Majesté quelque nouvelle un peu consolante et honorable pour moi. Mais je ne sais quel génie s'est acharné à ma poursuite, et malheurs sur malheurs venaient aggraver ma triste destinée, et achever la ruine de notre misérable patrie!...

« ... Je me jette aux pieds de Votre Majesté pour la conjurer, non seulement en mon nom, mais aussi en celui de notre nation entière, de reprendre les rênes de l'État.

« Toutes les divisions disparaîtront si l'on apprend que Votre

[1] Nicomède Bianchi, *Storia della diplomazia europea*, p. 339-340.
[2] En quittant Turin le roi Victor-Emmanuel, était allé à Nice.

Majesté daigne de nouveau se remettre à notre tête. On peut encore éviter d'avoir recours aux souverains alliés pour pacifier notre malheureux pays... »

« Du moment où nous arrivâmes à Novare, raconte Sylvain, il fut clair pour moi que l'autorité n'était plus dans les mains du prince. Cependant le comte de la Tour l'entoura de tous les honneurs dus à son rang; mais si grande fut la déférence qu'on lui témoignait, elle ressemblait quand même aux égards d'un geôlier pour son prisonnier. Dès le soir le prince me chargea de porter une nouvelle lettre à Modène. On m'adjoignit pour compagnon de voyage l'aide de camp du général La Tour qui, lui aussi, en portait une. En arrivant, nous les remîmes, mais Sa Majesté ne me fit aucune question et ne me donna aucune réponse. Dès que le paquet pour La Tour fut prêt, on nous rembarqua, mon camarade et moi, pour Novare.

« Hélas! la lettre destinée au gouverneur contenait l'ordre de faire partir sur-le-champ mon jeune maître pour Florence. Ordre était donné aussi de licencier toute sa maison. J'étais seul excepté.

« Nous partîmes le même soir. Au pont du Tessin, nous trouvâmes une escorte de cavalerie autrichienne. Le prince remercia, feignant de croire à une garde d'honneur. Nous fûmes ainsi accompagnés jusqu'à Milan, et la voiture continua à être entourée pendant le temps que l'on changea de chevaux.

« Lorsque nous arrivâmes le lendemain matin à Modène, je me présentai au palais par ordre de Son Altesse pour savoir à quelle heure le roi la recevrait. En route, je rencontrai le comte Moretta, écuyer du roi, qui venait à notre auberge dire au prince que Sa Majesté ne voulait pas voir le prince. Il ne nous restait d'autre parti prendre que de remettre les chevaux à la voiture et de filer sur Bologne. Pendant que nous y dînions, m'arriva un courrier du duc de Vilhermosa, qui me priait de renvoyer sur-le-champ à Sa Majesté les diamants de la couronne. On supposait que le prince les avait emportés avec lui. Jamais il n'en avait été question. Monseigneur se rappela alors que ces diamants devaient être restés dans le secrétaire de la chambre où le roi Victor-Emmanuel avait abdiqué. Je le fis savoir au duc de Vilhermosa, et fort heureusement les diamants furent retrouvés là où chacun les avait abandonnés sans la moindre précaution.

« Le lendemain nous poursuivîmes notre route, sans nous plus arrêter qu'à Florence, où nous arrivâmes dans la nuit du 1er au 2 avril 1821. »

Mis Costa de Beauregard.

La suite prochainement.

LE CARDINAL GUIBERT

DANS LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE

NOTES INTIMES[1]

II

SES VACANCES

Le cardinal Guibert n'avait jamais pris de vacances, ou à peu près.

Ce mot ne lui rappelait que de lointains souvenirs, l'époque où, vicaire général d'Ajaccio, il profitait des mois d'août et de septembre pour venir sur le continent plaider la cause du clergé corse et chercher des ressources pour l'entretien du séminaire diocésain. Ni à Viviers ni à Tours, il ne s'était accordé de ces loisirs réglés dont chaque année ramène la jouissance.

Aussi ne parut-il pas d'abord apprécier à sa valeur cette institution, si chère au clergé parisien. Ce n'est que peu à peu, témoin du labeur incessant du prêtre de paroisse dans la capitale, qu'il s'expliqua la nécessité d'une distraction réparatrice des forces intellectuelles et physiques, et qu'il vint à admettre l'utilité des vacances... pour les autres; car, pour lui, il continuait à passer ses douze mois dans le palais de la rue de Grenelle. Même la résidence archiépiscopale de Créteil n'obtint jamais que des visites de quelques heures.

Enfin, la troisième année de son séjour à Paris, vaincu par des instances filialement respectueuses, il dit : « Eh bien, puisqu'il faut absolument prendre des vacances, allons nous installer à Saint-Prix. »

Saint-Prix est un village de Seine-et-Oise, pittoresquement adossé à la grande forêt de Montmorency. A mi-côte, en montant de Montlignon, on rencontre le château de la Terrasse, qui sert de maison de campagne aux *prêtres âgés et infirmes*. C'est en effet la propriété de l'Infirmerie Marie-Thérèse, œuvre dont les archevêques de Paris sont administrateurs. La Terrasse a potager, verger et vigne, pelouses, taillis et hauts arbres.

C'est là que le Cardinal vint établir ses quartiers d'été en 1873. C'est là qu'il est revenu à peu près tous les ans, heureux de re-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1887.

trouver chaque fois certains visages connus, entre autres la figure perpétuellement souriante du père Benoît, infirme de la jambe et de la langue, mais non pas du cœur, qui ne manquait jamais de saluer le retour de son archevêque par le bégaiement de quelque gracieuse citation classique.

A Saint-Prix, comme à Paris, le Cardinal se reposait en travaillant. Le plus pressé était la lecture de livres et de brochures d'actualité, que Monseigneur avait dû mettre en réserve, faute de temps pour en prendre connaissance au fur et à mesure de leur apparition. Affranchi des visites, moins harcelé par les affaires, il pouvait aussi donner plus d'heures à la méditation, je ne dis pas à la rêverie : ce mot jurerait avec le caractère du Cardinal, dont la ferme pensée ne hanta jamais les champs de la spéculation que pour descendre aux applications pratiques. Habitudes d'esprit qui ne furent pas sans profiter à la Terrasse; un curieux exemple va le montrer.

Située sur la pente de la colline, la propriété n'avait pas d'eau. Nul ne s'en chagrinait autant que le jardinier Gaspard, tout honteux de n'avoir à fournir à la table cardinalice que des légumes ligneux ou avortés. Entendant ses lamentations répétées contre la sècheresse, l'Archevêque lui dit un jour : « Patientez, on vous procurera peut-être de quoi arroser vos plates-bandes. » Mgr Guibert avait connu autrefois l'abbé Parabère. Le procédé du célèbre hydrographe ne lui était pas étranger. Dans ses promenades sous bois, il a remarqué une dépression de terrain qui forme vallon; il en examine la configuration, et s'arrêtant au thalweg, il dit : « C'est là qu'il faut creuser ». On creusa. Et à 14 mètres de profondeur les ouvriers rencontrèrent une belle nappe d'eau, laquelle, canalisée, donna 315 litres par heure. Avec l'habileté d'un ingénieur des mines, M. Petit a fait exécuter des travaux qui conduisent le flot, d'un côté, au potager de Gaspard, de l'autre, sur le devant du bâtiment, dans un magnifique bassin où carpes et rougets s'ébattent à plaisir.

Cette découverte couvrit de gloire le Cardinal. On s'en entretenait dans tous les villages environnants, et avec d'autant plus d'admiration qu'avant lui un voisin du domaine, ayant fait aussi des fouilles, n'avait pas amené le moindre filet d'eau. La renommée, à son ordinaire, grossit les proportions de l'événement, comme le prouve le dialogue suivant entre un cultivateur de Franconville et un étranger :

— Quelles sont les choses remarquables de cette région?

— La merveille de notre vallée est à Saint-Prix.

— Quoi! cette tour, qui a plutôt l'air d'une cheminée d'usine?

— Non. Il y a là un évêque qui voit l'eau à 40 pieds sous terre et qui

fait sortir des rivières du flanc des coteaux. C'est un grand évêque.

Ce dialogue, rapporté par un ami qui l'avait entendu en chemin de fer, fit sourire Monseigneur, particulièrement la conclusion. « Me voilà, dit-il, passé grand évêque par la grâce des jardiniers. »

Pendant la même villégiature, le Cardinal fit une autre découverte qui, sans lui rapporter autant d'honneur, n'excita pas moins vivement son intérêt : c'est la découverte d'une république modèle. Ayant pénétré dans la partie la plus épaisse du taillis, il se trouve en présence d'une grosse fourmilière. L'occasion est bonne pour satisfaire son penchant à se rendre expérimentalement compte de toutes choses. Il se met donc en observation. Ordre, activité universelle, division du travail, assistance mutuelle, épargne, toutes les vertus sociales que l'histoire et la fable attribuent à la race des fourmis, il en constate la réalité sous ses yeux. Le spectacle de ce microcosme le ravit; quotidiennement après le déjeuner, il revient s'en donner la jouissance; il en tire des apologues; il trouve que de nos jours encore bien des gens gagneraient à écouter l'invitation de la Sagesse : *Vade ad formicam.*

Cette fourmilière fut appelée par lui la république d'Athènes. Il la prit sous sa spéciale protection; il fut attentif à recommander qu'on la préservât de tout dommage. Chaque fois que les circonstances le ramenaient à Saint-Prix, il ne manquait pas de visiter sa chère république. Hélas! le sort fut jaloux de la prospérité d'Athènes : un jour, le faisan, ce pirate des bois, passa par là. Quand on vint annoncer au Cardinal, — c'était l'année de sa maladie, — la disparition de « la meilleure des républiques », il fut attristé et laissa échapper cette réflexion mélancolique : « Il n'y a donc que les autres qui durent! »

Les promenades du Cardinal ne se bornaient pas aux allées du parc. Il sortait quelquefois. Une de ses plus douces distractions était de visiter quelque malade pauvre du bourg. Il liait volontiers conversation avec les travailleurs des champs, que sa parole simple et familière avait le don d'attirer.

C'est aussi au grand air que Monseigneur aimait à dire son office et ses prières accoutumées. Après le dîner, le chapelet se récitait en chœur sous la voûte de la longue allée des tilleuls. Un soir on eut une surprise : un compagnon inattendu était venu s'adjoindre au chœur ambulant, et évoluait exactement avec lui, allant, venant, tournant. La scène se renouvela les soirs suivants, un peu au préjudice de la gravité générale. Le Cardinal s'amusa beaucoup des manèges de ce chat, — car c'était un chat — et il ne rit pas moins de la réflexion d'un hôte habituel, M. Poujoulat, qui, donnant toujours une grande tournure aux choses, avait dit : « Monseigneur, vous nous ramenez les temps de saint François, lorsque le patriarche

d'Assise attirait à sa prière *frère le loup et frère le renard.* »

Une villégiature utile et agréable était donc trouvée pour le Cardinal. Toutefois, de ce que nous venons d'exposer, on aurait tort de conclure qu'il s'était attaché au séjour de Saint-Prix. La Terrasse ne fut jamais pour lui qu'un pied à terre. Ni le charme de la solitude, ni la vue de la verdure dont sa « rivière » avait embelli le coteau, ni la contemplation de la république athénienne, ni la dévotion de « frère le chat », n'avaient la vertu de lui faire oublier Paris. Bientôt la nostalgie de son cabinet de travail le reprenait; il fallait se hâter de mettre fin à ce qu'il appelait son désœuvrement, et repartir. Ses vacances avaient dû durer trois semaines : elles se terminaient, chaque année, après cinq ou six jours.

III

SA MANIÈRE DE COMPOSER

Depuis son installation sur le siège de Paris, la situation de Mgr Guibert n'avait cessé de grandir. Elle fut hors de pair les années qui précédèrent sa mort. Le Pape aimait à prendre son avis sur les grands projets qu'il préparait. Les évêques de France voyaient en lui leur chef, et suivaient sa direction. De tous les points du pays, quand une nouvelle calamité, une nouvelle agression des pouvoirs publics menaçait l'Église, les catholiques avaient leurs regards fixés sur Paris; et un acte ou un écrit du Cardinal était reçu avec un applaudissement universel.

Cette grande autorité morale par laquelle il était constitué comme l'oracle du clergé et des fidèles, il la devait à l'ascendant de son caractère et à l'éminence de ses vertus sans doute, mais surtout à la perfection de ses écrits. Montrer comment il les composait ne déplaira pas, je pense, au lecteur.

Contre l'habitude de la plupart des écrivains, le Cardinal ne travaillait pas la plume à la main. La plume le gênait. Elle était une entrave pour son esprit, qui avait besoin de se mouvoir en toute liberté. Il s'abstenait même, le plus souvent, de jeter sur le papier quelques notes sommaires.

Quand il avait, pendant une promenade solitaire autour de son salon, médité son sujet, il appelait un de ses familiers, et commençait sous forme de conversation à lui énoncer les idées qui devaient entrer dans le cadre projeté. Très intéressant alors d'entendre et de voir le Cardinal. Fortement pénétré du sujet, il oublie bientôt qu'il n'a qu'un auditeur, et s'exprime comme s'il parlait à une assemblée. Il n'y manque ni l'énergie de la gesticulation ni les accents de l'éloquence. Rendant les impressions intérieures, son œil s'illumine ou s'assombrit; sa voix se fait tendre ou cour-

roucée ou ironique, et, si sa parole est hésitante et semble se chercher, elle a déjà des mots trouvés et laisse apercevoir, par échappées, des beautés saisissantes.

Maintenant l'œuvre est pensée et parlée; il reste à l'écrire. « C'est vous, mon cher abbé, qui allez me rendre ce service. Mettez en forme notre entretien. J'attends pour demain votre travail. » L'abbé se retire. Le lendemain sa rédaction est aux mains du Cardinal, de laquelle, après une première inspection, Son Éminence se déclare très satisfaite, admirant la facilité du rédacteur et sa sûreté de mémoire. Avons-nous donc la forme définitive, et faut-il envoyer à l'impression? Pas encore.

En possession des feuilles attendues, le Cardinal s'enferme avec son secrétaire. Qui assisterait à ce tête-à-tête prendrait une maîtresse leçon de style français. Le manuscrit est repris alinéa par alinéa, phrase par phrase, et passé au crible d'une critique qui ne se contente pas du bien là où elle entrevoit le mieux. — Tel passage est long et confus; ramené à la concision, il se revêt de clarté. — Tel autre, au contraire, est obscur faute de développement; donnons-lui de l'ampleur. — Cette pensée reste vague; elle mérite d'être mise en relief. — Ce sentiment aura plus de force, rendu sans périphrase. — Paragraphe, éloquent mais violent; la violence affaiblit, mitigeons. Phrase élégante, trop élégante pour l'austérité de l'idée; plus de rudesse lui convient. — Voilà deux alinéas qui ont l'allure de jumeaux, la variété exige un changement de tournure... Le Cardinal a surtout le tourment du mot propre; il est persuadé que, pour chaque sentiment, pour chaque idée, pour chaque nuance, ce mot existe et qu'il n'y en a qu'un. Tâchons à le trouver. Ami de la langue grave et limpide du dix-septième siècle, s'il rencontre une expression trop moderne, trop voisine du néologisme, une métaphore moins exacte que hardie, un tour heurté, il fait de ces têtes de pavot un abattage impitoyable.

Le travail se poursuit ainsi jusqu'au dernier paragraphe. Et le secrétaire, en mettant au net le *corrigé*, peut constater que la copie nouvelle diffère presque d'un bout à l'autre de la première copie, et que de cette révision l'œuvre est sortie non pas amendée seulement, mais transformée. C'est bien maintenant l'œuvre du Cardinal, elle porte le cachet de son caractère et de sa langue.

Elle n'ira toutefois à l'impression qu'après une dernière halte. Monseigneur place sur son bureau le corrigé recopié, et se ménage un intervalle, pendant lequel il porte son esprit ailleurs : à la récitation des Heures, à la correspondance... Il estime qu'il en est de l'esprit comme de l'œil : persistez à regarder fixement le même point, votre œil se trouble et finit par ne plus voir. De même, appliquez intensivement votre esprit au même objet, sa pointe s'émousse

et perd la faculté de discernement; il faut donc le distraire, pour qu'il revienne ensuite au sujet avec son acuité renouvelée.

C'est après cette « distraction » que le Cardinal reprend le manuscrit, le relit encore, cette fois seul; et bientôt le remet pour l'impression, habituellement intact, quelquefois émaillé de légères retouches.

Voilà par quelle filière de préparations et de révisions passaient les écrits que Son Eminence destinait à la publicité : mandements, lettres pastorales, lettres de protestation au chef du pouvoir ou aux ministres, adresses à l'épiscopat ou au Saint-Père; voilà par quelle méthode s'écrivaient ces documents célèbres, dont l'apparition provoqua chaque fois tant de sympathies dans le monde religieux et tant de colères dans l'autre.

Plus expéditive était sa méthode pour les écrits privés; plus expéditive, et par là même plus propre à nous révéler l'étendue et la forte trempe de ses facultés natives : le Cardinal dictait ses lettres.

Toute la préparation consistait habituellement à se recueillir quelques instants, ou, si c'était une réponse, à se faire relire le papier qui la demandait.

La dictée commence. Je ne dis pas si elle prélude par la phrase inattendue : « Un point et à ligne. » Cette plaisante distraction qu'une brochure[1] prête au Cardinal, je la laisse au compte d'un trop spirituel ancien secrétaire.

La dictée se poursuit sans heurt et sans arrêt. Les mots coulent de source, assez lentement pour ne pas surmener la main qui écrit, assez rapidement pour ne pas permettre de repos dans la besogne. Quand on est à la salutation, quand, au commandement « relisez », on revient sur ces pages sans trouver à raturer où à surcharger, — de sorte que la lettre n'a pas besoin de transcription pour être expédiée, — on est émerveillé de la puissance de cette intelligence lucide autant que profonde, qui atteint d'un premier jet à l'expression parfaite de pensées improvisées.

Ainsi, c'est à la dictée courante qu'avaient été écrites ces correspondances privées, qui, publiées en dehors de la volonté de l'auteur, ont fait le tour de la presse, et sont regardées comme des morceaux achevés, je pourrais dire comme de petits chefs-d'œuvre de langue française et d'esprit français.

IV

SES AUMONES

Le cardinal aimait les pauvres.

La rencontre d'un pauvre l'émouvait; il ne manquait jamais

[1] *Quelques souvenirs sur le cardinal Guibert.* Rodez, 1886.

d'arrêter sa voiture, d'interrompre son bréviaire et d'ouvrir son porte-monnaie.

Témoin, dans son enfance, des privations que ses courageux parents s'imposaient pour suffire à l'entretien de la famille et donner à de plus pauvres qu'eux, puisa-t-il dans ce spectacle à la fois douloureux et sublime la vertu de compassion? Toujours est-il que faire l'aumône fut la passion de sa vie.

Un de ses premiers soucis, en arrivant à Paris, fut de chercher comment il pourrait consoler et secourir. On se rappelle en quel état les deux sièges avaient laissé la capitale. La vue de tant de ruines et de misères suggéra à Mgr Guibert la pensée de s'affranchir de l'appareil magnifique mais dispendieux que les convenances sociales avaient pu, aux temps heureux, imposer aux archevêques de Paris. Il convertit en chapelle la grande salle du palais archiépiscopal où avaient coutume de se donner les festins officiels; il vendit sa maison de campagne de Créteil; il n'eut qu'un cheval, le légendaire Coco. S'il fut simple dans sa table, dans son vestiaire, dans son domestique, dans son équipage, ce fut par calcul encore plus que par goût. Ce qui s'économisait ainsi était un appoint pour le budget des pauvres. Pourvoir son budget des pauvres, défendre son budget des pauvres fut une de ses constantes préoccupations pendant quinze ans; et, malgré la défaveur des événements, il parvint à ne pas le laisser amoindrir.

La Providence le seconda visiblement dans cette tâche : on lui supprime son traitement de Cardinal; la semaine d'après, une lettre anonyme lui apporte dix billets de 1000 francs avec ces seuls mots : « Pour les pauvres de Son Éminence. » Le triste neveu d'un évêque qui devait tout au Cardinal réussit à faire diminuer des deux tiers son traitement d'archevêque. C'est, d'un coup, une brèche de 30 000 francs à réparer. De généreux chrétiens s'en chargent et au-delà : de Paris et même de la province arrivent des offrandes de tous les chiffres. Il y en a de 5 francs, il y en a de 50, de 1000, de 10 000. Certains dons, et des plus importants, se renouvellent tous les ans. C'est ainsi qu'un agent de change envoie, chaque mois de janvier, 12 000 francs, avec une exactitude qui ne s'est démentie qu'une fois : en janvier 86, au lieu de 12 000, c'est 24 000 francs que Monseigneur a trouvés sous l'enveloppe; si bien, qu'il croit à une distraction et qu'il fait rapporter la moitié des billets de banque, que le généreux donateur refuse, disant : « Priez le Cardinal de garder tout, et détrompez-le sur mon compte : un boursier n'a pas de ces distractions. »

Ce budget, maintenu avec un soin si jaloux, comment arrivait-il à ses destinataires?

Une des plus suaves jouissances du Cardinal eût été de distri-

buer lui-même ses aumônes. Réservé et presque froid ailleurs, il s'épanouissait au milieu de ses pauvres; il savait trouver, pour leur parler, des paroles d'une douceur infinie, qui lui gagnaient leur cœur pendant que ses mains soulageaient leur détresse.

Son Éminence ne renonça pas sans chagrin à ce charitable ministère. Il fallut qu'une déplaisante expérience vînt lui démontrer l'impossibilité de pratiquer à Paris ce qui n'avait pas présenté d'inconvénients à Viviers, un village, et à Tours, une ville pauvre... en indigents.

Lors de la première ordination qu'il fit à Saint-Sulpice, Monseigneur avait trouvé à la porte du séminaire, en se retirant, une dizaine de malheureux, qu'il fit placer en rond, remettant à chacun une pièce blanche avec un mot de touchante compassion. La nouvelle circula vite dans le monde mendiant. A l'ordination suivante, il en vint plus de cent, et si empressés à toucher les pièces blanches, qu'il s'en suivit quelques bousculades; à telles enseignes que M. l'abbé Boiteux, saisi de l'esprit prophétique à la vue de ce désordre, ne put s'empêcher de murmurer à l'oreille d'un voisin : « Ça tournera mal. » Le Cardinal tint bon cependant et ne permit pas qu'on prît aucune mesure pour entraver ces rassemblements, qui augmentèrent d'ordination en ordination, jusqu'au jour où il se trouva assiégé au séminaire par toute une armée. Ils étaient près de mille : ils tenaient le porche, les deux ailes du parterre, la place extérieure jusqu'à la fontaine monumentale. A peine a-t-il commencé la distribution, toutes les mains se tendent à la fois. De droite, de gauche, on se précipite vers les pièces blanches. Des poussées formidables se produisent; on entend des plaintes et des cris. Le Cardinal, serré de près, n'est plus libre de ses mouvements. Dans ce contact trop intime avec le populaire, la soutane rouge reçoit plus d'un accroc, et du rochet cardinalice il ne reste que des lambeaux. La distribution a tourné à la bagarre, presque à la petite émeute.

La prophétie de M. Boiteux s'accomplissait. Heureusement le bon Sulpicien, cette fois encore, se trouva là. Comme tous les voyants, M. Boiteux avait du coup d'œil. Saisissant l'instant psychologique, il commande au cocher Claude une habile manœuvre, grâce à laquelle Son Éminence fut débloquée. Elle rentra à l'archevêché, sa chère illusion définitivement détruite.

Privé du bonheur de voir ses pauvres, le Cardinal se préoccupa de chercher à qui il pourrait confier la mission de le remplacer auprès d'eux. Il ne chercha pas longtemps. Il rencontrait sous sa main une société, de fondation assez récente, les frères de Saint-Vincent de Paul, dont le but est de se mettre en contact avec les familles indigentes pour secourir leurs misères physiques et

morales. En les chargeant de la distribution de ses aumônes, il facilitait à ces amis du pauvre peuple l'accomplissement de leur vocation. Et ainsi s'effectuait un échange de services réciproques : le Cardinal fournissait aux frères de Saint-Vincent de Paul la clef qui ouvre la mansarde des indigents ; les frères, une fois dedans, payaient la double dette du Cardinal, la dette matérielle et la dette du cœur.

Le fonctionnement des aumônes était peu compliqué. Les demandes de secours adressées à Son Eminence — il y en avait journellement de trente à quarante, et ce chiffre se triplait pendant l'hiver, — étaient soigneusement serrées pour être portées tous les trois ou quatre jours au vénérable M. Maurice Maignen, qui les répartissait entre les mains de ses jeunes novices, visiteurs chacun d'un quartier déterminé, les munissant en même temps des sommes à remettre. Or le Cardinal lui faisait tenir chaque mois 2000 francs, 3000 francs les mois d'hiver. Ces chiffres sont un *minimum*, ils furent souvent dépassés : il suffisait que M. Maignen, désespéré devant le flot montant des demandes, vînt avant le terme crier misère auprès de Monseigneur ; sa douleur avait vite cause gagnée. Pour les pauvres, ces deux cœurs battaient toujours à l'unisson. Et le charitable aumônier se retirait avec un supplément qui plus d'une fois doubla la mensualité.

A côté des aumônes distribuées par les frères de Saint-Vincent de Paul, il faut indiquer celles qui se faisaient directement à l'archevêché.

Mgr Guibert était facile à aborder. Au début de son séjour à Paris, il accordait audience à qui se présentait. On juge si, en même temps que les vrais nécessiteux, les quémandeurs de toute classe, de tout habit, de toute nationalité, tardèrent à affluer. Monseigneur donna largement, et d'abord sans hésitation, se refusant à suspecter la sincérité d'exposés navrants et de récits éplorés. En plusieurs occasions, il fut trompé, et il le sut. Cela commença à le guérir de ce qu'il appelait « sa simplicité provinciale » ; et, sans fermer sa bourse au solliciteur, il ne s'abstenait pas toujours de le questionner. Sa défiance, éveillée, le mit en garde contre les chevaliers d'industrie, qu'il lui arriva d'éconduire quelquefois fort habilement. Un de ces chevaliers, portant un des plus beaux noms de France, avait obtenu plusieurs sommes pour une grande infortune qu'il patronait. Alléché par le succès, il se représente encore, et taxe cette fois Sa Grandeur à 700 francs. « Monsieur le duc, lui dit l'archevêque, veuillez voir mon secrétaire, donnez-lui le nom et l'adresse de cette dame, il se chargera de la faire visiter. » Le quémandeur se sentit deviné, il s'empressa de ne pas monter chez le secrétaire. Oncques plus on ne l'a vu à l'archevêché.

Renvoyer au secrétaire, c'est l'habitude que prit peu à peu

Monseigneur, « à l'avantage, prétendait-il, de la morale et de la caisse. De la morale, car mon secrétaire se laisse moins tromper que moi; de la caisse, car là où je devrais donner 100 francs, il s'en tire avec 40 ou 50. »

La tâche confiée au secrétaire ne fut pas une sinécure, et par ce canal encore bien des milliers de francs furent versés dans le sein des pauvres. Les demandes isolées ne chômaient guère. Il avait, en outre, à satisfaire à des demandes collectives : il soldait des souscriptions annuelles aux œuvres de bienfaisance, patronages et cercles; il remettait 20 francs à chacune des 3 ou 400 dames quêtant tous les hivers pour les œuvres paroissiales; il payait l'*entrée* de nombre d'enfants indigents ou orphelins dans les établissements de Saint-Nicolas, de Saint-Charles, d'Issy, de Morangis, d'Auteuil.

Les Parisiens n'absorbaient pas le budget entier du Cardinal. — Sans compter des pensions de 100 francs, de 200, de 500, servies à quelques familles ardéchoises et tourangelles, tombées dans l'infortune et que Monseigneur n'avait pas eu le courage d'abandonner en quittant la région, — que de billets de banque prenaient la poste pour la province, et en particulier pour les départements que l'Oblat de Marie avait évangélisés jadis! Que de curés du Gard, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et Basses-Alpes, de l'Isère, ont fait appel à sa bourse, qui pour un clocher à bâtir ou un sanctuaire à restaurer, qui pour son village brûlé, qui pour ses paroissiens phylloxérés!

Appels toujours entendus, même lorsqu'ils se renouvelaient jusqu'à l'indiscrétion. Y. avait reçu, dans l'espace de quelques mois, deux secours. Il revient à la charge un an après. Cette fois, c'est la Durance qui a débordé. Après avoir plaidé pour ses ouailles inondées, il glisse la note personnelle : « Mon pré est ensablé, partant plus de foin pour mon bourriquot, et partant plus de crottin pour mes choux. » Le Cardinal répond : « J'admire votre persévérance, mon cher curé, et je vous envoie encore ces deux billets, avec ma bénédiction et un petit point d'interrogation : Je vous trouve un style bien romantique, liriez-vous Zola? »

On sourit de la rusticité naturaliste du suppliant provençal, on appréciera d'autant l'urbanité d'un pensionnaire de maison centrale.

« Clairvaux (Aube), le... août 1885.

« Monseigneur Votre Éminence,

« Ayez pitié d'un malheureux condamné à cinq ans, qui est sur le point de partir pour la Nouvelle. Je n'ai que dix-neuf ans. Je me repens sincèrement de ma faute, et je suis fermement résolu, arrivé là-bas, de mériter, par une conduite irréprochable, ma réhabilitation. Mais il faut, Monseigneur Votre Eminence, que vous m'y aidiez. J'ai ici un couple de pinsons que j'élève depuis trois mois. Déjà ils

me connaissent; ils viennent d'eux-mêmes me becqueter les doigts et me boire à la langue. Je serais désespéré de m'en aller sans eux. M. le directeur, que j'ai su me rendre favorable par ma soumission, me dit comme çà que peut-être on ne refusera pas ma cage sur le vaisseau, si elle est bien conditionnée. Je viens donc vous solliciter, Monseigneur Votre Eminence, d'un subside de 12 à 15 francs pour les frais de voyage de mes pinsons. Vous n'obligerez pas un ingrat et un mauvais catholique; tant qu'à ça, non. Je vous dirai que j'ai été élevé aux Écoles chrétiennes, et vous pouvez vous apercevoir, à mon orthographe et à mon style, que les chers Frères n'ont pas eu affaire à un sourd.

« Daignez agréer, Monseigneur Votre Éminence, etc. »

Le Cardinal ne fut pas sourd, lui non plus. Moins d'un an après, il recevait de la Nouvelle-Calédonie une lettre dont nous transcrivons ces quelques lignes : « Grâce à vos 25 francs, je suis quasiment heureux. Je travaille d'arrache-pied à gagner ma réhabilitation. Je ne me mêle à aucune criaillerie. Mes deux gentils compagnons m'empêchent de m'ennuyer. Ils semblent me comprendre. J'appelle le pinson *Cardinal* et la pinsonne *France*. Cela me fait ressouvenir de la patrie et de mon bienfaiteur. »

N'est-ce pas charmant et de sentiment et d'expression? La lecture de cette lettre, une des dernières qu'il ait entendues de son lit d'agonie, amena sous les paupières du vieillard une larme de douce émotion.

Je mentionne, en passant, les aumônes qui prenaient le chemin de l'étranger, et qui ne laissèrent pas, certaines années, que d'être considérables. Les carmélites de Palerme, les ecclésiastiques de diverses parties de l'Italie, les trappistes de Chine et de Syrie, les sinistrés de Chio, de Szegedin, de Murcie, les évêques maronites, et autres de passage à Paris, pourraient dire si Son Eminence ferma l'oreille à leur cri de détresse.

C'est à dessein que je n'ajoute pas à l'énumération qui précède, les noms de l'Irlande et d'Ischia, de même que j'ai omis plus haut de faire allusion aux orphelins de la guerre civile, aux inondés du Midi, aux cholériques de Marseille et de Toulon. Le million dépensé par Son Éminence pour ces diverses catégories de malheureux provenait de souscriptions publiques ou de quêtes ordonnées dans les paroisses. Et on ne s'occupe ici que du budget privé du Cardinal, de ses aumônes en quelque sorte personnelles.

Le sujet n'est pas encore épuisé. Il reste un dernier chapitre, celui des aumônes secrètes. Secrètes dans le sens strict du terme, car le Cardinal prenait ses précautions pour que certaines de ses libéralités ne fussent jamais connues. Non seulement il donnait alors sans

tenir note lui-même, mais il ne souffrait pas que rien fût écrit qui pût révéler le nom de la personne ou le chiffre du don. Ayant porté 1800 francs à une famille frappée par un désastre subit, le secrétaire insistait pour qu'il lui fût au moins permis d'inscrire la somme sur son registre, que c'était nécessaire pour l'ordre de sa comptabilité, qu'autrement il ne resterait pas trace de ce qu'étaient devenus ces 1800 francs. « Qu'il n'en reste pas de trace, c'est ce que je veux, » répondit le Cardinal. Et dans des cas semblables, il répétait volontiers : « pourquoi ne pas se rapprocher, toutes les fois qu'on le peut, de la lettre du conseil évangélique : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua?* »

C'est par cette discrète profusion de sa *droite* que des militaires ont été sauvés du désespoir et de la flétrissure, que des catastrophes commerciales ont été évitées, l'honneur et la situation de plusieurs familles maintenus.

Son chagrin était d'avoir trop souvent à laisser à l'écart ces sortes de demandes, faute d'en pouvoir vérifier l'exactitude. « Quel malheur qu'il y ait de faux nécessiteux! disait-il; ils sont cause que nous refusons aux vrais. Un soir était arrivée des environs de Paris une lettre dénonçant une situation cachée tellement horrible, qu'elle en paraissait invraisemblable. Lecture est faite au Cardinal, qui dit : « Ça doit être inventé. Rien à répondre. » Le lendemain, de bonne heure, il appelle son secrétaire : « Mon cher abbé, j'ai peur d'avoir mal décidé hier soir. La pensée de cette lettre a troublé mon sommeil. Si ce qu'elle dit était vrai?... Prenez 2000 francs et allez voir. » Le secrétaire part, arrive, constate la parfaite exactitude de l'énoncé de la lettre, remet le don du Cardinal au chef de famille, qui croit à un miracle. « Bonne leçon pour moi, dit Monseigneur tout joyeux du résultat. Désormais je me défierai de ma défiance.

Pour faire juger si le service de l'aumône secrète a dû peu aider à alléger le budget cardinalice, je me contenterai de citer deux chiffres : dans l'espace de huit ans, une famille a reçu 24 000 francs; une autre, 50 000 francs.

Monseigneur maintenait un ordre axact dans ses finances. Les dépenses ne devaient jamais dépasser les recettes. Il permit même un placement : une honnête somme fut mise en rente 3 pour 100, déclarée incessible et insaisissable jusqu'au lendemain de sa mort, pour être alors distribuée à ses serviteurs. A part cette unique réserve, le cardinal ne thésaurisait pas, il donnait : il donnait à proportion de ses ressources. Donner, ce fut la constante pratique de sa vie, c'était le besoin inné de son cœur.

D. Reulet.

MESSIEURS DE CISAY[1]

VII

Au moment même où Bernard sortait de chez son père, la porte de l'appartement du marquis s'entr'ouvrit. Bernard l'entendit. En toute autre occasion, il se fût retourné pour courir au-devant de son grand-père; mais il souffrait trop pour désirer autre chose qu'une solitude complète, une solitude dans laquelle il pourrait penser à son aise, et pleurer le pauvre rêve de sa jeunesse. Aussi il descendit les marches à toutes jambes, traversa le vestibule et sortit à la hâte, se dirigeant du côté de la forêt. Il ne se retourna pas vers le château; il ne vit pas le marquis s'approcher d'une fenêtre et le suivre des yeux, étonné et inquiet.

Le marquis, après le départ de Durandal, avait un peu dormi, ce qui lui arrivait parfois dans les grands jours. Puis il était monté faire sa toilette, et en passant devant le cabinet du comte Rodolphe, il avait reconnu les voix de son fils et de son petit-fils qui causaient sur un ton animé. Cette seule animation l'avait mis en éveil. Il fallait peu de chose pour aiguiser sa finesse, quand il s'agissait de ceux qu'il aimait. Ses aperceptions étaient merveilleuses. Il devinait sur un mot, sur un signe, convaincu d'ailleurs que toute l'intelligence humaine réside là, comme Rodolphe était convaincu qu'elle réside dans la logique. M. de Cisay entra chez lui songeur, et en s'habillant, il laissait son esprit trotter de droite et de gauche, sur Rodolphe, sur Bernard. Contre son usage, il ne fredonnait pas. L'oreille, qu'il avait conservée excellente, était tendue. Il guettait et il se pressait, instinctivement, pour être prêt à tout hasard.

Ce fut ce bon hasard, si serviable pour les gens adroits, qui lui fit ouvrir la porte de sa chambre à l'instant précis où Bernard sortait de chez le comte. Le marquis n'eut besoin que d'un seul jet de prunelle pour voir que Bernard était bouleversé, et la façon dont le jeune homme s'enfuyait lui en apprit davantage encore. Il le

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1887.

suivit des yeux, le vit aller vers la forêt et se mit à frapper du pied contre le parquet :

— Ah! vertubleu! qu'est-ce qu'on lui a fait à ce pauvre enfant?

Il se retourna prestement. Courtois était derrière lui, présentant un objet, pressentant un désir :

— Monsieur le marquis veut sans doute son chapeau!

— Certainement que je le veux!... Ah! nous verrons bien! Mon pauvre Bernard!... mon enfant!

Il disait cela en descendant, aussi vite qu'il le pouvait, et en prenant dans le parc la même direction que Bernard. Mais celui-ci avait beaucoup d'avance, et sa jeunesse, encore excitée par le chagrin, lui permettait de courir comme un cerf blessé qui a échappé aux chiens et s'enfonce sous bois. Hélas! il n'échappait que matériellement aux embarras qui l'avaient traqué. C'était un répit, ce n'était pas un sauvetage. Sans doute il pouvait penser à Jeanne, il pouvait sentir mieux que jamais combien elle lui était chère et avec quelle force il tenait à elle. Mais il savait maintenant que ses espérances ne se réaliseraient pas, et plus le rêve était beau, plus le renoncement était dur.

Quand il fut en forêt, près d'une grosse roche qu'il connaissait, il se laissa tomber à terre et s'étendit tout de son long, accablé et étonné par une souffrance intime qui lui était si nouvelle. Jusque-là, ceux qui l'entouraient lui avaient épargné la moindre sensation de douleur; on avait écarté de sa vie les contacts pénibles aussi soigneusement, plus soigneusement peut-être que ceux du mal; deux affections différentes, mais profondes, sans cesse en éveil autour de lui, montaient la garde contre le chagrin. Chose bizarre! c'était d'une de ces deux affections qu'il recevait le premier choc.

L'endroit était sauvage. La roche, demi-nue, s'élevait à pic d'un côté, et s'étendait de l'autre en pente douce, couverte de fougères et de géraniums bec-de-grues. Un filet d'eau formant une mare s'en échappait. L'eau est rare dans la forêt de Fontainebleau; mais là, comme ailleurs, quand elle s'épanche de la terre, elle féconde, elle embellit, elle double la vie. Des ronces énormes, des lianes, des épines, formaient comme un rempart autour de la roche, rempart couronné par les frondaisons des chênes, et que franchissaient seulement ceux qui connaissaient le passage et le sentier. Étant enfant, Bernard y venait souvent. Il prétendait que c'était une découverte à lui; il en était fier, il en jouissait comme d'une conquête et n'avait consenti à en révéler l'existence qu'à ses deux fidèles compagnons, Rosa d'abord, le marquis ensuite.

Plus grand, il y venait seul et y rêvait de longues heures. Il apportait un livre. Il regardait autour de lui. Il étudiait les sous-

bois. Il entendait bruire la forêt, et parfois, dans les jours d'orage, il écoutait les belles grandes plaintes du vent dans les sommets des branches. Si souvent l'image de Jeanne avait hanté cette retraite qu'il croyait vraiment qu'elle y avait vécu :

— Je l'amènerai là, se disait-il, quand elle sera ma femme, et je lui raconterai que je l'y ai vu grandir.

Et maintenant! maintenant il faut la chasser, Bernard, sous son apparente réserve, cachait une nature ardente, un cœur chaud, un esprit logique, une volonté très ferme. La conversation qu'il venait d'avoir avec son père heurtait toutes ces choses et les révoltait.

— Comment, c'est parce que je suis riche que je suis contraint d'épouser une femme riche! c'est parce que je suis riche que je serais moins libre qu'un autre! Mais cela choque le bon sens! Cela ne peut pas être, je le sens, j'en suis sûr. Et pourtant...

Pourtant le raisonnement du comte lui revenait, si net, si concluant, qu'il ne savait comment lui échapper. Il y avait cependant plusieurs points qui lui paraissaient obscurs. D'abord son père ne lui avait pas parlé de capitaux. Or il se rappelait à n'en pas douter l'avoir entendu maintes fois causer de déplacements d'argent, de versements au banquier, de ventes d'actions, de courses chez l'agent de change. La semaine dernière encore, M. Pignel était au château. Ce n'était ni pour l'hôtel ni pour Chanteloup. Et puis, comment se pouvait-il faire, qu'avec le seul revenu de leurs terres les de Cisay dépensassent 40 000 francs par an?

Il s'était relevé sur son coude, la tête appuyée sur sa main et réfléchissait en regardant vaguement le ruisseau qui s'enfuyait sous les broussailles. Des craquements de feuilles, un bruit de pas se firent entendre à quelque distance. Il écouta :

— C'est un braconnier, sans doute.

Les pas se rapprochaient et semblaient avancer dans la direction de la roche. La surprise se peignit sur le visage de Bernard. Jamais personne n'était venu le troubler là. Est-ce que sa retraite aurait été découverte et violée comme venaient de l'être les secrets de son cœur?

Mais voilà qu'une grande ombre se profile sur le ruisseau et que, se glissant par le sentier habituel, Bernard reconnaît tout à coup la silhouette maigre du marquis. M. de Cisay marche vite. Il est un peu essoufflé. Il accourt, et surprenant le jeune homme qui n'a pas eu le temps de se relever, il s'écrie de sa bonne voix tendre :

— Eh bien! mon petit Bernard!... eh bien! mon cher enfant!

Bernard se trouble, et, à ses yeux qui n'avaient point encore pleuré, il sent monter deux larmes qu'il refoule à grand'peine.

— Comment, c'est vous, grand-père?

— Et qui donc serait venu te trouver ici? Est-ce que nous n'avons plus nos secrets, à nous deux? Est-ce que tu es trop grand, ou que je suis trop vieux?

Trop vieux! c'était pourtant un mot qu'il n'aimait point à prononcer. Mais il était ému, lui aussi. Il s'était assis sur l'herbe, à côté de Bernard, il s'essuyait le front, en plongeant son regard pénétrant dans le fond des yeux de son petit-fils. Bernard se pencha vers lui :

— Vous m'avez donc suivi?

— Parbleu!

Bernard fut un peu surpris, mais sans excès. Quand il s'agissait de lui-même, rien ne l'étonnait de la part de son grand-père. Le marquis était-il au courant? blâmait-il ou approuvait-il le comte? Bernard n'avait pas assez d'expérience de la vie pour le démêler dans l'attitude de M. de Cisay. Il voyait seulement ce qu'il connaissait de longue date, c'est-à-dire l'extrême tendresse qui veillait sur lui, et craignant d'affliger cette tendresse, obéissant aussi à je ne sais quelle pudeur secrète qui nous porte à cacher nos maux, il se tut. Peut-être hésitait-il d'autant plus à parler qu'il avait espoir dans la protection du marquis et qu'il ménageait ce dernier espoir, comme on ménage sa dernière cartouche.

Le marquis attendit un instant. Bernard s'était un peu haussé et avait passé son bras autour du cou de son grand-père qui se tenait assis tout droit. Ni l'un ni l'autre ne parlaient. Les branches s'agitaient confusément au-dessus de leurs têtes. Une grosse couleuvre verte à marbrures jaunes sortit du buisson à leurs pieds et se dirigeant vers l'eau s'y glissa lentement. Le marquis semblait toujours attendre. De temps à autre, pendant que se rétablissait sa respiration, un peu agitée par la rapidité de sa course, il regardait Bernard du coin de son œil gris. Bernard songeait, ou restait à dessein en dehors des interrogations de ces coups d'œil. Tout était d'un calme parfait. Pourtant le cœur de Bernard battait dans sa poitrine. Il se sentait mal à l'aise. Et peu à peu le marquis s'impatientait et s'agitait. Soudain, il éclata :

— Ah! çà, te figures-tu que je suis venu ici pour le seul plaisir de me promener?

Bernard se releva, un peu confus.

— A mon âge, continua le marquis, courir après toi parce qu'on t'a fait du chagrin, et te trouver muet comme un poisson?

— Grand-père, vous saviez donc...?

— C'était, ma foi, bien difficile à deviner! Tu es sorti de chez ton père pâle comme un linge, sauvage comme un loup... Grâce à Dieu, ce n'est point ainsi que nous t'avons bâti, et je n'ai pas besoin d'être sorcier pour comprendre qu'il s'est passé quelque chose...

Alors Bernard se décida tout à fait.

— Ah! tant mieux! tant mieux! nous allons pouvoir causer!...

Et sans autre préambule, ayant maintenant besoin de parler, il commença de raconter son chagrin à ce confident de ses plus jeunes années.

— Grand-père, c'est ma vie entière qui est changée!

— Tu crois?

— Je voulais me marier jeune. J'aimais. J'avais confiance. Maintenant tout cela est fini. Je ne me marierai jamais...

— Saprelotte! dit le marquis avec un soubresaut, je n'entends pas ça! C'est le contraire qu'il nous faut, mon enfant... Je veux voir la quatrième génération, et le plus tôt possible, sache-le bien.

Bernard balança la tête :

— C'était donc cela que tu allais dire à Rodolphe? Mais c'est très bien de vouloir se marier! Je t'approuve des deux mains, mon Bernard, et je m'étonne... Est-ce que Monsieur ton père y trouve à redire?

— Pas à la chose...

— Eh bien?

— Mais à la femme.

— Ah! c'est différent. Fais-moi juge alors. Il se peut que tu aies mal choisi.

— Vous ne le pensez pas, grand-père, puisque vous dites toujours que je vous ressemble.

Le marquis sourit légèrement et pressant de la main gauche la poche qui contenait son portefeuille :

— Je voudrais pour toi que tu pusses choisir comme je l'ai fait. Mais c'est impossible. Cela n'arrive pas deux fois dans un siècle. Il n'y a plus de femmes comme ta grand'mère.

— Pourtant, dit Bernard, je ne me trompe pas. Jeanne lui ressemble. Oh! grand-père, aidez-moi! Faites qu'elle soit un jour ma femme!

— Jeanne! s'écria le marquis redevenu sérieux. Tu as dit : Jeanne!... ah! voilà un vrai malheur!

Il respira longuement :

— Non pas qu'elle soit laide, morbleu! elle n'est bien que trop jolie; tu as le goût bon. Je me reconnais là...

Il regarda Bernard :

— Les petits seraient beaux comme des anges... c'est évident... Mais il ne faut pas que tu l'épouses.

— Alors vous allez me parler d'argent comme mon père, dit Bernard d'autant plus désolé qu'il avait cru trouver un appui.

Il se sentit abandonné, seul avec ses idées, seul avec ses affec-

tions. Les objections du marquis, venant à la rescousse des objections du comte, lui causèrent un second étonnement, plus douloureux que le premier. Bernard était si habitué à compter sur son grand-père! C'était même la joie de M. de Cisay de batailler pour Bernard. Il le faisait à tort ou à raison, que la chose en valût la peine ou qu'elle fût légère comme une ombre. Au fond, Bernard avait toujours espéré que son grand-père l'approuverait dans son amour pour Jeanne. Avec le marquis, il se sentait plus à l'aise pour parler des choses du cœur :

— Mais, grand-père, vous avez aimé! vous aimez encore celle qui a plané sur toute votre vie. N'est-ce donc pas là le suprême bonheur...?

— Attention! interrompit le marquis. Ta grand-mère était aussi riche que belle. Elle était parfaite en tous points!

Il s'arrêta. Bernard se taisait, très affaissé. Le marquis jeta un regard sur lui et s'attendrit :

— On ne peut pas trop te blâmer, cependant, mon pauvre enfant. Avant nos dernières pertes, ce mariage eût peut-être été possible...

— Des pertes?

— Oui... Ton père a dû te dire...

— Il ne m'a rien dit de semblable.

— Tiens, tiens!... Cette franchise!... Mais nous venons de faire une perte énorme... dans un coup de bourse. Il ne nous reste plus de capitaux, et Rodolphe est inquiet de savoir comment nous allons vivre... Ah! mon Dieu, je sais bien qu'il ne faut pas se tourmenter de ces choses-là! J'ai vu maintes fois qu'elles s'arrangent toujours... Mais ce n'est pas une raison pour négliger les moyens de...

— Fort bien, dit Bernard, je commence à comprendre.

— J'ai peut-être tort de te raconter ce que ton père avait jugé bon de garder pour lui; mais comme, après tout, c'est de toi qu'il s'agit!...

Bernard fronçait le sourcil, durement, avec un regard à terre, très concentré.

— Oh! ne fais pas cela! s'écria le marquis en lui touchant le bras. Ne prends pas cette vilaine physionomie. Tu ressembles à...

— Je calculais. Il le faut bien.

— Non. Ne calcule pas..... Je ne l'ai jamais fait, et cela m'a réussi.

— Savez-vous ce que rapporte Chanteloup?

— Oui, environ 30 000 francs.

— On ne peut pas songer à faire des économies là-dessus?

Le marquis fit la grimace.

— Oh! des économies! ce serait funeste! Quelle innovation pour une vieille famille comme la nôtre! Nous nous sommes refaits de bien des façons, mon enfant, mais par l'économie... jamais!

— Eh bien! s'écria Bernard, j'aimerais mieux être casseur de pierres et n'avoir pas un sou vaillant que d'être le vicomte de Cisay! Au moins je pourrais être heureux comme je l'entends!

— Sans doute, sans doute. Pauvre comme un millionnaire! c'est connu.

Bernard était sur le point de s'emporter :

— Oui, cela tue tout ce qu'il y a de bon dans le cœur. Frumand a raison, cela dessèche, cela ronge jusqu'à la moelle, et, comme il le dit, c'est fatal.

— Allons, Bernard, tu deviens tragique. N'exagérons rien. On ne te demande pas tant. Il s'agit bonnement d'épouser une jeune et jolie femme que tu choisiras où tu voudras, pourvu... pourvu qu'elle ait les rentes que nous n'avons plus. En cela je ne puis manquer d'approuver ton père. Un de Cisay gêné serait un de Cisay dégénéré.

Ainsi le marquis au lieu de consoler Bernard achevait de le désespérer en lui révélant qu'il leur restait à peine de quoi vivre dans leur situation sociale. Tout lui manquait à la fois, et la seule idée à laquelle il s'était rattaché, celle de ne pas se marier, allait elle-même lui devenir difficile.

Pourtant, en le voyant si abattu, le marquis avait pitié de cette jeunesse fauchée :

— Ne te désoles pas, mon enfant, tu seras heureux un jour, j'en suis sûr.

— Non. Il n'y a qu'un bonheur pour chacun de nous; quand on passe à côté, il ne revient pas.

C'était vrai. M. de Cisay le savait. Il comprit que Bernard aimait Jeanne plus fortement qu'il ne l'avait pensé tout d'abord. Le cœur lui sauta. Il fut sur le point de crier :

— Mariez-vous donc! Elle est charmante; le bonheur enflera vos voiles, et nous trouverons bien moyen de vivre, puisque l'argent n'a jamais manqué aux de Cisay... Je l'adore déjà, ta Jeanne.

Il ouvrit la bouche, mais il se contint. Il crut voir Rodolphe s'interposer entre eux, et, ému, hésitant, il se borna à saisir de ses deux mains la tête de Bernard et à l'embrasser au front comme lorsqu'il était tout petit :

— Mon pauvre chéri, je t'aimerai plus que jamais!

Puis, incapable de supporter longtemps la tristesse, il se sentit un petit tiraillement d'estomac et regarda sa montre :

— Six heures passées! Que va penser Courtois? Allons-nous-en

vite, et, pour l'amour de Dieu, ne sois pas triste, mon petit Bernard.

Bernard se leva. Il tendit son bras sur lequel son grand-père s'appuya. Il était plein de courage, et essaya même de lui sourire. Mais c'était désormais un rayon voilé de pluie.

VIII

Ils étaient rentrés à Paris. L'hôtel avait repris son train. Le mois de décembre venait de finir avec ses jours sombres, ses jours courts. Ils étaient rentrés dans l'activité apparente de la grande ville.

Le comte était de plus en plus préoccupé de Bernard. Il avait conscience de la difficulté extrême d'amener son fils à faire un mariage d'argent. Non seulement le caractère du jeune homme ne s'y prêtait pas, mais son fâcheux amour pour Jeanne d'Oyrelles était un obstacle grave.

Pourtant l'attitude de Bernard était aussi correcte que possible, et pour le comte, qui tenait aux apparences, il y aurait eu lieu d'être satisfait. Ni à son père ni à son grand-père, Bernard n'avait reparlé d'avenir. Il en évitait jusqu'aux allusions. La vie de tous les jours, les petits incidents du monde, et, quand il le pouvait, quelque idée élevée et générale, alimentaient sa conversation pendant les repas, seul moment où ils se rencontrassent régulièrement tous les trois. Cette réserve même inquiétait le comte Rodolphe. Elle laissait pressentir plus d'énergie qu'il ne l'avait d'abord supposé. Seulement comme il se sentait de son côté une volonté de fer, comme il était convaincu que son plan était le seul bon, il était bien résolu à ne pas céder d'un pouce.

— J'en viendrai à bout. Avec de la persistance, on arrive toujours à ce qu'on veut. Bernard oubliera Jeanne d'Oyrelles; il épousera une héritière, et la fortune de notre maison sera rétablie; c'est ce qu'il nous faut. A moi de tenir ferme!

Quand ils se trouvaient réunis, il y avait maintenant entre eux un malaise que chacun tâchait vainement de dissimuler. Le marquis plaisantait beaucoup, cherchant à enlever son monde. Le comte lui-même causait plus que d'habitude. On entendait ses phrases courtes, martelées, incisives, parfois terminées par un rire bref. L'un et l'autre levaient fréquemment les yeux sur le jeune homme et l'observaient à la dérobée. Quant à Bernard, il avait vieilli, si tant est qu'on puisse vieillir à vingt-deux ans. Ses traits s'étaient un peu creusés, un peu accentués. Son regard était plus terne.

Il évitait de le fixer sur son père. Une sorte d'affaissement, aussitôt réprimé, le saisissait quelquefois.

— Mais tu as mal dormi! tu es pâle ce matin! lui disait alors l'inconséquent marquis.

Bernard répondait en souriant :

— Ne vous inquiétez pas, grand-père, c'est l'air de Paris.

Et le comte ajoutait de son air mordant :

— Voudriez-vous qu'il fût rouge comme un chantre?

— Oh! il aurait du chemin à faire!

— Pas déjà tant! Mais s'il avait envie de devenir intéressant vous l'y pousseriez, mon père, avec vos singulières inquiétudes. Il n'y a rien de tel pour rendre les gens malades que de s'informer de leur santé.

Le marquis se taisait, puis regardait Bernard, puis, levant son verre, avalait une rasade :

— Tu as peut-être raison, après tout; Bernard est taillé, comme moi, pour vivre cent ans.

Au fond, le grand-père ne s'y trompait pas. Il voyait bien que son cher enfant souffrait, et plus cette souffrance était dissimulée, courageusement supportée, plus il en devinait l'amertume.

— Ah! nous allons le faner, nous allons le faner dans sa fleur!

Cela le navrait, le bon marquis. Il eût fait tout au monde pour arracher à Bernard un autre sourire que ce sourire contraint qui lui faisait mal à voir. Il allait, dans ses moments de trouble, jusqu'à se reprocher d'avoir soutenu Rodolphe, jusqu'à s'accuser de sacrifier Bernard à la fortune. Mais cette faiblesse ne durait pas.

— Car, au fond, c'est Rodolphe qui connaît les difficultés de la vie. Il faut que Bernard soit raisonnable.

Et les jours passaient, et la vie coulait, et MM. de Cisay, chacun livré à ses préoccupations diverses, s'agitaient péniblement pour réaliser leurs espérances, comme des fourmis pour transporter une paille.

L'état d'inquiétude de leurs esprits commençait à se trahir dans leur entourage et surtout dans leur dépendance, malgré eux, sans qu'ils y contribuassent, par cette seule force des choses existantes qui se révèlent comme d'elles-mêmes. Un matin que Rosa préparait du linge dans la grande lingerie du rez-de-chaussée, elle vit arriver Courtois qui lui apportait des cravates à repasser.

— C'est bien. Je vous ferai cela tantôt.

Courtois ne s'en alla point. Il s'assit plutôt sur le coin de la table, croisant l'une sur l'autre ses deux jambes et ses fameuses pantoufles de cuir noir.

Rosa continua son ouvrage, jetant des gouttes d'eau sur les objets étendus, et les roulant ensuite avec soin pour en former une

grande pile. D'habitude, Courtois parlait peu, même à Rosa. Mais, ce matin-là, elle vit bien qu'il avait quelque chose à lui dire :

— Savez-vous, Rosa, que je ne suis pas tranquille?

— Pourquoi donc, Courtois?

— Vous n'avez rien remarqué dans la figure de M. le marquis?

— Dans la figure de M. le marquis?... Ma foi, non. Il a l'air de se porter comme un charme. Il mange, il boit, il dort.

— Eh bien! non, justement. C'est là ce qui vous trompe.

— Serait-il malade?

— Pas encore. Mais M. le marquis réfléchit beaucoup plus souvent que d'ordinaire. Il réfléchit en s'habillant, il réfléchit en se promenant dans le jardin. Cela ne lui vaut rien. Je le sais, moi qui le soigne depuis quarante ans.

— Peut-être, dit Rosa d'un air grave.

Courtois, encouragé, s'épancha davantage :

— L'autre soir, il me sonne, très tard. Je cours, croyant avoir oublié la veilleuse...

— Oh! Courtois!

— Dame! cela pourrait m'arriver!... Mais non. Je le trouve dans son lit, les yeux grands ouverts. Il me dit : « Courtois, donne-moi un livre pour m'empêcher de penser. Je ne peux pas dormir. » Et depuis j'en mets un tous les soirs sur sa table de nuit. Cela nous change beaucoup. J'étais habitué à le voir s'endormir comme un enfant. Souvent, avant que j'aie le temps de quitter la chambre, je l'entendais ronfler. Voyez-vous, Rosa, il faut qu'il y ait quelque chose, parce que je ne l'ai jamais vu ainsi.

— Jamais?

— Non. Pas même après la mort de Mme la marquise.

— Ah! dit Rosa avec un gros soupir, avoir des chagrins à l'âge de M. le marquis, c'est tout naturel. Mais à l'âge de M. Bernard c'est bien triste!

— Vous croyez que M. Bernard?...

— Si je le crois, hélas! j'en suis sûre. Regardez-le donc!... une mine à faire peur!

— Une belle mine tout de même, Rosa.

— Parce qu'il ne peut pas faire autrement. C'est en lui. Mais la joie n'y est plus.

— A son âge, on se console. Mais si cela prend à M. le marquis, je crains bien...

Rosa s'assit devant la table et appuya ses deux coudes sur la nappe :

— Courtois, avez-vous idée de ce qu'ils peuvent avoir?

— Aucune, Rosa, aucune. J'ai beau chercher... Et vous?

— Oh! moi, j'ai mon idée, comme de juste.

— Une idée... pour tous les deux?

Rosa fit un signe de tête affirmatif.

— Ah! vraiment, dit Courtois.

Il hésita un peu avant d'aller plus loin. Rosa, qui avait débuté dans l'hôtel près de vingt ans après Courtois, avait si bien su, avec son adresse féminine, faufiler son autorité, qu'elle régnait maintenant en souveraine. Le temps n'était plus où elle s'appliquait à obtenir les bonnes grâces de Courtois. « Laissez prendre aux femmes un doigt de considération, elles deviendront bientôt princesses. Elles ont l'instinct du gouvernement. » C'était le marquis qui disait cela, et Courtois le pensait comme son maître, en moins bons termes peut-être. Il le pensait, et pourtant il s'était laissé prendre. A nulle autre personne, il ne se fût permis de confier une chose relative à M. de Cisay. Mais, pour lui, Rosa tenait dans le monde une place à part : dans le monde, c'est-à-dire dans l'hôtel de Cisay.

Peu s'en fallait, toutes proportions gardées, qu'il ne comparât ses perfections à celles de la marquise. Volontiers, il se fût écrié, en s'assimilant à son maître : Nous avons rencontré une exception!

L'amour-propre y trouvait son compte. On aime à s'avouer ces choses-là. C'était d'autant plus étrange de sa part qu'il n'avait jamais apprécié les autres femmes. Il était célèbre pour la petite estime qu'il accordait au sexe féminin. Mais, en attendant, Rosa en prenait à son aise avec Courtois. Plus fine que lui, plus jeune et point sourde, sachant son service sur le bout du doigt, elle lui en imposait par certaines supériorités. Le projet de mariage, vaguement élaboré entre eux, toujours remis, jamais abandonné, contribuait aussi à fortifier son influence :

— Voyez-vous, reprit-elle *ex professo*, cela ne fait qu'un, le grand-père et l'enfant.

— Parbleu!

— Je l'ai bien vu, quand il était petit.

— Et moi donc!

— Eh bien, alors, c'est la même chose!

— La même chose qui leur fait du chagrin.

— J'en mettrais ma main au feu.

— Mais qu'est-ce que c'est, Rosa? dit timidement Courtois.

Rosa sourit d'un air impénétrable. Que savait-elle? Ou, jusqu'à quel point voulait-elle en faire accroire? Avait-elle l'intuition de la force du mystère? En tout cas, ne doutant pas de ses propres mérites, elle ne dédaignait pas de les faire valoir.

— Tout de même, dit Courtois en se penchant un peu de son côté, vous me le diriez si vous étiez Mme Courtois?

— Probablement.

— Eh bien, Rosa, si nous pressions un peu les choses?

— Se presser! ma foi, non. Croyez-vous que j'aurais le cœur à me marier pendant que mon petit Bernard...

Courtois poussa un gros soupir et se remit debout sur ses pantoufles :

— Allons! il faut savoir attendre.

Rosa fut satisfaite de le voir si soumis, et comme le vieux valet de chambre qui avait glissé jusqu'à la porte allait la refermer sur lui.

— Vos cravates seront prêtes ce soir, lui cria-t-elle... Faudra venir les chercher.

... Le comte de Cisay s'apercevait bien des fluctuations d'esprit de son père. Non seulement il s'en apercevait, mais il s'en effrayait, connaissant l'impressionnabilité, et l'inconséquence, et les entraînements, et les faiblesses de cœur du marquis.

— S'il tournait à Bernard, ce serait terrible, pensait-il, et tout est à craindre avec ces soubresauts de tendresse qui ne mènent à rien dans la vie. Il est clair qu'il s'attendrit déjà sur Bernard. Pour un peu, il irait lui demander pardon. Cela ne lui coûte pas de virer de bord. Il est ainsi fait. Et les événements l'ont gâté en se mettant toujours de son côté. Il en prend pied pour raisonner de l'avenir comme du passé, c'est-à-dire pour ne pas raisonner et s'abandonner au fil de l'eau, à la dérive, en bâton qui flotte. C'est une chance qu'il ait bien voulu jusqu'à présent me comprendre et m'appuyer, chance qu'il ne faut pas perdre.

Tout en parlant, il se dirigeait vers le jardin, où le marquis, assis sur un banc, remuait du sable du bout de sa canne.

Rodolphe s'assit à l'autre bout du banc :

— Eh bien, père, le temps passe.

— Mon Dieu, oui.

— Voilà l'hiver qui s'avance. Il faudrait pourtant songer à faire pour Bernard quelque chose de sérieux.

Le marquis regarda son fils, visiblement effrayé :

— Ah! qu'as-tu inventé de nouveau? Ne vois-tu pas que le pauvre enfant est déjà triste comme la mort?

— Justement. Il ne faut pas le laisser en pareil état. C'est mauvais. C'est mauvais pour lui, et cela ne vaut rien pour nous.

— En tout cas, dit le marquis, son chagrin me désole, je ne te le cache pas.

— Eh bien, mon père, il faut agir, il faut le sortir de là, il faut au moins essayer de le distraire. Il s'absorbe trop dans ses œuvres et dans ses travaux.

Le marquis ne répondit pas. Il avait le menton appuyé sur sa canne et regardait devant lui.

— Aidez-moi, dit le comte. Vous pouvez tout sur lui. Puisque nous avons obtenu qu'il renonce à ses folies vis-à-vis de Mlle d'Oyrelles..., car c'est obtenu, vous le voyez bien, il n'en parle jamais..., eh bien ! profitons de notre succès, faisons-lui voir des choses possibles et marions-le, ce sera le moyen de le consoler tout à fait.

— Marions-le, répéta le marquis avec résignation. Je le veux bien.

— Mais pour cela, mon père, il serait bon que nous le conduisions ensemble dans quelques maisons. Ce serait le moyen de faire un premier choix, à la volée, que nous approfondirions ensuite en étudiant ses dispositions, sa manière d'être. Il est nécessaire que nous l'entourions, que nous le dirigions. C'est une œuvre délicate entre toutes, dans laquelle il ne faut rien moins que votre perspicacité.

— Oh ! interrompit le marquis, quand on ne se marie pas à sa guise, et sans le secours de personne, tout se vaut.

— Vous ne le pensez pas ?

— Bah ! si l'on se marie sans amour, la différence d'une femme à une autre n'est pas grande. Il faut chercher la plus riche, tout bonnement. Et c'est ce qu'on fait, c'est ce que nous allons faire, si tu m'en crois.

— A la bonne heure !

Il était toujours difficile de savoir si M. de Cisay parlait sérieusement. Il avait une façon leste de lancer la phrase, en observant les gens par un coup d'œil de côté, qui déconcertait et déroutait. Mais Rodolphe, enchanté de le voir en si bonnes dispositions, ne s'amusa point à approfondir les sentiments secrets du marquis. Il trouvait que l'entretien marchait à souhait et que son père était plus raisonnable qu'il ne l'avait supposé.

Le marquis donna son petit coup habituel sur le fond de son chapeau, l'appuyant sur la tempe droite.

— Continue donc, dit-il. Tu as quelque projet ?

— Rien de formulé. Je trouve seulement d'une extrême importance d'arracher Bernard à sa mélancolie, de ne pas laisser son esprit courir, mais de tâcher dès à présent de le fixer.

— C'est entendu. Après ?

— Après ? Je m'arrêtais là pour l'instant.

— C'est peu. Cela ne le consolera pas beaucoup.

— Il y a un nom qui me revient toujours, reprit Rodolphe. C'est celui de Mlle Fulston. Belle personne, fille unique, caractère avenant, et quant à la fortune,... merveilleuse, dit-on.

Le marquis fit une grimace :

— Belle personne!... Moi je la trouve terriblement laide. Je l'ai aperçue au Bois... Elle n'a pas d'yeux.

— Vous n'êtes pas de l'avis général. Mlle Fulston a beaucoup de réputation.

— Enfin! dit naïvement le marquis en se redressant, il n'y a pas à espérer que notre race restera ce qu'elle est aujourd'hui. La beauté physique n'a qu'un temps. C'est une loi fatale pour les familles comme pour les individus. J'aurais pourtant aimé... mais n'y pensons plus... Eh bien, oui, Mlle Fulston n'est peut-être pas plus mal qu'une autre. Il faudra l'étudier avec Bernard.

— Ne brusquons rien, si vous m'en croyez. N'insistons pas trop vite. Suivons notre projet de le distraire d'abord...

Mais quand on a au fond du cœur un désir très vif, il est difficile de le contenir, et, à peine MM. de Cisay eurent-ils commencé à mettre en pratique leur complot, qu'ils furent entraînés à pousser Bernard du côté de la riche héritière. Le comte en donnait une excellente raison :

— Elle peut nous être enlevée d'un jour à l'autre. Tout le monde la demande.

Quant à Bernard, arraché par deux forces vives à la solitude qu'il cherchait, et lancé dans le monde à la remorque de son père et de son grand-père, il avait l'air d'une ombre qu'on promène. Il n'avait point fait résistance. Mais rien ne l'égayait, rien ne lui plaisait.

Parfois, en s'enfonçant dans la vieille calèche qui allait les conduire au bal, le marquis, qui aimait encore les habits de fête, et l'odeur des fleurs, et le tapage des roues courant sur le pavé, le marquis, jetant un coup d'œil complaisant sur l'élégance de Bernard assis en face de lui, et même sur la belle tenue de Rodolphe, qui était à sa gauche, sentait revenir à lui ses plaisirs de vingt ans :

— Ah! nous allons nous amuser, mes enfants; nous allons voir de jolies choses et de jolies femmes, parées pour nous.

— Mais oui, disait le comte.

— Eh! eh! Bernard, c'est ton tour de conquête! Nous avons fait notre temps, hélas!... C'est à toi, maintenant.

Mais rien ne secouait la torpeur de Bernard. Il faisait cependant effort pour être aimable. Il ne boudait point, et son sourire de convention, ce sourire qu'on prend et qu'on laisse à la porte, avait encore assez de charme pour tourner bien des têtes. Le marquis le savait, le comte en était fier. Bernard seul n'avait pas l'air de s'en douter. Avances des mères, regards des jeunes filles, phrases polies, phrases engageantes, il traitait tout avec la même indifférence, comme une botte de fleurs qu'on jette par-dessus la haie.

Le comte n'en était pas moins satisfait. Ne regardant pas de près aux sentiments, il finissait par trouver la docilité de Bernard de très bon aloi. Jamais l'éducation de son fils ne lui avait paru plus réussie.

— Il se rend, c'est clair. La raison a prise sur lui. Il n'a pas encore vaincu toute tristesse, mais il n'a pas même l'idée d'une résistance. Le moment est venu d'aller plus loin.

Un lundi donc, par une belle après-midi de janvier, sur les quatre heures du soir, les trois de Cisay montèrent en voiture pour aller rendre visite à Mme Fulston.

Chose étrange, le marquis était hargneux. Au moment de partir, il avait dit à Rodolphe :

— Va avec Bernard, moi, je reste.

— Comment, mon père, votre présence est indispensable ! Sans vous, rien ne se fera. Il faut que vous voyiez, que vous jugiez..

— C'est tout jugé.

Nonobstant il avait enjambé le marchepied, mais sans enthousiasme.

Quand ils entrèrent dans le joli hôtel des Champs-Élysées, il y avait déjà beaucoup de monde. C'était le jour où Mme Fulston restait chez elle. A travers les vitres des fenêtres, on voyait passer des femmes en toilette, on entrevoyait des serrements de main, des bonjours, et des têtes qui se penchaient de droite et de gauche.

— Drôle de manie, grommela le marquis en montant l'allée, que cette foire hebdomadaire !

— C'est la mode.

Dès le premier salon, on apercevait, empressée autour d'une table et entourée de gens qui riaient, la tasse à la main, Mlle Fulston offrant le thé. Des jeunes femmes se faisaient servir des gâteaux par un groupe d'officiers en tenue. De vieilles dames mangeaient avec conviction, en appréciant sérieusement le fournisseur. Des jeunes gens passaient et repassaient, attentifs à ne rien renverser. Des domestiques en livrée transportaient des plateaux et remplissaient la théière. C'était un brouhaha, un caquetage, un va-et-vient des plus libres. Mlle Fulston, habillée d'une robe qui lui serrait la taille comme une peau de gant, riait beaucoup, et promenait sur son entourage ses regards ternes, toujours en contraste avec elle-même. On lui disait mille choses, les unes folles, les autres flatteuses, la plupart bêtes. On était aux petits soins pour elle, même les femmes. Elle parlait haut, interpellant tout le monde, quelquefois jusqu'à une extrémité du salon, aussi à l'aise que dans sa chambre à coucher. Au premier regard que le marquis jeta sur elle, il se sentit froissé. Il la trouva forte et commune, et sûre d'elle-

même comme un grand gendarme en uniforme. Il n'aimait pas d'ailleurs cette importation du lunch de quatre heures : volontiers il eût répondu, comme cette grand'mère à qui sa petite fille offrait du thé :

— Mais, mon enfant, je n'ai pas trop dîné.

Il trouvait aussi que cette façon, pour la maîtresse de maison, de trôner dans le fond d'un salon, avec les repus, pendant que sa fille fait les honneurs du festin, enlevait quelque chose à la dignité des uns et des autres. Quant à la surveillance absente et à la liberté régnante, il l'eût peut-être goûtée quarante ans plus tôt, et, comme il n'était point collet monté et n'avait ni fille ni petite-fille à garder, il n'eut garde de s'en choquer.

Sans s'arrêter aux douceurs des gâteaux, il salua, prenant instinctivement son meilleur air, précédant les deux autres de Cisay, et se rendit droit à Mme Fulston.

Il y eut un mouvement à leur entrée. On se retourna. On regarda. Mlle Fulston parut satisfaite et resta un moment sans rien dire à ses voisins. La maîtresse de céans rougit légèrement et se recueillit, préparant ses armes.

— Vraiment! ma chère, dit une dame à sa voisine, tous les trois à la fois! ce n'est pas pour rire.

— Cela devait arriver, répondit l'autre philosophiquement. Elle est si riche.

— C'est vrai. Mais le jeune vicomte peut viser haut. Il est si bien.

— Trop bien!...

— Non, non. Ce n'est point un fat. Il est très simple au contraire.

— Comme vous êtes charitable aujourd'hui! Moi, je ne puis souffrir les beaux hommes, par principe.

— C'est aller loin!

Beaucoup de jeunes filles ne pensaient pas de même, car MM. de Cisay étaient devenus le point de mire de leurs regards. Sitôt qu'ils eurent salué Mme Fulston, ils se dispersèrent dans différents endroits du salon, le marquis restant aux environs de la cheminée, retenu d'ailleurs par les phrases que lui adressait la maîtresse de maison; le comte allant de droite et de gauche s'incliner; et Bernard revenant vers le lunch sur l'invitation d'un jeune officier qu'on lui avait dépêché.

Mlle Fulston le vit arriver avec un sourire et lui tendit la main avec une vanité assez transparente. Bernard était certainement le parti de ses rêves. La fortune de la famille de Cisay était aussi connue que sa noblesse. Bernard avait de plus une véritable valeur personnelle et cette grâce, ce fini français, que les étrangers admirent toujours. Il y avait en lui ce qu'il fallait pour flatter la femme

la plus ambitieuse, et si certaines mères avaient détourné leurs filles d'y songer, c'est parce qu'elles craignaient les déceptions. La présence du comte avec sa gravité, et du marquis avec son entrain, complétaient l'auréole :

— Et pas de belle-mère! ajoutait chacun, ou plutôt chacune, dans le secret de son cœur.

Il n'y avait dans le salon aucun ordre, aucune symétrie. Peu ou point de conversation générale. De petites femmes, laides comme des chenilles, cherchaient à se faire une réputation d'esprit; d'autres chuchotaient, mordant le prochain; une série d'aparté. Le tout, très bruyant.

— Ne trouvez-vous pas que le marquis a l'air d'un autre monde?

— Ah! ma chère!...

— Non. Je veux dire qu'il est un peu dépaysé. On cherche l'épée relevant le coin de son habit.

— Moi, je le trouve charmant. On peut avouer cela, vu son âge.

— En revanche, le comte est très moderne.

— Le marquis aussi. Il n'y a rien de plus moderne que de marier son petit-fils à une Américaine.

— Oui, mais c'est un peu rococo d'arriver tous les trois à la fois.

— Pourquoi, puisqu'ils vont tous trois dans le monde?

— On se sépare!

— Ils sont formalistes, à ce qu'il paraît.

— Regardez donc Mme Fulston qui fait des frais. C'est laborieux : on dirait qu'elle pond.

Mme Fulston avait accaparé M. de Cisay. Peu préoccupée du reste de ses visiteurs, qui s'amusaient sans elle, elle ne lâchait pas le marquis. Un peu troublée au fond d'elle-même par le désir d'être aimable, elle se donnait des airs d'assurance d'autant plus énergiques, et, quoique s'adressant à lui seul, parlait très haut, comme s'il eût été sourd. M. de Cisay l'observait. Poli en apparence, légèrement incliné vers elle, le sourire aux lèvres, il n'en avait pas moins un air souverainement railleur. Attitude de grand seigneur qui tâche de rattraper une situation par l'impertinence courtoise. Mais Mme Fulston était bien loin de s'en apercevoir. Il eût fallu avoir plus d'esprit et moins d'orgueil. Elle savourait, au contraire, la présence du marquis et cherchait de toutes ses forces à le traiter d'égale à égal. En dépit de ses labeurs, rien n'était plus banal que sa conversation. M. de Cisay en était stupéfait, lui qui ne s'étonnait pas de grand'chose; il lui revenait à l'oreille ce joli mot d'une femme d'esprit : « La pensée est un oiseau, mais elle a un vol plus ou

moins noble. Il y en a qui s'ébattent seulement, comme les poules. »

Et, soit qu'il y ait un fluide, passant, dans un salon, d'une tête à une autre, soit que la comparaison s'imposât, le marquis reprenait, en regardant Mme Fulston, l'idée d'une grosse poule noire, carrément assise sur sa base. Comme elle portait fièrement sa crête sur son cerveau vide! Se rendant compte qu'elle brillait particulièrement sur le terrain positif, ce dont elle se piquait, en bonne Américaine, elle aborda bientôt les questions de finances qui lui parurent ne pas manquer d'à-propos. On ne sait comment, le comte s'était rapproché et causait à deux pas de là, sans rien perdre des paroles de Mme Fulston.

— Monsieur le marquis, disait-elle, vous habitez du côté de Fontainebleau?

— Oui, madame.

— C'est gentil, n'est-ce pas?

M. de Cisay hésita :

— Comment, madame? le château ?... la forêt?

— Non, le pays en général.

— Oh! très gentil... On le dit, du moins.

Elle sourit grandement.

— Vous devez vous y connaître! Eh bien, il n'y aurait pas quelque petite chose à acheter par là, un coin de terre, une bagatelle, pour se retirer pendant les chaleurs?

— Il ne manque pas de maisons à vendre, là comme ailleurs.

— Vous comprenez... je voudrais une petite propriété de sept ou huit cent mille francs, histoire de placer là quelques économies dont je ne sais que faire. Georgina me dit souvent qu'elle étouffe à Paris. On ne peut pas toujours voyager, et l'on aime bien à être chez soi, n'est-ce pas?

— Certainement, fit le marquis.

— Alors je me suis dit à moi-même, continua très haut Mme Fulston, je me suis dit que je pouvais bien me passer la fantaisie d'un mauvais placement. Car c'est mauvais, la terre, cela ne rapporte rien. Mais que voulez-vous? ma fille a trois millions de dot, tout le monde le sait, trois millions qui sont placés en lieu sûr, à quatre et demi; je ne crois pas nécessaire d'y rien ajouter, et je peux me permettre une petite folie.

En recevant cette déclaration en pleine poitrine, le marquis s'était senti mal à l'aise. Il en avait pâli.

— Oh! oh! pensait-il, c'est un peu yankee tout de même.

Involontairement l'image de la marquise lui revint, avec sa grâce, avec son parfum de patricienne. Il eut un serrement de cœur.

— Ah! mon pauvre Bernard! quelle différence!

Mais le comte accourut à la rescousse. Attiré par un aimant, il se rapprocha tout à fait de Mme Fulston et rattrapa la conversation que son père, découragé, était sur le point d'abandonner.

Au même moment, Mlle Fulston s'avançait, tenant à la main une tasse de thé en argent doublée de vermeil, un vrai bijou, qu'elle présenta au marquis avec la révérence étudiée du professeur le plus en vogue. On la reconnaissait, cette révérence. Toutes les jeunes filles la faisaient de même, sans avoir la permission d'y changer un pli de jarret. Mlle Fulston avait eu beaucoup de peine à y soumettre son grand corps. Mais enfin elle y était arrivée, et, maintenant qu'elle la tenait, elle n'avait garde de la varier.

Sa mère la regarda :

— Comme elle est bien! pensa-t-elle. Une vraie marquise en herbe!

— Voilà donc cette fleur des pampas! se disait au même instant M. de Cisay.

Malgré ses répugnances, il accepta le thé, n'ayant pas même l'idée qu'on pût refuser une femme qui vous l'apportait à travers trois salons. Il l'aurait bu, fût-ce une médecine.

— Mademoiselle, je suis vraiment confus...

— Pas du tout. Vous ne veniez pas : j'ai pris le parti d'aller à la montagne.

Elle se mit à rire, avec sa large bouche, et son air dégagé. Aussitôt une nuée de jeunes gens, portant des gâteaux, fondit sur M. de Cisay. Ils bavardaient entre eux, Mlle Fulston insistait; d'autres personnes, avançant le bras, picoraient dans les assiettes. Le marquis prit son parti en brave :

— Puisqu'il le faut, mangeons! Grâce à Dieu, j'ai encore l'estomac solide.

Et il se laissa combler, au grand plaisir de Mlle Fulston, qui resta persuadée qu'elle le conquérait tout à fait.

Le comte avait également accepté une tasse de thé et une sandwich. Chez lui, c'était régime.

Il était près de six heures quand on sortit. Le marquis était harassé.

— Tiens, Rodolphe, dit-il tout bas en prenant son pardessus dans l'antichambre, je me sens fourbu comme si j'avais forcé un vieux solitaire.

— Vous avez pourtant lunché...

— Oh! oui!...

— Où étais-tu donc, Bernard? on t'apercevait à peine.

— J'avais retrouvé Albert, mon vieux camarade, qui revient de Chine. Nous causions.

— La Chine! l'Amérique! murmura le marquis. Avec tout cela, il n'y a plus de France!

Il s'avança lestement vers la voiture qui attendait dans l'avenue des Champs-Elysées, et monta vite, comme pressé de partir. Le comte suivait.

Bernard, debout sur le trottoir, se mit tout à coup à lever les bras d'un air gai.

— Ah! te voilà! quelle joie! Bonjour, mon cher ami!

C'était Frumand qui passait au même instant.

— Je suis enchanté de te rencontrer.

— Moi aussi.

— Tu viens de là? dit Frumand avec un geste imperceptible du côté de l'hôtel Fulston.

— Oui.

Le comte s'était retourné. Frumand s'avança vers lui, puis s'approcha de la portière et salua le marquis. La conversation fut vite en train. Frumand n'était jamais à court. Les idées bondissaient entre lui et le marquis, ricochant sur le comte, avec autant d'impromptu que d'à-propos.

Bernard s'était épanoui. Il avait passé son bras sous celui de son ami et se tenait contre lui, avec la tendresse et l'abandon d'un enfant. M. de Cisay revit chez son petit-fils cette physionomie ouverte et cette flamme des yeux qu'il aimait tant.

— A la bonne heure, mon Bernard! tu as l'air d'un homme heureux.

— Je l'emmène, dit Frumand, avec votre permission, monsieur le marquis.

— Où ça? demanda le comte.

— Laisse-les donc, dit M. de Cisay. Ne sais-tu pas qu'ils ont toujours quelque complot en train.

Le comte monta dans la voiture.

— Ah! nous conspirons, monsieur le marquis; nous conspirons beaucoup contre la société. Nous voulons la refaire.

— Cela n'avance pas vite, risqua le comte en s'asseyant.

— Va donc! mon Bernard, s'écria M. de Cisay. Il n'y a qu'un temps pour conspirer, et si j'étais plus jeune, je crois, ma parole, que je t'aiderais!

Les chevaux partirent :

— Grand jaseur! dit le comte en faisant allusion à Frumand.

— Pas du tout! c'est un brave. Il ne faut pas s'y tromper. Plus que cela, c'est un capitaine, et, par le temps qui court, ils ne sont pas communs.

— Je crains qu'il ne mette des billevesées dans l'esprit de Bernard.

— Il n'y mettra rien de vulgaire, c'est l'essentiel.

— Le trouvez-vous si distingué?

— Oui. Il a l'esprit haut, le cœur noble, la manière simple. J'aime ça. Et puis...

— Et puis?

— Il m'a fait respirer un autre air que celui du salon Fulston. Ecoute, Rodolphe, fais tout ce que tu voudras pour ton fils, mais ne m'emmène plus.

— Je ne vous comprends pas. Ces dames sont fort aimables; leur monde est choisi, aussi choisi qu'on peut le demander à notre époque; et vous voyez que Bernard est bien vu dans la maison.

— Parbleu! dit le marquis en éclatant de rire.

— Vous avez entendu ce qu'a dit Mme Fulston à propos de la dot de sa fille?

— Ah! je crois bien, que je l'ai entendu!

— Encore une fois, mon père, vous m'étonnez beaucoup.

Le marquis regarda son fils. Puis, dédaignant sans doute de s'expliquer, ou décidé à se vaincre lui-même :

— Bah! dit-il en plaisantant, c'est une digestion difficile, voilà tout.

Pendant ce temps, Bernard et Frumand, causant comme deux frères, se rendaient à leur patronage, à leur chère œuvre d'éducation. En passant devant une église, Bernard avait voulu entrer. Il s'était agenouillé un instant, la tête dans les mains, et s'était relevé plus courageux que jamais, avec sa belle vaillance de jeune chrétien fervent. Puis ils avaient continué leur route, et dans ces heures d'amitié, dans ces heures de dévouement et de foi, toujours trop courtes, toujours combattues, et comme arrachées à grand'-peine, Bernard se sentait pourtant revivre.

Jacques Bret.

La suite prochainement.

LA BRUYÈRE HISTORIEN[1]

Les écrivains de notre grand siècle classique attirent de plus en plus le goût et la sympathie du public lettré. Ces morts sont vraiment immortels. Ici, on édite leurs œuvres avec le respect que l'on accorde aux maîtres de l'antiquité; ailleurs, on les interprète en les entourant des conquêtes de l'histoire; on les replace dans leur cadre naturel; et, d'un tel voisinage elles prennent plus de relief, d'intérêt et de vie. M. Allaire a essayé ce travail d'interprétation pour La Bruyère. Précepteur du duc de Guise, il a trouvé à Chantilly des papiers curieux, d'après lesquels il a pu étudier de plus près la biographie du célèbre moraliste. Aidé par M. le duc d'Aumale, qui connaît, aussi bien qu'homme du monde, son dix-septième siècle, il a été introduit dans cette société de la fin du règne de Louis XIV. A cette fréquentation, il a mieux connu La Bruyère. Il nous le montre sous un jour un peu nouveau. Non pas qu'on n'ait point cherché, depuis longtemps, à mettre des noms propres sous les portraits généraux qui abondent dans La Bruyère : les *clefs* se multipliaient déjà de son vivant. Jamais, cependant, on n'avait, comme vient de le faire heureusement M. Allaire, tenté de demander à La Bruyère le contrôle des événements, grands ou petits, qui, de la cour de Versailles ou de Chantilly, passionnaient Paris et la société.

Le chroniqueur attitré de la première partie du règne, c'est Mme de Sévigné. Sous sa plume, tout revit : personnages, aventures, romans, voire anecdotes plus ou moins édifiantes. D'après M. Allaire, La Bruyère continuerait la spirituelle et brillante marquise. La thèse est ingénieuse; elle paraît assez vraie, tant M. Allaire l'appuie sur des documents pris aux bonnes sources, tant il déploie d'art et d'habileté à les utiliser. Son livre, encore qu'un peu pénible dans sa forme trop laborieuse, est bien nourri. L'Académie vient d'en

[1] *La Bruyère dans la maison de Condé,* par Etienne Allaire. 2 vol. in-8, chez Didot.

reconnaître tous les mérites [1]. On ne saura plus s'en passer quand on abordera l'étude de La Bruyère.

Je voudrais m'en servir pour relire La Bruyère avec M. Allaire, et esquisser la figure de l'auteur des *Caractères* comme critique, comme écrivain et comme historien. Jamais plus belle occasion ne s'est offerte de renouveler connaissance avec l'un des plus originaux de nos classiques.

I

Tous nos moralistes se sont occupés de littérature. Ils la regardaient comme l'image de la vie sociale qui les entourait. Montaigne, au cours de ses primesautières causeries [2], nous communique son

[1] Voici, avec quelle souplesse et quelle sûreté de jugement — on le sait, — M. Camille Doucet a parlé du livre de M. Allaire :

« Si M. Guizot nous a laissé tant de belles paroles qu'on n'oublie pas, et qu'on aime à citer comme de bons conseils, il a fait plus encore pour l'Académie en la chargeant de décerner, tous les trois ans, sous son patronage, un prix de 3000 fr. « au meilleur ouvrage publié, soit sur l'une des « grandes époques de la littérature française, depuis sa naissance jusqu'à « nos jours, soit sur la vie et les œuvres des grands écrivains français; prosa- « teurs ou poètes, philosophes, historiens, orateurs ou critiques érudits. »

« Ce sont ses propres paroles.

« Peu d'ouvrages pouvaient mieux répondre à un pareil programme et en remplir à la fois toutes les conditions que l'importante étude de M. Etienne Allaire sur *La Bruyère dans la maison de Condé.*

« C'était un fort honnête homme, de très bonne compagnie, sans rien de pédant, et fort désintéressé », a dit Saint-Simon, en parlant de La Bruyère. Le livre de M. Allaire confirme ce jugement et le complète, en plaçant l'honnête homme qui en est l'objet au rang plus élevé qui lui est dû, parmi les plus grands écrivains du plus grand siècle de la France.

« Comme La Bruyère, M. Etienne Allaire a eu l'honneur d'être, à son tour, l'un des familiers de la maison de Condé. Là, suivant pas à pas les traces du maître, il a grandement profité de ses leçons, assez pour faire un très bon livre; pas assez peut-être pour apprendre de lui cet art de la concision dont, plus que personne, pourtant, La Bruyère a toujours donné le conseil, à force d'en donner l'exemple.

« Cela dit, je ne dois plus que des éloges à l'ensemble de ce beau travail qui, plus gros que son sujet, et dépassant les limites d'une biographie détaillée, est, en réalité, la reconstitution du milieu social dans lequel a vécu l'auteur des *Caractères*; alors que, trop souvent en butte à d'injustes dédains, les écrivains n'avaient pas conquis encore la place qui leur est si largement faite aujourd'hui. Deux cents ans plus tard, en le recevant à Chantilly, le grand Condé lui-même eût dit à La Bruyère : « Mon cher « confrère, vous êtes chez vous! »

L'allusion, des plus délicates, va, plus loin que M. Allaire; là-bas, sur la terre d'exil, où elle a dû être bien accueillie.

[2] *Essais*, I, 25; II, 10; III, 3.

jugement sur les Latins qui lui agréent le plus ; il ne dédaigne pas de jeter un coup d'œil sur les écrivains de son temps. Et, comme la théorie naît du commerce intelligent avec les modèles, çà et là, Montaigne, dans une négligence voulue, donne quelques préceptes sur l'art d'écrire. Mais nulle profondeur dans ces aperçus. Le bonhomme aurait trop peur d'être pris au sérieux. Il effleure, d'un trait rapide, les préceptes dont il se gaudit, du reste ; lui-même ne s'y soumet jamais ; sa règle, c'est sa fantaisie : et combien séduisante ! Pascal, comme des éclairs éblouissants, lance ses aphorismes sur l'éloquence, sur l'art, sur la poésie. Sa poétique et sa rhétorique, très simples, très belles, tendent au naturel. L'horreur des faux brillants, la haine de ce qui est guindé et artificiel, lui inspirent des cris de colère. Il stigmatise les auteurs qui ne sont qu'auteurs ; il flétrit ce que l'on appellerait aujourd'hui « l'art pour l'art ». Il n'est pas jusqu'à La Rochefoucauld qui ne crayonne, bien rapidement, une théorie littéraire : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Quelle règle féconde et qui se peut retourner contre lui-même, comme un démenti à son triste livre !

Mais quand Pascal et La Rochefoucauld écrivaient, le grand siècle n'avait pas encore vu fleurir tous les chefs-d'œuvre dont il s'enorgueillissait plus tard. Pascal a connu le *Discours sur la méthode ;* il a pu entendre Bossuet ; il est possible que Corneille l'ait ému par les fiers accents du *Cid* et par les admirables tableaux qu'offre son *Polyeucte*. La Rochefoucauld, lui, plus heureux, a vu Corneille dans le plein épanouissement de sa gloire. Il a pleuré avec Bossuet, penché sur les tombeaux des deux Henriette ; les *Fables* de La Fontaine l'ont initié à un genre que l'antiquité n'avait pas soupçonné ; et Molière s'est dressé devant lui, comme son redoutable rival dans la science du cœur humain et dans la peinture de ses ridicules et de ses vices.

Mais La Rochefoucauld vit, alors, comme dans une solitude égoïste, qui se désintéresse de tout ce qui ne le touche point. Quand La Bruyère prend la plume, au contraire, le grand siècle va finir : poètes et prosateurs se groupent dans un merveilleux assemblage des génies les plus rares et les plus puissants. « Tout est dit. » L'heure est donc propice à l'observation et à l'analyse des beautés durables ; elle est bonne pour la comparaison des œuvres littéraires, et pour faire le départ de celles que la postérité vénérera et des autres. La Bruyère, du reste, n'était point indigne d'une si délicate besogne. Élevé à l'Oratoire, — et tout semble indiquer que ce fut à Juilly, — il avait pris de ses maîtres le goût des langues anciennes. Même il s'était formé auprès d'eux à la connaissance des langues vivantes. En 1685, le prince de Condé,

au sujet des affaires de Hongrie, demande à La Bruyère de lui traduire un écrit allemand où il s'agissait du comte Tœkely. La Bruyère lui répond, le 3 avril : « J'ai mis au net ce que j'ai traduit par vos ordres du petit livre allemand : c'est une suite des affaires de Hongrie, et la succession de leurs rois, que l'on voit rarement ailleurs avec tant d'ordre et d'exactitude. » Chez les Oratoriens, La Bruyère s'imprégnait aussi de leur amour pour l'histoire, surtout pour l'histoire de France. Car, à cette époque, eux seuls tenaient en estime l'étude des annales nationales.

Dans La Bruyère, ainsi préparé à la culture intellectuelle, pourquoi s'étonner de rencontrer un esprit aux idées larges et saines, et qui s'accorde avec les princes de la pensée de son temps? Quand il doit se prononcer sur la valeur des âges passés, il parle comme l'un des maîtres du dix-neuvième siècle. Il est presque un moderne. Certes, après Malherbe et du vivant de Boileau, ce n'était pas chose aisée d'exalter la Pléiade et de rendre un juste hommage à l'école de Ronsard. Ne médisons point de Malherbe. Sans doute, le premier, en France, il sut être artiste : je veux dire qu'il eut le sentiment exquis de la mesure, en composant une œuvre qui se tînt debout; qu'il s'attacha, dans un labeur patient, à la correction et à la propriété des termes; qu'il jeta le vers dans un moule plus savant, d'où celui-ci sortit plus simple, plus harmonieux, plus conforme au génie français. Mais ne poussa-t-il point trop loin ses scrupules prosodiques? N'exagéra-t-il pas la sévérité de ses doctrines poétiques? N'accorda-t-il point trop d'importance à la rime? Ne sacrifia-t-il pas l'inspiration, le jaillissement de la source heureuse et spontanée au souci, plus ou moins mesquin, d'éviter des hiatus, de fuirdes allitérations et des cacophonies? Il eut certainement le tort de vouloir faire oublier Ronsard, qui n'était qu'à corriger, mais non à détruire; Ronsard, le créateur fécond de tant de rythmes charmants que Victor Hugo ressuscitait dans la virtuosité de son trop facile génie; Ronsard, le poète épris de la noble ambition d'enrichir la France d'une littérature qui éclipserait les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome; Ronsard, l'initiateur hardi qui arrachait notre poésie à l'influence stérile du moyen âge, pour lui ouvrir les horizons, encore inconnus, de l'Italie et de la Grèce anciennes! La Bruyère, comme Fénelon, se retourne vers cette époque où la prose et la poésie françaises éclatent, au soleil de la Renaissance, comme des plantes à la sève trop riche, dans une luxuriante floraison. Avec l'archevêque de Cambrai, il regrette l'appauvrissement de la langue, qui a commencé à Malherbe et s'est continué, après l'hôtel de Rambouillet, par Vaugelas.

Il déplore qu'on ait rejeté certains termes, « bannis honteu-

sement », dit-il, sans qu'on sût quels mots leur substituer[1].

Si « gênée », comme dit Fénelon, depuis cent ans, la langue française a donc perdu à la réforme de Malherbe. La Bruyère en appelle de la règle qu'imposa Vaugelas, que c'est l'usage, surtout étudié à la cour et dans la ville, qui est le juge et l'arbitre du langage. « Est-ce donc, s'écrie-t-il, faire pour le progrès d'une langue, que de déférer à l'usage? Serait-il mieux de secouer le joug de son empire si despotique? Faudrait-il, dans une langue vivante, écouter la seule raison, qui prévient les équivoques, suit la racine des mots et le rapport qu'ils ont avec les langues originaires dont ils sont sortis, si la raison, d'ailleurs, veut qu'on suive l'usage? » Malgré l'obscurité volontaire dont La Bruyère enveloppe sa question, on ne saurait refuser à sa préoccupation je ne sais quelle nouveauté piquante, et comme un pressentiment des conquêtes de l'érudition moderne sur le domaine de la philologie comparée; il devine un système grammatical autre que celui de Vaugelas; il met en lumière le caractère essentiel de notre idiome, qui, selon qu'on l'a si bien remarqué, est de dire vite ou de dire clairement.

Mais La Bruyère ne se contente point de ces regrets tardifs et inutiles, de ces pleurs versés sur des mots perdus ou tombés en désuétude : il glorifie nos vieux auteurs et montre une très réelle sympathie pour l'école du seizième siècle.

Voici Rabelais, génie étrange, sorte de sphinx mystérieux, avec des allures de bête et des poses d'homme; grimaçant, l'œil inspiré et le regard profond, le rire hébété et le sourire spirituel. Moraliste, pédagogue, politique, réformateur même, il déconcerte, il trouble. On ne le lit qu'avec un inexprimable malaise. Il provoque la gaieté; plus souvent il attriste. Volontiers, je le nommerais un pessimiste, malgré son axiome : « Pour ce que rire vaut mieux que pleurer. » La Bruyère porte sur Rabelais le jugement sans appel : « Où il est mauvais, il passe bien loin au-delà du pire, c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats[2]. » Montaigne n'était point si louangeur; dans l'auteur de *Gargantua*, il ne voyait qu'un écrivain « simplement plaisant ». Marot agrée aussi à La Bruyère, qui lui reconnaît « assez de génie et de naturel ». Il défend Montaigne, — acte de pure reconnaissance! — contre Nicole et Malebranche. Il critique les tentatives de Ronsard, mais tout en rendant hommage à son talent, grâce auquel ont pu se

[1] *De quelques usages*. Cf. la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, p. 3.

[2] *Des ouvrages de l'esprit*.

former « après lui » de « très grands hommes en vers. » Amyot est cité par lui avec éloge, ainsi que Balzac et Voiture.

La Bruyère s'accorde encore avec Fénelon pour blâmer la faiblesse des connaissances historiques de son temps. Si l'un esquisse le programme magistral de l'histoire à venir, l'autre ne lui cède guère en clairvoyance quand il s'écrie : « Si l'on juge par le passé de l'avenir, quelles choses nouvelles nous sont inconnues dans les arts, dans les sciences, dans la nature, et, si j'ose dire, dans l'histoire ! Quelles découvertes ne fera-t-on point ! Quelles différentes révolutions ne doivent pas arriver sur toute la surface de la terre dans les États et dans les empires ! Quelle ignorance est la nôtre ! »

Il a le sentiment profond des besoins modernes et des réformes nécessaires à opérer dans l'éloquence de la chaire. Bossuet, Fénelon, La Bruyère, conçoivent le même idéal de la parole évangélique. Les abus grandissaient. Depuis l'avènement de Louis XIV, depuis que la victoire lui restait fidèle, son éloge était célébré aux dépens de l'instruction que le prêtre était tenu de faire à ses ouailles. En outre, les défauts de l'âge précédent se maintenaient, malgré le courageux exemple d'une prédication vraiment apostolique qu'avaient enseignée les Jésuites et l'Oratoire. Bossuet, avant tout prêtre, et, selon l'heureuse et pittoresque expression de Pasteur, « allumeur d'âmes », Bossuet, nourri de la Bible, ayant pris leur suc le plus généreux aux Pères de l'Église, n'appuie son éloquence ni sur la force de la parole humaine ni sur les doctes raisonnements. La simplicité sublime d'une vertu surnaturelle, persuadant contre les règles, ne flattant point les oreilles, mais portant ses coups droit au cœur : voilà ce que Bossuet proclame être l'éloquence de saint Paul [1] ; on sent qu'il ne parlera que d'après un tel modèle. « Aimons, conclut-il, aimons la simplicité de Jésus-Christ. Ne regardons pas les prédications comme un divertissement de l'esprit ; n'exigeons pas des prédicateurs les agréments de la rhétorique, mais les doctrines de l'Écriture. » Qu'on lise le sermon sur la *Parole de Dieu* (1665), on y admirera toute la théorie oratoire de Bossuet, préparée déjà par le *Panégyrique de saint Paul* et par l'*Oraison funèbre* du P. Bourgoing. Dans ce sermon, Bossuet se montre l'apôtre épris des âmes que nous connaissons. De plus, sa colère contre les prêcheurs, indignes de leur vocation, l'anime d'un souffle puissant : il s'en prend à ceux qui ne parlent que pour « le divertissement », et aussi contre leurs auditeurs, qui réclament des fables et d'agréables rêveries et vont à l'église comme ils iraient à la comédie. Il déclare la guerre « aux brillants qui égayent, à l'har-

[1] *Panégyrique de saint Paul.*

monie qui délecte, aux mouvements qui chatouillent ». Dans les prédicateurs il ne veut pas « des ministres de la délicatesse ni des victimes de la curiosité publique ». Ils ne montent en chaire que « pour affermir le règne de la vérité ». Et Bossuet, avant de donner ainsi le précepte, prêchait d'exemple.

Fénelon est de l'école de Bossuet. Sa *Lettre sur les occupations de l'Académie* n'a qu'une demi-page sur la question : c'est que dans ses *Dialogues sur l'éloquence* la critique avait été longuement développée. « Le prêtre, y disait-il, doit être l'homme de Dieu, préparé à toute bonne œuvre; je trouve qu'il est fort indigne de lui qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits et à inventer des divisions. Pour moi, je le dis franchement, tout cela me scandalise. Quoi! le dispensateur des mystères de Dieu sera-t-il un déclamateur oisif, jaloux de sa réputation et amoureux d'une vaine pompe! N'osera-t-il parler de Dieu à son peuple sans avoir rangé toutes ses paroles et appris en écolier sa leçon par cœur? » Et Fénelon proposait sa théorie : méditer, prier, puis parler d'abondance, à l'imitation des Pères.

La Bruyère, laïque, satirique de profession, n'était point tenu à la discrétion charitable d'un Bossuet ou d'un Fénelon, quand il rencontre sur son chemin les prédicateurs. Il les peint dans un tableau un peu trop en couleur; mais comme ses critiques s'inspirent d'un sentiment de foi et de piété! « Le discours chrétien est devenu un spectacle!... c'est une sorte d'amusement entre mille autres; c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs! »

Il y a aussi du gain : une abbaye fructueuse, un évêché bien renté. Le succès ne couronne peut-être point les efforts de tous. Mais quoi! « le métier de la parole ressemble en une chose à celui de la guerre; il y a plus de risque qu'ailleurs, mais la fortune y est plus rapide. » Sur matière si riche, La Bruyère exerce sa verve railleuse. Puis, lui aussi, il esquisse sa théorie oratoire. « Il me semble, disait-il, qu'un prédicateur devrait faire choix, dans chaque discours, d'une vérité unique; abandonner toutes ces divisions si recherchées, si retournées; se livrer, après une certaine préparation, à son génie et au mouvement qu'un grand sujet peut inspirer, et toucher ses auditeurs d'une tout autre crainte que de celle de le voir demeurer court. » On reconnaît, ici, quelques-unes des vues de Fénelon et de Bossuet. Dans ce dernier, il avait salué, en pleine Académie, le dernier des Pères de l'Église. En terminant son chapitre *de la Chaire*, il s'incline encore devant son nom. « L'évêque de Meaux, dit-il, et le P. Bourdaloue me rappellent Démosthène et Cicéron. » Plus juste que Fénelon, qui oublie de tels contemporains, en faisant son procès à l'éloquence de son

siècle, La Bruyère devance toujours les arrêts de la postérité : aujourd'hui on ne dit pas mieux ni de Bossuet ni de Bourdaloue.

D'accord avec Fénelon, La Bruyère ne l'est pas moins avec Boileau. On sait en quelle estime il le tenait. « Il passe Juvénal, disait-il du satirique, en pleine Académie, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie ». Admirable définition du talent de Boileau, et qui convient, en l'élargissant, à tout notre grand siècle, qui, même dans l'imitation, a fièrement revendiqué la liberté et la personnalité. Pourtant, La Bruyère, comme Boileau, croirait se déshonorer s'il ressemblait à ces enfants « drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé et qui battent leur nourrice ». Il en veut donc à Perrault; il raille Fontenelle; de ses traits acérés et fins, il poursuit les partisans des modernes. Mais il se retourne vers les anciens comme vers des maîtres vénérés qui ont pour disciples les « habiles » parmi ses contemporains. Dans l'un et l'autre — La Bruyère et Boileau — vit la même haine de la *médiocrité*. Tous deux s'inclinent devant la faculté-maîtresse de l'homme, la *raison* ou le *bon sens*. Boileau l'exalte, comme un écrivain qui traite l'art d'écrire presque comme une science; La Bruyère veut qu'un auteur sache « *définir* »; mais il exige encore qu'il sache « peindre ». Il admet donc, par-dessus les idées, la forme, la couleur et le mouvement. Comme Boileau, il ne voit point dans la composition d'ouvrages un moyen de faire fortune. Le respect de la parole, le culte de la pensée littéraire et artistique, les lient l'un et l'autre, à tel point qu'ils s'acquittent de leur mission d'écrivains comme d'un véritable ministère. Quels ironiques conseils ils adressent à ceux qui ne chercheraient qu'à gagner de l'argent en écrivant! « Prenez une scie, Dioscore; sciez ou bien tournez : vous faites une jante de roue; vous aurez votre salaire ». Sympathies, haine, admiration, La Bruyère s'associe, en toutes ces choses, à Boileau.

Il préfère Racine à Corneille. Le débat reste, encore aujourd'hui, ouvert. Je constate, cependant, à l'heure présente, un goût plus vif pour Corneille que pour son jeune rival. Est-ce que nous entendrions mieux la peinture des passions généreuses et enthousiastes? Est-ce que notre génie français, toujours porté aux mouvements impétueux, se reconnaîtrait davantage dans l'expression de l'âme du Cid ou de Polyeucte? Est-ce qu'il nous plairait comme jadis, d'ouïr une langue vivante, primesautière, chaude des bouillonnements intimes et colorée, dans sa beauté spontanée et fière? La Bruyère, artiste et délicat, se laisse prendre aux charmes plus raffinés de Racine. Ajoutez qu'un de ses ennemis les plus acharnés s'appelait Thomas Corneille, et que le grand frère a bien pu payer

pour l'autre. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il a écrit : un arrêt infaillible en critique littéraire : « *Le Cid* est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire. » Satirique, La Bruyère se révèle donc encore théoricien dans son chapitre des *Ouvrages de l'esprit*. « Boileau, dit quelque part Sainte-Beuve [1], comme moraliste et comme critique, avait exprimé bien des vérités en vers avec une certaine perfection. La Bruyère voulut faire dans la prose quelque chose de mieux et de plus fin. Il y a nombre de pensées droites, justes, proverbiales, mais trop aisément communes dans Boileau, que La Bruyère n'écrirait jamais et n'admettrait pas dans son élite. Il devait trouver au fond de son âme que c'était un peu trop de pur bon sens. Chez lui, tout devient plus détourné et plus neuf; c'est un repli de plus qu'il pénètre. » Ainsi, La Bruyère rajeunissait ce qui avait été dit. Ainsi, dans sa Rhétorique et dans sa Poétique, il juge comme ses illustres contemporains, encore que, le goût changeant, suivant le mot de Sainte-Beuve, il y aidât insensiblement.

II

Ces réflexions de Sainte-Beuve visent surtout l'écrivain dans La Bruyère. Quelle en est la valeur, l'originalité? En quoi excelle-t-il? Quelles sont ses faiblesses? Certes, après Prévost-Paradol, M. Taine, M. Nisard et même Sainte-Beuve, il serait prétentieux de vouloir faire neuf. Cependant, puisque le goût varie, et puisque, encore, les jugements les plus définitifs peuvent être, un jour ou l'autre, réformés par l'opinion, chacun a le droit de dire comme il pense. C'est ce que je ferai.

Le caractère commun à tous les écrivains du dix-septième siècle, c'est qu'ils usent du style périodique. Ils aiment les « latinismes. » Grave dans ses allures, majestueuse dans son rythme, destinée à envelopper des idées spiritualistes et chrétiennes, la prose s'allonge en périodes savantes : le nombre oratoire la régit. D'autant que tout, alors, tend au discours, à la parole dialoguée et parlée. On n'écrit point pour écrire; on écrit pour parler. C'est ce qui explique tant de négligences, dans Molière surtout, dans Bossuet et dans Corneille. Je ne suis pas même très sûr qu'on ne puisse en découvrir dans Racine. Quoi qu'il en soit, le tour oratoire dans la période domine dans les ouvrages du grand siècle. L'expression s'harmonisait avec la pensée. Balzac, Descartes, Bossuet, se plaisent à la phrase ample, régulière et solennelle, qui déroule les anneaux de

[1] *Portraits littéraires*, I, p. 407.

sa chaîne et développe les mailles de sa trame, de telle sorte que l'idée suivante éclaire l'idée précédente. Dans un tel style, les « transitions », — je veux dire les articulations réunissant entre eux les membres d'un corps immense, — sont tenues en faveur.

Boileau reprochait à La Bruyère de ne point savoir lier ses pensées. Il écrivait à Racine : « Il s'est dispensé du plus difficile dans l'art d'écrire, à savoir les transitions. » C'était beaucoup dire que de faire consister tout l'art d'écrire dans l'heureux emploi des transitions. La Bruyère s'en est passé, en apparence, et il n'en reste pas moins un écrivain original. Puisque les idées s'en vont changeant, il faut bien qu'aussi le style se transforme. Déjà, au temps de La Bruyère, l'esprit qui animera le dix-huitième siècle perce sous les raideurs du masque officiel imposé à la cour par la vieillesse religieuse du roi. Des souffles nouveaux se lèvent sur la France; la révolution commence dans les mœurs et dans l'opinion. La Bruyère nous apparaît comme le témoin fidèle de cette transformation intellectuelle, morale et par conséquent littéraire, qui prépare le siècle nouveau. Son livre est une caricature presque ressemblante. Les portraits y abondent, et peints d'après nature. Notation soignée et exacte des travers qu'ils saisissent, les *Caractères* ne sont que, par accident, un traité de morale. C'est ce qui donne, dans le groupe de nos moralistes français, sa physionomie singulière à La Bruyère.

Quand Montaigne prend la plume, il ne veut écrire qu'un livre de bonne foi, où il s'exprimera tout entier. Épicurien discret, trouvant la vie bonne et qui contente ses désirs, il se complaît dans la description de son « moi ». Au contraire, Pascal s'inspire de son ardent prosélytisme. La source de son éloquence passionnée, c'est son cœur — ce cœur d'abord malade, puis, loin du monde, guéri par la grâce divine. Dans La Rochefoucauld, il n'y a qu'un désabusé, un ambitieux aigri, et qui prétend élever à la hauteur d'un système général l'amertume de son égoïsme lassé de tout et de tous. La Bruyère ne laisse rien transpirer de sa vie intime dans son ouvrage. L'homme ne se trahit que dans quelques rares passages; au contraire, l'artiste s'y montre et il l'avoue simplement. « Si l'on affecte, dit-il, quelque part, une finesse de tour et quelquefois une trop grande délicatesse, ce n'est que par la bonne opinion qu'on a de ses lecteurs. » Satirique, il innove donc dans la *matière* qu'il traite; plutôt encore, dans sa *manière*. Il renonce à la période, mieux encore, il la brise et lui prête des ailes. La phrase, vive et preste, concise et rapide, court, vole, atteint le but, comme une flèche savamment lancée. Ce qu'elle perd en ampleur, elle le gagne en coloris, en saillies inattendues; la pensée jaillit, soudaine : elle se

grave dans l'esprit qu'elle surprend. La Bruyère est un « styliste » mais délicat, mais discret et ingénieux. « De là cette variété étonnante de tours et de formes qui procède par définitions, par descriptions, par dialogues, par brusques apostrophes, par énigmes piquantes, par surprises paradoxales; de là ce goût tout à fait moderne pour le trait, pour ce qui est brillant, énergique ou ingénieux; de là enfin le pittoresque de certaines peintures, comme celle de la petite ville, les couleurs crues, tranchantes, poussées jusqu'au réalisme, de certains portraits.[1] »

Ne l'avait-il pas dit que faire un livre, c'est un *métier?* Il faut donc être *apprenti* avant de passer *patron;* il faut donc connaître les règles de l'art. La Bruyère les connaît parce qu'il les a étudiées. Son ouvrage, sans cesse retouché, limé, poli, ne sort point d'un premier jet spontané : fruit d'un labeur patient, qui se met à la chasse de la précision, de la délicatesse dans les nuances, de la force expressive, il trahit l'artiste habile, savant dans notre idiome national, expert à toutes les ressources qu'il peut offrir à l'écrivain. — Mais le procédé est visible? — Sans aucun doute; La Bruyère en use et en abuse. « Homme de cœur, de sens et d'esprit, dit M. Faguet[2], un peu hautain, un peu blessé, un peu morose, d'une grande pénétration, d'une grande finesse, qui émeut quelquefois, plus souvent amuse, presque toujours instruit, » La Bruyère est le plus proche de nous par le style, parce que, à l'heure présente, nous nous préoccupons surtout de la forme, du tour et du trait. Nous l'imitons, sans toujours le reconnaître. Du reste, son influence jusqu'à nous s'étend à travers le dix-huitième siècle. Picard, Destouches, La Chaussée, lui ont pris, pour les mettre au théâtre, des caractères de second ordre : *le Distrait*, *le Glorieux*, *la Petite Ville*. Montesquieu, dans ses *Lettres Persanes*, lui emprunte sa prose leste, sémillante et aisée, qui rappelle, par l'imprévu des trouvailles de mots et par leur alliance spirituelle, les surprises de la conversation entre gens du monde. Celui qui lui doit le plus, c'est Le Sage, un vrai La Bruyère en action. La satire, morale chez La Bruyère, dans ses intentions, s'aiguise chez Le Sage dans des romans satiriques, que ne corrige plus le dessein de rendre les hommes meilleurs. Le *Diable boiteux*, qui fut publié en 1717, a un ancêtre dans les *Caractères*. La peinture de l'homme, les portraits de certaines gens, se répondent d'un auteur à l'autre : ils sont tous deux bien Français.

[1] J'emprunte cette citation au beau livre de MM. Chauvin et Le Bidois, *la Littérature française par les critiques contemporain*, II, p. 319, chez Belin.

[2] *Les grands maîtres du dix-septième siècle*, p. 366.

III

Est-ce que j'aurais oublié M. Allaire? Nullement; car beaucoup de ces observations précédentes ont été, par lui, notées et exprimées. En somme, son livre n'est qu'un commentaire aux pages de l'écrivain : de telle sorte qu'à le lire on revoit tous les noms fameux dans les lettres du dix-septième siècle. Mais des réserves sont nécessaires. — « La Bruyère, d'après M. Allaire, aurait voulu se faire auteur; il aurait, longtemps à l'avance, préparé son livre et exercé son talent par un véritable apprentissage. » Cette opinion me semble contestable.

Qu'en 1674 paraisse la *Recherche de la vérité* de Malebranche et qu'à son exemple, La Bruyère ait conçu l'ambition d'écrire un traité sur les mœurs, c'est possible. Mais en 1674 il n'avait encore que vingt-neuf ans. Est-il naturel qu'à cet âge, sans avoir encore vu le monde, — cette année-là seulement il entre au service de la maison de Condé, comme professeur de M. le Duc, — un jeune homme se destine à la critique de son siècle tout entier, et écrive, dès ce moment, des pages maîtresses, comme celles dont M. Allaire place la composition à cette date; je veux dire le parallèle de Corneille et de Racine? Le livre de La Bruyère, comme on l'a vu plus haut, a été longuement médité; mais je ne puis admettre que la mise en œuvre en soit rapportée à la jeunesse de La Bruyère. Pour écrire le fameux parallèle, il fallait une décision dans le jugement, une autorité dans la critique, un courage littéraire qui se rencontrent difficilement chez un homme à l'âge de trente ans. Est-ce que La Bruyère ne l'aurait pas imaginé lorsque les cabales de Thomas Corneille et de Fontenelle lui avaient, une première fois, fermé les portes de l'Académie? Est-ce que, enfin reçu, il ne le renouvelle point, dans la savante compagnie, soulevant ainsi de violents murmures, parce qu'il donne la préférence à Racine? — Dans le récit très intéressant que fait M. Allaire (chap. XXXVII et XXXVIII) de l'élection de La Bruyère à l'Académie, pourquoi ne s'est-il pas souvenu de la riposte des ennemis de son héros? Au mois de juin, 1693, le *Mercure Galant*, — qui est « immédiatement au-dessous de rien », — publie ces lignes pleines de fiel : « L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé Livre parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi... Ainsi, il n'y a pas lieu de croire qu'un pareil recueil, qui choque les bonnes mœurs, ait fait obtenir à M. de La Bruyère la place qu'il a dans l'Académie. »

... Je veux en avoir le cœur net. M. Allaire s'est trop souvent livré à un travail de pure fantaisie, en prétendant expliquer chaque pensée de La Bruyère par une allusion à des faits contemporains. De l'érudition, oui, certes, il y en a; de la patience, des investigations curieuses, de la sagacité : il y en a beaucoup encore. Mais que d'esprit inutilement dépensé! que de conjectures hasardées! que d'*à peu près* dans les rapprochements entre le texte de La Bruyère et les événements du jour! En voici quelques exemples. M. Allaire parle de la révocation de l'édit de Nantes, et il ajoute : « Dans tous ces faits il y avait un problème que La Bruyère ne pouvait s'expliquer : c'étaient ces conversions si subites à la seule vue des insignes de l'autorité ou de la force armée. « Il faut aux enfants, disait-il (chap. XI, n° 154), les verges et la férule; il faut aux hommes faits une couronne, un sceptre, un mortier, des fourrures, des faisceaux, des timbales, des hoquetons. La raison et la justice, dénuées de leurs ornements, ni ne persuadent, ni n'intimident : l'homme qui est esprit se mène par les yeux et par les oreilles [1]. »

Ceci, c'est du Pascal [2]. Aurait-il pressenti la révocation de l'édit de Nantes?

En 1690, la duchesse de Bourbon va être mère. Pour la distraire, M. le Prince a dû jouer quelques bons tours à Santeul. M. Allaire profite de la circonstance pour reproduire le portrait de Ménalque [3]. Plus loin, on lit : « Mme la Duchesse eut d'autres fantaisies : elle voulut voir des tulipes »; d'où portrait du fleuriste! « Elle voulut manger des prunes »; d'où portrait de l'amateur de prunes! Ne fut-elle point curieuse de gravures? Va pour les estampes!... On nous montre alors l'amateur d'estampes, le numismate, etc... J'ai choisi un chapitre où le procédé de M. Allaire fût bien en évidence... Qui prendrait au sérieux de telles coïncidences? En somme, l'auteur n'a cherché dans sa narration qu'une transition fatigante entre les diverses citations de La Bruyère; citations déchiquetées, violentées, arrachées à leur place naturelle pour qu'elles entrent, bon gré mal gré, dans un cadre artificiel. En 1686 on joue « une pièce tragique à la Comédie » dit M. Allaire [4]. « D'où vient, demanda La Bruyère, que l'on rit si librement au théâtre, et que l'on a honte d'y pleurer?... » Tout le morceau y passe, et il est long!... Et M. Allaire, après l'avoir transcrit, ainsi que l'opinion de La Bruyère sur le roman et la comédie, se permet cette réflexion : « Heureux le siècle où le roman et le théâtre n'avaient pas d'autres inconvé-

[1] Chap. XIV, p. 332.
[2] *Pensées*, I, p. 33 et suiv. (Edition Havet).
[3] Cf. II, p. 334.
[4] I, p. 372.

nients! On peut douter qu'ils eussent des effets aussi nuisibles que La Bruyère veut bien le dire! »

Une ambassade de Siamois arrive à Paris. Les gens de la cour les traitent en barbares. Mais, à l'hôtel de Condé, on se moque de l'étonnement de ceux qui les regardent comme tels. La Bruyère est là, aux écoutes, et voici ce qu'il écrit : « Si les ambassadeurs des princes étrangers avaient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière, etc. » M. Allaire, dans l'admirable poétique de La Bruyère, qui s'appelle le chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, ne voit qu'une série de réflexions inspirées par les lectures que son auteur faisait pour ses illustres élèves. Comparez les pages consacrées à La Bruyère, chargé de distraire et d'instruire aussi Mme la Duchesse[1]. C'est d'un fantaisiste qui provoque le rire.

Quand des pages entières ne contiennent que des imaginations pareilles, et qu'on retrouve, ainsi torturé, le texte de La Bruyère, on serait tenté de croire que l'Académie s'est trompée en récompensant M. Allaire. Mais beaucoup de chapitres apportent des rapprochements neufs et heureux. Dangeau vient d'épouser Mlle de Lœwenstein : elle a seize ans et lui, déjà veuf, touche à la cinquantaine. On rit, à Versailles et ailleurs, malgré que le roi ait assisté aux fiançailles. La Bruyère n'oublie rien et il lance son épigramme contre Oronte qui, à cinquante ans, se fait prier pour épouser une fille de famille, « jeune, belle, spirituelle ». Au chapitre xxx, M. Allaire suit judicieusement le récit de la campagne de 1690-91, dans la dernière partie des *Jugements* de La Bruyère. Il est vrai que M. Servois[2] avait tracé la voie avec sa facilité ordinaire.

M. Allaire ne se renferme pas que dans son rôle d'historien. Çà et là il aborde des questions purement littéraires. Plusieurs sont très vivement étudiées et résolues. Je citerai la comparaison de La Bruyère avec Montaigne, Pascal et La Rochefoucauld[3]. On a vu déjà combien j'avais profité des pages excellentes où, en suivant La Bruyère, il trace l'idéal de l'éloquence religieuse, tel que le concevaient les grands esprits du temps. Ailleurs il refait, avec beaucoup de savoir, l'histoire de la querelle des anciens et des modernes; ou bien, il discute qui l'emporte en sincérité vécue de Tartuffe ou d'Onuphre. Il juge Boileau, Racine, Molière, très souvent avec justesse; parfois, son opinion me semblerait sujette à caution; par exemple, quand il expose la théorie esthétique des trois unités[4]. Est-ce que vraiment La Bruyère en parlerait? Je vois bien qu'il

[1] II, p. 218 et 219.
[2] Collection des *Grands écrivains, Œuvres de La Bruyère*, II, p. 123-134.
[3] T. I, p. 66 et suiv.
[4] T. I, p. 63.

loue Racine d'être un « exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action »; tandis qu'il reproche à Corneille de ne s'être pas « toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité »; mais, ici, s'agit-il des trois unités? La Bruyère partageait le goût de ses amis littéraires; il exigeait les trois unités, que Boileau imposait comme la loi suprême du drame, dans ce précepte si connu :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Proscrite par Chapelain, patronnée par Richelieu, promulguée, pour la première fois, par l'abbé d'Aubignac, dans sa *Pratique du theâtre*, elle a pesé lourdement sur le génie de Corneille; elle l'a entravé dans les libres essors de son imagination créatrice. Peut-être a-t-elle contribué à rendre Racine plus parfait. En tout cas, il ne semble point en avoir subi de gêne. C'est que son esprit, plus curieux des analyses psychologiques que celui de Corneille, se meut dans un monde à qui l'espace et le temps sont indifférents...

L'unité de lien n'est guère défendue, même par les partisans les plus acharnés du théâtre classique. On peut soutenir la nécessité de l'unité de temps. La tragédie de Corneille et de Racine termine une crise morale. Quand se lève le rideau, la passion est au paroxysme; entre elle et le devoir, la lutte s'avive jusqu'à l'extrême. Il faut que le dénouement éclate. Or les crises durent peu; elles se précipitent vers une fin heureuse ou vers une issue fatale. J'aurais aimé que M. Allaire se prît à résoudre ces problèmes délicats, et qui sont toujours d'un intérêt nouveau pour les lettrés.

... Livre plein d'idées et de faits, où afflue la substance d'ouvrages nombreux sur le dix-septième siècle, un peu systématique dans ses allures et son exécution, offrant une érudition de bon aloi, trahissant par trop, çà et là, l'idée qui a séduit son auteur, l'ouvrage de M. Allaire, quoi que j'en aie dit, mérite l'attention de tous les amis de notre littérature classique. Il est un monument élevé à sa gloire : les assises solides portent une architecture qui aurait pu gagner en sveltesse et en légèreté. Elle manifeste, du moins, la conscience, le talent, la science variée, le dévouement aux lettres de celui qui le donne au public.

Paul Lallemand.

LES CONGRÈS VITICOLES

1869 A 1887

Les deux récents congrès de Mâcon et de Toulouse ont donné une nouvelle importance à la terrible question qui, depuis 1863, s'est posée à la France viticole. L'histoire fourmille d'exemples de petites choses en déchaînant d'immenses. Le phylloxéra en fournit un nouveau. Vers 1850, J.-B. Dumas annonça à l'Académie des sciences qu'il faudrait brûler les serres du baron de Rothschild à Ferrières, de crainte qu'une maladie parasitaire qui y avait été apportée d'Angleterre ne gagnât toute la France. Personne ne prit cette proposition au sérieux, et lui-même n'insista pas. Si je connais ce détail, c'est parce que l'illustre savant, étant venu me voir, en 1874, pour parler d'une expérience à faire chez moi de sulfocarbonate, me raconta ce détail dont lui-même avait été loin de soupçonner l'importance. C'est pour échapper à ce premier fléau, simplement gênant et onéreux, que tout un pays s'est précipité dans la gueule d'un infiniment petit qui a englouti tant de choses!

Un de nos jeunes littérateurs[1], qui, sans approuver les chutes dans les égouts que Zola fait faire à la langue de Corneille, tient quand même à dire ce qu'il voit et comme il le voit, laid ou beau, a fait un tableau aussi saisissant que vrai des décadences morales dans lesquelles cet insecte, invisible à l'œil nu, a entraîné en maintes navrantes occasions, le chef de la création. Ces chutes ont éte d'autant plus cruelles que les premiers et plus profondément tombés ont justement été ceux qui le méritaient le moins.

En effet, ces innocents et pourtant coupables étaient, pour la plupart, des fidèles à la sainte légende de la famille et au culte de l'héritage, cette main que le père tend à l'enfant au travers de la pierre sépulcrale. Ce sont eux qui ont tout donné, trop donné, leur peine, leur travail, l'oubli d'eux-mêmes, à la chaîne qui rive

[1] *L'Ennemi,* par M. Gustave Guiches. Librairie Quantin.

le brave homme au patrimoine, et sur le cœur duquel de longues tendresses avaient écrit :

> Oh! ne quittez jamais le seuil de votre porte,
> Mourez dans la maison où votre mère est morte [1].

Celui qui a su soustraire aux dissolvants qui corrodent le dix-neuvième siècle le petit coin du cœur où ces paroles étaient écrites, qui a su conserver vivante cette inscription malgré la boue qui éclabousse un mystère qui fut la source et la force de tant de vertus d'antan, valait certes quelque chose, et jusqu'ici, c'était parmi les ruraux, gentilshommes ou paysans de son espèce que se trouvaient ceux qui ne tombaient jamais. L'histoire que raconte M. Guiches nous montre un père aimant sa fille et son patrimoine dans cette promiscuité du cœur qui fait perdre toute mesure des proportions et relations, au point que des parents sincèrement tendres perdent avec une égale sincérité la fortune des enfants, leur solvabilité personnelle et le patrimoine commun dans la généreuse et respectable ambition de sauver ces biens aimés les uns pour les autres; alors que lui-même, dans la lutte, ne recueillera que peine et découragement, son âge ne lui permettant pas d'entrer dans le Chanaan lointain qui dore les peines d'aujourd'hui des rayons d'un « demain » qui s'enfuit à mesure qu'on l'atteint.

Nous trouvons, au début, le héros de l'histoire, déjà touché par « l'Ennemi, » donnant un festin. Un huissier le demande; écoutons les convives vignerons pendant qu'ils causent entre eux, faisant le vide autour de l'homme d'argent que nous retrouverons à la fin de l'histoire.

« C'est sa femme et sa fille qui font la dépense. » Ils s'accordaient à lui reconnaître des capacités supérieures et une impeccable honnêteté. Oh! pour l'honnêteté passe, il n'y a pas dans le pays, une famille comme celle-là. C'est de race. « Jamais M. Chavasseur n'a fait tort d'un sou à n'importe qui. » Ils échangèrent des regards de connivence, éliminant le richard.

Sa fille, habituée à n'attendre de la vie que joies et facilités sans nuages, grâce au bien-être que la production jadis facile et assurée du « Perdigoux » donnait à la maison, attendait de son père ce que celui-ci avait reçu du sien : l'honneur et le patrimoine aimé. Le père devait à l'enfant une vie douce et abritée, se choisissant sous une autre forme le successeur à tant de devoirs.

Voilà les premières pages du livre; le début est respectable,

[1] Brizeux.

quoique la conversation de la jeune personne nous ait indiqué qu'elle connaissait de nom « Théo et la jolie parfumeuse », c'était de trop, mais la faute était à M. Alfred, jeune homme du dix-neuvième siècle. Une toute petite bête était entrée en scène depuis peu. Ne serions-nous pas revenus au temps où l'enchanteur Merlin prenait la forme d'un oiseau ou d'une mouche et où un génie remplissait alternativement l'immensité sous forme d'un nuage, ou le calice d'une fleur, sous celle d'un imperceptible scarabée ! Car cette maison, encore heureuse en apparence, va être bouleversée de fond en comble. Et pourtant, elle n'a contre elle qu'une petite bête.

L'honnête homme deviendra un indélicat monomane, et jettera tout dans le gouffre creusé par « l'Ennemi », honneur, bonheur, sa fille, tout, tant et si bien, qu'il ne lui restera bientôt plus qu'à en mourir et comme dernière ressource, l'apoplexie, quand la douleur aura dépassé l'élasticité de son cerveau. Tout cela pour avoir trop aimé ou mal aimé ce que, jusqu'à cette bête de malheur, il était vertu d'aimer. Les premières pages du livre sont donc bien honnêtes ; voyons comment s'y est pris la bête pour ronger cette honnêteté jusqu'à l'âme. Elle avait d'abord paru très loin, dans un pays qu'on ne connaissait que par les journaux. On ne s'en inquiétait pas, elle ne pouvait venir à Marcayrac. L'incrédulité envers ce que l'on craint est une des plus vieilles embûches de Satan, et pourtant, toute vieille qu'elle est, elle lui sert encore souvent. « Elle ne viendra pas ici ! » Cette phrase a passé sur la France entière comme un nuage d'erreur et de mort. Malgré les preuves inexorablement successives de la folle vanité d'une barrière faite d'ignorance et d'orgueil, aujourd'hui encore, des naïfs et même des gens sages en apparence, espèrent éviter la ruine par l'attente sans défense ou par des moyens ayant obstinément échoué ailleurs. Bientôt l'ennemi est plus près, on peut aller le voir chez un voisin. Il est sur le coteau, mais il épargnera la plaine du Perdigoux ! Mais non, le voilà dans la place. On commence par jeter le peu d'argent disponible chez le pharmacien ; puis, devant l'insuccès du sulfure de carbone, des sulfo-carbonates, on submerge. Alors l'hypothèque pose sa lourde griffe sur le patrimoine ; chaque jour enlève un petit morceau d'honneur avec un fragment de l'avenir de l'enfant, un peu de la liberté du vieillard. On parle de ce qu'a dévoré cette pauvre Tarasque de Tarascon qui, si naïve et par charité pour les inondés, est venue l'année dernière, faire rire les Franchimans de sa carapace antique et si respectée « en Tarascon », qu'on lui avait trouée en route. Mais aussi, que venait faire une Tarasque en chemin de fer? Tartarin, si sage au retour de ses campagnes, lui aurait certainement conseillé de laisser cette insti-

tution aux commis-voyageurs qui n'ont ni son passé ni son histoire, et surtout pas son logis légendaire.

Je disais donc que la Tarasque n'était rien à côté de ce petit animal, parce qu'elle ne mangeait que des éléments matériels et comestibles, et que si vraiment elle poussait le crime jusqu'à dévorer des fils d'Adam, elle ne mangeait que leur corps et laissait leur âme à qui de droit, Dieu ou diable, sans intervenir dans la répartition des apprentis anges ou démons. De chute en chute, l'honnête homme, le père tendre et fier en vient à accueillir comme ami un homme qui a de l'argent, mais non seulement il n'a rien d'autre avec, mais il est l'usurier qui suce le pays; quoique aussi usé de corps que d'esprit, le désir de se relever dans l'opinion et une dernière flammèche du cœur l'entraînent dans un rôle d'amoureux et de prétendant.

L'enfant élevée dans cette lutte de l'expédient à court terme contre le fléau sans rémission, bercée par des promesses qu'elle sait ne devoir jamais se réaliser, et dont l'auteur lui-même, son père, n'est plus suffisamment dupe pour rester strictement honnête, est écœurée par le désordre d'une maison qui croule, d'une mère qui lâche tout; lasse de s'asseoir devant une nappe sale, le cœur brûlé à la rage de privations non acceptées, altérée de cette soif de bien-être et de plaisir qu'on puise dans leur absence, elle se jette dans cette issue offerte à ses appétits mauvais, au plaisir et à la liberté, et, c'est par cette large porte, ouverte par un si petit traître, que s'enfuient, l'un suivant l'autre, une longue suite de bonheurs et de vertus. A la fois martyr et bourreau, le vieux vigneron les suit, terrassé au moral comme au physique par la bête qui, en langage savant, s'est d'abord appelée *Ryzaphis vastatrix*, puceron des racines dévasteur, puis qui, par analogie avec le phylloxera follicole du chêne, est devenue plus improprement *Phylloxera vastatrix*. Je dis, improprement, parce que ce nom signifie dessècheur de feuilles, désignation qui, si elle s'applique justement au phylloxera de cet arbre, vivant sous les feuilles, ne convient pas du tout au phylloxera français qui vit presque exclusivement sur les racines.

Sortons du roman pour dire comment en cette triste affaire la science est venue au secours de la pratique affolée et vaincue. Cela se passait en 1868. On voyait se produire des taches affaiblies dans les vignes. Quelques vieux avaient remarqué, sans y attacher une grande importance, que depuis quelque temps les vrilles étaient moins fortes et moins nombreuses, qu'en un mot, en bien des endroits, il était devenu beaucoup plus facile de traverser les vignes croisées.

La Société centrale de l'Hérault, inaugurant en présence de ce fléau cette lutte intelligente et active qui la maintient encore aujourd'hui en tête de la viticulture américaine devenue française, délégua M. Gaston Bazille, M. Planchon et M. Sahut (encore aujourd'hui tous les trois sur la brèche), pour étudier le mal mystérieux qui, sans causes apparentes, décimait certains vignobles de la Crau et de Vaucluse.

M. Sahut croyait à un rhizoctone enveloppant les racines comme la cuscute enveloppe celles de la luzerne. C'est dans cette idée qu'il cherchait un cryptogame plutôt qu'un insecte. Pendant des sondages pratiqués au château de Lagoy, les ouvriers arrachaient des racines au centre d'un point malade formant, comme d'habitude, tache d'huile au milieu d'un clos de 8 hectares. M. Sahut, en promenant sa loupe le long des racines arrachées, aperçut sur l'écorce quelques points jaunes; il passa loupe et racine à M. Planchon qui crut d'abord à un coccidien; mais plus tard, s'étant assuré de la mobilité de ces points jaunes, il les rangea au clan des pucerons. Notons cependant cette première appréciation due au coup d'œil infaillible, quoique rapide du savant; il avait déjà entrevu que le phylloxera n'était pas un véritable aphidien, certains caractères le rapprochant sensiblement du coccidien.

Un second mouvement le ramena à la théorie de l'aphidien, écartée d'abord, et il donna à l'ennemi qui devait jouer un si terrible rôle, le nom de *Rhizaphis vastatrix*. Un peu plus tard le Dr Signoret reconnut l'analogie pouvant relier l'insecte nouveau avec le phylloxera du chêne. Cette analogie fut peut-être un peu vite acceptée, car, en somme, ce phylloxera est essentiellement follicole, puisqu'il vit sur le dessous des feuilles, tandis que le phylloxera français de la vigne est essentiellement radicicole; je dis français, car en Amérique la forme gallicole, rare chez nous, est très fréquente; mais, en entomologie, il faut, paraît-il, accorder une large marge aux changements de formes produits par des variations dans la nutrition, changements qu'on ne retrouve pas chez les animaux d'un ordre supérieur. Tous les chardons du monde ne pourront faire un âne d'un lion! Le *Rhizaphis* devint donc le *Phylloxera vastatrix*, et c'est sous ce nom que depuis vingt ans cet infiniment petit tient en échec les corps savants de toute l'Europe dont l'audace entreprend une lutte aussi inégale que celle de l'homme contre un infiniment petit, même avec 300 000 francs au bout de la victoire.

A la suite de cette première conquête, les trois chercheurs heureux visitèrent quantité de vignobles attaqués, pour confirmer leur découverte et, avant tout, faire la contre-épreuve de leurs

premières recherches. Après avoir rigoureusement établi qu'il n'y avait pas de points d'attaque sans insectes, on rechercha si, dans les vignobles encore sains, on en rencontrerait? La réponse fut décisive, le mal était présent ou absent selon que l'insecte était lui-même présent ou absent, et les degrés de maladie et de santé suivaient rigoureusement l'état phylloxérique.

De prime abord la grande découverte ne fut pas reçue avec les honneurs qu'elle méritait : on appela ironiquement MM. Gaston Bazille, Planchon et Sahut les entomologistes de l'Hérault, aucun d'entre eux ne professant cette science, et le nombre d'ignorants, qui en savaient plus qu'eux, défia l'arithmétique. La liste des inventions et procédés curatifs proposés fut aussi longue et grotesque que celle des causes assignées à un mal dont on ne voulait pas reconnaître le phylloxéra comme auteur. Je suis même forcée d'aller plus loin et de dire qu'après vingt ans de défaites infligées par l'insecte, partout où il a été attaqué de front, il se trouve encore quelqu'un, et un député encore, pour signer dans le *Voltaire* du 20 octobre la singulière tirade que je trouve transcrite et annotée dans le *Petit Paysan* de Toulon, avec quelques commentaires :

Nous lisons dans le *Voltaire* du 20 octobre dernier un article sur le phylloxéra, signé par M. de Janzé, ancien député. Cet article nous a rendu rêveur. C'est à ne pas y croire. M. de Janzé ne croit pas au phylloxéra! Après cette révélation, il faut tirer l'échelle.

« Le phylloxéra est un pou rouge, dit l'ex-député, qui existe sur les racines des pommiers, des poiriers, des rosiers, sur les bulbes des dalhias et qui ne gêne pas la fructification ou la floraison de ces végétaux. C'est cependant à cet insecte, qu'ils ont appelé phylloxéra, que nos savants officiels ont attribué le dépérissement de nos vignes...

« C'est sur *cette erreur scientifique* que s'est basée cette règlementation déplorable qui fait un délit de l'importation d'un végétal quelconque pouvant recéler le redoutable insecte, prétendu Attila des vignobles...

« C'est encore en vertu de cette erreur qu'on a créé tant de fonctionnaires parasites, émargeant au budget pour une somme de 3 millions par an...

« On voit ce que vaut la *légende* du phylloxéra, de cet insecte destructeur et insaisissable, se cachant dans une feuille de rose, ou traversant les mers à la nage...

« Il est temps de mettre fin à la déplorable organisation basée sur cette *légende*, d'autant plus que nos savants viennent de découvrir un nouvel insecte, sur l'existence hypothétique duquel on pourrait greffer

autant de parasites qu'on en a créés sous le prétexte du phylloxéra. C'est ainsi que le *black-rot*, un nouveau destructeur de la vigne, vient de traverser l'Océan pour venir ravager les vignobles et qu'un savant inspecteur général vient de faire sur place des expériences sur ce nouvel insecte...

« La France en a assez. Il faut supprimer les crédits afférents aux parasites fonctionnaires du phylloxéra, et abroger toute la réglementation qu'ils ont imaginée. »

Est-ce assez joli?

Nous avons cité tous ces passages de la lettre de M. de Janzé pour montrer quel est l'état des esprits dans le monde de nos représentants, et quelle opinion erronée se font les journaux parisiens de la maladie qui a détruit nos vignes.

Nous passerons sur le côté scientifique de la question que l'ex-député paraît ne pas même soupçonner. Nous aurions beau jeu à le blaguer quand il appelle le *black-rot* un insecte. Confondre un champignon avec un insecte, un végétal avec un animal! Il y a là de quoi rendre jaloux un cuistre de collège. Mais passons.

Ainsi donc le phylloxéra n'est qu'un pou rouge connu depuis les temps les plus reculés, et c'est sur le dos de ce pou qu'on a bâti la légende de l'insecte dévastateur de nos vignobles.

Entendez-vous bien, Monsieur Planchon, et vous, Monsieur Millardet?

Quelle confusion pour vous, Messieurs Foëx, Pulliat, Despetit, Molines et toute la légion des travailleurs!

Qu'en pensez-vous, Madame de Fitz-James?

N'avez-vous pas compris, vous tous qui luttez, qui passez vos veilles, qui prodiguez votre activité et votre argent, qui défendez votre terrain pied à pied, comme de bons soldats, contre l'envahissement de l'ennemi, n'avez-vous pas compris que le fléau que vous avez l'air de combattre n'existe pas?

M. de Janzé vous le dit.

J'ai parlé plus haut du phylloxéra du chêne, en disant qu'il était gallicole ou plutôt follicole. Il y a encore à dire sur ce détail; quoiqu'il n'ait pas été donné de suite pratique à une hypothèse qui avait éveillé l'attention de M. Sahut, il est à remarquer que les premières vignes atteintes étaient plantées sur des défrichements de chêne, tant à Roquemaure qu'au château de Lagoy, près de Saint-Martin-de-Crau; notamment au plan de Dieu, près d'Orange, la plantation était faite sur des défrichements si peu profonds, que pour loger les ceps on dut faire les trous plus profonds que le défoncement, si bien que, pour s'étendre, les racines

durent remonter le long des parois du trou. Ce fut là qu'on constata le cas le plus foudroyant. A la première visite en 1868, il n'y avait que très peu de morts sur ces 100 hectares, âgés de trois et quatre ans. En 1869, pas une souche n'était vivante; outre qu'en cet endroit, la plantation était faite sur un défrichement de chêne, le voisinage de cet arbre était immédiat. On s'était déjà aperçu depuis un temps que je ne puis préciser, que les plantations sur défrichements récents de chesnaies réussissaient mal. Mais de là à rattacher ce fait à l'invasion et à attribuer au phylloxéra un changement en sa personne anatomique en vue de ce déménagement, il y a toute l'épaisseur séparant une vue de l'esprit d'une étude suivie et passée dans la pratique usuelle. En 1869 se place le premier congrès viticole ayant trait à la crise qui prenait une intensité déjà effrayante pour qui savait voir et prévoir. C'est à ce congrès que M. Laliman acquit si justement tous ses droits à une reconnaissance encore très vivante, quoique son titulaire ait pris plaisir à en embrouiller et masquer les motifs par une série de paradoxes, de polémiques et de revendications vraiment triées sur le volet de la contradiction quand même! Ainsi, il ne veut pas avoir apporté le phylloxéra, mais non seulement il tient et cela à bon droit, à être un des premiers importateurs de la vigne américaine, mais il veut être *le seul*, ce qu'il est impossible de lui accorder. En dehors des importateurs de Roquemaure, en 1863, nous avions depuis longtemps quelques vignes américaines en France, notamment aux anciennes pépinières du Luxembourg, etc.

Au point de vue de l'extinction réelle, l'espoir fut vite éteint chez les clairvoyants; on dut chercher les moyens de faire vivre les vignes malgré le phylloxéra, et à côté de lui.

En 1879, le congrès viticole de Nîmes fit faire un pas dans la carrière, et les grandes lignes de défense s'y posèrent. Je ne parle pas des retardataires comme M. de Janzé qui ne connaissent pas du tout la question; mais, parmi ceux qui s'en occupaient le plus sérieusement, on était loin d'être fixé sur la foi à accorder à la vigne américaine, ni sur la valeur relative des différents moyens de reconstitution. Entre les quatre systèmes en présence se déchaînèrent bien des orages. On dit que quand il n'y a plus de foin au râtelier, les chevaux se battent. Mon expérience est moins exclusive et me montre autant et plus de batailles devant un butin désirable qu'autour de la disette. C'est ce que l'on vit à Nîmes, et la vigne américaine sortit un peu plus forte de la discussion qu'elle n'y était entrée, quoique certains loustics aient trouvé joli de rire et d'éteindre ainsi les fallots dont le docteur Despetis voulait si intelligemment et pratiquement éclairer la

route des *Riparias* qui s'ouvrait. Il ne faut pas s'étonner de la ténacité avec laquelle les vieux vignerons se cramponnaient à la facilité de la vigne qui valut à Noé ce moment d'oubli que tous lui pardonnent, mais qu'aucun n'oublie, tant les générations se passent religieusement la joyeuseté du père et la faute du fils. Des quatre modes de défense ou reconstitution, deux sont locaux, exclusivement restreints à certains milieux. Ce sont : 1° les plantations dans les sables; 2° la submersion. Les insecticides ne sont qu'un palliatif exceptionellement suffisante. La vigne américaine est le seul moyen qui permette et promette de rentrer dans la vieille viticulture, celle de Noé dont nous parlions tout à l'heure, et encore! à la condition de ne faire que des produits directs. Mais tous ces moyens sont subordonnés au milieu, et tous, sur ce chapitre, sont d'une délicatesse incomparablement plus grande que la vieille vigne lentement adoptée par les siècles.

Pour les sables, c'est la présence ou l'absence du sel et de l'eau douce qui domine la question, puis ce sable doit être pur, absolument siliceux et très mobile.

La submersion demande naturellement que l'eau soit assez abondante pour pouvoir maintenir pendant quarante jours, 40 centimètres d'eau au-dessus du sol, mais il ne s'agit pas de le faire en en amenant une trop grande quantité, car si elle excédait 15 ou 18 000 mètres cubes à l'hectare, elle apporterait une quantité d'air telle, qu'il s'accumulerait autour des racines, les revêtirait d'une quantité de globules leur donnant cette apparence argentée qui prédit l'insuccès. Ces globules fournissent au phylloxéra l'air nécessaire pour échapper à l'asphyxie cherchée et pour laquelle il faut la pression de 40 centimètres de hauteur d'eau. La question de l'écoulement est fort importante, nous avons vu, à propos de sa quantité, le degré d'imperméabilité que le terrain doit posséder pour la conserver le temps nécessaire. Mais là gît la difficulté contraire, quand il s'agit d'écoulement, car il faut que cette eau puisse s'en aller très facilement, tant pour ressécher et assainir la terre que pour pouvoir faire les façons en leur temps. Il faut enfin que l'aération soit suffisante pour ne pas attirer les maladies cryptogamiques. Dans mes précédents écrits, je n'ai pas tenu un compte suffisant de cette circonstance, et en parlant de milieux humides je pensais à des endroits encaissés et étouffés comme Val-Marie, ou à des marécages. Le professeur Husmann nous l'a dit : « Partout où règnent les fièvres ou une forme quelconque de malaria, renoncez à cultiver la vigne. » Mais quand on voit l'admirable végétation des vignes des deltas du Rhône, le vignoble de M. le comte d'Espous, au bord de l'étang de

Mauguyo, alors que les vignes de coteaux sont dépouillées : on voit que l'eau, dans de bonnes conditions d'aération, stimule la végétation et aide la vigne à se réparer des atteintes cryptogamiques; 2° que l'humidité chaude et étouffée, à évaporation lente, favorise presque toutes les maladies de ce genre. Je dis « presque toutes », ce qui peut surprendre le lecteur, mais il verra plus loin l'exception faite par M. Labmson Scribner pour l'*Uncinula*.

Au congrès de Bordeaux de 1881, les insecticides luttaient presque à égalité (dans les esprits s'entend, non dans la pratique) avec la vigne américaine, qui, au contraire, se glissait insidieusement dans les habitudes pour s'y ancrer définitivement, même chez les plus incrédules. On leur reprochait alors, notamment au Jacquez, l'accessibilité aux maladies cryptogamiques, mais on devait voir par la suite que cette difficulté est aussi grande sur la route des sablonneux, des submersionnistes que sur celle des américanistes ou des insecticideurs.

Avant d'aller plus loin, je tiens à établir que, si, en les résumant, j'ai conservé l'ordre chronologique des différents congrès, je ne l'observe pas absolument dans les questions traitées, car les unes n'ont vécu qu'un jour, les autres sont sorties d'erreurs auxquelles il serait oiseux de s'arrêter.

Pour la clarté, je récapitulerai ces différents congrès, avec un résumé très succinct des gains de chacun dans le champ de la vérité, avec la forme ou la physionomie de chacune de ces réunions, car la question morale, je devrais dire la question des caractères, des amours-propres et, trois fois hélas, celle de faire durer des carrières surveillantes et défensives, a pesé et pèse encore lourdement sur la vérité. L'Algérie en est un exemple malheureux. Il est curieux de voir en cela la république française marcher pied à pied sur les pas du descendant de Pierre le Grand. Le gouvernement de celui-ci, par un amusant contraste, croit naïvement suivre les traces de la république helvétique. Celle-ci, la plus sage des trois, car le silence est d'or, ne dit rien, et fait tranquillement ce qu'il est raisonnable de faire, soit de protéger ce qui se peut défendre, en se préparant à la chute finale de telle sorte qu'elle s'opérera sur un lit d'espérances déjà réalisées et visibles, puisque les pépinières, les écoles de greffage y fonctionnent, y sont encouragées aussi bien et mieux qu'en France, mais cela sans le dire! Je ne vais pas si loin dans la suppression des carrières phylloxériques que M. de Janzé, qui ne fait même pas une exception pour M. Prilleux, le stratégiste du *black-rot*.

La viticulture ne peut plus se passer de savants ni de médecins, pareille à l'homme du dix-neuvième siècle qui a augmenté ses

besoins au point que, lorsqu'il a payé comptant l'absinthe, le tabac, le café-concert, bref toutes *les premières nécessités de l'homme parfait de nos jours*, il ne reste rien pour le pain de la femme et des enfants, qui ont dû augmenter leurs privations, obtenir le crédit de pitié chez le boulanger et réduire leurs besoins pour faire place à ceux de leur dominateur.

La femme, je veux dire celle qui n'a rien de la Sarah stérile et méchante qui déjoint les ménages, vilipende l'épouse travaillant jour et nuit et qui ne trouve au bout de la vie que la rue froide où la jetteront des fils et des maris qui n'auront plus besoin d'elle : celle-là n'a pas augmenté ses besoins, mais bien ses privations. Ce n'est pas d'elle que s'occupe Louise Michel, et elle fait bien, car, malgré le silence de sa protestation toute de travail et de courage, elle trouvera son heure ; fortifiée dans la lutte d'une vie difficile, elle n'aura qu'à attendre patiemment que ses tourmenteurs, abrutis, énervés, lassés, viennent appuyer leur découragement efféminé sur la tendresse forte et généreuse qui survit et grandit sous l'épreuve et le travail. Mais la vigne du dix-neuvième siècle n'est pas vertueuse et elle aussi a fortement augmenté ses besoins, comparée à celle qui de 1851 à 1872 a fait faire de telles fortunes dans l'Hérault que, si je citais les chiffres, je ne serais pas crue. Par contre, bien menée, ses ressources sont plus grandes ; de même que c'est dans les temps troublés que les habiles financiers font les plus grandes fortunes, qu'à coups d'adresse et de capital ils soutirent honnêtement, avec plus ou moins de formes, aux maladroits et aux prodigues. En ce moment, le succès dans la voie normale est encore un problème pour beaucoup de terrains, mais il reste beaucoup à faire avec le marché aux plants, justement à cause des inconnues qui existent encore sur l'adaptation et sur la forme de multiplication la plus apte à vaincre ces difficultés. Comme plants, nous avons eu, avons et aurons encore une succession de variétés à la mode qui n'a pas cessé de fournir aux intelligents les éléments d'un commerce prodigieusement lucratif. A partir du Jacquez qui a ouvert la marche à 1000 francs pour les mille boutures, passant par le *Riparia* à 300 francs, et qui par la quantité qu'il en donne faisait rapporter à ses débuts des 10 000 francs à l'hectare, jusqu'à l'Othello, qui vient de finir une phase lucrative, commençant à 1500 francs pour 1000 boutures de second choix chez M. Sabatier. Il cède la place aux hybrides d'Aurelles, au plant des terrains calcaires qui va nous venir d'Amérique et à certaines formes du *Rupestris* du plus grand avenir. Comme modes de multiplication, nous avons eu et nous avons encore, surtout en Beaujolais, la bouture greffée. Impossible pour les maladroits, elle donne, chez les

gens de bonne volonté, au dire de voyageurs très compétents, plus de reprises que de simples boutures n'en ont données dans les grandes administrations marchant à coups de mercenaires.

Vient ensuite la bouture à un œil qui, longtemps et modestement couvée et ensevelie sous un monceau d'objections et de doutes, vient de relever crânement la tête aux deux congrès de Toulouse et de Mâcon. Celle-là sera longtemps un objet de commerce lucratif, car il ne sera pas facile d'arriver du premier coup aux résultats que peuvent donner une longue expérience acquise au milieu des difficultés dues autant aux ignorants entêtements qu'aux difficultés inhérentes à la chose. A l'heure qu'il est, elle est encore fréquemment incomprise, même de gens qui, à en juger par leurs antécédents ou leurs prétentions, devraient au moins en connaître les formes visibles, sinon les aptitudes. Un arboriculteur qui passe pour capable dans sa spécialité, et qui, par une succession de hasards singuliers, en est venu à diriger une petite pépinière du gouvernement et à faire un cours élémentaire dans une école de fondation particulière, s'est dernièrement lancé dans l'arène au sujet de la bouture à un œil, et moi à sa suite, croyant qu'il sortirait un supplément de lumière de la discussion; je l'ai suivi lorsqu'il a parlé « d'un procédé pratique pour remplacer la bouture à un œil! » Mais le remplaçant qu'il proposait n'y ressemblait pas du tout. Il a répondu à mes objections, fondées sur dix années d'études et d'observations très suivies, qu'avant de le faire, il avait dû aller voir des boutures à un œil, afin d'en parler en connaissance de cause, et mettre une heure d'examen en face de dix années d'études au milieu d'auteurs ou de praticiens absolument vétérans! Donc, quand il a parlé la première fois, il n'en savait pas le premier mot, ce que, du reste, le résumé de ses observations *de première vue* prouvait surabondamment. Il le prouvait si bien, qu'en vertu du principe qu'on n'écrit pas pour ceux qui savent ou devinent, mais pour ceux qui ne savent ni ne devinent, je compte laisser tomber une polémique stérile et roulant sur des truismes de la force de celui-ci : « l'expérience démontre que les végétaux doivent être plantés droits, et la direction oblique est favorable à la végétation », comme si tout le monde n'avait pas vu appliquer cette direction aux bras des espaliers. Je prendrai cet article de M. F*** comme programme de l'explication à la fois élémentaire et complète qui m'est demandée de toutes parts, depuis un article à la fois timide et audacieux publié en décembre dernier dans le *Messager agricole* de Montpellier et auquel je renvoie les curieux, ne voulant pas entraîner les lecteurs du *Correspondant* dans des aridités techniques.

Des deux derniers congrès a surgi la réponse à la plupart des

difficultés d'adaptation. Après de grandes hésitations, je dirais même de grandes préventions, les vignerons persécutés par la compacité de certains sols et par la composition de certains autres, se sont décidés à regarder et à voir que la forme du racinage de la bouture à un œil lui permettait de vivre dans la couche arable au-dessus d'un sous-sol inhospitalier, sans lui défendre les incursions dans une profondeur fertile si elle se rencontrait et si la nature spéciale du cépage l'y portait. Il est assez bizarre que dix-huit années de bataille avec le terrain, dans l'Hérault principalement, n'aient pas fait penser plus tôt aux difficultés de sous-sol qui, en Champagne et ailleurs, avaient obligé les vignerons, pour trouver dans 10 centimètres autant de racines que dans 80 et plus, de recourir à un provignage perpétuel, créant un réseau radiculaire horizontal de racines s'étendant sur le sous-sol comme, verticalement, le lierre grimpe sur un mur. De reconnaître ce fait, de voir l'analogie de principe reliant la bouture à un œil au provignage, à son application dans les terres peu profondes, il n'y avait qu'un pas qui a été franchi aux deux congrès de 1887.

Sur le chapitre greffage, une vérité grandissante depuis sept ans était la greffe de Cadillac, système obéissant plus complètement aux lois de la physiologie que la greffe ordinaire en ce que sur celle-ci la transformation s'opère sans interruption dans la végétation. Le fait d'abattre la tête d'un végétal constitue, même dans cette inconsciente existence, un choc qui, en paralysant pour un temps la source même de la vie, risque de la supprimer définitivement. De plus, le greffon a besoin de rentrer le plus vite possible en activité, avant que l'inaction ne permette à ses surfaces de s'altérer par la dessiccation. Au lieu de se souder, comme on le dit des blessures, « par première intention », il se désorganise sur ses coupes, rendant impossible pour plus tard l'échange de sève qui, pour bien faire, devrait se produire immédiatement, étant le résultat cherché dans l'opération. Enfin, troisième inconvénient de la greffe à tête abattue, la sève que les racines continuent à produire, ne trouvant pas d'issue là où aboutissaient les vaisseaux qu'elle gorge, s'en crée, sous forme de rejetons très rapidement formés, vu leur voisinage immédiat avec les racines; admettant que la greffe prenne, ces rudiments de bourgeons constituent une difficulté et exigent une surveillance incessante, pendant un temps dont on ne saurait prévoir la longueur. Résumons ici les triples difficultés de la greffe à tête abattue : 1° suspension de végétation, 2° dessèchement du greffon, 3° production abondante de rejetons qui, en vrais parasites qu'ils sont, poursuivront le greffon pendant toute son existence, vivant de la substance à laquelle il devrait seul avoir droit.

Récapitulons maintenant les avantages de la greffe de Cadillac, 1° la soudure se fait pendant l'automne à l'époque où la sève est active sans être exubérante, 2° le greffon étant de bois jeune, par conséquent moins prompt à entrer en végétation, commence par se souder sagement au lieu de s'emporter sur une situation imparfaitement établie. 3° Enfin et surtout, la transformation s'opère sans faire traverser au porte-greffe la crise dangereuse et souvent mortelle de l'ablation de son système aérien.

La même période de 1881 à 1887 a vu naître en France le *mildew* et ses terreurs, et j'ajouterais, la plus illogique des surprises, car, outre qu'il n'est pas bien prouvé que le *mildew* n'ait pas déjà existé en France, il était parfaitement connu qu'il causait en Amérique de grands désastres. Cet optimisme qui laissait croire que l'on importerait la vigne américaine, accompagnée de tous ses avantages, mais séparée de tous ses inconvénients, était vraiment imprudent; mais la punition aurait certes dépassé la faute si, grâce au professeur Millardet, le sulfate de cuivre, logiquement employé, n'était venu barrer le passage au fléau chez les vignerons assez sages ou déjà assez sévèrement punis pour se décider à l'employer à temps (c'est-à-dire non seulement avant *qu'il n'y soit*, mais avant *qu'il ne puisse y être*). Un vaste et illogique découragement suivit chez plusieurs cette déception, car cette manie de croire le fléau dangereux pour le voisin et pas pour soi serait une amusante forme de la naïveté qui accompagne la possession dans tous les ordres d'idées, si elle causait moins de mal. Mais les malheureux qui ne voulaient pas croire que le nouveau monde nous réserva encore cette flèche en son carquois, ont été encore plus douloureusement surpris par l'arrivée du *black-rot* dont l'entrée en scène était au contraire parfaitement prévue par tous ceux qui connaissaient la vigne américaine avant de se fier à ses caprices en même temps qu'à sa généreuse vitalité.

Nous avons vu plus haut que le *mildew*, sinon vaincu, serait tenu en échec par le sulfate de cuivre. Le commencement des communications de M. Pierre Viala, le jeune professeur envoyé par le gouvernement pour chercher en Amérique, avec une sagacité déjà bien connue, un supplément de lumière sur le *black-rot* et le plant des terrains calcaires, de même que le rapport de M. Lambson Scribner, nous font croire que si le *black-rot* est incoercible une fois sur le fruit, il peut être entravé dans la phase follicole qui précède l'invasion de la grappe. Cette croyance repose sur un remède de bonne femme s'il en fut. Les ménagères américaines et les marchands de fruits protègent effectivement leurs raisins du *black-rot* en les enfermant dans des sacs en papier. Ce qui équivaut à dire que le

fruit n'agit que comme miroir des feuilles et que c'est chez ces dernières qu'il faut poursuivre le crime et le criminel.

Après cette nouvelle digression, revenons aux différents congrès : le premier, qui a ouvert la nouvelle ère viticole a donc été celui de Beaune en 1869, c'est là, comme nous l'avons déjà vu, que M. Laliman a proposé la vigne américaine comme baume aux blessures qu'elle-même avait faites. Après ce congrès, c'est dans les réunions plus modestes, mais non moins actives, de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault que l'étude s'est continuée de la façon la plus effective. C'est là qu'a été préparé le voyage d'études de M. Planchon en Amérique, en 1874, si fertile en résultats pratiques. Puis le congrès de Lyon, auquel je n'ai pas assisté; mais, d'après les récits qui m'en ont été faits, il n'a pas eu une très grande portée pratique et je n'ai remarqué que deux choses : la première, c'est que, dans cette région, le Vialla semble supérieur aux autres cépages, même au *Riparia*, puis un incident comique qui a marqué la fin de la réunion.

La salle était empruntée, moyennant bons deniers trébuchants, à la ménagerie ambulante Pezon, très connue des provinciaux. A la dernière séance, on fit quelques difficultés pour écouter M. Prosper de Lafitte, probablement parce que son pessimisme sans issue chatouille l'inquiètude sans la jamais calmer. Cette irritation et sa persistance habituelle retardèrent la conclusion de son discours, de sorte que, pendant qu'il se cramponnait à la tribune qu'on lui disputait, survint, avec la fin de la location, l'heure de l'entrée des singes. Il s'en suivit, m'a-t-on dit, la scène la plus curieuse, l'auditoire riait, M. Pezon tempêtait, son public piétinant à la porte; les singes étonnés ou amusés, je ne sais lequel, cernaient M. de Lafitte en lui faisant des grimaces; lui, ferme et noble, parlait toujours, jetant sa parole en défi aux singes et aux hommes!

Passons au congrès de Nîmes, cette ville si austère dans ses classes élevées, si profondément amusante dans ses couches profondes. Je n'y assistais pas non plus. On y constata, chez un noyau assez considérable de propriétaires voisins, un élan très marqué vers une reconstitution heureuse qui, depuis, a marché d'un pas, peut-être plus lent que ce qu'on avait espéré, mais quand même parfaitement sûr. Le privilège assez marqué qu'a eu le département du Gard tient à ce que la plupart des terres y sont siliceuses; les rares échecs qu'on y a rencontrés ont tenu à des entêtements et imprudences de subalternes, voulant utiliser leur bagage d'expériences surannées. Lors du congrès de Nîmes, on en était encore, comme espèces, au Taylor, à l'Herbemont, au Jacquez surtout, et le *Riparia* commençait la carrière qui devait avoir une si grande pa

aux déceptions de l'Hérault. Elles eussent été évitées si, au lieu d'en rire, chacun avait aidé le docteur Despétis à mettre ordre et classification dans l'innombrable tribu des *Riparia* qui arrivait de tous les points de l'Amérique. En 1881, le congrès international de Bordeaux réunit tous les viticulteurs zélés. Ce fut la première affirmation internationale de la vigne américaine, quoiqu'en réalité on y fut très en retard sur celui de Nîmes de deux ans plus vieux, cela tenait aux éléments parisiens qu'y apportait la note des débutants phylloxera. Je me rappelle avec étonnement, en pensant à l'aimable orateur du congrès de Mâcon en octobre, d'avoir eu maille à partir avec M. de Laroque, et bien d'autres, parmi lesquels la plupart sont aujourd'hui d'ardents américanistes. Entre les congrès de Bordeaux et de Villefranche, il n'y a eu que la continuation des réunions de Montpellier, toujours aussi suivies. En 1883, il y vint une députation de vignerons du Beaujolais, à laquelle s'étaient joints quelques propriétaires d'Issoudun. Ils furent surtout très frappés de la différence existant entre ce qu'ils voyaient et ce qu'on leur avait raconté. Je me rappelle que l'un d'eux s'amusait à lire à haute voix dans un journal de chez lui une description mensongère des vignobles périssant de l'Hérault pendant qu'il avait leur splendeur sous les yeux.

Nous avons déjà vu que c'est au congrès de Villefranche 1884, que s'est très justement placée la bouture greffée. C'est aussi à Villefranche que, par la voix si autorisée de M. Pulliat, a commencé la carrière publique du *Rupestris*, que, dans ma très modeste opinion personnelle et particulière, je considérais depuis quelque temps comme l'avenir des terres extra-sèches, quoiqu'il sache s'accommoder de mieux.

En 1886, nouveau congrès de Bordeaux, surtout remarquable par les communications de M. Millardet au sujet du *mildew;* par les savants et patients travaux de ce professeur, il avait trouvé un maître dans le sulfate de cuivre. Chose bizarre, Cadillac est à 2 heures de Bordeaux, et à peine si on a parlé de la greffe qui porte ce nom. Je crois même avoir été seule, avec M. Sahut, à avoir fait le pèlerinage de Loupiac où réside l'âme savante de cet actif petit comice, dans la personne de M. Dezeimeris. Avant d'aborder les deux derniers congrès, il est nécessaire de revenir en arrière pour revoir en détail le chemin parcouru pendant cette période de vingt années.

Il peut sembler oiseux de raconter aujourd'hui ce qu'est la vigne américaine, et c'est pourtant cela que je vais entreprendre dans le but très spécial de débarrasser cette histoire de toutes les légendes, vraies, fausses ou inutiles, qui encombrent un sujet

où la vérité est une et l'erreur légion. Je vais donc opérer un élagage sévère, de même que pour maintenir un arbre en vigueur et fertilité on lui ôte tout ce qui ne lui sert plus.

Inutile de rappeler la légende du fils d'Eric le Rouge ni cette grappe chanaanesque, emportée par l'enfant de la Scandinavie. Ce document, qui avait chatouillé mon amour-propre national, me paraît manquer absolument de probabilité. Arrivons de suite à la période écoulée entre 1615 et 1800, où les Américains firent de vains efforts pour acclimater les vignes européennes. Vers 1800, ils entrèrent dans la voie dont nous recueillons aujourd'hui les bénéfices et s'adressèrent à la sélection des variétés indigènes pour capter une viticulture qui les fuyait sur les chemins battus du vieux monde. La colonie de Vevay avait d'abord apprivoisé le Skuylskill, un *Labrusca*, sous le nom de Cape, tandis qu'un peu plus tard un Français, Nicolas Herbemont, multipliait un pied, accidentellement en sa possession, auquel il donna son nom, et qui, après avoir été soupçonné de nationalité européenne, fut reconnu comme présentant tous les caractères d'une variété sauvage du Missouri. Ce plant est aujourd'hui un des plus beaux joyaux de notre viticulture; de plus, il a fourni un ancêtre au Jacquez, le plant présentant l'adaptation la plus générale que nous possédions.

De 1800 à 1860, la viticulture américaine a lentement, mais très sciemment marché dans une voie sage et savante. Savante, parce qu'à défaut de tradition, découragé par ses efforts pour conquérir la vigne d'Europe, le Yankee, l'inventeur du *time is money*, s'était aperçu qu'on avançait beaucoup plus vite quand on savait où on allait, que quand on apprenait les routes à tâtons, en faisant mille pas inutiles. Aussi, appelèrent-ils les savants à leur aide. Autour de 1850 apparurent les meilleurs gains des ardents chercheurs d'espèces qui nous occupent : ce furent le *Taylor*, *Riparia* sélectionné par le juge Taylor, et le *Norton's Virginia* trouvé par le docteur Norton et vulgarisé par un ardent et savant viticulteur, Longworth. Ce cépage, presque synonyme du *Cynthiana*, fait merveille paraît-il, dans la Drôme et la région environnante; en Amérique, il représente la meilleure forme de l'*Estivalis* du Nord. C'est ici que se place une rechute onéreuse dans la voie européenne. Averti par le passé, on ne s'y lança d'abord qu'à moitié, en recherchant des hybrides entre les meilleures espèces des deux mondes; mais combien cette planche devait être glissante, et combien trop elle pencha vers les beaux, gros et juteux raisins de France et d'Allemagne? Aussi, en 1870, et même un peu avant, certaines variétés devenaient-elles subitement « délicates », et même on en venait à les greffer sur des variétés à racines plus rustiques, autre-

ment dit, ces hybrides, trop européens, cessaient de résister au phylloxéra, ennemi alors absolument inconnu des viticulteurs, quoique déjà trouvé mais pas encore mesuré, comme conséquences, par le professeur Riley. Ceci se passait peu de temps avant l'arrivée en Amérique, de M. Planchon. A partir de ce point et de la rencontre des professeurs Planchon et Riley, la France et l'Amérique, aussi effrayées l'une que l'autre, marchèrent de conserve. Parfois elles se font des politesses sous la forme d'imitations rétrospectives, et d'autant plus retardantes que les distances et les lenteurs de traductions, rendues nécessaires par l'ignorance très générale de la langue française, font fleurir des théories françaises au moment où, ayant trouvé mieux, on les quitte en France.

Autre exemple de ces échanges si nuisibles. Dans tous les livres américains, antérieurs à l'échange d'idées et de pratiques que je signale plus haut, on lit que *le meilleur plant pour tous les usages est la bouture à un œil.* En ce moment, après une longue, illogique et surtout paresseuse hésitation, voilà le mouvement français qui s'engage pendant qu'il s'arrête en Amérique, où le procédé bénéficiait de tous les avantages qui s'attachent au fait d'avoir depuis longtemps passé dans la pratique générale, uniquement parce que ce procédé n'était pas courant en France. Il est probable que son titre de *best plant for all purposes* tenait au même motif, qui, dans les terrains difficiles, le fera adopter en France : soit un racinage superficiel lui permettant de vivre dans la couche arable sans faire d'emprunt au terrain inférieur.

Nous voilà arrivés à la grande question du moment, le racinage superficiel.

Cette année a fait un progrès aussi grand qu'imprévu dans cette direction que, depuis quelque temps, je signalais avec autant de timidité que d'insistance, si toutefois ces deux mots ne s'effrayent pas de se trouver ensemble. Je les risque, car ils disent exactement ce que je veux dire, soit que j'avançais timidement mon idée, parce que je savais par expérience combien elle rencontrerait d'oppositions, mais que je la maintenais avec insistance parce que plus je l'examinais, plus je voyais en elle une forme rapide et plus physiologiquement raisonnable d'obtenir les avantages conquis jusqu'ici dans les terrains difficiles par les provignages constants.

Les deux congrès d'octobre ont surtout été saisis de cette question des racines superficielles, puis de celle des maladies cryptogamiques, le *black-rot* et le *conyothirium diplodiella* ayant semé dans nos rangs une juste et très nouvelle terreur. La greffe de Cadillac a eu une bien plus large part qu'elle n'avait eue à Bordeaux, l'année précédente. Nul n'est prophète dans son pays, c'est le cas

de le dire, car je vois chaque jour le secrétaire du modeste petit comice de Garons répondre à des demandes accompagnées d'un timbre-poste lui demandant des modèles de greffes de Cadillac, alors que plus d'un Bordelais n'a jamais vu celles qui prospèrent, depuis sept ans, entre les mains de leurs inventeurs, sur les bords fleuris de la Gironde.

Ce qui était très remarquable et excellent dans les deux congrès, a été le parti pris de travail utile, à l'exclusion de tout esprit de parti dans des choses où cet esprit n'a rien à faire. Chacun est évidemment resté fidèle à ses dieux, et je l'en félicite, mais aussi lesdits dieux ont eu garde de s'immiscer dans des questions où les principes, sauf l'honnêteté, toujours la bienvenue partout, n'avaient que faire. C'est ainsi qu'on a vu le congrès de Toulouse, essentiellement gouvernemental, accueillir avec une faveur méritée les travaux de M. l'abbé Sanderens, professeur de chimie à l'Institut catholique, tandis que des orateurs, pris dans les groupes les plus divers, apportaient, chacun dans sa spécialité leur contingent de lumières.

A ce propos, je me souviens d'avoir entendu de vieux protestants, appartenant à cette vieille roche qui ne voyait dans le supplément de liberté octroyée par la Réforme que l'obligation de faire mieux et de réfléchir davantage, nous vanter cette tolérance heureuse de rechercher le bien où il se trouve; j'ai cueilli dans un in-quarto manuscrit de la main d'un membre distingué de l'Académie des sciences de Marseille, le texte du discours suivant prononcé vers 1780 : « Nous avons un règlement qui exclut tout membre d'aucun corps religieux, de l'Académie. Ce règlement paraît devoir être adouci, car, Messieurs, peu nous importe qu'un savant soit dans un casque ou dans un froc, pourvu que ses lumières puissent nous être utiles et honorables. Une académie doit être ouverte aux talents, pourquoi en exclure des hommes élevés, parfois des plus grands? D'ailleurs, dans une ville où les moines sont en possession des observatoires, nous ne pouvons que difficilement nous passer d'eux. Nous trouverons dans leurs nombreuses bibliothèques des secours très utiles. Leurs loisirs et leurs connaissances et toutes ces facilités leur donnent le moyen de faire des observations délicates et difficiles que le défaut d'observatoires, le défaut d'instruments et le défaut de temps nous rendrait peut-être impossible.

« Je sais, Messieurs, que quelques-uns d'entre vous appréhendent un esprit d'intrigue et de domination, dont on les accuse, mais les temps changent et cet esprit se perd. Lors même que les moines paraissaient le plus occupés de s'immiscer dans les affaires générales et particulières, les Mersennes et les Maignans ne remuaient

point; indifférents sur les affaires d'État, trop élevés pour celles des particuliers, ils cultivaient en paix les sciences et enrichissaient e monde de leurs découvertes. Tels étaient ces fameux religieux dans un siècle en proie à la superstition et au fanatisme, sources inépuisables d'intrigues et de cabales, et quand il serait vrai que les mêmes désordres régneraient parmi les moines de ce siècle, et que ceux que nous admettrions dans l'Académie conserveraient cet esprit de domination, convenez que, n'étant point sédentaires, nous serons exposés à les perdre presque en les acquérant. »

M. Delafosse a présidé ce congrès avec toute la dignité que comportait une solennité de cet ordre, et avec cette bienveillance pondérée, motivée et constante, qui fait parler les savants discrets et taire les suffisants bavards.

Le président était admirablement secondé par M. E. Hébrard, président de l'exposition. Quoiqu'il fut depuis plus de trois mois sur la brèche, présidant des jurys, organisant tout par lui-même, son activité et sa bonne humeur ne se sont pas démenties un instant; constamment aimable, l'esprit toujours présent, il s'intéressait à tout, malgré la fatigue inséparable d'une œuvre aussi complète et aussi longue que celle qu'il a menée à bien. En un mot, il a terminé sa longue mission aussi brillamment qu'il l'avait commencée et a tous les droits, ainsi que M. Delafosse, à la reconnaissance de ceux qui, de près ou de loin, sont intéressés à la question agricole et surtout viticole. Le congrès de Mâcon coïncidait avec les trois derniers jours du congrès de Toulouse, soit les 20, 21 et 22 octobre. J'ai dû quitter la séance du 21, sitôt que j'ai eu donné les explications demandées sur la bouture à un œil, et j'ai même dû laisser sans réponse les dernières questions qui m'ont été adressées, les minutes m'étant comptées pour arriver le lendemain à huit heures du matin à la séance du *mildew* de Mâcon. J'étais désolée de reconnaître aussi mal l'aimable réception qui m'était faite à Toulouse, mais j'étais invitée avec tant d'insistance à Mâcon, que je ne pouvais faire autrement que de courir de l'un à l'autre, en remerciant ceux que je quittais en même temps que ceux qui me recevaient. La réunion de Mâcon avait une origine toute différente de celle que je venais de quitter, tout en conservant le même cachet de dévouement et d'abnégation dans un intérêt général. Ce congrès était entièrement dû à l'initiative privée. Longtemps à l'avance, M. le marquis de Barbantane s'était assuré le concours des sommités viticoles de tous les départements, il les avait groupées autour d'un programme bien conçu, et, pour donner plus de solennité et en même temps plus d'attrait à son œuvre, il avait organisé à la suite un bal des plus brillants, et

comme fin, un concours hippique. Les matières traitées ont été les mêmes que celles étudiées à Toulouse, sauf que certains points prenaient, en Bourgogne, une actualité plus intense. La question de l'adaptation et les racines superficielles est dans toute son acuité pour les terrains bourguignons, aussi ai-je dû y laisser le *Riparia* à un œil que j'avais apporté, afin qu'après mon départ il réponde de visu aux questions et même à l'erreur qui veut que la direction des racines soit entièrement dépendante de l'espèce et indépendante du mode d'obtention du plant, alors que c'est l'inverse, la nature conservant en partie seulement ses droits. Le *Riparia* en question avait justement une couronne bien garnie de racines absolument horizontales et superficielles, et, au-dessous, les restes de deux fortes racines pivotantes brisées à l'arrachage, preuve qu'avec la bouturage à un œil on profite des avantages du terrain profond qu'on a et qu'on se passe de celui qu'on n'a pas.

La greffe de Cadillac, nullement essayée encore à Mâcon, y offre un intérêt très particulier et plus grand que dans la Haute-Garonne, à cause des difficultés qu'offre la greffe en place dans les pays moins chaud et surtout moins lumineux que ceux dans lesquels elle réussit d'une façon si générale. Que dirai-je du discours de M. Gaston Bazille, il a été charmant, éloquent, et a fait comprendre une fois de plus pourquoi le Nord emprunte si souvent des hommes d'État au Midi.

Je ne puis finir sans dire qu'à Mâcon M. Dejardin a été écouté comme un *prophète*. J'espère que les Nîmois auront fait mentir le proverbe et qu'ils s'en seront souvenus dans son pays.

En somme, l'entrain, l'attention, ont été très vivement surexcités à ce congrès si merveilleusement organisé, et je ne peux mieux faire, pour terminer ce récit, que d'emprunter les paroles avec lesquelles le président a clos une réunion qui était son œuvre et dont il avait tant de raison d'être fier :

« Je remercie les hommes éminents qui ont bien voulu prendre part à nos travaux, qui ont été l'honneur et les lumières du congrès, et je confonds leurs noms avec les trois sentiments qu'ils inspirent : *confiance*, *courage*, *espérance*. »

LOWENHJELM, duchesse de FITZ-JAMES.

REVUE DES SCIENCES

Médecine et hygiène générale. — Le grand air et la pthisie. — Dangers de l'air confiné. — Expériences d'inoculation de la tuberculose sur des animaux vivant à l'air; insuccès. — Les mêmes expériences réussissent dans l'air confiné. — Nouvel appareil d'aération des appartements. — Les produits de la respiration des malades directement rejetés au dehors. — Importance du procédé pour les personnes vivant avec les pthisiques. — Nouveau traitement préservatif de la rage. — La vraie et la fausse rage. — Vaccination préventive avec l'essence de Tanaisie. — Théorie des médicaments-vaccins. — Les lapins de la Nouvelle-Galles du Sud. — Appel du gouvernement. — Les dévastations des lapins. — Une réponse de M. Pasteur. — Les microbes en guise de préparations phosphorées. — Le choléra des poules et le choléra des lapins. — Physique médicale : une anecdote erronée. — Comment on décèle l'amaurose unilatérale. — Les couleurs qui s'annihilent. — Moyen certain de reconnaître la fraude.

Les architectes nous tuent, s'écriait lundi à l'Académie des sciences l'éminent professeur du Collège de France, M. Brown Séquard, en parlant de la mauvaise aération de nos appartements. Pour être impartial, il faut ajouter que, si les architectes sont coupables, nous le sommes bien autant qu'eux en multipliant toutes les précautions possibles pour nous abriter contre toute entrée de l'air dans nos chambres. Doubles rideaux aux fenêtres, stores, tentures, rideaux au lit, portières, paravents, etc. Finalement, on le voit, nous y sommes bien aussi pour quelque chose dans cette pénurie d'oxygène qui a tant d'inconvénients ! M. Brown Séquard a insisté avec sa haute autorité sur le danger très réel de l'air confiné. La question de l'air est si vitale, qu'on ne saurait trop y revenir souvent. La vie au milieu d'un air vicié par la respiration conduit à la phtisie. Les casernes, les prisons, les manufactures, les ateliers, les maisons encombrées par de nombreux habitants, sont des foyers de production de tuberculose pulmonaire. La mortalité moyenne par pthisie est de 3 pour 1000. A la grande prison de Milbank, le docteur W. Baly a constaté que 43 pour 100 des malades mouraient de la tuberculose. Tout s'explique aujourd'hui que l'on sait qu'il existe un bacille qui transmet la tuberculose et qui naturellement se multiplie facilement au milieu des agglomérations d'hommes dans l'air confiné. Tous ces faits sont bien connus, mais ce qui l'est moins, c'est la puissance de l'air pur pour empêcher la production de la tuberculose. En 1869 et 1870, M. Brown Séquard a fait un très grand nombre d'expériences sur des cobayes et sur des lapins ; il a inoculé sous la peau de la matière tuberculeuse

et jamais les animaux n'ont contracté la maladie quand on les a laissés vivre sous un hangar en plein air; au contraire, les lapins enfermés dans les laboratoires sont tous morts de la pthisie. Sur cent huit lapins inoculés, vivant à l'air, pas un n'est mort. La puissance de l'hygiène pour empêcher la tuberculisation n'étonnera pas ceux qui savent que MM. Delafond et Bourguignon ont trouvé que des chiens rongés par la gale et presque mourants peuvent guérir sous l'influence unique du grand air et de soins hygiéniques.

Le docteur Stoker, de Dublin, a ramené à la vie un malade ayant des cavernes pulmonaires profondes, uniquement en l'exposant à l'air libre jour et nuit. Il va de soi que le sujet était couvert au point de ne pas subir les atteintes du froid. Un autre a été aussi radicalement guéri de la pthisie, par le même moyen, d'après le docteur James Blake de Californie. M. Brown Séquard a observé un fait semblable chez le mari d'une de ses parentes. De nombreux cas moins avancés, il est vrai, de tuberculose pulmonaire, guéris uniquement par l'influence de l'air libre, ont été publiés par plusieurs auteurs, et notamment par un médecin de mérite, M. Mac Cormac, qui l'un des premiers s'est efforcé d'établir que la pthsie pulmonaire doit son origine et ses effets meurtriers à l'influence même de l'air sorti des poumons. Le renouvellement de l'air, voilà ce qu'il faudrait obtenir partout avec sûreté.

M. Brown Séquard et M. d'Arsonval ont combiné, pour atteindre ce résultat, un appareil de ventilation construit par M. Verdin. Imaginez une petite hotte ou grand entonnoir que l'on place au-dessus de la tête du malade, soit quand il est assis, soit quand il est couché. Cette hotte est supportée par un bras horizontal qui glisse le long d'un support vertical, à la façon des appuis dont se servent les photographes. Le sommet de l'entonnoir porte un trou dans lequel s'ajuste un tube flexible assez long pour descendre sur le plancher et aller rejoindre la cheminée. Ce tuyau aboutit à une sorte de réchaud alimenté par des bougies, une lampe, du gaz, etc. Ce fourneau est coiffé d'un court tuyau qui s'en va par la cheminée comme la buse d'un poêle mobile. La combustion dans le réchaud détermine un appel d'air dans le tube et sous la hotte, de sorte que les gaz expirés par la personne qui emploie cet appareil sont immédiatement entraînés et expulsés. Les gaz en passant autour du foyer de combustion se débarrassent en partie des germes qu'ils peuvent contenir et ce qui en reste est rejeté au dehors de la chambre avec toutes les émanations des poumons que peut renfermer l'air expiré. Le courant est si faible sous la hotte qu'on ne s'aperçoit même pas du renouvellement de l'air. M. Brown Séquard est d'avis que cet appareil pourrait rendre de grands services aux pthisiques et même aux personnes en bonne santé. Il pourrait, ajoute M. Brown Séquard, servir dans un grand nombre de maladies,

surtout dans les affections fébriles où l'aération d'une chambre par l'ouverture d'une fenêtre pourrait être dangereuse.

Assurément, cet appareil est bon et aura des applications, il nous paraît bon surtout parce qu'il enlève immédiatement les produits de la respiration et les empêche de se diffuser dans un appartement clos, à portée des voies respiratoires des autres personnes. Il a un double but : renouveler l'air pour le malade et empêcher cet air d'être respiré par les autres. Voilà vraiment son avantage. Autrement, il ne nous semblerait pas absolument utile. Partout où il y a une cheminée, il y a appel d'air; les gaz de la respiration étant chauds s'élèvent et finissent par s'en aller à la cheminée. L'air se renouvelle tout aussi bien; à cela près qu'il y met peut-être un peu plus de temps. Le général Morin avait imaginé de placer, en toute saison, dans une cheminée non allumée, un bec de gaz ou une lampe pour faire appel d'air et assurer la ventilation. Ici, on obtient plus directement le renouvellement de l'air, mais avec un appareil plus compliqué. Une simple veilleuse placée à la tête du lit détermine déjà une petite ventilation. Le nouvel appareil n'est donc bon, pour nous, que surtout en ce sens qu'il évacue directement les germes morbides de la respiration en empêchant qu'ils ne parviennent aux personnes qui sont dans la chambre avec le malade. C'est donc avant tout un appareil pour les malades atteints de maladies contagieuses et qui devrait être recommandé pour les varioleux, scarlatineux, cholériques, etc. Par son emploi, on diminuerait de beaucoup les chances de contamination.

M. le docteur Peyraud, de Libourne, vient, par l'entremise de M. Brown Séquard, de faire connaître quelques faits intéressants qui pourraient bien conduire à un traitement préventif de la rage très différent de celui de M. Pasteur. Cet expérimentateur a constaté, il y a quelques années, que l'essence de Tanaisie, inoculée à des animaux, produisait chez eux des symptômes très analogues à ceux de la rage. Il ne s'agit que d'une simili-rage, puisqu'il n'y a pas contamination par un virus. Mais le curieux, c'est que si, préalablement aux injections de Tanaisie, on inocule du chloral, les symptômes ne se montrent plus. M. Peyraud eut l'idée de répéter cette expérience sur un animal rendu rabique. Il inocula, par la méthode sous-méningienne, à un lapin de forte taille, du virus rabique pris sur le nommé Berger mort six mois après la vaccination pastorienne de rage paralytique; puis il fit la même opération à six autres lapins qui moururent tous aussi de rage paralytique. Seul le premier lapin se porte bien encore aujourd'hui, c'est qu'après avoir reçu le virus rabique, on le soumit pendant 8 jours à des inoculations sous-cutanées de chloral aux doses croissantes de 10, 20 et même 30 centigrammes. Le chloral aurait agi comme préventif de la rage.

En 1877, un petit jeune homme, mordu au mollet par un chien qui mourut de la rage, prit, sur le conseil de M. Peyraud, du chloral pendant quarante jours à la dose progressive de 1, 2 et 3 grammes par jour. Ce petit jeune homme n'est pas devenu enragé. Ce cas de guérison, rapproché de l'expérience précédente, tend à faire naître quelque espérance en faveur de l'action préventive du chloral.

Ce n'est pas tout; ce qui suit est plus probant, bien que tout différent. Dès 1872, M. Peyraud soutenait que les corps isomères atomiquement sont aussi isomères biologiquement; réciproquement, il avançait cette hypothèse que les corps ayant même propriétés biologiques devaient avoir la même constitution atomique. Partant de cette idée, les effets de l'essence de Tanaisie ayant été reconnus si pareils à ceux du poison rabique, il se demanda si l'essence de Tanaisie ne devait pas avoir une composition tout au moins très voisine de celle du poison rabique. Mais la théorie microbienne des virus l'éloigna de cette conclusion pendant un certain temps; il y est revenu naturellement quand les récentes découvertes ont montré que les microbes secrétaient de véritables poisons, ce que l'on a appelé des *leucomaines*. La constitution du poison du microbe rabique ne serait-elle pas analogue à celle de l'essence de Tanaisie? M. Pasteur, en inoculant les virus atténués, n'inoculait peut-être que des poisons de plus en plus énergiques de façon à habituer l'organisme à la tolérance. Si ces vues étaient exactes, il est clair que l'essence de Tanaisie pourrait être substituée aux virus atténués de M. Pasteur. Il n'y avait qu'à essayer. A la Faculté de médecine de Bordeaux, M. Peyraud a inoculé, à cinq lapins, de l'essence de Tanaisie pendant onze jours; puis, quelques jours après, chacun de ces lapins reçut, sous la peau de la nuque, deux seringues d'un virus rabique qui tua deux lapins atteints de rage paralytique. Les lapins vaccinés à l'essence de Tanaisie sont encore vivants, et il y a neuf mois de cela.

M. Peyraud voit dans ce résultat une confirmation de sa théorie des leucomaines-vaccins. L'inoculation tanacétique serait une vraie vaccination et non une simple inoculation aveugle ou susceptible dans certains cas de devenir dangereuse. La simili-rage engendrée par l'essence de Tanaisie empêcherait la rage, comme la simili-variole empêche la variole, avec cette différence importante, qu'on se mettrait, par cette méthode, tout à fait à l'abri de l'effet des ferments vaccinateurs dont la multiplication imprévue est susceptible d'amener des accidents. Ainsi, à la Société de médecine de Berlin, on a cité dernièrement un cas de vaccine généralisée. Avec la vaccination dont parle M. Peyraud, on ne se servirait plus d'un ferment vivant, proliférateur, pouvant se multiplier outre mesure, mais bien d'une substance chimique définie, d'un médicament vaccin.

Ces vues nouvelles sont séduisantes, mais il faut qu'elles subissent

le contrôle d'une longue expérience. Il est clair que cinq lapins semblent avoir été préservés de la rage par le vaccin-essence de Tanaisie; mais on ne pourra rien conclure de sérieux avant que ces essais aient été répétés des centaines de fois, pour que l'efficacité soit prouvée et pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur la durée de la préservation. Cependant les tentatives de M. Peyraud offrent un véritable intérêt, et nous ne pouvons que souhaiter qu'on le mette à même de les poursuivre sur grande échelle.

Puisqu'il est question de lapins, comment ne pas mentionner le procédé original indiqué par M. Pasteur pour s'en débarrasser? On sait qu'en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, les lapins ont pullulé à un tel degré, qu'ils sont devenus la plaie du pays. Ils mangent tout, dévastent tout; on a beau employer tous les moyens usités en Europe, ils continuent à croître et à se multiplier.

Le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, dans une annonce qui a figurée à la quatrième page des journaux, a proposé un prix de 625 000 francs pour la découverte d'un procédé destiné à les exterminer. Des portions considérables de la Nouvelle-Zélande sont abandonnées par les fermiers qui renoncent à l'élevage des moutons par suite de l'impossibilité de les nourrir. C'est par millions qu'on tue les lapins chaque hiver, et ce carnage n'empêche pas leur pullulation. En face de cette véritable calamité, M. Pasteur a fait entendre sa voix. On a employé jusqu'ici des poisons minéraux, des combinaisons phosphorées; il serait bien plus logique d'avoir recours à un poison vivant et se multipliant encore bien plus vite que les animaux qu'il doit détruire. « Je voudrais donc, dit M. Pasteur, que l'on cherchât à porter la mort dans les terriers de la Nouvelle-Galles et de la Nouvelle-Zélande en communiquant aux lapins une maladie pouvant devenir épidémique. Il en existe une, le *choléra des poules*, qui tue aussi les lapins et qui s'est montrée inoffensive pour les autres animaux de ferme. Parmi les expériences que j'avais instituées, je trouve celle-ci : je rassemblais dans un espace limité un certain nombre de poules, et en leur donnant une nourriture souillée par le microbe qui est la cause du choléra des poules, elles ne tardaient pas à périr. Les basses-cours sont quelquefois ravagées par de véritables épidémies de ce mal dont la propagation est due aux déjections des premières poules malades qui souillent le sol et les aliments. J'imagine que la même chose arriverait pour les lapins et que, rentrant dans leur terrier pour y mourir, ils communiqueraient la maladie à d'autres qui pourraient la propager à leur tour. » En conséquence M. Pasteur propose de placer une barrière volante entourant un certain espace où les lapins viendraient chercher leur nourriture. On peut cultiver le microbe du choléra sur une échelle aussi grande qu'on le veut dans des bouillons de viandes

quelconques. Avec ces liquides pleins de microbes, on arroserait la nourriture des lapins qui bientôt iraient périr ici et là et répandraient le mal partout. Le parasite meurtrier n'étant dangereux que pour les poules, il serait facile de les mettre à l'abri ; elles n'ont pas besoin de vivre en pleine campagne. M. Pasteur croit le moyen absolument efficace et pense en tout cas qu'il vaut la peine d'être tenté.

En Australie, en Nouvelle-Zélande, soit! Mais nous n'aimerions pas beaucoup qu'on l'essayât dans notre territoire. On sait bien comment l'épidémie se produirait, mais on ne saurait plus guère comment on pourrait l'arrêter. L'idée est ingénieuse et paraît bonne, mais il ne faut pas qu'on la généralise; elle ne serait pas dépourvue d'inconvénients.

Est-ce que, par exemple, les oiseaux ne contracteraient pas le choléra des poules? Est-ce que, par eux, l'épidémie ne pourrait pas se propager sur une très grande étendue de territoire? Et le gibier, qui devient rare, ne serait-il pas atteint? Les faisans, les perdrix, les bécasses, les alouettes, pourraient mourir du choléra des poules! Et les lièvres? Pour nous débarrasser des lapins, on empoisonnerait sans doute un très grand nombre d'animaux. Le procédé n'est pas applicable partout. Laissons-le absolument à l'Australie et gardons-nous de le mettre en pratique en France.

Nous avons lu un peu partout une anecdote qui a couru dans toute la presse et qui n'a d'autre inconvénient que d'être radicalement fausse. Il s'agissait d'un ouvrier fondeur qui se prétendait atteint d'amaurose unilatérale, à la suite d'un accident de forge et qui réclamait de ce chef une indemnité. On fit une expertise, et il fut établi, par une expérience que nous allons indiquer, que l'œil prétendu malade était, au contraire, excellent. Jusqu'ici tout est bien : mais c'est l'expérience qui a été mal racontée, et comme elle pourrait induire le public en erreur sur des phénomènes assez peu connus, il est utile de la présenter sous sa forme exacte.

On a dit : Si l'on trace sur une feuille de papier *noir* des mots formés de lettres de couleur *verte* et si l'on cherche à lire ces mots à travers un verre *rouge*, on ne distingue aucun caractère, car le *rouge* et le *vert* engendrent du *noir*. C'est pourquoi, pour déceler la simulation d'une amaurose unilatérale, il n'y a qu'à placer devant les yeux du sujet une lunette à verre rouge d'un côté et à verre blanc de l'autre. Le verre rouge est placé devant l'œil prétendu bon, le verre transparent devant l'œil prétendu mauvais. Il est clair que si l'on admet que le rouge et le vert font du noir, l'œil qui cherche à lire à travers le rouge les caractères verts sur fond noir ne distinguera rien; l'œil placé en face le verre blanc seul pourra distinguer les caractères. On a supprimé ainsi la vision par l'œil bon; elle n'existe que pour l'œil prétendu malade. Si donc le sujet perçoit les lettres, c'est que

l'œil qu'il déclare mauvais est parfaitement apte à faire son service.

Ainsi présentée, l'expérience ne réussirait jamais par cette raison simple que le principe sur lequel elle est fondée est erroné; jamais le *vert* et le *rouge* n'ont fait du *noir*, comme il est facile de s'en convaincre en observant une feuille verte avec un verre rouge. Il faut opérer tout autrement pour découvrir la simulation d'une amaurose. Si l'on trace sur du papier *blanc* des lettres *rouges* et *bleues*, les caractères *rouges* ne sont pas vus à travers un verre *rouge*. Les caractères bleus sont très bien perçus, mais pas en bleu, en *noir*. Le rouge absorbe tout ce qui est rouge, et l'on ne voit rien. D'un autre côté, si l'on observe avec un verre de couleur *verte*, on distingue très bien et les lettres en rouge et les lettres en bleu.

Ces faits connus, voici comment on procède. On trace sur du papier blanc un mot en rouge et un autre en bleu en donnant aux caractères une hauteur d'environ 2 centimètres. On place devant les yeux du sujet suspect de simulation des lunettes avec verre rouge et verre vert, ce dernier en face de l'œil affirmé mauvais. Il est clair que l'œil bon ne peut rien voir, puisqu'il regarde du rouge à travers du rouge, mais l'œil prétendu mauvais verra très bien à travers le verre vert. La supercherie sera découverte.

Le sujet ayant un œil bon sait qu'il doit toujours voir. On l'empêche à son insu de distinguer avec le bon; il ne peut donc voir qu'avec le mauvais, et s'il voit, c'est que l'œil est bon des deux côtés, et il ne peut sortir de ce dilemme.

Il y a encore un autre moyen de déceler la fraude [1]. On trace, sur du papier blanc des lettres alternativement rouges et bleues, en choisissant un mot tel que l'ensemble des lettres rouges donne ainsi un mot, l'ensemble des lettres bleues un autre mot; par exemple *ablation*, dont l'ensemble des caractères rouges forme *alto* et l'ensemble des lettres bleues *bain*.

A travers un verre vert, on verra le mot entier; à travers un verre rouge, on lira seulement *bain*. Si le sujet se déclare amaurotique de l'œil droit, placez-lui les lunettes sur le nez avec le verre rouge du côté de l'œil prétendu mauvais. Il lira le mot entier, *ablation*, à travers le verre vert. Changez les verres de côté et présentez le même mot sur un autre carton blanc; s'il lit tout le mot, c'est qu'il distingue très bien avec l'œil soi-disant mauvais; s'il ne lit que le mot *bain*, tracé en caractère bleus, c'est qu'il ne voit que par l'œil dit bon, et qu'il ne voit réellement pas de l'œil dit mauvais.

Voilà la vraie méthode, mais que l'on ne vienne plus prétendre que le rouge et le vert donnent du noir, et que l'on ne distingue pas le rouge à travers du vert et le vert à travers du rouge.

HENRI DE PARVILLE.

[1] *Journal d'oculistique.*

LE COMTE DE PARIS [1]

M. le marquis de Flers a dit modestement, dans l'avant-propos du livre où il nous retrace la vie de M. le comte de Paris: « Notre rôle s'est borné à enregistrer des documents vrais, et nous avons conscience de l'avoir rempli fidèlement. » Mais, n'eût-il que ce mérite, M. de Flers aurait encore rendu à ses contemporains un service réel : les documents qu'il a rassemblés ne sont pas seulement « vrais », ils ont un puissant intérêt; il les a bien choisis et, sans être, au sens le plus rigoureux du mot, un biographe ou un historiographe, il nous offre de M. le comte de Paris une image parfaitement exacte.

Ce livre paraît à son heure : M. de Flers le publie à un moment où, plus que jamais, les yeux se tournent vers le prince qui personnifie la Monarchie et qui doit, tôt ou tard, restituer à la France la paix et l'honneur. Car, avec quelque lenteur ou quelque rapidité que le temps et nos propres efforts secondent nos vœux, on ne peut douter que la France ne redemande son salut à la Monarchie, à ce gouvernement que sa situation, son tempérament, son génie et toute l'expérience de ce siècle lui enseignent à considérer comme le gouvernement nécessaire.

Le livre de M. de Flers a un droit bien légitime à la confiance de ses lecteurs. On ne trouvera pas là un panégyrique lyriquement laudatif; ce n'est même pas un panégyrique. M. de Flers se contente d'un récit bien fait; il ne s'évertue pas à former le jugement du public par tel ou tel genre d'apologie. Il est toujours difficile de parler aux princes sans la bassesse du flatteur ou l'impertinence du frondeur. Mais il n'est pas moins difficile de parler d'eux. M. de Flers le sait et il a observé la mesure. On sent bien dans son livre le cœur d'un ami, non pas l'esprit d'un courtisan.

Le métier de prince est devenu singulièrement pénible dans ce dix-neuvième siècle, où la Monarchie, pour imposer son empire à des partis qui ont été les acteurs ou les témoins de tant de révolutions, ne peut plus guère compter que sur le prix de ses services. Combien délicate surtout et combien ardue la tâche du prince qui ne règne pas,

[1] *Le Comte de Paris*, par le marquis de Flers; ouvrage orné de huit portraits et d'un fac-similé d'autographe. — Perrin, et Cᵉ, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.

qui y prétend, s'y prépare, et qui, tout en restant prince, doit être le chef de son parti! Commander en roi et pourtant ne pas tenir le sceptre; bien voir, à travers la perspective de l'exil; prêter l'oreille à toutes les voix du pays et bien discerner ce qu'elles disent; ne se départir jamais de sa fonction héréditaire et remplir tout son devoir, dans l'attente d'un avenir plus ou moins incertain, parmi les doutes des uns, les avis variables des autres, les reproches ou même les outrages; méditer sur tous les changements qui s'opèrent; modifier sans cesse son action, en persistant dans son dessein; être toujours prêt; conspirer avec la fortune de son pays, sans oublier, dans aucun cas, qu'on a la destinée de sa patrie, le sort de la société à sauvegarder : certes, l'œuvre est rude et elle veut beaucoup d'industrie avec beaucoup de courage; mais on peut affirmer que M. le comte de Paris est particulièrement apte, par toutes ses qualités, à cette besogne royale et qu'elle n'a pas d'obligations dont il ne soit scrupuleux.

M. le comte de Paris est le fils de ce duc d'Orléans qui était si intelligent et si brave, si affable, si cordial, et de cette princesse Hélène si studieuse de ses devoirs, si noblement éprise du bien, si ardente sous son calme apparent, si simple et si douce dans sa gravité. Il est le fils de ces deux êtres supérieurement doués, qui s'aimèrent tant et qui aimèrent la France avec tant de passion. Il suffirait presque de ces quelques lignes pour un portrait de M. le comte de Paris.

Il mêle, il unit en soi des mérites qui se concilient mal ou qui même se contrarient souvent : l'élévation de l'âme et le sens pratique. Il a la droiture et l'adresse; il ne trompe personne et ne veut pas qu'on le le leurre; il ne se rebute, dans aucune espèce d'embarras; il sait tourner un obstacle aussi bien que temporiser. Il possède, de plus, ces deux vertus politiques qui sont aujourd'hui rares parmi nous, mais qui ne furent étrangères ni aux grands princes de sa race ni à leurs grands ministres : la prévoyance qui regarde bien au loin, dans la suite des faits, et qui ne se laisse pas aveugler par cette poussière que soulèvent les évènements quotidiens; la patience qui est énergique et qui, sûre que rien de considérable et de durable ne s'accomplit en un jour, travaille chaque jour, quelle que soit la fatigue ou la déception de la journée.

M. le comte de Paris est clairvoyant, entre tous. Il écoute les conseils, il supporte la contradiction; il discute volontiers et non sans vivacité, parce qu'il a beaucoup de dialectique et qu'il est jaloux de convaincre. Il cherche de bonne foi la vérité, il revient d'une erreur, il cède à un argument juste. Mais, s'il est facile à persuader ou à dissuader dans les questions ordinaires, il est inflexible dans les résolutions majeures qu'il a cru devoir prendre; et son extrême perspicacité sert bien sa fermeté. Quelqu'un de son entourage, étonné que

l'expérience donnât presque toujours raison à M. le comte de Paris, s'écriait naguère, en souriant : « Je n'oserai plus soutenir mon opinion contre lui; il a trop souvent l'expérience en sa faveur!... J'ai peur qu'il ne commence à être infaillible et je le regretterai; ma franchise n'aura plus rien à faire avec lui... »

Si, par excellence, M. le comte de Paris est un politique, c'est toutefois un politique qui ne met pas uniquement sa confiance dans l'habileté : il a la foi du devoir, et cette foi règle sa vie. Il interroge sa conscience, il lui obéit, et rien ne l'en détourne. Ni, en 1873, quand il va saluer à Frohsdorff, dans la personne de M. le comte de Chambord, le chef de la Maison de France; ni, en 1883, quand il réclame sa place et revendique son droit derrière le cercueil de M. le comte de Chambord, et quand, rentrant en France, il prend devant la République et le monde le nom qui marquera un jour son règne; ni, en 1886, quand on le menace dans ses foyers et qu'on lui montre la route douloureuse de l'exil; ni, en 1887, quand il énonce dans ses « Instructions » le loyal programme de son futur gouvernement.

On ne l'approche pas sans l'estimer et sans l'aimer; on ne le connaît pas sans s'attacher à lui. Il inspire par son caractère le respect, de près comme de loin, dans sa famille comme parmi ses serviteurs. Il inspire aussi cet autre respect qui est celui de l'admiration. Il faut entendre le duc de Nemours louer sa haute raison, la rectitude de son jugement; le duc d'Aumale vanter toute sa grandeur morale; le prince de Joinville célébrer sa bravoure militaire, cette intrépidité avec laquelle, sur les champs de bataille de la guerre de Sécession, il était si insouciant du danger qu'il en paraissait presque inconscient!

Nous n'avons pas l'orgueilleuse prétention de prophétiser. Mais nous croyons que tant de mérites ne seront pas perdus pour la France et que la Monarchie, le jour où la France la rétablira, trouvera dans M. le comte de Paris le roi qu'il lui faut en ce siècle, comme elle l'a trouvé aux époques les plus diverses de son histoire.

Oui, quelle que puisse et doive être la Monarchie nouvelle, elle aura en lui un prince honnête et juste; qui témoignera au peuple une sollicitude sincère autant qu'intelligente; qui veut relever devant la nation l'autorité du gouvernement comme devant l'Europe la dignité de la patrie; qui sera fier et inébranlable, en face des partis révolutionnaires; qui ne s'effraye pas des mots et des fantômes; qui, sagement, harmonisera la royauté, dont il garde le principe traditionnel, avec tous les besoins de son temps, de son pays, et qui, sur le trône, sera vraiment, selon sa promesse, « le premier serviteur de la France. »

Louis Joubert.

LIVRES D'ÉTRENNES

Les livres d'étrennes ont fait leur apparition. S'il était permis d'augurer de ceux qui vont suivre par le premier qui nous vient, la moisson serait, cette année, belle et bonne. Le titre qu'il porte : *la Vertu en France* et le nom de M. Maxime Du Camp dont il est signé [1] lui assurent, en tout cas, un grand et particulier intérêt. L'auteur en parle avec trop de modestie, quand il le présente au public comme une suite à l'humble et populaire volume de la *Morale en action;* c'est un choix patriotique de beaux exemples empruntés à notre pays et à notre siècle et qui vient bien à son heure, en ce moment où les mœurs que nous a faites la République prêtent tant à la calomnie et seraient presque de nature à nous mettre en doute de nous-mêmes. Il y a ici en effet mieux que des leçons de morale, comme en offrent plus ou moins toutes les histoires; il y a une revendication, pour la France actuelle, des grandes qualités qu'on lui reconnaissait naguère encore. « Je me suis demandé, nous dit l'auteur, après nous avoir raconté comment, étant petit garçon, il avait lu et relu la *Morale en action*, où les exemples de vertu sont pris à peu près partout, je me suis demandé si notre histoire contemporaine, c'est-à-dire celle qui commence avec le siècle et se prolonge jusqu'à nos jours, n'offrirait pas une suite de récits propres à démontrer que notre époque, trop décriée, n'est point inférieure aux époques passées, et s'il ne serait pas possible d'y récolter une série de faits analogues à ceux que l'on a jadis offerts à notre admiration ».

Nul n'était mieux que M. Maxime Du Camp, par la nature des études auxquelles il s'est consacré jusqu'ici, en position de faire un travail de ce genre. Son ardente sympathie pour le bien, ainsi que la haute impartialité dont il a partout fait preuve, répondait à l'avance de l'élévation d'esprit qu'il y apporterait.

La plume qui a écrit *la Vertu en France* n'est pas, sans doute, celle d'un catholique; mais, s'il n'a pas nos convictions religieuses ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même, non sans quelque regret, M. Du Camp partage toutes nos admirations, toutes nos prédilections, et ne s'explique, comme nous, que par leur foi à une vie éter-

[1] *La Vertu en France,* par Maxime Du Camp, de l'Académie française. 1 vol. grand in-8°, illustré de 15 gravures hors texte. Librairie Hachette.

nelle et à ses récompenses, les dévouements, les sacrifices, les abnégations de la plupart de ceux dont il raconte les vertus surhumaines. A cet égard, il est net, explicite. Ainsi, dans la vie d'Anne Garden, au moment où il nous la montre jetée hors du foyer paternel, abandonnée, en face de la solitude et sur le point de perdre courage, il n'hésite pas à déclarer que ce qui la soutint certainement, ce qui releva sa vaillance, « ce fut sa foi; elle accepta, dit-il, comme une épreuve transitoire et terrestre le malheur qui s'abattait sur elle; elle se redressa contre le sort mauvais, elle se jura d'avoir raison de l'infortune qui la poursuivait et se tint parole. »

Pareille explication revient souvent sous la plume de M. Maxime Du Camp; il n'en a pas d'autre notamment pour faire comprendre la vie de ces Sœurs de Saint-Vincent de Paul « qu'on rencontre partout où il y a des maux à soulager, auxquelles il n'est pas un genre de vertu qui ne soit familier, » et dont il ne parle ici qu'en général et presque en passant, « parce que, s'écrie-t-il avec regret, il m'est impossible d'en choisir une sans être injuste envers toutes les autres. » De même à peu près pour les prêtres, et pour les mêmes raisons évidemment. Les classes moyennes, le peuple des villes et des campagnes, les domestiques, les esclaves de nos anciennes colonies, ont presque exclusivement fourni à M. Maxime Du Camp les exemples de vertu qu'il s'est fait un devoir de signaler, ou plutôt de rappeler à notre mémoire, plus oublieuse du bien que du mal; car tous les traits qu'il rapporte, tous les actes de sacrifice, de dévouement, d'immolation dont il retrace le tableau ont été révélés déjà. C'est dans les rapports de l'Académie pour la distribution des prix Monthyon qu'il en a recueilli les principaux renseignements. Le récit qu'il en fait, complété, sur plusieurs points, par des communications particulières, est vif, chaud et souvent d'une émotion communicative. Ces pages purement narratives, comme le commandait le sujet, ne laissent pas d'être relevées ça et là par de fines remarques sur les mœurs et l'esprit de notre temps, et certains coups de verge dont, sur vingt, comme le père de l'Intimé, le gouvernement d'aujourd'hui en embourse bien dix-neuf ».

Le livre de M. Maxime Ducamp, appartient encore, par la forme et le sujet, à l'ancienne tradition des livres d'étrennes, généralement narratifs, essentiellement moraux et destinés avant tout à la jeunesse. Nous avons changé cela; on fait entrer aujourd'hui parmi les livres d'étrennes toutes sortes de publications à l'adresse des gens du monde et dont la valeur est parfois purement typographique. Le goût des *illustrations* a amené cette mode. Il n'est pas de grandes maisons de librairie qui, à côté des ouvrages écrits pour les jeunes gens

et dans l'esprit d'autrefois, ne tiennent aussi à parer leur catalogue du jour de l'an d'ouvrages de grand luxe. Nous aurons à parler de quelques-uns de ces derniers; mais nous donnerons la première place aux autres.

La maison Hachette en est particulièrement pourvue; son catalogue offre, en ce genre, avec un grand nombre de nouveautés ingénieuses, la suite de plusieurs publications depuis longtemps déjà appréciées, et qui méritent toujours la faveur dont elles ont joui dès le premier jour, telles, entre autres, que le *Journal de la jeunesse* et le *Tour du monde.*

Le *Tour du monde* qui en est à son cinquante-quatrième volume, n'est pas d'une lecture moins intéressante, moins variée, moins instructive et ajoutons moins soignée dans sa partie pittoresque, qu'aux premiers jours de sa publication. Après tout ce qu'il nous a, depuis vingt ans, donné de détails sur les diverses parties de la terre, les continents et les îles, on s'étonne de ce qu'il a toujours de nouveau et de curieux à nous montrer. Le volume de cette année est aussi remarquable, sous ces deux rapports, qu'aucun des précédents. Quelle contrée, par exemple, nous est plus inconnue et éveille plus d'intérêt aujourd'hui que ces régions de la haute Asie, l'Afghanistan, le Turkestan, le Beloutchistan, où la Russie s'avance tous les jours et pousse ses chemins de fer, au grand effroi de l'Inde anglaise? C'est là que nous conduit d'abord le *Tour du monde*, à la suite d'une commission d'officiers russes, aux explorations et aux résultats de laquelle il nous fait assister. Vient, à côté, une autre exploration qui a plus d'intérêt encore, au moins pour nous, celle de la Tunisie, faite, avec mission du gouvernement, par MM. Cognat et Saladin, un érudit et un artiste, qui ont habilement restitué le passé de ce pays plein d'avenir. Après quoi, c'est une visite aux châteaux favoris et quelque peu mystérieux du feu roi de Bavière, de fantaisiste et tragique mémoire; un voyage dans le Yucatan, le volage allié de la République mexicaine; une longue communication des découvertes de Mme Dieulafoy dans les ruines des vieux empires asiatiques; un séjour en Laponie; un pèlerinage patriotique en Alsace-Lorraine, pays charmant, très peu visité, dont le tableau contribue à nous rendre plus cuisante la perte — momentanée, nous devons l'espérer; enfin — et nous en omettons, — les primeurs de la relation que M. de Brazza prépare de ses conquêtes pacifique dans le Congo. On ne saurait imaginer de lecture plus variée, plus instructive, et, grâce aux nombreuses gravures semées dans le texte, plus attractive pour tous les âges.

Le *Journal de la jeunesse* est resté fidèle à ses traditions et a

gardé tout son intérêt. Outre des récits fictifs toujours pleins de moralité, nous y trouvons, sur les arts, les sciences, la géographie, les découvertes modernes, des articles pleins d'actualité écrits surtout pour les enfants, mettant à leur portée des sujets parfois abstraits, ce qui, à nos yeux, leur donne une réelle valeur. C'est ainsi que, sous la forme de lettres, M. Rousselet continue d'initier ses jeunes lecteurs à la vie de nos grandes écoles de France; il les conduit, cette année, à celle des Beaux-Arts et à l'École centrale. Nous avons trouvé, signé même nom, un charmant voyage de *Vacances de Pâques* dans la vieille Auvergne, qui mériterait bien d'être plus connue. Mme Barbé fait une remarquable série d'études sur les *Tapisseries :* tapisseries d'Occident, tapisseries de Bayeux, tapisseries des grands châteaux français. Ce travail neuf ne l'a pas empêchée de continuer ses courts et instructifs articles sur la botanique. Pendant que Mme Gustave Dumoulin révèle, sur la vie des animaux, des particularités curieuses et souvent étonnantes, M. Albert Lévy poursuit ses études sur la photographie et l'électricité, dont l'application tend à se généraliser de plus en plus. Il nous faudrait encore citer bien des noms et toucher à bien des choses pour pouvoir énumérer tous les sujets traités cette année par les collaborateurs du *Journal de la jeunesse;* il est un nom pourtant que nous ne pouvons passer sous silence; ce sont les nouveaux récits que M. Maxime du Camp continue de publier sous ce titre : *la Vertu en France;* ils constituent un trop bon avoir pour que nous ne les mentionnons point ici.

Nous n'avons fait que mentionner, dans le *Journal de la jeunesse*, ses récits fictifs, ses *histoires* instructives, ingénieuses et morales qui en font un des principaux attraits, parce que, comme les autres années, elles en ont été détachées et publiées en volumes séparés dans la *Bibliothèque blanche*, riche source d'étrennes pour les *grands* et les *grandes*, comme on dit au pensionnat.

En première ligne, parmi les volumes dont cette bibliothèque vient de s'augmenter se place, selon nous, celui qui a pour titre : *Capitaine* [1].

Le capitaine dont Mme de Nanteuil, une débutante, ce nous semble — on ne le dirait pas, — nous apprend ici les belles actions, n'a jamais porté la double épaulette et l'épée, ni commandé à une compagnie quelconque. Ce nom de *Capitaine* est celui d'un bon gros terre-neuve, le type le plus sympathique de la race canine, intrépide, doux, caressant, sans rancune et d'une inébranlable fidélité. Laissé tout jeune et malade sur le sable de la mer par un bâtiment étranger, il avait été

[1] *Capitaine,* par Mme de Nanteuil. 1 vol. in-8° avec 76 gravures.

arraché à une mort certaine par un petit pêcheur normand, fils d'une pauvre veuve, au moment où les gamins du village allaient le noyer, craignant qu'il ne fût enragé. Guéri, grâce aux soins de son sauveur, l'excellent animal s'attacha pour toujours à lui et aux siens, et le sauva à son tour, au péril de sa vie, en maintes occasions où il montra autant d'intelligence et plus de dévouement que ne l'eussent fait, en pareil cas, bien des hommes. L'auteur a raconté ces divers épisodes d'une plume facile et souvent émue, mais ce n'est pas seulement, on l'en soupçonne bien, le beau rôle du terre-neuve qui fait l'intérêt de son récit. Sans doute, même dans ces limites, cet intérêt serait réel, mais un peu enfantin. Ce qui l'élève, c'est la place qu'y ont les gens, ces populations maritimes exposées à tant de périls et si souvent victimes du terrible élément dans la familiarité duquel elles vivent. Mme de Nanteuil nous les montre au milieu des joies et des peines de leur rude existence, et en parle en personne qui les connaît, les aime et sait les faire aimer.

Pour les volumes qui suivent, le nom de leurs auteurs est, par lui-même, une recommandation. Les clients de la *Bibliothèque blanche* les connaissent tous et savent d'avance le genre de plaisir que chacun leur promet. Le nom de M. Girardin et le titre que porte son nouveau volume : *le Second violon*, fait pressentir une de ces épopées d'enfants parisiens qu'il raconte si bien et où il peint avec tant de vérité et de charme la vie de travail de ceux qui parviennent, pour la plupart envers et contre le sort qui leur est fait par leur origine ou les conditions d'existence de leurs familles : vrais héros de la société moderne et d'autant plus admirables et plus sympathiques, qu'ils n'ont pas généralement conscience du courage qu'ils ont déployé. Ce n'est pas au collège ni à l'école que l'auteur est allé, cette fois, prendre l'enfant dont il s'est fait l'historien, mais dans la loge d'un concierge, cordonnier de son état, personnage bavard, solennel et autoritaire, père de trois fils dont il a fixé la vocation, décidant que l'aîné serait commis de magasin, le second peintre en bâtiment et le dernier musicien, parce que lui-même s'était cru appelé par la nature à cette carrière qu'il n'a pu suivre, bien que, en témoignage de ses dispositions natives, il quitte souvent le tire-pied pour râcler du violon, Comment le pauvre enfant, qui ne se sentait point particulièrement appelé à manier l'archet et dont la santé se serait mieux trouvée d'un autre exercice, se contraint par la volonté despotique de son père à cultiver le Stradivarius; comment, par sa docile persévérance, par le renoncement à d'innocents plaisirs vers lesquels il se sentait porté, il arriva de bonne heure à une remarquable habileté, gagna l'intérêt des grands professeurs, obtint le premier second prix au Conservatoire et l'emploi de second violon à l'Opéra; comment enfin il se

maria, fut bon époux, bon père, bon garde national : voilà ce que M. Girardin raconte avec la finesse d'observation, la sensibilité vraie et la malice souriante qui distinguent ses précédents récits.

Les récits que contient le nouveau volume de M. de Witt ont droit aux mêmes éloges que les précédents ; on y retronve l'esprit grave, le goût austère et le remarquable talent narratif de la fille de M. Guizot. Ces récits, qui portent le titre général de *Scènes historiques*, sont au nombre de trois : *un Patriote au XIVe siècle*, — *les Héroïnes de Harlem*, — *une Heureuse femme*. Le premier est pris dans notre histoire, aux malheureux jours du règne de Charles VI. Les principaux personnages, roi, reine, princes et grands seigneurs, poursuivent chacun un but d'ambition particulier, aux dépens du royaume, auquel personne ne s'intéresse, à l'exception d'un bourgeois de Paris, dont le nom n'est guère connu que des érudits, Juvénal des Ursins, avocat au parlement, père du chroniqueur de ce nom. Lui seul prend en pitié le sort de la France et de son malheureux roi, qu'il soustrait aux mains du duc de Bourgogne, qui s'apprêtait à l'enlever pour régner sous son nom. C'est cette lutte patriotique entre le représentant de la bourgeoisie parisienne et la haute aristocratie que Mme de Witt a entrepris de peindre et dont, avec un peu d'exagération peut-être dans la couleur, elle a bien rendu la physionomie. La peinture du patriotisme flamand est le sujet du second récit ; Mme de Witt a voulu y faire revivre et nous mettre sous les yeux la résistance célèbre que les femmes de Harlem, plus persévérantes et plus viriles que leurs époux, et que le prince d'Orange lui-même, qui les abandonna, opposèrent, en 1573, à l'attaque obstinée des Espagnols. Un portrait authentique de dame Kanan, qui anima et soutint jusqu'à épuisement complet le courage de ses compatriotes, couronne dignement ces dramatiques pages. Quant à celles qui terminent le volume, elles ne sont que l'histoire cent fois racontée du dévouement de Mme de Lavalette, mais n'en sont pas moins émouvantes.

Le volume de Mlle Zénaïde Fleuriot : *Au Galadoc*, est la suite de celui que l'auteur a publié l'an dernier et qui avait pour titre : *le Clan des têtes chaudes*. C'est dire qu'il est vivement attendu par le petit monde dont le précédent a éveillé la curiosité.

Parmi les livres d'étrennes de la maison Mame [1], dont la réputation pour les ouvrages d'éducation est depuis longtemps faite, il y en a un, cette année, qui est l'expression d'un de nos sentiments les plus vifs et les plus légitimes. *Nos gloires militaires* par M. de Lonlay, tel en est le titre. Point de vulgaire chauvinisme ici. Pas de fanfaronnade ;

[1] Rue Bonaparte, 57,

rien dans le ton de la Ligue des patriotes. On ne sent partout, dans ces pages, très animées cependant, que la conscience réfléchie de nos qualités guerrières. C'est une suite de récits ou de tableaux des grands combats que nous avons livrés et dont nous sommes sortis victorieux, depuis la bataille de Bouvines, dont avait ouï parler Gambetta, qui la prenait pour une défaite, jusqu'à celles d'Inkermann et de Solférino, sans plus de préférence pour celles de la royauté que pour celles de la première république, du premier et du second empire. Nulle trace d'esprit politique, point de considérations ni d'épilogues; l'auteur se borne à raconter, ou plutôt, par une fiction ingénieuse, à faire raconter les faits par un des acteurs qui y ont figuré. Ainsi c'est un milicien des communes appelées pour la première fois par Philippe-Auguste à marcher avec les barons, qui fait le récit de la bataille de Bouvines, et un officier des tirailleurs algériens qui raconte le combat d'Inkermann. A cet artifice littéraire parfois très réussi, M. de Lonlay, qui sait dessiner comme écrire, a joint, en les intercalant dans sa narration, des croquis qui en reproduisent, pour les yeux, les scènes et les épisodes les plus célèbres. Ces esquisses où sont soigneusement figurés, d'après les monuments, les armes, les costumes, les moyens d'attaque et de défense militaires de chaque époque, forment une sorte de musée historique qui, en augmentant l'agrément du volume, y ajoute, pour les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse, une nouvelle et réelle valeur.

A côté de *Nos gloires militaires*, et dans le même beau format, la maison Mame publie un autre ouvrage plus largement illustré encore et qui frappera par la nouveauté et l'intérêt du sujet [1]. C'est, en quelque sorte, la physiologie de la terre que nous habitons. Les géographes en ont étudié le dehors, et les géologues le dedans; mais on n'a pas cherché encore, au moins que nous sachions, à montrer quels liens unissent entre eux les phénomènes qui se passent à sa surface et dans son sein; on n'a pas dit comment fonctionnent les éléments dont elle se compose, de quelle façon elle vit enfin. Le globe terrestre est un organisme en effet, qui se maintient et se renouvelle, où il y a circulation de chaleur et d'humidité, ainsi que dans le corps des êtres animés qui l'habitent. Ce n'est pas cette circulation dans son ensemble que l'auteur s'est proposé de décrire; des courants de la chaleur et de l'air, il ne parle qu'accessoirement. La circulation des eaux, voilà l'objet spécial de son travail. Comme l'a dit Mgr Rendu, dont les paroles sont le point de départ de M. Paul Bory, « l'eau circule de l'Océan dans les airs, des airs sur la terre et de la terre dans les mers. Tous les fleuves entrent dans la mer, qui n'en regorgent

[1] *Les Artères du globe*, par M. Paul Bory. 1 vol in-4°.

jamais. Les fleuves retournent aux mêmes lieux d'où ils étaient sortis, pour couler encore, dit l'Ecclésiaste ».

Les voies que suivent les eaux sont à la fois dans les airs, à l'intérieur du globe et à sa surface. Il y aurait un vif intérêt à les suivre dans les unes et dans les autres, et M. Paul Bory a, ce nous semble, l'intention de le faire un jour. Pour le moment, c'est dans leur cheminement à l'extérieur qu'il se renferme, dans le rôle qu'elles y jouent, les effets qu'elles produisent. « Comme les artères transportent dans tout notre individu les molécules que font la richesse de notre sang et les matières qui accroissent notre chair, les fleuves, dit-il, transportent par toute la terre le limon qui rend les eaux fertilisantes et les atomes minéraux qui bâtissent les terres destinées à nos descendants. »

Considérés sous cet aspect d'agents supérieurs de la grande circulation, les fleuves offrent un champ d'études très curieux, véritablement neuf et d'une grande étendue. L'auteur aurait pu, sans remplissage, dépasser les quatre cents pages dans lesquelles il s'est renfermé. Il étudie les fleuves dès leur origine géologique, remontant à leurs sources diverses et aux causes qui les produisent; il les suit dans leur marche, tantôt vagabonde, tantôt tranquille et lente, en examinant les conditions variées de leur existence, et en appréciant au passage le bien et le mal qu'ils occasionnent sur leur parcours. Puis il les va chercher jusque dans les entrailles du globe où ils se dérobent ou ne se manifestent que par de mystérieux et généralement salutaires jaillissements. De leur rôle physique, M. Bory passe au rôle social des cours d'eaux, grands et petits, à l'influence qu'ils ont eue dans le passé sur la race humaine, et à celle qu'ils ont encore sur les divers genres d'existence des populations. Des cartes, des plans, des vues, des figures de toutes sortes, étaient nécessaires à son travail : les éditeurs y ont largement et, dans plusieurs endroits, brillamment pourvu. Ajoutons, — ce qui ne lui ôte rien de sa valeur scientifique, — qu'une pensée chrétienne règne dans tout l'ouvrage.

La place nous manque aujourd'hui pour parler, comme nous aimerions à le faire, de la *Nouvelle bibliothèque illustrée*, que publient les mêmes éditeurs. Nous en avons entre les mains plusieurs volumes, dont chacun forme un ouvrage à part. Ces ouvrages sont des lectures de délassement moral; la fiction en fait généralement le fonds, mais elle n'a rien du roman; la peinture des mœurs du temps y a sans doute sa place, avec ses ridicules et ses désordres, mais, quoique sincère, cette peinture est prudente et discrète; elle ne montre du mal que ce qui suffit à le faire haïr et en détourner. En revanche, il y a un peu d'exagération peut-être dans la peinture du bien, qui n'est pas, en général, aussi commun et aussi grand qu'on le fait dans ces récits.

L'excès, de ce côté, n'a pas du moins l'inconvénient qu'il pourrait avoir de l'autre. Quoique tombant un peu sous cette critique, les deux volumes de *Germaine de Nanteuil* et *Une jonchée de fleurs*, n'en seront pas moins lus avec agrément et profit.

Un ouvrage que nous voyons avec plaisir en tête de cette collection, c'est *Fabiola*, le savant et vivant tableau de l'Église à Rome, au quatrième siècle. L'éloge n'en est plus à faire. La traduction que nous avons ici est non seulement nouvelle et excellente, mais elle est accompagnée de beaucoup de notes nécessaires pour la complète intelligence du texte, et de figures, pour la plupart archéologiques, qui en sont, de leur côté, un précieux commentaire.

Le premier des livres d'étrennes de la maison Plon est un volume choisi par les religieux français de l'ordre de saint François d'Assises pour être offert au Souverain Pontife Léon XIII, lors des fêtes de son jubilé sacerdotal. Il est indigne, en son genre, de figurer parmi les œuvres d'art destinées à cette grande manifestation catholique et dont Paris a pu, récemment, se faire une idée. C'est, en lui-même, un spécimen distingué de la typographie parisienne. Il témoigne de beaucoup de goût dans le choix du format, du caractère et de l'ornementation, qui est partout en harmonie parfaite avec le sujet. Ce sujet est la vie d'une sainte assez peu connue chez nous, il est vrai, mais qui est en grande vénération chez les Italiens, que l'on invoque encore aujourd'hui avec foi dans toute la Toscane et à laquelle on vient d'élever, dans son pays natal, une nouvelle et gracieuse église. Sainte Marguerite de Cortone, tel est son nom, et tel est aussi le titre du volume dont nous parlons. Du texte, dont le P. de Chérancé, un savant capucin, est l'auteur, nous ne saurions parler avec compétence et ce n'en est pas d'ailleurs ici le lieu; bornons-nous à dire qu'il accuse beaucoup d'érudition et que le style a toutes les qualités traditionnelles du genre auquel appartient l'ouvrage. A ce spécial mérite littéraire, ce volume joint celui d'être une charmante et précieuse galerie artistique, où le burin, l'héliogravure et l'aquarelle font passer sous nos yeux tout ce que, depuis cinq siècles, les habitants de Cortoue ont demandé le concours des architectes, des peintres, des sculpteurs les plus en renom pour exprimer leur piété envers leur sainte compatriote. Il y a là des œuvres de valeur dont la plupart sont à peine connus, venant des grands maîtres ou de leurs disciples : des tableaux de Giunta Pisano, des fresques de Lorenzetti, des bas-reliefs de Jean de Pise, le tout habilement distribué dans le volume, hors texte, en frises, en cul-de-lampe, de manière à en faire à la fois un bon livre d'histoire religieuse et un bel album archéologique.

P. Douhaire.

LIBRAIRIE JOUAUST ET SIGAUX

La direction intelligente et avisée qui préside aux destinées de cette maison, celle qui représente au plus haut degré l'initiative et le goût français dans l'art de l'imprimerie et de la librairie, poursuit avec une persévérance et une méthode exemplaires cette œuvre multiple qui compte autant de séries que la bibliothèque du curieux, du lettré, du dilettante en fait de livres, compte de rayons. M. Jouaust n'est pas seulement un des maîtres de sa noble et belle industrie par l'expérience, par le goût, par son esprit de renouvellement et de progrès concilié avec le respect des traditions, il l'est aussi par cet ensemble de connaissances littéraires et cette sagacité critique qui lui permettent de s'associer intimement aux travaux de ses collaborateurs et d'être pour eux un conseiller aussi sûr qu'éclairé.

Tous les imprimeurs du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècles ont été de grands lettrés. M. Jouaust est bien le digne successeur et héritier de ces grands ancêtres qui, des Estienne aux Didot, ont réuni la science et l'expérience et ont été les précurseurs, les initiateurs, les éducateurs de la génération d'imprimeurs et d'éditeurs qui leur a été contemporaine.

Cette année, les embarras du double déménagement de l'imprimerie et de la librairie des Bibliophiles, qui ont été transférées rue de Lille, ont un peu retardé la publication de quelques nouveautés annoncées dans certaines séries : le *Recueil des fabliaux*, le *Cabinet de Vénerie*, la *Nouvelle collection moliéresque*. Mais la *Nouvelle bibliothèque classique*, les *Petits classiques*, les *Petits chefs-d'œuvre*, les *Curiosités historiques et littéraires*, la *Bibliothèque des mémoires*, création heureuse de cette année, sont en travail de ruche bourdonnante, mais non frelonnante. Le public laborieux y récoltera bientôt la cire et le miel des plus savoureux et des plus parfumés butins. Le *Discours sur la méthode* de Descartes, éclairé et expliqué par M. Jean Larroque, le *Discours sur les duels*, de Brantôme, avec une piquante préface d'Henri de Pêne, les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, les *Œuvres choisies* du prince de Ligne, ont paru ou vont paraître. Et la *Petite bibliothèque française*, collection de petits romans, écrin de nouvelles dues à l'élite de nos auteurs, est en plein épanouissement. M. Jean Sigaux, l'associé de M. Jouaust, qui est comme lui un lettré, un écrivain, et qui vient d'ajouter au succès dramatique de sa comédie des *Chimères* le succès littéraire de sa nouvelle : le *Paysan*, a continué cette collection brillamment inaugurée par lui par *Abeille*, de M. Ferdinand Fabre. Nous arrivons aux séries destinées aux amateurs des livres de haut goût, de luxe artistique, qui sont des modèles de correction typographique, des bijoux d'illustration, et nous en parlerons avec la probité critique dont de tels livres méritent l'hommage, indiquant, pour tout éloge, comment et pourquoi ils se louent eux-mêmes.

Le *Livre d'or du salon de peinture* constitue le répertoire, le musée annuel des œuvres dont l'image est digne de la durée que lui assurent les maîtres de l'eau-forte. On aura du plaisir à retrouver au premier appel, en prenant dans sa bibliothèque chaque volume de ce beau recueil, l'impression fugitive du premier jour, en présence de ces tableaux, de ces statues, dispersés aujourd'hui dans la promiscuité banale des galeries publiques ou dans le mystère jaloux des collections privées. Les anciens abonnés, toujours fidèles, et les nouveaux abonnés, qui ne le seront pas moins, reverrons là, comme dans un miroir fidèle, les vrais succès de cette année : le *Soir de la vie*, de Besnard; la *Cléopâtre*, de Cabanel; les *Vainqueurs de Salamine*, de Cormon, récompensés de la médaille d'honneur; le *Pardon*, de Dagnan-Bouveret; un *Moulage sur nature*, de Dantan; la *Famille de Chats*, de Lambert; la *Fenaison*, de Lhermitte; la *Bataille de Reischoffen*, de Morot; le *Bréviaire*, de Muenier; la *Curée*, de Rochegrosse; la *Guerre*, de Roll; le *Soir d'automne*, de M. Saintin; et dans la sculpture : le *Gorille*, de Frémiet, qui a obtenu la médaille d'honneur; la *Douleur d'Orphée*, de Verlet, prix du Salon.

Voici le digne pendant des *Aventures merveilleuses de Fortunatus*, dans une série qui n'a pas encore de nom, mais qui pourrait être appelée la série fantastique. Hoffmann et Edgar Poé auront sans doute bientôt leur tour dans ce défilé des historiens de ce qui n'a pas d'histoire, des savants de l'énigme, des raffinés du mystère, des poètes du merveilleux, des romanciers du rêve, des géographes de l'invisible, des philosophes de la féerie, des moralistes du cauchemar, des enchanteurs souriants de l'enfance, des pâles chercheurs de chimères ou des mornes désabusés de toutes les ivresses qui caressent, qui chatouillent ou qui pincent, et qui mordent les cordes de l'imagination et de la sensibilité, qui exploitent par leurs généreuses fictions ou leurs inventions amères, au profit de leur bonté ou de leur malignité, l'inépuisable fond de la curiosité, de la crédulité, de la malice ou de la bêtise humaine. Naturellement M. Jouaust a commencé par les chefs-d'œuvre de cette matière romantique, par les récits des précurseurs, des initiateurs, les fictions typiques, mythiques, sa série du surnaturel. Aux *Aventures de Fortunatus*, succès de l'année dernière, vient se joindre, cette année, le fameux conte d'Adelbert de Chamisso : *Pierre Schlémihl* ou l'*Homme qui a perdu son ombre*. C'est M. Henri Fouquier qui nous avait si joliment et si spirituellement introduit dans la pensée de l'auteur du *Fortunatus*, et si agréablement promené à travers les méandres de ces histoires merveilleuses, aux moralités énigmatiques faites pour flatter d'une épigramme, peut-être plus que pour enrichird'une leçon la sagesse populaire; c'est M. Henri Fouquier qui, pour notre plaisir et notre profit, a accepté encore la mission de nous donner sur *Pierre Schlemihl*, son auteur et son but quelques explications indispensables.

Avec finesse et bonne grâce M. Henri Fouquier a très bien démêlé, selon nous, l'écheveau à dessein embrouillé du *symbolisme*, comme

on dit Outre-Rhin ou plus simplement de la moralité cachée dans le conte d'Adelbert de Chamisso. Il a tiré grand et juste parti du signalement moral et social de l'auteur. C'est, en effet, presque toujours par l'auteur que l'œuvre s'explique. Or, l'auteur est un Français devenu Allemand. Adelbert de Chamisso, dont la famille, croyons-nous, est encore représentée en France, est un gentilhomme champenois dont la vie a été singulièrement accidentée au début avant d'être tranquillement, confortablement assise dans une sorte de canonicat scientifique. Il a d'abord couru avec sa famille les mauvaises fortunes de l'émigration; il a été d'abord officier de la coalition mais gardant comme plus d'un autre, même sous le harnais ennemi, l'amour et le regret de son pays. Dégoûté de ce harnais allemand il rentre en France, devient professeur de l'Université napoléonienne, se dégoûte aussi vite de cette livrée et de cette servitude que de l'autre, repasse en Allemagne, emploie son activité, lasse de l'armée et de l'école, à des explorations scientifiques et lointaines et écrit en allemand en 1814 ce conte qu'il traduit lui-même en français, en 1839, étant bibliothécaire et conservateur de musée au service de la Prusse. De tout cela il résulte d'abord que Chamisso, que nous n'envisageons ici que sous une face de sa physionomie multiple, car il fut aussi un savant et un poète éminent, est non un imitateur, mais un précurseur d'Hoffmann; que son fantastique est un fantastique particulier, nouveau, qui anime par la légèreté et la clarté et un peu aussi par la philosophie de Voltaire et de Cazotte des combinaisons d'une allure scientifique et mathématique à l'Edgar Poë et à la Jules Verne. Son diable, son tentateur qui dispose de tous les instruments, de tous les talismans de la magie antique et moderne, est un diable en habit gris, un diable bon enfant, beaucoup moins sec et moins dur que Méphisto, qui se laisse tromper, qui se laisse battre, qui ne se venge des refus de signer le contrat final, qu'en condamnant celui auquel il a donné la bourse de Fortunatus, aux enjambées gigantesques et au vagabondage perpétuel des bottes de sept lieues. Le récit, très précis et très amusant dans la première partie par son ton de pince sans rire et son ironie sentimentale, se relâche dans la seconde partie tout en laissant apparaître à nos yeux deux figures sans grand relief, mais d'une poésie bourgeoise intéressante, la figure de Bendel, le serviteur fidèle et celle de Mina, la fiancée plus fidèle de souvenir que de fait, victime touchante et résignée de l'égoïsme paternel et de la sagesse vulgaire. En somme, ce qui a fait la fortune du récit, ce par quoi, bien qu'ayant vieilli sur plus d'un point autant et plus que le *Werther*, il a gardé sa vogue, c'est cette idée originale du diable épris de l'ombre de Pierre Schlémihl et la lui achetant et la découpant sur le gazon et la mettant dans sa poche, et des mésaventures de Pierre, échouant partout et en tout, faute de cet appendice, de cet accompagnement qu'on n'aurait jamais cru si nécessaire, de son ombre. Que figure, que signifie ce malheur terrible et ridicule à la fois pour un homme plus riche que personne, de n'avoir pas d'ombre comme tout le monde? On a beaucoup discuté sur cette moralité. Cela veut-il dire qu'il ne sert de

rien d'avoir la réalité des choses, si on n'en a pas l'apparence? Cela veut-il dire que l'on a beau être riche, que l'on n'est pas impunément ridicule? Cela veut-il dire, comme le pense M. Fouquier, qu'il est bien malheureux d'être privé de sa patrie et que l'émigré, destitué d'une patrie, est aussi à plaindre que le Pierre Schlemihl, dépouillé de son ombre? L'auteur, assailli de questions, a pris ce parti; étant devenu Prussien, en vertu d'un contrat peut-être plus d'une fois regretté, de ne pas s'expliquer clairement sur ses intentions, et de dissimuler ses nostalgies sous les voiles ironiques d'une dissertation physique sur les yeux de la lumière et de l'ombre. Au fond, il n'a peut-être pensé à rien de tout cela, à rien qu'à écrire à l'allemande un récit conté à la française avec un beureux mélange de fantaisie, de bon sens, de l'ironie qu'inspirent les choses et de la mélancolie qu'inspirent les hommes, quand on les observe philosophiquement. Sans avoir la finesse et le mordant des dessins d'E. de Beaumont, les dessins de Myrbach sont très curieux, très amusants au point de vue du costume, toujours d'une allure exacte et d'une expression juste, et constituent un divertissment pour les yeux dans cette fête pour l'esprit. Sa Mina est peut-être un peu lourde, un peu étoffée. C'est une sœur de Charlotte et de Dorothée dont l'ingénuité semble bien naïve et la mélancolie bien grasse, à en juger par ses portraits. La faute en est à la gravure sur bois, qui, si finement qu'elle soit exécutée, ne peut avoir toujours la légèreté voulue. Peut-être aussi dans un récit qui a tant de malice et d'ironie, le crayon a-t-il voulu rivaliser avec la plume et avoir aussi ses ironies et ses malices.

Nous parlions tout à l'heure de la patrie toujours regrettée par Chamisso, Prussien malgré lui, et qui se dédommage souvent comme Henri Heine, en *Prussien libéré*. Quand on aime la patrie, on la veut libre, indépendante du joug étranger. Et cela fût-ce au prix de sa propre liberté et de sa vie même. C'est ainsi que Silvio Pellico, héros pacifique et martyr résigné et modeste de l'indépendance italienne, a passé sa jeunesse en prison et nous a laissé de son séjour dans les geôles autrichiennes un récit qui l'a rendu immortel. Ce qui caractérise ce récit, c'est sa naïveté, son ingénuité, son absence de tout parti pris, de toute fanfaronnade, de toute rancune, à ce point que certains l'ont trouvé trop débonnaire, trop doux. Mais il est beau, il est bon d'être doux sous le joug et sous le fouet de la force. Il est beau, il est bon de s'incliner modestement devant la volonté divine, d'ennoblir et de purifier par les espérances et les sérénités de la foi, les souffrances du patriotisme. Silvio Pellico, qui est un brave homme et un bon chrétien, qui ne fait appel ni à la haine ni à la vengeance, qui pardonne à ses bourreaux, et ne demande à ses amis qu'un peu de pitié, qui garde toutes les tendresses de la charité au milieu d'épreuves faites pour exalter les vanités de l'égoïsme, est d'un exemple admirable comme homme; et comme écrivain, en trempant avec simplicité pour écrire ses *Prisons* sa plume dans les larmes de ses regrets et le sang de ses blessures, il a composé un récit qui fait honneur à

l'humanité et qui fait honneur à la littérature. La traduction nouvelle de M. F. Reynald est limpide et fidèle; les dessins de Bramtot, gravés à l'eau forte par Toussaint sont dignes du sujet. Ils sont doux et fins, d'une animation tempérée et d'une expression tendrement éloquente. composés ingénieusement, colorés comme l'imagination de l'auteur par un chaud rayon de lumière italienne. Ce sont autant de petits tableaux, gravant dans l'esprit les principaux épisodes de cette histoire d'un prisonnier, où les petits événements ont la valeur des grands.

Entre Adelbert de Chamisso, ami du détail précis, de l'ironie discrète et de la malice latente, et le bon, le doux, l'honnête, le clément Silvio Pellico, se place avec sa figure de philosophe sceptique, matérialiste, fataliste, de dandy Voltairien, de peintre épris de la ligne et dédaigneux de la couleur, ce conteur appelé Mérimée, qui fait penser plus que sentir, et qui grave plus qu'il ne peint, cherchant son effet et son succès dans l'impression profonde et brutale de la réalité. Une préface spirituelle et quelque peu paradoxale de Jules Lemaitre, s'évertuant à découvrir un cœur à un écrivain qui ne se piqua jamais que des joies sans chaleur et des malices sans colère de l'esprit, ouvre ce curieux et superbe volume, nouveau trophée de la *Bibliothèque artistique* moderne, où les sept récits, les sept nouvelles caractéristiques de ce sec et élégant talent, jadis réunies dans la *Mosaïque*, sont illustrés de dessins, de sept artistes différents, gravés par sept graveurs différents. On y trouve et on ne peut s'empêcher d'y admirer *Matteo Falcone Tamango*, le *Vase étrusque*, la *Venus d'Ille*, la *Partie de tric-trac*, les *Ames du Purgatoire*, la *Vision de Charles XI*, l'*Enlèvement de la redoute*, le plus beau récit militaire qui soit. On y trouve des caractères en quelques lignes, des drames en quelques pages, des récits d'un art infini, sous les apparences d'un naturel implacable, des chefs-d'œuvre enfin auxquels il ne manquerait rien, s'ils respiraient un peu plus l'amour et un peu moins le mépris des hommes.

M. de Lescure.

LIBRAIRIE HETZEL

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

La librairie aime le soin (*amat libraria curam*). Cette devise d'un ancien éditeur énonce une vérité qui ne saurait être contestée. Applicable sans doute à toutes les industries, elle l'est plus particulièrement à celle du livre, où elle implique nécessairement le goût qui fait de cette industrie un art véritable. Ici, le soin doit être incessant, et la minutie n'y est pas de trop. Il s'étend à tout, depuis la correction et la disposition des textes, et l'appropriation des ornements : estampes, têtes de pages, fleurons, jusqu'au choix des caractères, du format et du papier, en rapport avec la destination de l'ouvrage. C'est à la réunion de ces diverses qualités, à l'ensemble harmonieux qui en résulte,

que des volumes, d'ailleurs très simples d'aspect, doivent d'être aujourd'hui si recherchés, tandis que d'autres, d'apparence beaucoup plus luxueuse, mais où le soin a fait défaut en quelques points, sont dédaigneusement, et avec justice, laissés de côté. Aussi est-ce à bon droit qu'une célébrité, presque égale à celle des inventeurs de l'imprimerie, s'attache au nom d'éditeurs tels que les Estienne, les Elzévir, les Plantin.

Parmi les éditeurs modernes, il n'en est point qui ait pratiqué le soin à un degré si remarquable que le regretté fondateur de la maison Hetzel, dont la mémoire vient d'être honorée d'une si haute distinction par l'Académie française. Aucun non plus qui pût mieux maintenir cette tradition que son fils, son habile et consciencieux successeur, depuis longtemps son associé. Dans le nombre immense de livres qui portent leur nom et dont la production embrasse une période de plus d'un demi-siècle, tous, on le reconnaîtra, offrent l'empreinte de la même intime et scrupuleuse attention, unie au goût le plus sûr. A cet égard, les plus simples volumes de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, ceux qui paraissent actuellement, comme les anciens, sont de niveau avec les ouvrages de luxe tels que *les Animaux peints par eux-mêmes*, illustrés par Granville, et les *Contes de Perrault*, illustrés par Doré. L'éclosion de cette bibliothèque, il y a quelque vingt-cinq ans, a marqué, on peut le dire, une ère aussi bien dans la littérature que dans la librairie, celle des bons et beaux livres à l'usage de l'enfance et de la jeunesse. Jusque-là, sauf de rares exceptions, on n'attribuait à ces heureux âges que des pauvretés sans style, et d'où l'art et le soin étaient également absents. Ou bien on les remplaçait par des livres d'un sérieux rébarbatif, ce qui ne paraît pas beaucoup plus heureux. On eût voulu faire prendre la lecture et l'étude en grippe par ceux qu'on soumettait à un pareil régime intellectuel, qu'on n'aurait pu procéder plus adroitement. La morale elle-même, offerte sous une forme ennuyeuse ou même ridicule, n'avait guère à en bénéficier.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. On a fini par comprendre que ces jeunes esprits avaient droit à un meilleur partage, à des œuvres vraiment faites pour eux et qui, dans un langage approprié et sous une forme attrayante, fussent aptes à leur inspirer l'amour du bien et du beau. Et on s'y est mis. Le mouvement n'a pas tardé à s'étendre; mais c'est Hetzel qui, à la fois comme écrivain, sous le nom de Stahl, et comme éditeur en son propre nom, en a été l'initiateur et qui en reste encore le plus ferme soutien. C'est, du reste, ce qu'il est superflu de répéter. Cette Bibliothèque d'éducation et de récréation, où sa pensée lui survit, ne comprend pas moins, à l'heure qu'il est, de 350 volumes et de 120 albums, les uns et les autres d'une exécution irréprochable et qui sont l'œuvre d'écrivains et d'artistes émérites. Nous ne pouvons les désigner tous; mais nous voyons, parmi les premiers, les noms de Victor Hugo, Laprade, Legouvé, Jules Sandeau, Jules Verne, P.-J. Stahl, Erckmann-Chatrian, Viollet-Leduc, Daudet; parmi

les seconds, ceux de Froment, Frœlich, Detaille, Bennett, Schuler, Geoffroy, Roux, Lalauze, Adrien Marie, Bayard. Cela suffit. De tels noms sont les garants de ceux qui ont pu leur être associés.

Les différentes séries de la collection ont reçu, cette année, leurs accroissements habituels. Deux volumes : *Nord contre Sud* et *le Chemin de France*, sont venus s'ajouter à celle des œuvres de M. Jules Verne, qui en comptait déjà une trentaine, aussi extraordinaires par leur variété que par l'heureuse originalité des inventions et les vives qualités de composition et de style. Dans celle de *la Vie de collège en tous pays*, par M. André Laurie : *le Bachelier de Séville*, d'un intérêt non moins étonnant et d'une vérité non moins exacte que les précédents : *l'Écolier hanovrien*, *Tito le Florentin*, *Autour d'un lycée japonais*, *Mémoires d'un collégien*, etc. Autres volumes grand ou petit in-8° : *la Madone de Guido Reni*, par Benedict, touchant et dramatique récit, encadré d'une artistique peinture des mœurs populaires en Italie; *l'Oncle Philibert*, par S. Blandy, histoire aussi ingénieuse que morale, dont le succès égalera celui du *Petit roi*, du même auteur; *les Jeunes filles de Quinnebasset*, adaptation par J. Lermont de l'anglais de S. Mary, où sont mises en scène des Américaines, dont les types variés, curieusement étudiés, se retrouvent dans tous les pays; *Pas-pressé*, par P. Perrault, qui fait là un début bien amusant, d'où la note sensible n'est cependant pas exclue, et enfin, *Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire*, par P. Gouzy, l'auteur du *Voyage au pays des étoiles*, et aussi habile et lucide initiateur pour la physique que pour l'astronomie.

Dans la *Petite Bibliothèque blanche*, cette première et charmante création de P.-J. Stahl-Hetzel, en collaboration avec Charles Nodier, Dumas, Karr, Gozlan, Ourliac, etc., deux volumes : *Voyage au pays des défauts*, par M. Bertin, et *Récits enfantins*, par Muller; puis quatre albums : *l'Age de l'école*, dessins de Geoffroy; *Pierre et Paul*, dessins de Frœlich; *Du haut en bas*, par Tinant, et *l'Ane gris*, de Geoffroy, — ces deux derniers en couleurs, les autres en noir, — complètent, avec les deux volumes annuels du *Magasin d'éducation et de récréation* (t. XLV et XLVI), cette rapide énumération des nouveautés offertes par la librairie Hetzel à ses nombreux et fidèles clients. Nous disons : nouveautés de cette année; mais parmi les ouvrages publiés antérieurement, il n'en est point qui aient vieilli. Tous sont et resteront des nouveautés pour les générations d'enfants et d'adolescents qui ont succédé et qui succéderont aux premières; et bien des pères et des mères de famille aimeront à revoir et à parcourir encore ces excellents livres auxquels leur jeunesse a dû tant d'heureux moments, et aussi, nous en sommes certains, tant de bons enseignements et de salutaires inspirations. Les artistes y sont à l'unisson avec les écrivains; loin de fausser le goût, leurs compositions ne peuvent qu'en favoriser le développement dans le sens le plus souhaitable.

Celui qui écrit ces lignes a été dès le début, et il s'en fait honneur, le collaborateur d'Hetzel pour le *Magasin et la Bibliothèque d'Éducation*. Lié avec lui d'une ancienne amitié, je l'ai, selon la mesure de mes forces, secondé dans cette tâche qu'il s'était donnée et qui fut la pensée constante de sa vie. Mieux que qui que ce soit, je pouvais donc rendre témoignage des difficultés qu'elle présentait et des soins incessants, des efforts courageux, dont il a eu besoin pour la mener à bien. La reconnaissance qui lui en est due, ainsi qu'à son continuateur, ne fera, du reste, de doute pour personne. Et ce sera justice.

F. DE GRAMONT.

LIBRAIRIE LAURENS

La librairie Renouard [1] vient de fonder une nouvelle collection de volumes illustrés qui, par le peu d'élévation de leur prix et par le luxe de leur exécution, atteignent ou dépassent, aux yeux de la critique la plus difficile, ce qui s'est fait de mieux jusqu'à présent. Cette bibliothèque, comme la plupart des livres sortis de l'excellente maison qui édite depuis si longtemps les publications de la Société de l'histoire de France, est consacrée aux sujets ayant un caractère à la fois historique et artistique. Il y a, en effet, entre l'art et l'histoire tant de liens étroits, que tous deux peuvent rentrer facilement dans une collection homogène et logiquement composée. Ici, leur union est encore resserrée par une abondante série de gravures d'une finesse extraordinaire, faisant passer très agréablement par les yeux les vérités qui sont à l'adresse de l'intelligence.

C'est une des tendances les plus marquées de notre époque, que cette association de l'imagerie de style aux productions littéraires de l'ordre le plus élevé. Il fut un temps, et ce n'est pas loin, où les érudits croyaient le mérite de leur ouvrage rabaissé quand l'éditeur y ajoutait le charme de l'illustration; où l'Institut fermait, d'un air scandalisé, l'accès de ses concours aux livres « à images ». Aujourd'hui, au contraire, on ne veut plus que de ceux-là, et les académiciens sont les premiers à réclamer les planches des exemplaires qui leur sont offerts, lorsque l'auteur a pris la précaution de les en retirer, de peur de choquer les regards austères de ses juges. Ce changement significatif n'est pas dû seulement à la légèreté croissante du public, il est surtout le résultat des progrès étonnants réalisés, depuis un petit nombre d'années, par l'art d'illustrer les livres, et ces progrès, la nouvelle bibliothèque dont nous parlons paraît devoir les accentuer encore.

Six volumes la composent dès aujourd'hui, volumes d'une valeur inégale au point de vue du texte, mais tous remplis de séductions variées. Ce sont d'abord des études d'une portée générale, comme celle de Charles Blanc sur la *Peinture* et sur l'*Art dans la parure et*

[1] Laurens, successeur, 6, rue de Tournon.

le vêtement. La première n'est qu'un extrait du grand ouvrage de l'éminent critique, intitulé, comme l'on sait, *Grammaire des arts du dessin*; mais cet extrait emprunte un cachet de nouveauté aux nombreuses reproductions de tableaux anciens et modernes, qui se trouvent jointes pour la première fois aux explications de l'auteur. La seconde intéressera surtout nos femmes et nos filles. Elle réalise ce tour de force difficile d'élever l'esprit en parlant chiffons, et de faire rentrer dans le domaine artistique une foule de questions qui paraissaient uniquement du ressort du tailleur ou de la couturière. Mais l'histoire du costume est aussi l'histoire des mœurs, et Charles Blanc prétend même retrouver dans les modes des différentes époques le caractère et les tendances des contemporains. Ce n'est pas à nous de le lui reprocher, nous qui avons appliqué naguère la même théorie aux transformations successives de l'écriture. Toutefois, on nous permettra bien de signaler, à ce sujet, une assez singulière inexactitude : pourquoi, à la fin du livre, la mode du second empire est-elle représentée par une élégante de l'époque actuelle? Ce n'est pas seulement la faute de l'artiste, car le texte est parfaitement conforme aux indications de la gravure. Il y a là une « rectification » à faire, puisque tel est le terme reçu dans la langue des couturiers.

L'histoire de l'art par grandes périodes sera aussi représentée dans la collection Laurens, à en juger par le volume dû à la plume de M. Spire Blondel : *l'Art pendant la Révolution*. Mais c'est, on l'avouera, une idée originale, que de commencer justement par la période qui fut la négation même du sens artistique. L'auteur a certainement semé son travail d'aperçus ingénieux et de détails de haut goût. Cependant, sur le fond de la question, nous devons faire les plus expresses réserves. M. Blondel sacrifie aux dieux du jour, au point de vouloir nous faire admirer les caricatures gravées et les caricatures habillées du temps de Robespierre ou de Barras. Il ne faut pas oublier que le régime qui a brisé partout les chefs-d'œuvre de la statuaire, supprimé brutalement les académies, projeté la destruction de la Sainte-Chapelle, et qui ne voulait pas plus des peintres que des savants, n'a aucun droit à la noble qualité d'ami des arts. L'école du dix-huitième siècle est depuis longtemps démodée, soit; mais l'école de David ne l'est-elle pas tout autant, à l'heure actuelle? Et puis, pourquoi mêler à une étude artistique des professions de foi politique de la force de celle-ci : « Il est certain que la Terreur sauva l'indépendance nationale; il est fort incertain qu'un autre système l'eût sauvée? » Que M. Laurens nous pardonne cet avis : il devra, dans l'intérêt de sa collection, et pour maintenir la renommée sérieuse de sa librairie, ne pas laisser passer de pareils excès de plume.

Avec le livre de M. Paul Bosq sur *Versailles et les Trianons*, nous revenons à l'histoire impartiale et nous entrons dans la série des monographies. C'est un genre plus tranquille. L'anecdote, la tradition locale, y règnent en maîtresses. Et quelles traditions, quels souvenirs que ceux qui animent, aujourd'hui encore, ces palais déserts et silen-

cieux, dont le passé fait toute la vie! L'écrivain les évoque avec beaucoup de talent; c'est un charmant conteur, et avec lui, avec le graveur qui l'a si habilement secondé, on se promène agréablement de la cour d'honneur à la tour de Malborough, du musée au fond du parc.

Les *Statues de Paris*, de M. Paul Marmottan, sont nées d'une louable pensée, celle de faire connaître, aux Parisiens et aux visiteurs de leur grande cité, les personnages offerts à leur admiration sous les espèces du bronze ou du marbre. Car on en a tant « statufié » de ces héros civils ou militaires, qu'on ne sait même plus leurs noms, et que leurs titres à l'immortalité sont, pour un certain nombre, environnés d'obscurité. Comme le soleil qui dissipe les nuages et dispense à tous ses rayons avec une égale générosité, l'auteur a éclairé la figure de chacun et loué tout le monde indifféremment, depuis Berryer jusqu'à Béranger, depuis Charlemagne jusqu'à la République du Château-d'Eau (connue dans le quartier sous le nom de la « grande concierge », en raison de son mouvement de bras).

Enfin, la capitale a également les honneurs du sixième volume, qui est à peine paru, et qui est certainement un des meilleurs de la collection, jusqu'à présent. Dans un récit plein d'érudition et de charme, M. de Champeaux nous fait visiter l'un après l'autre, et sans nous causer la moindre fatigue, tous les *Monuments de Paris*. La vieille ville et la nouvelle se coudoient, se pénètrent, ici comme dans la réalité. L'histoire et la description artistique se complètent l'une et l'autre, et les représentations figurées atteignent vraiment un fini merveilleux. Il est à souhaiter que ce dernier livre devienne le type définitif de l'intéressante bibliothèque créée par M. Laurens. Le public comme l'éditeur ont tout à gagner à la voir demeurer dans la sphère sereine où l'exactitude et l'impartialité du fond, joint à la beauté parfaite de la forme, constituent pour le lecteur une atmosphère tonique et rafraîchissante, l'atmosphère des régions supérieures.

A. Lecoy de la Marche.

LIBRAIRIE QUANTIN

Les Précurseurs des Félibres, par Frédéric Donnadieu, illustrations de Paul Maurou, ouvrage qui a obtenu le premier prix offert par le ministère de l'instruction publique au concours de la Société des Félibres de Paris. — Un beau volume orné de 22 portraits et vues à l'eau-forte; nombreux en-têtes et culs-de-lampe.

La Renaissance littéraire à laquelle les Félibres ont attaché leur nom et qui se recommande par les œuvres, aujourd'hui consacrées, de Mistral, d'Aubanel, de Roumanille, etc., a eu, comme toutes les renaissances, ses *Précurseurs*. Ce sont eux que le nouvel ouvrage, édité par la maison Quantin, vient mettre en lumière au moment précis où le monde savant et lettré, après avoir étudié les œuvres des Félibres, se demande quelles furent leurs origines immédiates. On

trouvera dans les *Précurseurs des Félibres* la réponse à cette intéressante question. L'auteur, M. Frédéric Donnadieu, bien connu dans le Félibrige, dont il préside la maintenance languedocienne, est, à cet égard, d'une compétence incontestée, et nul mieux que lui ne pouvait donner du relief et de la vie aux *portraits littéraires* de ses *Précurseurs*.

Ceux-ci ne sont pas tous également célèbres, mais ils sont tous également intéressants.

A côté d'écrivains d'une notoriété scientifique éclatante, comme Moquin-Tandon, de l'Institut, ou d'une renommée littéraire indiscutable, comme Castil-Blaze, qui se montrent là sous le jour nouveau de poètes gracieux, humoristiques et piquants, en languedocien ou en provençal, on en trouvera d'autres moins connus, mais qui méritent, par la grâce et l'originalité de leurs inspirations, d'avoir plus d'accès auprès du public. Tels sont Fabre d'Olivet, Jacques Azaïs, le marquis de la Fare-Alais, etc.

Jasmin, le plus populaire et le plus grand de ces précurseurs, celui dont Lamartine, Sainte-Beuve, Nodier, Villemain, Augustin Thierry, ont consacré la gloire, Jasmin y est étudié à fond, dans sa vie et dans ses œuvres, avec des détails inédits communiqués par le fils du poète.

Toutes les citations d'œuvres des *Précurseurs* sont accompagnées d'une traduction française, qui permettra même aux personnes les plus étrangères aux idiomes languedociens et provençaux de se rendre compte de leur mérite.

L'auteur et l'éditeur n'ont pas voulu présenter cette œuvre au public sans un entourage brillant d'illustrations : portraits, vues, etc. Il fallait à ces études littéraires d'une physionomie et d'une saveur toutes particulières, où le sérieux des recherches n'exclut pas le piquant de l'anecdote, — et où telle page intéresse l'histoire générale de la littérature française, celle notamment qui a trait à un moment à peu près ignoré et véritablement psychologique des débuts de *Victor Hugo*, — il fallait, disons-nous, un cadre artistique emprunté à la vie, aux mœurs ou à la nature des belles contrées que baignent les flots bleus de la mer latine. C'est ce cadre que lui a donné un artiste connu par ses succès aux derniers Salons. M. Paul Maurou se révèle dans cette œuvre comme un aquafortiste des plus habiles, sachant faire jouer et vibrer sur la pierre des monuments la chaude lumière des pays du soleil.

Les portraits et eaux-fortes hors texte sont au nombre de vingt-deux. En outre, vingt-huit dessins originaux forment autant d'en-têtes et de fins de chapitre des plus intéressants.

A propos d'un passage de l'étude de M. Forneron sur *les Émigrés et la Société française pendant le règne de Napoléon Ier*, nous sommes priés de déclarer que le Chappedelaine cité dans ce travail n'a rien de commun avec la famille de Chappedelaine, de Bretagne, dont un membre a fait, dans cette province, la guerre de la chouannerie.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1887.

C'est le soir du 3 décembre. Les fenêtres derrière lesquelles les journalistes du parti radical ont composé les accusations victorieuses qui viennent de chasser de l'Élysée M. Grévy, s'illuminent. Une voiture, qu'escorte un escadron de cuirassiers, est partie de Versailles, amenant à Paris le nouveau président de la République, M. Sadi-Carnot, et déjà on l'acclame; sans le connaître, le peuple crie : « Vive Sadi-Carnot! » Le lendemain, le parti républicain tout entier célèbre l'élection de M. Sadi-Carnot comme un changement salutaire, une révolution heureuse. On se félicite de la fin d'une si longue crise. On oublie, on veut oublier tant de scandales, tant de hontes, tant de discordes, tant de violences, tant d'anarchie, un tel néant. On ne pense plus, on ne veut plus penser au mépris, aux haines, aux craintes de la veille; ni au coup de force parlementaire qu'on a osé, ni à l'exemple et à l'avertissement qui en restent; ni à la loi constitutionnelle qu'on a violée; ni aux sommations qui sont montées de la rue dans le Parlement; ni au ministère qu'on n'a pas; ni au budget qui manque; ni aux hommes qu'on a blessés; ni aux groupes qu'on ne peut pas plus réunir qu'unir; ni aux programmes qu'on ne peut soit simplifier, soit fondre l'un dans l'autre; ni même à l'insuffisance du personnage qu'on érige comme par miracle en chef de l'État. On a besoin de se consoler et de se rassurer. Fausse joie ou contentement naïf, illusion ingénieuse ou espérance ignorante, on veut croire ou faire croire que la présidence de M. Sadi-Carnot est l'aurore d'une république meilleure. Combien de temps cette aurore luira-t-elle? Combien de temps pour qu'elle s'éteigne?

Le 25 novembre, on apprenait que M. Grévy s'était enfin décidé à son abdication involontaire. Il avait consulté tout le monde, et M. Le Royer, et M. Floquet, et M. de Freycinet, et M. Jules Ferry, et M. Goblet, et M. Brisson, et M. Devès, et M. Clémenceau, et

M. Henry Maret, et M. Ribot, et même M. Foucher de Careil. Il n'avait guère oublié que M. Sadi-Carnot! Or, tout le monde l'avait invité à se sacrifier, puisqu'il était trop tard pour sacrifier M. Wilson. M. Grévy ne leur avait pas seulement demandé des avis, il leur avait offert des portefeuilles et tous, si avides qu'ils en fussent naguère, tous avaient refusé. C'était comme un complot. Il lui fallait conséquemment, dans cette impossibilité de gouverner, résigner son mandat. Mais, en laissant annoncer au public, le 25 novembre, sa démission définitive, M. Grévy voulait gagner du temps. Il espérait que les jalousies des prétendants qui convoitaient sa fonction diviseraient le parti républicain et le réduiraient à l'implorer, à le supplier de rester. Le 26 novembre, M. Grévy était encore à l'Élysée; il y était toujours, le 30 novembre. Avec quelle éloquence il alléguait, dans ses colloques intimes, sa dignité, son devoir et, principalement, l'intérêt de la République! Irresponsable et nommé président de la République pour sept ans, il ne pouvait tolérer qu'on annulât la loi constitutionnelle, qu'on abrégeât la durée de son pouvoir, qu'on l'expulsât arbitrairement : c'était mettre la Présidence à la merci des ambitieux et des factieux; c'était détruire dans la République la seule garantie de stabilité qu'elle possédât. Certes, théoriquement, M. Grévy argumentait avec quelque justesse. Par malheur, s'il avait pour lui la raison pure, la vérité, la Constitution, il avait contre lui l'honneur, il avait contre lui l'indignation de la France. Au surplus, rien ne pouvait désormais lui ramener le public ni le parti républicain : les invectives des accusateurs avaient été trop vives, l'émotion du pays était trop violente et, dans le Parlement, les résolutions étaient trop nettes. En vain quelques radicaux, irrités et alarmés par la candidature de M. Jules Ferry, essaient-ils bassement de se réconcilier avec M. Grévy et veulent-ils un instant raffermir, maintenir sa présidence : ces farouches champions de l'honnêteté républicaine et nationale se discréditent, sans convaincre personne, sans persuader surtout ce peuple dont ils ont enflammé la vindicte. Le 1er décembre, on attend le message suprême de M. Grévy : il a promis sa démission pour ce jour-là; dans la matinée, il a réinstallé les ministres qui n'expédiaient plus que les affaires et il a chargé M. Rouvier de porter au Parlement ce message funèbre, son testament présidentiel. O stupéfaction et mystification! M. Rouvier se présente et déclare que M. le Président de la République « a modifié » sa décision de la veille : il n'apporte donc au Parlement aucune « communication » de M. Grévy. Déçue, la majorité se croit jouée, bravée. Elle ne répond pas par des discours; mais elle interrompt sa séance deux fois, de deux heures en

deux heures; on s'assied, on applaudit à l'orateur qui propose ce court ajournement, puis on se lève; il faut que, dans l'intervalle, M. Grévy envoie son message; on le met en demeure d'exécuter sa promesse. C'est le conflit. Mais le conflit finit le soir même de cette burlesque et dramatique journée. A six heures, M. Rouvier a reparu pour annoncer solennellement que M. Grévy cède : le message sera lu le lendemain. M. Grévy a, dès ce moment, abdiqué.

La scène n'avait certes pas, le 2 décembre, cet appareil antique qui, dans sa pompe, donnait une majesté à la condamnation même du souverain. Mais c'était bien le spectacle d'une déposition. A celui que la République avait deux fois sacré, à celui que nous ne savons plus quelle « Marion », écrivant à Mme Wilson, appelait naguère « notre roi » on arrachait sa couronne et, ployant la tête, il s'en allait, sans aucun autre adieu que celui de la foule qui vociférait encore : « A bas Grévy ! » Ecoutez le cri de colère et de tristesse qu'il jette, lui, en partant : « J'ai été enlevé au poste où la confiance du pays m'avait placé ! » Il se plaint de la violence artificieuse qu'il a subie et il adresse à la République non seulement un reproche sévère, mais une prophétie menaçante : « Je laisse à ceux qui l'assument la responsabilité d'un tel précédent et des événements qui pourront le suivre... Je ne forme qu'un vœu, c'est que la République ne soit pas atteinte par les coups dirigés contre moi et qu'elle sorte triomphante des dangers qu'on lui fait courir. » Il semble que M. Grévy ait été plus clairvoyant, à cette dernière heure, que pendant tout le reste des neuf années qu'il a occupé la présidence de la République. Thésauriser et grâcier, tout permettre et tout relâcher dans l'État comme à l'Élysée : voilà son règne. Egoïste, indolent, il n'a mis activement la main, dans les affaires de son gouvernement, qu'à ses affaires personnelles, soit qu'il eût à amplifier les jouissances de son pouvoir, soit qu'il eût à ruiner le crédit d'un ministre qui devenait son rival. Pas un grand acte, pas un souvenir glorieux. L'apologie même qu'il crayonne pour l'histoire, dans son Message, est insignifiante, banale, presque vulgaire. On le remplace avec la méprisante certitude qu'il n'est personne qui ne puisse le suppléer, pour l'avantage de l'Etat, pour la dignité de la France. On le remplace par un homme plus d'à demi obscur, par un ancien ministre que, la veille, le peuple connaissait à peine de nom et qui ne s'était un peu illustré que pour n'avoir pas voulu frustrer l'Etat d'une somme de 75 000 francs, au profit d'un client de M. Grévy lui-même. M. Sadi-Carnot succède à M. Grévy. Et quelle élection triomphale ! Au premier tour de scrutin, M. Sadi-Carnot obtient 303 suffrages, M. Jules Ferry 212,

le général Saussier 148, M. de Freycinet 76, le général Appert 72, M. Brisson 26. Aussitôt M. Jules Ferry et M. de Freycinet, qui se sentent écartés par d'invincibles défiances, par d'implacables hostilités, se désistent. Au second tour, M. Sadi-Carnot recueille 616 suffrages. Nos amis en donnent patriotiquement 188 au général Saussier, qui, à la vérité, ne brigue pas la présidence de la République et qui, avec autant de loyauté que de modération, est républicain : en sa personne, ils ont voulu honorer l'armée en même temps que saluer l'épée qui garde Paris contre la Commune. Donc, dit le procès-verbal du Congrès, « M. Sadi-Carnot est proclamé président de la République française pour une durée de sept années. »

La République subsiste, après cette crise, et peu s'en faut qu'elle ne se vante d'avoir pu survivre à M. Grévy; mais elle subsiste dans des conditions morales et politiques qui aggravent l'état précaire où elle vivait déjà. C'est sa propre réputation qu'elle a ternie en dégradant M. Grévy comme le complice d'un prévaricateur, d'un concussionnaire : on saura désormais que la présidence de la République peut, durant de longues années, n'être qu'une exploitation cupide du pouvoir; on saura que le palais national où la République établit son président peut servir de caverne à des traitants et les abriter contre la justice; on saura, par la légende de l'austère républicain en qui elle avait incarné sa vertu, ce que peut valoir le brevet d'incorruptibilité qu'elle délivre à ses stoïques favoris. Et qu'a-t-elle fait de l'institution même? La présidence était permanente, pour une période de sept années; elle était irresponsable. La voici devenue instable, éphémère, sujette à disparaître de jour en jour comme un simple ministère, qu'une majorité capricieuse ne veut plus conserver. Il suffira d'une intrigue, d'une manœuvre; point de débat; on n'aura besoin d'arguer contre le titulaire passager de cette présidence incertaine ni d'un crime de haute trahison ni d'un délit de droit commun; la loi constitutionnelle ne le défend plus; on lui refusera tout moyen de gouverner, l'entremise même d'un ministre; on le menacera d'un conflit, on lui signifiera qu'on attend sa démission et il faudra bien qu'il capitule, qu'il abdique. La présidence de la République, loin d'être assurée de son règne de sept ans, ne règnera donc plus que le temps qu'il plaira au Parlement et, loin de s'élever au-dessus des partis comme un arbitre, elle sera dans leur dépendance. Le sort de M. Grévy, ses successeurs pourront l'éprouver, chacun à son tour. Les républicains se seront ménagé avec ce précédent une bien dangereuse facilité de changer à souhait le chef de l'État; car ils seront libres d'en abuser et, nous, d'en user, si jamais, nous autres monarchistes,

nous formons dans la Chambre la majorité. Ce n'est pas tout : la transmission du pouvoir s'est opérée, non seulement comme un acte inconstitutionnel, mais comme un acte révolutionnaire. On a intimidé le Parlement comme il intimidait M. Grévy. Pendant qu'on retirait le pouvoir à M. Grévy, on l'interdisait à M. Jules Ferry. On déclarait que l'élection de M. Jules Ferry, ce serait le signal de la guerre civile. On ameutait la populace. Elle venait hurler devant le Palais Bourbon : « A bas Ferry! » Et, le jour du vote, elle entourait l'Hôtel de Ville où les anciens héros de la Commune étaient en permanence. Il a fallu le déploiement de toute une armée pour protéger le peu de gouvernement qui restait et pour prévenir ou contenir une émeute. La République se glorifiera-t-elle encore de la paix avec laquelle ses représentants font ou défont sa présidence? Osera-t-elle même se glorifier encore de l'excellence de son principe électif, elle qui se targue démocratiquement de ne préposer à la garde de l'État que le plus capable et qui, précisément, par un choix tout négatif, repousse les plus capables, dans cette élection présidentielle du 3 décembre, pour nommer M. Sadi Carnot?

Le nouveau doge de notre république doit s'étonner de se trouver à l'Élysée, dans le fauteuil de M. Grévy. La France, assurément, s'en étonne tout autant que lui, sinon davantage. Qui aurait dit, le 1er novembre, que M. Sadi-Carnot présiderait la République, le 4 décembre? Nous avons, en vérité, un gouvernement qui facilite bien la grandeur et qui précipite les hommes de bas en haut, avec une singulière soudaineté. Le suffrage universel, qui ne connaît pas Sadi, le poète des roses, et qui connaît à peine, par l'histoire de la République et de l'Empire, le conventionnel Carnot ou le comte Carnot, ne connaissait guère M. Sadi-Carnot. Ce n'est pas que le suffrage universel ait l'envie de se récrier, parce que la République se sera donné comme président un inconnu : il ne saurait déplaire au suffrage universel que tout le monde puisse devenir président de la République, comme on devient député, maire ou conseiller municipal. Mais, que le suffrage du Parlement dût jamais, dans le palais du grand roi, choisir M. Sadi-Carnot comme président de la République, voilà ce qu'on aurait pu nier d'avance, il y a un mois, alors que M. Sadi-Carnot s'ignorait lui-même. A quoi donc doit-il sa fortune? Surtout à l'impuissance des partis et des hommes qui se disputaient avec une si haineuse âpreté la première magistrature de la République et le pouvoir. Leur ambition, leur fureur, se sont fait de l'élection de M. Sadi-Carnot une sorte de trêve; leur dépit s'est apaisé, protégé, en reportant sa préférence sur cette tête inoffensive; plutôt ce

neutre que M. Jules Ferry; plutôt ce neutre que M. de Freycinet! Et puis, M. Sadi-Carnot a un bonheur qui n'est pas toujours ou partout un honneur : il se rangeait parmi ces personnages médiocres qui restent modestes et qui, ne causant aucun ombrage, n'offusquant aucun orgueil, ne gênant aucune importance, s'élèvent comme naturellement, parmi les rivalités des autres; il y a en leur faveur une sorte de loi philosophique, dans la démocratie particulièrement et même ailleurs. La probité de M. Sadi-Carnot l'a non moins servi, et ce n'est pas nous qui lui contesterons la valeur d'un mérite que la République estime maintenant si utile, si nécessaire à son régime. M. Rouvier, avec on sait quelle autorité, avait proclamé devant la Chambre la vertu de M. Sadi-Carnot, en attestant la résistance honnête qu'il avait opposée à M. Grévy comme à M. Wilson, résistance d'autant plus belle qu'elle était plus rare. L'Académie aurait pu décerner à M. Sadi-Carnot le prix Montyon; la République a cru devoir lui accorder sa présidence. Enfin, la moitié du nom qu'il portait n'a pas peu contribué à l'élévation de M. Sadi-Carnot : on s'est rappelé qu'il était le troisième de sa race, qu'il existait pour la République une dynastie des Carnot; on a pensé que l'hérédité devait avoir sa force secrète, son efficacité, dans une famille républicaine aussi bien que dans une famille royale; et, grâce à ce souvenir de son aïeul et même de son père, M. Sadi-Carnot a paru plus propre encore à sa fonction souveraine. Heureuse la destinée de M. Sadi-Carnot! En 1886, au 3 décembre, le matin, il était ministre des finances, et, le soir, il ne l'était plus : M. Rouvier, qui lui avait détruit deux fois tout son budget, le conspuait alors. En 1887, au 3 décembre, M. Sadi-Carnot devient le Président de la République, et M. Rouvier, provisoirement ministre et président du Conseil, s'incline devant lui. Heureuse aussi la destinée de la République! M. Sadi-Carnot n'avait jamais été jusqu'alors qu'un être timide, irrésolu et faible. Son élection le métamorphose : il accepte hardiment la charge; il ne s'effraye pas de sa gloire nouvelle; il va regarder en face, non plus seulement M. Rouvier, mais ses égaux, tous les rois et tous les empereurs de l'Europe...

M. Carnot n'ignore pas l'histoire de la République; il n'a pu oublier comment son aïeul, l'un des membres du Directoire en 1797, fut « fructidorisé », dut s'enfuir et, bientôt condamné à la déportation, s'en alla vivre dans l'exil. A ce souvenir, dont il frissonne sans doute, il peut en joindre de moins tragiques, qui sont pour la République aussi graves. Des trois présidents qui, depuis 1871, ont précédé M. Carnot, pas un n'a pu achever son

règne à l'Elysée. Chacun d'eux a perdu son pouvoir dans une révolution parlementaire. Mais quoi? Etait-ce donc une nouveauté dans le régime républicain? Et le sort du maréchal de Mac-Mahon était-il pour M. Grévy lui-même le premier exemple de cet art violent avec lequel les républicains savent, malgré toutes leurs lois constitutionnelles, écourter la durée d'une présidence qui leur déplaît, en contraignant le président à se démettre? Non, certes, Rappelez-vous la révolution du 30 prairial, an VII. Les républicains d'alors avaient comploté d'expulser du Directoire trois des cinq élus qui gouvernaient la République : Laréveillère, Merlin et Treilhard. On leur rendit impossible l'exercice de leur autorité. On les accabla de soupçons et de reproches. On les tracassa. Les deux Conseils leur avaient demandé un rapport sur la situation extérieure et intérieure de la République. On attend trois jours la réponse des directeurs au message qui les presse. Le rapport ne venant pas, les Cinq Cents et les Anciens se déclarent en permanence. Bien que Treilhard siégeât depuis treize mois au Directoire, on imagine de le chicaner sur la régularité de sa nomination. Cette nomination, on propose de l'annuler. Treilhard se démet et l'on installe à sa place Gohier, un républicain « probe », mais peu « capable ». Puis, on se retourne contre Laréveillère et Merlin. On leur annonce qu'on va les mettre en accusation, s'ils n'abdiquent pas. Laréveillère se montre inébranlable et sa fermeté retient Merlin. Le 30, on renouvelle l'assaut. Des membres du Conseil des Cinq Cents et de celui des Anciens prient Laréveillère et Merlin de céder, en promettant que l'acte d'accusation sera retiré. Laréveillère résiste encore. Ces députés rentrent dans les salles des deux Conseils et racontent que les directeurs s'acharnent à rester. Alors les Conseils se soulèvent, les « patriotes » se déchaînent. Dans la nuit, une seconde députation des deux Conseils assiège Laréveillère : on l'avertit qu'on ne sait plus jusqu'où la fureur des partis ira. « Mais ne voyez-vous pas, dit-il, les dangers plus grands que court la République? Ne voyez-vous pas que ce n'est pas à nous qu'on en veut, mais à la Constitution; qu'en cédant aujourd'hui, il faudra céder demain, et toujours, et que la République sera perdue par notre faiblesse?... Mes fonctions me sont à charge; si je m'obstine à les garder aujourd'hui, c'est parce que je crois devoir opposer une barrière insurmontable aux complots des factions. Cependant, si vous croyez tous que ma résistance vous expose à des périls, je vais me rendre. Mais, je vous le déclare, la République est perdue. Un seul homme ne peut pas la sauver. Je cède et je vous remets ma démission. » Vaincu donc, Laréveillère notifia son abdication aux

deux Conseils dans une lettre que Merlin se contenta de copier, en abdiquant avec lui. L'histoire du 30 prairial an VII, on le reconnaîtra, ressemble beaucoup à celle du 2 décembre 1887. Les républicains qui ont obligé M. Grévy à quitter l'Élysée, n'ont-ils pas agi comme les « patriotes » qui ont expulsé les trois directeurs, en ce temps-là? Et M. Grévy n'a-t-il pas presque identiquement parlé comme Laréveillère? Quant à la prophétie de Laréveillère, les « patriotes » ne firent qu'en sourire, le 30 prairial et le lendemain. « La République est perdue! » s'était-il écrié. Quelques mois plus tard, le 18 brumaire, la prédiction de Laréveillère se réalisait : la République avait péri. M. Grévy est-il un aussi bon prophète que Laréveillère?...

Pour nous, la destinée de la République n'a pas changé, parce qu'on a changé sa présidence. L'élection de M. Sadi-Carnot n'améliore en rien l'état de la République ni son gouvernement. Elle aura demain des douzièmes provisoires, mais aura-t-elle un budget? Elle aura demain un ministère, mais aura-t-elle une politique qui puisse pacifier ses partis? Ne sera-ce pas toujours la même agitation, la même anarchie, la même inquiétude de l'avenir, la même incertitude de la vie nationale, le même isolement de la France en Europe? Et ne peut-on pas dire, après les événements de ce dernier mois, que, devenue plus que jamais le régime du provisoire, la République est plus que jamais aussi le régime de l'imprévu? Si grande a été la part apparente de l'accident, dans la crise qui vient de finir par la chute de M. Grévy, qu'un instant il a paru à plus d'un observateur que la fortune de la République allait se trouver tout entière en danger. La généreuse impatience de ceux qui croient que la République ne peut plus, quel qu'en soit le président, quels qu'en soient les ministres, assurer les destinées de la France, s'en est émue et, en accélérant leurs espérances, elle leur a presque donné l'illusion de la crise suprême qui doit finir, celle-là, non plus par la chute d'un président, mais par celle de la République même. Cette impatience, pour avoir été trop complaisante dans son examen des faits ou trop hâtive dans son calcul, n'a pas à se décourager pourtant. Il est bien visible que l'ère des hasards a commencé pour la République. Il faut nous y préparer fortement. Instruisons, enhardissons les électeurs qui, comme ceux du Nord et du Pas-de-Calais, ne voient pas avec assez d'indignation le mal ou avec assez d'énergie le remède. L'autre jour, dans une lettre aussi franche que judicieuse, l'honorable M. Target leur demandait d'habituer leur esprit à l'idée d'une Constituante qui règlerait définitivement le sort de la France, en décidant du gouvernement qui lui convient

le mieux. Car, la Constitution de 1875 n'est plus qu'une fiction, le principal des pouvoirs qu'elle avait organisés s'est dénaturé dans la modification violente qui vient de le transformer en une présidence révocable autant que responsable, et tout le monde sent que la dispute de l'opinion publique n'a plus seulement pour objet et pour sujet la politique quotidienne du gouvernement, mais son titre lui-même, ses attributs et ses attributions. « Le pays, écrivait M. Target, le pays indiquera par ses choix, avec la souveraineté qui lui appartient, quelle forme de gouvernement lui semble donner la plus complète satisfaction à tous les intérêts solidaires les uns des autres. Éclairé par les leçons du passé et par les discussions qui s'engageront jusque sous le chaume et dans l'atelier, n'ignorant plus la responsabilité de son vote, chaque électeur, par son bulletin, dira s'il veut retourner en arrière, jusqu'à une Assemblée unique concentrant et confondant en elle l'autorité législative et le pouvoir exécutif, ou l'Empire autoritaire, ou la République parlementaire, ou enfin la Monarchie représentative, donnant à notre société démocratique un gouvernement fort, ouvert à tous, supérieur aux partis et dont la stabilité serait pour l'Europe le gage d'une paix durable... La lutte sera chaude, mais elle ne sera pas de longue durée, et enfin, au bout, la France aura un gouvernement qui ne sera plus le jouet de minorités successives et passagères. Ce sera une solution meilleure que celle qui a fait de M. Sadi-Carnot l'héritier d'un pouvoir diminué, précaire, humilié. » Quelle que soit la consultation nationale, qu'on ait recours à une procédure ou à une autre, il importe que la France reconnaisse bien le vice de ses institutions et qu'elle s'en fasse de meilleures. Voilà pourquoi on commence à prononcer les mots de dissolution et de révision. Voilà aussi pourquoi le mot de Monarchie, qui s'y mêle, sera plus que jamais notre devise devant tous les gens sensés et tous les patriotes intelligents.

Il y a une expiation que la disgrâce de M. Grévy complète : c'est le châtiment de ceux qui ont exilé Monsieur le comte de Paris et M. le duc d'Aumale, de ceux qui ont banni de l'armée M. le duc de Chartres et M. le duc d'Alençon. Ah! cette mauvaise action ne leur a guère profité, à eux et à la République! Ils n'ont fait par leur violence une république ni plus forte, ni plus paisible et plus prospère. Elle n'a plus vécu que comme dans une crise continuelle, en ruinant ou avilissant tour à tour tous ses pouvoirs; dans ses rues, elle a senti passer certains souffles orageux, la menace de la dictature militaire, le grondement de l'émeute. Et eux, les proscripteurs, les signataires de ces décrets, que sont-ils

devenus? C'est un général Thibaudin qui perd bientôt son titre de ministre et qui, la veille du jour où, veillissant, il va déposer l'épée, est bafoué devant toute la France : les lettres que ce galantin prétentieux, confondant dans le même amour « la patrie » et la femme Limousin, écrivait à son effrontée maîtresse, ont été livrées, dans un tribunal de police correctionnelle, à une publicité qui l'a couvert de honte. C'est le général Boulanger, qui se déshonore en mentant, lui soldat, du haut de la tribune; puis, forcé de rentrer dans le rang; réduit à se consoler avec les baisers de la canaille, à la gare de Lyon; décrié comme un bavard turbulent, un histrion dangereux; mis aux arrêts et si bien déchu que, pour la présidence de la République, personne ne songe à lui donner un seul suffrage. C'est M. de Freycinet, renversé, lui aussi, du faîte mobile de sa grandeur ministérielle, pris au piège de ses intrigues, humilié par le vote du Congrès et tombant, après toutes ses trahisons, dans le mépris de tous les partis, même du sien. C'est enfin M. Grévy. Le Parlement l'a congédié; il est chassé de l'Élysée; on le dépouille de sa présidence; il s'en va flétri, au milieu des sarcasmes et des injures, en compagnie du gendre qu'il a vainement protégé d'une si longue impunité; il se réfugie, marqué au fer rouge par la République elle-même, dans une maison où le poursuit le souvenir, non seulement de la fortune qu'il a grossie avaricieusement avec les deniers de l'État, mais de l'escroquerie et du tripotage qu'il a tolérés à ses côtés, pendant sa présidence. Les voilà punis, tous quatre. Appelez, comme il vous plaira, la puissance mystérieuse qui châtie si sûrement. Appelez logique, fatalité, « force immanente », cette puissance que le chrétien et le philosophe appellent la justice de Dieu. Il n'en est pas moins sûr que les proscripteurs sont frappés et que les proscrits sont vengés. Il reste que la République tout entière ait son expiation : elle l'aura!

Evidemment, la France n'a rien gagné, dans le monde européen, à cette crise où un tel scandale a occasionné un tel changement; sa force extérieure, son crédit n'a pu que s'y affaiblir. On a même osé raconter un instant, dans l'antichambre de M. de Bismarck, que le Tzar, jugeant désormais illusoire d'accorder la moindre confiance à un gouvernement si variable et si misérable, avait décidé d'abandonner la France à elle-même et de renouer avec l'Allemagne l'ancienne alliance de la Russie. L'assertion avait quelque vraisemblance; elle n'était pas vraie cependant. Il y en avait une autre qui n'était pas plus vraisemblable que vraie : nous voulons dire celle de la *Gazette de Cologne*, qui, non contente de prétendre qu'on avait trompé le Tzar, grâce à des dépêches et des lettres apocry-

phes, sur la politique pratiquée par M. de Bismarck dans les affaires bulgares, affirmait que ces documents apocryphes avaient été fabriqués par « des princes d'Orléans ». M. Édouard Bocher a répondu à la *Gazette de Cologne*, avec une autorité que ni ce journal, ni personne n'a pu récuser : « Après avoir formulé dans deux articles du 23 et du 24 de ce mois, cette grave accusation que des pièces diplomatiques falsifiées dans le but odieux de susciter une conflagration générale avaient été portées à la connaissance de S. M. l'empereur de Russie et que la source originelle de ces pièces était de « nature orléaniste », vous avez, dans votre numéro du 26, expliqué que vos imputations ne s'adressaient pas à ceux qui avaient paru en être l'objet, mais que des « membres de la famille d'Orléans » se seraient joints au parti national de la guerre pour exciter le Tzar contre le prince de Bismarck. Je demande à votre loyauté, M. le Directeur, de déclarer, parce que c'est la vérité, qu'aucun des princes d'Orléans, de ceux qui ont l'honneur de porter ce nom et dont Monsieur le comte de Paris est le chef, n'a pris une part quelconque, ni directement ni indirectement, aux actes que vous avez révélés, que ces princes sont et ont toujours été absolument étrangers aux événements dont la péninsule des Balkans est le théâtre. » M. Édouard Bocher, « mandataire des princes d'Orléans », a eu raison de confondre la calomnie et le calomniateur, bien que l'allégation de la *Gazette de Cologne* fût aussi sophistique qu'elle était fictive : car, qui donc a pu croire, en Europe, que Monsieur le comte de Paris, infidèle à son amour de la France, voulût la guerre, en dépit de son intérêt comme de son devoir, dans le criminel et fol espoir d'établir la Monarchie sur les débris sanglants de la patrie? Oui, quelque ridiculement sotte que fût la fable, M. Édouard Bocher a bien fait de la détruire. Depuis quelque temps, les journaux familiers de M. de Bismarck forgent contre Monsieur le comte de Paris et le parti monarchiste des mensonges dont s'arment certains républicains, sans voir que ce sont des armes empoisonnées qui ne conviennent pas à des mains françaises. On ne peut le tolérer et nous espérons que les républicains eux-mêmes reconnaîtront le danger qu'il y a pour leur propre parti à se servir, dans nos luttes, des instruments de M. de Bismarck...

La France vit, depuis un mois, comme si elle n'avait plus son territoire et son ciel en Europe, comme si la République, pour l'occuper tout entière à ses discordes avec une quiétude absolue, l'avait transportée, reléguée dans un coin bien lointain de l'univers! Et pourtant, tandis que la France concentre aveuglément sur l'état

de sa république toute son attention, toute sa passion, les autres peuples regardent par delà leurs frontières, émus du bruit nouveau qui trouble tout l'Est du continent. L'Angleterre n'est pas si distraite de sa politique étrangère par sa querelle du *Home-rule*, par la sévérité répressive de M. Balfour, par les harangues de lord Hartington et de M. Goschen, qu'elle ne surveille avec soin les choses de l'Orient. Ni l'Italie, bien que son ambition coloniale la tienne un peu haletante et que les frais de son expédition d'Afrique finissent par lui paraître ruineux. La paix de l'Europe, en effet, devient de jour en jour plus incertaine. Que l'empereur d'Allemagne, tout en protestant que ses précautions n'ont rien de belliqueux, déclare que l'Empire doit compléter son armement pour être prêt « le jour où surviendrait l'attaque » ; soit ! Mais, quand la Russie rassemble une armée de 120 000 hommes sur les confins de la Gallicie et que les journaux allemands, poussant un grand cri d'effroi, incitent l'Autriche à demander à la Russie ce que ces armements signifient, le fait est plus que grave. L'Autriche sait pertinemment, par son histoire contemporaine, combien ce genre de question peut se compliquer : les deux alliées auxquelles sa diplomatie l'associe et l'attache actuellement, la Prusse et l'Italie, le lui ont enseigné jadis. Nous nous plaisons encore à croire que l'alarme est excessive ; on peut même soupçonner qu'elle n'est pas si réelle qu'elle le paraît ; il faut surtout espérer qu'elle se calmera, le Tzar ne semblant guère enclin à la surexciter. Mais comment entendre de Paris cette Europe qui tressaille et ne pas gémir du peu de force, du peu de prestige et du peu de sécurité que laisse à la France la république agitatrice et dissolvante dont elle subit le régime?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE JUBILÉ DE S. S. LÉON XIII

ET LA QUESTION ROMAINE

Rome et la Papauté présentent, en ce moment, un grand, un incomparable spectacle au monde : sur tous les chemins qui conduisent à la Ville éternelle se pressent les députations, les pèlerinages, les dons de l'univers; et ce ne sont pas seulement les peuples de tous les climats qui portent leurs hommages au vieillard auguste du Vatican, mais aussi les gouvernements et les princes, et, à côté des souverains catholiques, les monarques dissidents eux-mêmes. Les vœux et les présents de l'empereur d'Autriche et de la reine d'Espagne, du roi de Saxe et de l'empereur du Brésil, de la princesse Clémentine et de la reine des Belges, des archiducs et des archiduchesses, de la Hongrie chevaleresque et de la fidèle Bavière, des Diètes autrichiennes et des Républiques du nouveau monde, s'y rencontrent avec ceux de la reine d'Angleterre et de l'empereur d'Allemagne, du roi de Grèce et du Sultan, de l'impératrice de Chine et du président des États-Unis, du Shah de Perse et de l'empereur du Japon, de la Patagonie et du roi de Choha. Il n'est pas jusqu'au grand rabbin d'Allemagne, surnommé le pape des Juifs, qui n'ait tenu à envoyer, en cette circonstance, à Léon XIII une bible ancienne ornée de pierres précieuses.

Toutes les richesses de la nature, les diamants, les perles, l'or, l'argent, le marbre, l'ivoire, la nacre, les bois et les tissus précieux ont revêtu, pour cette occasion solennelle, les formes les plus variées du travail humain, en offrant le spécimen de tous les produits du globe et le type achevé de l'art et de l'industrie de tous les peuples, depuis les chasubles étincelantes brodées par la main des impératrices et les tiares couvertes de rubis, d'émeraudes et de saphirs, jusqu'aux nattes primitives des Indiens et

aux pelleteries des tribus sauvages du Rio-Negro. — *Omnes de Saba venient aurum et thus deferentes.*

C'est une manifestation sans exemple, un éblouissement sans pareil, et le Saint-Père le proclamait lui-même avec attendrissement il y a peu de jours devant l'assemblée des cardinaux, en faisant monter vers Dieu l'expression de sa reconnaissance : « Toutes les classes sociales, sur tous les points de la terre, disait-il d'une voix émue, rivalisent de zèle pour Nous combler de toutes sortes d'hommages : par des députations, par des lettres, par des pèlerinages, venant des plus lointaines contrées et par l'envoi d'un nombre immense de présents dont il est très vrai de croire que la richesse et le travail artistique sont encore dépassés par l'élan des cœurs[1]. »

Non seulement la France n'est pas apparue la dernière dans cette manifestation grandiose, mais on peut dire qu'elle en a pris l'initiative comme elle y occupe le premier rang. De même qu'elle a été la première pour la défense héroïque de la souveraineté attaquée, la première pour l'œuvre filiale du Denier de Saint-Pierre, la première pour la Propagation de la Foi dans les contrées lointaines, la première pour toutes les entreprises de dévouement, de bienfaisance et de chevalerie chrétienne, elle a tenu à honneur de garder sa suprématie glorieuse dans les fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII, et elle s'y montre avec tout son cœur et toute sa foi, avec ses évêques et ses associations, comme avec les princes de son antique dynastie, toujours jalouse d'attester son attachement et son respect pour le Siège apostolique.

Il semble que, plus la Papauté est dépouillée et humainement réduite à rien, plus les peuples aient voulu l'entourer d'hommages exceptionnels et donner au témoignage éclatant de leur fidélité le caractère d'une protestation universelle contre l'atteinte portée à la souveraine indépendance dont tous ont également besoin.

Devant cette apothéose de la Papauté et ces rayonnements du Thabor, la dynastie de Savoie paraît bien chétive, et le roitelet du Quirinal, oublié dans son palais, doit se trouver lui-même bien petit auprès du vieillard à trois couronnes du Vatican.

« Il n'y a pas de question romaine ! » s'évertuaient à clamer les politiciens de la péninsule, comme d'autres, de présomption égale et d'égale mauvaise foi, disaient chez nous : « Il n'y a pas de ques-

[1] Allocution prononcée dans le Consistoire du 25 novembre.

tion sociale! » Mais le spectre importun se dresse et vient troubler ceux qui voudraient l'écarter du festin.

Il n'y a pas de question romaine! Écoutez et regardez! Tendez l'oreille à l'acclamation des peuples; ouvrez les yeux au spectacle extraordinaire qui saisit le monde!

Vous avez beau la nier, cette question romaine : *e pur si muove!* Elle agite les âmes, elle soulève les nations, elle domine, elle s'impose! Comme elle déborde d'Italie à cette heure! Comme elle rejette dans l'ombre les petites préoccupations du traité de commerce et de l'expédition de Massouah! Comme elle dépasse l'Europe elle-même pour planer sur les deux hémisphères!

Vainement M. Crispi a-t-il affecté de la passer sous silence dans le dernier discours de la couronne : l'univers entier la lui crie; et cette revendication imposante, universelle, restitue solennellement au problème sacré le caractère supérieur qu'on lui conteste.

Si elle n'était qu'italienne, comment aurait-elle la faculté de remuer le monde à ces profondeurs?

Pourtant, au lendemain des scandales occasionnés par la translation des cendres de Pie IX, M. Mancini osait soutenir que « la situation du Pape à Rome est une question tout intérieure, un intérêt purement italien et ne comportant à aucun titre une discussion internationale. »

Cette audacieuse théorie a été arborée, cette prétention affichée par tous les ministres, par tous les orateurs, par tous les agents diplomatiques de l'Italie officielle, qui, depuis quinze ans, s'indignent et s'irritent de tout acte, de toute parole tendant à rendre à la question le caractère d'universalité qui est son essence même.

Et, chose bizarre en même temps que contradiction saillante, ce même droit, ainsi que le remarque l'auteur anonyme d'un éloquent écrit, « ce même droit d'intervention morale et d'arbitrage des nations étrangères dans le règlement de la question romaine, le gouvernement italien, qui le nie s'il s'agit d'un contrôle, le reconnaît et l'invoque, s'il s'agit d'une consécration [1]! »

En 1878, en effet, au congrès de Berlin, alors que les différentes puissances se distribuaient des compensations amiables, sous le regard encourageant du prince de Bismarck, et s'adjugeaient, qui la Bosnie et l'Herzégovine, qui l'île de Chypre, qui le protectorat

[1] *La Lettre du Pape et l'Italie officielle*, p. 19.

de la Bulgarie, qui la Tunisie, que demanda l'Italie? Une seule chose : la ratification diplomatique de la possession de Rome et l'acceptation internationale du fait accompli. Le plénipotentiaire de la France, celui de l'Autriche-Hongrie, le chancelier d'Allemagne, tout le premier, écartèrent la prétention, en refusant même d'admettre que la question fût posée devant le congrès. N'était-ce pas un arrêt significatif, établissant avec autorité la compétence absolue de l'Europe dans le problème? Et le prince de Bismarck ne proclamait-il pas le droit d'appréciation et d'ingérence des gouvernements quand il signalait la nature particulière de « ce pouvoir qui, par son caractère universel, n'est nulle part étranger »?

Ce caractère international, universel, la question romaine l'a eu à toutes les époques, et il suffit d'ouvrir l'histoire pour en trouver cent témoignages. Quand Pépin sommait Astolphe de restituer les propriétés de l'Église, quand les empereurs francs intervenaient pour constituer ou raffermir l'indépendance temporelle des Papes, que faisaient-ils autre chose qu'affirmer le droit des peuples chrétiens à garantir la liberté même de leur foi? Et six siècles plus tard, quand Henri IV, dans son plan profond de réorganisation de l'Europe, faisait, de la Papauté indépendante au sein de l'Italie confédérée, le pivot d'un nouvel équilibre du monde, ne marquait-il pas ainsi le caractère universel qui la distingue de toutes les institutions humaines?

De nos jours, au congrès de Vienne en 1815, et au congrès de Paris en 1856, n'est-ce pas toujours l'assemblée des puissances qui s'est occupée de la question romaine; n'est-ce pas toujours l'aréopage européen qui revendique pour lui-même le soin de régler le problème supérieur dont la solution importe si essentiellement à la paix intérieure de tous les États?

On a dit du Jubilé de Léon XIII qu'il était « la fête de famille de la Chrétienté ». L'expression est heureuse, mais ne serait-il pas étrange que, de tous les gouvernements, ce fût précisément celui qui, seul, s'abstient d'y participer et la supporte même avec impatience, qui demeurât investi de l'étonnant privilège de confisquer à son profit et de régir à sa convenance l'intérêt commun de la famille entière?

Un des principaux organes de la péninsule s'écriait récemment : « Nous ne pouvons pas admettre qu'à cause de la Papauté, l'Italie demeure l'esclave de l'étranger. »

Personne ne demande que l'Italie devienne l'esclave de l'étranger, et la France, qui a si généreusement versé son sang pour l'affranchir de la domination tudesque, ne saurait être accusée d'une pareille tendance. Mais personne ne peut admettre davantage que la Papauté reste l'esclave de l'Italie et que les nations catholiques demeurent étrangères aux conditions et aux garanties de son existence.

Quoi! l'Europe est intervenue pour la neutralité de la Belgique, et l'indépendance de la Papauté, gage de la sécurité des consciences, ne constituerait pas un intérêt au moins égal?

Quoi! l'Europe est intervenue pour la neutralité du Luxembourg, et la liberté du Saint-Siège, nécessaire à tous les temps et à tous les lieux, aurait moins de titres à la sollicitude de la diplomatie?

Quoi! l'Europe est intervenue pour les petits peuples malheureux et tyrannisés de la presqu'île des Balkans, et il lui serait interdit d'intervenir pour les populations innombrables dont la foi souffre et proteste?

Quoi! l'Europe interviendrait pour assurer, à cause de son importance commerciale, la sécurité du canal de Suez, et la Papauté, dont l'importance semble un peu plus haute que celle des transports maritimes, ne pourrait exciter la même vigilance?

Le libre transit de mille bâtiments provoquerait plus de soucis et de précautions que la liberté d'âme de 250 millions d'êtres humains?

Quoi! l'Europe défend jalousement la neutralité des Dardanelles; elle ne permet à aucune puissance de mettre la main sur Constantinople; elle prendrait au besoin les armes pour sauvegarder ce qu'on ne peut plus appeler l'intégrité de l'empire ottoman, mais du moins les lambeaux qui en subsistent; et le christianisme, dont vit le monde, la laisserait plus indifférente et plus désarmée que l'islamisme, dont meurt une race abâtardie?

Comparaison n'est pas raison, dira-t-on avec le proverbe; mais ici la comparaison, ou plutôt le contraste, éclate avec une telle force, qu'il ne reste pas la moindre place au doute et que la conclusion s'impose.

Il y a juste deux ans, recevant M. de Lesseps à l'Académie française, M. Renan dépeignait, en termes curieux à rappeler aujourd'hui, la situation exceptionnelle de l'Égypte : « Clef de l'Afrique intérieure par le Nil, gardienne par son isthme du point le plus important de l'empire des mers, l'Égypte, disait-il, est vouée à une destinée particulière... Quand on a un rôle touchant aux inté-

rêts généraux de l'humanité, on y est toujours sacrifié. Une terre qui importe à ce point au reste du monde ne saurait s'appartenir à elle-même; elle est neutralisée au profit de l'humanité; le principe national y est tué... L'Égypte sera toujours gouvernée par l'ensemble des nations civilisées. »

Ce que dit M. Renan de la terre des Pharaons, l'univers catholique ne peut-il, avec beaucoup plus de raison, le penser du tombeau des apôtres et de la terre des martyrs? Le rôle providentiel de la ville des Papes est admirablement défini dans la page du philosophe, avec cette différence essentielle que le principe national n'est pas tué quand le souverain est de la même race que son peuple, et surtout quand, loin d'être « sacrifiée » à ce rôle glorieux, Rome y trouverait un élément de force et de grandeur.

Pourquoi la destinée particulière à laquelle M. Renan juge équitable de vouer l'Égypte ne paraîtrait-elle pas plus équitable encore aux gouvernements européens et aux catholiques du globe pour le siège de la Papauté?

Mais il n'est pas nécessaire d'invoquer des témoignages extérieurs pour la constatation d'une vérité que les Italiens eux-mêmes ont, en maintes circonstances, été forcés de reconnaître.

Dès 1871, dans la discussion de l'hypocrite Loi des Garanties, M. Minghetti se voyait contraint de dire : « A quoi bon se le dissimuler? La question est nécessairement internationale. On n'évite pas les périls en les niant. »

M. Bonghi faisait le même aveu, et l'un des plus éminents politiques et jurisconsultes de la péninsule, le sénateur Cadorna, président du conseil d'État, proclamait à son tour d'une façon explicite que « la nécessité absolue de la liberté effective du Pape crée un droit pour les peuples catholiques et pour leurs gouvernements ».

Peuples et gouvernements ont-ils réclamé ce droit, qu'on essaye de leur dénier de nouveau? L'histoire contemporaine est pleine de leurs revendications.

Dès 1870, après l'invasion de l'État pontifical et la prise de possession de Rome par les Piémontais, l'Europe entière s'émeut de la situation faite à la Papauté, et les ambassadeurs du nouveau royaume italien sont obligés de constater cette préoccupation, non seulement dans les États catholiques, mais chez les dissidents eux-mêmes.

M. Minghetti, alors ambassadeur à Vienne, écrit au ministre des

affaires étrangères à Rome que « tous, catholiques et non catholiques, s'inquiètent de la liberté et de l'indépendance du Saint-Siège », et il estime opportun « de s'entendre sur ce point avec les autres puissances ».

M. Melegari, ministre d'Italie à Berne, fait savoir que « le conseil fédéral a pris acte de *la promesse faite* par le gouvernement du roi *de se concerter avec la diplomatie européenne* pour assurer les conditions essentielles de la liberté du Saint-Père. »

D'autre part, M. de Bismarck écrit de Versailles même, en pleine guerre, le 8 octobre 1870, au ministre de Prusse à Florence : « Sa Majesté se croit obligée, vis-à-vis de ses sujets catholiques, d'aider à sauvegarder la dignité et l'indépendance du chef de l'Église catholique. »

Le chancelier d'Autriche faisait des réserves analogues ; la France refusait, par l'organe non suspect de M. Jules Favre, de ratifier la violation flagrante de la Convention de septembre ; et quelques mois plus tard, M. Thiers disait solennellement à la tribune de l'Assemblée nationale : « L'expérience peut seule décider si l'indépendance du Pape est réelle et si elle deviendra un fait auquel *l'Europe* puisse avoir confiance. »

Eh bien, après seize années de spoliations multiples, d'incessantes entraves et de mesures oppressives qui ont resserré de plus en plus la captivité du Souverain Pontife ; après les scandales du transfert des cendres de Pie IX et les insultes prodiguées hier encore dans Rome à des pèlerinages français, on peut dire que l'expérience est faite et que ni l'Europe ni le monde catholique ne peuvent trouver les garanties nécessaires dans un régime qui aboutit à faire de l'hôte auguste du Vatican le prisonnier de plus en plus étroit du Quirinal.

Ce n'est pas tout : est-ce que les puissances catholiques, notamment la France, l'Autriche, l'Espagne, la Belgique, le Portugal, en maintenant, depuis l'occupation de Rome, leurs ambassadeurs auprès du Saint-Siège ; est-ce que l'Allemagne, en accréditant auprès du Pape un négociateur extraordinaire ; est-ce que le prince de Bismarck, en sollicitant la médiation du chef de l'Église dans un différend tout politique avec l'Espagne et en lui décernant publiquement le titre de *Sire* qui, dans le formulaire des chancelleries comme dans la langue de la civilisation, exprime l'idée la plus haute de la souveraineté complète ; est-ce que tous ces faits

et tous ces témoignages n'établissent pas avec une évidence irréfragable que les gouvernements sont loin de se détacher de la question romaine et, traitant le Pape en roi, continuent de regarder les intérêts supérieurs qu'il représente comme touchant à leurs intérêts propres et appelant leur plus active sollicitude?

Rappelons-le : des républicains eux-mêmes, dans une heure d'impartialité, déclaraient naguère intolérable la situation faite au Saint-Siège par la violente occupation de Rome. M. Arnaud (de l'Ariège), invoquant « le droit international », réclamait la liberté effective des Souverains Pontifes [1], et M. Eugène Pelletan, le père du député radical actuel, se prononçait avec vigueur pour l'entière et tranquille possession de Rome par le Saint-Père.

Je cite pour être cru : « Le Pape et le roi de Piémont peuvent-ils cohabiter la même capitale? — Rien de plus facile, dites-vous. — Rien de plus impossible, au contraire. Autant vaudrait imaginer qu'après la révolution de Juillet, Charles X aurait pu accepter de la munificence de Louis-Philippe un entresol au Palais-Royal ou bien à l'Élysée-Bourbon [2]. »

Mais toutes ces considérations prennent une force autrement irrésistible, si l'on s'élève plus haut pour jeter un regard d'ensemble sur le développement du catholicisme dans le monde et sur la prodigieuse extension des églises, soit dans les contrées où, il y a quarante ans, l'on en rencontrait à peine quelques-unes, soit dans les régions longtemps fermées et ouvertes seulement d'hier à la civilisation.

L'Amérique, par exemple, ne comptait au début du siècle qu'un seul évêque, avec quelques prêtres et quatre-vingt-dix mille fidèles, perdus, noyés dans des multitudes dissidentes. Bientôt, ils sont devenus légion. En 1870, les catholiques formaient presque le cinquième de la population totale; en 1900, ils en constitueront le tiers. Magnifique extension, qui a parallèlement suivi le développement industriel et commercial, en plaçant toujours l'idée avant le fait et le culte avant la matière. Ainsi que l'a très bien observé M. Claudio Jannet dans son beau livre, le christianisme aux États-Unis est véritablement devenu la religion nationale [3].

On compte aujourd'hui, sur le territoire de la Confédération :

[1] *L'Indépendance des papes et le droit des peuples*, par Arnaud (de l'Ariège).
[2] *La Tragédie italienne*, par Eugène Pelletan, chez Pagnerre, p. 31.
[3] *Les États-Unis contemporains*.

2 cardinaux, 12 archevêques, 62 évêques, 7296 prêtres, 6755 églises, 1701 chapelles, 1733 stations de mission, 36 séminaires diocésains ou scolasticats religieux, 85 collèges ecclésiastiques, 2621 écoles paroissiales fréquentées par 492 949 enfants, 618 académies de jeunes filles, 449 institutions de bienfaisance; en tout, 67 diocèses, 7 vicariats apostoliques et 1 préfecture, c'est-à-dire 75 centres catholiques étroitement unis au Pontife romain [1].

Il y a quarante ans, le haut Canada n'avait qu'un seul vicaire apostolique, aidé de deux auxiliaires. Aujourd'hui, le Dominion renferme 2000 prêtres sous la direction de 30 évêques!

Merveilleuse floraison, épanouie en un quart de siècle, et qui témoigne avec éclat de la vitalité féconde du catholicisme dans la liberté!

Le même étonnant spectacle se présente en Afrique, en Asie, au Japon, sur les plages les plus lointaines, et cette rapide et extraordinaire diffusion du catholicisme dans toutes les parties du monde connu constitue certainement l'un des plus grands faits de notre époque.

Avant 1822, l'Afrique avait à peine quelques églises éparses sur le littoral méditerranéen. Aujourd'hui, elle montre avec orgueil, sur le siège d'Augustin glorieusement relevé, un vaillant cardinal entouré de prêtres actifs, de missionnaires intrépides, d'écoles où se presse la population indigène, de nombreuses institutions charitables. De la détresse religieuse, elle est passée à 2 archevêchés, 12 évêchés, 17 vicariats et 16 préfectures apostoliques.

Nous ne parlons pas du Congo et de ce centre encore mystérieux que les premières explorations de Stanley et de Brazza permettent d'entrevoir comme un vaste réservoir d'hommes et comme le futur champ de fertiles moissons.

En 1822, l'Extrême-Orient tout entier, Inde, Chine et Indo-Chine, ne comprenait que 12 évêques. Aujourd'hui, l'Inde seule offre 28 archevêques et évêques, avec 1200 prêtres; l'Indo-Chine, la Chine et le Japon renferment près de deux millions de fidèles, relevant de 50 vicariats apostoliques desservis par une armée de 1400 missionnaires!

Enfin l'Océanie, qui, jusqu'en 1870, ne connaissait pas le culte

[1] Voy. l'intéressant volume de l'abbé Vigneron : *De Montréal à Washington*, chez Plon, 1887.

catholique, a tellement grandi en quinze années qu'elle ne possède pas à cette heure moins de 23 évêques avec 592 prêtres et une population catholique de 710 000 âmes!

Quelle transformation rapide! Quelles nobles et pacifiques conquêtes! Quelles admirables germinations promises à l'avenir! Et tous ces peuples, tous ces fidèles, tous ces clergés indigènes, variés de costume, de couleur, de mœurs, d'idiome, mais confondus dans la même aspiration, sont actuellement en marche vers Rome, chargés des présents de l'univers, afin de déposer tous aux pieds du Père commun l'hommage de la même foi et du même dévouement!

Quel tableau! Quelle scène à la fois majestueuse et touchante!

Et la religion qui suscite de pareilles manifestations de l'âme humaine laisserait sans aucun droit les peuples et les gouvernements qu'elle anime! Tous, de l'un à l'autre pôle, resteraient à la merci des passions et des sectes de l'Italie! C'est de la seule et infime péninsule, de ses fluctuations et de ses caprices, que dépendrait le chef auguste de ces croyances, le régulateur suprême de cette foi civilisatrice! Ni l'ascendante Amérique, réservée peut-être à jouer bientôt le rôle principal dans le monde; ni l'Afrique, dont la noire fourmilière s'avance en saluant dans la Croix le symbole de l'affranchissement et du progrès; ni la Chine, avec ses chrétientés populeuses; ni le Japon, avide aujourd'hui de l'Évangile qu'il proscrivait naguère; ni ces vastes empires et ces jeunes républiques qui montent sous le soleil en menaçant de submerger la vieille Europe n'auraient voix dans le règlement de la question capitale qui les domine tous, et c'est la petite Italie qui resterait maîtresse de la conscience de l'univers!

C'est impossible! Qu'elle le veuille ou non, l'Italie nouvelle devra compter avec toutes ces églises, avec toutes ces forces, avec toutes ces races, grandissantes sous toutes les latitudes, et qui déjà réclament leur part légitime de décision et de garantie [1].

[1] Les derniers courriers du nouveau monde apportent le document suivant :

Art. 1er. — Le Congrès de la république de l'Équateur présente respectueusement ses félicitations à S. S. le Pape Léon XIII, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa première messe. Le Congrès fait des vœux pour que la liberté du Souverain Pontife soit entière *et qu'on lui restitue les droits sacrés qui lui reviennent comme successeur de saint Pierre et comme chef visible de l'Eglise catholique.*

Art. 2. — Le Congrès de l'Équateur, en son nom *et au nom du peuple*

Contemplez, à l'heure actuelle et à l'éblouissante lumière du Jubilé, l'action de la Papauté dans le monde : en dehors des États catholiques, elle entretient des relations affectueuses avec la plupart des gouvernements; elle a conclu la paix avec l'Allemagne, signé une trêve avec la Russie, et négocie avec la reine Victoria la création à Londres d'une nonciature qui renouerait le lien brisé depuis trois cent cinquante ans; elle a réorganisé la hiérarchie catholique en Angleterre, en Écosse, en Grèce, au Monténégro, dans les pays slaves, de même qu'en Asie centrale et dans les Indes; elle est en rapports amicaux avec le chef du mahométisme à Constantinople, comme avec le chef du bouddhisme à Pékin; partout, jusque dans les citadelles du protestantisme et de l'hérésie, elle exerce une influence profonde et respectée. Comme le Christ, tout en n'oubliant pas ses fils les plus proches, elle s'assied à la table du publicain, cherche à relever les pécheresses, entre en conversation avec la Samaritaine et reçoit l'hospitalité dans la maison de Zachée!

Mais si l'irradiation du Jubilé fait éclater à tous les yeux les progrès et les grandeurs du catholicisme; si, en face du monde déchiré par d'intraitables factions et divisé par des credos philoso-

dont il est le représentant, renouvelle la protestation, faite par la nation, de rester fidèle aux enseignements du Saint-Siège, et spécialement à ceux contenus dans les encycliques *Diuturnum* et *Immortale Dei.*

Art. 3. — Une somme de 10 000 sucros (soit 50 000 fr.), est votée pour contribuer à l'honoraire que le monde catholiqne offrira au Saint-Père le jour de ses noces d'or, pour la messe que Sa Sainteté célébrera en cet anniversaire.

D'autre part, on apprend que Ménélick II, roi de Choha, envoie un ambassadeur à Rome avec de riches présents et une lettre pour le Pape. Le royaume de Choha, dans l'Afrique orientale, fait partie de l'Abyssinie, en formant avec cet État une sorte de confédération. Le roi Ménélick appartient, ainsi qu'une partie de son peuple, à l'Eglise schismatique copte, mais beaucoup de ses sujets sont catholiques, et les missionnaires catholiques reçoivent chez lui l'hospitalité la plus honorée. Déjà, en 1841, des députés du Choha étaient venus à Rome, avec ceux du Tigré et de l'Amhara, rendre hommage à Grégoire XVI; et Léon XIII, au début de son pontificat, ayant été l'objet d'une démarche semblable, y a répondu en envoyant à Ménélick une couronne royale ornée de pierres précieuses. De sorte que, par une rencontre singulière et expressive, la Papauté se trouve en relations amicales et en intime communauté de foi avec une partie de cette Abyssinie dont l'autre portion tient en échec les ambitions et les soldats de l'Italie nouvelle! De ce côté encore, quel puissant secours ne recevrait pas l'Italie d'un accord avec le Saint-Siège pour l'apaisement de ses difficultés et l'élargissement de son action dans le monde!

phiques ou sociaux, elle met en puissant relief la majestueuse unité catholique autour de son chef vénéré, elle éclaire aussi d'un jour nouveau le mouvement concentrique qui, des extrémités du globe, se dessine avec une force croissante autour de la Papauté et dans lequel l'Europe n'apparaîtra bientôt plus que comme une petite province de la grande patrie religieuse!

Comment, dès lors, une seule motte de terre, un seul point minuscule de cette petite Europe, pourraient-ils élever la prétention d'accaparer le bien de tous? Pas plus que l'autre soleil, l'Italie ne peut confisquer le soleil moral de l'univers.

Devant la manifestation sans précédent dont Rome offre en ce moment l'imposant spectacle, on s'est demandé si le Jubilé de Léon XIII n'allait pas marquer une date exceptionnelle dans l'histoire de l'Eglise et réserver peut-être quelque grande surprise au monde? C'est le secret de Dieu; mais ce qui est acquis désormais, c'est qu'en raison du caractère international et universel de la Papauté, la solution à intervenir doit être indiscutablement l'œuvre commune de toutes les puissances; que, débattue, acceptée, sanctionnée par toutes, elle doit demeurer sous la protection collective du droit public des deux mondes; qu'à aucun degré le Pape ne peut devenir le « Sergent » du roi d'Italie, pas plus qu'Henri IV n'admettait qu'il fût « le chapelain de Philippe II »; que, pour un intérêt de cette hauteur, il faut l'assentiment du temps et de l'espace, et que tous les gouvernements, tous les peuples et tous les siècles doivent demeurer les gardiens d'une liberté nécessaire à la conscience du genre humain.

Léon Lavedan.

MÉMOIRES D'UN ROYALISTE[1]

XIX

LE DEUX DÉCEMBRE

1851.

Après le solennel et long débat sur la révision, après l'accès d'agitation qui en fut la suite, l'Assemblée touchant à l'époque habituelle de ses vacances, ne se refusa point une prorogation qui lui permettrait, non de se reposer, mais du moins de changer de fatigue, en allant consulter ses électeurs. Elle s'ajourna donc au 4 novembre et elle nomma une commission de permanence dans laquelle tous les sentiments de méfiance avaient la majorité.

Le Président ne tarda point à mettre notre absence à profit, et, brusquement, sans consultation préalable du ministère, il déposa sur la table du conseil un projet brièvement motivé qui abrogeait la loi du 31 mai. Le Président s'inquiétait peu qu'on lui reprochât sa palinodie et qu'on lui rappelât que la loi du 31 mai était née de son initiative. M. Baroche en prenait plus de souci; c'était lui qui avait soutenu l'opportunité et même l'urgence de l'épuration du suffrage universel par la sévérité dans la constatation du domicile. C'était lui qui devrait maintenant soutenir, à la tribune, la thèse absolument contraire. Cette responsabilité l'effraya; elle répugna davantage encore à M. Léon Faucher, qui péchait souvent par la forme, mais dont la loyauté demeurait incontestable. Ils se montrèrent donc tous deux surpris et fort irrités, M. Faucher particulièrement, lorsque le Président, avec son calme habituel, leur proposa un retour pur et simple au suffrage universel sans contrôle et sans limite. Le ministère comprit facilement que le prince démasquait là une batterie tenue en réserve pour des vues ultérieures, et qu'on ne ferait pas fléchir sa résolution. La démission

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1887.

fut offerte, elle fut acceptée sans difficulté. Louis-Napoléon comprenait que, dans la sphère parlementaire, il n'obtiendrait pas plus de condescendance que lui en offraient M. Baroche et ses collègues. Il renonça donc, pour l'accomplissement de son dessein prémédité, à tout ministère emprunté à une fraction quelconque de l'Assemblée, et il entra hardiment dans la voie non pas extra-légale, mais extra-parlementaire.

Cette intention une fois bien arrêtée, on ne pouvait la signifier en termes plus démonstratifs. Non seulement le cabinet du 26 octobre 1851 fut choisi en dehors du parlement, mais on ne chercha pas même à donner à l'Assemblée la consolation d'une renommée ou d'un talent. M. de Thorigny reçut le portefeuille de l'intérieur; M. Daviel, sur le refus de M. Corbin, ancien député sous Louis-Philippe, reçut le portefeuille de la justice; le marquis Turgot, celui des affaires étrangères; M. Fortoul remplaça M. de Chasseloup, à la marine; M. Blondel fut appelé aux finances; M. de Casabianca au commerce; M. Giraud, membre de l'Institut, universitaire distingué, et, à ce double titre, moins absolument inconnu que ses collègues, prit la direction du ministère de l'instruction publique, et passa, dans le premier moment, pour le personnage prépondérant de cette étrange combinaison. Mais le véritable représentant de l'Élysée n'était pas celui-là. Le confident dès lors initié à toute la pensée du Président était le général de Saint-Arnaud, à qui l'on remettait le ministère de la guerre, après lui avoir envoyé en Algérie plusieurs messagers très intimes.

On donnerait difficilement une idée de l'impression produite sur l'Assemblée, à sa première entrevue avec le nouveau ministère. Le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice, c'est-à-dire les titulaires des deux départements les plus importants, étaient voisins du ridicule : M. de Thorigny par l'emphase de son attitude et de sa parole; M. Daviel par la gaucherie et la vulgarité de sa tournure et de tous ses mouvements. Plus d'une fois, M. Giraud les suivit jusque sur les marches de la tribune pour les reprendre ou les souffler ostensiblement, en dirigeant vers l'Assemblée des gestes et des sourires qui semblaient demander grâce et dire : « Soyez indulgents, ils se formeront! » Les murmures et les sarcasmes accompagnaient ces malencontreux orateurs jusqu'au banc des ministres. M. Giraud circulait alors de groupe en groupe, protestant des bonnes intentions du cabinet. Il se heurta un jour à M. de Vatimesnil qui, de sa voix retentissante et avec sa bonhomie fougueuse, s'écria : « Bonnes intentions, Monsieur, bonnes intentions! c'est possible! mais il nous faut aussi la capacité! »

De telles scènes se renouvelaient à chaque séance. La provocation cependant fut poussée encore plus loin. Le prétexte saisi pour renvoyer le ministère Baroche était l'abrogation de la loi du 31 mai. Mais le Président pouvait se séparer d'un ministère lui résistant sur une question spéciale sans changer pour cela le préfet de police, qui n'appartenait point à l'Assemblée et n'avait aucun parti à prendre dans cette question. Cependant M. Carlier, homme très intelligent, très résolu, investi de la pleine confiance du parti conservateur, fut invité à se retirer pour faire place à un successeur aussi imprévu et aussi peu rassurant que le cabinet Thorigny-Saint-Arnaud : c'était M. de Maupas.

M. de Maupas arrivait de la préfecture de Toulouse, où il avait déployé tant de zèle, que les hommes qui voulaient rester impartiaux mirent en doute les anecdotes qui circulaient à petit bruit. Son appel soudain au poste de préfet de police fit examiner les choses de plus près, et voici un fait qui devint avéré. M. de Maupas avait demandé à l'avocat général, en l'absence du procureur général à la cour de Toulouse, des mandats d'amener contre plusieurs membres du conseil général. Le magistrat du parquet sollicita d'abord communication des indices accusateurs et des commencements de preuves. « Des preuves! répliqua le préfet, des preuves! Voilà bien les fins de non-recevoir des magistrats tièdes ou hostiles! Les preuves sont inutiles contre des ennemis notoires; les sentiments suffisent. »

Cette théorie étant péremptoirement repoussée par l'avocat général, M. de Maupas attendit le retour du procureur général, qui soutint son subordonné : — « On ne peut signer, dit-il, de tels mandats sans connaître au moins quelques-unes des pièces qui les autorisent. — Les pièces ne vous manqueront pas, répondit M. de Maupas poussé à bout; mes agents les introduiront eux-mêmes au domicile des accusés. » Le procureur général stupéfait, alarmé, courut en référer au premier président, qui se montra non moins résolu à ne faire que son devoir. Procès-verbal des deux entretiens fut dressé, envoyé au garde des sceaux, et c'est pendant que cet incident était porté à l'Élysée que M. de Maupas fut nommé préfet de police.

Le premier président était l'honorable M. Piou, beau-frère de M. Odilon Barrot, qui signale dans ses *Mémoires* un fait si grave; mais, dans ce récit détaillé, M. Barrot se laisse aller au penchant personnel qui lui a souvent nui dans sa vie politique et qui, plus d'une fois, lui nuit encore dans ses *Mémoires*. Il s'occupe uniquement de son beau-frère, et passe sous silence le nom du procureur général et de l'avocat général. Ce furent cependant ces deux magis-

trats qui montrèrent la fermeté la plus méritoire, car leur carrière était à la merci du pouvoir, tandis que M. Piou, au faîte de la magistrature et inamovible, pouvait, sans péril, suivre les inspirations de sa conscience. Ces deux magistrats, fidèles à leur devoir, étaient M. le procureur général Dufresne, et M. l'avocat général Daguilhon-Pujol.

Le choix de M. de Maupas pour la préfecture de police annonçait la résolution de recourir à tous les genres d'expédients et à tous les exploits de la force. Il annonçait, en même temps, aux fonctionnaires qu'ils ne devaient pas craindre de se compromettre, qu'ils seraient soutenus et récompensés à tout prix.

Le projet d'abrogation de la loi du 31 mai était un coup direct à l'adresse de M. Thiers, qui s'était jeté avec ardeur dans la discussion de la loi et avait prononcé, à cette occasion, son éloquente apostrophe à « la vile multitude ». M. Thiers ne se méprit pas sur la portée de cette manœuvre. Il s'en montra très irrité, mais point déconcerté. Il crut obstinément que, du jour où il voulait bien adopter et personnifier la République, c'était à cette république-là que le pays s'attacherait. Il se flattait d'être le vrai miroir de la France, le vrai reflet de ses opinions, le meilleur représentant de ses intérêts. Il s'imaginait que son propre ascendant, que son propre prestige, seraient supérieurs à l'ascendant, au prestige même d'un Napoléon, et que le prince Louis n'ayant été élu en 1848 que parce que M. Thiers l'avait voulu, il ne serait point élu en 1852, parce que M. Thiers ne le voulait plus. Pour lui, une seule question restait douteuse : la candidature de M. le prince de Joinville ou celle de M. Thiers lui-même? Là-dessus on avait encore à réfléchir, mais, cela, pensait-il, se discuterait à loisir et à la barbe du Président, dont la carrière serait irrévocablement terminée à l'échéance constitutionnelle.

Que le lecteur veuille bien croire que je ne suppose ni n'exagère rien. Je ne fais que résumer en peu de mots les conversations que je n'ai cessé d'entendre durant quatre mois.

L'une des illusions les plus incurables de M. Thiers, à cette époque, fut d'imaginer qu'il remplacerait par des voix de la gauche les voix de la droite qu'il s'aliénait de jour en jour. C'eût été l'intérêt de la gauche intelligente, mais ce ne pouvait être le conseil de la passion. Dans les partis, comme chez les hommes, la passion l'emporte sur l'intérêt plus souvent qu'on ne le croit, plus souvent que cela ne devrait être. La passion aveugle, et quand elle n'aveugle pas elle entraîne. La gauche comptait dans ses rangs plusieurs compères de l'Élysée ; mais ceux mêmes que la corruption ne pouvait atteindre avaient une affinité tacite avec les Bonaparte.

S'il fallait choisir bientôt entre ceux-ci et la vieille race royale, l'option était faite d'avance, au fond de leur cœur.

Napoléon a fondé la dynastie naturelle de la Révolution. Quand la Révolution comprend qu'elle a besoin de se défendre contre ses propres excès ou contre des ennemis puissants, elle a recours à un Napoléon. Un pouvoir fort ne déplaît aux révolutionnaires que quand il est aux mains de leurs adversaires traditionnels. Un pouvoir fort qui les rassure et qui les flatte par son origine ne leur déplaît jamais beaucoup. Les Bourbons, la branche aînée au suprême degré, la branche cadette à un degré moindre, mais suffisant encore pour maintenir la rupture, représentent la monarchie française ou la monarchie anglaise. Toutes deux sont parfaitement compatibles, l'histoire le prouve, avec de sincères libertés. Mais la liberté sincère est antipathique aux révolutionnaires. Ils n'ont qu'un but, l'abaissement de toutes les supériorités, l'abolition de toutes les hiérarchies, l'affranchissement de tous les respects, l'égalité, en un mot, dans son sens le plus abaissé et le plus niveleur. Les Napoléon ont, pour eux, le grand avantage de ne pas exclure les jacobins. Le terrain que l'Élysée perdait dans l'Assemblée et dans le pays légal, il le regagnait et au-delà par les voies occultes et en faisant luire aux yeux de ses nouveaux adhérents des promesses qui toutes ne furent pas des mensonges. Nous l'avons bien vu en Italie, un peu plus tard.

Quant à M. Berryer et à ses amis, ils ne pouvaient se dissimuler leur défaite, mais je crois pouvoir affirmer qu'ils se montrèrent de loyaux vaincus. Dès le lendemaiu même du scrutin sur la révision, nous dîmes à M. Thiers et à ses clients, parmi lesquels il fallait compter le général Changarnier :

« Vous avez voulu une seconde épreuve de la République, vous l'avez emporté; la majorité constitutionnelle nous a donné tort; puisse l'événement ne pas nous donner raison. En attendant, tenez-nous pour les alliés inébranlables de la légalité dans une lutte que nous voulions épargner au pays par un retour légal, mais complet, aux vraies conditions de l'ordre. Nous redoutons plus que vous une issue fatale; mais autant que vous, nous nous efforcerons de la conjurer. »

L'Élysée, durant les quatre mois de vie qui restaient à l'Assemblée, n'eut pas de plus fermes adversaires que M. Berryer et ses amis.

Maintenant, nous allons voir ces différents efforts à l'œuvre.

Le 4 novembre, jour de la rentrée de l'Assemblée, M. de Thorigny vint lire un message du Président, se terminant par la demande, captieusement motivée, de l'abrogation de la loi du 31 mai. Le ministère demanda, en outre, l'urgence pour cette abrogation.

MM. Michel (de Bourges), Jules Favre, Émile de Girardin, appuyèrent l'urgence, et la gauche les applaudit. M. Berryer apparut à la tribune, au milieu d'un indescriptible tumulte. Lui-même, toujours si sympathiquement écouté, fit, à grand'peine, entendre ces quelques mots :

« ... La retraite du cabinet, imprévue, totale, spontanée ; la circulaire du nouveau ministre de la guerre, à la lecture de laquelle tout le monde a été surpris du silence gardé sur l'autorité des lois et sur le respect des institutions. (*Très bien à droite. — Agitation à gauche*)... Toutes ces circonstances ont fait naître des inquiétudes auxquelles il faut opposer les fermes assurances d'une entière sécurité. »

En conséquence, M. Berryer demanda la formation d'une commission qui devrait entendre les nouveaux ministres et faire un rapport sur la situation générale.

Cette proposition ne caractérisait et ne préjugeait rien. Cependant elle fut repoussée, non parce qu'elle n'avait point assez de clarté, mais parce qu'elle en avait encore trop. On crut un instant que le général de Saint-Arnaud triomphait d'emblée. Mais le contrecoup ne se fit pas attendre. Le gouvernement demandait l'urgence pour le projet d'abrogation. L'urgence fut refusée. Le projet de loi se trouva dès lors assujetti à la filière ordinaire : renvoi à une commission, rapport et triple délibération.

La commission, avertie par l'émotion publique, hâta ses votes, et le mardi, 11 novembre, M. Daru, son interprète, lut à la tribune un rapport qui concluait au rejet de la proposition du gouvernement. Le débat fut fixé au surlendemain, 13 novembre. M. de Thorigny, M. Daviel, qualifièrent de dédaigneux et de provocateur le rapport de M. Daru. M. Michel (de Bourges) le repoussa non moins vivement, au nom de la gauche. M. de Vatimesnil, rapporteur de la loi municipale, depuis longtemps à l'étude, vint, en cette qualité, appuyer les conclusions de la commission. Il réclama la mise à l'ordre du jour de la loi municipale, et montra que là reparaîtraient naturellement et à leur véritable place, toutes les questions relatives au domicile de l'électeur, qui faisaient le fond de la difficulté; que là, sans offense pour personne, et sans conflit entre les pouvoirs, on pouvait rectifier les dispositions de la loi du 31 mai qui paraîtraient abusives dans leur application.

L'argumentation lucide et pressante de M. de Vatimesnil eût été sans réplique, si le gouvernement eût cherché de bonne foi la réforme d'une législation qui avait, à plusieurs égards, dépassé les prévisions de ses auteurs. Mais le but poursuivi par le Président était autre.

L'abrogation de la loi du 31 mai n'était qu'un appel à la popularité; chacun, en déposant son vote, ne songea qu'à déjouer ou à servir une arrière-pensée. La discussion publique fut donc, d'un commun accord, rapidement close et la proclamation du scrutin, écoutée dans un profond silence, fut suivie d'une sensation prolongée. A la faible majorité de 355 voix contre 348, l'Assemblée décida qu'elle ne passerait point à une seconde lecture. C'était à peine une défaite pour le gouvernement. Il était battu dans une escarmouche, mais l'armée conservatrice fondait à vue d'œil, et sur le terrain où elle était le mieux placée pour remporter la victoire. L'échec fut peu sensible à l'Élysée pressentant la prompte dissolution d'une majorité réduite à sept voix. Les hommes qui poursuivent ardemment un but n'ont pas grand souci des blessures quand elles laissent survivre l'espoir de la revanche.

L'agitation qui suivit ce vote n'était pas encore calmée, que d'autres incidents vinrent lui donner un nouvel aliment. L'armée était manifestement travaillée par le général de Saint-Arnaud. Les régiments étaient systématiquement éloignés ou rapprochés de Paris, suivant leurs dispositions connues à proférer ou à repousser le cri de : « Vive l'empereur! » Les hommes qui avaient compétence en pareille matière ne cachaient point leurs alarmes. On voyait les représentants de l'Élysée multiplier les conversations ou les conciliabules mystérieux. M. de Persigny avait demandé un rendez-vous au général Changarnier et débuta en témoignant sa surprise de la mesquinerie de l'appartement du général, logé, autant que je m'en souviens, dans un entre-sol, rue du faubourg Saint-Honoré.

— Un grand personnage comme vous, dit M. de Persigny, ne peut rester dans un si petit cadre.

— C'est parce que le cadre est petit que le personnage paraît grand, répondit le général.

M. de Persigny voulut pousser plus loin ses ouvertures; mais il fut arrêté et promptement éconduit.

M. de Persigny, qui ne remplissait aucune fonction officielle, s'était réservé les tentatives hasardeuses qui allaient bien à son caractère. Il avait inventé un genre de diplomatie particulier, et c'est par l'excès de sa franchise qu'il déroutait la curiosité. Passant un jour devant un groupe de la droite où l'on causait avec animation, il s'arrêta et dit avec son calme apparent :

— Eh bien! messieurs, vous complotez contre le Président?

— Pas du tout, répondit un des interpellés, nous nous demandons pour quel jour nous devons retenir notre place à la diligence pour retourner chez nous.

— Vous feriez bien mieux de retenir votre place au Sénat! répliqua M. de Persigny, et il continua tranquillement son chemin.

De telles réponses rassuraient plus qu'elles n'effrayaient : « On ne se permettrait pas de telles fanfaronnades, disait-on, si le danger était sérieux. »

Cependant le général de Saint-Arnaud, très réservé d'attitude, inspirait, de jour en jour, plus d'ombrage, et quelques-uns des chefs de la majorité chancelante crurent urgent de faire consacrer par une loi formelle le droit de l'Assemblée à sauvegarder sa propre sûreté. On pensa que la questure aurait une autorité spéciale sur ce sujet, et les trois questeurs, le général Le Flô, M. Baze et M. de Panat, déposèrent, le 6 novembre, une proposition ainsi conçue :

« Sera promulgué comme loi, mis à l'ordre de l'armée, et affiché dans les casernes, l'article 6 du décret du 11 mai 1848, dans les termes ci-après :

« Le président de l'Assemblée nationale est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée. A cet effet, il a le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont il juge le concours nécessaire. Ses réquisitions peuvent être adressées directement à tous les officiers, commandants et fonctionnaires, qui sont tenus d'y obtempérer immédiatement, sous les peines portées par les lois. »

Cette proposition, lue à la tribune par M. Baze, causa un vif émoi sur tous les bancs de l'Assemblée. La Montagne témoignait une véritable fureur, et criait : « La question préalable! Vous violez la Constitution! » Après dix minutes d'un trouble indescriptible, la proposition des questeurs fut renvoyée aux bureaux. La commission nommée pour son examen ne laissait point entrevoir une majorité certaine. Quelques membres de cette commission ne repoussaient pas la proposition en principe, mais la trouvaient inopportune, et le *Journal des Débats*, organe des hommes indécis, disait : « Il n'y a pas péril imminent. Quand il viendra, il sera temps. » Peut-être eût-il été plus sage de dire : Quand il viendra, il ne sera plus temps!

Le ministre de la guerre fut appelé au sein de la commission. Ses réponses, dans lesquelles on eût voulu puiser la sécurité, augmentèrent de beaucoup l'inquiétude. Tantôt il refusait les explications qu'on avait le droit de lui demander; tantôt il se mettait en contradiction avec lui-même ou alléguait des faits qui, vérification faite, ne se trouvaient point exacts. A chacune de ces entrevues, la résistance s'accentuait, et, au terme de débats fort animés, la commission, par 27 voix sur 30, adopta la proposition

des questeurs, et chargea du rapport M. Vitet, l'un des membres de l'Assemblée les plus franchement opposés au Président. Ce choix fut le dernier acte de l'ancienne majorité.

La discussion s'ouvrit le lundi 17 novembre, sous le coup de la plus vive anxiété, au dehors, comme au sein de l'Assemblée.

Le ministre de la guerre demanda le premier la parole. Amnistié plus tard par une noble mort au service de son pays, et illustré par une victoire qui conjurait un désastre en Crimée, le général de Saint-Arnaud avait rapporté déjà de l'Algérie une brillante réputation. Il n'avait assurément pas l'habitude de la parole; mais il avait mieux que cela dans sa situation : il avait l'accent du commandement et le geste de l'énergie. Il conjura l'Assemblée, au nom du salut public, de repousser une proposition qu'il déclarait inutile.

Le général Le Flô lui répondit, à titre de questeur et à titre de militaire :

« De deux choses l'une : ou le pouvoir exécutif sera d'accord avec l'Assemblée, et alors vous n'avez aucun conflit à redouter; ou il y aura désaccord, antagonisme entre ces deux grands pouvoirs, et alors vous avez certainement le droit de vous précautionner, car vous aurez tout à redouter pour votre indépendance. (*Mouvements divers.*) Si vous repoussez notre demande, vous aurez découvert l'Assemblée, vous aurez livré son existence aux hasards d'un coup de main. Vous vous serez désarmés vous-mêmes, et Dieu veuille que vous n'ayez pas à le regretter amèrement. Quant à nous, auteurs de la proposition, il nous restera la conscience d'avoir rempli un devoir suprême envers l'Assemblée et le pays, et la triste consolation de nous être affranchis ainsi d'une responsabilité pleine de périls. »

Ce fut M. Crémieux qui, le premier, vint au secours du ministère :

« Pour nous, dit-il, nous n'avons pas la moindre crainte; si le Président de la République veut la prorogation, malgré la Constitution qui s'y oppose, il trouvera le peuple et la Constitution. Vous craignez l'armée? Les soldats aiment la République. Ils se lèveront tous comme un seul homme, contre celui qui aurait l'audace de leur dire : « Suivez-moi contre l'Assemblée! »

Un membre de la gauche, cependant, sut montrer qu'en lui les préjugés ne dominaient pas le patriotisme.

« Non! s'écria le colonel Charras, je ne crois pas que la majorité soit un danger plus sérieux pour la Constitution que le Président qui siège à l'Élysée... La majorité est dans le vrai. C'est pour cela que je voterai avec elle. »

Ce langage courageux, car il faut du courage pour se séparer de

son parti, troubla visiblement la gauche. Ce fut M. Michel (de Bourges) qui se chargea de la rassurer. Il refit, en termes plus pittoresques, le discours de M. Crémieux.

« L'armée est à nous, répéta-t-il, je défierais qui que ce fût de faire marcher un soldat contre le peuple, et je me permets d'ajouter que, s'il y avait un danger, il y a ici une sentinelle invisible qui nous garde ! »

Le *Moniteur* du 18 novembre constate qu'après cette péroraison, l'orateur fut accompagné à son banc par une triple salve d'applaudissements à gauche.

M. Thiers sentit que l'heure était suprême et qu'il fallait payer de sa personne dans la mêlée. Mais il fut accueilli par des clameurs, par des violences qui auraient pu lui démontrer ce que lui rapporteraient ses caresses à la République. Impuissant, pour la première fois, à se faire écouter, il descendit de la tribune, en poussant ce cri de désespoir :

« Dites à la France que lorsqu'il s'agissait de l'indépendance de l'Assemblée, de l'avenir du gouvernement représentatif et de la dernière Assemblée, peut-être, qui nous représentera véritablement, vous, représentants, vous avez refusé de m'entendre ! »

M. Jules Favre fut plus heureux. Il obtint le silence, parce qu'il arrivait à l'appui de ministres incapables, sauf le général de Saint-Arnaud, de se défendre eux-mêmes.

« Ou vous croyez que le pouvoir exécutif conspire, nous dit-il, alors accusez-le ! ou vous ne le croyez pas, et c'est, dans ce cas, vous qui conspirez contre la République ! »

A peine M. Jules Favre fut-il descendu de la tribune que le général Bedeau, se dressant de son banc, interpella nominativement le ministre de la guerre et s'écria d'une voix stridente :

« Est-il vrai que le décret du 11 mai, approuvé dans sa signification légale par l'honorable chef du cabinet d'alors, M. Odilon Barrot, affiché dans toutes les casernes par le ministre de la guerre, son collègue, le général Rullière, est-il vrai que, par ordre du pouvoir exécutif, il ait été retiré ? » (*Mouvement. — Voix à droite : Répondez !*)

Le ministre de la guerre, avec une visible hésitation et après s'être consulté à voix basse avec M. de Thorigny, répondit du banc des ministres :

« Je n'ai pas voulu laisser aux soldats un prétexte de doute ou d'hésitation. J'ai fait enlever ces affiches, là où elles existaient encore.

M. Chapot. — Vous nous avez donc trompés dans la commission, lorsque vous nous avez dit le contraire ? »

Une extrême agitation s'empare alors de l'Assemblée. Tous les représentants quittent leur place, les uns pour se livrer aux colloques les plus animés, les autres pour interpeller les ministres à leur banc, et leur adresser les apostrophes les plus véhémentes. Le colonel Charras domine un instant le tumulte et fait entendre ces mots :

« Je demande la mise en accusation ! »

On devait croire, on crut un instant à un vote indigné et presque unanime. Le général de Saint-Arnaud se hâta de quitter son banc en faisant un signe au général Magnan qui assistait à la séance dans une tribune et qui le rejoignit aussitôt. M. de Morny, pâle et consterné, suivit le ministre de la guerre, et tous trois se rendirent ensemble à l'Élysée. Quelques minutes après, les soldats étaient consignés dans leurs casernes.

Cependant la gauche la plus avancée tente de rétablir le calme dans l'Assemblée. M. Madier de Montjau atteste qu'il n'y a rien de changé dans la situation et que voter la proposition des questeurs, c'est voter la mort de la République. MM. Michel (de Bourges), Émile de Girardin, Victor Hugo, Pascal Duprat, se précipitent de groupe en groupe, afin de rallier leurs amis à ce sentiment. Lorsque l'ouverture du scrutin est proclamée, la gauche résiste encore, les uns veulent voter ouvertement contre un ministère aussi franchement provocateur; les autres continuent à voir le suprême danger du côté de la majorité. Le moment de la fermeture du scrutin approche. Un dernier effort des dupes et des complices de l'Élysée triomphe enfin. Les inquiétudes de la gauche sont vaincues; elle apporte en masse son vote négatif. Le scrutin est fermé, dépouillé et proclamé au milieu d'une inexprimable anxiété. 300 voix seulement adoptent la proposition; 408 la repoussent.

A partir de ce jour, la lutte était terminée. Les républicains s'immolaient eux-mêmes, tout en déclarant la République impérissable. « La victime était désarmée, dit M. Odilon Barrot dans ses *Mémoires*, il ne restait plus qu'à la frapper » et il ajoute : « Aussitôt que ce vote fut connu à l'Élysée, on s'y rassura. Les ordres furent changés. Louis-Napoléon, qui jusque-là avait fait attendre les nombreux convives qu'il avait invités, leur dit avec un gracieux sourire : « Maintenant, messieurs, nous pouvons nous mettre à table. »

Les 408 voix qui permettaient au Président de se mettre à table aussi gaiement se composaient de toute la gauche, à l'exception du colonel Charras et d'un très petit nombre de ses amis; de tous les Élyséens, à l'exception de M. de Morny, qui avait précipitamment quitté la salle avec le ministre de la guerre; enfin d'une portion

considérable de la réunion des Pyramides, qui se divisa dans ses principaux chefs. Les 300 bulletins pour la proposition avaient été déposés dans l'urne par MM. Berryer, Thiers, Molé, le général Changarnier et toute la droite.

Lorsque le P. Lacordaire discutait, avec Mme de Swetchine et moi, la convenance de sa démission, au lendemain du 15 mai, il nous disait : « L'anarchie républicaine ramènera forcément les compétitions monarchiques; dès lors la politique entrera dans une phase où je n'ai pas, où je ne veux pas avoir mes entrées. »

La prévision du P. Lacordaire était désormais réalisée, et le clergé aurait dû, ce me semble, professer en 1851 le sentiment que le P. Lacordaire éprouvait d'avance en 1848. Le clergé l'eût fait volontiers, et en très grande majorité, mais il était alors sous l'empire d'un journal ou plutôt d'un homme qui ne cessa jamais de l'égarer dans les sens les plus opposés. L'*Univers*, pour ce jour-là, était Élyséen, et comme M. Veuillot n'embrassa jamais une question froidement, il attaquait l'Assemblée sans relâche et sans mesure...

Rien ne manquait plus aux préparatifs du coup d'État que le choix du jour, et ce jour ne pouvait plus être éloigné.

Parmi les hommes qui n'étaient ni aveugles, ni compères, l'inquiétude allait croissant. A la fin de novembre, M. Molé réunit à dîner chez lui le duc de Noailles, M. Berryer, le général Changarnier, M. Vitet et moi. Une fois portes closes, nous pressâmes le général Changarnier de questions sur les chances vraisemblables de l'attaque et de la défense. Jamais la sécurité du général n'avait été plus grande. Il se croyait toujours le représentant et le commandant inviolable de l'armée. Irrité de notre incrédulité à cet égard, il se laissa bientôt aller à nous dérouler le plan sur lequel reposaient ses espérances. Selon lui, le Président ne trouverait pour un coup de main qu'un petit nombre d'infimes et obscurs agents; il n'en gagnerait pas un parmi les compagnons d'armes de Changarnier; il ne s'agissait donc que de la résistance d'un instant, et quelques précautions prises à l'avance y suffiraient. « Mon appartement, ajouta le général, est une petite forteresse. Les habitants de ma maison me sont absolument dévoués; particulièrement le pâtissier qui loge au rez-de-chaussée, et tous ses marmitons [1]. » En entendant parler ainsi cet esprit vaillant et d'ordinaire si pénétrant, nous ne pûmes nous défendre d'une indicible tristesse, et

[1] M. V. Hugo, dans son récit, le plus souvent imaginaire de l'*Histoire d'un crime*, prétend que, « depuis le 9 septembre, Changarnier avait congédié les quinze hommes, armés jusqu'aux dents, par lesquels il se faisait garder la nuit. » Ces quinze hommes sont une pure invention de M. V. Hugo.

nous finîmes par ne plus rien répliquer. Nous nous séparâmes silencieux, consternés, chacun se répétant à soi-même, nous nous le sommes avoué depuis : « Le pays appartiendra demain au plus audacieux et au plus rusé. »

Le 2 décembre, anniversaire de la bataille d'Austerlitz, fut choisi pour l'exécution du coup d'État. M. Thiers, saisi dans son lit, montra la même surprise qu'au 24 février. Le général Le Flô vit, au Palais-Bourbon, sa chambre envahie par le colonel Espinasse, son ancien camarade, à qui, dit-on, il avait montré confidentiellement l'escalier dérobé par lequel le colonel Espinasse entra, et par lequel le général Le Flô comptait, en cas d'attaque, gagner un corps de garde et l'esplanade des Invalides où un régiment était caserné. Le général Changarnier et le général de La Moricière, ceux probablement qu'on redoutait davantage, furent si habilement et si soudainement assaillis dans leur sommeil qu'ils ne purent même pas étendre la main sur les pistolets qu'ils tenaient à leur portée. Le général Bedeau seul se débattit dans la rue et dénonça par ses cris l'attentat dont il était victime. On le porta de force dans le fiacre qui attendait à la porte et qui s'éloigna rapidement. Tout se passa de même partout; la *sentinelle invisible* ne parut nulle part. Peu de membres de la gauche s'agitèrent sérieusement. Baudin seul, représentant de la Montagne, trouva sur une barricade la mort qu'il chercha et qu'il brava avec un véritable héroïsme.

Ces faits, douloureux au point de vue de l'honneur national, à quelque opinion que l'on appartienne, sont du domaine de l'histoire. Je dois donc me borner à retracer ici le petit coin du tableau auquel je puis donner la précision d'un témoignage personnel.

Mon fidèle Marquet, m'éveillant plus tôt que de coutume, m'avertit avec émotion de ce qui s'était passé dans la nuit et de la teneur des affiches qui couvraient déjà les murs de Paris. Je me levai en hâte et je n'étais pas encore habillé quand je vis entrer dans ma chambre plusieurs de mes voisins du faubourg Saint-Germain. Le duc de Luynes fut le premier, M. de Vatimesnil, M. de Kerdrel et quelques autres le suivirent de près. Notre résolution, bien arrêtée d'avance, était de ne point imiter la déroute effarée des jacobins, au 18 brumaire. Mais où placer la résistance et quel point d'appui lui donner ?

Le très petit nombre de députés, M. de Rességuier entre autres, qui avait, à la première heure, réussi à pénétrer dans le Palais-Bourbon, y étaient cernés par les troupes, et il ne nous était plus possible d'aller les y rejoindre. M. de Dampierre vint nous dire qu'on se réunissait chez M. Odilon Barrot, et nous allions nous y

rendre, quand un de nos amis, qui n'appartenait pas à l'Assemblée, M. de Miramon, nous signala une réunion de représentants qui se tenait plus près de nous, rue de Lille, chez le comte Daru. Nous y courûmes et nous y arrivâmes en même temps que M. Barrot et ses amis qui n'avaient pas voulu demeurer séparés par la Seine du Palais-Bourbon, notre objectif naturel. M. Daru appartenait à la réunion des Pyramides, c'est-à-dire au groupe de représentants qui s'était flatté de conjurer le coup d'État par une transaction régulière et parlementaire avec le Président. Le rejet de la proposition de révision avait fait avorter ce plan, et le coup d'État leur jetait un défi. Il était fièrement relevé par M. Daru, par le duc de Broglie et quelques-uns de leurs collègues. Nul ne fut plus résolu qu'eux dans la protestation. Ils y mettaient l'honneur et la dignité de leur apparente complaisance de la veille ; prompts à reconnaître leur méprise, ils ne voulaient pas du moins qu'on pût suspecter leur sincérité. Notre nombre s'élevait déjà à une centaine, lorsque Augustin Cochin, adjoint à la mairie du dixième arrondissement [1], nous fit annoncer par le comte Benoist d'Azy, son beau-père, que le maire s'était retiré et que lui-même, ferme à son poste, nous y appelait ainsi que notre collègue, M. de Lauriston, commandant la garde nationale de ce quartier. Une mairie pouvait devenir le centre d'une résistance légale; nous nous y transportâmes aussitôt. Notre nombre grossissant à chaque minute, en l'absence de M. Dupin, qui se disait prisonnier, l'Assemblée se constitua régulièrement sous la présidence du premier de ses vice-présidents, M. Benoist d'Azy. Durant une délibération de trois ou quatre heures, nul ne laissa percer, je ne dis pas une défaillance, mais seulement une hésitation. M. Berryer fut l'âme, l'inspirateur, le rédacteur de toutes les mesures prises. Il sut, tantôt en peu de mots, tantôt du geste et du regard seulement, mettre fin aux propos discordants ou aux motions inutiles, ramener, concentrer toutes les volontés sur un seul point : la déchéance; dicter avec précision les termes du décret, provoquer ensuite la désignation d'un commandant militaire, naturellement désigné, puisque le général Oudinot était parmi nous, conseiller ensuite de lui adjoindre comme chef d'état-major M. Tamisier, également présent et plus favorablement vu de la gauche, enfin, donner à tous l'exemple le plus rare dans les heures de crise, celui d'un imperturbable sang-froid dans un inébranlable courage.

La déchéance venait d'être votée par trois cents membres

[1] Le dixième arrondissement est devenu depuis le septième. La mairie occupait alors, rue de Grenelle-Saint-Germain, les terrains sur lesquels la rue des Saints-Pères a été prolongée jusqu'à la rue de Sèvres.

environ, lorsque nous aperçûmes des troupes se masser sous nos fenêtres. Presque aussitôt après, notre escalier était envahi, et un officier, accompagné de quelques soldats, mettait le pied dans notre salle. Nos deux vice-présidents et le général Oudinot lui parlèrent, au nom de la loi et de la loyauté militaire, avec une dignité si imposante que l'officier, visiblement ému, se retira, après une courte hésitation, suivi des hommes qu'il commandait. Il fallut d'autres ordres et d'autres renforts pour opérer notre arrestation. On mit la main sur le général et sur nos deux vice-présidents, puis on nous fit descendre dans la cour et défiler dans la rue de Grenelle et jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, entre deux haies de soldats et sous les yeux d'une population timide ou railleuse.

J'avais quitté la rue du Bac vers huit heures du matin sans déjeuner et sans prendre aucune précaution d'argent ou de vêtements pour un voyage auquel nous paraissions désormais destinés. La plupart de nos collègues ne s'étaient pas montrés plus prévoyants que moi, et nous eûmes grandement à nous louer de l'hospitalité du régiment de lanciers qui, tout en remplissant ses devoirs militaires comme il les comprenait, nous accueillit au quai d'Orsay avec une affectueuse sympathie. On nous avait lâchés dans la cour de la caserne, comme on lâche un troupeau dans un pré, et nous mîmes cette sorte de liberté à profit pour procéder à un appel nominal auquel nous attachions tous le même prix; puis, la nuit venant et le brouillard s'épaississant, on nous fit entrer pêle-mêle dans une vaste salle. Un officier, mon compatriote angevin, M. de Jourdan, me reconnut et m'offrit son logement. Quand je me vis, grâce à cette bienveillance, en possession d'une bonne chambre, je demandai à partager cette faveur avec quelques amis, avant tout, avec M. de Rességuier. M. Berryer nous y rejoignit, n'ayant pas plus que nous de renseignement sur le traitement qu'on nous réservait. Les officiers du régiment l'ignoraient également.

Vers minuit, un commissaire de police et ses agents vinrent nous prier de descendre dans la cour, en nous annonçant que nous allions monter en voiture, mais sans faire aucune réponse à nos questions. Dans notre incertitude sur notre destination, nous descendîmes, M. de Rességuier et moi, en nous tenant par le bras, afin de nous assurer autant que possible la chance de partager le même sort. Le mot « voitures », très poliment prononcé par les agents, nous avait fait supposer qu'on allait nous distribuer dans des prisons de Paris. Notre surprise fut donc assez désagréable, en aperçevant non d'honnêtes fiacres, mais des voitures cellulaires. A leur aspect, je dis à M. de Rességuier qui me l'a rappelé depuis : « Décidément, je ne tutoierai plus Morny ». Nous montâmes tous

deux ensemble dans le carrosse des malfaiteurs, mais pour être enfermés, chacun de notre côté, dans une cellule séparée. Si je dois rendre compte ici de notre état d'esprit, je dirai que la plupart d'entre nous ne se croyaient pas appelés au martyre et ne songeaient aucunement à s'en donner le mérite. Nous devinions aisément au désordre et à la lenteur des mesures prises qu'on n'avait pas compté sur notre résistance collective, qu'on se bornerait au strict nécessaire et que le premier moment passé, nous n'aurions à courir d'autres dangers que ceux de la séduction. Ceux-là, je ne les redoutais ni pour M. de Rességuier ni pour moi, et nous jugeâmes avec calme que M. de Morny, rarement pris en flagrant délit de mauvais goût, aurait pu, sans trahir son nouveau maître, traiter ses collègues autrement que les forçats.

Notre voiture se composait de quatre cellules, deux à droite, deux à gauche, séparées par un corridor, dans lequel se trouvaient deux agents en uniforme. Point de jour du côté du corridor, point de jour du côté extérieur, seulement une petite ouverture au milieu du plafond, pour laisser pénétrer un peu d'air et très peu de clarté; une planche de bois pour s'asseoir et très peu d'espace pour les jambes forcément repliées. Quand je me fus installé dans ce cachot, ce qui ne fut pas long, je frappai sur la paroi en face de moi et en élevant la voix je demandai :

« Qui est mon compagnon?

« Le général Oudinot », me fut-il répondu.

M. de Rességuier fit de son côté la même question et reçut pour réponse :

— Le général de Lauriston. »

Cela nous permit, du moins, de nous féliciter d'avoir à courir les aventures en bonne compagnie; et nous nous remîmes à garder le silence, la faction de nos gardiens dans le corridor nous avertissant qu'une conversation en règle ne serait pas tolérée. Après cinq ou six minutes de marche au grand trot, une plus vive lumière descendit par notre soupirail et le bruit sonore du pavé cessa; nous comprîmes alors que nous suivions la grande allée des Champs-Élysées. Au bout d'une demi-heure environ, notre attelage fut mis au pas. « Où nous fait-on grimper ainsi? » nous demandions-nous. Puis, une station, des pourparlers; on ouvre nos petites cellules, on nous fait descendre et nous nous trouvons dans le fort du Mont-Valérien.

Quelques officiers et quelques soldats d'infanterie nous reçurent, en s'excusant de n'avoir à nous offrir qu'un dortoir fort en désordre.

— Nous ne vous attendions pas, répétaient-ils à chacun de nous avec une grande politesse.

— Nous le croyons sans peine, répondions-nous en riant; car la bonne humeur était revenue à tout le monde, en voyant que notre excursion n'était pas plus lointaine et que nous nous trouvions quatre-vingts collègues réunis au même lieu. C'était une grande salle de caserne, garnie de couchettes de soldats qu'on venait d'en faire sortir précipitamment pour renforcer la garnison de Paris.

Du bout de ce vaste dortoir, le regard plongeait sur la vallée de la Seine et sur la grande ville que les lueurs du gaz nous laissaient entrevoir à travers l'obscurité de la nuit. Je m'approchai de la large baie vitrée d'où l'on pouvait contempler ce spectacle. Deux collègues de la gauche m'avaient devancé à cette espèce d'observatoire. Trop abîmés dans leur contemplation pour m'apercevoir, ils se disaient l'un à l'autre, avec l'accent du regret : « C'est singulier! Pas d'incendie, pas un seul encore! » Cette menace avait souvent retenti dans les journaux démagogiques; nous ne l'avions jamais crue sérieuse. Cette nuit-là, nous pûmes constater qu'elle était l'espérance des républicains, et de ceux-là mêmes qui passaient pour modérés.

Je m'éloignai sans témoigner que j'avais entendu et j'allai m'étendre sur ma couchette, en m'enveloppant soigneusement dans un caban militaire que m'avait prêté M. de Jourdan, au moment où nous allions quitter la caserne du quai d'Orsay. L'*Opinion publique*, journal de M. Nettement, avait déployé beaucoup d'ardeur contre l'Élysée et rééditait en feuilleton une histoire où figuraient toutes sortes d'anecdotes malveillantes contre Napoléon. On citait entre autres ce quatrain :

Par une faveur sans égale,
Il me dit en serrant ma main :
« Mon ami, vous aurez quelque chose demain! »
Le lendemain j'avais... la gale.

Ce souvenir nous troublait. Cependant le silence gagna peu à peu le dortoir, et nous finîmes par nous endormir profondément.

Nous étions en plein sommeil, quand nous fûmes bizarrement réveillés par une sorte d'apparition. C'était la vénérable vicomtesse Dambray qui, à force d'insistances, avait obtenu la permission de chercher partout M. Dambray et de lui apporter quelques effets nécessaires. Elle allait de couchette en couchette, s'excusant avec grande politesse auprès des uns, et reculant, un peu troublée, devant ceux qui, réveillés en sursaut, se redressaient trop brusquement. Je crois, du reste, que sa recherche au Mont-Valérien fut sans succès et que M. Dambray avait été emmené soit à Mazas, soit à Vincennes.

Le lendemain, nous reçûmes la visite de la duchesse de Luynes, mariée en premières noces au vicomte Jules de Contades, dont elle avait connu un jeune camarade de régiment, M. Magnan, devenu depuis maréchal, et alors général commandant l'armée de Paris. C'est à lui qu'elle s'adressa pour obtenir un laissez-passer. Le souvenir du premier mari protégea le second; mais le général Magnan ne put qu'introduire la duchesse à l'Élysée, le Président s'étant réservé le monopole des permissions. Elle s'y rendit avec son fils, et le laissez-passer fut obtenu. En remontant en voiture, ils aperçurent M. Leverrier entrant lui aussi à l'Élysée, et le jeune Contades le fit remarquer à sa mère en disant : « C'est le grand astronome que personne ne peut devancer dans la découverte des astres nouveaux! »

La duchesse de Luynes apportait à son mari deux pâtés de foie gras et un journal contenant une lettre de notre collègue, M. Molé, dont l'absence nous avait étonnés. Demeurant au fond du faubourg Saint-Honoré, et tardivement informé de ce qui se passait à la mairie du dixième arrondissement, il avait vainement essayé de nous y rejoindre et il réclamait noblement sa part de solidarité dans notre protestation. Cette lettre de M. Molé fut lue à haute voix et chaleureusement applaudie.

La belle duchesse de Luynes, avec la grâce qu'elle mettait en toute chose, se chargea d'une foule de commissions. Parmi les républicains qui s'empressaient autour d'elle, M. Antony Thouret se fit remarquer. On aurait pu le surnommer, comme M. de Lally-Tollendal, « le plus gras des hommes sensibles ». C'est lui qu'un journal illustré avait représenté en 1848, sortant des prisons de Louis-Philippe, rayonnant de bonne mine et d'embonpoint et s'écriant : « J'ai tant souffert! » Avec le ton pathétique dont il abusait, il recommanda une foule de lettres à Mme de Luynes : « Veuillez rassurer ma famille, lui disait-il, mais répétez-lui bien que je demeure inconsolable d'avoir tenu le sort de la France entre mes mains et de l'avoir laissé échapper! — Est-il vrai, nous écriâmes-nous, que vous ayez tenu le sort de la France entre vos mains? Nous n'en avons aucun souvenir! »

C'était cependant notre mémoire qui était en défaut et M. Thouret qui avait raison. Il avait, en effet, au temps de la Constituante, présenté un amendement qui rendait inéligibles les membres des familles ayant régné sur la France, et par conséquent, les Bonaparte. Le prince Louis monta à la tribune pour repousser cet amendement, mais il s'exprima en termes si maladroits, avec un accent si étranger, que l'Assemblée l'interrompit par de bruyants éclats de rire. M. Thouret reprit la parole aussitôt après, et pensant

qu'une épigramme était désormais suffisante, se contenta de ces mots : « Après ce que l'Assemblée vient d'entendre et ce que la France entière lira demain, mon amendement devient inutile, je le retire. » L'injure fut aggravée par des applaudissements prolongés et l'amendement s'évanouit. A partir de ce jour, le prince Louis ne reparut plus que rarement à l'Assemblée Le Deux-Décembre fut sa riposte.

Nous nous promenions dans la cour intérieure du fort, sous la garde de nombreux surveillants, lorsque l'un d'eux vint, à ma grande surprise, m'apporter une lettre. Je l'ouvris, et ma surprise redoubla en lisant ces deux lignes :

« Si vous consentez à me voir encore, je vous attends chez le concierge du fort.

« PERSIGNY. »

J'hésitai. Je n'avais cependant aucune amertume envers M. de Persigny. Il n'avait jamais servi qu'un parti. Il l'avait fait à ciel ouvert, à ses risques et périls. Je demandai donc, après réflexion, à celui qui m'avait remis ce billet, de me conduire là où on m'attendait, et je me trouvai bientôt en face de M. de Persigny. Il se jeta dans mes bras, avec une grande émotion en me disant :

— Me pardonnerez-vous jamais de ne vous avoir pas averti?

— Mais, mon pauvre ami, lui dis-je avec la plus parfaite sincérité, c'est de m'avoir averti que je ne vous pardonnerais pas. Qu'aurais-je fait de votre avertissement et qu'aurait-il changé à mon devoir?

— C'est vrai, c'est vrai, reprit-il. Cependant, croyez-le bien, vous m'avez coûté beaucoup d'angoisses.

— Pourquoi? Vous me rendez la visite que je vous ai faite dans la prison du Luxembourg. Nous voilà quittes pour aujourd'hui. Plus tard, nous jouerons peut-être la troisième manche.

— En attendant, poursuivit-il tristement, j'ai encore un autre pardon à vous demander; je n'ai pu obtenir que vous fussiez compris parmi ceux qui, en très grand nombre, seront rendus à la liberté dès que les petites émeutes de Paris seront comprimées; Morny s'est joint à moi. Le Président y consentait bien volontiers, mais le préfet de police s'y est formellement opposé en vous signalant comme l'un des représentants qui, depuis un mois, ont dépensé le plus d'activité contre nous.

— C'est un honneur que me fait M. de Maupas et que j'aurais voulu mieux mériter. Ne vous préoccupez pas de ma santé. Le repos ne peut que lui être favorable. Ici, comme au quai d'Orsay, j'ai trouvé un Angevin très amical. Je suis installé, avec M. de

Rességuier, dans la chambre d'un officier, M. Charlery et nous n'avons à nous plaindre de rien ni de personne. J'apprends de vous que la résistance de Paris dure encore. Vous avez dû faire un grand sacrifice en vous éloignant de la lutte, retournez-y. Gardons notre vieille amitié, en dehors du combat. Tâchez de donner de bons conseils à votre prince, il en a souvent besoin, et puisque vous osez assumer sur vous seuls le salut de la France, du moins, sauvez-la. Je ne crois pas que le salut soit où vous allez le chercher. Si je me trompe, je vous rendrai justice, n'en doutez pas, comme le feront tous les cœurs désintéressés.

Là-dessus, nous échangeâmes encore quelques paroles courtes et sérieuses, puis nous nous séparâmes en nous embrassant. Je retournai à la promenade, au milieu de mes collègues. Je confiai à quelques-uns cet entretien inattendu. Nous en conclûmes que la résistance était éphémère et que nous recevrions bientôt notre liberté de notre défaite; ce qui tempérait beaucoup nos vœux de délivrance.

La nuit suivante, je fus réveillé, vers deux heures du matin, par deux collègues arrivant de Paris, et déjà inscrits sur la liste des futurs sénateurs : M. de Heeckeren et le duc de Mouchy. Ils venaient directement de l'Élysée, qu'ils avaient quitté à onze heures du soir. Le but de leur visite était de me ramener avec eux; mais ils comprirent bientôt que je préférais ma position à la leur, et ils repartirent comme ils étaient venus.

Une observation ressort pour moi de ce que je vis au Mont-Valérien, de ce qu'on me raconta plus tard de Mazas et de Vincennes : c'est à quel point nos habitudes font partie de nous-mêmes et combien les événements, même les plus graves, ont peu de prise sur elles. M. de Vatimesnil avait été surpris par le Deux-Décembre en pleine discussion de la loi municipale dont il était le rapporteur. Il n'avait pris, en sortant de chez lui, d'autre bagage que son dossier pour la discussion à l'ordre du jour. Son rapport était logé dans la poche de côté de sa redingote, et dépassait son gilet comme un jabot. Les amendements gonflaient ses poches de derrière. Une fois au Mont-Valérien, il les passait en revue et les rangeait par ordre, comme si la discussion allait être reprise d'un moment à l'autre. Avec son incontestable érudition de légiste, sa cordiale et intarissable faconde, il interpellait encore les membres de la gauche sur leur froideur en matière de décentralisation.

M. Dufaure nous donna le spectacle contraire. Il était venu avec empressement au rendez-vous de la mairie du dixième arrondissement; mais il paraissait redouter surtout de s'y compromettre par des alliances trop monarchiques. Arrivé avec nous à la caserne du

quai d'Orsay, il obtint de retourner auprès de Mme Dufaure, prise des douleurs de l'enfantement. Dès qu'un fils lui fut né, dans des conditions qui permettaient la sécurité, il vint, en vrai Régulus, se constituer prisonnier avec nous. Nous le vîmes arriver dans la cour portant sous le bras un petit paquet enveloppé dans un mouchoir à carreaux. Nous l'entourâmes et le félicitâmes vivement. Il perdit un instant son air morose, mais redevint bientôt taciturne, jusqu'au terme de notre détention.

M. Odilon Barrot garda imperturbablement ses préoccupations théoriques, son expression et son geste solennels. Dans le défilé de la rue de Grenelle au quai d'Orsay, il marchait devant moi, et je l'entendis communiquer à son compagnon, car on nous faisait marcher deux à deux, cet axiome dont assurément on ne pouvait nier l'à-propos : « Les institutions représentatives reçoivent aujourd'hui, je le crains, une profonde blessure! » A Vincennes, où il fut conduit, il se trouva couché près de M. Berryer et de M. de Foblant :

— Eh bien! Berryer, se mit-il à dire du fond de son lit, il sera donc écrit qu'après plus de soixante ans écoulés depuis 1789, nous voilà réduits, toi et moi, à voir de nouveau la force triompher du droit. N'est-ce pas bien humiliant?

— Tais-toi, Barrot, répondit en se retournant M. Berryer, l'homme du monde qui comprenait le moins et qui dédaignait le plus sincèrement l'art de poser. M. Barrot et M. Berryer, à leur insu, se peignaient là tout entiers.

Pendant notre séjour au Mont-Valérien, qui dura trois jours, nous eûmes assez facilement quelques communications avec le dehors. Nous reçûmes d'abord des journaux par l'ingénieuse entremise de deux de mes parents, Paul et Henry de Champagny. Ils avaient obtenu du traiteur voisin chargé de notre nourriture d'être admis parmi les porteurs qui entraient dans le fort avec de grands paniers sur leur tête. Notre repas terminé, ils repartaient avec leurs paniers vides, mais emportant aussi nos lettres et chargés de nos commissions. M. Pascal Duprat leur confia plusieurs messages républicains qui furent très consciencieusement remis à leur adresse.

Sous ce même déguisement, dans la soirée du Deux-Décembre, le jeune Gaston de Beaucourt avait pénétré dans la caserne du quai d'Orsay et avait pu ainsi rendre de bons offices aux députés qui y étaient détenus [1].

M. de Maupas avait tout d'abord complètement perdu la tête;

[1] M. le marquis de Beaucourt est le fondateur de la *Société bibliographique* et le directeur de la *Revue des questions historiques*.

on en a publié le piquant témoignage dans les billets de M. de Morny. Quand une facile et complète victoire l'eût rassuré, notre élargissement ne souffrit plus de difficulté. Les exceptions qui furent maintenues tinrent à des animosités personnelles. Toutefois, elles suffirent pour que nous ne voulussions pas d'une liberté privilégiée. Nous déclarâmes donc au commissaire de police que nous sortirions tous ou pas un, et nous refusâmes de donner nos noms, afin de ne point favoriser le système des catégories. Le commissaire n'ayant pu vaincre notre refus se retira; mais bientôt nous vîmes arriver M. Duponceau, chef des huissiers de l'Assemblée, et quelques-uns de ses auxiliaires qui nous connaissaient tous parfaitement. On prit nos noms, sans notre participation, et on nous invita à monter dans des omnibus qui, depuis plusieurs heures, stationnaient dans la cour. Personne ne bougea, et nous déclarâmes que les omnibus pouvaient repartir vides; mais les agents de police ayant mis la main sur le collet de quelques-uns d'entre nous, je me crus alors libre de partir avec M. de Rességuier et le duc de Luynes, dans une voiture que la duchesse de Luynes avait envoyée à son mari. Je n'ai donc pas assisté à une scène qui m'a été racontée depuis par plusieurs de mes collègues. Arrivés sur la place Louis XV où on voulait les faire descendre, ils renouvelèrent leurs protestations en faveur des représentants restés prisonniers et déclarèrent qu'ils ne sortiraient des omnibus que contraints et forcés comme ils y étaient entrés. Cette fois, on mit fin aux pourparlers en dételant les chevaux. Il fallut donc bien descendre et chacun regagna son logis.

Je n'étais pas chez moi depuis une demi-heure, causant avec MM. Benoist d'Azy, des Rotours de Chaulieu et quelques autres collègues et amis, que la porte du salon s'ouvrait et que M. Dupin apparaissait souriant. Nous avions été indignés de l'attitude de notre président, déjà fort suspect à nos yeux depuis quelques mois, et nous étions convenus que le premier de nous qui le rencontrerait s'en expliquerait avec lui sans détour. En l'apercevant, je me précipitai au-devant de lui, et, lui barrant, en quelque sorte, le passage, je lui dis vivement :

— Monsieur le Président, n'allez pas plus loin, nous nous sommes promis que le premier qui vous rencontrerait ne vous cacherait pas la vérité. Je suis malheureux que ce devoir m'incombe. Veuillez donc vous retirer, sinon je le remplirai jusqu'au bout.

Sans se soucier le moindrement de cet accueil, M. Dupin avança tranquillement dans le salon, en me répondant ;

— Eh! mon cher collègue, que voulez-vous que j'y fasse! *Novus rerum nascitur ordo.*

— Ah! oui, monsieur Dupin :

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté.

Il feignit de n'avoir pas entendu, se dirigea vers les autres représentants qui lui refusèrent la main, prit, au coin de la cheminée, un fauteuil que personne ne lui offrait, et s'assit comme aurait pu le faire l'homme le mieux accueilli. Je me tins alors debout, un bras sur le marbre de la cheminée, l'autre appuyant mes paroles, pour ainsi dire, à bout portant, et là, durant près d'une demi-heure, sans qu'il bronchât, je déroulai le tableau de ses défaillances, sans rien épargner ni rien atténuer. Il grommelait de temps en temps :

« Tout le monde en aurait fait autant à ma place! » Ou bien : « On ne m'a jamais dit chose pareille! »

Pour la première fois de sa vie peut-être, M. Dupin n'eut pas une réplique, pas un sarcasme, pas un élan de verve. Ce consentement tacite à sa propre exécution trahit, je l'espère, plus de remords qu'il n'en voulait montrer. Ce fut son dernier hommage à la dignité morale et à la dignité politique dont il allait prendre définitivement congé. Enfin, à bout de reproches avant qu'il ne fût à bout de patience, je lui dis :

« Mettez fin à cette scène douloureuse, monsieur Dupin; laissez là les hommes que vous avez trahis et retournez près de ceux qui vous attendent pour vous en donner la récompense! Nous sommes sortis de prison sans vous, nous sortirons, s'il plaît à Dieu, de nos divisions sans vous, et quand la monarchie sera faite, nous prendrons la peine de vous le faire savoir.

— Comme vous voudrez! dit-il en se levant, et aussi paisiblement qu'il était entré, il sortit pour aller renouveler son adhésion au coup d'État.

M. Dupin fut, bientôt après, nommé procureur général à la cour de cassation. Quand je me présentai à l'Académie, quelques années plus tard, M. Dupin fut le seul académicien à qui je ne fis point la visite d'usage. Il vota contre moi, et nos hostilités réciproques n'allèrent pas plus loin. Nous parlâmes plusieurs fois dans le même sens sur des questions littéraires, et nous n'évitions, ni l'un ni l'autre, de nous rencontrer dans l'antique salon ouvert par le cardinal de Richelieu aux plus pures traditions de la courtoisie.

A. DE FALLOUX.

La suite prochainement.

LE MARÉCHAL COMTE DE MOLTKE[1]

IX

Par cet aperçu sommaire de la campagne de Bohême, l'on a pu voir que la préparation des moyens et l'énergie des résolutions, poussées à leur dernière limite, constituaient sinon toute la méthode de guerre du général de Moltke, au moins son trait le plus caractéristique. En accentuant cette remarque, la campagne de 1870 nous permettra de juger l'homme de guerre plus en détail, de serrer cette figure historique de plus près, de prendre sa vraie mesure.

Avant tout, c'est un élève de Napoléon, car, chose étrange, il était réservé à l'armée prussienne seule de retenir, de conserver la grande tradition napoléonienne dans toute sa force, dans toute sa fécondité : nulle part le Maître n'a eu de plus fervents adeptes, nulle part il n'a été dépensé autant de persévérance et d'intelligence pour scruter ses oracles parfois sibyllins, et leur arracher le secret de la guerre avec une étincelle de son génie. Élevée à l'excellente école de Clausewitz, cette armée avait compris depuis longtemps les campagnes de Napoléon, mais elle ne voyait pas clair dans ses batailles. Elle était restée attachée à la forme de la *bataille parallèle*, à la bataille d'usure successive, où le général s'en remet à l'adversaire et aux circonstances du soin de le diriger. Cette forme rudimentaire, elle ne l'abandonna qu'après 1866, mais alors elle la repoussa complètement. Aujourd'hui, elle est en pleine possession du concept tactique de Napoléon, elle tient la forme supérieure, elle adopte résolument la *bataille-manœuvre*, et, renversant systématiquement les proportions admises, elle se borne à présenter un masque au début d'une affaire pour jeter brutalement le poids de ses masses, à l'heure qu'il lui plaît, au point qu'elle a marqué, sur les lignes amincies d'un adversaire désorienté. Or, si elle a achevé de conquérir Napoléon, quelle part n'en revient-il pas au grand éducateur, à l'initiateur de son état-major? L'honneur, le grand honneur de M. de Moltke est d'abord d'avoir compris Napoléon, tout Napoléon, — cela seul peut suffire à une gloire, — et

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1887.

ensuite d'avoir deviné le premier que, si la doctrine napoléonienne conservait toute sa haute valeur, les grandes découvertes scientifiques qui allaient révolutionner les habitudes et la vie de l'Europe, devaient aussi influer considérablement sur la conduite des opérations dans les guerres à venir. Son esprit pratique et net eut l'intuition qu'on allait se battre avec les chemins de fer et le télégraphe, au moins autant qu'avec les jambes du fantassin et l'exploration du cavalier. La guerre de la Sécession l'avait trouvé très attentif et tout préparé à tirer les conclusions de cette gigantesque expérience. La science moderne, il ne pouvait plus en douter, lui mettait entre les mains les moyens matériels pour grouper, faire vivre et fonctionner l'armée la plus colossale qu'on pût rêver, la nation armée. Je m'imagine que les audaces américaines et les conceptions grandioses qui en sortirent durent l'intéresser prodigieusement, car il a le tempérament américain, aussi travailleur et aussi osé. Que ceux qui s'en feraient l'idée d'une sorte de Fabius, d'un de ces généraux circonspects ne livrant rien au hasard, le connaîtraient mal! Audacieux avant tout dans ses calculs, il tient plus de Shermann et de Grant que de Turenne et de Montecuculli. Au nom des grands principes stratégiques, une critique méthodique, doctrinaire, a pu trouver à reprendre à ses combinaisons; mais, si le génie du général ne consiste pas à violer les règles lorsqu'elles l'emprisonnent, à faire voler en éclats, en face de la réalité, les préceptes étroits dont l'enseignement militaire en chambre lui a bourré la tête, je le demande, à quoi sert-il? En 1866 et 1870, on ne fera jamais assez entrer dans la balance combien M. de Moltke avait conscience de la supériorité de son armée et de la faiblesse de l'adversaire. Or c'est un fameux facteur que cette conviction-là. C'est elle qui permit à Napoléon d'en prendre à son aise avec les règles, comme il le fit en 1806. Eût-il sans cela risqué sa marche entre la Saalle et la frontière de Bohême, en face d'un adversaire résolu? Et l'emplacement d'Iéna, avec une rivière aux berges escarpées à dos, est-il rigoureusement classique? Et cependant la réponse est facile : *L'empereur était convaincu que, dans toute circonstance, il était supérieur dans le combat.* Une telle confiance permettra toujours de tout oser stratégiquement. Avec elle, qu'importe d'avoir sa ligne de retraite sur le flanc, une frontière ou une rivière sur les derrières, de se battre avec un front supposé; toutes ces défectuosités ne seront rien, tant qu'on sera le plus fort sur le champ de bataille. Cette doctrine fut celle de M. de Moltke, et c'est la vraie. Aussi bien, qu'a-t-il fait en 1870, si ce n'est reproduire 1806? Le mouvement tournant par la Saale, qui aboutit à inverser, sur le champ de bataille, les situations res-

pectives des armées, n'est-il pas le même que celui des IIe et IIIe armées allemandes au sud de Metz, mouvement qui les plaça à Rezonville, face à l'Allemagne? Dans les deux cas, étant donnée la même irrésolution chez l'adversaire, à la même grande imprudence répondirent les mêmes résultats foudroyants. Celui dont les calculs peuvent les produire est un stratégiste de premier ordre. Je sais que ce mot a vieilli, que la stratégie se définit peu et s'enseigne encore moins que sous ce prétexte; on lui conteste d'être, à l'état de science au moins, quitte à elle à éclore au vol de l'inspiration, à l'heure de l'histoire et dans un cerveau de génie, pour apparaître casquée et cuirassée, comme la Minerve antique, aux regards du monde ébloui.

A coup sûr, M. de Moltke n'est pas de cette école; il a cru à la science des grands capitaines, il a dévoué sa vie à leur étude, il estime qu'une fausse directive ne se corrige plus avec des millions comme avec des milliers de combattants, et il ne veut livrer au hasard que ce qu'il lui est impossible de lui arracher. C'est dans cet ordre d'idées qu'il a monté cette formidable machine de la mobilisation et de la concentration modernes à la perfection d'un ressort d'horlogerie; qu'on lâche le déclic, et l'on produit aussitôt la migration d'un peuple en armes vers la frontière menacée. L'homme qui a porté deux fois le poids de cet effrayant fardeau sans en être gêné ni intimidé, est un homme sûr de lui, un penseur, mais aussi un sublime travailleur; il a droit, à ce double titre, à l'éclatante reconnaissance de son pays. Aussi, lorsque, le 15 juillet 1870, à onze heures du soir, M. de Moltke, quittant le bâtiment de l'état-major général, se rendit aux ordres du roi pour décider la mobilisation, la foule eut raison de l'acclamer comme l'homme providentiel qui portait dans son vaste génie la fortune de la patrie allemande.

L'ordre de mobilisation est du 15 juillet, et Wissembourg a lieu le 4 août. De toute la campagne de 1870, cette période est la plus intéressante à mettre en relief, parce qu'elle en offre tout le côté moderne, et peut-être aussi, étant données les masses énormes qui furent mises en mouvement, le côté capital. Pour juger la réussite, il suffit de mettre en regard les prévisions et l'exécution; y a-t-il eu écart, et quel a été cet écart? Les prévisions, M. de Moltke en a dressé, dès 1868, un état détaillé dans un mémoire resté célèbre, et qui contient tout le plan d'opérations de la campagne contre la France. Il y était dit :

Il apparaît clairement de quelle importance il est pour nous de profiter de la supériorité que nous assurent dès le début les seules forces

de l'Allemagne du Nord. Cette supériorité prendra un caractère absolument décisif, si les Français se lancent dans une expédition contre les côtes de la mer du Nord, ou contre l'Allemagne du Sud. Pour la défense de nos côtes, on a laissé dans le pays de puissantes ressources.

La neutralité de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse limite le théâtre de la guerre entre Luxembourg et Bâle. Si la France passe outre à la neutralité d'un de ces États, et que son armée entre en Belgique, celle-ci doit alors considérablement s'affaiblir à Bruxelles et devant Anvers.

A une marche en avant sur la Meuse, on peut s'opposer de la Moselle plus efficacement encore que de Cologne, car nous forçons l'adversaire à faire front au sud, et, pendant que toutes ses communications sont menacées, à accepter une bataille décisive. La distance de Bruxelles à Cologne étant supérieure à celle de Mayence, de Kaiserslautern et de Trèves, même dans le cas dont il s'agit, nous apparaîtrons assez à temps sur notre front du Rhin inférieur. La violation de la neutralité suisse serait pour la France la source de graves difficultés; elle y rencontrerait une milice forte et bien organisée.

Mais en général tout rassemblement de forces importantes sur la Moselle menace si immédiatement la France et sa capitale, qu'elle ne peut que difficilement se laisser entraîner dans des entreprises à perte de vue. Nous devons donc admettre vraisemblablement que les Français effectueront leur première concentration sur la ligne Metz-Strasbourg, afin de tourner nos défenses du Rhin, de gagner le Mein, et, après avoir séparé l'Allemagne du Nord de celle du Sud, d'arriver à un accommodement avec celle-ci, ce qui permettrait de la prendre comme base d'opérations pour s'avancer vers l'Elbe. De là il résulte qu'une concentration, au sud de la Moselle, de presque toutes les forces disponibles dans le Palatinat bavarois se présente comme le seul moyen de contrarier de pareils plans. La perspective d'un succès facile pourrait bien engager les Français à s'avancer avec une partie de leurs forces de Strasbourg contre l'Allemagne du Sud. Une opération en amont du Rhin dans le flanc de cette marche arrêtera les progrès de l'ennemi dans la Forêt-Noire et l'obligera d'abord à se donner de l'air vers le nord.

Si le corps badois-wurtembergeois nous a joints sur notre aile gauche, nous sommes en situation de donner une telle consistance à cette aile dans le Palatinat, que nous devons rechercher sans perdre de temps une crise décisive à la hauteur de Rastadt, crise dont l'heureuse issue amènera pour l'ennemi une retraite funeste. Pour atteindre un tel résultat, nous pouvons sans hésiter faire un détachement de notre armée principale, alors que l'ennemi est devenu sur notre front d'autant plus faible en se lançant dans une entreprise sur le Rhin supérieur.

Si les Français veulent utiliser leur réseau ferré en vue d'une rapide concentration de toutes leurs forces, ils sont contraints de débarquer en deux groupes principaux, à Strasbourg et à Metz, séparés par le massif des Vosges. Si le premier groupe, suivant toutes prévisions le moindre, n'est pas destiné à agir contre l'Allemagne du Sud, sa jonction avec l'armée principale, sur la Moselle supérieure, ne peut réellement s'effectuer que par une série de marches. Dans le Palatinat, nous sommes placés sur une ligne d'opérations intérieure entre les deux groupements ennemis. Nous pouvons nous tourner aussi bien contre l'un que contre l'autre, ou bien, supposant que nous nous sentions suffisamment forts, contre tous les deux simultanément.

La concentration de toutes les forces dans le Palatinat protège le Rhin inférieur aussi bien que le Rhin supérieur, et permet une offensive dans le pays ennemi, laquelle, prise à propos, préviendra probablement l'entrée des Français sur le sol allemand. Toutefois une question se pose encore, savoir si, sans danger d'être bousculés dans notre concentration, nous pouvons la transporter au-delà du Rhin, dans le Palatinat, jusqu'auprès de la frontière française, et cette question doit être résolue, d'après mon sentiment, par l'affirmative.

Notre mobilisation est prête dans ses moindres détails. Six voies ferrées sont à notre disposition pour le transport des troupes dans la région entre Rhin et Moselle. Les tableaux de transport qui fixent à chaque fraction le jour et l'heure de son embarquement et de son débarquement sont prêts. Déjà le 10e *jour*, les premières divisions peuvent débarquer non loin de la frontière française ; et le 13e *jour*, les troupes combattantes de deux corps d'armée y seront rassemblées. Le 18e *jour*, le chiffre de notre force combattante égalera 300 000 hommes, qui, le 20e *jour*, seront presque complètement pourvus de leurs trains. Nous n'avons donc aucune raison de croire que la mise sur pied de guerre de l'armée française, au sujet de laquelle manque jusqu'ici toute expérience, sera effectuée plus rapidement. Depuis Napoléon Ier, la France n'a connu que des mobilisations partielles, pendant lesquelles la partie de l'armée entrant en campagne se complétait avec celle restant sur le territoire.

Sans doute les Français pourraient, sans attendre un renforcement préalable, rassembler en très peu de temps une armée de 150 000 hommes sur leur frontière. Ce procédé de rapide offensive plairait au caractère national, et a été débattu dans les cercles militaires.

Dans le cas où une armée ainsi improvisée, toujours bien pourvue de cavalerie et d'artillerie, se trouverait vers le 5e *jour* rassemblée à Metz et franchirait la frontière à Sarrelouis le 8e *jour*, nous serions à temps de restreindre nos transports stratégiques et de débarquer sur

le Rhin notre armée principale. Jusque-là l'invasion aurait encore six jours de marche et trouverait devant elle le 14e *jour* des forces supérieures.

Abordant ensuite le groupement des forces, le mémoire les disposait ainsi[1] :

La Ire armée (VIIe et VIIIe corps, 60 000 h.), à Wittlich, occupait la droite;

La IIme armée, au centre (IIIe, IVe, Xe, garde, 131 000 h.), à Neuenkirchen-Hombourg;

La IIIe armée (Ve, XIe, Bavarois, Wurtembergeois, Badois, 130 000 h.) tenait la gauche vers Landau-Rastadt;

Une réserve (IXe, XIIe, 63 000 h.) était en avant de Mayence; les Ier, IIe, VIe corps restaient disponibles; neuf régiments d'infanterie demeuraient provisoirement dans les places, et la 17e division d'infanterie, grossie avec des formations de la landwehr, était réservée à la garde des côtes.

D'après les tableaux de transport, la concentration des armées sur les points mentionnés plus haut était ainsi réglée :

La Ire armée serait en place le 16e *jour*, moins le train du VIIe corps;

La IIe armée aurait le 15e *jour* les IIIe et IVe corps au complet, et le 19e *jour* le Xe corps et la garde;

Les corps prussiens de la IIIe armée seraient en position le 18e *jour*, et la réserve le 19e.

Seule, la IIe armée pouvait se trouver très exposée au cas d'une attaque soudaine en pleine concentration, mais, si elle se produisait, ce qui était douteux, cette armée se replierait sur la réserve, et, forte de 200 000 combattants, accepterait la bataille avec avantage dans la belle position de Mannheim.

Ce mémoire contenait donc en germe tout le plan de la campagne de France. La concentration des trois armées y est tracée telle qu'elle s'effectuera réellement, le but principal est fixé : « chercher l'armée principale française et l'attaquer »; les directions du déploiement se déterminent tout naturellement par cette considération très judicieusement observée que la concentration française doit, par la force des choses, s'opérer à Metz et à Strasbourg.

Au delà plane une idée générale : couper l'ennemi de Paris en le rejetant vers le nord. Cette idée générale, on pouvait être sûr de la réaliser, et on l'a réalisée en effet, tandis qu'on n'eût jamais pu conduire à bien un calcul fait d'avance de toutes les opérations à venir. Qui pouvait prévoir que Bazaine chercherait, de propos

[1] Consulter une carte de Stieler.

délibéré, à se laisser enfermer dans Metz, ou que Mac-Mahon, pour le dégager, entreprendrait cette marche excentrique vers la Meuse? Ce qu'on a déterminé, c'est la tendance de toutes les opérations, et cette tendance se retrouve aussi bien dans le mouvement enveloppant qui aboutit, sous Metz, aux journées des 16 et 18 août, que dans la marche de la IIIe armée contre l'armée de Châlons; cette tendance est toujours la même : rejeter les Français dans l'étroit territoire de la France septentrionale, en les coupant de Paris et des riches provinces du Midi.

Comment les faits ont-ils répondu à ces prévisions? Dès le 18 juillet, on procédait à la formation des différentes armées. La mobilisation était poussée assez activement pour que les transports stratégiques pussent commencer dès le 24; celle du VIIIe corps, stationné sur les rives du Rhin et le plus exposé, était terminée le 26.

Depuis 1866 les bases de l'exploitation ferrée avaient été considérablement agrandies, le nombre de véhicules par train militaire avait été notablement augmenté, on admettait 12 trains par voie unique, 18 par voie double, et on estimait que le transport d'un corps d'armée emprunterait de trois jours et demi à cinq jours et demi. On transportait d'abord la partie combattante, puis les voitures; on évitait autant que possible le mélange sur une même ligne d'éléments provenant de différents corps d'armée, et on utilisait le plus de lignes possible pour hâter l'enlèvement d'un même corps d'armée.

Neuf lignes ferrées pouvaient amener les troupes allemandes sur le Rhin, mais quatre d'entre elles seulement le franchissaient. Ceci obligeait à débarquer bien des troupes sur la rive droite, sous peine de perdre le bénéfice de la plus grande partie des moyens ferrés, puisque les facilités d'enlèvement ne sauraient augmenter le débit d'un transport, si on ne leur proportionnait pas les mêmes capacités de débarquement. Ces lignes, dont six devaient être attribuées aux troupes de la confédération du Nord, sont les suivantes :

A) Berlin, — Hanovre, — Cologne, — Bingenbrück, — Neuenkirchen;

B) Leipzig ou Harbourg, — Kreiensen, — Mosbach (près de Biebrich);

C) Berlin, — Halle, — Cassel, — Francfort, — Mannheim, — Hombourg;

D) Dresde ou Leipzig, — Bebra, — Fulda, — Castel;

E) Posen, — Görlitz, — Leipzig, — Würzbourg, — Mayence, — Landau;

F) Münster, — Düsseldorf, — Cologne, — Call;

1) Augsbourg, — Ulm, — Bruchsal;

2) Nördlingen, — Krailsheim, — Meckesheim;
3) Würzbourg, — Mosbach, — Heidelberg.

Dès le 24, le grand état-major portait à la connaissance de l'armée l'ordre de bataille de l'armée française. Ce document avait été établi avec une telle exactitude, qu'on n'eut à lui faire subir, par la suite, que quelques rectifications de détail. En même temps, l'on apprenait que les troupes françaises venaient de commencer leur transport sans attendre leurs réserves. Ce fait parut si extraordinaire, qu'il fit croire, de notre part, à une intention bien arrêtée d'empêcher la concentration allemande sur la rive gauche du Rhin. Dès lors les débarquements de la IIe armée devenaient trop exposés, et l'on se résolut à adopter pour cette armée une formation plus rapprochée du Rhin. En somme, les commandants d'armée devaient se guider d'après l'idée d'ensemble suivante :

NUMÉROS DES CORPS	NUMÉROS DES DIVISIONS	DÉBARQUEMENTS	DATES	CANTONNEMENTS	DATES
Ire ARMÉE					
VIIe	13e	Call.	24 — 27 juillet.	Trèves.	Du 31 juillet au 1er août.
	14e	Aix-la-Chapelle, Stolberg.	24 au 26 juillet.	Trèves.	1er au 2 août.
VIIIe		Par étapes, par la rive droite de la Moselle.		De Sarrelouis à Hermeskeil.	2 août.
IIe ARMÉE					
IIIe		Bingen.	25 au 28 juillet.	Kreuznach.	
Xe		Bingen.	29 au 5 août.	—	
IVe		Mannheim.	26 au 29 juillet.		
Garde.		Darmstadt ou Mannheim	30 juillet au 5 août.		
IIIe ARMÉE					
XIe		Gemersheim.	25 — 27 juillet.	Landau.	
		Landau.			
Ve		Landau.	27 juillet — 3 août.	Landau.	
Ier Bavarois.				Spire.	3 août.
IIe Bavarois.				Gemersheim.	3 août.
Würtembergeois.		Carlsruhe.	27 — 28 juillet.	Carlsruhe.	
Badois.				Rastadt.	25 juillet.

RÉSERVES					
NUMÉROS DES CORPS	NUMÉROS DES DIVISIONS	DÉBARQUEMENTS	DATES	CANTONNEMENTS	DATES
IXe	25e 26^e	Mayence.	28 juillet — 2 août.	Worms. Mayence.	26 juillet.
XIIe		Mayence.	27 juillet — 2 août.	Mayence.	

Des corps de l'Est, le IIe arrivait à Berlin par étapes du 26 au 31 juillet, le Ier devait y être transporté du 27 juillet au 5 août, et le VIe gagnait Görlitz et Breslau par voie de terre. Ils ne devaient pas tarder à rejoindre les armées d'opérations.

Les garnisons étaient au complet de guerre :

Sarrelouis.	23 juillet
Mayence.	28 —
Cologne.	1er août
Coblentz.	30 juillet
Places maritimes.	30 —

Ainsi la Ire armée débarquait sur la rive gauche, chaque corps d'armée ayant sa ligne propre et sa zone propre de débarquement. La concentration sur Trèves se faisait en toute sécurité.

La IIe armée débarquait dans de moins bonnes conditions.

Les IIIe et X^e corps et plus tard le IIe utilisaient en commun la ligne Hanovre, Cologne et Coblentz jusqu'à Neuenkirchen dans la première hypothèse, jusqu'à Bingen dans la seconde.

Pour une seule ligne, c'était une trop lourde charge, et comme temps une affaire de 12 ou 15 jours. Le IVe corps et la garde empruntaient la ligne Berlin, Halle, Cassel, Francfort, Mannheim.

La réserve IXe et XIIe corps, attribués à la IIe armée, venant du Schleswig et de Leipzig, n'avaient, à partir de Paderborn, par Coblentz, qu'un seul débouché sur Mayence.

Ces armées débarquaient donc soit sur le Rhin, soit sur la rive droite du fleuve, laissant un grand territoire à l'invasion française, mais préférant tous les inconvénients à celui de voir troubler leur concentration assez ralentie par la pénurie des points de débarquement.

La IIIe armée, au début, ne comptait que deux corps prussiens, le Ve venant de Posen par la ligne du Mein, le XIe de Leipzig et de Dresde par la ligne Bebra-Fulda. Elle était plutôt retardée par la lenteur relative de la mobilisation des troupes de la confédération du Sud que par l'absence des moyens ferrés.

Ainsi, l'armée la plus menacée, la IIe effectuait sa concentration en avant de Mayence, protégée par les deux armées des ailes et par le grand éloignement de la frontière, mais il lui fallait bientôt s'avancer, pour faire place aux trois corps de l'Est, qui attendaient pour entrer en ligne que les chemins de fer fussent libres. Dans ce mouvement à travers le Palatinat, l'état-major allemand croyait rencontrer le gros de nos forces; aussi lui avait-il assigné comme terme la ligne Alsenz-Grünstadt, reconnue comme particulièrement propre à la défensive. Dès le commencement d'août, le prince Frédéric-Charles pouvait y réunir 194 000 hommes et compter avec certitude sur la supériorité du nombre, la position de la Ire armée obligeant l'armée française à un fort détachement sur son flanc gauche. Si par hasard cette armée ne se présentait pas, il ne restait plus qu'à pousser jusqu'à la Sarre.

En conséquence, tandis que la IIe armée recevait, le 29 juillet, l'ordre de prendre cette position et de lancer sa cavalerie sur la frontière, depuis Saarbrück jusqu'à Bitche, la Ire armée, dans le dessein d'accentuer sa menace, devait se réunir sur la ligne Wadern-Losheim, au sud de Trèves. Dès le 30, le prince royal recevait, de son côté, des instructions lui enjoignant une offensive immédiate contre la Lauter; mais, ne se sentant pas encore en mesure d'y déférer, il se bornait à être prêt à couvrir le flanc gauche de la IIe armée.

Au 31 juillet, c'est-à-dire quinze jours après que l'ordre de mobilisation eut été lancé, le déploiement des armées allemandes approchait de son terme, et la période des opérations pouvait s'ouvrir. En regard des desiderata formulés par le mémoire de M. de Moltke et par le tableau des prévisions d'ensemble communiqué aux commandants d'armée, il nous faut grouper les résultats obtenus à cette date; le lecteur comparera.

CONCENTRATION DES ARMÉES ALLEMANDES LE 31 JUILLET 1870

ARMÉES	CORPS D'ARMÉE	DIVISIONS	AU COMPLET	EN VOIE DE FORMATION	CANTONNEMENTS	DATES
Ire	VIIe		VIIe		Trèves.	31 juillet.
	VIIIe	16e	VIIIe		Wadern-Hermeskeil.	—
		15e			Thalfang-Birkenfeld.	—
		3e division cavalerie.		3e division de cavalerie non encore formée.		

ARMÉES	CORPS D'ARMÉE	DIVISIONS	AU COMPLET	EN VOIE DE FORMATION	CANTONNEMENTS	DATES
IIe	IIIe			IIIe manquent : 7 batteries pionniers train.	Wœrstadt.	31 juillet.
	IVe			IVe moins le train.	Entre Dürckheim et Kaiserslautern.	—
	Xe			Xe	Bingen.	—
	Garde.			Garde.	Autour de Frankenthal entre Worms et Mannheim.	—
	IXe		IXe		Oppenheim.	—
	XIIe		XIIe		Nieder-Olm en avant de Mayence.	—
		6e division de cavalerie.	6e division de cavalerie.		Neuenkirchen.	29 juillet.
		5e division de cavalerie.	5e division de cavalerie.		Hombourg.	—
IIIe (1)	XIe		XIe		Gemersheim.	31 juillet.
	Ve			Ve Incomplet en artillerie et train.	Landau.	—
	Ier Bavarois.			Ier Bavarois manquent : artillerie, cavalerie, train et 11 batteries.	Spire.	—
	IIe Bavarois.			IIe Bavarois comme le Ier.	Neustadt.	—
		Badoise et Würtembergeoise.	Badoise et Würtembergeoise.		Autour de Carlsruhe et de Graben.	—
		4e division de cavalerie.		4e division de cavalerie (éléments arrivés).		

Quelles qu'aient pu être les légères différences que l'on remarque entre les prévisions et les événements, elles n'atteignent que le détail de l'opération, puisque le 3 août, c'est-à-dire le 19e *jour de la mobilisation*, la concentration était terminée. L'on peut donc dire que comme perfection de préparation, comme bon ordre et régularité d'exécution, le déploiement des forces allemandes,

[1] La IIIe armée était la plus en retard, la majeure partie des colonnes de son train ne devaient arriver que vers le 3 août, ses troupes ne seraient au complet qu'à cette date. Cependant, au 31 juillet, elle mettait en ligne 116 bataillons, 86 escadrons, 300 bouches à feu.

malgré la défectuosité du réseau de l'Allemagne, peut compter à bon droit comme un éclatant succès à l'actif du grand état-major prussien et de son chef éminent. Ajoutons pour nos méditations futures que tous ces mouvements s'accomplirent sans que la presse allemande en divulguât un seul, et parût même les soupçonner.

A cette date du 3 août, en face des 515 000 Allemands concentrés en avant de Trèves, de Mayence et de Landau, l'armée française, forte seulement de 230 000 hommes, était répartie des deux côtés des Vosges, sur un front de près de 75 lieues. Son immobilité, succédant à la hâte fiévreuse du début, était l'indice d'une situation grave, et dénotait au moins l'absence d'un plan et d'une résolution. Celle de M. de Moltke allait éclater avec toutes ses allures tragiques. Les trois armées allemandes s'ébranlent dans un mouvement d'offensive générale, les deux premières contre la Sarre, la troisième contre la Lauter. Celle-ci est la plus rapprochée, elle frappe le premier coup, c'est Wissembourg (4 août), et, pendant que nos corps d'armée, effrayés de leur isolement, cherchent enfin à se grouper, elle frappe un second coup, terrible celui-là, c'est Wœrth (6 août). Dès lors, l'Alsace est perdue et Strasbourg investi.

Le jour même où le corps du maréchal de Mac-Mahon succombait à Wœrth, le corps du général Frossard était détruit à Forbach, à quelques kilomètres du corps Bazaine qui assistait indifférent à ce désastre, et malgré le manque de mesure du général Steinmetz qu'il eût été si aisé de punir. Mais il était écrit que, dans cette guerre fatale, nos ennemis tireraient parti même de leurs fautes, et nous, déjà si inférieurs en nombre, même pas de tous nos moyens d'action !

Tandis que l'empereur commettait la faute d'empêcher Mac-Mahon de se retirer sur Langres et l'envoyait se reformer à Châlons, le reste des troupes françaises se retirait sous Metz, où le maréchal Bazaine en prenait le commandement suprême. Pour notre éternel opprobre, il ne devait plus quitter cette ville.

Les Allemands avaient commencé un vaste changement de front, qui devait amener leurs trois armées sur la Moselle, la Ire servant de pivot, et la IIIe, de plus en plus indépendante, se dirigeant sur Nancy à l'extrémité opposée. Dès qu'il fut évident que l'armée française renonçait à défendre la Nied française et que son gros opérait sa retraite sur la rive gauche de la Moselle, la Ire armée eut pour rôle de surveiller Metz, pendant que la IIe franchirait la Moselle en amont de cette ville. Conservant l'initiative, qui était leur principale force et que nous leur avions tout à fait abandonnée depuis le commencement des opérations, les Allemands effectuè-

rent cette marche risquée méthodiquement et résolument, sans que les Français parussent la soupçonner.

Le 14, Steinmetz attaqua à Borny les dernières troupes françaises restées sur la rive droite. C'était une faute de sa part, il n'avait pas à hâter le mouvement des Français en retraite sur Verdun. De notre côté, la faute fut encore plus grande de n'avoir pas pris une offensive hardie contre cette armée qui s'offrait à nos coups, ou de n'avoir pas dédaigné simplement son attaque en continuant notre marche. Du fait de Borny nous perdîmes un jour, et les journées des 16 et 18 devinrent possibles.

Dès le 14, la IIe armée était en train de franchir la Moselle à Pont-à-Mousson, Dieulouard et Marbache, sa cavalerie s'échelonnait déjà de Thiaucourt à Mars-la-Tour. Le 15, toute cette armée exécuta une marche de flanc de 30 kilomètres sans être inquiétée, sans même que son mouvement fût éventé, et le 16, grâce aux retards accumulés par l'armée française, avait lieu cette bataille de rencontre qu'on a appelée indifféremment Rezonville, Gravelotte, Vionville ou Mars-la-Tour. La journée resta indécise, le maréchal Bazaine admit qu'il l'avait perdue, il revint vers Metz, où la grande bataille du 18 (Saint-Privat) l'enferma définitivement.

Cependant l'armée de Châlons s'organisait à la hâte, et, à la suite de ces discussions inoubliables, dans lesquelles l'intérêt d'une dynastie prévalut tristement sur le salut de la France, la marche sur Metz fut décidée. Loin de prévoir un pareil dessein, la IIIe armée et l'armée de la Meuse, celle-ci composée de corps empruntés aux Ire et IIe armées, attendaient des ordres pour marcher sur Paris. De ce côté, d'ailleurs, le contact était perdu depuis longtemps. Le 21, le grand état-major prescrivait de commencer le 23 un mouvement général, qui porterait le 26 les avant-gardes des deux armées sur la ligne Vitry-le-François, — Saint-Mard-sur-le-Mont, — Givry-en-Argonne, — Daucourt, — Sainte-Ménéhould. La haute direction de M. de Moltke apparaît ici trop saisissante pour n'être pas mise en lumière. Il est là, accompagnant le roi, tenant tous les fils de l'opération, conduisant chaque acte de ce grand drame avec une science consommée, jusqu'à cette lugubre journée de Sedan, où la capture d'une armée française et d'un souverain français lui constitue une apothéose, comme jamais général d'armée n'en connut de plus belle.

La directive était sur Châlons ; il était recommandé à la IIIe armée de se maintenir toujours en avant d'une marche, de telle sorte qu'en cas de rencontre de l'armée de Mac-Mahon, les deux armées allemandes pussent la prendre à la fois de front et de flanc. Le 23 voit l'armée de la Meuse entre Verdun et Commercy, sur un

front de 50 kilomètres, et la IIIe armée vers Ligny-en-Barrois, sur 30 kilomètres.

Le 24, l'armée de Châlons est signalée à Reims par la presse étrangère, il s'ensuit un léger changement de front, l'armée de la Meuse pivotant sur Verdun, la IIIe armée se portant à hauteur de Bar-le-Duc.

Le 25, le changement de front s'accentue. L'armée de la Meuse occupe 40 kilomètres, de Dombasle à Charmont, où elle se relie à la IIIe armée, dont le front mesure 30 kilomètres jusqu'à Vitry. A ce moment, on apprend que l'armée française se dirige sur Montmédy. Le général de Moltke prend une décision rapide. Il ne s'agit plus de se borner à changer de front vers le nord-ouest, il est urgent de jeter résolument toutes ses forces au nord. Déjà il n'espérait plus atteindre l'armée de Châlons sur la rive gauche de la Meuse, et encore il pensait ne pouvoir s'opposer à son mouvement qu'avec l'armée de la Meuse et les deux corps bavarois. Dans cette prévision, il avait demandé au prince Frédéric-Charles de détacher momentanément les IIe et IIIe corps du siège de Metz.

En renversant leur direction, les deux armées allemandes conservent en profondeur les 70 kilomètres qu'elles avaient en front. Le 26, la tête de l'armée de la Meuse atteint Montfaucon, mais l'échelonnement de la IIIe armée s'étend jusqu'à Vitry. Pendant que l'armée française perdait du temps à se ravitailler à Rethel, la cavalerie allemande prenait le contact à Grandpré, Vouziers et Buzancy.

Le 27, le XIIe corps atteint Dun-sur-Meuse et Stenay, mais la tête de la IIIe armée franchit à peine la voie ferrée de Châlons à Verdun. La profondeur totale est encore d'une soixantaine de kilomètres. Aussi, malgré l'impatience du général de Moltke de joindre l'armée française avant qu'elle ait passé la Meuse, on ne peut songer à un engagement sérieux avant de s'être mieux concentré.

Le 28, la profondeur est réduite de moitié et les fronts se resserrent.

Le 29 enfin, l'armée de la Meuse était concentrée sur une profondeur et un front de 8 kilomètres; la IIIe armée, à une marche en arrière, avait la même profondeur sur 20 kilomètres de front. A cette concentration répondait aussitôt l'ordre suivant pour la journée du 30 :

« L'armée de la Meuse marchera sur Beaumont, en se tenant à l'est de la route de Buzancy, de manière à franchir à 10 heures du matin la ligne Fossé-Beauclair. La garde aura dégagé pour 8 heures du matin la route en question et passera en réserve.

« La IIIe armée rompra de bonne heure et tiendra deux de ses corps prêts à appuyer l'attaque du prince royal de Saxe. A cet effet, l'aile droite se dirigera par Buzancy sur Beaumont, et l'aile gauche sur le Chesne. »

Dès le 29, l'armée française avait commencé à passer la Meuse à Remilly et à Mouzon. Le 30, le 5e corps (de Failly) était censé protéger le mouvement et former l'arrière-garde, lorsqu'il fut surpris et complètement défait à Beaumont. Le 31, toute l'armée française, réunie aux environs de Sedan, sur la rive droite de la Meuse, pouvait encore s'échapper vers Mézières, à la condition de dépasser Sedan : il n'en fut rien; son chef, inconscient de la situation et sans plan arrêté, attendait sa destinée.

Pour l'histoire, et à mesure qu'on s'éloigne des événements, une bataille est un fait brutal; les responsabilités inséparables de son gain ou de sa perte s'effacent de plus en plus dans le lointain des âges, et c'est presque justice, car il est, la plupart du temps, bien difficile de les dégager impartialement. Celles qui amenèrent le désastre de Sedan sont si nombreuses, et, aujourd'hui encore que les principaux acteurs sont morts, si controversées, qu'il faudrait un volume pour les exposer et que, à les départager, chacun briserait sa plume. Aussi bien, si l'on cédait à la manie du jour, on n'interrogerait les faits que par leurs petits côtés, perdant de vue la grande physionomie de l'événement à n'étudier que le dessous des cartes. Historiquement les responsabilités vont aux généraux en chef : le maréchal de Mac-Mahon a commandé jusqu'au 1er septembre au matin; lorsque sa blessure l'a obligé à remettre le commandement, l'armée de Châlons pouvait-elle échapper au désastre qui la menaçait? S'il est prouvé que *non*, le violent débat soulevé par les généraux Ducrot et de Wimpffen reste historiquement sans intérêt. En conséquence, nous ne discuterons pas, nous raconterons : le récit est facile à suivre; une seule des armées manœuvre, il suffit de noter ses progrès; l'autre ne combat plus, suivant le mot du général Douay, que « pour l'honneur des armes ».

X

Dans la journée du 31 août, les renseignements de l'état-major allemand établissaient d'une façon certaine que l'armée française, après avoir complètement évacué la rive gauche de la Meuse, se trouvait sous les murs de Sedan. Pour échapper à l'enveloppement qui la menaçait, il était à croire qu'elle adopterait l'un de ces trois partis : poursuivre sur Mézières, se jeter sur Carignan, ou passer en Belgique. Dans tous les cas, il fallait se hâter, et les masses

allemandes reçurent l'ordre de s'ébranler dans la nuit même. La ligne d'attaque avait un développement de 30 kilomètres : à droite, trois corps d'armée marchaient, de l'est et du sud-est, contre les hauteurs de Givonne; au sud, un corps d'armée faisait face à Sedan; trois autres, à gauche, gagnaient la route de Mézières, afin de tomber sur le flanc de l'armée française, supposée en retraite dans cette direction.

Celle-ci pourtant n'avait pas bougé. Réunie dans le triangle formé par la Meuse, la Givonne et le Floing, elle semblait résolue à donner la bataille. Sedan est assis sur la rive droite de la Meuse, un peu au nord du confluent du Chiers; le faubourg de Torcy prolonge la ville à l'ouest, le Vieux Camp la domine à l'est. En aval, le fleuve, dont la direction générale est sud-est-nord-ouest, se redresse brusquement vers le nord, pour redescendre droit au sud jusqu'aux environs de Donchery et figurer la presqu'île d'Iges. Le sommet de cette boucle forme, avec les bois de la Falizette et du Grand Canton, qui s'étendent jusqu'à la frontière, un étranglement redoutable, lequel livre passage à la route de Mézières. Doubler cette presqu'île était une nécessité capitale pour une armée qui eût voulu se retirer vers le nord, ce n'est que hors du défilé de la Falizette qu'elle s'étendait et respirait. Mais le maréchal ne pensait nullement à Mézières, ainsi qu'en témoigne ce billet écrit, le 31, au général Ducrot, qui, privé d'ordres et n'admettant pas d'autre parti à prendre, avait acheminé le 1er corps dans cette direction : « Je vous avais fait donner l'ordre de vous rendre de Carignan à Sedan, et nullement à Mézières, *où je n'avais pas l'intention d'aller*. A la réception de la présente, je vous prie de prendre vos dispositions pour vous rabattre dans la soirée sur Sedan. »

En dehors de toute considération stratégique, le champ de bataille offrait topographiquement les éléments d'une bonne défense. Au point culminant un bois, celui de la Garenne, large d'un kilomètre, long de deux, un terrain tourmenté, coupé de bouquets d'arbres, de haies, de murs de clôture, s'abaissant, à l'ouest, en croupes allongées vers Illy et Floing pour se relever sur la berge opposée, à hauteur du défilé de la Falizette vers Fleigneux et Saint-Menges, et tombant en pente abrupte, à l'est, dans les fonds de la Givonne. Le fleuve coulait sous le canon de la place, mais les ponts de Bazeilles et de Donchery sur la Meuse n'avaient pas été rompus, pas plus que celui de Douzy sur le Chiers.

Le 1er septembre au matin, l'armée française, disposée sur une ligne courbe de 5 à 6 kilomètres, son front couvert par la Givonne, faisait en partie face à l'est, en partie face au nord; à droite, le 12e corps (général Lebrun) était fortement établi à

Bazeilles et, par Balan, s'appuyait à Sedan; au centre, le 1er corps (général Ducrot) occupait le fond de Givonne et Givonne, tandis qu'à gauche le 7e corps (général Douay) tenait la route de Bouillon et Illy. Encore mal remis de Beaumont, le 5e corps (général de Wimpffen) était en seconde ligne dans le Vieux Camp et le bois de la Garenne, et les divisions de cavalerie Margueritte et Bonnemains se tenaient entre Floing et la Meuse.

Ce matin-là, le jour avait peine à percer un brouillard opaque, cependant l'on se battait déjà avec acharnement du côté de Bazeilles, attaqué par deux brigades du Ier corps bavarois. La 1re brigade, partie le matin à trois heures d'Aillicourt, avait passé la Meuse sur un pont de bateaux jeté la veille par ordre du général de Tann; elle avait entamé la journée, tandis que la 2e, profitant du pont du chemin de fer, entrait en ligne un peu après. Elles trouvaient Bazeilles fortement occupé par la brigade d'infanterie de marine Martin des Pallières. C'était un gros village, aux maisons massives, aux entours de parcs et jardins; s'y rejoignant sous un angle obtus, les routes de Balan et de Douzy le coupaient en deux : la partie sud-ouest, la plus considérable, contenait la place au marché et l'église; à la lisière sud-est le parc et le château Dorival; au nord-est le parc de Monvillers enclos d'un mur solide, traversé par la Givonne guéable partout; au saillant nord la villa Beurmann enfilant la grande rue dans toute sa longueur.

La brigade Reboul n'avait pas tardé à accourir de Balan, de sorte que toute cette belle division de l'infanterie de marine était là, accrochée au village, luttant pied à pied, défendant maison par maison; la villa Beurmann surtout s'était enveloppée d'un feu terrible et défiait tous les assauts. L'obscurité d'abord, le brouillard ensuite, noyaient tous les détails de cette scène grandiose, la fusillade était assourdissante; bruit, nuit, fumée, griserie du combat, tout contribuait au relâchement des liens tactiques, toute troupe engagée était dévorée par l'action. Mandées d'urgence, les 3e et 4e brigades bavaroises se hâtaient, pas assez cependant pour arrêter l'offensive foudroyante de l'infanterie de marine et la reprise de Bazeilles sur les premières brigades bavaroises rejetées jusque derrière la levée de la voie ferrée. Jusqu'à six heures l'obscurité avait condamné au silence l'artillerie du Ier corps bavarois postée sur les hauteurs d'Aillicourt; elle ouvrit alors un feu très incertain, qui permit cependant à la 2e division de conquérir le parc de Monvillers et de tendre la main au XIIe corps engagé, un peu plus à l'est, contre la Moncelle. Ce village pris, le prince George de Saxe déployait, peu après sept heures, dix batteries saxonnes et une masse de fer s'abattait sur Bazeilles.

Mais déjà un événement grave s'était produit dans les rangs français; le maréchal de Mac-Mahon, venu pour suivre l'action de Bazeilles, tombait blessé par un éclat d'obus, en désignant le général Ducrot pour lui succéder.

Aussitôt prévenu, le commandant du 1er corps décide de revenir au projet qu'il avait inébranlablement défendu, la retraite vers Mézières, dont il croit la route encore libre. Informé que des masses allemandes se dirigent de Villers-Cernay sur Illy, il pressent bien à la vérité, non seulement un mouvement débordant l'aile gauche, mais encore un enveloppement par la droite; toutefois l'un comme l'autre pas assez dessinés pour qu'on ne puisse en venir à bout avec de la résolution. « L'ennemi nous amuse sur notre front, dit-il, pendant qu'il cherche à envelopper nos ailes, c'est son éternel mouvement de Capricorne. » Donc la deuxième ligne doit rétrograder tout d'abord, la première suivra en échelons par la droite; et, pour faciliter la rupture du contact, la division Lacretelle prononcera un retour offensif contre la Moncelle, soutenue par une démonstration de quelques fractions de la division Vassoigne.

Sur ces entrefaites, le général de Wimpffen, qui, bien qu'investi du commandement en chef éventuel par le ministre de la guerre, n'avait pas jugé à propos de produire sa lettre de nomination à l'annonce de la blessure du maréchal, lorsqu'il vit le mouvement de retraite s'accuser, soit qu'il estimât la situation moins désespérée qu'elle ne l'était, soit qu'à l'inverse il crût la route de Mézières déjà menacée, se ravisa, et écrivit un billet au général Ducrot pour lui notifier sa prise de commandement et son changement de dispositions. Quoi qu'on pût augurer du sort de la journée, cet acte était grave; l'armée française, pour la troisième fois, changeait de mains. Au début, elle s'était battue sans idée arrêtée, et voilà qu'en moins de deux heures, après l'avoir poussée dans une direction, on la ramenait en sens contraire. En voulant s'ouvrir la route de Carignan, après avoir passé sur le ventre des Bavarois, le général de Wimpffen, suivant toute vraisemblance, obéissait à une inspiration ardente, mais irréfléchie. Arrivé de la veille du fond de l'Afrique, la situation, même le plan du champ de bataille, lui étaient inconnus, la brillante défense de Bazeilles l'avait gagné, l'ennemi n'était pas assez cramponné aux ruines de ce village pour qu'on ne pût le jeter à la Meuse, il n'y avait, pensait-il, qu'à faire un trou de ce côté. En conséquence l'armée française se reporta vers les positions qu'elle venait de quitter. La division Lacretelle attaqua furieusement la Moncelle et fit de tels progrès que l'artillerie saxonne, après avoir tiré à mitraille, se reporta précipitamment en arrière. L'infanterie de marine, de son côté, venait de

réoccuper la partie ouest de Bazeilles, malgré les efforts du général de Tann, disposant des deux corps bavarois. Mais un nouveau secours était sur le point de leur parvenir, la tête du IVe corps faisait son apparition sur le champ de bataille. Le général d'Alvensleben portait aussitôt la 8e division en soutien des Bavarois qui, recouvrant toute liberté, se jetaient d'ensemble sur Bazeilles et en chassaient les Français jusqu'à Balan.

Au même moment, l'aile droite du XIIe corps remportait un succès signalé. Le général Ducrot, voulant à tout prix conserver le pont de Daigny, situé entre Givonne et la Moncelle, avait ordonné au général de Lartigues d'attaquer l'ennemi sur le versant oriental et de le débusquer du bois Chevalier. Le 3e zouaves mena rondement l'attaque, les cartouches des Saxons s'épuisaient et leur situation devenait critique, lorsqu'un régiment d'infanterie et deux bataillons de chasseurs accoururent à l'aide. Les zouaves, surpris, furent refoulés, l'artillerie française qui tentait de s'établir, culbutée, perdit deux pièces et une mitrailleuse. L'aile gauche gagnant aussi du terrain, le centre, enlevé par cette pointe énergique, se décida à aborder Daigny, où les turcos opposèrent en vain une résistance opiniâtre. A dix heures, la division Lartigues, laissant six canons à l'ennemi, rejetée sur la rive occidentale de la Givonne, abandonnait définitivement Daigny.

Tandis que la lutte engagée sur la basse Givonne touchait à sa fin, que l'incendie montait déjà sur Bazeilles, où ne luttaient plus que des soldats isolés mêlés aux habitants, le corps de la garde, assurant le flanc droit du XIIe, avait débouché sur la haute Givonne. Dès neuf heures, de Villers-Cernay, sa 1re division entamait l'action, avec vingt-quatre pièces, contre l'artillerie du corps Ducrot, puis sa 2e division accourait de Francheval, et à midi ses quatorze batteries canonnaient les hauteurs de la rive droite de la Givonne, pendant que sa cavalerie marchait sur Illy.

Pendant ce temps qu'avait fait la IIIe armée?

Les Ve et XIe corps, partis à deux heures du matin, passaient le fleuve, vers six heures, sur deux ponts de bateaux et sur celui de Donchery, et, contournant la boucle de la Meuse, gagnaient la route de Mézières. A sept heures et demie, le général de Kirchbach (Ve corps) atteignait, sur cette route, Viviers-au-Court, fermait la retraite de ce côté et, tournant sur Vrigne-aux-Bois, prenait Fleigneux comme objectif, tandis que le général de Gersdorff (XIe corps), suivant le mouvement par le défilé de la Falizette, se jetait de suite à droite vers Saint-Menges. Le XIe corps occupait ce village sans combat, et Floing tombait également entre ses mains après une escarmouche insignifiante. Arrêtant la marche de son infan-

terie, le général de Gersdorff donnait l'ordre d'amener toute son artillerie en première ligne. Vers onze heures, ses dernières batteries débouchaient sur le plateau de Floing. L'artillerie du Ve corps suivait le mouvement aux allures vives, et deux cents bouches à feu, sans autre soutien qu'un seul régiment de hussards, s'aventuraient, avec une témérité inouïe, sur la rive occidentale du Floing, jusqu'à Fleigneux.

Cette situation n'échappe pas au général Margueritte, il forme sur trois lignes les trois régiments de chasseurs d'Afrique de la brigade Galliffet et, les faisant appuyer par deux escadrons de lanciers de la division Ameil, il les lance contre deux compagnies d'infanterie prussienne qui se hâtaient de gravir la pente d'Illy pour couvrir la gauche de cette ligne d'artillerie si en l'air. Les tirailleurs s'arrêtent, attendent la charge et ouvrent un feu terrible à 60 mètres. Dégageant du centre vers les deux ailes par une double conversion, la première ligne des escadrons déborde les deux extrémités de la chaîne, mais va tomber sous le feu des soutiens postés dans les broussailles. D'autres compagnies intervenant, répondent par une fusillade meurtrière aux charges successives, et les batteries prussiennes canonnent sans relâche nos cavaliers, jusqu'à ce que, contraints de tourner bride, ils courent s'abriter derrière le bois de la Garenne.

Le poids de cette masse d'artillerie se faisait par trop écrasant; il y avait là dix batteries du Ve corps et quatorze du XIe; leur ligne était déployée au nord des positions françaises depuis Floing jusqu'à la forêt des Ardennes, elle croisait ses feux avec les batteries de la garde qui, des hauteurs est de la Givonne, couvraient de leurs projectiles le plateau d'Illy et le bois de la Garenne. A onze heures, l'on pouvait donc considérer comme effectuée la jonction entre l'extrême gauche de la IIIe armée et l'armée de la Meuse.

Notre 7e corps était le plus décimé, mais le général Douay s'engageait à maintenir quand même ses positions, pourvu qu'on l'appuyât au calvaire d'Illy et au bois de la Garenne. Le général Ducrot promettait de faire tous ses efforts pour se maintenir au calvaire d'Illy.

On se battait encore dans Floing, et, au moment où les troupes du XIe corps prussien le conquéraient complètement, les soldats de la division Liébert, descendant des crêtes, tentaient une furieuse contre-attaque, qui ne se brisait que contre les renforts incessamment renouvelés de l'ennemi. Le général de Gersdorff tombait en pleine action, mortellement frappé d'une balle à la poitrine.

Cependant les vingt-six batteries des XIe et Ve corps, réunies aux quatorze batteries de la garde, avaient raison de notre artil-

lerie; les attelages et les servants tombaient coup sur coup, les caissons sautaient, et, à la vue des batteries pulvérisées, notre infanterie lâchait pied. Pour augmenter le désastre, les troupes de la division Goze du 5e corps, envoyées au secours du général Lebrun, se croisaient avec une division du 1er corps marchant en sens inverse. Alors une grêle d'obus lancés par les batteries de la garde s'abattait, labourant ces masses d'infanterie inextricablement fondues et entre-croisées, que sillonnaient encore des escadrons affolés. Tout ce monde épouvanté, mêlé, confondu, se rejetait dans le bois de la Garenne complètement à la débandade. Voyant le cercle se resserrer sur eux, les généraux Ducrot et Douay, l'épée à la main, disputaient en désespérés le calvaire d'Illy et, après l'avoir perdu, s'acharnaient vainement, avec un courage indomptable, à le reprendre aux bataillons prussiens qui ne le lâchaient plus. L'ennemi se rapprochait toujours davantage, c'était une marée montante que les débris de l'armée française ne contenaient déjà plus. Son dernier refuge, le bois de la Garenne, était déjà attaqué par son saillant; le XIe corps y capturait de nombreux prisonniers. L'espace se réduisait de plus en plus; pas une place qui n'y fût mortelle sous le tir des soixante et onze batteries que les Allemands avaient maintenant en position, depuis que l'artillerie du IIe corps bavarois était entré en jeu à Frénois. Tout se désagrégeait sous cet ouragan de fer qui frappait sans relâche nos batteries, nos premières lignes, nos réserves tiraillées en tous sens, jusqu'aux masses de cavalerie errant à la recherche d'un abri introuvable; dans cette tourmente, avant même d'avoir combattu, les troupes devenaient incapables d'aucun effort.

Toute la ligne entre Floing et Illy fléchissait. L'on voyait même la division Liébert, qui jusque-là était restée inébranlable à à l'extrême gauche française, sur les hauteurs de Cazal, frémir tout à coup, hésiter et reculer sous une attaque simultanée par le nord et par l'ouest des Ve et XIe corps prussiens. Il n'y avait plus de réserve disponible.

Dans un pareil moment, le général Ducrot s'adresse au général Margueritte et lui ordonne de charger par échelons sur la gauche, puis après avoir fait son trou, de se rabattre à droite sur le flanc de l'ennemi. Le général Margueritte débouche du bois de la Garenne avec trois régiments de chasseurs d'Afrique, les 1er et 6e chasseurs à cheval, une brigade de lanciers du 12e corps et plusieurs escadrons de cuirassiers de la division Bonnemains. Cette masse de cavalerie traverse le plateau, se dirigeant vers l'ouest, puis fait halte dans un pli de terrain, et l'ordre est donné de ressangler les chevaux. Le général Margueritte se porte au galop sur la crête

pour déterminer le point contre lequel il va lancer le poids de ses escadrons, il examine une énorme masse noire qui commence à gravir la pente et qui représente toute l'infanterie du XIe corps, il y a là près de trente mille hommes, quand tout à coup, il roule à bas de son cheval. Une balle venait de lui traverser les deux joues en lui coupant la langue.

Ses officiers le relèvent, le rapportent, on passe devant le 1er chasseurs d'Afrique, qui vient de perdre son colonel; les cavaliers debout sur leurs étriers, le sabre dégainé, poussent des cris de vengeance en apercevant leur général, tête nue, la langue pendante, tout sanglant, jetant des appels rauques et ordonnant la charge d'un geste suprême. Alors le régiment s'ébranle et charge follement. Le général de Galiffet, prenant le commandement, lance sucessivement toute la division sur l'infanterie prussienne qui vient d'atteindre la crête. C'est la chevauchée de la mort. Les régiments roulent sur la descente fatale, vont s'abîmer dans les carrières ou mourir sur les carrés. Chasseurs, lanciers, hussards, cuirassiers, tourbillonnent pendant une demi-heure dans une mêlée funèbre, impuissants à rompre cette infanterie qui, fatiguée de tuer, par humanité, finit presque par cesser le feu. L'on dit que, des hauteurs de Frénois, le roi de Prusse, témoin de cette héroïque folie, ne put retenir ce cri d'admiration : « Oh! les braves gens! »

Cette charge marquait, sur cette aile de la ligne, le terme de la série d'attaques exécutées par la cavalerie française avec une remarquable vigueur et un complet dévouement. Quel était son résultat? A peine avait-elle suspendu un instant la marche de l'attaque, certaines lignes de tirailleurs avait été bousculées, et puis... c'était tout, les escadrons étaient totalement dispersés, des monceaux d'hommes et de chevaux jonchaient la pente, les cavaliers qui avaient échappé aux balles avaient trouvé la mort dans les carrières de Gaulier, les généraux Girard et Tilliard étaient tués, le général de Salignac-Fénelon blessé, et les tristes survivants de cette superbe cavalerie se perdaient dans les ravins des bois de la Garenne.

Rien ne pouvait maintenant empêcher l'infanterie allemande de poursuivre son succès contre la division Liébert qui, chassée de Cazal, rétrogradait peu à peu vers le bois de la Garenne, dernier et misérable refuge de toute l'armée française.

Cependant le général de Wimpffen, détournant sa pensée des hauteurs de Floing, où tout l'accable, songe à se précipiter sur les Bavarois qu'il suppose exténués, à les culbuter dans la Meuse, et à s'ouvrir, par un prodige de désespoir, la route de Carignan. Vers une heure, il prescrit au 12e corps de se reporter en avant, au

1er de marcher avec toutes ses forces contre Bazeilles, et au 7e d'appuyer ce mouvement. En même temps il portait ces dispositions à la connaissance de l'empereur, le suppliant de venir se mettre au milieu de ses troupes, qui tiendraient à honneur de lui ouvrir un passage. Ces ordres n'arrivèrent pas, ou arrivèrent quand il n'était plus temps. Jusqu'à deux heures le général de Wimpffen attendit vainement l'empereur, puis il ordonna à la division Vassoigne, au 47e de ligne et à quelques bataillons de zouaves réunis au Vieux Camp de marcher vers les hauteurs par le Fond de Givonne, tandis qu'à gauche la division Grandchamp et à droite la brigade Abattucci pousseraient de l'avant. Il en résulta un engagement général entre Daigny, Haybes et le Fond de Givonne, engagement sans résultats inquiétants pour l'ennemi, car, vers trois heures, le prince George de Saxe rendait compte qu'il considérait la bataille comme gagnée et que, l'enveloppement étant complet, pour éviter des sacrifices inutiles, il prescrivait à ses troupes de rester sur leurs positions. De Daigny, le prince royal de Saxe en jugeait de même et suspendait la marche en avant du XIIe corps. Seule, l'artillerie concentrait tous ses feux sur le bois de la Garenne. Dans une clairière la ferme de Quérimont brûlait. Les troupes qui s'y trouvaient encore n'étaient plus organisées. Rien n'empêchait les colonnes d'attaque de se former de différents côtés. Elles abordent le bois, celle de la garde par le nord, celles du XIe corps et des Saxons par l'ouest et par l'est, elles le conquièrent sans coup férir, y capturent neuf bouches à feu dont les attelages ont été tués, et ramassent des prisonniers par milliers.

La bataille était finie. Cependant le général de Wimpffen, groupant autour de lui deux à trois mille hommes, s'était jeté sur Balan, ce qui obligeait le général de Tann à faire traverser Bazeilles à sa 2e brigade, à prescrire différentes dispositions à la 3e ainsi qu'à sa cavalerie. Mais, avant qu'elles fussent prises, l'artillerie allemande avait eu raison de cette dernière tentative, les Bavarois rentraient dans Balan et repoussaient les Français jusque dans la place. Alors le feu cessait brusquement et sur une porte apparaissait le drapeau blanc.

Sans vouloir nous attarder au lugubre récit de cette capitulation, il nous faut cependant montrer le général de Moltke en face du général de Wimpffen, durant cette entrevue solennelle, dans laquelle furent débattues les clauses de l'acte qui allait faire déposer les armes à toute une armée française [1]. Le général de Wimpffen, accompagné du général Faure et du général Cas-

[1] D'après le récit d'un témoin oculaire reproduit par le général Ducrot.

telnau, fut introduit dans un salon du quartier général du roi. Après une attente de dix minutes, les trois généraux y furent rejoints par le général de Moltke, suivi du comte de Bismarck et du général de Blümenthal. Après un salut assez sommaire, les pouvoirs furent vérifiés, les présentations échangées, et l'on s'assit. Le général de Wimpffen semblait embarrassé pour engager l'entretien, mais comme le général de Moltke restait impassible, il se décida à demander quelles conditions Sa Majesté le roi de Prusse était dans l'intention d'accorder à l'armée française.

— Elles sont bien simples, répliqua le général de Moltke, l'armée tout entière est prisonnière avec armes et bagages; on laissera aux officiers leurs armes comme un témoignage d'estime pour leur courage, mais ils seront prisonniers de guerre comme la troupe.

Après avoir repoussé ces conditions comme trop dures, le général de Wimpffen proposa de remettre la place et de laisser l'armée se retirer sous la condition de ne plus servir durant cette guerre contre la Prusse, puis, cherchant à émouvoir sur sa position personnelle son interlocuteur :

— J'arrive, dit-il, il y a deux jours, d'Afrique; j'avais jusqu'ici une réputation militaire irréprochable, et voilà qu'on me donne le commandement au milieu du combat et que je me trouve fatalement obligé d'attacher mon nom à une capitulation désastreuse, dont j'endosse la responsabilité sans avoir préparé moi-même la bataille. Vous, qui êtes officier général comme moi, vous devriez comprendre toute l'amertume de ma situation mieux que personne.

Puis, s'apercevant que le général de Moltke paraissait peu touché de ce plaidoyer personnel, il continua ainsi :

— D'ailleurs, si vous ne pouvez m'accorder de meilleures conditions, je ne puis accepter celles que vous voulez m'imposer. Je ferai appel à mon armée, à son honneur, et je parviendrai à faire une percée, ou je me défendrai dans Sedan.

Le général de Moltke l'interrompit alors :

— J'ai bien, dit-il, une grande estime pour vous, j'apprécie votre situation et je regrette de ne pouvoir rien faire de ce que vous demandez; mais, quant à tenter une sortie, cela vous est aussi impossible que de vous défendre dans Sedan.

Et il énuméra toutes les raisons militaires qui s'y opposaient.

Il ne vous reste actuellement pas plus de 80 000 hommes. Or sachez que j'ai autour de vous 240 000 hommes et 500 bouches à feu, dont 300 sont déjà en position pour tirer sur Sedan. Les 200 autres y seront demain au point du jour. Si vous voulez vous en assurer, je puis faire conduire un de vos officiers dans les diffé-

rentes positions qu'occupent mes troupes et il pourra témoigner de l'exactitude de ce que je vous dis.

Alors, attaquant une autre note, le général de Wimpffen fit ressortir d'un ton insinuant l'intérêt politique qu'avait la Prusse à ne pas exaspérer la France par des conditions trop dures imposées à son armée. Cette fois-ci ce fut le comte de Bismarck qui se chargea de la réponse :

— Il est possible qu'on puisse se fier, dit-il, qu'on puisse se fier à la rigueur, à la reconnaissance d'un souverain et de sa famille, mais d'un peuple, il n'y a rien à attendre sous ce rapport. Si le peuple français était un peuple comme un autre, s'il avait des institutions solides, s'il avait un souverain établi d'une façon stable, nous pourrions croire à la gratitude de l'empereur et attacher un prix à cette gratitude; mais en France, depuis quatre-vingts ans, les gouvernements ont été si peu durables, que fonder des espérances sur l'amitié d'un souverain français serait, de la part d'une nation voisine, un acte de démence, ce serait vouloir bâtir en l'air.

Et, après une protestation du général de Wimpffen, le comte de Bismarck reprit :

— Quoi que vous disiez, général, la France n'est pas changée, c'est elle qui a voulu la guerre, et c'est pour flatter cette manie populaire de la gloire, dans un intérêt dynastique, que l'empereur Napoléon est venu nous provoquer. Nous savons bien que la partie raisonnable et saine de la France ne poussait pas à la guerre; nous savons bien que ce n'était pas l'armée non plus qui nous était le plus hostile; mais la partie de la France qui poussait à la guerre, c'est elle qui fait et défait les gouvernements. Chez vous, c'est la populace, ce sont aussi les journalistes (et il appuya sur ce mot), ce sont ceux-là que nous voulons punir, il faut pour cela que nous allions à Paris. Nous voulons la paix, mais une paix durable; pour cela, il faut que nous mettions la France dans l'impossibilité de nous résister. C'est pourquoi, général, quel que soit l'intérêt qui s'attache à votre position, quelque flatteuse que soit l'opinion que nous avons de votre armée, nous ne pouvons changer les premières conditions qui vous ont été faites.

— Eh bien! répliqua avec dignité le général de Wimpffen, il m'est également impossible à moi de signer une telle capitulation; nous recommencerons la bataille.

Intervenant alors pour transmettre un message de l'empereur, le général Castelnau fit remarquer que l'empereur s'était personnellement rendu absolument à la merci de Sa Majesté le roi de Prusse, dans l'espérance que le roi serait touché d'un si complet

abandon, et qu'en cette considération il voudrait bien accorder à l'armée française une capitulation plus honorable, telle qu'elle y avait droit par son courage.

— Mais, demanda M. de Bismarck, quelle est l'épée qu'a rendue l'empereur Napoléon? Est-ce l'épée de la France ou son épée à lui? Si c'est celle de la France, les conditions peuvent être singulièrement modifiées et votre message aurait un caractère des plus graves.

— C'est seulement l'épée de l'empereur, répliqua le général Castelnau.

— En ce cas, reprit à la hâte, presque avec joie, M. de Moltke, cela ne change rien aux conditions.

A ces paroles, le général de Wimpffen répéta :

— Nous recommencerons la bataille.

— La trêve, continua le général de Moltke, expire demain à quatre heures du matin. A quatre heures précises j'ouvrirai le feu.

Tout le monde était debout, les généraux français attendaient leurs chevaux, pas un mot n'était prononcé, ce silence était glacial, lorsque M. de Bismarck, reprenant la parole, fit observer au général de Wimpffen qu'il ne doutait nullement des prodiges de valeur qu'accompliraient ses soldats, mais que demain soir il ne serait pas plus avancé qu'aujourd'hui, et qu'un moment de dépit ne devait pas lui faire rompre une conférence d'où dépendait le sort de tant de vies humaines. L'on se rassit et M. de Moltke s'exprima en ces termes :

— Je vous affirme de nouveau qu'une percée ne pourra jamais réussir, quand même vos troupes seraient dans les meilleures conditions possibles, car, indépendamment de la grande supériorité numérique de mes hommes et de mon artillerie, j'occupe des positions d'où je puis brûler Sedan en quelques heures. Ces positions commandent toutes les issues par lesquelles vous pouvez espérer sortir du cercle où vous êtes enfermé et sont tellement fortes, qu'il est impossible de les enlever.

— Oh! elles ne sont pas aussi fortes que vous voulez bien le dire, interrompit le général de Wimpffen.

— Vous ne connaissez pas la topographie des environs de Sedan, riposta le général de Moltke, et voici un détail bizarre et qui peint bien votre nation présomptueuse et inconséquente : à l'entrée de la campagne, vous avez fait distribuer à tous vos officiers des cartes de l'Allemagne, alors que vous n'aviez pas le moyen d'étudier la géographie de votre pays, puisque vous n'aviez pas les cartes de votre propre territoire. Eh bien, moi, je vous dis que nos positions sont non seulement très fortes, mais formidables et inexpugnables.

Le général de Wimpffen ne trouva rien à répondre à cette sortie. Au bout d'un instant, il reprit :

— Je profiterai, général, de l'offre que vous avez bien voulu me faire au début de la conférence, j'enverrai un officier voir ces forces formidables dont vous me parlez.

— Vous n'enverrez personne, c'est inutile, répliqua sèchement le général de Moltke, et d'ailleurs, vous n'avez pas longtemps à réfléchir, car il est minuit, c'est à quatre heures du matin qu'expire la trêve, et je ne vous accorderai pas une minute de sursis.

L'on sait sur quelles bases la capitulation qui sortit de cette conférence fut stipulée.

Nous arrêterons là ce pénible récit; nous arrêterons là aussi l'histoire de cette campagne, parce qu'elle est au fond de nos cœurs, à nous les survivants, plus éloquente qu'on ne l'écrira jamais, et ensuite parce que cette journée du 1er septembre terminait la guerre, la vraie guerre. Qu'il n'y ait pas de méprise sur ce mot. A Dieu ne plaise que je ne rende la justice qui leur est due aux patriotiques efforts du gouvernement de la Défense nationale et à ses armées improvisées. Elles ne pouvaient servir la patrie qu'en succombant avec honneur; ce rôle, elles l'ont tenu jusqu'au bout, et les hécatombes de ces jeunes hommes, qui s'essayaient bravement à être soldats, furent couverts du linceul glacé d'un hiver hyperboréen. Gloire à eux! Il y eut du sang et des souffrances surtout à pleine mesure, de quoi enfoncer profondément au cœur du pays les racines d'un patriotisme renouvelé, de quoi faire fructifier la moisson des vengeances nécessaires.

Durant les négociations de Versailles, M. de Moltke apparaît inflexible comme la destinée, alors même que M. de Bismarck est près de s'attendrir!

M. Thiers luttait infatigablement pour nous conserver Metz. Son insistance allait triompher; l'empereur, M. de Bismarck lui-même, se sentaient fléchir; M. de Moltke est appelé en conseil : « C'est comme si on nous prenait une armée de 150 000 hommes », dit-il. Et Metz nous fut ravi.

XI

Le maréchal de Moltke siège au Reichstag depuis 1867. Généralement, il y parle peu, mais il le fait, dès qu'un intérêt militaire est en cause, en termes élevés et avec la haute autorité que lui prête un passé de victoires. Il est là tout entier et tout simplement à son devoir, à la mission immuable qu'il s'est tracée; il défend son souverain, son pays, son armée, comme il les a défendus partout, comme il les défendra jusqu'à son dernier souffle, et lorsque ce

grand homme de guerre, chargé d'ans et de gloire, apporte le poids de sa parole à un grand débat patriotique ou militaire, le spectacle doit être imposant, et fière doit se sentir la nation qui peut l'offrir.

En 1874, M. de Moltke prononça un grand discours qui eut du retentissement à cette époque et qui donne assez exactement la note de son procédé d'argumentation ordinaire pour que nous n'hésitions pas à en reproduire une partie :

La première condition d'être d'un État est que son existence soit protégée à l'extérieur. Les petits États peuvent se reposer sur leur neutralité et sur des garanties internationales; une grande nation n'existe que par elle-même, grâce à sa propre force, et elle ne satisfait aux lois de son existence que lorsqu'elle est fermement résolue à garantir son existence, sa liberté et son droit. Laisser un pays sans défense serait le plus grand crime d'un gouvernement.

Gardons-nous d'oublier que les économies réalisées sur l'état militaire durant une longue paix, une seule guerre peut les mettre à néant. Je me souviens de ce qu'a coûté à mon pays, après une malheureuse campagne, la période de 1808 à 1812. Napoléon pouvait se vanter d'avoir tiré un milliard de la Prusse, alors toute petite et pauvre.

L'on a dit que le maître d'école avait gagné nos batailles. Le savoir seul n'élève pas l'homme à cette hauteur morale où il est prêt à sacrifier sa vie pour une idée, pour le devoir accompli, pour l'honneur du pays; il y faut toute l'éducation du soldat. Ce n'est pas le maître d'école, mais bien l'éducateur, l'État qui a gagné nos batailles, l'État qui, depuis bientôt soixante ans, pousse l'éducation de la nation vers la vigueur physique et la fraîcheur morale, vers l'ordre et la ponctualité, vers la fidélité et l'obéissance, vers le patriotisme et la virilité. Vous ne pouvez pas priver l'armée de ce qu'elle réclame, cette armée dans toute sa force, vous ne le pouvez pas au point de vue intérieur, puisqu'elle assure l'éducation de la nation. Et combien moins au point de vue extérieur! Plus tard peut-être une génération plus fortunée, pour la délivrance de laquelle nous portons par avance le fardeau, échappera à cette nécessité de la paix armée, qui pèse si lourdement et depuis si longtemps sur l'Europe. Pour nous, je ne crois pas que doive fleurir une telle perspective. Un événement qui touche à l'histoire du monde, comme la reconstitution de l'empire d'Allemagne, ne s'accomplit pas complètement dans un court laps de temps. Ce que nous avons conquis par les armes dans la moitié d'une année, nous devons le protéger par les armes durant la moitié d'un siècle, si nous ne voulons pas qu'on nous l'arrache. Là-dessus il ne faut pas nous bercer d'illusions, nos récentes et heureuses guerres nous ont conquis

le respect universel, mais aucune sympathie. De toutes parts nous nous heurtons à cette défiance que l'Allemagne, grandie et forte, peut devenir dans l'avenir un voisin incommode.

Et, après avoir examiné les sentiments de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, M. de Moltke continuait ainsi :

Et maintenant, messieurs, permettez-moi de jeter un regard rapide sur notre voisin de beaucoup le plus intéressant. De ce côté-là on a copié fidèlement nos institutions militaires, en taisant bien entendu la source originale, et en première ligne le service obligatoire, avec cette différence qu'il embrasse là-bas une durée de vingt années au lieu de douze comme ici. Le gouvernement français est aujourd'hui assez fort pour mettre sur pied 1 200 000 hommes de troupes actives et une armée territoriale d'un million de combattants. Pour encadrer de telles forces, on a porté de 116 à 152 le nombre des régiments d'infanterie, de 164 à 323 celui des batteries, on a créé neuf bataillons de chasseurs et quatorze régiments de cavalerie.

Suivaient le détail de nos effectifs en temps de paix, le chiffre toujours grossissant de notre budget de la guerre, et l'énumération des dépenses que nous nous étions imposées pour accroître notre état militaire.

Tout cela, messieurs, nous est une fidèle image des sentiments de la France. Je crois, à la vérité, que la majeure partie des Français se sent contrainte, par une impérieuse nécessité, au maintien actuel de la paix. J'en trouve aussi l'assurance dans ce fait qu'un soldat éclairé se trouve précisément aujourd'hui à la tête du gouvernement français. Mais une longue expérience nous a appris comment les partis en France, lesquels ont leur expression à Paris, savent entraîner le peuple et le gouvernement aux résolutions les plus imprévues. Ce qui nous arrive de l'autre côté des Vosges est un cri sauvage de vengeance à propos des défaites rappelées plus haut.

Puis, après en avoir pris texte pour demander une augmentation d'effectifs, M. de Moltke terminait ainsi :

Je ne sais vraiment pas ce que nous pourrions bien faire d'un lambeau de territoire arraché à la France ou à la Russie. J'ai l'espoir que, pendant une suite d'années, non seulement nous conserverons, mais nous imposerons la paix. Le monde comprendra peut-être alors qu'une puissante Allemagne au centre de l'Europe est la meilleure garantie de la paix de l'Europe. Toutefois, pour imposer la paix on doit être armé

en guerre, et je pense que nous nous trouvons emprisonnés dans ce dilemme, ou de dire qu'étant donnés les rapports politiques de l'Europe, nous n'avons pas besoin d'une armée forte et prête au combat, ou bien d'accorder à cette armée ce qu'elle réclame pour l'être.

Beaucoup plus tard, en 1880, le Reichstag avait de nouveau à s'occuper de l'organisation militaire de l'empire. Les rapports politiques et militaires s'étaient modifiés durant les six dernières années; l'Allemagne ne pouvait plus se reposer avec autant de confiance sur l'amitié de la Russie qu'au temps du traité de Berlin; l'armée française avait gagné en qualité et en nombre; la Russie elle-même avait considérablement accru ses forces combattantes. C'est pourquoi le grand état-major avait cru nécessaire de déposer un nouveau projet de loi militaire. Il y stipulait, outre un accroissement d'effectif de 25 000 hommes en temps de paix, que les hommes de la première classe de la réserve de remplacement (*Ersatzreserve*) [1], qui jusqu'ici avaient été dispensés des exercices annuels, devaient être soumis à quatre périodes d'appel d'une durée totale de vingt semaines. A cette occasion, M. de Moltke s'exprima en ces termes sur la situation politique et militaire en général :

Qui pourrait disconvenir que l'Europe ne gémisse sous le poids d'une paix armée? C'est une méfiance réciproque qui retient les nations sous les armes. Veut-on écarter cette méfiance, qu'on s'explique de gouvernement à gouvernement, cela vaudra mille fois mieux que tant d'autres moyens, que cette confusion babélique de fraternisations internationales et de congrès internationaux, ainsi que tout ce qu'on invente dans un pareil ordre d'idées. A tous les peuples la paix est nécessaire dans une égale mesure, et je soutiens volontiers que tous les gouvernements conserveront la paix aussi longtemps qu'ils seront assez forts pour le pouvoir.

Beaucoup de gens tiennent le gouvernement pour une sorte de puissance hostile qu'on ne peut assez restreindre ni abaisser. Je crois, moi, qu'on doit, par tous les moyens et de toutes façons, le fortifier et le protéger; un gouvernement dénué de force est un malheur pour le pays et un danger pour les voisins. N'avons-nous pas tous vu des guerres éclater, que ni le chef de l'État ni la véritable nation n'avaient voulues, mais seulement les chefs des partis qui soulevaient, grâce à leurs orateurs, et entraînaient à leur suite la masse inconsciente, puis en définitive le gouvernement lui-même. Des désirs de revanche ou d'annexion, un malaise dû à des motifs d'ordre intérieur, la tendance à attirer à soi des populations de même race qui, dans le cours des

[1] Cette catégorie correspond à peu près à nos hommes *à la disposition* (H. D.)

siècles, ont été absorbées dans une autre organisation d'État, ceci et autre chose encore peuvent dans l'avenir susciter de nouvelles complications, et c'est pourquoi je redoute de toutes façons que nous ne soyons contraints à rester cuirassés dans la lourde armure à laquelle nous ont condamnés et notre développement historique et notre position dans le monde. Historiquement, en tant que royaume, nous sommes un nouveau venu dans la famille des États européens, et celui qui fait intrusion est regardé avec méfiance, aussi longtemps au moins qu'on met de temps à le connaître.

En ce qui concerne notre position géographique, nos voisins ont plus ou moins ce que j'appellerais la liberté de leurs derrières; ils ont derrière eux les Pyrénées ou les Alpes, ou bien des populations à demi barbares dont ils n'ont rien à redouter. Nous restons, nous, au milieu de toutes les grandes puissances, juste au milieu. Nos voisins de l'Est et l'Ouest n'ont à faire front que d'un seul côté, nous de toutes parts; ils ont déjà, durant la paix, une partie importante de leur force armée détachée sur la frontière, tandis que nos régiments restent également répartis dans tout le royaume. Nous n'avons pas à y chercher des intentions hostiles. Si nos voisins prévoient un danger du côté de l'Allemagne, ils sont, à leur point de vue, dans leur droit, en accumulant ces préparatifs; quant à nous, nous devons raisonner d'une manière analogue.

Suivant son système bien connu, le maréchal entre alors de nouveau dans une minutieuse énumération des ressources militaires de la France et de la Russie, passe en revue la durée du service imposée dans chacun de ces pays, prouve qu'elle est supérieure à celle de l'Allemagne et peut s'écrier : « De quel côté voyez-vous une menace qui mette la paix en danger? »

Le thème du maréchal est invariable : Soyons forts et nous répondons de la paix. Faut-il des hommes, faut-il de l'argent? Donnons sans compter, il y va de la paix. Y a-t-il hésitation, ombre d'humeur revêche, alors apparaît le spectre d'une France armée jusqu'aux dents, agitant la torche de la revanche et prête à tout oser. Aussi, jamais notre situation militaire n'a été décrite sous des traits plus flatteurs et n'a paru plus prospère que dans la bouche de notre vainqueur toutes les fois qu'il a eu affaire au Reichstag; simple question de grossissement d'optique nécessaire à la circonstance et dont nous n'avons pas la naïveté de nous enorgueillir.

Malgré tout, lorsque M. de Moltke traite de la paix, il n'en parle pas comme tout le monde, pour en vanter les bienfaits, pour la donner comme but à ses aspirations, non. Pour lui, l'Allemagne est le factionnaire qui la garde, qui la fait observer avec une consigne

menaçante, qui l'impose, suivant le mot habituel à ses discours. Dans de pareilles assurances, il y a comme des appels de clairon qui empêchent d'en jouir avec sérénité. M. de Moltke, transformé en apôtre de la paix, nous rappelle ces reîtres déguisés en pèlerins, on distingue toujours un bout de rapière révélateur; de même ici, la contrainte perce par trop de côtés pour que le rôle aille au personnage. Combien je l'aime mieux lorsqu'il laisse éclater sa fougue guerrière! Comme son âme de soldat se répand alors en accents grandioses! C'est sans réplique comme la charge qui court sous la mitraille, c'est tranchant comme une épée, c'est sauvage comme une évocation sanglante du culte d'Odin au fond des forêts de Germanie; oui, c'est bien le souffle qui convient à l'hymne des combats, et tel devait être le barde chargé de les chanter.

La paix éternelle, dit-il, n'est qu'un rêve, et pas même un beau rêve. La guerre est une institution de Dieu, un principe d'ordre dans le monde. En elle les plus nobles vertus des hommes trouvent leur épanouissement : le courage comme l'abnégation, la fidélité au devoir de même que l'amour du sacrifice. Le soldat offre sa vie. Sans la guerre, le monde tomberait en pourriture et se perdrait dans le matérialisme. J'admets que l'adoucissement progressif des mœurs doive chercher à s'opposer à la manière actuelle de faire la guerre. Mais je crois que l'adoucissement des mœurs seul n'y fera rien et qu'on n'arrivera jamais à découvrir le moyen de codifier le droit de la guerre.

Dans toute guerre, le plus grand bienfait est d'en finir vite. Dans ce but, il doit être établi que tous les moyens sont bons, sans excepter les plus condamnables. En aucune façon je ne puis me mettre d'accord avec la déclaration de Saint-Pétersbourg, lorsque celle-ci affirme que l'affaiblissement des forces ennemies constitue le seul mode autorisé de faire la guerre. Non, l'on doit diriger son attaque contre tous les moyens de secours que possède l'État ennemi, contre ses finances, ses chemins de fer, ses approvisionnements, même contre son prestige.

XII

Raconter la vie d'un homme à qui la France doit une des pages les plus lamentables de son histoire n'était pas fait pour tenter une plume française. Je l'ai voulu cependant, convaincu que, lorsque l'exemple d'un ennemi porte en soi de puissants enseignements, il serait puéril de s'en priver pour taire sa gloire. J'ajoute que diminuer un homme parce qu'il a été votre ennemi est à la fois une mesquinerie et une maladresse, car, si le général qui a présidé à nos défaites n'est pas d'une taille au-dessus de la moyenne, que dire de nous, les vaincus? Et si, pour répondre à de tels

coups, nous recherchions une puérile satisfaction de vengeance dans une critique dénigrante, tant pis pour la bassesse de notre esprit, c'est que nous nous défierions de notre vitalité, c'est que nous craindrions de ne pas voir lever le jour où nous rétorquerons l'argument dans le même fier langage du canon et sur les mêmes sanglants sillons. Aussi bien, nous étions trop grands par le passé pour nous trouver rapetissés au présent sans remède et sans limite; l'avenir comptera encore avec nous. A cela, j'y crois de toute ma foi patriotique; j'y croirais malgré l'évidence, et je veux toujours y croire, en dépit de ce vent de décadence qui passe sur mon pays pour y semer, au profit d'ambitions malsaines ou véreuses, des engouements ridicules et néfastes.

D'une vie comme celle qu'on a tenté de retracer, une grande leçon se dégage, plus saisissante encore aujourd'hui qu'autrefois : la guerre ne se mène à bien qu'avec beaucoup de travail et beaucoup de science, une grande suite dans les idées et une méthode supérieure. En dehors de cela, il n'y a rien que chimères et feux de paille : le général prédestiné n'existe pas, des hommes ne surgiront plus à l'heure des grandes crises nationales, et on récoltera pendant la campagne ce qu'on aura préparé durant la paix. Cette préparation de la guerre est une œuvre tellement gigantesque, qu'il faut, avant tout, se bien garder de la remettre aux mains de quiconque touche à autre chose. Dans notre organisation d'État, le ministre de la guerre ne peut pas s'en occuper sérieusement, il ne s'en occupe presque jamais utilement, à moins que son esprit n'y ait été façonné d'avance par un stage antérieur à l'état-major général; la politique l'absorbe, le dévore. Quant à l'emploi de chef d'état-major général, il a passé par tant de mains différentes, qu'il a perdu toute sa haute signification, et, dans une telle instabilité, il n'est pas étonnant qu'il soit le plus souvent tenu par des comparses. Le ministère de la guerre est une machine surannée, où l'inanité des résultats est en raison directe de l'encombrement du personnel. Le ministre y a autant d'ennemis que de directeurs, et c'est l'institution elle-même qui veut que chaque direction s'isole le plus possible dans son indépendance. Regardez bien comment nous procédons; regardez aussi de l'autre côté des Vosges, et dites où sont les éléments de force et de faiblesse, de stabilité et de stérilité, les gages de défaite ou de victoire? Ah! se dire cela, se dire aussi qu'à égalité de direction et de volonté, on reprendrait sa place dans le monde, n'y a-t-il pas, dans cette constatation d'impuissance, un châtiment bien cruel de nos fautes et de notre jactance?

Mais encore, sommes-nous bien en état de voir et de comparer?

Dans un déséquilibrement général comme le nôtre le vertige a son heure qui peut être terrible et, à des signes avant-coureurs, on sent qu'il nous guette, si nous ne faisons promptement appel à tout notre sang-froid. Tenez, même dans les choses militaires, nous ne nous payons déjà plus que de mots.

L'offensive, par exemple, ce mot tourbillonne dans l'air, il a pour lui l'engouement de la mode, on le sert à tout propos, on en veut partout, jusqu'au jour, je le crains, où on n'en voudra plus du tout, et ce sera, à n'en pas douter, le seul jour où il en faudra. C'est qu'il y a là dedans deux choses bien distinctes, il y a le mot, qui est sonore et qui peut être lancé par le premier ignorant venu, et puis il y a l'idée, qui est très vaste et dont la conception n'appartient qu'à un génie peu ordinaire. Le mot nous a suffi. Il nous a été jeté un beau jour par un général aux allures espagnoles, qui s'en est servi pour y accrocher son panache; il eût peut-être mieux valu savoir ce qu'il y avait au fond, mais le tempérament français n'admet pas ces préoccupations chagrines, et puis le panache flottait si allègrement dans le bleu du ciel, et les fanfares sonnaient si vaillantes, avec une pointe de drôlerie, en revenant de la revue! Il paraît que telle était l'offensive qui nous convenait, l'offensive qui se décrète, comme autrefois la sortie torrentielle, qu'on inscrit dans les nouvelles *Instructions sur le combat* comme la seule forme qu'une troupe doive connaître, sans s'occuper si cela jure avec les réalités de la guerre, l'offensive qui criait : A Berlin, en 1870, l'offensive que débitent en ce moment les camelots sur le boulevard, en joujoux soi-disant patriotiques.

Les Allemands ont sur nous cet avantage de chercher l'idée avant d'accepter le mot. Ils n'ont rien décrété, rien inscrit, rien prescrit, mais ils ont travaillé avec une telle persévérance, ils se sont outillés avec une si rare prévoyance, ils ont creusé le développement de leur force militaire jusqu'à de telles profondeurs dans leur pays, que le sentiment de leur valeur, l'excès de leur puissance, éclatent, débordent, pénètrent jusqu'aux derniers rangs et créent chez eux ce courant formidable d'idées offensives, qui prévalent sur leurs qualités natives, que révèlent toutes leurs manœuvres et que reflètent tous leurs écrivains militaires. Ecoutez Blume, Scherff, Goltz, écoutez-les tous, de toutes leurs œuvres jaillit cet axiome entraînant : *Faire la guerre, c'est attaquer*, et le plus audacieux d'eux tous, le plus fou d'entrain et d'en-avant, c'est encore, malgré ses quatre-vingt-sept ans, leur maître à tous, le maréchal de Moltke, parce qu'il reste celui qui tient le mieux encore les fils innombrables de cette préparation, de cette direction, de cet assemblage colossal, qui constituent la guerre moderne. Lui sait que l'offen-

sive ne se crée pas d'un signe, d'un mot jeté à la foule, qu'elle naît de la force même d'une nation, force gouvernementale, force politique, force militaire, force financière, qu'elle croît silencieusement, comme la science des chefs destinés à l'utiliser et que sa révélation est d'autant plus terrible que le mystère et le silence ont mieux plané sur son patient développement.

S'il suffisait, pour s'assurer l'offensive, de se confier au génie guerrier d'une race, je sais, ayant eu le très grand honneur d'en commander, qu'avec des soldats français on irait au bout de la terre. Oui, et je reprends pour eux tous cette parole que Saint-Arnaud adressait aux zouaves, le jour de l'Alma : « Vous êtes les premiers soldats du monde ! » C'est si vrai que, malgré nos défaillances gouvernementales, notre délire révolutionnaire, notre absence de méthode, nos imperfections d'organisation, l'inconsistance des ministres de la défense du pays, l'absence d'initiative de nos états-majors, toutes choses portant en elles des germes d'infériorité indiscutable, l'Allemagne nous craint assez pour ne s'occuper que de nous. Le prince de Bismarck et le maréchal de Moltke n'ont jamais demandé à ajouter un soldat à leurs effectifs, ou une pierre à leurs forteresses, sans nous montrer du doigt au Reichstag, et, tout en faisant la part de l'exagération voulue de semblables craintes, il me plaît de constater que la Russie elle-même, en regard de la France, ne semble arriver qu'au second plan, dans l'étalage de leurs préoccupations défensives.

Malheureusement la qualité du soldat ne peut plus à elle seule fixer la victoire, le nombre devient un facteur de plus en plus prépondérant, il faut, pour le créer, une sage préparation, de même que, pour l'utiliser, une habile direction est nécessaire. Préparation et direction, c'est-à-dire science et travail, et par suite résolution, voilà tout le secret de l'offensive, mais, en dehors de cela, en parler à une nation, c'est de l'imposture ou de l'inconscience.

Dernièrement, lors d'une réunion des officiers de la garnison de Berlin, M. de Moltke, faisant allusion à la prochaine guerre, a prononcé ces paroles, qui valent d'être méditées :

La prochaine guerre sera surtout une guerre dans laquelle la science stratégique et du commandement aura la plus grande part. Nos campagnes et nos victoires ont instruit nos ennemis, qui ont, comme nous, le nombre, l'armement et le courage.

Notre force sera dans la direction, dans le commandement, en un mot dans le grand état-major, auquel j'ai consacré les derniers jours de ma vie. Cette force, nos ennemis peuvent nous l'envier, mais ils ne la possèdent pas.

Hélas! il n'y a rien à répondre. En la faisant sienne, M. de Moltke a fait de la situation de chef d'état-major général une situation militaire unique au monde. Il a été la pensée militaire de la Prusse depuis trente ans, la pensée qui veille à tout, qui prévoit tout, qui dirige tout. Il a conçu, fondé, organisé la véritable école du haut commandement, si bien que son œuvre ne peut pas périr avec lui, elle n'a même pas périclité un instant lorsqu'il en a remis, en partie, le fardeau au général de Waldersee. C'est de cette éducation de l'état-major prussien si patiemment, si intelligemment suivie, qu'il est fier surtout, et il en a le droit, car l'œuvre est sienne, et elle est immense.

Dans sa vie les paroles tiennent peu de place, elle est toute en actes. C'est ce qu'indiquait sa fière réponse à un journaliste, qui le priait de lui confier quelques traits de sa longue carrière pour les publier : « Ne cherchez pas, il n'y en a pas; dans ma vie, il n'y a que des dates. »

Toutefois, on ne peut parler de l'œuvre de M. de Moltke sans rendre hommage à son royal collaborateur.

Séparer le maréchal de l'empereur Guillaume, faire à chacun sa part de gloire dans ce merveilleux édifice qui absorba leur vie et qui s'appelle l'armée allemande, reste un problème difficile à résoudre pour la justice de l'histoire. A mon sens, elle fera bien d'y renoncer. Le souverain et le chef d'état-major général sont rivés l'un à l'autre dans cette vie et par-delà la tombe; voyez, la mort elle-même hésite à les séparer, l'âge les glace de plus en plus, leurs traits prennent l'immobilité de la pierre et, si la flamme de leurs yeux s'éteignait tout à coup, on croirait voir déjà les statues que l'Allemagne, d'un élan enthousiaste, dressera aux deux guerriers, à qui elle doit d'être. La vérité, c'est qu'ils se complétaient l'un par l'autre. Les grandes visées militaires, la création de la mobilisation moderne, l'invention des concentrations par voie ferrée, l'élaboration des plans de guerre, appartiennent en propre à M. de Moltke. Tout cela rentre dans les attributions du chef d'état-major. Mais l'empereur, lui, est bien le seul, le véritable chef de l'armée, il l'aura été jusqu'à sa mort. Sa grande passion a été l'armée, dès qu'il s'agit du soldat, rien ne le rebute; aucun détail d'organisation, de tenue, de règlement, si mince soit-il, qui ne lui passe par les mains; il décide tout lui-même, et puis il a l'œil à l'exécution; c'est du caporalisme, si l'on veut, mais les armées ne valent que par la minutie des détails. Les soldats de Napoléon ne l'avaient-ils pas surnommé : le Petit Caporal?

Avant de monter sur le trône, l'empereur Guillaume avait déjà discerné la valeur de M. de Moltke; dès qu'il le put, il le mit à la

tête de l'état-major général. En toute occasion, il l'appuya, il le soutint, il s'honora de ses conseils, et si le maréchal est devenu le grand homme de guerre que l'on sait, il le doit sans aucun doute à la haute fortune qui le plaça auprès d'un prince doué du sens militaire le plus élevé.

La dernière fois que je les vis, — l'empereur et le chef d'état-major général, — c'était en 1883, aux manœuvres du XIe corps, près de Hombourg. Il y avait bien là 45 000 hommes, car, presque seul de tous les corps d'armée allemands, le XIe compte trois divisions, grâce à l'adjonction de l'unique division hessoise. Le cadre était donc bien celui qui leur convenait. La revue fut splendide, les manœuvres furent remarquables. Au cours de celles-ci, j'eus l'occasion de voir fréquemment l'empereur, qui était naturellement le point de mire de toutes les curiosités. Il se prêtait d'ailleurs avec la plus grande bonté à l'empressement du public, jusqu'au moment où il devait descendre de cheval, à la fin de la manœuvre, pour regagner en voiture son cantonnement. Alors seulement on écartait la foule, afin de ménager la coquetterie militaire du souverain qui ne mettait plus pied à terre aussi facilement qu'autrefois. Lorsqu'il passait ensuite tout droit dans sa victoria, avec sa grande capote verte boutonnée à l'ordonnance, fumant sa longue pipe de porcelaine, grave, mais le sourire bon et l'œil doux, il avait bien l'apparence de l'homme satisfait du devoir accompli et de la tâche menée à bien avec la plus scrupuleuse conscience et, quelle qu'ait pu être l'amertume des souvenirs, il n'est pas un soldat qui ne se fût incliné d'instinct devant ce grand vieillard portant tout près d'un siècle et resté depuis Waterloo, où tout enfant il commençait déjà à venger sur nous son pays, le type admirable de toutes les vertus du soldat.

Le chef d'état-major général n'accompagnait pas l'empereur, il suivait les manœuvres pour son compte, gardant son indépendance, afin de voir plus à l'aise.

Un jour, un général déboucha, suivi d'un petit état-major, dans un chemin de culture, près duquel j'examinais un régiment d'infanterie massé en réserve. Le chef de ce régiment se porta au galop au-devant du général, salua, se nomma et nomma son régiment. C'était le maréchal de Moltke, qui remercia d'une inclinaison de tête, jeta un long regard sur la troupe et s'éloigna. Je n'avais pas eu de peine à le reconnaître; c'était bien cette tête inoubliable de moine militaire, ce regard bleu et froid comme l'acier, cette obstination, source des grandes choses, gravée en rides profondes sur ce front méditatif, cette grande taille voûtée sous l'effort du labeur incessant, cette insensibilité, cette inflexibilité de tout l'être si nécessaires à l'homme de guerre, à l'homme de fer.

Ces deux grandes figures, — l'empereur et le chef d'état-major général, — cette fois-là encore, je les revis passer sous les arcs de triomphe de Francfort, tout enguirlandés de bleuets [1], et dans l'embrasement du Niederwald. Francfort, cette ville qui avait senti si lourdement la main de la Prusse, humiliée par Manteuffel comme ville ne le fut jamais, frappée d'une contribution de guerre écrasante, puis déchue de ses franchises et annexée par le vainqueur, elle était là, pavoisée avec un soin jaloux, n'ayant pas assez de cris, de démonstrations enthousiastes pour fêter ces conquérants à qui elle devait de n'être plus Francfort la libre cité, inviolable comme la diète de l'Empire qu'elle abritait jadis dans ses murs. Et des lignes de feux couraient de collines en collines, serpentaient le long du Rhin, semblant rappeler à la vie les somptueuses ruines qui les décorent. Ces ruines que nous avons faites, on eût dit qu'elles s'animaient pour l'inauguration de cette colossale statue que l'Allemagne élevait à ses victoires, et qu'elles allaient sourire à cette *Germania* qui incarnait enfin leur vengeance satisfaite! Et, de loin en loin, les villes émergeaient fantastiques dans une immense flamme de Bengale, et les chants patriotiques montaient, dans une note calme et profonde, au milieu de cette atmosphère de fête, où tout respirait la joie et l'ordre, la dignité et la puissance d'un peuple.

Alors, fatiguée de l'obsession de cette grandeur douloureuse, ma pensée se réfugiait aux rives de la Loire, la neige craquait sous nos pas, les coups de fusil sonnaient tristes et étouffés sous ce ciel d'un gris mortel, c'était la retraite sans répit et sans espoir. Nous luttions pourtant pour nos foyers, au cœur même de cette France qu'on nous arrachait par lambeaux, mais c'est un mauvais champ de bataille que la patrie, on est trop près des siens. Nous n'avions jamais bien su la défendre qu'en portant la guerre chez l'ennemi; la preuve, elle était tout autour de moi : il n'était pas un de ces noms des rives du Rhin qui ne sonnât à mon oreille comme un rappel de nos triomphes passés. Notre tempérament de soldat avait-il donc dégénéré? Cela, qu'on se le dise par le monde, sera, de nos vieilles qualités françaises, la dernière qui nous quittera et, grâce à Dieu, pour mon pays il y a de la marge dans l'avenir. Non, si une *Germania* inaugurée sur nos désastres dominait le Niederwald en ce moment, c'est que notre armée, succombant sous le poids des fautes d'un gouvernement oublieux de sa mission, ne s'était pas trouvée prête à faire honneur à sa maxime habituelle, dont l'ennemi s'était emparé résolument : *Faire la guerre, c'est attaquer.*

***.

[1] Le bleuet est la fleur favorite de l'empereur Guillaume.

MESSIEURS DE CISAY[1]

IX

Comme le carnaval s'avançait, les fêtes se multipliaient. On avait peine à suffire aux invitations. On se plaignait d'être surmené. Mais on ne manquait à rien et, l'entraînement aidant, on trouvait moyen de suffire à tout. Une foule de gens qui, au commencement de l'hiver, avaient juré de rester chez eux, subissaient cet entraînement. La saison était vraiment brillante. MM. de Cisay sortaient beaucoup. Le marquis se laissait faire assez volontiers, ses goûts le portant vers tout ce qui était joie et mouvement. Les bruits de mariage allaient leur train. Chaque jour en voyait éclore. On parlait beaucoup de l'union probable du vicomte Bernard avec Mlle Fulston. Des intimes qui y avaient fait allusion devant le comte avaient reçu pour réponse un sourire. On savait que les de Cisay allaient souvent chez l'Américaine. Le marquis lui-même y était retourné plusieurs fois.

Un jour, cette nouvelle parvint aux oreilles de Frumand. Il en bondit :

— Non! s'écria-t-il, non! ce n'est pas possible!

On lui cita des faits. Il en fut frappé.

— Mais non, se répéta-t-il à lui-même. Bernard aimait une provinciale, il me l'a dit. Je le connais...

Et se mettant en colère, à la seule pensée que ce mariage pourrait être vrai :

— Ah! c'est à désespérer du monde entier!

Le comte de Cisay semblait de plus en plus pressé d'en finir. Le marquis, au contraire, par répugnance instinctive, gagnait du temps. Bernard n'avait changé ni d'humeur ni d'attitude. Il avait assez de force de caractère pour demeurer impénétrable. La seule chose qu'il ne pût dissimuler était un état de souffrance qui lui enlevait la gaieté de son âge et de son caractère. Le marquis et le comte n'osaient ni l'un ni l'autre l'interroger à fond. Peut-être trouvaient-ils cela malhabile; peut-être le caractère de Bernard leur en imposait-il à leur insu. Le marquis avait toujours, à inter-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1887.

valles, des révoltes soudaines qui épouvantaient Rodolphe. Ces boutades lui prenaient surtout quand il avait revu de plus près Mlle Fulston.

— Mais il y a de quoi enrager, disait-il, quand on les regarde l'un après l'autre : Bernard qui est un chef-d'œuvre de la nature; et elle qui a l'air d'un gros hanneton, la tête au vent! D'ailleurs, il est visible qu'elle ne lui plaît pas. Il a l'air malheureux comme un câble quand nous le traînons chez elle.

— Elle lui plaira plus tard, mon père.

— Jamais de la vie! Je t'en réponds à l'avance.

Le comte fit un geste qui voulait dire : Il n'y a pas là de quoi se préoccuper. Et tout haut :

— Que voulez-vous, mon père, au bout de quelque temps on ne voit plus la figure de sa femme, c'est connu.

— C'est connu!... Mais c'est là une théorie à faire fuir!... On la voit double, au contraire, double et triple, et quelquefois même, en se multipliant, ça empire!

— On ne la voit plus, continua Rodolphe, et on lui sait gré toute sa vie de vous avoir apporté l'aisance, le luxe, tout ce qui fait le charme de l'existence.

— Il y a différents charmes, pensa le marquis.

— Songez donc, mon père, que sa dot est énorme. Ne voyez-vous pas quelle aisance, quelle supériorité, une pareille fortune va nous redonner? Bernard pourra prétendre à tout.

— A quoi veux-tu qu'il prétende, une fois marié? Le rêves-tu président de la république, par alliance avec les États-Unis?

Le comte fit un geste vif :

— Ne plaisantons pas, je vous en conjure. C'est trop grave. C'est notre avenir à tous, c'est notre vie que nous jouons en ce moment.

— Allons, bon! nous voilà dans le drame.

— Mais c'est vous qui en faites. Moi, je ne prétends qu'à une chose très simple, qui est de faire faire un bon mariage à mon fils.

— Dis... un riche mariage.

— Si vous le voulez. A mon sens, il n'y a que ceux-là de bons. Et en somme, je ne vois pas quels sacrifices nous avons à faire, car elle est très bien, cette jeune fille, elle n'est ni borgne ni boiteuse, ni...

— Il ne faudrait plus que cela!

— Elle a une belle santé, un air aimable...

Le marquis s'échauffait. Il avait pris son chapeau et, à mesure que Rodolphe faisait son énumération, il s'avançait vers la porte à petits pas saccadés. En mettant la main sur le bouton, il se retourna.

— Tiens, Rodolphe, il me vient une idée. Épouse-la donc, puisque tu es veuf...

Le comte resta attéré. Tant de légèreté le suffoquait. Sur le moment, il ne trouva rien à répondre. Quant au marquis, il avait pris la porte, et on l'entendait traverser l'antichambre en sifflotant.

— Il ne faut pas se le dissimuler, murmura le comte. Il n'y a que moi ici qui aie le sens commun.

Plus que jamais, il s'enfonça dans ses réflexions, dans ses projets. Se sentant fort et très sûr de lui-même, il se rassura :

— Il suffit d'une boussole pour conduire un navire.

D'ailleurs, M. de Cisay sembla n'avoir attaché aucune importance à leur conversation. Il n'en reparla pas et continua d'agir comme par le passé. Une fois même il fit l'éloge de Mlle Fulston devant Bernard. C'était à n'y rien comprendre.

— Sa tête tourne comme le vent, pensa le comte. Rendons-nous maître du vent, et filons vers le port.

Un matin, le marquis rentra déjeuner tout guilleret, tout joyeux. Il jeta sur la table trois jolies cartes bleues, avec une couronne au coin :

— C'est pour mardi. Soirée intime chez ma vieille amie la comtesse de Ferrand. Voilà nos invitations qu'on vient d'apporter.

Bernard avança la main. Son front se colora. Il décacheta vite et s'absorba dans la lecture, peu compliquée pourtant, de sa carte imprimée. Le comte avait froncé le sourcil. Le marquis riait.

Mme de Ferrand était, en effet, une vieille amie de la famille. C'était une digne femme, très respectée. Elle avait beaucoup connu et beaucoup aimé la marquise, avec qui elle était même un peu parente, et elle était restée liée avec M. de Cisay, par sympathie de caractère et par religion de souvenir. Mais, grâce à une singulière coïncidence, elle était en même temps la marraine de Jeanne d'Oyrelles, et le comte ne l'ignorait point, et Bernard le savait parfaitement. Chaque année, aux environs du carême, un peu avant et un peu après, Mme d'Oyrelles venait avec sa fille passer six semaines à Paris, chez Mme de Ferrand. C'était l'occasion de distraire Jeanne, de la faire assister à des cours supplémentaires, à des concerts, à des sermons, et même à quelques soirées depuis qu'elle était en âge de voir le monde. Mme de Ferrand appréciait Mme d'Oyrelles, qu'elle connaissait d'enfance, qu'elle avait suivie à travers de courtes années de bonheur et de longues années de chagrin; elle s'était fait une joie de l'aider dans l'œuvre si complexe de l'éducation d'un enfant. « C'est un peu ma fille, disait-elle en parlant de Jeanne. » L'été, elle allait à son tour en villégiature à la Gerbière, et sa présence créait un lien de plus avec les de Cisay. Mme de Ferrand voyait peu de monde. Elle lisait beaucoup, elle aimait

l'art et faisait de fort jolies aquarelles. Son mari, qui était mort depuis quelques années seulement, avait été un collectionneur. Il avait réuni de vieilles faïences, de vieux bahuts, de vieilles tapisseries, le tout avec beaucoup de goût et une véritable science d'antiquaire. Aussi l'appartement de Mme de Ferrand était un vrai musée. On n'avançait pas à regarder les choses curieuses qui s'y trouvaient groupées. Il en sortait un parfum de vétusté dû aux objets, à l'aspect grave et un peu recueilli de chaque pièce, à un ordre que rien ne troublait et à l'apparence même de la maîtresse de maison.

Mme de Ferrand n'avait jamais été mère. C'était une grande figure, pâle, allongée, avec des yeux très doux, des manières parfaites, des mains effilées, aux tons de cire, et une sorte de lenteur monacale dans ses moindres mouvements. Elle était de ces gens qui font bien tout ce qu'ils ont à faire, mais auxquels il suffit de peu pour remplir une journée. Pourquoi se serait-elle pressée? Rien dans sa vie n'avait jamais sollicité son activité, et les goûts de M. de Ferrand le portant aussi vers ce qui était tranquille et raffiné, ils s'étaient arrangé l'existence la plus perfectionnée du monde, existence qu'elle avait continuée depuis son veuvage. Chaque chose avait donc sa place : les objets, les amis, les études, la charité, les petits voyages, toujours les mêmes, et les causeries quand arrivait le soir. Car Mme de Ferrand causait fort bien. Plus instruite que la plupart des femmes, et en des branches diverses, n'ayant rien d'inopiné, rien de trop personnel, elle s'entendait merveilleusement à faire valoir son interlocuteur, à lui donner la réplique, à l'écouter et surtout à le mettre sur un terrain favorable. Son esprit ne visait pas au brillant et par là même ne choquait jamais. Elle glissait, ne heurtant pas plus les idées des autres que les faïences des tables. Cela ne l'empêchait pas d'avoir sa manière de voir; elle n'apportait même aucun changement dans ses dispositions morales pas plus que dans ses installations extérieures, mais la forme était d'une aménité, d'une facilité, qui lui avait créé une réputation à part. Mme de Ferrand était une autorité. On comptait avec elle.

Quand Jeanne arrivait, toute cette tranquillité s'agitait un peu. Sa jeunesse, son entrain, jetaient une lumière dans ce clair-obscur, lumière qui allait éveiller un rayon jusqu'au fond sculpté des vieux bahuts. D'ailleurs, par un contraste assez fréquent, Mme de Ferrand aimait les natures expansives : « Tu me réchauffes, » disait-elle à Jeanne. Car c'était une de ses manies d'être glacée jusqu'au cœur de l'été.

Jeanne, ayant naturellement l'esprit très ouvert, comme elle avait les yeux, avait beaucoup profité des divers talents de sa marraine. Son goût s'était formé au contact des vieilleries artistiques.

Son intelligence s'était fortifiée en entendant causer. Elle dessinait avec Mme de Ferrand, et sa mère, habile à faire sortir un enseignement de toute circonstance, redressait, échauffait, expliquait ensuite avec elle ce qu'elle avait vu et entendu. Il n'y avait pas jusqu'aux objets du musée qui n'eussent contribué à l'éducation de Jeanne. Parfois on la trouvait pensive devant une statuette ou même devant une fine sculpture qui courait le long d'une armoire. Elle avait eu des colloques avec les bergères en tapisserie et des envolements avec les grands oiseaux qui montent au-dessus des roseaux. Émotions vagues, rêves d'enfant, pendant lesquels l'âme se forme et le souvenir se creuse. Sillon ineffaçable où poussera ensuite le grain de la vie.

Cette année-là, quand Jeanne arriva, Mme de Ferrand eut un étonnement. Elle la trouva tout d'un coup si jolie, si faite, qu'elle lui demanda naïvement :

— Mais quel âge as-tu donc?

— Dix-neuf ans, marraine..., vous savez bien.

— C'est juste. Je n'y pensais plus.

Non, elle n'y pensait plus. Elle croyait peut-être que cette enfant allait demeurer à la même place, comme les bibelots de son mobilier, et elle était tout étonnée de voir qu'elle s'était épanouie. Elle se mit donc à la traiter en grande jeune fille et déclara que le temps était venu de donner une soirée chez elle à l'intention de Jeanne, projet qu'elle étudiait depuis longtemps et qui lui parut à point pour se réaliser.

Ce fut un événement. Il fallut déménager certains meubles. Il fallut poser des lustres sans endommager les panneaux. Pour personne au monde, si ce n'est pour Jeanne, Mme de Ferrand ne se fût donnée une peine semblable. Mais elle voulait que sa réception fût, comme elle-même, très parfaite, et elle y apporta tous ses soins. D'ailleurs Jeanne l'aidait et la récompensait à chaque instant. Personne ne s'entendait mieux à transporter un objet fragile d'une main adroite et légère, à relever une portière, à placer des fleurs, et surtout à montrer sa joie, ce qui était pour Mme de Ferrand un remerciement perpétuel. Les invitations avaient été, comme le reste, étudiées et choisies. Elles étaient peu nombreuses, mais triées sur le volet, et faites de façon qu'on fût flatté de les recevoir. Aussi, personne ne refusa. Personne : pas même le comte Rodolphe de Cisay, qui en aurait eu fort envie. Il dut se résigner, et accepter. Beaucoup de raisons l'y forcèrent : la situation personnelle de Mme de Ferrand, l'impolitesse notoire qu'il y aurait eue à ne pas se montrer chez elle alors qu'on allait partout ailleurs, les vieilles relations du marquis, la crainte de se heurter en résistant à une volonté

arrêtée de M. de Cisay, et enfin le voisinage de campagne avec Mme d'Oyrelles et le désir de garder des relations mondaines d'autant plus courtoises, que les relations intimes le deviendraient moins.

D'ailleurs la soirée promettait d'être charmante, et elle le fut en effet. Il n'y avait pas beaucoup de monde, les salons étant petits et Mme de Ferrand détestant la cohue. Mais quel joli ensemble! quel goût discret! Les gens se connaissaient, et la plupart depuis longtemps. On se sentait à l'aise, on se retrouvait avec joie, et la maîtresse de maison ondoyait de l'un à l'autre avec sa souplesse de corps et d'esprit. Peu de danseuses : trois ou quatre jeunes femmes et autant de jeunes filles. Mais c'était la fine fleur d'un monde élégant dans lequel Mme de Ferrand avait toujours vécu. Le marquis rayonnait. Dès les premiers pas, il ressentit un tel bien-être, qu'il se prit à regarder autour de lui pour savoir d'où cela lui venait. Certes, pendant ce dernier hiver, il en avait vu des soiréés et des fêtes; mais aucune qui eût ce charme, dû à la personnalité intelligente de sa vieille amie. Peu à peu la gaieté naquit, et d'autant plus sincère qu'on ne l'avait point forcée. Plusieurs des jeunes gens et des jeunes filles, amis d'enfance, s'appelaient par leur petit nom. Et les grands parents ne s'en étonnaient guère, occupés qu'ils étaient à repasser entre eux de vieux souvenirs de jeunesse. Là, point de chocs, point de heurts. Mots et gestes, tout était d'accord. Les femmes savaient de quel ton il fallait parler aux hommes. Peut-être, au fond des choses, y avait-il, comme partout, des rivalités vivaces. Mais c'était enveloppé de velours.

Le marquis s'en donnait à cœur joie de causer. Tout vieux qu'il fût, il était encore très brillant. Il portait le frac avec une désinvolture que de plus jeunes pouvaient lui envier; il avait l'œil vif; son teint, un peu chaud, rajeunissait sous la lumière, et les deux touffes de cheveux blancs, légèrement poudrés, qu'il faisait savamment bouffer à la hauteur des tempes, étaient d'une coquetterie, d'une élégance, d'un raffinement! Il avait toujours des succès, c'était visible. On l'entourait. Mme de Ferrand lui consacrait tous les loisirs dont elle pouvait disposer.

— Mon Dieu! que votre Bernard est charmant, lui disait-elle à mi-voix. Que vous devez en être fier! C'est une flatterie vivante à votre endroit.

— Ne me le dites pas; je serais tenté de le croire...

— C'est très original de vous voir tous les trois réunis! Cela prête aux études comparées, aux études sociales. Je m'étonne que M. Le Play ne vous ait pas déjà croqués.

— Non. Comme famille souche nous ne sommes pas un exemple. Mais tels que nous voilà, nous représentons un siècle.

— C'est vrai.

— Oui, oui. J'y ai souvent pensé. Il faut trois de Cisay pour faire un siècle. Tant bien que mal nous faisons le nôtre. Il n'est pas fameux, mais c'est égal; comme vous le disiez tout à l'heure, il finit mieux qu'il n'a commencé.

— Je n'ai pas dit cela. Vous me faites parler.

— Non, je pense tout haut pour vous et pour moi. Nous sommes en progrès, c'est évident, et ma génération était elle-même en progrès sur le dix-huitième.

— Ah! vous croyez? dit-elle en souriant.

— Je me rappelle fort bien mon père. Il avait de diables d'idées libérales. Il était voltairien comme la Prusse, et quand il parlait de mon grand-père et de mon bisaïeul, ce n'était point pour édifier le prochain.

— Vous dites cela avec une fierté...

— Ce n'est pas ma faute. Il est clair que tout le monde n'a pas des ancêtres, et que ceux qui en ont ne peuvent pas les refaire.

— Et puis, vous en avez d'autres. Sous Louis XIV, il doit y avoir des braves?

— Oui, ces trois-là savaient leur affaire. C'étaient des batailleurs, toujours l'épée en main. Il n'y a que le dernier qui, sur la fin de sa vie, très gêné de ses blessures, avait un peu tourné aux lettres.

— Je suis sûre que Bernard aime beaucoup fouiller vos vieux papiers?

— Oui et non. Il est surtout occupé de l'avenir.

Mme de Ferrand devint attentive :

— Comment cela?

— Oh! il a d'étranges idées... des idées neuves. Il est un peu épris d'idéal, mon Bernard.

— Ce n'est pas un tort.

— Il sait qu'une aristocratie a des devoirs sociaux, qu'il faut que la noblesse reprenne sa place, à la tête de la société, et pour cela, il veut s'employer à la régénérer, par l'exemple, par l'habitation constante dans ses terres, par des œuvres qui se sont fondées dans ce but. Je les entends, ces jeunes gens qui se disent entre eux : « Nous allons reconquérir le sol de la France, pied à pied, comme les chevaliers, nos ancêtres, l'ont conquis sur les païens!... »

— Bravo! bravo! s'écria Mme de Ferrand. Comment s'y prennent-ils?

— Ils s'associent, ils se groupent, ils mettent en commun leur zèle et leurs idées.

— De mieux en mieux. Il faudra que je le fasse causer là-dessus. Je ne savais pas qu'il fût si lancé.

— Oh! il est en plein dans le mouvement. Rodolphe en rit. Moi,

qui n'en aurais pas fait autant et qui me suis laissé vivre sans me demander pourquoi, je ne puis m'empêcher de trouver l'idée généreuse, oui, généreuse, et même brave. Je ne m'étonne pas que Bernard s'y soit donné, car, en le voyant agir, j'ai quelquefois des regrets, comme les vieux chevaux qui entendent sonner la charge.

— Et ses amis pensent comme lui?

— Ses amis sont enragés. Ils ont d'ailleurs une conception très large de ce qu'ils appellent l'aristocratie. Ils y admettent tout ce qui s'élève au-dessus de la masse par la supériorité de l'intelligence ou la hauteur des doctrines.

Mme de Ferrand eut un sourire, puis elle resta pensive.

— Vous avez raison, dit-elle enfin; le siècle menace de bien finir.

Au même instant la robe blanche de Jeanne qui dansait, la frôla.

Elle leva les yeux. Le marquis en fit autant. Jeanne dansait avec Bernard, sur l'épaule duquel elle s'appuyait légèrement. Il la soutenait, l'enveloppant de son bras. Il y avait en eux tant de jeunesse et une si parfaite harmonie, qu'on ne pouvait les regarder sans éprouver cette émotion rapide et sûre qui nous saisit devant n'importe quelle émanation de la beauté. Le marquis, peu habitué à se contraindre, se pencha à l'oreille de Mme de Ferrand :

— Me permettez-vous de vous dire ce que je pense de votre filleule?

— Oui. Vous pensez comme moi : c'est une bouffée de printemps. Je le sais d'avance. Quand elle arrive, j'ai l'instinct de me mettre à la fenêtre pour entendre chanter l'hirondelle.

Le marquis se tut. Elle exprimait ce qu'il avait ressenti. Son regard suivit Jeanne et Bernard que la valse avait entraînés plus loin. Jeanne était vêtue simplement. Mais la légèreté et la blancheur de sa robe convenaient à son genre de beauté. Elle avait une taille à elle, faite de souplesse et d'un modelé ferme et élégant, une taille qui n'était point un corset. Ses cheveux blonds, très relevés, semblaient retenus par une aigrette de fleurs piquée au sommet, et cette aigrette était une branche de cerisier sauvage. Tout en dansant, elle causait, car la danse lui semblait si naturelle et si facile, qu'elle n'avait pas besoin de s'y appliquer. On voyait ses lèvres s'entr'ouvrir, ses dents briller, et son regard, sur lequel s'abaissaient et se relevaient les paupières, son regard souriait en même temps que sa bouche. Bernard! Bernard n'était plus le même homme. Son visage était transfiguré. Le reflet d'un bonheur intense courait sur toute sa personne. Ils causaient. Jeanne parlait de guignes. Pourquoi? Elle avait une façon délicieuse de prononcer ce mot de guignes, une façon de loriot « qui mange des cerises et laisse les noyaux. »

Mme de Ferrand, qui la regardait encore, soupira vaguement :

— Quand je la vois si parfaite, dit-elle au marquis, je tremble, parce que ces femmes-là ne sont point de la terre. Elles y souffrent ou elles y meurent. Vous le savez, mon pauvre ami.

M. de Cisay ne répondit pas ; soit que cette comparaison l'eût attendri, soit que sa pensée fût ailleurs. Jeanne et Bernard revenaient vers eux. C'était le tour de Bernard de parler. Ce qu'il disait les amusait tous deux, car ils riaient du même rire.

— C'est étrange, pensa le marquis. Il est redevenu lui-même. Voilà mon Bernard retrouvé.

Ils arrivaient près de Mme de Ferrand. Jeanne s'arrêta, sans quitter le bras de Bernard. Elle se tourna vers M. de Cisay :

— Nous parlions de vous, monsieur le marquis.

— De moi! fit-il, tombant des nues.

— Sans doute. Cela vous étonne?

— Un peu, mademoiselle Jeanne.

Le bon marquis s'épanouissait. Déjà charmé, il ne résistait point à l'enchantement de ce jeune bonheur, de ce double bonheur qui éclatait sous ses yeux; il avait la bouche ouverte pour un compliment, et Jeanne avait trouvé moyen de remuer son vieux cœur. Mais quelqu'un s'était approché, quelqu'un qui commençait de causer avec Mme de Ferrand et qui salua Jeanne, non sans cérémonie. C'était le comte de Cisay. Il fit sur son père l'effet d'un seau d'eau froide. Bernard lui-même eut comme un frisson. Vent d'hiver qui fit râfle de sa gaieté.

— Comment va votre âne, mademoiselle Jeanne? demanda le comte. S'est-il amendé?

Ce n'était rien, sans doute. Mais c'était dit sur un ton si sec, si mordant, qu'on ne pouvait manquer de s'en froisser.

Jeanne répondit quelque phrase banale ; sans savoir pourquoi, elle était devenue triste. On eût dit que du beau cerisier qui planait sur leurs amours, les oiseaux venaient de s'envoler à tire-d'aile, et, que, dans leur frayeur, ils avaient jeté à terre les fleurs fraîches et toute la neige d'avril. Pourtant, le marquis essaya de réagir. Il fut d'autant plus aimable que Rodolphe avait le regard plus dur. Mme de Ferrand avait promené ses yeux clairs de l'une à l'autre génération des de Cisay. Sans se hâter, comme d'habitude, elle se faisait une opinion.

La valse était finie. Bernard dut reconduire Jeanne. Il jouissait encore de la sentir près de lui. Mais ce n'était plus le fol élan qui l'avait saisi en entrant, ce n'était plus l'ivresse irraisonnée qu'il n'avait pas même pensé à combattre. La figure du comte s'était levée, stricte et impérieuse entre Bernard et son bonheur. L'idée de l'argent, cette horrible idée, sonnait à ses oreilles, comme un

glas, avec des tintements métalliques qui lui étaient odieux.

Quand il eut quitté Jeanne, il se retira dans un petit salon d'où il pouvait la voir encore. C'était le coin aux livres, un boudoir où Mme de Ferrand recevait ses intimes. Elle y avait réuni ce qu'elle possédait de plus exquis en fait d'œuvres d'art, et n'avait pas eu le courage de le déménager à l'occasion de la soirée, de sorte qu'on n'y dansait pas.

Bernard s'affaissa dans un fauteuil. Il regarda nonchalamment le petit salon qui n'avait point un air de fête comme le reste de l'appartement. On voyait qu'on s'y était tenu tout le jour. Un ouvrage en broderie pendait au bord d'une table et sur un chevalet, dans un angle, un dessin était ébauché. Bernard s'en approcha. C'était la Gerbière, peut-être l'œuvre de Jeanne dans la dernière après-midi. Il se tint debout, attentif aux moindres détails et cherchant celle qu'il aimait entre les arbres et les tourelles. Il s'oubliait encore une fois dans une contemplation. Rêveur incorrigible, oiseau de trop large envergure qu'un coup d'aile enlevait. Un bruit de voix le rappela subitement à lui-même. Deux personnes venaient d'entrer dans le petit salon pendant qu'il avait le dos tourné : Mme d'Oyrelles et le comte de Cisay. Ils causaient. Elle avait voulu lui montrer une tapisserie et ils étaient venus ensemble jusque-là. Tous deux, en surprenant Bernard, eurent un étonnement. Tous deux s'aperçurent qu'il regardait le dessin de la Gerbière et même qu'il rêvait en le regardant. Mais ni l'un ni l'autre ne le montrèrent. Bernard seul fut confus et troublé, en dépit de ses efforts pour n'en rien laisser paraître.

Pourtant le comte avait eu besoin de son empire sur lui-même et de tout son savoir-vivre pour ne pas trahir son mécontentement. Tout l'irritait dans cette soirée : la joie de Bernard, l'attitude du marquis, la présence de Jeanne. Mais il était beau joueur. Il fut donc aimable autant qu'il était capable de l'être et tint à se montrer en conversation polie avec Mme d'Oyrelles, sa voisine de campagne. Quant au marquis, il s'était décidément regimbé contre les préventions de Rodolphe. A mesure que la soirée s'avançait, il trouvait Jeanne plus séduisante. Elle lui avait positivement un peu tourné la tête. Plusieurs fois il était allé causer avec elle, et Mme de Ferrand lui avait dit en souriant :

— Vous vous croyez donc le droit de vous passer de ma permission pour faire un doigt de cour à ma filleule?

Le comte avait par hasard entendu. Il était furieux, au fond de lui-même, furieux de cette fureur froide et concentrée, d'autant plus violente qu'il la dominait davantage. Aussi, quand la vieille voiture roula sur le pavé, les emmenant tous les trois, il se tint très sombre dans son coin. Le marquis, au contraire, en veine d'ex-

pansion, attira Bernard et lui dit un mot à voix basse, un mot de tendresse sans doute. Il faisait nuit noire. Paris dormait. Sur le siège, à côté du cocher, était monté Courtois qui avait, lui aussi, assisté à la soirée. Connaissant le domestique de Mme de Ferrand, il était venu voir la fête, dans l'antichambre.

Le marquis se coucha de fort belle humeur. Il causa même avec Courtois et le fit causer. Il se prit à rire en voyant le livre que Courtois avait préparé sur la table :

— Tiens, c'en est un nouveau! Tu croyais que j'avais fini l'ancien? Pas de danger, mon brave Courtois. Il n'y a que les mauvais remèdes qu'on épuise. Les bons font leur effet tout de suite, à légère dose. D'ailleurs je me sens déjà sommeil après cette bonne soirée. J'ai même commencé un rêve... Éteins la bougie, Courtois.

Le valet de chambre se retira, sur la pointe de ses pantoufles, et rencontra dans le corridor son amie Rosa qui avait veillé pour attendre Bernard, quoique Bernard se fût fâché vingt fois à ce propos, et qu'elle sût fort bien qu'il n'avait point besoin de son service. Mais elle voulait voir, la vieille nourrice! A part sa curiosité native, elle avait un peu de cet instinct maternel, toujours à l'affût, qui reste de longues nuits éveillé pour saisir, quand l'enfant rentre, un jeu de physionomie, un air de visage, toutes choses qui pourraient être effacées le lendemain au réveil, toutes choses qui parlent, et mieux qu'un discours.

Elle fut ravie de rencontrer Courtois, et, à voix basse, leur flambeau à la main, ils causèrent quelques instants.

— C'était beau, Courtois?

— Oui. C'est toujours très bien chez Mme la comtesse de Ferrand.

— Et M. Bernard?

— Ah! ah! M. Bernard!

— Eh bien?

Courtois se pencha vers l'oreille de Rosa.

— Ils sont tous deux amoureux... et de la même. C'est moi qui vous le dis.

— Qui ça, amoureux?

— M. le marquis, donc, et M. Bernard.

— Mais vous déraisonnez, Courtois. C'est le champagne...

— Pas le moins du monde. Je suis sûr que Mlle Jeanne les a ensorcelés tous les deux.

— Mlle Jeanne, dites-vous?

Courtois mit ses gros doigts sur sa bouche.

— Jolie, dit-il, comme une princesse, jolie, ma foi, presque autant que madame, notre défunte marquise. J'ai bien vu que M. le marquis y pensait.

— Et M. le comte?

— Pas content, Rosa, pas content du tout.

— Allons, dit-elle, assez satisfaite de son vieil associé, allons, c'est bien, Courtois; nous reverrons cela demain, au clair du jour.

Au lieu de se mettre au lit, le comte était rentré dans son cabinet et s'était pris à réfléchir. Cette soirée avait irrité ses nerfs et affermi ses convictions. Ne pouvant plus douter que Bernard fût encore épris de Jeanne, il se préparait à agir en conséquence.

Sur sa table étaient rangés des papiers que Durandal lui avait apportés pendant la journée. C'étaient les contrats de prêts et d'hypothèques sur Chanteloup que le comte devait lire et présenter à la signature du marquis. C'est à peine s'il avait eu le temps de les regarder avant d'aller chez Mme de Ferrand.

— Laissez-les-moi, avait-il dit au notaire, et revenez demain. Nous signerons.

Il parcourut les pièces, le sourcil froncé. Durandal, pour atténuer l'humiliation, avait obtenu des prêteurs de ne pas prendre hypothèque sur le château et les réserves. Ils s'étaient contentés, comme garantie, de plusieurs fermes, choisies parmi les plus éloignées.

— Mais qui donc prête la somme?

En feuilletant, il trouva la pièce qu'il cherchait et vit que le bailleur de fonds était un bonhomme de Chanteloup même, son propre adjoint :

— Diable! dit-il entre ses dents, c'est désagréable. L'aurait-on cru si riche? Il a économisé radis par radis.

Puis, repoussant les dossiers avec un geste violent, il se rejeta en arrière, dans le fauteuil :

— Et voilà le moment que choisit mon père pour papillonner avec Bernard autour d'une fille sans fortune!

Dans le silence de la nuit, les choses lui apparurent plus clairement encore. Il vit que Bernard était profondément amoureux de Jeanne. Il vit que le marquis était d'une faiblesse insigne. Il vit que leurs affaires d'argent étaient criardes et qu'il fallait les relever à tout prix. L'évidence lui en sauta aux yeux. Pour accomplir cette besogne, plus que jamais il se sentit seul.

— En principe, mon père est de mon avis; en fait, il ne résiste pas à une impression.

Alors, en bon général, il s'en prit droit à l'obstacle :

— L'obstacle, c'est Mlle d'Oyrelles. Tant que Bernard y songera, je ne le convaincrai point de la nécessité d'une autre union.

Il se rendait parfaitement compte que Bernard, si on pouvait arriver à le détourner de Jeanne, n'aimerait pas de la sorte deux fois

dans sa vie. Il prévoyait d'avance l'état d'indifférence dans lequel son fils passerait après la rupture de ce premier amour.

— Alors, se disait-il, la pensée de Jeanne une fois arrachée, il rentrera dans les réalités, et se mariera comme doit faire un homme sage.

C'était bien raisonné. Mais le difficile était de supprimer l'obstacle, c'est-à-dire de supprimer Jeanne d'Oyrelles.

Il ne faudrait pas s'y tromper, et croire qu'en agissant ainsi le comte était dur, était cruel vis-à-vis de son fils. Quand le chirurgien coupe et tranche, il ne songe même pas à s'attendrir sur le malade ; il a l'idée du bien qu'il va faire et jamais celle de la souffrance qu'il cause. Le comte aimait Bernard, non pas tendrement, sa nature n'en était pas capable, mais profondément. Le bien de cet enfant, le bien de sa race était sa préoccupation constante, et pour y arriver, il taillait dans le vif. Son erreur était de se placer à son propre point de vue pour juger du bonheur humain, et ce qu'il avait rêvé pour lui-même, c'est-à-dire la richesse, la grandeur, le luxe, de le chercher avec la même âpreté pour le donner à son unique fils. Les questions de sentiment, peu développées chez lui, étaient à ses yeux des questions secondaires dont il était utile et mâle de ne jamais s'embarrasser.

De long en large, les mains derrière le dos, le comte se mit à marcher dans son cabinet. Sa pensée courait par le monde, à grandes chevauchées. Tout ce qu'il avait d'imagination était en jeu. Il se faisait une poussée dans toutes les parties inventives de son cerveau.

Des projets, des images, vingt figures différentes passaient devant lui. Visions fugaces qui s'abîmaient dans l'ombre sans être relevées par sa volonté.

Tout à coup une idée le frappa. Quelque chose brilla dans ses yeux.

— Pourquoi pas? ce serait parfait. Elle serait certainement heureuse et nous serions délivrés du même coup.

Mais pour en arriver là, il lui fallait un auxiliaire. Par une chaîne de pensées il fut alors ramené vers une vieille dame qu'il connaissait beaucoup, Mme Magnin, une parente de sa femme. Il eut un sourire :

— Elle réussira... Elle n'en manque pas un!

Mme Magnin était une petite femme chétive, maigre et sentimentale. Fort malheureuse en ménage, elle ne rêvait que de marier les gens. Ce n'était point vengeance. Bien loin de là! C'était au contraire idéal rentré. Elle était sincère en s'imaginant être utile à l'humanité. Cela lui paraissait beau de faire le bonheur des autres. Elle croyait s'y connaître. On en souriait dans le monde, on se racontait tout bas sa manie — innocente, disaient les uns,

cruelle, soutenaient les autres; — et, en somme, on la laissait faire, car Mme Magnin était une femme qu'on plaignait et qui se donnait de la peine pour être aimable. Elle recevait beaucoup, ce qui facilitait ses entreprises. Les mères de familles, qu'elles songeassent ou non à son idée fixe, y conduisaient volontiers leurs enfants. Sitôt que Mme Magnin voyait un jeune homme, sitôt qu'elle voyait une jeune fille, elle se disait : « A qui conviennent-ils? » Talent s'impose, là comme ailleurs; et il est certain que cette frêle personne avait un talent réel pour assortir les gens du premier coup d'œil. Talent, avons-nous dit; elle eut pensé : vocation. Car c'est à la hauteur d'une vocation que sa sensibilité égarée plaçait le désir de faire des heureux. D'ailleurs, l'hymen conclu, elle se retirait. Cela ne la regardait plus, et surtout ne l'intéressait plus. Au lieu de s'attendre à de la reconnaissance ou de chercher à l'imposer, comme tant d'autres, elle trouvait simple d'être oubliée, oubliant elle-même. C'était un des mérites de ses œuvres matrimoniales. Aussi répétait-elle naïvement :

— Je n'ai jamais reçu un reproche.

Quand elle avait fait son cadeau, elle disparaissait.

— Comme les fées, disait le marquis, qui étaient des personnes de beaucoup d'esprit.

Le comte, en temps ordinaire, n'avait pas assez d'épigrammes pour les travers de sa vieille cousine. Peut-être avait-il eu à s'en défendre. En tout cas, il ne lui avait pas confié Bernard, fidèle à son principe de mener seul ses propres affaires. Mais, dans la circonstance, l'activité de Mme Magnin lui parut d'une incomparable ressource.

— C'est ce qu'il me faut, pensa-t-il. Elle va faire son plan, et comme le projet se présente sous d'excellents dehors, elle l'enlèvera de main de maître.

Fort de son idée, il s'assit devant la table et écrivit deux mots à Mme Magnin pour la prier de lui accorder un rendez-vous « d'affaires. » Cela fait, il se sentit plus tranquille, et fut, comme toujours, extrêmement satisfait de lui-même. Le moyen qu'il venait de trouver pour se jeter à la traverse des amours de Bernard flattait à la fois ses instincts d'habileté et ses instincts de prudence. Le comte de Cisay était de ceux qui aiment à faire jouer les ressorts sans se montrer. Comme toutes les natures froides, qui n'ont point de goût pour l'assaut, il n'aimait pas attaquer de front. En revanche, les prises à rebours lui allaient fort. Il n'avait jamais eu à leur égard le moindre soupçon de déloyauté.

Voyant filtrer sous les rideaux une première lueur du jour naissant qui allait bientôt combattre la lumière affaiblie de sa lampe, il tira brusquement sa montre. Le temps avait marché. Il était sept

heures du matin. Il sonna, donna ordre de porter sa lettre à la première poste. Puis, rentrant dans sa chambre, le visage tiré, les yeux creux, avec cette lassitude adhérente à chaque trait que laisse une nuit sans sommeil, il se dit :

— Qu'importe le repos?... Avant tout, il fallait jouer serré!

X

Les jours qui suivirent ressemblèrent, dans l'hôtel de Cisay, à des lendemains de bataille, tristes et longs. Le marquis, d'humeur incertaine, tantôt bavard, tantôt morose, semblait prendre à tâche de taquiner Rodolphe. Il lui mordait les jambes; il eût mis en rage un tempérament tant soit peu nerveux. Se croyant tenu, par raison, d'approuver la conduite de son fils, il s'en vengeait en détail en le harcelant, en lui cherchant chicane à propos de tout. Manière d'agir où glissent aisément les caractères faibles. Le comte y prêtait le flanc, étant plus que jamais renfermé en lui-même. Il sortait beaucoup et parlait fort peu.

— Cela ne t'étouffe pas de manger sans rien dire? lui demandait le marquis de son ton narquois. Autant te faire Chartreux. Tu y tournes, d'ailleurs. Tu maigris, et ton teint de cheminée a des lueurs claustrales qui font honneur à ton austérité.

— Chacun prend la vie comme il peut. Les uns en rient. Les autres en pleurent. Certains passent leur temps à gazouiller comme les hirondelles, certains travaillent en silence, comme les fourmis. Il ne m'appartient pas de décider ce qui vaut le mieux.

— Mais, dit Bernard, ce n'est point une question de comparaison. C'est une simple question de fait. Chacun de nous est créé avec des aptitudes diverses et doit coopérer d'une manière différente à l'œuvre commune, sans qu'il y ait lieu à blâme ou à supériorité.

— C'est consolant, ce que tu dis-là, mon petit Bernard, interrompit le marquis. J'aime assez cette philosophie. C'est la raison des oiseaux, une jolie raison, toute chantante, une raison qui a des ailes, au moins, et qui peut monter...

— Bah! dit Rodolphe, les ailes ne sont jamais que du luxe. C'est avec les pieds que l'oiseau gratte la terre, c'est avec le bec qu'il cherche sa vie. Pour eux comme pour nous, c'est là l'essentiel. Le reste n'est qu'un badinage.

— Eh bien! s'écria le marquis en s'échauffant, que ceux qui ont des pattes gardent leurs pattes! Moi, je suis pour le sucre dans le café, pour le vol dans l'oiseau, et je me sens plein d'excuses pour ceux qui ont un grain de folie au coin du cœur!

Le comte ne répondit rien. Craignait-il que la discussion ne

déviât sur un terrain glissant; renonçait-il au combat, fort de ses convictions? Il prétexta une course à faire, et se hâta de sortir.

Mais Bernard, recevant le contre-coup des escarmouches que se livraient incessamment son père et son grand-père, sachant bien qu'il en était l'enjeu, devenait plus triste de jour en jour. La soirée de Mme de Ferrand, cette soirée qui l'avait d'abord charmé, ne lui avait laissé qu'une plus lourde peine. En revoyant Jeanne, il avait senti mieux que jamais qu'elle était parfaite et qu'il l'aimait. Un instant, il s'était livré à ce rayonnement de bonheur qu'elle éveillait en lui, rayonnement où toutes les facultés de son âme trouvaient leur compte, où tous les sentiments de justice, de vérité, de sagesse étaient satisfaits comme l'était aussi la flamme de sa jeunesse. Puis, en rentrant à l'hôtel de Cisay, il avait retrouvé les volontés de son père, les obligations de son rang et même, il le sentait à travers des instants de faiblesse, certains penchants de son grand-père pour une autre union. Il se voyait au moment d'être pressé d'en finir. C'était en lui une lutte perpétuelle dans laquelle il ne pouvait ni se vaincre ni se dérober. Bernard en était arrivé à ce point où la souffrance éprouve le besoin de s'épancher. Lui, jusqu'alors si fort et si jaloux de ses secrets, se sentait entraîné à les confier à un autre qui lui aiderait à en porter le poids. Pourtant il résistait encore à cette tendance naturelle, et pendant qu'il montait l'escalier de Frumand, il ne savait s'il parlerait, comme il en avait soif, ou s'il se tairait, comme il y était porté.

Il sonna. Frumand était servi par une vieille cuisinière qui était venue avec lui de la province. Mais il avait l'habitude, quand un de ses amis arrivait, d'accourir toujours au-devant de lui. On était sûr de le trouver dans le petit vestibule sur lequel ouvraient les appartements. Comment faisait-il pour reconnaître celui qui tirait le cordon de la sonnette? Il eût été difficile de l'expliquer. C'était une des intuitions de son amitié. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne se trompait pas, et que, fût-ce Bernard ou Mélinot, ou tout autre, il les distinguait à leur coup de cloche, repoussait son fauteuil et bondissait à leur rencontre. Ce jour-là, au premier coup d'œil, Frumand démêla Bernard, et, lui passant son grand bras sur l'épaule :

— Mon vieil ami, tu n'es pas bien. Il y a un chagrin dans ta prunelle.

— Comment le saurais-tu? Comment peux-tu deviner ce qui n'a jamais passé par mes lèvres ?

— Enfant! reprit Frumand d'un air tendre. Est-ce que ta pensée, est-ce que ta souffrance ont besoin d'une porte pour entrer chez moi?

Frumand était une de ces âmes puissantes qui ont, vis-à-vis des

autres, des attraits d'infirmières, une de ces âmes qui s'inclinent, qui s'agenouillent auprès de ceux qui souffrent, d'autant plus sensibles aux faiblesses qu'elles sont elles-mêmes plus fortes et plus braves. Il puisait dans la richesse même de sa nature, cette compassion ardente qu'il déversait sur ses amis, et on eût pu dire de lui, comme de la vieille Sœur hospitalière : Au moment où l'œil voit, la main panse.

— Nous allons causer, mon Bernard. J'ai mille choses à te dire, moi aussi. Mais auparavant, viens que je te présente à ma mère.

— Comment! ta mère est ici?

— Mon Dieu, oui. Elle est arrivée hier, parce que j'avais besoin d'elle. Je suis content qu'elle te voie... et, ajouta-t-il plus bas, je suis très fier de te la montrer.

Bernard, fort étonné, se retint pourtant d'interroger son ami. Il savait que Mme de Frumand, qui habitait Orléans, n'était venue à Paris qu'une seule fois, pour installer son fils. Il avait souvent entendu dire qu'elle avait horreur des voyages, et il se demandait quelle pouvait bien être la cause d'une arrivée si imprévue. Mais il voulut attendre que Frumand jugeât bon de s'en expliquer, et il le suivit sans réflexion.

Frumand ouvrit la porte d'un petit salon où l'on n'entrait jamais d'ordinaire. Très simple de goûts, il n'habitait que sa chambre, et, à l'heure des repas, sa salle à manger. Le petit salon ne le voyait pas :

— C'est du luxe, disait-il... Je n'y suis pas chez moi.

Près de la cheminée était assise une femme de haute et forte taille qui tricotait un ouvrage de laine grossière, sans doute destiné aux pauvres. Son profil, très accentué, se détachait en sombre sur le cadre de la fenêtre. Ses deux pieds étaient tendus au feu. Elle se tenait droite sur un fauteuil assez mal commode, sans s'appuyer le dos. En voyant entrer les jeunes gens, elle tourna la tête de leur côté, et laissa retomber son tricot sur ses genoux, le soutenant d'une main et gardant l'autre libre, pour la tendre.

— Ma mère, dit Frumand en parlant très haut, je vous présente mon ami, Bernard de Cisay.

Mme de Frumand sourit, et Bernard fut frappé de la ressemblance entre le sourire de la mère et le sourire du fils. C'était le même rayon dans les mêmes grands traits, c'était la même douceur dans la même force.

— Soyez le bienvenu, monsieur. Je suis heureuse de vous voir. Quant à vous connaître, c'est déjà fait depuis longtemps.

Elle avait un timbre de voix couvert et voilé qui contrastait avec son apparence. Bernard en fut frappé, et, remarquant aussi le ton

élevé dont Frumand se servait pour s'adresser à elle, il en conclut qu'elle était un peu sourde. Il prit la main qu'elle lui tendait, une main grande et brune, mais de belle forme, une main qui devait être active, et il se sentit une sympathie soudaine pour la mère de son ami. Elle avait l'air un peu austère, c'est vrai; ses longs bandeaux noirs, encore abondants, encadraient son visage sans élégance et se mettaient surtout en contravention avec toutes les modes actuelles. Mais il y avait en elle tant de dignité, qu'elle inspirait le respect, et sa bonté, qui était visible, tempérait ce que son énergie pouvait avoir d'effrayant. Les vêtements semblaient du temps des bandeaux. Ils étaient d'une rigidité et d'une coupe tellement simple, qu'elles en étaient originales. Mme de Frumand était comme son fils, une personnalité. Quand on l'avait vue, on ne pouvait l'oublier. C'était d'elle que Frumand tenait ses qualités et probablement ses défauts. Sa vie avait été une suite d'épreuves qui avaient mis à contribution toutes les vaillances de son caractère et qui, peu à peu, en se succédant, avaient amené chez elle le calme et une sorte de résignation puissante. Chez Frumand, il n'y avait encore que fougue et emportement, que passions généreuses, mais parfois inconsidérées. Chez la mère, l'équilibre s'était fait, et la sagesse s'était assise sur un sol que les chagrins et les luttes avaient incessamment labouré.

— C'est un caractère, pensa Bernard.

Puis, se reportant vers le fils :

— Ce sont ces femmes-là qui préparent les générations fortes.

Mme de Frumand les fit asseoir et se mit à causer avec beaucoup d'aisance et d'entrain. Elle avait une manière de prendre l'idée que Bernard avait souvent remarquée chez Frumand. Quand elle l'avait saisie, elle la suivait jusqu'au bout, avec une logique impitoyable, et, à force de la presser, elle en faisait jaillir une autre qu'elle travaillait par le même procédé. Ses yeux, suppléant à ce que ses oreilles avaient d'imparfait, s'attachaient sur les gens d'un seul jet, rapide et sûr. De même qu'elle pensait juste, elle voyait juste, et son regard était aussi mobile que les évolutions de son esprit étaient promptes. En même temps, elle avait repris son tricot et travaillait sans relâche. Frumand, assis en face d'elle, ne la quittait pas des yeux.

— Ma mère, dit-il tout à coup, j'admire comment vous pouvez à la fois si bien causer et si bien tricoter. Vous avez le talent de mener les petites choses en même temps que les grandes, et ni les unes ni les autres ne se font tort.

— Mon cher enfant, c'est mon métier de femme, tout simplement. Réfléchis un instant. Quelles sont nos attributions spéciales? Tenir un ménage et élever des enfants, c'est-à-dire tout ce qu'il y

a de plus vulgaire et tout ce qu'il y a de plus noble ; l'un et l'autre s'enchaînant et exigeant la même application de nos facultés. Il nous faut bien vivre à la fois sur les sommets et dans la plaine. Et du sommet, où l'on prend l'air du ciel, on veille au grain qui pousse dans la plaine.

— Voilà le grain, dit Frumand en touchant le tricot.

Puis, se levant, il baisa le front de sa mère, entre les deux grands bandeaux.

— Quant au sommet,.... vous êtes le mien, ma chère maman.

Mme de Frumand sourit de nouveau en regardant son fils, mais d'un sourire bref, avec une tendresse qui n'avait rien de mignard. Elle trouva un mot aimable pour Bernard, et même un compliment très bien venu à l'adresse du marquis de Cisay.

Quand Bernard sortit du petit salon, il lui sembla que son amitié pour Frumand avait augmenté. Ainsi vont les cœurs. Les fils profitent de ce que gagnent les mères.

Passant son bras sous celui de Bernard, Frumand l'entraîna au fond de sa grande chambre, une grande chambre aux tentures vertes, qui donnait sur le Luxembourg, et que tous ses amis connaissaient, car il y habitait depuis sa première année de droit. C'était en même temps son cabinet de travail. Que de choses s'étaient dites entre ces quatre murs! combien d'idées y avaient vécu! Et, par la fenêtre qui souvent restait ouverte hiver comme été, combien de généreux élans s'étaient envolés vers le ciel bleu, à la suite des nuages, sur les ailes du vent, dans les rayons du soleil ou dans les lueurs des étoiles, enfin dans ce monde supérieur qui domine le nôtre et se tient toujours inaccessible.

En face de la fenêtre, il y avait un canapé, un peu bas, bien rembourré, où l'on était assis à merveille, assez large pour deux, même quand on aime à gesticuler, et, par lui-même, invitant à causer. A droite, la bibliothèque, un peu étrange, très diverse de tons, dénotant une tendance au paradoxe, et une somme énorme de travail. A gauche, Frumand s'était dessiné à lui-même un grand saint Michel terrassant le démon. Saint Michel avait des yeux étincelants, un geste superbe, grand comme le monde, et le démon avait une figure de juif. Les lignes n'étaient point parfaites, les proportions surtout laissaient à désirer ; mais, tel qu'il était, le dessin avait du relief et Frumand en était ravi.

— Vous ne sauriez croire ce que ça me fait plaisir de voir un ange qui écrase quelque chose de mauvais. Je ne m'en rassasie pas et, quand je faiblis, il n'en faut pas davantage pour me redonner du courage. Chacun devrait en faire autant.

— Mais les murs se couvriraient de saints Michel.

— Pas du tout. Ce n'est pas là ce que je veux dire. Chacun aurait un dessin particulier, où l'on mettrait son idée dominante. C'est une sorte de miroir moral...

— Tu te flattes, Frumand, car, si c'est un miroir, lequel des deux réfléchit ton visage : est-ce saint Michel ou est-ce le juif?

— Ni l'un ni l'autre, mes amis. C'est le tout.

— Ah! j'y suis, s'écria l'un d'eux. Frumand n'est lui-même que lorsqu'il se fâche. Il se délecte dans la vue d'une sainte colère.

Ce fut sur le canapé, que Frumand fit asseoir Bernard, en s'installant près de lui.

— Maintenant, dit-il, allumons un cigare.

Quand il eut tiré la première bouffée blonde, voyant que son ami en avait fait autant, il le regarda longuement. Ce regard, très bon et très pénétrant, rappelait celui du médecin qui s'apprête à observer pendant que le malade va parler. Nul mieux que lui ne pouvait constater l'altération des traits de Bernard. Il saisissait dans les moindres détails, l'empreinte d'une douleur secrète. Bernard, troublé, et toujours hésitant, fumait sans rien dire.

— Que veux-tu, mon pauvre ami, s'écria tout à coup Frumand, les millions te consoleront du reste!

— Quels millions? demanda Bernard, que ce mot fit revenir de loin.

— Ceux de Mlle Fulston, parbleu!

Ce fut au tour de Bernard de regarder Frumand, et, au fond de ses yeux bleus, il y avait un reproche qui allait toujours grandissant comme un flot qui arrive à la côte.

— Toi aussi, Frumand! toi aussi, tu l'as cru?

— Eh bien, tu l'épouses! C'est connu, mon vieux, tout le monde en parle; et je comprends fort bien que tu n'en sois point parfaitement heureux.

— Tu l'as cru, reprit Bernard, et cela ne t'a point étonné de moi?

— Si. Cela m'a étonné et, au fond de moi-même, j'en ai frémi. Mais que veux-tu, mon ami? il y a des nécessités dans la vie. Je me suis dit que tu n'étais pas libre, que tu ne t'appartenais pas complètement. Je sais que tu as des devoirs de famille. J'ai accusé les autres pour te disculper. J'ai même accusé ta provinciale, qui, sans doute, t'a abandonné. Et puis, vois-tu, mon Bernard, je suis déjà un vieux de la vieille, et, bon gré mal gré, j'ai vu faiblir. Dans cette petite phalange serrée que nous formions au sortir du collège, il y a déjà bien des blessés. A la vie, c'est comme à la guerre : on part en nombre, et on s'égrène tout le long du chemin.

— Ainsi, pour toi, je suis un blessé?

— N'est-ce pas ce que je pouvais penser de mieux? Je ne te le cacherai pas, Bernard, j'avais fait fond sur toi. Qui de nous ac-

complira l'œuvre que nous avions rêvée? Qui de nous continuera la croisade contre le paganisme moderne? Qui de nous contribuera longtemps encore au relèvement de la France? Je ne sais. Il ne faut être embarrassé ni de trop ni de trop peu d'argent. Il faut l'entourage, la santé, les dons personnels. Il faut la grâce de Dieu, qui fait les chefs. Quelques-uns d'entre nous, je l'espère, batailleront encore à l'âge d'homme pour les saintes causes qui ont enflammé notre jeunesse; mais ils seront rares, et les autres... il faudra peut-être les plaindre plus que les blâmer.

Il disait cela pour consoler Bernard. Mais, à sa grande surprise, Bernard s'était levé, l'œil brillant et la lèvre frémissante :

— Frumand, dit-il, j'ai deux sortes d'amour au cœur. Ceux que tu viens de dire et celui de la femme que j'aime. De mon plein gré, et si je garde du sang dans les veines, je ne les abandonnerai jamais.

— Mais alors?...

— Alors, dit Bernard avec un peu plus de calme, Mlle Fulston est loin de ma pensée.

— Tu ne l'épouses pas! cria Frumand en bondissant comme un chat.

— Non, dit brièvement Bernard. Je ne l'épouse pas.

Frumand saisit son ami dans ses deux bras et le pressa contre sa poitrine :

— Mon Bernard! mon enfant! tu es encore à nous! Moi qui t'avais rayé des cadres!

Puis, passant à une autre pensée, avec son habituelle rapidité d'allures :

— Mais si tu ne souffres pas de cette douleur, qu'est-ce que tu as?... Je ne comprends plus.

Bernard s'était laissé retomber sur le canapé. Son invincible répugnance à parler de Jeanne venait de le reprendre. Frumand s'assit de nouveau près de lui et lui prit la main, sans le regarder, les yeux fixés sur la large baie de la fenêtre.

— C'est de l'amour, se dit-il comme parlant à lui-même.

— Oui, murmura Bernard.

Frumand se retourna vers son ami :

— Pourquoi ne t'ouvres-tu pas à moi? Est-ce que tu doutes de mon amitié?

— Oh! non. Cela me serait impossible.

— Tu étais venu pour me confier tes peines, je l'ai vu dès ton entrée.

— Oui, sans doute, je le voulais, et maintenant, il me semble que je ne le pourrai pas.

— Étrange! pensa Frumand.

Loin de s'en blesser, il en augura que Bernard était possédé par une tendresse profonde, par une tendresse rivée au fond du cœur. Il lui revint à l'esprit cette pensée si vraie : « Les grandes amours ne peuvent ni se taire ni s'exprimer. »

— Allons, se dit-il, il faut que j'entre dans son cœur sur la pointe des pieds.

Un instant il sembla chercher.

— Elle ne t'aime donc pas, mon Bernard?

Bernard releva la tête, un peu surpris.

— Je crois que si. Ce n'est pas là qu'est le mal.

— L'as-tu demandée?

— Non. Mon père et mon grand-père s'y opposent.

— Elle est pauvre? dit Frumand en posant le doigt sur la véritable difficulté.

— Elle n'est ni pauvre, ni riche. Mais on m'assure que je ne puis épouser qu'une millionnaire. Ah! Frumand, voilà ce qui me torture, d'un côté je suis entraîné vers elle qui tient en ses mains le seul bonheur de ma vie, et de l'autre on me montre un tas d'argent en me disant que c'est mon devoir de le ramasser.

— L'argent, grommela Frumand. Je le pensais bien que c'était encore l'argent.

Sa lèvre s'avança, son œil étincela. Une flamme de colère passa sur lui, flamme qui s'allumait à l'étincelle de certaines idées.

— Vois-tu, Bernard, il n'y a que trois ou quatre agents du mal en ce monde, pas davantage. Ce sont toujours les mêmes, qu'on retrouve sous différentes formes. Et le pire de tous... je crois, en vérité, que c'est celui-là.

Il allait s'emporter; déjà il tenait le sarcasme aux dents. Mais il eut peur d'effaroucher la confiance naissante de Bernard. Il se contint.

— Il y a longtemps, mon ami, que tu subis cette torture?

— Depuis que nous sommes revenu de Chanteloup.

Frumand fit sa voix plus douce. Ce singulier homme se transformait à chaque instant. C'était comme un flot mouvant, comme une marée perpétuelle qui, sans relâche, montait et descendait en lui.

— Bernard, est-ce que je connais celle que tu aimes?

Bernard se tut. Il eut un geste singulier, un geste d'effroi.

— Est-ce que tu me la nommerais? insista Frumand.

— Non! s'écria Bernard, non! ne me le demande pas. Laisse-moi te parler d'elle, mais qu'elle reste cachée dans mon cœur.

— Comme tu voudras, mon pauvre ami.

Et il pensa tout bas :

— Ce sera pour une autre fois. Allons par étapes.

— Écoute, mon Bernard, ne te désoles pas. Il n'y a rien là d'irrémédiable, ni entre toi et elle, ni entre toi et tes parents. Tu ne te heurtes pas à des faits, — ces choses de pierre contre lesquelles on se brise, — mais à des idées qui peuvent se modifier.

— Les idées amènent les faits.

— Pas toujours, et, encore une fois, elles permettent la lutte, et par conséquent la victoire; en pareil cas, vois-tu, le revirement peut arriver. C'est un des procédés du bonheur. Il se fait prier, puis il entre comme un coup de vent, par une petite fenêtre oubliée.

Bernard secoua la tête en signe d'incrédulité. Il avait déjà trop souffert, et, à sa manière, trop lutté, pour ne pas se rendre compte qu'il avait peu de chances de succès.

Frumand, au contraire, était si heureux de penser que son ami ne faisait point un sot mariage, si heureux de le retrouver à lui, à leurs idées, qu'il ne saisit pas, dans le premier moment, toute la gravité des embarras de Bernard. Ce qui lui sautait aux yeux, c'était ce qu'il venait d'exprimer : rien d'irréparable... rien de conclu... Bernard restant à nous!... Pour le reste, on aurait le temps d'aviser. Il se sentait en veine de chance, maintenant que l'Américaine était écartée; son humeur batailleuse se réjouissait même de guerroyer pour Bernard, avec Bernard.

— Et quant à l'amour, le nuage qui passe devant n'est que le brouillard des belles aubes.

Plein de cette confiance, formant déjà dans sa tête, toujours chaude, une foule de projets virulents, il dut faire un effort pour ne pas laisser paraître devant Bernard, plus de joie que de tristesse. Sa pensée s'enlevait malgré lui, pendant qu'il cherchait à la ramener vers le pauvre cœur blessé qui battait près du sien. Elle l'entraînait dans des sphères différentes. Son imagination avait pris le galop. Il en était à peine maître. Ce qu'elle lui montrait, c'étaient des lointains souriants et des charges endiablées contre le dollar et ses adeptes.

Bernard, voyant qu'il s'oubliait à réfléchir, le regarda à différentes reprises. L'aveu qu'il avait fait, si restreint qu'il fût, l'avait un peu soulagé. Il subissait aussi l'influence secrète qu'une organisation puissante exerce toujours sur ceux qui l'approchent.

— Mon ami, dit Frumand, ne te désoles pas, je te le répète. Plus j'y songe, plus je trouve que rien n'est perdu. Si je te connais bien, tu es aussi résolu dans le fond que tu es doux dans la forme. On n'a pas raison de ces caractères-là. Un jour ou l'autre, demain peut-être, tu t'ouvriras à moi tout à fait...

Bernard sourit :

— Peut-être!

Frumand eut un moment d'hésitation. Puis il ajouta, avec une

sorte d'embarras, comme une chose dont on n'a point l'habitude.

— Je voudrais pourtant bien te donner l'exemple. Moi aussi j'ai à te parler, et puisque je suis le plus âgé, la justice veut que je commence...

— Comment, dit Bernard étonné, est-ce que toi aussi?...

— Nous y voilà! En avant!

— Toi... Frumand! tu vas me parler d'amour!

— D'amour; pas encore, mais de mariage, oui.

— Tu vas te marier?

— J'ai fait une demande. C'est pour cela que ma mère est venue.

— Est-ce à Paris que tu as fait ta demande?

— A Paris même. Oh! ne crains rien, je n'ai pas dérogé à mes principes. Celle dont je voudrais faire la compagne de ma vie est aussi bonne Française, aussi bonne chrétienne qu'on la puisse rêver.

— Et ta mère t'encourage?

— Ma mère ne ressemble pas à tout le monde, dit Frumand avec un certain orgueil; elle a des idées à elle, tu as pu t'en apercevoir, et, en particulier, elle a des théories très spéciales sur le mariage appliqué à son fils. Mais ce que je savais bien, et ce qui n'a pas manqué, c'est qu'elle l'a trouvée charmante.

Bernard écoutait avec une attention avide. Il ne comprenait qu'à demi. Son étonnement et sa curiosité étaient surexcités, et il éprouvait un trouble étrange qui l'agitait plus que de raison. Il se leva et fit le tour de la table, chargée de livres.

— Quelle nouvelle, Frumand! est-ce bien toi qui parles? Tu l'aimes, n'est-ce pas? Fait comme je te connais, tu l'adores, sans doute? Toi qui n'avais jamais voulu aimer, tu te seras épris plus qu'un autre.

— Non, dit Frumand très grave. Je ne l'aime pas encore, et je ne veux pas l'aimer avant d'être fixé. J'ai mes raisons, j'ai mes idées, moi aussi, sur le mariage. Je ne veux donner mon cœur qu'à celle qui le gardera... Mais je suis tout prêt à le jeter à ses pieds si elle ne le refuse pas. Ma raison est aussi satisfaite de mon choix que le sont mes yeux et mes oreilles. Et pourtant!...

— Pourtant?

— Je suis un original, tu sais, et je ne me serais peut-être pas décidé si on ne m'eût poussé par les épaules. J'avais de l'union conjugale une si haute idée, et de moi-même une si pauvre, que je n'osais m'y lancer. Mais on a agi, on m'a persuadé que je serais agréé; on m'a flatté, on m'a pressé, beaucoup pressé, et, ma foi, je me suis laissé faire, et je ne m'en repens point. Maintenant, j'attends. Que sera la réponse? Je ne sais. Comme je te l'ai dit, je veux me tenir prêt à tout.

— Oh! Frumand, qu'elle sera heureuse, la femme que tu aimeras!

Frumand sourit à son tour. Son cœur s'enflait déjà comme une voile à la brise.

— Tu voudrais la connaître. Tu es plus curieux que moi, Bernard. Eh bien, pourquoi pas? Je n'ai aucune raison de te cacher son nom. J'ai dit que je te donnerais l'exemple. Tu prieras mieux pour moi quand tu sauras qui elle est. D'ailleurs, elle ne t'est point étrangère : c'est Mlle Jeanne d'Oyrelles.

Bernard chancela. Il s'appuya de la main sur la table, et, réunissant toutes ses forces, se tourna du côté de la fenêtre. Il s'y accouda pour se cacher de Frumand. Sa tête en désordre pensait à la fois à tout et à rien. Il se sentit perdu. Un seul sentiment surnageait : une sorte de terreur folle.

Frumand s'approcha et lui toucha le bras :

— Eh bien! qu'est-ce qui te prend donc?

— Rien, dit Bernard en faisant un suprême effort... Je ne m'y attendais pas... j'ai été surpris.

Il chercha de nouveau à se dérober au regard qui s'était attaché sur lui, à ce terrible regard de Frumand qui s'enfonçait comme un tourne-vis. La situation était délicate entre toutes. Avant de s'y reconnaître, il suppliait Dieu de ne pas lui laisser dire une parole qu'il dût regretter ensuite.

— Tu ne me félicites pas, Bernard!

— De quoi?... dit-il, c'est trop tôt.

— C'est vrai. Tu agis comme un sage.

Bernard comprit qu'il ne pouvait pas rester davantage. Il se sentait pâle, d'une pâleur qu'il eût voulu dissimuler. Frumand, qui fumait toujours en marchant autour de la table, avait sa physionomie des jours sombres, des jours où de grands tourbillons lui passaient dans la tête; il était à la fois méditatif et tourmenté. Son silence, comme celui des flots, avait des profondeurs inquiétantes.

Bernard prit son chapeau :

— Adieu, dit-il en tendant la main à son ami.

— Bonsoir, Bernard, répondit une voix creuse et grosse d'orages.

Jacques Bret.

La suite prochainement.

A QUI APPARTIENDRA LE MAROC ?

Quand on étudie avec attention l'histoire de l'Europe depuis quatre cents ans, — non pas au point de vue de ses luttes mesquines et des guerres qui l'ont désolée, — mais en envisageant sous un rapport plus élevé le développement moral et sociologique des peuples qui vivent à sa surface, on aperçoit la même race que des migrations successives avaient poussée, six mille ans auparavant, des plateaux de l'Asie vers les contrées plus tempérées de l'ancien continent, éprouver, dès la fin du moyen âge, une tendance irrésistible à immigrer de nouveau vers des terres inconnues [1].

A l'époque où Marco Polo, où Béthencourt, Barthélemy Diaz, Christophe Colomb, Vasco de Gama, entreprirent leurs premiers voyages, la population qui couvrait l'Europe n'était pas le dixième de ce que nous la voyons aujourd'hui [2]. D'immenses fractions de ses territoires demeuraient à peine habitées, et l'on serait bien loin de la vérité en prétendant que ce fut pour combattre la pléthore d'existences qui l'aurait envahie, que les grands découvreurs dont nous avons cité plus haut les noms cherchèrent les vastes continents et les horizons inconnus qu'ils ouvrirent devant leurs compatriotes.

La véritable raison n'est certainement pas celle-là. Tout d'abord ce sont les peuples répandus sur les côtes occidentales de l'Europe que saisit le vertige de la découverte, l'appât de l'inconnu. En premier lieu viennent les Français, avec le Calaisien Béthencourt qui découvre les Canaries en 1404, c'est le tour des Portugais, troublés par la contemplation de cet Océan par delà lequel ils cherchent à voir; après les Portugais, les Espagnols conduits par un Italien, enfin les Anglais et les Hollandais, confinant les uns et les autres à la mer par une étendue considérable ou par la totalité de leurs côtes.

[1] On fixe généralement à six mille ans avant l'ère chrétienne la date de la première migration aryenne, des plateaux asiatiques en Europe.

[2] D'après Moreau de Jonnès, l'Europe double sa population en soixante-huit ans, époque moyenne. Le chiffre moins élevé est, pour la Belgique, quarante et un ans, et le plus élevé, pour la France, cent dix-huit ans. D'après ce calcul, l'ancien continent serait aujourd'hui sept fois plus peuplé qu'au quinzième siècle, mais il faut tenir compte que la proportion adoptée ne s'applique qu'au siècle dernier, elle demeure beaucoup trop forte pour les trois siècles précédents.

Le mouvement entamé au commencement du quinzième siècle, se continue au seizième avec un redoublement d'activité et d'énergie. Peu à peu les peuples du centre de l'Europe prennent part à l'effervescence générale. En 1642, Richelieu invite le roi Louis XIII à planter le drapeau fleurdelisé sur Madagascar, et dans les années qui suivent, de hardis marins vont prendre pied au nom de la France au Canada, aux Antilles, aux Indes.

Au dix-huitième siècle, le mouvement continue en s'accentuant avec un redoublement d'énergie. A cette époque, le continent américain est conquis en entier, au sud par l'Espagne, au centre par l'Angleterre, au Canada par la France : comme il n'y a plus de champ ouvert aux investigateurs de ce côté, c'est sur les mers des Indes, vers les continents asiatiques et africains que se lancent les explorateurs. Les noms du Danois Behring, du Hanovrien Niebuhr, du Suédois Thunberg, des Anglais Carteret et Cook, des Français Sonnerat, Bougainville, La Pérouse, Adanson, Levaillant, personnifient le mouvement géographique au dehors de l'Europe, à cette glorieuse époque.

Et à mesure que ces grands audacieux disparaissent, d'autres, en grand nombre, fascinés par leur exemple et leurs découvertes, s'élancent, à leur tour, à la recherche de terres inexplorées. La vapeur et l'électricité viennent activer encore cette fièvre de l'inconnu, en mettant à la disposition des voyageurs des moyens merveilleux de transport et de renseignement, et, grâce à ces facilités, nous assistons de nos jours à un mouvement d'expansion vers l'Orient qui n'a jamais eu de précédent.

En Asie, la Russie, qui s'est avancée par le continent, est aux prises avec l'Angleterre, dont les vaisseaux ont fait le grand tour par les mers de l'Inde. Cette dernière, qui a perdu ses colonies d'Amérique, s'est rendue maîtresse du continent australien et de la moitié de l'empire asiatique. La Hollande cherche à maintenir et à développer son influence dans les mers où elle a régné sans partage, à Java, à Sumatra, sur la côte africaine. L'Espagne, le Portugal, défendent énergiquement leurs anciens droits, et des peuples nés d'hier comme la Belgique, l'Italie, ou l'empire d'Allemagne, témoignent hautement de leurs visées conquérantes au Congo, dans la Tripolitaine, dans la mer Rouge.

De nos jours, la raison de l'insuffisance de notre vieux continent à nourrir une population qui s'accroît dans une proportion incessante pourrait être mise en avant avec plus de raison qu'il y a quatre cents ans. Et cependant, serait-on en droit de dire que l'Europe est devenue trop exiguë pour le nombre de ses enfants? En France seulement, un des pays les mieux cultivés d'Europe, ne

compte-t-on pas encore 8 millions d'hectares — sur 52 qui forment la totalité — composés uniquement de landes, de pâtis et de bruyères?

Non, l'Europe pourrait être encore pour nous l'*alma parens* de Virgile, si notre race, plus casanière, n'avait en elle l'amour de la nouveauté, des découvertes, cette instabilité instinctive qui l'amena il y a six mille ans des bords du Gange aux rives du Danube et du Rhin.

D'ailleurs, il faut le dire, cette instabilité ne lui est pas particulière. « L'histoire de l'humanité se réduit presque à celle des migrations des hommes sur le globe; les luttes incessantes qu'elle enregistre ne sont que combats pour la possession des climats les plus doux, des terres les plus fécondes. » A la même heure où la race blanche se porte avec un irrésistible penchant vers l'Orient, et spécialement vers cette terre africaine, objet de si ardentes convoitises, nous assistons à une véritable invasion des races noire et jaune vers le continent américain. C'est donc le lot de l'humanité de marcher et de se mouvoir, de tendre vers un inconnu qui fait miroiter devant ses yeux de chatoyants mirages. Pour les peuples comme pour les individus, le mouvement n'est-il pas la vie?

L'histoire de l'expansion coloniale des divers peuples du continent européen serait une étude bien curieuse à faire et nul doute que le moraliste n'en tirât pour l'histoire de l'humanité de précieuses conclusions. Chaque peuple colonise à sa façon : chaque race a ses procédés pour s'implanter sur le territoire qu'elle foule pour la première fois, en vainqueur, en despote ou en ami. Jadis Rome eut le courage de sa barbarie et son *Væ victis!* lancé insolemment aux peuples qu'elle écrasait, les prévenait qu'ils eussent à bannir toute espérance. L'Europe moderne n'a pas agi avec autant de brutalité : les mots de progrès, de civilisation, de bien être ont été généralement mis en avant par tous les conquérants modernes qui se sont élancés vers le nouveau monde et vers les Indes, mais qui saura le nombre de victimes sacrifiées sans pitié sous le couvert de ces expressions sacrées.

La France, nous pouvons le dire bien haut, car le fait est tout à notre honneur, n'a jamais su verser le sang pour s'implanter dans les pays éloignés où elle s'efforçait de se fixer, et c'est pour cette raison peut-être que certains peuples — les Anglais par exemple, — tiennent encore aujourd'hui en médiocre estime nos facultés colonisatrices. En Orient, aux Indes, en Amérique, les couleurs françaises, soit qu'elles fussent représentées par la cornette blanche d'Henri IV ou par l'étendard d'Austerlitz n'ont jamais propagé que des idées d'égalité et de justice. Les souvenirs de Flacourt à Madagascar, de Dupleix aux Indes, de Montcalm au Canada, de Bu-

geaud et du duc d'Orléans en Algérie, seront toujours entourés d'une auréole glorieuse que n'obscurcira pas la moindre tache sanglante.

Il n'en est malheureusement pas de même pour bien des peuples que nous ne voulons pas nommer.

La conquête lointaine, quand elle n'a réellement pour but que l'éducation morale de races arriérées, sauvages ou moins civilisées, n'a pas besoin d'être défendue. Quelle que soit l'opinion qu'on ait encore aujourd'hui sur l'Algérie, sur les avantages qu'elle procure à la métropole, sur le plus ou moins de raison qu'ont eu la Restauration et la monarchie de Juillet d'en entreprendre et d'en organiser la conquête, personne ne saurait nier qu'au point de vue de la civilisation, du progrès, de la prospérité, du bien général de l'humanité, notre influence n'ait été salutaire dans l'immense domaine des deys, que l'Algérie de 1887 ne soit préférable à l'Algérie de 1830. Sous ce rapport, la France en annexant sans verser de sang la Tunisie à sa grande colonie africaine, a continué généreusement l'œuvre de Charles X, et quand on aura oublié les circonstances assez vulgaires dans lesquelles a été effectuée cette seconde conquête on arrivera sans doute à excuser les moyens, en faveur de la fin qu'on se proposait d'atteindre.

L'adjonction de la Tunisie à l'Algérie, en nous attribuant l'étendue des côtes qui séparent le cap Roux de la Tripolitaine, a donné à la France, dans le Nord de l'Afrique, la limite territoriale naturelle qu'elle devait atteindre vers l'est. Puis, lorsque nous nous vîmes tranquilles de ce côté, il était rationnel que les préoccupations de notre pays se portassent sur l'autre flanc de notre grande colonie et que les esprits désireux de savoir notre Algérie également assurée à l'est et à l'ouest, se demandassent si, vers le Maroc nous avions bien les sécurités auxquelles nous étions en droit d'aspirer.

Il n'était pas difficile d'apercevoir combien, sous ce rapport, nos désiderata étaient loin d'être atteints, combien la situation actuelle demeurait entachée d'un caractère provisoire.

Il est incontestable, — l'histoire est là pour le démontrer, — que le Nord-Ouest de l'Afrique, de la Tripolitaine à l'embouchure du fleuve Nun, qui se jette dans l'Océan vis-à-vis des Canaries et sert de limite méridionale au sud du Maroc, constitue une région unique à laquelle conviendrait une unique souveraineté. Au temps des Romains, tout ce pays, scindé nominativement en cinq provinces, ne formait en réalité qu'un tout indivis [1]; plus tard, les Arabes donnèrent

[1] C'était, à l'est, l'Afrique proconsulaire ou pays de Carthage, avec la Byzacène et la Tripolitaine ; à l'ouest, la Numidie, avec Constantine pour capitale ; enfin, plus à l'ouest encore, les trois Maurétanies : la Sitifienne, capitale, Sétif, la Césarienne, chef-lieu Cherchell, la Tingitane, capitale Tanger.

également un nom général, celui de Maghreb, à toute cette partie du continent africain, et les dénominations de Maghreb el Aoula, donné à la Tunisie, de Maghreb el Aouçaht, attribué à l'Algérie, de Maghreb el Aksa, choisi pour le Maroc, confirment bien cette vérité que cette partie de la côte méditerranéo-africaine formait un empire unique.

Il est certain encore que la position prépondérante de la France dans la Méditerranée et son établissement définitif en Tunisie et en Algérie donnent, le cas échéant, à notre pays le droit d'envisager le sol marocain comme faisant partie de son domaine. Toutefois, dans la situation de la politique européenne et avec les bases du droit public tel qu'on l'applique aujourd'hui en fait de colonies : à savoir que la terre est au premier occupant *pourvu que l'occupation soit effective*, il est inniable qu'un autre pays que le nôtre n'ait actuellement sur le Maroc de légitimes droits. Cette puissance, c'est l'Espagne.

Il peut paraître oiseux de rechercher à qui, en droit, appartient le Maroc, quand le Maroc existe toujours comme puissance, qu'il jouit toujours de son autonomie, qu'il a son souverain, son peuple, son armée. Cependant, pour peu qu'on ait étudié les questions africaines, il n'est pas permis d'ignorer que, dès aujourd'hui, le Maghreb est une succession ouverte, qu'en dehors des deux héritiers dont nous avons parlé, bien d'autres prétendants, en dehors de la France et de l'Espagne, sont déjà sur les rangs.

Les révoltes qui, dans ces dernières années, ont éclaté au Maroc, l'insurrection de Bou-Amama, les réclamations de la France pour la répression du banditisme qui infeste notre province d'Oran, les agressions des Maures du Riff [1] contre la possession espagnole d'Alhucemas, avaient naguère attiré l'attention de l'Europe sur l'ancien empire des Almoravides; puis les esprits s'étaient portés ailleurs, quand subitement, il y a deux mois, le meurtre d'un officier français attaché à l'empereur du Maroc, et la maladie mystérieuse du sultan Muley-Hassan, ont contraint à nouveau les puissances européennes à porter leurs yeux vers l'empire chérifien.

Dans la situation tendue de l'Europe, les moindres questions prennent une importance exceptionnelle, et celle du Maroc, qui, en des temps moins troublés, eût été sans doute reléguée au second plan, tire des circonstances dans lesquelles elle se présente une gravité spéciale. Comme des gens qui redoutent un incendie imminent, nous nous demandons, à la moindre trace de feu, si elle ne sera point l'étincelle qui fera sauter les poudres.

Encore que nous vivions à une époque brutale où les raisons de

[1] On nomme ainsi la partie du Maroc baignée par la Méditerranée.

droit aient moins d'autorité que jamais ; bien qu'il nous ait été donné d'entendre un diplomate célèbre proclamer, en plein dix-neuvième siècle, cet axiome insensé que la force est la loi suprême, il ne sera pas inutile, relativement à cet empire du Maroc, de rechercher, de dire les compétitions, les espérances, les ambitions des puissances et de les comparer à leurs droits.

A l'heure où peuvent naître, de l'autre côté de Gibraltar, des complications inattendues, il est bon que l'opinion publique soit éclairée sur une question plus européenne qu'africaine : une exacte connaissance des problèmes est une condition indispensable pour leur appliquer une solution rationnelle.

I

Quand on examine sur une carte géographique ce que nous appelons en Europe l'empire du Maroc, on aperçoit un quadrilatère irrégulier dont la superficie, calculée à vol d'oiseau, est d'environ 500 000 kilomètres carrés, un peu moins de ce que compte l'Algérie, environ ce que mesure la France.

Ce vaste territoire est baigné par la Méditerranée, du point où il confine à l'Algérie jusqu'à Ceuta, vis-à-vis Gibraltar, sur une étendue de 300 kilomètres ; la côte occidentale, qui confine à l'Océan, n'a pas moins de 800 kilomètres ; quant aux deux autres faces, le côté commun à l'Algérie à l'est, celui qui sépare le Maroc du Sahara au sud, ils ont une longueur, le premier de 700 kilomètres, le second de 900.

Au point de vue orographique, le Maroc est traversé, du sud-ouest ou nord-est, sur une étendue de 600 kilomètres par la chaîne de l'Atlas, dont l'inclinaison sur l'équateur est d'environ 25 degrés, — celle des Pyrénées, ou peu s'en faut. Cette déformation principale n'est d'ailleurs pas la seule qui mouvemente le sol du territoire marocain. Au sud de l'Atlas, les dépressions sont peu nombreuses et peu considérables, mais, au nord, de nombreux plissements bossuent le sol en différents endroits et atteignent parfois des hauteurs qui s'élèvent jusqu'à 3500 mètres.

Nous n'entreprendrons pas de faire ici une description géographique du Maroc ; outre qu'elle serait hors de propos dans un travail comme le nôtre, nous aurions la certitude de donner des chiffres inexacts, des noms tronqués ou erronés, des définitions fantaisistes.

Située à côté de notre Algérie, aujourd'hui relativement si bien connue, la monarchie chérifienne demeure encore sur la plupart de ses parties aussi inexplorée que le pays des Touaregs ou les déserts de Wangara. Il est bien vrai que la partie de l'empire où le sultan règne effectivement a été parcourue par de nombreux voyageurs,

mais, dans les régions où l'autorité du prince n'est que nominative, — et on verra plus loin quelle étendue considérable mesurent ces territoires, — c'est à peine si quatre explorateurs, les Allemands Rohlfs et Lenz, les Français Caillé et de Foucauld les ont entrevues.

Les fleuves du Maroc sont de beaucoup les plus considérables de toute la région africaine qui confine à la Méditerranée. Sur le versant septentrional, le premier et à peu près le seul à signaler est la Moulouya (M'louya) qui formait autrefois la limite entre la Tingitane et la Maurétanie césarienne. Ce fleuve prend sa source dans le grand Atlas, au djébel Aïatchin et se jette dans la Méditerranée, à quelques kilomètres à l'ouest de Nemours, après un cours d'environ 400 kilomètres. De la Moulouya au ruisseau qui arrose Tanger on ne rencontre que des torrents sans importance, et les véritables rivières ne recommencent à apparaître que sur la côte occidentale. Là, nous trouvons successivement, en descendant du nord au sud, le Sebou (*Sbour*), connu de Pline, qui l'avait appelé le « Merveilleux », le Bou Begrag, l'Oum er Rbia ou « mère des pâturages », l'oued Tensift, l'oued Sous, enfin l'oued Draâh.

Les derniers cours d'eau que nous venons de nommer ont, la plupart, une importance sérieuse au point de vue géographique, et ils pourraient en acquérir une autre bien supérieure sous le rapport commercial. Le Sebou qui arrose Fez, est le second fleuve de l'Afrique pour l'abondance de son débit. Large de 300 mètres « dans sa plaine inférieure que parsèment des ruines romaines, il coule en méandres entre des berges terreuses de 7 mètres de hauteur, qu'il dépasse parfois dans les crues[1]. » Sa profondeur ordinaire est d'environ 3 mètres. Prenant sa source au nœud de montagnes qui lie l'Atlas au système des dépressions du Riff, le Sebou constitue, avec la Moulouya, un canal naturel qui unit la Méditerranée à l'Océan : nul doute que, même dans l'état actuel d'anarchie où se trouve le Maroc, des communications commerciales se seraient établies par cette voie, si le voisinage des tribus pillardes qui infestent les sources de ces deux cours d'eau n'interdisait de ce côté tout passage.

L'oued Oum er Rbia est, comme le Sebou, un fleuve considérable, et certains voyageurs, Renou et Hooker entre autres, prétendent qu'il lui est supérieur comme débit; quant aux oueds Tensift et Sous, ce sont des rivières intermittentes qui demeurent sans eau la plus grande partie de l'été.

L'oued Draâh paraît, à sa source, devoir être, comme le Sebou et la Moulouya, un fleuve important; mais il arrive que, coulant dans

[1] Oskar Lenz, *Timbuktu*, dans O. Reclus.

un pays plat et sablonneux, il s'étend en lagunes, perd çà et là ses eaux et finit par n'apporter plus à la mer qu'un imperceptible filet liquide.

Le climat du Maroc, en particulier sur la côte de l'Atlantique, est d'une douceur et d'une régularité qui en font un des pays les plus sains qu'on puisse désirer. A Mogador, qui s'étend sous le 32e degré de latitude, la température ne s'abaisse jamais au-dessous de 10 degrés et ne s'élève pas plus haut que 31 [1] : aussi les maladies dues aux fréquents changements de température sont-elles inconnues dans cette zone tempérée, et la phthisie, par exemple, qui fait en Europe de si rudes ravages, est, à Mogador, une véritable exception [2].

Dans un pays qui s'étend du 37e au 27e degré de latitude, qui confine d'un côté à la mer, de l'autre aux sables du Sahara, toutes les régions ne sont pas aussi favorisées. Ainsi, la partie du Sud est plus desséchée que la zone septentrionale, et, au contraire, on constate souvent à Tanger une humidité malsaine; cependant, d'une façon générale, on peut dire que le Maroc est un pays favorisé sous le rapport du climat, et que les conditions hygiéniques de l'existence y sont préférables non seulement à celles que nous avons en France, mais à celles dont jouissent l'Espagne et l'Algérie.

Au point de vue de la végétation, le sol marocain produit un quart des essences que l'on rencontre en Espagne : cent quatre-vingt-une espèces lui sont particulières.

C'est dans la région des montagnes et sur le versant septentrional, que se trouvent, sous ce rapport, les plus grandes richesses, mais l'incurie et l'insouciance des habitants, qui incendient à tort et à travers pour se créer des pâturages, exercent chaque année, dans cette branche de la fortune publique, d'irréparables ravages. Le dattier pousse à Tanger comme à Mogador, mais, ni dans l'une ni dans l'autre de ces villes, il ne donne de fruits estimés : il faut remonter jusqu'aux oasis du Draâh pour rencontrer des dattes arrivant à entière maturité. D'ailleurs les deux versants de l'Atlas constituent pour la végétation deux zones bien tranchées : au nord, les essences européennes; au sud, les productions sahariennes et équatoriales.

Sur le territoire dont nous venons d'esquisser à grands traits l'ossature s'égrène une population que les chiffres les plus récents permettent de fixer à 7 000 000 d'individus. Cependant, pour qu'on juge avec quelle prudence il faut accepter les statistiques que nous ont apportées les différents explorateurs de l'empire chérifien, nous

[1] Observations de Beaumier sur une période de neuf années.

[2] Le docteur Thévenin n'a constaté que cinq cas de phthisie en dix années, et encore trois malades avaient-ils rapporté cette affection d'un autre pays.

dirons que l'un d'eux, Klöden par exemple, évalue à 2 750 000 le nombre de ses habitants, quand Jackson l'estime 15 000 000.

Comme on le voit, l'accord est loin d'être parfait.

Sur le chiffre de 7 000 000 d'individus que nous adoptons comme le plus plausible, 1 000 000 environ appartiennent à la race arabe ou conquérante et 6 000 000 à la race berbère ou autochthone. En disant autochthone, nous ne voulons pas insinuer que les Berbères marocains descendent tous d'une famille unique. Les différences de types qu'on rencontre chez eux permettent, au contraire, de reconnaître des différences marquées, en particulier la présence de la race ibère; d'ailleurs la découverte, faite sur divers points du Maroc, de dolmens, de cromlechs, de menhirs, semblables à ceux que l'on trouve dans notre Bretagne, permet de supposer que ces mégalithes ont été dressés autrefois par des individus appartenant aux races qui peuplèrent primitivement la Gaule.

Les Arabes forment actuellement, au Maroc, une famille unique : ils habitent en grande partie les villes et, en dehors des villes, les campagnes qui confinent aux centres populeux. Les Berbères[1], répandus sur le territoire qui s'approche de l'Atlas, sur les épanouissements montagneux qui forment le Riff, sur la côte méditerranéenne, dans les plaines qui touchent, au sud, au Sahara, sont divisés en trois grandes classes. Au nord de l'Atlas les Akbails, Kabails ou Kabyles (habitants du Riff), les Chellahâs sur les deux versants de l'Atlas et la côte océanique, les Aratines au sud de l'Atlas, dans la région du Draâh, de Dschesula et de Tadschakant. Les Kabyles et les Chellahâs sont de race blanche, les Aratines appartiennent à la race noire.

Au point de vue social, Arabes et Berbères vivent généralement en tribus ou *kebilas*. La kebila est la réunion de diverses familles tenant l'une à l'autre par les liens du sang et vivant d'une existence commune sous l'autorité d'un cheik élu, assisté d'un conseil (*djemahât*) disposant de pouvoirs à la fois administratifs, exécutifs et judiciaires. Parfois la tribu, quand elle est considérable, se divise en sous-tribus (*fehed* ou *ied*)[2], qui peuvent également avoir un cheik à leur tête. En dehors de la *première djemahâh* dont nous avons parlé, et que constitue une réunion de notables de toute la tribu, la réunion des divers cheiks des feheds ou des ieds en forme une autre dont les pouvoirs sont à peu près les mêmes. L'administration de la justice est dévolue à un officier spécial qui porte le nom de cadi : il y a un cadi par tribu ou par fehed.

[1] Voir, sur l'origine des Berbères, l'ouvrage de M. Gustave Boissière : *l'Algérie romaine*. Paris, Hachette 1883, 2e édition.

[2] *Fehed*, cuisse; *ied*, main.

La tribu est la grande division sociale et administrative du Maghreb, la seule effective. Au point de vue politique, il en existe une autre qui demeure, sur beaucoup de points, absolument nominative, car il est temps de dire que sur les sept millions d'habitants qui peuplent l'empire du Maroc, un peu plus des *quatre cinquièmes*, environ *six millions*, se considèrent comme absolument indépendants. D'après cette division les tribus organisées avec les djemahâts que nous venons de dire ont à leur tête, côte à côte avec les cheiks élus, un préfet ou représentant du sultan qui porte le nom de caïd.

L'empire du Maroc, que les géographes dessinent sur la carte comme une région nettement limitée, une et bien définie, se compose en réalité, au point de vue politique et géographique des trois royaumes distincts de Fez, de Maroc et de Tafilet, plus, d'une série de territoires entièrement autonomes : le Riff au nord, le Dukkala, l'Abda, le Hahza, à l'ouest; Figuig, à l'est; le Dschesula et le Tadschakant, au sud, sans compter une infinité d'autres régions dont la nomenclature fatiguerait inutilement l'esprit du lecteur.

L'ensemble de ces territoires est divisé en deux régions nettement tranchées, non pas au point de vue topographique, mais sous le rapport des devoirs qui incombent à l'une et à l'autre. On appelle pays du Maghzen, c'est-à-dire pays du gouvernement, les régions qui reconnaissent sans difficulté l'autorité du sultan, — le reste, c'est-à-dire l'ensemble des provinces insoumises, c'est le pays indépendant, le *Bled es Siba*.

Le sultan ou chérif suprême est maître absolu de la terre et des hommes, possesseur du sol, maître de la vie de ses sujets; il est également le chef religieux de l'empire, le représentant de Mahomet. Au-dessous de lui, le sultan délègue une partie de son pouvoir à un certain nombre de ses frères, qui, en qualité de *kalifas* (lieutenants), perçoivent l'impôt et l'envoient au maître, non sans avoir prélevé de fortes dîmes.

Près de la personne du sultan, les hautes fonctions gouvernementales sont remplies par un premier ministre appelé grand vizir, un ministre *des réclamations* ou affaires étrangères, un ministre de la guerre et un caïd méchoarh, sorte de majordome, introducteur des étrangers et maître des cérémonies. Les fonctionnaires administratifs sont les pachas, sorte de préfets civils ou militaires qui commandent dans les villes; au-dessous des pachas, les caïds, les kalifas, juges militaires, puis viennent les préposés aux douanes (*métasséibs* et *moulines kasse*), les *moulines d'hor* (agents de police), les *mokadèmes koniahs*, sorte de juges de paix, les cadis (juges civils) les *adoulis* (notaires) les *mésekrines* (gardes-champêtres), etc.. etc.

L'administration de la justice, avec l'application des diverses peines, bastonnade, mutilation, etc., est exercée un peu par tous les agents du sultan et souvent par l'empereur lui-même, qui comme le Perrin Dandin de Racine, trouve que

.... cela fait toujours passer une heure ou deux.

M. Jules Leclerq, qui a visité Tanger en 1878, nous a laissé, à ce sujet, le récit d'une audience de cadi à laquelle il a assisté et qui a une physionomie bien typique. « Ce fonctionnaire, nous dit-il, cadi de Tanger, — siège en face de la mosquée principale, dans une salle d'une grande simplicité, dont la voûte est soutenue par des piliers de style mauresque. Je lui fus présenté, et, suivant l'usage, j'échangeai avec lui une poignée de main. Il siégait sur une estrade, assis à la façon des Orientaux, les jambes croisées sur des nattes. Il n'avait à ses côtés ni assesseurs ni greffier; sur les nattes qui lui servaient de tapis vert, il y avait un roseau taillé en plume et un vulgaire encrier en terre cuite. Le cadi tient lui-même note de ses jugements et les envoie au notaire public qui a mission de les acter... A peine étions-nous entrés dans la salle d'audience, qu'un pauvre diable s'avança devant le cadi, mit un genou en terre et exposa son cas. Il s'agissait d'un terrain dont on lui avait usurpé la possession. Sur l'injonction du cadi, les plaideurs se rendirent chez le notaire public et là s'éleva entre eux la plus violente discussion : ils criaient à rompre le tympan d'un sourd. Cette dispute, accompagnée de toutes sortes de gestes menaçants, se prolongea pendant plus d'une demi-heure. Quant au notaire public, il écrivait aussi impassible que s'il n'eût rien compris à tous les gros mots qui pleuvaient autour de lui...

« Du cadi, nous allâmes chez le kalifa. Celui-ci est le juge militaire; il condamne à la prison et à la bastonnade pour les peccadilles ordinaires, et à la mutilation pour des méfaits plus graves. On m'a fait voir l'instrument qui sert au supplice de la bastonnade. Ce n'est pas un bâton, comme on pourrait le croire, mais une lanière de cuir qui déchire affreusement les chairs. Un jour de marché ne se passe guère sans bastonnade. Le kalifa, voulant m'être agréable, m'offrit de m'en donner un spectacle : je me hâtai de décliner cette gracieuseté arabe. Cet excellent kalifa eut trouvé tout naturel de faire fustiger un pauvre diable pour le plaisir d'un étranger, de même que le roi M'tésa faisait couper des têtes en l'honneur du colonel Chaillé-Long. »

Pachas, caïds et autres fonctionnaires sont d'ordinaires de très peu recommandables personnages. Le pacha que vit M. Leclerq à Tanger, avec ses quatre-vingt-seize ans et sa barbe blanche, n'avait

guère à son actif, pour le haut poste qu'il occupait, que le souvenir des quinze mille têtes qu'il avait fait couper jadis, au temps où il commandait les armées du sultan. « Ce général n'entendait pas un mot de français ni d'espagnol : il paraît même qu'il parlait fort mal l'arabe, car, en dehors de l'art de couper les têtes, il était de la plus crasse ignorance, comme la plupart des fonctionnaires de ce beau pays [1]. »

Le commerce et l'industrie du Maroc ne peuvent être bien développés dans un pays où les transactions ne sont garanties par aucune loi, où l'exportation et le transit sont interdits, où il n'existe ni routes ni communications bien tracées.

Ce pays, qui a eu jadis avec l'Europe des rapports commerciaux considérables, est tombé sous ce rapport dans un état d'inertie incroyable. Non pas que les industries propres aux habitants, la fabrication des tapis, des maroquins, des armes, de certains tissus ne continue à y avoir leurs ouvriers habiles, mais les échanges y sont difficiles et peu productifs, et partant, la production n'est pas encouragée par l'appât du gain, ce grand stimulant du commerce.

On est étonné en lisant par exemple, le livre du comte de Mas-Latrie [2] sur les relations du Maghreb avec les nations chrétiennes, ou celui de M. Nettement sur la conquête d'Alger [3], de voir qu'avant saint Louis, Marseille entretenait avec Ceuta des relations commerciales considérables, de lire une liste d'objets importés ou exportés qui dénote un trafic des plus étendus. Il est impossible de ne pas apercevoir, en comparant ce que fut l'Afrique il y a un millier d'années et ce qu'elle est aujourd'hui, combien l'influence musulmane y a été funeste, de ne pas désirer que cette influence fasse place le plus tôt possible à un système politique moins borné, moins démoralisateur.

A ne parler que des céréales, le Maghreb pourrait tirer de leur exportation une richesse considérable, le sol est en effet d'une fertilité extrême, et « les champs, qui ne reçoivent jamais d'engrais, qu'on laboure seulement avec de misérables socs en bois, rapportent jusqu'à trois récoltes par an ». Mais que servirait aux industrieux Berbères de récolter plus qu'ils ne peuvent consommer, puisque toute vente de grain à l'étranger est interdite et que leurs greniers sont vidés à époques fixes par les agents du sultan ou pillés par ses troupes.

[1] Jules Leclerq, *De Modagor à Biskra, Maroc et Algérie*, Paris, Challamel aîné, 1881, p. 42-44.

[2] *Relations de commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au moyen âge*, par le comte de Mas-Latrie, membre de l'Institut. Paris, Didot, 1886.

[3] *Histoire de la conquête d'Alger*, par Alfred Nettement. Paris, Lecoffre.

Toute la préoccupation des sujets de l'empereur consiste à se mettre en état de payer le tribut, d'en payer le moins possible, et pour satisfaire à ce dernier desideratum, il est nécessaire de produire juste de façon à ne pas mourir de faim.

L'impôt, qui est au Maroc le grand souci de chacun, des uns pour le prélever, des autres pour s'y soustraire, se perçoit de deux façons différentes, dont l'une est absolument particulière au pays.

Cet impôt, si le gouvernement se bornait à toucher uniquement celui que prescrit le Coran, ne serait pas ruineux pour la population. Il se compose de l'*atchour*, dîme perçue sur les grains, et de deux pour cent prélevés sur la valeur du bétail. — Malheureusement, il arrive que les agents (*oumanahs*) chargés d'évaluer les moissons et les bestiaux se livrent, dans leurs appréciations, à des erreurs telles, que la dîme fixée par eux atteint souvent la valeur totale des récoltes ou des troupeaux. Comme le malheureux contribuable n'a aucun moyen de réclamer, il en est réduit à payer ou à se taire; quant à résister, il ne faut pas qu'il y songe, la prison ou la bastonnade se chargeraient de lui prouver qu'il a eu tort.

Ceci est dit bien entendu pour les pays du Maghzen, c'est-à-dire ceux dans lesquels l'impôt est consenti bénévolement par les populations.

Dans les pays de Siba, les choses ne sont point aussi faciles. Il est un certain nombre de ces territoires desquels le sultan n'a jamais pu tirer un *flousse*, cette pièce dont cent vingt font un franc; quant aux autres, ceux auxquels Sa Majesté chérifienne cherche de temps en temps à soutirer quelques piastres, la perception s'opère de la façon que nous allons dire.

Chaque année le gouvernement du Maghzen invite les kebilas insoumises à lui verser un impôt dont la quotité est tantôt fixée, et tantôt aussi laissée à la généreuse appréciation des tribus. Celles-ci font généralement la sourde oreille. Alors le sultan monte à cheval, rassemble son armée et procède à coups de fusil à la rentrée des deniers de l'État. Comme les récalcitrants sont nombreux, comme le pays est vaste, l'empereur passe sa vie dans cette existence nomade, et, soit d'un côté, soit d'un autre, on peut dire sans exagération que le nombre de jours où il n'est pas en expédition est infiniment restreint[1].

Après avoir arrêté de quel côté il tournera ses pas, l'empereur s'avance, précédé de ses troupes, dans la direction de la tribu sur

[1] « Le gouvernement n'a pas de siège déterminé : pour maintenir son peuple dans le devoir et assurer le rendement des impôts, le sultan est obligé de voyager très souvent. » (*Le Maroc moderne*, par Jules Eckrmann, capitaine d'artillerie, ancien chef de la mission militaire française au Maroc. — Paris, Challamel aîné, 1885.

laquelle il a jeté son dévolu. Le pillage, l'incendie, la razzia, marquent aussitôt son passage. Comme il a un petit nombre de troupes et qu'il tient à les ménager, quand une tribu se résout à l'attendre de pied ferme, il ne fait pas donner tout d'abord l'assaut par ses troupes régulières. On cherche, dans les environs, une kebila en guerre avec la kebila rebelle, on excite son fanatisme et ses rancunes, puis, on la lance en tête de colonne sur les récalcitrants. Ces derniers font généralement des premiers assaillants un grand carnage, mais, au bout de quelques heures de lutte, ils sont épuisés ou tout du moins fatigués. C'est alors que le sultan lance sur les pauvres hères à bout de forces, ses propres bataillons. Après une lutte plus ou moins acharnée, les malheureux Berbères sont le plus souvent écrasés, et alors tout ce qui reste debout est massacré si ce sont des hommes, est rasé ou incendié s'il s'agit de maisons. Quant aux bestiaux, aux chameaux, aux mulets, aux moissons, tout vient grossir le butin du vainqueur, qui, chargé de dépouilles opimes, s'en va un peu plus loin chercher de nouvelles victimes et de nouveaux lauriers.

Cette façon d'inculquer à ses sujets l'amour de sa personne ne produit pas l'effet auquel on pourrait s'attendre. Que le sultan soit aimé dans son empire, nous n'oserons le prétendre, mais il est craint, et sa qualité, à peu près reconnue partout, de chef religieux de représentant de Mahomet, lui permet de commettre ses exactions sans que son nom soit exécré. Quelque étrange que ce soit ce résultat d'un fanatisme aveugle et inintelligent, il e iste.

Malgré ses troupes, malgré sa tactique adroite, le sultan actuel Muley-Hassan n'a pas toujours le dessus, et la déroute de Taza, éprouvée en 1874, est un exemple des échecs qu'il peut subir. Néanmoins, il arrive la plupart du temps, tant bien que mal, à ses fins, et force reste à la loi, si l'on peut appeler loi la singulière autorité du chérif.

Dans la situation où est l'Europe, à la veille d'un conflit qui peut éclater d'un jour à l'autre, il ne sera pas sans intérêt d'examiner ici ce qu'est l'armée marocaine, de voir la puissance militaire réelle qu'elle représente : nous donnerons donc sur ces troupes des détails généralement peu connus et qui, mis de côté jusqu'ici par les voyageurs, pourraient acquérir demain une réelle importance [1].

L'état militaire du Maroc se compose d'environ vingt à vingt-cinq mille hommes, comprenant des troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, et un certain nombre d'ingénieurs militaires con-

[1] Nous extrayons en grande partie ces renseignements du livre du capitaine Erckmann déjà cité. Ils peuvent donc être considérés comme officiels. Les autres sources auxquelles nous avons puisé sont des documents espagnols récents et dignes de foi.

naissant les quatre règles de l'arithmétique et un peu de géométrie.

Le recrutement est tout à fait fantaisiste. Inutile de dire que les tribus autonomes ne fournissent aucun contingent. Quant aux tribus du Maghzen, suivant qu'elles sont militaires ou non, elles agissent de deux façons différentes. Les kebilas militaires sont celles qui sont exemptes d'impôt, à la condition de fournir un combattant par foyer ; elles sont en petit nombre et toutes dévouées au sultan ; quant aux autres, le nombre des recrues qu'elles envoient à l'armée est déterminé par le caïd : ce dernier dresse la liste des familles qui doivent payer l'impôt du sang et choisit la recrue. L'aptitude physique, la taille, le nombre d'années, ne sont pas examinés : vieillards et enfants, borgnes ou boiteux peuvent être également désignés, et cette promiscuité de soldats de tout âge, de tout aspect n'est pas une des moindres singularités de l'armée marocaine.

Il n'y a pas à proprement parler de temps de service : quand on a été choisi pour faire partie des troupes de l'empereur, c'est pour toujours, et il n'y a d'autre moyen de quitter l'armée que de se faire remplacer par un membre de sa famille.

La première troupe de l'armée du Maghzen, c'est le *Guich*, troupe de cavalerie comprenant une cavalerie active et une cavalerie de réserve réparties en escadrons et recrutées spécialement par certaines kebilas dites des Bokaris, des Soucis, des Cheraaas, des Cheragas et des Oudacas.

Ce guich, — du moins sa partie active, — comprend environ quatre à cinq mille cavaliers, employés continuellement en service auprès du sultan ou employés dans les grandes villes aux fonctions diverses de gardes du palais, service, escortes, conduite des prisonniers, et autres services dévolus en France à notre gendarmerie à cheval.

Commandés par des caïds-aghas (chefs d'escadrons), les escadrons du guich comprennent les *ferreguis* (estafettes et plantons) les *moulines-moukhala* (porteurs de fusil) les *moulines-squines* (porteurs de sabre) les *mésèkrines* (gendarmes à cheval), etc., etc.

Les cavaliers du guich sont armés d'un fusil arabe à pierre, ornementé de verrotteries de couleurs ; parfois d'un sabre court et d'un poignard (*koumiâh* ou *kandjar*). La crosse du fusil est ordinairement enveloppée d'une étoffe destinée à le protéger contre la poussière. Le reste de l'équipement comporte une poire à poudre, un sachet pour les balles et un tourne-vis pour démonter le fusil.

L'habillement, qui n'a rien d'uniforme ni comme coupe ni comme couleur, consiste en un cafetan, une chemise plus ou moins blanche sur le cafetan, une chéchia, un pantalon arabe en toile ou en laine et en babouches rouges, vertes ou jaunes suivant le goût du cavalier : très peu d'hommes portent des bottes, seuls les caïds-aghas portent le turban.

En outre des hommes du guich, l'armée du Maghzen est augmentée, en temps d'expédition, d'un certain nombre de cavaliers recrutés dans les tribus sous le nom de nouhaïbes, sorte d'irréguliers qui rendent de bons services.

L'infanterie marocaine, l'*asker* ou l'*askar* se compose actuellement de trente bataillons divisés en un certain nombre de compagnies dites *miâhs*. Ces dernières unités sont commandées par des caïds el miâh, les bataillons par des caïds-aghas. Entre le caïd-agha et le caïd el miâh, vient le kalifa de caïd-agha, mot à mot lieutenant du chef de bataillon (commandant en second) et au-dessous du caïd el miâh, le mokadème, assimilable à notre sergent.

L'asker morocaine est forte de dix mille hommes environ.

L'armement se compose du fusil arabe des cavaliers (*moukala*), de mauvais fusils chassepot, ou autres systèmes analogues, auxquels il manque généralement une pièce plus ou moins indispensable et, pour quelques soldats, de baïonnettes.

L'équipement normal comprend une giberne et un fourreau de baïonnette; cependant, tous les soldats sont loin d'en posséder. Dans ce dernier cas, la poudre et les balles se portent dans un ou deux sachets suspendus au cou ou à la ceinture; la baïonnette est alors attachée dans le dos.

Pas de havre-sac : en expédition les soldats mettent sur des chameaux, des ânes ou des mulets, les effets qu'ils peuvent avoir à emporter, leurs vivres ou leurs munitions.

L'habillement de l'asker est plus pittoresque encore que celui de la cavalerie. Depuis qu'après la bataille d'Isly le sultan Muley-Abder-Rhaman voulut habiller à la française ses troupes à pied, la coupe des costumes a beaucoup varié, mais, au fur et à mesure qu'arrivaient les nouveaux uniformes, les anciens demeuraient, et ce mélange a fini par produire une variété aussi inattendue qu'étrange. La veste ou la tunique et le gilet sont la plupart du temps de couleur voyante, rouge le plus souvent; le pantalon ou la culotte sont bleu, la calotte est rouge, les babouches sont rouges, jaunes, grises ou vertes. Le suprême de l'élégance est de porter une chemise par-dessus le pantalon.

Au surplus, tout ce qui a, de près ou de loin, l'aspect d'une tenue militaire est bon pour un fantassin marocain, et l'on en trouve affublés de livrées de facteurs des magasins du *Louvre* ou du *Bon-Marché* venues, on ne sait comment, échouer à Fez ou à Maroc. L'État est d'ailleurs très parcimonieux dans ses distributions d'effets, par la raison que fort souvent les soldats et les officiers vendent au marché les vêtements qu'ils viennent de recevoir : il a donc tout intérêt à laisser à ses hommes des guenilles sans prix ni attrait, c'est son seul moyen d'arriver à conserver ses approvisionnements.

L'artillerie de campagne marocaine est fournie — en tant qu'hommes de troupe — par le guich, et comprend deux bataillons de quinze miâhs d'une centaine d'hommes chacune. L'instruction de ces canonniers est plus que rudimentaire, et comme les caïds-aghas (commandants de bataillon) ne savent pas lire, on est obligé, au moment des expéditions, d'adjoindre à chaque miâh un de ces officiers du génie dont nous avons parlé, un mohendez, chargé de disposer la hausse au moment du tir.

L'armement des troupes d'artillerie comprend un mousqueton sans baïonnette : leur habillement est celui de l'infanterie.

Quant aux pièces, c'est un ramassis hétéroclite des systèmes et des calibres des plus divers : cependant l'artillerie peut atteler deux batteries montées et deux de montagne.

Voici d'ailleurs la liste complète de l'artillerie de campagne marocaine telle que la donne en 1885 le capitaine Erckmann, l'ancien chef de la mission militaire française au Maghreb : 6 canons rayés de 4 de campagne; 6 canons rayés de 4 de montagne; 6 Parrott de 10 livres; 6 Witworth de montagne; 4 canons de 8 de campagne, lisses; 3 mitrailleuses Gattling; 1 mitrailleuse Hotchkiss; 2 mortiers de 15.

Ces pièces, de provenance française, sont en bon état et se sont augmentées, croyons-nous, depuis l'année dernière d'une seconde batterie de 4 de campagne, don du président de la république française au sultan en 1886.

Viennent en second lieu les pièces suivantes, qui seraient, paraît-il, dangereuses pour les canonniers qui pousseraient la témérité jusqu'à vouloir s'en servir : 4 canons analogues au 4 de campagne; 24 canons de montagne, lisses, en bronze (de provenance espagnole); 1 batterie de montagne Witworth, achetée dans l'industrie en Angleterre; 1 canon Armstrong, démontable; 4 mitrailleuses belges; 6 mortiers d'environ 15 centimètres.

Nous ne parlerons pas du génie, qui compte seulement les officiers ou mohendez dont nous avons fait mention déjà, mais nous ajouterons à l'infanterie les nouhaïbes à pied, qui, comme leurs camarades cavaliers sont un excellent appoint au moment d'une expédition.

La défense régionale ne peut être que rudimentaire en un pays où l'art de l'ingénieur n'a pour représentants que des officiers bornant leurs connaissances mathématiques à la possession des quatre règles. Cependant, deux points du territoire présentent une certaine force en tant que fortification : Tanger et R'bat.

Tanger, point extrême du Maroc vers l'Europe, résidence des ambassadeurs étrangers, devait naturellement bénéficier de sa situation privilégiée à côté d'un continent civilisé et elle n'a pas manqué d'en profiter. Tout est relatif cependant, et nous ne vou-

drions pas dire par là que l'ancienne capitale de la Tingitane ait l'aspect d'une place fortifiée par Vauban, Montalembert ou Brialmont. Cependant ses trois batteries avec réduit construites par des ingénieurs anglais de Gibraltar ont un aspect européen qui frappe, sur cette terre arabe, et les six canons Armstrong qui tournent vers le détroit leurs énormes bouches, ne manquent pas de crânerie.

Avec Tanger, le port du Maghreb le mieux défendu est R'bat. On compte dans cette dernière ville 167 canons dont 30 pièces de 12.

Pour quelqu'un qui n'est pas au courant des questions militaires, R'bat a même un aspect plus redoutable encore que Tanger : « Les fortifications de R'bat, écrit M. Jules Leclerq, semblent résister aux injures du temps. Du côté de la mer, des bastions croisent leurs feux avec ceux de Salé et défendent l'accès de la rivière. La barre est protégée par une batterie inexpugnable, qui, pourvue de canons modernes, anéantirait en un instant les bâtiments qui voudraient forcer l'entrée.

Rassurons notre compatriote. Les 30 pièces de 12 dont nous avons parlé, sont sur des châssis en fer que le manque d'argent a empêché de mettre en batterie et qui n'y seront probablement jamais : d'ailleurs, c'est une maigre défense qu'un canon de 12 contre les cuirassés dont disposent aujourd'hui les flottes européennes.

A Mogador, les canons des remparts encloués en 1844 par les marins du prince de Joinville et jetés du haut des batteries au pied des murailles gisent encore dans le sable qui les a reçus. A Mazaghan, abandonné par les Portugais en 1769 sur l'ordre du marquis de Pombal, de funeste mémoire, les canons des anciens dominateurs « sont rongés par la rouille, et leurs affûts tombent en pourriture ». Les murailles de Mazaghan « racontent la gloire du pays de Vasco de Gama et de Camoens..., leur largeur est telle, que les mulets et les chameaux y cheminent comme sur la grande muraille de Chine. Tout autour règne un large fossé qui, du temps des Portugais, communiquait avec la mer et servait de bassin pour les petits bâtiments »; mais la valeur de toute cette maçonnerie n'atteint pas même aujourd'hui le prix des moellons qu'elle a coûté.

En dehors des villes dont nous venons de parler, il y a encore des canons à Maroc, à Fez, à Tétouan, à Méquinez, à Larache, mais toute cette quincaillerie ne vaut plus guère que ce qu'en donnerait au poids un marchand du quai de la ferraille.

En somme, la puissance militaire du Maroc apparaît au premier abord sous un assez piteux aspect. Vingt-cinq mille hommes, mal armés, mal commandés [1], sans instruction militaire, sans tactique,

[1] Il n'y a pas au Maroc, de généraux : le grade le plus élevé est celui de chef de bataillon. En évitant de créer des situations prépondérantes dans l'armée, les sultans ont eu un but politique. L'empereur confie quelquefois

constituent aujourd'hui un bien faible appoint pour la victoire. Quant à songer que devant une invasion chrétienne le Maghreb se lèverait tout entier pour la défense du sol, le fait ne paraît pas à redouter, étant donné l'état de fractionnement des tribus, celui de guerre perpétuelle dans lequel elles vivent les unes par rapport aux autres, le mauvais entretien ou plutôt l'absence totale de routes et de communications.

Sous ce rapport, on ne pourrait tirer de conclusions pour l'avenir de ce qui se passa il y a cinquante ans, au moment de notre conquête d'Algérie. En 1830, nous arrivions sur la terre d'Afrique ignorant d'une façon à peu près complète et la nature du sol sur lequel nous allions lutter et le genre d'hommes que nous allions combattre. Notre base d'opérations était la France, nous avions la mer à traverser, et nous ne disposions ni de la vapeur ni de l'électricité. Nous avions affaire à une race hardie, entreprenante, moins groupée encore, et de beaucoup plus fanatique que les Marocains, enfin nous étions habitués à cette guerre du continent où nous étions passés maîtres à la vérité, mais dont les principes n'étaient plus applicables sur un terrain montagneux, privé de routes, de débouchés, comme était alors celui de l'Algérie. Telle fut la véritable cause des échecs partiels que nous éprouvâmes de 1830 à 1840. Aujourd'hui la conquête du Maroc par la France ne présenterait plus ces difficultés, et il suffit d'énumérer comme nous venons de le faire nos causes d'insuccès à nos débuts en Afrique, pour comprendre que toutes ces anciennes sources de revers se sont changés en éléments de succès.

D'ailleurs, le passé lui-même ne serait pas pour nous décourager. Le 14 août 1844, dans la plaine d'Isly, le maréchal Bugeaud venait à bout, avec sa petite armée de 11 000 hommes, des 25 000 cavaliers et des 5000 fantassins du sultan Abder-Rhaman. 3000 Marocains environ restèrent sur le champ de bataille.

Combien en demeurerait-il aujourd'hui que l'armée du Maghzen a encore son armement d'il y a cinquante ans, quand nos soldats disposent de l'arme redoutable que tout le monde verra demain dans les mains de nos fantassins.

Il serait intéressant de répondre à cette question si nous avions l'intention de la poser, mais ce n'est pas le lieu, et nous devons nous borner à rechercher ici si la France a un intérêt véritable à conquérir le Maroc.

Arthur de Ganniers.

La suite prochainement.

le commandement d'une expédition à un grand personnage, mais la campagne terminée, le général d'hier est rendu à sa situation de la veille.

RACINE ÉCOLIER

D'APRÈS UNE RÉCENTE DECOUVERTE

« Il me semble, dit Sainte-Beuve[1], que quand on sait quelque chose de particulier et d'un peu nouveau sur Racine, on n'est pas libre de le garder pour soi et qu'on le doit à tous. » On me permettra, je l'espère, de suivre le conseil de l'éminent critique, en signalant un document qui se rapporte à la première jeunesse de notre grand poète tragique.

C'est à Clermont (Oise), où les devoirs de mes fonctions m'appelaient à résider, que ce document a passé sous mes yeux. Tombé inopinément dans cette petite ville, charmante à la vérité, mais où tout était nouveau pour moi, choses et gens, peut-être aurais-je fait connaissance avec cette vilaine maladie d'importation étrangère qu'on nomme le spleen, si ma bonne étoile ne m'avait fort heureusement donné pour voisin un digne et excellent abbé, esprit fin et lettré, qui, dès ma première visite, me témoigna une sympathie que, d'ailleurs, je partageai entièrement. M. l'abbé Sabatier[2], chanoine honoraire de Beauvais, aumônier de l'hospice de Clermont, mit aussitôt sa bibliothèque à ma disposition, en me priant de m'y considérer comme chez moi, et j'eus l'heureuse surprise de feuilleter, chez cet aimable bibliophile, au milieu de volumes précieux, un ouvrage d'un rare intérêt, qui se recommande moins encore par le prix de l'édition, d'ailleurs fort belle, que par les annotations dont une main, enfantine encore, et plus tard illustre, a chargé ses marges.

Il s'agit d'un Virgile qui a appartenu à Racine dans la première période de ses études. Il fournit de précieuses révélations, à qui l'interroge avec attention, sur la méthode de travail et la précocité du poète. C'est une édition latine, petit in-folio, avec notes très savantes en latin et en grec, imprimée à Anvers en 1575, chez Christophe Plantin. Ce volume est en parfait état de conservation.

[1] *Nouveaux lundis*, t. X, p. 356.

[2] M. l'abbé Sabatier est l'auteur d'ouvrages tres estimés pour leur érudition et la pureté de leur style. Citons entre autres : *la Vie des Saints du diocèse de Beauvais*; 1 vol., Pineau, Beauvais, 1866. — *L'Imitation des Saints*, 1 vol., Sarlit, Paris, 1869; et une édition de l'*Histoire de l'Eglise*, par Alzog, continuée jusqu'en 1872, 4 vol., Sarlit. Paris, 1875.

Il possède une marge de 5 centimètres. Les caractères en sont très nets; la reliure en veau, un peu fatiguée, n'offre pas d'intérêt particulier. Mais, nous l'avons déjà dit, ce qui fait le prix de cet ouvrage, c'est sa glorieuse provenance, et pour établir de façon irréfutable cette origine de propriété, nous ne rencontrerons aucune difficulté.

I

Tout d'abord, dans la vignette gravée au frontispice du volume, se lit, écrit à l'encre, ce mot : « Racine ». C'est la signature du poète, ainsi qu'on s'en peut convaincre à l'aide d'une confrontation d'écritures toute simple à faire. Nous avons comparé la signature en question avec celles d'une lettre adressée par Racine à Boileau, écrite de Fontainebleau, datée du 8 octobre, sans indication d'année [1]; d'une lettre à M. le prince Henri-Jules de Bourbon (postérieure à 1687) [2]; de son testament en date du 10 octobre 1690 [3]; d'un fac-similé d'une lettre à Boileau, datée de Paris, 26 janvier 1698, reproduit dans l'édition publiée par M. Petitot, en 1833 [4]; enfin d'une sorte de déclaration adressée à M. le maréchal duc de Luxembourg, dont nous avons eu sous les yeux un fac-similé appartenant à M. l'abbé Hazard, curé de la paroisse Saint-Nicolas, à la Ferté-Milon [5]; ce document, rédigé collectivement par Racine et Despréaux, écrit en entier de la main de Racine, « celui des deux qui tenait ordinairement la plume » [6], est daté du 8 juillet, Paris, sans indication d'année, mais les félicitations qu'il contient à l'adresse du maréchal indiquent bien qu'il a été motivé par la bataille de Fleurus, du 1er juillet 1690. Il y a identité parfaite entre toutes ces pièces et la signature apposée sur notre Virgile.

Ajoutons que l'expérience est tout aussi concluante à l'égard des notes manuscrites, dont nous aurons à parler tout à l'heure, et que nous avons rapprochées d'un exemplaire de Sophocle, publié à Paris, chez Adrien Tournèbe, en 1553, exposé dans les galeries de la Bibliothèque nationale [7], et que MM. les Conservateurs ont eu l'amabilité de remettre en nos mains. Cet exemplaire ne porte

[1] Bibliothèque nationale, galerie des cartes et manuscrits, n° 351 des Manuscrits.

[2] Bibliothèque nationale, manuscrits de J. Racine, t. Ier, fonds français, n° 12 886.

[3] *Ibid.*

[4] Fin de la 1re partie du Ier volume. Paris, Lebigre frères, éditeurs.

[5] Un autre fac-similé de cette lettre se trouve dans l'édition de Geoffroy.

[6] *Œuvres complètes de J. Racine*, t. V, p. 5. Paris, Pourrat frères, éditeurs, 1834.

[7] Galerie des cartes et manuscrits, n° 367 du Catalogue des imprimés.

pas la signature de Racine, mais il est couvert de remarques et d'observations fort intéressantes, présentant le caractère d'un travail posé et réfléchi. Nous avons comparé l'écriture des deux volumes, en nous attachant tout spécialement aux lettres, aux majuscules, aux mots qui figurent dans les deux ouvrages; le rapprochement que nous avons fait ne laisse aucun doute à cet égard. Certaines majuscules, qui présentent dans l'écriture de Racine des caractères particuliers à leur auteur, les R, les T, les F, les D, les mots « fils », « fils à sa mère », « Dieu », les lettres grecques, ne peuvent laisser aucun doute. Un détail minutieux, intéressant à retenir : au cours de ces notes du Sophocle, comme d'ailleurs dans chacun des manuscrits du poète que nous avons compulsés, celui-ci a fréquemment employé la préposition « à »; pas une seule fois il n'a mis l'accent; dans notre Virgile, il se sert une fois[1] de cette préposition, et là aussi il omet l'accent.

Sans doute, tous les manuscrits de Racine ne présentent pas la même analogie, et entre notre Virgile et d'autres écrits authentiques du poète, notamment les lettres à Boileau et le testament dont nous avons parlé, il faut tenir compte de certaines modifications dans les détails du point d'écriture, qui se manifestent le plus souvent au fur et à mesure des années, et dont Racine a éprouvé les effets, ainsi que le constate d'ailleurs un de ses biographes, M. Paul Mesnard, qui parle de « l'écriture de Racine, un peu différente en différents temps de sa vie[2] »; mais ces changements, loin de dérouter le lecteur, qui reconnaît sans difficulté, dans l'ensemble et spécialement dans les majuscules, la même main, lui fournissent, au contraire, un nouvel élément d'études, en assignant à chaque écrit de l'auteur tragique sa date propre.

En dehors même de l'écriture, analogie absolue dans l'aspect matériel des annotations, dans la façon dont certains passages du texte sont soulignés, dans la configuration des accolades et des renvois. Dans notre Virgile, seules la signature et cinq notes sont tracées à l'encre; toutes les autres sont au crayon. Dans le Sophocle, au contraire, toutes les notes sont à l'encre, car le poète a voulu faire dans ce travail une œuvre de critique durable; mais plusieurs passages du tragique grec sont soulignés au crayon, ce qui établit l'habitude qu'avait Racine de se servir concomitamment de la plume et du crayon.

Il ne faudrait attribuer ni à une ressemblance fortuite ni à un examen superficiel ou complaisant les résultats incontestables de

[1] Page 142 de notre exemplaire : *Plaintes d'un fils a sa mère.*

[2] *Les Grands Écrivains de la France,* Racine, 8 vol. avec notices de M. Paul Mesnard. Paris, Hachette, 1875, t. VI, p. 171.

cette confrontation; ces résultats, en effet, se trouvent singulièrement corroborés par tout un faisceau de preuves d'une autre nature.

L'exemplaire de Sophocle, les lettres de Racine, son testament, ne sont pas des manuscrits isolés. La Bibliothèque nationale en possède plusieurs autres, notamment un Euripide, un Aristote, un Pindare, un *Traité de Rhétorique* de Cicéron, un Plutarque, ces trois derniers ouvrages portant au premier feuillet, sous le titre ou entre les lignes du titre, la signature de Racine. Dans la même bibliothèque se rencontrent encore des Extraits de Tacite, de Plutarque et de Quintilien [1], des Remarques sur les dix premiers livres de l'*Odyssée* [2], et un cahier de format in-8°, relié dans un cartonnage vert, contenant, avec des Remarques sur les *Olympiques* de Pindare [3], une cinquantaine de pages remplies d'Extraits d'Horace, de Pline l'Ancien, de Cicéron et des premier, troisième et quatrième livres des *Georgiques*.

La bibliothèque de Toulouse est riche aussi en volumes ayant appartenu à Racine. Citons une *Iliade*, un Eschyle, un Euripide, signé à la première page, et un exemplaire de Virgile, également signé, mais ne portant aucune note. C'est un volume in-4° ayant pour titre : *P. Virgilius, cum veterum omnium commentariis et selectis recent. notis.* Ex offic. Abr. Commelini, 1646. Cet ouvrage était jusqu'ici, avec le cahier contenant les Extraits des *Géorgiques*, la seule trace qu'on ait pu rencontrer des études de Jean Racine sur Virgile. Il faut désormais y joindre le volume appartenant à M. l'abbé Sabatier.

M. Sabatier partage avec plusieurs autres amateurs la bonne fortune de posséder un des ouvrages de la bibliothèque de Racine. Citer tous ces livres dispersés dans des collections particulières, passant fréquemment d'un cabinet dans un autre, ce serait rééditer sans nécessité une nomenclature qui a déjà été dressée, et nous ne saurions mieux faire que de renvoyer purement et simplement le lecteur à la remarquable étude de M. Paul Mesnard, qui a si admirablement coordonné tout ce qui touche à Racine, à sa vie et à ses œuvres. Contentons-nous donc de faire remarquer que, toute sa vie, notre auteur eut l'habitude d'annoter, au fur et à mesure de ses lectures, les passages qui captivaient son attention, et d'apposer sa signature sur la plupart de ses livres, ce qui a permis à plusieurs bibliophiles de recueillir un Aristophane, un Xénophon, un Hésiode, un Callimaque, un Salluste, un Pline l'Ancien, un Martial, un Régnier, un opuscule de l'Ecole de Salerne, la *Sagesse* de Charron,

[1] Bibliothèque nationale, fonds français, n° 12 888.
[2] *Ibid.*, n° 12 891.
[3] *Ibid.*, n° 12 890.

l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, le *Traité du chemin de la perfection*, de sainte Thérèse, les œuvres de Scarron, une édition d'*Esther* avec dédicace à Mme de Maintenon, etc.

Louis Racine, dans ses *Mémoires* sur son père, parle des « extraits qu'il faisait des auteurs grecs et latins qu'il lisait. J'ai, ajoute-t-il, ces extraits écrits de sa main... J'ai hérité de son Platon et de son Plutarque, dont les marges chargées de ses apostilles sont la preuve de l'attention avec laquelle il les lisait. » Il est bien évident que cette coutume devait frapper avec un égal intérêt l'attention des bibliophiles et des biographes du poète, car les volumes ainsi annotées se recommandent doublement aux lettrés. « Racine, dit M. Gustave Brunet [1], avait l'habitude de mettre sa signature sur les livres qui lui appartenaient, et il se plaisait souvent à y joindre les notes que lui suggérait l'étude des écrivains de l'antiquité. » Puis [2] il parle d'« un Démosthène, Paris, 1570, in-folio, avec la signature et des notes autographes de Racine », et d' « un exemplaire des *Satires* de Régnier, 1642, avec la signature et quelques corrections également de la main de Racine ». Charles Nodier [3], s'occupant des différents hommes célèbres qui ont signé et annoté leurs livres, car cet usage n'est pas exclusivement spécial à Racine, est tout naturellement amené à citer ce dernier : « Racine, dit-il, a tracé son nom avec des notes grecques, latines ou françaises, sur les marges des principaux poètes de l'antiquité. La Bibliothèque du Roi a son Euripide et son Aristophane; M. Renouard a son Sophocle. » Enfin, chacun des manuscrits de Racine, chacun des livres par lui annotés a été l'objet de la part de M. Paul Mesnard d'études consciencieuses fertiles en rapprochements ingénieux, et il est fort regrettable que, lors de la rédaction de ses savantes notices sur Racine, il n'ait pas eu connaissance de notre exemplaire, auquel il eût évidemment assigné une place exacte et un rôle important dans la vie intellectuelle du poète.

II

C'est à Beauvais, il y a quelque trente ans, que M. l'abbé Sabatier fit, chez un bouquiniste, sa précieuse découverte. Or Louis Racine nous apprend, dans ses *Mémoires*, que son père a passé plusieurs années de sa jeunesse à Beauvais, où il fut envoyé au collège [4].

[1] *Dictionnaire de bibliologie*, par Gustave Brunet; édition publiée par l'abbé Migne en 1860, p. 343.

[2] *Ibidem*, p. 405 et 406.

[3] *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque.*

[4] Nous devons mettre le lecteur en garde contre une confusion qui pourrait se produire dans son esprit, et dont, malgré les assertions de Louis

« Il fut d'abord envoyé pour apprendre le latin dans la ville de Beauvais, dont le collège était sous la direction de quelques ecclésiastiques de mérite et de savoir. Ce fut alors que la guerre civile s'alluma à Paris et se répandit dans les provinces. Les écoliers s'en mêlèrent aussi et prirent parti chacun selon son inclination. Mon père fut obligé de se battre comme les autres, et reçut au front un coup de pierre, dont il a toujours porté la cicatrice, au-dessus de l'œil gauche. Il disait que le principal de ce collège le montrait à tout le monde comme un brave, ce qu'il racontait en plaisantant. »

C'est très peu de temps après la mort de son grand-père Racine, décédé à la Ferté-Milon, où il fut inhumé en l'église Notre-Dame, le 22 septembre 1649[1], que l'enfant quitta sa ville natale. Il était alors dans sa neuvième année, étant né le 21 décembre 1639. Il était déjà préparé à profiter des leçons qu'il allait recevoir à Beauvais, car il avait très probablement appris les premiers éléments dans la petite pension que dirigeait, à la Ferté-Milon, son oncle Regnault.

L'établissement où fut placé le jeune homme se recommandait par plus d'un siècle d'existence. Un maître ès arts et docteur en théologie, Nicolas Pastour, chancelier et chanoine de la cathédrale, l'avait fondé pour en faire don à sa ville natale. Par acte notarié en date du 20 août 1545, il remettait, « à la république, tant ecclésiastique que civille, de la ville et cité de Beauvais, la domination,

Racine et les détails si précis donnés par M. Paul Mesnard, M. l'abbé Pêcheur s'est fait tout récemment l'écho dans les *Annales du diocèse de Soissons*, t. VI, p. 591. (Soissons, imprimerie de l'*Argus Soissonnais*, 1886.) Il s'agit bien ici du collège construit dans la ville de Beauvais, et non pas de l'établissement connu à Paris sous le nom de collège de Beauvais, parce qu'il avait été fondé par un évêque de cette ville, Jean de Dormans. Au dix-septième siècle, Louvet, dans son ouvrage intitulé : *Histoire et Antiquités du diocèse de Beauvais* (Beauvais, veuve Vallet, t. II, p 549), dit : « Ce fut Jean des Dormans qui fit édifier, en l'an 1367, en la ville de Paris, le collège de Beauvais, autrement appelé des Dormans, où il fonda vingt-quatre Boursiers, un grand Maître, Sous-Maître et un Procureur qui seront natifs de la terre et seigneurie des Dormans et lieux circonvoisins, et en leur défaut du diocèse de Soissons, propres et idoines à porter la tonsure, et que sur iceux, l'abbé de Saint-Jean de Soissons aurait la superintendance, le régime et gouvernement, lui donnant le pouvoir de les instituer, destituer et corriger. » — Simon, conseiller au Présidial de Beauvais, dans le *Supplément à l'histoire du Beauvoisis* (Guillaume Cavelier. Paris, 1704, p. 121 et 122), indique comme date de la fondation de cet édifice, non l'année 1367, mais l'année 1370. Il nous apprend que l'évêque fondateur était « fils de Jean des Dormans, du village des Dormans, entre Épernay et Château-Thierry. » — Ajoutons que Louis Racine a fait ses études à Paris, dans cette maison de Dormans-Beauvais.

[1] Les registres de la paroisse Saint-Waast, à la Ferté-Milon, font foi de cette date.

fonds et propriété, d'un lieu contenant plusieurs corps de maisons, chambre, librairie, salle, classe, oratoire, cour et jardin ». Ces bâtiments étaient situés dans la rue des Chinchers (des Fourreurs), actuellement rue Sainte-Marguerite; ils s'élevaient sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'évêché [1]. Le motif du donateur, c'est « la fervente dévotion qu'il a en la saincte foy catholique et augmentation d'icelle, aussi en faveur de la république, tant ecclésiastique que civille, et à ce que cy-après la jeunesse de la ville et lieux circonvoisins soit instruite en bonnes mœurs et litérature ». Érigée en collège par le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, cette maison devait bientôt bénéficier des dispositions de l'édit d'Orléans, rendu par François II, en janvier 1560, et permettant au roi de France, en exécution du concile de Trente, de conférer, à certains professeurs gradués, des « prébendes préceptorales ». Un arrêt du Parlement de Paris, rendu sous Charles IX, le 3 août 1564, a décidé, en effet, « que l'évêque et comte de Beauvais et les dénommés par ladite ordonnance, adviseront ensemble d'un homme de bonne vie, mœurs, conversation et doctrine, pour instruire les jeunes enfants de la ville, auquel sera baillé une prébende préceptorale en ladite église [2] ».

Quelques années après, le 22 août 1594, Henri IV tenait, aux envoyés de la ville de Beauvais qui venaient de lui faire leur soumission solennelle, un langage qui, grâce à Jean Racine, ne devait pas rester une vaine déclaration : « Croyez, mes amis, leur disait-il, qu'avec la fidélité que je me promets en vous, je rétablirai de si bons précepteurs à toute la jeunesse française, que l'honneur en vollera jusqu'aux confins d'Inde. Je n'ai autre désir que votre

[1] On nous a rapporté avec quelque malice que le professeur chargé, au mois d'août dernier, de prononcer le discours d'usage à la distribution des prix du collège communal de Beauvais, avait représenté à ses élèves leur illustre camarade du dix-septième siècle foulant du pied le sol des cours et des préaux témoins actuels de leurs jeux quotidiens. L'image pouvait être ingénieuse et le tour de phrase agréable; mais l'orateur avait oublié un détail : ce n'est que depuis 1813 qu'un certain abbé Guénard installa, dans un ancien couvent d'Ursulines, à l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui rue des Jacobins, un collège ecclésiastique, qui, en 1827, fut transformé en collège communal. Cette erreur paraît d'ailleurs avoir été partagée par M. Debeauve, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Beauvais, qui, dans le discours en réponse qu'il prononça en qualité de président de la séance (voy. le *Moniteur de l'Oise* du 3 août 1887), vanta à ses jeunes auditeurs la peinture qu'avait su faire leur professeur du « tableau charmant de leur *vieux* collège ». Charmant, nous n'en doutons pas, mais un peu trop fantaisiste.

[2] M. l'abbé Morel, *les Ecoles dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis*; Lefebvre. Compiègne, 1887, p. 44.

grandeur, et pouvez vous assurer que mon travail sera pour vous agrandir et faire flourir sous mon règne[1]. »

L'intervention plusieurs fois répétée du pouvoir public dans l'administration du collège de Beauvais et les marques de faveur qui lui furent prodiguées indiquent assez qu'il s'agissait là d'un établissement de premier ordre, auquel il importait d'assurer un heureux développement. Il est bien certain que sa réputation était faite depuis longtemps dans les contrées environnantes, et qu'à la Ferté-Milon, ville proche de Senlis et de Compiègne, personne n'ignorait son excellente renommée.

Jean Racine, toutefois, ne devait pas rester bien longtemps dans cette maison. Si l'on ne connaît pas exactement la date à laquelle il y entra, on sait, par contre, qu'il la quitta en 1655, pour être envoyé, le 1er octobre de cette même année, à l'école des Granges de Port-Royal des Champs. Il était tout naturel qu'on le confiât aux religieux de cette maison fameuse, car sa famille était depuis longtemps déjà en étroites relations d'amitié avec eux. C'est à la Ferté-Milon que Claude Lancelot, Antoine le Maître et M. de Séricourt, se réfugièrent lorsqu'ils furent chassés de leur monastère, en 1638; ils avaient trouvé une généreuse hospitalité chez le père d'un de leurs élèves, Nicolas Vitart, contrôleur au grenier à sel. Ce Vitart, par son mariage avec Claude des Moulins, fut le grand-oncle de Jean, car la sœur de Claude, Marie des Moulins, avait épousé le grand-père du poète[2]. Veuve en 1649, comme nous l'avons dit, elle se retira bientôt à Port-Royal, où une de ses filles, Agnès de Sainte-Thècle, avait fait profession. Voici, certes, plus de raisons qu'il n'en faut pour expliquer la sollicitude toute particulière que ces maîtres savants devaient montrer pour l'intelligent élève qui les intéressait à tant de titres.

Mais revenons à Beauvais et retrouvons notre écolier au moment où il s'apprête à entrer à Port-Royal. Je me plais à me le représenter, embarrassé, à la veille de son départ, par le format incommode de son Virgile, et le revendant à vil prix au libraire le plus proche; je me figure ce volume enfoui pendant deux siècles sous la poussière, dans quelque coin obscur d'une arrière-boutique, jusqu'à ce qu'un heureux hasard ait permis à M. l'abbé Sabatier de mettre la main sur ce confident discret, mais non muet, des premiers efforts et des espérances premières du poète.

Ceci n'est, bien entendu, qu'une hypothèse, mais toutes les

[1] Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais;* Desjardins. Beauvais, 1843, t. III, p. 345.

[2] Le grand-père et le père de notre poète tragique portaient, comme lui, le prénom de Jean.

vraisemblances sont en sa faveur. Nous n'affirmerons pas que ce livre fût resté à la même place, ignoré de tous, pendant deux cents ans, — la preuve d'un fait négatif est pour ainsi dire impossible à rapporter; — il est certain toutefois que le revendeur ne se doutait pas du trésor qu'il possédait, qu'aucun indice provenant d'un tiers ne signale la rareté de ce volume, qu'il ne porte le nom d'aucun autre propriétaire, enfin que nul parmi les auteurs qui ont recherché jusqu'au fond des collections privées les manuscrits du poète n'a eu connaissance de cet exemplaire. Il n'apparaît pas que Racine soit jamais retourné à Beauvais, ni qu'il y ait conservé des relations. Ne serait-il pas dès lors bien étrange que ce Virgile, à supposer que le jeune homme ne s'en soit pas dessaisi en quittant le collège et qu'il l'ait emporté dans ses nombreuses résidences, fût revenu par le plus grand des hasards échouer obscurément à son point de départ?

III

Notre Virgile doit être un des premiers livres, sinon le premier, que le jeune Racine a étudiés. Il l'avait entre les mains au collège de Beauvais. C'est, à n'en pas douter, le premier ouvrage qui a été pour son intelligence en éveil l'objet d'une étude déjà soutenue; c'est celui qui peut-être a fait jaillir dans ce cœur d'adolescent la vocation poétique.

Le futur auteur de *Phèdre* n'a pas daté son Virgile, comme il a eu la précaution de le faire pour ses notes sur Plutarque en 1655 et 1656, pour ses Extraits de Tacite et de Quintilien qui remontent à 1656. Mais peu nous importe, car nous sommes assuré que l'étude à laquelle il s'est livré est antérieure au mois d'octobre 1655. L'examen que nous aurons à faire des premiers vers sortis de la plume de Jean Racine précisera ce point.

Le seul aspect des annotations de notre Virgile établit qu'elles émanent de la jeunesse du poète. C'est ainsi, nous le répétons, que l'écriture correspond absolument à celle des notes prises à Port-Royal sur le Sophocle de la Bibliothèque nationale, ainsi qu'aux Extraits de Plutarque, de Tacite et de Quintilien (1655 et 1656), dont les lettres sont beaucoup plus nettement configurées que dans les autographes postérieurs. De plus, et cette observation est plus frappante encore, si nous recherchons l'intention qui a dû guider le jeune homme, lorsqu'il s'arrêtait à tel passage de Virgile plutôt qu'à tel autre, nous pouvons faire une remarque semblable à celle que M. Paul Mesnard a formulée à propos des Extraits de Plutarque : « Une grande partie de ces notes n'est encore qu'une

table des matières très développée[1]. » En effet, nous relevons au hasard les mots suivants, isolés en marge de notre livre, dénués de tout commentaire : « Aquilon, — Pasteurs d'Afrique, — Pays froids, — Glaces, — Fromages, — Chiens, — Serpent, — Araignée, — Hirondelle, — Rossignol, — Cyclope, — Postérité, — Aiguillon (que Racine a orthographié : Équillon), — Midy, — Concombre, » etc. Ce ne sont pas encore des remarques substantielles comme celles qui couvriront plus tard les marges du Sophocle, et dans lesquelles se trouvent les éléments d'une dissertation, le sens d'une critique littéraire déjà mûrie.

Dans un certain nombre de notes, en outre, on surprend chez Racine enfant la préoccupation caractéristique de graver dans sa mémoire un renseignement précis, un phénomène scientifique, un fait historique, ou bien encore la signification exacte d'un mot jusque-là inconnu; en résumé, c'est l'étude consciencieuse d'un texte latin par un esprit observateur. Non content de traduire à la hâte sa version, il cherche à étendre par un travail réfléchi le cercle de ses connaissances dans les diverses branches de la science. Au troisième livre des *Géorgiques*, il prend une série de notes répondant à une même préoccupation de son esprit : la maladie, ses symptômes, les ravages qu'elle exerce, les différentes formes qu'elle affecte : « Maladie, — Marques de maladie, — Victime malade, — Maladies d'animaux, — Poissons malades, — Fièvre (fieure), — Gorge enflammée[2] ».

Lit-il cet autre passage des *Géorgiques*[3].

Principio arboribus varia est natura creandis.
Namque aliæ nullis hominum cogentibus ipsæ
Sponte sua veniunt camposque et flumina late
Curva tenent...

frappé de cette sorte de cours d'histoire naturelle, qu'il pourra avoir à consulter un jour ou l'autre, le jeune Racine inscrira en marge ces mots : « Diverses manières dont les arbres poussent[4]. »

Du principe, passant à l'exemple, Virgile poursuit sa démonstration :

... ut molle siler lentæque genistæ[5].

Mais un mot échappe à l'écolier. Quel est le sens de *siler*? Il ouvre son vocabulaire; cette expression, qu'il rencontre ici pour

[1] Paul Mesnard, t. VI, p. 291.
[2] Pages 123, 124, 125, 126 et 127 de notre exemplaire.
[3] Livre II, vers 9 et suivants.
[4] Page 74 de notre exemplaire.
[5] Livre II, vers 12.

la première fois, est synonyme de *vimen*, dont il connaissait l'acception plus usuelle; immédiatement, de crainte d'oublier, il pique un renvoi et écrit dans la marge : « ozier[1] », avec un z, suivant l'orthographe du temps. Un peu plus loin, il est question[2] de l'Imare et du mont Taburne, et le jeune homme qui, plus zélé que tant d'autres écoliers, a pris la peine de rechercher dans quelles contrées sont situées ces montagnes, note que l'Imare est un « mont de Thrace » et le Taburne un « mont dans la Campanie[3] ».

Mais cette préoccupation de s'instruire, en accumulant de nouvelles connaissances, n'est pas seule à hanter l'esprit de l'étudiant. Il ne s'arrête pas qu'aux faits; le développement d'une pensée de l'ordre littéraire ou moral l'intéresse plus vivement encore. En conséquence, dans notre Virgile, toujours comme dans les Extraits de Plutarque, nous pouvons signaler, avec M. Paul Mesnard, « le soin particulier que Racine a pris d'extraire de son auteur les réflexions générales, et, comme on dit dans la langue de la rhétorique, les lieux communs. C'était, il est permis de le croire, une provision qu'il voulait faire, et dont il sentait qu'il pourrait tirer un jour parti, comme orateur et comme poète[4] ». Ici, ce n'est pas par extraits que Racine procède, mais peu importe, on retrouve aisément dans certaines de ses observations l'idée qui l'a frappé. C'est la richesse d'une période, c'est une heureuse description ou une image pittoresque : « Course de chariots, — Combat de deux taureaux, — Taureaux qui se battent, — Combat d'abeilles, — République des abeilles, — Roy, — Aristée, — Nil, — Écho, — Jeunes gens morts, — Enfers, — Ombres, — Plainte d'un fils à sa mère, — Dieu respandu partout, » etc. Autant de remarques faites par Racine pour graver dans son esprit une tournure de phrase originale, une pensée profonde ou un sentiment délicat que, par la suite, il pourra, à l'occasion, s'approprier, expressions et images qui, en réalité, ont passé dans ses œuvres et que nous retrouverons tout à l'heure.

C'est à peine si, dans cette première lecture du poète latin, l'*Enéide* a eu le don de captiver l'attention du jeune homme; il n'y a inséré qu'une seule note et n'a souligné qu'un petit nombre de vers. Au contraire, il a une préférence marquée pour les *Géorgiques*. Pourquoi, sinon parce que le pittoresque de ces tableaux agrestes produit chez le jeune homme une profonde impression? Que de poètes chantent, à leurs débuts, les splendeurs de la nature

[1] Page 74 de notre exemplaire.
[2] Livre II, vers 33 et 34.
[3] Page 75 de notre exemplaire.
[4] Paul Mesnard, t. VI, p. 291.

avant d'aborder l'étude si complexe du cœur humain! Victor Hugo a passé par les *Odes et ballades* avant de faire parler et agir Hernani, Ruy-Blas, Cromwell, et pour rentrer dans notre sujet, Virgile, dès sa quinzième année, si l'on en croit ses biographes, célèbre les plaisirs rustiques, et à vingt-cinq ans compose sa première églogue, tandis qu'au bout de douze années d'efforts, après s'être assimilé toutes les légendes, toutes les traditions épiques de sa patrie, l'*Enéide* lui apparaît encore si peu digne du plan magnifique qu'il a conçu que, sentant la mort approcher, il prescrit dans son testament la destruction de cette œuvre qu'il considère comme inachevée et sans valeur.

Racine a subi cette loi. Avant d'atteindre à la pleine maturité du génie et de se révéler auteur tragique aux traits personnels, aux situations savamment construites, au langage pur et élégant, l'écolier s'est essayé dans ses premières rimes à célébrer dans un style mal assuré, à grand renfort d'amplifications descriptives, l'hymne éternel des champs et des bois. Faut-il s'étonner, dès lors, qu'il ait été séduit davantage par les peintures familières des *Géorgiques* que par le souffle grandiose du poème épique?

IV

Jusqu'à son entrée à Port-Royal, nous ne connaissons de la vie intellectuelle de Jean Racine que ce que nous en révèle le Virgile que nous avons sous les yeux. Personne n'a songé à recueillir sa correspondance ni ses premiers essais d'alors (si toutefois le démon poétique l'a déjà piqué), parce que personne ne soupçonnait encore son glorieux avenir. Et pourtant, il eût suffi peut-être pour le prévoir de suivre avec attention ses rapides progrès.

Tout au contraire, c'est à tort que ses biographes attribuent exclusivement à son séjour chez les Solitaires et à l'influence de ses maîtres d'alors, les Arnauld, les Lancelot, les Nicole, les Hamon, les le Maître, sa connaissance approfondie des auteurs classiques, sa méthode sûre et l'extraordinaire précocité de son esprit. Le collège de Beauvais a eu sa part, et large et glorieuse, dans la formation et la culture intellectuelle du poète, et ce n'est que justice de reconnaître ici sa bienfaisante influence. M. Paul Mesnard, qui s'est si profondément identifié avec celui dont il a publié les œuvres, a pressenti cette excellente impulsion donnée, dès ses plus tendres années, à l'intelligence de l'enfant. Il a été frappé du nombre relativement considérable des élèves[1] et de l'état flo-

[1] Un des plus illustres enfants de Beauvais, Antoine Loysel, avocat au Parlement de Paris, né en 1536, avait fait une partie de ses classes dans

rissant dans lequel se trouvait alors cet établissement plus que centenaire, sous la direction d'un prêtre expérimenté, Nicolas Dessuslefour. Un ami des Solitaires, le célèbre docteur en Sorbonne Godefroy Hermant, avant d'être recteur de l'Université de Paris, avait enseigné, une dizaine d'années auparavant, la rhétorique au collège de sa ville natale. Auteur d'un grand nombre de dissertations théologiques et de traductions des Pères de l'Église, « Godefroy Hermant, dit Simon [1], a beaucoup brillé de son temps par la vivacité de son esprit et son érudition ». Pendant le temps que Racine passa à ce collège, un autre ami des Solitaires, Nicolas Choart de Buzanval, « un homme de bien, qui avait l'intention droite [2] », au dire de Simon, avait, en qualité d'évêque de Beauvais, une haute autorité sur l'établissement. De tels noms recommandaient puissamment à l'attention des Solitaires le collège de Beauvais et ses élèves. C'est ce que dit M. Paul Mesnard [3]. « Ce collège devait, ce nous semble, être en bonne renommée à Port-Royal. Il se peut que les parents de Racine aient reçu de ce côté-là, d'Antoine le Maître par exemple, grand ami de M. Hermant, ou de M. de Beaupuis, ancien élève de Beauvais, le conseil de choisir pour leur enfant cette maison d'éducation. Remarquons qu'au sortir de Beauvais, Racine entra aux écoles de Port-Royal à un âge où l'on n'avait pas coutume d'y recevoir des élèves, et que, pour avoir dérogé à leur règle, il fallait que ses nouveaux maîtres eussent quelque confiance dans les premiers enseignements qu'il avait reçus. » Cette supposition n'a rien de téméraire ; aussi, lorsque M. Paul Mesnard ajoute : « Avec un esprit si heureusement doué, il devait, à cet âge, être fort avancé dans ses études, et se trouver en état, pour les achever, de mettre à profit les meilleures leçons de Port-Royal, » on serait tenté de croire que l'érudit écrivain avait deviné l'existence de notre Virgile, témoignant des progrès surprenants du jeune Racine dans les langues latine et grecque, comme le démontre la note que je relève dans l'*Enéide*, livre XI, en face du vers 578 :

Tela manu jam tum tenera puerilia torsit.

Il est question, dans ce passage du poème épique, de Camille,

cette maison. La science juridique qu'il a déployée dans ses traités, qui font encore autorité dans notre jurisprudence moderne, *les Institutes coutumières, Pasquier ou le dialogue des avocats,* ne le cède en rien à la valeur littéraire de ses *Poésies latines* et au mérite de précision historique de ses *Mémoires de Beauvais.*

[1] *Le Nobiliaire de vertu,* ou Supplément aux *Mémoires* de maîtres Antoine Loysel et Pierre Louvet, p. 53.

[2] Supplément à l'*Histoire du Beauvoisis,* p. 138.

[3] 2e édition, t. Ier, p. 14.

fille de Métabus : élevée par son père, dès sa plus tendre enfance, au milieu des montagnes, nourrie du lait d'une jument, et dès qu'elle peut diriger ses pas, vêtue d'une peau de tigre et armée d'un javelot et d'un carquois, Camille lance, d'une main faible encore, des flèches proportionnées à son âge. Racine a déjà lu dans Pindare une description analogue; il s'agit d'Achille, saisissant, tout jeune, de petits javelots, poids bien lourd pour ses mains débiles, et les lançant avec vaillance. Pour mieux comparer les traits de cette éducation martiale chez les deux auteurs, l'écolier prend la peine de transcrire en marge de l'ouvrage latin le passage correspondant du livre grec : « Pindare, *Nem.* od. 3, dit-il, parlant d'Achille enfant : παῖς ἐὼν, ἄθυρε μεγάλα ἔργα χερσὶ θαμνὰ βραχυδίδαρον ἄκοντα πάλλων [1].

Pindare lui était assez familier déjà pour qu'il s'empressât de noter cet emprunt que Virgile avait fait au poète lyrique dans le vers cité plus haut : *Tela manu*, etc.

Racine se livrait fréquemment à ces sortes de rapprochements. Il a pu être porté à suivre cette méthode par son exemplaire de Virgile surchargé de savants commentaires. Non seulement il avait la bonne habitude de lire ces notes, mais il les complétait au besoin, ainsi qu'il a fait pour le vers 578, que nous avons cité, n'avait été l'objet d'aucune annotation.

Dans les Extraits qu'il fera de Plutarque, il ne se privera pas de citer Tacite, Quintilien, Virgile, qu'il connaît déjà à fond, nous en avons maintenant la preuve, Cicéron, Salluste, Horace, Lucain, Pline le Jeune. Quand il lira Sophocle, il laissera également entrevoir l'étonnante étendue de sa culture littéraire; là, encore, il citera Pindare, il renverra à Thucydide, il établira d'instructives comparaisons entre Homère et Sophocle, il mettra en relief des analogies de détails entre l'*Ajax* de celui-ci et l'*Iphigénie* d'Euripide, rapprochera *Œdipe* d'*Electre* et de *Philoctète*. Si l'on veut bien se rappeler que ces différentes études ont été faites à Port-Royal par Racine vers sa seizième ou sa dix-septième année, on sera bien forcé d'admettre que, dès le collège de Beauvais, il avait dû acquérir en partie cette érudition précoce en traduisant d'autres auteurs encore que Virgile et Pindare. « A l'âge de seize et de dix-sept ans, dit M. Paul Mesnard, avoir lu d'un bout à l'autre, la plume à la main, et avoir annoté avec tant de détail tous les écrits de Plutarque, n'est-ce pas un fait très digne d'être remarqué, et qui donne une haute idée aussi bien des maîtres habiles de Racine que de leur jeune élève [2] ? » De même pour les Extraits de Quinti-

[1] Page 517 de notre exemplaire.
[2] Paul Mesnard, t. VI, p. 291.

lien et de Tacite, M. Mesnard fera cette remarque : « Qu'étant bien authentiquement de Port-Royal, ils nous apprennent qu'en 1656, Racine, écolier depuis un an à peine dans cette studieuse maison, y avait déjà lu tout entier, la plume à la main, deux auteurs que d'ordinaire, au collège, on ne connaît guère que par quelques fragments [1]. »

De son côté, Louis Racine rapporte que dans le même temps son père avait traduit le commencement du *Banquet* de Platon, qu'il avait fait en grec des extraits de saint Basile, et recueilli des notes sur Homère et sur Pindare. Ceci d'ailleurs n'est pas fait pour surprendre nos lecteurs, qui savent maintenant que, dès le collège, Racine connaissait cet auteur, et qu'il en avait commenté des fragments.

V

Après tout ce que nous venons de dire, nous sera-t-il permis d'affirmer que les Solitaires ont semé dans une terre déjà cultivée, avec un soin jaloux, par des hommes de mérite et de science. Attribuons-leur la part qui leur revient dans la formation intellectuelle de leur élève, et, en cela, séparons-nous de Louis Racine, disant simplement dans ses *Mémoires* que son père avait appris à Beauvais « les premiers principes du latin »; séparons-nous également de M. Émile Deschanel [2], qui, trop exclusivement, et un peu à la légère, limite à Port-Royal l'époque des débuts de l'adolescent, lorsqu'il dit : « C'est là que, sous d'excellents maîtres, il étudia l'antiquité, particulièrement la littérature grecque avec le bon Lancelot... Le jeune écolier eut vite fait d'apprendre à lire couramment les écrivains grecs. »

L'instruction littéraire de Racine à sa sortie de Beauvais, en grec notamment, est beaucoup plus étendue, ceci est dès maintenant constant, que ne semblent le croire ses biographes.

Il n'est pas nécessaire d'aller en chercher bien loin la raison; c'est que sa vive et précoce intelligence était servie par une mémoire d'une souplesse prodigieuse.

Quel commentateur de Racine n'a pas raconté une anecdote datant de son arrivée à Port-Royal, et à laquelle, dès 1656, dans ses Extraits de Tacite, il a fait lui-même une allusion indirecte en soulignant dans le livre XIV des *Annales* ce passage du chapitre L^e^, qui lui a rappelé sa récente mésaventure : *Libros exuri jussit!* Le sévère Claude Lancelot avait surpris entre ses mains un roman en langue grecque de l'évêque Héliodore, *les Amours de Théagène*

[1] Paul Mesnard, t. VI, p. 291.
[2] *Racine*. Paris, Calmann-Lévy, 1884, t. Ier, p. 50.

et de Chariclée, il le jette au feu. Peu de temps après, il confisque entre les mêmes mains un nouvel exemplaire, qui a le sort du premier. Mais l'écolier indocile se procure encore une fois l'ouvrage interdit, puis, un beau jour, il va trouver Lancelot, et lui tendant malicieusement son volume : « Brûlez-le maintenant, si vous voulez, lui dit-il, je le sais par cœur [1]. »

Il n'y a rien d'impossible à ce que l'écolier ait dit vrai. Telle était alors son ardeur à l'étude, et telles son application et sa mémoire, qu'il pouvait parfaitement retenir de sa lecture non seulement les points saillants, mais jusqu'aux passages qui l'avaient le plus ému. Il aurait pu réciter de mémoire Sophocle et Euripide, pour les avoir lus et relus bien souvent dans ses promenades sous les ombrages de l'abbaye. Déjà, quelque temps avant, il avait donné une preuve de cette heureuse faculté. C'était encore à Port-Royal. Selon toute vraisemblance, nous le savons, il avait abandonné à Beauvais son Virgile; mais il avait conservé, des *Géorgiques* surtout, un souvenir très précis. Il en savait par cœur des tirades entières, notamment un certain nombre de vers qui, à la lecture, lui avaient semblé particulièrement beaux et qu'il n'avait pu s'empêcher de souligner. Nouvellement installé chez les Solitaires, jouissant au milieu des bois, dans ce site pittoresque de la vallée de Chevreuse, d'une liberté relative qui évidemment lui était inconnue à Beauvais, il s'était laissé séduire par les charmes de la campagne environnante et la douceur des paisibles rêveries. « Toutes les voix de la nature lui parlaient alors, dit M. Hippolyte Babou [2]; ses grands yeux, miroirs intelligents, renvoyaient à son imagination mille tableaux de la vie rustique et pastorale. » Cette tranquillité, ce repos, ce bonheur, comment les exprimera un poète, et surtout un poète de seize ans? Par une ode, et c'est, en effet, par une ode qu'il débute dans les lettres. Si les gracieux horizons qui venaient de séduire ses regards ont pu inspirer le jeune homme et provoquer ses premières rimes, en réalité, cette ode lui a été bien plus directement dictée par les réminiscences encore toutes fraîches de ses lectures, par les lieux communs qu'il avait puisés dans Virgile,

[1] Cette jolie anecdote a inspiré à M. Lucien Augé de Lassus un à-propos joué pour la première fois à la Comédie-Française, le 21 décembre 1884, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du poète. Cette petite pièce de circonstance avait pour titre : *Racine à Port-Royal.* Le héros était représenté avec une grâce aimable par Mlle Rosa Bruck; MM. Coquelin cadet et Leloir incarnaient plaisamment les sombres silhouettes de Nicole et d'Arnauld. Il est regrettable que l'auteur ait cru devoir s'écarter de la légende, et que, dans l'intention de renforcer cette historiette, il lui ait enlevé une partie de son charme naïf.

[2] *Les Poètes français*, Gide. Paris, 1861, t. III, p. 68.

et qu'il s'assimile dans cette pièce avec plus d'enthousiasme juvénile que d'à-propos, dans un style encore fort inexpérimenté, alourdi de répétitions, de banalités et de chevilles, révélant le dur labeur d'une pénible versification.

La pièce porte sur le manuscrit, appartenant à M. Auguste de Naurois, le titre authentique : *le Paysage ou les Promenades du Port-Royal des Champs*. Elle est divisée en sept odes, et dans certains des sous-titres de ces odes, on rencontre des expressions que le débutant avait récemment notées en marge de notre Virgile. Ainsi nous relevons, aux pages 132 et 133 de notre précieux exemplaire, ces mots : « Jardiniers, Jardins » ; et l'ode septième est intitulée *les Jardins*. De même pour l'ode sixième, qui traite *des troupeaux et d'un combat de taureaux*, le jeune auteur s'est souvenu qu'à Beauvais, il avait inscrit aux pages 111 et 112 de son Virgile cette remarque : « Combat de deux taureaux, — Taureaux qui se battent. »

Le lecteur doit comprendre que là ne s'arrêtent pas les réminiscences du poète; si l'étiquette qu'il emploie est empruntée à Virgile, le développement de sa pensée s'en inspirera plus étroitement encore. On pourrait dire sans exagération, qu'il n'y a pas une description, pas un trait, annotés par Racine dans les troisième et quatrième livres des *Géorgiques*, dont on ne retrouve avec plus ou moins de netteté la trace dans l'ode à Port-Royal. C'est, du reste, ce qui ôte à cette pièce tout cachet d'originalité, et nous ne pouvons qu'adopter l'appréciation que Louis Racine donne sur le début de son père : « Outre les vers faibles qui sont dans ces odes, dit-il dans ses *Mémoires*, elles ne disent rien que de général à toute campagne, et n'ont rien de particulier à Port-Royal. » Évidemment, elles n'ont rien de particulier à l'Abbaye, et nous savons pourquoi. Ne nous étonnons pas d'ailleurs qu'à seize ans l'écolier n'ait pas su revêtir d'une forme personnelle des observations directes sur les hommes et les choses.

Dans l'ode troisième, le jeune homme paraphrase le vers 562 du quatrième livre de l'*Enéide* :

> .. *Nec Zephyros audis spirare secundos.*
> C'est là qu'avec de doux murmures
> L'on entend les petits zéphirs,
> De qui les tranquilles soupirs
> Charment les peines les plus dures.

Mais l'imitation la plus fidèle, c'est, dans l'ode sixième, le combat de taureaux. La lecture attentive de cette pièce indiquera

mieux que tous les commentaires cette ressemblance que nous nous bornerons à indiquer par quelques citations.

Il est question de taureaux. Déjà, dit Racine,

Déjà transportés de courroux,
Et sous leurs pieds et sous leurs coups,
Ils font gémir la terre;
Déjà leur mugissante voix,
Comme un bruyant tonnerre,
Fait trembler les monts et les bois.

Illi alternantes multa vi prœlia miscent
Vulneribus crebris; lavit ater corpora sanguis,
Versaque in obnixos urgentur cornua vasto
Cum gemitu, reboant sylvæque et magnus Olympus [1].

. . . . . .

La rage excite leur vigueur;
Le vaincu redevient vainqueur.

Post, ubi collectum robur viresque receptæ,
Signa movet, prœcepsque oblitum fertur in hostem [2].

. . . . . .

Parfois, l'un fuyant en arrière
Se fait voir plus faible et plus lent,
Et puis redevient plus violent,
Décharger son âpre colère;
De même un torrent arrêté
D'abord suspend sa fierté,
Remonte vers sa source,
Et puis, redoublant en fureur
Son indomptable course,
Traîne le ravage et l'horreur.

Ergo omni cura vires exercet.....
Et tentat sese, atque irasci in cornua discit
Arboris obnixus trunco, ventosque lacessit
Ictibus, et sparsa ad pugnam proludit arena...
Fluctus ut medio cœpit cum albescere ponto
Longius, ex altoque sinum trahit; utque volutus
Ad terras immane sonat per saxa, nec ipso
Monte minor procumbit; at ima exæstuat unda
Vorticibus, nigramque alte subjectat arenam [3].

. . . . . .

Pendant cette rude tempête,
L'on voit les timides troupeaux
Attendre qui des deux rivaux
Les doit faire enfin sa conquête.

[1] *Géorgiques*, livre III, vers 220 et suiv.
[2] Livre III, vers 235 et 236.
[3] *Géorgiques*, livre III, vers 229 et suiv.

Dulcibus illa quidem illecebris, et sæpe superbos
Cornibus inter se subigit decernere amantes.
Pascitur in magna Sylva formosa juvenca [1].

. . . . . .

Mais déjà l'un, tout glorieux,
Fait, d'un effort victorieux,
Triompher sa furie;
L'autre, morne et plein de douleur,
Va loin de la patrie
Cacher sa honte et son malheur.

Nec mos bellantes una stabulare; sed alter
Victus abit, longeque ignotis exsulat oris;
Multa gemens ignominiam, plagasque superbi
Victoris, tum quos amisit inultus amores;
Et stabula adspectans regnis excessit avitis [2].

Le lecteur nous pardonnera ces parallèles, trop longs déjà, entre la première pièce du jeune Racine et l'œuvre du chantre d'Auguste, en faveur de l'intérêt qu'ils présentent au point de vue de la méthode employée par l'élève pour mettre à profit les enseignements du maître. Ce travail d'assimilation auquel il s'est livré dans certaines parties de l'Ode à Port-Royal, il le renouvellera peu de temps après, lorsqu'il tentera d'écrire des vers latins. La persécution, dont les religieux du monastère sont l'objet en 1656, fournit à leur élève l'occasion d'écrire l'élégie *Ad Christum*. Ici, ce n'est plus une inspiration, ce n'est plus une traduction que je relève, c'est un emprunt direct, on dirait un plagiat si le mot n'était pas hors de toute proportion et s'il ne comportait pas une intention frauduleuse que nous ne voulons pas prêter au trop fidèle écolier. Virgile, dans les *Géorgiques*, parle d'Orphée réclamant nuit et jour son Eurydice à tous les échos des enfers :

Te, veniente die, te, decedente, canebat [3].

Cette tournure poétique a frappé le jeune homme, et il l'a soulignée, comme il avait fait de ces tirades entières que nous citions tout à l'heure. Aussi, lorsqu'il parlera de ses maîtres invoquant sans cesse le Christ qui les soutient dans leurs épreuves, ne nous étonnons pas qu'il s'écrie avec son modèle :

Te, veniente die, te, fugiente, vocant.

En 1660, à l'occasion de la naissance d'un enfant de Mme Vitart, sa tante, le jeune homme compose un sonnet que nous voulons

[1] Livre III, vers 217 et suiv.
[2] Livre III, vers 223 et suiv.
[3] *Géorgiques*, livre IV, vers 466.

citer tout entier, car on aperçoit, dans son allure générale plutôt encore que dans telle ou telle expression, des idées évidemment empruntées au chantre des *Eglogues*.

Il est temps que la nuit termine sa carrière,
Un astre tout nouveau vient de naître en ces lieux;
Déjà tout l'horizon s'aperçoit de ses feux,
Il échauffe déjà dans sa pointe première.

Et toi, fille du Jour, qui nais devant ton père,
Belle Aurore, rougis, ou te cache à nos yeux,
Cette nuit, un soleil est descendu des cieux,
Dont le nouvel éclat efface ta lumière.

Toi, qui dans ton matin paraît déjà si grand,
Bel astre, puisses-tu n'avoir point de couchant!
Sois toujours en beauté une aurore naissante!

A ceux de qui tu sors puisses-tu ressembler!
Sois digne de Daphnis et digne d'Amaranthe,
Pour être sans égal, il faut les égaler.

Est-ce que les exagérations juvéniles de ce sonnet ne font pas songer à l'admirable passage de la quatrième églogue, où le poète célèbre avec une telle exaltation lyrique l'enfant divin dont la naissance doit amener sur terre une ère nouvelle de paix et de prospérité.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Un astre tout nouveau vient de naître en ces lieux.
Jam nova progenies cælo demittitur alto.
Cette nuit un soleil est descendu des cieux.

Nous avons vu le jeune poète demander à Virgile l'inspiration de ses premières compositions, et cette source à laquelle il a puisé, nous en avons remonté le courant à l'aide, non de comparaisons plus ou moins éloignées dans les tableaux dépeints par notre auteur, mais de traces matérielles, je veux dire de coups de crayon, de traits de plume de sa propre main. Certes, il n'a pas à se repentir de s'être placé ainsi, dès son enfance, sous cette illustre tutelle; aussi ne se fera-t-il pas faute, à tout âge, en toutes circonstances, de recourir au maître qui a favorisé ses premiers pas et de proclamer bien haut le culte qu'il lui a voué. De là, les citations fréquentes qu'il en fait dans sa correspondance pendant sa jeunesse.

« Je passe tout le temps, écrit-il le 24 janvier 1662 à M. Vitart dans une lettre qu'il lui adresse d'Uzès, où il demeura plusieurs années, chez son oncle Antoine Sconin, vicaire général et prieur

des chanoines réformés de l'église cathédrale, je passe tout le temps avec mon oncle, avec saint Thomas et Virgile. »

Quelques jours après, dans une lettre du 3 février à l'abbé Le Vasseur, il fait d'abondantes citations de son auteur favori. Deux entre autres sont à retenir. Il félicite le galant abbé sur ses amours, ajoutant : *Et mentem Venus ipsa dedit.* Ouvrons notre exemplaire, et, par une singulière coïncidence, nous verrons, au livre III des *Géorgiques*, cette fraction du vers 267 soulignée :

Et mentem Venus ipsa dedit[1].....

Quelques lignes plus bas, il cite et commente les vers 93 et 94 du livre IV des *Géorgiques*, et ces mêmes vers, il les a soulignés au crayon quelques années auparavant dans notre volume, et il les a fait suivre de ce commentaire en marge : « Fainéant gras[2]. » Il fait allusion, dans sa correspondance avec l'abbé Le Vasseur, au bailli de Chevreuse, Pierre Sellyer, qui avait cherché à supplanter dans son emploi M. Vitart, et il ne cache pas le mépris souverain que lui inspirent la lourde incapacité et la basse duplicité de ce personnage vulgaire. « Mais que vous avez bien raison, dit-il, d'accuser l'autre d'une infidélité si noire! Il est capable des plus lâches trahisons :

Ille horridus alter
Desidia latamque trahens inglorius alvum.

A votre avis, Virgile ne sait-il pas aussi bien faire le portrait d'un traître que d'un héros? » Cette dernière réflexion, on pourra un jour l'appliquer à Jean Racine. N'a-t-il pas, en effet, dépeint avec la même vigueur et la même élévation de sentiments les perversités et les haines de Phèdre, de Néron, d'Athalie, que la résignation touchante d'Iphigénie, le courage de Mithridate et l'amour maternel d'Andromaque!

Nous ne reproduirons pas ici, ils seraient trop nombreux, les passages de sa correspondance où Racine parle de Virgile; pourtant, il nous semble intéressant de faire remarquer que, père de famille soucieux de la bonne éducation littéraire et morale de ses enfants, il se souviendra toujours de ce qu'il doit à Virgile et en recommandera l'étude à ses fils. « Je voudrais, écrit-il de Fontainebleau, le 14 octobre 1693, à son fils aîné Jean-Baptiste, qu'aux jours où vous n'allez point au collège, vous pussiez relire de votre Cicéron, et vous rafraîchir la mémoire des plus beaux endroits d'Horace ou de Virgile, ces auteurs étant fort propres à vous

[1] Page 114 de notre exemplaire.
[2] Page 131 de notre exemplaire.

accoutumer à penser et à écrire avec justesse et avec netteté. » Quel poète français a pensé et a écrit avec plus de justesse et plus de netteté que Jean Racine?

VI

Il est un phénomène indiscutable : les vieillards ont sur les petits faits contemporains de leur enfance des souvenirs infiniment plus précis que sur de récents événements d'une importance capitale. Il semble que, par une sorte d'analogie, ce soient les plus anciennes lectures de Racine qui, durant toute son existence, aient eu sur son génie la plus grande force impulsive. N'est-il pas curieux, en effet, de remarquer combien l'étude faite de Virgile au collège de Beauvais s'est gravée profondément dans son esprit? Sans doute, il a bien souvent lu et relu, depuis, le prince des poètes latins; certes il a eu sous les yeux d'autres exemplaires que celui du collège, ne serait-ce que le volume qui fait partie de la bibliothèque de Toulouse; mais à chaque instant, dans ses imitations, dans ses citations, et ceci le plus souvent à son insu, c'est à un vers remarqué autrefois à Beauvais qu'il fait allusion, c'est d'un passage souligné sur les bancs de l'école qu'il tire profit.

Il serait superflu de toucher du doigt dans chacune des œuvres de Racine les réminiscences de Virgile. Elles apparaissent à chaque page, depuis ses premiers essais jusqu'aux tragédies les plus parfaites de son âge mûr. *Andromaque*, cette œuvre si intimement imprégnée du sentiment de l'antiquité; *Phèdre*, *Bérénice*, *Bajazet*, autant de chefs-d'œuvre nés de la lecture de l'*Enéide*. Encore une fois, le tragique français se fait un devoir de reconnaissance de rendre à son aîné un éclatant hommage dans ses préfaces, où il indique si loyalement ses sources et les modifications provenant de son fait. A propos d'*Andromaque*, après avoir reproduit quelques passages du troisième livre de l'*Enéide* : « Voilà, ajoute l'auteur, en peu de vers tout le sujet de cette tragédie; voilà le lieu de la scène, l'action qui s'y passe, les quatre principaux acteurs et même leurs caractères, excepté celui d'Hermione. » Plus loin, cet esprit délicat et tempéré dira : « Toute la liberté que j'ai prise, ç'a été d'adoucir un peu la férocité de Pyrrhus, que Sénèque, dans la *Troade*, et Virgile, dans le second livre de l'*Enéide*, ont poussé beaucoup plus loin que je n'ai cru devoir le faire. »

Ecrit-il la préface d'*Iphigénie*, il confesse encore ses emprunts à Virgile. « Aricie n'est point un personnage de mon invention. Virgile dit qu'Hippolyte l'épousa, et en eut un fils, après qu'Esculape l'eut ressuscité. »

Dans sa première tragédie, *la Thébaïde*, Racine termine le récit de la mort de Polynice par le dernier vers de l'*Enéide :*

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.
Et son âme en courroux s'enfuit dans les enfers [1].

Plus de vingt ans après, en 1685, dans l'Ydylle sur la Paix, il traduit ainsi le quatrième vers de la première églogue :

Deus nobis hæc otia fecit.
Un roi victorieux nous a fait ce loisir.

Aussi peut-on dire, pour résumer d'un mot l'influence de Virgile sur Jean Racine, que d'un bout à l'autre de l'œuvre considérable du poète d'Auguste, du premier vers sorti de sa plume féconde jusqu'au dernier, Racine, si bien préparé par ses inclinations personnelles à goûter l'harmonieuse élégance et les pensées élevées de son illustre devancier, n'a négligé aucune occasion de s'approprier les beautés dont son modèle se montrait si prodigue.

C'est même au point que parfois de la même idée il tire plusieurs adaptations. Virgile nous montre, au premier livre de l'*Enéide* (vers 50 et 51), l'altière Junon qui se glorifie de sa double parenté avec Jupiter :

Ast ego, quæ divûm incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux...

Après la reine des dieux, l'impératrice des Romains, Agrippine, exprimera la même idée :

Et moi, qui sur le trône ai suivi mes ancêtres,
Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres [2]...

et plus tard Abner répétera à Athalie [3] :

Eh quoi! vous de nos rois et la femme et la mère [4].

Nous avons énuméré rapidement ce que notre poète doit à Virgile, et grâce à l'exemplaire que Racine avait entre les mains

[1] Acte V, scène III.
[2] *Britannicus*, acte Ier. scène II, vers 155 et 156.
[3] *Athalie*, acte II, scène IV, vers 449.
[4] Bossuet a bien connu, lui aussi, ces beaux vers de Virgile, que rappelle, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, cette phrase dans laquelle l'orateur parle « d'une grande reine, fille, femme, nièce de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes ». Remarquons même en passant que cette oraison était prononcée, dans l'église de Sainte-Marie de Chaillot, le 16 novembre 1669, c'est-à-dire quelques jours avant la première représentation de *Britannicus* (13 décembre 1669).

au collège de Beauvais, nous avons pu noter de curieuses rencontres entre le débutant et son modèle. Mais le poète latin n'a pas seul l'honneur d'avoir formé le goût de l'écolier. Après le premier aliment qu'il a tiré de Virgile, nourri à Port-Royal des classiques grecs et latins, il puisera dans chacun concurremment, et, toujours avec un égal bonheur, il exploitera le fonds richement meublé de connaissances littéraires qu'il a recueillies dans les volumes de sa bibliothèque. C'est ainsi que plusieurs des vers soulignés dans le Sophocle appartenant à la Bibliothèque nationale se trouvent imités dans *Andromaque* et dans *Phèdre*. Certaines remarques extraites de Plutarque ont passé dans *Alexandre*, enfin la lecture la plus féconde pour son inspiration, c'est le roman des *Amours de Théagène et de Chariclée*, soit parce que cette lecture, ayant l'attrait du fruit défendu, avait plus directement frappé son imagination, soit parce que cet ouvrage est un des premiers qu'il ait étudiés. Aussi Louis Racine, dans ses *Mémoires*, dit avec raison que son père « avait conçu dans son enfance une passion extraordinaire pour Héliodore, il admirait son style et l'artifice merveilleux avec lequel sa fable est conduite ». Dès 1660, c'est par une pièce tirée de ce roman, *l'Amasie*, que Jean Racine manifeste son ambition d'aborder le théâtre. Cette pointe un peu précieuse de Pyrrhus (*Andromaque*, acte I, scène IV),

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,

certaines situations dramatiques d'*Iphigénie* et de *Phèdre*, viennent de la même source. « Dans ce roman, dit M. Emile Deschanel[1], un père, pour obéir aux lois, est forcé d'immoler sa fille, qui lui avait été enlevée dès l'enfance, et qu'il vient de retrouver : quelle que soit sa douleur, comme il est roi, il préfère le salut de son pays à ce qu'il a de plus cher au monde, et tient à sa fille, Chariclée, et à son peuple un discours magnanime, qui avait pu frapper l'imagination de Racine adolescent et qui, rapproché d'une situation analogue dans l'*Iphigénie* d'Euripide, put lui donner l'idée d'imiter *Iphigénie à Aulis*. »

Enfin, au chapitre IV de ce roman, dans l'épisode de Déménète, il est question d'une belle-mère qui, voyant son beau-fils « dans son plus bel accoustrement, sort de son bon sens et ne déguise plus son amour », appelant l'objet de sa flamme criminelle : « O nouvel Hippolyte! ô mon Thésée! » Elle profite d'une absence de son mari pour venir, la nuit, trouver son beau-fils, et, dit une vieille tra-

[1] Emile Deschanel, *Racine*, t. II, p. 6.

duction, « se met en effort d'obtenir de lui une chose détestable ». Mais le jeune homme a résisté. Pour se venger, elle prétend mensongèrement qu'il l'a battue et attire sur l'innocent la colère de son mari. On voit immédiatement le parti que Racine a tiré de cet épisode dans *Phèdre*, et en même temps combien plus dramatique est sa version, lorsqu'au lieu de se plaindre avec quelque naïveté des brutalités de son beau-fils, l'épouse incestueuse l'accuse de son propre crime.

Si Jean Racine n'a pas tout d'abord écrit pour la scène (nous savons que ses tentatives de l'*Amasie* (1660) et des *Amours d'Ovide* (1661), ne sont pas ses premiers essais), il est permis de croire qu'il eut, tout jeune, l'instinct du théâtre et que ce fut toujours là l'objet de son ambition secrète et de ses constants efforts. Ce qui le prouve, c'est le travail auquel il se livre à Port-Royal sur Sophocle, sur cet auteur dont il devait si vivement goûter la mesure, l'harmonie et la perfection de forme, lui qui serait un jour le plus harmonieux et le plus mesuré de tous les poètes dramatiques. Ce qui le frappe davantage, dans cette lecture, c'est l'habileté de l'auteur à présenter le sujet de sa pièce; en tête de presque toutes les tragédies de Sophocle, l'étudiant marque son admiration pour l'agencement technique des scènes d'exposition. « Belle manière d'expliquer le lieu de la scène dès le premier vers », écrit-il en marge de son livre à propos de *Philoctète*. C'est à la lecture des *Trachiniennes* qu'il a pour ainsi dire l'intuition du rôle de confident et de son utilité dans l'action dramatique. « Un esclave, écrit-il, peut quelquefois parler à propos », réflexion naïve dont il a dû se souvenir bien souvent, quand il faisait parler, et avec quel à-propos et quelle éloquence, les Céphise, les Œnone, les Arsace, les Arbate, et jusqu'au verbeux Théramène.

Parfois Racine se fait à lui-même des emprunts ou plutôt il reprend et développe avec l'autorité que lui donne le génie, les pensées qu'il a émises, moins nettes et moins bien appropriées dans ses plus lointains essais. M. Paul Mesnard a fait, au sujet de l'élégie latine *Ad Christum*, qui, nous l'avons dit, date de 1656, l'heureux rapprochement suivant : « Il y a un rapport frappant, non d'expression sans doute, ni de force ou de charme poétique, mais de sentiments, entre ces premiers bégaiements de la muse enfantine du poète, et les dernières, les plus magnifiques inspirations de son génie :

Quem dabis æterno finem, Rex magne, labori?
Quis dabitur bellis invidiæque modus?
Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever?

Cet enfant, « élevé, comme le lui disait Boileau, dans le sanctuaire de la piété, en un temps de cruelles épreuves pour ses maîtres, au milieu des Joad tonnants et des colombes gémissantes de Port-Royal, amassait là dans son âme des souvenirs et des impressions qu'il devait fondre plus tard avec la grande poésie de la Bible[1] ».

Mais remontons plus loin encore dans le passé, remontons jusqu'à l'ode à Port-Royal, et nous pourrons répéter, avec Sainte-Beuve et avec M. Paul Mesnard, que « dans ces strophes : « Je vois ce cloître vénérable » et « Sacrés palais de l'innocence », il y a déjà de l'accent des chœurs d'*Esther*. »

Ainsi nous avons parcouru rapidement l'œuvre de notre auteur en indiquant nettement les progrès incessants de cette riche et abondante production qui a pour point de départ cette première étude des classiques, où le jeune homme s'est formé si sûrement le goût. Qu'en conclure maintenant?

De même que de Port-Royal, où Racine lisait pour la première fois Sophocle, Plutarque, Héliodore, date la première pensée de ce qui s'appellera par la suite *Iphigénie*, *Phèdre*, *Athalie*, de même, dirons-nous, dès le collège de Beauvais, le jeune écolier a eu l'intuition première, vague encore et fort incertaine, mais réelle, des chefs-d'œuvre qu'après une longue et féconde méditation devait un jour créer son puissant génie.

Ainsi il existe, entre le jour où, enfant, Racine a pour la première fois ouvert son Virgile, et le jour où, dans la plénitude de sa gloire littéraire, il a recueilli le fruit de ses labeurs, une série non interrompue de travaux, de pensées, d'espérances et de succès, et c'est un plaisir bien instructif d'en remonter le cours jusqu'à sa source modeste, jusqu'au collège de Beauvais, jusqu'à ces bâtiments depuis longtemps en poussière où l'écolier studieux annotait, la plume à la main, ce même Virgile in-folio qui, plus solide que la pierre, est arrivé à travers deux siècles et demi intact jusqu'à nous, nous apportant entre ses feuillets quelque chose de la vie intime de l'immortel tragique.

Maurice Henriet.

[1] Edition de 1885, t. Ier, p. 16.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les agitations de la rue. La démission de M. Grévy et l'élection de M. Carnot. Une courte lune de miel. La logique d'un fou. Les coups de revolver et la popularité de M. Jules Ferry. Acquittement de M. Wilson et condamnation de M. Carvalho. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *la Tosca*, de M. Sardou. Une revanche du *Crocodile*. Rentrée de Mme Sarah Bernhardt. Odéon : *Beaucoup de bruit pour rien*, par M. L. Legendre. Shakespeare et Bacon. Les *tombeaux* dans la poésie dramatique. Ambigu : *Mathias Sandorf*, tiré du roman de Jules Verne par M. Busnach. Vaudeville : *l'Affaire Clémenceau*, par M. d'Artois et A. Dumas. — Un mot sur la dernière séance annuelle de l'Académie française. Académie des sciences morales et politiques : l'éloge de Louis Reybaud par M. Jules Simon. Concours pour les peintures de la mairie du VIe arrondissement. Décoration de la salle des mariages, par M. Besnard, à la mairie du Ier. Les livres d'art : la *Vie rustique*, de M. Theuriet; *Mme Chrysanthème*, de Pierre Loti, etc. Revue funèbre. Mme Boucicaut et son testament.

I

Les amateurs d'émotions fortes n'ont plus à se plaindre : peut-être même se sont-ils trouvés ce mois-ci un peu plus satisfaits qu'ils ne le souhaitaient. Nous avons failli revoir, on peut même dire que nous avons revu, tout au moins de profil, cette vieille connaissance des Parisiens qui n'avait pas repris possession de la rue depuis la Commune, tout en faisant néanmoins en sorte de ne point se laisser complètement oublier : l'émeute. Elle a de nouveau déployé sa bannière et essayé ses forces; elle a jeté des pierres et même tiré quelques coups de pistolet aux agents; elle a été chargée pendant deux jours par les gardes municipaux; elle a rappris le chemin du Palais-Bourbon. Le 1er décembre dernier, sur la place et le pont de la Concorde, on pouvait se croire au 15 mai 1848, et tandis que M. Déroulède marchait sur la Chambre, M. Basly et M. Camélinat marchaient sur l'Hôtel de Ville.

L'insurrection, le plus saint des devoirs, était dirigée à la fois contre M. Grévy, qui tardait à donner sa démission, et contre M. Jules Ferry, dont on redoutait l'élection par le Congrès. Un courant universel et irrésistible s'était d'abord prononcé contre le vieux président, solidaire des méfaits de son gendre et atteint par le cynisme de ses opérations commerciales. En vain le vieillard faisait la sourde oreille, plaçant sa résistance opiniâtre sous le patronage du respect pour la Constitution, tous les personnages auxquels il adressait des appels désespérés pour constituer son ministère de la Méduse se dérobaient l'un après l'autre; l'Élysée

prenait de plus en plus la physionomie d'une maison funèbre, et M. Grévy aurait pu répondre comme ce mourant à qui l'on demandait : « Que sentez-vous? — Je sens une grande difficulté de vivre. »

Mais toute la question n'était pas de renverser le président, en quoi on se sentait d'accord; il s'agissait aussi de le remplacer, et là on ne s'entendait plus du tout. Si bien qu'un certain nombre de députés conçurent le projet de garder M. Grévy, pour éviter l'embarras d'avoir à lui donner un successeur. La République n'a produit qu'un petit nombre de grands hommes, dont pas un seul n'a l'heur de plaire à tous les républicains. On n'avait que des candidats de groupes, voire de sous-groupes, dont les groupes voisins ne voulaient absolument pas entendre parler et sur chacun desquels s'engageaient les discussions des médecins de Molière au chevet de leurs malades : « Je soutiens que l'émétique le tuera. — Et moi, que la saignée le fera mourir. » N'était-il pas plus simple de s'en tenir à ce qu'on avait? Cette idée, plus simple en effet qu'ingénieuse, parut accueillie d'abord avec une certaine faveur; on rédigea même une pétition qui recueillit jusqu'à sept ou huit signatures à la Chambre; on s'en fut clandestinement exhorter M. Grévy à la résistance, et on le trouva prêt à donner cette nouvelle preuve de dévouement à son pays. Il est vrai que le courant semblait bien fort contre lui, mais, comme disait le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*, que la peur de M. Ferry ralliait à cette combinaison, « nous savons comment on crée les courants et comment l'opinion se fait ». Il est vrai encore que, dans l'entraînement de la polémique, on avait traité avec fort peu de considération l'intégrité du vieux président. Mais Géronte est accommodant et miséricordieux : « Monsieur, j'ai une douleur inconcevable des coups de bâton que je vous ai donnés. — Ne parlons pas de cela. — Ces malheureux coups de bâton que j'ai... — Taisez-vous, vous dis-je, j'oublie tout. — Hélas! quelle bonté! mais est-ce de bon cœur, monsieur, que vous me pardonnez ces coups de bâton que?... — Hé oui, ne parlons plus de rien. Je vous pardonne tout. Voilà qui est fait. » Après avoir qualifié M. Grévy, avec le sans-façon de la langue démocratique, de « vieux farceur » et même de « vieux coquin », en l'accusant d'avoir pris sa part des pots-de-vin du gendre, on commençait à développer ce thème : « Après tout, et comparaison faite, c'est encore le meilleur et le plus honorable président que puisse avoir notre république. » Mais, par un phénomène bizarre, dès qu'on sut que M. Grévy ne donnait plus sa démission, la Chambre se retrouva unanime pour la vouloir et lui signifia qu'elle l'attendait.

Il fallut s'exécuter. En vain M. Déroulède demeura-t-il fidèle

jusqu'au bout au beau-père de M. Wilson. En vain, hissé sur les épaules de ses amis, devant les grilles du Corps législatif, haranguait-il la foule, en l'exhortant à crier à la fois : *Vive Grévy!* et *A bas Ferry!* la foule indocile criait : A bas tous les deux! M. Déroulède devient décidément une figure de la rue. Le blessé de Sedan, l'auteur de la *Moabite*, de l'*Hetman*, de ces *Chants d'un soldat*, tout frémissants de patriotisme, dont on vient de nous donner une nouvelle édition, illustrée par Detaille, de Neuville et dix autres et augmentée de plusieurs pièces inédites parmi lesquelles il faut signaler surtout la dernière, plaidoyer personnel dont l'accent nous a parfois ému sans nous convaincre; l'ancien Déroulède dont l'exubérance juvénile pouvait faire sourire, mais qu'on aimait jusqu'en ses emportements et ses maladresses, nous nous refusons à le reconnaître en ce personnage encombrant et compromettant qui prend de plus en plus toutes les allures d'un agitateur révolutionnaire, se montre au peuple entre le général Eudes et Louise Michel, prétend faire fraterniser le drapeau tricole avec le drapeau rouge et qui, en croyant utiliser au profit de sa cause les forces révolutionnaires, se fait leur dupe et leur complice. En lui voyant choisir pour héros M. Grévy après le général Boulanger, il est permis de trouver que M. Déroulède n'est pas bien difficile en fait d'héroïsme et que l'épopée qu'il rêve n'a rien d'homérique. Le plus clair résultat de ses dernières et bruyantes manifestations aura été de diviser et de disloquer la grande œuvre dont il était si fier, — la Ligue des patriotes, — en provoquant de toutes parts des protestations contre sa conduite, et finalement de se voir contraint à donner sa démission de président, quelques jours après celle de M. Grévy.

Le 2 décembre, la Chambre écoutait en silence la lecture d'un message où M. Grévy prenait congé en s'efforçant de dissimuler son amertume sous les formes de la dignité. Cet acte *in extremis* disait en substance, mais avec des formes solennelles : « Je m'en vais, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement; mais je me lave les mains de ce qui peut arriver, et ne vous en prenez qu'à vous s'il y a du grabuge. » La Chambre en était venue à ses fins. Elle avait fait, elle aussi, sans sortir de l'attitude parlementaire, son petit coup d'État. Notre histoire moderne a désormais deux journées du 2 décembre : la seconde est la revanche de la première. En 1851, le président avait dissous l'Assemblée; en 1887, l'Assemblée a dissous le président. Ah! l'opération a été laborieuse, et le patient a opposé une résistance qu'on pouvait ne pas attendre d'un homme dont la notoriété politique a pour base un amendement fameux sur la suppression de la présidence!

La flèche du Parthe que décochait ce vieillard en quittant le palais du faubourg Saint-Honoré pour l'hôtel de l'avenue d'Iéna, n'était pas tout à fait *telum imbelle sine ictu*. La situation paraissait menaçante. La rue déclarait hautement, par ses organes les plus impérieux, qu'elle ferait des barricades plutôt que d'accepter M. Jules Ferry. Son élection serait le signal de la guerre civile. Le sang coulerait. Les fusils partiraient d'eux-mêmes. Et de son côté l'Hôtel de Ville, sans prendre la peine de se gêner, préparait ouvertement la proclamation de la Commune : le bureau du conseil municipal siégeait en permanence; il avait installé le général Eudes, arraché au bras de M. Déroulède, dans une salle de l'édifice; il s'était mis en rapport avec les comités révolutionnaires établis dans chaque quartier; il se préparait à enlever le préfet de la Seine, au premier bruit de l'élection Ferry, et il rebouchait de son mieux les souterrains que ce fonctionnaire avait eu l'audace de faire déblayer pour livrer passage aux troupes en cas de besoin. L'Hôtel de Ville est la propriété du conseil, sa maison : il ne se contente pas d'y siéger, il y tient cour plénière, il y invite qui il veut, il y accueille qui bon lui semble. S'il lui plaît d'y recevoir la visite du peuple et du drapeau rouge, personne n'a rien à y voir. Il offre une large hospitalité au général Eudes, à ses amis et à ses clients; mais il se refuse à loger le préfet et s'il a fini par tolérer que celui-ci occupe un cabinet à côté de lui, c'est parce qu'il peut être utile d'avoir un otage sous la main.

On a vu une fois de plus, en cette circonstance, de quelle façon admirable les radicaux entendent la liberté des suffrages : « Vous êtes libres, à la seule condition de voter comme moi. Si votre candidat passe, je le tue comme un chien et je mets le feu à Paris. Vous voilà prévenus. D'ailleurs, encore une fois, vous êtes libres. » L'intimidation a réussi. Le Congrès a obéi aux injonctions de la rue, et les partisans de M. Jules Ferry, notoirement inquiets, n'ont pas déployé pour le soutenir la ténacité dont se vante volontiers leur patron. On sait comment, au second tour de scrutin, la concentration républicaine s'est faite sur le nom de M. Sadi Carnot, qui n'inspirait d'ombrage à personne. On peut dire que M. Sadi Carnot a été élu précisément parce que nul ne songeait à lui. C'était le candidat qui divisait le moins. On a parlé du troisième larron saisissant maître Aliboron : cette comparaison est désobligeante à la fois pour la République, pour les prétendants évincés, dont M. Wilson ne faisait point partie, et pour M. Carnot lui-même, dont la candidature imprévue n'avait été rendue possible que par la fermeté avec laquelle il avait défendu les intérêts du Trésor contre les assauts de M. Wilson et de ses protégés. On était si

charmé d'avoir trouvé un honnête homme dans ce lamentable enchevêtrement de tripotages que, du coup, il était devenu un candidat possible, en attendant qu'il fournît aux partisans irréconciliables de M. Ferry et de M. de Freycinet un terrain neutre pour les mettre d'accord. C'est ainsi que la vertu est quelquefois récompensée. Vous verrez, disait à ce propos un journal républicain, qu'il suffira bientôt d'avoir dîné en ville sans emporter les couverts, pour poser sa candidature à la présidence de la République.

L'aïeul et même le père de M. Sadi Carnot ont également combattu pour lui dans la circonstance. Les républiques, elles aussi, peuvent avoir leurs dynasties, et en votant pour le nouveau président, tels et tels membres de la majorité ont donné instinctivement satisfaction à un vague sentiment monarchique qu'ils portaient en eux. Ils ont élu Carnot III. Immédiatement les photographes et les rédacteurs en chef des journaux illustrés se mirent en quête des portraits du successeur de M. Grévy. Des nuées de *reporters* se lancèrent dans toutes les directions. La rue des Bassins vit passer en quarante-huit heures plus de journalistss qu'elle n'en avait vu depuis son ouverture. On a fait la cour à la cuisinière de M. Sadi Carnot, tenté de corrompre son valet de chambre, couvert d'or son concierge, *interviéwé* le vénérable M. Carnot père jusque dans son escalier. On a expliqué par quelle anomalie ce fils d'un saint-simonien, destiné dès l'âge le plus tendre à la carrière d'ingénieur, avait été placé sous le patronage du poète des roses, en recevant un prénom qui pouvait faire croire au Shah qu'un de ses sujets venait d'être appelé à la présidence de la République française. Les confiseurs, qui tremblaient pour leur fameuse trêve, ont poussé un soupir de soulagement; le fondant, qui était dans le marasme, a repris courage; les marrons glacés et les fruits confits se sont senti renaître à la vie. Tous les partis se donnaient le baiser Lamourette sur la joue de M. Carnot. Il semblait bien difficile que cette lune de miel ne durât pas un mois, ce qui est le minimum des lunes de miel dans les ménages les plus mal assortis. Et cependant, trois ou quatre jours après, il n'en restait déjà plus qu'un quartier; à la fin de la semaine, il n'en restait plus rien; quinze jours plus tard, il ne manquait pas d'impatients qui manifestaient le désir de casser le président tout neuf que la France avait reçu du Congrès pour cadeau d'étrennes, afin de voir « ce qu'il y a dedans ». Dès maintenant, malgré son prénom de Sadi, M. Carnot, tiraillé entre les partis qui se le disputent et qu'il voudrait bien, mais qu'il ne peut contenter tous à la fois, commence à s'apercevoir qu'il n'est pas sur un lit de roses.

En voyant arriver à la présidence un homme jeune encore, —

il y a des jeunesses relatives, et on peut dire qu'un président quinquagénaire est dans la fleur de l'âge, — les femmes des fonctionnaires s'étaient dit : « Enfin on dansera cet hiver à l'Élysée! » Peut-être, mais l'on n'y danse pas encore. Les débuts de la nouvelle présidence ont manqué totalement de gaieté. La formation du ministère a été aussi lente, aussi laborieuse, aussi énervante que sous M. Grévy. Il semble que son successeur ait repris les affaires juste au point et dans l'état où il les avait laissées; que la République, n'ayant plus de force que pour les violences de la polémique et les agitations de la rue, soit réduite au dernier degré de l'anémie en ce qui concerne les fonctions vitales. Dans sa fièvre comateuse, elle a des convulsions qui ne sont qu'un nouveau symptôme d'agonie. C'est l'*Intransigeant*, la *Lanterne* et le *Cri du peuple* qui représentent tout ce qui lui reste de vigueur.

Il y avait huit jours pleins que la République était retombée dans son coma somnolent, quand les coups de revolver tirés par un énergumène sur M. Jules Ferry sont venus derechef secouer sa torpeur. Les partis révolutionnaires n'ont pas voulu en avoir le démenti. Contraints, par le vote du Congrès, de renoncer à leur insurrection, ils se sont dédommagés de leur mieux. Les provocations à l'assassinat hurlées sans empêchement par des gueules de fauves dans les réunions publiques, les sauvages appels au meurtre jetés sans relâche dans des esprits détraqués par toutes les passions et par tous les mensonges, les injures homicides vomies chaque jour contre l'héritier de Gambetta par une presse de boue et de sang, comme l'appellent aujourd'hui les journaux opportunistes, qui s'indignent du débordement des injures et des calomnies lorsqu'ils en sont les victimes au lieu d'en être les organes, ont porté leur fruit naturel, et on peut s'étonner qu'il n'ait pas mûri plus tôt. Aubertin a tiré sur l'*orléaniste* Ferry, sur Ferry le *tonkinois*, sur Ferry l'*ami de Bismarck*, comme sur un chien enragé. Il a dû être fort surpris, si on le tenait au courant, de se voir désavoué par les journaux dont il n'avait fait que suivre les conseils. Est-ce que le mot d'ordre des manifestations dirigées par le président de la Ligue des patriotes n'était pas : *A l'eau Ferry?* Aubertin, patriote Lorrain et logique comme un fou, ne s'est pas borné à crier; il a agi. Si on argue de sa démence, que penser de la raison des gens dont les excitations désignent aux aliénés leurs victimes? Ah! M. Ferry peut se vanter d'être bien haï de la canaille : c'est un honneur, cela, et nous lui souhaiterions d'en être tout à fait digne. Il y a des carrières dont cette magnifique impopularité serait la récompense; elle a été jusqu'à présent le châtiment de la sienne. Il ne l'a vraiment pas assez méritée, et

il ne peut ni s'en vanter ni s'en plaindre. Mais il peut en tirer leçon et profit. Huit jours plus tôt, les coups de revolver d'Aubertin auraient peut-être enlevé son élection; ils lui ont refait du moins une sorte de popularité. Voilà un joli résultat de la campagne radicale contre lui! L'*Intransigeant* et la *Lanterne* ont fait ce chef-d'œuvre, qu'on eût juré impossible, d'exciter un grand mouvement de sympathie en faveur de cet homme d'État. M. Sadi Carnot pourrait le prendre maintenant comme président du conseil et lui offrir ainsi l'occasion de montrer s'il a vraiment en lui l'étoffe d'un Casimir Périer de la République. En attendant, on parle de museler et de bâillonner ces bouches d'égout dont les vomissements n'offusquaient personne tant qu'ils n'atteignaient que les conservateurs et les catholiques, qu'on encourageait alors et qu'on protégeait, mais qu'on trouve intolérables dès qu'ils éclaboussent les opportunistes. Il leur sied mal de se plaindre. Ceux qui ont semé le vent doivent s'attendre à récolter la tempête. Si ce n'est pas eux qui ont tiré sur M. Ferry, c'est eux qui ont mis le revolver aux mains de son meurtrier, et, comme l'a dit le satirique,

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

La République finira par avoir ses lois de septembre, et ce sera encore là un autre résultat non moins admirable de la campagne des radicaux.

Pendant ce temps, l'enquête se poursuivait sur l'affaire des fameuses lettres à la femme Limouzin, et la Chambre des mises en accusation, réunie à la Chambre des appels correctionnels en audience plénière, rendait un arrêt de non-lieu. Il est bien vrai que les deux lettres en question ont été interceptées au passage par le préfet de police et livrées à quelqu'un qu'on ne nomme pas, qu'elles ont été détruites, enfin qu'elles ont été remplacées par des copies, qui, interrogées de près, ont dénoncé d'elles-mêmes la fraude dont elles avaient été l'objet. On ne disait rien autre chose; les faits qui ont servi de point de départ à la poursuite sont reconnus et proclamés. Seulement il paraît qu'en tout cela il n'y avait point lieu à poursuivre. Que ne s'en avisait-on plus tôt! On eût épargné à la conscience étonnée d'une foule de braves gens étrangers aux arcanes de la science juridique le scandale apparent d'un arrêt, trop prévu et trop prédit, qui semble mettre le droit en contradiction avec la justice et reconnaître que les mailles du Code sont assez larges pour laisser passer, avec un peu d'adresse, les actes les plus coupables, s'ils sont commis par de hauts personnages. Lorsque c'est la politique qui dicte le choix des

magistrats, comment s'étonner si le public est disposé à croire que c'est la politique aussi qui dicte leurs arrêts!

M. Carvalho a été moins heureux que M. Wilson et M. Gragnon. Le procès relatif à l'incendie de l'Opéra-Comique, qui se traînait depuis plus d'un mois au milieu d'interminables lenteurs, relégué à l'arrière-plan par les agitations politiques, s'est terminé par la condamnation de l'ancien directeur à trois mois de prison, à 200 francs d'amende et à des dommages-intérêts envers les familles de ses victimes. Seul avec l'un des pompiers, M. Carvalho a payé pour tous. Triste couronnement d'une longue carrière qui n'a pas été sans éclat, mais dont les périodes prospères ou brillantes se sont presque toujours brusquement terminées par des catastrophes. Chanteur de troisième ordre à l'Opéra-Comique jusqu'aux premières années de l'empire, combien ne dut-il pas être envié par tous ses camarades, quand, après avoir épousé la jeune cantatrice déjà célèbre et devenue si vite illustre, il obtint le privilège du Théâtre-Lyrique! A diverses reprises, il revint à la tête de ce théâtre. En 1868, on le vit même mener de front, avec cette exploitation, celle de la salle Ventadour. De prodigieux efforts, une habileté à laquelle tout le monde rendait hommage, son double savoir-faire de metteur en scène et d'*impresario*, le merveilleux talent de sa femme, tous les services qu'il avait rendus à l'art en montant d'excellents ouvrages, en révélant des compositeurs et des artistes hors ligne et en vulgarisant parmi nous les chefs-d'œuvre étrangers, n'aboutirent qu'à épuiser ses ressources et ne purent conjurer un dénouement funeste. Mme Miolan-Carvalho, qui avait généreusement jeté dans le gouffre plusieurs années de sa vie et qui ne touchait que des appointements fictifs, alors qu'on se fût disputé ailleurs le privilège de la couvrir d'or, dut séparer sa fortune de celle de son mari. Depuis ce jour, M. Carvalho a fait bien d'autres tentatives : il a passé par le Vaudeville, il a été directeur de la scène à l'Opéra, enfin il a pris en main les rênes de l'Opéra-Comique, qui s'était abattu sous M. du Locle, et il l'avait relevé après de longs efforts, il en avait rappris le chemin au public quand l'effroyable incendie du 25 mai est venu anéantir encore le résultat de tant de travaux, en le faisant passer de son cabinet directorial à la barre de la 9e Chambre correctionnelle, et de là en prison. La fortune lui a chèrement vendu tout ce qu'elle semblait lui donner.

II

L'administrateur provisoire de l'Opéra-Comique, M. Jules Barbier, remplacera définitivement sans doute M. Carvalho à la tête

d'un théâtre où il a été nourri et dont il connaît les détours. Dans la période de transition qu'il traverse et dans la salle provisoire où il est relégué, l'Opéra-Comique n'a pas eu jusqu'à présent l'ambition de nous donner une œuvre nouvelle, et c'est déjà quelque chose qu'il ait pu remettre sur pied le *Roi malgré lui* et reprendre *Philémon et Baucis*. Il faut chercher ailleurs les nouveautés qui ne font jamais défaut en cette saison.

M. Sardou, nos lecteurs s'en souviennent, avait échoué avec le *Crocodile*, pièce de vacances à l'usage des collégiens, où se combinaient Jules Verne et le *Robinson suisse*. On lui reprochait d'avoir fait une berquinade, et ce reproche lui était resté sur le cœur. Il a voulu y répondre en écrivant la *Tosca*. Après le troisième acte, comme le rideau baissait sur les cris d'effroi et d'horreur de la salle, on raconte qu'il demandait d'un air triomphant : « Eh bien, est-ce encore du Berquin, cette fois? » Non certainement, ce n'est pas du Berquin, et sur ce point, M. Sardou a partie gagnée. Mais ce n'est point là tout ce qu'il voulait. Il voulait encore profiter du retour de Mme Sarah Bernhardt, et, en lui ménageant une rentrée triomphante dans l'un de ces rôles ajustés à sa personne, à son talent, à ses défauts même, préparés sur mesure par ce Worth de l'art dramatique, et qui sont toute une pièce à eux seuls, l'approvisionner, pour ses tournées futures, d'un article brillant et fructueux qu'elle pût emporter dans ses malles.

La première de la *Tosca* réunissait donc le double attrait d'une pièce nouvelle de M. Sardou et de la rentrée de Mme Sarah Bernhardt : on était à la fois désireux d'entendre de nouveau la *voix d'or* et curieux de voir en quel état l'Amérique nous la rendait. Joignez-y encore, si vous voulez, l'attrait de la réouverture du théâtre, qui, en prolongeant sa fermeture pour l'exécution des travaux prescrits par la commission d'incendie, semblait avoir voulu se réserver pour un coup d'éclat. Joignez-y enfin le mystère et le huis-clos absolu des répétitions. M. Sardou est intraitable et professe des théories absolues sur ce point. Avec ceux mêmes qui passent pour les plus sévères, il est des accommodements; la porte s'entrebâille, si elle ne s'ouvre pas tout à fait. Avec lui, rien de pareil. Tandis que M. Pailleron admet tout le monde, par principe, afin de profiter au dernier moment des impressions de ce public préparatoire sur lequel il essaie pour ainsi dire sa pièce, M. Sardou, par principe également, n'admet personne, afin de rester maître de son œuvre jusqu'au bout et de ne pas déflorer l'effet du premier soir, dont le résultat, suivant lui, règle les destinées d'une pièce. Qui des deux a raison? Tous les deux peut-être, chacun à son point de vue,

M. Pailleron cherchant plutôt son succès dans l'esprit et l'agrément du détail, la variété des caractères, la verve et les mots du dialogue; M. Sardou, dans les combinaisons dramatiques et les surprises du dénouement. D'ailleurs, si l'on songe à l'armée de comédiens et d'employés des deux sexes, de machinistes, de costumiers, de décorateurs, de copistes, qui évolue autour d'une pièce, le secret absolu ne saurait être qu'une chimère. On l'a vu une fois de plus en ce qui concerne la *Tosca*.

L'action se passe en 1800, à Rome, administrée, en l'absence du pape, par le gouvernement napolitain, après la chute de l'éphémère république parthénopéenne. Le rideau se lève sur une chapelle de l'église Sant'Andrea, où le jeune peintre Mario Cavaradossi exécute une fresque. Mario, Français par sa mère, qui est la nièce d'Helvétius, a fait ses études à Paris; il a fréquenté ce qui restait des encyclopédistes et appris la peinture à l'école de David. Suspect comme libéral, il achète sa tranquillité personnelle par des tableaux pieux. La police napolitaine a l'œil sur lui, comme sur un jacobin suspect. Pourquoi donc tient-il à rester à Rome dans des conditions si difficiles et si périlleuses, au milieu des excès de la réaction triomphante? Cherchez la femme. Ou plutôt, vous n'avez pas besoin de la chercher, elle va venir. Il l'attend. La porte de sa chapelle s'ouvre, mais pour une autre visite plus imprévue. Un homme pâle et défait s'élance vers lui : c'est un proscrit, un condamné à mort qui vient de s'échapper du château Saint-Ange, Cesare Angelotti. Sa sœur, la marquise Attavanti, a préparé pour lui, dans la chapelle fondée par la famille, un déguisement de femme; il se confie à Mario qui, en sa qualité de libéral, est le type accompli de toutes les vertus et qui le prend généreusement sous sa protection. Dès la première minute, sans s'être jamais vus, tous deux se content leurs secrets et leurs amours, et Mario se montre prêt à exposer sa vie pour son nouvel ami.

En ce moment, on frappe à la porte : c'est Floria Tosca, la grande cantatrice dont Mario est épris, et qui le lui rend bien. Le fugitif disparaît dans la chapelle des Angelotti; mais, pendant qu'on la laissait attendre à la porte, la Tosca a entendu un bruit de chuchotements et, après s'être agenouillée un moment devant la madone, en déposant à ses pieds les fleurs dont elle est chargée, elle fait une scène de jalousie à Mario. Reconnaissant dans la Madeleine qu'il vient de peindre sur le mur, les cheveux blonds et les yeux bleus de la belle marquise Attavanti, la Tosca est persuadée que c'est avec elle qu'il causait. Il la rassure, mais sans lui révéler son secret, car elle est royaliste, et d'ailleurs, il vaut toujours mieux ne pas mettre les femmes dans ces sortes

d'affaires. Leurs épanchements sont interrompus par la soubrette de la cantatrice, qui lui apporte un billet de Paisiello. Marie-Caroline vient de recevoir la première dépêche de Mélas, qui annonce la défaite des Français à Marengo, et, pour célébrer cet heureux événement, le maestro a improvisé une cantate qu'on exécutera le soir chez la reine. Il mande la *diva* en toute hâte pour la répétition. A peine est-elle partie, que le canon du château Saint-Ange annonce qu'on a découvert l'évasion. Le proscrit, déguisé, s'échappe avec Mario, qui l'emmène dans sa villa. Il était temps : la place encore chaude, pour ainsi dire, est envahie tout à coup par la police, que dirige le terrible baron Scarpia. Il interroge le sacristain et fait tout fouiller : on ne découvre personne, mais on trouve un éventail au chiffre de la marquise Attavanti, oublié par son frère. Le sagace Scarpia devine ce qui s'est passé, en combinant tous les indices. Cesare a été sauvé par le jacobin Mario, qui le cache quelque part. Où? A défaut de ses aveux, on peut avoir ceux de la Tosca. Toute royaliste qu'elle soit, elle ne trahira pas celui qu'elle aime; seulement, elle est femme, et, avec cet éventail, rien de plus facile que de réveiller sa jalousie et de la faire parler.

Voilà une chapelle dans laquelle il vient de se passer en une demi-heure bien des choses très profanes : scènes politiques, scènes amoureuses, scènes policières. On y a maudit les Bourbons de Naples et la tyrannie, flétri les férocités de la répression, exalté Voltaire, sans rien négliger, ni dans la conversation du peintre avec le proscrit, ni dans celle de Mario avec la Tosca, ni même dans celle du sacristain avec le petit Gennarino des plaisanteries faciles qui pouvaient complaire aux esprits forts de la claque et des troisièmes galeries. J'en ai retenu quelques-unes au passage. M. V. Sardou n'a pas manqué, naturellement, de faire de sa Tosca une dévote mêlant sans cesse les pratiques de la piété à celles de l'amour. Mais, comme le dit un personnage, « la dévotion et l'amour s'accordent assez bien ensemble. — C'est la même chose, répond l'autre. — Songez qu'elle est dévote, s'écrie l'un des jeunes gens quand il s'agit de savoir si on lui confiera le secret, et que le confessionnal est un terrible confident ». Les épigrammes sur l'enfer étaient tout indiquées pour réjouir le *paradis* de la Porte-Saint-Martin, et je vous prie de croire que M. Sardou est un trop habile homme, trop pénétré de ses devoirs d'auteur dramatique, pour s'en être privé. Le bedeau ne manque pas de menacer de l'enfer le petit rapin de Mario, qui s'en moque si l'on peut y faire la sieste, et la Tosca raconte elle-même que le P. Carafa, son confesseur, lui a prédit les flammes éternelles à cause de son amour

pour un impie : « Mais qu'importe, mon Mario, ajoute cette dévote romaine, si j'y suis avec toi! » Je ne puis citer textuellement, car M. Sardou ne se contente pas de fermer les répétitions à la presse, il garde maintenant ses pièces en manuscrit pour mieux se réserver le moyen d'en disposer seul et de traiter directement avec les entrepreneurs; mais fiez-vous-en à lui pour la façon d'appuyer sur cette note. Toute la fin de l'acte se déroule au milieu du va-et-vient des fidèles qui traversent la chapelle pour gagner la nef de l'église : on entend derrière l'autel d'abord le bourdonnement du chapelet récité en commun, puis les orgues, les chants liturgiques, le *Te Deum*, servant d'accompagnement, j'allais dire de fond, au dialogue du baron Scarpia et de ses sbires. N'oublions pas de montrer toujours l'association du trône et de l'autel.

Le deuxième acte nous transporte au milieu de la fête donnée par la reine au palais Farnèse. C'est une merveille de décoration et de mise en scène. Dans la vaste salle décorée de bas-reliefs, de fresques, de peintures d'Annibal Carrache, du Guide, du Dominiquin, s'agite, en attendant la reine, tout un monde de courtisans, parmi lesquels M. Sardou a glissé un émigré français, variante effacée du La Trémouille de *Patrie*. Mais Scarpia est là aussi, et il n'a point oublié l'éventail. Il prend à part la Floria, et lui montre, avec un grand air d'ingénuité, la trouvaille qu'il a faite dans la chapelle de Mario. Aussitôt la jalousie de la cantatrice se réveille; plus de doute : il aime la marquise; c'est avec elle qu'il était; elle s'est cachée; ils sont partis de compagnie, ils doivent être ensemble maintenant. Elle brûle d'aller surprendre le traître et a grand'peine à se contenir jusqu'à l'exécution de la cantate. Ce n'est plus que l'affaire d'un quart d'heure maintenant : la reine est entrée; Paisiello lève son archet pour donner le signal. A ce moment, on apporte une nouvelle dépêche à la reine. Elle reconnaît l'écriture de Mélas et ouvre la lettre avec joie. Hélas! c'est l'annonce de la défaite définitive. Elle retombe attérée sur son trône. Plus de cantate maintenant : la Floria peut s'élancer au dehors, et les sbires du baron s'élancent derrière elle.

Pour les besoins de son drame, M. Sardou a transporté la reine Marie-Caroline à Rome au moment de la bataille de Marengo. Elle était à Livourne, avec Nelson, l'ambassadeur d'Angleterre et sa femme, la trop fameuse lady Hamilton, sur le point de s'embarquer pour gagner Trieste et de là Vienne. Elle ne revint nullement à Rome. C'est à Livourne et dans son lit qu'elle reçut les deux bulletins de Mélas : celui de la prétendue victoire et celui du désastre, — non à Rome, au milieu d'une fête. Toute cette histoire est connue dans les moindres détails, et nous ne songerions pas d'ailleurs à

relever une inexactitude qui est bien la moindre des fantaisies que puisse se permettre un auteur dramatique, sans les grandes prétentions à la plus scrupuleuse fidélité historique qu'a toujours affichées M. Sardou.

Mario a conduit son ami de fraîche date dans la villa mystérieuse où il sera en sûreté et où, d'ailleurs, il pourrait au besoin se cacher au fond d'un puits dont le secret n'est connu que de lui seul. A peine a-t-il eu le temps de donner ces explications à Cesare, que la Floria arrive furieuse. Pour mettre un terme à des soupçons toujours renaissants, Mario, malgré ses théories sur la nécessité de tenir les femmes à l'écart de ces sortes d'affaires, lui raconte tout et lui montre le proscrit. La voilà rassurée, heureuse. Mais on frappe à la porte : c'est la police, qui a suivi ses traces. Angelotti se jette en toute hâte dans sa cachette. Les sbires ont beau fouiller la villa : ils ne trouvent rien. Il est trop clair que Mario se taira et que la cantatrice, si elle sait quelque chose, ne trahira point Mario. Mais l'infâme Scarpia a son plan : comme il s'est servi de la Tosca pour découvrir la villa Cavaradossi, il se servira d'elle encore pour trouver le fugitif. Il va soumettre Mario à la question et, s'il ne répond pas, c'est elle qui répondra, pour le sauver.

Ici se place une scène atroce, qui a mis tous les spectateurs eux-mêmes à la torture, bien qu'une partie seulement se déroule sous leurs yeux. On a emmené Mario dans la pièce voisine pour l'interroger « selon la forme ordinaire ». La forme ordinaire, c'est la griffe d'acier à trois pointes qui s'enfoncent dans les tempes et dans la nuque, et qu'on resserre davantage chaque fois que l'aveu se dérobe. Dispensez-moi de décrire en détail cette horrible scène où à la torture physique de l'homme répond la torture morale de la femme. La Tosca se débat, elle supplie, elle pleure, elle va parler, elle recule encore : « Insistez! » crie le bourreau à ses acolytes. Et on insiste. Un hurlement de douleur arrive jusqu'à elle. La malheureuse se sent défaillir. Elle l'interpelle à travers la porte; elle le supplie de lui permettre de parler, car enfin elle ne peut pourtant pas le laisser mourir dans les tortures. Et une voix râlante lui arrive : « Que dirais-tu? Il n'y a rien à dire. Tu ne sais rien. Je te défends de parler. » Mais, à un dernier cri, elle n'y tient plus. Elle n'a lâché qu'un mot : « Le puits! » On y court, et on ne trouve que le cadavre d'Angelotti qui, se voyant découvert, a avalé le poison qu'il portait dans le chaton d'une bague.

Je ne nie pas, et n'ai nulle envie de le faire, que cette scène ne produise un effet considérable; elle le produit par des moyens de mauvais aloi. M. Sardou ne s'adresse qu'aux nerfs des spectateurs : il les prend comme dans une pince de fer, il les tord et les broie; il

nous enfonce à nous-mêmes dans le crâne la griffe d'acier qui martyrise son héros. Le premier soir, quand celui-ci reparut sur la scène le front cerclé de taches sanguinolentes, un cri d'horreur s'éleva dans la salle; quelques femmes firent mine de s'évanouir, comme jadis au *Beverley* de Saurin, à la *Gabrielle de Vergy* de Dubelloy, à l'*Othello* de Ducis, en ces temps heureux où Ducis lui-même paraissait un barbare. C'était trop : on a mis ordre dès le lendemain à ce maquillage excessif, qui pouvait gâter le succès. Ce qui reste suffit, — du moins pour le moment, car, après un entr'acte où nous aurons pu reprendre quelques forces, M. Sardou va nous remettre à la torture, comme dans ces *questions* savamment dirigées où le médecin tâtait le pouls au patient pour régler les ralentissements, les suspensions et les reprises du bourreau.

N'est-il pas nécessaire aussi de donner les derniers coups de pinceau à la physionomie du baron Scarpia? Ce chef de la police s'est contenté jusqu'à présent d'être atroce; il faut maintenant qu'il soit immonde. M. Sardou n'en avait fait qu'une copie violente des Guidobaldi et des Speciale; il l'achève en nous montrant dans ce bourreau sans scrupule, sans foi ni loi, un rival du marquis de Sade, alliant le libertinage à la férocité, cherchant l'amour dans le sang. Qui ne sait que tous les révolutionnaires sont doués des instincts les plus nobles et des sentiments les plus généreux, tandis que les préfets de police sont des monstres qui apportent une cruauté de cannibales, sans préjudice de tous leurs autres vices, dans la répression! Si vous aviez le malheur d'en douter, regardez autour de vous. M. Sardou s'est conformé à cette esthétique, qui diffère un peu de celle de *Rabagas*, et il a jugé qu'il était opportun, utile, glorieux de rappeler à la modération le féroce M. Bourgeois, qui persécute si méchamment le général Eudes, Louise Michel et le citoyen Lisbonne.

Ici encore je me contente d'indiquer la scène abominable où le baron Scarpia, en se levant de table, bien repu, satisfait de lui et voulant se récompenser d'avoir si bien vengé la cause de Dieu et la cause du roi, propose à la Floria suppliante, — et en quels termes, avec quels raffinements monstrueux! — un marché infâme pour lui accorder la vie de Mario. Il fait plus que le lui proposer : il a éloigné tout le monde, et peu s'en faut qu'il ne le mette à exécution. C'est la situation de Marion et de Laffemas, mais poussée à outrance, et quand le Didier de M. Sardou demandera à sa Marion : « De quel prix as-tu payé ma grâce? » elle pourra répondre : « D'un coup de couteau! » La Tosca feint de se rendre. En échange de son consentement, il changera le mode d'exécution; au lieu de pendre Mario, on le fusillera; les fusils ne seront chargés qu'à

poudre : le condamné simulera la mort et, après le départ des soldats, ils fuiront ensemble, grâce au sauf-conduit qu'il lui remet. Devant elle, il mande le capitaine qui doit diriger l'exécution et lui donne l'ordre, en soulignant chaque mot, afin d'être bien compris, d'agir en tout comme pour le condamné Palmieri et de charger les fusils lui-même. « — Oui, Excellence, répond le capitaine, absolument comme pour Palmieri. Que Votre Excellence soit sans inquiétude. » Il sort : Scarpia ferme la porte, et revient les bras ouverts à la Tosca, qui lui plonge dans le cœur un couteau saisi par elle sur la table. M. Pierre Berton meurt en se tordant comme un reptile, et Mme Sarah Bernhardt est effrayante d'énergie sauvage et de haine. Les applaudissements éclatent furieux : la toile qui s'était baissée sur le cadavre se relève et l'on voit le mort, donnant la main à celle qui l'a tué, venir deux fois de suite, avec un sourire aimable, saluer le public. La direction ne pourrait-elle représenter à ce cadavre récalcitrant qu'une résurrection si prompte n'est pas suffisamment justifiée par le désir de prendre sa part des bravos et qu'elle est funeste à l'émotion du drame? J'aime encore mieux cette actrice anglaise, mistress Farrell, qui, sifflée pour sa mauvaise grâce à mourir dans *The mourning bride*, se releva, fit une belle révérence en priant le public de l'excuser parce qu'elle n'avait accepté ce rôle que par complaisance, et revint se coucher au milieu des muets, qui recouvrirent aussitôt son visage du voile funèbre.

La Tosca court au château Saint-Ange. Informé par elle, Mario, qui était prêt à mourir vaillamment, en refusant, comme il sied à un libéral, les consolations des moines qui l'exhortent à se repentir et en scandalisant les honnêtes sbires qui l'assassinent avec les sentiments de la plus profonde piété, marche gaiement au supplice. Après la décharge et le départ du peloton, Floria s'approche du corps étendu, et l'avertit qu'il est temps. Mais le corps ne bouge pas. L'infâme Scarpia, qui est complet en son genre, avait menti sur ce point comme sur tous les autres, et le capitaine s'était associé sans vain scrupule à ce subterfuge, — comme pour le condamné Palmieri. — Les soldats des despotes n'ont-ils pas l'âme aussi basse que leurs policiers?... La Tosca, dans le transport de son désespoir, crie alors à ces bourreaux le meurtre qu'elle vient de commettre. Ils veulent la saisir pour la conduire elle-même à la mort. Mais elle se jette du haut de la plate-forme dans le Tibre, avec un : « J'y vais, canailles! », qui n'est qu'une très légère variante du mot de la vieille maréchale de X., aux bourreaux en bonnet rouge qui s'impatientaient de ne pas la voir monter assez vite dans la charrette : « On y va, canailles! ». Comme Molière, M. Sardou prend son bien partout où il le trouve.

Tel est ce drame, qui fait violence à l'intérêt et qui ne s'adresse pas un moment à l'âme, mais uniquement aux sens et aux nerfs, Il n'y a là, au fond, qu'un rôle : celui de la Tosca, autour duquel gravitent tous les autres. Elle seule et c'est assez! La pièce a été faite uniquement pour fournir à Mme Sarah Bernhardt l'occasion de montrer les diverses faces de son talent : la grâce et la terreur, le sourire et le désespoir, la tendresse et la fureur. De l'idylle on passe à la comédie, de la comédie au drame, du drame au mélodrame, du mélodrame au cauchemar. Les autres personnages, en dehors de Mario et de Scarpia, ne sont que des comparses. La pièce entière roule sur eux trois, et tous les trois meurent : l'un par le couteau, l'autre par le feu, le troisième par l'eau, — sans parler du proscrit, qui meurt par le poison. Cet excès de carnage finit par devenir presque gai. *La Tosca* est l'œuvre, assurément, d'un fort habile ouvrier dramatique, mais n'y cherchez aucune étude de caractère, rien de creusé, rien de fouillé, rien de pensé. Les personnages sont taillés tout d'un bloc, sans nuances. L'action, nouée d'une main adroite et brutale à la fois, court au dénouement au milieu d'un grand luxe de costumes et de décors, à travers les palais et les cachots, les fêtes et les tortures, les boudoirs et les corps de garde, pleine de cris d'amour et de douleur, de rugissements de désespoir et de rage, forcenée, romantique comme un *mélo* de Bouchardy. Au point de vue historique, ce drame a tout juste la valeur de la *San Felice* d'Alexandre Dumas. Il a trouvé moyen de calomnier jusqu'aux excès sanglants de la réaction royaliste, sans rien dire de ceux de la république parthénopéenne. Le baron Scarpia n'a plus rien de réel, tant il est placé en dehors de l'humanité, et c'est par une fantaisie toute personnelle que l'auteur a substitué Rome à Naples pour en faire le théâtre de ses exploits carnassiers. Non pas, d'ailleurs, que M. Sardou ait voulu satisfaire des sentiments de haine contre les Bourbons de Naples : il se peut même qu'un jour, si les circonstances s'y prêtent, il les montre sous un aspect favorable, comme il a écrit *Daniel Rochat* après *Séraphine*, et *Rabagas* avant la *Tosca*. On le méconnaîtrait en l'accusant de changer, d'opinions suivant les jours : pour en changer, il faudrait en avoir, et M. Sardou n'a que des opinions dramatiques, si je puis ainsi dire; il ne voit les choses qu'au point de vue de l'effet à en tirer; les événements et les hommes n'existent pour lui que comme éléments de combinaisons scéniques. Il fait, avec une indifférence magnifique pour l'idée pure, tout ce qui concerne son état, depuis la féerie et la farce du Palais-Royal jusqu'au grand drame historique. Jadis il cultivait surtout la fine comédie d'intrigue, comme les *Pattes de*

mouche, et la spirituelle, la piquante, quelquefois la hardie comédie de mœurs, toujours mêlée de jolis tours de passe-passe où brillait sa dextérité de main. Où sont les *Ganaches*, les *Femmes fortes*, *Nos intimes*, la *Famille Benoîton*, *Maison neuve?* C'était le bon temps. Il y avait là quelque chose pour l'esprit : l'auteur y esquissait des silhouettes, des figures, des caractères; il s'en prenait aux ridicules et aux vices contemporains : il ne bornait pas toute son ambition à combiner les ressorts d'une machine dramatique, à être le plus habile des industriels qui exploitent la scène, à se faire le metteur en œuvre de Mme Sarah Bernhardt. Il ne jugeait point uniquememt une œuvre d'après son *rapport*. Si merveilleuse que soit dans la *Tosca*, comme elle l'avait été dans *Dora*, dans *Fœdora*, dans *Théodora*, cette étonnante actrice à qui l'on ne saurait guère reprocher qu'une certaine afféterie enfantine dans les scènes gracieuses et tendres, mais qui nous bouleverse et nous fait frissonner dans la scène de la torture, comme dans celle du meurtre, je crains qu'elle n'ait été plus nuisible qu'utile à M. Sardou, en le poussant à écrire pour elle et non pour la postérité.

L'Odéon semble avoir entrepris d'initier le public aux œuvres moyennes de Shakespeare, de l'introduire dans ces régions fleuries et tempérées où, au-dessous des grands sommets escarpés et sublimes de *Macbeth*, d'*Othello*, d'*Hamlet*, du *Roi Lear*, s'épanouissent les comédies aimables et romanesques qui s'appellent *Conte d'hiver*, *Comme il vous plaira*, *Cymbeline*, *Peines d'amour perdues*, *Tout est bien qui finit bien*, etc. Depuis moins de deux ans, il nous avait donné, avec des succès divers le *Conte d'avril* de M. Dorchain, qui est une adaptation de la *Douzième nuit*, et le *Songe d'une nuit d'été*. Voici aujourd'hui *Beaucoup de bruit pour rien*, mis en rimes françaises par un jeune poète qui s'est déjà essayé une fois ou deux au théâtre : M. Louis Legendre.

La pièce de M. L. Legendre n'est pas une pure traduction de Shakespeare; du moins c'est une traduction libre où, tout en conservant la plupart des personnages et en suivant l'ordre des scènes, il a réduit et émondé une œuvre trop touffue pour nous, en poussant au premier plan le drame, qui n'est que secondaire dans Shakespeare, et en repoussant au second la comédie, qui y tient la plus large place. Il a ainsi modifié l'allure et la nature même de l'œuvre. Elle en est devenue plus claire, et, si elle y a perdu un peu de sa fantaisie et l'agrément de quelques épisodes, elle marche d'un pas allégé.

Le fond de l'intrigue est l'amour de Claudio, favori du roi d'Aragon, pour la douce Héro, fille du vieux gouverneur de Messine Léonato, et la machination perfide ourdie contre le bonheur

des deux jeunes gens par le frère bâtard du roi, don Juan, qui veut se venger sur Claudio d'avoir été battu par lui dans sa récente révolte contre son frère. Il charge une de ses âmes damnées, le seigneur Boracchio, ivrogne et libertin sans scrupule, de renouveler la scène du balcon de *Roméo et Juliette* à la fenêtre d'Héro, avec une suivante qui aura revêtu une robe de sa maîtresse et qui passera pour elle dans la nuit. Claudio donne dans le piège. Il se laisse conduire à l'autel avec Héro, mais quand le prêtre l'interroge, il éclate, et la cérémonie nuptiale est interrompue par une explosion d'ironie amère et violente, puis de douleur et de désespoir. La timide Héro s'affaisse sans savoir se défendre, et il l'interpelle, devant le prêtre éperdu, devant le père indigné, devant le roi qui apporte sa parole à l'appui des accusations du malheureux, — car don Juan a pris soin de le rendre lui-même témoin de la scène du balcon, — avec une colère où se mêle un reste de tendresse :

Belle et perfide Héro, sous la honte écrasée,
Quel ange dans le ciel ne t'aurait jalousée
Si ton âme avait eu la moitié seulement
Des grâces qui paraient ton corps svelte et charmant!
Même à présent encor, tu gardes ton air chaste!...
Oh! quel mal tu m'as fait! Tu parlais de poison!
J'ai bu le plus amer. Après ta trahison,
Héro, toute croyance est morte dans mon âme,
Et je maudis l'amour, et je maudis la femme,
Et je maudis l'azur dont se vêtent les cieux,
Depuis que j'en ai vu la douceur en tes yeux.

Puis il quitte l'église avec le roi et don Juan, tandis qu'on emporte Héro évanouie. Son vieux père, désespéré, la fait passer pour morte. Il ne la rendra à la vie que lorsqu'elle aura recouvré l'honneur. Cela ne tarde pas. Boracchio est surpris par le guet au moment où, plus ivre encore que de coutume, il s'épanche dans le sein d'un ami en lui contant le honteux stratagème dont il a été l'instrument. On le saisit, on l'interroge dans les règles; tout s'explique. Il confesse son crime devant Claudio, et le vieillard, avec une éloquence et une noblesse de langage que gâte un peu, pour le spectateur au courant de la pièce, l'idée qu'il joue un rôle, s'écrie alors :

Son meurtrier, malgré ce qu'il a dit,
O noble Claudio, ce n'est pas ce bandit,
Non, ce n'est pas ce loup sorti de son repaire.
C'est l'homme qu'elle aimait déjà plus que son père,
Celui qui m'avait fait devant Dieu le serment
De veiller à son tour sur elle tendrement...

Il l'adjure du moins de rendre l'honneur à son enfant, en venant la nuit, vêtu de deuil, un flambeau à la main, faire amende honorable devant sa tombe. Claudio le fait. Mais ce n'est pas tout; le vieillard lui impose une nouvelle pénitence : celle de recevoir de sa main une nièce et de l'épouser sur-le-champ, sans la connaître.

Fût-elle plus affreuse encore que ma faute,

répond Claudio, je suis prêt à vous obéir. La tenture qui cache la chapelle du tombeau s'ouvre et laisse voir l'autel tout resplendissant de lumière, avec le prêtre sur la plus haute marche, et plus bas deux femmes masquées, vêtues de blanc. Sur l'ordre du vieillard, Claudio joint sa main à celle de la plus petite. Le masque tombe : c'est Héro, — Héro morte sous l'outrage de celui qu'elle aimait, ressuscitée par son repentir et ses larmes. L'autre est son amie Béatrix, qui va épouser en même temps le seigneur Bénédict, car à cette action principale se joint une intrigue subalterne, — subalterne dans l'adaptation de M. Legendre, — qui se développe sur une ligne parallèle, mais en un sens contraire. Tandis que don Juan tendait ses trames pour empêcher le mariage de Héro et de Claudio, qui s'adorent, don Pèdre et Claudio en ourdissaient une autre, plus innocente, pour persuader à Bénédict et Béatrix, qui croient se détester et ne se rencontrent pas sans se livrer aux plus piquantes escarmouches, qu'ils s'adorent au fond et que la partie adverse ne se montre si agressive que pour cacher son jeu.

Voilà, réduite à sa plus simple expression, cette pièce extravagante et charmante, dont les rôles de Béatrix et de Bénédict sont la gaieté; dont ceux des gardes de nuit et du capitaine du guet sont la bouffonnerie. Quoique M. Legendre ait abrégé ces scènes burlesques, que Chiendent, devenu Gandolfo dans son adaptation, remplit de sa suffisance et de sa sottise, le hors-d'œuvre a paru encore un peu long. En donnant plus d'importance à la partie sérieuse de l'intrigue, il a aussi mieux fait ressortir ce qu'il y a de puéril et d'absurde dans des inventions qui ne sont que des épisodes secondaires chez Shakespeare. Quant aux scènes de l'église, très belles au point de vue dramatique, mais prodigieusement romanesques, elles se sauvent de l'inconvenance par leur caractère de haute fantaisie. On se sent dans un monde tout différent du nôtre, dégagé des lois ordinaires, en plein rêve, en pleine féerie. De quelle religion est ce jeune seigneur qui parle de Vénus et de Diane devant l'autel préparé pour son mariage? Ce mélange singulier répond suffisamment. L'union de Héro et de Claudio appartient aux mêmes rites religieux que celui de Roméo avec Juliette et que l'enterrement d'Ophélie. La raison a beau protester :

toutes ces inventiens bizarres ont un caractère tellement scénique, qu'elles ne laissent pas de produire beaucoup d'effet.

En assistant à la représentation de *Beaucoup de bruit pour rien*, je songeais à l'opinion déjà ancienne, mais qui, dans une polémique toute récente vient de s'enrichir d'arguments nouveaux et non sans valeur, d'après laquelle Shakespeare n'aurait été que le prête-nom de François Bacon. S'il est difficile de comprendre comment un coureur de tavernes qui avait essayé un peu de tous les métiers, depuis ceux de garçon boucher et de gardeur de chevaux jusqu'à celui d'acteur, et qui ne paraît pas avoir jamais fait preuve, dans sa vie privée, d'une délicatesse intellectuelle ou morale suffisante pour l'élever au-dessus du commun des hommes, a pu laisser tant d'œuvres où la marque du génie est si profonde, et particulièrement tant de scènes d'un esprit charmant, d'une poésie précieuse et d'une grâce ailée; si l'on ne parvient pas davantage à s'expliquer que, après avoir produit ces chefs-d'œuvre avec l'inconscience d'un pommier portant des pommes, il n'ait été averti par personne de leur valeur et n'ait pris aucun soin de les réunir; que son activité créatrice ait cessé tout à coup dans la force de l'âge, qu'il ait passé tranquillement, et sans que personne s'en souciât plus que lui, de cette vie agitée et féconde, à celle d'un petit bourgeois campagnard, qu'enfin l'auteur de ces drames incomparables et de ces comédies immortelles soit si peu et si mal connu, il n'est pas moins malaisé de concevoir qu'un philosophe puisse être l'auteur de la *Tempête* et du *Songe d'une nuit d'été*, non plus que d'*Othello*. Bacon était trop raisonnable pour écrire des scènes comme celles de l'église dans *Beaucoup de bruit pour rien;* trop pondéré pour se livrer aux fantaisies parfois sans frein de la comédie ou de la tragédie shakespearienne; trop bien élevé pour se permettre les grossièretés qui déparent *Macbeth*, *Roméo et Juliette*, les *Joyeuses commères* et presque tout le théâtre de Shakespeare; trop philosophe pour concevoir et pour exécuter ces drames où l'auteur dérobe toujours sa pensée personnelle sous l'agitation de la vie. Philosophie et art dramatique sont deux termes opposés, contradictoires : l'auteur d'*Hamlet*, comme ceux de *Britannicus* et de *Cinna*, peut mettre de la philosophie dans son art, mais jamais en philosophe. Le philosophe voit la pensée abstraite et au repos; l'écrivain dramatique, et Shakespeare plus que tous les autres, ne la voit que revêtue de chair et en mouvement. Ce qu'il lui faut, ce n'est point l'idée en soi, c'est l'action, c'est la passion, c'est le choc, c'est la lutte. Si l'auteur du *Novum organum* est également l'auteur d'*Othello* et de *Beaucoup de bruit pour rien*, il a réuni en lui les éléments les plus dissemblables, ceux dont l'association

dans un même esprit semble le plus impossible, et il est tout simplement le génie le plus extraordinaire de la création, tout en ayant été l'un des hommes les plus vils et les plus méprisables, également inférieur à la bonne comme à la mauvaise fortune.

Le sujet de la pièce est tiré d'une nouvelle de Bandello, dont on retrouve également le fond dans le cinquième chant du *Roland furieux* et dans la *Reine des fées* de Spencer. C'est un de ces sujets comme Lope, Calderon et, après eux, notre tragicomédie romanesque de la première moitié du dix-septième siècle, en ont traité par centaines.

En suivant la représentation, j'étais frappé des rapports entre la pièce et plusieurs tragicomédies de Rotrou. Sans l'énorme différence du génie, l'analogie serait bien plus frappante encore. La scène de la fenêtre, avec substitution de personnages, est un lieu commun du genre : je la trouve dans les *Occasions perdues* et la *Laure persécutée* de celui que Corneille appelait son père. La scène de l'amende honorable à la tombe d'Héro, avec les stances où Claudio exprime sa douleur et son repentir, reparaît sans cesse dans notre théâtre sous Louis XIII. Le *Pyrame et Thisbé* de Théophile, la *Silvanire* de Mairet, la *Panthée* de Tristan, l'*Antigone* et l'*Innocente infidélité* de Rotrou, reprennent successivement ce thème du *Tombeau* où l'amant, avec un grand luxe de pointes et de *concetti*, se lamente sur les restes mortels de celle qu'il aimait. C'était un exercice de rhétorique, qui prêtait aux belles amplifications, aux belles images, aux beaux élans lyriques.

L'adaptation de M. Louis Legendre est faite avec beaucoup d'habileté. On y sent le respect et l'amour de Shakespeare, même lorsqu'il le réduit à la mesure de notre théâtre et à celle du goût français. Sa versification est d'une élégance aisée, où la gêne du traducteur ne se trahit guère. La musique, composée par M. Benjamin Godard pour la fête au palais de Léonato et pour la scène du mariage, est tout à fait charmante. M. Porel a donné à la fantaisie du poète un cadre dont la richesse n'exclut pas le goût. Ils sont loin les temps où l'on plaisantait la sage économie des décors et des costumes de l'Odéon. *Beaucoup de bruit pour rien* est joué avec un ensemble où nul acteur ne se détache hors ligne, mais où aucun non plus ne reste au-dessous de sa tâche.

Entrons un moment à l'Ambigu, où nous ne nous arrêtons pas souvent, pour y constater l'éclatant succès de *Mathias Sandorf*, pièce en huit tableaux, tirée par M. William Busnach d'un des derniers et des plus attachants récits de M. Jules Verne. Depuis une dizaine d'années surtout, M. Busnach a pris pour spécialité de changer des romans en pièces. Il s'en tire avec une habileté

consommée, s'agît-il de l'*Assommoir* et de *Pot-Bouille*. *Mathias Sandorf* était loin d'offrir les mêmes difficultés, et il en a extrait sans peine un drame mouvementé, pittoresque, amusant et émouvant, où la marche de l'action nous transporte dans les milieux les plus divers, en prison, dans l'abîme de la Foïba, dans une fête populaire, sur les flancs d'un volcan en éruption, et nous promène d'Illyrie en Dalmatie, de Dalmatie en Sicile, de Sicile au Maroc. Mathias Sandorf est le Monte-Cristo de M. Jules Verne. Dénoncé à la police par un misérable, au moment où allait éclater la conspiration qui devait affranchir la Hongrie, son pays natal, il est enfermé dans une forteresse inaccessible, découvre, par un hasard miraculeux, le nom du traître qui l'a vendu pour s'emparer de sa fortune et de sa fille, s'évade par une nuit d'orage, à travers les péripéties les plus dramatiques, devient colossalement riche, comme Edmond Dantès, et, caché sous un nom d'emprunt comme lui, méconnaissable pour tout le monde, retiré, toujours comme lui, dans une île inconnue d'où il pousse des explorations en tous sens, il consacre le reste de sa vie à retrouver sa fille et à châtier le traître. Le public de l'Ambigu, comme tous les publics populaires, adore ces hommes mystérieux qui arrivent toujours au moment opportun pour jouer le rôle de la Providence, en punissant le vice et en récompensant la vertu. Il a applaudi au docteur Antékirtt, comme il l'avait fait au prince Rodolphe, au comte de Monte-Cristo, au vaillant et invincible Lagardère, et il a ri de tout son cœur aux exploits des saltimbanques Cap-Matifou et Pointe-Pescade, les deux humbles auxiliaires du docteur, comme à ceux de Cocardasse et de Passe-Partout. L'athlétique M. Dumaine prête ses muscles et son talent à l'hercule de la Cannebière, élève d'Arpin, qui porte son pître au bout d'une perche, jongle avec les madriers, prend des charrettes sous son bras, retient par son amarre un *trabacolo* glissant à la mer et, au dénouement, étrangle le traître comme un lapin. Des tableaux tels que ceux de l'évasion par une nuit d'orage, à la lueur de la foudre, le long de la chaîne du paratonnerre qui descend des hauteurs de la forteresse au fond du gouffre obscur où bondit le torrent de la Foïba; du lancement du navire, de l'éruption du volcan et de la bataille entre les bandits et les matelots de Mathias Sandorf dans une auberge suspecte, sur les flancs de l'Etna, suffiraient à faire courir tout Paris. Voilà un spectacle à souhait pour les vacances de Noël et du jour de l'an.

Le Vaudeville vient de donner l'*Affaire Clémenceau*, drame mêlé de comédie, tiré par M. Armand d'Artois du roman d'Alexandre Dumas, qui remonte à 1867 et qui fit assez grand bruit en son temps. Clémenceau est un jeune sculpteur plein de talent et déjà

célèbre qui s'éprend follement de la fille d'une aventurière exotique. Sous les dehors de la candeur, Iza cache une dépravation précoce que le jeune artiste développe lui-même par les extravagances d'un amour tout sensuel, en respectant assez peu sa femme pour la prendre sans cesse comme modèle et révéler au public, dans ses œuvres, chaque détail d'une beauté dont il est fier. Tout en l'aimant comme elle sait, elle le trompe et le déshonore. Il ne l'apprend qu'après tout le monde, rompt violemment avec elle, puis, dompté par sa passion malsaine, va la rejoindre, accepte un hideux partage et la tue dans des circonstances que je ne suis point condamné à expliquer ici. M. Dumas a conté cette épouvantable histoire sous forme d'un « mémoire de l'accusé », adressé à l'avocat qui doit le défendre devant les assises.

Elle n'était pas facile à transporter sur la scène, à cause de certains détails caractéristiques qu'il semblait aussi impossible d'éviter que d'accueillir, puis par la nécessité de mettre en œuvre un plaidoyer personnel, où le meurtrier s'analyse lui-même. M. d'Artois a pris son parti des détails choquants et des mots crus, mais il a fait subir une heureuse modification au dénouement. Au lieu de se produire dans les circonstances révoltantes et avec l'espèce de préméditation raffinée du roman, l'idée du crime se dresse tout à coup dans le cerveau affolé du mari, sur une réponse de sa femme où lui apparaît nettement l'ignominie du marché qu'il venait d'accepter pourtant, et qui le rend fou de fureur.

La pièce est inégale. L'exposition se prolonge outre mesure, en s'amusant aux bagatelles de la porte. L'action ne commence, en réalité, que vers la fin du quatrième tableau, et *l'Affaire Clémenceau* n'en a pas plus de six. Le premier surtout est complètement inutile et pouvait être si aisément fondu avec le deuxième qu'on cherche vainement le motif secret qui a pu s'opposer à cette amputation. Au quatrième, l'épisode de Mme Clémenceau mère, frappée à mort dans l'atelier de son fils par la révélation de l'infamie de sa bru, est un hors-d'œuvre mal amené, invraisemblable, qui s'explique seulement par le désir d'un effet facile et à peu près sûr. A partir du moment où, par un moyen discutable, le mari est éclairé sur le compte de sa femme, la pièce, jusque-là languissante, incertaine dans sa marche, mal concentrée, avec des parties vieillottes et d'autres qui sont plus ingénieuses et plus piquantes, mais ne se rattachent pas d'assez près à l'action, se relève et marche d'un pas plus ferme et plus vif jusqu'au dénouement, qui est enlevé d'une main vigoureuse, et enlève aussi le succès, longtemps indécis. Je ne répondrais point, cependant, des longues destinées d'une œuvre qui a tant de côtés contestables et où le cœur est si peu intéressé.

M. Raphaël Duflos est supérieur dans toutes les parties dramatiques de son rôle. Mlle Cerny serait parfaite si elle avait autant de force que de gentillesse et de grâce. Mme Tissandier sauve, par la physionomie originale et comique qu'elle lui donne, ce qu'il y a d'odieux dans le personnage de la comtesse Dobronowska, cette maman Cardinal des bords de la Vistule.

III

Il est trop tard pour revenir longuement à la séance annuelle de l'Académie française, qui se tenait au moment où a paru notre dernière causerie. M. Fr. Coppée a fait applaudir l'excellence de sa diction en même temps que les beaux vers de M. Emile Moreau qui, en chantant *Pallas Athéné*, a écrit l'apothéose de la Grèce antique avec le lyrisme d'un croyant de l'Olympe et d'un contemporain de Périclès. Nous n'avons rien à signaler dans la distribution des prix littéraires, sauf le nombre inusité des journalistes qui en ont eu leur part. Ils sont une douzaine, pour le moins, et même plus. Jamais peut-être on ne leur avait fait une place aussi large. Puisqu'elle n'hésite pas maintenant à leur donner des fauteuils, comment l'illustre Compagnie hésiterait-elle à leur donner ses couronnes?

L'Académie des sciences morales et politiques a clos le 17 décembre le défilé des séances solennelles de l'Institut, M. Jules Simon y a donné lecture d'une notice sur Louis Reybaud qui a tenu pendant une heure l'auditoire sous le charme et qui n'est inférieure en rien à ses notices précédentes sur Guizot, Thiers et Mignet. L'homme sans doute n'est point de la même taille, mais la nature de ses travaux permettait, appelait même d'intéressantes digressions, étroitement rattachées au sujet, et M. Jules Simon en a un peu agi envers son ancien confrère comme le poète Simonide avec l'athlète dont il avait à écrire l'éloge : il s'est rejeté sur Castor et Pollux. Depuis longtemps, et même avant sa mort, M. Louis Reybaud n'était plus connu que comme l'auteur de *Jérôme Paturot*, mais il avait touché à tous les genres dans une carrière d'une infatigable fécondité : il avait fait de l'histoire, des voyages, du journalisme, des romans, de la poésie même, hélas! Qui se rappelait la *Dupinade?* Qui se doutait qu'il eût collaboré à la *Némésis?* C'est lui, probablement, qui en a fait tous les méchants vers, — je ne dis pas tous les vers méchants, — si l'on en juge par ceux qu'il a eu l'imprudence de publier sous sa seule signature et que M. Jules Simon déclare sans ambages « d'une platitude désespérante ». Après avoir ainsi tâtonné longtemps et cherché sa voie dans des

directions qui ne semblaient guères mener à l'Institut, quoiqu'elles eussent un point commun dans leur extrême diversité, en laissant voir une prédilection pour l'étude des types, l'observation et la satire des ridicules ou des vices, il rencontra enfin un thème fait pour mettre en relief les qualités les plus brillantes et les plus solides de son esprit. En appréciant son ouvrage sur les réformateurs et socialistes modernes, M. Jules Simon a tracé pour son propre compte une esquisse du sujet sur laquelle nous aurions quelques réserves à faire, mais qui, dans son ensemble, n'en constitue pas moins une galerie d'une vérité et d'un relief singuliers. Ces silhouettes de Saint-Simon, de Fourier, d'Auguste Comte, de Pierre Leroux, sont vivantes et pleines de traits qui peignent. *Jerôme Paturot* n'est pour ainsi dire, qu'une traduction amusante, une vulgarisation sous forme romanesque, de ces études sur les utopistes, leur bruyant cortège et leurs dupes. Le livre a plus de bonne humeur et d'entrain que de finesse, et la satire a vieilli; mais sur le moment, elle frappait juste et porta coup.

Au début de la séance, le président, M. J. Zeller, avait proclamé les prix et annoncé les sujets des prochains concours. Nous ne nous y arrêterons pas. Un concours d'un autre genre nous appelle dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Il s'agissait de peindre trois plafonds à la mairie du VIe arrondissement, et d'y représenter la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Soixante-deux concurrents ont répondu à l'appel. Le jury en a mis trois hors ligne : MM. Urbain Bourgeois, Henri Lévy et Lionel Royer. M. Lévy est celui qui a le plus de style; M. Royer, le plus d'élégance et de grâce. Dans le projet du premier, l'Égalité, sous l'égide de la Loi, préside à l'exercice des droits et à l'accomplissement des devoirs de tous les citoyens; la Fraternité éteint les haines qui armaient les nations les unes contre les autres et ramène la concorde et la paix, — ce qui fait honneur à l'imagination de M. Lévy; enfin la Ville de Paris offre à la Liberté triomphante le sacrifice de ses enfants morts en combattant pour elle : la Liberté plane dans les airs sur son char, que précède un génie portant le drapeau de 89 et que suit une Renommée au vol fougueux, sonnant de la trompette; en bas, la silhouette d'une Bastille, des monceaux de corps entassés, la Ville une palme en main, et une autre figure allégorique soulevant un blessé. La composition a de la tournure et s'arrange bien, mais nous voilà loin du courant naturaliste. M. Bourgeois, moins mâle moins étoffé, n'est pas moins préoccupé du style. M. Royer a mêlé le symbole à la réalité. Sa *Fraternité* est un joli tableau de genre, que dominent des figures aériennes. Il n'a pas commis la même faute que trois ou quatre naïfs concurrents qui ont habillé

leur Fraternité d'une cornette blanche, et dont la candeur témoigne en faveur de l'honnêteté de leurs sentiments plutôt que de leur habileté.

La plupart des concurrents ont sacrifié à l'allégorie, comme semblait l'exiger le sujet. Plusieurs pourtant, mieux imbus des nouveaux principes, ont traduit la devise républicaine en compositions historiques : la *Prise de la Bastille*, le *Serment du Jeu de Paume*, la *Fédération;* mais il faut croire que l'allégorie est encore admise pour les plafonds et qu'elle paraît plus décorative.

Comme toujours, les excentriques donnent çà et là une note gaie. L'un symbolise la Fraternité sous la forme d'un banquet dans le jardin du Luxembourg, à l'ombre de la fontaine de Médicis, et nous montre l'Égalité recevant les hommages des riches et des pauvres devant le fronton de l'Institut. On ne s'attendait guère à voir l'Institut en cette affaire. Dans un autre projet, l'Égalité fait reforger le vieux monde par trois serruriers musculeux qui, armés d'énormes marteaux, tapent à tour de bras sur un globe cerclé de fer. Un troisième, dont l'excentricité de conception se double d'une exécution burlesque, représente la Fraternité sous la forme d'une jeune fille offrant à son petit frère un *toutou* en carton, idée dont la simplicité désarme. L'Égalité, c'est une aimable et heureuse famille où chacun a « ce qu'il préfère » : celui-ci une poupée, celui-là un polichinelle, — et où l'on voit l'un tendre un morceau de sucre à un lévrier, l'autre à un caniche. La Liberté, enfin, c'est, comme nous l'explique une devise inscrite en tête de la première composition, « le Mariage libre amenant l'Amour et la Paix » : pour le coup, c'est trop de zèle, car le mariage libre se passe de la mairie aussi bien que de l'Église, et l'artiste, en choisissant ce motif, a commis un contre-sens presque aussi réjouissant que sa composition elle-même.

On cherche à métamorphoser peu à peu les mairies de Paris en de petits musées. La tâche est vaste et elle sera longue. En attendant la mairie du VIe, celle du Ier arrondissement vient de recevoir sa décoration. Au sortir de l'Hôtel de Ville, nous sommes passé par la place Saint-Germain l'Auxerrois pour examiner les peintures où M. Besnard a représenté, dans la salle des mariages, le *Matin*, le *Midi* et le *Soir* de la vie. De ces trois compositions, la meilleure est incontestablement la dernière, qui figurait au Salon de 1886. Il y a de la poésie et du style dans ce couple de vieillards assis mélancoliquement côte à côte et qui rêvent au soleil couchant. Le *Matin*, c'est un garçon et une fillette chantant aux oiseaux dans un paysage tout fleuri, sous les rayons de l'aube. Joli thème, exécution sèche; il eût fallu tremper sa brosse dans la rosée matinale. Le *Midi* de la vie est également associé au midi

du jour. Les deux enfants ont grandi : nous les retrouvons en pleins champs, dans la chaleur du soleil qui frappe d'aplomb sur eux. Le garçon est devenu un travailleur robuste; la fillette, une vigoureuse mère de famille; mais fallait-il la faire si laide? L'art devrait s'appliquer à propager la beauté. La laideur triviale et vulgaire n'a pas besoin de ses encouragements. Quant au cheval, c'est une bête presque fantastique par sa forme et par la couleur de sa robe. La facture du tableau est sommaire et lâchée. Rien ne forçait M. Besnard à donner les travaux de la moisson pour cadre à sa peinture dans une mairie parisienne; on peut même trouver que l'idée eût été mieux à sa place en une mairie de banlieue. Mais, du moins, on ne lui reprochera pas d'avoir tenté de débaucher les citadins par le charme d'une idylle à la Florian.

A cette époque de l'année, les expositions se continuent dans les livres; les magasins des grands éditeurs se changent en musées; partout se publient des ouvrages qui sont le charme des yeux et qui ne s'adressent pas tous à l'enfance, il s'en faut. Les hommes faits ont aussi leurs étrennes, et le mois de décembre est devenu la saison des bibliophiles.

Nous retrouvons justement la *Vie rustique* dans un beau volume de M. André Theuriet, avec dessins de M. Léon Lhermitte[1]. Dans notre dernière causerie, nous avons parlé de l'exposition de ces magnifiques fusains, et n'avons à y revenir aujourd'hui que pour dire qu'ils ont été soigneusement gravés sur bois par M. Clément Bellenger, et qu'ils forment un riche ensemble de cent seize compositions, dont vingt-six hors texte. Le talent de M. Lhermitte et celui de M. Theuriet s'harmonisent à merveille. Tous deux ont un égal amour des champs; tous deux savent en peindre les types et les travaux d'un pinceau robuste et sincère, qui en dégage la poésie sans jamais tomber dans la fadeur et les conventions de l'églogue. Poète et romancier, M. Theuriet fait circuler à travers chaque page de ses descriptions les parfums salubres de la nature, et il en parle non pas en amateur qui n'a fait que la traverser pendant ses vacances, mais avec la sûreté, et même, au besoin, avec le sens pratique d'un homme dont la jeunesse s'est passée dans son sein et qui est revenu bien souvent s'y retremper depuis.

La *Vie rustique* se divise en six livres où M. Theuriet étudie successivement la ferme, le blé, la vigne, le chanvre, la forêt, le village, et chaque livre s'ouvre par une poésie.

O mon village, à travers
Les prés verts

[1] Launette, 1 vol. grand in-8°.

Grimpent tes logis en pente;
Un ruisseau bordé d'aubiers,
A tes pieds,
Court dans la sauge et la menthe.

Sous les auvents de bois brun,
Le parfum
Du vieux temps se garde encore;
On y parle le patois
D'autrefois,
Rude, chantant et sonore...

Chemin faisant, ses descriptions, d'un coloris ferme et sobre, s'animent de scènes vivantes et de récits pittoresques. Il recueille les vieilles chansons, les vieux usages, les vieilles légendes. Lisez surtout le dernier livre, où se dérouleront sous vos yeux les diverses faces de la vie au village, — l'enfance et l'école, la fête patronale, les fiançailles et les noces, la vie de famille, la vieillesse et la mort, — si vous voulez voir tout ce qu'il y a non seulement d'excessif, mais de faux dans l'immonde et odieux roman de M. Émile Zola. M. Theuriet ne flatte pas le paysan; il n'en fait point un portrait de fantaisie; il ne dissimule aucune de ses laideurs; il dit à quelles ruses, à quelles luttes, à quelles haines, à quels actes d'improbité, parfois même à quels crimes le pousse cette âpre passion de la terre d'où découlent la plupart de ses vices comme de ses vertus. Mais cela ne l'empêche pas de conclure que « la famille paysanne, même avec ses rudesses, ses grossièretés et ses tares, est encore l'élément le plus vivace et le plus sain de la société actuelle », et que « c'est dans la culture de la terre, dans la vie campagnarde en plein air que la bourgeoisie française devrait désormais chercher le rajeunissement et le salut ».

Il semble que ce soit aussi en guise d'antithèse et d'antidote à la *Terre* de M. Zola qu'on vient de réimprimer l'un des romans rustiques les plus célèbres de George Sand : *François le Champi*, avec dessins et aquarelles de M. Eugène Burnand. *François le Champi* est surtout connu par la pièce de théâtre que l'auteur en a tirée et qui a popularisé le titre. Elle avait un peu relégué dans l'ombre le roman, que je n'avais jamais lu, je l'avoue. Sans valoir la comédie, et tout en prêtant aux mêmes réserves dans son dénouement, ce récit berrichon peut intéresser encore par la saveur champêtre du style, le naturel du dialogue, la vérité des peintures, le charme discret et voilé des figures de l'honnête Madeleine et du brave *Champi*.

Dans la même collection que *François le Champi* et les *Chants du soldat*, dont j'ai dit un mot plus haut, a paru également un

livre nouveau d'un écrivain tout à fait à la mode : *Madame Chrysanthème*, par Pierre Loti[1]. C'est un de ces récits exotiques sans aucune composition apparente, qui s'éparpille en notes fluides, à peine reliées çà et là par un fil très frêle et très lâche. L'auteur nous conduit cette fois au Japon. Il ne s'agit pas d'un voyage, — d'une promenade tout au plus, d'une lente flânerie, d'un séjour anémique, languissant, ennuyé, à Nangasaki. S'il faut en croire M. Pierre Loti, nos marins, pendant ces escales dans les villes de l'extrême Orient, ont coutume de contracter, par devant un officier de l'état civil, des mariages morganatiques avec de jeunes personnes indigènes. On en est quitte, lorsqu'on part, pour faire rédiger un acte de divorce, et la jeune femme peut recommencer à l'arrivée du navire suivant : la chose est dans les mœurs du pays, et sa réputation n'a pas subi la moindre atteinte. Que M. Pierre Loti ait jugé à propos de pousser le *japonisme* jusque-là, c'est son affaire, mais était-il indispensable de nous en rendre compte? Comment ne pas remarquer qu'il revient bien souvent à ce genre de confidences? Après Aziyadé, Rarahu; après Rarahu, Chrysanthème. Et j'en passe. C'est déjà une petite galerie. Non pas, d'ailleurs, qu'il s'agisse ici d'une histoire d'amour; il n'a d'autre amour au cœur que celui de la couleur locale : il a pris une femme uniquement comme il eût acheté un bibelot d'étagère; elle l'intéresse si peu, que son livre est une variante des *Fleurs d'ennui*. Elle ne nous intéresse pas davantage. En nous décrivant ce petit animal singulier, dans toutes ses moues et ses grimaces, ses toilettes, ses coiffures, ses habitudes, ses superstitions, M. Pierre Loti ne songe pas un moment à élargir cette observation d'épiderme, à regarder dans l'intérieur, à nous révéler l'être intellectuel ou moral, quel qu'il soit, caché sous cette enveloppe chiffonnée. Il la traite en figure de paravent. Aussi, malgré l'admirable talent descriptif de l'auteur, qui nous transporte, comme sans effort, dans le milieu qu'il habite, qui évoque les figures et les choses avec une sorte de magie d'autant plus étonnante qu'elle a les allures les plus simples du monde, qui nous donne la sensation de cette nature factice, mignarde et contournée, de ces magots à la gaieté enfantine et à la drôlerie irrésistible; malgré tant de fins et spirituels croquis tracés d'une touche menue comme les physionomies, les mœurs et les paysages qu'ils peignent, ne tarde-t-on pas à ressentir un peu de fatigue et d'énervement. Cela finit par tourner sur l'esprit, si je puis ainsi dire, comme tournent sur l'estomac ces mets fragiles, bizarres et compliqués qui amusent l'appétit sans le satisfaire, et

[1] Édition du *Figaro*, Calmann-Lévy, 1 vol. in-8°.

après lesquels on donnerait beaucoup d'un simple rosbif saignant.

Il faut déguster *Madame Chrysanthème* à petites doses, chapitre par chapitre, comme on prend une gorgée de thé dans une de ces tasses microscopiques qui nous viennent de Tokio. Les *japonisants*, si nombreux aujourd'hui, seront charmés de tous ces petits morceaux, et j'imagine que M. Edmond de Goncourt s'en est régalé. Quant à l'illustration de MM. Rossi et Myrbach, elle est absolument exquise, — bien parisienne et bien japonaise à la fois, — d'une grâce exotique et d'une saveur originale qui réveille sans cesse la curiosité. On dirait de ces peintures comme en exécutent sur les éventails et les *kakémonos* les grands artistes d'Yeddo, rehaussées par une pointe d'esprit français.

Au sortir de *Madame Chrysanthème*, j'ai relu avec un plaisir tout nouveau le *Raphaël* de Lamartine et le *Roman d'un jeune homme pauvre*, d'Octave Feuillet, dont la maison Quantin vient de nous donner de belles et riches éditions, à l'usage des bibliophiles et non autres. Le *Raphaël*, qui continue la collection des chefs-d'œuvre du roman contemporain, a été tiré à petit nombre, sur beau papier, par le maître imprimeur. Avec sa couverture blanche repliée, sur laquelle se détachent simplement, vers le bas, le titre de l'ouvrage, et dans l'angle supérieur un médaillon repoussé en or, il se présente sous un aspect d'un élégance sobre et d'un goût parfait. M. Ad. Sandoz a dessiné, pour ces « pages de la vingtième année », dont il serait superflu de refaire aujourd'hui l'analyse et l'appréciation, dix compositions d'un beau caractère, gravées à l'eau-forte par M. Champollion avec une pointe qui a toute la perfection et toute la science du burin le plus exercé.

Dans l'œuvre entière de M. Octave Feuillet, je ne sais s'il est un livre dont le succès ait été plus complet, plus décisif et plus durable que le *Roman d'un jeune homme pauvre;* il l'a retrouvé sous la forme du drame. Certes, l'histoire est romanesque, et le titre même nous en prévient loyalement; mais, si l'on veut bien ne pas se montrer trop exigeant sur le chapitre de la vraisemblance, qu'elle est attachante, dramatique et noble! Où est le lecteur rébarbatif que n'a point ému la scène de la tour d'Elven? Et quelle galerie de figures dont chacune a son originalité et sa vie propre! On se retrempe avec un charme tout particulier dans une atmosphère si généreuse et si salubre par cette époque de *naturalisme*, comme on respire avec délices l'air pur des sommets après avoir séjourné dans un cloaque infect. Un portrait de l'auteur gravé à l'eau-forte ouvre cette édition de grand luxe, qu'illustrent de nombreuses gravures hors texte et d'autres de dimensions moindres, en tête ou à la fin des chapitres, exécutées sous la direction de M. Méaulle.

Cette fois encore nous voici acculé à la dernière page sans avoir pu passer la revue funèbre déjà ajournée à notre précédente causerie. Pour remplir ce peu d'espace qui nous reste, lequel choisirons-nous de tant de noms entassés par la Mort sur son livre? Sera-ce un glorieux soldat, un illustre serviteur du pays, comme l'amiral Jauréguiberry, le général de Courcy, qui fut l'un des héros du Tonkin, ou le vieux général Le Flô, qui servit aussi bien la France dans sa campagne diplomatique qu'il l'avait servie sur les champs de bataille? Sera-ce le rossignol suédois, Jenny Lind, qui avant Rachel, avant la Patti, avant Sarah Bernhardt, fit délirer l'Amérique et à la gloire de laquelle il n'a manqué que la consécration parisienne? Sera-ce des artistes comme Hippolyte Lazerges, Philippe Rousseau, qui éleva la nature morte jusqu'au tableau de genre; Gallait, qui a été plusieurs fois dans sa vie un vrai peintre d'histoire, un des rares du temps présent, et qui est un peu à nous aussi, puisqu'il a travaillé pour les galeries de Versailles, et qu'il était l'un des associés étrangers de notre Académie des beaux-arts. François Bonvin, le peintre du peuple, au talent robuste et simple, qui vécut à l'écart et qui est mort pauvre? Sera-ce des écrivains comme le vieux Marco Saint-Hilaire dont la mort a produit l'effet d'une résurrection, car tout le monde le croyait enterré depuis plus de trente ans, et dont les récits anecdotiques ont fait certainement plus encore que les chansons de Béranger pour la création de la légende napoléonienne; ou Jules Lacroix, frère cadet du bibliophile Jacob, beau-frère de Balzac, le traducteur de Juvénal, de Sophocle et de Shakespeare, l'auteur du *Testament de César*, de *Valeria* et aussi de nombreux romans de jeunesse dont il serait difficile de louer la délicatesse et la distinction et qu'il vaut mieux ne point tirer de l'oubli?

Non. Ce ne sera ni l'artiste, ni le poète, ni le diplomate, ni le capitaine. Ce sera tout simplement la fondatrice et la directrice d'un magasin de nouveautés, dont la mort a été un événement, dont vingt mille personnes ont suivi le cercueil et dont l'admirable testament demeurera dans les annales charitables comme un monument de la bienfaisance la plus généreuse, la plus attentive et la plus éclairée.

Il y a une quarantaine d'années, dans un quartier perdu de Paris, à l'angle de la rue de Sèvres et de la rue du Bac, une boutique de mercerie portant une enseigne vulgaire : *Au Bon-Marché*, était tenue par un jeune commerçant portant le nom d'un maréchal de France, avec le prénom d'un des sages de la Grèce : M. Aristide Boucicaut. C'était un homme actif, probe, intelligent. Il sortait du *Petit Saint-Thomas* où il avait épousé une giletière, âgée de trente

ans et douée des mêmes qualités que lui. Le jeune couple avait emprunté 1800 francs pour agrandir la petite maison de commerce. C'était beaucoup hasarder : les experts jugeaient qu'il n'y avait pas d'avenir dans un quartier pareil, si loin du centre de Paris. Cependant le magasin de mercerie s'élargissait peu à peu; il s'était adjoint la bonneterie, la rouennerie, la tapisserie et un peu de nouveautés. Bientôt il absorba l'une des maisons voisines, puis une autre, puis une autre encore, reliées tant bien que mal à la maison primitive et formant un ensemble de bâtisses inégales qui communiquaient entre elles par un labyrinthe de couloirs et d'escaliers. Et enfin, dans son développement continu, toujours avançant, toujours s'annexant et s'assimilant ce qui l'avoisinait, le bâtiment du Bon-Marché est devenu ce palais colossal, une des curiosités de la ville, recouvrant tout l'espace situé entre quatre rues et prolongeant ses annexes encore au delà, contenant la population d'une sous-préfecture, ayant le budget d'une grande ville et où l'on vend tout ce qui peut s'acheter. M. Boucicaut est mort il y a dix ans, mais l'essor de l'œuvre n'en a pas été arrêté une minute, et la veuve s'est montrée digne de recueillir son héritage.

Cette maison au titre banal et partie de si humbles origines en est arrivée à ce point qu'elle a transformé le quartier où elle s'élève, comme elle a transformé les conditions mêmes du commerce, et qu'elle s'est rangée parmi les phénomènes qui sollicitent les études des économistes. On n'a plus à craindre l'apparence d'une *réclame* en parlant de magasins dont la réputation est beaucoup plus qu'européenne, et qui attirent les clients, comme les pick-pockets, de toutes les parties du monde. Sans doute, la médaille a son revers. De pareilles maisons ne créent pas la commodité des achats par l'accumulation sur un même point des marchandises les plus diverses, par l'abaissement des prix, par la faculté d'échanger ou de rendre les objets « qui ont cessé de plaire », sans créer en même temps la tentation, sans allumer dans certains cerveaux frivoles et malades la folie de l'achat et quelquefois le vertige du vol. On peut s'y promener pendant des journées entières, au milieu d'une foule dont le flot ne se ralentit pas une minute, s'y installer comme chez soi, tout regarder, tout palper, monter au cabinet de lecture, admirer les tableaux, passer au buffet gratuit, visiter la maison en détail, avec ses sous-sols, ses cuisines, ses dortoirs, ses écuries, sous la conduite d'un guide en cravate blanche, se faire inscrire pour les concerts donnés par l'orchestre de l'établissement avec intermèdes où l'on entend Faure et Paulus. On y respire une atmosphère qui a son ivresse. Ces bazars prodigieux vulgarisent la passion du luxe. Que de femmes y ont ruiné leurs maris, sous

prétexte de profiter de *soldes* exceptionnels, d'occasions uniques.

Autre revers de médaille. Ces *monstres* ne sauraient vivre sans tout absorber et tout tarir autour d'eux. Aucune concurrence n'est possible. Le *Bon-Marché*, pour nous en tenir à lui, a nécessairement tué, dans un large rayon, presque tout le petit commerce, conséquence cruelle, dangereuse même au point de vue social, mais inévitable, — comme le chemin de fer a tué la diligence, comme le gaz a tué le quinquet et sera peut-être tué par l'éclairage électrique, — et qui n'est pas, d'ailleurs, sans compensation. Il rend d'une main ce qu'il a pris de l'autre et, en dehors de ses trois mille deux cents employés des deux sexes, il fait vivre, dans toutes les rues avoisinantes, des multitudes d'ouvriers et d'ouvrières employés à ses confections.

Si Mme Boucicaut n'avait donné que l'exemple de la fortune, comme dit M. Benoîton, ce n'eût pas été suffisant pour faire un événement de sa mort, aujourd'hui que les millionnaires courent les rues. Mais, après s'être montré capable de l'acquérir par une intelligence commerciale hors ligne, elle s'est montrée digne de la posséder par l'usage qu'elle en a su faire, de son vivant et à sa mort. Ni son mari ni elle ne se croyaient quittes envers leurs employés en les payant : ils leur donnaient des maîtres, ils leur enseignaient la musique, l'escrime, les langues vivantes; ils avaient refait une maison de famille, une sorte de foyer domestique aux jeunes filles venues de province; ils avaient associé les plus intelligents et les plus capables aux bénéfices d'une maison qui est leur propriété aujourd'hui ; ils avaient assuré la vieillesse des autres en créant en leur faveur une caisse de prévoyance que Mme Boucicaut venait encore d'enrichir de 4 millions peu de temps avant sa mort. Son testament a mis le comble à tant d'actes généreux. C'est un monument de charité vigilante, de bienfaisance intelligente et éclairée. On peut dire qu'elle a déployé, en réglant l'emploi de ses 100 millions, autant de sagacité, de prévoyance, d'esprit d'organisation qu'elle en avait montré à les acquérir. Elle n'a rien oublié, ni personne. Elle a voulu faire partout bénir son nom, en faisant partout tomber la manne de ses legs. Montyon et les autres philanthropes fameux sont bien dépassés par elle. Il y avait l'âme d'une reine en cette ancienne mercière qui vient d'inscrire son nom aux premiers rangs parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité, et dont les dispositions posthumes, véritable féerie de la charité, mériteraient de réconcilier le plus farouche socialiste avec « l'infâme capital ».

Victor Fournel.

LIVRES D'ÉTRENNES

MAISON DIDOT

Cette année, fidèle à ses traditions et jalouse d'ajouter de nouveaux titres à son illustration, la maison Didot a multiplié les publications nouvelles et en offre tout d'abord trois de premier ordre qui méritent les éloges et les recommandations de la critique.

La première est consacrée au pape Léon XIII, et tout à fait digne de ce noble sujet. Cette histoire de la vie et des œuvres de l'illustre pontife se présente au public sous les auspices des patronages les plus autorisés [1].

De tels témoignages non seulement nous dispensent de toute appréciation critique sur un ouvrage dont l'orthodoxie absolue n'est pas contestable et n'a pas besoin d'autres garanties, mais encore nous font une obligation de la plus expresse réserve pour tout ce qui touche au fond. Notre rôle, ainsi allégé, se borne à la mission toute profane de déduire brièvement les motifs d'un jugement portant exclusivement sur la forme, sur le plan, l'exécution de l'ouvrage, les mérites de cette exécution, les services qu'il est appelé à rendre, les qualités solides et les agréments qui nous ont fait trouver autant d'intérêt que de charme.

L'enfant prédestiné qui devait être un jour Léon XIII, le pontife si habile, si politique, qui préside glorieusement aux destinées de l'Église catholique, est né le 2 mars 1810, à Carpineto, petite ville de 5000 habitants, assise comme un nid d'aigle entre deux rochers gigantesques, sur le versant des montagnes dressées en face de Velletri. Non loin de la ville s'élève, entre deux pics sauvages, un château en style français, entouré de massifs de châtaigniers, et dont l'entrée s'ouvre sur de verdoyantes pelouses. C'est la résidence d'été, la maison de campagne de la famille Pecci. La résidence d'hiver, placée à l'ombre d'une des quatre églises de Carpineto, en style ogival, remontant à l'époque de Calixte III, est un édifice seigneurial du seizième siècle, dont les maîtres étaient en, mars 1810, le colonel Dominique-Louis Pecci, âgé de quarante et un ans, et son épouse, Anna-Prosperi Buzi alors dans sa trente-septième année. Dieu avait béni leur union en leur accordant de nombreux enfants : Charles, âgé de seize ans, Anna-Maria, de douze, Catherine, de dix, Joseph, qui commençait sa quatrième année et Joachim Vincent, qui entrait à peine dans la vie.

La famille appartient au patriciat siennois. On montre encore, à Sienne, le palais Pecci, situé près de la cathédrale dont plus d'un tombeau porte ce nom. La famille Pecci habite Carpineto depuis le ponti-

[1] Bernard O'Reilly, docteur en théologie, docteur ès lettres, *Vie de Léon XIII, son siècle, son pontificat, son influence*, composée d'après des documents authentiques, précédée de deux lettres de LL. EE. les cardinaux Parocchi, Simeoni et Gibbons, et d'une préface de S. G. Mgr Germain. Edition française entièrement refondue et annotée avec soin par P.-M. Brin P. S. S., professeur de théologie dogmatique. Un volume, grand in-8°, illustré de 2 photogravures, de 8 chromo-lithographies et de 300 gravures sur bois. Librairie de Firmin-Didot et Ce, libraires de l'Institut. 1887.

ficat de Clément VII. Sous Benoît XIV (1740-1758), Ferdinand Pecci acquit une grande réputation comme légiste. Un Jean-Baptiste Pecci fut évêque de Segni. Mgr Pecci fut chargé sous Pie VI des affaires de sa famille, et sous Pie VII fut commissaire général de la Chambre apostolique. Le comte Ludovico Pecci avait épousé, en 1792, Anna-Prosperi Buzi, d'une illustre famille de Cori, l'antique Cora des Volsques. Son quatrième fils, né le 2 mars 1810, fut baptisé et tenu sur les fonts du baptême en qualité de parrain par Mgr Joachim Tosi, évêque d'Anagni, ami de la famille, qui donna à son filleul les noms de Joachim-Vincent-Raphaël-Louis. La comtesse Anna était une femme, une épouse, un mère accomplie, dont la mémoire est entourée par ses fils, surtout par le cardinal Joseph et le pape Léon XIII, objet de sa prévoyante prédilection d'une juste et pieuse vénération. Son portrait et celui de son mari ornent encore aujourd'hui, honorés de ce culte domestique et populaire, le grand salon du palais Pecci à Carpineto.

A l'automne de 1718, Joseph et Vincent, qui devait à partir de 1830 porter exclusivement le prénom de Joachim, entrèrent au collège des Jésuites à Viterbe, après avoir passé un an à Rome, auprès de leur oncle, Antonio Pecci, qui habitait le palais Muti, près de l'Ara-Cœli.

Dès 1815, s'était passé un événement qui devait avoir une grande influence sur la vie spirituelle de la comtesse Pecci et par elle sur ses enfants, en provoquant chez la mère un redoublement de ferveur dans la piété particulière qu'elle avait toujours manifestée pour saint François d'Assise. Chassés de leur monastère par l'invasion française de 1797, les Franciscains étaient rentrés en 1815 dans leur ancienne demeure, dont la protection généreuse de la comtesse Pecci les avait aidés à relever les ruines.

« Les religieux de Carpineto, dit le biographe, appartenaient à cette branche vigoureuse et féconde que saint Bernardin de Sienne et saint Pierre d'Alcantara avaient greffée sur le tronc du bel arbre franciscain et qui avait produit sur le sol italien les saint Jean de Capistran, les saint Léonard de Port-Maurice et toutes ces légions d'hommes et de femmes dont la noble ambition était de suivre le Pauvre d'Assise dans les voies sublimes du sacrifice et du dévouement. »

Les deux frères Pecci héritèrent de la prédilection maternelle pour cet ordre des Franciscains, où la tradition de son fondateur a perpétué le culte particulier des vertus d'exemple et des œuvres de charité, et ils en ont donné plus d'un témoignage. Le pape Léon XIII a racheté de ses deniers le couvent des Franciscains à Carpineto, et les y maintient à ses dépens. Pour la comtesse Pecci, affiliée au tiers ordre de Saint-François, elle voulut mourir revêtue de l'habit des tertiaires, et c'est, portée sur leurs bras, qu'elle fut inhumée à Rome, dans l'église franciscaine des Quarante-Martyrs, où se lit encore l'épitaphe touchante tracée de la main de ses fils, toujours inconsolables d'une telle perte.

Nous voudrions pouvoir insister sur ces débuts, sur ces commencements d'une grande vie, qui ont la douceur modeste et la fraîcheur obscure des petits filets de source qui deviendront, au sortir de l'ombre, rivière et quelquefois torrent. Mais il faut se hâter. L'élève d'élite du collège de Viterbe fut aussi un des meilleurs élèves du Collège Romain, rendu par Léon XII à ces admirables maîtres de la Compagnie de Jésus. Il s'y distingua par un travail assidu, fécondant une vocation incontestable et s'y montra humaniste tout à fait doué. Après avoir manié avec aisance et dignité la lyre virgilienne, et fait

rendre des sons nouveaux aux antiques *Carmina*, le futur Léon XIII tenait avec une supériorité marquée la plume de la harangue cicéronienne. Les vers signés de Vincent Pecci étaient une fête pour ses maîtres et ses condisciples, comme ses encycliques d'un latin si pur et si correct sont un régal pour les oreilles des virtuoses et des dilettanti de la période classique magistralement déroulée. De tels talents, ornés de la plus douce modestie et de la plus fervente piété, de si solides vertus souriant avec une grâce innée dans une gravité précoce, devaient désigner le jeune Pecci à la sollicitude et à la protection des papes Léon XII et Grégoire XVI, qui, en effet, la lui accordèrent. Le comte Pecci était « prélat domestique » de ce dernier pontife en janvier 1837, à vingt-sept ans, et paya ce choix d'une épreuve décisive comme collaborateur du cardinal Sala, surintendant des hôpitaux de Rome pendant une invasion du choléra, qui le montra à la hauteur de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Ce noviciat administratif le montrait capable d'occuper tous les postes, surtout les plus difficiles. Le dernier jour de l'an 1837, il était consacré prêtre par le cardinal Odescalchi, et au mois de février 1838, le cardinal Lambruschini le désignait au Saint-Père pour gouverner, en qualité de délégué, la province de Bénévent. Au mois de mai 1841, il était chargé d'administrer, dans les conditions les mieux faites pour mettre en relief les qualités dont il venait de fournir de nouveaux témoignages, l'Ombrie, et en 1843, quittait momentanément la résidence de Pérouse pour la nonciature de Bruxelles. Préconisé archevêque titulaire de Damiette le 27 janvier, il reçut la consécration épiscopale des mains du cardinal Lambruschini le 19 février, dans la vénérable église de Saint-Laurent *in Panisperna*, et le 19 mars, il partait pour la capitale de la Belgique. Il réussit dans la diplomatie comme il avait réussi dans l'administration, et ne fut rappelé à la vie pastorale que parce que le pape Grégoire XVI trouva nécessaire, pour le bien de l'Eglise, de le rendre aux vœux des habitants de l'Ombrie, où il avait conquis une popularité telle, par ses œuvres et ses exemples, que son retour à Pérouse, en qualité d'évêque, fut un véritable triomphe.

C'est à Pérouse que Mgr Pecci put donner entièrement la mesure de ses mérites et de ses services, comme administrateur, comme prédicateur, comme éducateur des aspirants au sacerdoce, comme défenseur des droits de l'Église contre la révolution italienne couronnée dans la personne de Victor-Emmanuel. On put juger de son influence sur son peuple et de la reconnaissance de son troupeau aux fêtes destinées à célébrer, en février 1854, son élévation au cardinalat (consistoire du 19 décembre 1853), et en 1871, le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat à Pérouse.

Aussi nul parmi les principaux du Sacré Collège, nul parmi les maîtres et les disciples de cette école modèle et de cette académie de Pérouse dont sont sortis tant de prélats remarquables, et en tête, Mgr Rotelli, actuellement nonce à Paris, nul parmi ceux qui connaissaient les mérites, les services et les vertus du cardinal Pecci, nul, hormis lui, ne fut étonné des quarante-quatre suffrages qui se réunirent sur son nom le 20 février 1878, et le désignèrent pour occuper, sous le nom qu'il choisit, de Léon XIII, le trône pontifical laissé vacant par la mort de Pie IX.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des actes de Léon XIII comme Souverain Pontife et à l'histoire de ces succes-

sifs chefs-d'œuvre de sagesse, de prévoyance, d'habileté, grâce auxquels la Papauté, prisonnière au Vatican, a pu reconquérir pacifiquement, par le seul empire de la raison, de la modération, de la patience, tout le terrain perdu antérieurement, exercer une médiation triomphante dans tous les grands conflits européens, et recevoir, à l'occasion du jubilé de 1888, les hommages, les félicitations et les présents de l'empereur de la Chine, du sultan ottoman, de l'Allemagne et de l'Angleterre protestantes, mêlés aux hommages et aux présents de l'Europe catholique.

La composition et le style de l'ouvrage sont dignes de ces mémorables événements qu'il raconte, de cette grande figure du Souverain Pontife qu'il met dans un relief saisissant. L'illustration en est combinée avec un soin et un goût consommés qui ne laissent aucun épisode de cette grande histoire sans les tableaux et les portraits qui en forment le commentaire pittoresque.

Napoléon et son histoire politique et militaire, écrite au point de vue de cette impartialité sereine que permet à la postérité un demi-siècle d'informations et de discussions, grâce auxquelles on peut essayer aujourd'hui de prononcer sur les points essentiels des jugements définitifs, a tenté déjà bien des écrivains, elle en tentera encore plus d'un, séduit par les grandeurs de ce vaste sujet. M. Roger Peyre a voulu contribuer à cette histoire par un tableau d'ensemble, une sorte de vaste fresque historique, vivement brossée, qui comporte non seulement les hardiesses de la synthèse, mais encore les finesses de l'analyse, qui passe tour à tour des événements esquissés à grands traits aux figures peintes souvent avec la minutie et l'intimité du portrait [1]. On trouve, dans le livre de M. Peyre, aussi attrayant qu'instructif, des parties traitées avec le soin sévère et la gravité qui convient au récit d'événements épiques, et d'autres parties où la familiarité anecdotique se donne heureusement carrière. L'ouvrage n'est pas seulement un inventaire, un répertoire des victoires et des conquêtes, des triomphes et des revers; l'organisation impériale y revit dans ses détails les plus caractéristiques. L'histoire des sciences, des lettres, des arts, des mœurs, des modes, des théâtres, des salons, des monuments, y alterne avec celle des batailles, des traités, des institutions et des lois. Le tout s'enchaîne sans lacune et se mêle sans confusion.

On ne saurait analyser en quelques lignes un volume de près de neuf cents pages, où, malgré des efforts souvent heureux de concentration et de classification, les événements et les détails accumulés grouillent dans un sorte de fouillis frémissant. Nous louerons l'auteur de ce livre, gros comme un dictionnaire, de l'avoir rendu beaucoup plus intéressant et de l'avoir écrit dans un esprit qui nous a paru répondre à cette moyenne de l'opinion qui est le plus près de la justice et de la vérité. Il reconnaît ce que Napoléon a fait pour la gloire de la France, et nous ne sommes pas assez gâtés par le présent pour répudier un tel passé et faire fi d'un tel héritage. Mais il ne dissimule pas le prix sanglant qu'a coûté cette gloire décevante et de quels sacrifices

[1] Roger Peyre, *Napoléon Ier et son temps*. Histoire militaire, gouvernement intérieur, lettres, sciences et arts. Ouvrage illustré de 13 planches en couleur et 431 gravures et photogravures d'après les documents de l'époque et les monuments de l'art, accompagné de 21 cartes ou plans. Librairie de Firmin Didot et Ce. Un grand volume de 900 pages.

de liberté, de sécurité et d'humanité même, la France en a payé l'enivrement, qui chatouille, il est vrai, si flatteusement la fibre nationale, qu'il dure encore. Les titres de Napoléon à l'admiration comme réorganisateur de la société française sont plus modestes à la fois et plus durables, et c'est la partie de son œuvre qui est fondée sur la raison et ne doit rien à la force, qui lui survit surtout, avec le souvenir de nos succès et de nos revers. Telle qu'elle est, cette figure a gardé une incontestable popularité, due à la fois aux victoires qui étonnent et aux défaites qui attendrissent, et cette histoire si merveilleuse, tout en restant si réelle, et qui a déjà conquis, quoique encore si proche de nous, la poésie du lointain, cette histoire qui déroule ses tableaux depuis l'école de Brienne et le siège de Toulon jusqu'au tillac du *Bellérophon* et au rocher de Sainte-Hélène ; cette histoire d'un Corse, simple officier d'artillerie, conquérant, à travers les Alpes ou le désert, à travers les hypogées d'Egypte et les palais d'Italie, ce laurier consulaire mêlé de fleurs de lotus, montant, parvenu glorieux de la Révolution, sur le trône de Louis XIV et de Louis XVI, défiant les malédictions de la guerre d'Espagne et de la guerre de Russie, tombant par la guerre qui l'a élevé, trouvant les dernières éloquences et les derniers héroïsmes de son rôle dans cette campagne de France où il ne touche pas en vain, mais où il touche trop tard le sol de la patrie et de la liberté, et triomphant du désespoir et du suicide, allant mourir de consomption et d'oisiveté, de regret et aussi de remords dans l'île malsaine où l'Angleterre s'est faite, sous la sinistre figure d'Hudson-Lowe, la geôlière du prisonnier de la coalition : quelle épopée, quel drame, et surtout quel drame à grand spectacle, car le héros est un grand acteur, il aime les acteurs, il est l'ami et parfois le plagiaire de Talma, et c'est par le côté théâtral plus que par le côté intime de sa vie, objet de la prédilection des seuls philosophes, qu'il a captivé les peuples et les rois qui lui ont fait un moment une cour couronnée.

Un tel sujet appelle et favorise singulièrement l'illustration. Et celle du *Napoléon et son temps* est très bien choisie, très bien combinée, cherchée, comme le texte lui-même, qui a peut-être un peu abusé de certains documents anecdotiques, tels que les souvenirs du capitaine Coignet, le grognard mort épicier à Auxerre, et qui nous paraît avoir parfois singulièrement *romancé* ou, si l'on veut, *épicé* sa marchandise (les vieux soldats sont un peu hâbleurs comme les vieux chasseurs), cherchée, disons-nous, aux sources les plus intimes.

Les témoignages pittoresques ne manquaient pas. Au contraire, leur abondance devait plus embarrasser un choix que leur pénurie. Il y avait à puiser abondamment dans l'œuvre de Denon, dans l'œuvre des quatre G., c'est-à-dire des peintres Guérin, Gros, Gérard et Girodet. David, Prudhon, Lefebvre, Isabey, n'étaient pas à négliger. Et Carle et Horace Vernet? Et Raffet et Charlet et Bellangé devaient fournir des butins précieux à l'illustrateur, de même que les récents ouvrages publiés sur Napoléon, la cour impériale, les *Mémoires de Mme de Rémusat*, le livre de Fauriel sur le *Consulat*, les rapports du commissaire autrichien sur le séjour de Sainte-Hélène, donnaient à l'historien quelques notes nouvelles, quelques nuances et tons nouveaux à ajouter à sa palette.

C'est avec une entière et curieuse érudition spéciale qu'est traitée cette illustration, charme principal du *Napoléon et son temps*. David, Gérard et Prudhon ont contribué aux planches en couleur par

la reproduction de tableaux ou de portraits connus. De même d'Isabey. La collection de costumes Hautecœur a donné les modèles de curieuses chromo-lithographies, de costumes militaires ou de modes. Il n'y a qu'une planche en taille-douce, mais elle est exquise. C'est le portrait d'après Gérard, de la belle et ingénument coquette comtesse Regnauld de Saint-Jean d'Angély, belle-sœur d'Arnault et digne fille de cette moins belle, quoique encore très agréable amie de Mme Vigée-Lebrun et plus qu'amie d'André Chénier, qui l'a chantée sous le nom de Camille, la comtesse de Bonneuil.

Nous ne saurions faire le dénombrement des gravures hors texte. Mais c'est tout un petit musée de batailles, de monuments, de portraits. Les collections anglaises et allemandes ont été heureusement fouillées. L'illustration n'est pas seulement épique, tragique; elle est aussi comique, comme le sujet l'est parfois, et traitée à la façon shakespearienne, en faisant la part de l'attitude sublime et de la grimace vulgaire, des larmes et des rires des peuples qui vengent leurs larmes. Il y a d'amusantes reproductions des caricatures du temps. Enfin c'est là un livre tout à fait hors pair, plein de leçons de tout genre, et où le texte et l'image s'unissent pour mettre en relief le plus mémorable exemple des vicissitudes de la fortune, et le plus éloquent témoignage de l'action providentielle qui mène, en somme, et fort heureusement pour lui, le monde où l'homme s'agite.

Le succès éclatant de l'ouvrage de MM. Edmond et Jules de Goncourt sur la *Femme au XVIIIe siècle* [1], édition définitive, ornée d'une illustration des mieux choisies, a encouragé les éditeurs à faire subir cette année la même toilette de luxe, d'art et de haut goût à l'ouvrage consacré par les mêmes écrivains à *Mme de Pompadour*. Le livre est assez connu. Le sujet ne l'est que trop. Le livre a mérité son succès par une curiosité, une intimité et, il faut bien le dire, une frivolité de recherches et de découvertes et aussi des mièvreries et des coquetteries de style qui conviennent bien à l'histoire de la plus frivole des influences funestes qui ont abaissé, sous Louis XV, le caractère de la royauté et le caractère du roi. C'est par l'illustration et une illustration tout à fait appropriée à cette célébrité d'alcôve, à cette majesté de boudoir, à ce règne du cotillon, du chiffon, de la fanfreluche, que le livre, tout en gardant sa physionomie, a gagné une sorte de regain de vie nouvelle. Il s'ouvre dignement par une estampe en couleur, faite en imitation du pastel de Boucher, 1751, — Bonnet, 1769, représentant la favorite, en habillement de jardinière, le bras sur un panier de fleurs. Le plus curieux, le plus neuf, pour nous et beaucoup d'autres, de cette illustration, où l'héliogravure a témoigné de ses progrès par l'intensité de vie, assez inattendue, qu'elle a pu donner à certains portraits, celui du comte de Clermont et celui du président de Maynières, par exemple, c'est la suite d'estampes gravées par la marquise d'après les pierres gravées de Guay, graveur du roi. C'est grâce à cet amour des arts, à cette protection des artistes, c'est grâce à l'heureuse et patriotique inspiration de la fondation de l'école

[1] Edmond et Jules de Goncourt, *Mme de Pompadour*, nouvelle édition, revue et augmentée de lettres et documents inédits, tirés du dépôt de la guerre, de la Bibliothèque de l'arsenal, des Archives nationales et de collections particulières, illustrées de 55 reproductions sur cuivre, par Dujardin, et de deux planches en couleur, par Quinsac, d'après des originaux de l'époque. Librairie de Firmin-Didot et Ce, 1888, in-4o.

militaire, qu'il sera de bon goût de pardonner quelque chose à la marquise, qui gagne encore aussi par la comparaison avec l'indignité de celle qui lui succéda.

La maison Didot ne borne pas à ces trois magnifiques ouvrages le trophée de ses nouveautés. Elle continue le petit monument de son Walter Scott illustré [1]. Elle continue à mettre en pièces (les morceaux en sont très bons surtout avec l'assaisonnement de notes et d'améliorations de tout genre, qui double l'œuvre par un commentaire d'un érudit, d'un critique et d'un écrivain des plus distingués, M. Paul Louisy) la collection d'études historiques de Paul Lacroix sur les quatre derniers siècles de notre histoire. Cette encyclopédie, dont une illustration méthodique faisait le principal ragoût, était devenue un peu lourde et demeurait un peu diffuse pour les besoins de légèreté, de clarté et d'ordre des jeunes intelligences. Elle était aussi accessible seulement aux grandes bourses. Maintenant le public si intéressant des étrennes et des présents d'anniversaire pourra puiser, avec la modeste bourse des économies du collège, dans cette collection nouvelle découpée et distribuée méthodiquement par M. Louisy en autant de petits ouvrages embrassant chacun un ou plusieurs siècles. Quatre volumes de cette encyclopédie historique et pittoresque de l'*Ancienne France* ont paru cette année, et pour qui connaît cette ancienne collection Lacroix-Séré, dont le succès se renouvelle ainsi en devenant populaire, il peut suffire de la citer pour être dispensé de l'éloge du texte et des gravures [2]. Il fallait toutes les ressources d'une grande maison et d'un grand succès pour permettre de donner à un prix modique un beau livre orné de 200 gravures et d'une chromo-lithographie.

Le nom de la directrice de la *Mode illustrée* et de la *Bibliothèque des familles*, qui n'en est plus à faire ses preuves de moraliste et d'observatrice pleine de sens et de goût, suffirait à recommander à la famille une collection de romans d'une moralité irréprochable, d'un intérêt dramatique, qu'ont signés d'ailleurs les auteurs les plus en vogue dans ce genre modeste du roman d'éducation, qui n'exige pas moins de talent que les autres, au contraire, puisque l'écrivain n'y fait appel qu'aux spectacles honnêtes, aux sentiments généreux, aux nobles aspirations, et ne se pique d'éveiller que des rires de bon ton ou des larmes salutaires. Cette année, cette excellente collection s'est enrichie de quatre ouvrages nouveaux [3].

M. de Lescure.

---

[1] *Woodstock*, traduction de M. Ed. Scheffer. Dessin de M. Edouard Toudouse. C'est le quinzième volume de cette jolie collection des chefs-d'œuvre du romancier de l'histoire, de la jeunesse et de la famille.

[2] *L'Ancienne France. — L'école et la science jusqu'à la Renaissance. — Le Théâtre* (mystère, tragédie, comédie) *et la Musique.* Instruments, ballet, opéra jusqu'en 1789 (228 gravures et une chromo-lithographie). — *L'Industrie et l'art décoratif aux deux derniers siècles* (202 gravures et une chromo-lithographie). — *Les Arts et Métiers au moyen âge* (avec 181 gravures et une chromo-lithographie, texte entièrement refondu). 4 vol. grand in-8°. Firmin-Didot et Ce.

[3] *Bibliothèque des mères de famille illustrée. — La seconde femme,* par E. Marlitt, imité de l'allemand, par Mme Emmeline Raymond, 9 gravures hors texte, par P. Mervart. — *Le Secret de la vieille demoiselle,* par E. Marlitt, traduit de l'allemand par Mme Emmeline Raymond, 6 gravures hors texte, par Kauffmann. — *La Benjamine,* par S. Blandy, 6 gravures hors texte par

Il nous en reste beaucoup encore à signaler, et de toutes sortes, livres d'amateurs et livres d'enfants, livres à feuilleter et livres à lire. Mais, avant de les passer en revue, nous tenons à revenir sur un de ceux dont nous avons parlé la dernière fois, l'un des plus remarquables de l'année, *Sainte-Marguerite de Cortone*, édité par la maison Plon et dont un accident d'imprimerie a défiguré la première phrase en nous faisant dire tout le contraire de notre pensée. Mais nos intelligents lecteurs n'ont pu s'y méprendre. Destiné à être offert au Souverain Pontife pour son jubilé, ce volume est digne, tout à fait digne de prendre rang entre les œuvres d'art de tous genres que la France catholique se prépare à lui offrir en témoignage de sa filiale vénération.

A côté de ce chef-d'œuvre typographique, la maison Plon, Nourrit et Cᵉ se distingue encore cette année par de spirituels et récréatifs *albums* pleins d'excellentes leçons pour les enfants, et qui d'un trait leur en disent plus que ne feraient peut-être bien des pages de morale. Un rapide dessin, un léger croquis, une esquisse enlevés en quelques coups de crayon ont souvent, on le sait, plus d'effet sur eux que les meilleures discours. Il faut, avant tout, parler à leurs yeux. Il faut tenter leur regard par des nuances joyeuses, les amuser par une composition pittoresque : ainsi alléchés, ils liront docilement les bons conseils, les exemples vertueux, les utiles et aimables leçons qu'on propose à leur jeune intelligence.

Voilà ce que la maison Plon a compris et ce que réalisent, cette année principalement, ses albums où le texte est ingénieusement encadré de dessins en couleurs, qui en forment le commentaire continuel, qui l'expliquent, le vivifient, le rendent pour ainsi dire réel et palpable pour le petit lecteur. Le succès obtenu dans cette voie avec les délicieux ouvrages de Boutet de Monvel : *Vieilles chansons et rondes pour les petits enfants* et *Chansons de France pour les petits Français*; avec l'*Équitation puérile et honnête* du spirituel Crafty; enfin, avec le gracieux albums de Mars : *Nos Chéris*, ont engagé les éditeurs à continuer la série si heureusement commencée, si bien accueillie du jeune public auquel elle s'adresse. Aussi ont-ils mis cette année encore à contribution le talent si apprécié des trois dessinateurs parisiens, dont il serait superflu de refaire l'éloge.

Un des plus curieux documents qui nous restent sur la vie de nos ancêtres, depuis le seizième siècle, est la collection des *Livres de civilité*, recueils de maximes sur la bonne tenue, le savoir-vivre, la conduite journalière de la vie. Ces manuels nous révèlent souvent la physionomie de l'époque à laquelle ils ont été écrits.

La *Civilité puérile et honnête*, expliquée par l'oncle Eugène et illustrée par Boutet de Monvel, a plus d'un trait de ressemblance avec ces *Livres de civilité* dont nous venons de parler. Si on la retrouve un jour, dans deux ou trois siècles, au fond de quelque bibliothèque poudreuse, elle renseignera à merveille les historiens futurs sur les idées, les mœurs intimes, les habitudes domestiques, les allures, les costumes, le mobilier de notre époque.

Ecrite avec une bonhomie souriante, souvent malicieuse, toujours de bon goût, la *Civilité puérile et honnête* deviendra le bréviaire de

Eugène Thadome, Richard Gustaffson, membre du Parlement suédois. — *Autour du poêle*, contes et récits pour les enfants, traduit par Edouard Delabesse, 4 vol. in-8°. Firmin Didot.

nos bébés, bréviaire aussi utile qu'amusant. Propreté et politesse, — Les devoirs de convenance à la maison, — La bonne tenue à table, — La civilité en promenade et en visite, — La courtoisie entre enfants : tels sont les sujets traités par l'auteur dans un style simple, clair, émaillé d'anecdotes et de réflexions piquantes. Ajoutons que les aquarelles de Monvel qui enguirlandent les sages préceptes de l'oncle Eugène sont d'une grâce, d'une finesse exquises, parfois d'un comique achevé. On sait que Monvel excelle à mettre en scène les péripéties de la vie enfantine. Jamais il ne l'avait mieux prouvé.

Mars est le dessinateur attitré de tout ce qu'il y a de plus agréable à regarder en ce bas monde, c'est-à-dire les jolies femmes et les beaux enfants. L'année dernière, dans *Nos chéris*, il a portraituré garçonnets et fillettes de la plus aimable façon. Cette année, dans *Compères et Compagnons*, il étudie aussi les animaux amis de *nos chéris*. Cet album fait défiler sous nos yeux tout un monde de gracieux babies au milieu de leurs *petits amis*, c'est-à-dire les minets, les toutous, les chèvres, les pierrots, les serins, jacquot, les canards, les cygnes, les pigeons, etc. Leurs *grands amis* sont les poneys, les chevreuils du parc, le bon petit âne, les vaches de la prairie. N'oublions pas non plus les *bonnes connaissances* représentées par les otaries, marabouts, lamas, chimpanzés, chameaux et éléphants du Jardin d'acclimatation. Sous le fin crayon de Mars, ces *Compères et Compagnons* prennent gaiement leurs ébats ensemble, à la grande joie des parents.

L'*Equitation puérile et honnête* de Crafty forme le manuel indispensable de tout apprenti cavalier. Sa *Chasse à tir* sera non moins nécessaire à tout chasseur novice. Avec l'humour, la verve comique dont il a le secret, Crafty nous y conte, de la plume et du pinceau, les exploits du débutant dans la carrière cynégétique. Premier rendez-vous de chasse, hécatombe du gibier de plume ou de poil, et même massacre de pauvres chiens par le tireur maladroit, affût au sanglier, battues, tir aux allouettes, aux grives, aux faisans, poursuite des bécassines à travers les marais, guerre aux chats sauvages et aux renards, toutes les aventures du jeune Nemrod y sont narrées avec une foule de détails amusants, d'observations utiles et pratiques.

Auprès de ces albums se place naturellement un nouveau livre de M. Lucien Biart, l'écrivain plein de cœur dont la maison Plon publia l'an dernier, sous ce titre : *Quand j'étais petit*, la franche et gracieuse vie d'enfant qu'avait illustré le crayon de Monvel. M. Biart n'obtiendra pas, nous en sommes sûrs, un moindre succès avec *Grand-père Maxime, histoire d'un vieux chimiste et de deux orphelins*, illustré par un élégant dessinateur, M. L. Mouligné. Enfants et parents y trouveront des émotions douces, une donnée entraînante et ce qui ne saurait nuire, un peu de science en plus. Grand-père Maxime est, en effet, un vieux savant en même temps qu'un excellent homme. Il a entrepris l'éducation de deux orphelins, et leur apprend non seulement à être bons et laborieux, mais encore à observer mille curieux phénomènes de la nature.

L'instruction et l'éducation vont donc là de front sous l'une des meilleures formes.

Revenons à la maison Hachette en mentionnant d'abord un beau volume, destiné aux jeunes garçons, dans lequel M. Rousselet a réuni sous ce titre : *Nos grandes écoles* les articles parus au *Journal*

de la jeunesse, et auxquels il a joint des études sur l'Ecole de Médecine, celle de Droit et l'École Forestière, études prises sur le vif et pleines d'utiles informations. Signalons dans la *Bibliothèque blanche*, *Danielle* de Mme Colomb, qui s'harmonise avec les ouvrages de M. Girardin, et offre un enseignement sérieux présenté sous la forme d'une charmante nouvelle. En abordant la *Bibliothèque rose* nous sommes heureux d'y revoir les noms de Mlle J. Gouraud, de Mlle Fleuriot, de constater que tous les collaborateurs attitrés y ont apporté leur contingent. Nous avons noté particulièrement *Petit Monstre et Poule mouillée* de Mme de Pitray qui a hérité de Mme de Ségur par tous les bons côtés. Pour les enfants, l'ouvrage de Mlle Emilie Carpentier offre un très vif intérêt; il aurait mérité, à notre avis, les honneurs de la bibliothèque blanche. Cette étude, la vie chevaleresque à l'époque de François Ier, s'adresse moins aux enfants qu'aux adolescents, que passionneront davantage les aventures de *Pierre le Tors*.

Voici le tour des bébés de quatre à cinq ans que Mme de Witt n'oublie jamais. Avec les siennes nous trouvons les amusantes histoires de Mme Desgranges, *Le Chemin du collège* et les *Enfants de Boisfleuri* de Mme Chéron de la Bruyère. N'oublions pas *Mon Journal*, qui continue dans sa sixième année, les bonnes traditions des précédentes.

Outre ses livres pour la jeunesse, la maison Hachette a encore cette année, à l'adresse des amateurs et des gens du monde, des ouvrages de grand luxe typographique aussi nombreux et aussi beaux que ceux par lesquels elle s'est distinguée jusqu'ici. Deux de ses nouvelles publications entre autres, *la Belgique* et *les Cahiers du capitaine Coignet*, brillent par l'abondance — nous dirions volontiers par la prodigalité des illustrations. — *La Belgique*, magnifique in-4° de près de cinq cents pages, dû à la plume de M. Camille Lemonnier et à nos artistes les plus réputés, a plus fourni au crayon des dessinateurs que son titre ne semblait promettre. Le pays dont il présente le tableau n'est pas en effet, à première vue, des plus pittoresques. Sauf de belles eaux et, comme dit M. C. Lemonnier, un déroulement infini de paysages doucement variés, la nature n'y a rien de bien saisissant pour le regard. Mais ce que ce pays n'a pas reçu de la nature, sous ce rapport, l'homme le lui a largement donné. Nulle part on ne trouve, et en plus grand nombre, des villes plus curieuses, remplies d'édifices plus merveilleux et décorés de plus de chefs-d'œuvre artistiques. La population elle-même, avec ses costumes variés, ses solennités bourgeoises et populaires, ses fêtes religieuses, ses exhibitions de toutes sortes, n'est pas non plus sans ajouter à l'attrayante originalité du tableau. Or, c'est ce tableau que déroule sous nos yeux ce volume, dont presque chaque page amène, quand on l'ouvre, quelque belle église, quelque splendide hôtel municipal, quelque élégante ou bizarre maison bourgeoise, quelque copie de peintures et de sculptures célèbres. Le texte en est comme absorbé parfois, quelque effort qu'ait fait l'auteur pour prendre et garder la première place. Il y parvient néanmoins souvent et brille, non sans un peu d'effort toutefois, dans la description des objets et des lieux, dont il rend heureusement physionomie; mais il n'en est pas ainsi des populations, dont il voit mal certains traits, les plus généraux et les plus accusés notamment, la foi religieuse, qu'il accuse « d'alanguir

la vie publique », comme si ce n'était pas à son énergie que le pays doit d'avoir lutté avec succès contre l'absorption étrangère, d'avoir une existence propre et d'être aujourd'hui lui-même.

Superbe volume encore, que ces *Cahiers du capitaine Coignet* [1], où l'artiste a mis, dans ses figures et ses scènes militaires, toute la vérité et toute la vie qui animent les récits du vieux soldat. Ces récits, sous la forme de *Mémoires* personnels, sont une sorte d'épopée des guerres du premier empire, quelque chose qui fait penser à nos *Chansons de gestes*, œuvres d'écrivains assez peu lettrés, comme Coignet, d'une exactitude historique contestable, mais qui n'en sont pas moins de l'histoire.

« En est-il ainsi des souvenirs de Coignet, dit M. Lorédan Larchey; ont-ils la valeur d'un livre d'histoire? Ce n'est point là, non plus que dans l'*Iliade*, que j'irai chercher ce qu'on appelle des vérités de faits. Non, je ne me suis pas même attardé à leur discussion et à leur vérification! L'intérêt est ailleurs. Comme tous ceux qui se battent, notre soldat ne saurait nous faire le détail des opérations d'une armée; mais il donne ce que ne pourrait donner la précision d'un bulletin du grand état-major. Avec lui, vous avez la physionomie du combattant, les incidents de la marche, la couleur des champs de bataille, l'imprévu de l'action, le chaud de la mêlée... Toutes choses vives, pittoresques, singulièrement émouvantes. » Ajoutez-y l'histoire touchante d'un brave enfant parvenu à force de courage, histoire propre à relever le cœur de ceux qui, comme lui, débutent dans la vie par l'isolement et la peine.

Pour de l'histoire, dans le vrai et l'exact sens du mot, de l'histoire basée sur les documents écrits et appuyé sur le témoignage des monuments exhumés ou encore debout, telle que l'exigence de notre temps la demande, l'*Histoire des Grecs*, par M. Duruy [2] en est, avec son *Histoire des Romains*, un grand et bel exemple. Les deux ouvrages se tiennent, mais ont paru dans un ordre inverse; l'*Histoire des Romains* est achevée depuis deux ans, celle des Grecs en est à son second volume. Ce volume, qui vient de paraître, comprend le récit des guerres médiques et un brillant tableau de la civilisation athénienne au cinquième siècle, c'est-à-dire à l'époque de la plus grande prospérité d'Athènes. Comme dans l'*Histoire des Romains*, M. Duruy, en écrivant l'*Histoire des Grecs*, a eu pour but de fixer définitivement, chez nous, la connaissance des civilisations antiques, dont nous avons été les héritiers sans doute, mais pas aussi universels peut-être qu'il le croit. Avec plus d'art et d'éclat encore que dans son autre ouvrage, l'auteur ressuscite ici une société célèbre, qui nous était moins complètement connue que nous nous en flattions. M. Duruy fait revivre, autant que l'éloignement le permet, ce peuple actif, intelligent et raffiné des Grecs, pour lequel nous avons toutefois, au fond, plus d'admiration que d'estime, et dans la passagère prospérité duquel

[1] *Les Cahiers du capitaine Coignet* (1776-1850), publiés d'après ses manuscrits originaux, par Lorédan Larchey, illustré par J. Le Blant, 1 vol. in-4° avec 18 grandes héliogravures et 66 dessins dans le texte.

[2] Un volume grand in-8°, illustré de 274 gravures d'après l'antique et accompagné de cartes et de planches en couleur et à double pages.

on peut déjà voir sa décadence. Cette décadence prochaine et fatale, que l'auteur nous a dissimulée, sera le sujet du troisième et dernier volume.

Voici, comme tous les ans à pareille date, un nouveau volume de la *Nouvelle Géographie universelle* de M. Elisée Reclus [1]. Bien que, depuis plus de douze ans, l'auteur nous y ait habitués, une telle régularité dans un pareil travail, dont la matière s'étend chaque jour et qui est toujours au courant de tout ce qui s'y rapporte, ne laisse pas d'être pour nous un sujet d'étonnement et d'admiration. Le volume d'aujourd'hui, qui est le treizième et n'est ni moins considérable en étendue, ni moins riche de renseignements, ni moins soigneusement édité, a de quoi particulièrement surprendre. Il est consacré en effet à l'une des contrées du globe les plus récemment explorées, l'Afrique méridionale. C'est le quatrième dont ce continent est l'objet dans la géographie de M. Reclus. Ce n'est pas un petit étonnement de voir cette région, presque encore inconnue il y a trente ans, occuper dans le tableau général des connaissances géographiques presque autant de place que la vieille Europe si minutieusement inventoriée, et surtout de trouver, presque entièrement disparue, la large tache blanche qu'offraient naguère encore nos meilleures cartes. C'est précisément la description de cette partie de l'Afrique où il semblait qu'il n'y eût rien, qui remplit ce volume, de plus de huit cents pages riches d'informations abondantes et précises. Malgré son étendue, sera lu tout d'une haleine par quiconque aime à voir s'ouvrir devant soi ces grands et saisissants spectacles : le centre de l'Afrique et ses grands lacs, le Tanganyika, maintenant sillonné de bateaux à vapeur, et le Bangouéolo; l'immense bassin du Congo et de ses affluents; les nouveaux Etats qui s'y élèvent, le Congo français et le royaume indépendant fondé par le roi des Belges, évoquant à notre souvenir les noms des deux explorateurs intrépides, Brazza, Stanley. Voilà plus qu'il n'en faut pour donner à ce volume un intérêt multiple : intérêt de nouveauté, puisque nous y trouvons pour la première fois une vue d'ensemble de régions jusqu'à présent inconnues; intérêt patriotique, puisque la France peut revendiquer une bonne part dans les voyages d'exploration qui les ont révélées au monde, et qu'elle y possède un des plus beaux fleurons de son domaine colonial, domaine jadis si vaste et si brillant, mais qu'elle est, quoi qu'on en dise, plus apte que pas un autre peuple à reformer.

L'opuscule de Michelet sur Jeanne d'Arc est connu et jugé. C'est littérairement ce que sa plume brillante a le plus caressé, et ce qu'il y a de plus remarquable dans les écrits de sa dernière manière, qui, de l'avis des maîtres sincères, n'est pas la meilleure. La valeur historique n'en est pas plus grande en réalité que celle du terne essai fait dans le même esprit par Aimé Martin. Ce n'est pas en nous assurant « qu'elle confondait la voix de son cœur avec la voix du ciel » qu'on nous expliquera, en dehors d'une mission céleste, la merveille de son inspiration et le miraculeux succès de son entreprise. Les pages qui lui sont ici consacrées n'en ont pas moins, nous le recon-

[1] 1 volume contenant 5 cartes en couleur, 170 cartes insérées dans le texte et 80 gravures sur bois.

naissons, un certain prestige, et nous comprenons que la librairie Hachette en ait fait choix pour son chef-d'œuvre typographique de l'année [1]. Ce petit volume, d'un format élégant, dont les pages sont encadrées d'un léger filet pourpre à la façon du seizième siècle, est un morceau d'amateur qui fait honneur aux presses de l'imprimerie Chamerot, d'où il sort.

Il y a peu de Parisiens qui sachent l'histoire de Paris; on ne saurait le nier. Leur ignorance à cet égard n'est pas précisément leur faute; elle vient, en grande partie, ce nous semble, de ce que, maintes fois écrite, cette histoire ne l'a jamais été pour tout le monde. Ne serait-il pas temps de la faire enfin? C'est ce que vient d'essayer un jeune archiviste, M. Fernand Bournon, élève distingué de l'école des Chartes, dans un volume intitulé : *Paris, histoire, monuments, administration* [2], où il retrace, dans une esquisse rapide, le tableau complet des vicissitudes par lesquelles a passé la capitale de la France, depuis son origine jusqu'à nos jours, en s'aidant des grands travaux qui ont été faits sur ce sujet, et en appelant en témoignage, à l'aide de nombreuses gravures intercalées dans le texte, les monuments les plus connus qui nous restent de chaque époque. L'ouvrage n'est pas sans prêter à la critique de fond et de forme, mais ce n'en est pas moins un utile travail. Ajoutons que, grâce ce concours de la plume et du crayon, où l'auteur ne cherchait qu'à faire un bon résumé historique, il se trouve avoir fait un beau livre d'étrennes.

P. Douhaire.

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

En restant, cette année, fidèle à ses belles traditions, la maison Delagrave ne met pas en vente de publications nouvelles qui soient vraiment coûteuses. Les plus chères sont à 13 francs reliées, et plusieurs collections, bien que parées à peu près avec les mêmes soins, sont marquées de prix tout à fait modestes. Voilà pour les conditions extérieures. Quant à l'âme de ces livres, à leur valeur morale, il suffirait de rappeler qu'ils sont nés là, dans une des vieilles librairies classiques qui passent pour les meilleures, une de celles qui tâchent le mieux de mériter ce renom.

Les *Héritiers de Jeanne d'Arc*, un de ces beaux volumes à 13 francs, est un grand roman historique.

La première moitié du quinzième siècle, ce temps où le cœur de notre France (qui n'avait guère jusque-là vécu d'une même vie) battait enfin ses premières pulsations, époque féconde en malheurs, mais pleine aussi de gloire, où les patries locales commencèrent à s'effacer et à se fondre dans la mère-patrie unie devant l'envahisseur, cette période où le pittoresque des usages, des costumes et des habitations est coudoyé par l'héroïsme des sentiments, a enthousiasmé M. Dillaye, et bien inspiré le crayon savant, large, animé de M. Sandoz. Jeanne la Lorraine, dont le glorieux supplice forme un des premiers

[1] *Jeanne d'Arc* (1412-1431), par J. Michelet. 1 volume in-8° jésus, contenant 10 eaux-fortes de Boilvin, Boulard, Champollion, Courtry, Géry-Bichard, Millius et Monziès, d'après les dessins de Bida.

[2] Armand Colin, éditeur.

tableaux du livre, le roi Charles VII, les chefs des Anglais passent tour à tour devant les yeux dans les compositions étudiées, vivantes et vraiment magistrales de l'artiste.

Dans la même collection, à côté du *Déshérité*, le petit chef-d'œuvre d'Eudoxie Dupuis, et de ses pittoresques *Héritiers de Montmercy*, cet auteur, dont le nom est si cher à l'enfance, a placé cette année le *Petit Lord*, touchante et curieuse histoire illustrée par Birch. C'est la conquête de la vieille Angleterre par la jeune Amérique en la personne d'un aimable et spirituel enfant de dix ans, né à New-York, que son grand-père Anglais détestait d'avance sans l'avoir vu, et qui, mandé par lui pour des raisons majeures, le désarme par sa bonté native, le charme par sa gentillesse, enfin force le vieillard à l'aimer sans rien faire pour cela, rien qu'en laissant agir sa nature profondément aimante et tendre. Aussi, quelle adorable physionomie morale a ce petit-fils d'un riche pair d'Angleterre, qui grandit ingénument à New-York, sans se douter qu'il doit hériter de tant de grandeur et de fortune, et qui, fort étonné d'ailleurs quand ces honneurs et cette richesse viennent le chercher, fait tourner tout ce bonheur au profit des compagnons jeunes et vieux de sa libre enfance, de sa mère qu'il réconcilie avec son aïeul, enfin de ceux mêmes parmi lesquels il vient vivre en Angleterre. Ce qui doit surtout plaire au public enfantin dans cette naïve et curieuse histoire, ce sont tous ces piquants détails qui abondent dans la peinture de l'enfance du futur lord à New-York, de sa traversée, de son installation dans ses grandeurs inattendues. L'ampleur du sujet et ce qu'il comporte d'imprévu et de varié, la sympathie qui s'attache aux figures principales, la gaieté qui se mêle à la plupart des incidents, doivent faire de ce livre un de ceux que le jeune âge dévore. — Dans la même collection que le *Petit Lord*, la joyeuse *Mission du Capitaine*, de M. de Charlieu, est illustrée par Sandoz, de même que *Mont-Salvage*, conte de fées sans fées, de S. Blandy. Le *Vœu de Nadia* de Henry Greville et l'*Espion des écoles* de Louis Ulbach sont des modèles du roman chaste. Le premier est illustré par Adrien Marie.

La *Farce de Pathelin* est offerte par M. Gassies des Brulies, non dans la prosaïque adaptation qui nous égayait encore par sa force comique, mais en vers du même rythme qui a jadis charmé nos aïeux, où les mots qui n'ont pas vieilli sont conservés à leur place, avec des rimes sonores, avec quelque chose d'achevé, de brillant, qui permet de goûter d'autant mieux la fidélité à l'ancien texte. Seize dessins en taille-douce de Boutet de Monvel accompagnent ce bijou typographique.

On sait, depuis l'an dernier, ce que Jazet, un des premiers parmi nos peintres militaires, a mis de talent dans les 52 phototypies qui illustrent l'*Histoire de l'École de Saint-Cyr*. Il en a reproduit les aspects intérieurs, les uniformes anciens et actuels, la vie intime. Le texte rappelle les origines de l'École, retrace les souvenirs des promotions passées, s'arrête sur les règlements et les coutumes d'aujourd'hui. C'est ce que demandent tous ceux qui s'intéressent à la première École militaire du monde.

Si les meilleures étrennes sont celles qui durent toute l'année, peut-être l'abonnement au *Saint-Nicolas* est-il le cadeau qu'on préférera pour les enfants, qui aiment à lire et à contempler de vraiment belles gravures. Réunis en volume, les 52 numéros forment un magni-

fique album de dessins très variés, mais tous dus à des maîtres du crayon. C'est en même temps, c'est avant tout un merveilleux recueil d'histoires diverses, de petites pièces de vers, de drôleries inattendues et toujours renouvelées, de récits d'aventures lointaines ou extraordinaires : le tout amusant et moral comme il convient pour les enfants. Le journal existe et progresse depuis neuf années : il y a deux ans que l'Académie française, par la plume de son secrétaire perpétuel, louait *le bon esprit*, *la variété*, *l'agrément de ce recueil amusant et instructif*.

Tout passe et tout lasse : les enfants ont grandi, le journal des petits n'est plus pour eux. Heureusement le *Musée des familles* est là qui, depuis plus de cinquante ans renouvelle les aimables et utiles distractions qu'il apporte au foyer domestique et qui s'est notablement rajeuni en venant il y a six ans à la librairie Delagrave. Cette année, avec un grand roman historique dont nous parlions un peu plus haut, il a donné des morceaux importants signés Eugène Müller, Ed. Thierry, Eud. Dupuis, Louis Ulbach, A. Cim, M. Blanchecotte, Adrienne Piazzi, Jean Aicard, Ch. Ségard, J. Lafenestre. Les illustrations sont dues à des artistes comme Poirson, B. de Monvel, Girardet, Ferdinandus, Sandoz, F. Régamey, Gaillard, quand elles ne sont pas des reproductions soignées de tableaux remarqués au Salon ou dans les diverses expositions artistiques. La direction tient en réserve pour cette année des pages où l'histoire est alliée à l'imagination par Emile Moreau, le poète lauréat de l'Académie française, un opéra-comique de salon par Lacôme et Armand Silvestre, les farces du moyen âge respectueusement rajeunies en vers perlés et rimés en perfection, un récit humoristique d'Ernest d'Hervilly, etc., etc. Comme toujours, des chroniques périodiques sur la mode et les élégances, sur la science en famille, le théâtre (par H. de Bornier); la musique et la peinture, quand en vient la saison, apporteront la note de l'actualité.

Voici des étrennes dont les prix étonneront ceux qui auront vu les volumes. A 7 francs (un peu plus ou moins, suivant la reliure) l'*Afrique pittoresque*, qui, sur chaque partie du grand continent, emprunte les pages les plus intéressantes à des voyageurs, des géographes, des peintres à la plume, et qui accompagne d'une profusion d'illustrations de choix ces morceaux soigneusement choisis eux-mêmes par Victor Tissot. — Puis c'est le *Tonkin* de Stéphane Dumoulin. Sans doute il s'est publié plus d'un livre sur cette guerre douloureuse, malgré la gloire qu'elle nous a rapportée, et sur cette possession discutée quant à sa valeur, mais que tout Français, forcé qu'il est d'y tenir, est forcé de connaître. Stéphane Dumoulin en a dit ce que les enfants devaient le mieux saisir, ce qui était pour les intéresser à coup sûr, sans jamais fatiguer leur attention. Quant à Dick de Lonlay on sait qu'il n'est guère de dessinateur plus habile que lui pour conduire en marche par les longues routes, en reconnaissance ou à l'assaut, pour déployer en bataille, pour mettre au repos dans les campements improvisés, nos crânes petits soldats. La multiplicité des personnages à dessiner pour rendre ce personnage collectif : une armée française n'a rien qui l'effraye : il a le don spécial de créer les ensembles, et il nous a donné, dans ce volume, une guerre du Tonkin pleine de vie et de couleur locale. — Au même prix, la *Comédie des animaux* de Méry, la *Pierre philosophale* de Ed. Leblanc, le *Voyage autour de ma chambre* d'Arthur Mangin et la *Guerre* de Carlo du Monge.

A 4 francs, *Un an à Alger*, promenades dans notre métropole africaine d'un homme instruit qui sait voir et conter avec un discernement exquis, avec une bonne humeur charmante ce qu'il a vu. — Au même prix que ce beau livre algérien et illustrés comme lui, les *Souvenirs d'un Alsacien*, par P. du Château, les *Voyages au pays du Nord*, par Léouzon-le-Duc, les *Disciples d'Eusèbe*, par Eudoxie Dupuis, et la *Nouvelle Schéhérazade*, par Leïla Hanoum.

Parmi tant d'autres collections illustrées à des prix qui se suivent par ordre descendant, j'en signale deux comme tout à fait sérieuses et d'un extrême bon marché, celle qui contient les *Poètes du foyer*, anthologie des plus habiles ouvriers en poésie de l'époque moderne et celle qui contient des *Voyages fantastiques* de Graffigny, la *Tragédie grecque*, histoire et extraits des beaux drames de l'époque de Périclès, par MM. Deltour et Rinn; enfin, car il faut finir, une édition très bien faite des *Prouesses du chevalier Bayard*, par Rassat, et deux amusants récits d'excursions *de Cherbourg à Brest* et *de Lorient à Toulon*, par le docteur Bernard de Cannes.

Pensons aux tous petits et passons aux albums d'images. Le mot image ne suffit pas du reste pour désigner les estampes très originales, très étudiées et très comiques qu'a laissées Robert Tinant et dont les recueils s'appellent l'*Affaire Arlequin* (vers de Léon Valade), *Aux trousses du diable* et *Deux contre un* (vers d'E. d'Hervilly), *Fantaisies moyen âge* et *Nouvelles fantaisies moyen âge*, *Drôle de gens* et *Drôles de bêtes*, ceux-ci d'un bon marché extrême.

Mais j'ai hâte d'arriver à la nouveauté la plus charmante en ce genre et la plus coquette, et la plus désopilante : l'*Education de Petit-Pierrot*, par le peintre Geoffroy. Ce n'est pas un seul Petit-Pierrot, c'est une nichée, parfois une farandole de pierrots-bébés, dont les visages frais et jeunes et les silhouettes bizarres, avec les manches ballantes, des gestes jeunes, une allure gracieuse, s'enlèvent gaiement en blanc sur des fonds tout noirs. Petit-Pierrot se débarbouille et tous ses sosies se passent la serviette derrière l'oreille, il fait des farces et tous rient aux larmes, il est puni et tous pleurent, il demande pardon et tous implorent. C'est neuf et c'est enfantin. C'est saisissant et c'est naïf. Cet album ne coûte que 3 francs. — Rappelons à ce propos les noms de quelques-uns des albums les plus recherchés pour le jeune âge : *Nichées d'enfants*, la *Coquille de noix*, *Prédictions de Saint-Nicolas*, *Album-confidences*... Mentionnons enfin deux nouveautés très artistiques et qui ne coûtent presque rien : *Toinette et Toto* et *Serpolet et Coin-Coin*.

Une petite collection non illustrée, mais exquise avec sa jolie reliure d'amateur, son beau papier, sa typographie soignée, sa grande quantité de texte bien lisible, nous ramène aux étrennes un peu sérieuses. Les volumes ne coûtent que 2 francs. Les curieux *Flibustiers et Aventuriers* d'Oexmelin, la *France à vol d'oiseau*, par Augustin Challamel, les *Voyages racontés par des poètes du dix-septième et du dix-huitième siècle* raviront les bibliophiles en quête de trouvailles peu coûteuses.

De beaux volumes du format in-12 à 3 fr. 50, parmi lesquels on connaît surtout les *Essais de littérature anglaise* de M. Darmesteter et les remarquables travaux de M. Joseph Fabre sur *Jeanne d'Arc*, forment une collection qui vient de s'accroître de deux ouvrages très différents. Voici *Un siècle de musique française*, où M. C. Bellaigue

expose l'histoire de l'Opéra-Comique depuis le temps où il sortit du théâtre de la foire d'une part, de la *Serva padrona* de Pergolèse de l'autre, jusqu'à *Carmen*, le dernier chef-d'œuvre de notre époque. — M. Léon Ricquier, l'habile et dévoué directeur des matinées littéraires pour les enfants de nos écoles, nous donne à choisir des *Monologues*, des *Scènes classiques* et *modernes* à deux, trois, quatre *personnages*, morceaux qui tous sont de nature à être dits dans un salon, accompagnés d'indications précieuses sur la manière de jouer, de dire, de faire valoir, sans trop appuyer, tout ce qu'indique le texte et même ce qu'il ne dit pas.

Nous sommes dans le sévère. Restons-y, car il est attrayant pour plus d'un. Faisons penser aux beaux *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, par Dezobry et Bachelet, *des Lettres* par les mêmes, *des Sciences*, par Privat-Deschanel et Focillon. Rappelons, à quiconque n'a pas rompu tout commerce avec l'antiquité romaine, qu'il faut avoir lu cette savante évocation du passé d'où nous sommes issus, la *Rome au siècle d'Auguste*, par Dezobry.

Mentionnons enfin deux beaux volumes et des tout nouveaux, l'un tout petit et l'autre magistral par le format, par l'ampleur des renseignements contenus soit dans ses belles cartes à grande échelle, soit dans les feuilles pleines d'informations précises et bien groupées qui les accompagnent et les complètent.

Le premier s'appelle *Petit Atlas* Son cartonnage élégant et souple tient dans la poche. Avec 24 cartes dont la finesse et la netteté ne laissent rien à désirer, il contient, en 50 pages de notices, toutes les indications importantes sur les grands États et leurs relations entre eux. L'autre paraît en 12 livraisons. C'est l'*Atlas général* du colonel Niox, professeur à l'École supérieure de guerre. Il contiendra 32 cartes, établies de manière à donner autant que possible l'ensemble d'une grande région sur une seule feuille. Deux livraisons ont paru (il en est donné deux par trimestre) qui indiquent suffisamment ce que sera dans son ensemble ce sérieux et magnifique travail.

LIBRAIRIE QUANTIN

La *Bibliothèque de l'éducation maternelle*, entreprise par la maison Quantin, et si favorablement accueillie du public, s'augmente cette année de cinq volumes nouveaux, dans lesquels nous retrouvons toujours les mêmes soins que par le passé pour le choix des textes et la variété des illustrations (chaque volume broché, 2 fr. 25. Relié bleu et or, 3 fr. 50).

Ces cinq nouveaux volumes sont :

1° *Hans Mertens*, par M. Henry Carnoy, professeur au lycée Louis-le-Grand, illustrations de Chovin. Hans Mertens est un garnement sympathique et intelligent, mais quelque peu enclin à la paresse et à la désobéissance qui préfère l'école buissonnière aux leçons de l'instituteur. Ces vilains défauts l'entraînent dans une série d'innombrables aventures, et nous le voyons parcourir la France entière, tour à tour gardeur de dindons, marchand de pipes, braconnier, saltimbanque, montreur d'ours, et enfin involontaire aéronaute, enlevé dans un ballon qui va l'égarer dans les landes de Bretagne. Tous ces évé-

nements n'ont pu altérer son courage ni sa bonne humeur, mais lui ont donné beaucoup à réfléchir, et quand il retrouve enfin sa famille désolée de sa disparition, on sent que chez Hans Mertens le mauvais sujet, instruit par les dures leçons de l'expérience, a définitivement fait place à un garçon docile et travailleur.

2° *Les Rogimbot*, par Mme Noémi Balleyguier, illustrations de Zier. — Dans *les Rogimbot* nous retrouvons, mis en scène avec la même verve et la même gaieté, à peu près les mêmes personnages que dans *Mlle Trymbalmouche*, un volume du même auteur paru l'année dernière. S'il a changé physiquement, le brave commandant Rogimbot est resté le même excentrique à la tête exaltée et au cœur généreux. Il est, de plus, devenu père d'un garçon et de deux filles qui lui causent bien des préoccupations. A la suite d'un héritage inattendu, le commandant Rogimbot a la malencontreuse idée de quitter sa province et de venir se fixer à Paris; mais, devenu la victime d'un charlatan, il ne tarderait pas à laisser dans toutes ces tribulations sa fortune et sa raison, sans de braves amis et sans l'inaltérable dévouement de la bonne Mme Rogimbot, née Palmyre Trymbalmouche.

3° *Les Cœurs aimants*, par Mme de Witt, née Guizot et Mlle S. Doy, illustrations de Jules Girardet. — Deux touchantes histoires composent ce volume : dans la première, *Mère et fille*, on voit de quel miracle est capable le dévouement d'une mère pour une malheureuse enfant venue au monde sourde et muette. Dans la seconde, *Fille et père*, l'auteur nous montre une jeune fille, aimante et bien douée, dont l'ingénieuse tendresse s'efforce à faire le bonheur d'un père que trop de générosité et de noblesse a réduit à la pauvreté. Mme de Witt, à laquelle ses ouvrages pour la jeunesse ont acquis une juste réputation, a trouvé en Mlle S. Doy une collaboratrice qui, comme elle, joint le charme et la délicatesse du style à l'élévation des sentiments.

4° *Bouton d'or*, par Mme J. de Sobol, illustrations de Lœvy, Steinlen et Tofani. — Trois enfants, un jeune garçon et ses deux sœurs, sont, en l'absence de leurs parents, à peu près livrés à eux-mêmes. Ce n'est pas sans peine qu'ils arrivent à remplir leur promesse de rester toujours sages; mais le souvenir de leur mère éloignée et malade, leur ardent désir de ne lui causer aucun chagrin, suffisent à leur faire tenir parole. Ils en sont d'ailleurs bientôt récompensés par le retour, en bonne santé, de leur chère maman. Il est impossible de peindre avec plus de finesse et de vérité que ne l'a fait l'auteur le caractère des enfants, leur générosité naturelle, les naïfs élans de leur cœur.

5° *Les vingt-huit jours de Suzanne* ne sont autre chose que les vacances de l'enfant. Sa tante Jane la conduit successivement dans la forêt, au bord de la mer et dans la plaine. Et là, devant la nature, l'enfant reçoit une leçon de choses qui se grave dans sa mémoire, mieux peut-être que la leçon de son professeur. Les nombreux et charmants dessins de G. Fraipont complètent admirablement les démonstrations de tante Jane.

Dans la *Bibliothèque enfantine*, *deux nouveaux petits volumes* pour les étrennes de 1888.

1° *Mignonnettes*, histoires pour les petits enfants, par Mme Noémi Balleyguier, illustrations de Vavasseur. Six contes écrits avec simplicité, dans chacun desquels les enfants trouveront, en même temps qu'un récit amusant, une utile leçon morale.

2° *Mémoires de Cigarette*, par Théo-Critt, illustrations de Steinlen,

autobiographie d'une petite chienne blanche qui, par son obéissance, son dévouement à ses maîtres, intéressera tous ses jeunes lecteurs.

— *Petites bonnes gens*, par Mme Julie de Monceau. Illustrations d'Adrien Marie. — Un joli volume in-4° avec gravures en deux tons. Cartonnage toile en plusieurs couleurs. Prix : 5 francs.

Mme Julie de Monceau, l'aimable auteur dont le premier ouvrage : *l'Enfant des Vosges*, a été dès son apparition, l'année dernière, adopté officiellement par la ville de Paris, nous donne cette fois, dans une suite de nouvelles charmantes, la gamme complète des sentiments et des émotions par où passeront, tour à tour attendris ou joyeux, ses fidèles lecteurs les Petites bonnes gens.

Adrien Marie, le dessinateur favori des enfants, a illustré ce petit livre. Jamais il n'a fait mieux, et ses compositions imprimées en deux tons forment une série de petits tableaux d'un aspect très artistique.

— *Le Soldat*, par M. Charles Leser, chroniqueur militaire. Illustrations du peintre militaire Eugène Chaperon. Un vol. in-8° de 300 pages de texte avec de nombreuses gravures. Broché, 7 fr. 50; richement relié, 10 francs.

C'est une véritable et complète description de la vie militaire aux différentes époques de l'histoire. Les Grecs et les Romains, les barbares et les soldats de Louis XIV, les héros de la Révolution et du premier empire et ceux de la guerre de 1870, revivent dans les pages de cette monographie exacte et pittoresque, amusante et savante.

— *Au Pays des Fées*, par la baronne L. de Rochemont, illustrations de Mès. — Un vol. in-8° de 300 pages illustrées. — Broché, 7 fr. 50; relié, 10 francs.

« Il convient de croire aux fées, dit M. Anatole France dans un des meilleurs chapitres de sa *Vie littéraire :* elles ne sont pas plus fausses que le reste et elles sont plus aimables. » Telle est aussi la pensée de l'auteur du charmant volume que nous annonçons aujourd'hui. Il est évident que Mme L. de Rochemont qui nous conduit au pays des fées, les a beaucoup fréquentées, aussi bien que leurs amis les plus intimes, Ch. Perrault et Mme Dufresnoy; elle connaît leurs caractères, leurs sentiments et leurs mœurs. Les récits qu'elle nous offre sont des histoires vraies, sincères, *vécues*, où se retrouvent notre pays et notre temps, avec ses défauts et ses vices, et aussi ses qualités et ses vertus. Que les enfants fassent avec Mme L. de Rochemont un voyage au pays des Fées et certainement, à suivre leur aimable guide, ils trouveront plaisir et profit.

— *Le voyage de Mlle Rosalie*, par R. Vallery-Radot, dessins d'Adrien Marie. — Un volume album cartonné. Prix : 1 fr. 50.

M. Vallery-Radot offre en étrennes aux enfants bien sages, et qui savent lire, l'histoire du *Voyage de Mlle Rosalie*. Mlle Rosalie est une couturière qui ne connaît de Paris que les rues où elle va travailler en journée. Vieille comme son quartier Saint-Jacques, elle n'est jamais sortie des fortifications et n'est jamais allée en chemin de fer, quand une petite-fille imagine de l'inviter à passer une journée d'été chez ses parents à la campagne. Mlle Rosalie mit un an à décider

ce grand voyage. Aussi, quand on la vit débarquer à la station de Garches, sur la ligne de Versailles, ce fut un événement. C'est cet événement et tous ses épisodes que raconte M. Vallery-Radot, avec un charme et un esprit qui ne perdent rien de leurs qualités littéraires à se mettre à la portée du *jeune âge*.

Adrien Marie s'est chargé des illustrations de ce petit volume. Il en a fait, selon son habitude, un joli livre dont chaque page, chaque alinéa est égayé d'amusants dessins. Papas et mamans regarderont souvent par-dessus l'épaule des petits lecteurs pour voir eux aussi les *belles images* qui éclairent le saisissant *Voyage de Mlle Rosalie*.

LIBRAIRIE HENNUYER [1]

Parmi les ouvrages si nombreux, si variés, si brillants par la forme, si séduisants par l'abondance des images, qu'on voit apparaître en ce moment pour la plus grande joie de la jeunesse, nous signalerons particulièrement à l'attention des gens de goût les livres d'étrennes de la maison Hennuyer.

Ces livres, faits pour le plaisir de l'esprit et des yeux, se recommandent, en effet, par des qualités de premier ordre, par leur valeur littéraire, par leur moralité élevée et saine, par le choix des sujets à la fois attrayants et instructifs. Ils forment une collection très estimée, la *Bibliothèque nouvelle de la jeunesse*, dont plusieurs volumes ont été couronnés par l'Académie française.

Au premier rang de ces ouvrages, nous placerons ceux d'un savant voyageur, d'un écrivain plein d'imagination, qui est un des plus brillants conteurs de notre temps, M. Lucien Biart. *A travers l'Amérique* est un recueil de nouvelles et de récits couronné par l'Académie dans lequel on trouve, mêlés à toutes sortes d'aventures captivantes, des tableaux exacts de la nature, des pages historiques, des peintures de mœurs sur diverses régions du continent américain. — Le *Roi des prairies* est un roman aux émouvantes péripéties, aux personnages d'une vie intense et dont l'action se passe au Mexique où M. Lucien Biart a longtemps vécu, étudiant la faune, la flore, ainsi que les mœurs indigènes. Non moins intéressant est le *Fleuve d'or*, récit plein de verve et d'imagination sur le périlleux voyage d'un Parisien au milieu des tribus indiennes de l'Amérique du Nord. Ces ouvrages, si amusants, par l'imprévu des aventures, si instructifs par l'exactitude des renseignements sont, comme l'*Homme et son berceau* et *Entre deux Océans*, du même auteur, brillamment illustrés par Lix, un de nos dessinateurs les plus estimés.

Après ces volumes, mentionnons *Plantes et Bêtes*, par M. Pizzetta, une suite de causeries familières sur l'histoire naturelle étudiée tour à tour au bord de la mer, à travers champs et à travers bois, une œuvre de vulgarisation savante écrite avec une élégante simplicité et illustrée de 150 gravures sur bois et de planches coloriées.

L'Académie française a couronné le livre de M. Pizzetta et elle a fait de même pour une autre œuvre à la fois patriotique et touchante, l'*Histoire d'un forestier*, de M. Prosper Chazel, qui décrit à merveille

[1] 47, rue Laffitte.

les paysages des Vosges, les mœurs des habitants et raconte avec une émotion pénétrante le sombre drame de l'invasion. Auprès de ce beau livre, illustré par Lix, plaçons une ravissante idylle de M. Eugène Muller, *Nizelle*, souvenir d'un orphelin, avec de jolies vignettes de Tofani. Cette œuvre, d'une exquise fraîcheur, a été écrite tout exprès pour les jeunes filles.

Rappelons pour mémoire des ouvrages humoristiques dont le succès a été très grand : les *Mémorables aventures du Dr J.-B. Quiès*, l'œuvre la plus spirituelle et la plus amusante de Paul Célières, illustrée par Lix, et deux contes du célèbre humoriste américain Mark Twain : les *Aventures de Tom Sawyer* et les *Aventures de Huck Finn*, illustrés par Sirouy.

Nous devons une mention spéciale à deux productions très originales de M. Raoul de Najac. L'une, le *Retour d'Arlequin*, est une spirituelle pantomime en un acte et à un seul personnage, avec musique d'André Martinet et dessins de Lix. Dans ce livre de haut goût, les trois collaborateurs luttent d'esprit et de finesse. La musique de M. Martinet, d'un grand charme mélodique, accompagne à ravir la mimique si piquante et si variée d'Arlequin. Le second volume de M. de Najac, les *Exploits d'un Arlequin*, illustrés par Lix, contient le récit de la vie d'un ancien mime, François Fredon, qu'une irrésistible vocation poussa à suivre les traces de Deburau, et abondent en épisodes excentriques sur la vie des artistes forains.

Il nous reste à signaler deux jolis petits livres : le *Neveu de Sadi*, conte persan, agréablement conté par M. F. de Claramond, avec des dessins de Sirouy, et les *Héroïnes du devoir*, par Paul Célières, quatre récits illustrés par Lix, et dont nous recommandons aux fillettes l'attrayante et fortifiante lecture.

A ces publications si variées, ajoutons un recueil de morceaux classiques pour piano, intitulé *Souvenirs des maîtres*, et contenant trente-sept œuvres, choisies parmi les plus exquises de Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Schumann, etc.

Rappelons, en terminant, que la maison Hennuyer publie un recueil très répandu et très goûté du public féminin, le *Magasin des demoiselles*. Cette publication bi-mensuelle illustrée est à la fois une revue littéraire dirigée avec beaucoup de goût, contenant des romans, des nouvelles, des poésies, des variétés de tout genre, et un excellent journal de modes aux indications précieuses pour ce qui concerne les ouvrages de femmes. Un abonnement à cette publication est une étrenne permanente dont une jeune fille sera certainement charmée, car elle lui apportera une suite ininterrompue de lectures attrayantes.

LIBRAIRIE CALMANN LÉVY

Quel livre charmant que les *Chasseurs*, de Gyp, illustrés par Grafty! Avec quelle belle humeur il est écrit! L'auteur de tant de livres mondains si appréciés du Parisien parisiennant, a mis cette fois toute sa verve et son esprit au service des disciples de saint Hubert, qu'il daube avec cette finesse qui fait le charme de son talent vif et pénétrant. Il est vrai de dire que Gyp n'a pris à partie que ceux pour lesquels la chasse est un entraînement de mode, en un mot, que

les parodistes des chasseurs et des veneurs. Personne n'en voudra à la chasse factice et surtout à celle-là d'être si en vogue, puisqu'elle nous vaut une série de croquis si divertissants et si habilement crayonnés. Chacun, sans se reconnaître soi-même, reconnaîtra à coup sûr son voisin, perspicacité beaucoup plus aisée, et applaudira à la finesse d'observation du *blue devil*, satisfaisant avec une justesse aussi piquante que sûre les petits côtés de la vie mondaine. Dans cet aimable volume, rien n'est oublié : l'ouverture, ce que coûte un équipage, maniaques et abrutis, ce qu'ils disent les uns des autres, chevaux et voitures, bourdes de chasse, la visite au chenil, une journée de chasse et jusqu'aux litanies de saint Hubert.

Ces dernières sont peut-être un tantinet irrévérencieuses, mais les chasseurs dont il est question le sont plus encore à l'égard de notre saint patron. Il y a aussi des dialogues entre chiens du dernier plaisant. Tout cela est rehaussé par le crayon humoristique de Crafty, dont le crayon est aussi fin que spirituel et qui dessine ses types avec une gaieté et une crânerie sans rivales.

Ce volume n'est pas un livre pour les jeunes personnes, à moins que celles-ci n'aient été élevées dans un lycée... mais c'est une œuvre mondaine dont le succès est certain.

En déplacement, chasses à courre en France et en Angleterre, par Donatien Lévesque, in-8°.

L'auteur, maître d'équipage consommé, dont la réputation est faite depuis longtemps, nous emmène à la poursuite du chevreuil dans les diverses forêts de France, aux drags de Pau, à la chasse du cerf et du renard en Angleterre; en nous initiant aux difficultés de la *prise*, il nous donne des leçons utiles pour éviter les *buissons creux* et *forcer* tous les animaux. Les théories sur le *pied*, les anecdotes joyeuses sur les chasseurs, les équipages et les chiens célèbres fourmillent à chaque page de ce volume, dans lequel le peintre S. Arcos a jeté à profusion une foule de dessins exquis qui, s'il en était besoin, feraient à eux seuls le succès du livre.

LIBRAIRIE PALMÉ

Les Saints Évangiles, traduction nouvelle, par Henri Lasserre. — Grande édition in-4°, revue, corrigée et illustrée.

Après avoir écoulé, dans le cours de 1887, vingt-cinq éditions successives de la traduction nouvelle des *Saints Évangiles*, par M. Henri Lasserre, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris et honorée de Lettres approbatives de Rome et de l'Épiscopat, l'éditeur Victor Palmé, à l'occasion de Noël et du jour de l'an, vient d'en faire une splendide et monumentale édition qu'il a illustrée, d'après les chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays, et d'après les vues pittoresques des sites célèbres qui furent témoins de la vie du Rédempteur.

Merveilleusement adaptés au texte et disposés dans un harmonieux ensemble, formant, à travers les pages du texte sacré comme une histoire de l'art chrétien et un voyage aux Lieux saints, près de 400 paysages, monuments, gravures de tout genre empruntées aux

chefs-d'œuvre de plus de cent peintres divers, retracent pas à pas, dans ses moindres scènes, la vie de Jésus-Christ.

Au milieu des publications innombrables de la librairie à cette époque de l'année, il n'est pas un seul volume, quel que soit son mérite, qu'une main chrétienne puisse préférer au Livre divin. Il n'en est pas un seul non plus dont l'ornementation soit mieux faite pour charmer et pour captiver le goût éclairé des esprits artistiques.

Cette belle production fait autant d'honneur à l'auteur qui l'a conçue qu'aux habiles éditeurs qui l'ont si bien exécutée, et qui, en imitation d'un vieil usage de nos pères, ont eu l'heureuse idée d'insérer, en tête de leur *Évangéliaire*, quelques feuillets élégamment encadrés, destinés à recevoir des portraits, des noms et des dates, qui formeront, ce qu'on appelait autrefois le « mémorial de la famille ».

LIBRAIRIE WESTHAUSSER

Adelbert de Chamisso, *Histoire merveilleuse de Pierre Schlémihl, ou l'Homme qui a vendu son ombre*, suivie d'un choix de poésies. Traduction nouvelle par Auguste Dietrich, illustrée de 106 dessins de Henri Pille. Un magnifique volume grand in-8°, couverture en couleur [1]. Prix : 15 francs.

L'*Histoire merveilleuse de Pierre Schlémihl, ou l'Homme qui a vendu son ombre*, d'Adelbert de Chamisso, un gentilhomme champenois émigré en Allemagne à la suite des événements de la Révolution, est une œuvre célèbre dans le monde entier. La vieille et unique traduction qu'on en possédait était très incomplète, mal écrite, et donnait à peine une idée de la saveur de l'original. Un écrivain très au courant des choses littéraires de l'Allemagne, M. Auguste Dietrich, vient d'en publier une traduction nouvelle et définitive, suivie d'un choix des poésies remarquables de Chamisso, et précédée d'une *Étude* sur l'auteur et son œuvre. On y trouvera, entre autres faits d'un très vif intérêt, des détails à peu près ignorés et très curieux sur les rapports de Chamisso avec Mme de Staël et Chateaubriand. Ce volume attrayant est orné de 106 dessins de l'éminent artiste Henri Pille et de 2 beaux portraits de Chamisso. C'est un livre qui, comme les chefs-d'œuvres analogues, convient à tous les âges et qui est de nature à faire les délices des petits et des grands.

[1] Louis Westhausser, 10, rue de l'Abbaye.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1887.

L'année 1887 finit, pour la République, dans une sorte de calme qui ressemble moins à la paix qu'à une fausse et courte trêve. On sent dans le gouvernement nouveau je ne sais quoi de médiocre et d'insignifiant qui ne commande le respect que par sa nouveauté même, pour un temps. On ne peut pas, devant un gouvernement qui a du moins un nom, une apparence, un certain appareil, on ne peut pas dire qu'il n'y a rien. On peut dire de lui, cependant, qu'il n'est rien. On le supporte et tous les partis, à voix basse ou haute, en souhaitent un qui soit, non seulement un gouvernement meilleur, mais un gouvernement réel. On se repose un peu, après tant de crises; on a peur d'en occasionner une autre, trop vite et trop brutalement; mais on ne se dissimule pas que c'est un repos tout temporaire et comme conventionnel. On se contente du provisoire, en prévoyant toutefois qu'il y faudra un changement avant quelques mois, peut-être avant quelques semaines. Le peu de prestige de M. Carnot lui suffira sans doute, pour prolonger sa présidence pendant une période d'un an ou deux. Mais personne n'oserait l'assurer et personne, non plus, n'ose croire que le règne de M. Carnot puisse avoir sa durée légale de sept ans. Quant au ministère, son peu de prestige suffit plutôt pour abréger son existence. Personne ne pense qu'il subsiste encore au printemps; des prophètes hardis se sont même hâtés d'annoncer qu'il ne serait déjà plus dès les premiers jours de février. Voilà parmi quels présages commencera l'année 1888. C'est, dans les choses, une profonde incertitude, parce que l'instabilité naturelle de la République a comme élargi et accéléré son mouvement à travers tout l'État; c'est, dans les esprits, la défiance, la crainte, l'alarme.

Certes, le Message de M. Carnot n'aura pas plus instruit la France que la République, l'une de ce qu'elle peut espérer de lui, l'autre de ce qu'elle doit en attendre. Rien de plus honnêtement banal, fade et vain. C'est un chant d'hyménée rimé par un mauvais poète. Entente! Concentration! Union! Concorde! Sécurité! « Ère d'activité ordonnée, paisible et féconde! » Retranchez du Message ces mots d'amour et d'allégresse, il ne reste que le vide. Non qu'on le doive reprocher beaucoup à M. Carnot. Sans cette phraséologie, qu'aurait-il pu dire? Quelle politique peut-il avoir? Quel programme a-t-il en propre? Élu par les radicaux et par les opportu-

nistes, non pour satisfaire au choix qui leur plaisait séparément, mais pour y suppléer, il ne représente aucun des deux partis; il est entre eux comme un neutre dont la vertu principale consiste à ne pas posséder les leurs. Est-ce qu'il a le droit de parler ou d'agir en opportuniste devant les radicaux, en radical devant les opportunistes? Et puis, le devoir, constitutionnel ou non, d'un président de République n'est-il pas de s'annuler comme M. Grévy? Ne nous étonnons donc pas que, dans son Message, M. Carnot n'ait su qu'exhaler des soupirs tendres et célébrer « l'accord » qui lui a procuré un tel honneur, une telle félicité. Il n'y a dans tout ce Message platonique qu'un mot qui nous paraisse étrange : c'est celui par lequel M. Carnot se déclare « le gardien vigilant et résolu de la Constitution. » Quoi! M. Carnot n'a-t-il pas lu le dernier Message de M. Grévy, son Message suprême? A-t-il déjà oublié que la Constitution a été violée par les républicains, le jour où ils ont obligé M. Grévy à son abdication et que, précisément, c'est à cette violation de la loi constitutionnelle qu'il doit, lui Carnot, son consulat? Est-ce qu'il n'a pas lui-même participé à ce coup d'État parlementaire? Est-ce qu'il s'imagine qu'il a la garde d'une Constitution vraiment intacte et pure? Ou bien prétend-il, avec une présomption dont sourirait M. Grévy, défendre mieux cette Constitution, pour son compte personnel, que ne l'a pu son prédécesseur? Non, il ne faut pas que M. Carnot s'abuse, après l'expérience et l'exemple de M. Grévy : la condition même où il a trouvé la Présidence, le 3 décembre, en règle désormais l'exercice et le sort; qu'il le veuille ou non, il est tout simplement un président responsable et révocable; il est à la merci de ses électeurs...

Le jour même où M. Carnot modulait ce Message, il composait un ministère qui, trop opportuniste pour les radicaux, trop radical pour les opportunistes, est odieux aux uns, suspect aux autres. Les radicaux ne reconnaissent un ami dévoué ni en M. Tirard, qui présidera le Conseil, ni en M. Sarrien, qui redevient ministre de l'intérieur. Les opportunistes n'ont pas plus confiance dans la fermeté de M. Tirard que dans l'énergie de M. Sarrien : tous deux ont donné jadis aux radicaux des gages de leur complaisance. Mais, ce ministère, il est à l'image de M. Carnot. Pas de programme précis, pas de politique certaine; pas de talents, pas d'autorité; peu ou point de réputation. M. Tirard, le financier qui omit au budget une somme de 100 millions, prend la présidence du Conseil comme M. Carnot, le financier qui ne put pas refaire le budget défait entre ses mains mêmes par M. Rouvier, a pris la présidence de la République; ensemble, fraternellement, ils vont gouverner la France, à rendre jaloux de leur génie celui de M. de Bismarck! Leur bonne harmonie est telle que M. Tirard a imité dans sa Déclaration le

Message de M. Carnot. Le ton, le langage, tout en est presque identique. M. Tirard affirme qu'il n'a « d'autre ambition que de continuer l'œuvre de concorde et d'entente républicaine commencée dans la journée du 3 décembre ». Il proclame que « l'union de tous les républicains est nécessaire ». Il veut « l'apaisement des esprits à l'intérieur ». Il promet à la France « une ère de repos et de tranquillité ». Enfin, il « assurera sans faiblesse le respect de la Constitution républicaine et des lois ». Voilà, devant le Parlement, le premier discours de M. Tirard; il n'était pas pour déplaire aux opportunistes. Mais quel est son premier acte? Un acte qui plaît aux radicaux. Interrogé par M. de Lamarzelle sur l'audace impunie avec laquelle le parti révolutionnaire a installé à l'Hôtel de Ville, le 3 décembre, les chefs de l'émeute qu'il méditait, qu'il préparait, M. Tirard s'est dérobé en ajournant l'interpellation. Quant au second acte, c'est le parti républicain tout entier qui en porte la responsabilité, avec M. Tirard. Il a fallu laisser là le budget; le plan n'en était pas même achevé. Le temps qu'on aurait pu et dû employer à ce grand travail, on l'avait consacré aux scandales, aux intrigues, aux disputes dont la République nous a offert le spectacle durant ces deux mois. Tant pis pour la fortune de la France! M. Tirard a demandé trois douzièmes provisoires; il les a obtenus sans peine; un député radical a presque loué, félicité la République de n'avoir pas de budget pour l'année 1888. Puis on a congédié le Parlement. M. Tirard est libre, M. Carnot va respirer à l'Élysée, dans sa gloire nouvelle. Nous pouvons, sur la foi du Message de l'un et de la Déclaration de l'autre, attendre les bienfaits qu'ils nous destinent.

Malheureusement, il y a, non plus dans l'ombre, mais à la lumière même du soleil, une puissance sinistre qui attend aussi. C'est la Commune. M. Hovelacque l'appellerait la Commune de Paris, comme en 1793; le général Eudes la nommerait tout simplement la Commune, comme en 1871. Mais, dès ce moment, M. Hovelacque et le général Eudes pactisent : l'un introduit l'autre à l'Hôtel de Ville; ils n'aspirent pas seulement à y régner ensemble, ils y conspirent. Pendant la crise présidentielle, le Conseil municipal s'était déclaré « en permanence », conformément à la tradition jacobine. De plus, pour garantir sa liberté insurrectionnelle, ses chefs s'étaient concertés avec ceux des comités révolutionnaires : ils avaient intercepté les souterrains par lesquels on communique de la caserne de la garde républicaine à l'Hôtel de Ville. Enfin, ils avaient juré, devant les délégués de ces comités, qu'ils prendraient « la direction du mouvement populaire », s'il fallait s'insurger contre M. Jules Ferry, devenu président de la République, et, « pour parer aux dangers que ferait courir à la République cette

élection », ils s'étaient aussi abouchés et entendus avec certains députés de la Seine, dans un colloque dont on n'a pas connu le secret. Le 3 décembre, pendant que le Congrès vote à Versailles, une bande de révolutionnaires siège magistralement à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du général Eudes. On le constate, on s'en émeut, on somme M. Hovelacque de les expulser de la salle qu'ils occupent. Il finit par les y inviter. Mais ils ne sortent qu'en attestant la promesse, le serment de M. Hovelacque et des conjurés; ils disent bien haut, sur le seuil de l'Hôtel de Ville : « Puisque le Conseil municipal prend la direction du mouvement, il est naturel de lui en laisser la conduite. » Manifestement, la Commune était prête, le 3 décembre. M. Jules Ferry élu, les révolutionnaires donnaient, des fenêtres de l'Hôtel de Ville, le signal de l'insurrection. Ils n'avaient plus, comme dans l'ancien temps, à envahir l'Hôtel de Ville pour proclamer la Commune; ils s'y trouvaient avant l'émeute même; ils y trônaient déjà, commodément tranquillement, avec le bureau du Conseil municipal. C'est, dans les procédés de la faction, un perfectionnement véritable. Qu'est-ce que les deux préfets qui devaient veiller sur l'Hôtel de Ville ont fait, le 3 décembre? Rien. Ont-ils seulement protesté, le jour où ils ont entendu, eux et le Conseil municipal, le récit de cette conspiration? Non. Et, le gouvernement, qu'a-t-il décidé, en commun avec la majorité? Il ne répondra que dans un mois, à l'interpellation de M. de Lamarzelle. Que si, alors, il a pu, malgré l'interdiction du Conseil municipal, installer M. Poubelle à l'Hôtel de Ville, sa demeure légale, M. Tirard montera au Capitole et, triomphalement, il se taira sur tout le reste : ce sera une nouvelle amnistie, une amnistie morale...

L'ère de « l'apaisement », cette ère qu'inaugurait la présidence de M. Carnot, était commencée depuis six jours déjà, quand M. Jules Ferry a failli être assassiné, dans l'un des vestibules mêmes de la Chambre. Un furieux s'est rué sur lui, en lui tirant deux coups de revolver. M. Jules Ferry n'a échappé à la mort que par un hasard miraculeux. Aubertin, le meurtrier, était un fou, semble-t-il. Il n'en faut pas moins reconnaître que l'attentat a été commis au milieu d'excitations qui pouvaient armer un assassin dont le cerveau fût moins malade. Quand il y a un parti pour glorifier l'assassinat et quand ce parti a des tribuns acharnés pour demander la suppression violente de l'adversaire, des pamphlétaires cyniques pour détruire autour de lui les dernières sauvegardes du respect et de l'honneur, il est logique qu'un criminel surgisse, docile à leur vindicte. C'est l'éternelle histoire. On pousse le cri de guerre contre une classe de la société, contre un groupe, contre un homme. Cet homme, on incarne en lui tout le mal dont le pays souffre ou

croit souffrir. Lui seul, à entendre l'anathème, lui seul trouble la paix publique; lui seul empêche la felicité générale. Quelqu'un se lève, sûr d'accomplir un acte salutaire, et il frappe. Voilà comment le sectaire se justifie lui-même, au for de sa conscience, et voilà pourquoi la secte le divinise. Bien coupables les fanatiques et les sophistes qui créent dans la foule cet état monstrueux de l'imagination politique! Ceux dont les cris injurieux et les menaces désignaient M. Jules Ferry à la rage de la canaille ont été impitoyables pour lui, même après l'attentat. Parce qu'il n'avait pas succombé, ils ont continué de l'insulter, d'autant plus qu'Aubertin, qui n'était pas un révolutionnaire hantant leurs clubs ou représentant le peuple à l'Hôtel de Ville, leur a paru être un héros de qualité inférieure. Nous nous associerons, nous, à tous les honnêtes gens qui réprouvent le crime. Mais, tout en félicitant M. Jules Ferry du bonheur qui l'a préservé, nous estimons qu'il fera bien de modérer la colère un peu trop zélée de ses amis. Ils se scandalisaient fort, sous l'Empire, quand, au lendemain d'un attentat, le gouvernement se créait des moyens nouveaux de répression ou même de prévention. Ils l'oublient plus qu'il ne sied, aujourd'hui que la vie précieuse de M. Jules Ferry étant à son tour en danger, ils s'en prennent aux libertés abusives qu'ils ont établies, malgré nos avertissements, et qu'ils ont, eux aussi, tant de fois tournées licencieusement contre nous. Que deviennent désormais les thèses si chères aux doctrinaires de leur école? Que devient spécialement cette maxime déclamatoire du parti républicain, à savoir que les rois, les empereurs, sont seuls exposés à l'assassinat? Et nous vantera-t-on toujours la facilité avec laquelle la République opère la transmission de sa présidence, alors que non content d'avoir annoncé au Parlement la guerre civile, pour l'heure où M. Jules Ferry serait élu, on l'a voulu tuer, à une heure où sa candidature n'était déjà plus que le souvenir de la veille?

S'il fallait ne consulter que la sentence du tribunal qui a libéré M. Wilson et M. Gragnon, accusés d'avoir soustrait deux lettres au dossier de la femme Limouzin, la crise morale de la République semblerait finie comme la crise politique. Mais cette sentence, qui en soi, virtuellement, est un scandale juridique, ne fait guère que continuer et aggraver l'autre scandale. « Il est constant, témoigne la sentence, il est constant que Wilson a fabriqué les deux lettres qui ont été remises au juge d'instruction comme étant les deux saisies chez la femme Limouzin... Il paraît constant que Gragnon a distrait, détruit ou détourné les deux lettres Wilson... Ce qui est établi par la procédure, c'est que Gragnon a méconnu les règles tracées par la loi en matière de saisie et de transmission de pièces; c'est qu'il a arbitrairement disposé de lettres saisies et

cherché à dissimuler la disparition de ces lettres, en y substituant des lettres nouvelles; c'est que Wilson, de son côté, a prêté son concours à cette substitution. » Puis, après avoir affirmé que « de pareilles pratiques doivent être hautement réprouvées », le magistrat déclare « qu'elles ne tombent sous l'application d'aucune disposition de la loi pénale ». Il renvoie donc, tout à la fois flétris et absous, M. Wilson et M. Gragnon. On était, vraiment, plus ingénieux, quand on avait la volonté de trouver « des lois existantes » pour arracher à leurs maisons et à leurs autels des religieux, ou à leurs drapeaux et à la patrie des princes. Les jurisconsultes diraient que si « la loi pénale » a paru impuissante et muette au magistrat qui a rendu cette ordonnance de non-lieu, c'est qu'il lui a plu de ne pas interroger le Code à l'endroit où il le devait, Il faut donc que nous sachions bien dorénavant qu'il n'y a pas de justice sous le régime républicain, que les grands de la République sont assurés de l'impunité. Avis au malheureux aux dépens duquel ils prévariquent : ils peuvent lui voler jusqu'aux pièces de son dossier, dans les dépôts réputés jusqu'à ce jour comme des dépôts sacrés! Mais on aura eu beau innocenter M. Wilson, M. Gragnon ou même M. Grévy, qui reste suspect d'avoir, lui chef de l'État, opéré de ses propres mains la soustraction frauduleuse dont on ne punit pas M. Gragnon. Rien n'efface l'histoire de ces deux mois. On se souviendra du scandale qui a régné à l'Élysée avec tant d'ignominie que la révolte de l'opinion publique a soulevé contre M. Grévy le Parlement, à défaut du tribunal. Le jugement qui a frappé M. Grévy, au Palais-Bourbon, supplée, pour la nation, le jugement qui n'a pas frappé M. Wilson et M. Gragnon, devant la Cour.

Pendant cet entr'acte de notre drame républicain, l'Europe a reporté vers l'Est toute son attention. La querelle qui s'est émue presque subitement, sur la frontière de la Gallicie, entre la Russie et l'Autriche, est-ce la guerre? Cette question a déjà causé, depuis quinze jours, plus d'une panique. Il s'est tenu plusieurs conseils de guerre à Vienne, un à Berlin. On semble être resté calme à Saint-Pétersbourg, sans cesser de faire avancer vers la frontière de Gallicie les troupes dont le rassemblement alarme si vivement l'Autriche. Jusqu'à présent, point d'action diplomatique; aucune note. Seul, le général de Schweinitz est arrivé à Saint-Pétersbourg, porteur d'une lettre de l'empereur Guillaume pour le Tzar, dit-on. La dispute n'est encore que de journal à journal. D'un côté, on justifie par des raisons purement stratégiques les précautions que prend la Russie; on allègue les forces si considérables et si aisément mobilisables des deux puissances voisines; on argue du droit qui appartient au peuple russe de se protéger sans provoquer

personne. De l'autre, on compare les chiffres des trois armées; on prétend être à peine sur la défensive; on nie toute espèce de préparatif; on accuse le peuple russe d'être animé des sentiments les plus belliqueux. Les gazettes favorites de M. de Bismarck ne déclament pas seulement contre la Russie avec une véhémence particulière; on pourrait croire qu'elles ont pour tâche le soin d'exciter l'Autriche à la lutte, tant elles s'évertuent à éveiller ses craintes, à enflammer son animosité. Que veut réellement M. de Bismarck? Est-ce sérieusement un conflit sur toute la ligne orientale du monde européen, conflit où il écraserait la Russie, tandis qu'à l'Occident, il contiendrait la France? Est-ce une collision universelle, où il anéantirait la France en même temps qu'il annihilerait la Russie? N'essaie-t-il, au contraire, qu'une manœuvre diplomatique? Veut-il, par une violente pression de la Russie, réduire l'Autriche à céder en Bulgarie et compte-t-il, en sacrifiant le prince Ferdinand, rétablir son crédit à Saint-Pétersbourg, ressaisir l'amitié du Tzar? Ou bien ne pense-t-il qu'à stimuler les armements de l'Autriche, pour qu'elle soit apte à seconder pleinement l'Allemagne, dès que le commandera le pacte de la Triple Alliance? Ou bien encore, n'a-t-il que la très simple intention d'influer par la peur sur le Reichstag, pour obtenir rapidement de lui le vote d'une loi qui, en augmentant le service de la landwehr, grossirait dans l'armée allemande le nombre des troupes propres à entrer en campagne? C'est l'énigme du jour. Nous rencontrons, parmi les politiques les mieux informés, bien des gens qui croient que, malgré tant de bruit, le danger n'est pas pressant et même qu'une fois de plus la paix de l'Europe se maintiendra. Ce dont on ne peut douter, c'est que le jeu de M. de Bismarck, s'il n'y a là qu'un jeu, se répète trop. Il y a un an, il suscitait à l'Occident l'émoi qu'il suscite aujourd'hui à l'Orient. Il risque de lasser l'Europe. Mais, dût-il ne pas la fatiguer, son dessein intime de ne laisser s'établir aucune alliance entre la France et la Russie, est-ce le réaliser, est-ce l'exécuter habilement que de les harceler tour à tour, avec le même genre de menace, et de s'acharner à les placer, chaque année, dans le dilemme de l'isolement ou de la guerre? Est-il même bien sûr que l'Autriche, quelque résignation qu'elle ait besoin de pratiquer, ne soupçonne, tôt ou tard, qu'elle est la dupe de l'Allemagne? Il faut que M. de Bismarck se défie de sa trop prestigieuse habileté aussi bien que de son bonheur. Au surplus, est-ce qu'il ne voudra pas à la fin goûter le charme d'un peu de loisir et permettre à l'Allemagne de jouir d'un peu de tranquilité, ne fût-ce qu'une année? Son oreille est-elle sourde à ces avertissements de la vieillesse et de la mort qui viennent de retentir de la maison impériale jusque dans la sienne? N'est-ce pas pour M. de Bismarck le

moment de devenir ou pacifique ou, au moins, de le paraître?

Pendant que, avec notre ignorance profonde du lendemain et presque de l'heure présenté, nous nous appliquons péniblement, nous autres, malheureux politiques, à calculer les probabilités de l'avenir, il nous faut bien nous incliner devant la foi qui sait, qui croit, qui voit les vérités éternelles de là-haut; il nous faut bien envier ceux qui s'en vont, loin de notre monde troublé, saluer à Rome, dans les plus antiques et les plus grands sanctuaires du christianisme, le Dieu qui ne se trompe pas et qui ne trompe personne; il nous faut bien nous avouer que ceux qui, demain, dans la journée radieuse de Noël, chanteront l'hymne de la délivrance et de l'espérance, les yeux levés vers le ciel, sont plus heureux que ceux qui balbutient, les yeux tournés vers la terre, ces mots si chers à la misère humaine. Souverains, chefs de partis, diplomates, historiens, philosophes, notre sagacité se sent bornée par deux forces dont nous ne pouvons pas plus dominer l'une que maîtriser l'autre : celle de l'événement qui dérange soudain le plan de toutes nos prévisions et, par-dessus l'événement, celle de la puissance infinie qui, hasard et fatalité pour le sceptique, Providence pour le chrétien, règle mystérieusement le cours des choses, malgré nos volontés les plus fermes et les plus héroïques, en y laissant tout juste à nos actes la part nécessaire d'une certaine responsabilité, d'un peu de logique et de beaucoup d'expiation. Ah! que de vœux, devant cet inconnu, devant cette ombre si noire et ce silence si terrible de l'avenir! Que de vœux déjà soupirés vainement par nous tous, peuples ou individus, princes ou citoyens, qui attendons chaque fois de l'année nouvelle un bien, le repos, la justice, la liberté, la fortune, la gloire! Et le temps passe. Il passe pour la France appauvrie et affaiblie, pour l'Alsace-Lorraine opprimée, pour tant de nations souffrantes, pour l'Europe inquiète. Non, prophétiser ne sert de rien, à pareille heure. Qui oserait prédire les destinées de l'an 1888? Les tombes qui se creusent, les gouvernements qui se ruinent et qui se renversent, les champs de bataille qui se déploient, les drapeaux qui s'abattent ou qui se relèvent, les bornes qui se déplacent sur les frontières, nul ne peut deviner où et quand; les signes qui annoncent une année tragique peuvent aussi bien disparaître à l'horizon que s'y marquer davantage encore. Contentons-nous donc modestement de nos souhaits, si vains qu'ils aient été déjà, et de nos prières, si lentes qu'elles puissent être à fléchir Dieu. Contentons-nous-en; mais que ce soit, pour chacun de nous, à la condition de se préparer virilement, dans cette incertitude de l'avenir, à tout ce que le devoir impose, à tout ce qu'on peut craindre comme à tout ce qu'on peut désirer.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Seizième Siècle. *Dix études anecdotiques sur la Renaissance et la Réforme*, par A. Pellissier, honoré d'un prix Monthyon par l'Académie française. (Paris. R. Haton.)

Pour continuer sa lutte contre les extravagances de l'Esprit révolutionnaire et justifier les suffrages de l'Académie française, l'auteur de la *France chrétienne* a encadré dans deux études magistrales de politique contemporaine dix tableaux historiques d'un vif intérêt. Le parallèle entre Philippe II et Guillaume le Taciturne, le portrait de Henri IV et surtout le programme du rôle que l'avenir réserve à l'Eglise, à la Papauté, et à la Presse militante sont dignes d'être signalés à l'attention des lecteurs intelligents.

La Duchesse de Berry et la Cour de Louis XVIII, par Imbert de Saint-Amand, 1 vol. (Dentu.)

Cet ouvrage, qui fait suite à la série des vingt et un volumes consacrés par l'auteur aux *Femmes de Versailles* et aux *Femmes des Tuileries*, est une histoire complète de la duchesse de Berry, depuis sa naissance jusqu'à l'avènement de Charles X. Aucun roman de Walter Scott n'est plus intéressant que la vie de cette princesse, aussi attachante dans la prospérité que dans le malheur.

Une fille de France et sa correspondance inédite, par L. de Beauriez, 1 vol. in-12. — 3 fr. 50. Librairie Perrin.

Il s'agit de la fille aînée de Louis XV, Louise-Elisabeth de France, mariée à douze ans avec l'Infant don Philippe, fils cadet du roi d'Espagne, Philippe V. Sa vie a été écrite, mais ses lettres n'avaient jamais été publiées, et, outre qu'elles éclairent son histoire d'un jour nouveau, elles font connaître un coin caché de la cour de France et introduisent le lecteur dans la familiarité des grands événements qui agitaient alors l'Europe entière. Un précédent ouvrage de M. de Beauriez : *Elisabeth d'Autriche*, lui avait valu une mention de l'Académie française. Sa nouvelle et attachante étude justifie ces heureuses prévisions et assure au jeune historien un rang honorable parmi les écrivains de marque.

L'assassinat du maréchal Brune, par le commandant Vermeil de Conchard. 1 vol. in-18. (Librairie Perrin.)

Cet assassinat, l'un des plus saisissants épisodes de la terreur blanche, est toujours demeuré enveloppé de certains nuages. Il y a dans cette tragique histoire des dessous qui n'avaient jamais été pénétrés complètement jusqu'ici. Après l'assassinat du maréchal, commis on sait avec quels raffinements de barbarie, les assassins avaient essayé de faire croire à un suicide, afin de se mettre à l'abri des poursuites de la justice. Heureusement, pour la mémoire de l'illustre soldat, sa veuve était là : non seulement elle ne voulut jamais admettre cette version, mais elle n'eut de cesse qu'elle n'eût obtenu le châtiment des assassins. Le livre commence par la peinture du drame et nous ne savons si le récit des longues luttes soutenues par la maréchale Brune pour venger la mémoire de son époux n'est pas plus émouvant encore.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUARANTE-NEUVIÈME

(CENT TREIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondan* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

BEAURAIN (Georges). Les Curés de campagne au dix-huitième siècle (fin). 151.

BENTZON (Th.). Perdu, nouvelle. 108.

BOUCHER (Auguste). *Chronique politique.* — 10 octobre. 182. — 25 octobre. 368. — 10 novembre. 561. — 25 novembre. 754. — 10 décembre. 953. — 25 décembre. 1152.

BRET (Jacques). Messieurs de Cisay. — 10 novembre. 489. — 25 novembre. 664. — 10 décembre. 866. — 25 décembre. 1026.

CARRON (Gabriel). Le socialisme d'Etat en Angleterre et en Italie. Art. 747.

CHENCLOS (A. de). Le canal des Deux-Mers. 632.

BEAUREGARD (marquis Costa de). Un héritier présomptif. — 25 novembre. 594. — 10 décembre. 824.

CRONZAZ-CRÉTET (Léon de). Une éducation au dix-huitième siècle. Art. 289.

DEBROU (docteur). La chevelure et la barbe dans la sculpture. Art. 305.

DELORME (H.). Mémoires du comte de Villèle. Art. 71.

DOUHAIRE (P.). La R. M. Javouhey. Art. 547.

FALLOUX (A. de). Mémoires d'un royaliste. — 10 décembre. 765. — 25 décembre. 965.

FITZ-JAMES (duchesse de). Les Congrès viticoles. Art. 902.

FORNERON (H.). La Société française sous le règne de Napoléon Ier. — 25 octobre. 193. — 10 novembre. 381.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. — 25 octobre. 339. — 25 novembre. 693. — 25 décembre. 1096.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1887.

GANNIERS (A. de). Nos écoles militaires. — 10 octobre. 123. — 25 octobre. 245. — 10 novembre. 527.

— A qui appartiendra le Maroc? — 25 décembre. 1051.

HENRIET (Maurice). Racine écolier. Art. 1070.

JANNET (Claudio). Les faits économiques et le mouvement social. Art. 725.

JOUBERT (Louis). Le comte de Paris, par M. le marquis de Flers. Art. 930.

LALLEMAND (Paul). La Bruyère historien. Art. 887.

LANGLOIS (Anatole). Le gouvernement anglais et son avenir. Art. 432.

LARGENT (P.). Prédicateurs et apologistes contemporains. Art. 417.

LAUMONIER (J.). Les étrangers en France. Art. 407.

LAVEDAN (Léon). Le jubilé de S. S. Léon XIII et la question romaine. — 25 décembre 1.

LAVOLLÉE (René). Le bilan de la politique coloniale. — 25 octobre. 227. — 10 novembre. 464.

LOROIS (Léon). Les Invalidations en Angleterre et en France. Art. 54.

PARVILLE (Henri de). *Revue des sciences*. 10 octobre. 173. — 10 novembre. 552. — 10 décembre. 923.

PONTMARTIN (comte A. de). Napoléon et ses détracteurs. Art. 29.

REULET (abbé). Le cardinal Guibert dans les dernières années de sa vie. — 25 novembre. 653. — 10 décembre. 854.

SAAR (F. de). Marianne, nouvelle. 267.

VOGÜÉ (marquis de). Malplaquet et Denain (fin). 3.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUARANTE-NEUVIÈME

TABLE

DU TOME CENT TREIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUARANTE-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1887

Malplaquet et Denain. — Fin, par M. le marquis DE VOGÜÉ, de l'Institut. 3
Napoléon et ses détracteurs, par le prince Napoléon. — Comte A. DE PONTMARTIN. 29
Les Invalidations en Angleterre et en France, par M. Léon LOROIS, député. 54
Mémoires du comte de Villèle, par H. DELORME. 71
Perdu, par M. Th. BENTZON. 108
Nos Ecoles militaires. — Saint-Cyr. — II, par M. A. DE GANNIERS. . 123
Les curés de campagne au XVIIIe siècle, par M. Georges BEAURAIN. . 151
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 173
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER 182
Bulletin bibliographique. 191

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1887

La société française sous le règne de Napoléon Ier. — VI, par M. H. FORNERON. 193
Le bilan de la politique coloniale. — I, par M. René LAVOLLÉE. . . 227
Nos écoles militaires. — Saint-Cyr. — III, par M. A. DE GANNIERS. . 245
Marianne, nouvelle, par M. F. DE SAAR. 267
Une éducation au XVIIIe siècle, par M. Léon CROUSAZ-CRÉTET. . . . 289
Etudes d'art et d'histoire. — La chevelure et la barbe dans la sculpture, par M. le docteur DEBROU. 305
Les œuvres et les hommes, par M. Victor FOURNEL. 339
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 368
Bulletin bibliographique. 378

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1887

La société française sous le règne de Napoléon Ier. — VII. — Fin, par M. H. FORNERON. 381
Les étrangers en France, par M. J. LAUMONIER. 407
Prédicateurs et apologistes contemporains, par M. P. LARGENT. . . 417
Le gouvernement anglais et son avenir, par M. Anatole LANGLOIS. . 432
Le bilan de la politique coloniale. — II, par M. René LAVOLLÉE. . . 464
Messieurs de Cisay. — I, par M. Jacques BRET. 489
Nos écoles militaires. — Saint-Cyr. — IV, par M. A. DE GANNIERS. . 527

La R. M. Javouhey, par M. P. Douhaire. 547
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 552
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 561
Bulletin bibliographique. 571

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1887.

Le maréchal comte de Moltke. — I. 573
Un héritier présomptif. — La jeunesse du roi Charles-Albert. — I, par M. le marquis Costa de Beauregard. 594
Le canal des Deux-Mers, par M. A. de Chenclos. 632
Le cardinal Guibert dans les dernières années de sa vie, par M. l'abbé Reulet. 653
Messieurs de Cisay. — II, par M. Jacques Bret. 664
Les œuvres et les hommes, par M. Victor Fournel. 693
Les faits économiques et le mouvement social, par M. Claudio Jannet. 725
Le socialisme d'Etat en Angleterre et en Italie, par M. Gabriel Carron. 747
Chronique politique, par M. Auguste Boucher 754
Bulletin bibliographique. . . . . .

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1887

Mémoires d'un royaliste, par le comte de Falloux. 765
Le maréchal, comte de Moltke. — II. 799
Un héritier présomptif. — La jeunesse du roi Charles-Albert. — II, par le marquis Costa de Beauregard. 824
Le cardinal Guibert dans les dernières années de sa vie. — II, par M. l'abbé Reulet. 854
Messieurs de Cisay. — III, par M. Jacques Bret. 866
La Bruyère historien, par M. Paul Lallemand. 887
Les Congrès viticoles. — 1869 à 1887, par Mme la duchesse de Fitz-James. 902
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 923
Le comte de Paris, par M. le marquis de Flers. — Louis Joubert. . 930
Livres d'étrennes. 933
Chronique politique, par M. Auguste Boucher 953

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1887

Le Jubilé de S. S. Léon XIII et la question romaine, par M. Léon Lavedan. 1
Mémoires d'un royaliste. — Le Deux Décembre, par M. le comte de Falloux. 965
Le maréchal comte de Moltke. — III. — Fin. 988
Messieurs de Cisay. — IV, par M. Jacques Bret. 1026
A qui appartiendra le Maroc? — I, par M. A. de Ganniers. . . . 1051
Racine écolier, par M. Maurice Henriet. 1070
Les œuvres et les hommes, par M. Victor Fournel. 1096
Livres d'étrennes. 1129
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1152

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7284